Ministère de la Culture et des Communications

Expertise du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré

Avis technique
Mise à jour de la capacité structurale des fermes de toit du Cyclorama de Jérusalem

TETRA TECH

N/Réf. : 46625TT
25 JANVIER 2022

Ministère de la Culture et des Communications

Expertise du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré

Nº projet TT : 46625TT

Avis technique – Mise à jour de la capacité structurale des fermes de toit du Cyclorama de Jérusalem

Préparé par :

[redacted]

2022-01-25

Daniel Brochu
Ingénieur
Nº OIQ : 5007020

Date

[redacted]

2022-01-25

Guillaume Pelletier-Lavallée
Ingénieur
Nº OIQ : 5030388

Date

Tetra Tech QI inc.
4655, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Téléphone : 418 871-8151

www.tetratechquebec.com

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Révision	Date	Brève description de la révision	Approuvée par
00	2022-01-25	Émission finale	Daniel Brochu, ing. Guillaume Pelletier-Lavallée, ing.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION 1
2.0 DESCRIPTION DE LA CHARPENTE 1
3.0 OBSERVATIONS ET MÉTHODOLOGIE 1
4.0 RÉSULTATS D'ANALYSES 2
5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 3

ANNEXES

A – NOMENCLATURE DES PIÈCES DE BOIS
B – COMPTE-RENDU DU RELEVÉ EFFECTUÉ SUR PLACE ET RÉPARATIONS PONCTUELLES À PRÉVOIR
C – PLANS DE RENFORT DES PANNES
D – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE DU CNB EN VIGUEUR
E – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE ÉQUIVALENTE À LA CAPACITÉ MAXIMALE DES PANNES RENFORCÉES
F – RAPPORT DU CIFP

1.0 INTRODUCTION

Le ministère de la Culture et des Communications a mandaté Tetra Tech QI inc. afin d'effectuer une mise à jour de l'inspection générale de la structure de la toiture du Cyclorama de Jérusalem, d'identifier plus en détail les bris actuels et les éléments critiques, de mettre en lumière l'évolution des défauts actuels par rapport à ceux relevés en 2020, et enfin d'évaluer la charge de neige maximale sécuritaire admissible sur la toiture, en considérant d'abord sa situation actuelle, mais surtout en considérant que le plan proposé de réparations et renforts locaux a été réalisé.

2.0 DESCRIPTION DE LA CHARPENTE

La charpente de toit est constituée d'un platelage de bois déposé sur des chevrons. Les chevrons sont appuyés à leur tour sur des pannes de bois. Les pannes sont ensuite déposées directement sur la membrure supérieure de fermes. Ces fermes de bois ont une portée de ± 19 m et une hauteur variable allant jusqu'à 5 m. Certains éléments verticaux des fermes sont des tiges d'acier pleines agissant comme tirants. Les pièces de bois principales des fermes sont composées principalement de bois massif. La colonne centrale sur laquelle se déposent les fermes est aussi constituée de bois en sa partie supérieure. Il est à noter qu'il n'a pas été possible d'inspecter l'appui des fermes au périmètre du bâtiment.

Certaines entretoises sont aussi présentes et ont pour but de stabiliser latéralement les fermes de toit. L'annexe A montre un extrait 3D des fermes de toit avec la localisation de chacune des pièces.

3.0 OBSERVATIONS ET MÉTHODOLOGIE

Notre équipe spécialisée en inspection en hauteur a procédé à un relevé de la toiture les 22 et 23 novembre 2021. Nous avons ensuite émis un rapport d'inspection résumant les observations faites sur place. Ce rapport a permis d'observer différents défauts à la structure du toit soit :

- Plusieurs pièces de bois (diagonales, montants et cordes supérieurs) présentent des gerces sur le sens longitudinal;
- Les deux rangs extérieurs des pannes (pièces supportant les chevrons et appuyées sur les fermes) présentent souvent de la fissuration horizontale près de leur appui;
- Quelques pièces (pannes et fermes) présentent des ruptures;
- Quelques tirants sont déformés, majoritairement à proximité de l'appui extérieur des fermes;
- Quelques ancrages de tirants sont relâchés;
- Quelques pièces de bois sont déversées;
- Quelques connexions clouées sont mal fixées et quelques pièces sont mal appuyées;
- Des pièces présentent des diminutions de section causées à des roulures des éclatements;
- Renforts ponctuels mis en place à plusieurs endroits sur la structure, probablement suite à des bris à la structure;
- Rupture de l'extrémité extérieure d'une ferme de bois.

Tout comme lors de la première inspection, les principaux bris observés, c'est-à-dire ceux découlant d'une rupture, se situent à l'encoche de l'extrémité des pannes et sur l'extrémité (membrure L0-U1) de la ferme 6 (voir en annexe B pour la numérotation des pièces). À ces endroits, il a été possible d'observer des cassures franches des éléments de bois, ce qui indique que l'effort réel dans la pièce à un moment donné a réellement dépassé sa résistance.

De façon généralisée, plusieurs connexions dans l'extrémité extérieure des fermes ont subi différents travaux de renfort à l'aide de plaque d'acier.

Une nouvelle particularité observée que nous n'avions pas été en mesure de constater lors de la première version du rapport est la rupture de l'extrémité extérieure de la ferme de bois à l'axe 2. L'accès à cet endroit est très difficile, nous ne sommes pas en mesure de confirmer si ce défaut était présent en 2020. Ce bris sera donc traité dans nos plans de renforts et de réparation.

L'annexe B contient le compte-rendu du relevé effectué sur place par notre équipe.

Au cours de la présente inspection, Tetra Tech était accompagnée d'un inspecteur du Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ). Le mandat du conseil était de nous fournir, pour chaque pièce de chaque ferme, les classes d'exposition au sens de la norme O86-14. Le rapport de cette inspection, qui est joint en annexe F au présent rapport, nous a permis de confirmer que l'essence du bois sur place est du sapin se trouvant dans le groupe d'essence Épinette-Pin-Sapin (E-P-S). Pour ce qui est de la classe, la majorité des pièces sont de classe Sélect (SS) et certaines autres sont dans les classes nº 1/nº 2.

Tout comme pour le rapport de 2020, sur la base des informations recueillies, une analyse de la capacité structurale de la toiture en bois a été effectuée. Nous avons réalisé cette analyse structurale en vertu du commentaire L[1] du CNB 2010. Bien que le CNB 2015 est officiellement en vigueur, nous sommes d'avis qu'il est préférable de poursuivre le dossier avec la même référence. Rappelons que l'esprit du commentaire L permet, par rapport à l'évaluation structurale d'un ouvrage existant, non pas de diminuer la charge directe applicable, mais plutôt les facteurs de pondération de ces charges. Pour quantifier les nouveaux facteurs de pondération, il faut se référer à différentes considérations comme l'usage, le type de bâtiment, etc. Dans le cas du Cyclorama, le bâtiment étant patrimonial et certains éléments de structure ayant déjà subi des bris, le commentaire L du CNB ne nous permet pas de réduire les facteurs de pondération des charges (en raison du fait que sa performance passée n'est pas impeccable). Nous avons donc utilisé la charge de neige exigée par le CNB 2010 en considérant une exposition au vent (C_W = 0.75) et un bâtiment de catégorie « normal », ce qui donne une charge de 2,76 kPa (± 60 lb/pi^2). Ceci représente une hauteur de neige d'environ 900 mm à 1 000 mm basés sur une densité de neige de 3 kN/m^3. Il est évident qu'une telle charge de neige n'est pas courante, mais plutôt exceptionnelle. Elle est cependant possible, sur un horizon de quelques décennies et c'est pourquoi le CNB la considère comme la charge à résister.

La modélisation de la charpente de bois de la toiture a d'abord été réalisée dans l'optique que cette dernière devait reprendre la charge de neige de 2,76 kPa (la charge du code). Nous avons ensuite fait modifier le paramètre de la charge de neige afin d'établir la hauteur maximale admissible de neige sur le toit. Comparativement à l'étude de 2020, les calculs effectués pour ce présent rapport considèrent certains renforts structuraux à des endroits ponctuels. C'est ce dont il sera discuté dans la prochaine section.

4.0 RÉSULTATS D'ANALYSES

Sous l'application des charges nominales du code, notre analyse a permis de constater que la grande majorité des éléments de charpente sont sous-dimensionnés, autant les pannes que les éléments constitutifs des fermes (voir résultats à l'annexe D).

Les pannes

L'inspection effectuée par le Conseil de l'industrie forestière du Québec (CIFQ) n'a pas permis de déterminer que la classe de bois des pannes présentes au site se classe en sélect (SS). En effet, lors de la dernière analyse, nous avions considéré des classes de bois nº 1/nº 2 qui sont présentes majoritairement sur place selon le CIFQ. Ainsi, les dernières conclusions au niveau des pannes demeurent la même, soit que celles-ci montrent un manque important de résistance par rapport aux charges de neige du Code national du bâtiment 2010. Le manque de résistance est autant en cisaillement qu'en flexion. Rappelons que le point le plus faible des pannes est l'encoche des appuis, endroit où les bris observés se sont produits et où la résistance est de loin inférieure à l'effort obtenu avec les charges de neige du CNB. Notre recommandation demeure la même, soit de retirer l'ensemble des renforts existants endommagés, puis d'ajouter, à chaque panne des rangs nºs 1 et 2, un détail de renfort en acier afin de permettre d'appuyer sur leur pleine hauteur les pièces de bois. Nous recommandons aussi l'ajout de deux nouvelles pièces de bois (une de chaque côté des pannes existantes) de 50 mm x 300 mm fixées contre la pièce existante afin de bonifier le comportement en flexion et en cisaillement. L'annexe C contient le détail de renfort des pannes.

En effectuant ces modifications, nous bonifions la capacité en cisaillement des pannes à la hauteur des charges de neige exigée par le code. Cependant, ceci n'est pas encore suffisant pour obtenir une résistance en flexion suffisante. Même en renforçant les pannes comme il est proposé, nous aurons une résistance en flexion environ deux fois inférieure aux charges de neige du code. Même avec ce renfort, la charge de neige admissible n'est que de 1 kPa.

[1] Le commentaire L traite de l'analyse de bâtiment existant.

Les fermes

Lors du rapport précédent, nous avions montré qu'il existe un sous-dimensionnement important des fermes de toit. La rupture de plusieurs pièces au fil des années montrait bien que la charge de neige que la toiture a préalablement eu à supporter a déjà dépassé la capacité de certaines membrures. Nous allons ainsi plutôt refaire l'exercice de comparer les interactions (rapport entre l'effort et la résistance de la pièce) en comparant avec la structure renforcie comme sur les plans de l'annexe C. Nous referons ainsi l'exercice de comparer les interactions avec la pleine charge de neige du code (S = 2,76 kPa) et la neige maximale que nous considérons admissible sur la toiture en considérant les nouveaux renforts (S = 1 kPa). Rappelons qu'une interaction égale ou inférieure à 1 indique une membrure dont la résistance est suffisante, tandis que l'interaction supérieure à 1 indique une membrure ne pouvant supporter la charge utilisée dans les calculs.

Ainsi, des interactions variant de 0,22 à 2,23 sont maintenant observées en considérant la pleine charge du code (2,76 kPa) et les renforts. On peut observer que la valeur maximale de 2,23 est assez inférieure à ce qui avait été établi en 2020, (soit une interaction maximale de 3,93). Un résumé des interactions sous les charges du CNB 2010 est montré à l'annexe D. Trois membrures sont particulièrement critiques, soit les membrures L0-U1, U3-U6 et U3-L6.

Nous avons par la suite effectué une deuxième analyse structurale des fermes en considérant cette fois la charge de neige maximale admissible que permettra la structure suite aux travaux de renforts selon les détails présentés en annexe C (1 kPa). Cette charge de référence représente cette fois une accumulation de ± 300 mm à 400 mm de hauteur de neige sur le toit. Avec cette réduction de charge et les renforts qui seront en place, notre analyse de capacité nous permet d'obtenir maintenant des interactions légèrement supérieures ou inférieures à 1, ce qui est l'objectif (se référer à l'annexe E afin d'observer les interactions pour chacune des pièces).

Il est fréquent que l'analyse d'une structure de bois existante révèle un sous-dimensionnement de certaines membrures par rapport aux charges exigées par le CNB. La capacité d'un élément de bois massif est grandement affectée par l'hétérogénéité de ce matériau et donc l'irrégularité de sa résistance. En effet, le bois étant un matériau naturel et variant beaucoup d'une pièce à l'autre, la norme de calcul des charpentes en bois donne des valeurs assez basses de résistance par rapport à ce que nous pouvons parfois mesurer réellement avec des essais destructifs. Ces valeurs à des niveaux inférieurs sont fournies et imposées de manière à minimiser le risque de bris d'une structure en lien avec ses défauts naturels comme les nœuds et le fendillement. Lorsqu'aucun bris n'est observé sur une structure existante, il est plus facile de tolérer une résistance théorique inférieure aux charges auxquelles elle est soumise. À noter que l'expertise du CIFQ a permis de préciser les caractéristiques du bois et ainsi de raffiner les calculs.

5.0 CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

Dans le cadre du mandat qui nous a été octroyé par le MCC, nous avons effectué une suite de vérifications in situ et de calculs structuraux. En effet, nous nous sommes rendus sur le site afin de relever plus en détail la structure existante et vérifier les zones comportant des déficiences en s'assurant de comparer avec nos observations de 2020. Par la suite, nous avons procédé à l'évaluation de la capacité théorique de la structure originale dans son état neuf (non endommagé), et dans son état consolidé selon le plan en annexe C. Suite à ces calculs, l'élaboration d'un scénario de réparation des bris constatés et de renforcement de certains points de faiblesse particuliers ayant été décelés a été effectuée. Le tout a été suivi de l'évaluation de la capacité structurale de la toiture pouvant maintenant être obtenue suite à ce programme de réparation proposé et qui est présenté à l'annexe C. Finalement, nous avons présenté nos résultats d'analyse qui nous permettent de recommander dans la présente section l'orientation que nous préconisons.

L'analyse structurale réalisée sur les fermes de toiture et les éléments de structure secondaires de la toiture a mis à jour plusieurs défauts ponctuels et a permis de comprendre que plusieurs types de membrures sont considérablement sous-dimensionnés par rapport à ce que celles-ci devraient être. En effet, il appert que la capacité de support sécuritaire de la charge de neige de la structure actuelle, même réparée, n'atteint qu'environ 1 kPa. Cette charge équivaut à une épaisseur de neige de l'ordre de 300 à 400 mm seulement. Cette capacité est très inférieure à la capacité prescrite par les codes de construction en vigueur qui est plutôt de l'ordre de 2,76 kPa (soit environ 1 m d'épaisseur de neige), et ce, même en tenant compte du facteur d'exposition au vent caractéristique du Cyclorama.

Lors de l'exécution des travaux du plan de renfort présent à l'annexe C, nous recommandons que les travaux de consolidation fassent l'objet d'un suivi par un ingénieur en structure spécialiste en structure de bois. En effet, certaines conditions spécifiques seront probablement observées au chantier et nécessiteront un ajustement potentiel des détails de renfort et de réparation.

Suite à la réalisation de ces travaux de réparation de la structure, un programme de déneigement systématique devra être mis en place pour éviter, pour le moment, les onéreux travaux de remise aux normes complète.

Ce programme de suivi et de déneigement permettra alors d'assurer l'intégrité de ce bâtiment patrimonial de même que de son précieux contenu. Cependant, nous sommes d'avis que l'écart entre la capacité réelle obtenue suite aux travaux recommandés (1 kPa) et la capacité sécuritaire exigée par le Code national du bâtiment (2,76 kPa) est tel que le programme de déneigement seul ne permet pas d'autoriser l'accès du public en hiver à l'intérieur de cet immeuble.

Cette conclusion est sans doute désolante, mais l'enjeu de la sécurité du public est trop important pour qu'on fonde cette sécurité uniquement sur un plan de déneigement systématique, même s'il est rigoureux.

Ainsi, dans l'éventualité où on souhaiterait que le bâtiment redevienne accessible au public en hiver, nous sommes d'avis qu'un plan de réhabilitation structurale de beaucoup plus grande envergure devrait être élaboré. Cette bonification additionnelle devrait s'accompagner de validation structurale plus importante afin d'y inclure la colonne centrale sur toute sa hauteur et ses fondations ainsi que l'appui extérieur des fermes.

Nous pourrons, si vous le désirez, élaborer une telle solution de réhabilitation complète de cette structure afin de l'amener aux capacités requises par le code.

ANNEXE A – NOMENCLATURE DES PIÈCES DE BOIS

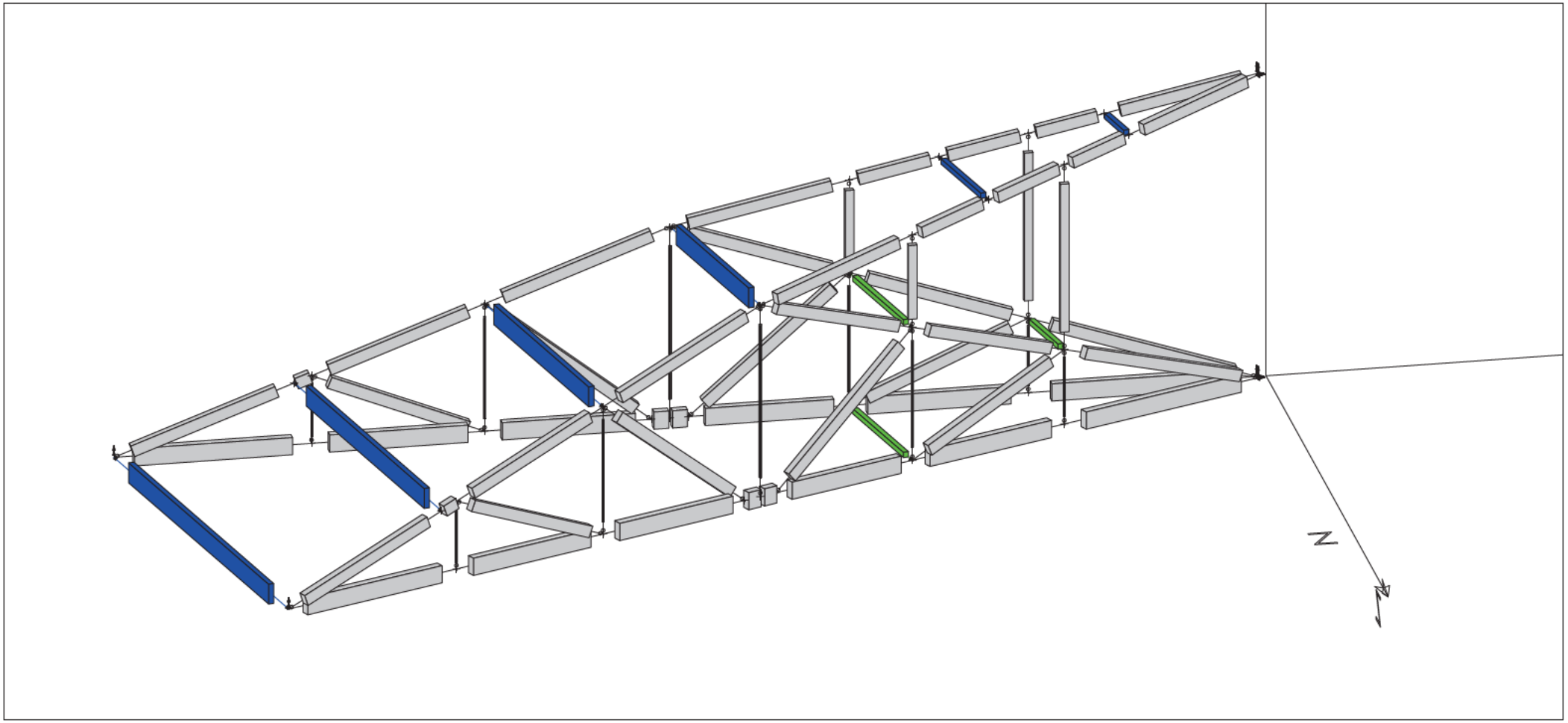

En gris: Les fermes de toit

En bleu: Les pannes

En noir: Les tirants

En vert: Les entretoises

N.B.: Les chevrons ne sont pas illustrés pour alléger le croquis

ANNEXE B – COMPTE-RENDU DU RELEVÉ EFFECTUÉ SUR PLACE ET RÉPARATIONS PONCTUELLES À PRÉVOIR

TETRA TECH

NOTE TECHNIQUE

À :	Myriam Cyr – Ministère de la Culture et des Communications
De :	Marc-Olivier Chamberland, ing. – Tetra Tech QI inc. Daniel Brochu, ing. – Tetra Tech QI inc.
Sujet :	Inspection de la toiture (structure en bois) du Cyclorama de Jérusalem
Date :	2021-12-07
N/Réf. :	Tetra Tech : 46625TT

1.0 OBJET

Dans le cadre du mandat d'évaluation de la capacité structurale et du renforcement de la toiture du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré, Tetra Tech a réalisé un relevé dimensionnel, une inspection visuelle et un relevé de dommages de la structure.

L'objet de cette inspection est d'obtenir toutes les données nécessaires à l'évaluation de capacité portante ainsi qu'à la préparation de détails pour procéder à des réparations de la structure.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Un relevé dimensionnel est réalisé sur une ferme de toit typique et sur les pièces (pannes et chevrons) d'un panneau. L'inspection visuelle est réalisée à partir de la passerelle en périphérie de la structure et à partir de la corde inférieure des fermes de toit. L'accès aux extrémités des fermes est limité en raison de la hauteur et de la distance avec la passerelle. Le haut des fermes est inspecté à partir du mat central et de la corde inférieure des fermes.

L'inspection s'est déroulée les 22 et 23 novembre 2021. La température a varié autour de -5 °C. L'accès au site s'est effectué au moyen de lignes de vie installées par des spécialistes en travaux par accès sur corde. L'équipe impliquée lors de l'inspection était composée de :

- Marc-Olivier Chamberland, ing. (Tetra Tech) ; Ingénieur responsable de l'inspection (SPRAT I)
- [redacted] techn. (Tetra Tech) ; Technicien accompagnateur
- [redacted] (Techni-Corde) ; Spécialiste en travaux par accès sur corde (SPRAT III)
- [redacted] (Techni-Corde) ; Spécialiste en travaux par accès sur corde (SPRAT I)

3.0 OBSERVATIONS LORS DE L'INSPECTION

Les principaux défauts relevés lors de l'inspection sont :

- Plusieurs pièces de bois (diagonales, montants et cordes supérieures) présentent des gerces sur le sens longitudinal ;
- Les deux rangs extérieurs de pannes (pièces supportant les chevrons et appuyées sur les fermes) présentent souvent de la fissuration horizontale (pièces fendues) près de leurs appuis ;
- Quelques pièces (pannes et fermes) présentent des ruptures ;
- Quelques tirants sont déformés ;
- Quelques ancrages de tirants sont relâchés ;
- Quelques pièces sont déversées ;
- Quelques connexions clouées sont mal assujetties et quelques pièces sont mal appuyées ;
- Quelques pièces présentent des diminutions de section dues à des roulures ou des éclatements.

Les vidéos prises à l'aide d'un drone pour l'évaluation de la toile permettent d'observer de potentielle infiltration d'eau au niveau du polythène sur le côté extérieur du bâtiment. Par contre, les images ne sont pas suffisamment claires pour évaluer l'ampleur de celles-ci. En fonction des observations, tout laisse croire que ceci n'affecte pas le comportement de la structure.

Aucun signe de pourriture n'est observé sur le bois de la structure. Divers renforcements/réparations par l'ajout d'étriers, de plaques en acier et de pièces de bois sont observés sur les membrures et les nœuds.

Les défauts et les détails de renforcement sont présentés sur le plan de relevé de dommages et les photos sont disponibles au rapport photographique.

Préparé par :

Marc-Olivier Chamberland, ing.
N° OIQ : 5054559

Tetra Tech QI inc.
4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J7
Tél. : 418 832-4811 Téléc. : 418 871-9625 tetratech.com

PLAN DE RELEVE DE DOMMAGES

Tetra Tech QI inc.
4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J7
Tél. : 418 832-4811 Téléc. : 418 871-9625 tetratech.com

TABLE DES MATIÈRES

FEUILLET

1	– TABLE DES MATIÈRES
2	– ÉLÉVATION TYPE FERME DE TOIT – DIMENSIONS
3	– VUE EN PLAN TYPE STRUCTURE DE TOIT – DIMENSIONS
4	– DÉTAILS TYPE
5 @ 7	– AXE 1
8 @ 10	– AXE 2
11 @ 13	– AXE 3
14 @ 16	– AXE 4
17 @ 19	– AXE 5
20 @ 22	– AXE 6
23 @ 25	– AXE 7
26 @ 28	– AXE 8
29 @ 31	– AXE 9
32 @ 34	– AXE 10
35 @ 37	– AXE 11
38 @ 40	– AXE 12
41 @ 43	– AXE 13
44 @ 46	– AXE 14
47 @ 49	– AXE 15
50 @ 52	– AXE 16

NOMBRE TOTAL DE FEUILLETS: 52

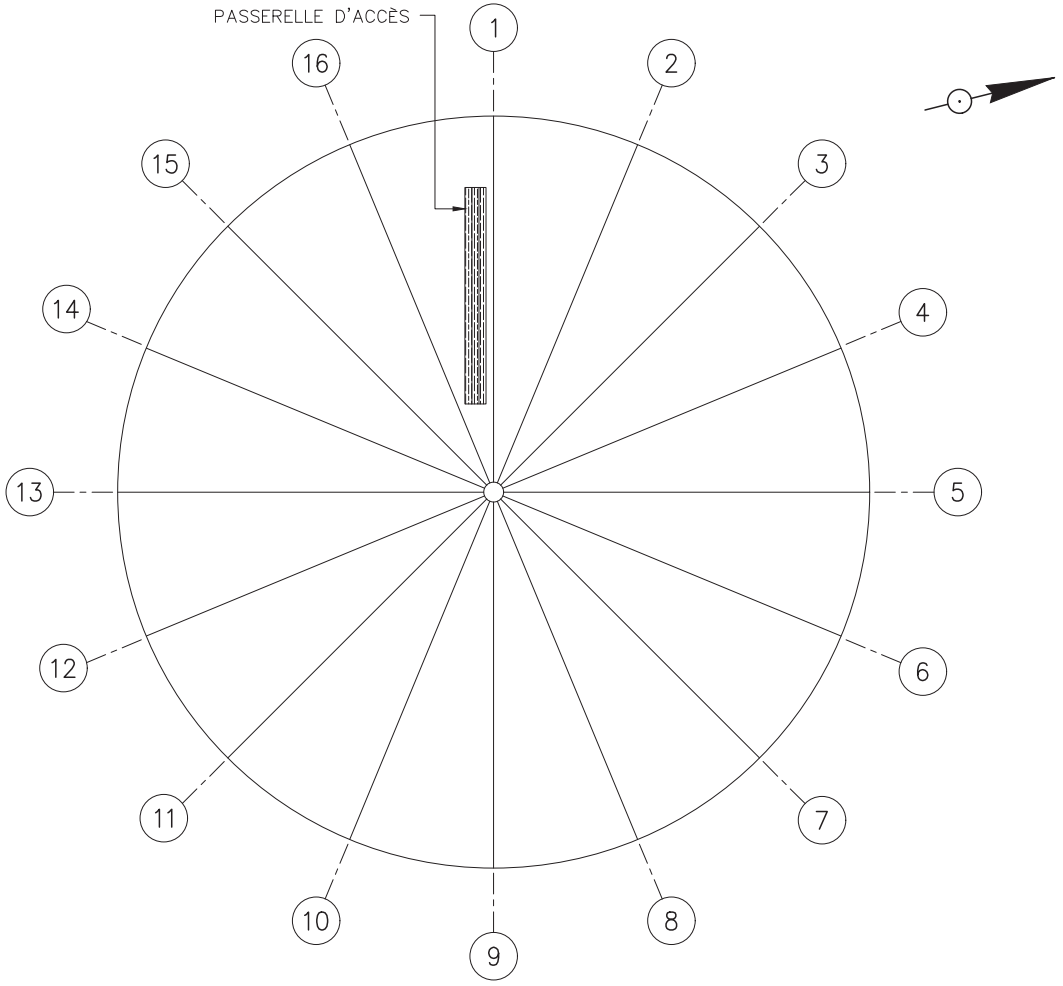

VUE EN PLAN – BÂTIMENT

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 1)	Inspecteur #1: M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2: [redacted] techn. Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: [redacted] techn. Approuvé par: M–O. CHAMBERLAND, ing. Date: 2021–11–23

TABLEAU			
PHOTOS		DIMENSIONS	
AXES	VUE D'ENSEMBLE À PARTIR DU CENTRE	PIÈCE	DIMENSIONS
1	PH: MOC5037	CS1	150L x 205H
2	PH: MOC5038	CS2	150L x 200H
3	PH: MOC5039	D1	150L x 205H
4	PH: MOC5040	D1	150L x 205H
5	PH: MOC5041	D2	150L x 203H
6	PH: MOC5042	D3	150L x 203H
7	PH: MOC5043	D4	150L x 203H
8	PH: MOC5044	D5	150L x 200H
9	PH: MOC5045	T1	ø32 x 900
10	PH: MOC5046	T2	ø32 x 2000
11	PH: MOC5047	T3	ø40 x 3000
12	PH: MOC5048	T4	ø32 x 2000
13	PH: MOC5049	T5	ø32 x 1000
14	PH: MOC5050	M6	75L x 150H x 1550
15	PH: MOC5051		
16	PH: MOC5052	M7	98L x 152H x 3000

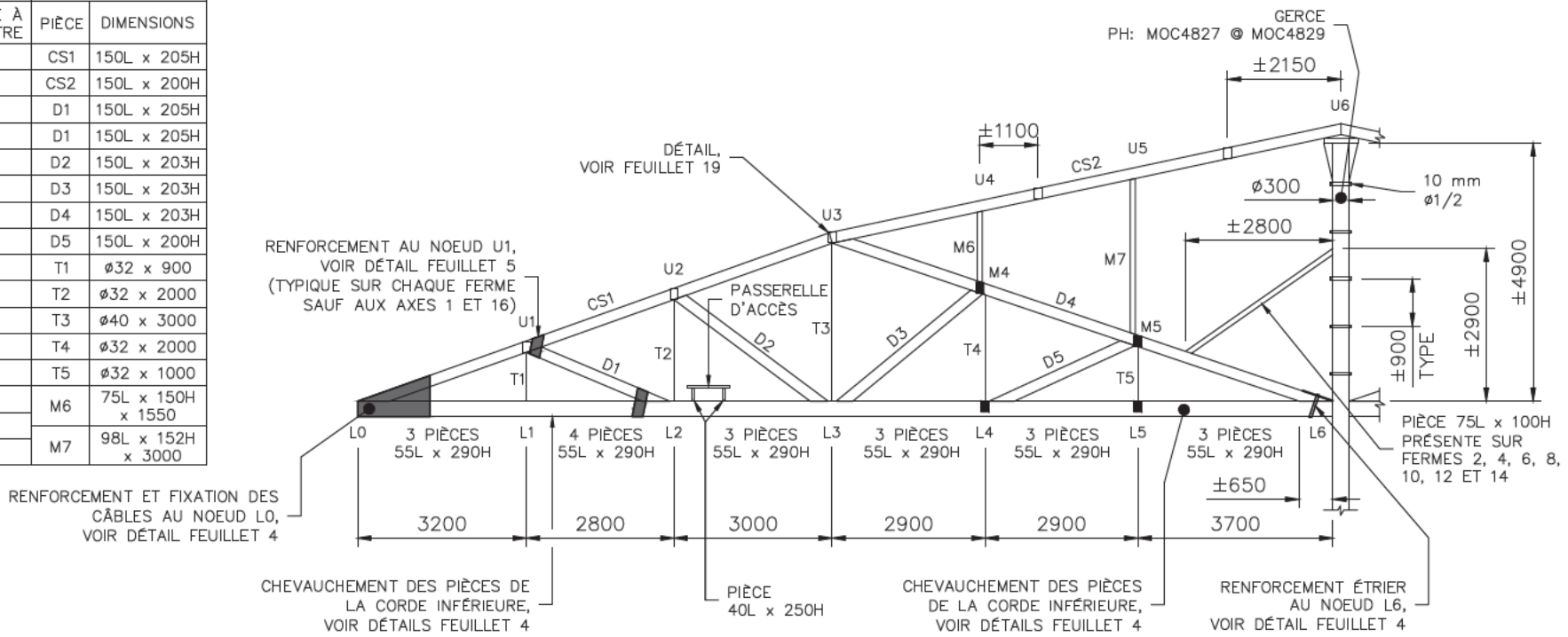

PANNE □

CONTRV. HOR. 75L x 150H ■

MEMBRURE EN BOIS ▭

TIRANT D'ACIER ——

NOTE:

– PRÉSENCE D'ENCOCHE DE ± 30 mm DANS LES MEMBRURES L0–U3 ET U3–L6 AUX NOEUDS U1, U2, M4 ET M5.

ÉLÉVATION TYPE FERME DE TOIT – DIMENSIONS

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 2)	Inspecteur #1: M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2: [redacted] techn. Échelle: NON À L'ÉCHELLE Préparé par: [redacted] techn. Approuvé par: M–O. CHAMBERLAND, ing. Date: 2021–11–23

TABLEAU			
AXES	LONGUEUR PANNES #2	ESP. MOY. TYP. CHEVRONS	VUE D'ENSEMBLE À PARTIR DU CENTRE
1–2	4775	600	PH: MOC4830
2–3	4750	600	PH: MOC4831
3–4	4925	600	PH: MOC4832
4–5	4800	600	PH: MOC4833
5–6	4775	600	PH: MOC4834
6–7	4800	600	PH: MOC4835
7–8	4925	600	PH: MOC4836
8–9	4825	600	PH: MOC4837
9–10	4800	600	PH: MOC4838
10–11	4850	600	PH: MOC4839
11–12	4700	600	PH: MOC4840
12–13	4825	600	PH: MOC4841
13–14	4775	600	PH: MOC4842
14–15	4775	600	PH: MOC4843
15–16	4850	600	PH: MOC4844
16–1	4850	600	PH: MOC4845

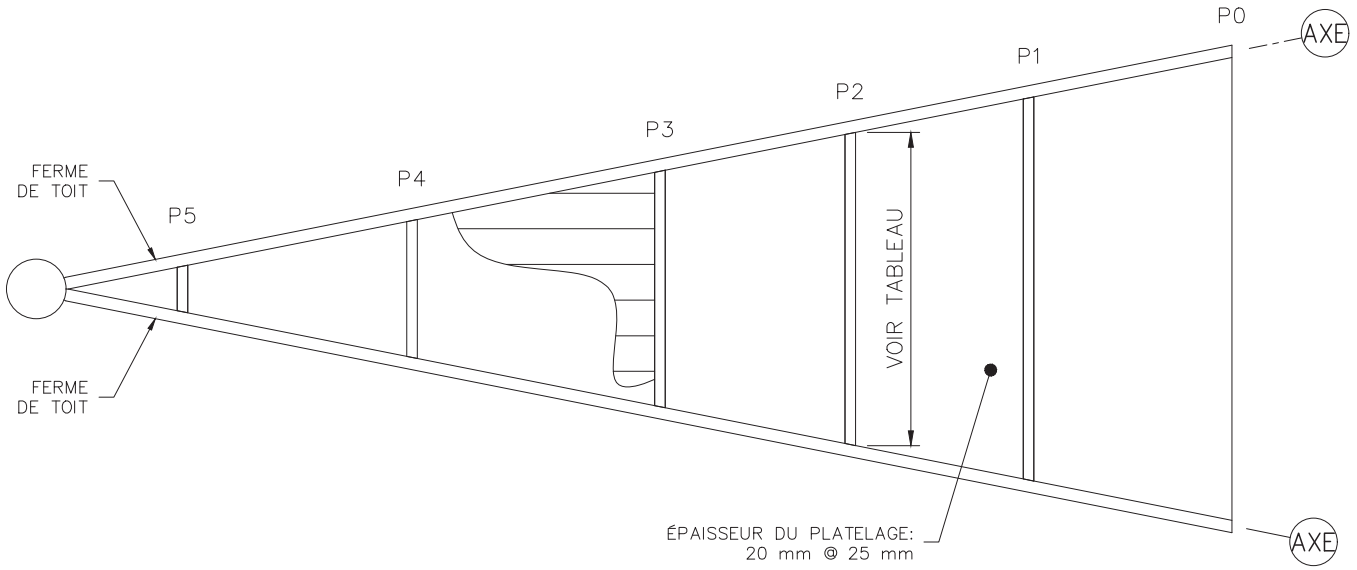

PANNES 1, 2 ET 3: 100L x 305H

PANNES 4 ET 5: 105L x 150H

CHEVRON 45L x 150H

VUE EN PLAN SECTION TYPE
STRUCTURE DE TOIT – DIMENSIONS

Client	Mandataire	41652TT	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH		CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 3)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	WILLIAM SIMARD, techn.
				Inspecteur #2 S. POULIOT, techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
				Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

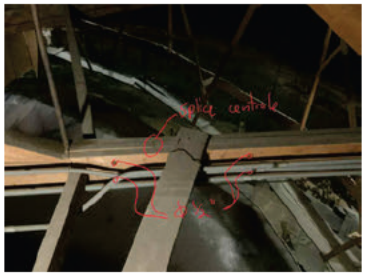

DÉTAILS DE CHEVAUCHEMENT DES PIÈCES DE LA CORDE INFÉRIEURE

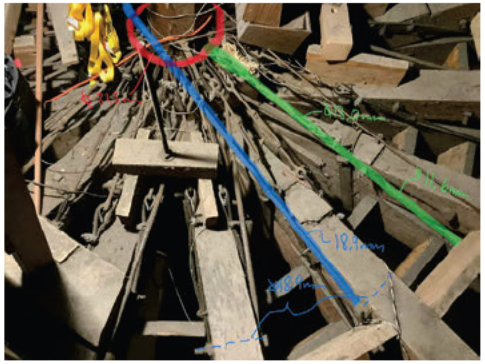

DÉTAIL FIXATION DES CÂBLES AU CENTRE

DÉTAIL TYPE DE L'ENCOCHE DES CHEVRONS

DÉTAIL TYPE DE L'ENCOCHE DES PANNES

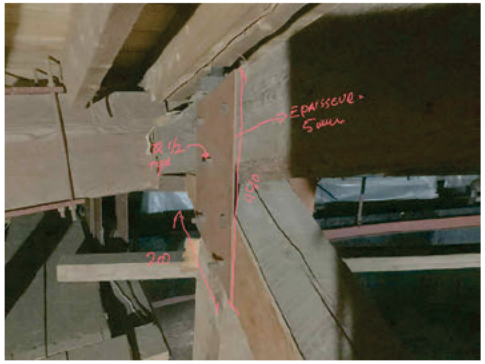

DÉTAIL DE RENFORCEMENT AU NOEUD U1

ÉTRIER IDEM AU NOEUD L6

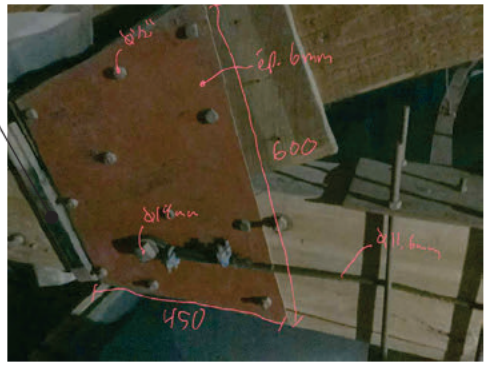

DÉTAIL RENFORCEMENT ET FIXATION DES CÂBLES AU NOEUD L0

DÉTAIL RENFORCEMENT ÉTRIER AU NOEUD L6

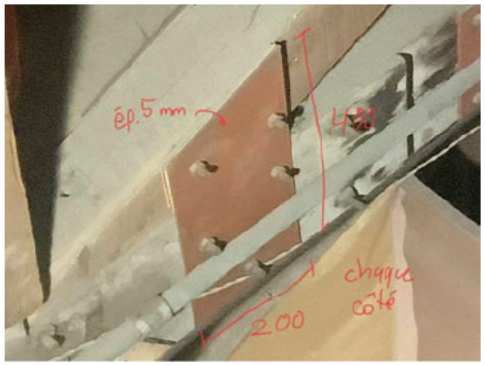

DÉTAIL DE RENFORCEMENT AU NOEUD L2

DÉTAILS TYPE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 4)	M-O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M-O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021-11-23

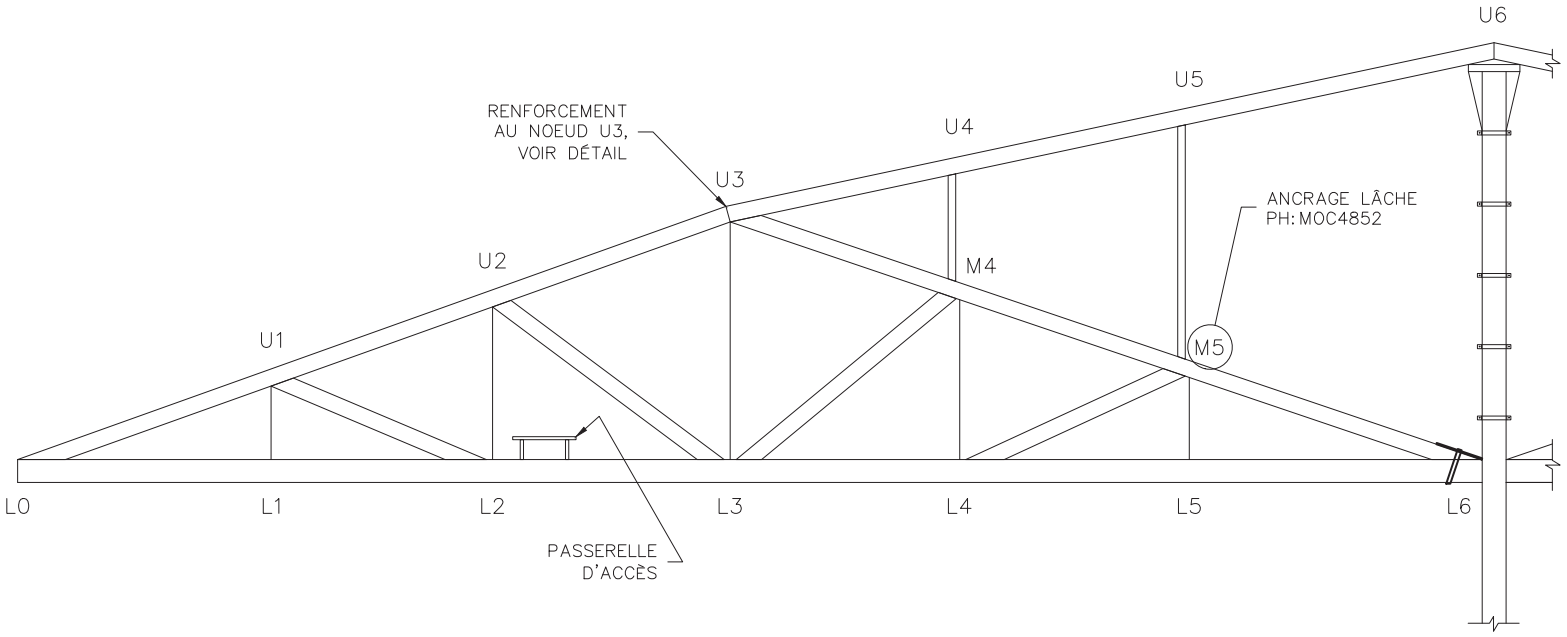

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 1 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 5)	Inspecteur #1: M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2: [redacted] techn. Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: [redacted] techn. Approuvé par: M–O. CHAMBERLAND, ing. Date: 2021–11–23

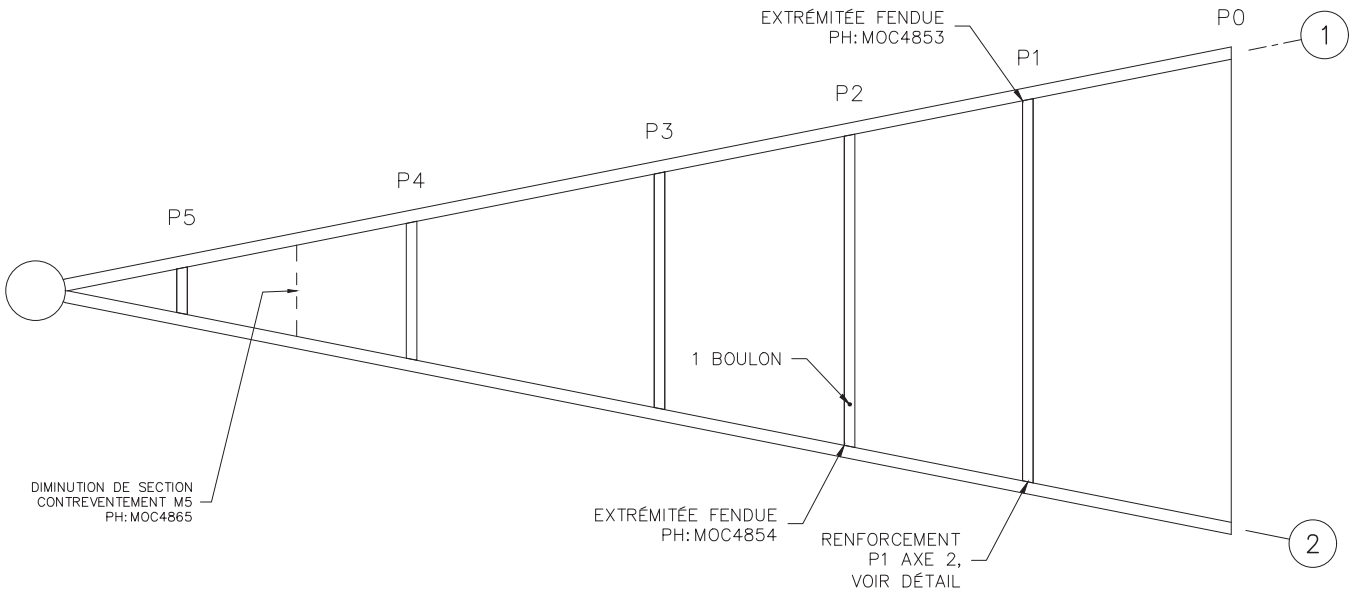

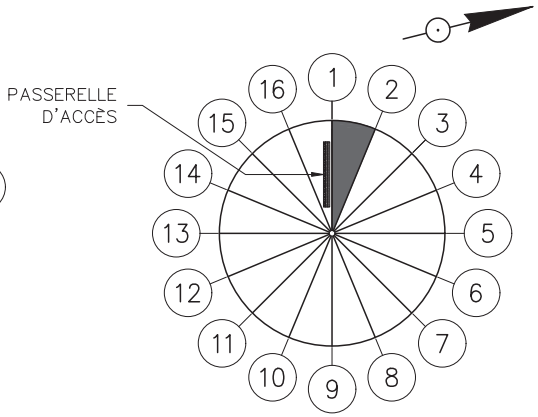

PLAN CLÉ

AXE 1 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 1 @ 2

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 6)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2 S. POULIOT, techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

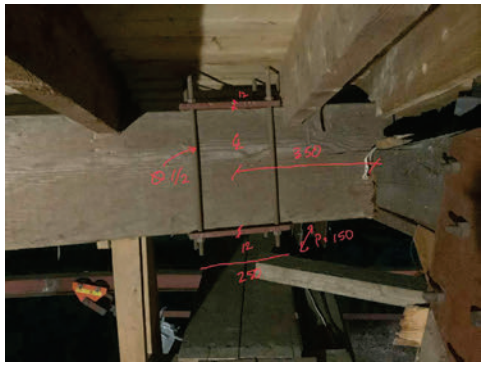

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
P1 AXE 2

AXE 1 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 7)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

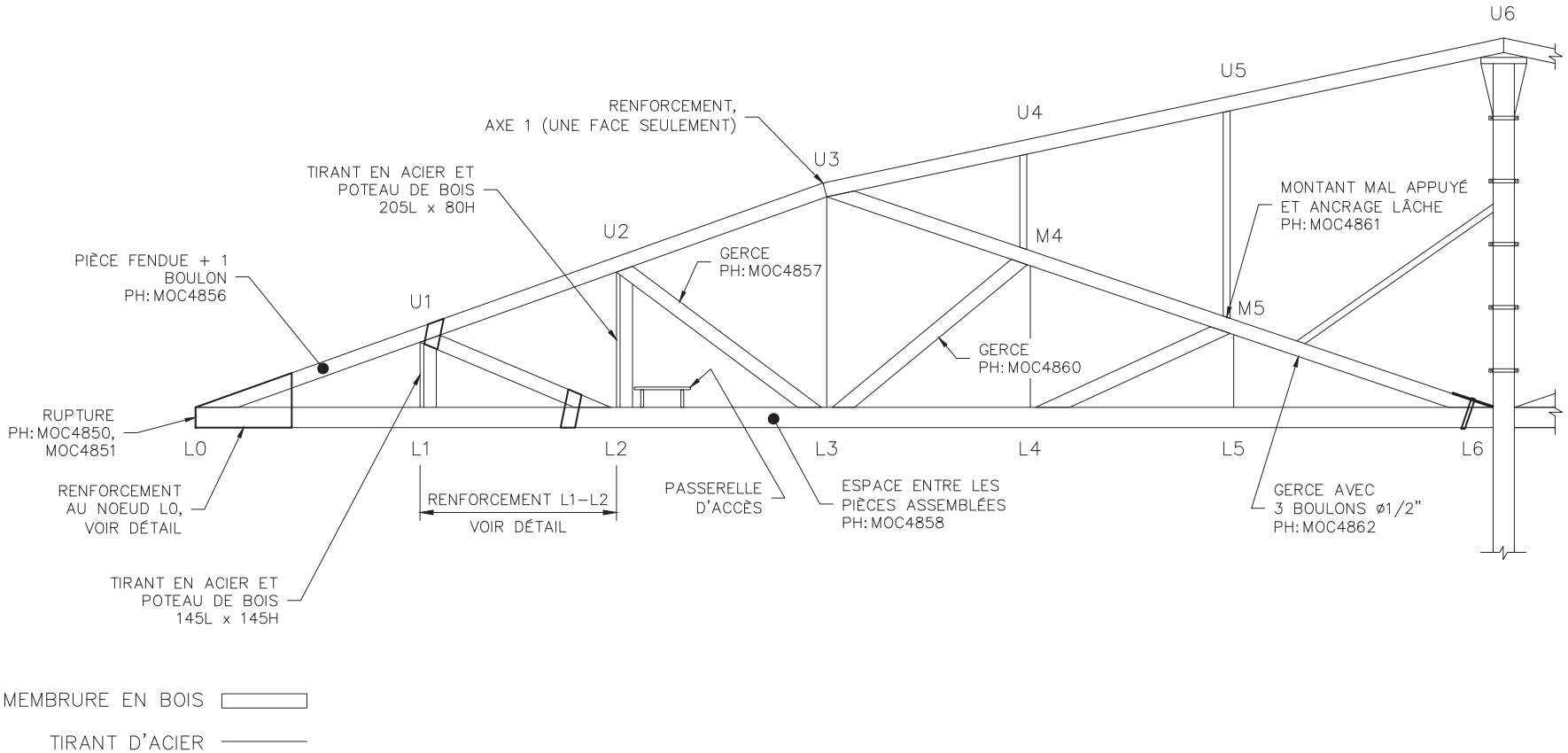

AXE 2 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 8)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

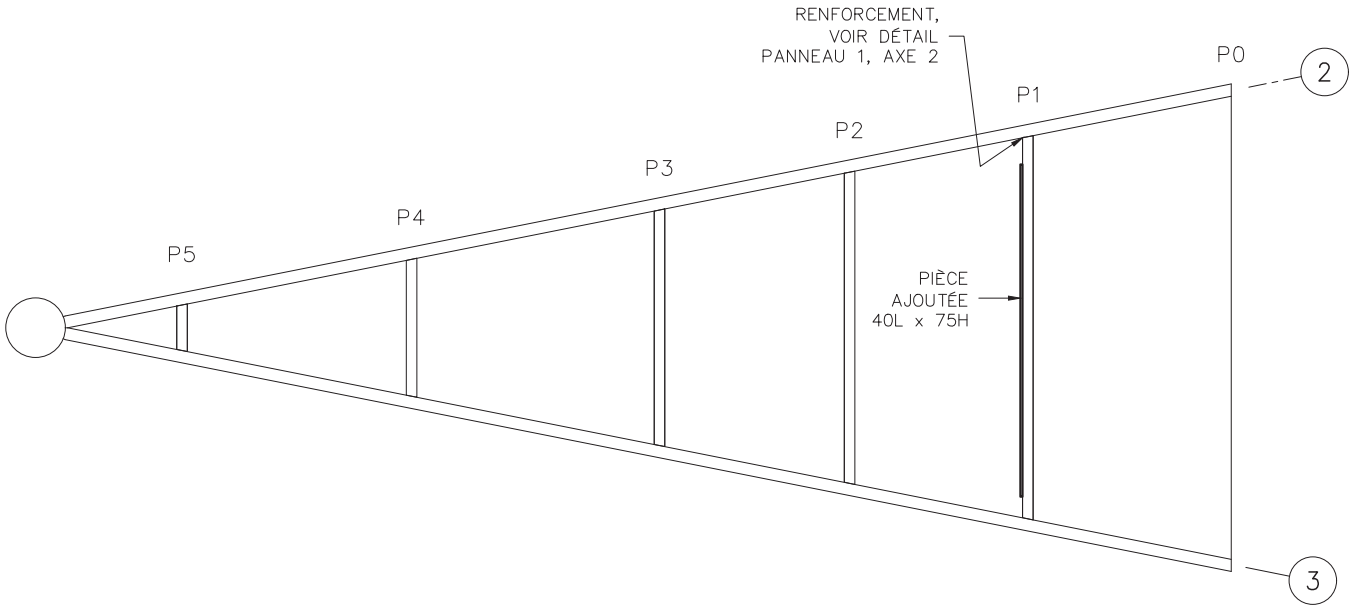

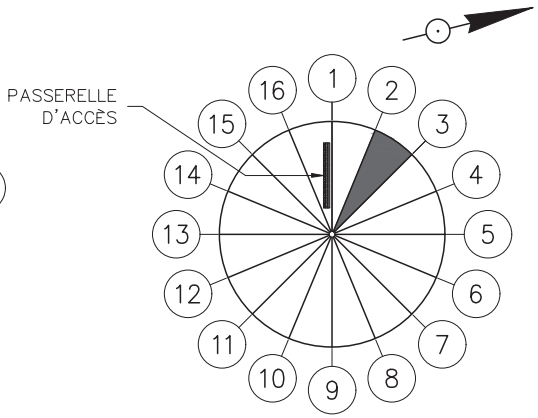

PLAN CLÉ

AXE 2 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 2 @ 3

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 9)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			É. Italic NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

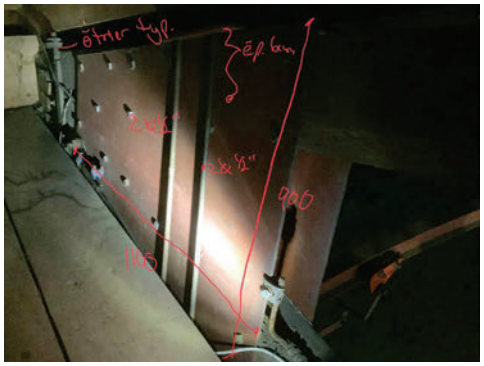

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD L0

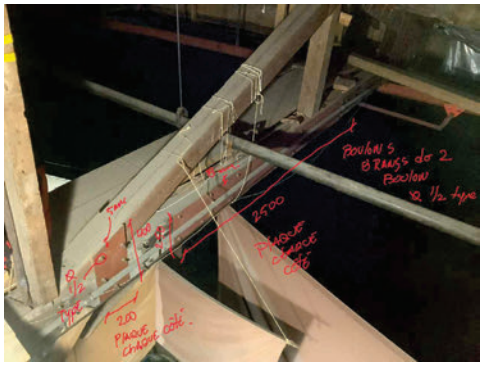

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
L1–L2

AXE 2 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 10)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

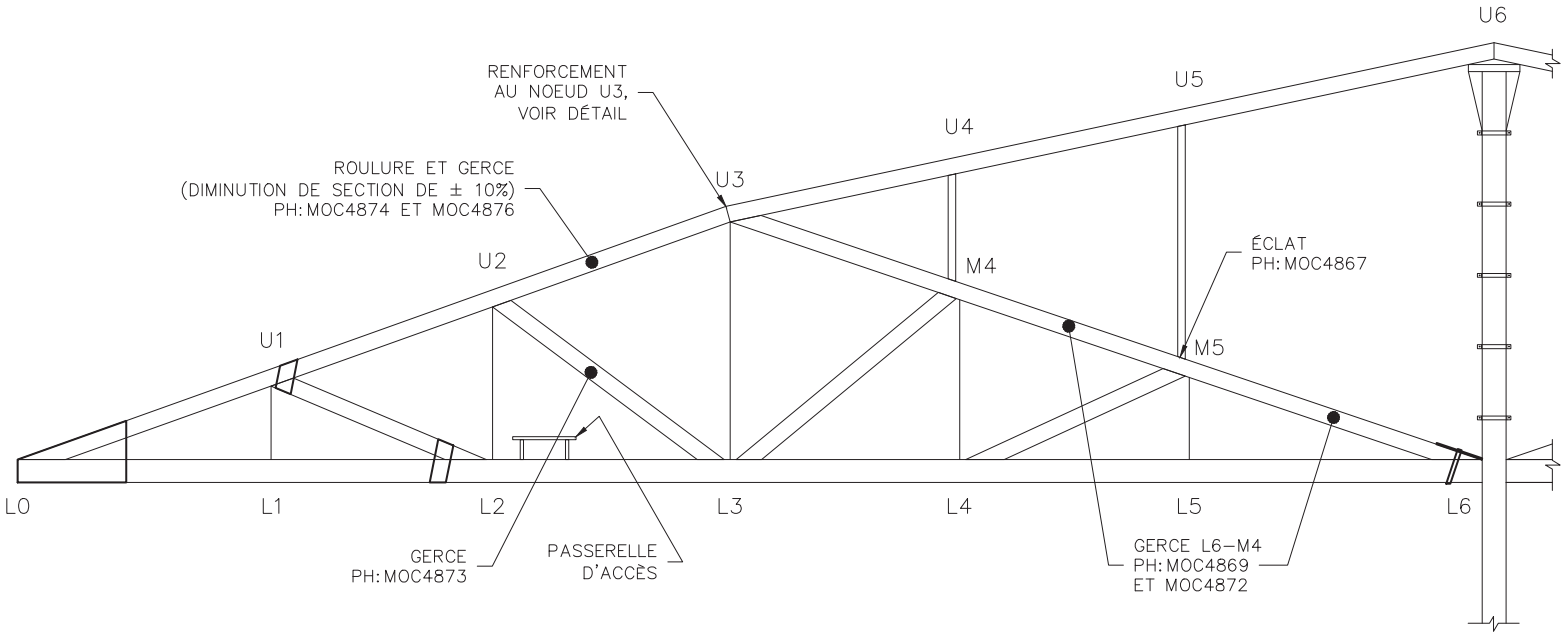

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 3 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 11)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

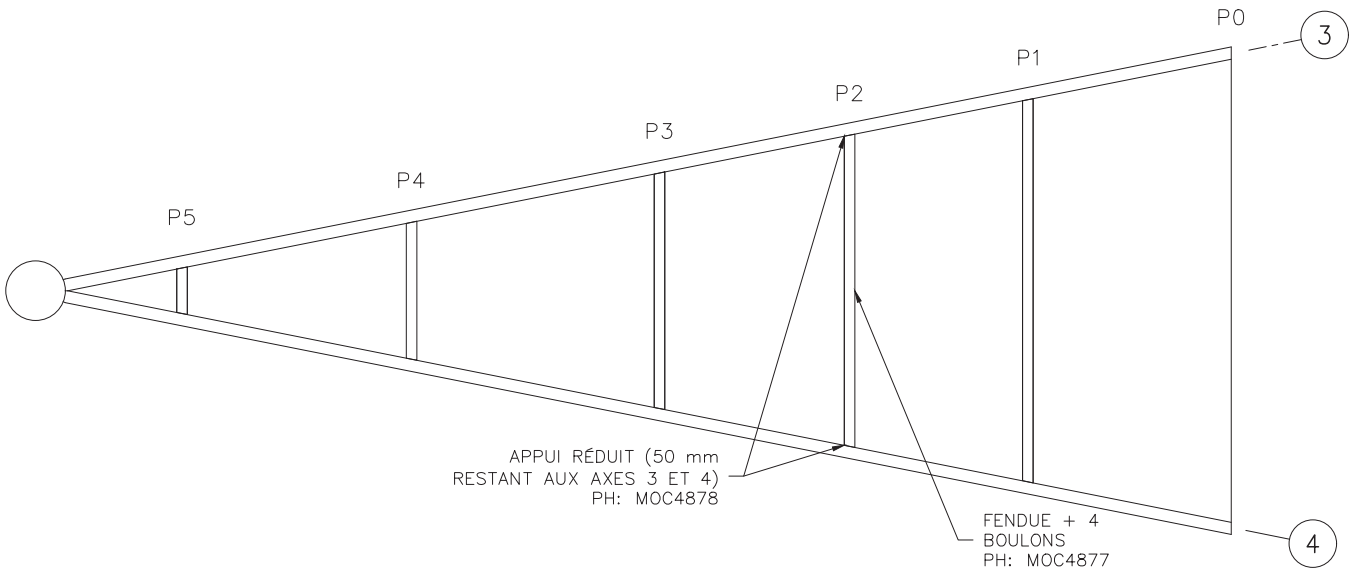

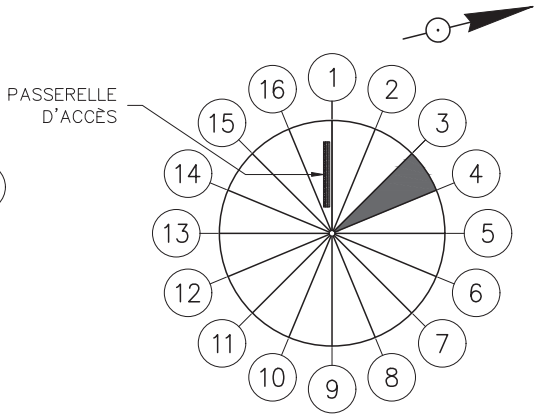

PLAN CLÉ

AXE 3 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 3 @ 4

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 12)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

AXE 3 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 13)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

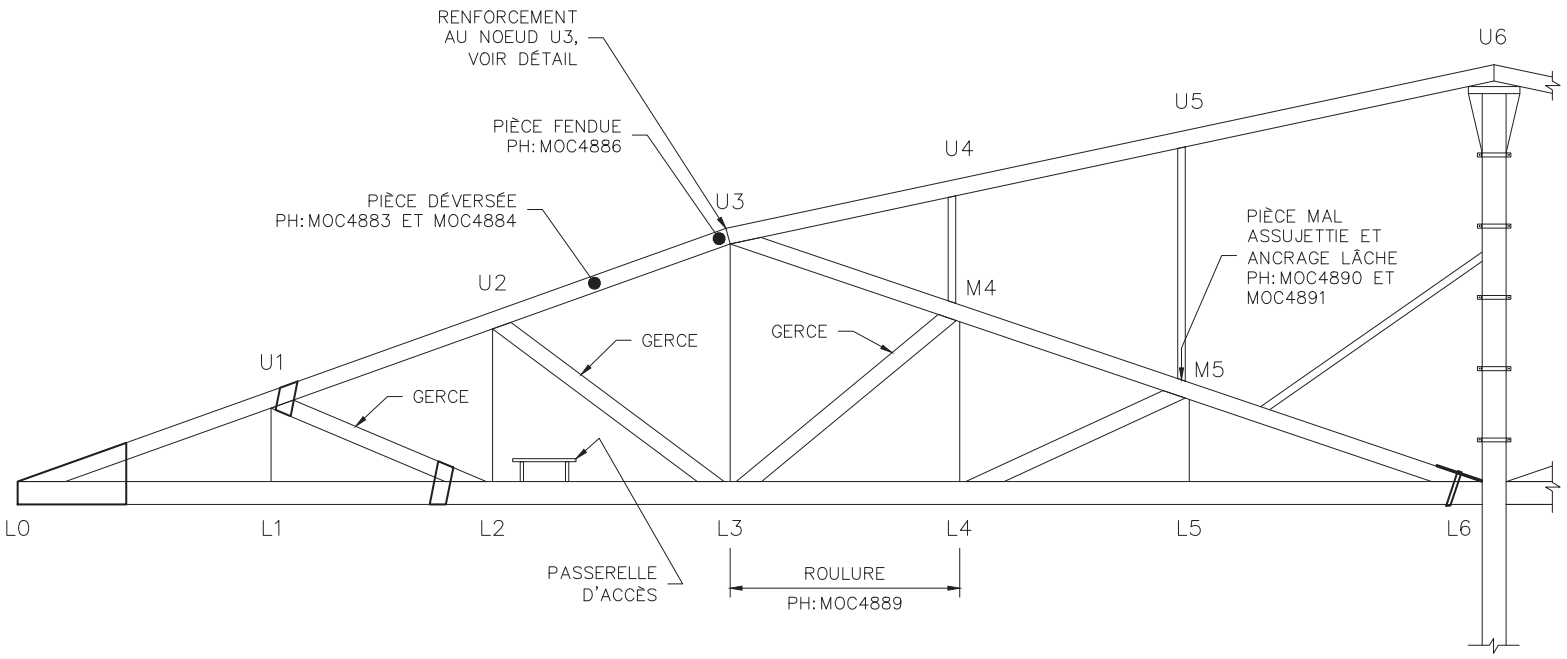

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 4 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 14)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

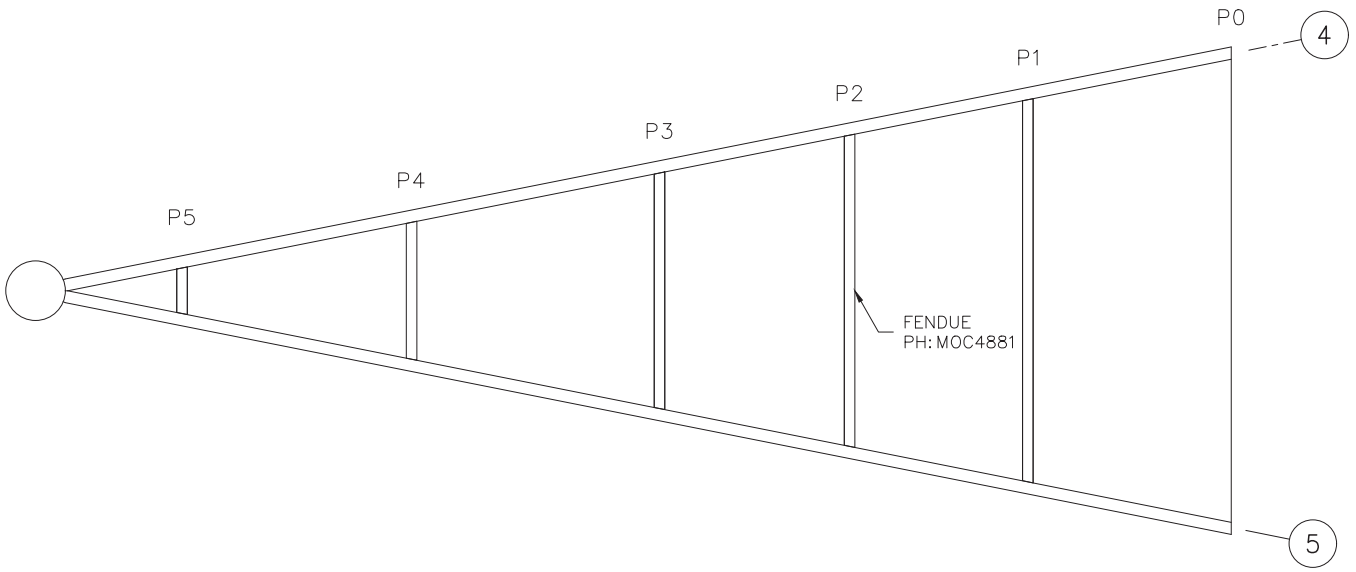

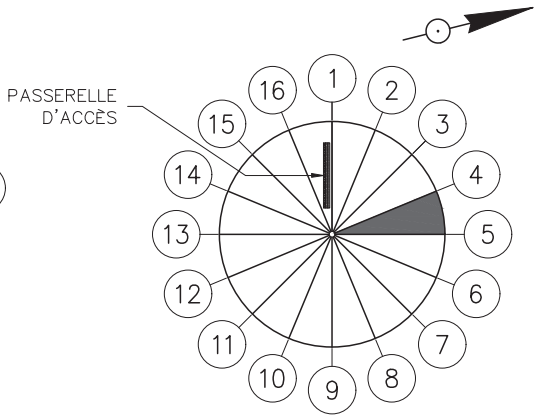

PLAN CLÉ

AXE 4 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 4 @ 5

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 15)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

AXE 4 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 16)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

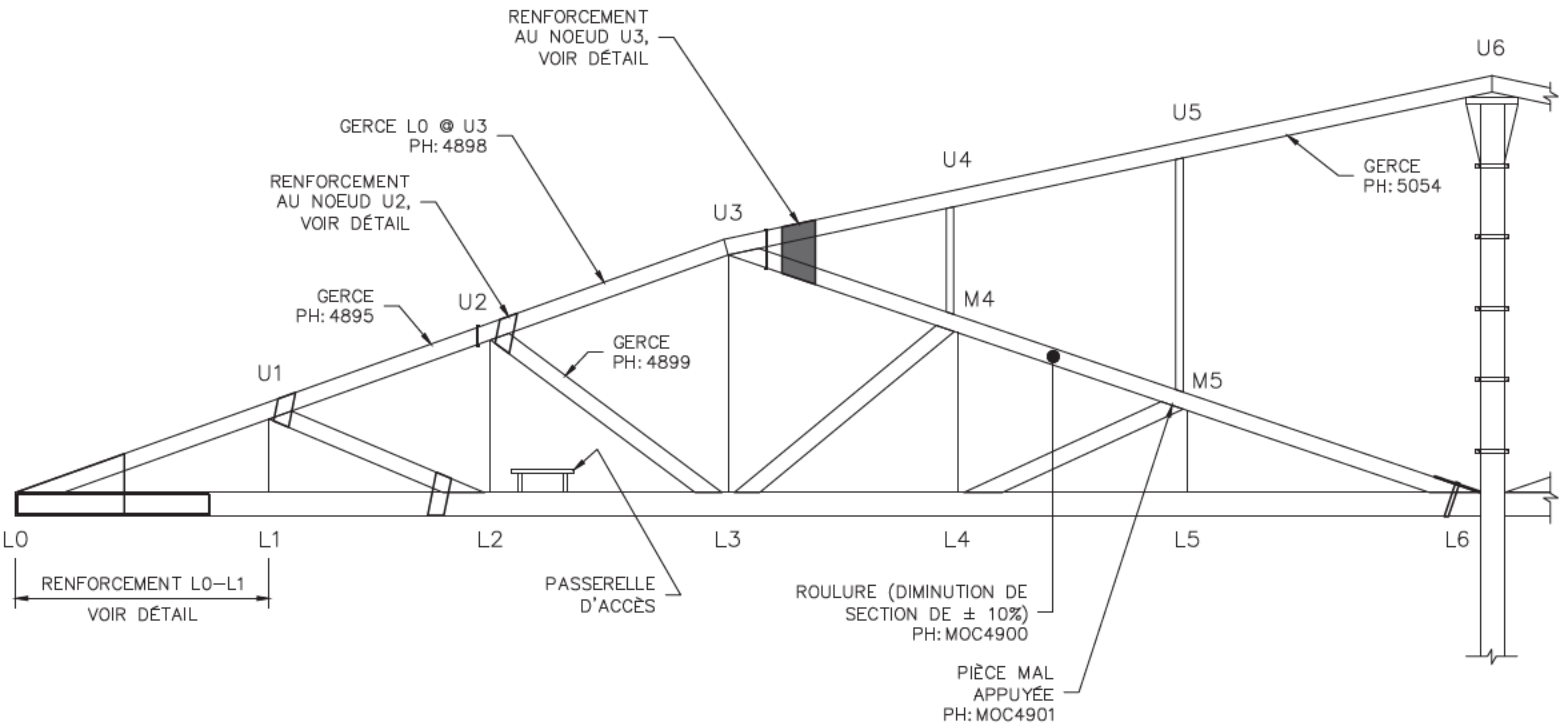

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 5 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 17)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

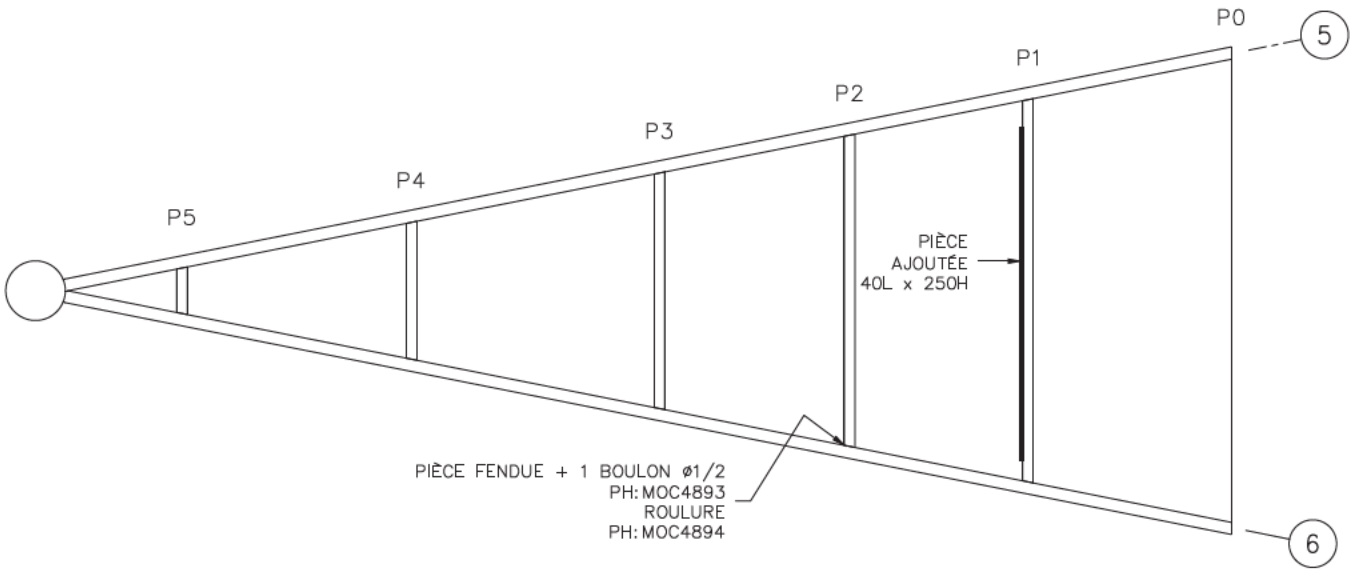

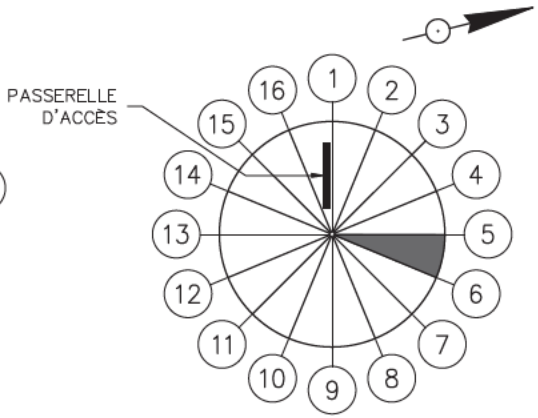

PLAN CLÉ

AXE 5 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 5 @ 6

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 18)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U2

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
L0–L1

AXE 5 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 19)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

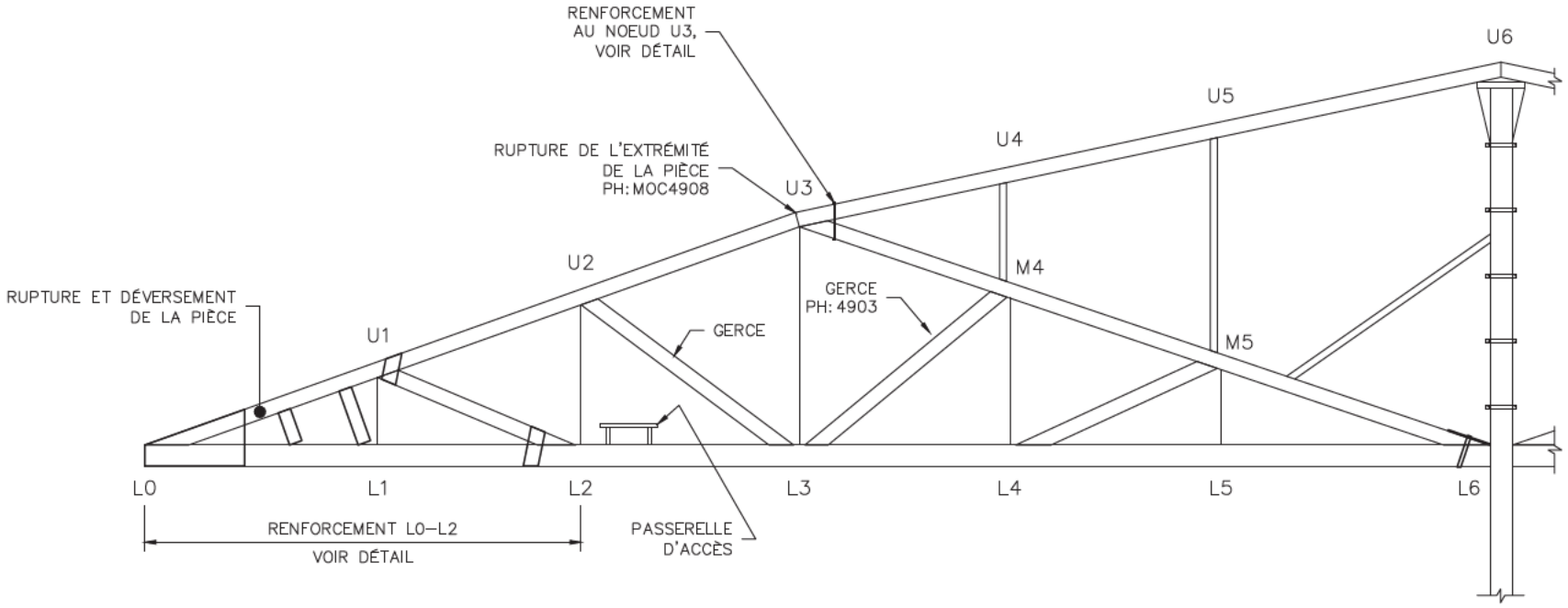

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 6 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 20)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

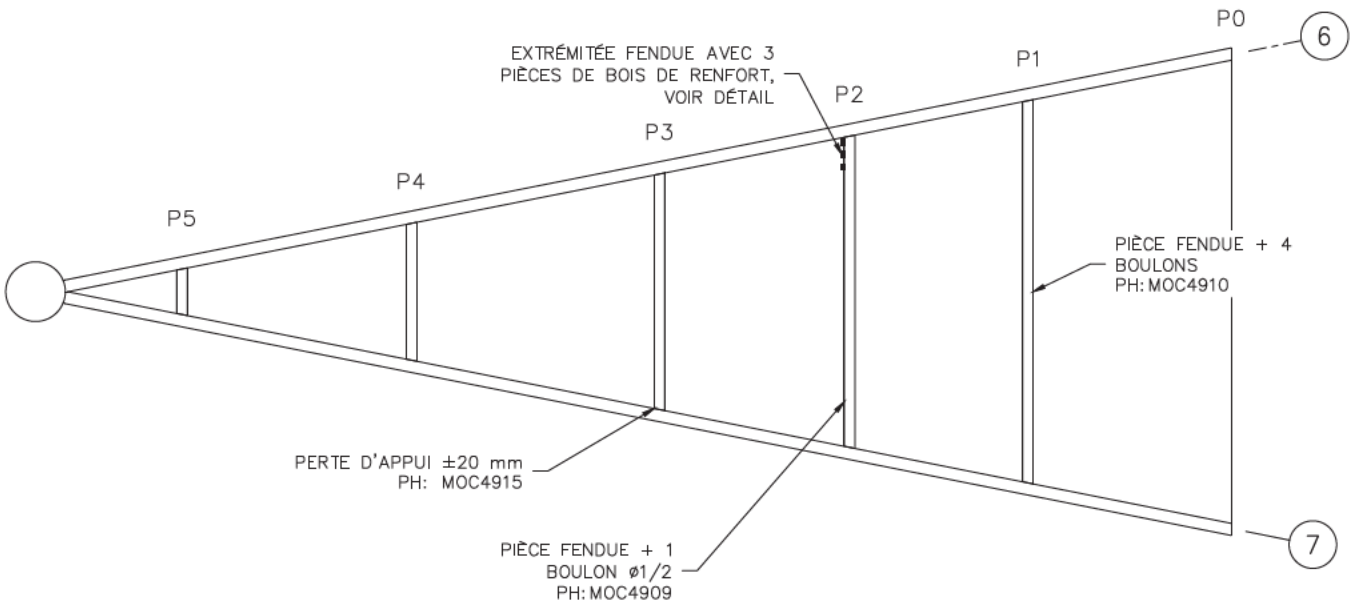

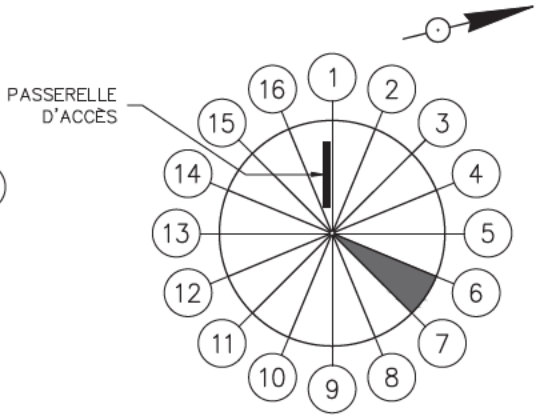

PLAN CLÉ

AXE 6 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 6 @ 7

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 21)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

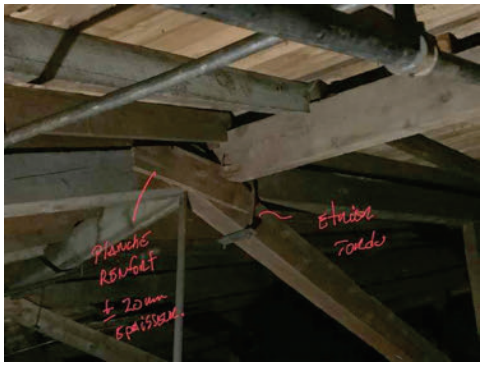

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

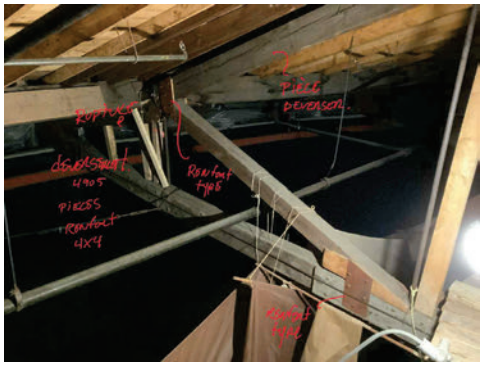

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
L0–L2

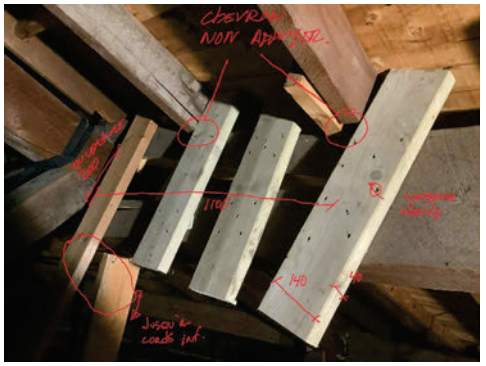

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
P2 AXE 6

AXE 6 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 22)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted]techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted]techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

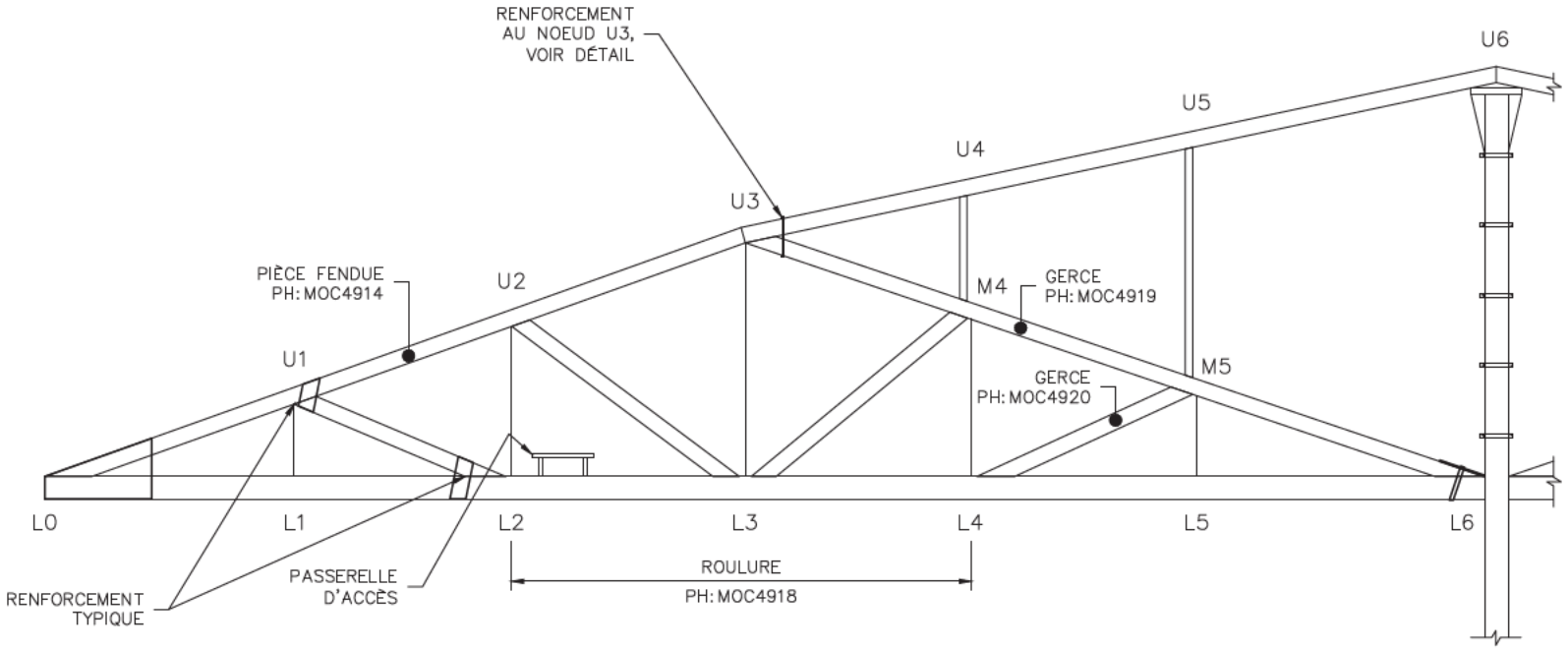

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 7 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 23)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

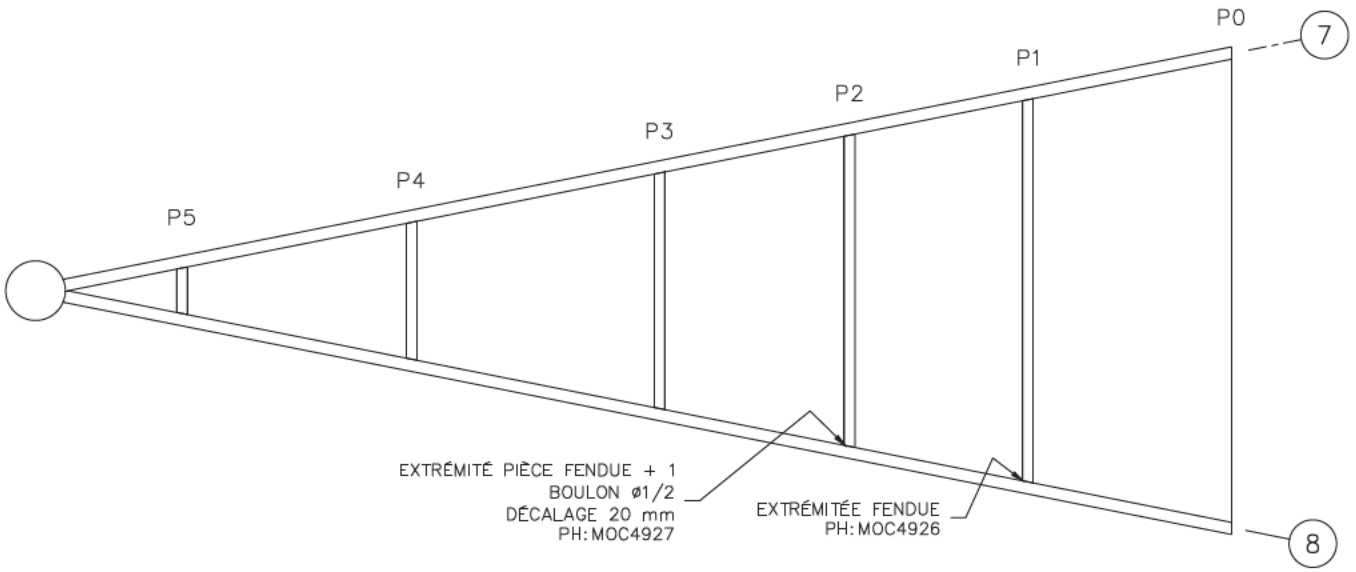

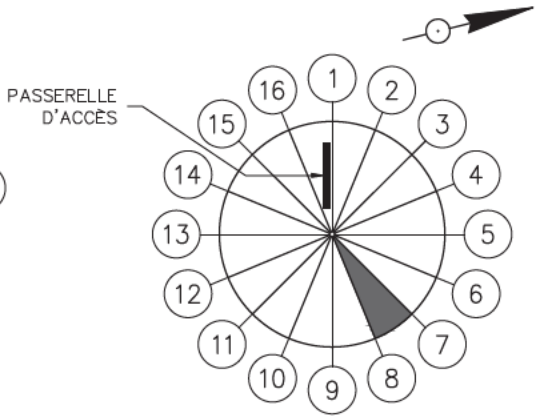

PLAN CLÉ

AXE 7 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 7 @ 8

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 24)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

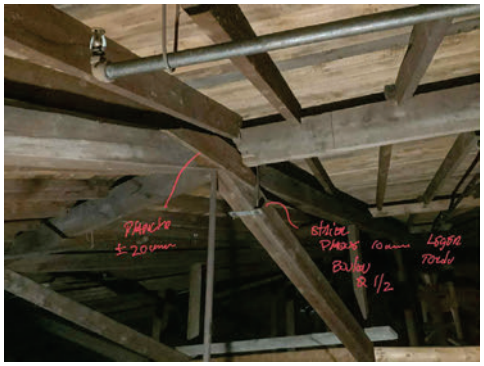

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

AXE 7 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 25)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted]echn.
			Inspecteur #2 [redacted]echn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

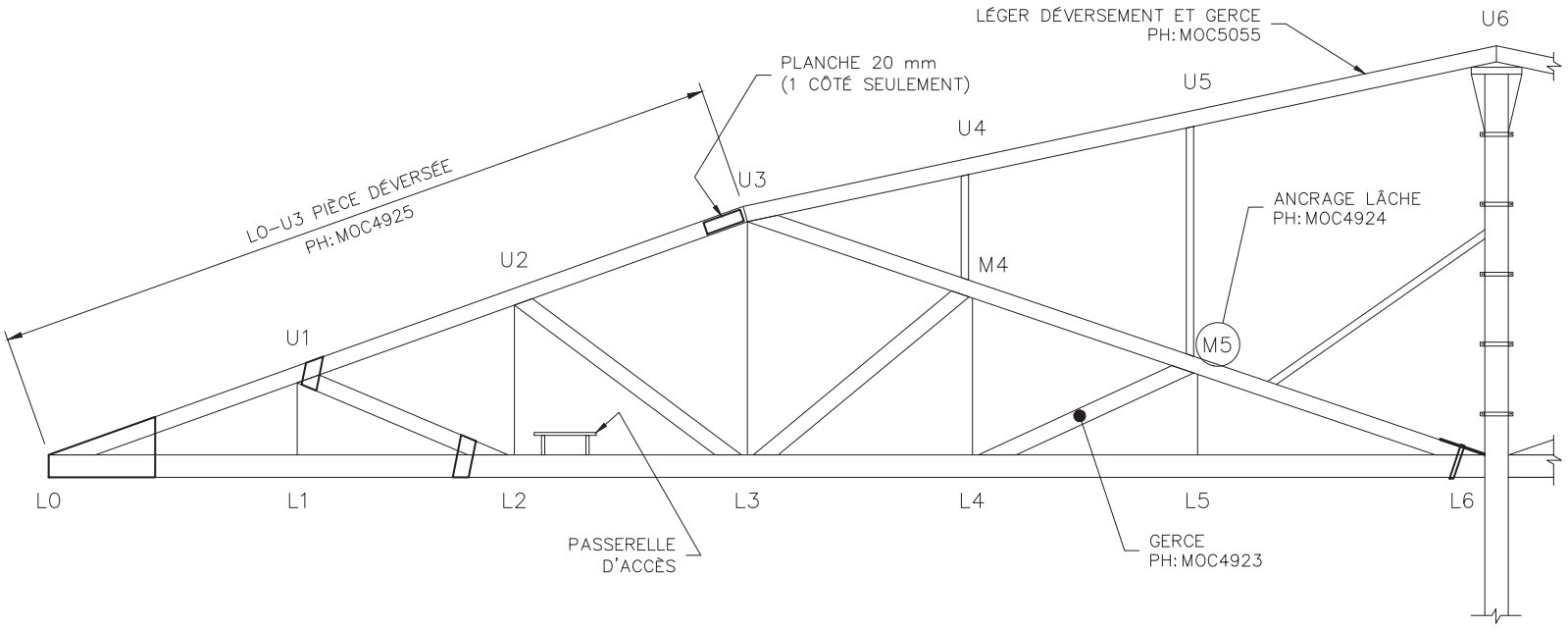

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 8 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 26)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

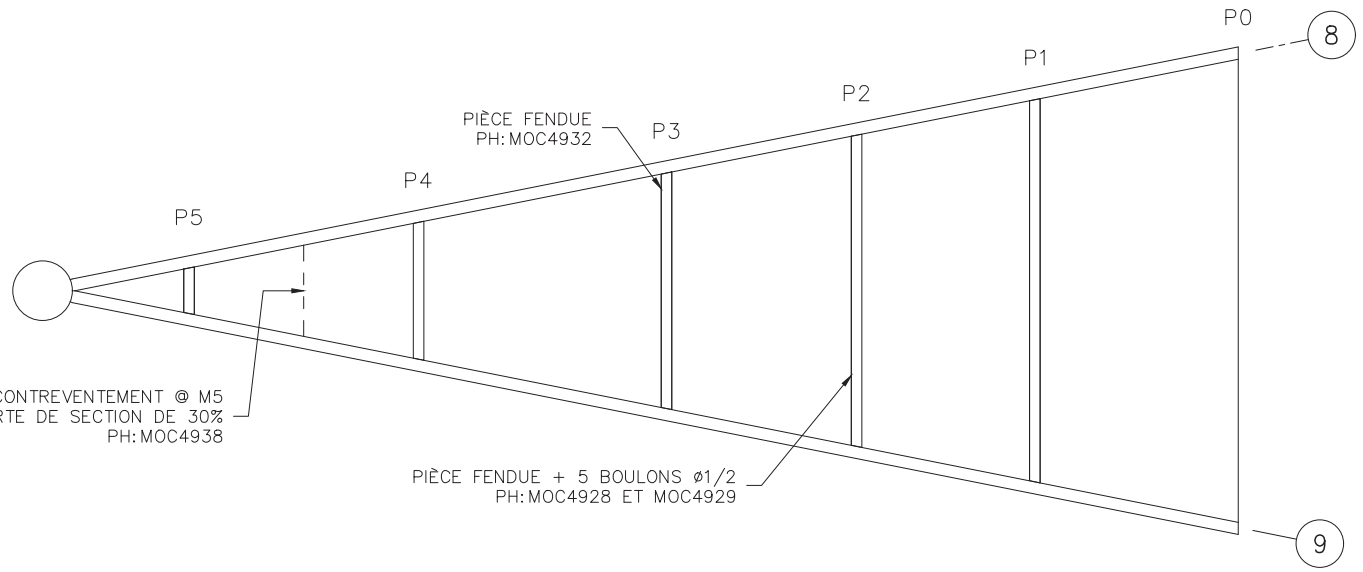

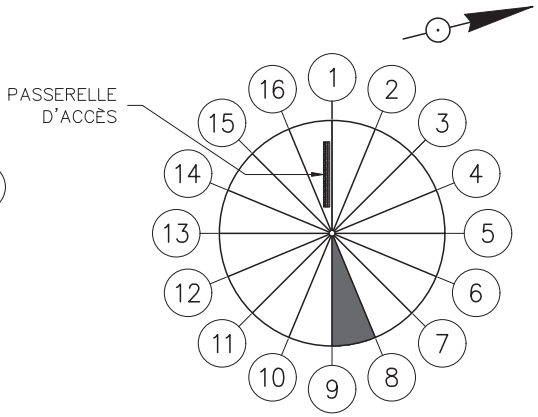

PLAN CLÉ

AXE 8 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 8 @ 9

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 27)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing.	Préparé par [redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

SANS OBJET

AXE 8 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 28)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

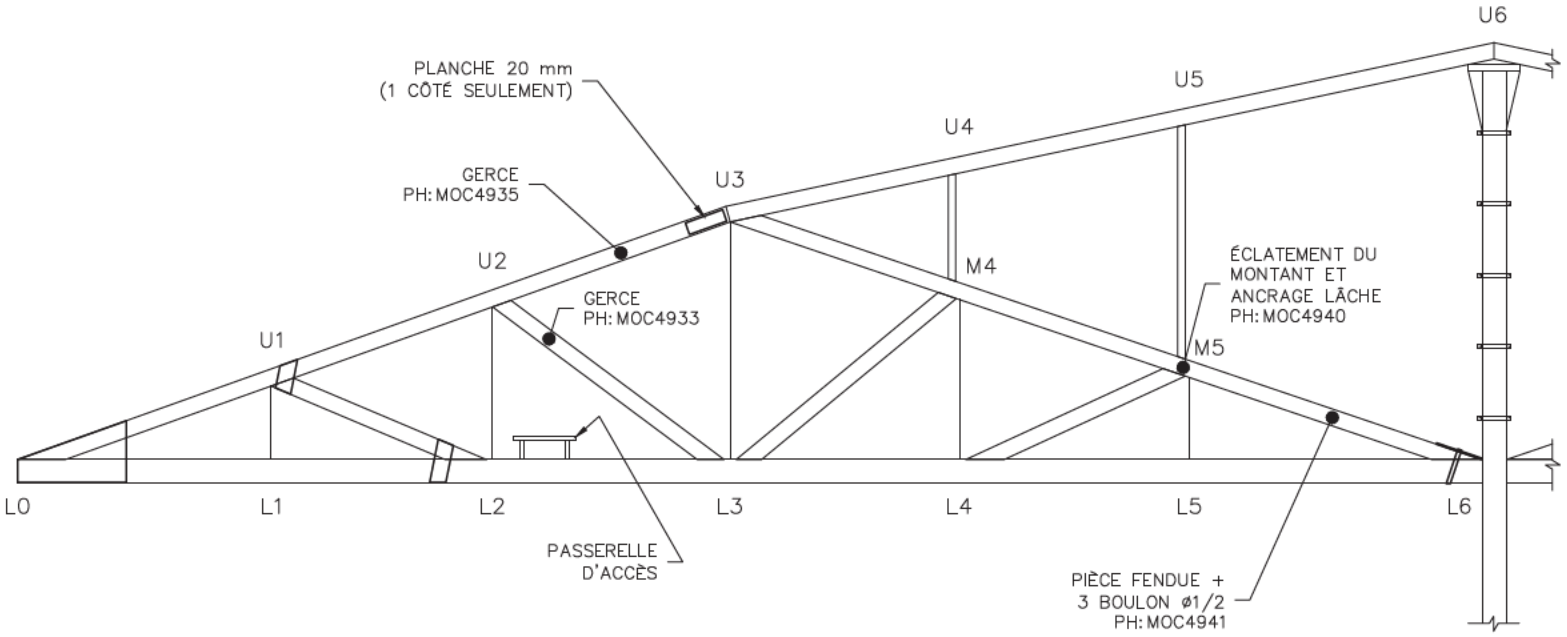

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 9 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 29)	Inspecteur #1: M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2: [redacted] techn. Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: [redacted] techn. Approuvé par: M–O. CHAMBERLAND, ing. Date: 2021–11–23

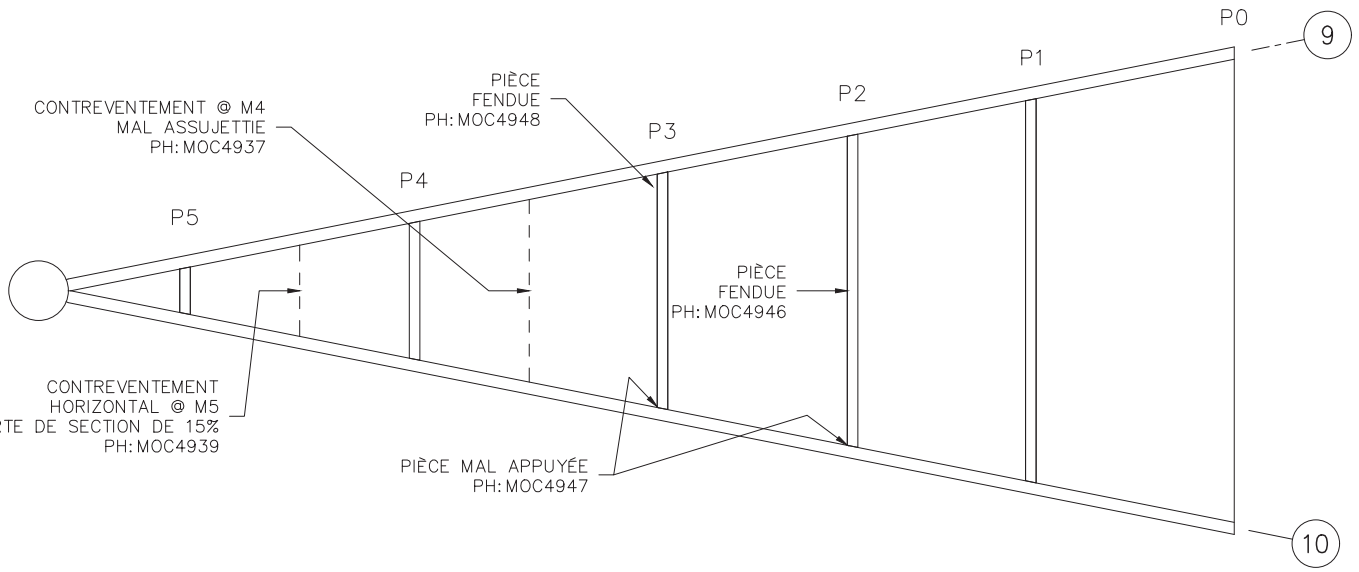

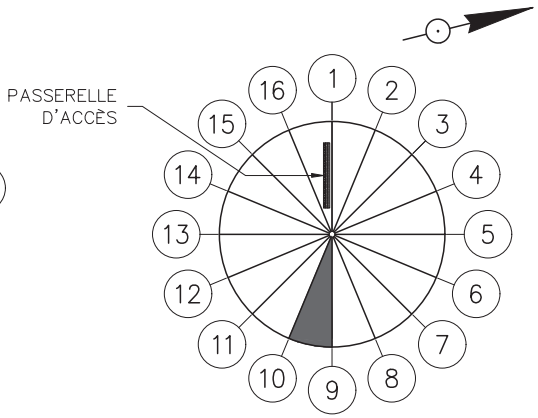

PLAN CLÉ

AXE 9 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 9 @ 10

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 30)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

SANS OBJET

AXE 9 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 31)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted]echn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

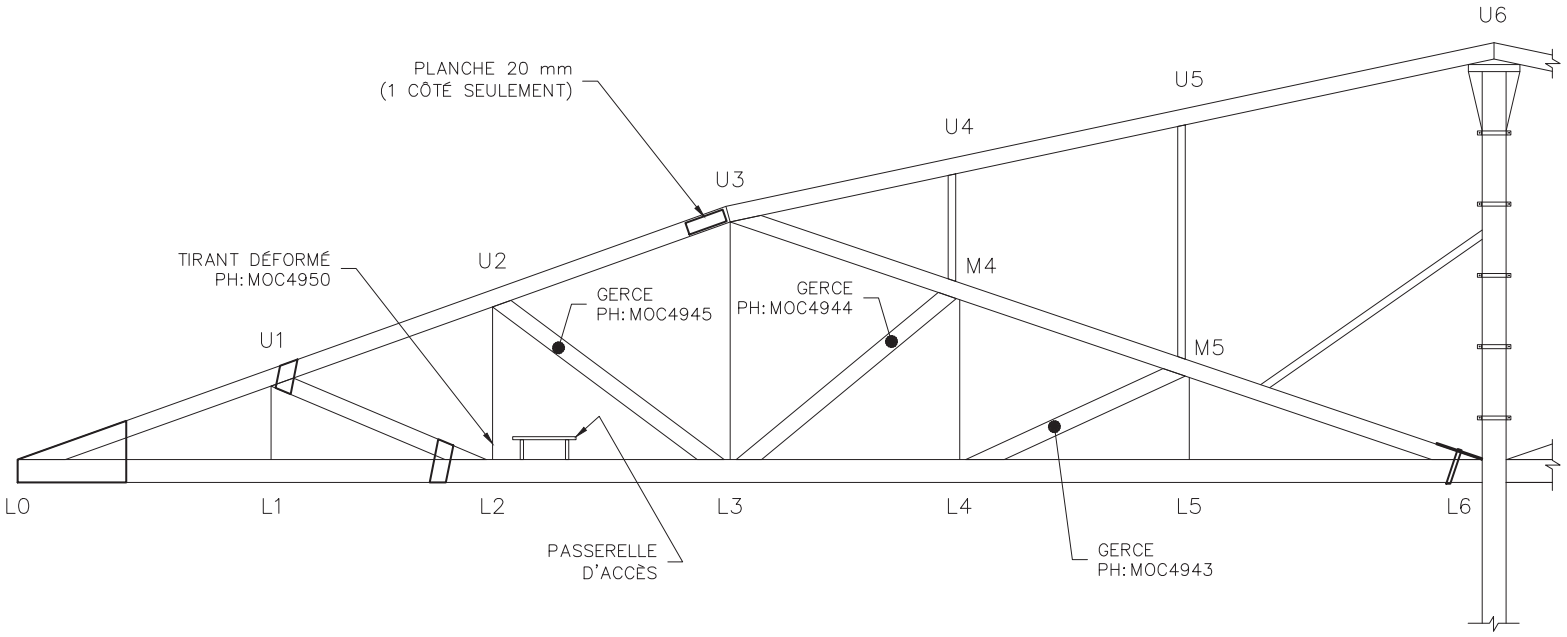

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 10 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 32)	Inspecteur #1: M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2: [redacted] techn. Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: [redacted] techn. Approuvé par: M–O. CHAMBERLAND, ing. Date: 2021–11–23

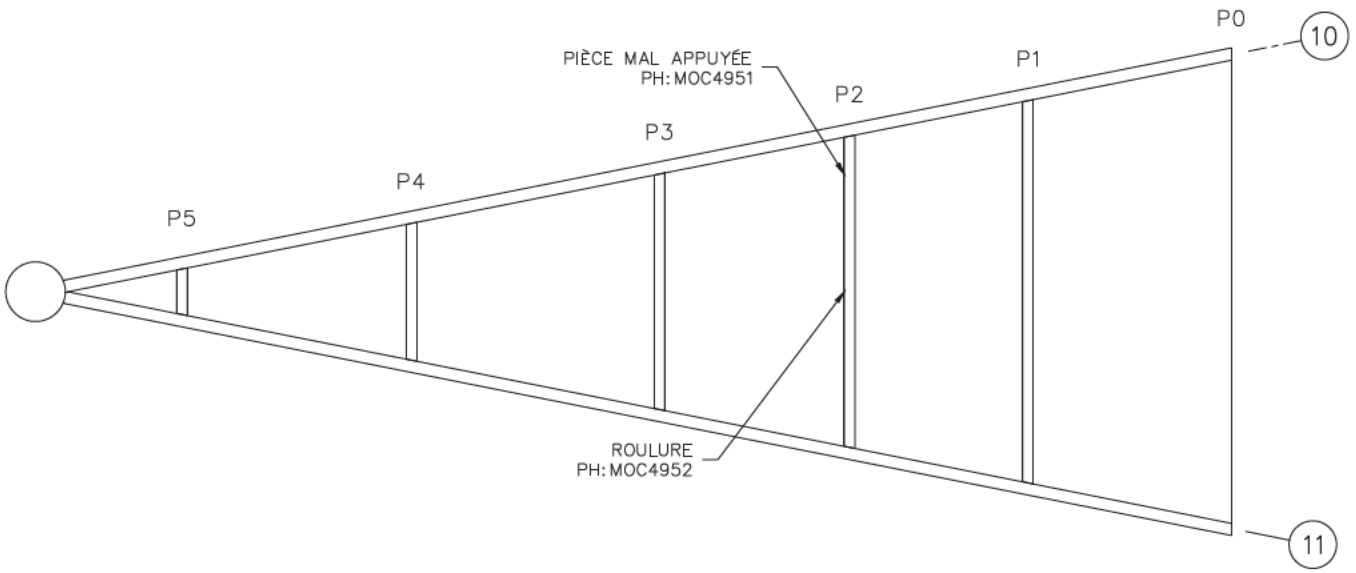

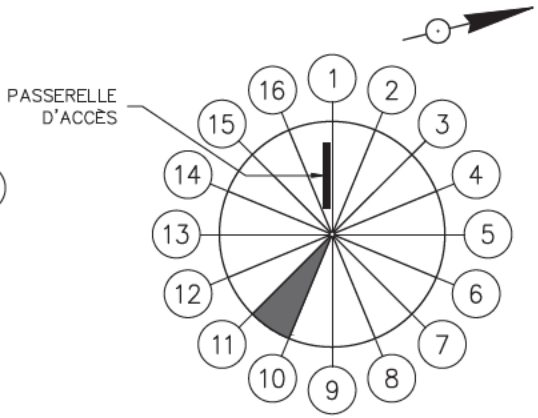

PLAN CLÉ

AXE 10 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 10 @ 11

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 33)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing.	Préparé par [redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] echn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

SANS OBJET

AXE 10 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 34)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

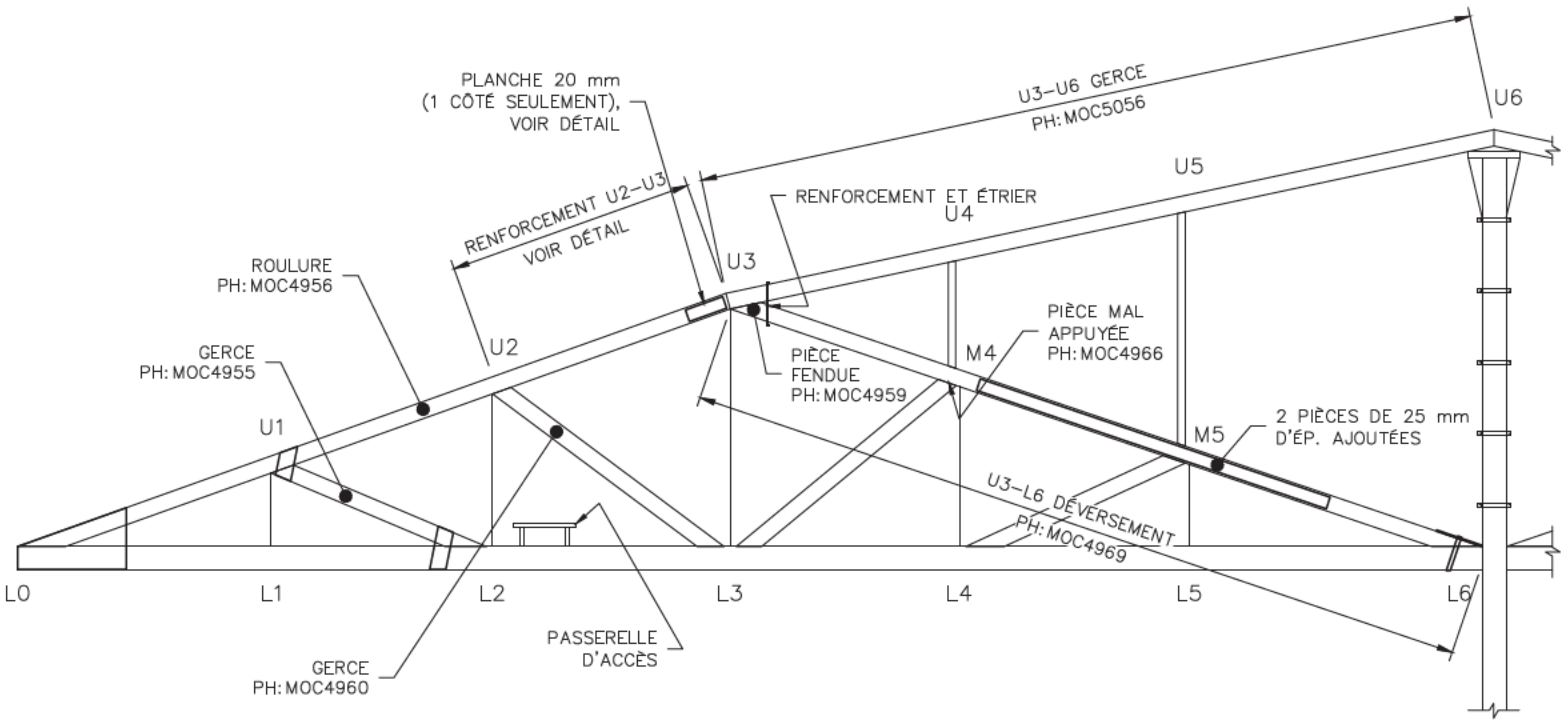

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 11 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 35)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

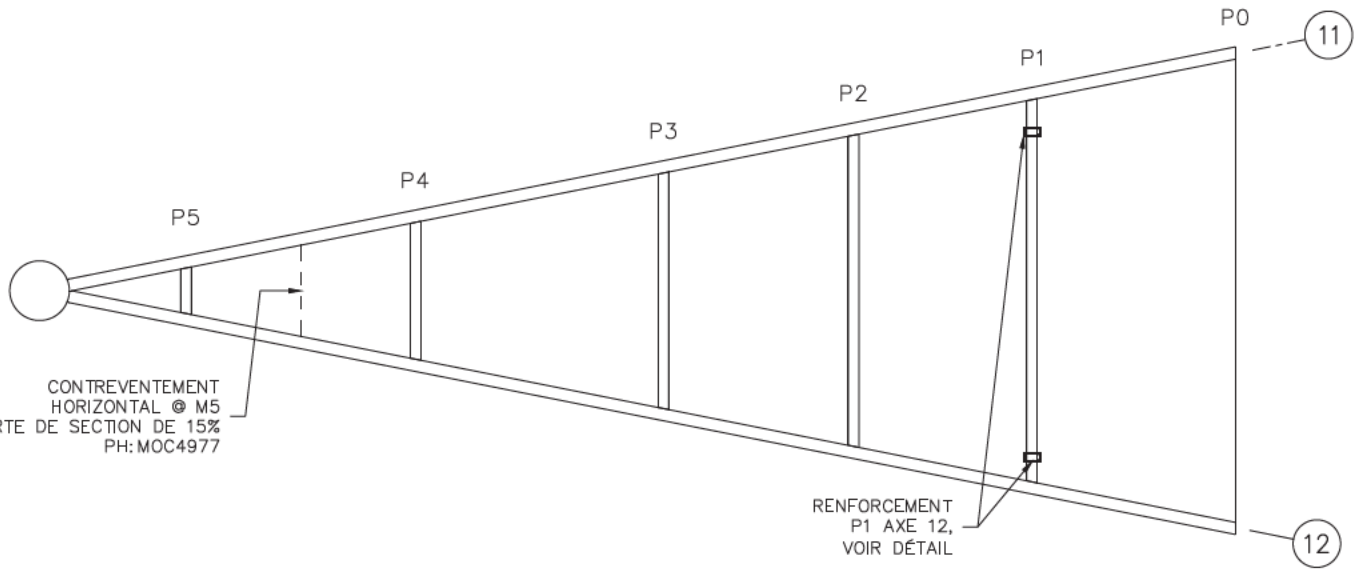

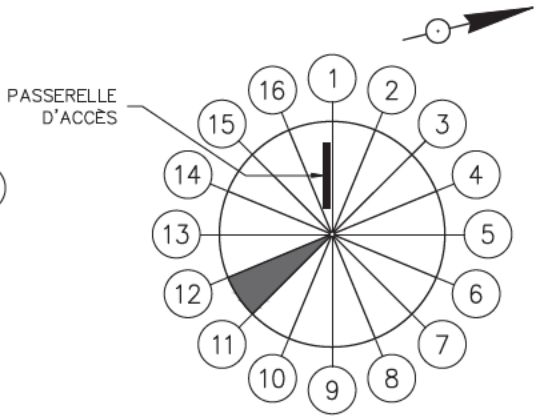

PLAN CLÉ

AXE 11 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 11 @ 12

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 36)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted]techn.
			Inspecteur #2 [redacted]echn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
U2–U3

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
P1 AXE 12

AXE 11 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 37)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

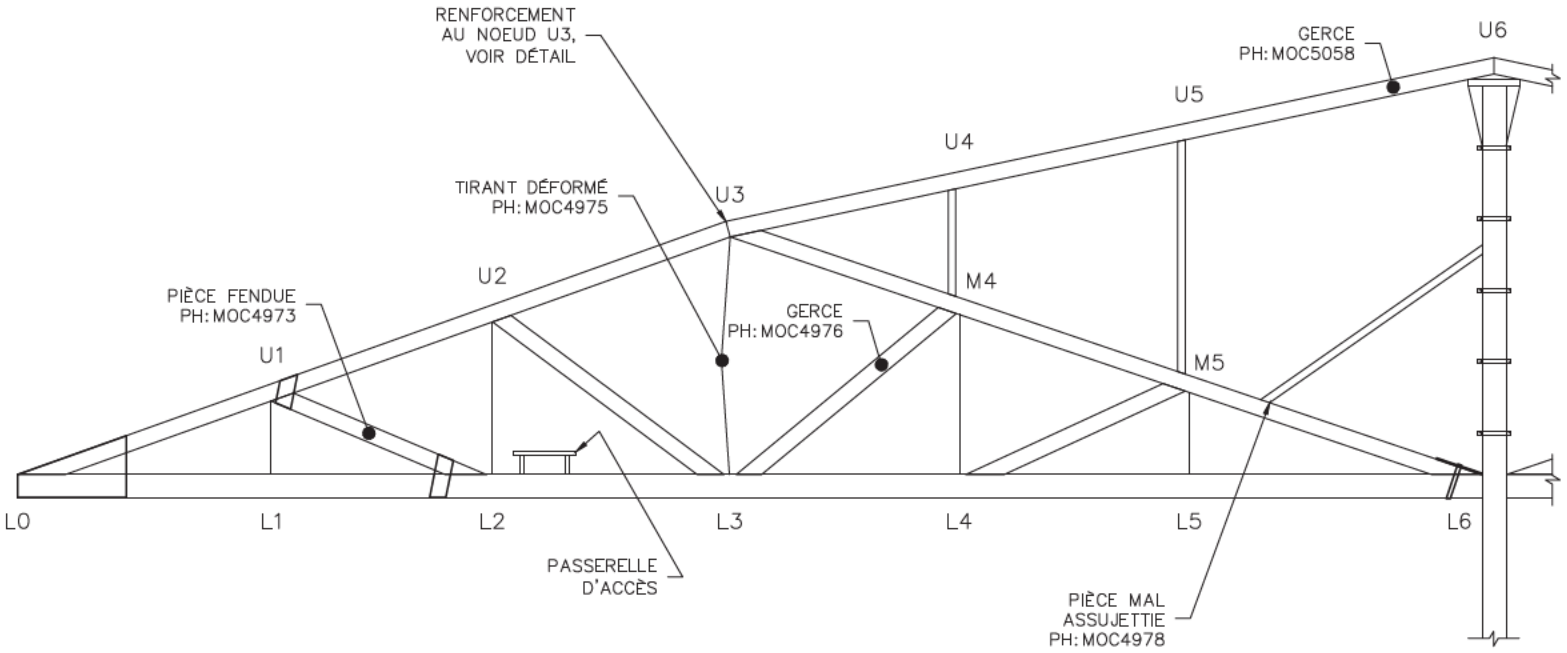

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 12 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 38)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

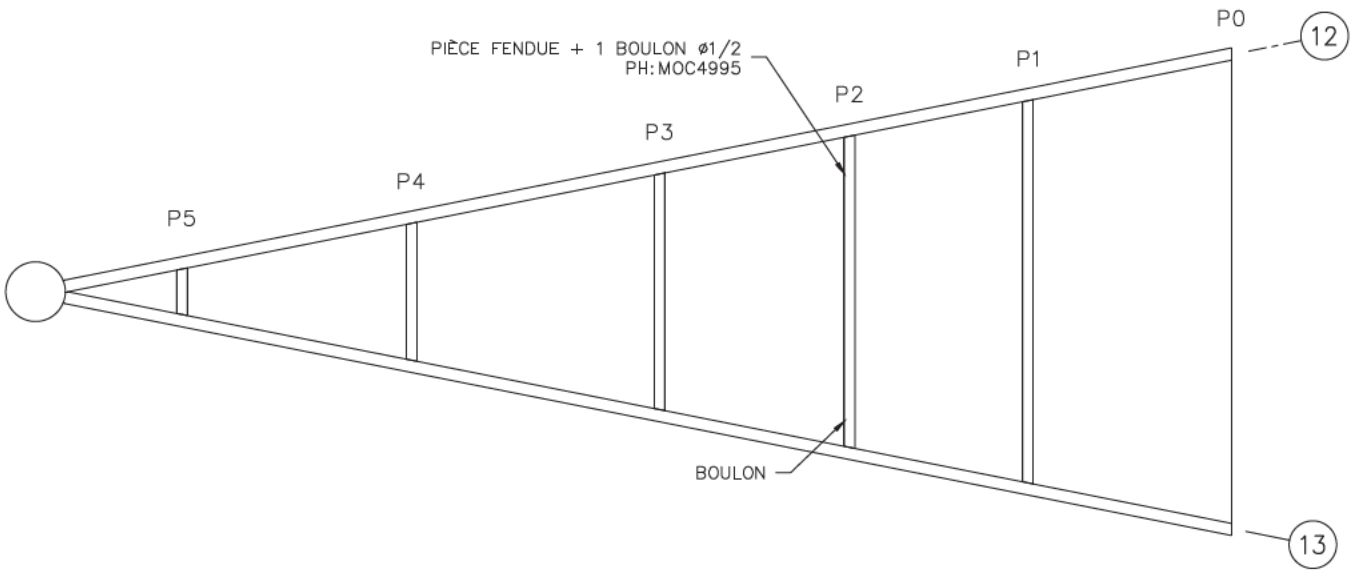

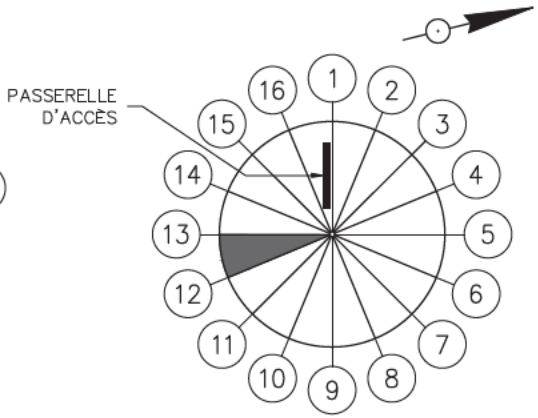

PLAN CLÉ

AXE 12 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 12 @ 13

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 39)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

AXE 12 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 40)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

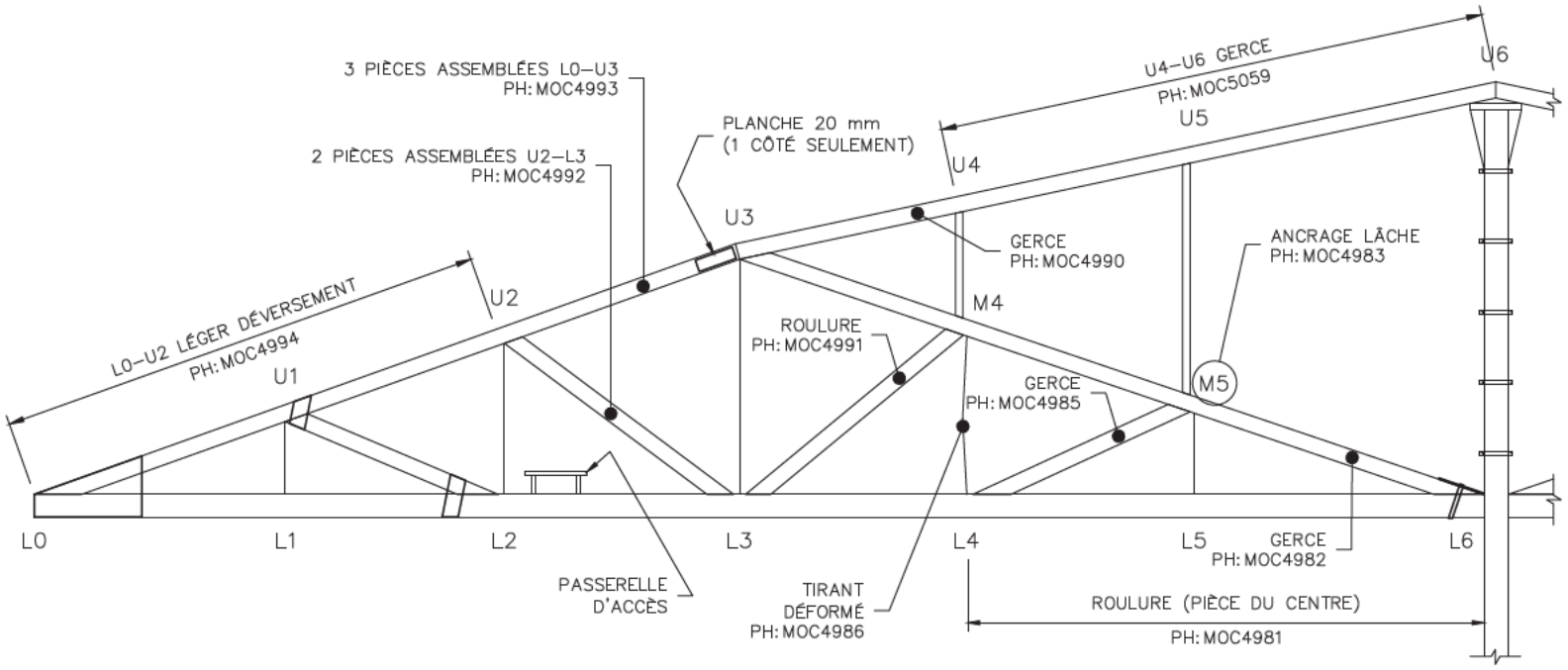

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 13 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 41)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

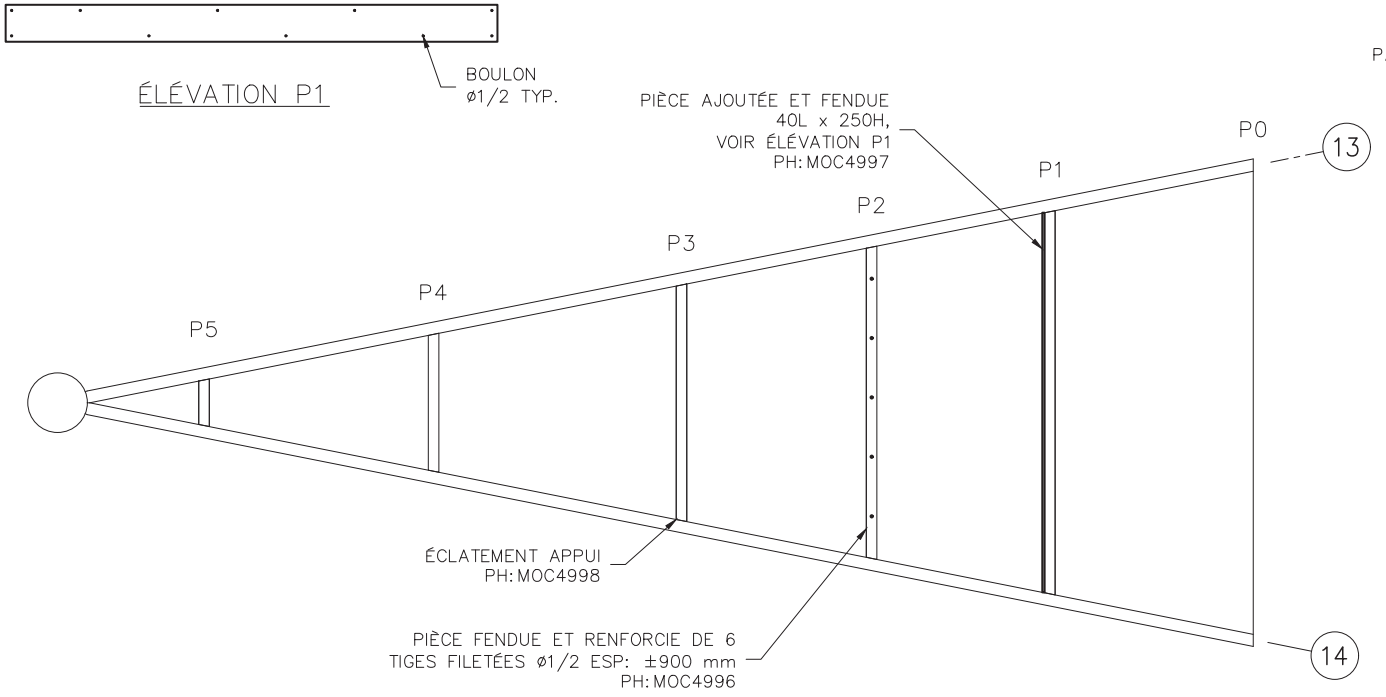

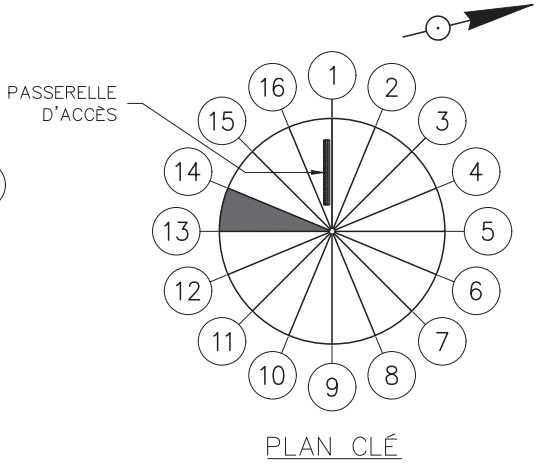

AXE 13 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 13 @ 14

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 42)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

SANS OBJET

AXE 13 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 43)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

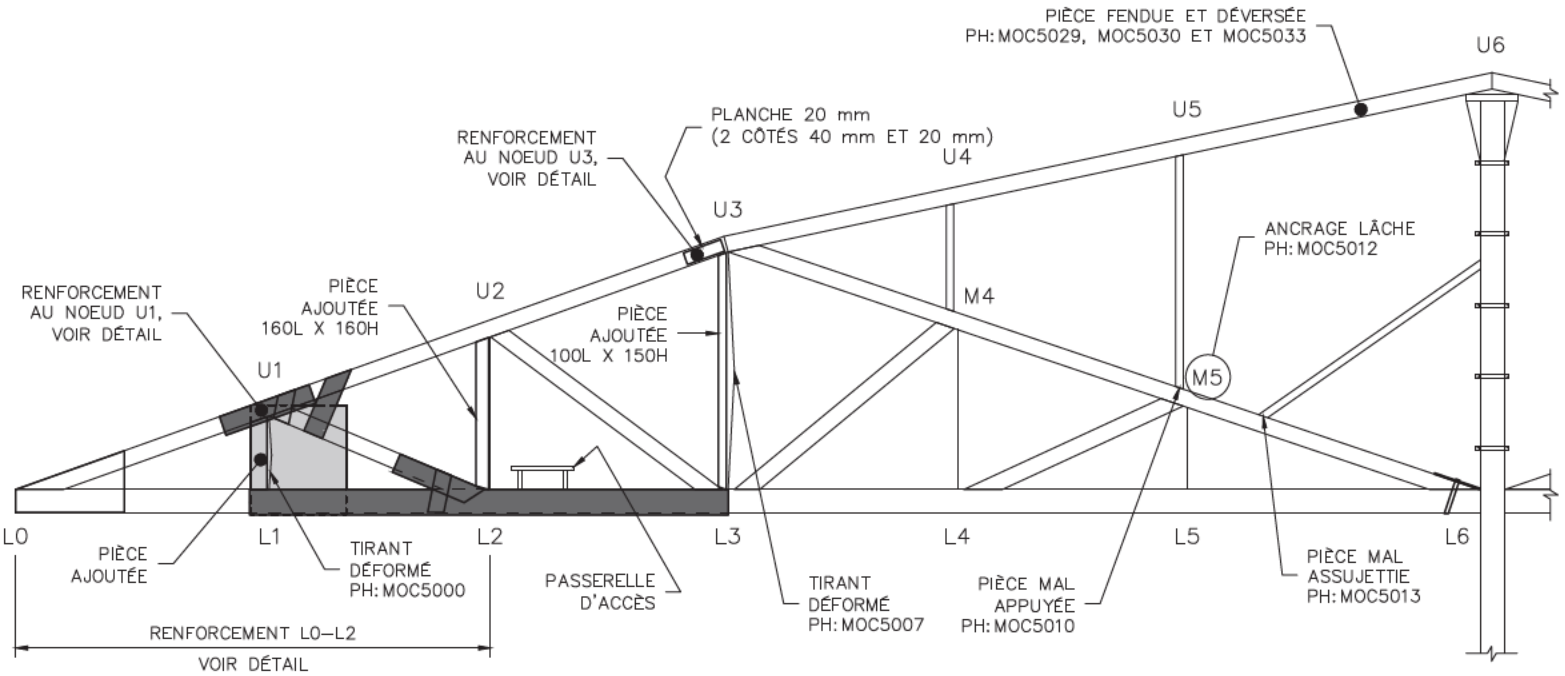

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 14 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 44)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

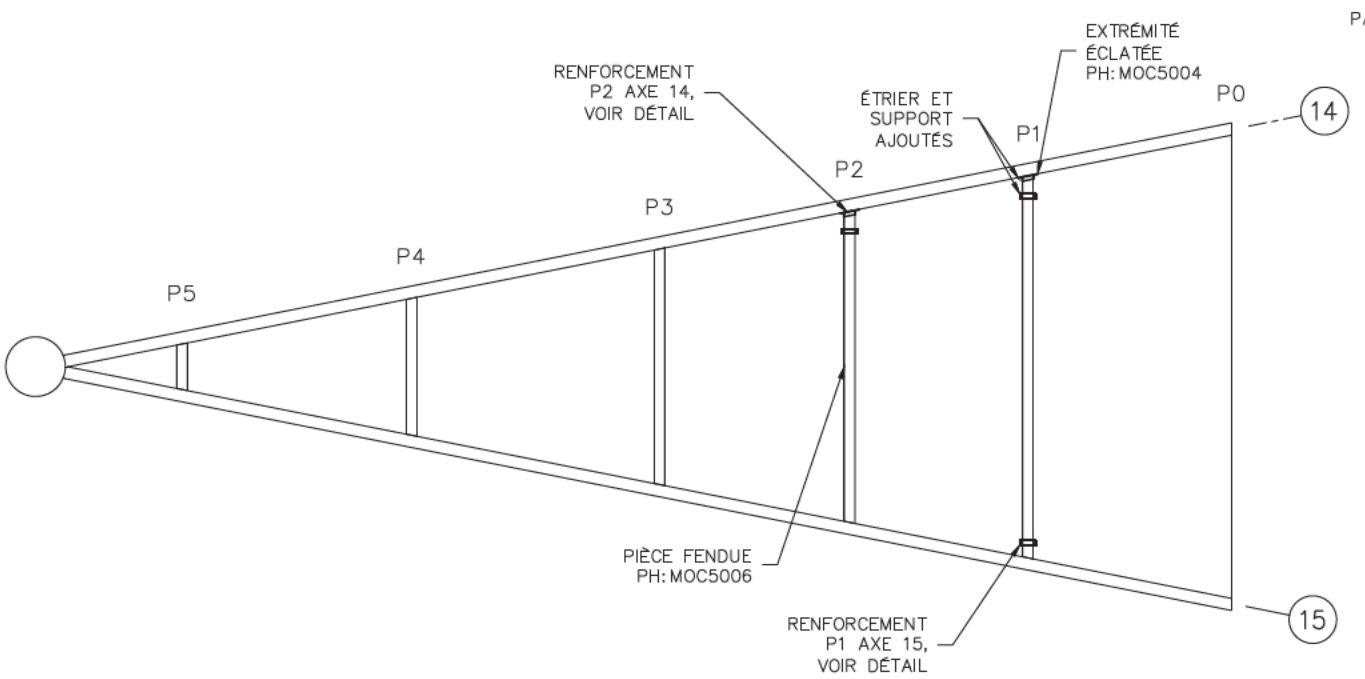

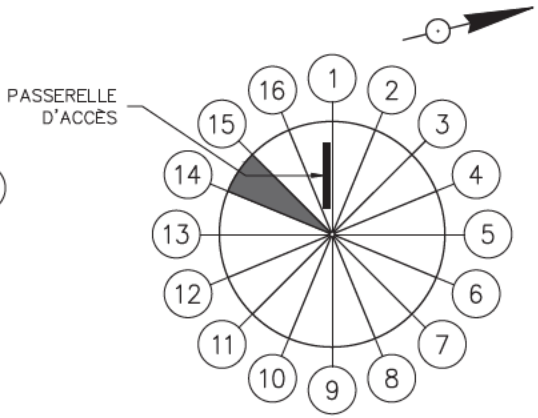

PLAN CLÉ

AXE 14 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 14 @ 15

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 45)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

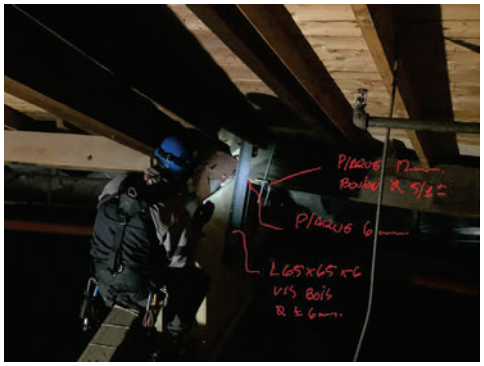

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U1

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
L0–L2

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
P1 AXE 15

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
P2 AXE 14

AXE 14 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 46)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

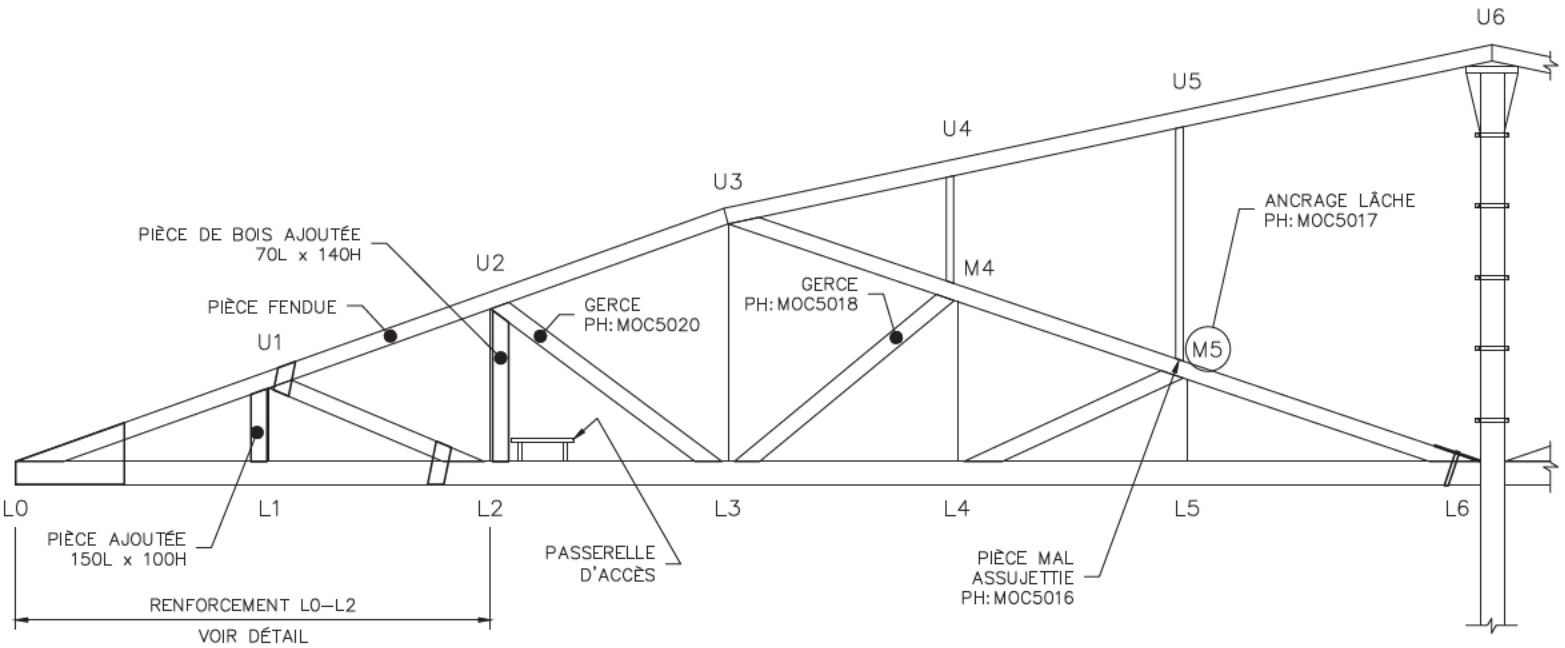

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 15 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 47)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

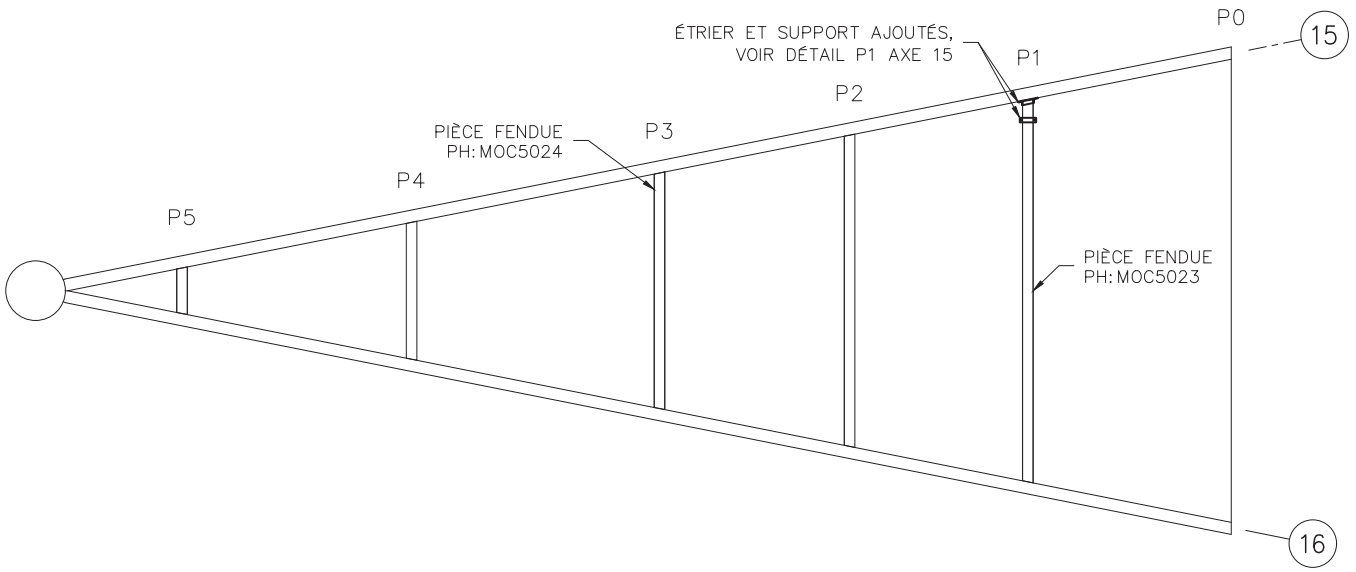

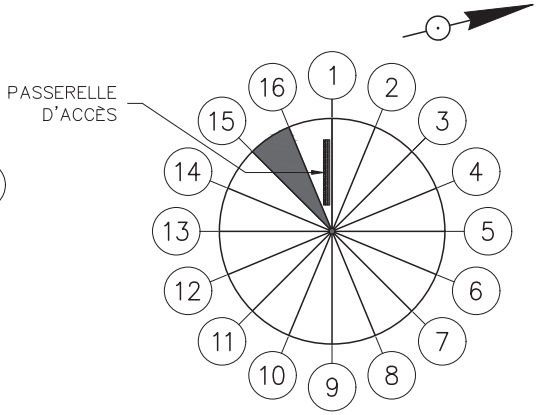

PLAN CLÉ

AXE 15 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 15 @ 16

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 48)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
L0–L2

AXE 15 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 49)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted] techn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

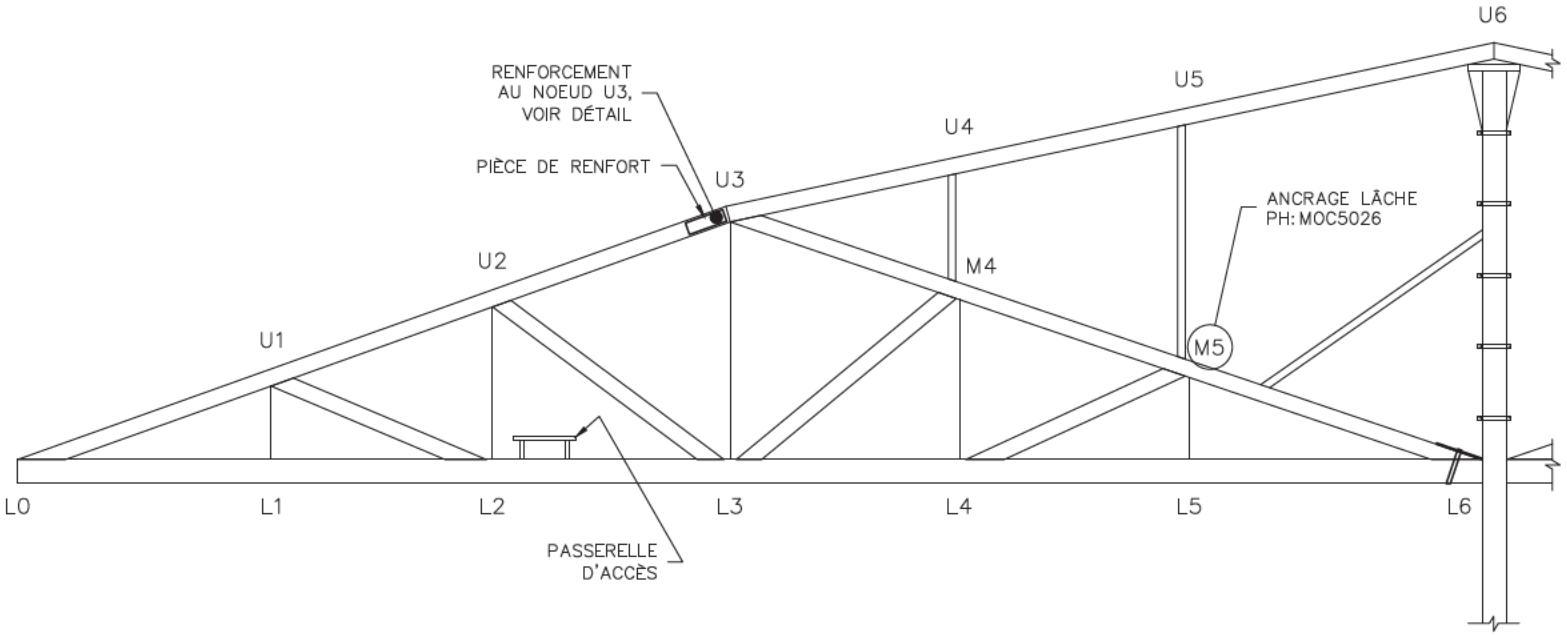

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

AXE 16 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 50)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

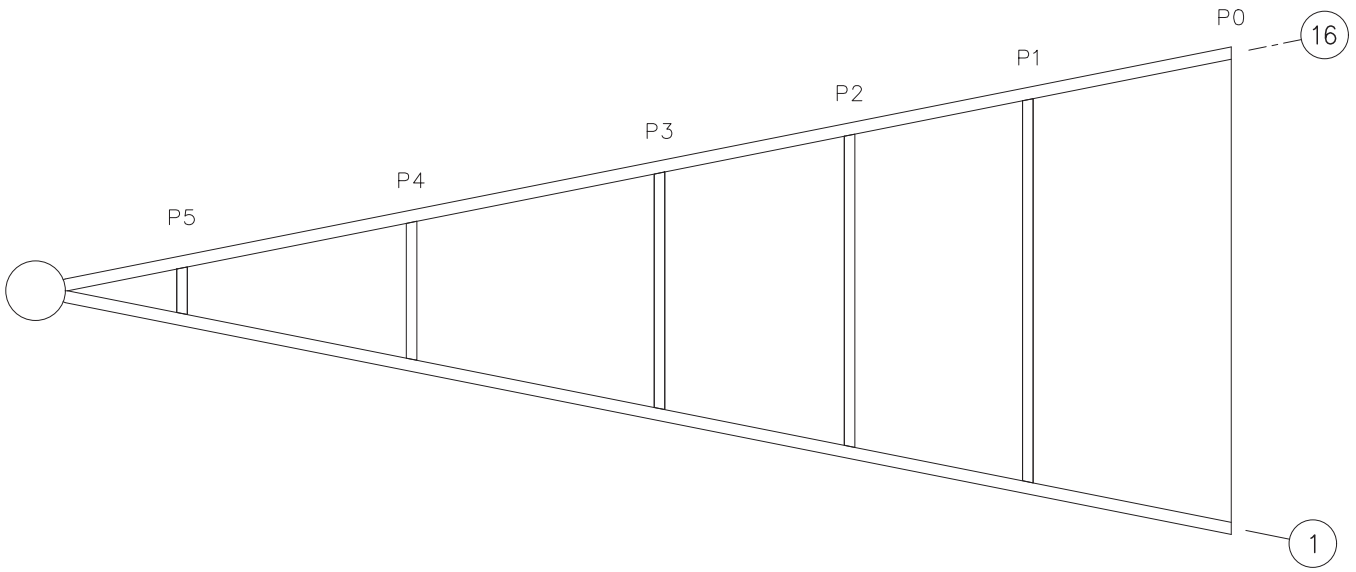

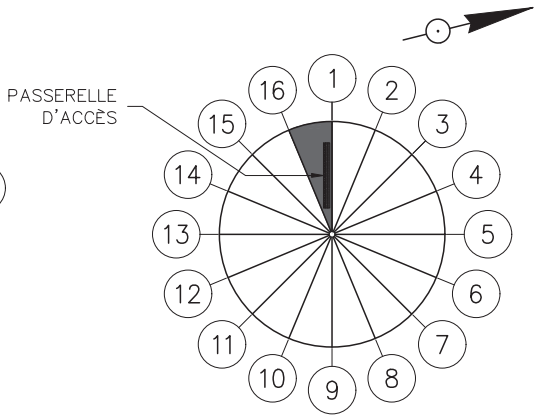

PLAN CLÉ

AXE 16 – VUE EN PLAN STRUCTURE DE TOIT 16 @ 1

Client Culture et Communications Québec	Mandataire 41652TT TETRA TECH	Description CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 51)	Inspecteur #1 M–O. CHAMBERLAND, ing. Inspecteur #2 [redacted]echn. Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par [redacted] techn. Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing. Date 2021–11–23

DÉTAIL DE RENFORCEMENT
AU NOEUD U3

AXE 16 – DÉTAIL SUPPLÉMENTAIRE

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	41652TT TETRA TECH	CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM INSPECTION DE LA TOITURE (STRUCTURE EN BOIS) (FEUILLET 52)	M–O. CHAMBERLAND, ing.	[redacted] techn.
			Inspecteur #2 [redacted] techn.	Approuvé par M–O. CHAMBERLAND, ing.
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date 2021–11–23

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

Tetra Tech QI inc.
4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J7
Tél. : 418 832-4811 Téléc. : 418 871-9625 tetratech.com

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5036
Identification	Ferme 1
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4852
Identification	Ferme 1 - Nœud M5
Remarques	Ancrage lâche

N° photo	MOC4830
Identification	Panneau 1
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4853
Identification	Panneau 1 - Panne 1, axe 1
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4854
Identification	Panneau 1 - Panne 2, axe 2
Remarques	Pièce fendue avec boulon

N° photo	MOC4865
Identification	Panneau 1 - Contreventement horizontal M5
Remarques	Diminution de section

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5037
Identification	Ferme 2
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4850
Identification	Ferme 2 - Nœud L0
Remarques	Rupture de la pièce

N° photo	MOC4851
Identification	Ferme 2 - Nœud L0
Remarques	Rupture de la pièce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4856

Identification
Ferme 2 - Membrure L0-U1

Remarques
Pièce fendue avec boulon

N° photo	MOC4858

Identification
Ferme 2 - Membrure L2-L3

Remarques
Espacement entre les pièces assemblées

N° photo	MOC4857

Identification
Ferme 2 - Membrure U2-L3

Remarques
Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4860

Identification
Ferme 2 - Membrure L3-M4

Remarques
Gerce

N° photo	MOC4861

Identification
Ferme 2 - Nœud M5

Remarques
Montant mal appuyé et ancrage lâche

N° photo	MOC4862

Identification
Ferme 2 - Membrure M5-L6

Remarques
Gerce avec 3 boulons 1/2"

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4831
Identification	Panneau 2
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC5038
Identification	Ferme 3
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4874
Identification	Ferme 3 - Membrure U2-U3
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4876
Identification	Ferme 3 - Membrure U2-U3
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4873
Identification	Ferme 3 - Membrure U2-L3
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4869
Identification	Ferme 3 - Membrure M4-L6
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4872
Identification	Ferme 3 - Membrure M4-L6
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4867
Identification	Ferme 3 - Membrure M5-U5
Remarques	Éclat

N° photo	MOC4832
Identification	Panneau 3
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4877
Identification	Panneau 3 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec boulons

N° photo	MOC4878
Identification	Panneau 3 - Panne 2, axe 4
Remarques	Appui réduit (50 mm restants)

N° photo	MOC5039
Identification	Ferme 4
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4883
Identification	Ferme 4 - Membrure U1-U3
Remarques	Pièce déversée

N° photo	MOC4884
Identification	Ferme 4 - Membrure U1-U3
Remarques	Pièce déversée

N° photo	MOC4886
Identification	Ferme 4 - Nœud U3
Remarques	Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4889
Identification	Ferme 4 - Membrure L3-L4
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4890
Identification	Ferme 4 - Nœud M5
Remarques	Diagonale mal appuyée

N° photo	MOC4891
Identification	Ferme 4 - Nœud M5
Remarques	Ancrage lâche

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4833
Identification	Panneau 4
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4881
Identification	Panneau 4 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC5040
Identification	Ferme 5
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4895
Identification	Ferme 5 - Membrure L0-U3
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4898
Identification	Ferme 5 - Membrure L0-U3
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4899
Identification	Ferme 5 - Membrure U2-L3
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4900
Identification	Ferme 5 - Membrure M4-M5
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4901
Identification	Ferme 5 - Nœud M5
Remarques	Diagonale mal appuyée

N° photo	MOC5054
Identification	Ferme 5 - Membrure U5-U6
Remarques	Pièce fendue

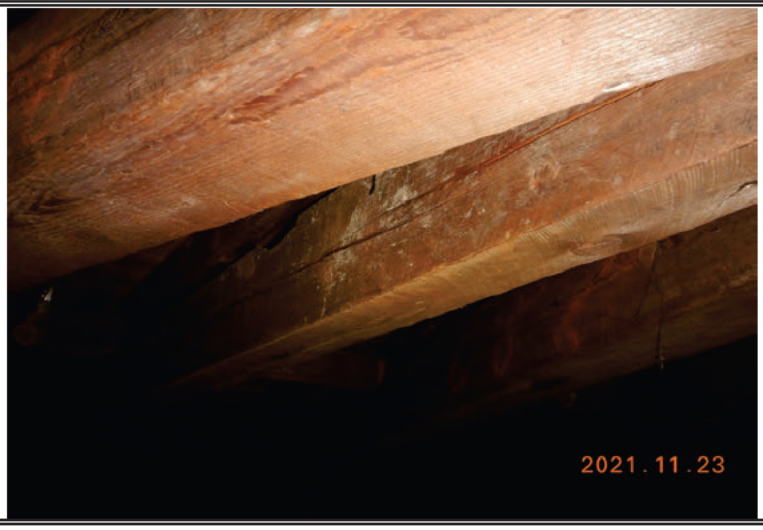

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4834
Identification	Panneau 5
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4893
Identification	Panneau 5 - Panne 2, axe 6
Remarques	Pièce fendue avec boulon

N° photo	MOC4894
Identification	Panneau 5 - Panne 2
Remarques	Roulure

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5041
Identification	Ferme 6
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4908
Identification	Ferme 6 - Membrure U2-U3
Remarques	Rupture de la pièce

N° photo	MOC4903
Identification	Ferme 6 - Membrure L3-M4
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4835
Identification	Panneau 6
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4910
Identification	Panneau 6 - Panne 1
Remarques	Pièce fendue avec boulons

N° photo	MOC4909
Identification	Panneau 6 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec boulon

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4915
Identification	Panneau 6 - Panne 3, axe 7
Remarques	Perte d'appui de ±20 mm

N° photo	MOC5042
Identification	Ferme 7
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4914
Identification	Ferme 7 - Membrure U1-U2
Remarques	Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4918
Identification	Ferme 7 - Membrure L2-L4
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4920
Identification	Ferme 7 - Membrure L4-M5
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4919
Identification	Ferme 7 - Membrure M4-M5
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4836
Identification	Panneau 7
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4926
Identification	Panneau 7 - Panne 1, axe 8
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4927
Identification	Panneau 7 - Panne 2, axe 8
Remarques	Perte d'appui de ±20 mm

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5043
Identification	Ferme 8
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4925
Identification	Ferme 8 - Membrure L0-U3
Remarques	Pièce déversée

N° photo	MOC4923
Identification	Ferme 8 - Membrure L4-M5
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4924
Identification	Ferme 8 - Nœud M5
Remarques	Ancrage lâche

N° photo	MOC5055
Identification	Ferme 8 - Membrure U3-U6
Remarques	Pièce déversée et fendue

N° photo	MOC4837
Identification	Panneau 8
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4928
Identification	Panneau 8 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec boulons

N° photo	MOC4929
Identification	Panneau 8 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec boulons

N° photo	MOC4932
Identification	Panneau 8 - Panne 3, axe 8
Remarques	Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4938
Identification	Panneau 8 - Contreventement horizontal M5
Remarques	Perte de section de 30%

N° photo	MOC5044
Identification	Ferme 9
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4933
Identification	Ferme 9 - Membrure U2-L3
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4935

Identification
Ferme 9 - Membrure U2-U3

Remarques
Gerce

N° photo	MOC4940

Identification
Ferme 9 - Nœud M5

Remarques
Éclatement du montant et ancrage lâche

N° photo	MOC4941

Identification
Ferme 9 - Membrure M5-L6

Remarques
Pièce fendue avec boulons

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4838
Identification	Panneau 9
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4946
Identification	Panneau 9 - Panne 2, axe 10
Remarques	Pièce fendue et mal appuyée

N° photo	MOC4948
Identification	Panneau 9 - Panne 3, axe 9
Remarques	Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4947
Identification	Panneau 9 - Panne 3, axe 10
Remarques	Pièce mal appuyée

N° photo	MOC4937
Identification	Panneau 9 - Contreventement horizontal M4, axe 9
Remarques	Pièce mal assujettie

N° photo	MOC4939
Identification	Panneau 9 - Contreventement horizontal M5
Remarques	Perte de section de 15%

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5047
Identification	Ferme 10
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4950
Identification	Ferme 10 - Tirant L2-U2
Remarques	Tirant déformé

N° photo	MOC4945
Identification	Ferme 10 - Membrure U2-L3
Remarques	Gerce

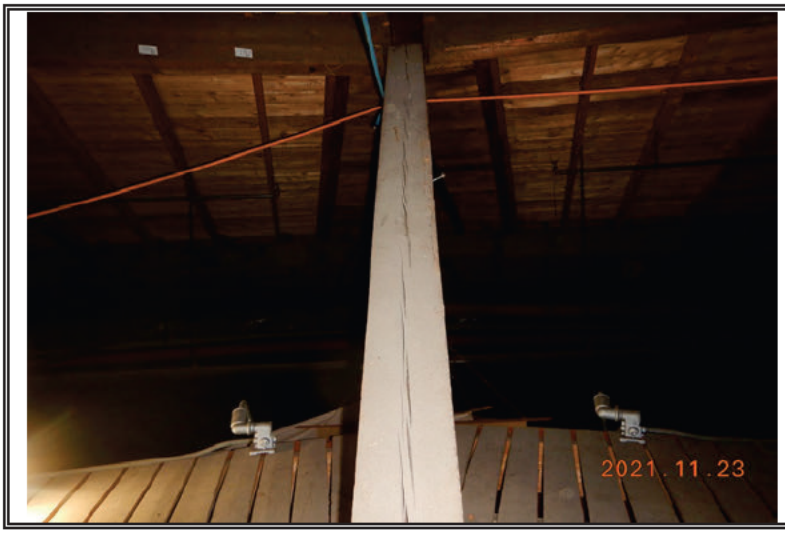

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4944
Identification	Ferme 10 - Membrure L3-M4
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4943
Identification	Ferme 10 - Membrure L4-M5
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4839
Identification	Panneau 10
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4951
Identification	Panneau 10 - Panne 2, axe 10
Remarques	Pièce mal appuyée

N° photo	MOC4952
Identification	Panneau 10 - Panne 2
Remarques	Roulure

N° photo	MOC5048
Identification	Ferme 11
Remarques	Vue générale

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4955
Identification	Ferme 11 - Membrure U1-L2
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4956
Identification	Ferme 11 - Membrure U1-U2
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4960
Identification	Ferme 11 - Membrure U2-L3
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4966
Identification	Ferme 11 - Nœud M4
Remarques	Diagonale mal appuyée

N° photo	MOC4959
Identification	Ferme 11 - Nœud U3
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4969
Identification	Ferme 11 - Membrure U3-L6
Remarques	Pièce déversée

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5056
Identification	Ferme 11 - Membrure U3-U6
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4840
Identification	Panneau 11
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4977
Identification	Panneau 11 - Contreventement horizontal M5
Remarques	Perte de section de 15%

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5049
Identification	Ferme 12
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4973
Identification	Ferme 12 - Membrure U1-L2
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4975
Identification	Ferme 12 - Tirant L3-U3
Remarques	Tirant déformé

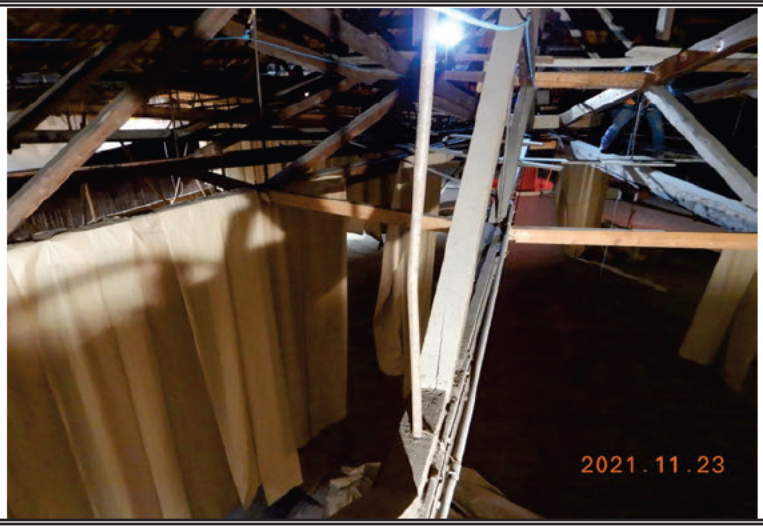

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4976
Identification	Ferme 12 - Membrure L3-M4
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4978
Identification	Ferme 12 - Madrier supplémentaire (M5-L6)
Remarques	Pièce mal assujettie

N° photo	MOC5058
Identification	Ferme 12 - Membrure U5-U6
Remarques	Gerce

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4841
Identification	Panneau 12
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC4995
Identification	Panneau 12 - Panne 2, axe 12
Remarques	Pièce fendue avec boulon

N° photo	MOC5050
Identification	Ferme 13
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4994
Identification	Ferme 13 - Membrure L0-U2
Remarques	Léger déversement

N° photo	MOC4993
Identification	Ferme 13 - Membrure L0-U3
Remarques	3 pièces assemblées

N° photo	MOC4992
Identification	Ferme 13 - Membrure U2-L3
Remarques	2 pièces assemblées

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4991
Identification	Ferme 13 - Membrure L3-M4
Remarques	Roulure

N° photo	MOC4990
Identification	Ferme 13 - Membrure U3-U4
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4986
Identification	Ferme 13 - Tirant L4-M4
Remarques	Tirant déformé

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4985
Identification	Ferme 13 - Membrure L4-M5
Remarques	Gerce

N° photo	MOC4981
Identification	Ferme 13 - Membrure L4-L6
Remarques	Roulure

N° photo	MOC5059
Identification	Ferme 13 - Membrure U4-U6
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4983

Identification
Ferme 13 - Nœud M5

Remarques
Ancrage lâche

N° photo	MOC4982

Identification
Ferme 13 - Membrure M5-L6

Remarques
Gerce

N° photo	MOC4842

Identification
Panneau 13

Remarques
Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4997
Identification	Panneau 13 - Panne 1
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC4996
Identification	Panneau 13 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec boulons

N° photo	MOC4998
Identification	Panneau 13 - Panne 3, axe 14
Remarques	Éclatement à l'appui

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5051
Identification	Ferme 14
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC5000
Identification	Ferme 14 - Tirant L1-U1
Remarques	Tirant déformé

N° photo	MOC5007
Identification	Ferme 14 - Tirant L3-U3
Remarques	Tirant déformé

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5029
Identification	Ferme 14 - Membrure U3-U6
Remarques	Pièce déversée

N° photo	MOC5033
Identification	Ferme 14 - Membrure U3-U6, nœud U6
Remarques	Pièce déversée

N° photo	MOC5030
Identification	Ferme 14 - Membrure U3-U6
Remarques	Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5010
Identification	Ferme 14 - Nœud M5
Remarques	Diagonale mal appuyée

N° photo	MOC5012
Identification	Ferme 14 - Nœud M5
Remarques	Ancrage lâche

N° photo	MOC5013
Identification	Ferme 14 - Madrier supplémentaire (M5-L6)
Remarques	Pièce mal assujettie

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC4843
Identification	Panneau 14
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC5004
Identification	Panneau 14 - Panne 1, axe 14
Remarques	Éclatement à l'appui

N° photo	MOC5006
Identification	Panneau 14 - Panne 2
Remarques	Pièce fendue avec étrier

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5052
Identification	Ferme 15
Remarques	Vue générale

N° photo	MOC5020
Identification	Ferme 15 - Membrure U2-B3
Remarques	Gerce

N° photo	MOC5018
Identification	Ferme 15 - Membrure B3-M4
Remarques	Gerce

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5016
Identification	Ferme 15 - Nœud M5
Remarques	Diagonale mal assujettie

N° photo	MOC5017
Identification	Ferme 15 - Nœud M5
Remarques	Ancrage lâche

N° photo	MOC4844
Identification	Panneau 15
Remarques	Vue générale

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5023
Identification	Panneau 15 - Panne 1
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC5024
Identification	Panneau 15 - Panne 3
Remarques	Pièce fendue

N° photo	MOC5053
Identification	Ferme 16
Remarques	Vue générale

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 46625TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2021-11-22 et 23
AAAA / MM / JJ

N° photo	MOC5026

Identification
Ferme 16 - Nœud M5

Remarques
Ancrage lâche

N° photo	MOC4845

Identification
Panneau 16

Remarques
Vue générale

ANNEXE C – PLANS DE RENFORT DES PANNES

1.3– GÉNÉRAL

- NE PAS MESURER À L'ÉCHELLE SUR DESPLANS.
- L'ENTREPRENEUR DOIT SIGNALER À L'INGÉNIEUR TOUTE INCOHÉRENCE QUI POURRAIT EXISTER ENTRE LES PLANS DE STRUCTURE, D'ARCHITECTURE ET DE MÉCANIQUE ÉLECTRICITÉ.
- L'ENTREPRENEUR DOIT VÉRIFIER SUR PLACE TOUTES LES DIMENSIONS, ENCOMBREMENTS ET CONDITIONS POUVANT AFFECTER LES TRAVAUX ET AVERTIR L'INGÉNIEUR DE TOUTE ANOMALIE.
- PENDANT LA CONSTRUCTION, NE PAS EXCÉDER LES CHARGES DE SERVICE DE CONCEPTION INDIQUÉES SUR LES PLANS.
- LA PRÉSENCE D'UN ASTÉRISQUE * SUR LES PLANS INDIQUE QUE LES RENSEIGNEMENTS NE SONT PAS DISPONIBLES OU INCERTAINS LORS DE LA MISE EN PLAN. CONSULTER SI NÉCESSAIRE LES PLANS D'ARCHITECTURE, DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.

LISTE DES ABRÉGÉS

B	BAS	L.S.	LISTE DE SERVICE
B.A.	BOULON D'ANCRAGE	L.D.	LISTE DE DALLE
C/C	CENTRE À CENTRE	L.P.	LISTE DE LA PONTAINE
C.F.	CHAQUE FACE	L.L.	LIGNE DE LUMIÈRE
C.H.	CENTRE D'ARCHE	M	MARCHE
C.P.	CÔTÉ PLAQUE	N.A.S.	NORME À SUIVRE
D.E.	DÉBUT EN "OH"	NIV.	NIVEAU
D.M.E.	DESSUS DE MUR ENLEVÉ	P.	PANNEAUTURE PRINCIPALE
D.P.A.	DESSUS DE PLAQUE ENLEVÉE	P.E.	POINT EXTÉ
T.T.	DRAIN DE TOIT	P.H.	POINT HAUT
E.A.	EQUIVALENCE APPROUVÉE	P.S.	PROTECTEUR SOUDÉ
EQ.	ÉGAL	REF.	RÉFÉRENCE
F.P.	FACE PRODUCTION	R.T.	REMPLACER TOUJOURS
FOND.	FONDATION	S.C.	SALLE D'ÉDUCATION DE CONSTRUCTION
H.	HAUT	SIR.	SOUDURE SUR CHANTIER EN CHANTIER

2.1 CONDITION DE CHANTIER

- LES TRAVAUX DOIVENT SE RÉALISER SANS NEIGE SUR LA TOITURE.
- AUCUN ÉCHAFAUDAGE À L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT N'EST POSSIBLE.
- L'ACCÈS À LA STRUCTURE DE TOITURE DOIT SE FAIRE PAR L'EXTÉRIEUR.
- UNE OUVERTURE TEMPORAIRE DANS LA TOITURE EST AUTORISÉE.
- APRÈS LES TRAVAUX, L'OUVERTURE DOIT ÊTRE SOUCHÉE ET ÉTANCHE.
- TOUTES LES TOILES SOUS LA CHARPENTE DE TOITURE DOIVENT ÊTRE PROTÉGÉES DURANT LES TRAVAUX. METTRE EN PLACE UNE PROTECTION TEMPORAIRE DURANT LES TRAVAUX.

3.0– CONCEPTION

3 – LES CODES ET NORMES DE RÉFÉRENCE UTILISÉS POUR LA CONCEPTION SONT :

- CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC - CHAPITRE 1 BÂTIMENT
- CODE NATIONAL DU BÂTIMENT (CNB) – CANADA 2015 (INTÉGRANT LES MODIFICATIONS DU QUÉBEC).
- COMMENTAIRES SUR LE CALCUL DES STRUCTURES (PARTIE 4)
- **SAUF INDICATION CONTRAIRE, L'ENSEMBLE DES NORMES DE RÉFÉRENCE SONT CELLES EN VIGUEUR SELON LE CNB SPÉCIFIÉ PAR LE CCQ.**
- CHARPENTE D'ACIER: CAN / CSA – S16
- CHARPENTE DE BOIS: CAN / CSA – 086

3.2– CHARGES DE DESIGN UTILISÉES POUR LA CONCEPTION

NIVEAU	CHARGES (KPA) (S.I.U.)			
	MORTE		VIVE	REMARQUES
TOIT	COUVERTURE PERMANENTE	0.90 0.85	NEIGE = 1.0	LA CHARGE DE NEIGE INDIQUE CORRESPOND À SOMME DES NEIGE SUR LA TOITURE. DÉNEIGER LA TOITURE AU-DELÀ DE CETTE ÉPAISSEUR DE NEIGE
	TOTAL	1.8		

LES CHARGES DE NEIGE SPÉCIFIÉES SONT À L'ÉTAT LIMITE ULTIME INCLUANT LE COEFF. D'EST DE PRODUCTI = 1.5

4.0– DESSINS D'ATELIER

- SOUMETTRE À L'INGÉNIEUR, POUR REVUE :
  - LES DESSINS D'ATELIER, LES DESCRIPTIONS DE PRODUITS ET DES ÉCHANTILLONS PRESCRITS.
  - LA MÉTHODE DE PROTECTION DES TOILES SUSPENDU POUR APPROBATION.
  - LES DESSINS D'ÉTAIEMENT TEMPORAIRE POUR APPROBATION.
  - LES MÉTHODES DE DÉMOLITION/REMPLACEMENT D'ÉLÉMENT STRUCTURAUX.
- IL EST DÉFENDU D'ENTREPRENDRE DES TRAVAUX SANS LES DESSINS D'ATELIER, ÉCHANTILLONS ET DESCRIPTIONS DE PRODUITS N'ONT PAS ÉTÉ PRÉALABLEMENT AVEC LES COMMENTAIRES DE L'INGÉNIEUR.

5.0– POSER DE CHARPENTE

5 – NORMES UTILISÉES :

- PROFILÉS LAMINÉS (FY = 350MPA) :	CAN / CSA – G40.21
- H.S.S. CARRÉ OU RECT. (FY = 345MPA) :	ASTM A-500 GRADE C
- H.S.S. RONDE (FY = 317 MPA) :	ASTM A-500 GRADE C
- PLAQUES (FY = 350MPA) :	CAN / CSA – G40.21
- BOULONS D'ANCRAGE (FU = 414MPA S.I.C. :	ASTM F1554 GRADE 36
- SOUDURES (E49XX) :	CAN / CSA W59
- PEINTURE D'APPRÊT DE COULEUR GRISE	CISC / CPMA 1-73A

5.2– PARTICULARITÉS

- L'ENTREPRENEUR DEVRA SOUMETTRE POUR COMMENTAIRES DES DESSINS D'ATELIER DE LA CHARPENTE D'ACIER

6.0– TRAVAUX DE DÉMOLITION ET DÉMANTÈLEMENT

- FOURNIR ET METTRE EN PLACE LES CHUTES À DÉCHETS, LES ÉCRANS, LES BARRICADES ET LES ÉCHAFAUDAGES DE SÉCURITÉ POUR LA PROTECTION DES TRAVAILLEURS ET DES REPRÉSENTANTS DU PROPRIÉTAIRE SUR LE CHANTIER.
- FOURNIR ET METTRE EN PLACE TOUTES LES PROTECTIONS TEMPORAIRES NÉCESSAIRES AFIN D'ÉVITER D'ENDOMMAGER DES ÉQUIPEMENTS, BÂTIMENTS ET / OU SERVICES.
- ASSURER LA RESPONSABILITÉ DES DOMMAGES QUE LES TRAVAUX POURRONT OCCASIONNER OU SUBIR INTEMPÉRIES, DÉGÂTS DES EAUX, MANQUE DE COORDINATION OU DE PRÉCAUTION AUTANT À L'INTÉRIEUR QU'À L'EXTÉRIEUR DU BÂTIMENT.
- EXÉCUTER LES TRAVAUX DE DÉMOLITION STRUCTURALE CONFORMÉMENT À LA NORME CSA–S350.
- SAUF INDICATIONS CONTRAIRES, DÉBARRASSER LE CHANTIER DE TOUS LES PRODUITS DE DÉMOLITION ET EN DISPOSER SELON LES RÈGLEMENTS EN VIGUEUR. EN TOUT TEMPS, L'ENTREPRENEUR DOIT ÊTRE EN MESURE DE FOURNIR LES PREUVES REQUISES À CE SUPPLÉMENT.
- N'ENTREPRENDRE AUCUN TRAVAIL DE DÉMOLITION OU DE DÉMANTÈLEMENT D'ÉLÉMENTS STRUCTURAUX AVANT D'AVOIR SOUMIS À L'INGÉNIEUR POUR COMMENTAIRES LES MÉTHODES ET PROCÉDURES ENVISAGÉES.
- FOURNIR UN DESSIN D'ATELIER DES SUPPORTS TEMPORAIRE NÉCESSAIRE POUR LE REMPLACEMENT DES ÉLÉMENTS DE BOIS. LE DESSIN D'ATELIER DOIT ÊTRE SIGNÉ ET SCELLÉ PAR UN INGÉNIEUR COMPÉTANT DANS LE DOMAINE.
- GARDER LES LIEUX PROPRES EN EN BON ORDRE PENDANT TOUTE LA DURÉE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION.
- UNE FOIS LES TRAVAUX TERMINÉS, REMETTRE DANS UN ÉTAT CORRESPONDANT À CELUI DES SURFACES ADJACENTES NON PERTURBÉES LES SURFACES QUI ONT ÉTÉ TOUCHÉES PAR LES TRAVAUX.

7.0– BOIS

7.1 – GÉNÉRALITÉS :

- LES MATÉRIAUX DOIVENT ÊTRE MANIPULÉS ET ENTREPOSÉS CONFORMÉMENT AUX INSTRUCTIONS DU FABRICANT.
- ENTREPOSER LES MATÉRIAUX AU NIVEAU À AU MOINS 200 MM AU-DESSUS DU SOL, EMPILÉS AVEC DES CALES D'ESPACEMENT ET RECOUVERT D'UN MATÉRIAU HYDROFUGE EN DESSOUS ET AU-DESSUS.
- MANIPULER LES ÉLÉMENTS DEVANT ÊTRE LAISSÉS APPARENTS À L'AIDE D'LINGUES DE NYLON OU DE TISSUS POUR PRÉVENIR TOUT ENDOMMAGEMENT DES SURFACES.
- PANNEAUX DE CONTREPLAQUE EN BOIS CONFORME AUX NORMES CAN / CSA –O151 ET CAN / CSA – O121.

7.2– BOIS DE CHARPENTE :

- TOUT LE BOIS DOIT ÊTRE SEC (MAX. 19 % D'HUMIDITÉ)
- TOUT LE BOIS SERA DU RÉSINEUX S-P-F, CATÉGORIE SELECT, AU PIN NON BLANCHI SUR 4 CÔTÉS. PIN « SCIE À RUBAN », D'UNE TENEUR EN HUMIDITÉ NE DÉPASSANT PAS 19 % (S-SEC), NON TRAITÉ.
- CONFORMÉS À LA NORME CSA G141.
- CONFORMÉS AUX RÈGLES DE CLASSIFICATION POUR LE BOIS D'ŒUVRE CANADIEN, DE LANLGA.
- LES DIMENSIONS DES PIÈCES DE BOIS DÉSIGNÉES AUX PLANS SONT LES DIMENSIONS RÉELLES DU BOIS DEVANT ÊTRE LIVRÉ AU CHANTIER.

7.3– BOULONNERIE :

- TOUS LES BOULONS ET LES TIGES FILETÉES DOIVENT ÊTRE FOURNIS AVEC DES ÉCROUS ET RONDELLES.

7.4 - MONTAGE DES AUTRES ÉLÉMENTS

- INSTALLER LES ÉLÉMENTS D'ÉQUERRE ET D'APLOMB, SELON LES COTES DE HAUTEUR, LES NIVEAUX ET LES ALIGNEMENTS PRESCRITS.
- RÉALISER LES ÉLÉMENTS CONTINUS À PARTIR DES PIÈCES LES PLUS LONGUES POSSIBLE.
- ASSEMBLER, ANCRER, FIXER, ATTACHER ET CONTREVENTER LES ÉLÉMENTS DE MANIÈRE À LEUR ASSURER LA SOLIDITÉ ET LA RIGIDITÉ NÉCESSAIRES.
- ENTAILLES ET FORAGES : AUCUN ÉLÉMENT D'OSSATURE NE DOIT ÊTRE ENTAILLÉ, PERCÉ OU AUTREMENT ENDOMMAGÉ DE QUELQUE MANIÈRE QUE CE SOIT SANS L'AUTORISATION DES CONSULTANTS.

7.5 - VIS À BOIS :

- HSS | DE ROTHOBLAAS
- ASSY 3.0 DE FAST OU DE MTO SOLUTION
- ÉQUIVALENT APPROUVÉ

7.6 - VIS STRUCTURALE À FILETAGE COMPLET :

- VGZ Ø10 DE ROTHOBLAAS
- ASSY VS DE MTO SOLUTION
- ÉQUIVALENT APPROUVÉ

7.7 SCELLANT EPOXY DE :

- X-EPOX F DE ROTHOBLAAS
- SCANDIX SIKA FLEX 12 DE SIKA
- ÉQUIVALENT APPROUVÉ

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

0	M.S.	G.P.L.	DESIGN POUR APPEL D'OFFRE
2022-01-28			
NO.	DATE	INIT.	DESCRIPTION
RÉVISIONS			RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

SCEAU

TETRA TECH

CLIENT

Culture et Communications Québec

PROJET

CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM
(Sainte–Anne–De–Beaupré)

TITRE

STRUCTURE
NOTES GÉNÉRALES

date	préparé	dessiné	vérifié
2022-01-21	G.P.L.	M.S.	D.B.
échelle	projet consultant		projet client
ING.	46625TT		
dessin numéro			révision
46625TT–S–01			0

FORMAT A3 métrique 11890x841

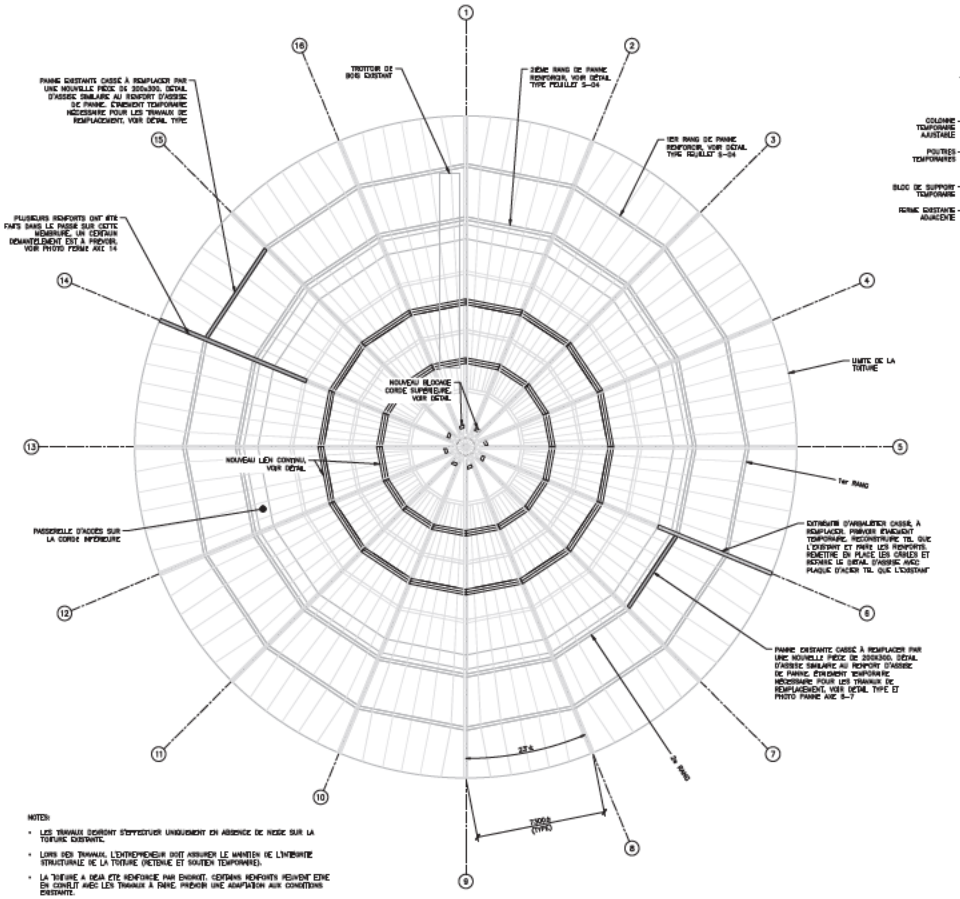

NOTES:

- LES TRAVAUX DOIVENT S'EFFECTUER UNIQUEMENT EN ABSENCE DE NEIGE SUR LA TOITURE EXISTANTE.
- LORS DES TRAVAUX, L'ENTREPRENEUR DOIT ASSURER LE MAINTIEN DE L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE DE LA TOITURE (RETENUE ET SOUTIEN TEMPORAIRE).
- LA TOITURE A DÉJÀ ÉTÉ RENFORCÉE PAR ENDROIT, CERTAINS RENFORTS PEUVENT ÊTRE EN CONFLIT AVEC LES TRAVAUX À FAIRE, PRÉVOIR UNE ADAPTATION AUX CONDITIONS EXISTANTE.
- LORSQU'IL EST NÉCESSAIRE DE DÉMANTÈLER DES ÉLÉMENTS POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES TRAVAUX, SOUMETTRE UNE MÉTHODE DE RÉALISATION À L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR POUR APPROBATION.
- L'ADAPTATION AUX CONDITIONS EXISTANTE EST INHÉRENTE AU CONTRAT.
- LES VUES EN PLANS ET ÉLÉVATIONS INDIQUENT LES TRAVAUX À RÉALISER.
- LES DÉTAILS INDIQUENT LES PRINCIPES ET EXIGENCES TECHNIQUES DE RENFORT.

VUE EN PLAN TOITURE EXISTANTE
1:100

PHOTO D'ENSEMBLE AVEC ÉLÉVATION TYPE 1

PHOTO D'ENSEMBLE AVEC ÉLÉVATION TYPE 2

PHOTO FERME AXE 14

PHOTO D'ENSEMBLE AVEC ÉLÉVATION TYPE 3

PHOTO PASSERELLE D'ACCÈS

PHOTO PANNE AXE 6–7

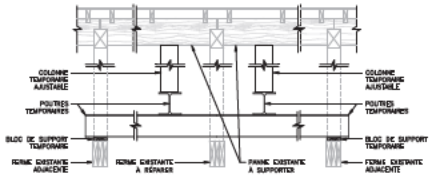

SUPPORT TEMPORAIRE

DÉTAIL TYPE — 1:20

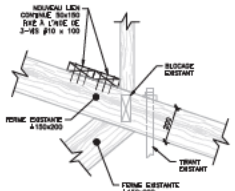

LIEN CONTINU – CORDE SUPÉRIEURE

DÉTAIL TYPE — 1:10

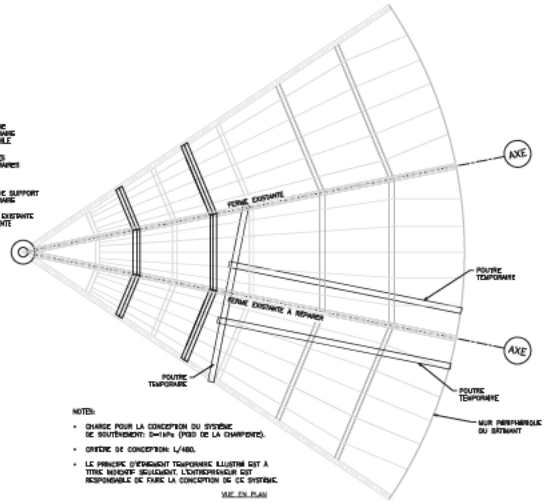

NOTES:

- CHARGE POUR LA CONCEPTION DU SYSTÈME DE SOUTÈNEMENT: D=1kPa (POID DE LA CHARPENTE).
- CRITÈRE DE CONCEPTION: L/480.
- LE PRINCIPE D'ÉTAIEMENT TEMPORAIRE ILLUSTRÉ EST À TITRE INDICATIF SEULEMENT. L'ENTREPRENEUR EST RESPONSABLE DE FAIRE LA CONCEPTION DE CE SYSTÈME.

VUE EN PLAN

ÉTAIEMENT TEMPORAIRE POUR RÉPARATION DE FERME
1:75

TABLEAU DIMENSIONS

AXES	PIÈCE	DIMENSIONS (s)
1	C01	150L x 300H
2	C02	150L x 300H
3	C1	150L x 300H
4	C1	150L x 300H
5	C2	150L x 300H
6	C2	150L x 300H
7	C4	150L x 300H
8	C5	150L x 300H
9	T1	400 x 300
10	T2	400 x 300
11	T3	400 x 300
12	T4	400 x 300
13	T5	400 x 1000
14	M6	150 x 150H x 1550
15	M7	150 x 150H x 3600

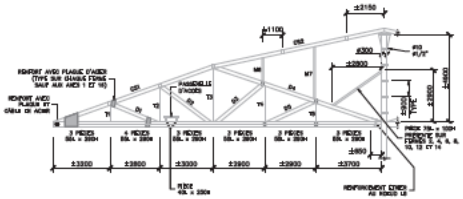

FERME DE TOIT – DIMENSIONS ET CONDITIONS EXISTANTES

DÉTAIL 02 — 1:100

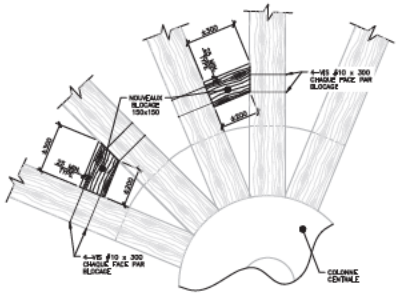

NOTES:

- LES BLOCAGES DOIVENT ÊTRE TAILLÉS POUR SUIVRE LES PANNES.
- LE TAILLAGE DOIT PERMETTRE DE DÉVELOPPER UN EFFET DE COIN EN INSTALLANT LES BLOCAGES À L'AXE D'UNE MARCHE.

VUE EN PLAN

BLOCAGE – CORDE SUPÉRIEURE

DÉTAIL TYPE — 1:10

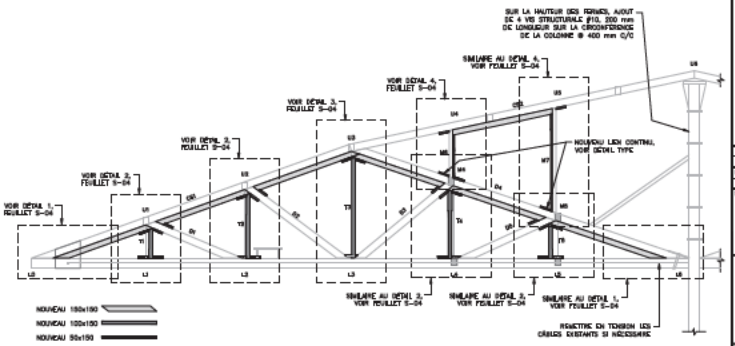

NOTE:

- FAIRE LES TRAVAUX À TOUTES LES FERMES.
- VOIR FEUILLET S-04 POUR DÉTAIL D'INSTALLATION.
- POUR FACILITER L'INSTALLATION DES RENFORTS, IL EST POSSIBLE DE COUPER LES MEMBRES EN 2 SECTIONS. DANS CE CAS, LES COUPES DOIVENT PERMETTRE DE CONNCER LES SECTIONS ENSEMBLE LORS DE L'INSTALLATION.
- TOUTES LES PIÈCES DE BOIS DOIVENT ÊTRE EN CONTACT ENSEMBLE AUCUN JEU NE SERA TOLÉRÉ. – RENFORT EN COMPRESSION.

IDENTIFICATION DES RENFORTS

ÉLÉVATION TYPE — 1:50

PHOTO CÂBLES EXISTANTS

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

NO	DATE	PAR	DESCRIPTION
0	2022/01/28	G.P.L.	ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRE
REV	DATE	PAR	DESCRIPTION RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

SCEAU

TETRA TECH

CLIENT

Culture et Communications Québec

PROJET

CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM (Sainte–Anne–De–Beaupré)

TITRE

STRUCTURE
VUES EN PLAN

date	préparé	dessiné	vérifié
2022-01-21	G.P.L.	W.S.	D.B.
échelle	projet consultant		projet client
ING.	46625TT		
dossier numéro			révision
46625TT–S–01			0

FORMAT A3 métrique 11189841

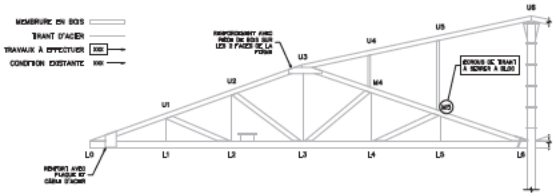

AXE 1 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

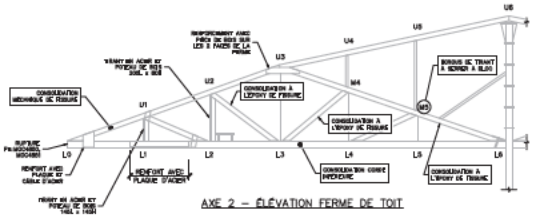

AXE 2 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

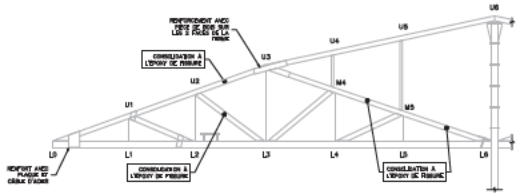

AXE 3 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

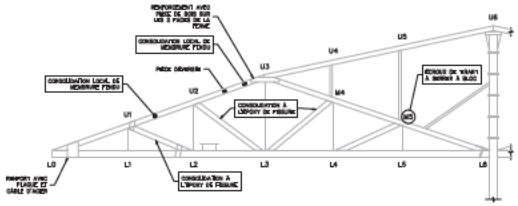

AXE 4 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

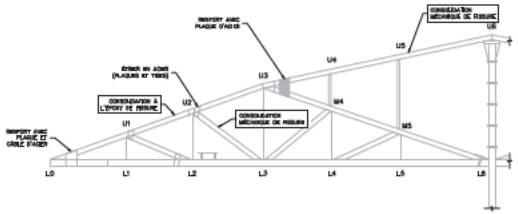

AXE 5 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

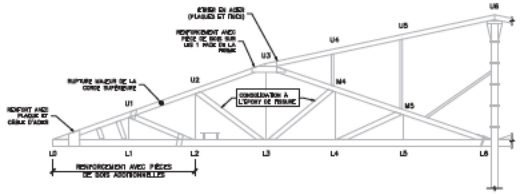

AXE 6 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

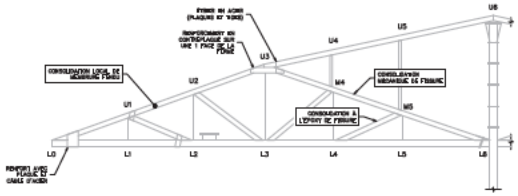

AXE 7 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

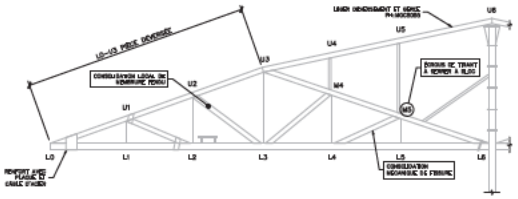

AXE 8 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

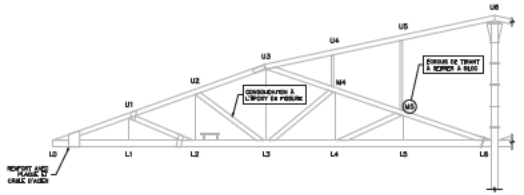

AXE 9 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

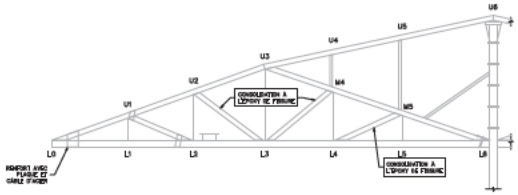

AXE 10 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

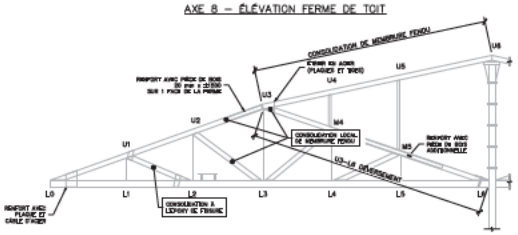

AXE 11 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

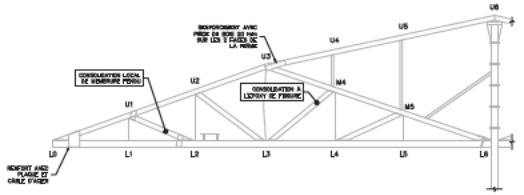

AXE 12 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

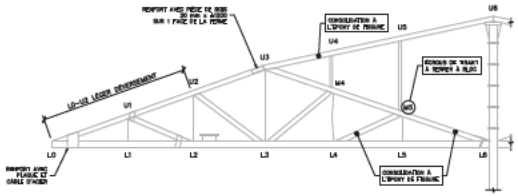

AXE 13 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

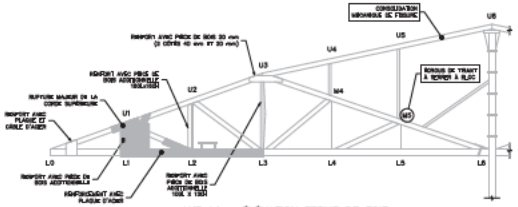

AXE 14 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

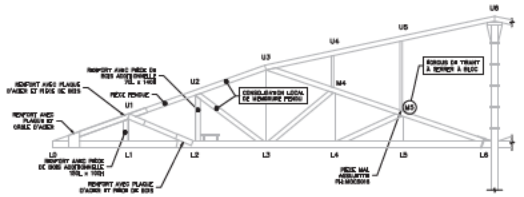

AXE 15 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

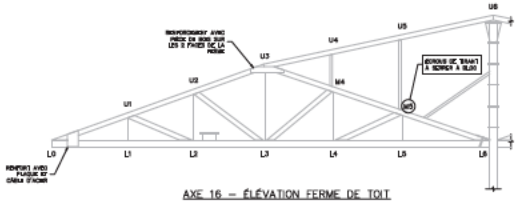

AXE 16 – ÉLÉVATION FERME DE TOIT

NOTES:

- VOIR PLAN S-04 POUR LES DÉTAILS DES TRAVAUX À FAIRE.
- LES TRAVAUX INDIQUÉES SUR LES ÉLÉVATIONS SONT ADDITIONNEL À CEUX INDIQUÉS AU FEUILLET S-03.
- LES ZONES DE RÉPARATION INDIQUÉES AUX PLANS DOIVENT ÊTRE VALIDÉES AVANT LA RÉALISATION DES TRAVAUX.
- PRÉVOIR UN POINT D'ARRÊT AVEC L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR POUR INSPECTION ET VALIDATION DES TRAVAUX À RÉALISER.
- DES QUANTITÉS SONT DONNÉES AVEC LES DÉTAILS SUR LE FEUILLET S-04 POUR FIN DE SOUMISSION.

0	M.S. G.P.L.	2022/01/28
REV.	PAR.	DESCRIPTION

DESIGN POUR APPEL D'OFFRE

DESCRIPTION RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

SCEAU

TETRA TECH

CLIENT

Culture et Communications Québec

PROJET

CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM (Sainte-Anne-De-Beaupré)

TITRE

STRUCTURE
ÉLÉVATIONS

date	préparé	dessiné	vérifié
2022-01-21	G.P.L	M.S.	D.B.

échelle	projet consultant	projet client
ING.	46625TT	

dossier numéro: 46625TT-S-01

révision: 0

FORMAT A3 métrique 11886841

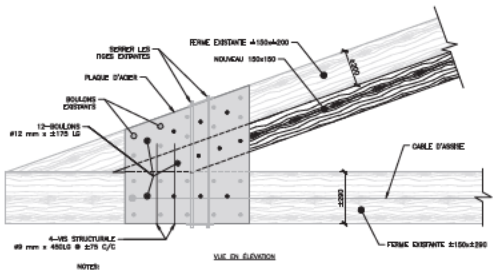

NOTES:

- LA NOUVELLE PIÈCE DOIT ÊTRE DÉCOUPÉE EN FONCTION DES CONTRAINTES GÉOMÉTRIQUES EXISTANTES.
- LES PIÈCES DE BOIS DOIVENT ÊTRE EN CONTACTE LES UNE AVEC LES AUTRES.
- LOCALISER LES VIS ENTRE LES CONNECTEUR EXISTANTS.
- POUR LA RECONSTRUCTION COMPLÈTE, PRÉVOIR LA RÉCUPÉRATION ET LA RÉINSTALLATION DES ÉLÉMENTS D'ACIER (PLAQUES, TIGES, CÂBLE, ETC.) AU BESOIN, FABRIQUER DE NOUVEAUX ÉLÉMENTS D'ACIERS.
- FAIRE LES PERÇAGES DANS LES PLAQUES D'ACIER EXISTANTES À L'AIDE D'UNE PERCEUSE MAGNÉTIQUE.

AGENCEMENT DES RENFORTS – NOEUD LO

DÉTAIL 1 1:10

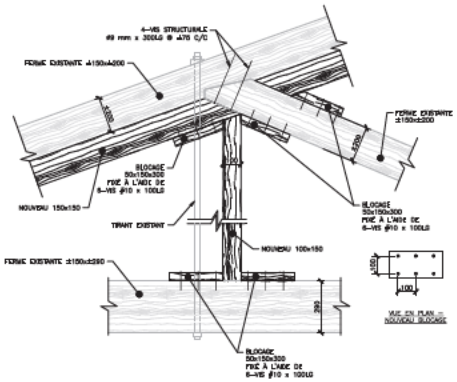

NOTE:

- METTRE EN PLACE LES VIS STRUCTURALE AVANT D'INSTALLER LES NOUVELLES PIÈCE DE BOIS.

AGENCEMENT DES RENFORTS – NOEUD SUPÉRIEURE

DÉTAIL 2 1:10

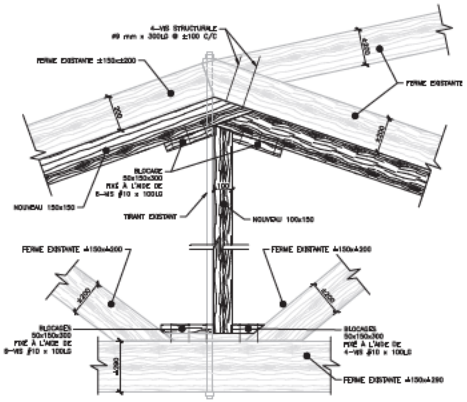

NOTE:

- METTRE EN PLACE LES VIS STRUCTURALE AVANT D'INSTALLER LES NOUVELLES PIÈCE DE BOIS.

AGENCEMENT DES RENFORTS – NOEUD SUPÉRIEURE

DÉTAIL 3 1:10

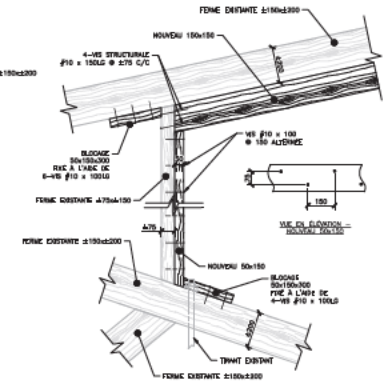

NOTE:

- SERRER À BLOC TOUS LES TIRANTS LÂCHE.

AGENCEMENT DES RENFORTS – NOEUD SUPÉRIEURE

DÉTAIL 4 1:10

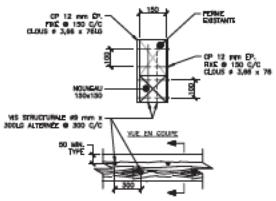

NOTE:

- PRÉVOIR LA MISE EN PLACE D'UN CONTREPLAQUÉ À TOUS LES NOEUDS DE MEMBRURES. LE CONTREPLAQUÉ DOIT SE PROLONGER DE 300 mm SUR LES MEMBRURES ADJACENTES AU NOEUD. L'OBJECTIF EST DE FAIRE UN GOUSSET DE CONTREPLAQUÉ À CHAQUE NOEUD.

FIXATION – RENFORT

DÉTAIL TYPE – 1:10

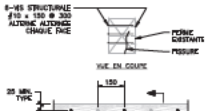

NOTES:

- SI LA PIÈCE EST FENDU SUR PLUS DE 450 mm, AVERTIR L'INGÉNIEUR.
- PRÉVOIR 18 RENFORTS.

CONSOLIDATION LOCAL DE MEMBRURE FENDU

DÉTAIL TYPE – 1:10

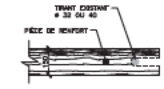

NOTE:

- ENTAILLER POUR PERMETTRE LA RÉALISATION DES RENFORTS AU DROIT DES TIRANTS EXISTANTS.

ENTAILLE

DÉTAIL TYPE – 1:10

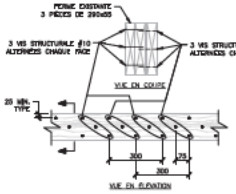

NOTES:

- RÉALISER CE DÉTAIL LORSQUE SPÉCIFIÉ SUR LES ÉLÉVATIONS.
- APRÈS LA MISE EN PLACE DES VIS, REMPLIR L'ESPACE LIBRE D'ÉPOXY AU BESOIN, METTRE UN AIMANT SUR LES FACES DES POUTRES.
- PRÉVOIR 12 m.

CONSOLIDATION CORDE INFÉRIEURE

DÉTAIL TYPE – N.A.E.

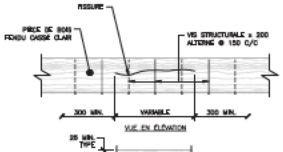

NOTES:

- PRÉVOIR UN POINT D'ARRÊT POUR DÉTERMINER AVEC L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR LES ZONES À CONSOLIDER.
- PRÉVOIR 100 m DE CONSOLIDATION EN PLUSIEURS ENDROITS.

CONSOLIDATION MÉCANIQUE DE FISSURE

DÉTAIL TYPE – 1:10

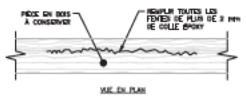

NOTES:

- APPLIQUER LA COLLE ÉPOXY APRÈS LE NETTOYAGE (ENLEVER TOUTE LA POUSSIÈRE).
- PRÉVOIR 115 m DE POUTRE À COLMATER.
- AU BESOIN, APPLIQUER UN ADHÉSIF SUR LA SOUS-FACE DE LA POUTRE POUR CONTENIR L'ÉPOXY.
- UNE GESTION DE LA POUSSIÈRE PAR VENTILATION/ASPIRATION EST À PRÉVOIR.

CONSOLIDATION À L'ÉPOXY DE FISSURE

DÉTAIL TYPE – 1:10

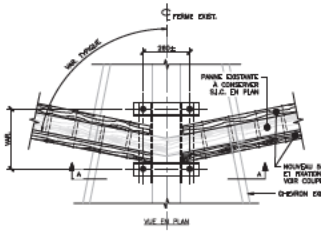

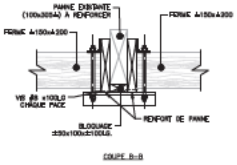

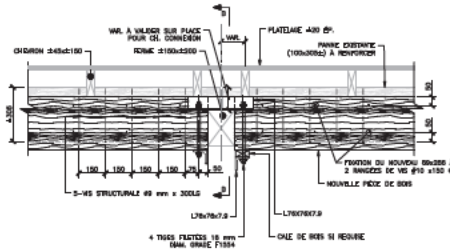

NOTE:

- LE DÉTAIL DE FIXATION DES NOUVEAUX 50x300 DEVRA ÊTRE ADAPTÉ EN FONCTION DES CONDITIONS RÉELLES.
- LA LONGUEUR DES ÉLÉMENTS D'ACIER (CORNIÈRE ET TIGE) DOIT ÊTRE VALIDÉE ET CHOISIE EN FONCTION DES CONDITIONS EXISTANTES.
- LES CORNIÈRES SUPÉRIEURES PEUVENT ÊTRE REMPLACÉES PAR UNE PLAQUE D'ACIER DE 15 mm ÉP.
- LES 4 VIS STRUCTURALES PAR EXTRÉMITÉ DOIVENT INSTALLER SUR LES PANNES EXISTANTES AVANT LA MISE EN PLACE DES NOUVELLES PIÈCES.
- LES NOUVELLES PIÈCES DE BOIS ÊTRE ÊTRE EN CONTACT AVEC LES CHEVRONS EXISTANTS.
- CERTAINES PANNES EXISTANTES SONT DÉFONCÉES, LES NOUVELLES PIÈCES DEVRONT ÊTRE AJUSTÉES PAR DÉCOUPAGE.
- SI LES DÉCOUPES SONT TROP IMPORTANTES, UTILISER PLUTÔT DES CALES D'ACIER.

RENFORT DE PANNE EXISTANTE

DÉTAIL TYPE – N.A.E.

0	W.S. G.P.L.		ÉMISSION POUR APPEL D'OFFRE
2022-01-28			
REV	DATE	PAR	DESCRIPTION RÉVISIONS ET ÉMISSIONS
LIRE D'ÉMISSION			

TETRA TECH

CLIENT
Culture et Communications Québec

PROJET
CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM (Sainte–Anne–De–Beaupré)

TITRE
STRUCTURE
DÉTAILS

date	projet	dessiné	vérifié
2022–01–28	G.P.L.	W.S.	D.B.
échelle	projet consultant		projet client
IND.	46625ET		
	numéro feuillet		révision
	46625TT–S–01		0

FORMAT A3 métrique 11180841

ANNEXE D – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE DU CNB EN VIGUEUR

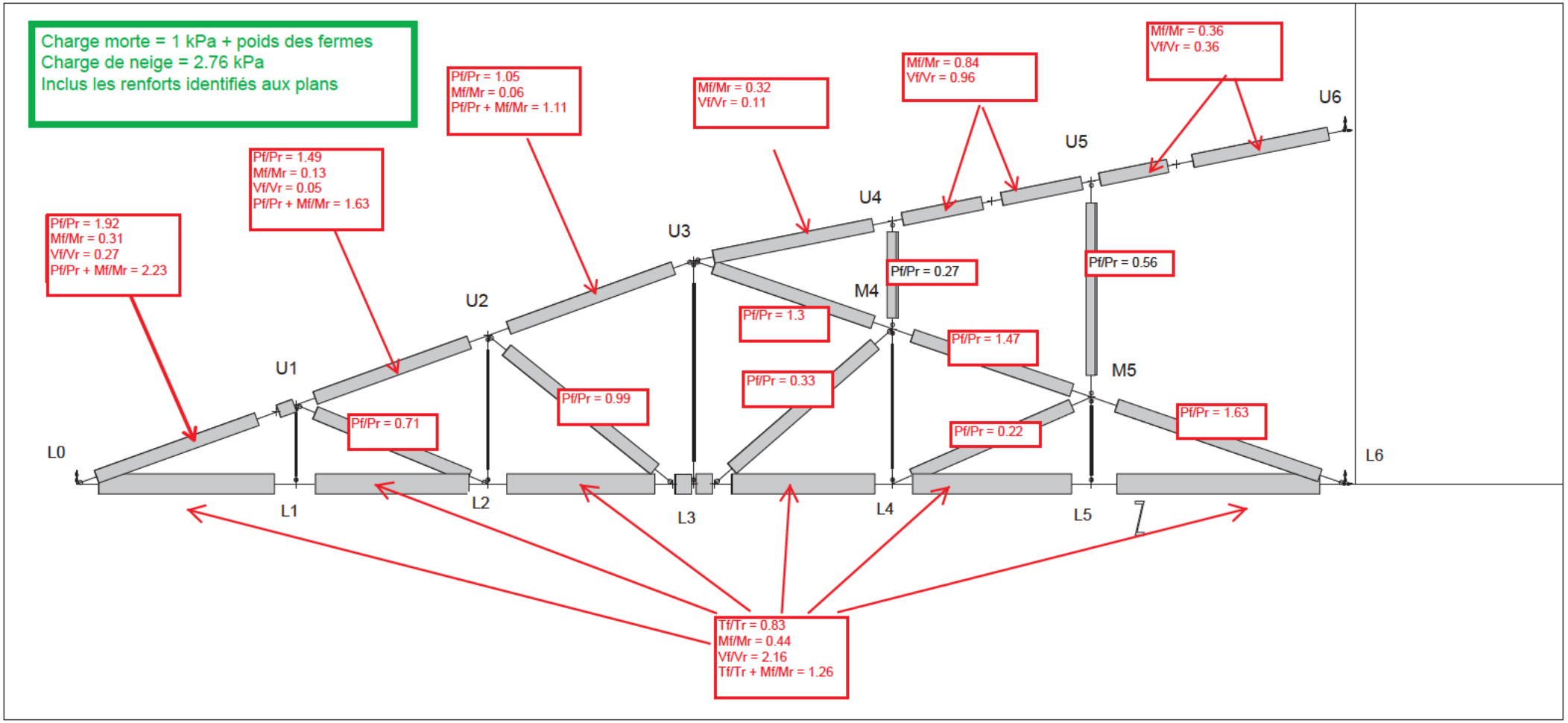
Charge morte = 1 kPa + poids des fermes
Charge de neige = 2.76 kPa
Inclus les renforts identifiés aux plans
Pf/Pr = 1.92
Mf/Mr = 0.31
Vf/Vr = 0.27
Pf/Pr + Mf/Mr = 2.23
Pf/Pr = 1.49
Mf/Mr = 0.13
Vf/Vr = 0.05
Pf/Pr + Mf/Mr = 1.63
Pf/Pr = 1.05
Mf/Mr = 0.06
Pf/Pr + Mf/Mr = 1.11
Mf/Mr = 0.32
Vf/Vr = 0.11
Mf/Mr = 0.84
Vf/Vr = 0.96
Mf/Mr = 0.36
Vf/Vr = 0.36
U6
U5
U4
U3
U2
U1
M4
M5
Pf/Pr = 0.27
Pf/Pr = 0.56
Pf/Pr = 1.3
Pf/Pr = 1.47
Pf/Pr = 0.33
Pf/Pr = 0.99
Pf/Pr = 0.71
Pf/Pr = 1.63
Pf/Pr = 0.22
L0
L1
L2
L3
L4
L5
L6
Tf/Tr = 0.83
Mf/Mr = 0.44
Vf/Vr = 2.16
Tf/Tr + Mf/Mr = 1.26

ANNEXE E – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE ÉQUIVALENTE À LA CAPACITÉ MAXIMALE DES PANNES RENFORCÉES

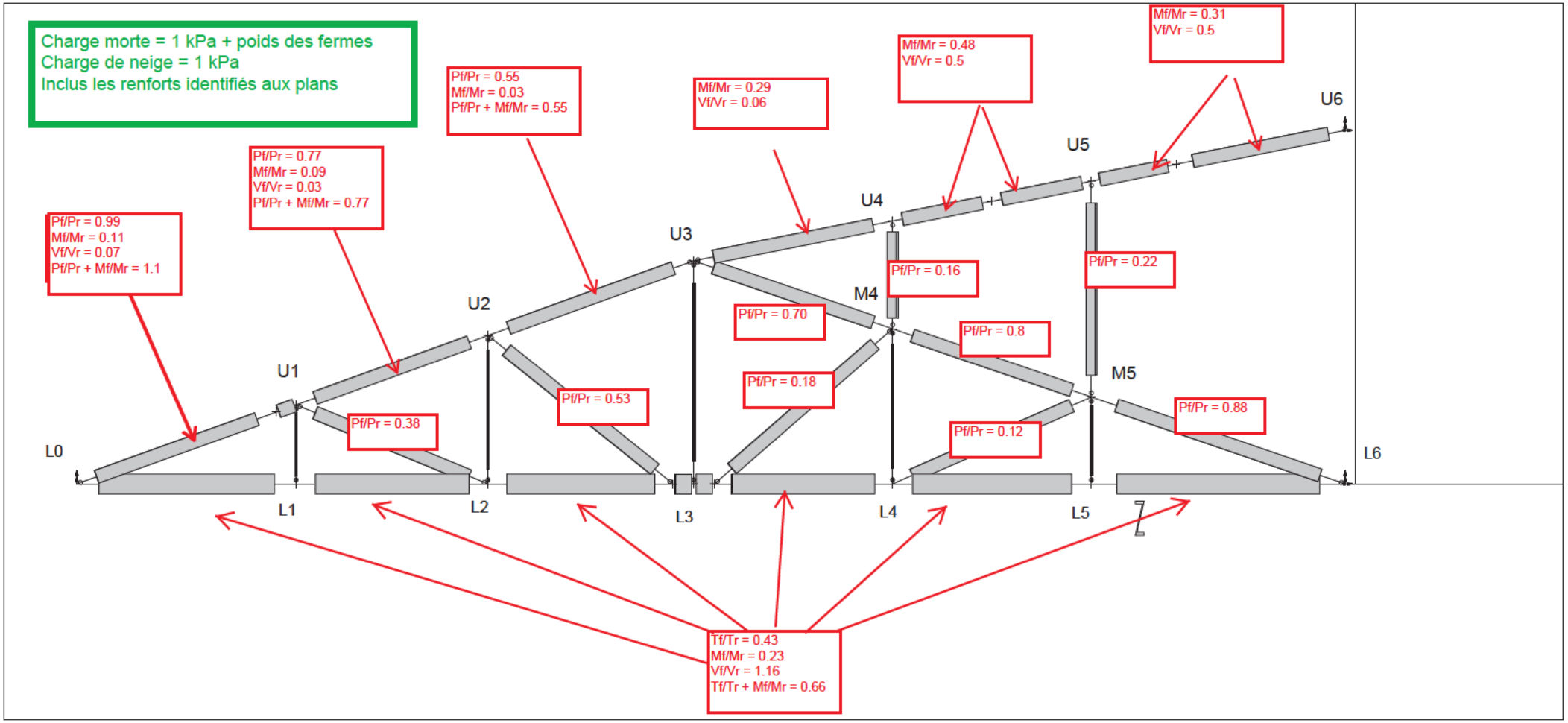
Charge morte = 1 kPa + poids des fermes
Charge de neige = 1 kPa
Inclus les renforts identifiés aux plans
Pf/Pr = 0.99
Mf/Mr = 0.11
Vf/Vr = 0.07
Pf/Pr + Mf/Mr = 1.1
Pf/Pr = 0.77
Mf/Mr = 0.09
Vf/Vr = 0.03
Pf/Pr + Mf/Mr = 0.77
Pf/Pr = 0.55
Mf/Mr = 0.03
Pf/Pr + Mf/Mr = 0.55
Mf/Mr = 0.29
Vf/Vr = 0.06
Mf/Mr = 0.48
Vf/Vr = 0.5
Mf/Mr = 0.31
Vf/Vr = 0.5
Pf/Pr = 0.38
Pf/Pr = 0.53
Pf/Pr = 0.70
Pf/Pr = 0.16
Pf/Pr = 0.22
Pf/Pr = 0.8
Pf/Pr = 0.18
Pf/Pr = 0.12
Pf/Pr = 0.88
Tf/Tr = 0.43
Mf/Mr = 0.23
Vf/Vr = 1.16
Tf/Tr + Mf/Mr = 0.66
L0
L1
L2
L3
L4
L5
L6
U1
U2
U3
U4
U5
U6
M4
M5

ANNEXE F – RAPPORT DU CIFQ

CERTIFICAT D'INSPECTION

INSPECTION CERTIFICATE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ) / *QUEBEC FOREST INDUSTRY COUNCIL (QFIC)*
1175, avenue Lavigerie, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4P1 - Tél. / Tel.: (418) 657-7916

# de location CIFQ	**38-07**		
Requested by (Payer) Demandeur (payeur) :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Client Client :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Project Projet:	**Cyclorama de Jérusalem**		
Location of inspection Endroit de l'inspection:	**Rue du Sanctuaire, Sainte-Anne-de-Beaupré**	Date of inspection Date de l'inspection:	**29-11-2021**
Order number Commande numéro:	Règle de classe: Para.124,130,131	Mark Inscription:	**38**

I (we), the undersigned, director or inspector(s) for the Québec Forest Industry Council declare that I (we) have personally inspected and/or tallied the material described, at the place and date here above indicated according to the procedure adopted by this council and in force at the date of the inspection.

Note : NLGA stipulates that for dimension lumber and timbers graded for strength, characteristics on all four(4) sides and both(2) ends are considered in relation to their effect on the strength of the piece.

I (we) do hereby certify that the material consist of:

Je (nous), soussigné(s), directeur ou inspecteur(s) au Conseil de l'industrie forestière du Québec, déclare (déclarons) par la présente que j'ai (nous avons) personnellement inspecté et/ou mesuré le matériel décrit à l'endroit et à la date indiquée ci-dessus, en conformité avec la procédure adoptée par ce conseil et en vigueur à la date de l'inspection.

***Note :** En classification, NLGA stipule qu'on doit tenir compte des quatre (4) faces et des deux (2) bouts pour évaluer la résistance d'une pièce.*

Je (nous) certifie (certifions) que ce matériel consiste en :

Inspection visuelle des fermes et sections de toiture pour les qualités des paragraphes 130 -131 et 124 selon la norme NLGA. Les pièces de bois brut-sec sont visibles seulement sur 1, 2, 3 et 4 cotés apparents. L'Épinette Blanche-Rouge-Noire est utilisé pour les fermes et les sections de toit. Le Sapin (du genre Abies) est utilisé pour les sections de fermes plus récentes (Fermes approximative de 13 à 16). Les pièces sont classées Structure Choisie et celles déclassées sont identifiées du grade inférieur sur les plans en annexe.

Positionnement – voir les croquis en annexes

Note - Les poutres ayant été assemblées à partir de 2 à 3 madriers sont classé selon le paragraphe 124 de la norme NLGA.

La méthode d'assemblage et les coupes d'ajustement ne sont pas évaluées dans la classification.

La pièce centrale est faite d'un collage de bois formant un poteau est de qualité Utilité dû à la roulure.

At À:	**Québec**
Province Province:	**Québec**
	4-1-2022

[redacted]
SIGNATURE
***Paul O'Dowd**, ing.f..*
Directeur -- Contrôle de la qualité -- CIFQ

[redacted], Inspecteur 38 CIFQ
[redacted]
Quality Control Supervisor / Inspecteur - qualité #

Ce certificat n'implique l'association que s'il porte la signature de son représentant autorisé dans le sceau de l'association, autrement, seul l'expéditeur est responsable.
Le CIFQ se dégage de toutes responsabilités découlant du travail exécuté ou des dommages pouvant en résulter.

This certificate will involve the Association only if countersigned by his authorized representative in the seal of the Association, otherwise, only the shipper is responsible.
QFIC cannot be held responsible for any work or damage resulting of this inspection.

CERTIFICAT D'INSPECTION

INSPECTION CERTIFICATE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ) / *QUEBEC FOREST INDUSTRY COUNCIL (QFIC)*
1175, avenue Lavigerie, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4P1 - Tél. / Tel.: (418) 657-7916

# de location CIFQ	**38-07**
Requested by (Payer) / Demandeur (payeur) :	**Ministère de la Culture et des Communications**
Client / Client :	**Ministère de la Culture et des Communications**
Project / Projet:	**Cyclorama de Jérusalem**
Location of inspection / Endroit de l'inspection:	**Rue du Sanctuaire, Sainte-Anne-de-Beaupré**
Date of inspection / Date de l'inspection:	**29-11-2021**
Order number / Commande numéro:	Règle de classe: Para.124,130,131
Mark / Inscription:	**38**

I (we), the undersigned, director or inspector(s) for the Québec Forest Industry Council declare that I (we) have personally inspected and/or tallied the material described, at the place and date here above indicated according to the procedure adopted by this council and in force at the date of the inspection.

Note : NLGA stipulates that for dimension lumber and timbers graded for strength, characteristics on all four(4) sides and both(2) ends are considered in relation to their effect on the strength of the piece.

I (we) do hereby certify that the material consist of:

Je (nous), soussigné(s), directeur ou inspecteur(s) au Conseil de l'industrie forestière du Québec, déclare (déclarons) par la présente que j'ai (nous avons) personnellement inspecté et/ou mesuré le matériel décrit à l'endroit et à la date indiquée ci-dessus, en conformité avec la procédure adoptée par ce conseil et en vigueur à la date de l'inspection.

***Note :** En classification, NLGA stipule qu'on doit tenir compte des quatre (4) faces et des deux (2) bouts pour évaluer la résistance d'une pièce.*

Je (nous) certifie (certifions) que ce matériel consiste en :

Inspection visuelle des fermes et sections de toiture pour les qualités des paragraphes 130 -131 et 124 selon la norme NLGA. Les pièces de bois brut-sec sont visibles seulement sur 1, 2, 3 et 4 cotés apparents. L'Épinette Blanche-Rouge-Noire est utilisé pour les fermes et les sections de toit. Le Sapin (du genre Abies) est utilisé pour les sections de fermes plus récentes (Fermes approximative de 13 à 16). Les pièces sont classées Structure Choisie et celles déclassées sont identifiées du grade inférieur sur les plans en annexe.

At / À:	**Québec**
Province / Province:	**Québec**
	4-1-2022

[redacted]
SIGNATURE
***Paul O'Dowd**, ing.f..*
Directeur -- Contrôle de la qualité -- CIFQ

[redacted], Inspecteur 38 CIFQ
[redacted]
Quality Control Supervisor / Inspecteur - qualité #

Ce certificat n'implique l'association que s'il porte la signature de son représentant autorisé dans le sceau de l'association, autrement, seul l'expéditeur est responsable.
Le CIFQ se dégage de toutes responsabilités découlant du travail exécuté ou des dommages pouvant en résulter.

This certificate will involve the Association only if countersigned by his authorized representative in the seal of the Association, otherwise, only the shipper is responsible.
QFIC cannot be held responsible for any work or damage resulting of this inspection.

CERTIFICAT D'INSPECTION

INSPECTION CERTIFICATE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ) / *QUEBEC FOREST INDUSTRY COUNCIL (QFIC)*
1175, avenue Lavigerie, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4P1 - Tél. / Tel.: (418) 657-7916

# de location CIFQ	**38-07**		
Requested by (Payer) Demandeur (payeur) :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Client Client :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Project Projet:	**Cyclorama de Jérusalem**		
Location of inspection Endroit de l'inspection:	**Rue du Sanctuaire, Sainte-Anne-de-Beaupré**	Date of inspection Date de l'inspection:	**29-11-2021**
Order number Commande numéro:	Règle de classe: Para.124,130,131	Mark Inscription:	**38**

I (we), the undersigned, director or inspector(s) for the Québec Forest Industry Council declare that I (we) have personally inspected and/or tallied the material described, at the place and date here above indicated according to the procedure adopted by this council and in force at the date of the inspection.

Note : NLGA stipulates that for dimension lumber and timbers graded for strength, characteristics on all four(4) sides and both(2) ends are considered in relation to their effect on the strength of the piece.

I (we) do hereby certify that the material consist of:

Je (nous), soussigné(s), directeur ou inspecteur(s) au Conseil de l'industrie forestière du Québec, déclare (déclarons) par la présente que j'ai (nous avons) personnellement inspecté et/ou mesuré le matériel décrit à l'endroit et à la date indiquée ci-dessus, en conformité avec la procédure adoptée par ce conseil et en vigueur à la date de l'inspection.

***Note :** En classification, NLGA stipule qu'on doit tenir compte des quatre (4) faces et des deux (2) bouts pour évaluer la résistance d'une pièce.*

Je (nous) certifie (certifions) que ce matériel consiste en :

Inspection visuelle des fermes et sections de toiture pour les qualités des paragraphes 130 -131 et 124 selon la norme NLGA. Les pièces de bois brut-sec sont visibles seulement sur 1, 2, 3 et 4 cotés apparents. L'Épinette Blanche-Rouge-Noire est utilisé pour les fermes et les sections de toit. Le Sapin (du genre Abies) est utilisé pour les sections de fermes plus récentes (Fermes approximative de 13 à 16). Les pièces sont classées Structure Choisie et celles déclassées sont identifiées du grade inférieur sur les plans en annexe.

At
À: **Québec**

Province
Province: **Québec**

4-1-2022

[redacted]
SIGNATURE
***Paul O'Dowd**, ing.f..*
Directeur -- Contrôle de la qualité -- CIFQ

[redacted], Inspecteur 38 CIFQ

[redacted]
Quality Control Supervisor / Inspecteur - qualité #

Ce certificat n'implique l'association que s'il porte la signature de son représentant autorisé dans le sceau de l'association, autrement, seul l'expéditeur est responsable.
Le CIFQ se dégage de toutes responsabilités découlant du travail exécuté ou des dommages pouvant en résulter.

This certificate will involve the Association only if countersigned by his authorized representative in the seal of the Association, otherwise, only the shipper is responsible.
QFIC cannot be held responsible for any work or damage resulting of this inspection.

CERTIFICAT D'INSPECTION

INSPECTION CERTIFICATE

CONSEIL DE L'INDUSTRIE FORESTIÈRE DU QUÉBEC (CIFQ) / *QUEBEC FOREST INDUSTRY COUNCIL (QFIC)*
1175, avenue Lavigerie, bureau 200, Québec (Québec) G1V 4P1 - Tél. / Tel.: (418) 657-7916

# de location CIFQ	**38-07**		
Requested by (Payer) Demandeur (payeur) :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Client Client :	**Ministère de la Culture et des Communications**		
Project Projet:	**Cyclorama de Jérusalem**		
Location of inspection Endroit de l'inspection:	**Rue du Sanctuaire, Sainte-Anne-de-Beaupré**	Date of inspection Date de l'inspection:	**29-11-2021**
Order number Commande numéro:	Règle de classe: Para.124,130,131	Mark Inscription:	**38**

I (we), the undersigned, director or inspector(s) for the Québec Forest Industry Council declare that I (we) have personally inspected and/or tallied the material described, at the place and date here above indicated according to the procedure adopted by this council and in force at the date of the inspection.

Note : NLGA stipulates that for dimension lumber and timbers graded for strength, characteristics on all four(4) sides and both(2) ends are considered in relation to their effect on the strength of the piece.

I (we) do hereby certify that the material consist of:

Je (nous), soussigné(s), directeur ou inspecteur(s) au Conseil de l'industrie forestière du Québec, déclare (déclarons) par la présente que j'ai (nous avons) personnellement inspecté et/ou mesuré le matériel décrit à l'endroit et à la date indiquée ci-dessus, en conformité avec la procédure adoptée par ce conseil et en vigueur à la date de l'inspection.

***Note :** En classification, NLGA stipule qu'on doit tenir compte des quatre (4) faces et des deux (2) bouts pour évaluer la résistance d'une pièce.*

Je (nous) certifie (certifions) que ce matériel consiste en :

Inspection visuelle des fermes et sections de toiture pour les qualités des paragraphes 130 -131 et 124 selon la norme NLGA. Les pièces de bois brut-sec sont visibles seulement sur 1, 2, 3 et 4 cotés apparents. L'Épinette Blanche-Rouge-Noire est utilisé pour les fermes et les sections de toit. Le Sapin (du genre Abies) est utilisé pour les sections de fermes plus récentes (Fermes approximative de 13 à 16). Les pièces sont classées Structure Choisie et celles déclassées sont identifiées du grade inférieur sur les plans en annexe.

At
À: **Québec**

Province
Province: **Québec**

4-1-2022

[redacted]
SIGNATURE
***Paul O'Dowd**, ing.f..*
Directeur -- Contrôle de la qualité -- CIFQ

[redacted] Inspecteur 38 CIFQ

[redacted]
Quality Control Supervisor / Inspecteur - qualité #

Ce certificat n'implique l'association que s'il porte la signature de son représentant autorisé dans le sceau de l'association, autrement, seul l'expéditeur est responsable.
Le CIFQ se dégage de toutes responsabilités découlant du travail exécuté ou des dommages pouvant en résulter.

This certificate will involve the Association only if countersigned by his authorized representative in the seal of the Association, otherwise, only the shipper is responsible.
QFIC cannot be held responsible for any work or damage resulting of this inspection.

#2 Roulure

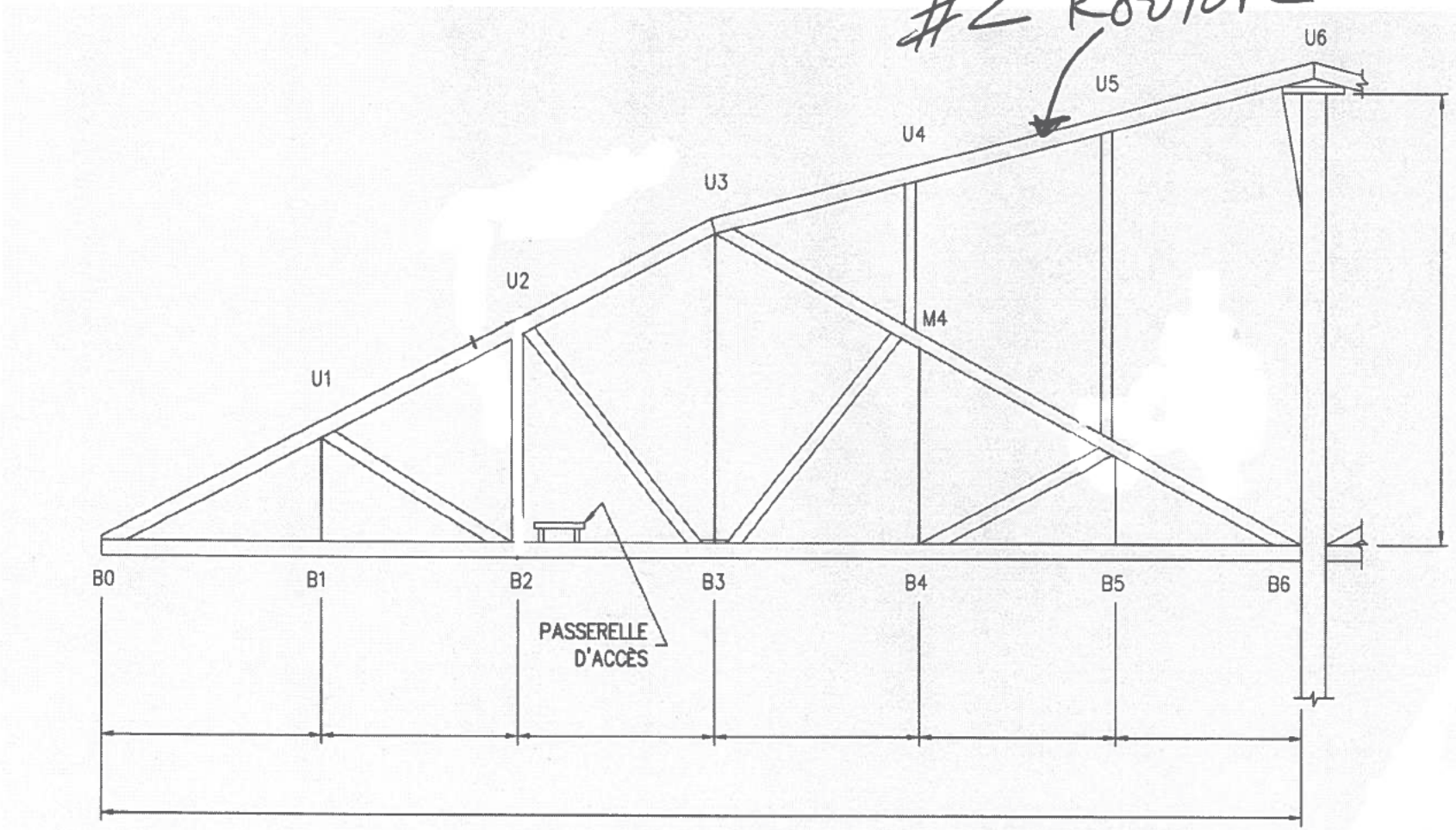

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

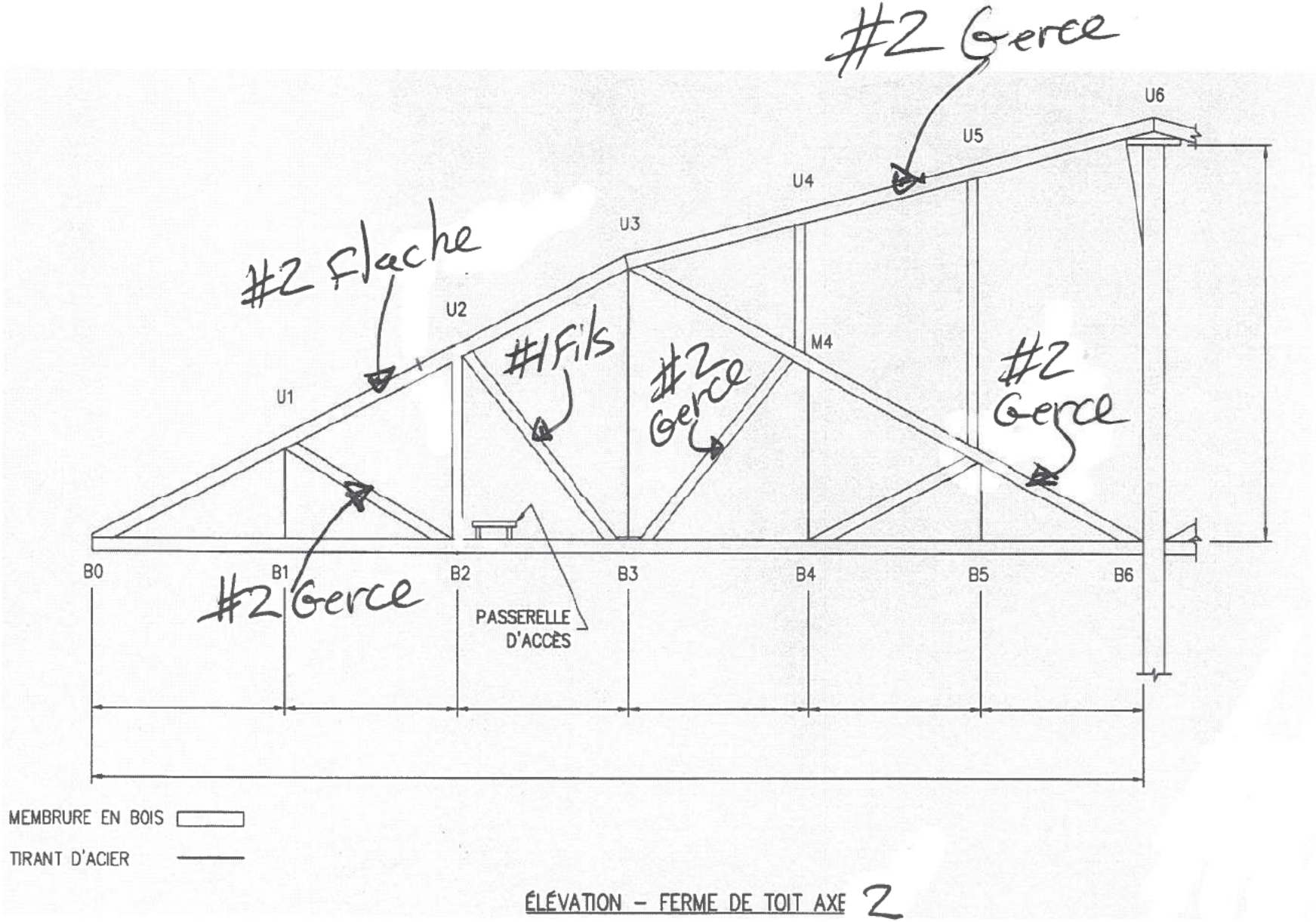

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 2

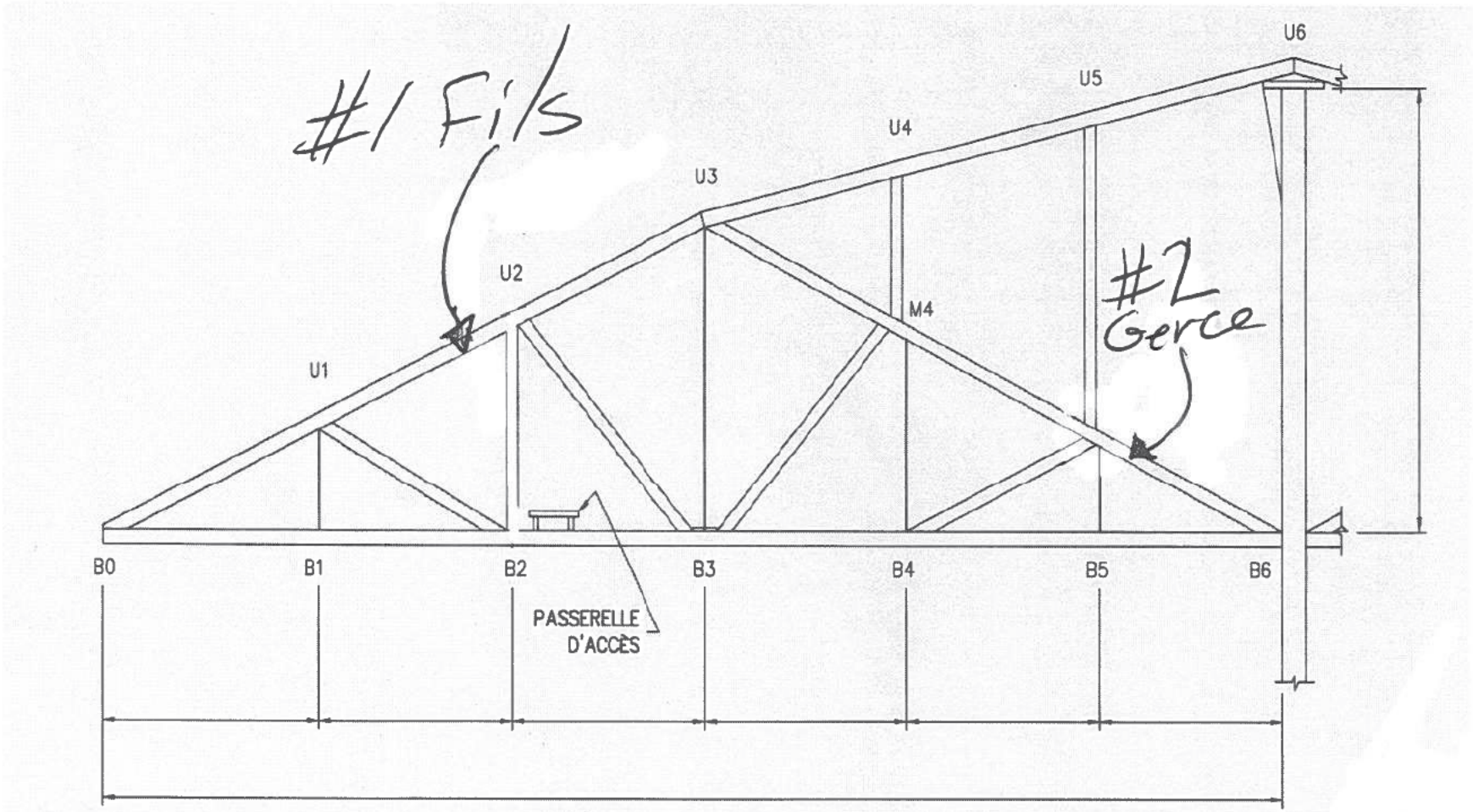

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 3

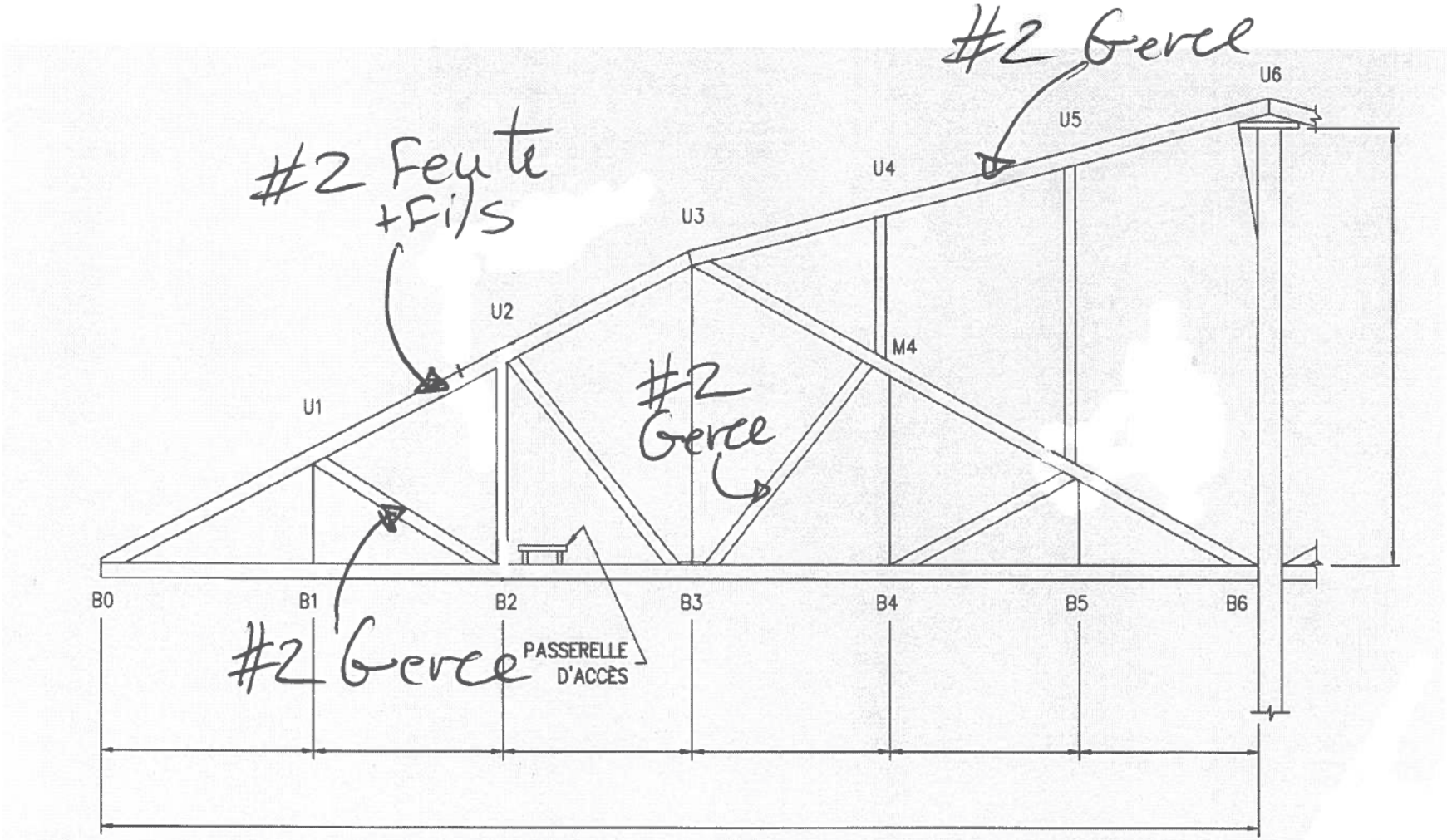

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 4

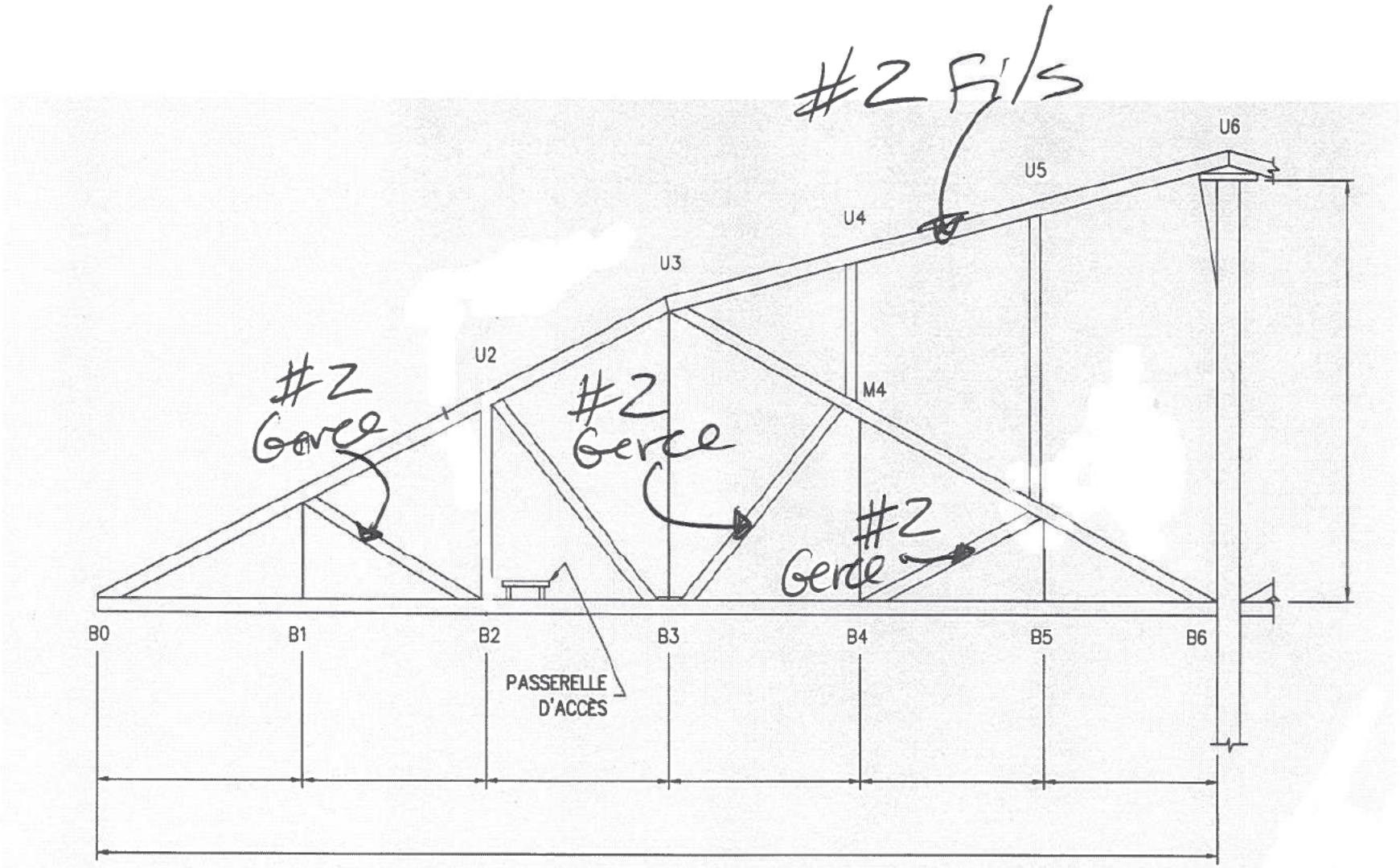

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 5

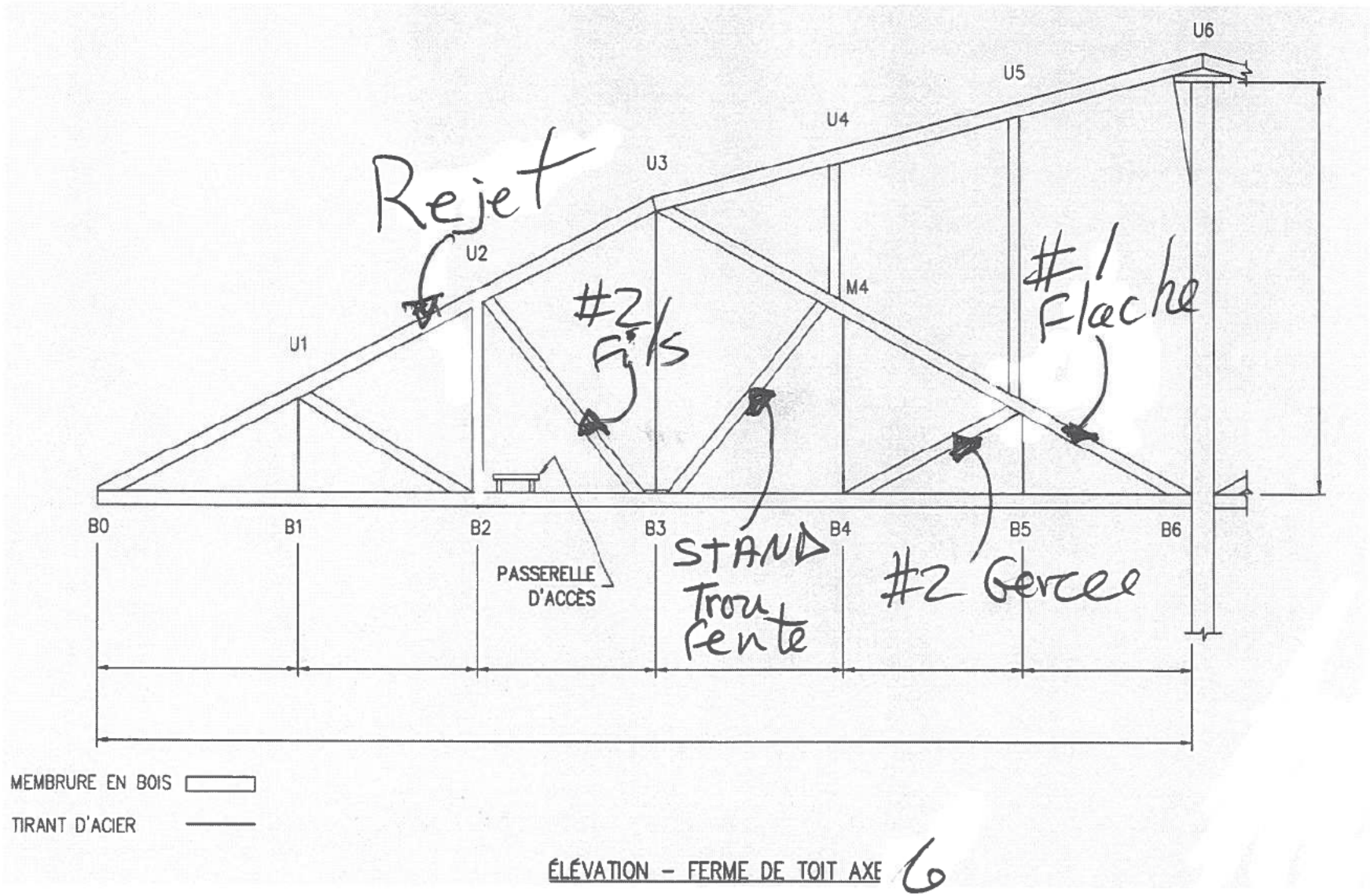

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 6

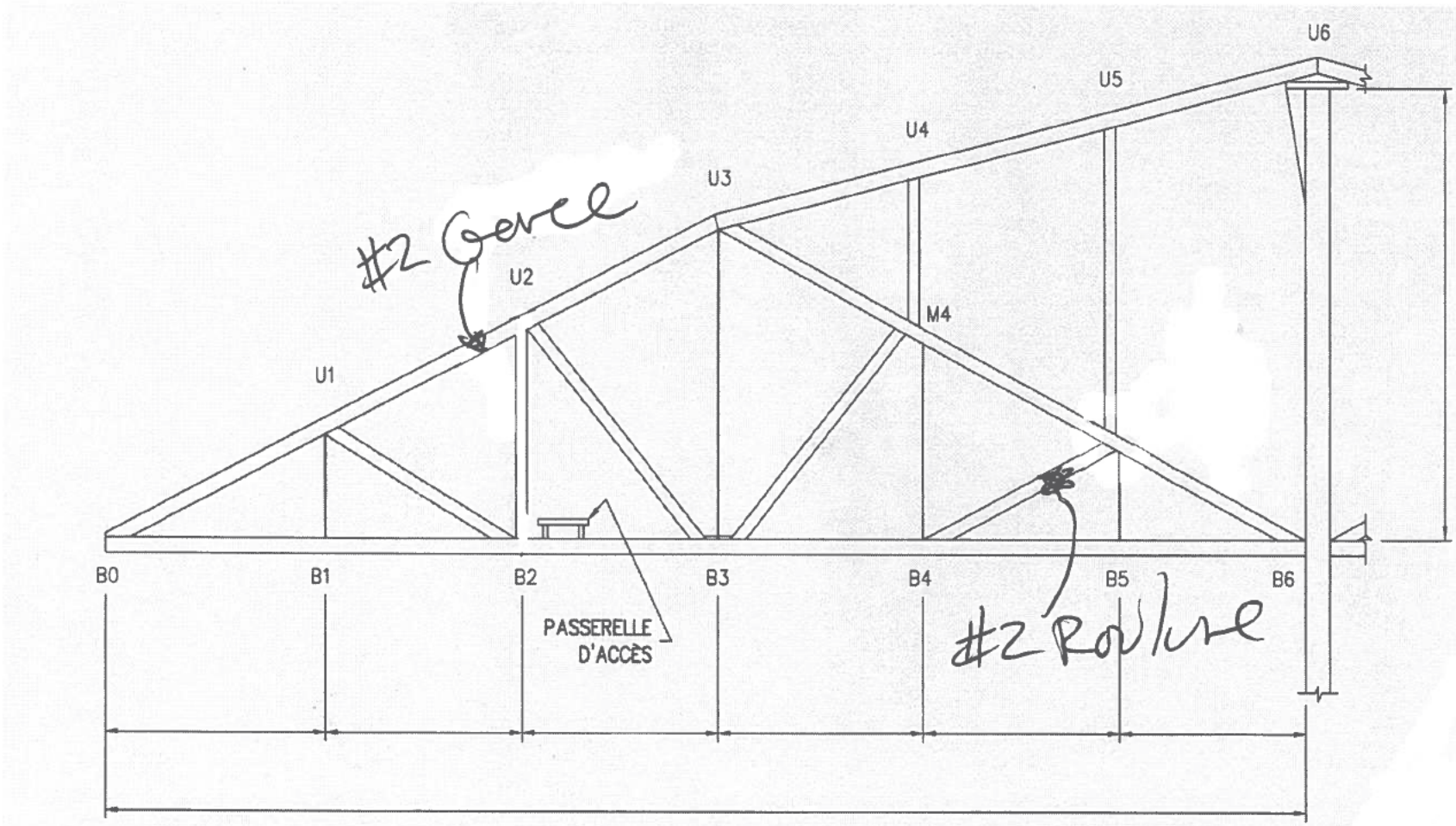

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 7

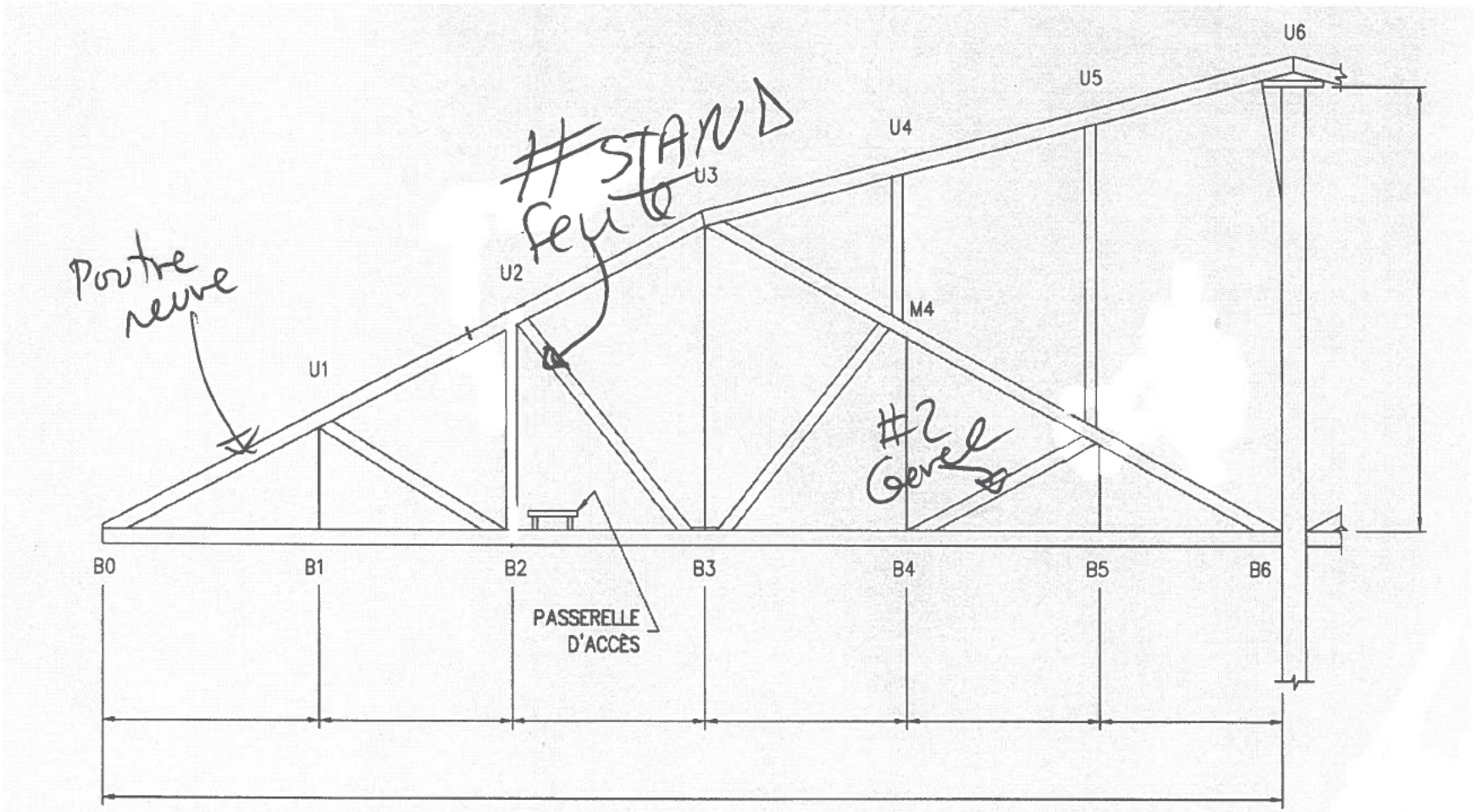

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 3

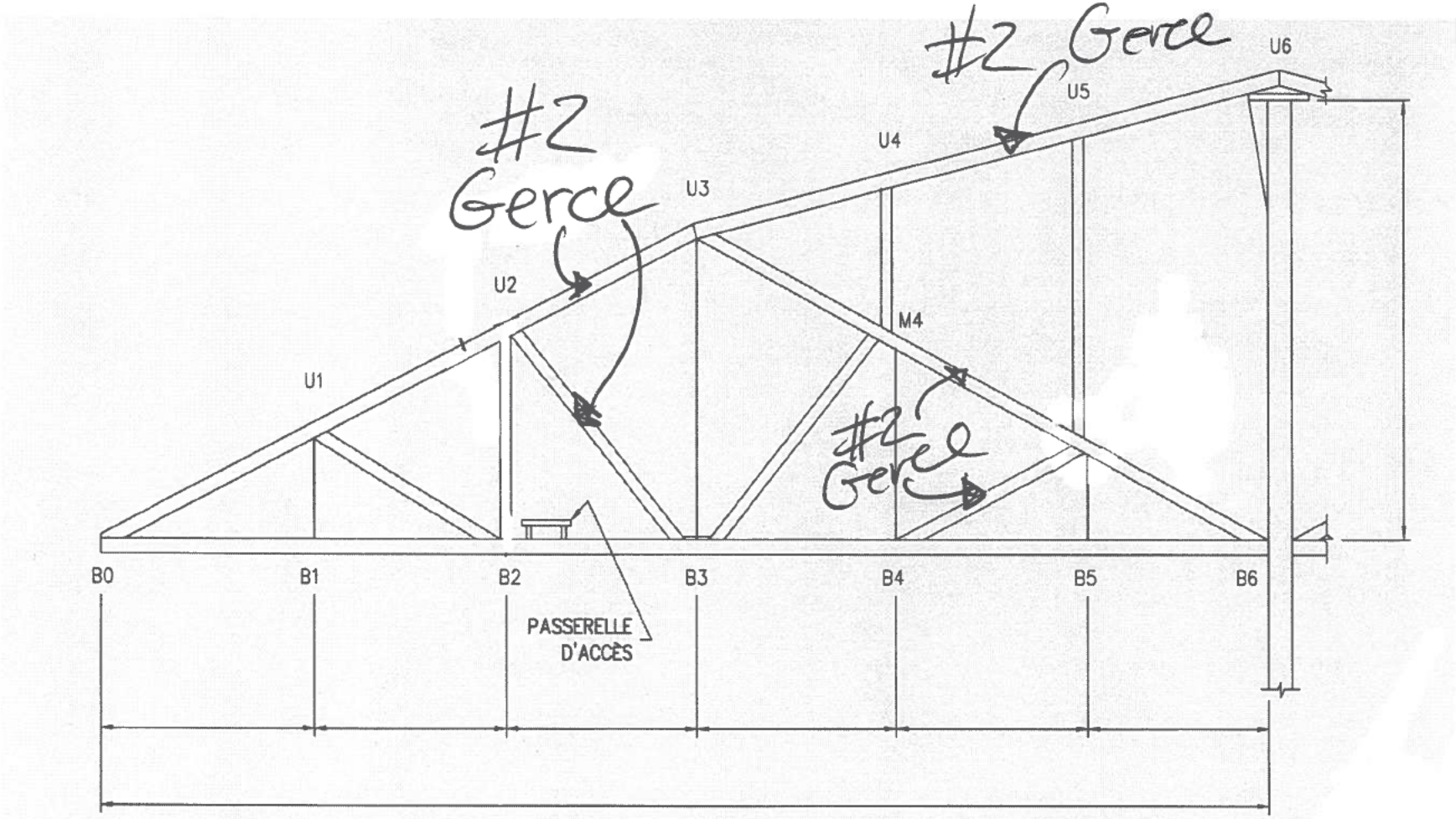

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 9

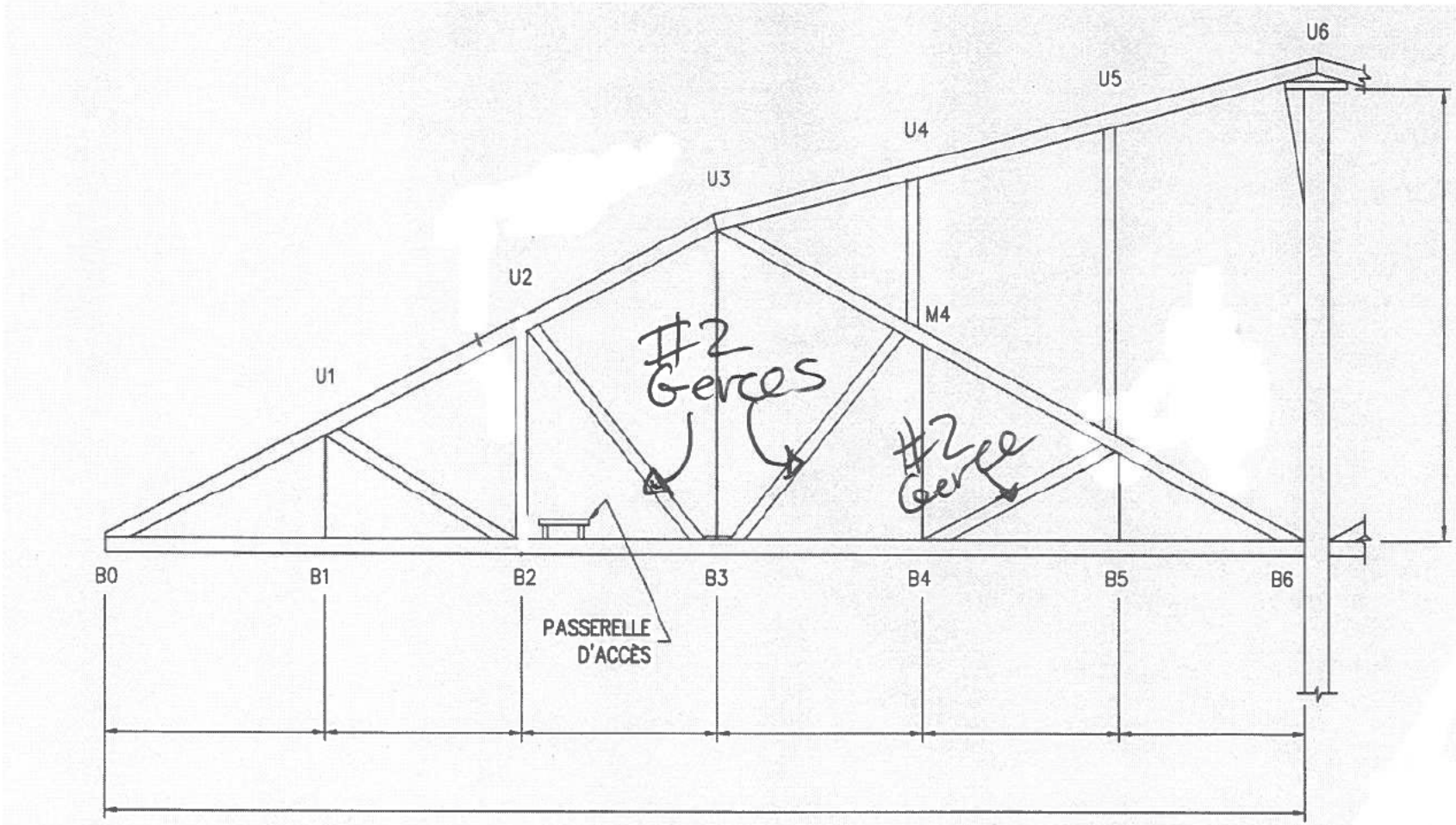

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 10

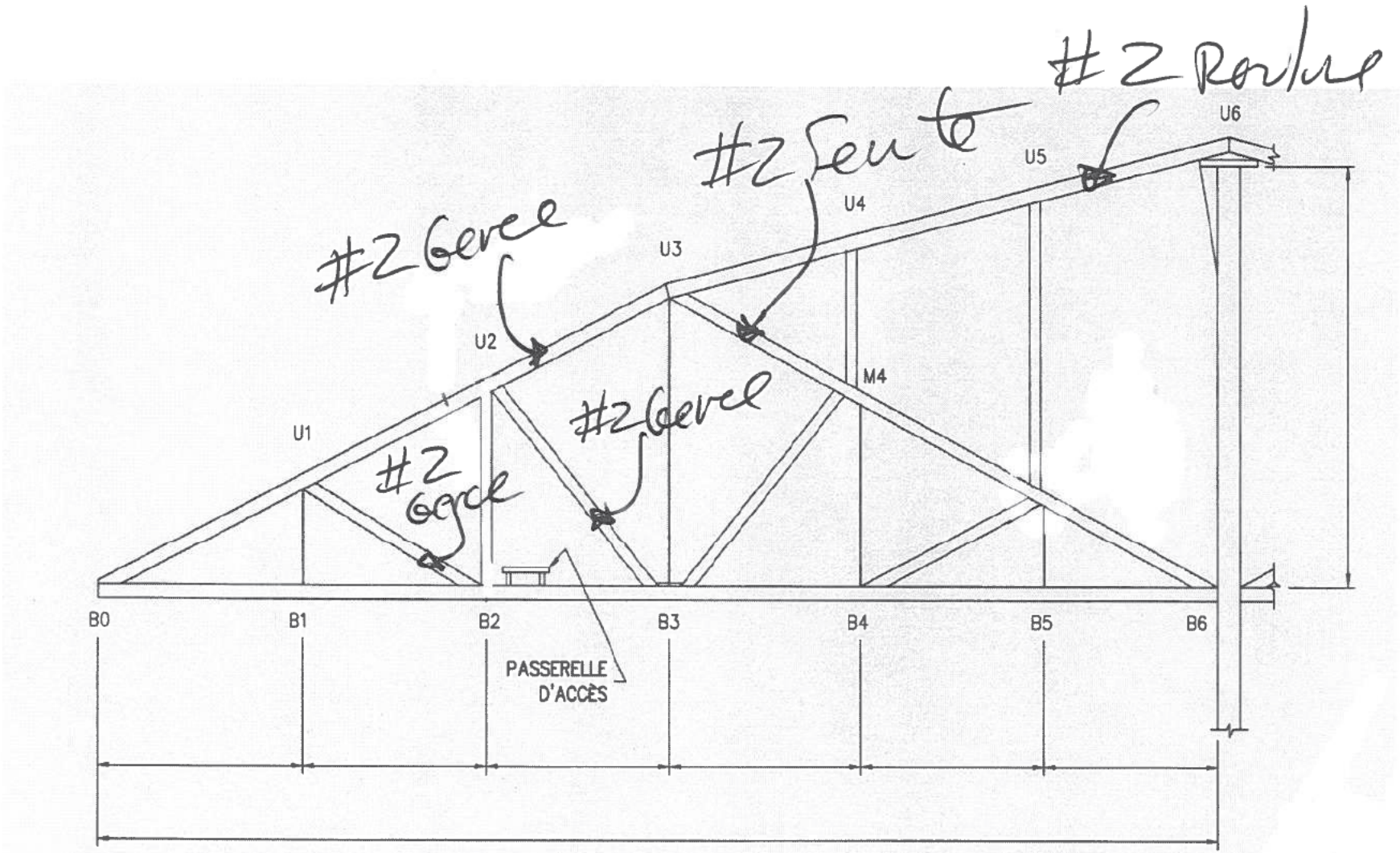

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 11

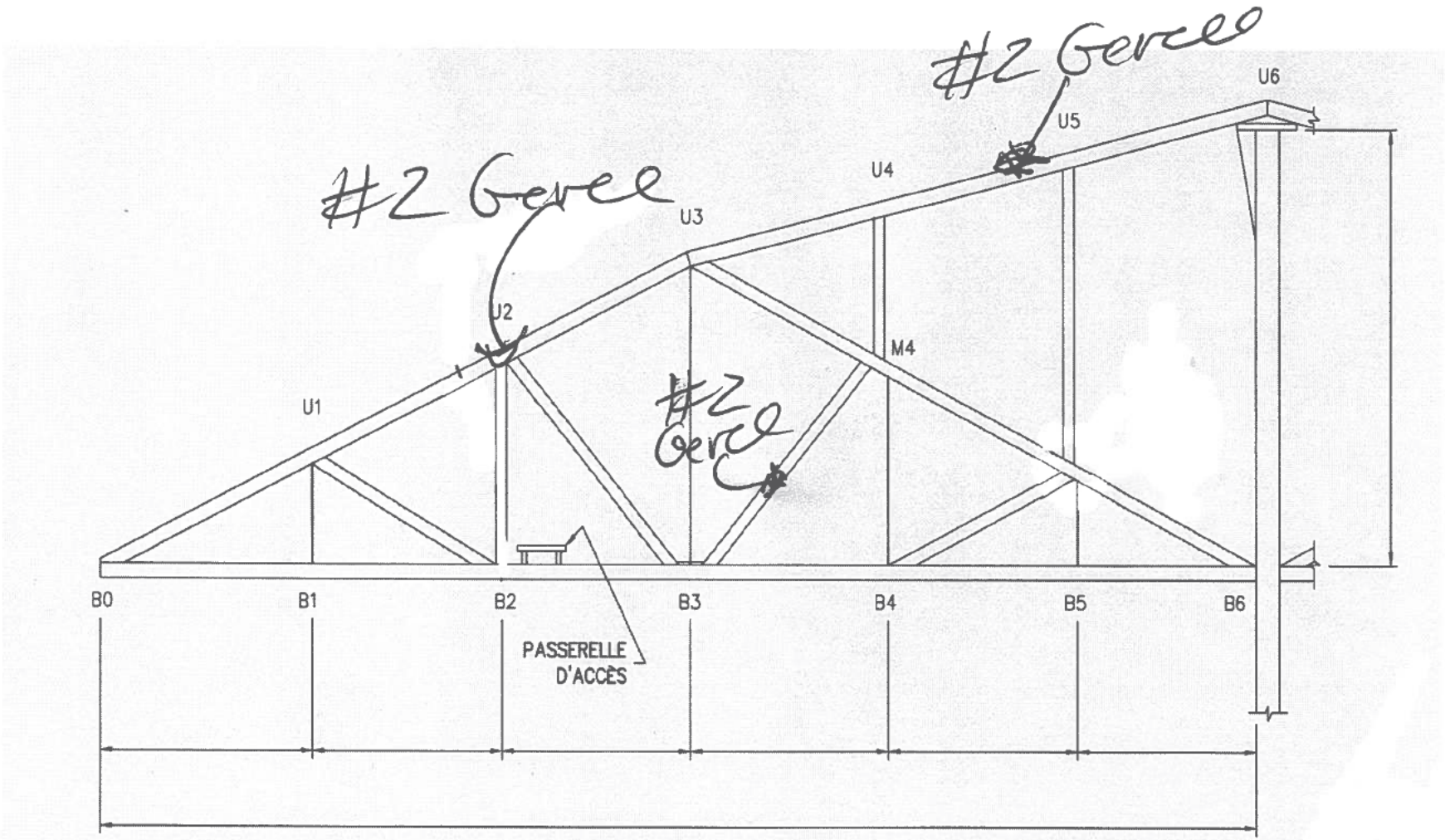

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 12

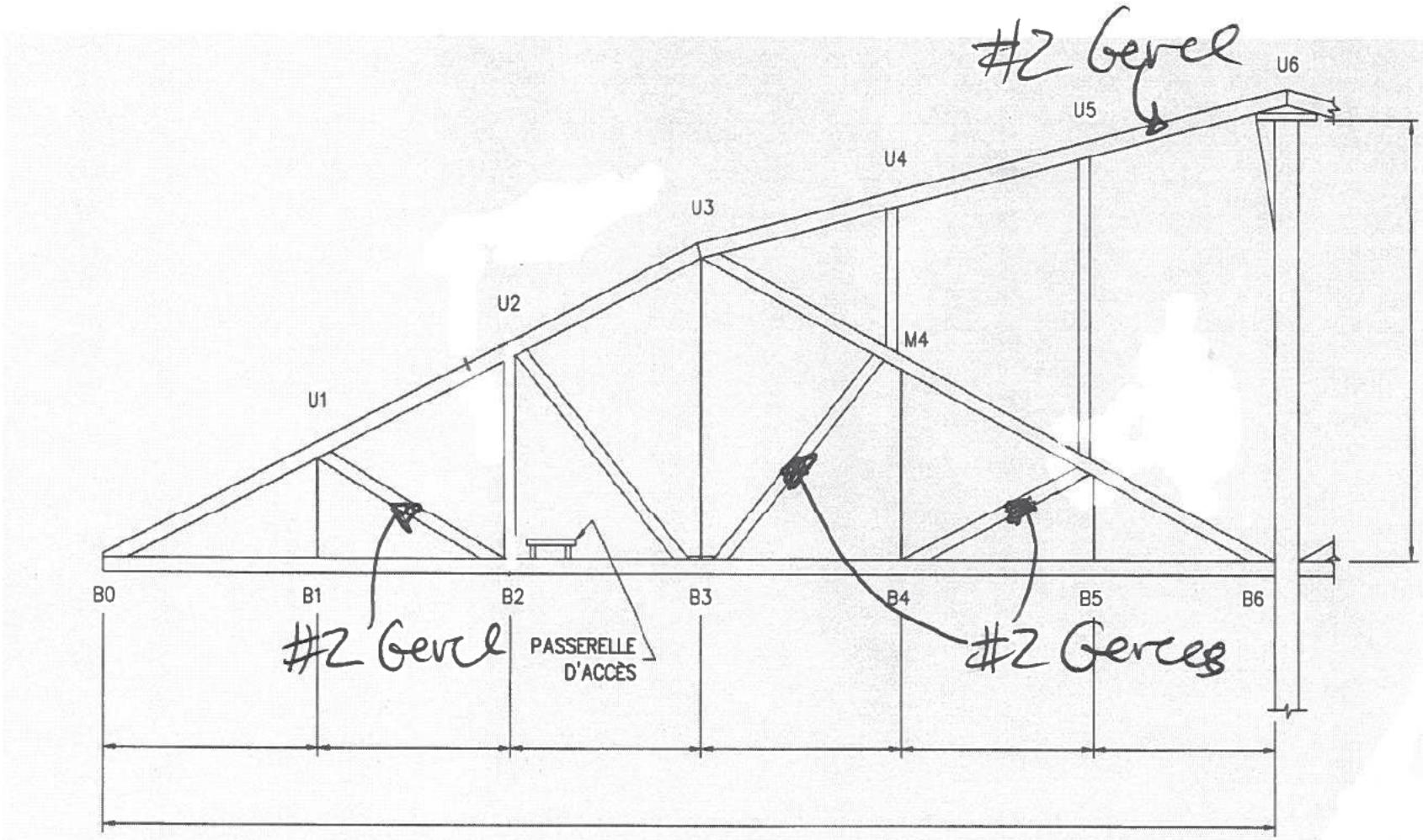

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 13

#2 B/S

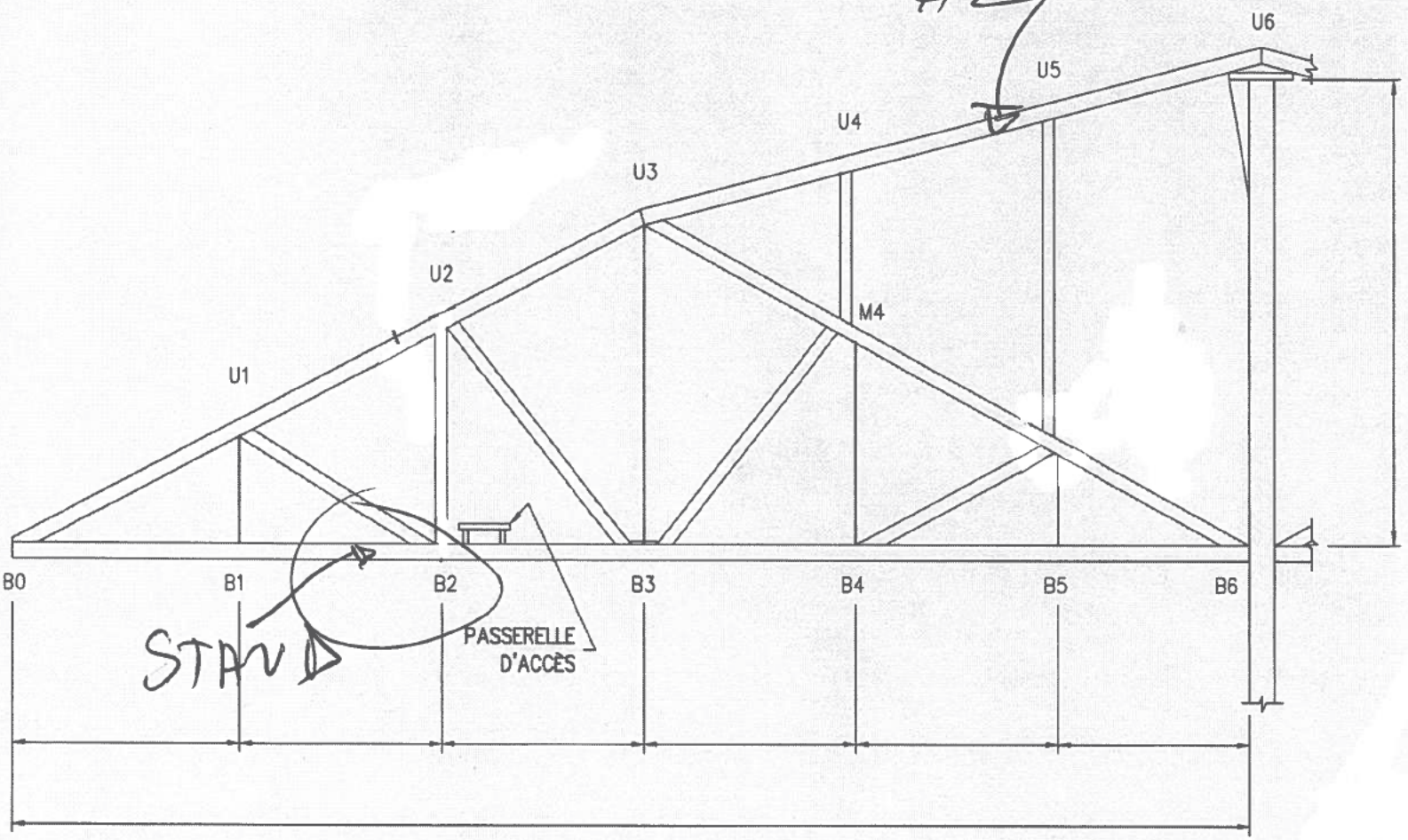

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 14

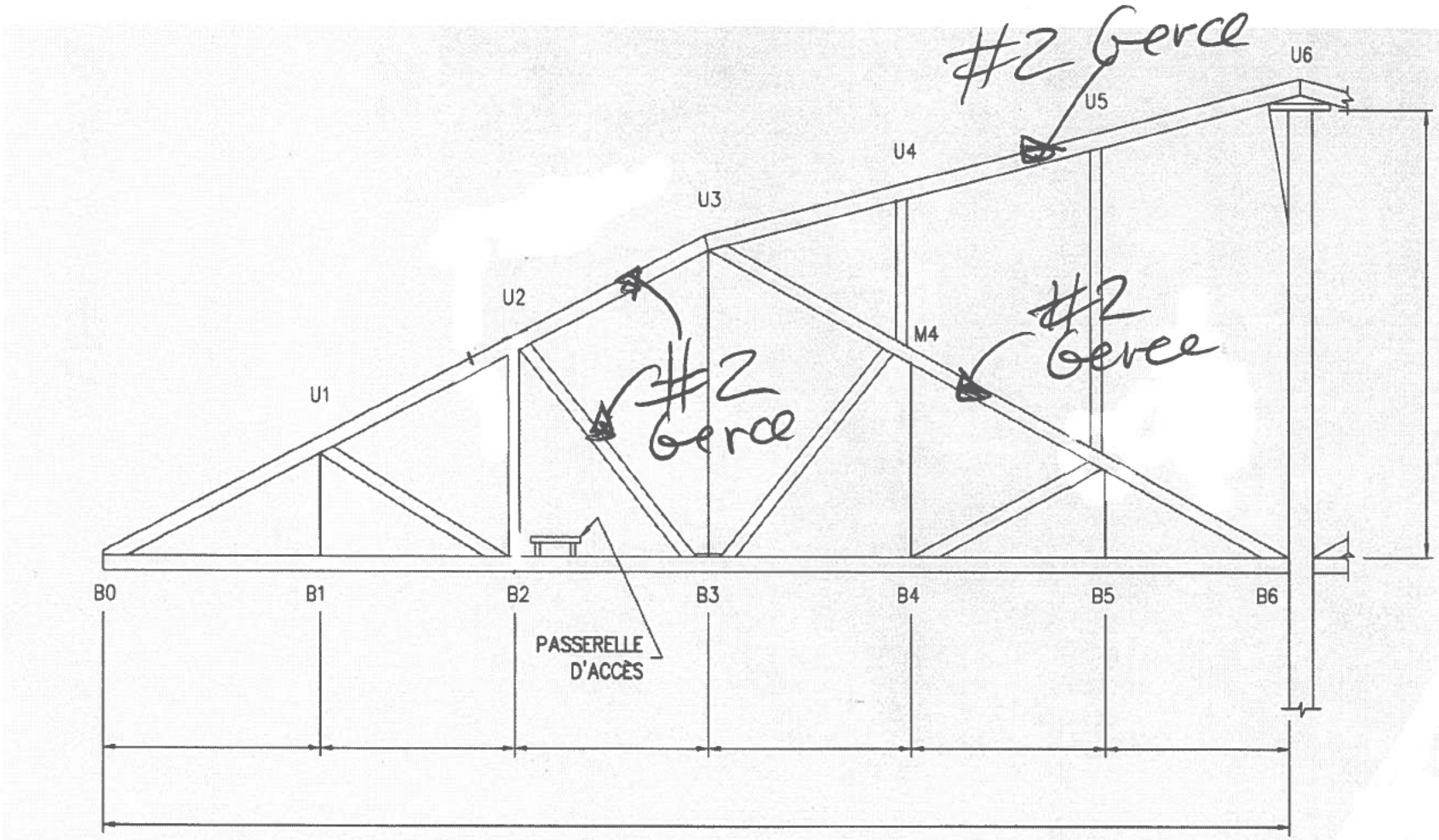

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 15

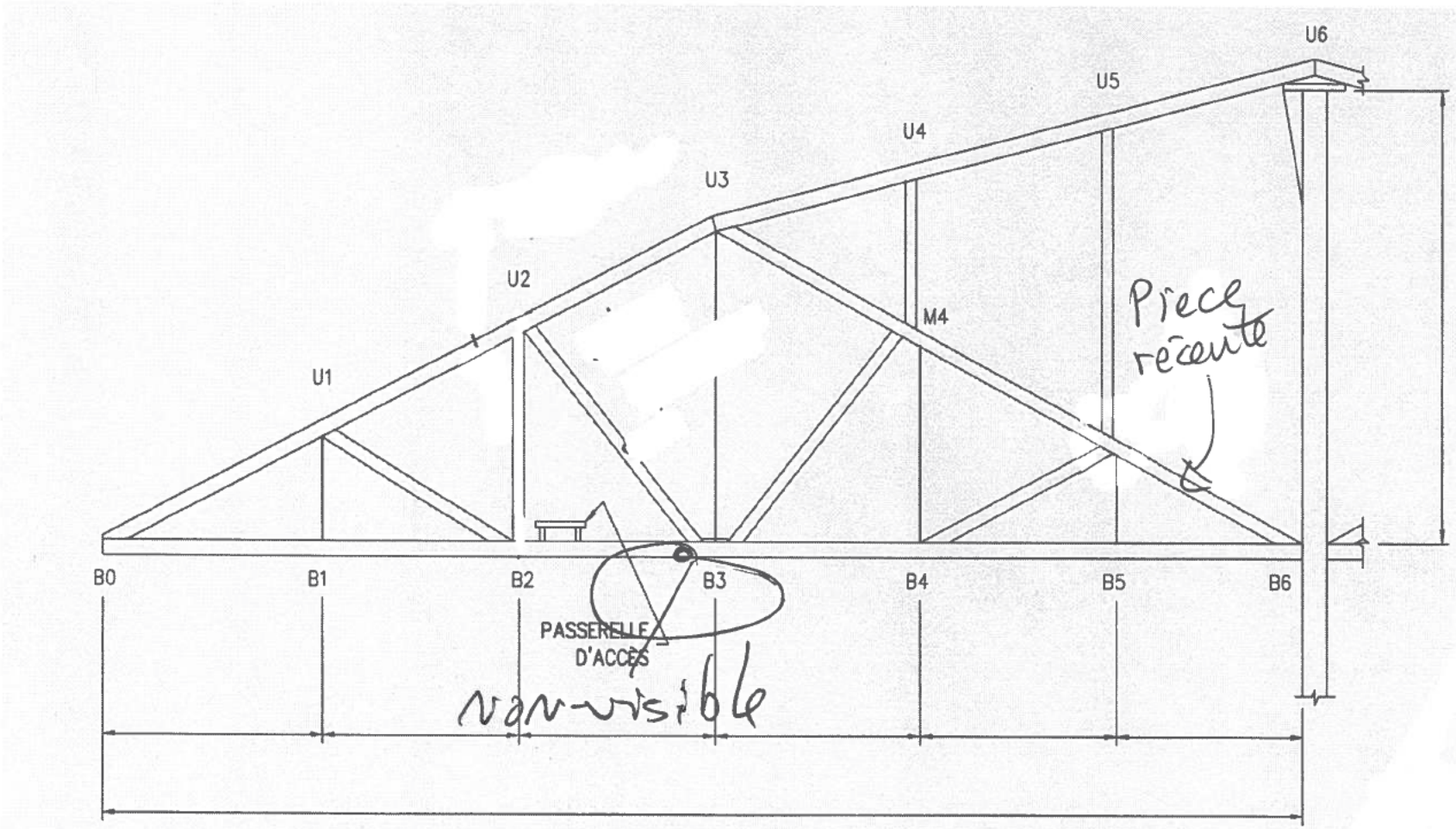

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 16

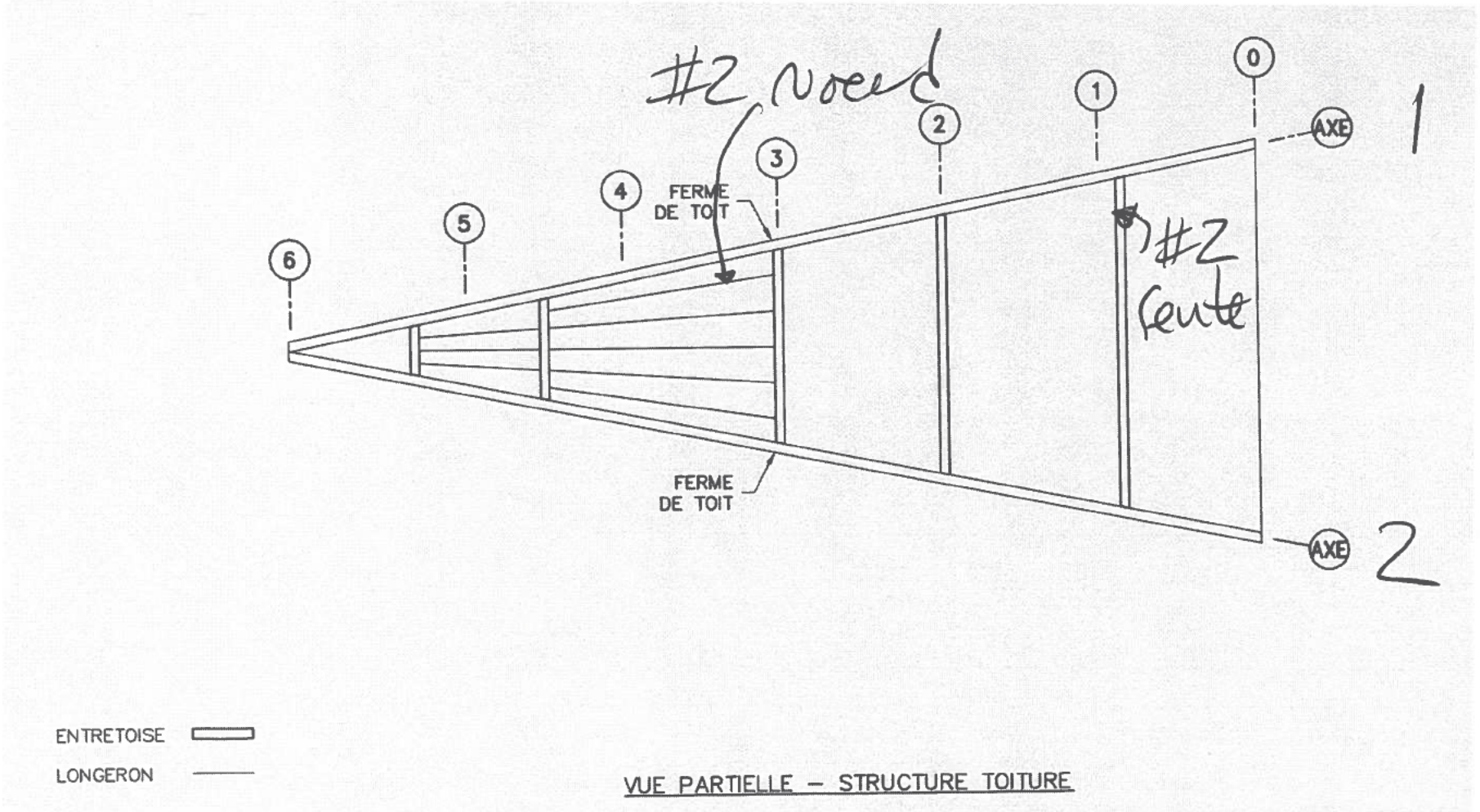

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

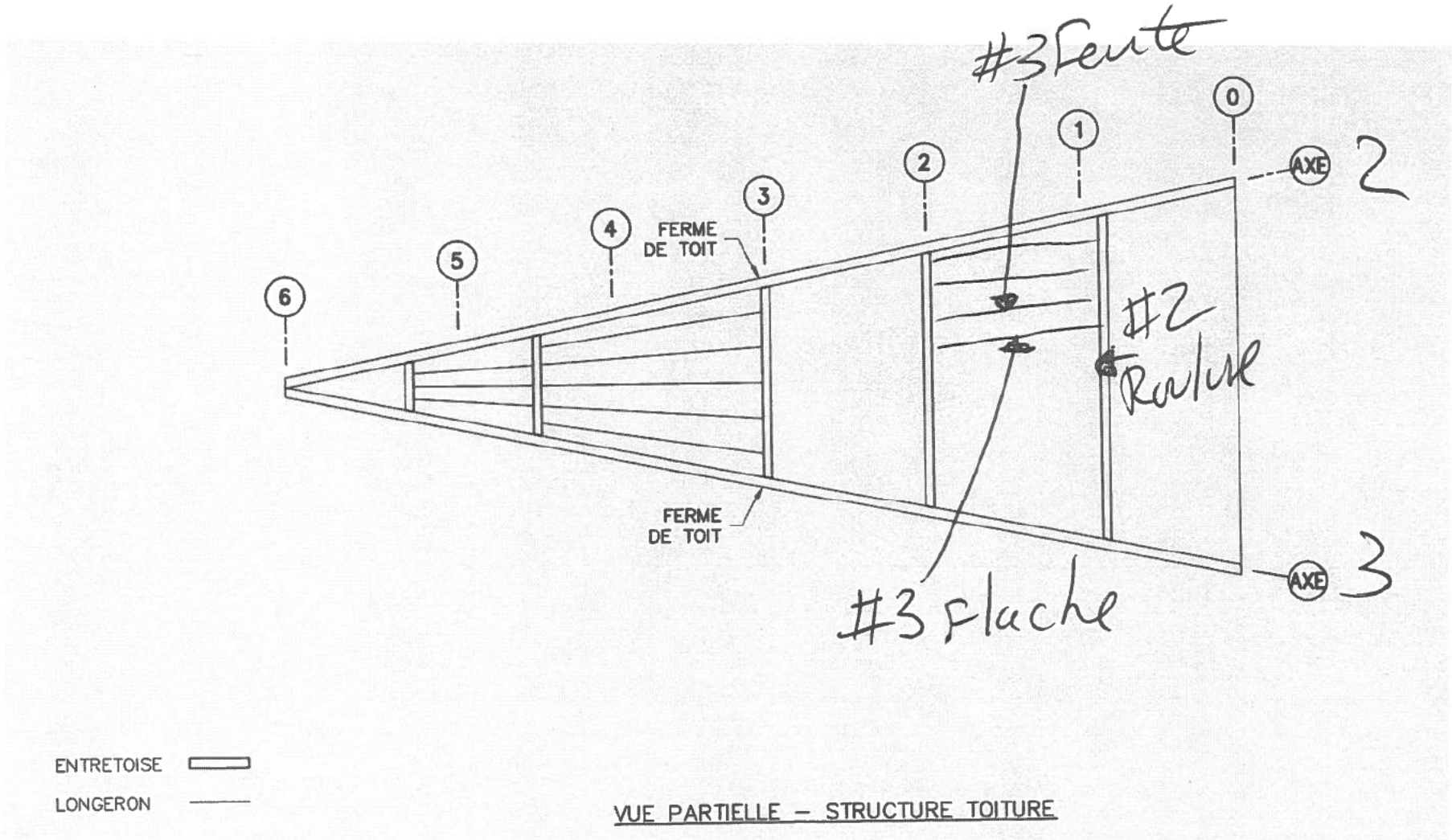

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

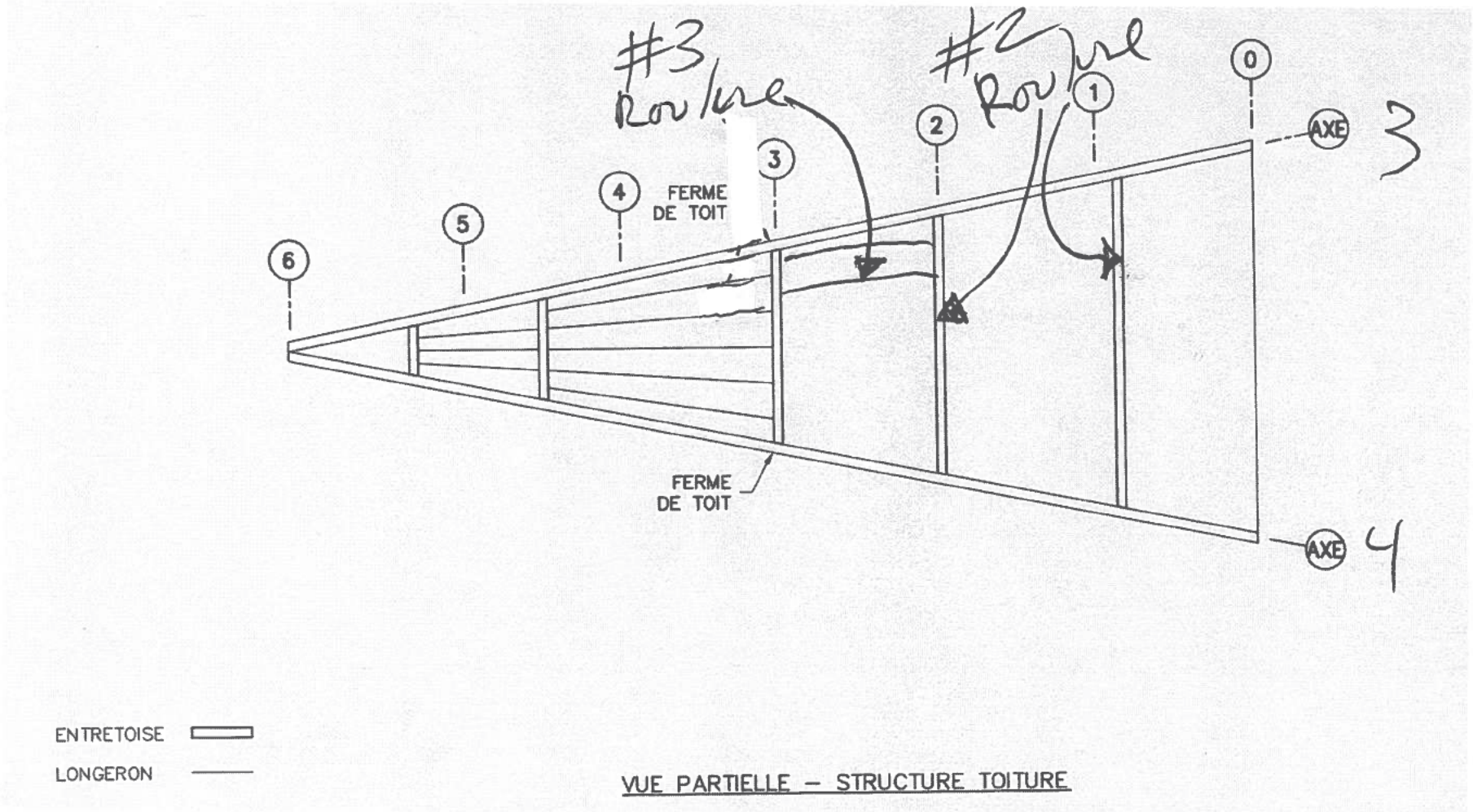

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

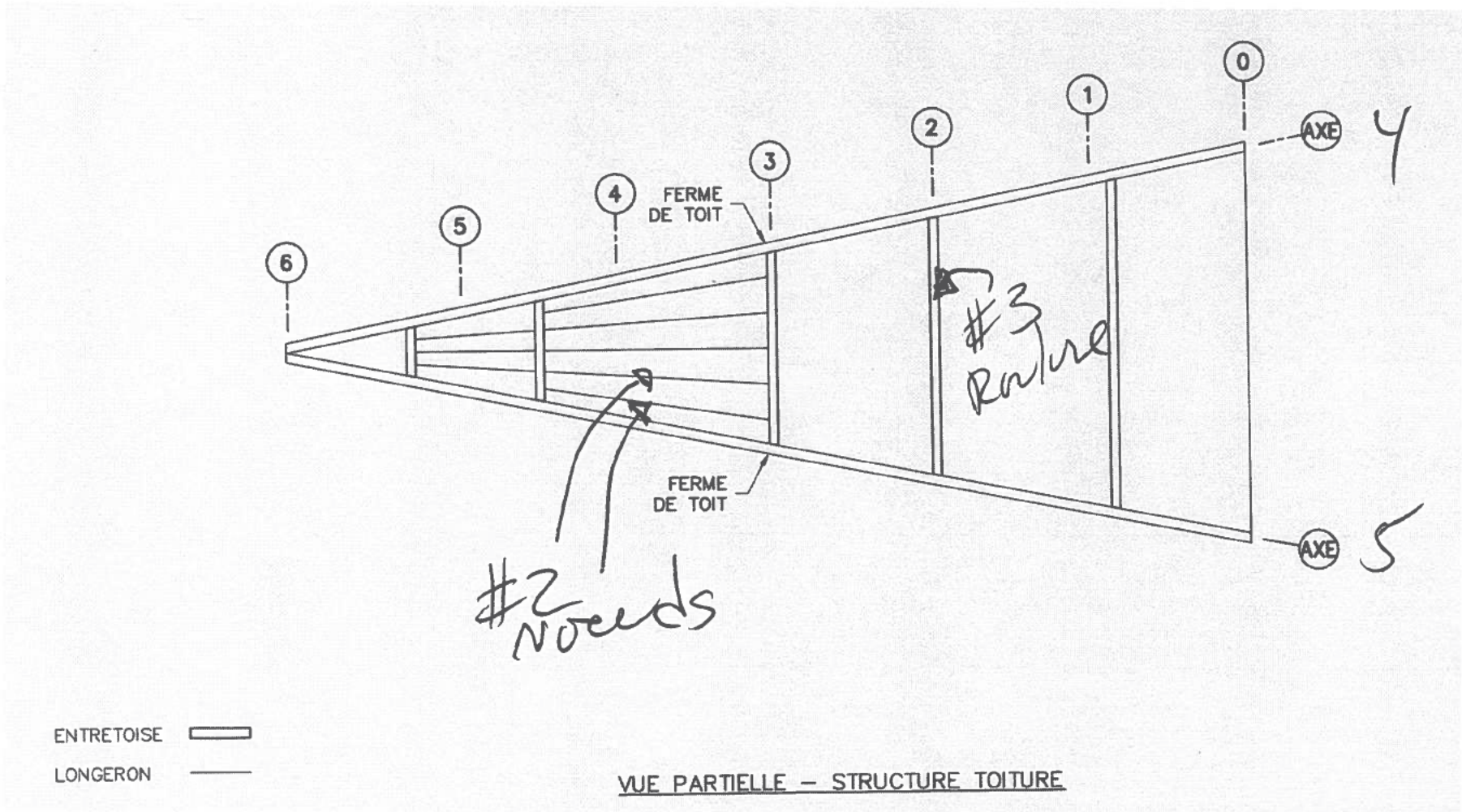

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

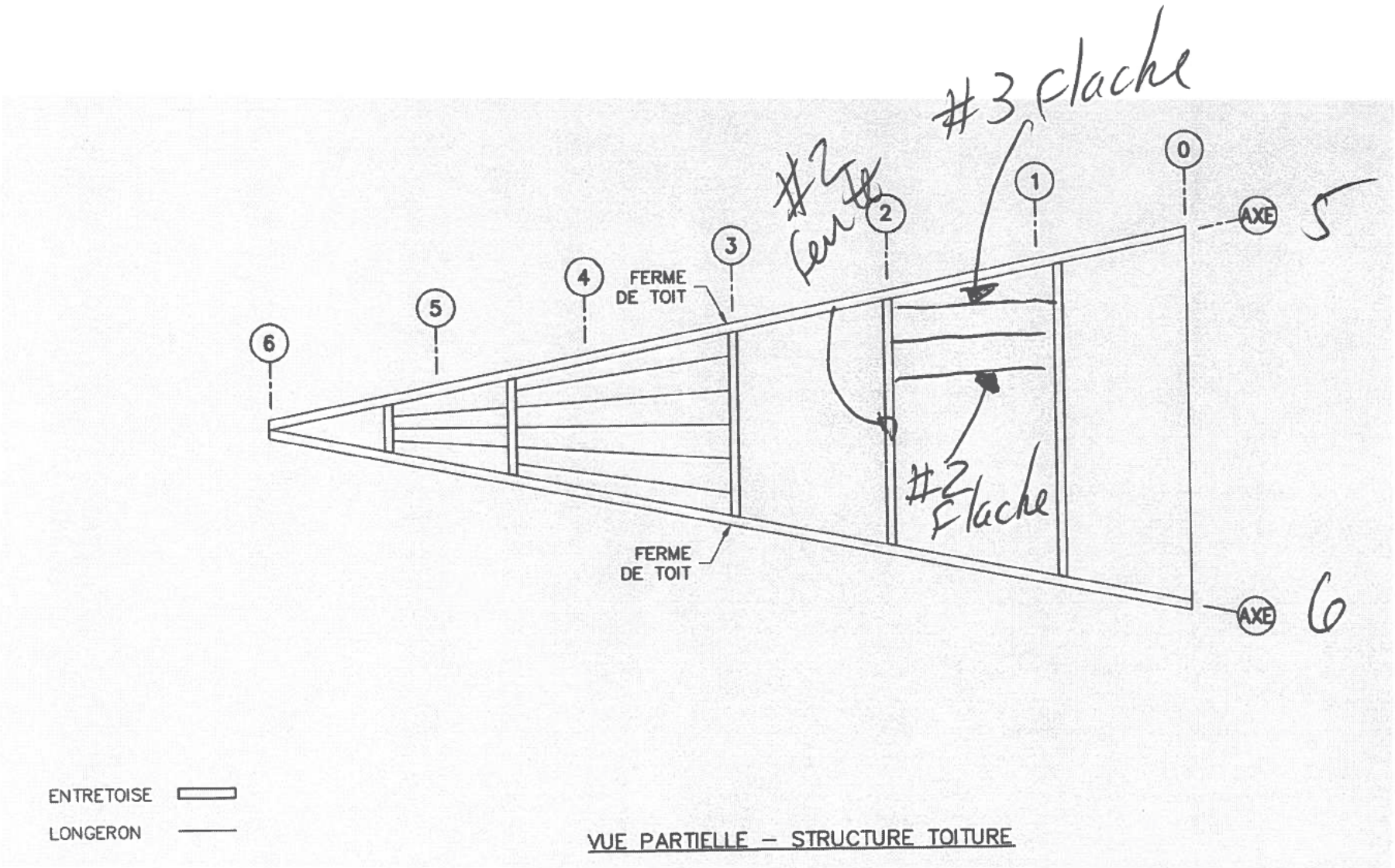

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

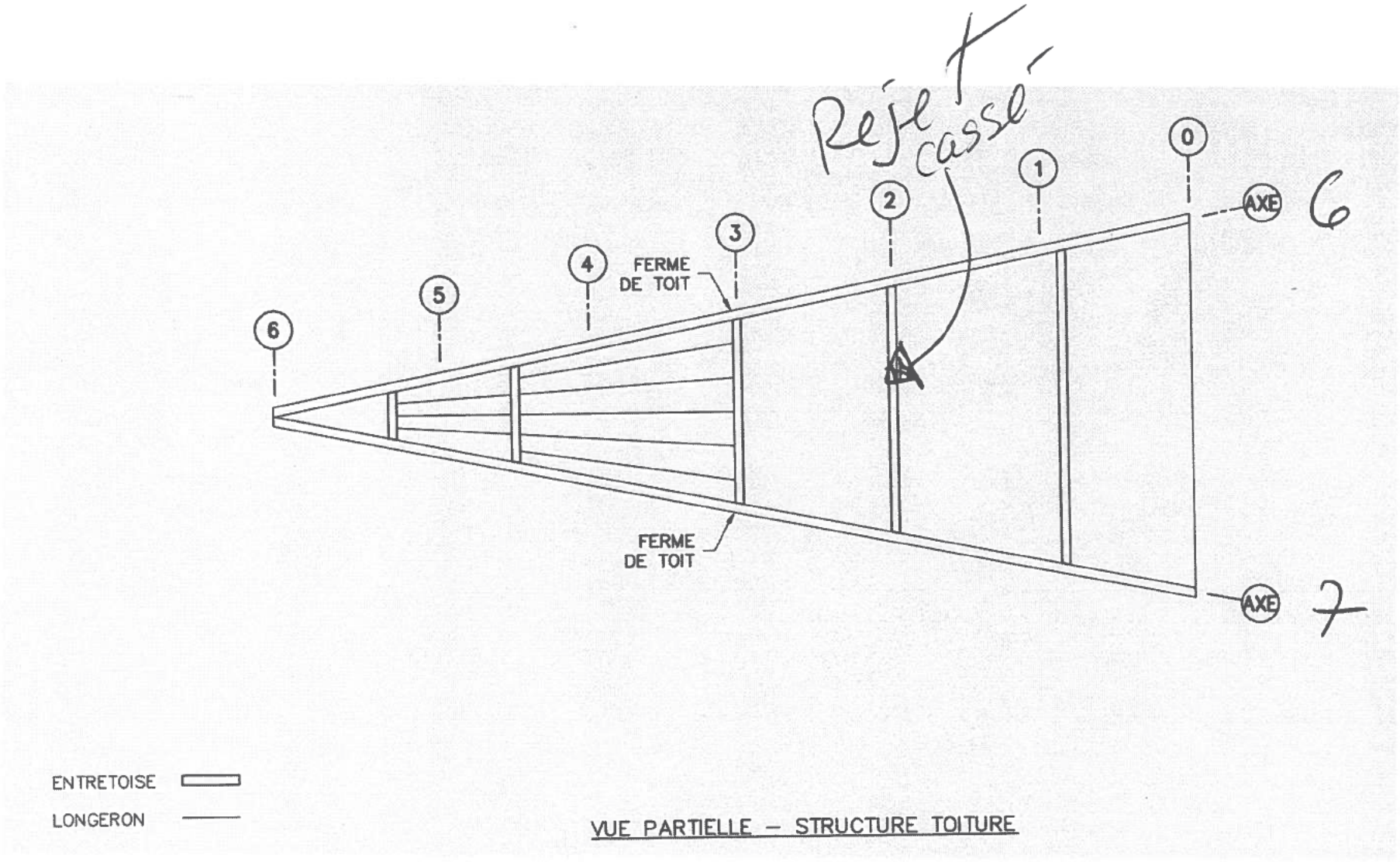

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

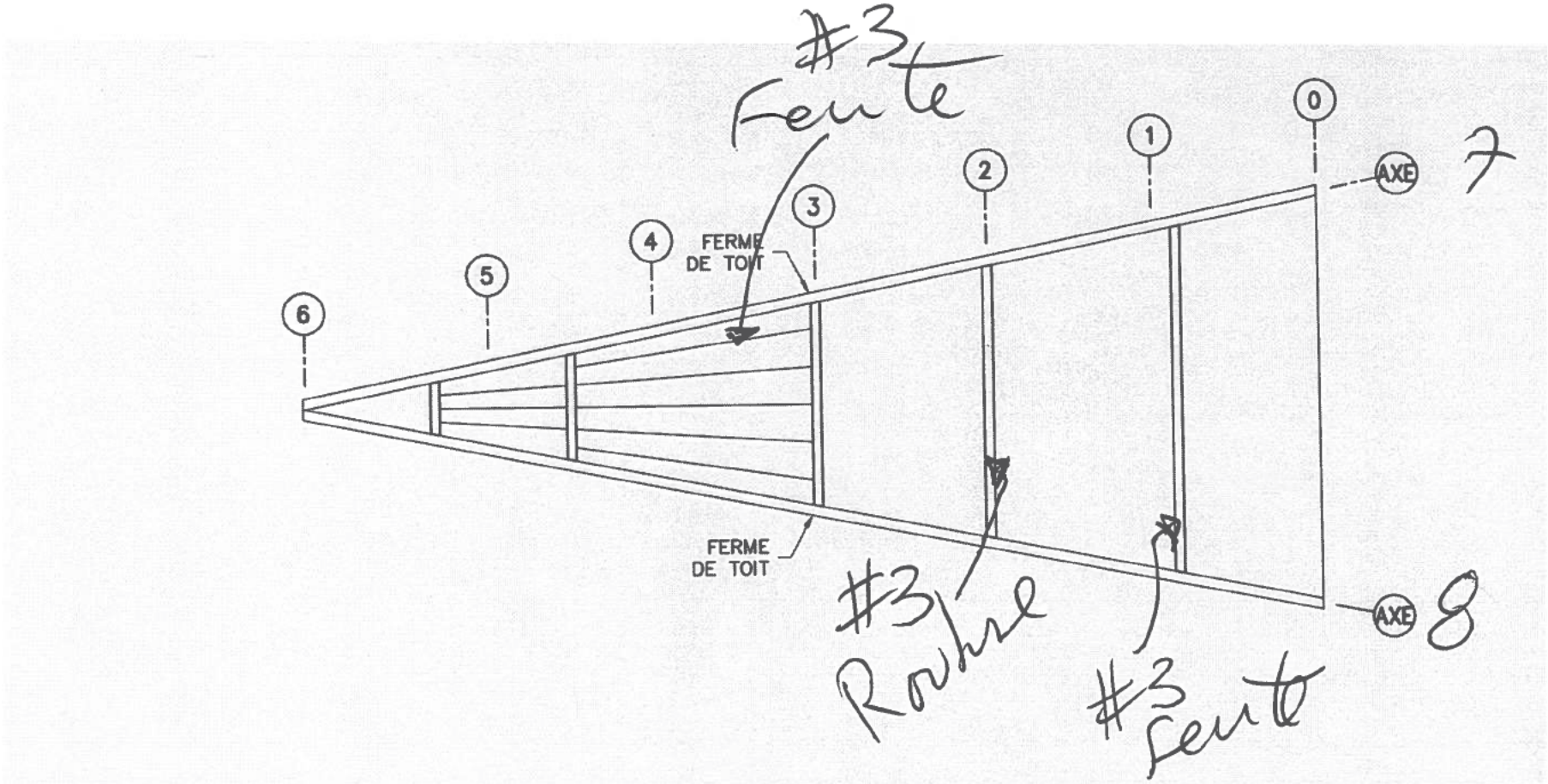

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

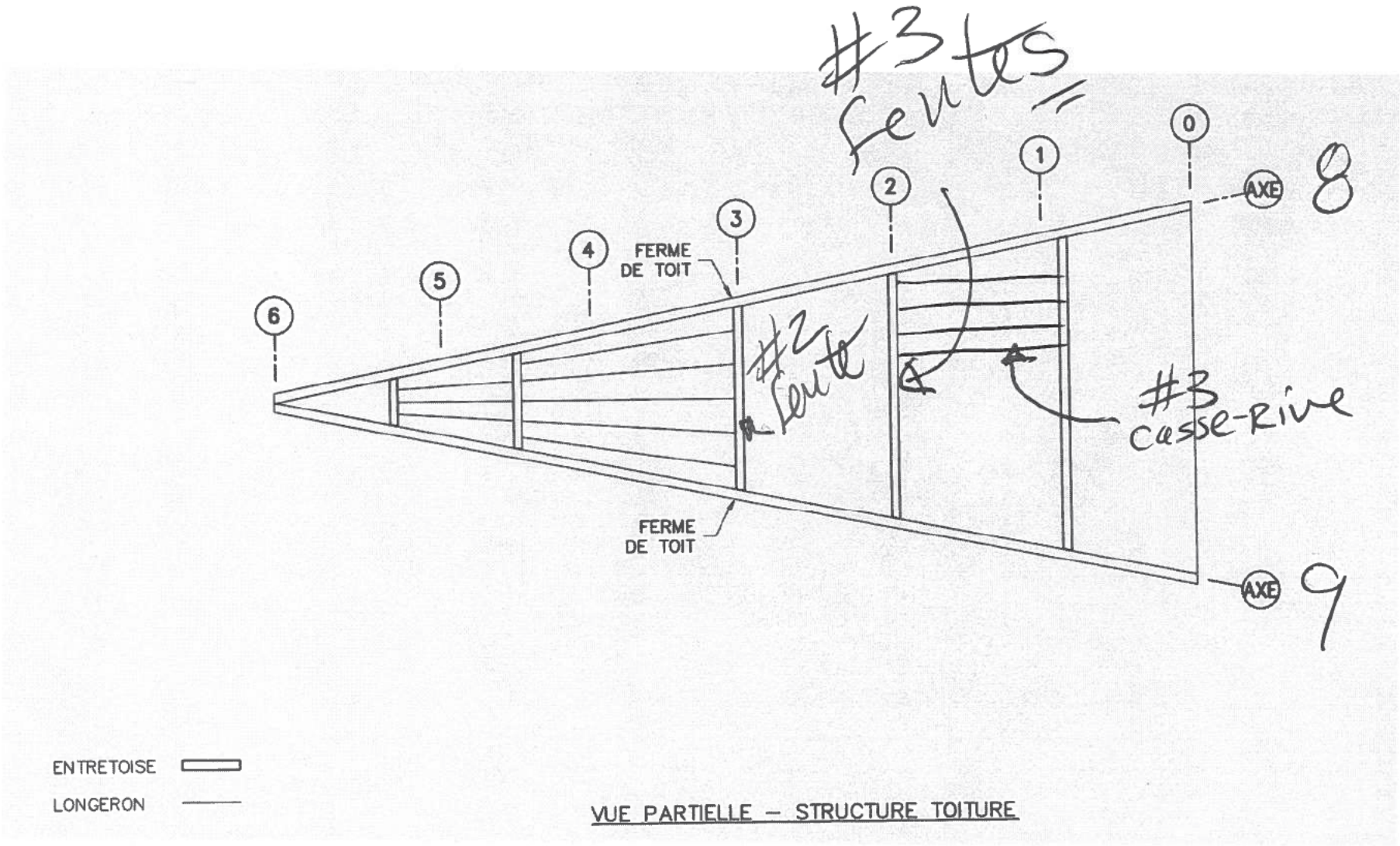

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

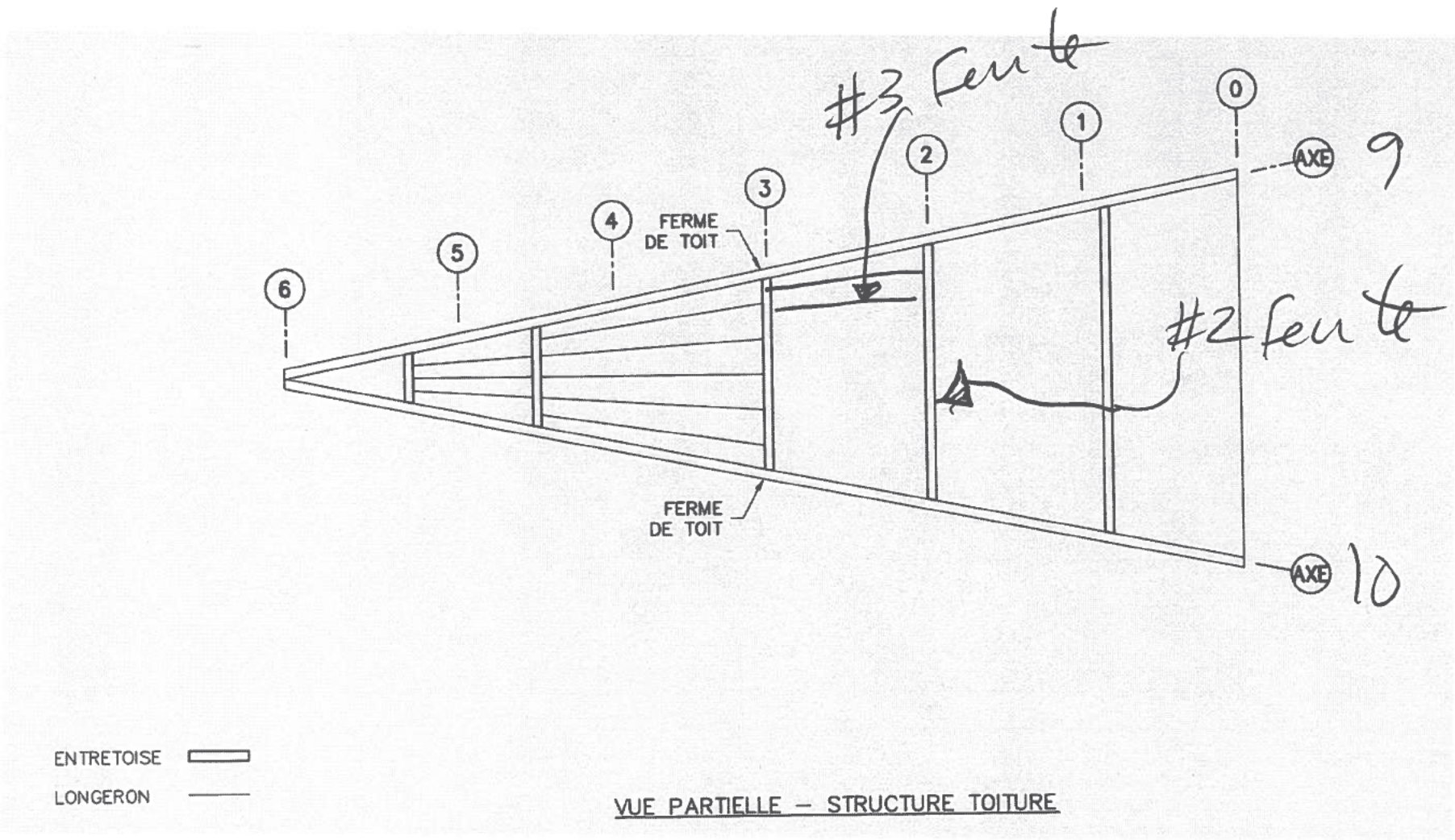

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

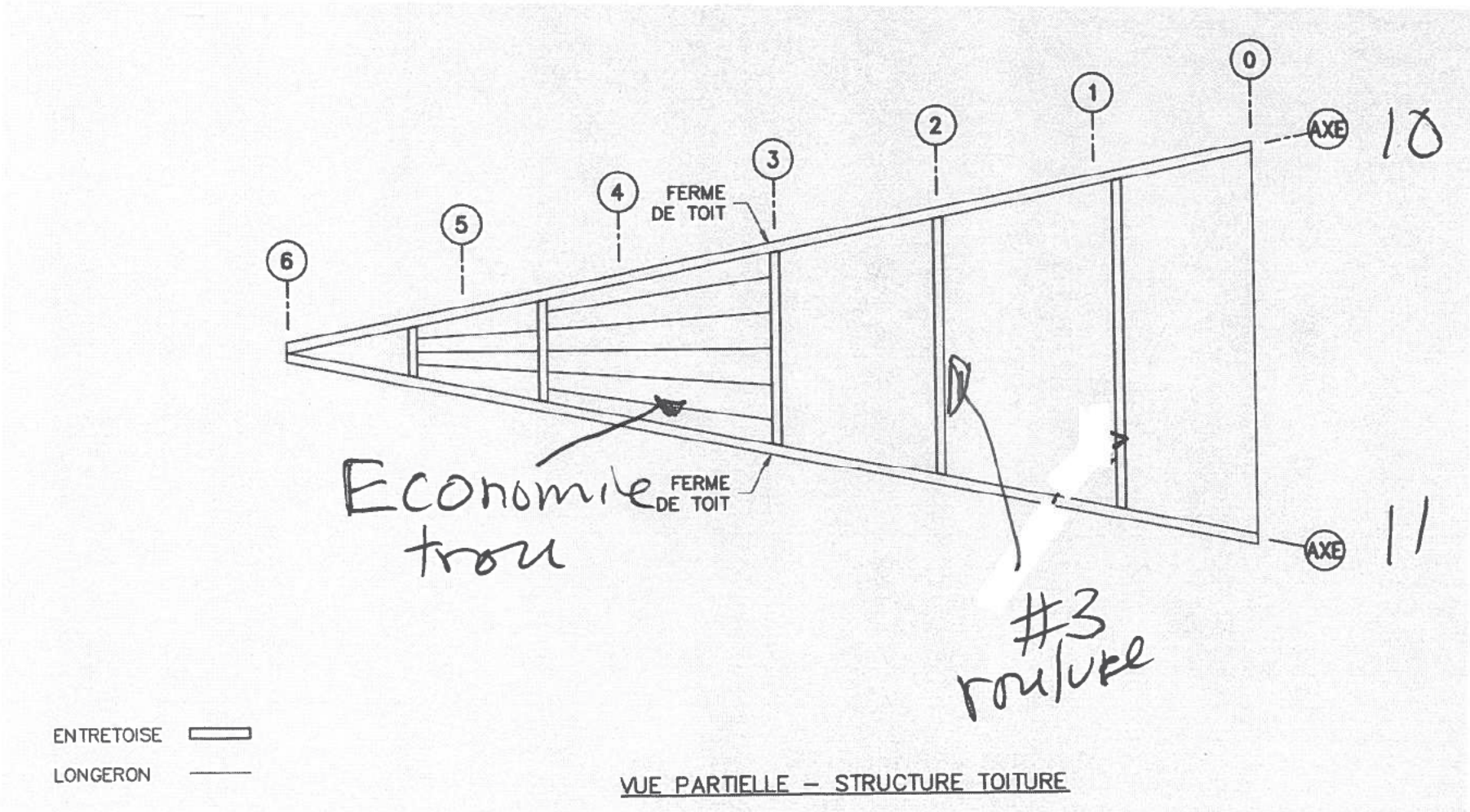

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

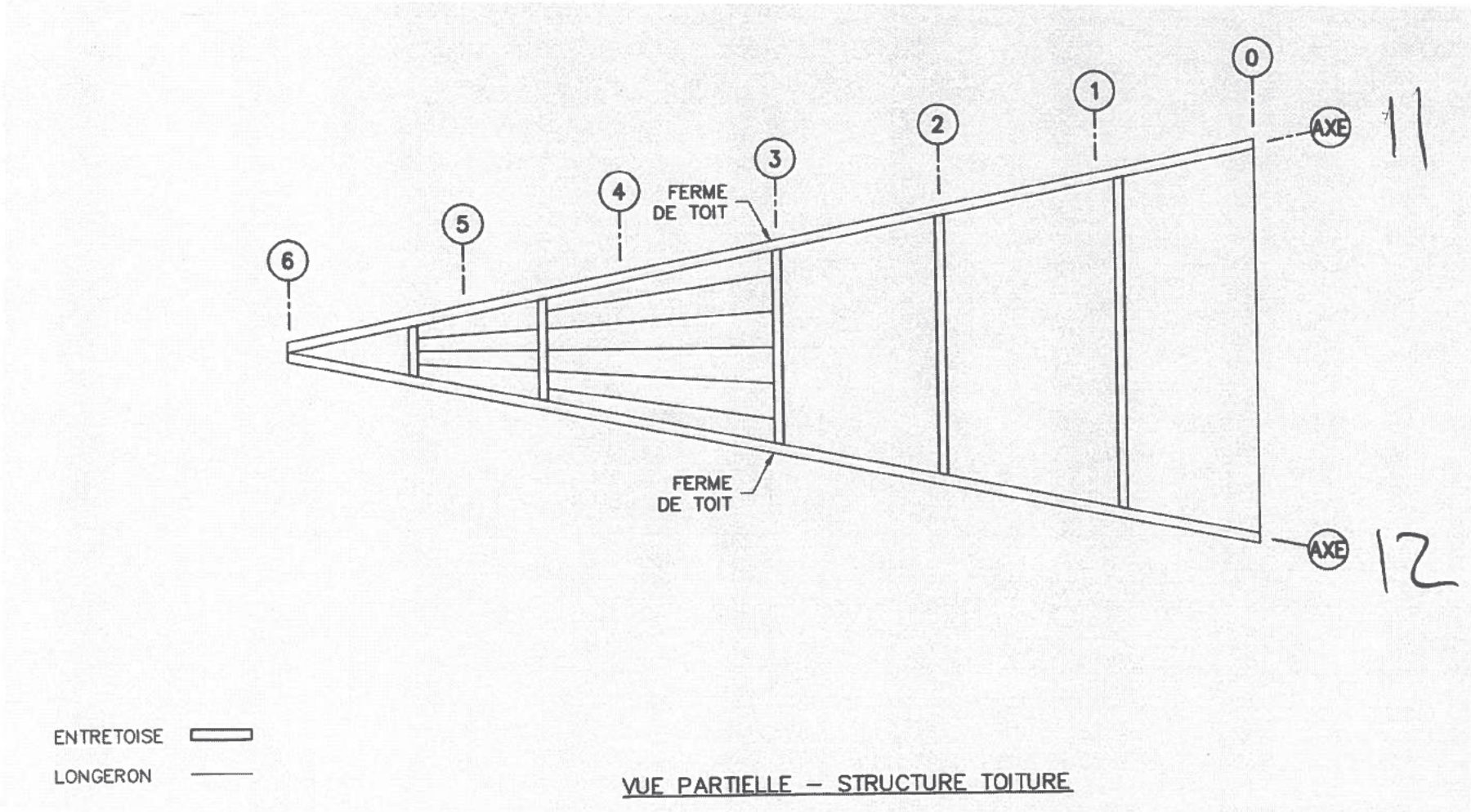

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

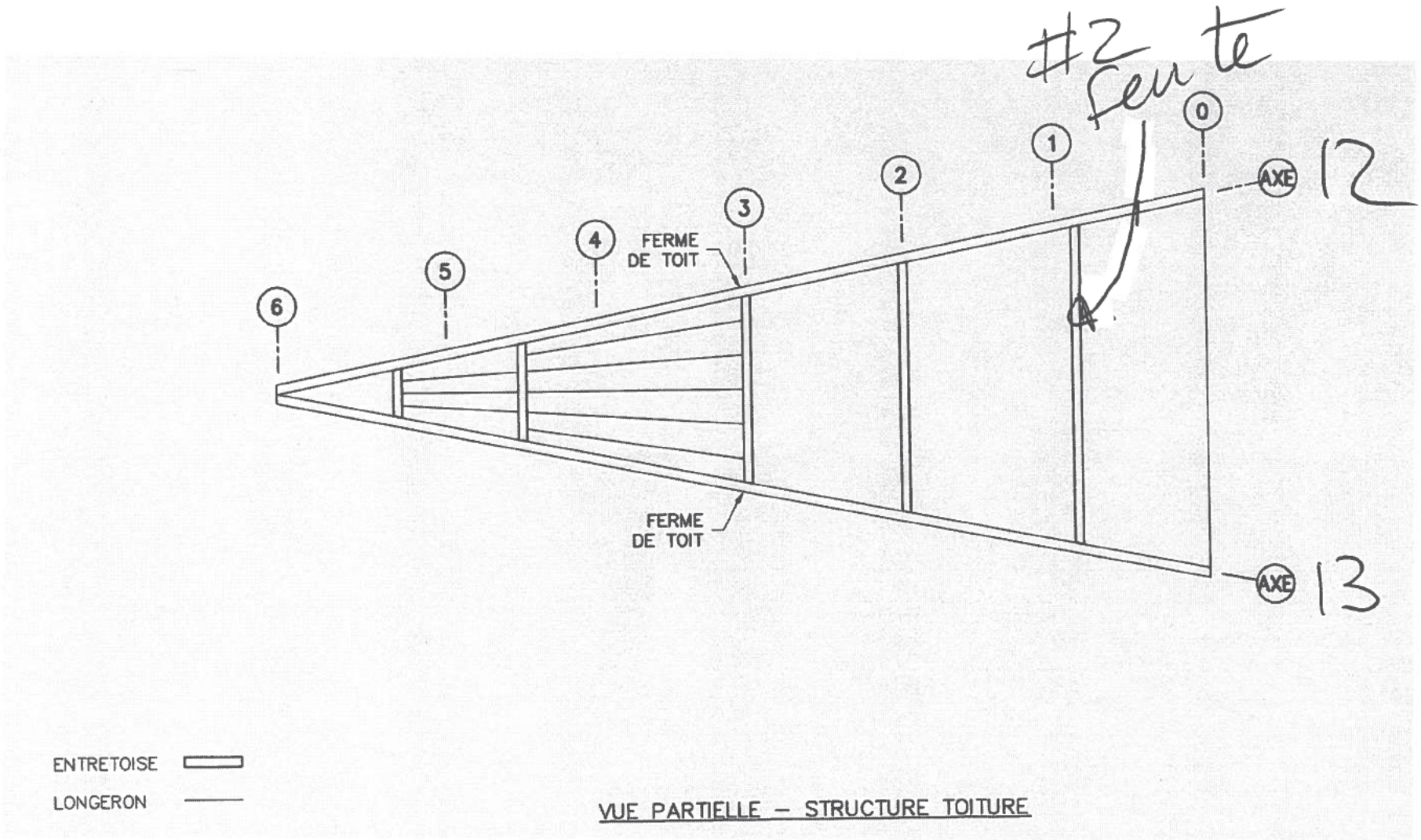

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

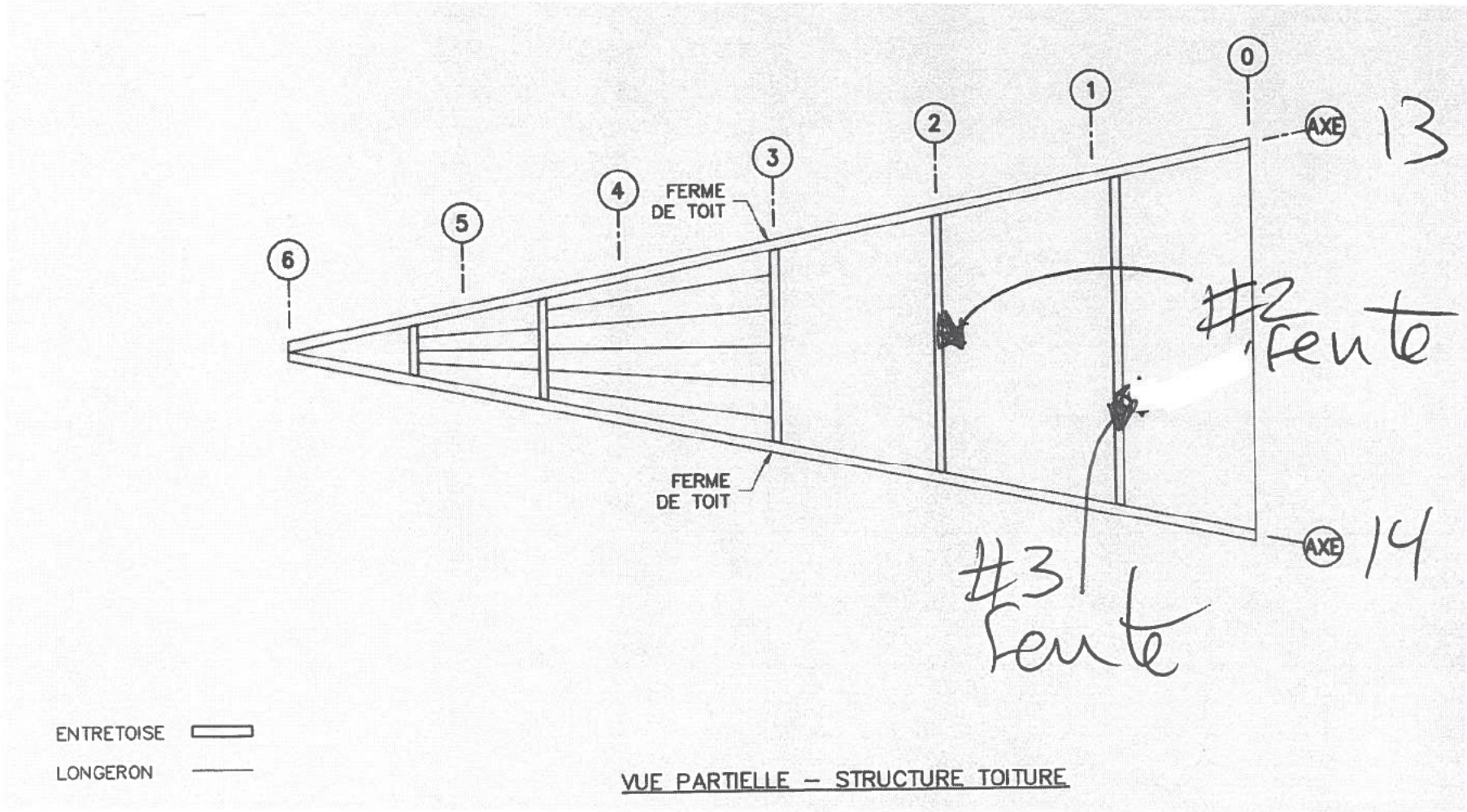

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

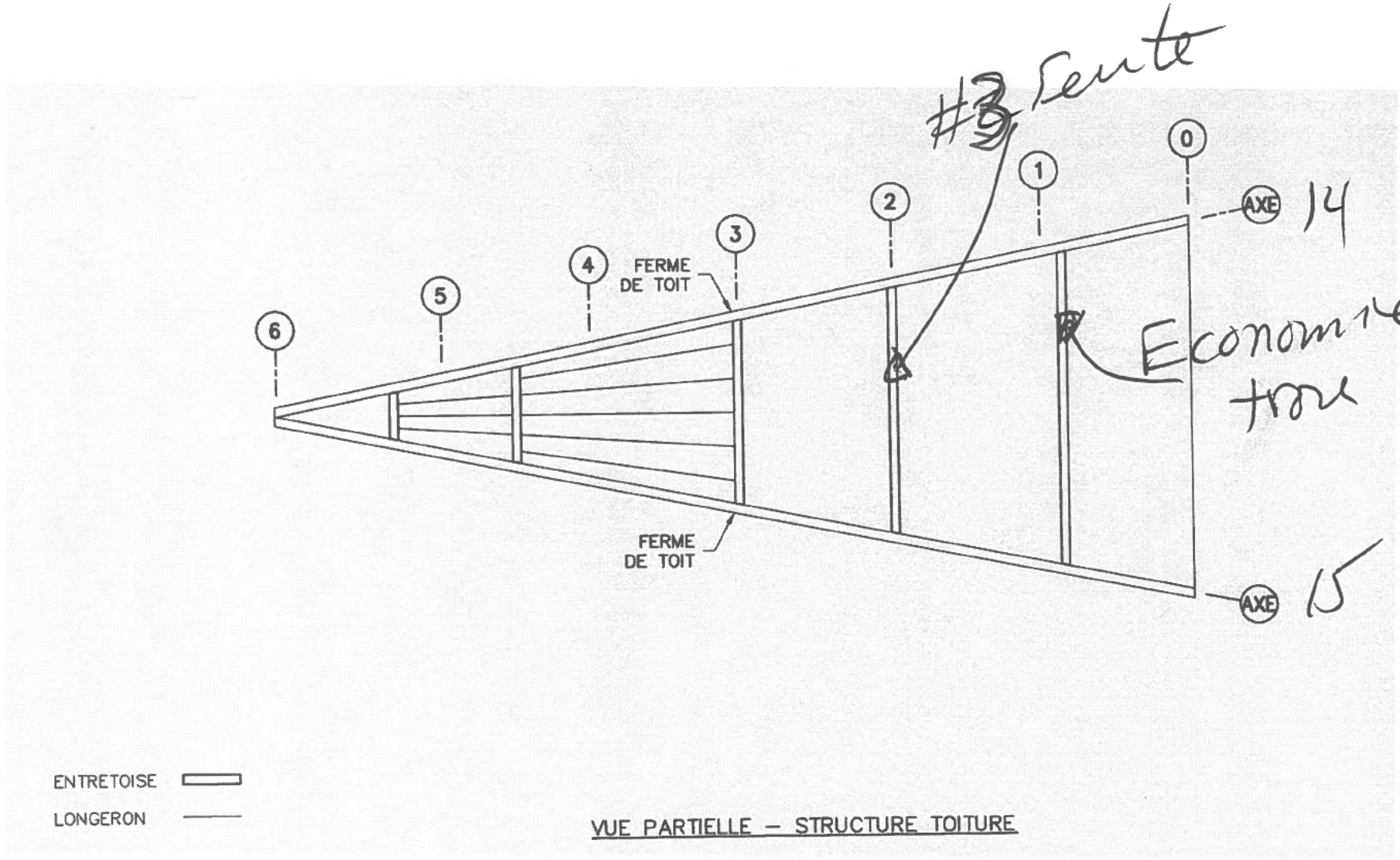

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

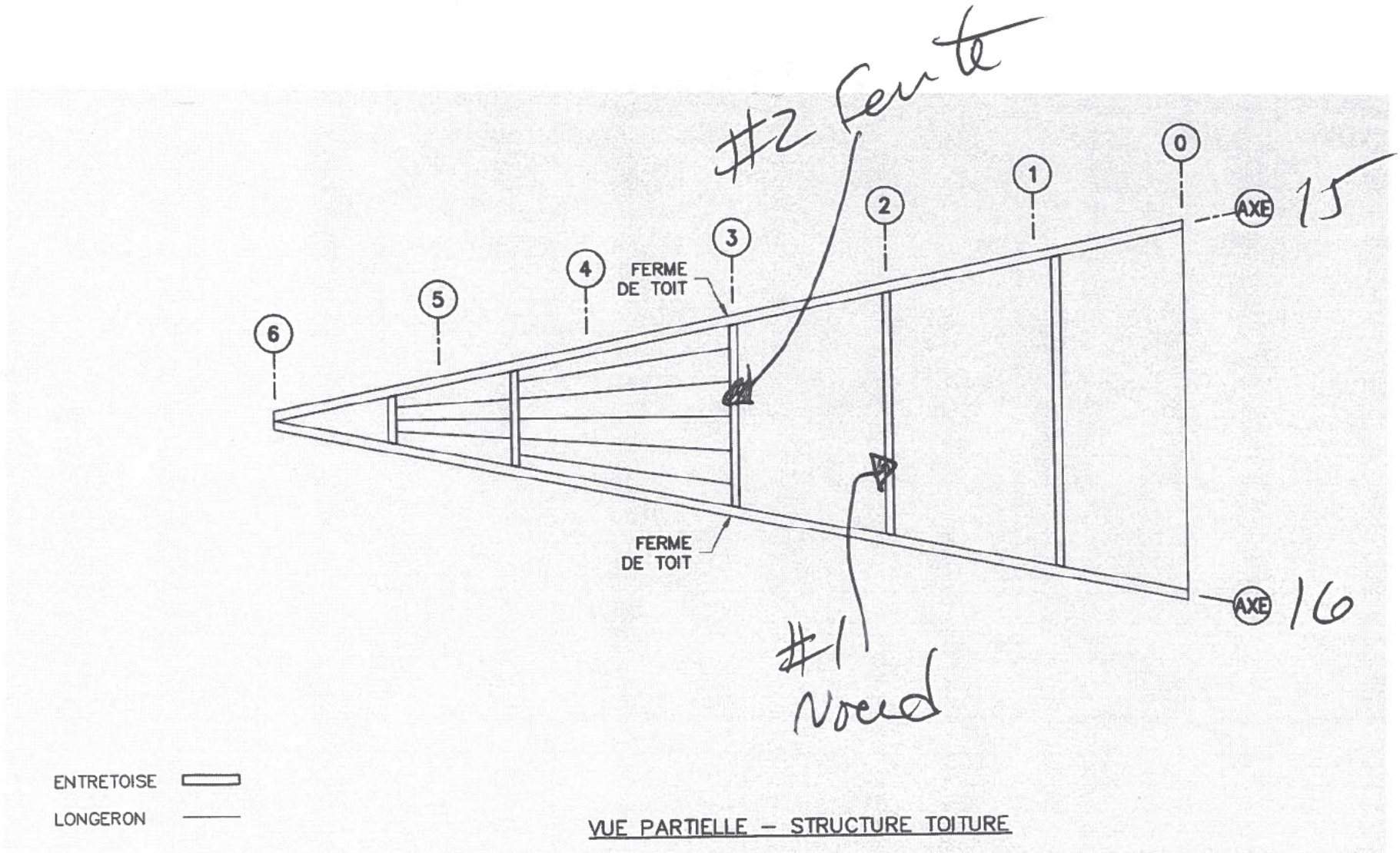

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

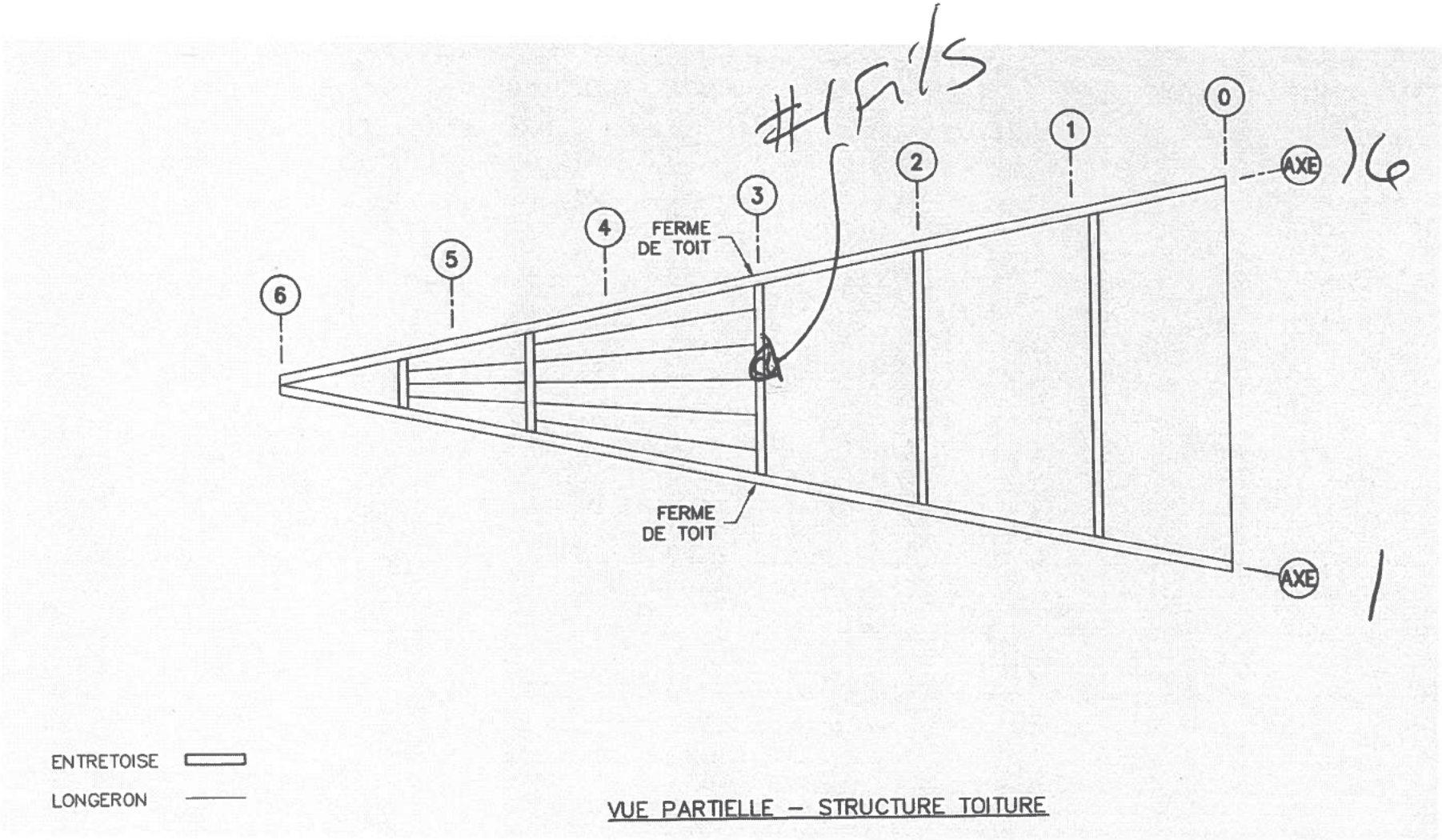

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

Tetra Tech QI inc.
4655, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Téléphone : 418 871-8151

tetratech.com

Patricia Lévesque

De: Claudine.Vachon@mcc.gouv.qc.ca
Envoyé: 24 janvier 2022 17:19
À: Myriam.Cyr@mcc.gouv.qc.ca
Objet: RE: Tr : Plans Cyclorama- Interventions en structure au toit

Salut,

J'ai regardé les plans reçus en structure et voici certains commentaires/constats:

Les renforts par vissage sont fréquents et d'autres avec des ajouts de pièces à toutes les fermes sont imposants par rapport à ce qui avait été soulevé initialement (4 membrures avant, environ 8 membrures+ deux cordes supérieures des fermes + 2 rangs de blocages + 2 rang de liens). Les explications de ces nouveaux renforts seraient importantes à connaître/entendre des consultants.

De l'époxy avec adhésif sont nouvellement mise en place dans toutes les fissures/craques linéaires des pièces des fermes. Peu de détails/spécifications figurent. Les mesures/dispositifs d'obturation avant/ pour l'injecter et pour protéger lors de la mise en place seraient importants à préciser en plus des justifications. Un nettoyage avec aspiration de la poussière est brièvement indiqué préalablement.

Un étaiement est esquissé pour soutenir chaque ferme à partir de celles adjacentes lors des travaux de démontage/remplacement. Il est composé de profilés d'acier imposants.Cela reste toutefois une méthode modifiable par l'entrepreneur sous approbation de l'ingénieur. Il est possible qu'on souhaite approuver le tout et s'assurer que ce soit plus détaillé et que la mise en place n'endommage rien. Cela ne semble toutefois pas inclure une méthode/solution visant/demandant le redressement des secteurs surbaissés et affaissés du toit, à clarifier aussi.

L'ouverture et l'accès par le toit est indiqué, à boucher et à étancher ensuite. Aucun détail sur les emplacements, matériaux, méthodes, composantes et l'ampleur de ces ouvertures n'est précisé toutefois, ce qui serait souhaitable d'être précisé et détaillé.

Une protection temporaire est indiquée pour les toiles sous la charpente dont la méthode est à approuver par l'ingénieur. Le CCQ voudra assurément être impliqué pour des recommandations sur toutes les mesures de protection antichutes, anti-dégoutures, anti-poussière, vidange d'eau accumulée dans les plastiques, etc, Il serait requis de leur transmettre pour recommandations/échanges.

Les travaux sont spécifiés à réaliser sans neige au toit, ce qui pourrait impliquer du déneigement et des coûts selon le moment de mobilisation.

La charge de neige demeurera toujours à limiter à 1 KPA (300mm) comme antérieurement prévue avec les inspections et interventions récurrentes que cela implique.

Du contreplaqué, de l'acier peint gris et du bois de charpente d'essence similaire à la classification faite de l'existant sont spécifiés pour les divers renforts, en plus de l'époxy et des fixations. Le bois est non blanchi et d'un fini de type à la scie à ruban, ce qui est correct.

Il n'y a pas de devis, mais seulement des notes aux plans plus succinctes. Certaines spécifications pourraient gagner à être plus détaillée.

L'étanchéité et le drainage aux rives du toit de la rotonde, son redressement pour la fonctionnalité de la couverture et la gestion des accumulations d'eau et de neige seraient à préciser et intégrer inévitablement aux documents, autrement la pérennité de ce système et du bâtiment ne seront pas assurés.

Il n'y a pas d'information quant à la mobilisation du chantier (emplacement de roulotte, services, zone d'accès et d'entreposage de matériaux, etc). Cela fait généralement partie des précautions/mesures à indiquer notamment pour le

projet et la protection du site.

L'estimé révisé et plus détaillé en fonction de ces travaux, qui semblent plus exhaustifs seraient à inclure surtout en vue de négociations/entente pour la bonne réalisation par des tiers des travaux de préservation.

Prévoyait-on d'avoir une présentation/un échange avec les consultants avant une négociation externe? Je crois que cela serait important.

Qu'en est-il du processus d'autorisation de travaux en vertu qu'il y en a une d'émise antérieurement (peut-être expirée), mais basée sur d'autres interventions que celles actuelles? Une nouvelle demande, une analyse et des correspondances/révisions seront-ils applicables et à faire approuver/signer/émettre?

D'autres documents sont-ils attendus ou si cela complète le dossier actuel?

Merci et bonne fin de journée

Claudine Vachon

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7042
Courriel : claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Suivez-nous

Myriam Cyr---2022-01-21 15:10:18---Bonjour Claudine, En complément de ce que je t'ai envoyé hier.

De : Myriam Cyr/225/QC/MCC
A : Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC
Date : 2022-01-21 15:10
Objet : Tr : Plans Cyclorama

Bonjour Claudine,

En complément de ce que je t'ai envoyé hier.

Merci encore pour ton aide précieuse, je l'apprécie beaucoup.

Bonne fin de semaine,

Myriam Cyr

Conseillère en patrimoine - application du cadre légal
Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : XXX XXX-XXXX (en télétravail)
Courriel : myriam.cyr@mcc.gouv.qc.ca

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
Députée de Crémazie

Québec, le 20 décembre 2017

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière de 19 195 $ vous sera versée afin de couvrir une partie des frais liés à la réalisation de votre projet visant à réparer une poutre de la Rotonde du Cyclorama de Jérusalem.

Cette somme vous est accordée en vertu du programme Autres interventions particulières en culture et communications, à la suite d'une évaluation qui a tenu compte des objectifs et des critères établis par le ministère de la Culture et des Communications.

Madame Dominique Malack, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, communiquera sous peu avec vous pour préciser les modalités et les conditions relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention, lesquelles seront détaillées dans une convention à intervenir ultérieurement. Par ailleurs, si vous prévoyez faire une annonce publique, je souhaiterais m'y associer. Avant d'entamer des démarches en ce sens, je vous demande donc de communiquer avec la personne mentionnée précédemment.

Souhaitant que notre contribution vous aide à atteindre vos objectifs, je vous remercie de votre participation à l'essor de la culture et des communications au Québec et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre

[redacted]

MARIE MONTPETIT

N/Réf. : 528496 et 31350

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

CONVENTION

ENTRE **LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, agissant par madame Dominique Malack, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, 51, rue du Mont-Marie, Lévis (Québec) G6V 0C3, dûment autorisée aux termes du Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Culture et des Communications (RLRQ, c. M-17.1, r.1),

(ci-après la « MINISTRE »),

ET **CYCLORAMA DE JÉRUSALEM INC.**, agissant par monsieur Louis Blouin, président, [redacted]

(ci-après le « CLIENT-PARTENAIRE »).

1. OBJET

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions relatives au versement et à l'utilisation de la subvention que la MINISTRE s'est engagée à verser au CLIENT-PARTENAIRE, le 20 décembre 2017, pour la réalisation du projet visant à réparer une poutre de la Rotonde du Cyclorama de Jérusalem (le ***Projet***), le tout sous réserve de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Le ***Projet*** soutenu dans le cadre de la présente convention est plus amplement décrit dans la demande d'aide financière 528496 qui a été transmise par le CLIENT-PARTENAIRE, laquelle fait partie intégrante de la présente convention.

2. OBLIGATIONS DU CLIENT-PARTENAIRE

LE CLIENT-PARTENAIRE s'engage envers la MINISTRE à :

A. Réaliser le ***Projet*** tel que décrit dans la demande d'aide financière et, dans le respect des normes du programme Autres interventions particulières en culture et communications (le ***Programme***), n'utiliser et n'affecter le montant de la subvention qu'au paiement des seuls frais et dépenses reliés au ***Projet***.

B. Réaliser tout au long de la période visée par la présente convention les attentes suivantes :

   a) compléter le ***Projet*** dans les délais prévus à l'échéancier du ***Projet*** ou, au plus tard, dans les délais prescrits par le ***Programme;***

   b) obtenir l'autorisation de la MINISTRE pour toute modification à apporter au ***Projet*** ainsi qu'à l'un ou l'autre des documents accompagnant la demande d'aide financière;

   c) rembourser immédiatement la MINISTRE de tout montant utilisé à des fins autres que celles prévues à la présente convention;

   d) obtenir l'accord écrit de la MINISTRE avant de modifier ses lettres patentes ou ses statuts et l'informer de tout changement ou modification à ses règlements.

C. D'une part, assumer seul toute la responsabilité légale à l'égard des tiers et assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part,

tenir indemne et prendre fait et cause pour la MINISTRE, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de réalisation de l'objet de la présente convention.

D. Reconnaître la contribution de la MINISTRE et à cette fin, apposer la signature du Ministère ou une mention de son appui sur tous ses documents d'information et de publicité ou encore mettre en évidence la contribution de la MINISTRE lors des activités d'information et de promotion destinées au public, dans le respect en tous points des normes de visibilité gouvernementale et d'identification permanente en vigueur au moment de la signature de la présente convention qui sont jointes à l'annexe B.

E. Présenter à la MINISTRE par écrit ou dans le cadre d'une rencontre convoquée par ses représentants, les rapports suivants :

a) tout rapport d'étape ou tout autre rapport demandé par ses représentants au cours de la période de réalisation du ***Projet***, le cas échéant;

b) au plus tard trois (3) mois suivant la fin du ***Projet***, un rapport final et détaillé approuvé par résolution, comprenant notamment le bilan des activités réalisées, les résultats obtenus et leur évaluation au regard des objectifs poursuivis de même qu'un rapport détaillé des revenus et dépenses permettant de vérifier que les sommes versées ont été affectées aux fins auxquelles elles étaient destinées.

3. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

Comme annoncée dans la lettre de la MINISTRE du 20 décembre 2017, en considération des obligations et engagements du CLIENT-PARTENAIRE, la MINISTRE participera au financement du Projet en versant au CLIENT-PARTENAIRE une subvention maximale non récurrente de 19 195 $; cette subvention sera versée en totalité à même les crédits de l'exercice financier gouvernemental 2017-2018.

Les sommes versées par la MINISTRE en vertu de la présente convention ne sont accordées que pour le financement des dépenses admissibles en vertu du Programme.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT

La subvention prévue à l'article 3 sera versée en crédits directs conformément aux modalités des versements détaillées à l'annexe A. De façon à assurer plus de souplesse à la gestion des versements, il est possible, sous réserve de demeurer à l'intérieur des mêmes masses monétaires, de scinder un versement en plusieurs paiements.

5. DÉFAUTS

Les éléments suivants sont constitutifs d'un défaut et confèrent à la MINISTRE le droit d'exercer les recours prévus à l'article 6 :

A. Le CLIENT-PARTENAIRE a, directement ou par l'entremise de ses représentants, présenté des renseignements faux, trompeurs ou incomplets à la MINISTRE.

B. Le CLIENT-PARTENAIRE fait défaut de respecter l'une ou plusieurs des obligations prévues à la convention, après que la MINISTRE l'ait avisé par écrit de remédier aux défauts dans un délai de trente (30) jours ouvrables.

C. Le CLIENT-PARTENAIRE, cesse de faire affaire, est mis sous séquestre ou en liquidation, fait faillite ou est dissous, ou change de vocation.

6. RECOURS

Lorsque la MINISTRE constate un défaut du CLIENT-PARTENAIRE visé à l'article 5, elle peut exercer, séparément ou cumulativement, les recours suivants :

A. Réviser le niveau de la subvention et aviser le CLIENT-PARTENAIRE en conséquence.

B. Suspendre tout versement de la subvention, soit pour les sommes déjà dues ou celles à venir.

C. Résilier la convention et mettre fin immédiatement à toute obligation financière découlant de la convention.

D. Réclamer immédiatement le remboursement partiel ou intégral de la subvention alors versée.

E. Charger des intérêts au taux légal ou au taux fixé par le ministre des Finances sur tout retard dans les remboursements.

Le fait pour la MINISTRE de s'abstenir d'exercer un droit qui lui est conféré par la présente convention ne peut être considéré comme une renonciation à ce droit et, en outre, l'exercice partiel ou ponctuel d'un droit qui lui est conféré ne l'empêche nullement d'exercer ultérieurement tout autre droit ou recours en vertu de la présente convention ou de toute autre loi applicable.

7. CESSION

La présente convention, ni les droits et obligations contenus à celle-ci ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'approbation écrite préalable de la MINISTRE, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

8. ANNEXES

Les annexes mentionnées dans la présente convention en font partie intégrante tout comme si elles y étaient récitées au long; les parties déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent. En cas de conflit entre une annexe et la présente convention, cette dernière prévaudra.

9. DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à la date de la dernière signature par les parties et prendra fin à la date où son objet et les obligations qui y sont prévues auront été réalisés.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé, en deux (2) exemplaires :

La MINISTRE

[redacted]

Dominique Malack
Directrice

Québec
Lieu

29 janvier 2018
Date

Le CLIENT-PARTENAIRE

[redacted]

Louis Blouin
Président

STE ANNE BEAUPRÉ
Lieu

1 FEV. 2018
Date

Culture et Communications Québec

ANNEXE A

CALENDRIER DES VERSEMENTS EN CRÉDITS DIRECTS

No du client-partenaire : 2017-00504

No de la demande : 528496

Montant définitif de la subvention : à venir

Exercice financier	Montant du versement	Conditions à remplir	Remarques
2017-2018	19 195 $	1. Acceptation des pièces justificatives et des preuves d'encaissement.	

Initiales – MINISTRE _____

Initiales – CLIENT-PARTENAIRE _____

Culture et Communications Québec

ANNEXE B

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ
LIÉ AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1. Exigences en matière de visibilité liées aux programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Les organismes qui reçoivent une aide financière s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec dans tous leurs documents et leurs outils de communication (imprimés et électroniques), notamment les communiqués de presse, les affiches, les dépliants, les programmes, les sites Internet, les infographies, les vidéos et les visuels promotionnels diffusés sur les médias sociaux;

- Se conformer aux exigences du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV) pour toute utilisation de la signature gouvernementale (voir point 3);

- Mentionner par écrit la contribution du gouvernement du Québec dans leurs documents promotionnels, si l'insertion de la signature visuelle n'est pas possible. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec [à compléter avec l'énumération des partenaires]. »;

- Se conformer à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, qui est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_gouvernementale.pdf. Si les circonstances le justifient, certaines exceptions peuvent s'appliquer, notamment lorsqu'il s'agit d'activités à caractère international;

- Accorder au gouvernement du Québec une visibilité équivalente à celle accordée à tout autre partenaire de même niveau. **Le MCC se réserve un droit de regard sur la visibilité accordée au gouvernement du Québec**;

- Transmettre au MINISTÈRE, pour approbation, tous les documents et les outils de communication sur lesquels se trouve la signature gouvernementale. Pour toute approbation et toute question concernant la visibilité gouvernementale ou l'application du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, les organismes peuvent écrire à l'adresse suivante : visibilite@mcc.gouv.qc.ca.

2. Exigences propres à certains programmes (Aide au fonctionnement; Aide aux projets, Aide aux immobilisations; Aide aux initiatives de partenariat, excluant les ententes de développement culturel; Mécénat Placements Culture; Entente ciblée, Entente de service; autres interventions particulières en culture et communications)

En plus des exigences énumérées au point 1, les organismes qui reçoivent une aide financière en vertu de certains programmes (mentionnés ci-dessus) s'engagent à :

- Offrir à la MINISTRE, ou à son représentant, la prérogative d'annoncer l'aide financière (dans le cas où le promoteur souhaite faire une annonce publique), soit par la diffusion d'un communiqué ou encore par sa participation à une conférence de presse, à une pelletée de terre, à une visite de chantier, à une inauguration, à une porte ouverte, etc. Le promoteur doit communiquer avec la direction concernée du MINISTÈRE pour convenir des modalités de la présence de la MINISTRE, d'une date et d'un lieu;
- Faire connaître l'apport financier du gouvernement du Québec (pour les aides financières de 250 000 $ et plus provenant du programme Aide aux immobilisations), en installant un panneau de chantier durant les travaux et en installant, à la fin de ceux-ci, une plaque permanente d'identification de l'équipement culturel dans le hall d'entrée ou dans un endroit accessible au public. Les organismes doivent communiquer avec le MINISTÈRE pour connaître les modalités.

Initiales - MINISTRE _____

Initiales - CLIENT-PARTENAIRE _____

2.1. Affaires internationales

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte des affaires internationales s'engagent à :

- Utiliser la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné dans les documents qui sont liés au programme Aide aux projets – Volet Accueil et Coopération internationale, et qui circulent exclusivement à l'extérieur du Québec, et ce, conformément au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV);

- Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec, lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Il ne faut pas apposer la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné, pour ne pas laisser entendre que l'aide financière provient uniquement de l'une de ces instances.

2.2. Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020)

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020) s'engagent à :

- Faire mention du PNPA 2015-2020 dans toute communication concernant des actions ayant été soutenues par des sommes provenant de la Société du Plan Nord. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020. »

2.3. Plan culturel numérique du Québec

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec, en tant que partenaire, dans tous leurs documents et outils de communication;

- Mentionner que le projet découle de la mise en œuvre d'une mesure du PCNQ dans leurs documents promotionnels, dans leurs messages publicitaires, dans leur site Web ainsi que dans leurs activités publiques. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec. »;

- Apposer la signature visuelle du PCNQ, si possible. Il est cependant important de ne pas utiliser la signature visuelle du PCNQ en tant que partenaire du projet : c'est le gouvernement du Québec qui est le partenaire du projet;

- Ajouter un lien vers le site Web du PCNQ (www.culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca) dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan;

- Utiliser le mot-clic #PCNQ dans les médias sociaux dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan.

3. Normes d'utilisation de la signature gouvernementale
www.mcc.gouv.qc.ca/signatures

Le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca) impose des règles strictes quant à l'utilisation de la signature gouvernementale. Les normes d'utilisation les plus courantes de la signature du gouvernement du Québec sont mentionnées ci-dessous :

3.1. **Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec,** et ce, même lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État. La signature gouvernementale est de mise dans toutes les communications, imprimées (affichage, publicité imprimée, plaques permanentes d'identification, etc.) et électroniques (Web, télévision, radio, etc.)

3.2. En aucun cas, la hauteur du drapeau ne doit être inférieure à 5,5 mm (1/4 po).

Initiales - MINISTRE _____

Initiales - CLIENT-PARTENAIRE _____

Culture et Communications Québec

ANNEXE B

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ
LIÉ AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1. Exigences en matière de visibilité liées aux programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Les organismes qui reçoivent une aide financière s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec dans tous leurs documents et leurs outils de communication (imprimés et électroniques), notamment les communiqués de presse, les affiches, les dépliants, les programmes, les sites Internet, les infographies, les vidéos et les visuels promotionnels diffusés sur les médias sociaux;

- Se conformer aux exigences du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV) pour toute utilisation de la signature gouvernementale (voir point 3);

- Mentionner par écrit la contribution du gouvernement du Québec dans leurs documents promotionnels, si l'insertion de la signature visuelle n'est pas possible. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec [à compléter avec l'énumération des partenaires]. »;

- Se conformer à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, qui est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_gouvernementale.pdf. Si les circonstances le justifient, certaines exceptions peuvent s'appliquer, notamment lorsqu'il s'agit d'activités à caractère international;

- Accorder au gouvernement du Québec une visibilité équivalente à celle accordée à tout autre partenaire de même niveau. **Le MCC se réserve un droit de regard sur la visibilité accordée au gouvernement du Québec**;

- Transmettre au MINISTÈRE, pour approbation, tous les documents et les outils de communication sur lesquels se trouve la signature gouvernementale. Pour toute approbation et toute question concernant la visibilité gouvernementale ou l'application du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, les organismes peuvent écrire à l'adresse suivante : visibilite@mcc.gouv.qc.ca.

2. Exigences propres à certains programmes (Aide au fonctionnement; Aide aux projets, Aide aux immobilisations; Aide aux initiatives de partenariat, excluant les ententes de développement culturel; Mécénat Placements Culture; Entente ciblée, Entente de service; autres interventions particulières en culture et communications)

En plus des exigences énumérées au point 1, les organismes qui reçoivent une aide financière en vertu de certains programmes (mentionnés ci-dessus) s'engagent à :

- Offrir à la MINISTRE, ou à son représentant, la prérogative d'annoncer l'aide financière (dans le cas où le promoteur souhaite faire une annonce publique), soit par la diffusion d'un communiqué ou encore par sa participation à une conférence de presse, à une pelletée de terre, à une visite de chantier, à une inauguration, à une porte ouverte, etc. Le promoteur doit communiquer avec la direction concernée du MINISTÈRE pour convenir des modalités de la présence de la MINISTRE, d'une date et d'un lieu;
- Faire connaître l'apport financier du gouvernement du Québec (pour les aides financières de 250 000 $ et plus provenant du programme Aide aux immobilisations), en installant un panneau de chantier durant les travaux et en installant, à la fin de ceux-ci, une plaque permanente d'identification de l'équipement culturel dans le hall d'entrée ou dans un endroit accessible au public. Les organismes doivent communiquer avec le MINISTÈRE pour connaître les modalités.

2.1. Affaires internationales

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte des affaires internationales s'engagent à :

- Utiliser la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné dans les documents qui sont liés au programme Aide aux projets – Volet Accueil et Coopération internationale, et qui circulent exclusivement à l'extérieur du Québec, et ce, conformément au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV);

- Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec, lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Il ne faut pas apposer la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné, pour ne pas laisser entendre que l'aide financière provient uniquement de l'une de ces instances.

2.2. Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020)

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020) s'engagent à :

- Faire mention du PNPA 2015-2020 dans toute communication concernant des actions ayant été soutenues par des sommes provenant de la Société du Plan Nord. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020. »

2.3. Plan culturel numérique du Québec

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec, en tant que partenaire, dans tous leurs documents et outils de communication;

- Mentionner que le projet découle de la mise en œuvre d'une mesure du PCNQ dans leurs documents promotionnels, dans leurs messages publicitaires, dans leur site Web ainsi que dans leurs activités publiques. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec. »;

- Apposer la signature visuelle du PCNQ, si possible. Il est cependant important de ne pas utiliser la signature visuelle du PCNQ en tant que partenaire du projet : c'est le gouvernement du Québec qui est le partenaire du projet;

- Ajouter un lien vers le site Web du PCNQ (www.culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca) dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan;

- Utiliser le mot-clic #PCNQ dans les médias sociaux dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan.

3. Normes d'utilisation de la signature gouvernementale
www.mcc.gouv.qc.ca/signatures

Le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca) impose des règles strictes quant à l'utilisation de la signature gouvernementale. Les normes d'utilisation les plus courantes de la signature du gouvernement du Québec sont mentionnées ci-dessous :

3.1. **Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec,** et ce, même lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État. La signature gouvernementale est de mise dans toutes les communications, imprimées (affichage, publicité imprimée, plaques permanentes d'identification, etc.) et électroniques (Web, télévision, radio, etc.)

3.2. En aucun cas, la hauteur du drapeau ne doit être inférieure à 5,5 mm (1/4 po).

Initiales - MINISTRE _____

Initiales - CLIENT-PARTENAIRE _____

Culture et Communications Québec

ANNEXE A

CALENDRIER DES VERSEMENTS EN CRÉDITS DIRECTS

No du client-partenaire : 2017-00504

No de la demande : 528496

Montant définitif de la subvention : à venir

Exercice financier	Montant du versement	Conditions à remplir	Remarques
2017-2018	**19 195 $**	1. Acceptation des pièces justificatives et des preuves d'encaissement.	

Initiales – MINISTRE _____

Initiales – CLIENT-PARTENAIRE_____

Annexe 1

MESURE DE CONTRÔLE
ATTESTATION DU GESTIONNAIRE RESPONSABLE

Je confirme que les conditions relatives au versement de l'aide financière ont été respectées et que le suivi budgétaire et la vérification des dépenses seront réalisés conformément aux dispositions de la convention intervenue entre le Ministère et le client-partenaire.

Pierre-André Corriveau
Responsable du projet

528496
Numéro de demande d'aide financière

[redacted]
Signature du responsable du projet

20-7-2018
Date

Claude Rodrigue
Nom du gestionnaire hiérarchique immédiat

directeur
Titre

[redacted]
Signature du gestionnaire hiérarchique immédiat

24-07-18
Date

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Lévis, le 21 août 2018

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Objet : Travaux à la rotonde du Cyclorama de Jérusalem
Demandes d'aide financière 528496 et 529185

Monsieur le Président,

Pour faire suite aux lettres que vous adressait Mme Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, le 20 décembre 2017 et le 19 avril 2018, vous trouverez ci-joint deux chèques, aux montants de 19 195 $ et 46 518 $, pour les travaux de réfection de la rotonde du Cyclorama de Jérusalem ayant fait l'objet des demandes d'aide financière 528496 et 529185.

Ces sommes représentent le versement complet des subventions qu'accorde le Ministère en vertu du programme Autres interventions particulières en culture et communications, après vérification des pièces justificatives déposées à la fin du projet.

Pour obtenir des renseignements additionnels, nous vous invitons à communiquer avec M. Pierre-André Corriveau au 418 838-9886, poste 223.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Le directeur,

[redacted]

pour Claude Rodrigue

p. j. Chèques n° 421-02505451 et 421-02505452

Capitale-Nationale
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 26 février 2018

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Objet : Demande 528496 — Convention signée

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint un exemplaire signé par les deux parties de la convention intervenue entre le Cyclorama de Jérusalem inc. et le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Autres interventions particulières en culture et communications.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pierre-André Corriveau
Conseiller en développement culturel

p. j. Convention signée

Capitale-Nationale
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc C, rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485

CONVENTION

ENTRE **LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS**, agissant par madame Sophie Richard, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par intérim, 51, rue du Mont-Marie, Lévis (Québec) G6V 0C3, dûment autorisée aux termes du Règlement sur la signature de certains actes, documents ou écrits du ministère de la Culture et des Communications (RLRQ, c. M-17.1, r.1),

(ci-après la « MINISTRE »),

ET **CYCLORAMA DE JÉRUSALEM INC.**, agissant par monsieur Louis Blouin, président, [redacted]

(ci-après le « CLIENT-PARTENAIRE »).

1. OBJET

La présente convention a pour objet de déterminer les modalités et les conditions relatives au versement et à l'utilisation de la subvention que la MINISTRE s'est engagée à verser au CLIENT-PARTENAIRE, le 19 avril 2018, pour la réalisation du projet visant à réparer une partie de la toiture du Cyclorama de Jérusalem (le ***Projet***), le tout sous réserve de la Loi sur l'administration financière (RLRQ, chapitre A-6.001).

Le ***Projet*** soutenu dans le cadre de la présente convention est plus amplement décrit dans la demande d'aide financière 529185 qui a été transmise par le CLIENT-PARTENAIRE, laquelle fait partie intégrante de la présente convention.

2. OBLIGATIONS DU CLIENT-PARTENAIRE

LE CLIENT-PARTENAIRE s'engage envers la MINISTRE à :

A. Réaliser le ***Projet*** tel que décrit dans la demande d'aide financière et, dans le respect des normes du programme Autres interventions particulières en culture et communications (le ***Programme***), n'utiliser et n'affecter le montant de la subvention qu'au paiement des seuls frais et dépenses reliés au ***Projet***.

B. Réaliser tout au long de la période visée par la présente convention les attentes suivantes :

   a) compléter le ***Projet*** dans les délais prévus à l'échéancier du ***Projet*** ou, au plus tard, dans les délais prescrits par le ***Programme;***

   b) obtenir l'autorisation de la MINISTRE pour toute modification à apporter au ***Projet*** ainsi qu'à l'un ou l'autre des documents accompagnant la demande d'aide financière;

   c) rembourser immédiatement la MINISTRE de tout montant utilisé à des fins autres que celles prévues à la présente convention;

   d) obtenir l'accord écrit de la MINISTRE avant de modifier ses lettres patentes ou ses statuts et l'informer de tout changement ou modification à ses règlements.

C. D'une part, assumer seul toute la responsabilité légale à l'égard des tiers et assumer seul la responsabilité de toute action, réclamation ou demande que peut occasionner l'exécution de l'objet de la présente convention et, d'autre part, tenir indemne et prendre fait et cause pour la MINISTRE, ses représentants et le gouvernement, advenant toute réclamation pouvant en découler et s'assurer qu'il en soit de même pour tout contrat octroyé aux fins de réalisation de l'objet de la présente convention.

D. Reconnaître la contribution de la MINISTRE et à cette fin, apposer la signature du Ministère ou une mention de son appui sur tous ses documents d'information et de publicité ou encore mettre en évidence la contribution de la MINISTRE lors des activités d'information et de promotion destinées au public, dans le respect en tous points des normes de visibilité gouvernementale et d'identification permanente en vigueur au moment de la signature de la présente convention qui sont jointes à l'annexe B.

E. Présenter à la MINISTRE par écrit ou dans le cadre d'une rencontre convoquée par ses représentants, les rapports suivants :

a) tout rapport d'étape ou tout autre rapport demandé par ses représentants au cours de la période de réalisation du ***Projet***, le cas échéant;

b) au plus tard trois (3) mois suivant la fin du ***Projet***, un rapport final et détaillé approuvé par résolution, comprenant notamment le bilan des activités réalisées, les résultats obtenus et leur évaluation au regard des objectifs poursuivis de même qu'un rapport détaillé des revenus et dépenses permettant de vérifier que les sommes versées ont été affectées aux fins auxquelles elles étaient destinées.

3. OBLIGATIONS DE LA MINISTRE

Comme annoncée dans la lettre de la MINISTRE du 19 avril 2018, en considération des obligations et engagements du CLIENT-PARTENAIRE, la MINISTRE participera au financement du Projet en versant au CLIENT-PARTENAIRE une subvention maximale non récurrente de 46 518 $; cette subvention sera versée en totalité à même les crédits de l'exercice financier gouvernemental 2018-2019.

Les sommes versées par la MINISTRE en vertu de la présente convention ne sont accordées que pour le financement des dépenses admissibles en vertu du Programme.

4. MODALITÉS DE VERSEMENT

La subvention prévue à l'article 3 sera versée en crédits directs conformément aux modalités des versements détaillées à l'annexe A. De façon à assurer plus de souplesse à la gestion des versements, il est possible, sous réserve de demeurer à l'intérieur des mêmes masses monétaires, de scinder un versement en plusieurs paiements.

5. DÉFAUTS

Les éléments suivants sont constitutifs d'un défaut et confèrent à la MINISTRE le droit d'exercer les recours prévus à l'article 6 :

A. Le CLIENT-PARTENAIRE a, directement ou par l'entremise de ses représentants, présenté des renseignements faux, trompeurs ou incomplets à la MINISTRE.

B. Le CLIENT-PARTENAIRE fait défaut de respecter l'une ou plusieurs des obligations prévues à la convention, après que la MINISTRE l'ait avisé par écrit de remédier aux défauts dans un délai de trente (30) jours ouvrables.

C. Le CLIENT-PARTENAIRE, cesse de faire affaire, est mis sous séquestre ou en liquidation, fait faillite ou est dissous, ou change de vocation.

6. RECOURS

Lorsque la MINISTRE constate un défaut du CLIENT-PARTENAIRE visé à l'article 5, elle peut exercer, séparément ou cumulativement, les recours suivants :

A. Réviser le niveau de la subvention et aviser le CLIENT-PARTENAIRE en conséquence.

B. Suspendre tout versement de la subvention, soit pour les sommes déjà dues ou celles à venir.

C. Résilier la convention et mettre fin immédiatement à toute obligation financière découlant de la convention.

D. Réclamer immédiatement le remboursement partiel ou intégral de la subvention alors versée.

E. Charger des intérêts au taux légal ou au taux fixé par le ministre des Finances sur tout retard dans les remboursements.

Le fait pour la MINISTRE de s'abstenir d'exercer un droit qui lui est conféré par la présente convention ne peut être considéré comme une renonciation à ce droit et, en outre, l'exercice partiel ou ponctuel d'un droit qui lui est conféré ne l'empêche nullement d'exercer ultérieurement tout autre droit ou recours en vertu de la présente convention ou de toute autre loi applicable.

7. CESSION

La présente convention, ni les droits et obligations contenus à celle-ci ne peuvent être cédés, vendus ou transportés, en tout ou en partie, sans l'approbation écrite préalable de la MINISTRE, qui peut alors prévoir des conditions à cette fin.

8. ANNEXES

Les annexes mentionnées dans la présente convention en font partie intégrante tout comme si elles y étaient récitées au long; les parties déclarent en avoir pris connaissance et les acceptent. En cas de conflit entre une annexe et la présente convention, cette dernière prévaudra.

9. DURÉE DE LA CONVENTION

La présente convention entre en vigueur à la date de la dernière signature par les parties et prendra fin à la date où son objet et les obligations qui y sont prévues auront été réalisés.

EN FOI DE QUOI, les parties ont signé en deux (2) exemplaires :

La MINISTRE

[redacted]

Sophie Richard
Directrice par intérim

Lévis
Lieu

20180508
Date

Le CLIENT-PARTENAIRE

[redacted]

Louis Blouin
Président

Beaupré
Lieu

4 mai 2018
Date

Culture et Communications Québec

ANNEXE A

CALENDRIER DES VERSEMENTS EN CRÉDITS DIRECTS

No du client-partenaire : 2017-00504

No de la demande : 529185

Montant définitif de la subvention : à venir

Exercice financier	Montant du versement	Conditions à remplir	Remarques
2018-2019	**46 518 $**	1. Acceptation des pièces justificatives et des preuves d'encaissement.	

Initiales – MINISTRE _____

Initiales – CLIENT-PARTENAIRE _____

Culture
et Communications
Québec

ANNEXE B

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ
LIÉ AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1. Exigences en matière de visibilité liées aux programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Les organismes qui reçoivent une aide financière s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec dans tous leurs documents et leurs outils de communication (imprimés et électroniques), notamment les communiqués de presse, les affiches, les dépliants, les programmes, les sites Internet, les infographies, les vidéos et les visuels promotionnels diffusés sur les médias sociaux;

- Se conformer aux exigences du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV) pour toute utilisation de la signature gouvernementale (voir point 3);

- Mentionner par écrit la contribution du gouvernement du Québec dans leurs documents promotionnels, si l'insertion de la signature visuelle n'est pas possible. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec [à compléter avec l'énumération des partenaires]. »;

- Se conformer à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, qui est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_gouvernementale.pdf. Si les circonstances le justifient, certaines exceptions peuvent s'appliquer, notamment lorsqu'il s'agit d'activités à caractère international;

- Accorder au gouvernement du Québec une visibilité équivalente à celle accordée à tout autre partenaire de même niveau. **Le MCC se réserve un droit de regard sur la visibilité accordée au gouvernement du Québec**;

- Transmettre au MINISTÈRE, pour approbation, tous les documents et les outils de communication sur lesquels se trouve la signature gouvernementale. Pour toute approbation et toute question concernant la visibilité gouvernementale ou l'application du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, les organismes peuvent écrire à l'adresse suivante : visibilite@mcc.gouv.qc.ca.

2. Exigences propres à certains programmes (Aide au fonctionnement; Aide aux projets, Aide aux immobilisations; Aide aux initiatives de partenariat, excluant les ententes de développement culturel; Mécénat Placements Culture; Entente ciblée, Entente de service; autres interventions particulières en culture et communications)

En plus des exigences énumérées au point 1, les organismes qui reçoivent une aide financière en vertu de certains programmes (mentionnés ci-dessus) s'engagent à :

- Offrir à la MINISTRE, ou à son représentant, la prérogative d'annoncer l'aide financière (dans le cas où le promoteur souhaite faire une annonce publique), soit par la diffusion d'un communiqué ou encore par sa participation à une conférence de presse, à une pelletée de terre, à une visite de chantier, à une inauguration, à une porte ouverte, etc. Le promoteur doit communiquer avec la direction concernée du MINISTÈRE pour convenir des modalités de la présence de la MINISTRE, d'une date et d'un lieu;
- Faire connaître l'apport financier du gouvernement du Québec (pour les aides financières de 250 000 $ et plus provenant du programme Aide aux immobilisations), en installant un panneau de chantier durant les travaux et en installant, à la fin de ceux-ci, une plaque permanente d'identification de l'équipement culturel dans le hall d'entrée ou dans un endroit accessible au public. Les organismes doivent communiquer avec le MINISTÈRE pour connaître les modalités.

Initiales - MINISTRE _____

Initiales - CLIENT-PARTENAIRE _____

2.1. Affaires internationales

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte des affaires internationales s'engagent à :

- Utiliser la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné dans les documents qui sont liés au programme Aide aux projets – Volet Accueil et Coopération internationale, et qui circulent exclusivement à l'extérieur du Québec, et ce, conformément au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV);

- Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec, lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Il ne faut pas apposer la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné, pour ne pas laisser entendre que l'aide financière provient uniquement de l'une de ces instances.

2.2. Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020)

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020) s'engagent à :

- Faire mention du PNPA 2015-2020 dans toute communication concernant des actions ayant été soutenues par des sommes provenant de la Société du Plan Nord. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020. »

2.3. Plan culturel numérique du Québec

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec, en tant que partenaire, dans tous leurs documents et outils de communication;

- Mentionner que le projet découle de la mise en œuvre d'une mesure du PCNQ dans leurs documents promotionnels, dans leurs messages publicitaires, dans leur site Web ainsi que dans leurs activités publiques. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec. »;

- Apposer la signature visuelle du PCNQ, si possible. Il est cependant important de ne pas utiliser la signature visuelle du PCNQ en tant que partenaire du projet : c'est le gouvernement du Québec qui est le partenaire du projet;

- Ajouter un lien vers le site Web du PCNQ (www.culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca) dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan;

- Utiliser le mot-clic #PCNQ dans les médias sociaux dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan.

3. Normes d'utilisation de la signature gouvernementale
www.mcc.gouv.qc.ca/signatures

Le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca) impose des règles strictes quant à l'utilisation de la signature gouvernementale. Les normes d'utilisation les plus courantes de la signature du gouvernement du Québec sont mentionnées ci-dessous :

3.1. **Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec,** et ce, même lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État. La signature gouvernementale est de mise dans toutes les communications, imprimées (affichage, publicité imprimée, plaques permanentes d'identification, etc.) et électroniques (Web, télévision, radio, etc.)

3.2. En aucun cas, la hauteur du drapeau ne doit être inférieure à 5,5 mm (1/4 po).

Québec

Gouvernement du Québec
La ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française
Députée de Crémazie

Québec, le 19 avril 2018

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Monsieur le Président,

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'une aide financière de 46 518 $ vous sera versée afin de couvrir une partie des frais liés à la réalisation de votre projet de réfection partielle de la toiture et de réparation d'un mur de la Rotonde du Cyclorama de Jérusalem.

Cette somme vous est accordée en vertu du programme Autres interventions particulières en culture et communications, à la suite d'une évaluation qui a tenu compte des objectifs et des critères établis par le ministère de la Culture et des Communications.

Madame Sophie Richard, directrice de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches par intérim, communiquera sous peu avec vous pour préciser les modalités et les conditions relatives au versement et à l'utilisation de cette subvention, lesquelles seront détaillées dans une convention à intervenir ultérieurement. Par ailleurs, si vous prévoyez faire une annonce publique, je souhaiterais m'y associer. Avant d'entamer des démarches en ce sens, je vous demande donc de communiquer avec la personne mentionnée précédemment.

Souhaitant que notre contribution vous aide à atteindre vos objectifs, je vous remercie de votre participation à l'essor de la culture et des communications au Québec et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations distinguées.

La ministre [redacted]

MARIE MONTPETIT

N/Réf. : 529185 – 32298

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc A, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2310
Télécopieur : 418 380-2311
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-2137
Télécopieur : 514 873-0980

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Lévis, le 27 avril 2018

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Monsieur le Président,

Pour faire suite à la lettre que vous adressait Mme Marie Montpetit, ministre de la Culture et des Communications et ministre responsable de la Protection et de la Promotion de la langue française, en date du 19 avril 2018, je vous transmets par la présente deux exemplaires de la convention à conclure entre votre organisme et le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Autres interventions particulières en culture et communications.

Auriez-vous l'obligeance de signer les deux exemplaires de la convention, de parapher les annexes et de nous les retourner. Après signature de la représentante de la ministre, un exemplaire dûment signé par les deux parties vous sera acheminé.

Pour obtenir des renseignements additionnels, n'hésitez pas à contacter M. Pierre-André Corriveau au 418 838-9886, poste 223.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

La directrice par intérim,

Sophie Richard

p. j. Deux exemplaires de la convention

N/RÉF. : 529185

Capitale-Nationale
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc C, rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485

Culture et Communications Québec

ANNEXE B

CADRE DE RÉFÉRENCE EN MATIÈRE DE VISIBILITÉ
LIÉ AUX PROGRAMMES D'AIDE FINANCIÈRE DU MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

1. Exigences en matière de visibilité liées aux programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications (MCC)

Les organismes qui reçoivent une aide financière s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec dans tous leurs documents et leurs outils de communication (imprimés et électroniques), notamment les communiqués de presse, les affiches, les dépliants, les programmes, les sites Internet, les infographies, les vidéos et les visuels promotionnels diffusés sur les médias sociaux;

- Se conformer aux exigences du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV) pour toute utilisation de la signature gouvernementale (voir point 3);

- Mentionner par écrit la contribution du gouvernement du Québec dans leurs documents promotionnels, si l'insertion de la signature visuelle n'est pas possible. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec [à compléter avec l'énumération des partenaires]. »;

- Se conformer à la Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration, qui est accessible en ligne à l'adresse suivante : http://www.spl.gouv.qc.ca/fileadmin/medias/pdf/Politique_gouvernementale.pdf. Si les circonstances le justifient, certaines exceptions peuvent s'appliquer, notamment lorsqu'il s'agit d'activités à caractère international;

- Accorder au gouvernement du Québec une visibilité équivalente à celle accordée à tout autre partenaire de même niveau. **Le MCC se réserve un droit de regard sur la visibilité accordée au gouvernement du Québec**;

- Transmettre au MINISTÈRE, pour approbation, tous les documents et les outils de communication sur lesquels se trouve la signature gouvernementale. Pour toute approbation et toute question concernant la visibilité gouvernementale ou l'application du Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec, les organismes peuvent écrire à l'adresse suivante : visibilite@mcc.gouv.qc.ca.

2. Exigences propres à certains programmes (Aide au fonctionnement; Aide aux projets, Aide aux immobilisations; Aide aux initiatives de partenariat, excluant les ententes de développement culturel; Mécénat Placements Culture; Entente ciblée, Entente de service; autres interventions particulières en culture et communications)

En plus des exigences énumérées au point 1, les organismes qui reçoivent une aide financière en vertu de certains programmes (mentionnés ci-dessus) s'engagent à :

- Offrir à la MINISTRE, ou à son représentant, la prérogative d'annoncer l'aide financière (dans le cas où le promoteur souhaite faire une annonce publique), soit par la diffusion d'un communiqué ou encore par sa participation à une conférence de presse, à une pelletée de terre, à une visite de chantier, à une inauguration, à une porte ouverte, etc. Le promoteur doit communiquer avec la direction concernée du MINISTÈRE pour convenir des modalités de la présence de la MINISTRE, d'une date et d'un lieu;
- Faire connaître l'apport financier du gouvernement du Québec (pour les aides financières de 250 000 $ et plus provenant du programme Aide aux immobilisations), en installant un panneau de chantier durant les travaux et en installant, à la fin de ceux-ci, une plaque permanente d'identification de l'équipement culturel dans le hall d'entrée ou dans un endroit accessible au public. Les organismes doivent communiquer avec le MINISTÈRE pour connaître les modalités.

2.1. Affaires internationales

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte des affaires internationales s'engagent à :

- Utiliser la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné dans les documents qui sont liés au programme Aide aux projets – Volet Accueil et Coopération internationale, et qui circulent exclusivement à l'extérieur du Québec, et ce, conformément au Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (PIV);

- Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec, lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État, comme le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) et la Société de développement des entreprises culturelles (SODEC). Il ne faut pas apposer la signature de la délégation du Québec ou du bureau couvrant le territoire concerné, pour ne pas laisser entendre que l'aide financière provient uniquement de l'une de ces instances.

2.2. Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020)

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020 (PNPA 2015-2020) s'engagent à :

- Faire mention du PNPA 2015-2020 dans toute communication concernant des actions ayant été soutenues par des sommes provenant de la Société du Plan Nord. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet est réalisé grâce au soutien financier du gouvernement du Québec dans le cadre du Plan Nord à l'horizon 2035, plan d'action 2015-2020. »

2.3. Plan culturel numérique du Québec

En plus des exigences énumérées aux points 1 et 2, les organismes qui reçoivent une aide financière dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec (PCNQ) s'engagent à :

- Assurer un positionnement avantageux de la signature du gouvernement du Québec, en tant que partenaire, dans tous leurs documents et outils de communication;

- Mentionner que le projet découle de la mise en œuvre d'une mesure du PCNQ dans leurs documents promotionnels, dans leurs messages publicitaires, dans leur site Web ainsi que dans leurs activités publiques. Le libellé pourra prendre la forme suivante : « Ce projet s'inscrit dans le contexte de la mise en œuvre d'une mesure du Plan culturel numérique du Québec. »;

- Apposer la signature visuelle du PCNQ, si possible. Il est cependant important de ne pas utiliser la signature visuelle du PCNQ en tant que partenaire du projet : c'est le gouvernement du Québec qui est le partenaire du projet;

- Ajouter un lien vers le site Web du PCNQ (www.culturenumerique.mcc.gouv.qc.ca) dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan;

- Utiliser le mot-clic #PCNQ dans les médias sociaux dans toutes leurs communications liées à une mesure du Plan.

3. Normes d'utilisation de la signature gouvernementale
www.mcc.gouv.qc.ca/signatures

Le Programme d'identification visuelle du gouvernement du Québec (www.piv.gouv.qc.ca) impose des règles strictes quant à l'utilisation de la signature gouvernementale. Les normes d'utilisation les plus courantes de la signature du gouvernement du Québec sont mentionnées ci-dessous :

3.1. **Apposer un seul logo, soit celui du gouvernement du Québec,** et ce, même lorsque le projet est aussi financé par d'autres programmes gouvernementaux, y compris par les programmes des sociétés d'État. La signature gouvernementale est de mise dans toutes les communications, imprimées (affichage, publicité imprimée, plaques permanentes d'identification, etc.) et électroniques (Web, télévision, radio, etc.)

3.2. En aucun cas, la hauteur du drapeau ne doit être inférieure à 5,5 mm (1/4 po).

Initiales - MINISTRE _____

Initiales - CLIENT-PARTENAIRE _____

Culture et Communications Québec

ANNEXE A

CALENDRIER DES VERSEMENTS EN CRÉDITS DIRECTS

No du client-partenaire : 2017-00504

No de la demande : 529185

Montant définitif de la subvention : à venir

Exercice financier	Montant du versement	Conditions à remplir	Remarques
2018-2019	**46 518 $**	1. Acceptation des pièces justificatives et des preuves d'encaissement.	

Initiales – MINISTRE _____

Initiales – CLIENT-PARTENAIRE_____

Annexe 1

MESURE DE CONTRÔLE
ATTESTATION DU GESTIONNAIRE RESPONSABLE

Je confirme que les conditions relatives au versement de l'aide financière ont été respectées et que le suivi budgétaire et la vérification des dépenses seront réalisés conformément aux dispositions de la convention intervenue entre le Ministère et le client-partenaire.

Pierre-André Corriveau
Responsable du projet

529185
Numéro de demande d'aide financière

[redacted]
Signature du responsable du projet

20-7-2018
Date

Claude Rodrigue
Nom du gestionnaire hiérarchique immédiat

directeur
Titre

[redacted]
Signature du gestionnaire hiérarchique immédiat

24-07-18
Date

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 14 mai 2018

Monsieur Louis Blouin
Président
Cyclorama de Jérusalem inc.
[redacted]

Objet : Demande 529185 — Convention signée

Monsieur le Président,

Vous trouverez ci-joint un exemplaire signé par les deux parties de la convention intervenue entre le Cyclorama de Jérusalem inc. et le ministère de la Culture et des Communications dans le cadre du programme Autres interventions particulières en culture et communications.

Vous remerciant de votre collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, nos salutations distinguées.

Pierre-André Corriveau
Conseiller en développement culturel

p. j. Convention signée

Capitale-Nationale
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Bloc C, rez-de-chaussée
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886
Télécopieur : 418 838-1485

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 13 July 2020

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 133892 – IP-2017-0668-03

Objet : **Accusé de réception de votre demande d'autorisation**
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'autorisation en date du 8 octobre 2017.

L'immeuble mentionné en objet étant un immeuble patrimonial sous avis d'intention de classement, une autorisation est requise avant d'effectuer des travaux visés à l'article 64 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (chapitre P-9.002). En conséquence, ces travaux ne peuvent être entrepris qu'une fois cette autorisation délivrée.

Nous procéderons à l'analyse de votre demande et, si requis, nous verrons dans les meilleurs délais à vous faire part des ajustements à apporter à votre projet et des conditions à respecter.

Pour toute information concernant votre demande, nous vous invitons à communiquer avec la Direction générale du patrimoine au 418 380-2352.

Sachant pouvoir compter sur votre entière collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nathalie Herbin
Agente de secrétariat

Capitale-Nationale
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346, poste 7047
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886, poste 221
Télécopieur : 418 838-1485

133892 - Analyse
Le Cyclorama de Jérusalem– sise au 8, rue du Sanctuaire, dans la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0
[redacted]

Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Description

Redressement et consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture qui coule. Les travaux seront réalisés conformément aux documents se rattachant à la demande reçue par le Ministère le 8 octobre 2017.

1) Rapport d'ingénieur pour nous permettre de réparer une poutre cassée dans le toit de la rotonde. 2) Réparer un pan de mur écroulé et refaire la toiture de la partie sud qui coule.

Contexte

La rotonde du panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem, sise au 8, rue du Sanctuaire, dans la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, et son terrain connu et désigné comme étant le lot TROIS MILLIONS HUIT CENT SEIZE MILLE SOIXANTE ET ONZE (3 816 071) du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montmorency.

L'avis d'intention de classement vise l'extérieur et l'intérieur de la rotonde et du portique, ainsi que l'extérieur de l'annexe abritant la boutique et l'enseigne en bordure du boulevard Sainte-Anne.

Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur historique. Ils témoignent d'un phénomène de divertissement fort populaire au cours du XIXe siècle dans les villes occidentales et dans les expositions universelles, soit la présentation de panoramas. Dans les dernières décennies du XIXe siècle, plusieurs entreprises sont fondées pour produire des panoramas, de même que leurs rotondes respectives, en vue de les exploiter à des fins commerciales et d'assurer leur circulation dans les grandes villes. Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde sont d'abord aménagés en 1888, à Montréal, pour les hommes d'affaires George Hutton Patterson, de cette ville, et Charles H. Greene et Herman Kimbel, de New York. Ils sont par la suite acquis par Ubalde Plourde et déménagés en 1895 à Saint-Anne-de-Beaupré, à proximité de la basilique, un important lieu de pèlerinage. Le Cyclorama de Jérusalem, exploité à Sainte-Anne-de-Beaupré depuis ce temps, est l'un des trois seuls panoramas du XIXe siècle conservés

en Amérique du Nord, et le seul au Québec et au Canada. Il est aussi le seul panorama toujours logé dans sa rotonde originale en Amérique du Nord. Le panorama et sa rotonde sont donc de rares témoins de ce divertissement du XIXe siècle.

La rotonde du Cyclorama de Jérusalem présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Elle est conçue d'après les plans d'Ernest Pierpont, un médecin de Chicago et homme d'affaires travaillant dans la production des panoramas, pour accueillir le Cyclorama de Jérusalem. Le bâtiment de plan polygonal possède 16 côtés originellement parés de briques. Des poutres en treillis, renforcées par des supports d'acier, supportent le toit brisé. Son espace intérieur comprend notamment un couloir et un escalier permettant au public d'accéder, dans la noirceur, à une plate-forme d'observation de la toile suspendue. Construite à Montréal en 1888 ou en 1889, cette rotonde est déménagée en 1895 à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec son panorama. De 1925 à 1927, des bâtiments annexes sont ajoutés à la rotonde et l'ensemble est décoré dans un style néobyzantin, selon les plans de l'architecte Raoul Chênevert. La rotonde est consolidée à la suite de l'affaissement du toit en 1957 et son parement extérieur est remplacé au cours des années 1980 par un revêtement en acier émaillé, mais conserve un décor néobyzantin. La rotonde du Cyclorama de Jérusalem est l'un des seuls bâtiments de cette typologie à être conservé et à servir à la présentation d'un panorama en Amérique du Nord.

Analyse

La présente demande vise la consolidation d’une poutre cassée, réfection d’une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture.

Le demandeur a visité les lieux le 13 octobre 2017 en présence de M. Gérard Journeault, de M. Marcel Leblanc, ing, et de M. Steven Gagnon de « Les constructions Gagnon 1980 inc. ». La visite de la toiture a permis de constater qu’une des poutres (sud-ouest) de 4’’x12’’ et par 20’ de longueur était endommagée à son extrémité. Certaines des poutres auraient bénéficié d’étrier à leur extrémité, mais pas la poutre qui fait l’objet de la présente demande.

Le rapport de l’ingénieur daté du 16 octobre 2017 recommande de sécuriser ladite poutre afin d’éviter une progression importante du dommage. Il recommande de bloquer dans la position actuelle et de redresser par la suite la poutre. Il recommande également que chacun des appuis des poutres entaillées soit examiné et, si requis, qu’une conception de consolidation des poutres soit réalisée. Les travaux de remise en place de la poutre consistent conséquemment à réaliser des travaux préalables de stabilisation, à ériger un échafaudage, à lever la poutre pour la remettre en place et la consolider à l’aide de fers en angle fixés par des tirs fonds, ainsi qu’à faire les réparations nécessaires sur la membrane élastomère.

En ce qui a trait à la réfection d’une section de mur écroulé et refaire la toiture de la partie sud qui coule, nous avons comme information qu’une photo qui illustre un mur ouvert avec une structure en bois dégradé. À notre compréhension, les travaux seraient refaits tels que l’existant.
Le courriel de M. Steven Gagnon du 23 octobre 2017 précise ces travaux. La toiture de la partie sud est en asphalte et serait très dégradée. Il aurait des infiltrations à plusieurs

endroits. Le requérant propose de refaire la couverture avec une membrane élastomère tel que la partie nord. Ces travaux consistent à :

Fournir et utiliser l'équipement de sécurité requis pour la durée des travaux. Enlever la toiture existante et évacuer les débris hors du site. Enlever bordure de tôle sur les parapets et disposer. Doubler le rebord du toit pour égaliser et rebâtir le parapet. Fournir et installer du contreplaqué sur parapets et murs aux endroits requis. Fournir et installer un coupe-feu sur toute la surface. Fournir et installer une membrane de sous couche Modiflex mp 180 FS Base de IKO sur toute la surface. Fournir et installer une membrane auto-collante armourbond flash de IKO sur les boites et relevés. Fournir et installer de nouvelles bordures en acier. Fournir et installer un renfort de Flam 180 sur les bordures et solins. Fournir et installer une membrane de finition TPQ-250 de IKO de couleur gris Frostone sur toute la surface incluant boite. Fournir et installer 1 drain de modèle drain ordinaire 4 pouces x 18 avec panier. Doubler avec membrane élastomère de finition à l'endroit dont l'eau tombe souvent sur le toit. Fournir et installer un scellant autour des accessoires.

En ce qui a trait à la réfection d’une section de mur écroulé, M. Gagnon a constaté une grande pourriture dû aux infiltrations de la toiture principale. Les travaux consistent à :
Déposer et récupérer la tôle (50’) pour refaire la charpente endommagée.
Remplacer une section de structure de bois, soffite, moulure en tôle et faire des travaux électriques.

À la lecture des informations fournies, la Direction générale du patrimoine est favorable à la réalisation de ces travaux qu'ils n'auront pas d'impact négatif sur le bien classé.

La Direction générale du patrimoine souhaite néanmoins prendre connaissance, une fois disponibles, du rapport d’expertise de l’ingénieur sur les appuis de la structure de la toiture. Elle souhaite connaitre l’état des structures et les recommandations de l’ingénieur pour connaitre la nature et la portée des travaux pour préserver l’immeuble. Considérant que la toiture a déjà fait l’objet de consolidation suite à son affaissement en 1957, elle souhaite savoir si des travaux de consolidation seraient suffisants ou si la toiture devra faire l’objet de travaux plus importants.

La Direction générale du patrimoine recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Demande : 133892
Bien : 207678
Dossier : IP-2017-0668-03

Autorisation

Article 48 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002)

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre autorise :

M. Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

À réaliser les actes ou travaux suivants :

Redressement et consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulée et de la section sud de la couverture qui coule. Les travaux seront réalisés conformément aux documents se rattachant à la demande reçue par le Ministère le 8 octobre 2017.

Sur le bien suivant :

IMMEUBLE PATRIMONIAL CLASSÉ
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0
Désignation cadastrale : 3816071

Important :

- Par le seul effet de la loi, la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou toute autre loi ou règlement applicable.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser la ministre sans délai de toute découverte de bien ou site archéologique, conformément à l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Délivrée le 25/10/2017

La ministre de la Culture et des Communications,

Par [redacted]

Signée en vertu d'une délégation faite conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Isabelle Lemieux, directrice générale par intérim
Direction générale du patrimoine
et des immobilisations

Evaluation Only. Created with Aspose.Words. Copyright 2003-2017 Aspose Pty Ltd.

From: Mathieu.Tanguay@mcc.gouv.qc.ca
Sent: 2017-10-20 15:31:32
To: [redacted]
Subject: MCC_Rotonde du Cyclorama de Jérusalem_133892(Aspose.Email Evaluation)

This is an evaluation copy of Aspose.Email for Java.

View EULA Online

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0
[redacted]

N/Réf. : 133892

Objet : Commentaires préliminaires
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir transmis une demande d'autorisation de travaux. Nous avons entrepris l'analyse du projet cité en rubrique que nous avons reçu le 8 octobre 2017. À ce stade de l'analyse, nous sommes en mesure de vous faire part de commentaires préliminaires concernant le projet, lequel est analysé en fonction de son impact sur l'immeuble patrimonial classé (ou intention de classement).

Nous sommes a priori favorables aux travaux, nous voudrions toutefois avoir un descriptif des

travaux à réaliser sur la section de mur écroulé et sur la toiture de la partie sud qui coule et qui serait à refaire.

Votre projet devra être révisé à partir de ces commentaires, afin de répondre aux objectifs de conservation et de mise en valeur de l'immeuble patrimonial classé (ou intention de classement).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Tanguay

Direction générale du patrimoine et des immobilisations
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 7304
Courriel : mathieu.tanguay@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 31 mars 2021

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 133892 – IP-2017-0668-03

Objet : **Accusé de réception de votre demande d'autorisation**
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'autorisation en date du 8 octobre 2017.

L'immeuble mentionné en objet étant un immeuble patrimonial sous avis d'intention de classement, une autorisation est requise avant d'effectuer des travaux visés à l'article 64 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (chapitre P-9.002). En conséquence, ces travaux ne peuvent être entrepris qu'une fois cette autorisation délivrée.

Nous procéderons à l'analyse de votre demande et, si requis, nous verrons dans les meilleurs délais à vous faire part des ajustements à apporter à votre projet et des conditions à respecter.

Pour toute information concernant votre demande, nous vous invitons à communiquer avec la Direction générale du patrimoine au 418 380-2352.

Sachant pouvoir compter sur votre entière collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Nathalie Herbin
Agente de secrétariat

Capitale-Nationale
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346, poste 7047
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886, poste 221
Télécopieur : 418 838-1485

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction générale du patrimoine et des immobilisations

Québec, le 31 mars 2021

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 133892 — IP-2017-0668-03

Objet : **Demande d'autorisation**
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Veuillez trouver ci-jointe une autorisation dûment signée, relative à la requête que vous avez formulée antérieurement.

Si vous désirez obtenir des renseignements supplémentaires, n'hésitez pas à communiquer avec monsieur Mathieu Tanguay, de la Direction générale du patrimoine et des immobilisations au 418 380-2352, poste 7304.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Nathalie Herbin
Agente de secrétariat

p. j. autorisation

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2352
Télécopieur : 418 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Le Wilder
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-0011
Télécopieur : 514 864-2448

Culture et Communications Québec

PIMIQ
Sommaire de la demande d'autorisation

Demande : 133892
Code classement : IP-2017-0668-03

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : Rotonde du Cyclorama de Jérusalem (207678)

Adresse : 8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Autres informations

Cadastre : 3816071

Statut : Avis d'intention de classement

Travaux

Article(s) : 48

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Bâtiment principal	Conservation du cadre bâti	Préservation

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : M. Louis Blouin (169842) Rôle : Propriétaire (Correspondant)	8, rue du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0	Téléphone : [redacted] Autre téléphone : [redacted] Courriel : [redacted]

Demande d'autorisation

Chargé de projet : Mathieu Tanguay
Collaborateur(s) : Pierre-André Corriveau
État demande : Demande en traitement

Réception
Date réception : 2017-10-08
Date demande : 2017-10-08

Annexe(s) à la demande

Description des travaux

Redressement et consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture qui coule. Les travaux seront réalisés conformément aux documents se rattachant à la demande reçue par le Ministère le 8 octobre 2017.

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : 1
Auteur : Mathieu Tanguay

Intervention : sans avis du CPCQ
Date analyse : 2017-10-19

Contexte

La rotonde du panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem, sise au 8, rue du Sanctuaire, dans la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'avis d'intention de classement vise l'extérieur et l'intérieur de la rotonde et du portique, ainsi que l'extérieur de l'annexe abritant la boutique et l'enseigne en bordure du boulevard Sainte-Anne.

Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur historique. Ils témoignent d'un phénomène de divertissement fort populaire au cours du XIXe siècle dans les villes occidentales et dans les expositions universelles, soit la présentation de panoramas. Dans les dernières décennies du XIXe siècle, plusieurs entreprises sont fondées pour produire des panoramas, de même que leurs rotondes respectives, en vue de les exploiter à des fins commerciales et d'assurer leur circulation dans les grandes villes. Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde sont d'abord aménagés en 1888, à Montréal, pour les hommes d'affaires George Hutton Patterson, de cette ville, et Charles H. Greene et Herman Kimbel, de New York. Ils sont par la suite acquis par Ubalde Plourde et déménagés en 1895 à Saint-Anne-de-Beaupré, à proximité de la basilique, un important lieu de pèlerinage. Le Cyclorama de Jérusalem, exploité à Sainte-Anne-de-Beaupré depuis ce temps, est l'un des trois seuls panoramas du XIXe siècle conservés en Amérique du Nord, et le seul au Québec et au Canada. Il est aussi le seul panorama toujours logé dans sa rotonde originale en Amérique du Nord. Le panorama et sa rotonde sont donc de rares témoins de ce divertissement du XIXe siècle.

La rotonde du Cyclorama de Jérusalem présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Elle est conçue d'après les plans d'Ernest Pierpont, un médecin de Chicago et homme

d'affaires travaillant dans la production des panoramas, pour accueillir le Cyclorama de Jérusalem. Le bâtiment de plan polygonal possède 16 côtés originellement parés de briques. Des poutres en treillis, renforcées par des supports d'acier, supportent le toit brisé. Son espace intérieur comprend notamment un couloir et un escalier permettant au public d'accéder, dans la noirceur, à une plate-forme d'observation de la toile suspendue. Construite à Montréal en 1888 ou en 1889, cette rotonde est déménagée en 1895 à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec son panorama. De 1925 à 1927, des bâtiments annexes sont ajoutés à la rotonde et l'ensemble est décoré dans un style néobyzantin, selon les plans de l'architecte Raoul Chênevert. La rotonde est consolidée à la suite de l'affaissement du toit en 1957 et son parement extérieur est remplacé au cours des années 1980 par un revêtement en acier émaillé, mais conserve un décor néobyzantin. La rotonde du Cyclorama de Jérusalem est l'un des seuls bâtiments de cette typologie à être conservé et à servir à la présentation d'un panorama en Amérique du Nord.

Analyse

La présente demande vise la consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture.

Le demandeur a visité les lieux le 13 octobre 2017 en présence de M. Gérard Journeault, de M. Marcel Leblanc, ing, et de M. Steve Gagnon de « Les constructions Gagnon 1980 inc. ». La visite de la toiture a permis de constater qu'une des poutres tangentielles (sud-ouest) de 4"x12" et par 20' de longueur était endommagée à son extrémité. Certaines des poutres auraient bénéficié d'étrier à leur extrémité, mais pas la poutre qui fait l'objet de la présente demande.

Le rapport de l'ingénieur daté du 16 octobre 2017 recommande de sécuriser ladite poutre afin d'éviter une progression importante du dommage. Il recommande de bloquer dans la position actuelle et de redresser par la suite la poutre. Il recommande également que chacun des appuis des poutres entaillées soit examiné et, si requis, qu'une conception de consolidation des poutres soit réalisée.

Les travaux de remise en place de la poutre consistent conséquemment à réaliser des travaux préalables de stabilisation, à ériger un échafaudage, à lever la poutre pour la remettre en place et la consolider à l'aide de fers en angle fixés par des tirs fonds, ainsi qu'à faire les réparations nécessaires sur la membrane élastomère.

En ce qui a trait à la réfection d'une section de mur écroulé et refaire la toiture de la partie sud qui coule, nous avons comme information qu'une photo qui illustre un mur ouvert avec une structure en bois dégradé. À notre compréhension, les travaux seraient refaits tels que l'existant.

À la lecture des informations fournies, la Direction générale du patrimoine est favorable à la réalisation de ces travaux qu'ils n'auront pas d'impact négatif sur le bien classé.

La Direction générale du patrimoine souhaite néanmoins prendre connaissance, une fois disponibles, du rapport d'expertise de l'ingénieur sur les appuis de la structure. Elle souhaite connaitre l'état des structures et les recommandations de l'ingénieur pour connaitre la nature et la portée des de travaux pour préserver l'immeuble. Elle souhaite savoir si des travaux de consolidation pourraient être suffisants ou si la toiture nécessitera des travaux plus importants de réfection, considérant que la toiture a déjà fait l'objet de consolidation suite à son affaissement en 1957.

Recommandation

La Direction générale du patrimoine recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

Conclusion

Dernier geste administratif : Demande reçue

Date geste : 2017-10-10

Date autorisation :

Exigences remplies : ☐

Chargé de projet : _____

Mathieu Tanguay

Culture et Communications Québec

PIMIQ
Sommaire de la demande d'autorisation

Demande : 133892
Code classement : IP-2017-0668-03

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : Rotonde du Cyclorama de Jérusalem (207678)

Adresse : 8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Autres informations

Cadastre : 3816071

Statut : Avis d'intention de classement

Travaux

Article(s) : 48

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Bâtiment principal	Conservation du cadre bâti	Préservation

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : M. Louis Blouin (169842) Rôle : Propriétaire (Correspondant)	8, rue du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0	Téléphone : [redacted] Autre téléphone : [redacted] Courriel : [redacted]

Demande d'autorisation

Chargé de projet : Mathieu Tanguay
Collaborateur(s) : Pierre-André Corriveau
État demande : Demande en traitement

Réception
Date réception : 2017-10-08
Date demande : 2017-10-08

Annexe(s) à la demande

Description des travaux

Redressement et consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture qui coule. Les travaux seront réalisés conformément aux documents se rattachant à la demande reçue par le Ministère le 8 octobre 2017.

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : 1
Auteur : Mathieu Tanguay

Intervention : sans avis du CPCQ
Date analyse : 2017-10-19

Contexte

La rotonde du panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem, sise au 8, rue du Sanctuaire, dans la ville de Sainte-Anne-de-Beaupré.

L'avis d'intention de classement vise l'extérieur et l'intérieur de la rotonde et du portique, ainsi que l'extérieur de l'annexe abritant la boutique et l'enseigne en bordure du boulevard Sainte-Anne.

Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde présentent un intérêt patrimonial pour leur valeur historique. Ils témoignent d'un phénomène de divertissement fort populaire au cours du XIXe siècle dans les villes occidentales et dans les expositions universelles, soit la présentation de panoramas. Dans les dernières décennies du XIXe siècle, plusieurs entreprises sont fondées pour produire des panoramas, de même que leurs rotondes respectives, en vue de les exploiter à des fins commerciales et d'assurer leur circulation dans les grandes villes. Le panorama intitulé Le Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde sont d'abord aménagés en 1888, à Montréal, pour les hommes d'affaires George Hutton Patterson, de cette ville, et Charles H. Greene et Herman Kimbel, de New York. Ils sont par la suite acquis par Ubalde Plourde et déménagés en 1895 à Saint-Anne-de-Beaupré, à proximité de la basilique, un important lieu de pèlerinage. Le Cyclorama de Jérusalem, exploité à Sainte-Anne-de-Beaupré depuis ce temps, est l'un des trois seuls panoramas du XIXe siècle conservés en Amérique du Nord, et le seul au Québec et au Canada. Il est aussi le seul panorama toujours logé dans sa rotonde originale en Amérique du Nord. Le panorama et sa rotonde sont donc de rares témoins de ce divertissement du XIXe siècle.

La rotonde du Cyclorama de Jérusalem présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Elle est conçue d'après les plans d'Ernest Pierpont, un médecin de Chicago et homme

d'affaires travaillant dans la production des panoramas, pour accueillir le Cyclorama de Jérusalem. Le bâtiment de plan polygonal possède 16 côtés originellement parés de briques. Des poutres en treillis, renforcées par des supports d'acier, supportent le toit brisé. Son espace intérieur comprend notamment un couloir et un escalier permettant au public d'accéder, dans la noirceur, à une plate-forme d'observation de la toile suspendue. Construite à Montréal en 1888 ou en 1889, cette rotonde est déménagée en 1895 à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec son panorama. De 1925 à 1927, des bâtiments annexes sont ajoutés à la rotonde et l'ensemble est décoré dans un style néobyzantin, selon les plans de l'architecte Raoul Chênevert. La rotonde est consolidée à la suite de l'affaissement du toit en 1957 et son parement extérieur est remplacé au cours des années 1980 par un revêtement en acier émaillé, mais conserve un décor néobyzantin. La rotonde du Cyclorama de Jérusalem est l'un des seuls bâtiments de cette typologie à être conservé et à servir à la présentation d'un panorama en Amérique du Nord.

Analyse

La présente demande vise la consolidation d'une poutre cassée, réfection d'une section de mur écroulé et de la section sud de la couverture.

Le demandeur a visité les lieux le 13 octobre 2017 en présence de M. Gérard Journeault, de M. Marcel Leblanc, ing, et de M. Steven Gagnon de « Les constructions Gagnon 1980 inc. ». La visite de la toiture a permis de constater qu'une des poutres (sud-ouest) de 4"x12" et par 20' de longueur était endommagée à son extrémité. Certaines des poutres auraient bénéficié d'étrier à leur extrémité, mais pas la poutre qui fait l'objet de la présente demande.

Le rapport de l'ingénieur daté du 16 octobre 2017 recommande de sécuriser ladite poutre afin d'éviter une progression importante du dommage. Il recommande de bloquer dans la position actuelle et de redresser par la suite la poutre. Il recommande également que chacun des appuis des poutres entaillées soit examiné et, si requis, qu'une conception de consolidation des poutres soit réalisée. Les travaux de remise en place de la poutre consistent conséquemment à réaliser des travaux préalables de stabilisation, à ériger un échafaudage, à lever la poutre pour la remettre en place et la consolider à l'aide de fers en angle fixés par des tirs fonds, ainsi qu'à faire les réparations nécessaires sur la membrane élastomère.

En ce qui a trait à la réfection d'une section de mur écroulé et refaire la toiture de la partie sud qui coule, nous avons comme information qu'une photo qui illustre un mur ouvert avec une structure en bois dégradé. À notre compréhension, les travaux seraient refaits tels que l'existant.
Le courriel de M. Steven Gagnon du 23 octobre 2017 précise ces travaux. La toiture de la partie sud est en asphalte et serait très dégradée. Il aurait des infiltrations à plusieurs endroits. Le requérant propose de refaire la couverture avec une membrane élastomère tel que la partie nord. Ces travaux consistent à :
Fournir et utiliser l'équipement de sécurité requis pour la durée des travaux. Enlever la toiture existante et évacuer les débris hors du site. Enlever bordure de tôle sur les parapets et disposer. Doubler le rebord du toit pour égaliser et rebâtir le parapet. Fournir et installer du contreplaqué sur parapets et murs aux endroits requis. Fournir et installer un coupe-feu sur toute la surface. Fournir et installer une membrane de sous couche Modiflex mp 180 FS Base de IKO sur toute la surface. Fournir et installer une membrane auto-collante armourbond flash de IKO sur les boites et relevés. Fournir et installer de nouvelles bordures en acier. Fournir et installer un renfort de Flam 180 sur les bordures et solins. Fournir et installer une membrane de finition TPQ-250 de IKO de couleur gris Frostone sur toute la surface incluant boite. Fournir et installer 1 drain de modèle drain ordinaire 4 pouces x 18 avec panier. Doubler avec membrane élastomère de finition à l'endroit dont l'eau tombe souvent sur le toit. Fournir et installer un scellant autour des accessoires.

En ce qui a trait à la réfection d'une section de mur écroulé, M. Gagnon a constaté une grande pourriture dû aux infiltrations de la toiture principale. Les travaux consistent à :
Déposer et récupérer la tôle (50') pour refaire la charpente endommagée.
Remplacer une section de structure de bois, soffite, moulure en tôle et faire des travaux électriques.

À la lecture des informations fournies, la Direction générale du patrimoine est favorable à la réalisation de ces travaux qu'ils n'auront pas d'impact négatif sur le bien classé.

La Direction générale du patrimoine souhaite néanmoins prendre connaissance, une fois disponibles, du rapport d'expertise de l'ingénieur sur les appuis de la structure de la toiture. Elle souhaite connaitre l'état des structures et les recommandations de l'ingénieur pour connaitre la nature et la portée des travaux pour préserver l'immeuble. Considérant que la toiture a déjà fait l'objet de consolidation suite à son affaissement en 1957, elle souhaite savoir si des travaux de consolidation seraient suffisants ou si la toiture nécessitera des

travaux plus importants.

La Direction générale du patrimoine recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

Recommandation

La Direction générale du patrimoine recommande la délivrance de l'autorisation demandée.

Conclusion

Dernier geste administratif : Autorisation mineure en signature

Date geste : 2017-10-19

Date autorisation :

Exigences remplies : ☐

Chargé de projet : _____

Mathieu Tanguay

Culture et Communications Québec

MCC_Rotonde du Cyclorama de Jérusalem _133892
Mathieu Tanguay A : louisblouin 2017-10-20 15:31

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0
[redacted]

N/Réf. : 133892

Objet : Commentaires préliminaires
Rotonde du Cyclorama de Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous vous remercions de nous avoir transmis une demande d'autorisation de travaux. Nous avons entrepris l'analyse du projet cité en rubrique que nous avons reçu le 8 octobre 2017. À ce stade de l'analyse, nous sommes en mesure de vous faire part de commentaires préliminaires concernant le projet, lequel est analysé en fonction de son impact sur l'immeuble patrimonial classé (ou intention de classement).

Nous sommes a priori favorables aux travaux, nous voudrions toutefois avoir un descriptif des travaux à réaliser sur la section de mur écroulé et sur la toiture de la partie sud qui coule et qui serait à refaire.

Votre projet devra être révisé à partir de ces commentaires, afin de répondre aux objectifs de conservation et de mise en valeur de l'immeuble patrimonial classé (ou intention de classement).

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Mathieu Tanguay

Direction générale du patrimoine et des immobilisations
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 7304
Courriel : mathieu.tanguay@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction des opérations en patrimoine

Québec, le 10 janvier 2020

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 137042 – IP-2019-0557-03

Objet : Renseignements supplémentaires requis et avis de travaux à réaliser
Réparations de poutres au toit de la rotonde
Immeuble patrimonial classé
Le Cyclorama-de-Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande d'autorisation visant la réparation de poutres cassées du toit de la rotonde du Cyclorama-de-Jérusalem. Les documents déposés au soutien de la demande ne permettent toutefois pas de bien identifier la nature des dommages et des interventions requises temporairement et de façon permanente ainsi que l'emplacement des poutres qui doivent être réparées. Des précisions doivent être apportées sur ces aspects puisque le rapport de visite daté du 24 janvier 2019 et joint à votre demande vise des interventions qui semblent déjà avoir été réalisées. Également, ce document mentionne un rapport en préparation concernant une intervention structurale importante. Sans ce rapport ou tout autre document précisant la nature et l'emplacement des travaux à réaliser, le Ministère ne sera pas en mesure de traiter la demande telle qu'elle a été présentée. Néanmoins, les travaux de réparations de poutres au toit de la rotonde doivent être entrepris sans tarder, ainsi les informations nécessaires doivent être transmises dans les plus brefs délais au Ministère.

De plus, dans l'optique de vous soutenir dans la démarche de préservation de l'immeuble patrimonial, le Ministère a mandaté un ingénieur afin de documenter les interventions à privilégier. À la suite d'une visite de reconnaissance effectuée par ce dernier en date du 19 décembre 2019, des pièces de la charpente du toit rupturées ont été constatées. Il advient ainsi impératif que vous procédiez au déneigement de l'ensemble de la toiture, et ce, de façon régulière durant toute la saison hivernale afin d'éviter toute surcharge sur la structure du bâtiment. À cette fin, nous vous demandons de nous confirmer l'octroi d'un contrat de déneigement dans les cinq jours suivant la réception de cette lettre.

... 2

Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2342
Télécopieur : 418 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Le Wilder
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-0011
Télécopieur : 514 864-2448

Concernant les informations additionnelles requises, veuillez contacter madame Claudine Vachon, architecte à la Direction des opérations en patrimoine, au 418 380-2352, poste 7042.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

[redacted]

Isabelle Lemieux

C.C : Claude Rodrigue, Directeur de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches

17 mars 2020
Cyclorama de Jérusalem – Sainte-Anne-De-Beaupré
Analyse préliminaire en structure

Pour information,

Nous avons effectué la validation structurale des pannes de bois des rangs 1 et 2 (voir plans en pièce jointe). Ce sont principalement sur ces deux rangées que des bris et des renforts existants ont été aperçus lors de nos relevés. Sans surprise, nos calculs de capacité des pannes existantes montrent un manque important de résistance des pièces par rapport aux charges de neige du Code national du bâtiment en vigueur. Le manque de résistance est autant en cisaillement qu'en flexion. Le point le plus faible des pannes est l'encoche des appuis, endroit où les bris observés se sont produits. Nous proposons donc de retirer l'ensemble des renforts existants, ceux-ci n'étant pas suffisant. Nous ajoutons à chaque panne des rangs 1 et 2 un détail de renfort en acier afin de permettre d'appuyer les pièces de bois par en dessous et non pas à l'aide d'un encoche qui affaibli énormément le bois. Nous recommandons aussi l'ajout d'une deuxième pièce de bois de 89mmx286mm afin de renforcer les pannes existantes.

En effectuant ces modifications, nous amenons la capacité en cisaillement des pannes à la hauteur des charges de neige exigés par Code national du bâtiment en vigueur. Cependant, ceci n'est pas encore suffisant pour obtenir une résistance en flexion suffisante. Même en doublant les pannes tel que proposé, nos aurons une résistance en flexion 3 fois inférieure aux charges de neige du CNB. Pour diminuer ce ratio, il faudrait tripler les pannes ou utiliser du bois d'ingénierie de type parallam PSL.

Il est fréquent que l'analyse d'une structure de bois existante montre un sous-dimensionnement par rapport aux charges exigées par le CNB. Ce phénomène est causé par l'hétérogénéité du matériel. En effet, le bois étant un matériel naturel et variant beaucoup d'une pièce à l'autre, la norme de calcul des charpentes en bois donne des valeurs très basses de résistance de base par rapport à ce que nous pouvons mesurer réellement avec des essais destructifs. Ces valeurs à des niveaux inférieurs sont données afin de minimiser le risque de bris d'une structure dû aux influences des défauts naturels tel que les nœuds et le fendillement. Lorsqu'aucun bris n'est observé sur une structure existante, il est plus facile de tolérer une résistance théorique inférieure aux charges du CNB. Dans le cas présent, la présence de nombreux bris aux pannes nous pousse à recommander la mise en place d'importants renforts aux pannes existantes.

Pour ce qui est des fermes de bois, nous continuons notre analyse mais nos résultats préliminaires montrent, tout comme les pannes, un sous-dimensionnement important de certaines pièces des fermes par rapport aux exigences du CNB en vigueur. Nos recommandations iront en faveur des exigences du CNB mais nous nous donnerons le droit de porter un jugement objectif et adapté des capacités visées en fonction du type de structure, de sa performance passée et du statut du bâtiment.

Un rapport exhaustif sera produit et proposé suite à la finalisation de l'analyse de la toiture.

Mathieu Bouchard, ing.
Daniel Brochu, ing.

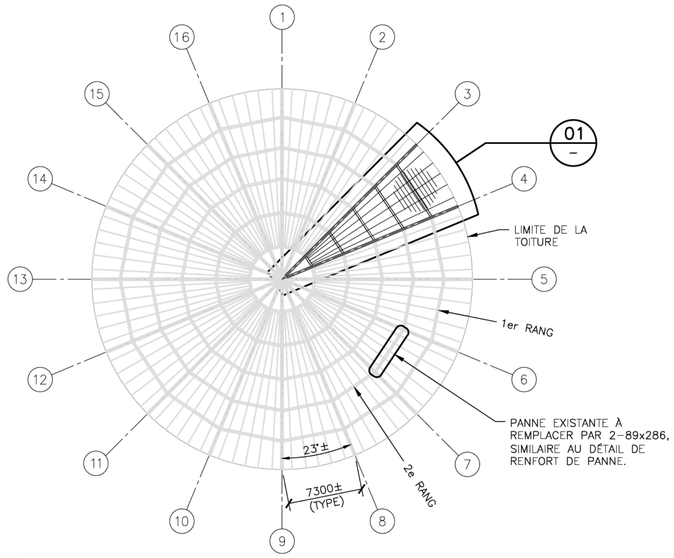

NOTES:

- LES TRAVAUX S'EFFECTURONT UNIQUEMENT S.I.C. SUR LES PANNES DU 1er RANG ET DU 2e RANG ET CE SUR TOUTE LA PÉRIPHÉRIE DE LA TOITURE.
- LES TRAVAUX DEVRONT S'EFFECTUER UNIQUEMENT EN ABSENCE DE NEIGE SUR LA TOITURE EXISTANTE.
- TOUS LES RENFORTS EXISTANTS LOCAUX POUVANT ÊTRE EN CONFLIT AVEC LE DÉTAIL DE RENFORT DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS AVANT DE PROCÉDER AU RENFORT DE PANNES EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR DEVRA TOUTE FOIS S'ASSURER DU MAINTIENT DE L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE DE LA TOITURE (RETENUE ET OU SOUTIENT TEMPORAIRE). L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DEVRA ÊTRE AVISÉ SI LE CAS ÉCHÉANT.
- TOUTES LES VUES (PLAN, ÉLÉVATION ET COUPE) SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. ELLES SERVENT UNIQUEMENT À LA COMPRÉHENSION (AMPLEUR) DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

VUE EN PLAN TOITURE EXISTANTE

N.A.

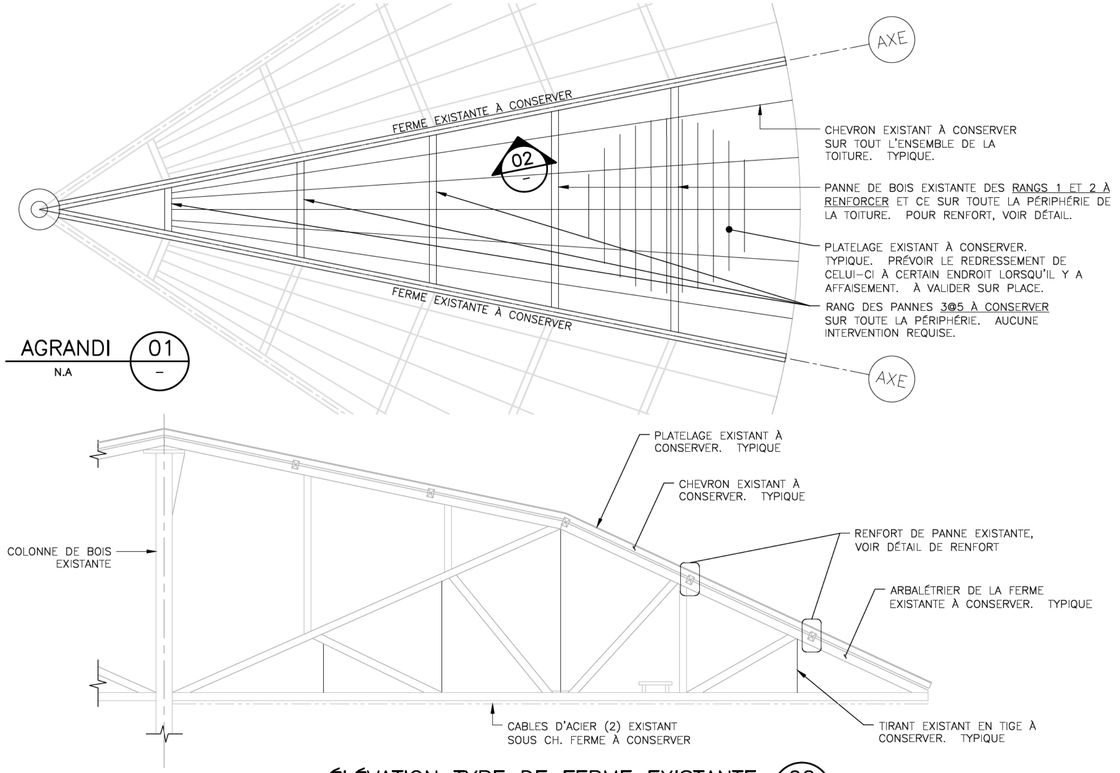

ÉLÉVATION TYPE DE FERME EXISTANTE 02

N.A

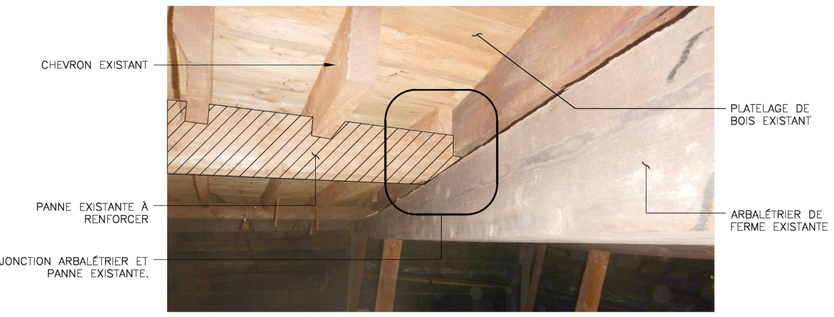

PHOTO #1 (EXEMPLE DE LOCALISATION DE RENFORT)

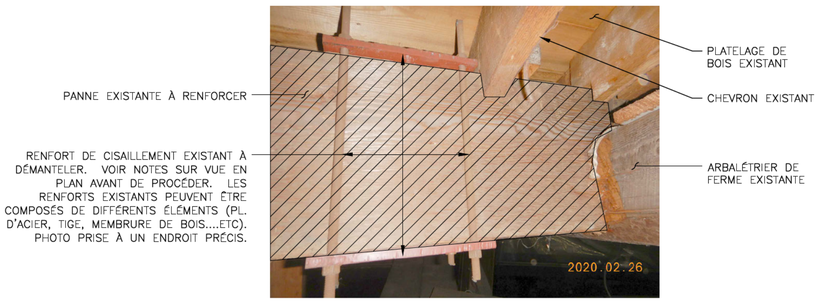

PHOTO #2 (EXEMPLE DE RENFORT EXISTANT À DÉMANTELER (±6x, À VALIDER SUR PLACE)

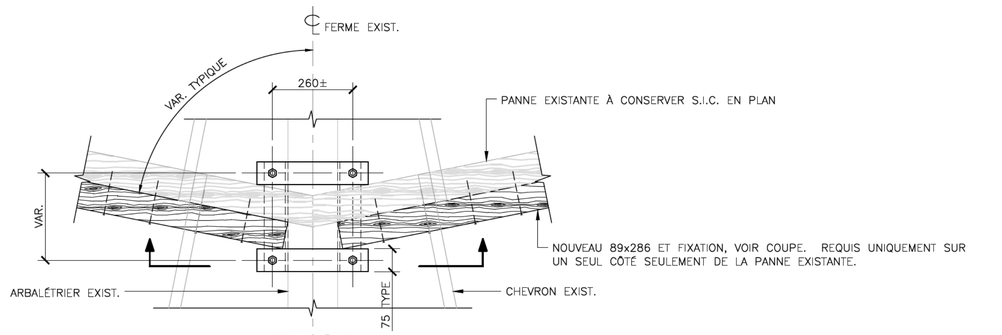

NOTE:

- LE DÉTAIL DE FIXATION DES NOUVEAUX 89x286 DEVRA ÊTRE ADAPTÉ EN FONCTION DES CONDITIONS RÉELLES.

DÉTAIL DE RENFORT DE PANNE EXISTANTE

N.A.

REV.	DATE D'ÉMISSION	DESCRIPTION RÉVISIONS ET ÉMISSIONS
A	2020/03/17	POUR COMMENTAIRES

SCEAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

TETRA TECH

CLIENT

Culture et Communications Québec

PROJET

CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM (Sainte–Anne–De–Beaupré)

TITRE

STRUCTURE

PLANS, COUPES ET DÉTAILS DE RENFORTS POUR STRUCTURE ET COMPOSANTES DE TOIT EXISTANT

date	préparé	dessiné	vérifié
	D.B.	M.G.	D.B./M.B.
échelle	projet consultant	projet client	
INDIQUÉE	41642TT	–	

dessin numéro: 41642TT–S–01.dwg

révision: A

FORMAT A1 métrique 841x594.5

Ministère de la Culture et des Communications

Expertise du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré

Avis technique
Capacité structurale des fermes de toit du Cyclorama de Jérusalem

TETRA TECH

N/Réf. : 41642TT
30 MARS 2020

Ministère de la Culture et des Communications

Expertise du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré

Nº projet TT : 41642TT

Avis technique – Capacité structurale des fermes de toit du Cyclorama de Jérusalem

Préparé par :

Tetra Tech QI inc.
4655, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Téléphone : 418 871-8151

www.tetratechquebec.com

Mathieu Bouchard
Ingénieur
Nº OIQ : 133966

Date

Daniel Brochu
Ingénieur
Nº OIQ : 5007020

Date

HISTORIQUE DES RÉVISIONS

Révision	Date	Brève description de la révision	Approuvée par
00	2020-03-30	Émission pour commentaires	Mathieu Bouchard, ing. Daniel Brochu, ing.

TABLE DES MATIÈRES

1.0 INTRODUCTION 1
2.0 DESCRIPTION DE LA CHARPENTE 1
3.0 OBSERVATIONS ET MÉTHODOLOGIE 1
4.0 RÉSULTATS D'ANALYSES 2
5.0 RECOMMANDATIONS 3

ANNEXES

A – NOMENCLATURE DES PIÈCES DE BOIS
B – COMPTE-RENDU DU RELEVÉ EFFECTUÉ SUR PLACE ET RÉPARATIONS PONCTUELLES À PRÉVOIR
C – PLAN DE RENFORT DES PANNES
D – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE DU CNB EN VIGUEUR
E – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE ÉQUIVALENTE À LA CAPACITÉ MAXIMALE DES PANNES RENFORCÉES

1.0 INTRODUCTION

Le Ministère de la Culture et des Communications à mandaté *Tetra Tech QI inc.* afin d'effectuer l'inspection générale de la toiture du Cyclorama de Jérusalem, d'identifier les bris et les éléments critiques puis d'évaluer la charge de neige maximale admissible sur la toiture considérant sa situation actuelle.

2.0 DESCRIPTION DE LA CHARPENTE

La charpente de toit est constituée d'un platelage de bois déposé sur des chevrons. Les chevrons se déposent à leur tour sur des pannes de bois. Les pannes sont ensuite déposées directement sur la membrure supérieure des fermes. Les fermes de bois ont une portée de ± 19 m et une hauteur variable allant jusqu'à 5 m. Certains éléments verticaux des fermes sont des tiges d'acier pleines agissant comme tirant. Les pièces de bois principales des fermes sont composées principalement de bois massif.

Certaines entretoises sont aussi présentes et ont pour but de stabiliser latéralement les fermes de toit. L'annexe A montre un extrait 3D des fermes de toit avec la localisation de chacune des pièces.

3.0 OBSERVATIONS ET MÉTHODOLOGIE

Notre équipe spécialisée en inspection en hauteur a procédé à un relevé de la toiture les 26 et 27 février 2020. Nous avons ensuite émis un rapport d'inspection résumant les observations faites sur place. Ce rapport a permis d'observer différents défauts à la structure du toit soit :

- Plusieurs pièces de bois (diagonales, montants et cordes supérieures) sont fendues sur le sens longitudinal;
- Les deux rangs extérieurs des pannes (pièces supportant les chevrons et appuyées sur les fermes) présentent souvent de la fissuration horizontale près de leur appui;
- Des tirants sont déformés;
- Des ancrages de tirants sont relâchés;
- Des pièces de bois sont déversées;
- Des connexions clouées sont mal fixées et quelques pièces sont mal appuyées;
- Des pièces présentent des diminutions de section causées à des roulures des éclatements;
- Renforts ponctuels mis en place à plusieurs endroits sur la structure, probablement suite à des bris à la structure.

À noter que les principaux bris observés, c'est-à-dire ceux découlant d'une rupture, se situent à l'encoche de l'extrémité des pannes et sur l'extrémité (membrure B0-U1) de la ferme 6 (voir en annexe pour la numérotation des pièces). À ces endroits, il a été possible d'observer des cassures franches des éléments de bois, ce qui indique que l'effort réel dans la pièce à un moment donné à réellement dépassé sa résistance.

L'annexe B contient le compte-rendu du relevé effectué sur place par notre équipe.

Basée sur les informations recueillies, une analyse de capacité structurale de la toiture en bois a pu être possible. Nous avons réalisé l'analyse structurale selon le commentaire L[1] du CNB 2010. L'esprit du commentaire L permet non pas de diminuer la charge directe, mais plutôt les facteurs de pondération des charges. Pour quantifier les nouveaux facteurs de pondération, il faut se fier à différentes considérations comme l'usage, le type de bâtiment, etc. Malheureusement dans le cas présent, le bâtiment étant patrimonial et certains éléments de structure ayant déjà subi des bris, le commentaire L du CNB ne nous permet pas de réduire les facteurs de pondération des charges (sous prétexte, entre autres, qu'il n'aurait pas livré de « bons et loyaux services » ces dernières années). Nous avons donc utilisé la charge de neige exigée par le CNB 2010 en considérant une exposition au vent et un bâtiment de catégorie « normal », ce qui donne une charge de 2,76 kPa (± 60 lb/pi^2), soit une hauteur de neige d'environ 900 mm à 1 000 mm.

[1] Le commentaire L traite de l'analyse de bâtiment existant.

La modélisation de la charpente de bois de la toiture a donc d'abord été réalisée dans l'optique que cette dernière devait reprendre la charge de neige de 2,76 kPa (la charge du code). Or, à partir du moment où la modélisation de la charpente est bien paramétrée, il devient aisé de faire varier les conditions de chargement dans le but d'analyser les capacités réelles de chaque type de membrure. C'est ce dont il sera discuté dans la prochaine section.

4.0 RÉSULTATS D'ANALYSES

Sous l'application des charges du code dans le modèle, notre analyse a permis de constater que la grande majorité des éléments de charpente est grandement sous-dimensionnée, autant les pannes que les éléments constitutifs des fermes (voir résultats à l'annexe D).

Les pannes

Pour les pannes, nos calculs de capacité montrent un manque important de résistance des pièces par rapport aux charges de neige du Code national du bâtiment en vigueur. Le manque de résistance est autant en cisaillement qu'en flexion. Le point le plus faible des pannes est l'encoche des appuis, endroit où les bris observés se sont produits et où la résistance est de l'ordre de 6 fois inférieure à l'effort obtenu avec les charges de neige du CNB. Nous proposons donc de retirer l'ensemble des renforts existants, ceux-ci n'étant pas suffisants. Nous ajoutons, à chaque panne des rangs un et deux, un détail de renfort en acier afin de permettre d'appuyer sur leur pleine hauteur les pièces de bois. Nous recommandons aussi l'ajout d'une deuxième pièce de bois de 89 mm x 286 mm fixée contre la pièce existante afin de bonifier le comportement en flexion et en cisaillement. L'annexe C contient un plan de renfort des pannes.
En effectuant ces modifications, nous bonifions la capacité en cisaillement des pannes à la hauteur des charges de neige exigée par le code. Cependant, ceci n'est pas encore suffisant pour obtenir une résistance en flexion suffisante. Même en doublant les pannes comme il est proposé, nous aurons une résistance en flexion trois fois inférieure aux charges de neige du code.

Les fermes

Pour ce qui est des fermes, notre analyse montre des interactions (rapport entre l'effort et la résistance de la pièce) variant de 0,27 à 3,93 sous les charges de neige du code. Un résumé des interactions est montré à l'annexe D. Cette grande variabilité de comportement théorique explique pourquoi certaines membrures des fermes n'ont subi aucun bris. Trois membrures sont particulièrement critiques, soit les membrures B0-U1, U3-U6 et U3-B6. Il est intéressant de noter que, malgré un manque de résistance d'un facteur 3 par rapport aux charges du code, aucun bris majeur n'a été relevé sur les membrures U3-U6 et U3-B6. Il en est autrement pour la membrure B0-U1 qui présente un bris important sur la ferme nº 6.

Nous avons par la suite effectué une deuxième vérification structurale des fermes en considérant cette fois la charge de neige maximale admissible pour les pannes renforcées selon le détail présenté en annexe C. Cette charge de référence représente cette fois une accumulation de ± 300 mm de hauteur de neige sur le toit (0,92 kPa). Avec cette réduction de charge, notre analyse de capacité nous expose encore à des interactions allant jusqu'à 2,0 (se référer à l'annexe E afin d'observer les interactions pour chacune des pièces).

Il est fréquent que l'analyse d'une structure de bois existante nous expose à un sous-dimensionnement par rapport aux charges exigées par le CNB. La capacité d'un élément de bois massif est en partie gouvernée par l'hétérogénéité du matériel et l'irrégularité de sa résistance. En effet, le bois étant un matériel naturel et variant beaucoup d'une section à l'autre, la norme de calcul des charpentes en bois donne des valeurs très basses de résistance par rapport à ce que nous pouvons mesurer réellement avec des essais destructifs. Ces valeurs à des niveaux inférieurs sont fournies et imposées de manière à minimiser le risque de bris d'une structure en lien avec ses défauts naturels tel que les nœuds et le fendillement. Lorsqu'aucun bris n'est observé sur une structure existante, il est plus facile de tolérer une résistance théorique inférieure aux charges auxquelles elle est soumise.

Interprétation des résultats

La présence d'interaction supérieure à 1,0, et allant même jusqu'à 2,0, pour une charge de neige réduite (0,92 kPa) s'explique facilement par les faibles valeurs de résistance de base de données dans la norme de conception de charpente en bois (CSA O86) comme il est mentionné précédemment. Par exemple, la membrure B0-U1 montre (voir Annexe E) un effort en compression P_f 1,26 fois supérieur à la résistance théorique. Or, cette pièce présente une rupture sur une seule ferme, alors que les fermes adjacentes ont subi le même effort. Ainsi, la membrure B0-U1 ayant subi un bris avait probablement une résistance plus près des valeurs de résistances proposées dans la norme alors que la même membrure des fermes adjacentes possède des résistances intrinsèques supérieures.

Cette grande variabilité des résistances explique pourquoi avec une hauteur de neige aussi faible que ± 300 mm, les calculs théoriques montrent des résistances grandement insuffisantes tandis qu'aucun bris n'est observé sur place (par exemple la membrure U3-B6).

5.0 RECOMMANDATIONS

L'analyse structurale réalisée sur les fermes de toiture et les éléments de structure secondaires de la toiture a mis à jour plusieurs défauts ponctuels et a permis de comprendre que plusieurs types de membrures sont considérablement sous-dimensionnés par rapport aux charges auxquelles ils sont soumis. Nous recommandons la correction de plusieurs de ces défauts, tels que le resserrement des ancrages relâchés, l'ajout de vis structurales à certaines pièces fendues, l'ajout de renfort aux endroits où des pièces de bois sont mal assujetties dans une connexion, etc. Des notes ont ainsi été ajoutées aux photos du rapport d'inspection placé en annexe.

La présence de nombreux bris sur différentes membrures, combinée à la faible performance de plusieurs types de membrures à performer aux charges auxquelles elles sont soumises **nous contraints à recommander des travaux de consolidation**. Il serait facile de recommander une réhabilitation complète afin d'atteindre une capacité correspondant à la charge de neige du CNB. Cependant, l'historique du bâtiment montre que plusieurs membrures ne présentent pas de bris malgré un dépassement important de l'interaction d'effort sur résistance. Prenons par exemple les membrures U3-U6 et U3-B6 où notre inspection visuelle ne nous a pas permis de relever de cassure de ces pièces. Nous préconisons plutôt une approche pragmatique et ciblée. Ainsi, nous recommandons, dans un premier temps, les travaux correctifs aux pannes comme montrés en annexe C ainsi que les diverses corrections ponctuelles montrées aux photos de l'annexe B. **Pour ce qui est des fermes, nous recommandons le renfort des membrures B0-U1, U3-B6 et U4-U5. L'ajout de renforts aux pièces U3-B6 et U4-U5 est recommandé malgré l'absence de bris puisque nous les jugeons aussi vulnérables que les pannes**.

Il serait possible d'augmenter davantage la capacité structurale des pannes afin de rehausser proportionnellement la charge de neige admissible, mais ceci impliquerait des renforts encore plus intrusifs.

Il faut comprendre qu'en réalisant la réhabilitation proposée précédemment sur les divers éléments de structure, la charge de neige admissible sur le toit ne devra pas dépasser 1 kPa (charge de neige non pondérée), soit l'équivalent de ± 300 mm de neige dense (3 kN/m^3) répartie sur l'ensemble de la toiture. De plus, nous recommandons qu'en l'absence de plan de réhabilitation complet de la structure, une inspection annuelle devra être effectuée à la toiture par un représentant du propriétaire (entrepreneur spécialisé par exemple) et au maximum aux 3 ans par un ingénieur en structure. Advenant le cas où des bris étaient observés lors d'une inspection annuelle, l'inspection par un ingénieur en structure devrait être réalisée et des interventions rapides pourraient être exigées.

Nous sommes conscients que ces exigences sont très restrictives, mais tel qu'expliqué précédent, les faibles capacités de la charpente fournies par le Manuel canadien de calcul des charpentes en bois, combinées à la présence de nombreux bris survenus au fil des ans nous pousse à prendre cette orientation dans le but d'assurer la sécurité du public et d'améliorer l'intégrité et la conservation de ce bâtiment patrimonial unique.

Dans l'éventualité où la mise en place de renforts se concrétisait, il serait possible de faire intervenir un spécialiste en identification de classe de bois. Cette identification aurait pour but de valider précisément le type d'essence de bois en place et sa classe. Un ajustement à la hausse de nos hypothèses de propriétés de matériau pourrait avoir comme incidence une augmentation de la résistance théorique des pièces, limitant probablement ainsi l'ampleur des renforts requis.

ANNEXE A – NOMENCLATURE DES PIÈCES DE BOIS

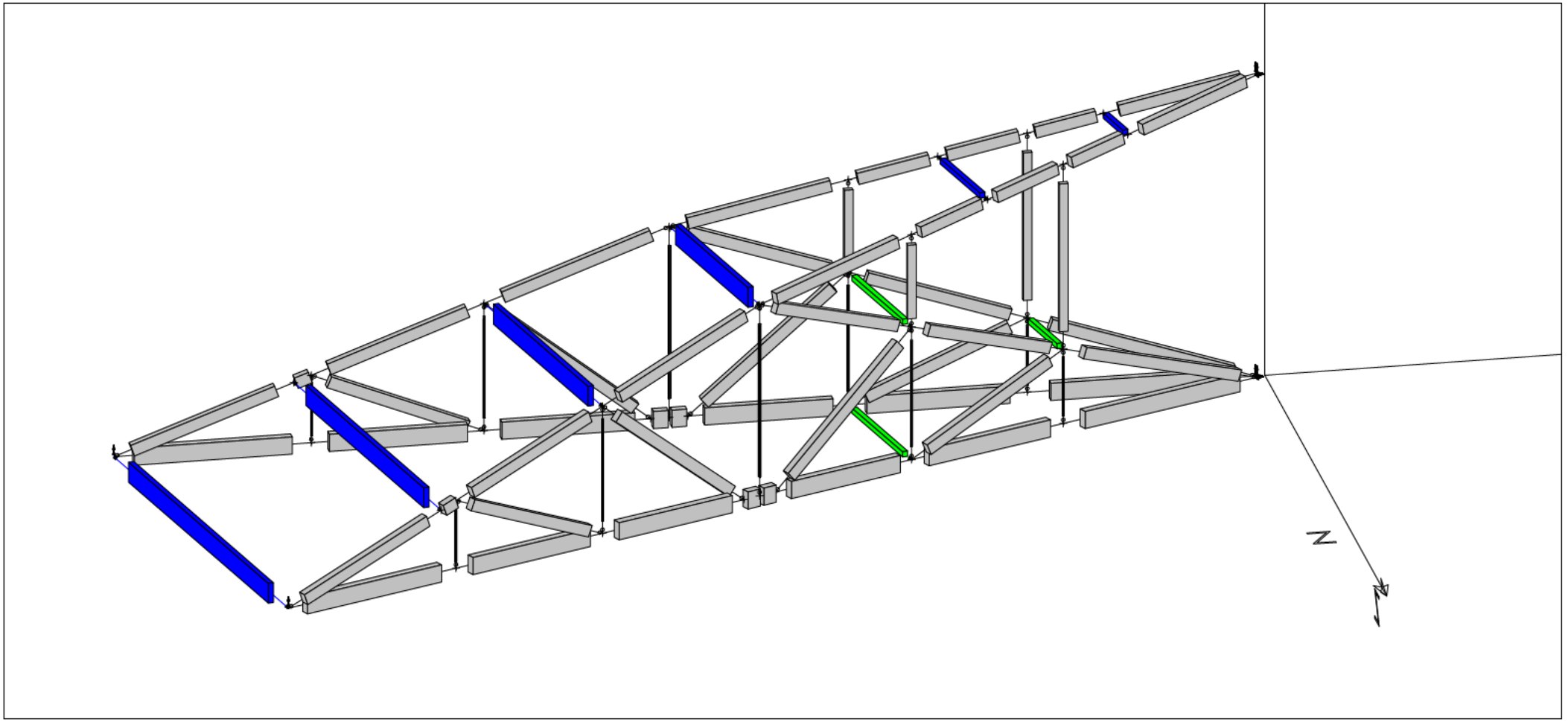
N

ANNEXE B – COMPTE-RENDU DU RELEVÉ EFFECTUÉ SUR PLACE ET RÉPARATIONS PONCTUELLES À PRÉVOIR

TETRA TECH

NOTE TECHNIQUE

À :	Marie-Ève Kirouac – Ministère de la Culture et des Communications
De :	Marc-Olivier Chamberland, ing. – Tetra Tech QI inc. Mathieu Bouchard, ing. – Tetra Tech QI inc.
Sujet :	Inspection de la toiture (structure en bois) du Cyclorama de Jérusalem
Date :	2020-03-04
N/Réf. :	Tetra Tech : 41642TT

1.0 OBJET

Dans le cadre du mandat d'évaluation de la capacité structurale et du renforcement de la toiture du Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré, Tetra Tech a réalisé un relevé dimensionnel, une inspection visuelle et un relevé de dommages de la structure.

L'objet de cette inspection est d'obtenir toutes les données nécessaires à l'évaluation de capacité portante ainsi qu'à la préparation de croquis pour procéder à des réparations ponctuels de la structure.

2.0 MÉTHODOLOGIE

Un relevé dimensionnel est réalisé sur une ferme de toit typique et sur les pièces (entretoises et longerons) d'un panneau. L'inspection visuelle est réalisée à partir de la passerelle en périphérie de la structure et à partir de la corde inférieure des fermes de toit.

L'inspection s'est déroulée les 26 et 27 février 2020. La température a varié autour de -5 °C. L'accès au site s'est effectuée au moyen de lignes de vie installées par des spécialistes en travaux par accès sur corde. L'équipe impliquée lors de l'inspection était composée de :

- Marc-Olivier Chamberland, ing. (Tetra Tech) ; Ingénieur responsable de l'inspection
- [redacted], techn. (Tetra Tech) ; Technicien accompagnateur
- [redacted] (6TM) ; Spécialiste en travaux par accès sur corde (SPRAT III)
- [redacted] Simard (6TM) ; Spécialiste en travaux par accès sur corde (SPRAT II)

3.0 OBSERVATIONS LORS DE L'INSPECTION

Les principaux défauts relevés lors de l'inspection sont :

- Plusieurs pièces de bois (diagonales, montants et cordes supérieures) sont fendues sur le sens longitudinal ;
- Les deux rangs extérieurs d'entretoises (pièces supportant les longerons et appuyées sur les fermes) présentent souvent de la fissuration horizontal près de leur appui ;
- Quelques tirants sont déformés ;
- Quelques ancrages de tirants sont relâchés ;
- Quelques pièces sont déversées ;
- Quelques connexions clouées sont mal assujeties et quelques pièces sont mal appuyées ;
- Quelques pièces présentent des diminutions de section dues à des roulures ou des éclatements.

Aucun signe de pourriture n'est observé sur le bois de la structure. Divers renforcements/réparations par l'ajout d'étriers, de plaques en acier et de pièces de bois sont observés sur les membrures et les nœuds.

La localisation des défauts ainsi que les photos sont disponibles au plan de relevé de dommages et au rapport photographique joints.

Préparé par :

Marc-Olivier Chamberland, ing.
N° OIQ : 5054559

Tetra Tech QI inc.
4655, boul. Wilfrid-Hamel, Québec (Québec) G1P 2J7
Tél. : 418 832-4811 Téléc. : 418 871-9625 tetratech.com

D4 = 203 x 150
D3 = 150 x 203
D2 = 150 x 203
D1 = 205 x 150
D5 = 150 x 200

Note: 1 câble de ≈ 3/8 ø chaque côté de la corde inférieure

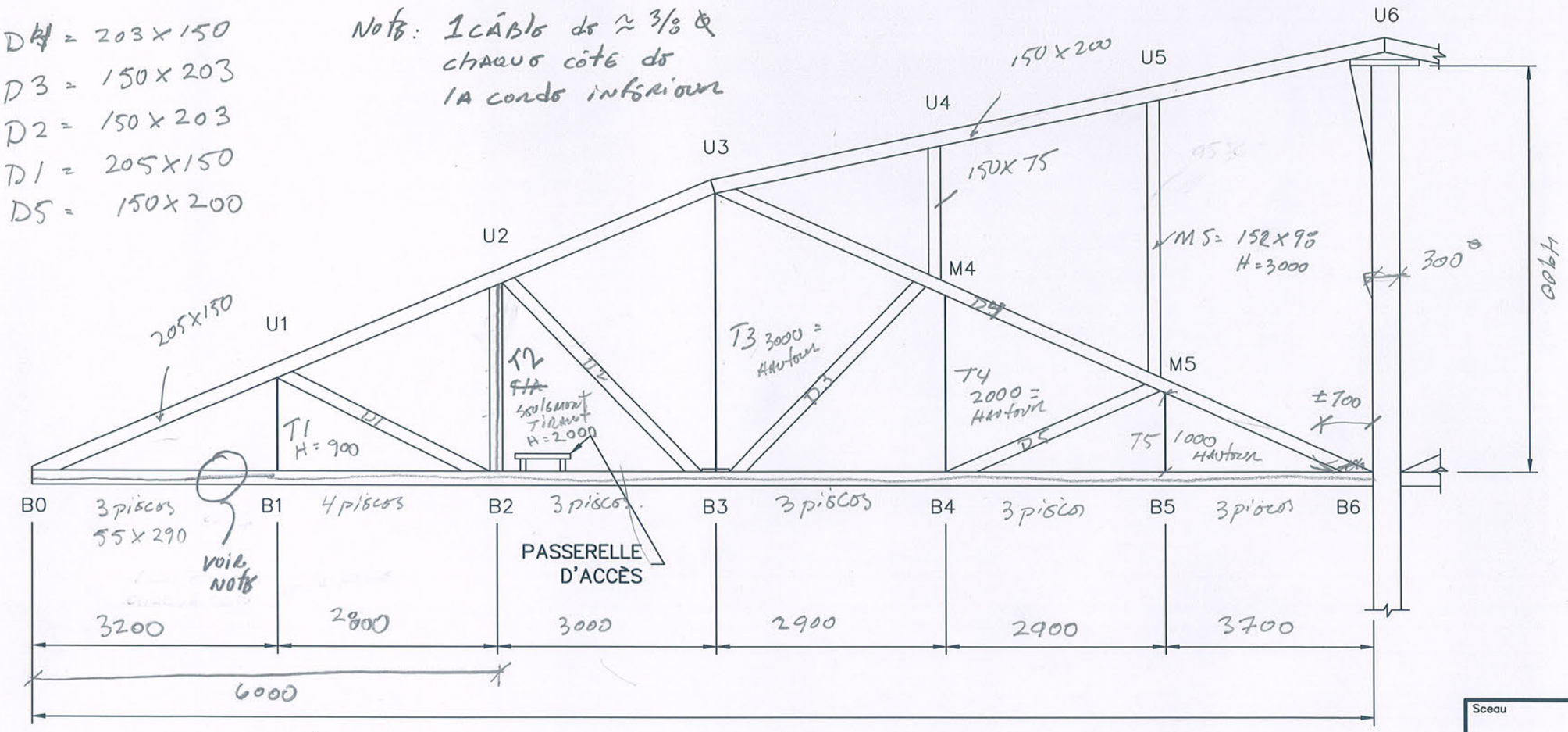

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

T5 : Ø 32 mm
T4 : Ø 32 mm
T3 = Ø 40 mm.
T2 ~~T1~~ = Ø 32 mm.
T1 = Ø 32 mm

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1: MOC Inspecteur #2: SP. Échelle: NON À L'ÉCHELLE Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par: Date: 2020/01/26

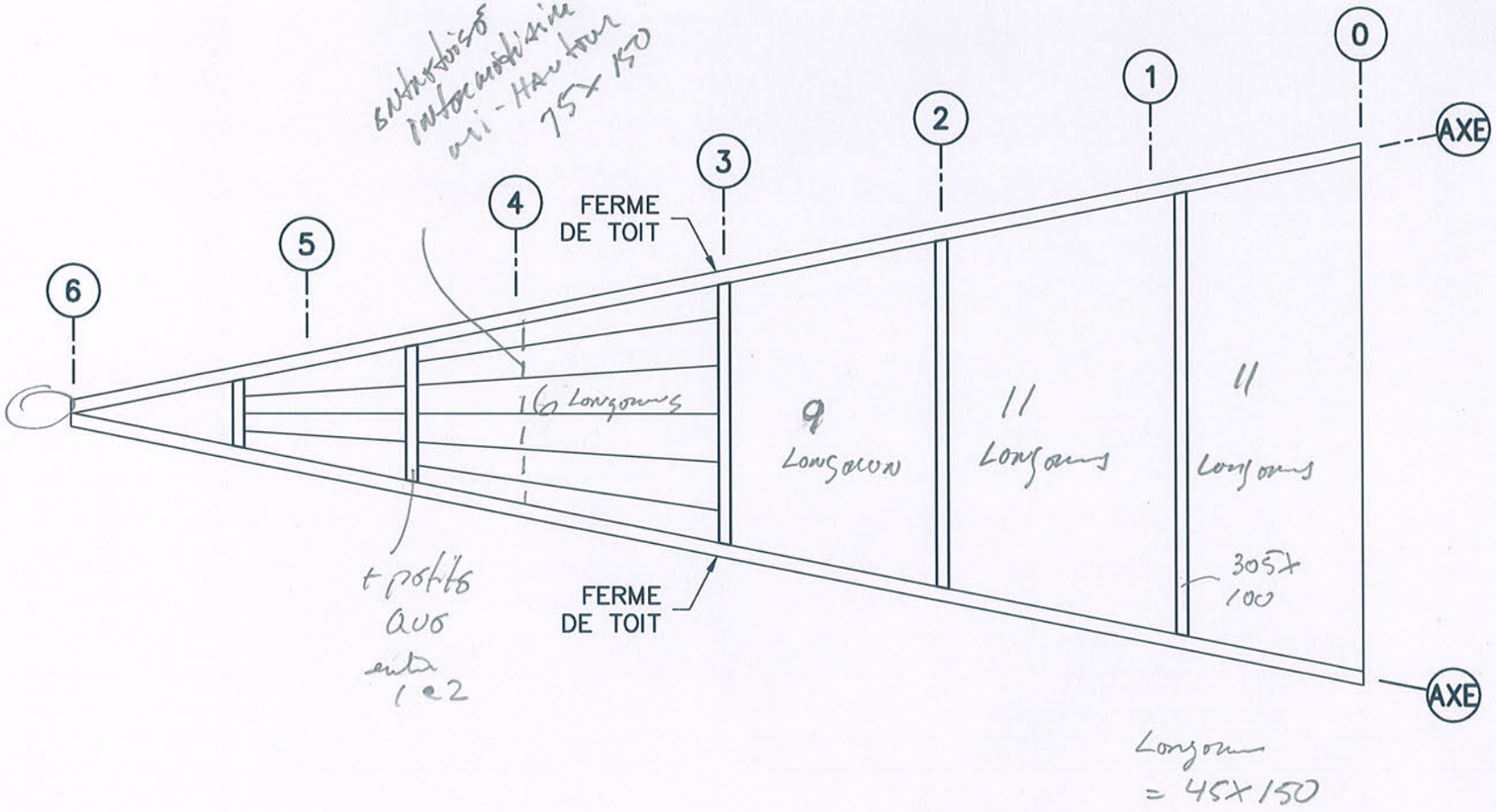

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1: MOC Inspecteur #2: S.P. Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par: Date: 2020-02-26

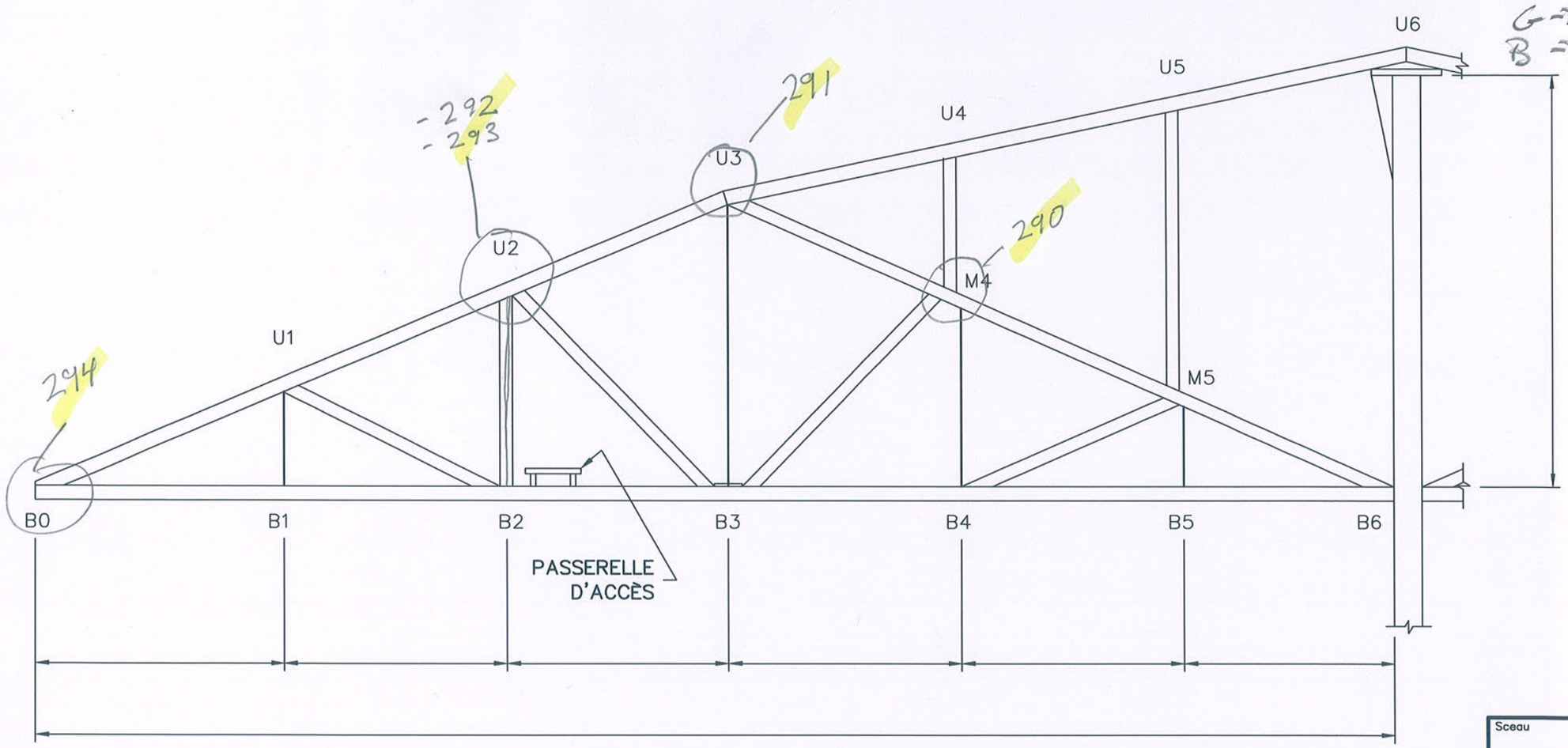

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2	Approuvé par
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

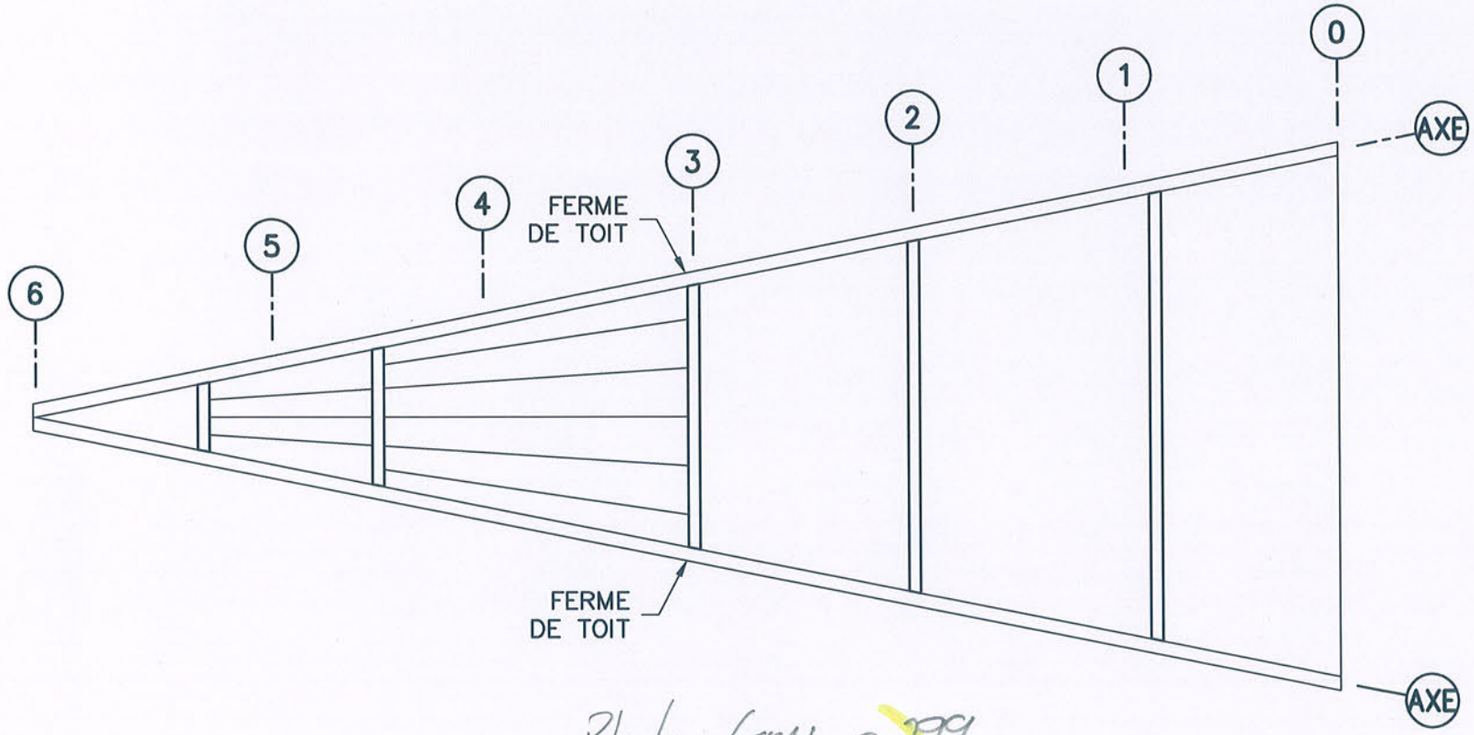

Photo Gouv - 299

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 102

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2	Approuvé par
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

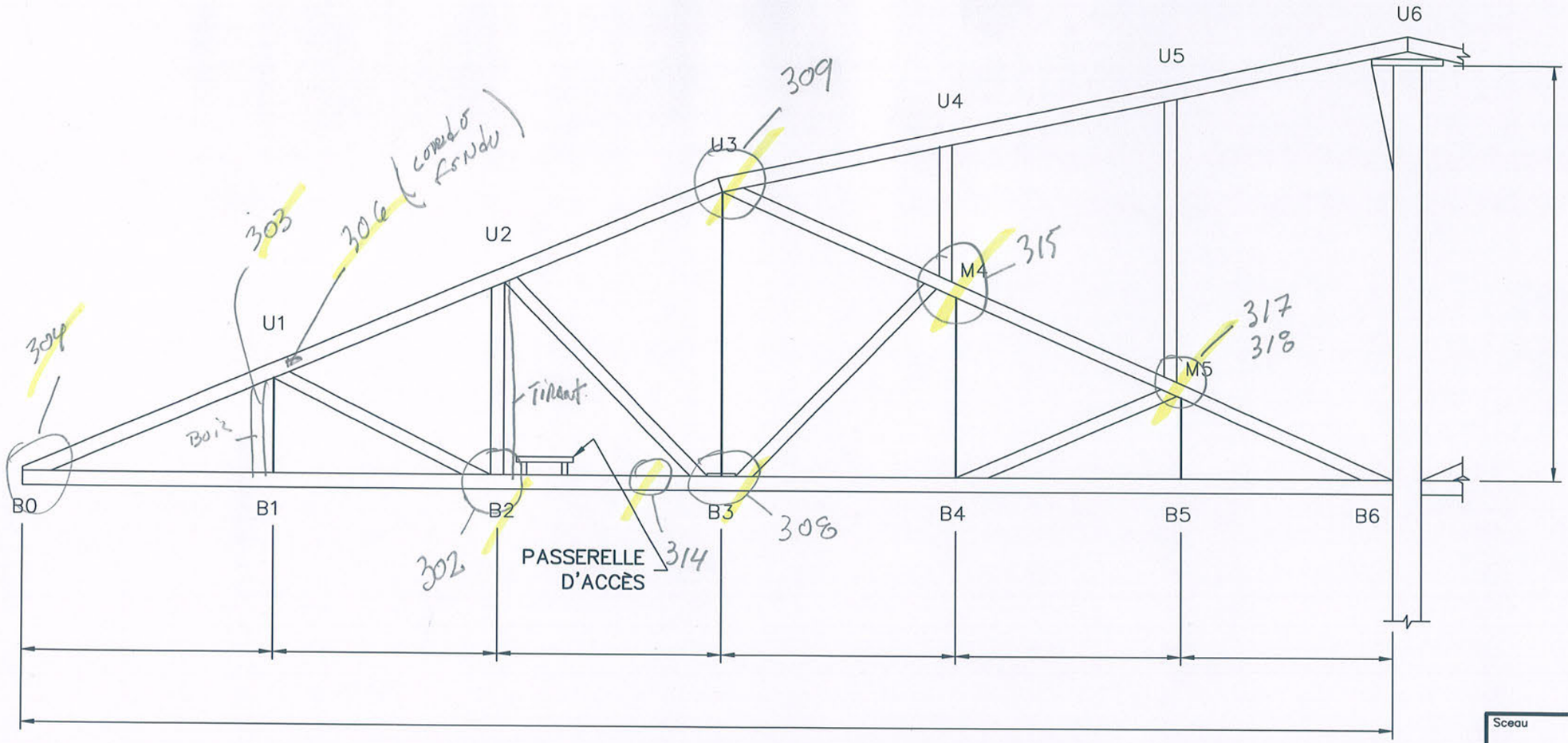

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 2.

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

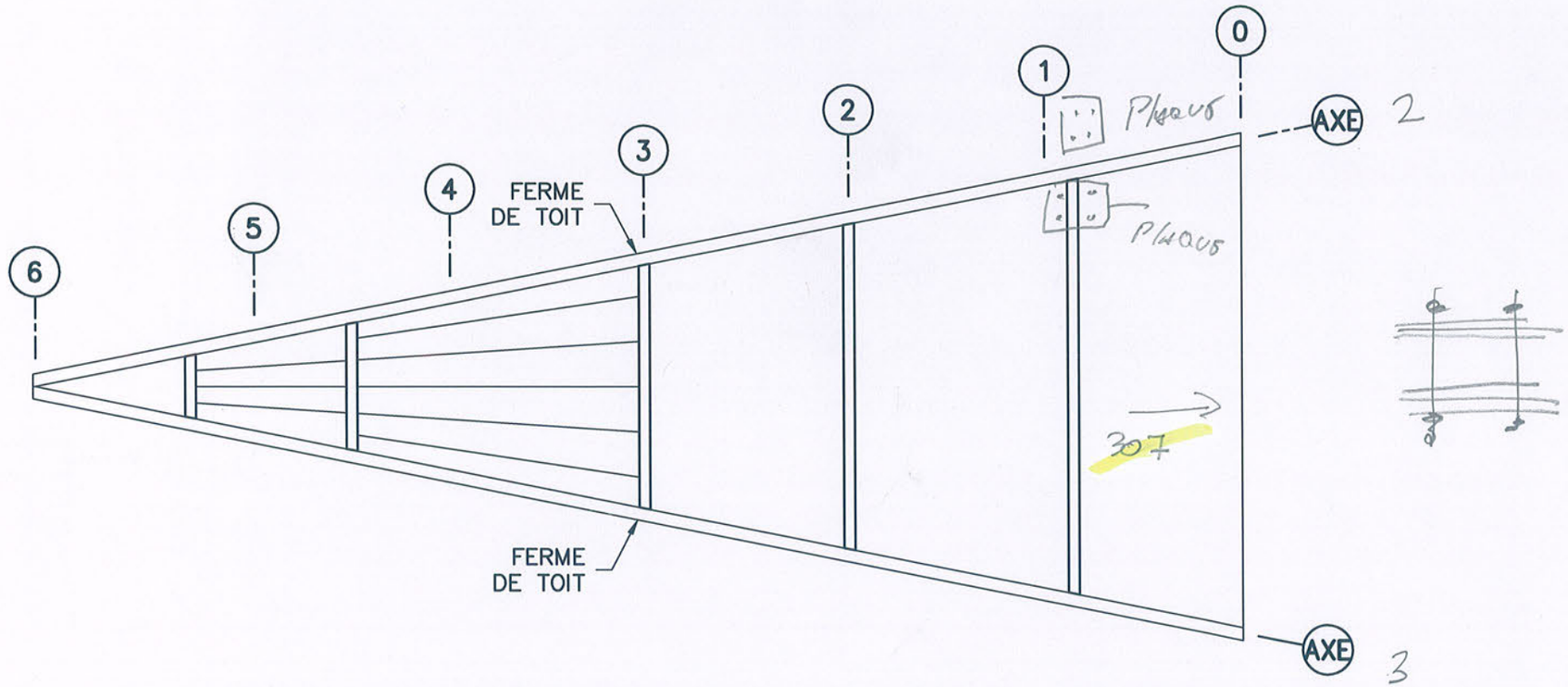

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 2 e 3

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 Inspecteur #2 Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par Date

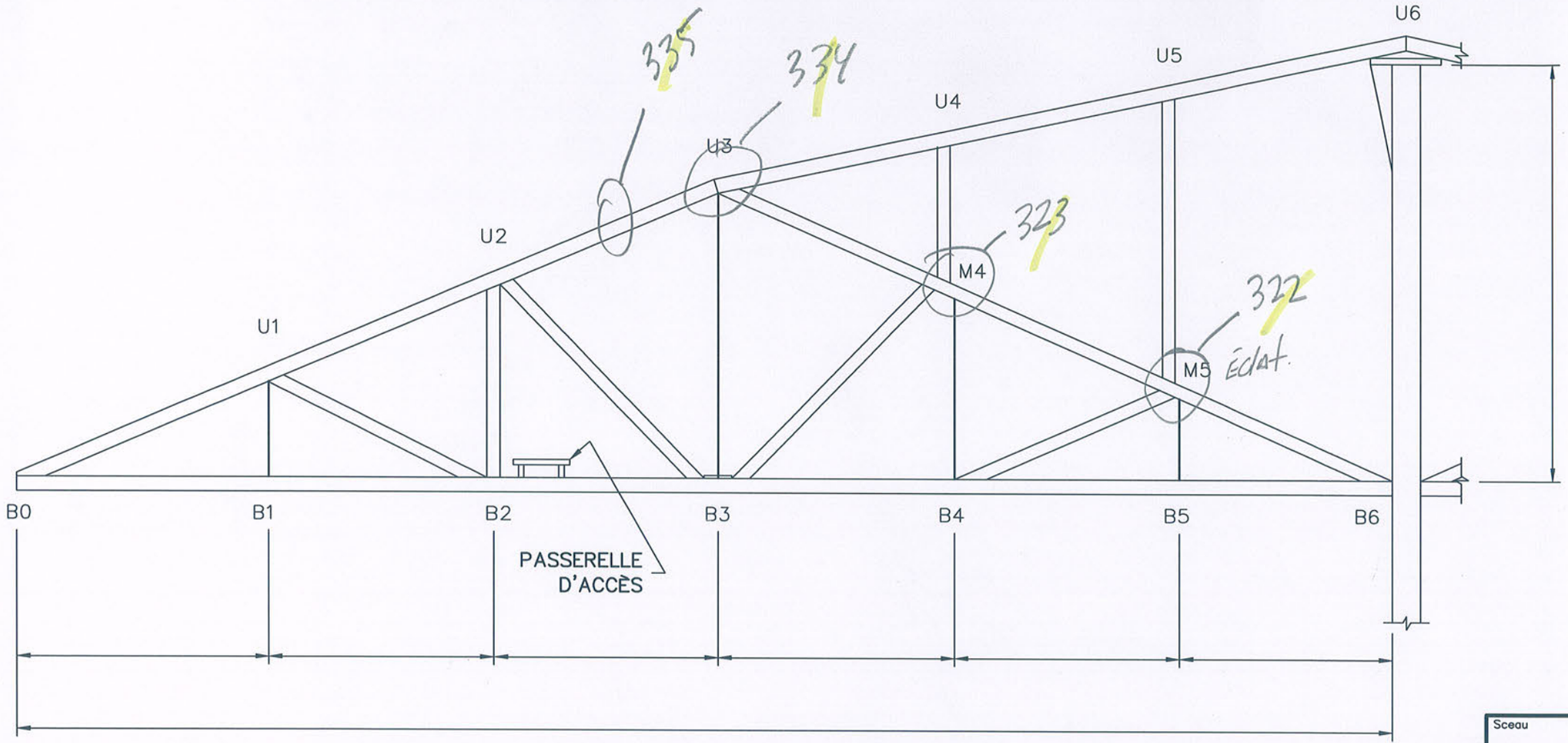

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE ~~1~~ 3

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

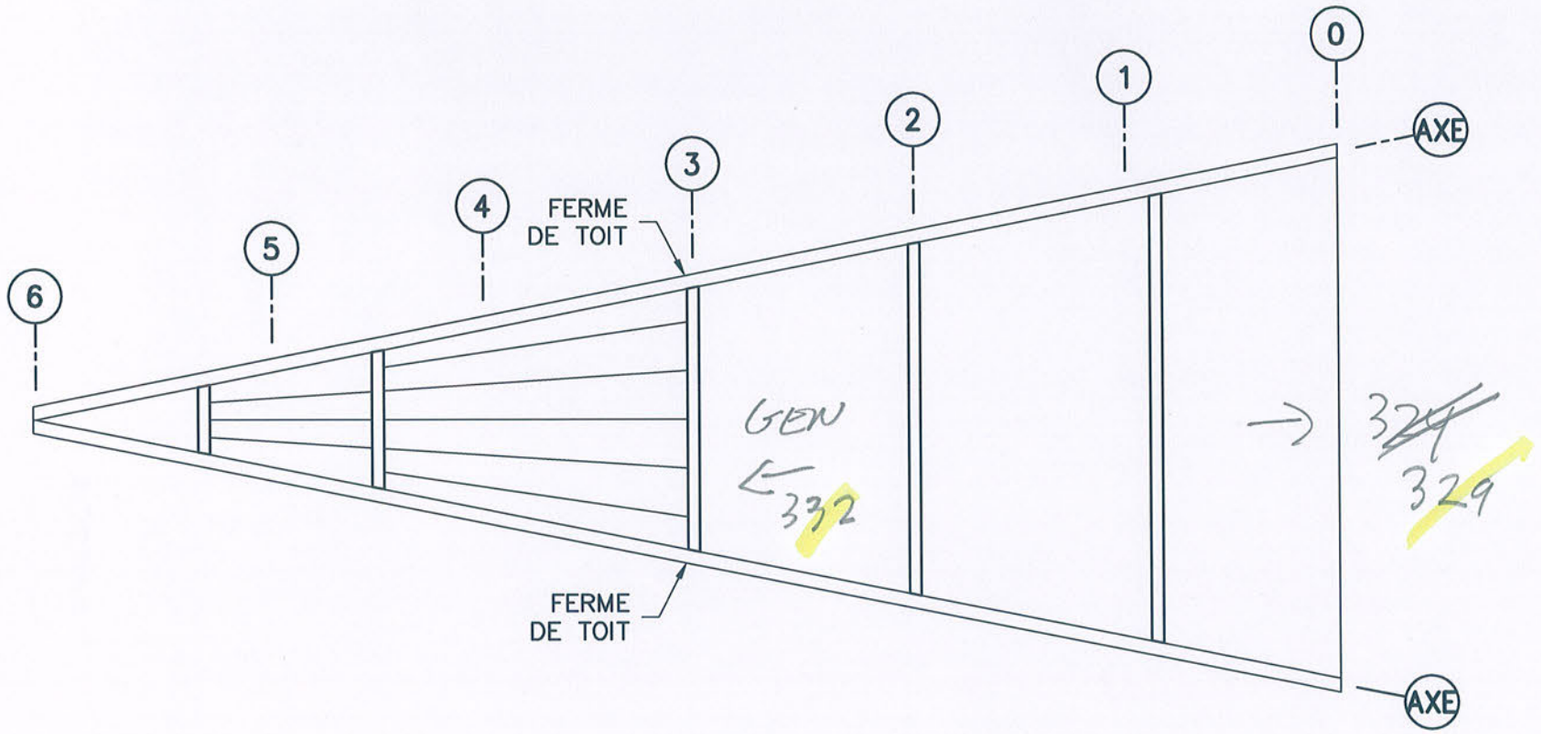

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 304

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 Inspecteur #2 Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par Date

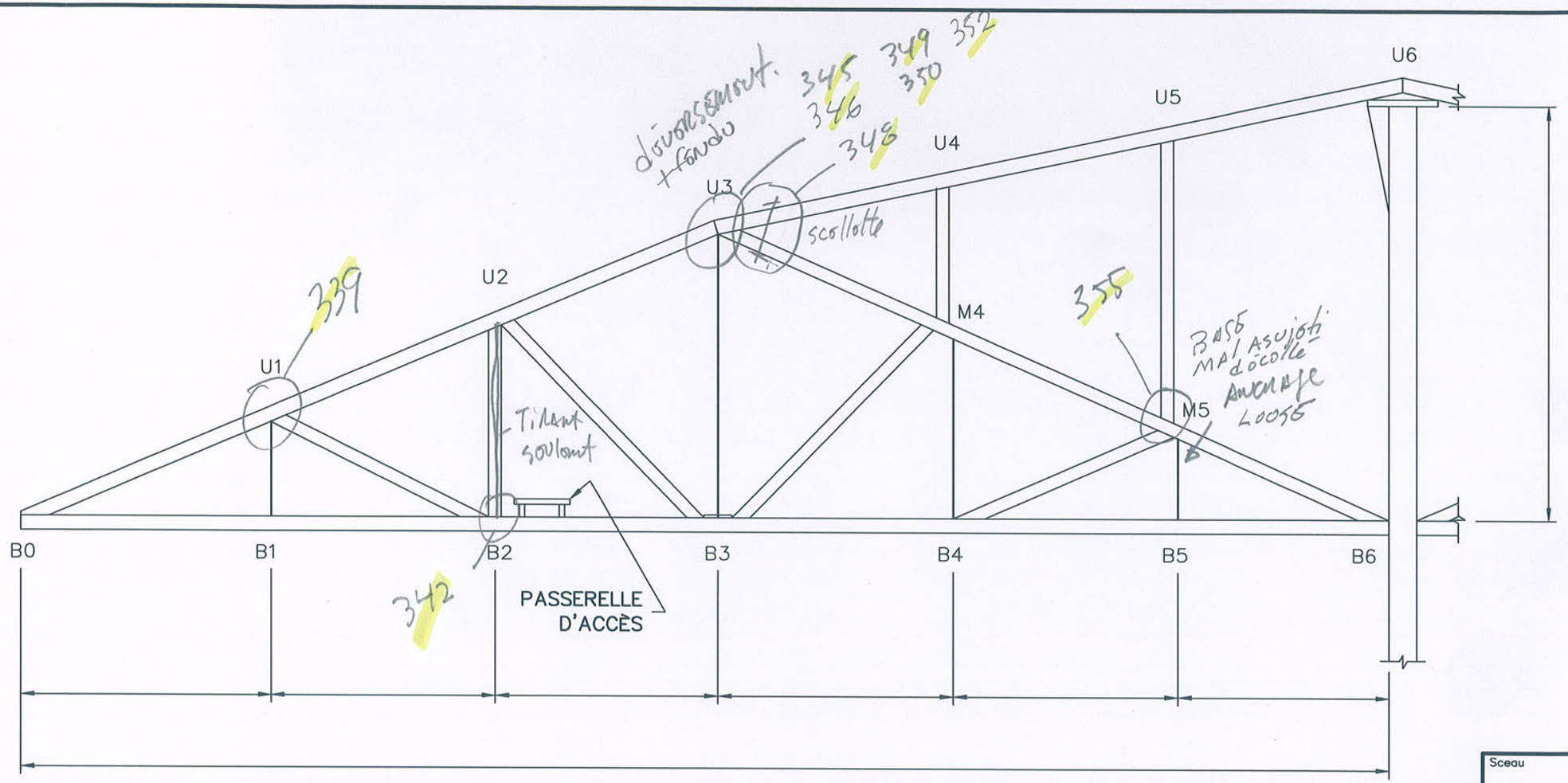

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 4

Sceau

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #2	WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date

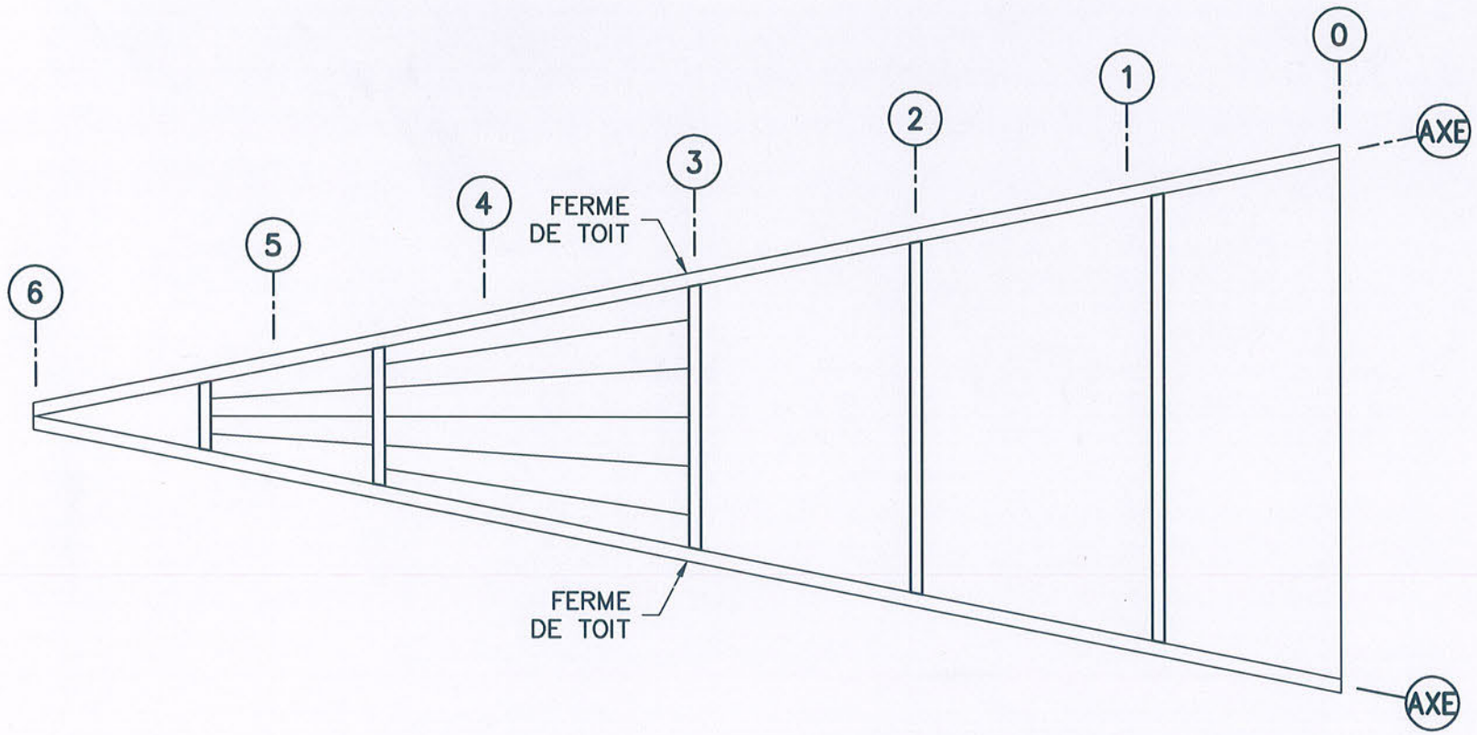

351

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 4 e 5

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2	Approuvé par
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

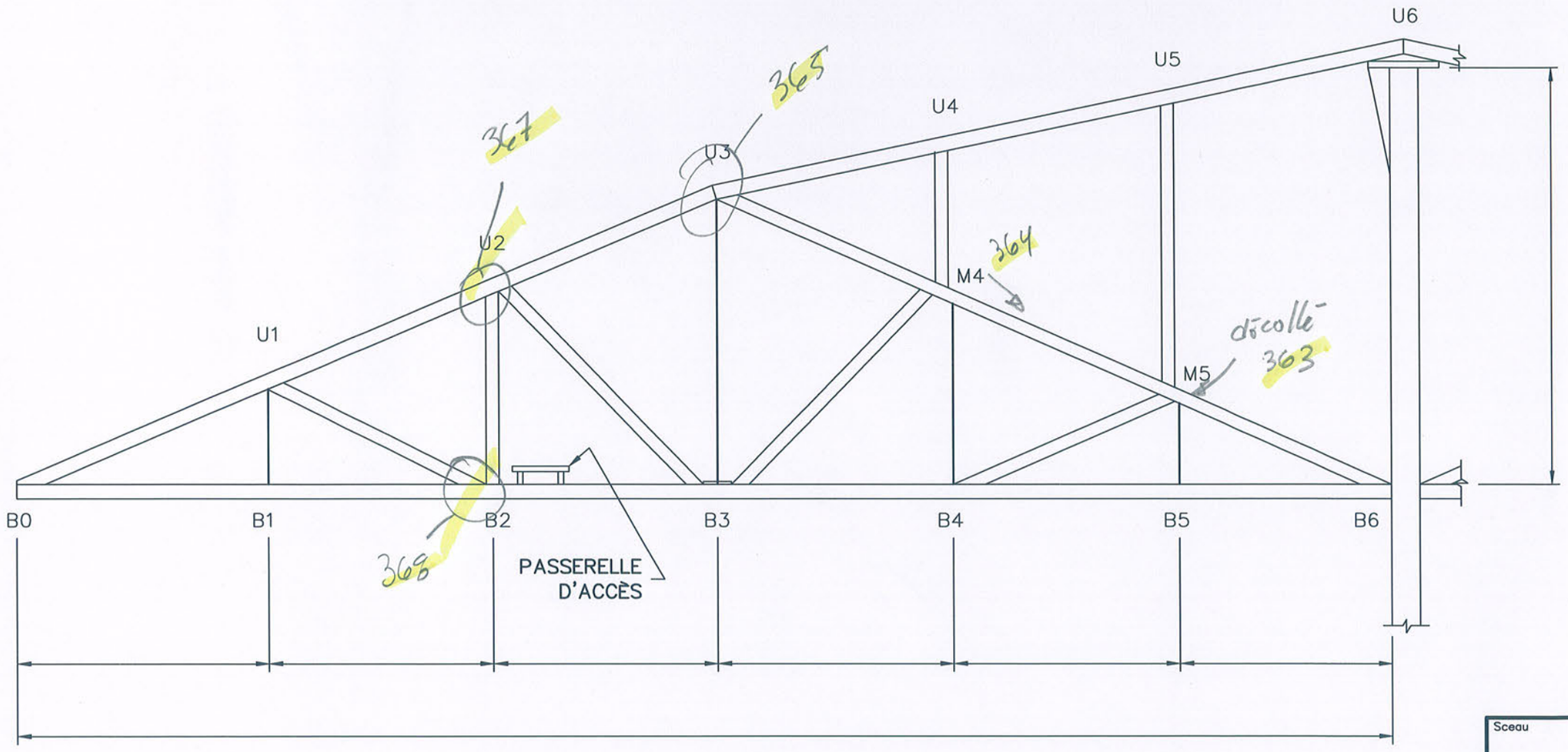

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE ~~1~~ 5

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

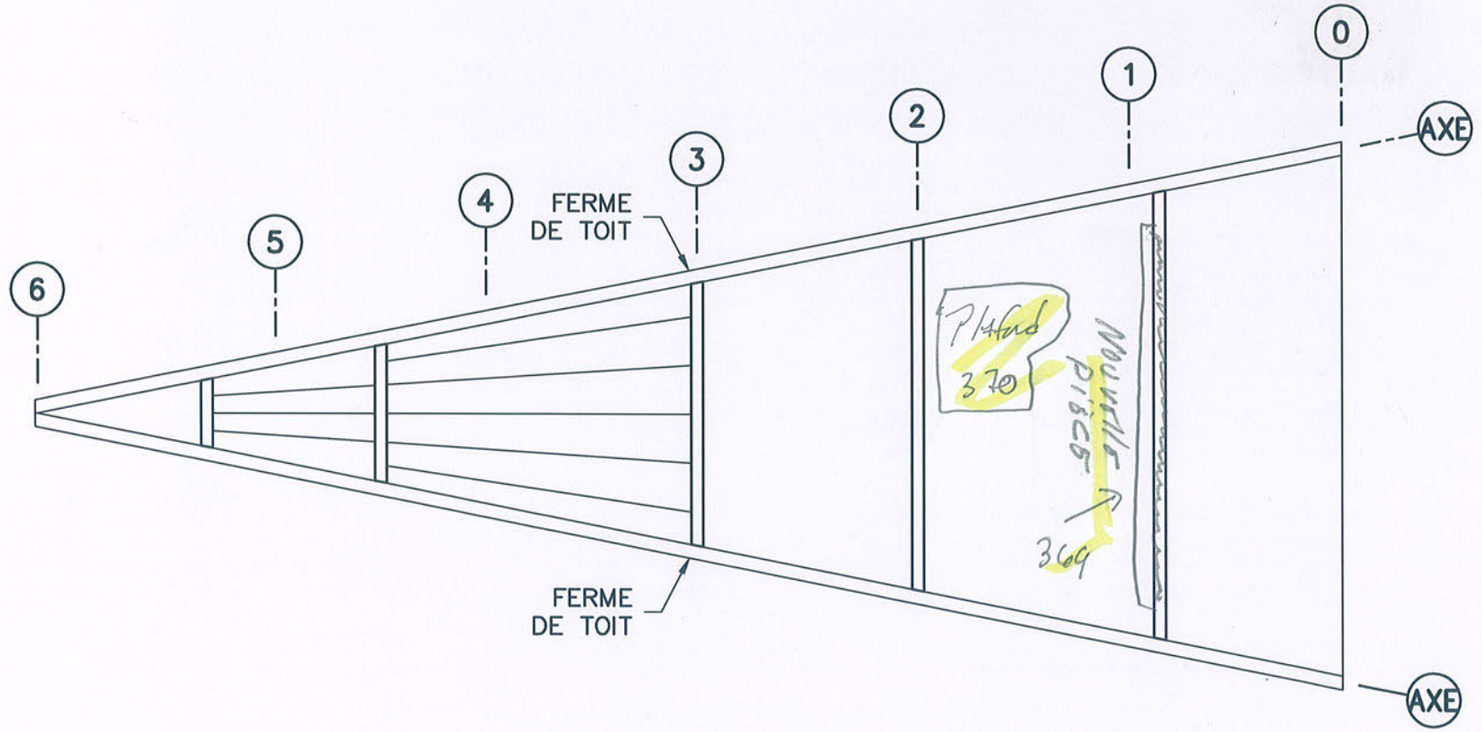

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 5 of 6

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1
				Inspecteur #2
				Échelle: NON À L'ÉCHELLE
				Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
				Approuvé par
				Date

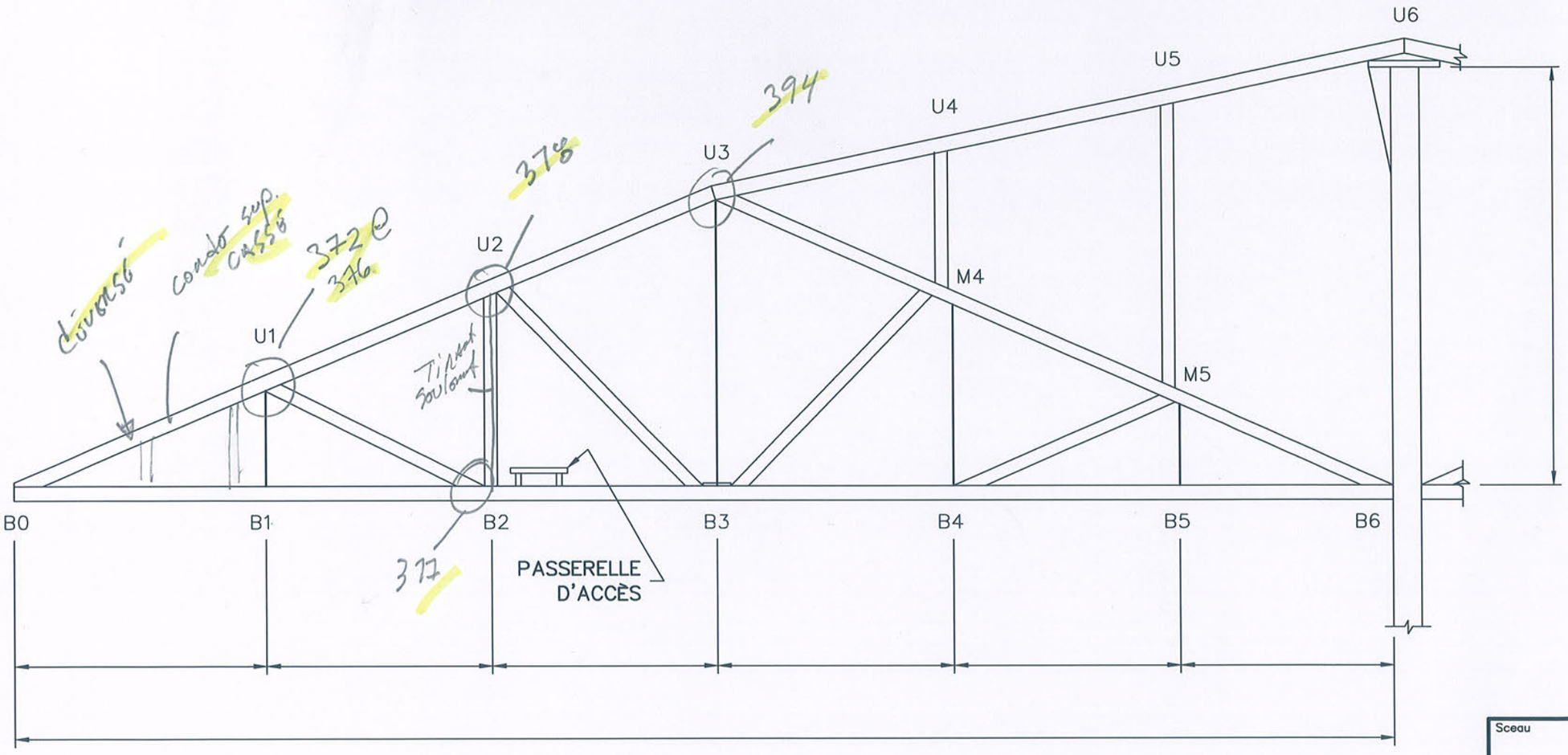

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #2	WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date

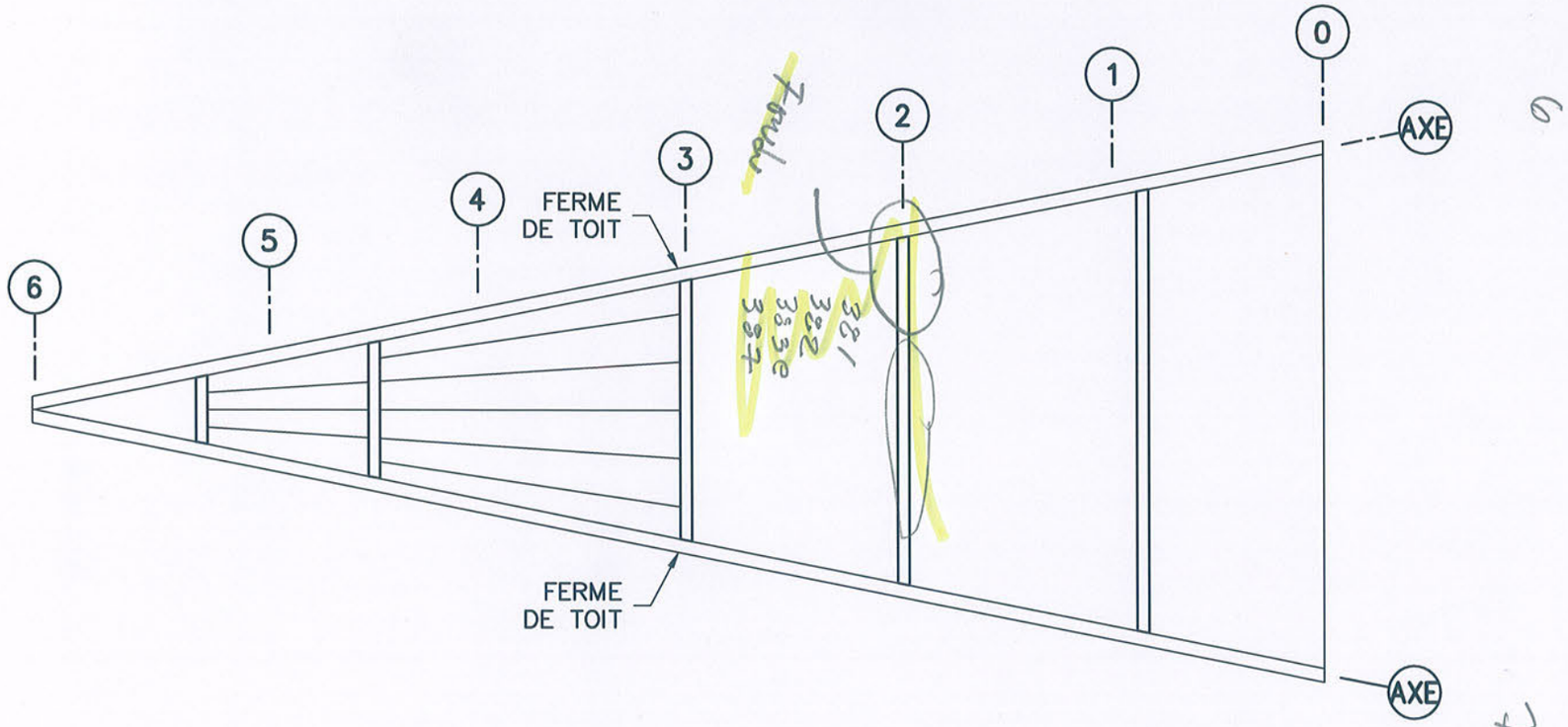

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1
			Inspecteur #2
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Approuvé par
			Date

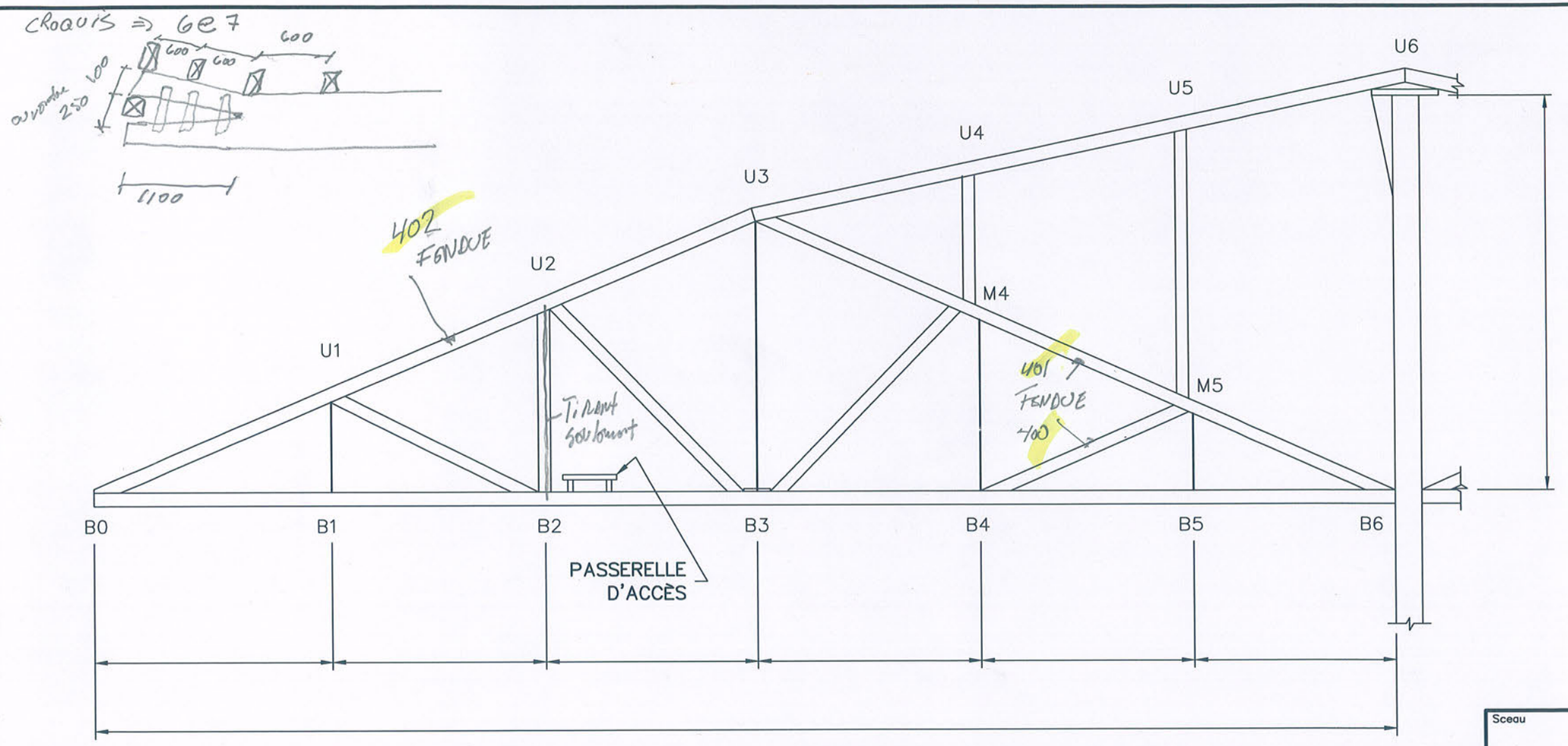

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

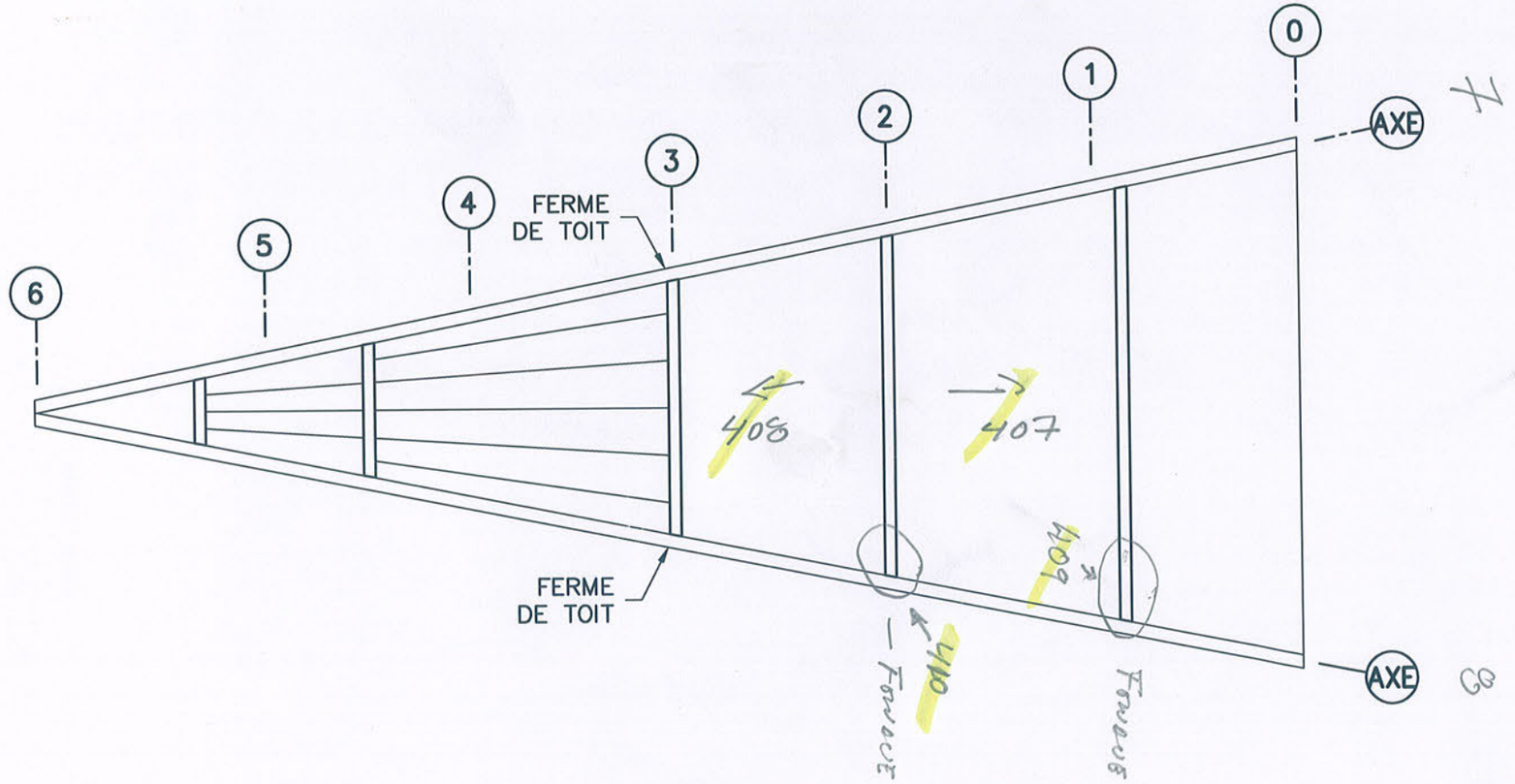

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE F08

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

* Photo 413 VUE GÉNÉRAL *

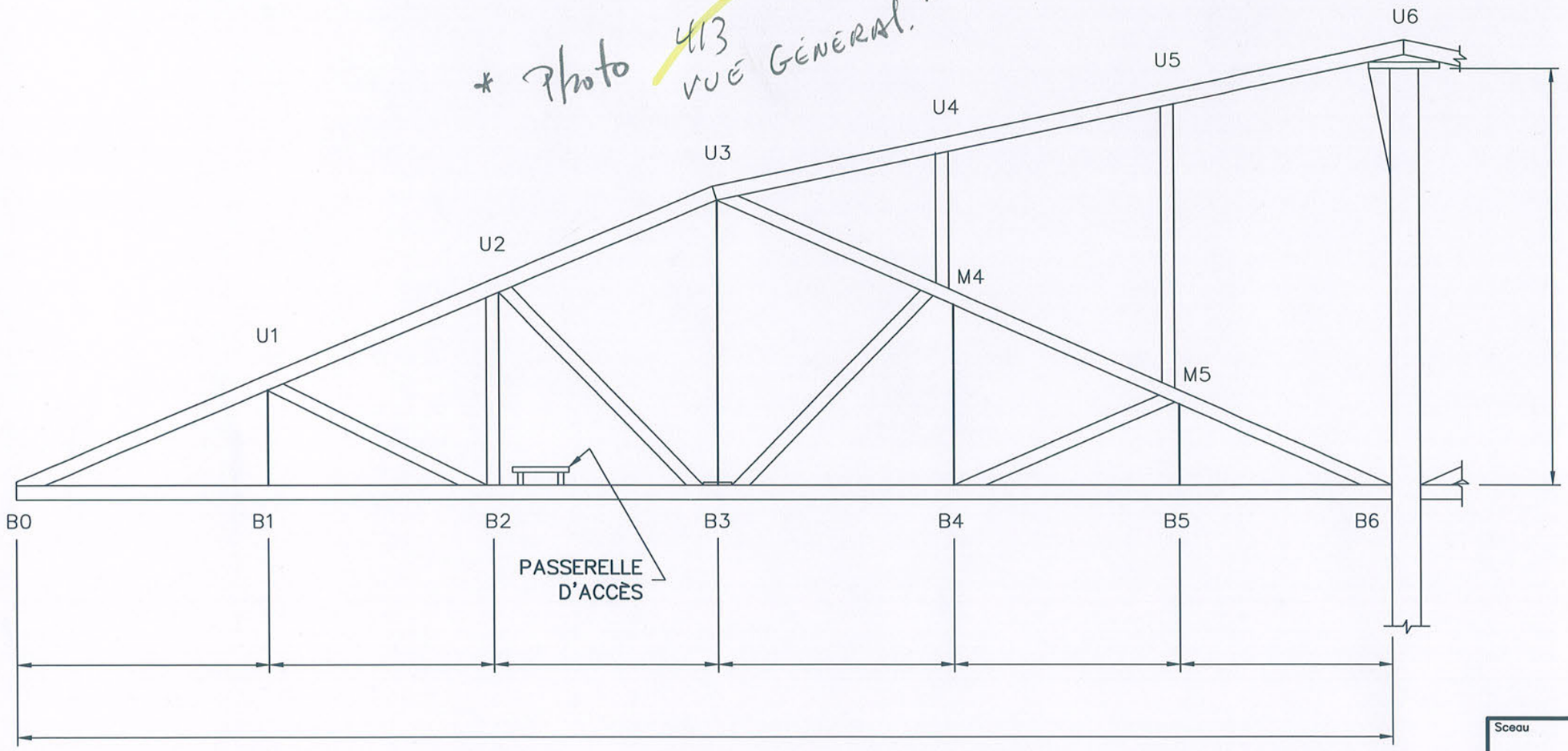

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 8

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 Inspecteur #2 Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par Date

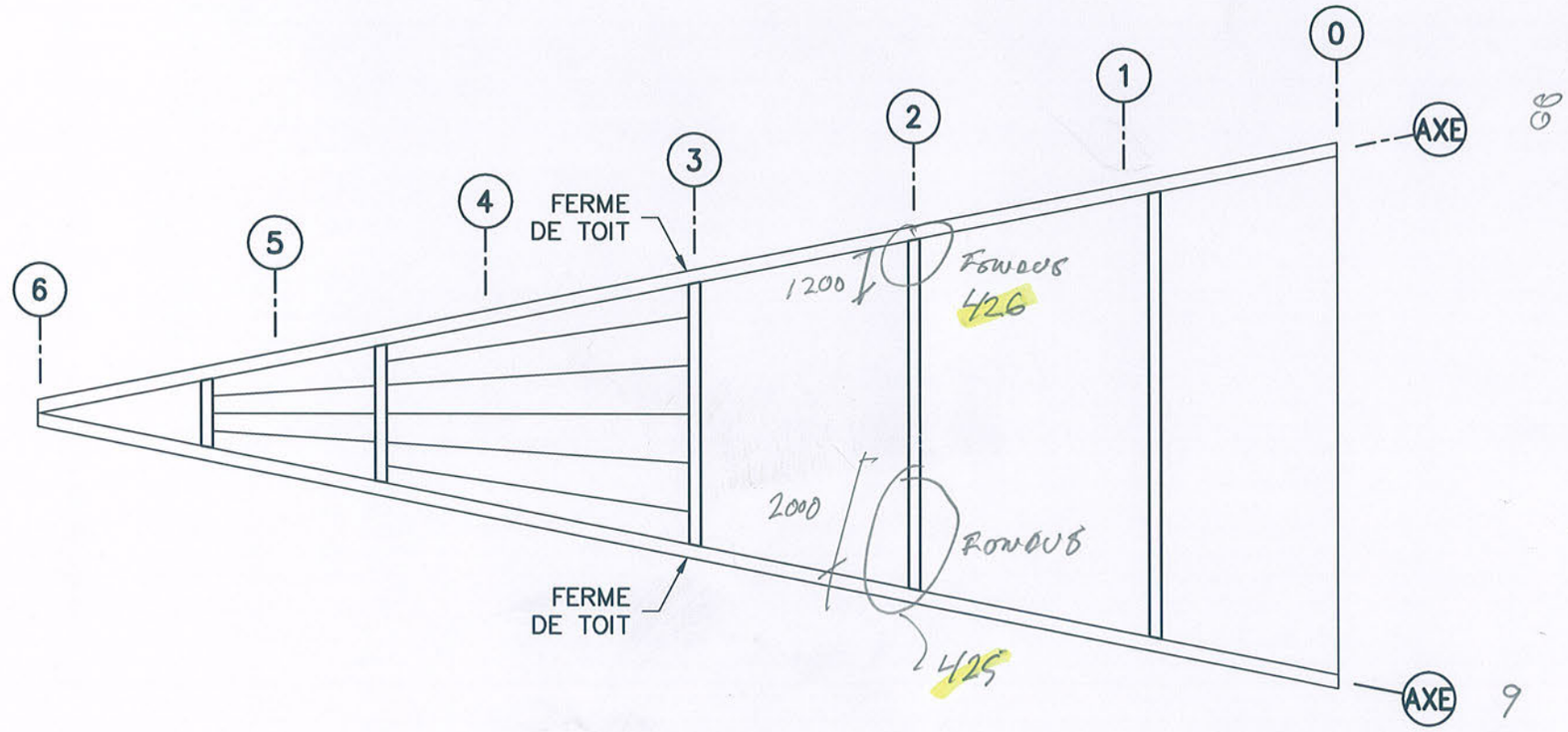

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 8 et 9

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2	Approuvé par
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

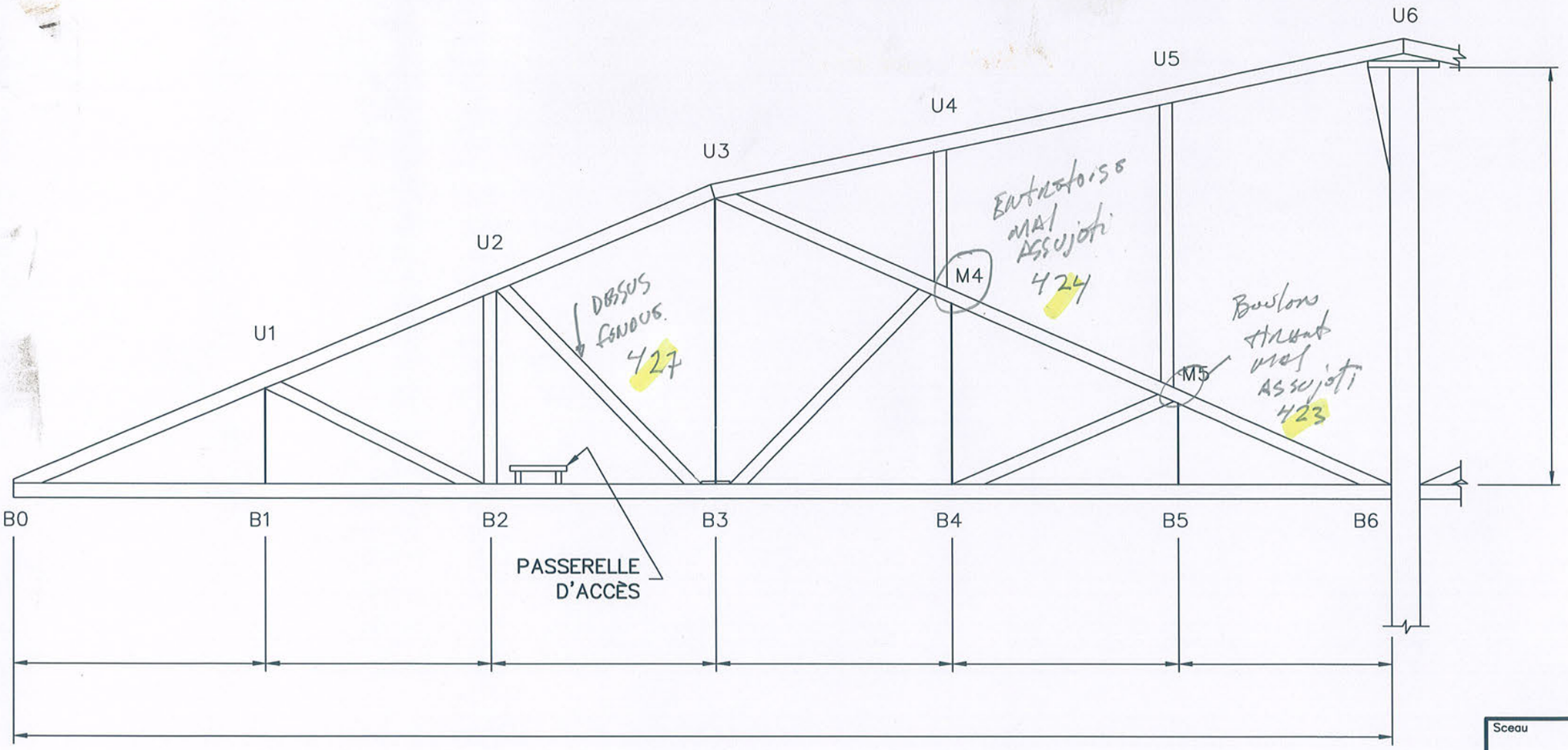

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE ~~1~~ 9

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

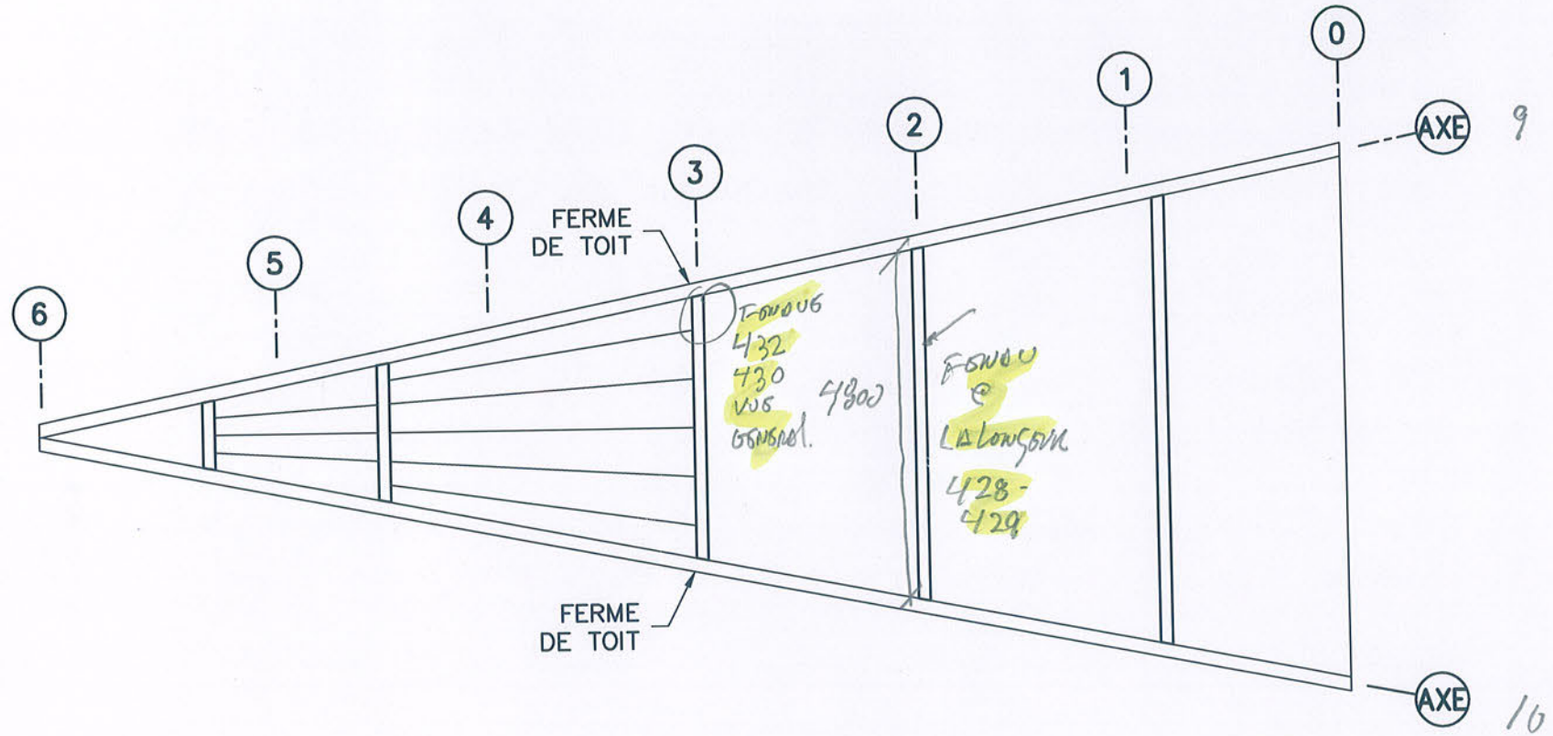

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 9 & 10

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

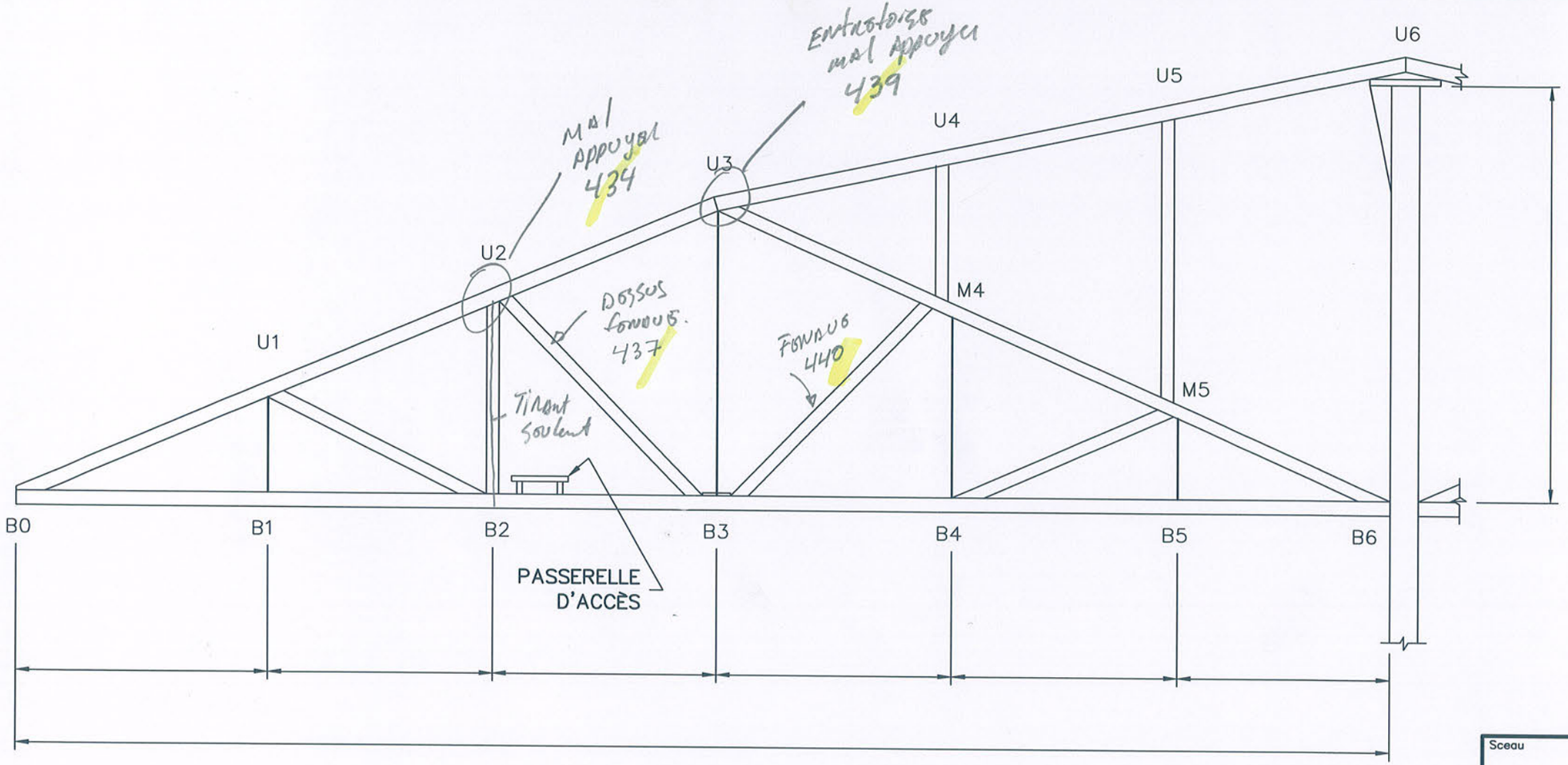

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 10

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

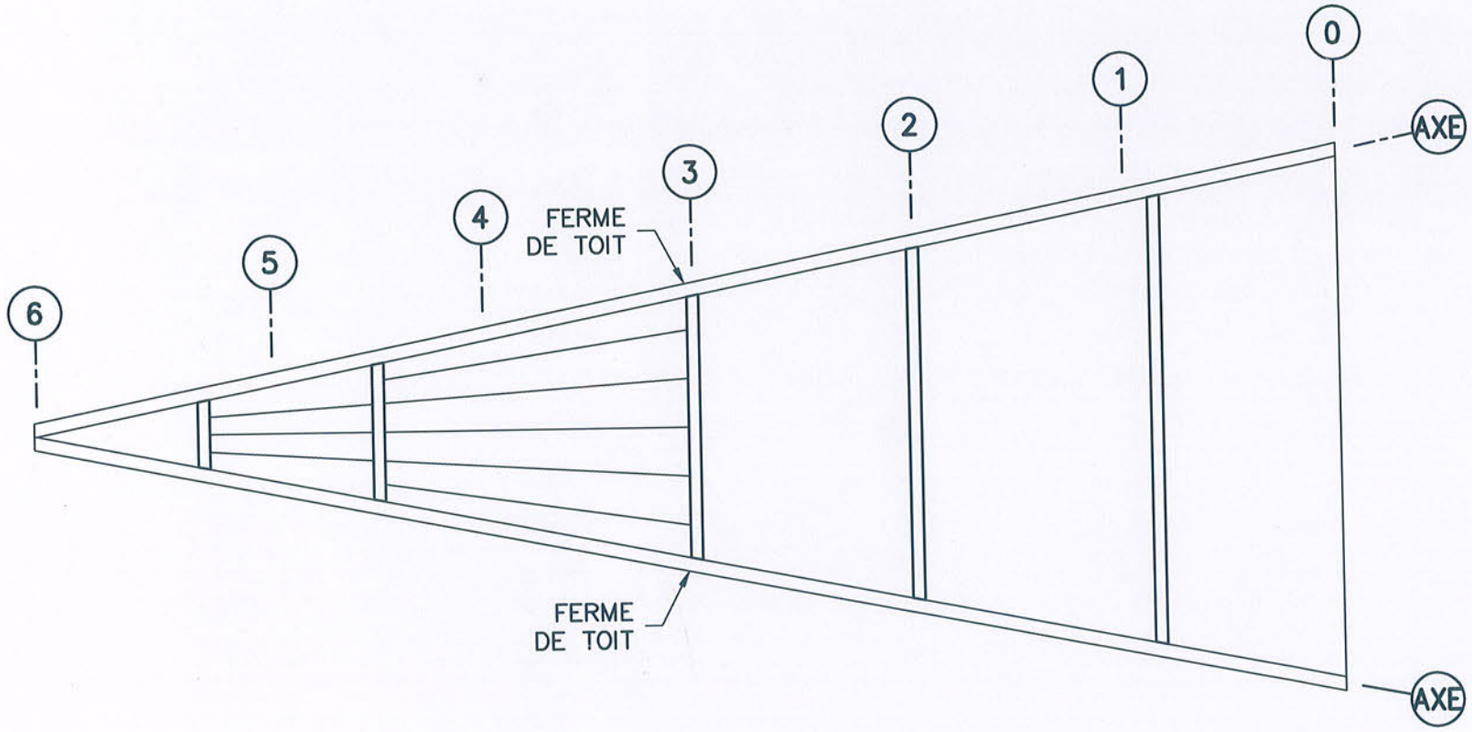

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

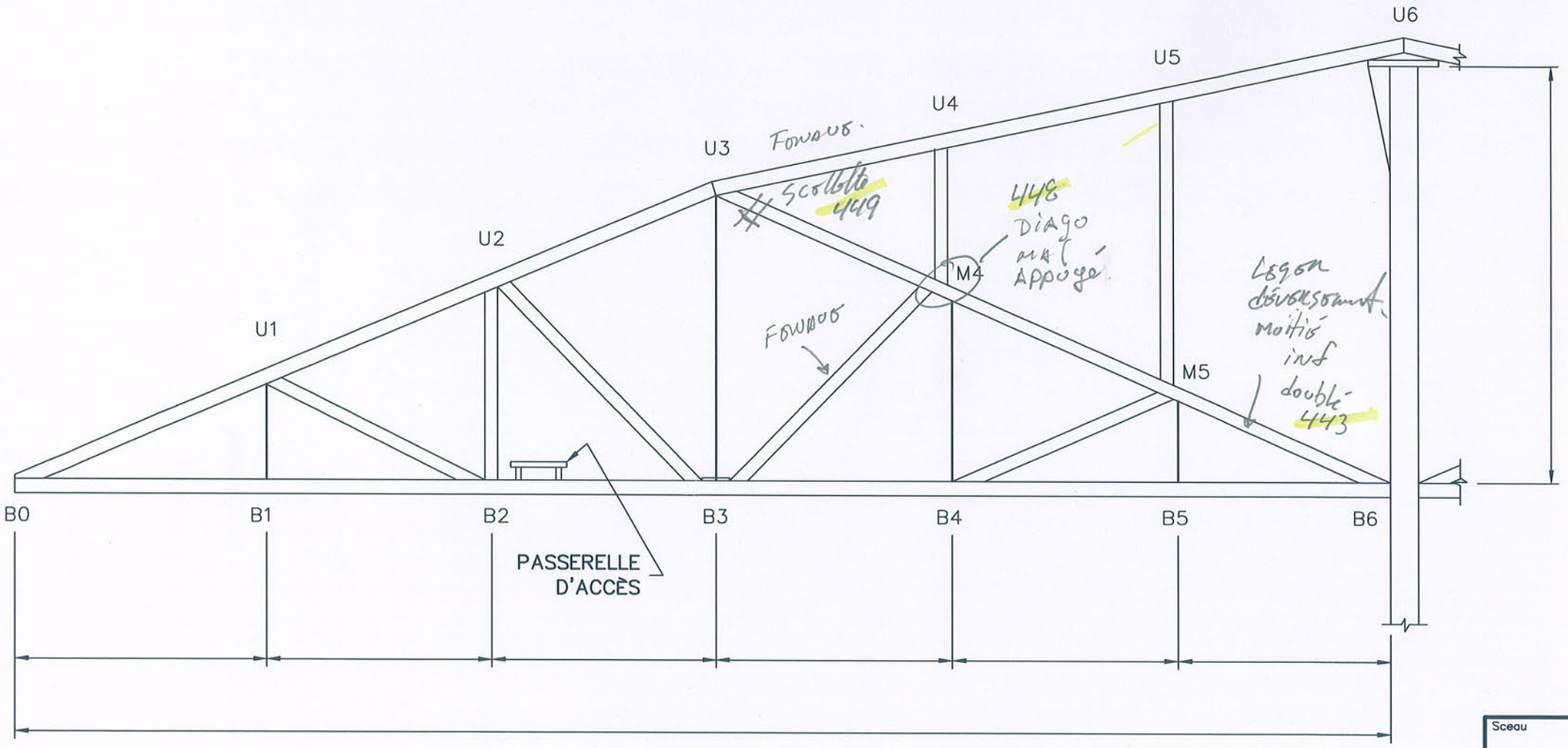

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client	Mandataire	Description	Inspecteur #1	Préparé par
Culture et Communications Québec	TETRA TECH 41652TT	CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #2	WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par
			Échelle NON À L'ÉCHELLE	Date

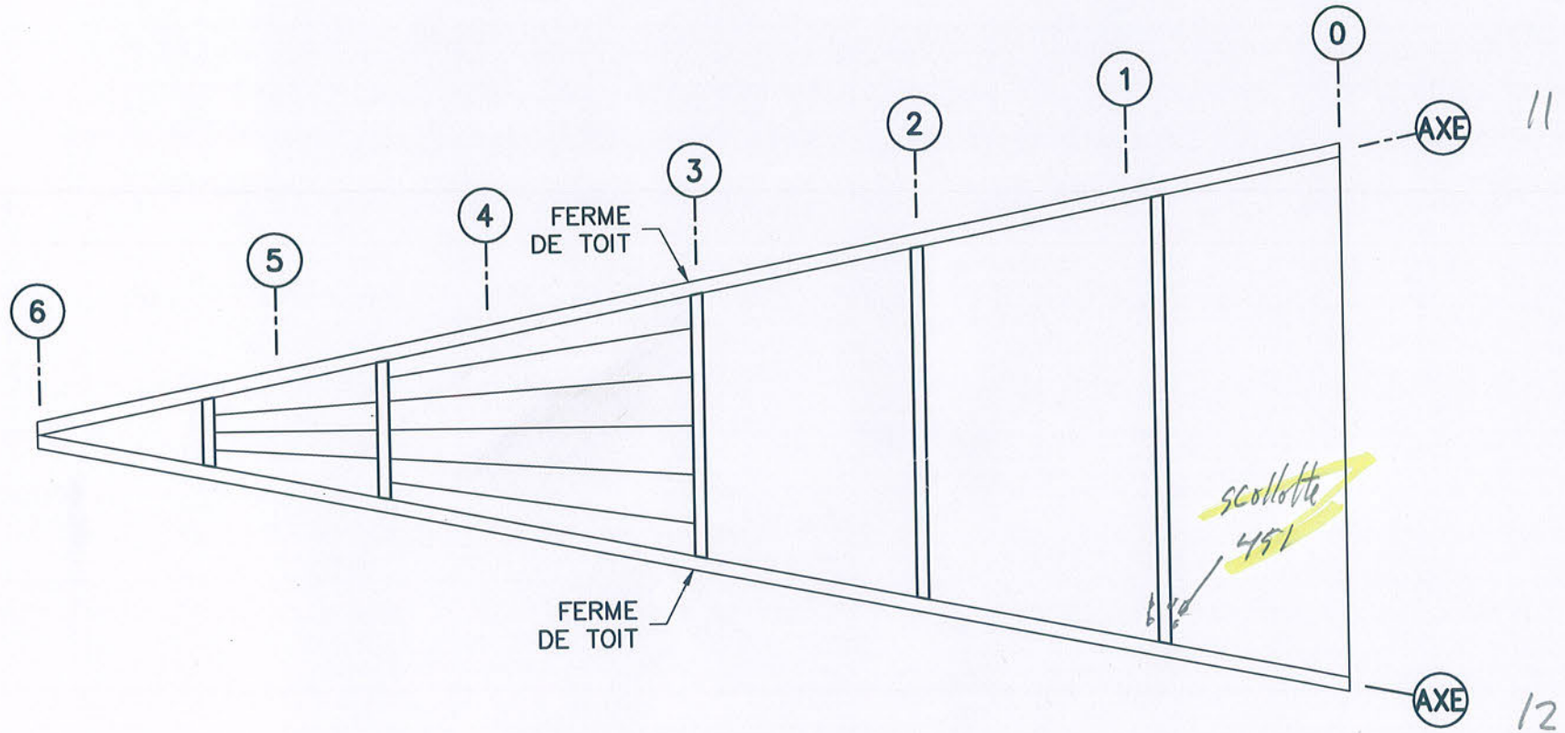

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 11 & 12

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

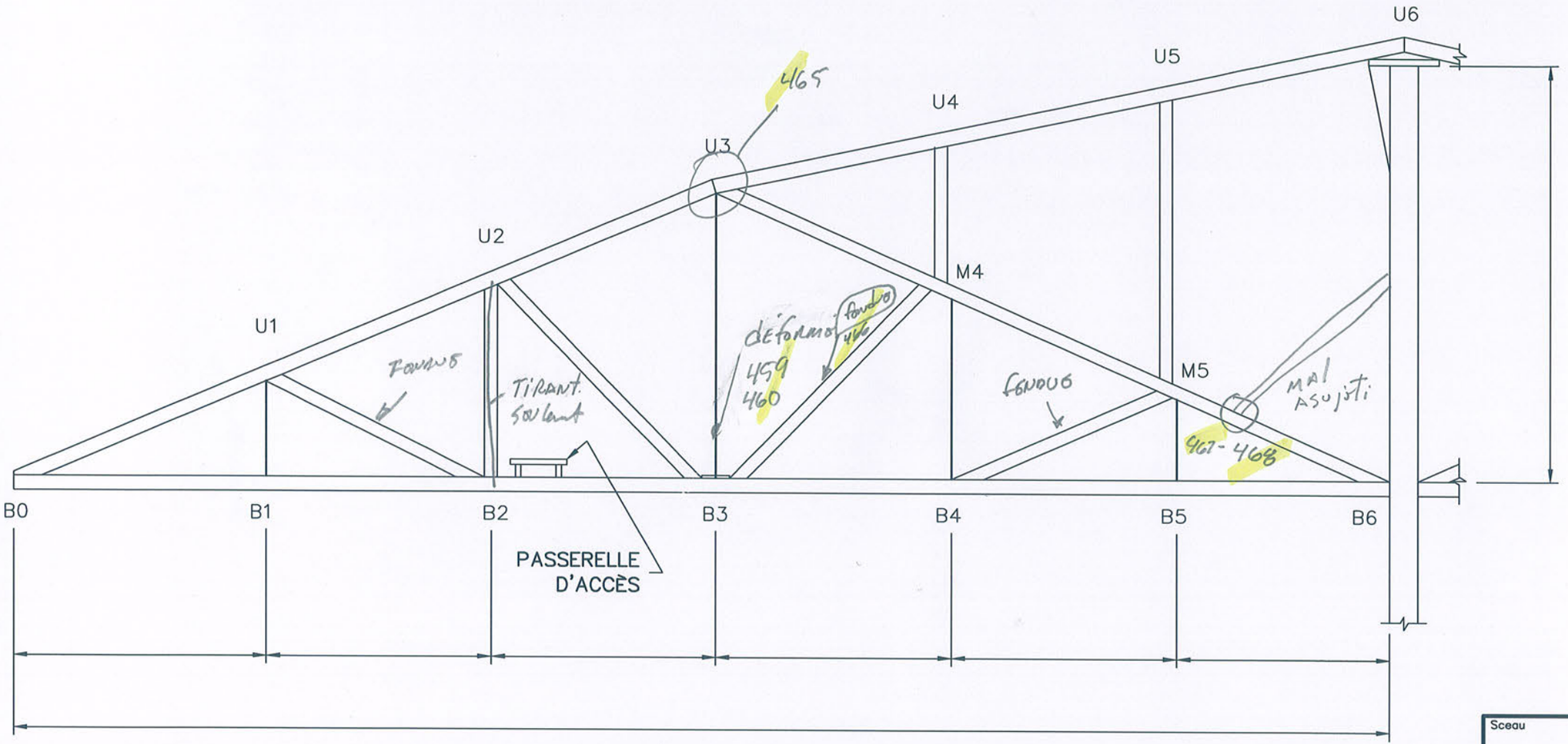

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE ~~1~~ 12

Sceau

Client	Mandataire	41652TT	Description		
Culture et Communications Québec	TETRA TECH		CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 Inspecteur #2 Échelle NON À L'ÉCHELLE	Préparé par WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par Date

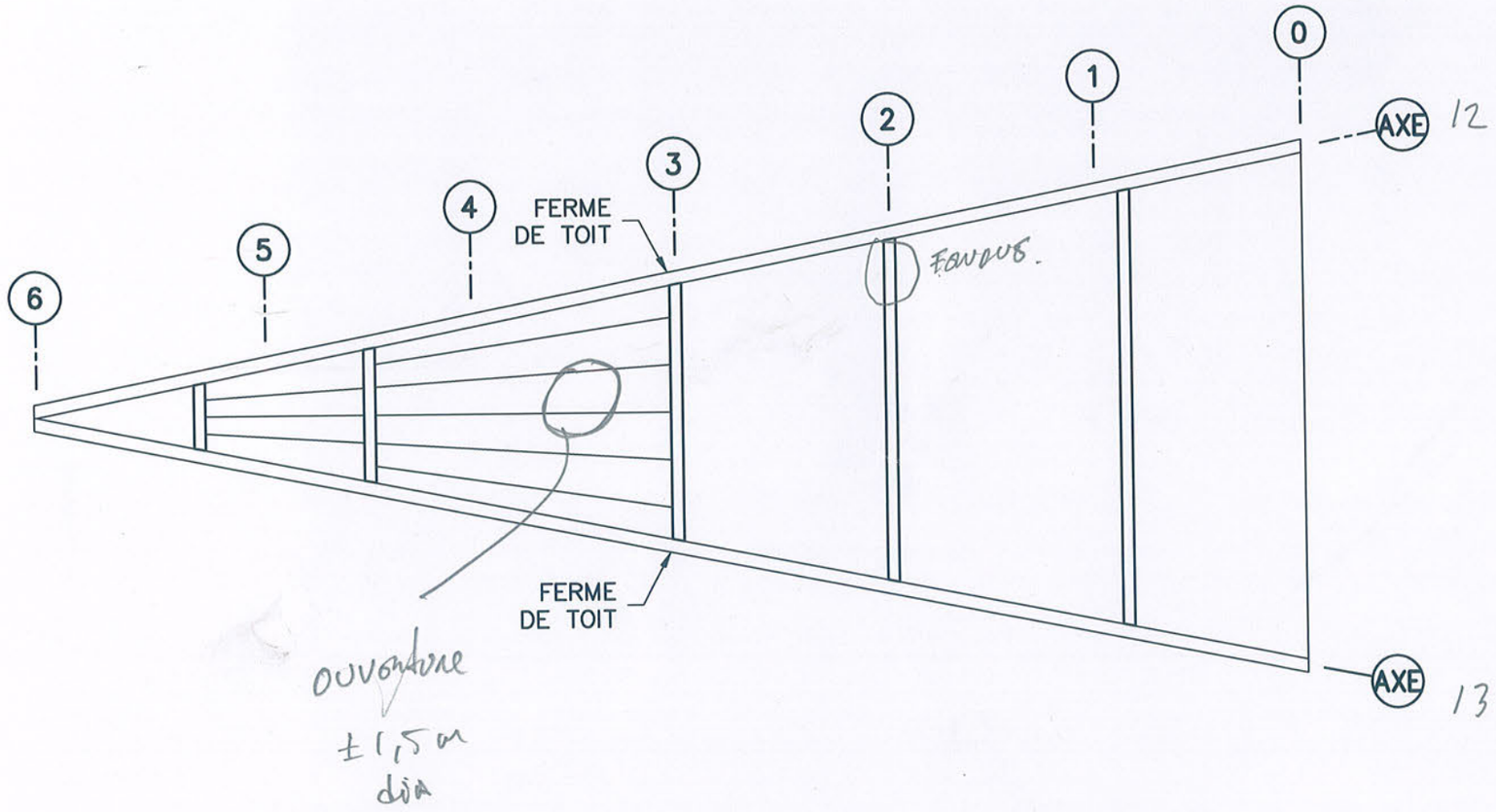

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 12 et 13

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

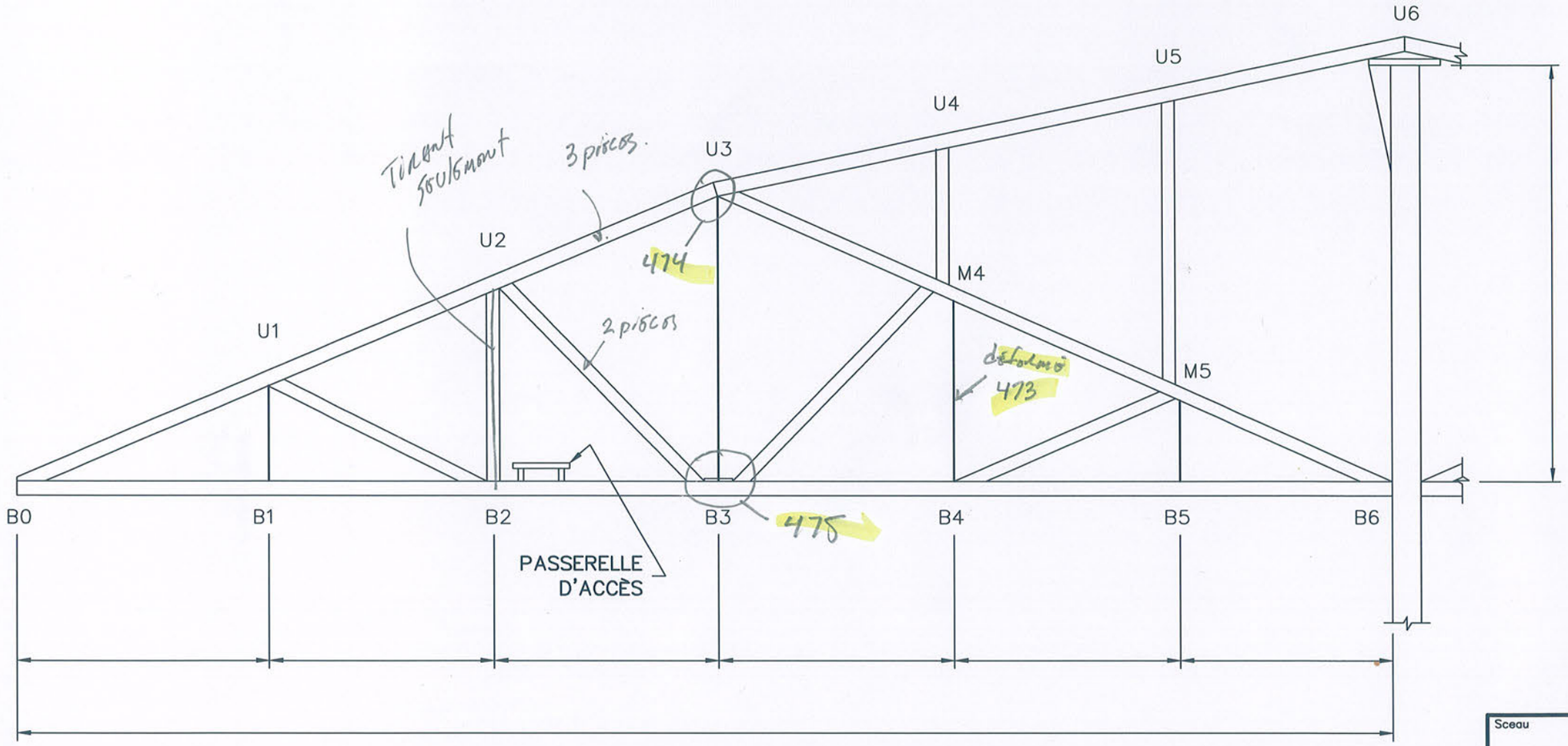

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE ~~1~~ 13

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 Inspecteur #2 Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. Approuvé par Date

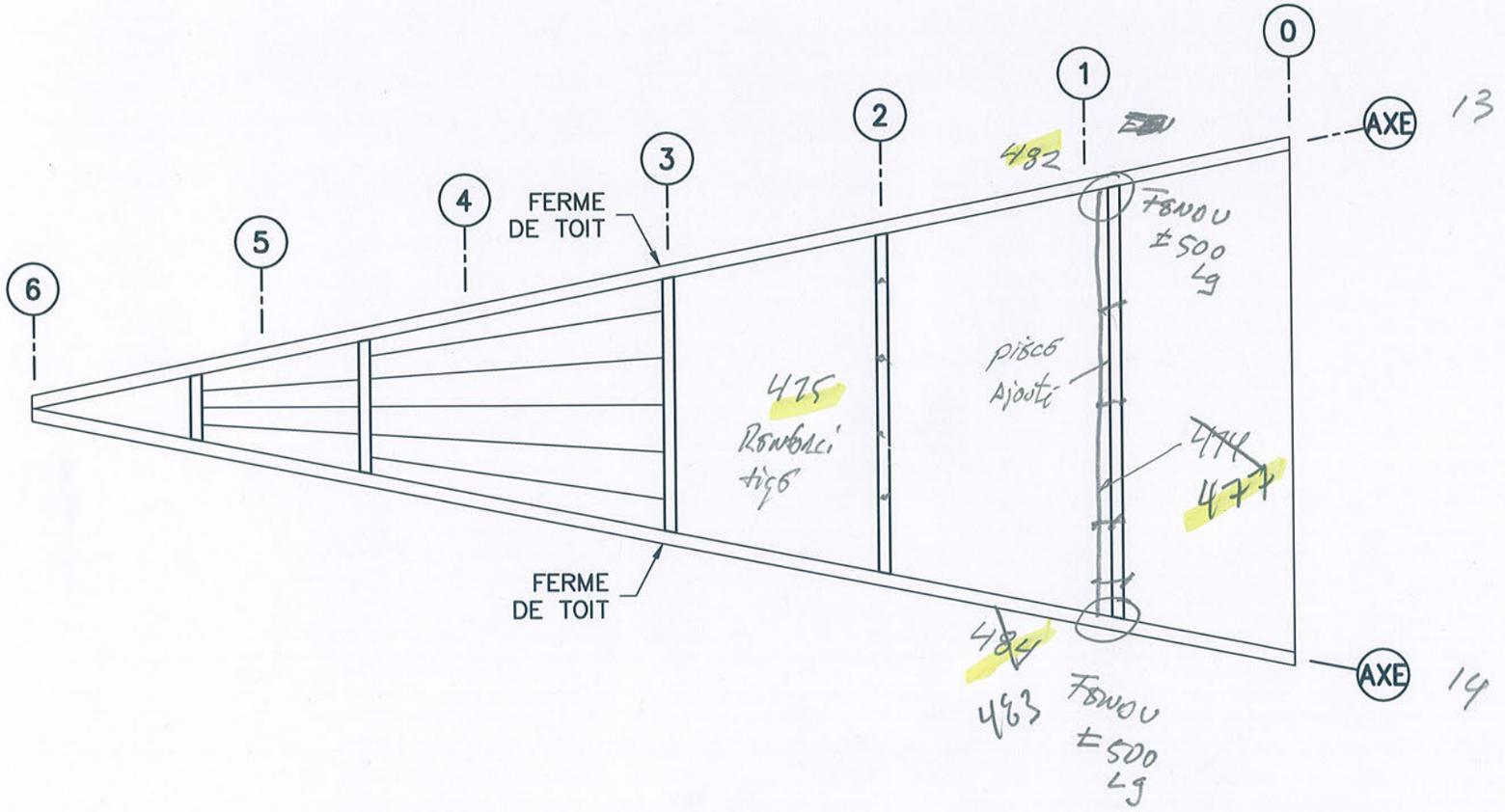

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 13 & 14

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
				Inspecteur #2	Approuvé par
				Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

487 = tige déformé
496 = vue ensemble

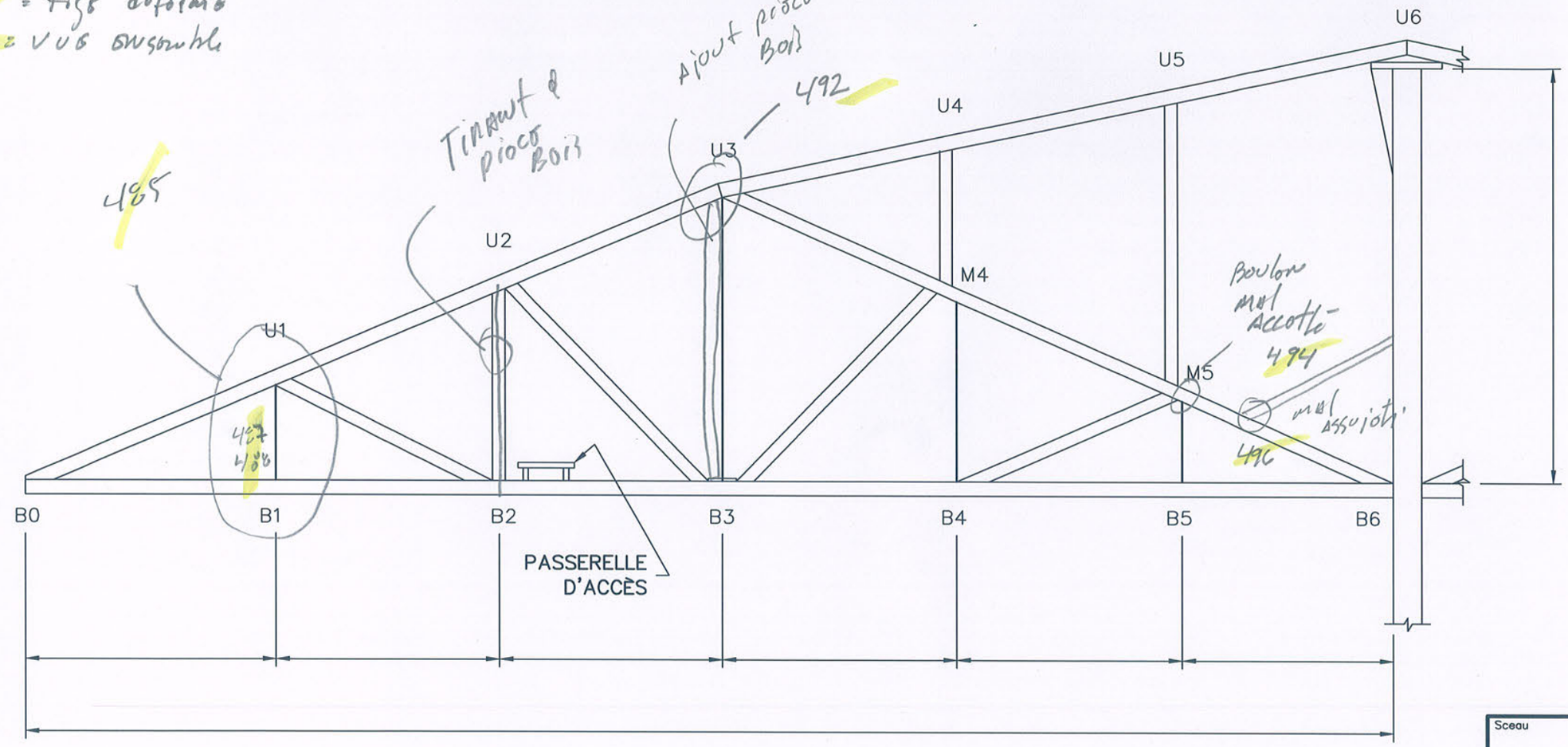

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

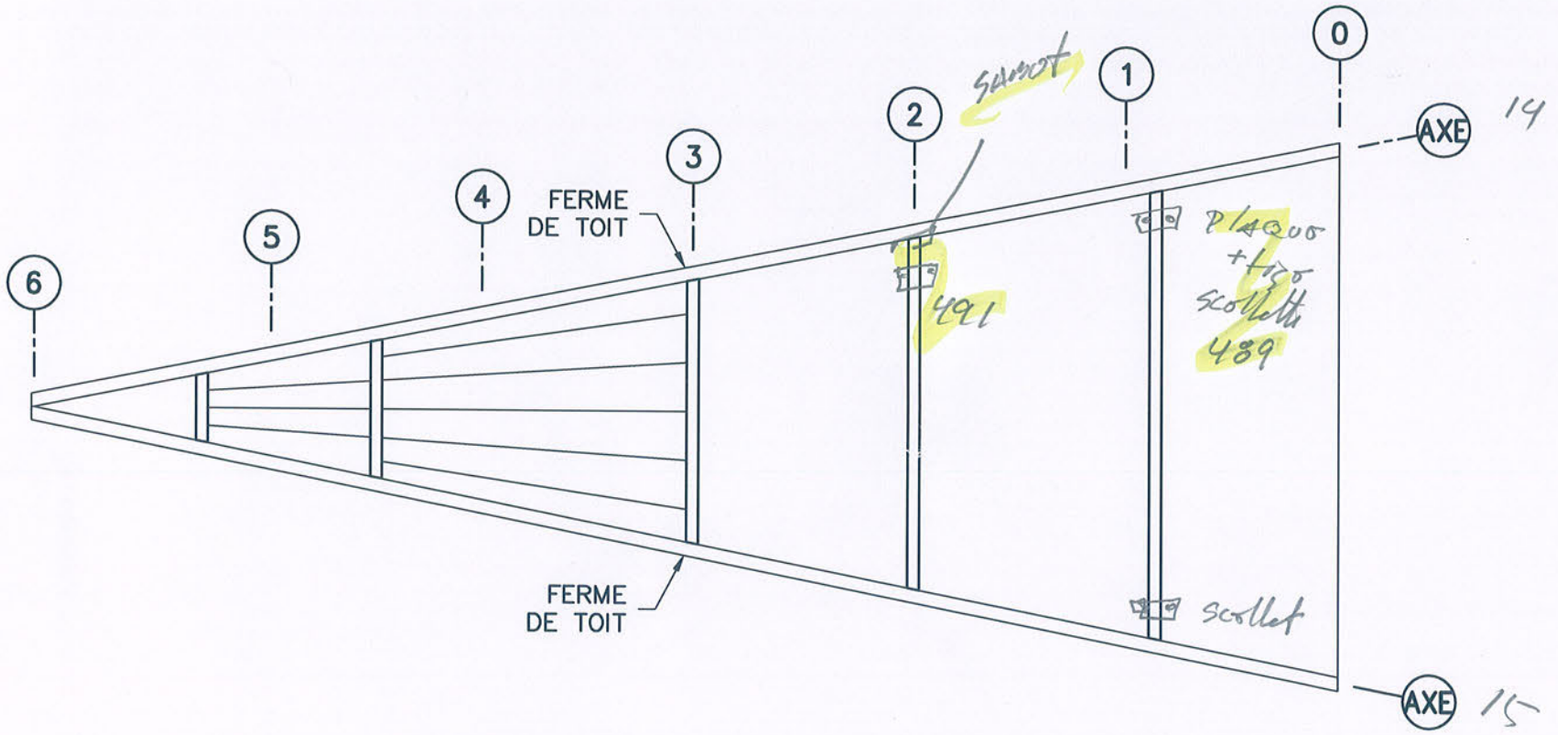

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 14 & 15

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE
			Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

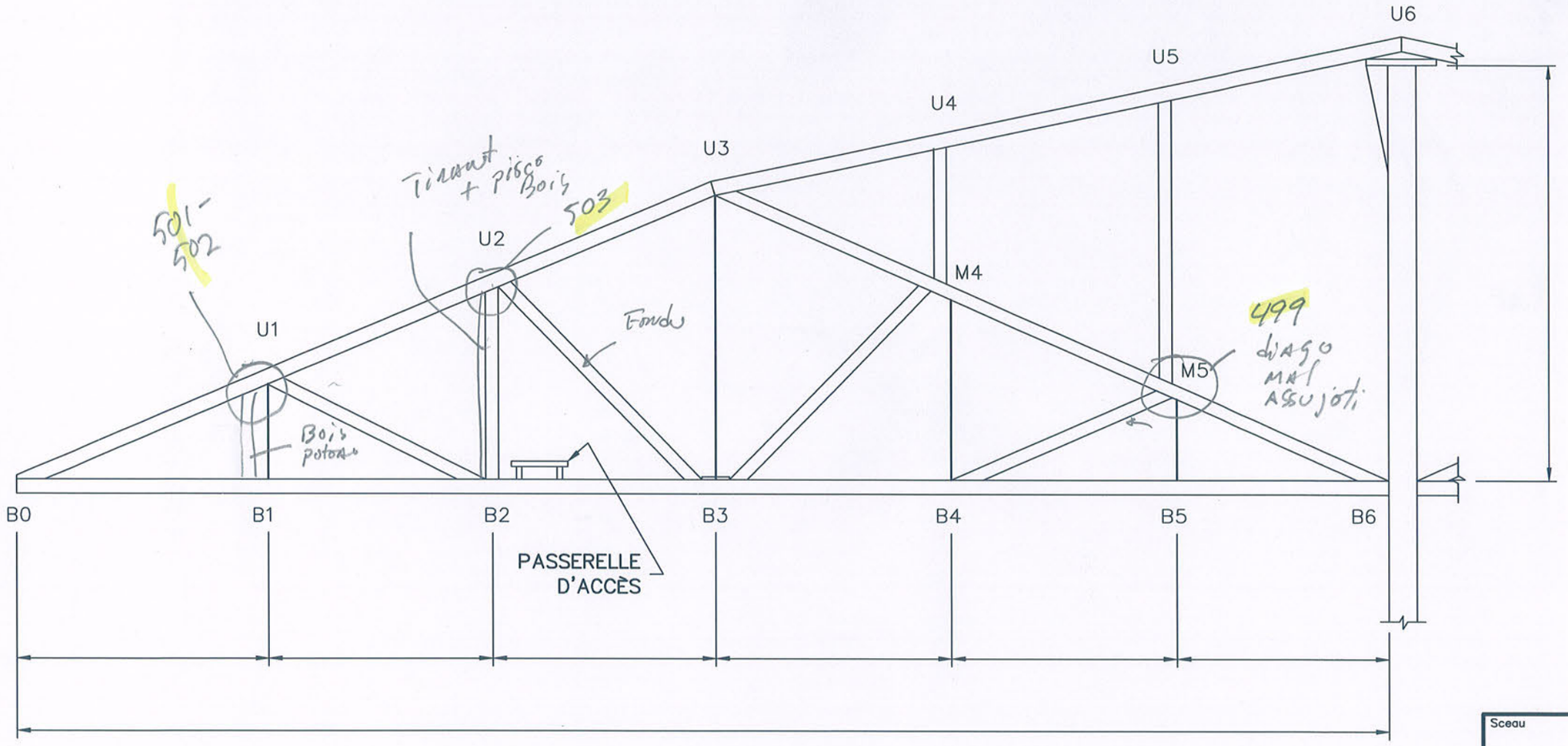

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 / 15

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE / Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

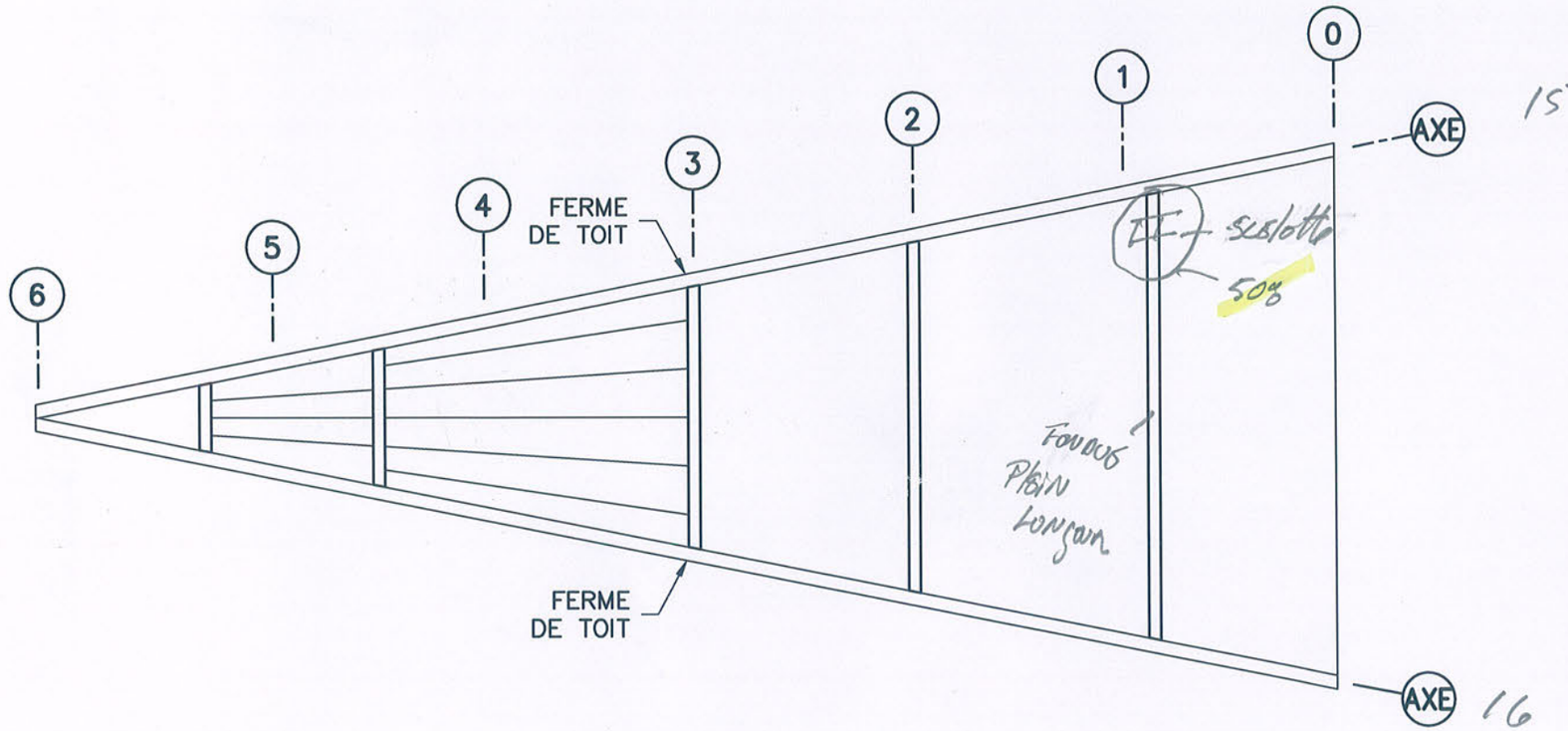

ENTRETOISE

LONGERON

VUE PARTIELLE – STRUCTURE TOITURE 15 e/16

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH — 41652TT	Description: CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 2 DE 18)	Inspecteur #1	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn.
			Inspecteur #2	Approuvé par
			Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Date

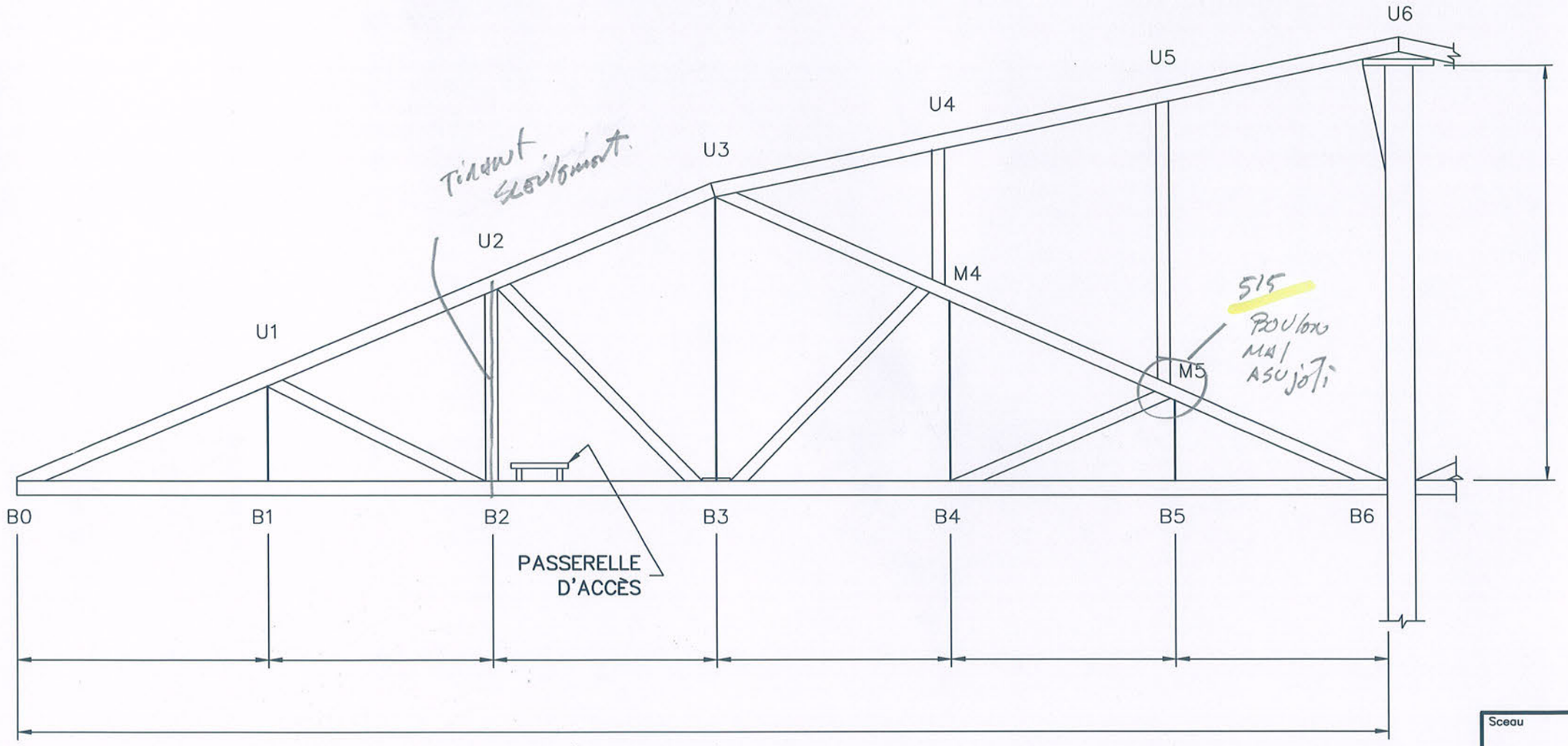

MEMBRURE EN BOIS

TIRANT D'ACIER

ÉLÉVATION – FERME DE TOIT AXE 1 16

Sceau

Client: Culture et Communications Québec	Mandataire: TETRA TECH	41652TT	Description: CYCLORAMA-DE-JÉRUSALEM ANALYSE VISUELLE DE LA STRUCTURE DU TOIT ET DE SES COMPOSANTES (FEUILLET 3 DE 18)	Inspecteur #1 / Inspecteur #2 / Échelle: NON À L'ÉCHELLE	Préparé par: WILLIAM SIMARD, techn. / Approuvé par / Date

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	001

Identification
Ferme 1 - Noeud B0

Remarques
Vue spécifique

N° photo	002

Identification
Ferme 1 - Noeud U2

Remarques
Vue spécifique

N° photo	003

Identification
Ferme 1 - Noeud U2

Remarques
Vue spécifique

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	004

Identification
Ferme 1 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique

N° photo	005

Identification
Ferme 1 - Noeud M4

Remarques
Vue spécifique

N° photo	006

Identification
Ferme 2 - Noeud B0

Remarques
Vue spécifique (Renforcement)

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	007

Identification
Ferme 2 - Noeud U1

Remarques
Vue spécifique

N° photo	008

Identification
Ferme 2 - Noeud U1

Remarques
Pièce fendue

N° photo	009

Identification
Ferme 2 - Noeud B2

Remarques
Vue spécifique (Tirant en acier et poteau de bois)

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	010

Identification
Ferme 2 - Membrure B2-B3

Remarques
Espace entre les pièces assemblées

N° photo	011

Identification
Ferme 2 - Noeud B3

Remarques
Vue spécifique

N° photo	012

Identification
Ferme 2 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	013

Identification
Ferme 2 - Noeud M4

Remarques
Vue spécifique

N° photo	014

Identification
Ferme 2 - Noeud M5

Remarques
Diminution de section de l'entretoise

N° photo	015

Identification
Ferme 2 - Noeud M5

Remarques
Pièce mal assujettie

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	016

Identification
Ferme 3 - Membrure U2-U3

Remarques
Roulure (Diminution de section de ±10%)

N° photo	017

Identification
Ferme 3 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique

N° photo	018

Identification
Ferme 3 - Noeud M4

Remarques
Vue spécifique

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]
Signature

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	019

Identification
Ferme 3 - Noeud M5

Remarques
Vue spécifique (Éclat)

N° photo	020

Identification
Ferme 4 - Noeud U1

Remarques
Vue spécifique

N° photo	021

Identification
Ferme 4 - Noeud B2

Remarques
Vue spécifique

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

Signature

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	022

Identification
Ferme 4 - Membrure U2-U3

Remarques
Pièce déversée

N° photo	023

Identification
Ferme 4 - Membrure U2-U3

Remarques
Pièce déversée

N° photo	024

Identification
Ferme 4 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique (Étrier)

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	025

Identification
Ferme 4 - Membrure U2-U3

Remarques
Pièce déversée

N° photo	026

Identification
Ferme 4 - Membrure U2-U3

Remarques
Pièce déversée

N° photo	027

Identification
Ferme 4 - Membrure U2-U3

Remarques
Pièce fendue au noeud U3

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	028

Identification
Ferme 4 - Noeud M5

Remarques
Pièce mal assujettie et ancrage lâche

N° photo	029

Identification
Ferme 5 - Noeud B2

Remarques
Vue spécifique

N° photo	030

Identification
Ferme 5 - Membrure B0-U2

Remarques
Vue générale

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	031

Identification
Ferme 5 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique (Étrier)

N° photo	032

Identification
Ferme 5 - Membrure M4-M5

Remarques
Roulure (Diminution de section de ±10%)

N° photo	033

Identification
Ferme 5 - Noeud M5

Remarques
Diagonale B4-M5 mal assujettie

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	034

Identification
Ferme 6 - Membrure B0-U2

Remarques
Vue générale

N° photo	035

Identification
Ferme 6 - Membrure B0-U1

Remarques
Pièce fendue et déversée

N° photo	036

Identification
Ferme 6 - Membrure B0-U1

Remarques
Pièces de support en bois ajoutés

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	037

Identification
Ferme 6 - Noeud U1

Remarques
Vue spécifique (Renforcement)

N° photo	038

Identification
Ferme 6 - Membrure B0-U2

Remarques
Vue générale

N° photo	039

Identification
Ferme 6 - Noeud B2

Remarques
Vue spécifique

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	040

Identification
Ferme 6 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique (Étrier déformé)

N° photo	041

Identification
Ferme 7 - Membrure U1-U2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	042

Identification
Ferme 7 - Membrure M4-M5

Remarques
Pièce fendue

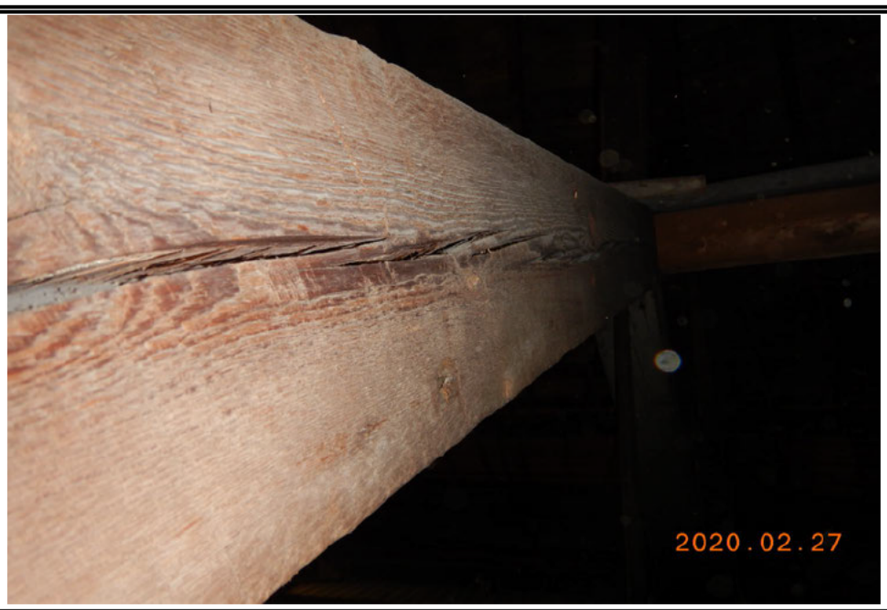

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	043

Identification
Ferme 7 - Membrure B4-M5

Remarques
Pièce fendue

N° photo	044

Identification
Ferme 8 - Membrure B0-U2

Remarques
Vue générale

N° photo	045

Identification
Ferme 9 - Membrure U2-B3

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	046

Identification
Ferme 9 - Noeud M4

Remarques
Entretoise mal assujettie

N° photo	047

Identification
Ferme 9 - Noeud M5

Remarques
Éclatement du montant et ancrage lâche

N° photo	049

Identification
Ferme 10 - Membrure U2-B3

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	051

Identification
Ferme 10 - Membrure B3-M4

Remarques
Pièce fendue

N° photo	052

Identification
Ferme 11 - Membrure U3-M4

Remarques
Étrier et pièce fendue

N° photo	053

Identification
Ferme 11 - Noeud M4

Remarques
Pièce mal appuyée

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	054

Identification
Ferme 11 - Membrure M5-B6

Remarques
Léger déversement et pièces ajoutées

N° photo	055

Identification
Ferme 12 - Noeud B3

Remarques
Tirant déformé

N° photo	056

Identification
Ferme 12 - Noeud B3

Remarques
Tirant déformé

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	057

Identification
Ferme 12 - Noeud U3

Remarques
Vue spécifique

N° photo	058

Identification
Ferme 12 - Membrure B3-M4

Remarques
Pièce fendue

N° photo	059

Identification
Ferme 12 - Membrure M5-B6

Remarques
Pièce mal assujettie

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	060

Identification
Ferme 12 - Membrure M5-B6

Remarques
Pièce mal assujettie

N° photo	061

Identification
Ferme 13 - Membrure U2-B3

Remarques
2 pièces assemblées

N° photo	062

Identification
Ferme 13 - Membrure U2-U3

Remarques
3 pièces assemblées

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	063

Identification
Ferme 13 - Tirant T4

Remarques
Tirant déformé

N° photo	064

Identification
Ferme 14 - Membrure B0-U2

Remarques
Vue générale (Renforcement)

N° photo	065

Identification
Ferme 14 - Tirant T1

Remarques
Tirant déformé

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	066

Identification
Ferme 14 - Noeud B1

Remarques
Vue spécifique (Renforcement)

N° photo	067

Identification
Ferme 14 - Membrure U3-B3

Remarques
Pièce ajoutée

N° photo	068

Identification
Ferme 14 - Noeud M5

Remarques
Ancrage lâche

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted], techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	069

Identification
Ferme 14 - Membrure M5-B6

Remarques
Pièce mal assujettie

N° photo	070

Identification
Ferme 15 - Tirant T1

Remarques
Remplacement tirant par une pièce de bois

N° photo	071

Identification
Ferme 15 - Tirant T1

Remarques
Remplacement tirant par une pièce de bois

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	072

Identification
Ferme 15 - Tirant T2

Remarques
Tirant et pièce de bois

N° photo	073

Identification
Ferme 15 - Membrure B4-M5

Remarques
Pièce mal assujettie

N° photo	074

Identification
Ferme 16 - Noeud M5

Remarques
Ancrage lâche

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted].
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	075

Identification
Panneau 1

Remarques
Vue général

N° photo	076

Identification
Panneau 2

Remarques
Entretoise 1

N° photo	077

Identification
Panneau 3

Remarques
Vue général

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	078

Identification
Panneau 3

Remarques
Vue général

N° photo	079

Identification
Panneau 4

Remarques
Vue général

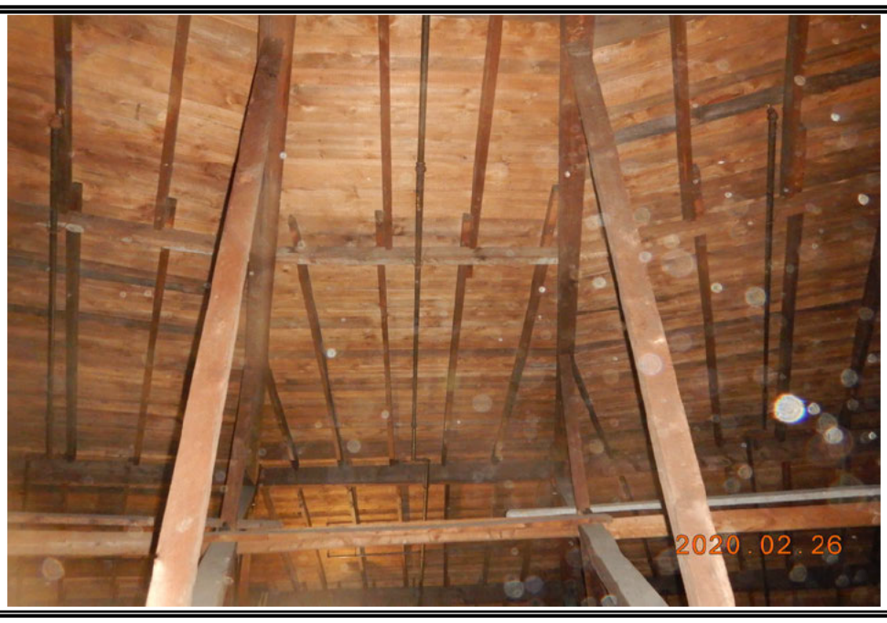

N° photo	080

Identification
Panneau 5

Remarques
Plafond réparé

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	081

Identification
Panneau 5 - Entretoise 1

Remarques
Pièce ajoutée

N° photo	082

Identification
Panneau 5 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue (avec boulon)

N° photo	083

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	084

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	085

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	086

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	087

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	088

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	089

Identification
Panneau 6 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted].
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	090

Identification
Panneau 7 - Entretoise 1

Remarques
Pièce fendue

N° photo	091

Identification
Panneau 7

Remarques
Vue général

N° photo	092

Identification
Panneau 7 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	093

Identification
Panneau 7

Remarques
Vue général

N° photo	094

Identification
Panneau 8 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	095

Identification
Panneau 8 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	096

Identification
Panneau 9

Remarques
Vue général

N° photo	098

Identification
Panneau 9 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

N° photo	099

Identification
Panneau 9 - Entretoise 2

Remarques
Pièce fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing. [redacted]
Nom en caractères d'imprimerie

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	048

Identification
Panneau 9 - Entretoise 2

Remarques
Pièce mal appuyée

N° photo	050

Identification
Panneau 9 - Entretoise 3

Remarques
Pièce mal appuyée

N° photo	097

Identification
Panneau 9 - Entretoise 3

Remarques
Pièce fendue

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	100

Identification
Panneau 11 - Entretoise 2

Remarques
Étrier

N° photo	101

Identification
Panneau 12

Remarques
Vue général et entretoise 2 fendue

N° photo	102

Identification
Panneau 13 - Entretoise 2

Remarques
Pièce renforcie de tiges filetées

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	103

Identification
Panneau 13 - Entretoise 1

Remarques
Pièce ajoutée et fendue

N° photo	104

Identification
Panneau 13 - Entretoise 1

Remarques
Pièce ajoutée

N° photo	105

Identification
Panneau 13 - Entretoise 1

Remarques
Pièce ajoutée et fendue

TETRA TECH

RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE

IDENTIFICATION

Dossier n° : 41642TT

Réalisé par : Marc-Olivier Chamberland, ing.
Nom en caractères d'imprimerie

[redacted]

Accompagnateur : [redacted] techn.
Nom en caractères d'imprimerie

Date de visite : 2020-02-26 et 27
AAAA / MM / JJ

N° photo	106

Identification
Panneau 14 - Entretoise 1

Remarques
Étrier et support ajoutés

N° photo	107

Identification
Panneau 14 - Entretoise 2

Remarques
Étrier et support ajoutés

N° photo	108

Identification
Panneau 15 - Entretoise 1

Remarques
Étrier ajouté et pièce fendue

ANNEXE C – PLAN DE RENFORT DES PANNES

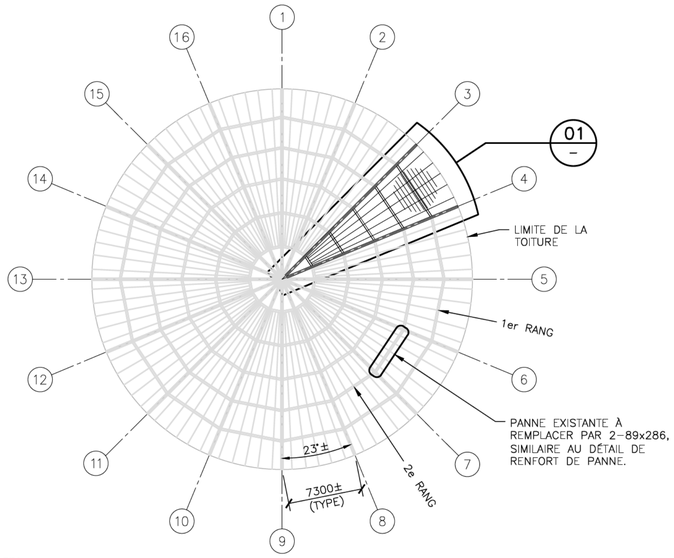

NOTES:

- LES TRAVAUX S'EFFECTURONT UNIQUEMENT S.I.C. SUR LES PANNES DU 1er RANG ET DU 2e RANG ET CE SUR TOUTE LA PÉRIPHÉRIE DE LA TOITURE.
- LES TRAVAUX DEVRONT S'EFFECTUER UNIQUEMENT EN ABSENCE DE NEIGE SUR LA TOITURE EXISTANTE.
- TOUS LES RENFORTS EXISTANTS LOCAUX POUVANT ÊTRE EN CONFLIT AVEC LE DÉTAIL DE RENFORT DEVRONT ÊTRE ENLEVÉS AVANT DE PROCÉDER AU RENFORT DE PANNES EXISTANTES. L'ENTREPRENEUR DEVRA TOUTE FOIS S'ASSURER DU MAINTIENT DE L'INTÉGRITÉ STRUCTURALE DE LA TOITURE (RETENUE ET OU SOUTIENT TEMPORAIRE). L'INGÉNIEUR CONCEPTEUR DEVRA ÊTRE AVISÉ SI LE CAS ÉCHÉANT.
- TOUTES LES VUES (PLAN, ÉLÉVATION ET COUPE) SONT À TITRE INDICATIF SEULEMENT. ELLES SERVENT UNIQUEMENT À LA COMPRÉHENSION (AMPLEUR) DE L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.

VUE EN PLAN TOITURE EXISTANTE

N.A.

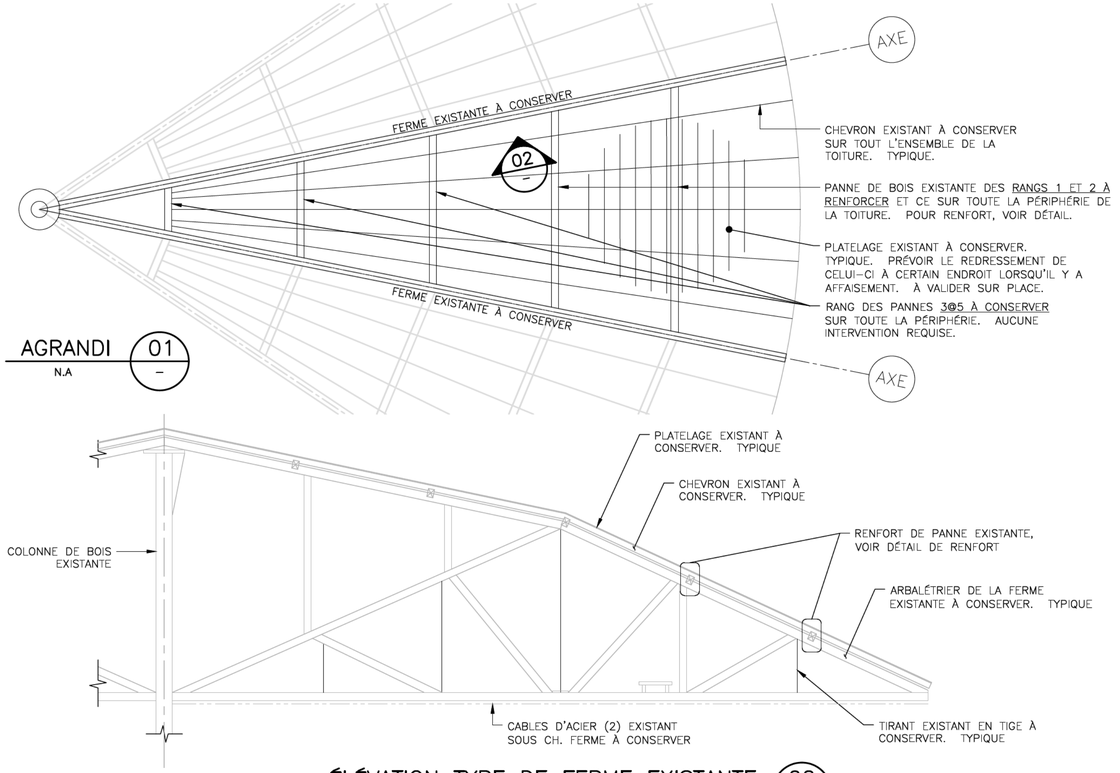

ÉLÉVATION TYPE DE FERME EXISTANTE 02

N.A

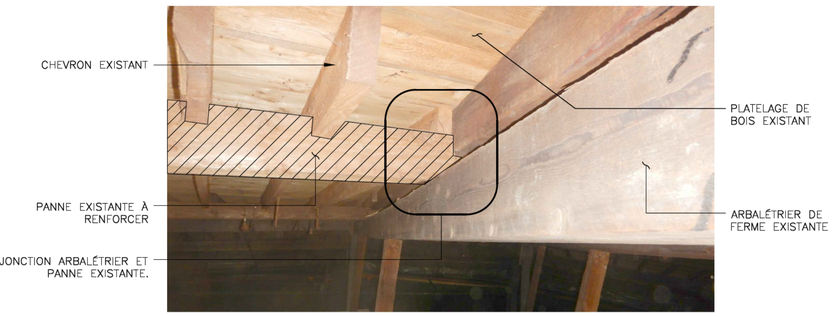

PHOTO #1 (EXEMPLE DE LOCALISATION DE RENFORT)

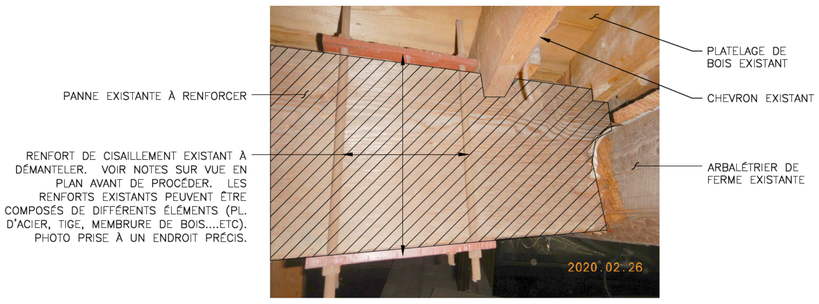

PHOTO #2 (EXEMPLE DE RENFORT EXISTANT À DÉMANTELER (±6x, À VALIDER SUR PLACE)

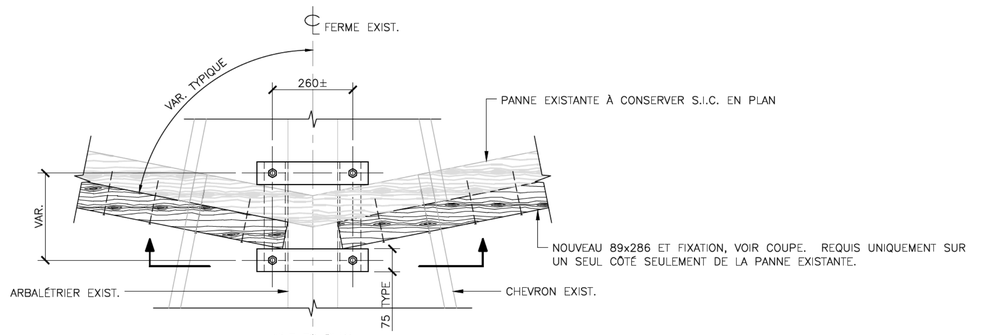

NOTE:

- LE DÉTAIL DE FIXATION DES NOUVEAUX 89x286 DEVRA ÊTRE ADAPTÉ EN FONCTION DES CONDITIONS RÉELLES.

DÉTAIL DE RENFORT DE PANNE EXISTANTE

N.A.

REV.	DATE D'ÉMISSION	DESCRIPTION RÉVISIONS ET ÉMISSIONS
A	2020/03/17	POUR COMMENTAIRES

SCEAUX

NE PAS UTILISER POUR CONSTRUCTION

TETRA TECH

CLIENT

Culture et Communications Québec

PROJET

CYCLORAMA–DE–JÉRUSALEM (Sainte–Anne–De–Beaupré)

TITRE

STRUCTURE

PLANS, COUPES ET DÉTAILS DE RENFORTS POUR STRUCTURE ET COMPOSANTES DE TOIT EXISTANT

date	préparé	dessiné	vérifié
	D.B.	M.G.	D.B./M.B.
échelle	projet consultant	projet client	
INDIQUÉE	41642TT	–	

dessin numéro: 41642TT–S–01.dwg

révision: A

FORMAT A1 métrique 841x594.5

ANNEXE D – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE DU CNB EN VIGUEUR

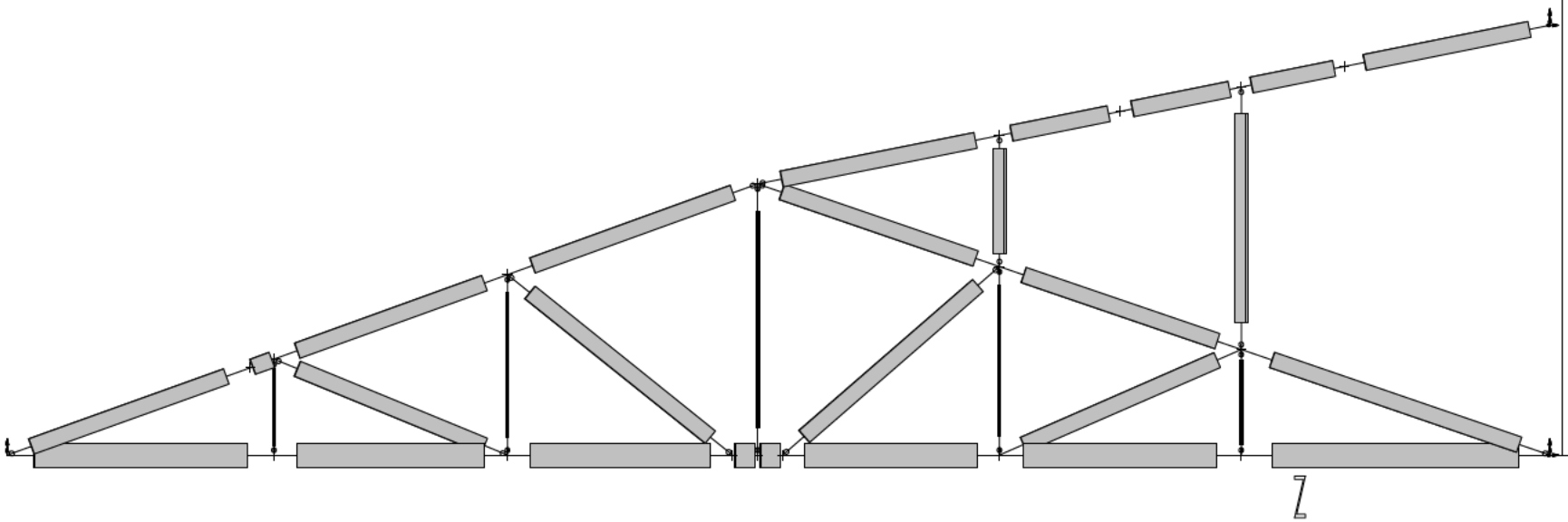

ANNEXE E – EXTRAITS DES INTERACTIONS EFFORT SUR RÉSISTANCE AVEC LA NEIGE ÉQUIVALENTE À LA CAPACITÉ MAXIMALE DES PANNES RENFORCÉES

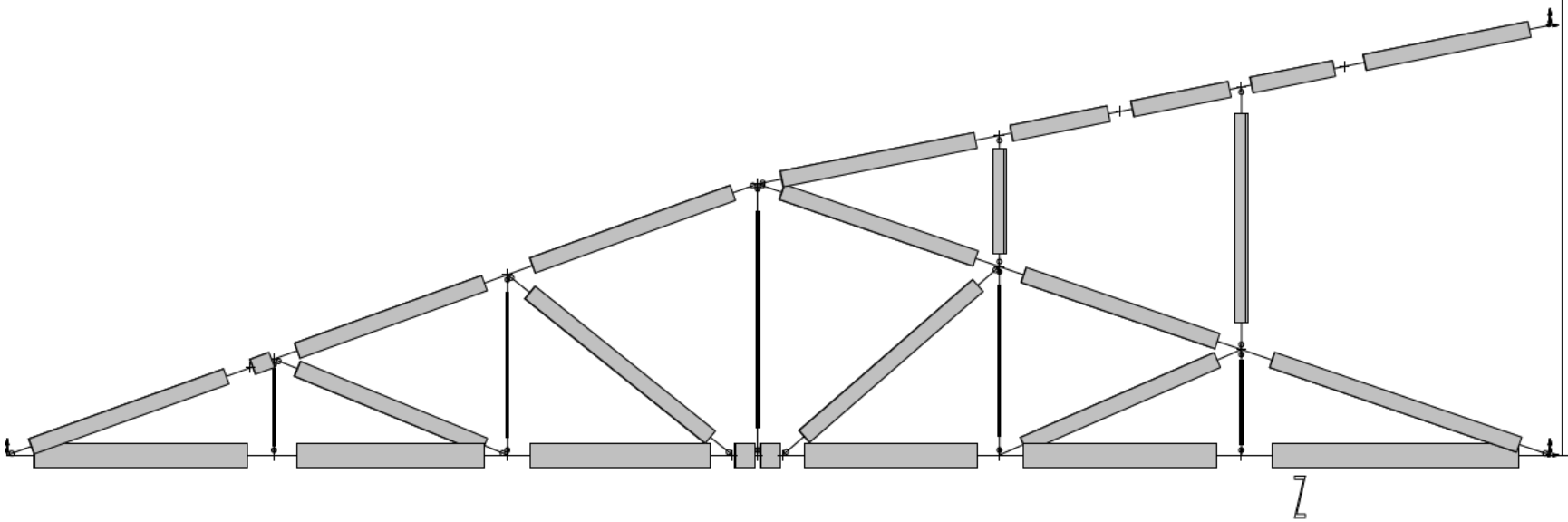

Tetra Tech QI inc.
4655, boulevard Wilfrid-Hamel
Québec (Québec) G1P 2J7
Téléphone : 418 871-8151

tetratech.com

[redacted]

De: Linda.Tremblay@mcc.gouv.qc.ca
Objet: Dossier 137042 - Avis d'intention d'imposer des conditions
Date: 13 novembre 2020 à 08:54:01 UTC−5
À: [redacted]
Cc: Claudine.Vachon@mcc.gouv.qc.ca, Claude.Rodrigue@mcc.gouv.qc.ca, Isabelle.Lemieux@mcc.gouv.qc.ca

Québec, le 13 novembre 2020

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre datée du 29 septembre 2020 concernant la situation entourant l'immeuble patrimonial classé le Cyclorama-de-Jérusalem. Dans votre communication, vous réitérez la situation financière entourant votre entreprise et les différents intérêts qui courent, notamment en lien avec les travaux effectués sur l'immeuble en 2019, incluant le déneigement de la toiture. À cet égard, le Ministère vous a informé par le passé que ces dépenses n'étaient malheureusement pas admissibles selon les normes des programmes du Ministère.

En ce qui a trait aux interventions devant être réalisées à la structure du toit pour lesquelles vous avez déposé une demande d'autorisation de travaux, nous souhaitons vous informer que le Ministère a l'intention d'accorder l'autorisation demandée sous réserve de la condition suivante :

- Les avis de l'ingénieur à l'appui des interventions projetées ainsi que les détails des matériaux et méthodes de réalisation devront être soumis pour approbation préalablement au début des travaux.

De plus, je vous transmets, pour considération, le résultat de l'expertise effectuée par le Ministère

concernant l'état de la structure du toit de l'immeuble. L'étude dresse un portrait complet des interventions devant être réalisées rapidement et saura vous alimenter dans la planification des travaux à venir. Tel que mentionné antérieurement, le Ministère pourra vous accompagner financièrement dans les interventions à réaliser sur la structure du toit dans le cadre du programme Aide aux immobilisations, dont le montant des subventions pourrait atteindre jusqu'à 40 % des dépenses admissibles. Cette aide pourrait également être offerte dans le cadre des autres travaux mentionnés à votre lettre, dont l'étanchéisation de la toiture.

Le Ministère souhaite vous accompagner dans la préservation de l'immeuble patrimonial classé qu'est le Cyclorama-de-Jérusalem, et ce, afin d'assurer sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

Vous pouvez nous faire part de vos observations dans les 10 jours suivant la réception de cette lettre. À cette fin, ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec madame Claudine Vachon, conseillère en patrimoine culturel au claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca. Au terme du délai de 10 jours, en l'absence de commentaires de votre part, une autorisation prévoyant la condition précitée vous sera transmise.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

(Voir fichier joint : Note_technique_Cyclorama_de_Jérusalem,_VF_(41642TT).pdf)

Linda Tremblay

Direction générale du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 6352
Courriel : linda.tremblay@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Culture et Communications Québec

Dossier 137042 - Autorisation Cyclorama

Dominique Malack A : louisblouin 2020-12-22 11:00

Cc : Claudine Vachon, Claude Rodrigue, Isabelle Lemieux

Monsieur,

Nous avons bien reçu vos commentaires, en réponse à l'avis d'intention d'imposer des conditions, transmis le 13 novembre 2020. Nous comprenons bien les divers éléments relatifs à votre situation que vous réitérez dans votre courriel. Néanmoins, la position du Ministère demeure à l'effet que l'entièreté des travaux ne pourra être assumée par le Ministère et que certaines dépenses réalisées ne sont malheureusement pas admissibles selon les normes de nos programmes. Tel que mentionné à diverses reprises, le Ministère souhaite vous accompagner financièrement relativement aux travaux à effectuer, et ce, en vertu du programme Aide aux immobilisations qui permet d'octroyer une aide allant jusqu'à 40 % des dépenses admissibles.

En réponse à votre demande d'autorisation visant la réalisation des travaux nécessaires à l'intégrité de la structure du toit de l'immeuble, le Ministère vous transmet par la présente, l'autorisation conditionnelle telle que présentée le 13 novembre 2020. Nous vous rappelons que les interventions doivent être réalisées rapidement afin d'assurer l'intégrité du bien classé et qu'un déneigement minimal de l'immeuble doit être assuré en période hivernale.

Finalement, dans votre correspondance, vous soulevez la possibilité d'effectuer une rencontre avec les différents intervenants du milieu afin de trouver une solution pour la pérennité du bien classé. Sachez que le Ministère se rend disponible dès janvier 2021 pour participer activement à une telle rencontre. De fait, nous réitérons notre souhait d'accompagner et de travailler avec tout intervenant souhaitant la préservation de l'immeuble patrimonial classé qu'est le Cyclorama-de-Jérusalem, et ce, afin d'assurer sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

Veuillez recevoir, Monsieur, mes plus cordiales salutations.

HTTP: Missing resource string137042_Autorisation.pdfHTTP: Missing resource string

Dominique Malack
Sous-ministre adjointe du développement culturel et du patrimoine

Sous-ministériat du développement culturel et du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc B, 1er étage
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2356, poste 7121
Courriel : dominique.malack@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

[redacted] 137042_Autorisation.002.002.pdf

Culture et Communications Québec

Dossier 137042 - Avis d'intention d'imposer des conditions

Linda Tremblay A : louisblouin 2020-11-13 08:54

Cc : Claudine Vachon, Claude Rodrigue, Isabelle Lemieux

Québec, le 13 novembre 2020

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre lettre datée du 29 septembre 2020 concernant la situation entourant l'immeuble patrimonial classé le Cyclorama-de-Jérusalem. Dans votre communication, vous réitérez la situation financière entourant votre entreprise et les différents intérêts qui courent, notamment en lien avec les travaux effectués sur l'immeuble en 2019, incluant le déneigement de la toiture. À cet égard, le Ministère vous a informé par le passé que ces dépenses n'étaient malheureusement pas admissibles selon les normes des programmes du Ministère.

En ce qui a trait aux interventions devant être réalisées à la structure du toit pour lesquelles vous avez déposé une demande d'autorisation de travaux, nous souhaitons vous informer que le Ministère a l'intention d'accorder l'autorisation demandée sous réserve de la condition suivante :

- Les avis de l'ingénieur à l'appui des interventions projetées ainsi que les détails des matériaux et méthodes de réalisation devront être soumis pour approbation préalablement au début des travaux.

De plus, je vous transmets, pour considération, le résultat de l'expertise effectuée par le Ministère concernant l'état de la structure du toit de l'immeuble. L'étude dresse un portrait complet des interventions devant être réalisées rapidement et saura vous alimenter dans la planification des travaux à venir. Tel que mentionné antérieurement, le Ministère pourra vous accompagner financièrement dans les interventions à réaliser sur la structure du toit dans le cadre du programme Aide aux immobilisations, dont le montant des subventions pourrait atteindre jusqu'à 40 % des dépenses admissibles. Cette aide pourrait également être offerte dans le cadre des autres travaux mentionnés à votre lettre, dont l'étanchéisation de la toiture.

Le Ministère souhaite vous accompagner dans la préservation de l'immeuble patrimonial classé qu'est le Cyclorama-de-Jérusalem, et ce, afin d'assurer sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

Vous pouvez nous faire part de vos observations dans les 10 jours suivant la réception de cette lettre. À cette fin, ou pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez communiquer avec madame Claudine Vachon, conseillère en patrimoine culturel au claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca. Au terme du délai de 10 jours, en l'absence de commentaires de votre part, une autorisation prévoyant la condition précitée vous sera transmise.

Veuillez accepter, Monsieur, l’expression de nos sentiments les meilleurs.

HTTP: Missing resource stringNote_technique_Cyclorama_de_Jérusalem,_VF_(41642TT).pdfHTTP: Missing resource string

Linda Tremblay

Direction générale du patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2352, poste 6352
Courriel : linda.tremblay@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

Note_technique_Cyclorama_de_Jérusalem,_VF_(41642TT).pdf

[redacted]

Le 6 déc. 2019 à 14:07, Pierre-Andre.Corriveau@mcc.gouv.qc.ca a écrit :

<30461375.gif>
- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour M. Blouin,

Nous avons bien reçu votre demande d'autorisation de travaux. Toutefois, le formulaire que vous nous avez transmis est celui de votre première demande pour les travaux que le Ministère a financé en 2017-2018.

Je vous inviterais à me retourner une copie du formulaire ci-joint, complété avec les bons renseignements pour les travaux à venir. Vous n'avez pas à nous retourner les autres documents. Ceux-ci sont déjà dans nos dossiers.

(Voir fichier joint : MCC-060_QC-Travaux_BienPatrimonial_v10_A_I_R_S.pdf)

Merci de votre collaboration.

Salutations,

Pierre-André Corriveau

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

Téléphone : 418 838-9886, poste 223
Courriel : pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

[redacted]

Le 6 déc. 2019 à 14:07, Pierre-Andre.Corriveau@mcc.gouv.qc.ca a écrit :

<30461375.gif>
- Avis: Ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour M. Blouin,

Nous avons bien reçu votre demande d'autorisation de travaux. Toutefois, le formulaire que vous nous avez transmis est celui de votre première demande pour les travaux que le Ministère a financé en 2017-2018.

Je vous inviterais à me retourner une copie du formulaire ci-joint, complété avec les bons renseignements pour les travaux à venir. Vous n'avez pas à nous retourner les autres documents. Ceux-ci sont déjà dans nos dossiers.

(Voir fichier joint : MCC-060_QC-Travaux_BienPatrimonial_v10_A_I_R_S.pdf)

Merci de votre collaboration.

Salutations,

Pierre-André Corriveau

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

Téléphone : 418 838-9886, poste 223
Courriel : pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

[redacted]

Culture et Communications Québec

PIMIQ
Sommaire de la demande d'autorisation

Demande : **137042**
Code classement : **IP-2019-0557-03**

Lieu des travaux

Identification et adresse du bien

Nom : Le Cyclorama-de-Jérusalem (207678)

Adresse : 8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Autres informations

Cadastre : 3 816 071 (Actuel)

Statut : Classement

Travaux

Article(s) : 48

Objet travaux	Catégorie de travaux	Type de travaux
Bâtiment principal	Transformation du cadre bâti	Rénovation

Demandeur / Répondant

Identification	Adresse	Coordonnées communication
Demandeur		
Nom : M. Louis Blouin (169842) Rôle : Propriétaire (Correspondant)	8, rue du Sanctuaire Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0	Téléphone : [redacted] Autre téléphone : [redacted] Courriel : [redacted]

Demande d'autorisation

	Réception	Annexe(s) à la demande
Chargé de projet : Claudine Vachon	Date réception : 2019-12-06	
État demande : Avis d'intention transmis	Utilisateur : Claudine Vachon	

Description des travaux

Réparer les poutres cassées dans le toit de la rotonde.

Analyse(s) / Recommandation(s)

Séquence analyse : **1**
Auteur : Claudine Vachon

Intervention : sans avis du CPCQ
Date analyse : 2020-10-14

Contexte

La demande est accompagnée d'une soumission de l'entrepreneur ayant effectué les travaux urgents à l'hiver 2019. Le Ministère a contacté l'entrepreneur afin d'obtenir des précisions sur les interventions projetées toutefois en raison d'un litige avec le propriétaire sur le paiement d'honoraires, l'entrepreneur n'a pu transmettre les précisions demandées, dont les croquis réalisés par l'ingénieur.
Le 10 janvier 2020, une lettre a été transmise au propriétaire l'avisant que sa demande déposée ne peut être traitée puisqu'elle est incomplète et qu'il doit procéder au déneigement de la toiture.
Le 21 avril 2020, le Ministère obtient le rapport d'un ingénieur spécialisé en bâtiment ancien mandaté par le Ministère pour évaluer l'état de la structure du toit et évaluer sa capacité à supporter le poids de la neige.

Analyse

La soumission transmise par le propriétaire couvrait une intervention partielle (une section seulement) dans la structure du toit et reposait sur une expertise partielle réalisée en 2017 ainsi qu'en 2019. L'expertise obtenue par le Ministère en 2020 démontre la nécessité d'une intervention sur une majeure partie du toit de la rotonde. Le déneigement minimal et des inspections périodiques y sont aussi recommandés ce qui représente des coûts potentiellement importants.

De manière générale, l'inspection de l'ensemble de la structure du toit réalisée par l'ingénieur révèle certains bris et plusieurs faiblesses. L'ingénieur conclut également que la structure est sous dimensionnée et nécessite des renforts importants en plus d'un suivi périodique, c'est-à-dire des inspections, pour assurer sa pérennité.

Les interventions d'urgence effectuées par le propriétaire à l'hiver 2019 semblent avoir permis de stabiliser la structure. Toutefois, en raison des bris et des multiples déficiences réparties sur une longue période et à différents emplacements sur la structure, des travaux de consolidation sont nécessaires. L'ingénieur a privilégié une approche qu'il qualifie de minimale afin de ne pas intervenir trop massivement sur la structure en bois. Cette solution nécessitera cependant des inspections régulières et le contrôle des accumulations de neige sur la toiture.

En ce qui a trait à la capacité de la structure de supporter le poids de la neige, son état actuel ne permet pas de manière sécuritaire des accumulations abondantes. L'ingénieur propose qu'après toutes les réparations suggérées à la structure, le bâtiment puisse supporter une accumulation de ±300 mm de neige dense répartie sur l'ensemble de la toiture. Il s'agit d'une accumulation relativement faible qui nécessite un entretien afin de ne pas dépasser la valeur calculée soit 300 mm. L'exposition aux vents dans ce secteur réduit généralement les accumulations de neige sur la toiture.

L'analyse des documents déposés en 2019 par le propriétaire pour la réalisation de travaux urgents ne permet pas de déterminer clairement l'emplacement des bris et renforts proposés ni les techniques à employer. Néanmoins, les discussions avec l'entrepreneur et l'ingénieur du propriétaire laissent croire que les travaux envisagés étaient néanmoins restreints à la section affaissée de la structure du toit observée lors de la visite du Ministère en janvier 2019.

Devant l'absence de documentation de la part du propriétaire mais considérant l'urgence des travaux devant être réalisés, la direction des opérations recommande d'autoriser les travaux conditionnellement au dépôt pour approbation des avis de l'ingénieur à l'appui des interventions projetées ainsi que les détails des matériaux et méthodes de réalisation préalablement au début des travaux.

Recommandation

La Direction des opérations en patrimoine recommande à la direction générale la délivrance de l'autorisation demandée assortie de la (des) condition(s) suivante(s) : . Le Ministère se doit d'aviser préalablement le demandeur de son intention d'accompagner l'autorisation de conditions.

Condition(s)

Les avis de l'ingénieur à l'appui des interventions projetées ainsi que les détails des matériaux et méthodes de réalisation devront être soumis pour approbation préalablement au début des travaux.

Conclusion

Dernier geste administratif : En attente de documents

Date geste : 2020-01-08

Date autorisation :

Exigences remplies : ☐

Chargé de projet : _____

Claudine Vachon

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches

Québec, le 9 décembre 2019

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 137042 – IP-2019-0557-03

Objet : **Accusé de réception de votre demande d'autorisation**
Le Cyclorama-de-Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous accusons réception de votre demande d'autorisation en date du 6 décembre 2019.

L'immeuble mentionné en objet étant un bien patrimonial classé situé dans une aire de protection), une autorisation est requise avant d'effectuer des travaux visés à l'article 48, de la *Loi sur le patrimoine culturel* (chapitre P-9.002). En conséquence, ces travaux ne peuvent être entrepris qu'une fois cette autorisation délivrée.

Nous procéderons à l'analyse de votre demande et, si requis, nous verrons dans les meilleurs délais à vous faire part des ajustements à apporter à votre projet et des conditions à respecter.

Sachant pouvoir compter sur votre entière collaboration, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Véronique Brenterc'h
Agente de secrétariat

Capitale-Nationale
225, Grande Allée Est, RC, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2346, poste 7047
Télécopieur : 418 380-2347
www.mcc.gouv.qc.ca

Chaudière-Appalaches
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
Téléphone : 418 838-9886, poste 221
Télécopieur : 418 838-1485

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Demande : 137042
Bien : 207678
Dossier : IP-2019-0557-03

Autorisation

Article 48 de la *Loi sur le patrimoine culturel* (RLRQ, chapitre, P-9.002)

Après étude et sur la base des documents et renseignements soumis, la ministre autorise :

M. Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

À réaliser les actes ou travaux suivants :

Réparer les poutres cassées dans le toit de la rotonde.

Sur le bien suivant :

IMMEUBLE PATRIMONIAL CLASSÉ
Le Cyclorama-de-Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0
Désignation cadastrale : 3 816 071 (Actuel)

Selon les conditions suivantes :

Les avis de l'ingénieur à l'appui des interventions projetées ainsi que les détails des matériaux et méthodes de réalisation devront être soumis pour approbation préalablement au début des travaux.

Important :

- Par le seul effet de la loi, la présente autorisation est retirée si le projet visé n'est pas entrepris un an après la délivrance de l'autorisation ou s'il est interrompu pendant plus d'un an.
- Toutes modifications aux actes ou travaux autorisés par la présente, incluant les imprévus en cours de chantier, doivent faire l'objet d'une demande de modification et être autorisées par le Ministère préalablement à leur réalisation.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obtention de tout autre permis, certificat ou autorisation pouvant être requis en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel ou toute autre loi ou règlement applicable.
- La présente autorisation ne dispense pas de l'obligation d'aviser la ministre sans délai de toute découverte de bien ou site archéologique, conformément à l'article 74 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Délivrée le

La ministre de la Culture et des Communications,

Par _____
Dominique Malack, sous-ministre adjointe
Sous-ministériat du développement culturel
et du patrimoine

Signée en vertu d'une délégation faite conformément à l'article 78 par. 8 de la Loi sur le patrimoine culturel.

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction générale du patrimoine

Québec, le 30 mars 2021

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous avons bien reçu vos commentaires en réponse à l'avis d'intention d'imposer des conditions transmis le 13 novembre 2020. Nous comprenons bien les divers éléments relatifs à votre situation que vous réitérez dans votre courriel. Néanmoins, la position du Ministère demeure à l'effet que l'entièreté des travaux ne pourra être assumée par le Ministère et que certaines dépenses réalisées ne sont malheureusement pas admissibles selon les normes de nos programmes. Tel que mentionné à divers reprises, le Ministère souhaite vous accompagner financièrement relativement aux travaux à effectuer, et ce, en vertu du programme Aide aux immobilisations qui permet d'octroyer une aide allant jusqu'à 40 % des dépenses admissibles.

En réponse à votre demande d'autorisation visant la réalisation des travaux nécessaires à l'intégrité de la structure du toit de l'immeuble, le Ministère vous transmet par la présente, l'autorisation conditionnelle tel que présentée le 13 novembre 2020. Nous vous rappelons que les interventions doivent être réalisées rapidement afin d'assurer l'intégrité du bien classé et qu'un déneigement minimal de l'immeuble doit être assuré en période hivernale.

Finalement, dans votre correspondance, vous soulevez la possibilité d'effectuer une rencontre avec les différents intervenants du milieu afin de trouver une solution pour la pérennité du bien classé. Sachez que le Ministère se rend disponible pour participer activement à une telle rencontre. De fait, nous réitérons nous souhait d'accompagner et de travailler avec tout intervenant souhaitant la préservation de l'immeuble patrimonial classé qu'est le Cyclorama-de-Jérusalem, et ce, afin d'assurer sa mise en valeur et sa transmission aux générations futures.

Veuillez accepter, Monsieur, nos salutations cordiales.

La directrice générale,

Québec
Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2352
Télécopieur : 418 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice le Wilder
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-0011
Télécopieur : 514 864-2448

Linda Tremblay

N/Réf. : 36820

p.j Autorisation
c.c. Claude Rodrigue, directeur de la Direction de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches.

Ministère
de la Culture et
des Communications
Québec

Direction des opérations en patrimoine

Québec, le 10 janvier 2020

Monsieur Louis Blouin
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

N/Réf. : 137042 – IP-2019-0557-03

Objet : Renseignements supplémentaires requis et avis de travaux à réaliser
Réparations de poutres au toit de la rotonde
Immeuble patrimonial classé
Le Cyclorama-de-Jérusalem
8, rue du Sanctuaire
Sainte-Anne-de-Beaupré (Québec) G0A 3C0

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre demande d'autorisation visant la réparation de poutres cassées du toit de la rotonde du Cyclorama-de-Jérusalem. Les documents déposés au soutien de la demande ne permettent toutefois pas de bien identifier la nature des dommages et des interventions requises temporairement et de façon permanente ainsi que l'emplacement des poutres qui doivent être réparées. Des précisions doivent être apportées sur ces aspects puisque le rapport de visite daté du 24 janvier 2019 et joint à votre demande vise des interventions qui semblent déjà avoir été réalisées. Également, ce document mentionne un rapport en préparation concernant une intervention structurale importante. Sans ce rapport ou tout autre document précisant la nature et l'emplacement des travaux à réaliser, le Ministère ne sera pas en mesure de traiter la demande telle qu'elle a été présentée. Néanmoins, les travaux de réparations de poutres au toit de la rotonde doivent être entrepris sans tarder, ainsi les informations nécessaires doivent être transmises dans les plus brefs délais au Ministère.

De plus, dans l'optique de vous soutenir dans la démarche de préservation de l'immeuble patrimonial, le Ministère a mandaté un ingénieur afin de documenter les interventions à privilégier. À la suite d'une visite de reconnaissance effectuée par ce dernier en date du 19 décembre 2019, des pièces de la charpente du toit rupturées ont été constatées. Il advient ainsi impératif que vous procédiez au déneigement de l'ensemble de la toiture, et ce, de façon régulière durant toute la saison hivernale afin d'éviter toute surcharge sur la structure du bâtiment. À cette fin, nous vous demandons de nous confirmer l'octroi d'un contrat de déneigement dans les cinq jours suivant la réception de cette lettre.

... 2

Édifice Guy-Frégault
225, Grande Allée Est
Rez-de-chaussée, bloc C
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2342
Télécopieur : 418 380-2336
www.mcc.gouv.qc.ca

Montréal
Édifice Le Wilder
1435, rue de Bleury, bureau 800
Montréal (Québec) H3A 2H7
Téléphone : 514 873-0011
Télécopieur : 514 864-2448

Concernant les informations additionnelles requises, veuillez contacter madame Claudine Vachon, architecte à la Direction des opérations en patrimoine, au 418 380-2352, poste 7042.

Veuillez accepter, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La directrice,

[redacted]

Isabelle Lemieux

C.C : Claude Rodrigue, Directeur de la Capitale nationale et de la Chaudière-Appalaches

Culture et Communications Québec

Re: Déneigement de la toiture - Cyclorama de Jérusalem

Claudine Vachon A : Isabelle Jacques 2021-03-02 10:47

Cc : Pierre-Andre Corriveau, Catherine Bruhmuller, Melissa Gervais

Salut,

Je n'ai reçu aucune nouvelle du propriétaire ou de sa part après l'émission de l'autorisation de travaux du 22 décembre, donc rien à ajouter de mon côté.

Merci

Claudine Vachon

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7042
Courriel : claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

[redacted]

Pierre-Andre Corriveau---2021-02-17 12:06:56---Avis : ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par err

De : Pierre-Andre Corriveau/CHAU/QC/MCC
A : Isabelle Jacques/225/QC/MCC@MCC
Cc : Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC, Catherine Bruhmuller/CHAU/QC/MCC@MCC
Date : 2021-02-17 12:06
Objet : Re: Déneigement de la toiture - Cyclorama de Jérusalem

Avis : ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Isabelle,

Je suis allé faire le tour du Cyclorama cet avant-midi.

J'ai pris des photos de la toiture et du bâtiment : 00068444858

Mes constats sont les suivants :

- il y a peu de neige sur le toit, excepté au pourtour du bâtiment. Ça ne semble pas problématique outre mesure, le vent soufflant la neige en bas du toit.

- les accumulations de neige qui ont endommagé la toiture sont survenues un hiver où il y a eu plusieurs tempêtes de neige se terminant par un épisode de pluie, ce qui n'est pas le cas cette année.

- même s'il a neigé hier, la toiture ne semble pas avoir été déneigée de l'hiver. Il n'y a aucun accès possible (l'hiver où le déneigement a été fait, une échelle avait été installée pour accéder régulièrement au toit). Il n'y a aucun déneigement autour du bâtiment sur le terrain qui permettrait d'accéder aux côtés et à l'arrière.

En espérant ceci utile...

Bonne journée!

Pierre-André Corriveau
Conseiller en développement culturel

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca

-----Pierre-Andre Corriveau/CHAU/QC/MCC a écrit : -----
A : Isabelle Jacques/225/QC/MCC@MCC
De : Pierre-Andre Corriveau/CHAU/QC/MCC
Date : 10/02/2021 14:37
Cc: Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC, Catherine Bruhmuller/CHAU/QC/MCC@MCC
Objet : Re: Déneigement de la toiture - Cyclorama de Jérusalem

Avis : ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Isabelle,

Tout-à-fait, je peux y aller dès que j'ai l'approbation pour le déplacement.

Je vais faire la demande.

Merci,

Pierre-André Corriveau
Conseiller en développement culturel

Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3

pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca

[redacted]

Culture et Communications Québec

Re: Mise en demeure Cyclorama

Pierre-Andre Corriveau A : Isabelle Jacques

2021-03-11 13:27

Cc : Claudine Vachon

Avis : ce message est confidentiel et ne s'adresse qu'aux destinataires. Si vous le recevez par erreur, veuillez le supprimer et nous en aviser.

Bonjour Isabelle,

D'abord, est-ce que je dois toujours prévoir un déplacement lundi ou mardi prochain ? Ma demande est prête mais n'a pas encore été transmise et je suis en congé demain. Je vais peut-être plus viser mardi si c'est possible.

Pour ce qui est de nos exigences, on ne peut pas simplement citer les recommandations de l'ingénieur telles quelles en référant au rapport ? Ce serait plus simple que de nommer spécifiquement chaque intervention à réaliser.

Effectivement, nous ne sommes pas en mesure d'affirmer que le déneigement de la toiture aurait dû être fait cet hiver puisqu'on n'a pas mesuré l'épaisseur de neige comme l'ingénieur l'indique dans son rapport. Par contre, on peut affirmer de manière assez certaine que personne n'a accès à la toiture pour valider l'épaisseur de neige et s'assurer que la toiture soit déneigée au besoin puisqu'il n'y a rien qui donne accès au toit. Un propriétaire "responsable" devrait aller vérifier périodiquement et il devrait donc y avoir une échelle sur place, ce qui n'est pas le cas.

Je suis disponible pour en parler au besoin.

Merci!

Pierre-André Corriveau
Conseiller en développement culturel
Direction de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches
Ministère de la Culture et des Communications
51, rue du Mont-Marie
Lévis (Québec) G6V 0C3
pierre-andre.corriveau@mcc.gouv.qc.ca

Culture et Communications Québec

Re: Tr : RE: Question Cyclorama

Marie-Eve Kirouac A : Claudine Vachon 2020-10-09 19:41

Merci Claudine c'est, comme d'habitude, plus que parfait.

Bonne fin de semaine de 3 jours :)

-----Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC a écrit : -----

==========
A : Marie-Eve Kirouac/225/QC/MCC@MCC
De : Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC
Date : 09/10/2020 10:06
Objet : Tr : RE: Question Cyclorama
==========
Salut,

Je te l'envoi sans les photos car ça ne passait pas.

Je vais te mettre les photos en Wetransfert.

Bye

Claudine Vachon
Architecte, conseillère en patrimoine

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7042
Courriel : claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

----- Transféré par Claudine Vachon/225/QC/MCC le 2020-10-09 10:05 -----

De : Claudine Vachon/225/QC/MCC
A : Marie-Eve Kirouac/225/QC/MCC@MCC
Date : 2020-10-09 10:01
Objet : RE: Question Cyclorama

Salut,

Il y avait au moins une section de muret de pièces de bois déversée entièrement et au moins une ou deux autres en partie déversées qui peuvent en effet s'être aggravées une fois leurs assemblages dissociés.

Derrière ces murets étaient présents la structure de treillis ancienne et des panneaux similaires à de l'amiante-ciment.

Il semble s'agir surtout de murets de comblement puisqu'ils ne se rendent pas

jusque sous la poutre de rive des murs extérieurs et ils semblaient souvent fixés plus sommairement avec des profilés métalliques.
Ils peuvent toutefois jouer un rôle de retenu latérale des pièces d'appui intermédiaires en bois sous cette poutre de rive et de la base des panneaux muraux en treillis et amiante-ciment.

[pièce jointe "IMG_3556.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3558.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3562.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3563.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC]

Pour ce qui est de la toiture qui coule, c'était impossible de détecter des fuites d'eau à moins 25 degrés, car sous forme de givre et gel.
L'examen au toit était possible à une échelle du centre et à une autre échelle en périphérie, à ces deux endroits on ne voyait les composantes qu'à une faible distance autour, compte tenu de la semi-obscurité et de l'impossibilité de se déplacer autour de ces points d'observation.

Toutefois on pouvait observer que des toiles de plastique avaient été disposées à certains endroits en bordure du toit et qu'il y avait des traces d'humidité et/ou d'eau sur les parois de bois, entremises des murs extérieurs et au platelage du plancher derrière la toile du Cyclorama. Ce sont là des indices d'infiltration d'eau en bordure du toit. Je ne me souviens pas en avoir observé vers la partie centrale de la rotonde, mais l'obscurité à ces endroits limitait aussi ce type d'observation.

[pièce jointe "IMG_3684.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3701.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3718.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3723.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC] [pièce jointe "IMG_3721.JPG" supprimée par Claudine Vachon/225/QC/MCC]

Voici ce que j'avais émis comme recommandation à mon rapport relativement aux observations à ces murets et avec les traces d'infiltrations d'eau:

"Un examen plus approfondi et complet est aussi requis des pièces de rives en bois jouant un rôle d'appui à la base des murs périphérique d'origine du Cyclorama. Il doit viser aussi la base des colonnes treillis en bois, à leur appui aux empattements de béton. Cela considérant que les composantes de bois observables en périphérie du vide sanitaire sous ces murs révélaient des indices de détérioration, de désolidarisation et de présence importante d'humidité. Conséquemment ces symptômes sont susceptibles d'être aussi présents sur les éléments périphériques principaux de l'assise en bois du bâtiment non observables et de pouvoir les affecter et nuire à l'intégrité de l'immeuble."

Merci et bonne journée

Claudine Vachon
Architecte, conseillère en patrimoine

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7042
Courriel : claudine.vachon@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

De : Marie-Eve Kirouac/225/QC/MCC
A : Claudine Vachon/225/QC/MCC@MCC
Date : 2020-10-09 08:34
Objet : Question Cyclorama

Bonjour Claudine,

Je ne sais pas si tu seras en mesure de te rappeler de mémoire ton inspection du Cyclorama, mais à ta connaissance est-ce que les éléments suivants soulevés par Monsieur Blouin sont nouveaux ?

Merci! Si tu as capable de me revenir rapidement j'apprécierais.

Marie-Ève Kirouac
Conseillère en patrimoine culturel

Direction des opérations en patrimoine
Ministère de la Culture et des Communications
225, Grande Allée Est, bloc C, R.-C.
Québec (Québec) G1R 5G5

Téléphone : 418 380-2342, poste 7349
Courriel : marie-eve.kirouac@mcc.gouv.qc.ca
Site Web : www.mcc.gouv.qc.ca

LETTRE D'ITALIE A LA CONSTON MODERNE

L'ÉDILITÉ A NAPLES ET LES TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT DES BAS QUARTIERS

NAPLES est une ville enchanteresse. On y admire le beau ciel d'Italie et la nature lui a prodigué tous ses charmes. Naples est la ville de la vie ; une vie bruyante et variée qui a pour décor un grand fond d'azur et de ciel. A un septentrional, Naples semblera la ville du bruit, tant on y crie en voulant parler, et tant on y court et on y gesticule avec vivacité. A Naples on passe la vie à la belle étoile enveloppé dans une éternelle tiédeur de printemps.

Dans un milieu tellement favorisé par la nature il semblerait que l'art a dû fleurir dans toutes les époques de l'histoire et par conséquent même aujourd'hui. Mais il n'en est pas ainsi.

A Naples et dans le Napolitain, il n'est pas possible de retrouver un cachet artistique original, qui s'unisse directement au milieu et à la vie pour ainsi dire spirituelle de ce peuple. L'histoire explique et confirme le sérieux de cette affirmation. Dans l'antiquité nous avons l'influence grecque, plus tard les influences lungobardes, sarrasines, normandes et suèves. Dans la suite nous continuons à trouver à Naples un art éclectique provenant de différentes forces réunies, mais nous ne trouvons pas encore un art napolitain.

Sans m'éloigner de beaucoup, je veux m'arrêter un moment à l'époque la plus glorieuse de l'art italien, à la Renaissance. Que direz-vous si je vous écris que Naples a dérivé sa Renaissance de tout, mais non pas du tempérament de son peuple?

Depuis 1427 on parle à Naples de Donatello comme auteur d'un monument pour le cardinal Rinaldo Brancacci dans l'église de Saint-Ange à Nilo ; — avec Donatello aurait travaillé Michelozzo Michelozzi (1396? † 1472), architecte du célèbre palais Médici (qu'on appelle à présent Riccardi) à Florence. Je ne veux pas dire que Donatello ait exercé une influence sur l'art napolitain du XVe siècle, mais dans la suite de ce siècle l'activité des sculpteurs toscans, qui presque tous furent aussi architectes, est pour sûr très évidente à Naples.

Il suffit de donner un coup d'œil aux constructions de cette époque. Je citerai le palais du prince de l'Aricia, ouvrage de Gianfrancesco Mormandi napolitain ou toscan. Dans un style florentin, je citerai l'architecture de Sainte-Catherine à Formello près de la porte Capuana, imaginée par Antoine Fiorentino della Cava en 1523, qui s'est inspiré, on dirait, de l'église du Saint-Esprit à Florence. Il faut dire de même du palais Cuomo (ou Como) tout à bossages relevés, qui rappelle les palais florentins Strozzi, Riccardi et Pitti. Bien que les écrivains napolitains en fassent un mérite exclusif à deux architectes napolitains : Novello di San Lucano et Angelo Aniello Fiore, en réfléchissant que ce palais a été élevé vers 1500 et qu'à cette époque Benedetto da Maiano (1442 † 1497) se trouvait à Naples, il ne serait pas improbable que même le palais Cuomo ait été bâti sous la directe influence de l'architecture florentine. Il faut se rappeler à ce propos que Benedetto da Maiano donna le modèle du palais Strozzi à Florence, excepté pour la corniche, célèbre ouvrage de Pollaiolo dit le *Cronaca*.

Du reste on sait que le plus riche monument d'architecture et de sculpture qu'on admire encore à Naples, c'est-à-dire l'Arc de triomphe du Castel Nuovo, est presque en entier l'ouvrage d'artistes non napolitains.

Et la porte Capuana, un autre des plus remarquables monuments napolitains, n'est-elle pas l'œuvre du toscan Julien da Maiano (1432 † 1490), frère et non neveu de Benedetto rappelé plus haut? Et je citerai encore la villa de Poggio-Reale du même Julien da Maiano. Elle est aujourd'hui presque entièrement détruite, mais elle devait être une superbe construction, comme il est prouvé par les dessins publiés par Serlio. En un mot tout l'art napolitain confirme que le peuple napolitain est le peuple qui a le sang le plus mêlé de toute l'Italie et qui a dû, plus fréquemment que les autres, changer de maîtres.

Naples a eu cependant, dans l'époque qui succéda à la Renaissance, de vaillants architectes. Il suffira de rappeler Laurent Bernini (1599 † 1680) le plus grand artiste du XVIIe siècle et Louis Vanvitelli (1700 † 1773) architecte de grand mérite,

auteur du célèbre palais de Caserta et de l'église de l'Annunciata une des *cinq cents* églises de Naples (1). Naples possède en outre l'art des deux derniers siècles passés ; art vraiment remarquable. Je rappelle la Chartreuse de Saint-Martin. Fondée en 1325, elle subit au XVIIe siècle un remaniement complet par l'architecte Côme Fanzaga (1591 † 1678) ; et je rappelle, au siècle suivant, le charmant obélisque de l'Immacolata, si populaire à Naples, qui fait honneur à ses architectes Joseph Genoino et Joseph Fiori. A cette époque remontent aussi plusieurs des nombreux palais napolitains, avec leur caractéristique porte cochère qui se développe en hauteur pour s'unir aux fenêtres du second étage, avec leurs larges cours et les magnifiques escaliers ; — des palais où prédomine l'élément fantastique qui pourrait former la base d'une école architectonique napolitaine de l'avenir.

L'école architectonique napolitaine au commencement du siècle s'était mise sur la voie du classicisme. A cette époque et à cet art appartient le nouveau cimetière (Campo-Santo)-qui, commencé en 1836, est un noble exemple de l'art classique dont je parle. Les napolitains disent que leur cimetière est le plus beau de l'Italie et il est assurément un des plus grandioses de l'Europe. C'est un cimetière très singulier où l'on éprouve, bien plus que le froid de la mort, la joie de la vie ; — c'est un vaste monument riche, plein de soleil et de verdure ; un beau tableau, un peu romantique, si vous le voulez, avec le panorama azuré de la mer et du Vésuve, empanaché de fumée.

De l'école classique d'autres exemples remarquables existent à Naples. Mais aujourd'hui, avec les exigences modernes, l'architecture classique, exception faite pour quelques riches palais, doit, pour être appliquée, s'adapter à des transformations qui la gâtent. Il vaut bien mieux la laisser de côté, et chercher dans les besoins présents les formes d'un style moderne.

Il faut ajouter qu'à Naples la question du prix du terrain est très grave. Aujourd'hui à Naples on paye 1000 ce qu'autrefois on payait 100 : à présent, pour bâtir sur un espace de 1000 mètres carrés, on commence par dépenser un million, comme il est arrivé à la place du Municipio (Municipalité). Il s'en suit donc une lutte très vive pour l'architecte entre les raisons d'une bonne construction et l'économie ; dans une telle lutte la défaite est toujours pour la construction qui s'élève rachitique et insuffisante.

Toujours pour des raisons d'économie on fait à Naples ce que plus ou moins on fait partout : on laisse reposer l'architecte. Nous sommes en Italie en plein règne des maîtres-maçons : à Naples ce règne fleurit gaîment, malgré les règlements édilitaires. Ainsi nous nous trouvons en Italie dans la cruelle nécessité de règlements extrêmement restrictifs pour éviter de plus graves conséquences pour nos constructions. Chez nous la spéculation est arrivée à un tel degré de paroxysme qu'il est impossible de la pousser plus loin. Et où entre la spéculation tout excès est probable.

Avec un tel état de choses comment peut-on parler de styles architectoniques et d'un art napolitain ? L'architecture est destinée à servir trop d'intérêts pour qu'elle puisse se développer avec sérénité dans son milieu naturel : l'art.

(1) Cinq cents églises ! Certes. — Dans: *Galante, Guida sacra della città di Napoli, Napoli* 1872, j'ai compté jusqu'à plus de quatre cent cinquante églises. Galante cite cent dix-sept églises dédiées au nom de Marie ! Il faut à présent ajouter à ce nombre les églises des nouveaux quartiers.

Cependant à Naples l'édilité moderne s'est développée sur une vaste échelle et se montre dans les nouvelles constructions élevées dans ces dernières années : par exemple le long du rivage de la mer, de la forteresse de l'Uovo à la villa Nazionale, sur le rivage de Mergellina, sur le corso Vittorio-Emanuele, dans le rione (quartier) Amedeo, sur la nouvelle place du Municipio et dans les nouveaux rioni d'agrandissement de la ville comme dans le rione du Vomero où s'est élevée toute une nouvelle bourgade. Mais il s'agit ici en général de constructions industrielles, de maisons à loyer et d'hôtels peu intéressants.

Je remarquerai, à simple titre de curiosité, parmi les édifices du corso Vittorio-Emanuele élevés dans ces derniers vingt ans, l'hôtel Bristol qui, bien qu'insuffisant dans la partie décorative, est cependant un ouvrage de mérite dans la distribution du plan ; — chose essentielle dans ces constructions si compliquées. Et je remarquerai aussi les constructions du rione Amedeo, en grande partie de petites villas. Par contre je ne puis remarquer avec un sentiment d'approbation les édifices des nouveaux rioni et particulièrement les constructions du Vomero où l'architecture a perdu tout prestige artistique.

En voulant donc m'arrêter particulièrement aux constructions remarquables au point de vue de l'art, ma tâche diminue de beaucoup, puisque à Naples il n'y a que la galerie Umberto I à présent en construction, la galerie du Musée et la Stazione ferroviaria (gare) qui, parmi les nouveaux édifices, puissent donner lieu à un examen particulier dans un résumé comme celui-ci.

Parmi ces constructions, la plus importante est la galerie Umberto I, à Sainte-Brigitte, ouvrage de l'architecte Emanuel Rocco. Les travaux ont commencé depuis deux ans. Cette galerie par ses proportions est destinée à rivaliser avec celle de Milan en étant, cependant, moins vaste.

Elle est formée de deux bras, larges de 15 mètres environ, qui se croisent sur un espace central hexagone et donnent lieu à quatre sorties, dont la principale se trouve vis-à-vis le théâtre San Carlo. De ce côté-là la galerie développe deux grands arcs égaux entre eux, réunis par une branche de portique à ligne courbe rentrante, comme on peut voir par le croquis d'ensemble que je vous envoie. L'un des bras a 120 mètres de longueur, l'autre 140 environ. La hauteur monte jusqu'à 25 mètres avec cinq étages. La caractéristique de cette construction c'est qu'elle a été faite toute en briques, — l'aspect en sera sûrement très pittoresque et vivant.

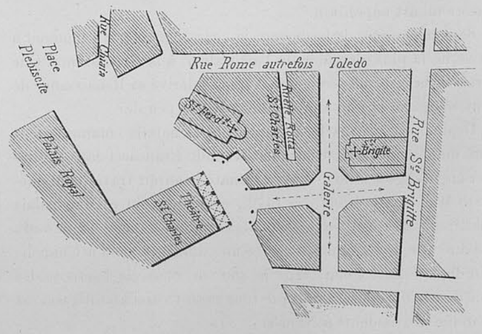

Emplacement de la galerie Humbert Ier, à Naples.

La galerie a éveillé quelques critiques à cause de son emplacement ; — on a voulu respecter les deux églises de Sainte-Brigitte et de Saint-Ferdinand, et on a été obligé de se soumettre à un mouvement général du plan. On parle même à présent de démolir Saint-Ferdinand, mais le résultat ne changera pas.

N'en parlons plus pour le moment ; je désire donner mon avis sur ce monument grandiose quand les travaux en seront achevés. La galerie coûte à la municipalité de Naples deux millions, mais la municipalité n'est pas seule dans la dépense. La société de l'Esquilino est l'entrepreneur des travaux.

L'autre galerie du musée a la forme d'un T avec trois entrées assez monumentales ; — mais à vrai dire c'est un simulacre de galerie, car de ses bras, larges d'environ 10 mètres, l'un mesure 80 mètres en longueur et les deux autres 25. Malgré tout, il s'agit d'un ouvrage qui a éveillé beaucoup d'intérêt. Elle est dans le style Renaissance, un peu français à l'intérieur, plus pur à l'extérieur.

Quant à la Stazione Ferroviaria..... mais ma lettre devient trop longue. Et je devrais encore vous parler de la restauration de la façade du Dôme, dirigée par l'architecte Braglia, auteur de la galerie du musée (à présent interrompue pour manque d'argent) ; du nouvel édifice pour l'institut des Beaux-Arts, architecture de M. Alvino, dans le style de la Renaissance, avec un escalier magnifique, et de l'Institut technique, dans le style pompéien, édifice qui possède une très intéressante salle des conférences avec une toiture à vitres.

(*A suivre.*) Alfredo MELANI.

LES TEMPLES SOUTERRAINS DE L'INDE

(*Voyez page* 375.)

LES TEMPLES D'AJUNTA

Les voyageurs qui ont pu visiter Pandu Lena près Nassik, Karli et Kenheri qui possèdent les plus grands chaityas connus, peuvent se rendre compte de l'importance des excavations antiques de l'Inde, mais ils ne sauraient avoir idée de leur richesse artistique en sculptures et en peintures murales, s'ils n'ont vu Ajunta. Ces temples dépassent de beaucoup ces derniers en splendeurs de toutes sortes, cependant ce sont les moins fréquentés. Les artistes qui ont contribué à leur achèvement ne sont point à comparer avec ceux qui ont creusé les autres, et il semble que les Indiens ont quelque raison de dire que des dieux seuls ont pu les créer.

Pour se rendre de Bombay à Ajunta, il y a premièrement 232 milles à parcourir en chemin de fer jusqu'à la station de Pachora. Arrivé dans cette petite localité indienne, le touriste doit voyager dès lors à la manière antique du pays et s'installer dans un *bullock*, chariot non suspendu attelé de deux zébus. Trente milles sont à faire ainsi par des chemins presque impraticables. Ce sont des ornières profondes et de fréquents passages à gué où le char risque de se briser à tous moments. Rien n'est plus pittoresque, mais cela, à vrai dire, est peu pratique. Sur le parcours du chemin des distractions originales vous sont données par une quantité de singes qui vivent dans la campagne. Ils viennent vous voir passer en gambadant avec leur nombreuse famille. Grands et petits grimpent ensuite dans les arbres, on les revoit encore un peu plus loin, à un détour de la route et ils vous saluent de mille momeries nouvelles, les plus imprévues. Le bullock continue péniblement son chemin ; au bout de 15 heures, on arrive enfin au village de Furdapore, la dernière étape, avant les temples d'Ajunta.

Dans ces lieux sauvages, il faut se précautionner par avance des provisions nécessaires au séjour projeté, car les Indiens ne sauraient vous donner à dîner. Grâce au bungalow installé par les Anglais, on trouve cependant un abri. Les quelques villages qu'on traverse pendant les longues heures de ce voyage sont fort intéressants à étudier. Ils ont encore aujourd'hui le même aspect que ceux qui existaient il y a deux mille années, à l'époque où les temples souterrains étaient dans toute leur splendeur.

Chaque habitation a l'apparence d'une forteresse de terre, elle est enfermée dans une enceinte construite en pisé qui la voile entièrement à tous les yeux et elle n'a d'accès sur la route que par une seule ouverture. Le bloc de pisé de 0m60 de hauteur environ a une longueur assez variable, il est fait avec la terre du pays. Mélangé avec un grand nombre de brins de paille qui lui donnent une certaine homogénéité, il est maintenu entre des planches pendant le temps qu'il doit sécher au soleil pour avoir la solidité voulue. Le mur d'enceinte se compose de 6 à 7 assises de pisé et n'a pour fondation qu'une faible épaisseur de cailloux ou de roches concassées grossièrement, posés les uns sur les autres. Une cour intérieure et des huttes en appentis, s'appuyant sur la muraille d'enceinte, forment le logis complet des pauvres habitants qui vivent presque en commun avec leurs zébus (fig. 1). Le riche n'a pas une demeure beaucoup plus confortable ; cependant son mur d'enceinte est orné d'un portail en briques relativement luxueux d'aspect et une porte de bois de cèdre

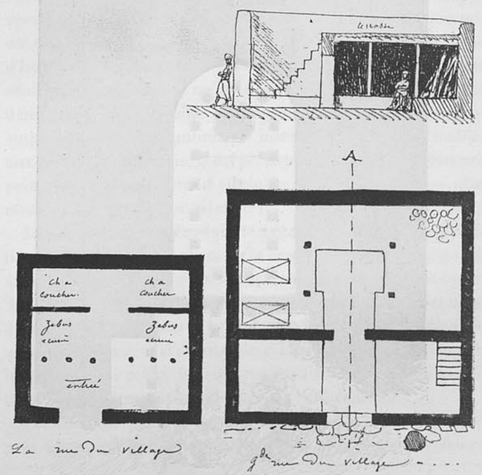

Fig. 1. — Plan d'une maison d'un Indien pauvre.

Fig. 2. 3. — Plan et coupe d'une maison construite en pisé dans le village de Karballa.

ferme l'entrée de sa cour. Le logis est en pisé et des pièces de bois supportent intérieurement le plafond. Une terrasse de terre domine ce rez-de-chaussée primitif, on y monte par des escaliers à ciel ouvert construits dans la cour (fig. 1, 2). J'ai fait ces croquis dans le village de Karballa près d'Ellora, les maisons de Furdapore et de Sindoorni qui se trouvent sur la route d'Ajunta sont absolument semblables.

Les temples d'Ajunta sont situés dans les gorges assez étroites de Lenapur. Creusés à 50 mètres de hauteur environ dans la roche volcanique (Amygdaloïde) de la montagne, ils sont tous placés à la suite les uns des autres et ont un développement de 500 mètres environ sur un alignement presque demi-circulaire. Le paysage qui leur sert de cadre est superbe, les yeux sont charmés à la vue des belles pentes verdoyantes des montagnes de Chandor dont ces temples font eux-mêmes partie. A leur pied le torrent le Wagora roule ses eaux claires au milieu des fleurs, en formant des cascades dont la principale située tout au fond de la gorge peut avoir 25 mètres de hauteur environ.

Ajunta se compose de vingt-sept grottes dont quatre seulement sont des chaityas, les vingt-trois autres sont des viharas. Ils ont été commencés, comme ceux de Kenheri, 100 ans avant Jésus-Christ et depuis le xe siècle de notre ère, ils sont restés tels que nous les voyons aujourd'hui.

Tous voués au culte de Boudha, ils offrent un intérêt d'autant plus grand qu'ils font comprendre par leur merveilleux ensemble, les phases artistiques par lesquelles les architectes d'alors ont dû passer progressivement. Les chaityas des premiers âges ressemblent à celui de Pandu Lena dont nous avons donné l'aspect (fig. 1, page 363, et planche 69). Mais celui que les archéologues anglais désignent par le n° 19, marque de la façon la plus sensible une ère nouvelle dans l'art indien (fig. 4). Ce chaitya ne possède aucune inscription qui

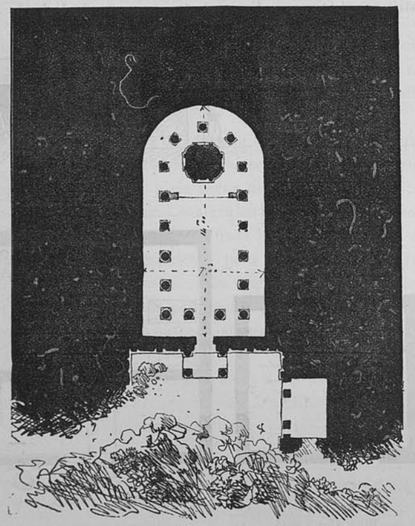

Fig. 4. — Plan du chaitya n° 19, à Ajunta.

puisse lui donner une date précise, mais comme il appartient évidemment au groupe des viharas voisins désignés sous les nos 16 et 17, il est présumable qu'il a été creusé pendant le vie siècle de notre ère (1).

Ce chaitya a un caractère tout particulier, on n'y rencontre aucune trace d'anciennes charpentes, mais tout ce qui pouvait être en bois dans les monuments plus anciens s'y trouve reproduit, sculpté dans le roc. La perfection des ornements et le goût artistique de toutes les sculptures qui ornent la façade et l'intérieur du temple dépassent tout ce qu'on peut imaginer. A l'intérieur, chaque colonne de 3m30 environ de hauteur se compose d'une première base carrée, ornée d'une figure sculptée aux angles, vient ensuite une partie octogonale surmontée d'une autre zone circulaire, etc. Ces colonnes ne sont pas toutes semblables, mais elles sont remarquables par leurs cannelures et les arabesques qui les décorent. Les torons des chapiteaux surmontés de grosses consoles qui supportent l'architrave et la frise sont couverts également de sculptures. Boudha occupe le motif central et des éléphants ou *sardulas* montés par des hommes se trouvent sur les côtés. L'architrave est nue, mais la grande frise divisée en panneaux de différentes grandeurs contient des figures de Boudha assises ou debout entre lesquelles sont des compartiments de forme allongée remplis de riches rinceaux. Ce qui frappe le plus les yeux, dans l'intérieur du temple, c'est le dagoba avec le dieu Baghavat placé dans sa niche centrale. Sa forme est différente de celle des plus anciens. Il est facile d'en constater les changements divers en considérant le maître-autel de Pandu Lena qui a été sculpté six cents ans auparavant. La base prend plus d'importance que le dôme, elle est ornée de belles moulures aux larges saillies et, sous la statue du dieu, nous voyons des bas-reliefs représentant des enfants divins ou *gandharvas* aux mouvements gracieux, dansant parmi les fleurs. Le cylindre nu d'autrefois est orné de pilastres engagés, remplis d'ornements variés. Le détail le plus curieux est certainement le triple parasol de pierre qui couronne le dagoba et qui tient encore à la voûte par sa partie supérieure, (Planche 71.) Il remplace dans ce chaitya le parasol de bois de cèdre que les adorateurs de Boudha mettaient primitivement au-dessus du Tee comme nous l'avons vu à Karli. C'est le seul qu'on puisse étudier et qui soit réellement exécuté dans la roche, mais on en voit de nombreuses représentations dans les peintures murales et dans les bas-reliefs des autres excavations d'Ajunta.

A Sultanpore, près de Jelalabad, il y a, paraît-il, un dagoba surmonté d'un parasol à six étages. A Behar, aux environs de Rajagriha, ancienne capitale du Bengale, au temps de l'avènement de Boudha, on en remarque plusieurs qui possèdent sept parasols superposés (2).

Ces dagobas de l'Inde rappellent les monuments chinois, ils ont des points de ressemblances évidents avec leurs pagodes aux silhouettes découpées qui sont composées généralement de neuf étages.

Je ne puis décrire ici tous ces temples, ni parler de leurs façades admirables couvertes de divinités sculptées et de gra-

(1) *Gazetteer of Aurungabad*, Bombay, 1884.
(2) *Rock cut temples of India*, par J. Fergusson.

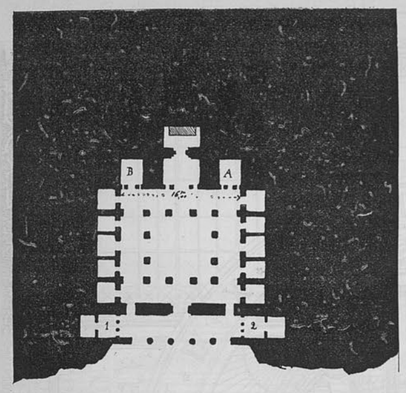

Fig. 5. — Plan du vihara n° 2, à Ajunta.

cieuses statuettes, de frises aux sujets de chasse, combats d'éléphants ou guerriers en lutte, des rinceaux de fleurs et de feuillages composés avec une fantaisie, un art vraiment délicieux. Si les façades sont intéressantes, les intérieurs le sont encore davantage. Il est curieux de remarquer à Ajunta, les progrès successifs et les embellissements des viharas qui accompagnent les chaityas. La grande salle centrale du vihara n° 12, l'un des plus anciens, est complètement dépourvu de piliers; nous voyons ensuite le vihara n° 11, qui daterait du premier siècle de notre ère, la transition commence; la salle centrale est plus spacieuse, quatre beaux piliers portent le plafond, il possède neuf cellules pour les moines, et un porche d'entrée. Quelques sculptures taillées au-dessus des portes des cellules, des fausses fenêtres en forme de fer à cheval et un bandeau simulant une balustrade ornée, formaient toute la décoration. Plus tard, les adorateurs de Boudha ont voulu orner ces deux viharas et ils ont creusé dans le roc, sans doute au ive siècle de notre ère, les grands motifs de sculpture qu'on y voit encore actuellement.

Le vihara n° 2, enfin, dont nous donnons le plan (fig. 5), reçoit de nouvelles modifications; douze piliers creusés dans le roc ornent la salle centrale, et le nombre des cellules est plus grand. C'est un des plus beaux d'entre tous, ses sculptures et peintures murales sont remarquables et font bien voir que les Indiens du vie siècle de notre ère étaient arrivés au plus haut point de leur art. Moins grands sans doute que des viharas voisins, il est un des plus riches en ornementations diverses. Son porche d'entrée se compose de quatre colonnes isolées et de deux colonnes engagées dans la roche amygdaloïde. Elles ont pour base un tore orné d'une légère moulure. Le fût vient ensuite, taillé de seize faces jusqu'au quart de sa hauteur environ, pour faire place à trente-deux cannelures enrichies d'ornements qui se continuent dans le chapiteau et forment avec lui une sorte de fleur à double rangée de pétales. Un abaque sans ornement couronne le tout.

Les niches 1 et 2 contiennent de grandes figures sculptées et la porte d'entrée du vihara est aussi ornée de reliefs curieux. On voit sur l'architrave des personnages tenant des fleurs à la main et des serpents Cobras à cinq têtes abrités sous un dais. Les chambranles sont composés de rinceaux de fleurs et de feuillages avec des divinités dans des attitudes variées.

Intérieurement, les douze magnifiques piliers qui soutiennent la montagne frappent les regards par leur belle proportion, les plus ornés d'entre eux sont près du sanctuaire. Sur les chapiteaux couverts d'ornements finement ciselés, ce sont des personnages célestes, les *Vidyaharas* et les *Apsarasas* qui forment les principaux motifs des consoles tandis que le panneau central est occupé par un Dagoba entouré de pèlerins prosternés.

Les piliers situés près du porche d'entrée ont d'autres motifs de sculpture. On voit alors des petits nains gros et trapus qui supportent de leurs quatre bras les consoles, puis des chimères et d'autres fantaisies originales et gracieuses. Des deux côtés du sanctuaire central, dans les excavations largement ouvertes accompagnées de piliers élégants, on voit à droite en A une grande composition de sculpture représentant Suddhodana avec la déesse Mahaprajapati tenant Boudha enfant sur ses genoux. Elle semble agiter un hochet, dans sa main droite, pour distraire le jeune dieu, et des femmes armées de chasse-mouches entourent le groupe divin. Un autre personnage sculpté plus au fond tient un perroquet et un fruit. Au bas de ce groupe principal se trouve une composition de onze figures plus petites. Elles sont occupées à des jeux de lutte, à la fabrication d'armes de guerre où jouent des instruments de musique. La loge placée à gauche en B est remplie par d'autres motifs sculptés non moins intéressants. Ce sont cette fois des dieux aux riches coiffures, ornés de colliers et admirablement drapés, des esclaves les entourent aussi, tenant des chasse-mouches, etc. Dans le sanctuaire enfin qui peut avoir quatre mètres sur trois mètres environ, Boudha préside sur son trône, à ses côtés des personnages divers sont en adoration.

Les murs du portique intérieur et extérieur, le plafond du vihara et les murs latéraux sont couverts de peintures encore intéressantes malgré leur état de vétusté. Elles sont composées de rinceaux fleuris et d'élégants caprices parmi lesquels on distingue des divinités ailées et des sirènes, des têtes d'hommes ou d'animaux divers. Dans les vingt-sept grottes sculptées d'Ajunta, on ne voit de traces de peintures que dans treize d'entre elles et d'après le style des caractères employés dans les nombreuses inscriptions qui sont mêlées aux motifs des fresques, il est probable que les plus anciennes peintures dateraient du ne siècle de notre ère et que les plus récentes seraient du viie siècle (1).

Les peintures murales ont été exécutées d'une façon primitive et il est facile de retrouver la recette dont se servaient les artistes indiens en observant des débris ruinés tombés à terre. Sur la surface assez grossièrement taillée du rocher, une couche de bouse de vache pétrie sans doute à la main, et mélangée avec des poussières d'écorces de grains de riz a été posée. Un léger enduit de plâtre la recouvre ensuite, c'est sur lui que le tracé des dessins puis la peinture ont été terminés.

Ces fresques n'ont point été faites pour être vues de trop près, elles ne prennent de valeur que lorsqu'on les considère

(1) *Aurangabad gazetteer*, Bombay.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
Galerie de 30 mètres. — Porte de l'Horlogerie. — Architecte : M. Abel Chancel.

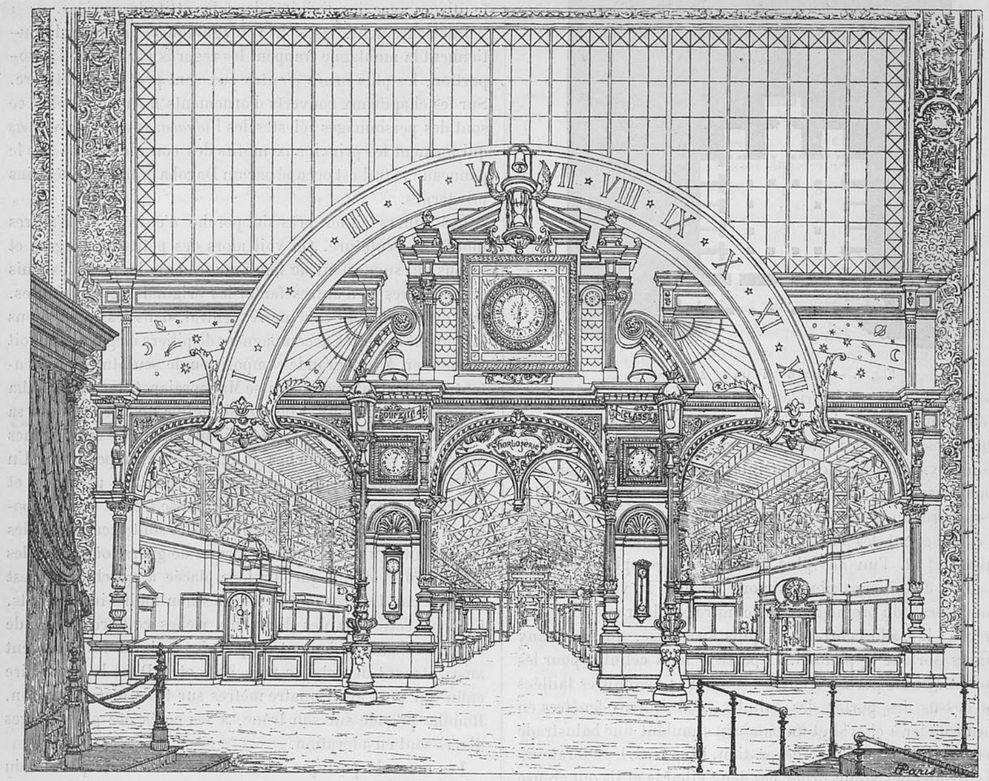

à une petite distance. La perspective n'est pas observée dans ces peintures; les compositions ont en quelque sorte la même naïveté d'exécution, et elles ont aussi le même charme que celles des miniatures qu'on admire dans les missels du XIIe et XIIIe siècle. Celui qui sait regarder attentivement a devant les yeux les tableaux les plus curieux des mœurs de l'Inde antique avec les scènes principales de la vie domestique telles que la chasse et la pêche, la préparation du riz et le transport de la provision d'eau quotidienne, les danses et concerts de musique, les combats d'éléphants, les luttes, etc. Les sujets religieux entrent pour la plus large part dans la décoration murale. Toutes les légendes relatives à Boudha, à ses miracles et aux divinités multiples de son paradis y sont traitées au complet et traitées de mains de maîtres. Dans la foule des personnages représentés, on remarque l'expression gracieuse ou farouche de chacun ainsi que le mouvement rapide et juste de leurs gestes différents. Ces peintures sont malheureusement bien détériorées, mais il en reste encore assez pour pouvoir juger de leur ancienne splendeur.

Le gouvernement anglais a fait fermer par de légères cloisons de bois les plus beaux viharas, pour conserver tout ce qui existe encore de plus important parmi ces ruines que les chauves-souris innombrables qui habitent ces lieux déserts détérioraient de plus en plus.

Le major Gill, dans la célèbre exposition de Crystal Palace en 1860, avait exposé les copies d'une grande partie des fresques d'Ajunta, un incendie partiel du palais a tout détruit! C'était une œuvre superbe dont la perte est irréparable. Actuellement on ne pourrait refaire qu'une faible partie de ce travail unique, les précautions prises pour sauver les fresques d'Ajunta ont été trop tardives. Le gouvernement anglais a laissé s'écrouler des parties de façades des temples que des étais ou des massifs de maçonnerie auraient pu encore conserver, il est triste de voir d'aussi belles œuvres se détruire faute de soin par une indifférence vraiment coupable.

Albert TISSANDIER.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L'ARCHITECTURE DES BATIMENTS DU CHAMP-DE-MARS

LA GALERIE DE TRENTE MÈTRES

(Voyez page 389.)

Vers le milieu de la grande galerie est située la porte de l'horlogerie. Elle a été composée par M. Abel Chancel architecte de la section, et auteur de la nouvelle école d'horlogerie. Le ton de cette porte est uniformément gris mastic ; les heures se détachent sur un grand demi-cercle blanc qui cache en partie deux panneaux bleus parsemés d'étoiles. De nombreuses horloges décorent cette façade. Il n'y en a pas deux qui soient d'accord, ce qui tient probablement à la concurrence des exposants.

La porte des armes portatives, située de l'autre côté de la galerie, est peinte en jaune tirant sur le rose. Des panneaux peints de couleurs vives viennent réveiller ce ton uniforme, tandis que des hommes d'armes et des panoplies se détachent sur un fond bleu.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889
Galerie de 30 mètres. — Porte des Armes portatives. — Architecte : M. Couvreux.

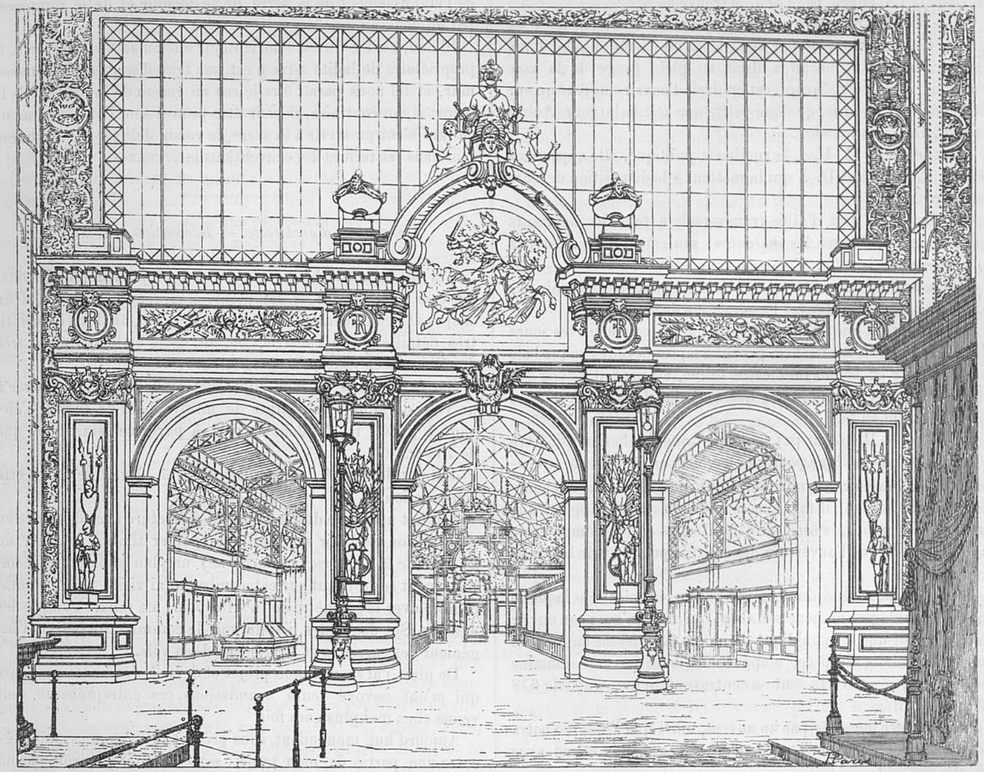

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Vue. — Chemin de 1m90 *de largeur.*

M. D..., propriétaire à R..., fait construire, courant 1888, une maison A séparée de la propriété C par une ruelle de 1m10 de largeur, mettant en communication la rue des Ch... avec le quai du B...

Sur cette même ruelle, le sieur C... possède une maison B ayant des vues directes depuis plus de trente ans.

M. D... a également en C une maison possédant des jours directs depuis plus de trente ans.

Étant donnés ces précédents, M. D... n'a pas hésité à faire établir des fenêtres dans la maison neuve A. Ces fenêtres prenant leur jour sur la ruelle, mais donnant aussi sur le jardin C qui n'est qu'à 1m10 de la façade D. Le sieur C... assigne aujourd'hui le sieur D... en fermeture de ces fenêtres.

Consulté à ce sujet, j'ai parcouru la *Semaine des Constructeurs* et à la VIIe année, page 316, j'ai trouvé une réponse signée Henri Ravon, rédigée ainsi :

« En conséquence, lorsque deux héritages sont séparés par un chemin d'une largeur inférieure à 19 décimètres, chacun des deux propriétaires a le droit d'ouvrir des vues ou fenêtres d'aspect sur ce chemin, bien qu'elles ne soient pas à la distance prescrite par

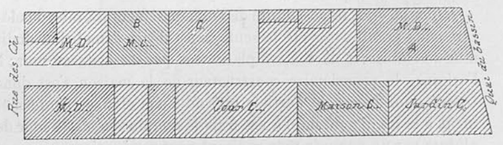

la loi de l'héritage d'autrui, sans qu'il puisse en résulter une servitude pour l'héritage qui subit la vue. »

Dans la IXe année, page 483, je trouve encore :

« La distance peut être moindre de 19 décimètres, si les deux propriétés sont séparées par une rue ou un chemin public d'une largeur moindre ; chacun a droit au plein usage de la voie publique, et, par conséquent, est en droit d'ouvrir une fenêtre sur un chemin ou une rue, quelque petite que soit la largeur (Aubry et Rau, Demolombe, etc.). »

C'est le cas de M. D..., la ruelle est publique, elle appartient à MM. C..., D... et D..., qui la mettent à la disposition de leurs locataires.

De plus, elle sert d'allée transversale à tous les habitants localisés pour abréger les distances, seulement elle n'est pas entretenue par la ville.

En raison de ce qui précède, M. D... peut-il maintenir ses jours directs, peut-il braver l'assignation du sieur C...?

En admettant que M. D... soit obligé de convertir ses jours directs en jours de souffrance, peut-il adapter devant chaque baie un entonnoir en bois ayant cette forme, et peut-il ouvrir ses châssis pour prendre l'air, air qui est celui de la ruelle et non celui du jardin en face ?

Réponse. — Il ne faut pas seulement que le chemin soit livré à la circulation publique pour que le voisin en bordure de ce chemin, d'une largeur moindre de 1m90, puisse ouvrir des jours dans le mur de face ; il faut encore que ledit chemin appartienne au domaine public, c'est-à-dire qu'il soit classé comme voie publique, pour que l'ouverture des croisées puisse avoir lieu sans inconvénient.

C'est l'inaliénabilité du domaine public, en raison de laquelle la servitude de vue ne peut s'établir, qui fait qu'on peut ouvrir des jours sur une voie publique de moins de 1m90 de largeur. Si le chemin, dans l'espèce, n'appartient donc pas au domaine public, les jours ouverts sont en contravention avec l'article 678 du Code civil.

Si la vue est masquée par un auvent, ainsi que l'indique notre correspondant, les jours peuvent être conservés, même avec châssis ouvrant.

Mur séparatif mitoyen reconstruit. — Nouvel œuvre.

Un propriétaire a fait construire dans son jardin. Le mur de clôture mitoyen n'étant pas assez solide pour supporter son bâtiment, il a été autorisé par son voisin à le démolir, à lui donner une plus forte épaisseur et à l'établir sur un bon solide, le nouveau mur est mitoyen à la même hauteur et profondeur que l'ancien, et ce dernier a, suivant acte notarié, consenti à payer cet excédent d'épaisseur et de profondeur, s'il vient à y adosser une construction.

Ce même voisin vient actuellement d'y adosser une serre de 5 mètres de longueur, de 3 mètres de largeur et même dimension comme hauteur ; doit-je considérer cette serre comme une construction et obliger le susnommé à payer cet excédent d'épaisseur et de profondeur.

Réponse. — L'impossibilité de l'exhaussement du mur de clôture nous paraît avoir été la seule cause de la démolition dudit mur de clôture et de son remplacement par un nouveau mur ; à l'origine, le propriétaire constructeur de la maison s'est donc trouvé dans le cas de l'article 659 du Code civil et, conformément à la loi, il a dû faire à ses frais le remplacement du mur de clôture par un nouveau mur suffisant pour ses besoins.

Étant donné que l'ancien mur de clôture n'eût pas été démoli, le voisin, propriétaire de la serre, aurait-il été obligé, au moment de l'établissement de la serre, de le démolir et de le remplacer par un nouveau mur?

Si non, c'est-à-dire si l'ancien mur eût pu servir à la serre, le propriétaire de ladite serre n'est pas tenu d'acquérir le nouveau mur, et tel nous paraît être le cas en raison de la hauteur de la serre ; si, au contraire, il peut être prouvé que l'ancien mur de clôture n'eût pu servir à la serre, le voisin doit payer le nouveau mur dans les termes des conventions intervenues.

Honoraires d'architecte. — Révocation sans motif.

J'ai fait pour M. M..., sculpteur, un projet complet de construction d'un atelier de sculpteur, comprenant un plan, deux coupes et deux élévations à l'échelle de 0m002, un devis descriptif très détaillé de la construction, un devis estimatif aussi très détaillé ne s'élevant qu'à 7,941 fr.32.

Sur la demande de mon client, cet atelier devant s'adosser à un voisin, j'ai fait le compte de mitoyenneté de ce mur s'élevant à 1,506 fr. 73 dont la part à payer ne serait donc que de 753 fr. 36.

J'ai fait le relevé de l'emplacement où devait se faire cette construction.

J'ai fait une copie du plan pour la préfecture avec demande en autorisation de bâtir sur feuille de papier timbré (V. le n° du 27 avril de la *Construction moderne*) un plan géologique, l'emplacement se trouvant sur catacombes. J'ai visité lesdites catacombes avec le géomètre de la ville pour me rendre compte des dessous. Sur demandes, j'ai dû voir le commissaire-voyer, l'ingénieur des carrières et l'ingénieur de la voie.

De plus, j'ai soumis mon projet et devis à deux entrepreneurs qui m'ont envoyé leurs soumissions, ces entrepreneurs sont venus chez moi plusieurs fois.

Aujourd'hui, mon client, sous prétexte d'économies, fait exécuter une partie de mon projet, sans m'avoir prévenu, par un entrepreneur que je ne connais pas.

Quels sont les honoraires qui me sont dus? Comment dois-je agir?

Réponse. — Les tribunaux ont un pouvoir discrétionnaire pour apprécier les honoraires des architectes. La Cour de cassation a décidé qu'en l'absence de tout tarif légal, l'honoraire doit être apprécié en raison du service rendu.

Les honoraires dus à notre correspondant en s'en tenant aux opérations accomplies comprennent :

1° L'honoraire pour projets et plans soit 1 1/2 0/0 sur 7,941 fr. 32.

2° L'honoraire pour établissement du compte de mitoyenneté en vacations, et en raison de la difficulté du compte et conséquemment du temps consacré à ce travail.

3° L'honoraire pour demande au préfet, expéditions de plans, visites des carrières, etc. en vacation également.

Dans l'espèce, ajoutons qu'il y a eu, en quelque sorte, révocation sans motif de l'architecte, et qu'en droit une indemnité pourrait être réclamée de ce chef par l'architecte avec grande chance de succès.

Le Secrétaire du Comité de jurisprudence,
Henri Ravon, *architecte.*

ÉCLAIRAGE ET VENTILATION

Par M. Vivian B. Lewes
ROYAL NAVAL COLLÈGE (Greenvich).

(*Voyez page* 393.)

Il semble résulter de ces nombres, d'après les règles scientifiques suivant lesquelles la proportion d'air vicié dans un espace fermé est mesurée par la quantité d'oxygène absorbé, que les bougies constitueraient le système d'éclairage le plus contraire à la santé et à l'hygiène. Les lampes à huile viendraient ensuite, et enfin le gaz. Mais c'est là une conclusion que contredit l'expérience. On éprouve moins de malaise et d'oppression dans une chambre éclairée par des bougies ou de l'huile, qu'avec n'importe quel ancien système de becs de gaz. Et l'explication réside dans le fait que, dans une chambre éclairée à la bougie ou à l'huile, on se contente d'une lumière plus faible et plus localisée qu'en faisant usage du gaz. Dans une chambre ayant les dimensions susdites, les habitants emploieraient probablement deux bougies placées près de leur ouvrage, bien plutôt que 32 dispersées par toute la chambre. De plus la proportion de vapeur d'eau produite par la combustion est plus grande avec le gaz qu'avec les autres corps éclairants. La vapeur d'eau ayant un grand pouvoir d'absorption de chaleur rayonnante du gaz en combustion, s'échauffe, et par sa diffusion à travers la chambre, provoque facilement des suffocations. L'air étant donc très chargé d'humidité, est impropre à absorber rapidement la vapeur d'eau qui se dégage constamment de la surface de notre corps, et les fonctions de nos organes en éprouvent un certain trouble qui se traduit par une sensation de malaise. On ne se préoccupe pas suffisamment, à notre avis, de cette cause d'oppression constatée avec l'éclairage au gaz. En outre, le gaz d'éclairage, quels que soient sa pureté et la perfection de sa combustion et quoique les produits en puissent être considérés comme composés uniquement d'acide carbonique et de vapeur d'eau, contient toujours des traces de composés sulfurés, et même le gaz de Londres, si bien purifié qu'il soit, contient toujours 10 à 13 grains de soufre par 100 mc sous forme de vapeur de sulfure de carbone. Par la combustion, ce soufre est transformé en acide sulfureux, qui, en quantité notable, serait nuisible non seulement à la santé, mais aux objets exposés à son action, tels que tentures, livres, etc. Si l'acide sulfureux est en dissolution ou en présence d'une grande proportion de vapeur d'eau, il s'oxyde à l'air en donnant de l'acide sulfurique. Néanmoins, en considérant les faibles traces de soufre constatées dans le gaz de Londres, par rapport à l'énorme quantité d'air avec laquelle est mêlé l'acide sulfurique produit, il me semble déraisonnable de reprocher au gaz tous les torts dont on l'a chargé.

Un inconvénient bien plus réel résulte de la combustion incomplète du gaz d'éclairage : il consiste notamment dans la production d'oxyde de carbone et d'acétylène qui, même en faibles traces, sont préjudiciables à la santé. Chaque fois que le carbone s'échappe d'une flamme sans être brûlé, il y a combustion incomplète. Et si l'on veut bien remarquer qu'il est presque impossible d'employer un bec non couvert, quel qu'il soit, sans noircir rapidement le plafond, on concevra combien cette combustion incomplète est générale. Somme toute, là où on brûle du gaz, les produits chauds de la combustion se réunissent près du plafond, tandis que les émanations du corps et les produits de la respiration, qui sont à une température inférieure aux premiers, ne peuvent s'élever au travers ; et pratiquement, au point de vue de la ventilation, le niveau du plafond s'abaisse à celui des becs.

Toutes ces considérations prouvent qu'il est nécessaire pour la santé de ménager une ventilation convenable, afin d'écarter les produits de la combustion, quel que soit le système d'éclairage employé (à l'exception de l'électricité). — Dans le cas de bougies ou d'huile, tout ce qu'on peut faire est d'assurer la ventilation de la chambre par les moyens ordinaires, comme leurs conditions d'emploi empêchent leur usage comme moyen de ventilation. Mais pour le gaz il n'en est pas de même.

Au début de l'emploi du gaz comme agent d'éclairage pendant la première partie de ce siècle, la faible hauteur des anciennes chambres et l'excès d'impureté du gaz chargé de soufre rendaient indispensable l'abduction des produits de la combustion. On se servait à cet effet d'un système de tubes à embouchure en entonnoir suspendus au-dessus des becs. Les gaz nuisibles étaient conduits ainsi soit dans les carneaux de cheminées soit directement à l'air libre ; mais ce genre de ventilateur était disgracieux au plus haut point et quelques rares essais furent faits pour le remplacer par des dispositifs plus élégants... aucun d'eux n'eut un grand succès. Dans des lieux de récréation publique, où la consommation du gaz d'éclairage est considérable, l'absolue nécessité d'une ventilation spéciale a donné naissance à la *lampe-soleil* avec sa colonne de ventilation. Mais cette lampe fournit très peu de lumière en raison du volume de gaz consommé, ce qui provient en partie du refroidissement de la flamme par le courant d'air produit, en partie de la distance de la lampe aux objets à éclairer.

La principale difficulté rencontrée dans la recherche d'une disposition convenable pour enlever les produits de la combustion, consistait dans la nécessité de placer les tubes abducteurs à un niveau suffisamment bas et d'enfermer le brûleur de manière qu'aucun des produits ne pût échapper. Mais grâce à la transformation récente des becs, cette difficulté a été complètement écartée et la lampe à récupération permet à la fois d'enlever tous les produits de la combustion et d'assurer une ventilation parfaite de toute la chambre.

Dans la plupart des lampes à récupération, la cheminée est trop longue pour en permettre l'emploi comme moyen de ventilation autrement que dans des locaux très spacieux. En même temps, le système d'amenée d'air et de gaz est si sensible que le tirage pourrait contrarier la flamme et s'opposer à sa propre combustion. Mais dans la lampe Wenham la forme ramassée du récupérateur et de la cheminée permet de placer la lumière près du plafond, tandis que la flamme n'est troublée que par les courants d'air les plus violents.

Pour faire d'une lampe à récupération un agent de ventilation efficace, cette lampe est placée dans une capacité métallique A, dont la base forme au plafond un motif central et qui

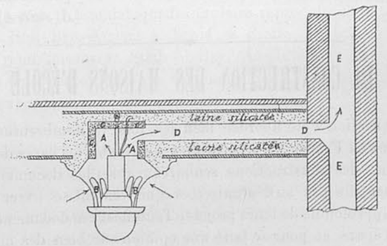

communique avec la chambre par des ouvertures B. La partie supérieure de la boîte métallique ou boîte à air est noyée dans l'épaisseur du plafond et est entourée d'une enveloppe extérieure C. L'espace intermédiaire, de 40 m/m environ, est rempli de laine silicatée, corps mauvais conducteur de la chaleur et absolument incombustible, qui empêche l'enveloppe extérieure de s'échauffer au delà de 25° à 40° C. Cette boîte à air, qui contient le récupérateur, communique par un conduit D compris dans l'épaisseur du plafond, avec une cheminée E ou avec un tuyau extérieur où les produits de la combustion déterminent par leur température un tirage énergique entraînant et les gaz chauds eux-mêmes et l'air échauffé et impur de la partie supérieure de la chambre. J'ai fait avec une lampe à récupération disposée ainsi en ventilateur un certain nombre d'expériences qui pourront présenter quelque intérêt et même quelque utilité.

Une lampe Wenham consommant de 20 à 24 pieds cubes de gaz par heure, essayée pour son pouvoir éclairant, a donné comme moyenne d'expériences une lumière variant de 120 bougies dans un plan horizontal à 280 dans un plan vertical. Le bec, les tubes et le récupérateur étaient contenus dans une boîte métallique munie à sa base d'ouvertures convenables et dont le corps, disposé entre le plafond et le plancher de l'étage supérieur, communiquait avec un conduit rectangulaire de 15 sur 10 c/m, horizontal, long de 1m 80 et ajusté par une pièce coudée sur un tuyau métallique vertical de 5m 50 sur 15 c/m de diamètre. Un registre à coulisse était établi dans le conduit, à 10 c/m du brûleur, en sorte que la vitesse du courant d'air pouvait être réglée. La boîte à air et le conduit étaient entourés de laine silicatée. De petites ouvertures fermées par des portes à coulisse permettaient de constater la température des produits de la combustion ; la plus haute température extérieure, immédiatement au-dessus du sommet de la lampe, n'était dans ce cas que de 25° C, et elle atteint rarement 40° C.

En poussant la lampe au maximum de pouvoir éclairant et calorifique, on a trouvé les valeurs suivantes pour les vitesses du courant d'air mesurées de 10 en 10 minutes.

	Vitesse du courant en mètres par seconde à 10 cm. de la lampe.	Température des gaz dans le conduit à 10 cm. de la lampe.
1	3m 96	135°,6
2	3 78	136 6
7	3 75	135 5
8	3 78	135 5
	Moyenne 3m,81	Moyenne 135°,5

C'est-à-dire que les produits de la combustion, mélangés avec de l'air de la chambre, avaient une température initiale de 136° C. et une vitesse d'écoulement de 3m80 par seconde.

(*A suivre.*)

LA CONSTRUCTION DES MAISONS D'ÉCOLE

La question a été abordée bien des fois, de nombreuses commissions en France et à l'étranger ont établi les bases des programmes des constructions scolaires ; aussi les documents ne manquent-ils pas aux architectes qui veulent se livrer à une étude approfondie de leurs projets. Toutefois, ces documents sont un peu épars et pour se faire une opinion sur bien des mesures proposées, pour savoir ce qu'en pensent les hommes qui font autorité en la matière, il faut se livrer à quelques recherches. Ces recherches, M. A. P. Kemp, architecte à Luxembourg, les a faites très consciencieusement et il vient de publier en quelques pages, avec le résultat de ses études personnelles, plusieurs extraits de rapports et de règlements faits et établis à l'étranger et peu connus chez nous.

M. A. P. Kemp est un hygiéniste convaincu, — nous l'en félicitons, — il estime que nous devons « contribuer de tous nos efforts, par la parole et par la plume, à éclaircir les questions relatives à l'hygiène des écoles, à les faire progresser et surtout à en mettre les principes en pratique ». C'est là le but de l'auteur ; aussi, dans sa brochure, le voit-on constamment préoccupé de l'influence de telle ou telle mesure sur la santé des enfants.

« L'emplacement destiné à la construction de la maison d'école doit être salubre » ; le voisinage des industries qui font du bruit, de celles qui corrompent l'air ou produisent de la poussière doit être évité. M. Kemp insiste beaucoup sur la nature du sol, il recommande les murs de fondation bien compacts, s'opposant à la pénétration de l'humidité, dont les effets sont si désastreux tant pour la santé des habitants que pour la conservation des ouvrages. Il va sans dire que la nappe d'eau souterraine est aussi éloignée que possible de la construction.

Le bâtiment ne contiendra, autant que possible, que des locaux d'enseignement ou d'habitation pour l'instituteur. Ceux-ci formeront un bâtiment à part pour ne pas être obligé de donner aux chambres une élévation exagérée.

La surface couverte ne sera pas trop grande : « Plus la maison d'école a d'étendue quant à l'élévation, plus aussi la lumière et l'air arrivent aux espaces éloignés de la limite extérieure... » Une trop grande élévation est cependant préjudiciable, car les étages reçoivent les émanations des salles inférieures et, en résumé, la maison d'école à un étage « est préférable au point de vue de la salubrité ».

A propos des matériaux à employer, M. Kemp revient à la question de l'humidité et résume le travail de M. Busing, professeur à l'institut technique de Berlin. Comme on l'a exposé dans l'Encyclopédie *de l'architecture et de la construction* (*Assainissement des habitations*), M. Busing rappelle combien il est difficile d'assécher les murs déjà humides, « surtout si le mal est arrivé à son degré culminant, c'est-à-dire, s'il se produit la *carie des murailles*. Un nombre considérable de moyens, prônés à grands renforts de réclames, se sont montrés inefficaces vis-à-vis du mal ».

L'humidité doit être soigneusement écartée des bois, elle engendre le *champignon des maisons*, la vermoulure, et il se dégage des gaz très nuisibles.

La toiture, si elle est bien construite, permettra un vigoureux échange d'air entre l'intérieur et l'extérieur.

A l'appui de ses observations sur l'emploi des matériaux, M. Kemp cite encore le règlement du royaume de Saxe (loi de 1873) et notre règlement de 1880, puis il passe à la disposition de la salle d'école.

Un vestiaire muni d'une entrée et d'une sortie doit précéder la salle, la nécessité de cette mesure est imposée par les émanations nauséabondes qui se dégagent des vêtements mouillés.

Du vestiaire, les enfants entrent dans la salle d'école proprement dite ; celle-ci sera grande, bien éclairée et aérée.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans tous les détails qu'il donne sur la surface de la salle, la manière de calculer le nombre des enfants d'après la population de la localité, la superficie des sièges et celle nécessaire à la circulation ; nous renverrons à la brochure ceux de nos lecteurs désireux de posséder à ce sujet des règles bien établies et appuyées de quelques exemples.

De quel côté viendra la lumière ? Tout d'abord il faut orienter le bâtiment pour être éclairé directement par le soleil levant ; si c'est impossible, on choisira l'exposition au sud, au sud-ouest ou à l'ouest, jamais on ne se privera du soleil en prenant le jour des côtés nord, nord-est ou nord-ouest.

La lumière entrera par des surfaces vitrées dont la superficie sera le cinquième de celle du plancher ; elle ne donnera pas directement sur le visage, car elle fatiguerait trop les yeux des enfants ; il est évident qu'elle n'entrera pas plus du côté opposé, car dans ce cas elle éblouirait l'instituteur et porterait l'ombre du buste sur les livres et les cahiers. Pour cette dernière raison encore, la lumière ne viendra pas de droite et finalement on adopte l'éclairage soit bilatéral, soit unilatéral venant de gauche. Cependant, l'éclairage bilatéral, « quelle que soit la masse de lumière qu'il introduit, ne vaut rien ni pour l'instituteur, ni pour les élèves, car l'instituteur est obligé, quand il veut avoir l'œil sur les élèves, de regarder continuellement à droite à gauche dans ces croisées inondées de lumière. Les enfants, eux, reçoivent un faux jour du côté droit, au moins une moitié de la classe ».

L'éclairage unilatéral est suffisant jusqu'à une profondeur de 7 mètres.

L'auteur s'occupe ensuite de la qualité de l'air, de sa température et de son humidité, des dimensions et de la disposition des bancs, de l'estrade, des tableaux, des escaliers et des cabinets d'aisance, et, sur toutes ces questions, il donne des chiffres qui pourront rendre service à quelques-uns de nos confrères.

C. J.

A LA VEILLE DE L'INAUGURATION

(*Voyez page* 395.)

QUAI D'ORSAY

SECTION DES PRODUITS ET APPAREILS AGRICOLES

Je traverse rapidement, si vous le voulez bien, les galeries de l'agriculture situées sur le quai d'Orsay et qui sont divisées en deux grandes sections : la première depuis l'avenue de La Bourdonnais jusqu'à la rue Malar, couvrant une surface de 15,984 mètres et comprenant les produits et appareils agricoles français ; la seconde concernant les expositions étrangères, d'une superficie couverte de 9,577 mètres et à la suite de laquelle s'élèvent diverses constructions parmi lesquelles nous remarquons une czarda hongroise, une boulangerie hollandaise, une beurrerie suédoise, etc...

ESPLANADE DES INVALIDES

Et j'arrive à l'Esplanade des Invalides.

Une large avenue centrale règne dans toute la longueur : à droite, en entrant du côté du quai, se trouvent les Ministères, l'Exposition de l'hygiène, l'Exposition d'économie sociale et l'Exposition de secours aux blessés ; à gauche, les colonies françaises et les expositions des pays de protectorat.

Le Pavillon des Postes et des Télégraphes.

L'Exposition des Poudres et des Salpêtres.

Le Pavillon de l'aérostation militaire.

L'Exposition du Ministère de la Guerre occupe un vaste emplacement. Le bâtiment principal, d'une longueur de 150 mètres sur 22 mètres de largeur, avec ses trois portes monumentales et sa grande porte d'entrée moyen âge, crénelée, à pont-levis, flanquée de deux tours, présente un aspect imposant.

On y verra tout le matériel de guerre, sauf celui qu'il y a intérêt à ne pas faire connaître au point de vue de la défense de notre pays, et toute une exposition rétrospective et artistique de l'art militaire.

Dans une des salles, l'artillerie sera représentée par d'admirables modèles réduits de toutes les machines de guerre employées jusqu'à nos jours ; dans une autre sera l'histoire d'un siège à toutes les époques ; dans une troisième, on verra la plus belle collection qui ait été encore faite, concernant les portraits, les armes, épées, etc., de nos illustres capitaines et célèbres généraux.

L'Exposition de l'Union des femmes de France ; type d'un hôpital démontable, portatif.

L'Exposition de l'hygiène comprend quatre parties distinctes :

1° Le palais de l'hygiène de l'habitation ; construction habilement aménagée, formée par trois grandes coupoles de 20 mètres de hauteur et de 10 mètres de diamètre auxquelles fait suite une galerie de 30 mètres ;

2° Le bâtiment de l'Assistance publique, situé tout à proximité, renfermera une exposition du matériel et des appareils employés dans les divers établissements de l'assistance : hôpitaux, maisons de santé, asiles, etc ;

3° Le pavillon des eaux minérales ;

4° Le pavillon Geneste et Herscher ;

Ce pavillon, sous le titre général d'applications du génie sanitaire, réunit quatre grandes subdivisions : la ventilation, le chauffage, l'assainissement, la désinfection.

Il contiendra notamment une collection de ventilateurs Ser, et dans une annexe spéciale, on verra la boulangerie militaire de campagne adoptée par l'armée française, ainsi que le matériel sanitaire de la guerre.

L'Exposition d'économie sociale comprenant les meilleurs types de maisons ouvrières, un cercle d'ouvriers, un restaurant populaire, etc., et pour finir de ce côté de l'Esplanade des Invalides, la très intéressante exposition des secours aux blessés.

De l'autre côté de l'avenue centrale :

L'Algérie. — Un grand porche à quatre colonnes, comme il en existe à Alger, constitue l'entrée principale. A ce porche est adossé un minaret de 22 mètres de hauteur ; après, une grande koubba abritant un vaste vestibule au milieu duquel est placée la statue de l'Algérie de M. Gauthier. Plus loin, une galerie contenant les divers produits d'Alger, d'Oran et de Constantine, et à gauche du minaret un bâtiment spécial pour les Beaux-Arts et les Arts libéraux de l'Algérie.

Au centre de l'Exposition, un grand jardin pour tous les spécimens de la flore africaine, avec de nombreux kiosques tenus par des indigènes vendant les produits de leur pays.

La Tunisie. — L'entrée du palais principal est un portique analogue à celui du palais beylical du Bardo : à gauche un pavillon à toit pyramidal quadrangulaire reproduisant le tombeau de Sidi-Ben-Arrouz à Tunis ; à droite un bâtiment à terrasse reproduisant le Souh-el-Bey. A l'intérieur une cour carrée ou patio, entourée d'une colonnade donnant accès dans les salles d'exposition.

A l'ombre de la coupole de la grande mosquée de Kairouan s'élève toute une série de maisons rappelant celles des oasis du Djerid, des boutiques et des souks voûtés de Tunis et des villes du Sahel. Sous les arbres, des restaurants, des cafés et des concerts avec la musique et les danses tunisiennes, et une petite école modèle d'enfants arabes.

L'Exposition des Colonies. — Un immense palais central autour duquel se sont élevés de nombreux villages; des villages néocalédonien, alfourou, sénégalais, cochinchinois, etc.

Une reproduction de la tour de Saldé, au Sénégal, donnera une idée exacte de la disposition d'un poste fortifié. Les édifices religieux sont représentés par une pagode tonkinoise et par la pagode cambodgienne à laquelle on accède par l'allée des Sphinx. Le roi d'Angkor, qui a édifié à ses frais cette pagode, compte l'habiter, avec une suite nombreuse, pendant son séjour parmi nous.

Au milieu de ces villages et pagodes dont le bon ordre sera assuré par des détachements de troupes tonkinoises, annamites et cinghalaises, sont installés de nombreuses boutiques et restaurants qui seront tenus et servis par des habitants mêmes de ces pays lointains, et dont un grand nombre sont déjà arrivés à Paris.

Un bâtiment spécial est réservé pour les produits de l'Annam et du Tonkin, au milieu duquel est placé un gigantesque Boudha.

Le pavillon de la Cochinchine est une reproduction d'un temple du désert des tombeaux. Il est construit entièrement en bois de save qui est aussi dur que le bois de teck.

Enfin, pour terminer ce qui concerne l'Esplanade des Invalides, le chemin de fer glissant et le panorama du Tout-Paris : au centre de ce panorama on est sur le refuge qui est devant le théâtre de l'Opéra ; on voit nos boulevards par le beau jour d'été ; toute la foule circule, mais ce ne sont que des figures connues, toutes les personnalités de l'Industrie, du Commerce. des Arts, des Lettres, etc.

EXPOSITION DE 1889

SECTION D'ARCHITECTURE.

Le jury d'admission de la section d'architecture à l'Exposition universelle s'est réuni le 24 mai dernier sous la présidence de M. Bailly dans la galerie Rapp.

A la suite d'une visite faite dans les galeries du premier étage, où se trouvaient réunis les châssis, le jury à qui l'on avait refusé le placement des ouvrages, a constaté que l'emplacement était insuffisant pour exposer convenablement les dessins et qu'on ne pouvait ouvrir l'accès au public avant qu'un remaniement n'ait été opéré.

Le jury s'est donc adressé à M. Antonin Proust, commissaire spécial des Beaux-Arts, et lui a soumis plusieurs propositions d'améliorations.

Le jury s'est d'abord refusé à ce qu'une élimination partielle, même très réduite, soit opérée dans le nombre des châssis reçus, ceux-ci étant déjà inscrits au catalogue officiel.

Puis il a proposé de faire établir des cloisons, dites épines, sur les parois des galeries pour obtenir un développement suffisant et ne pas obliger à trop de superpositions de dessins.

Il a ensuite proposé l'adjonction d'une salle du premier étage, accordée à l'architecture et cédée ensuite à la peinture et aux miniatures.

Enfin il a demandé, en outre des rideaux qui garnissent les vitres, des velums pour amortir la lumière et empêcher la destruction des couleurs dans les dessins,

Deux membres du jury ont ensuite été proposés pour aider au classement définitif.

Le jury d'admission s'est ensuite rendu à l'Exposition rétrospective d'architecture, située sous les paliers du grand escalier du dôme des Beaux-Arts, et a constaté avec peine que les œuvres des maîtres de l'architecture française étaient placées dans des conditions absolument déplorables. Aussi le jury, bien qu'il n'ait été chargé d'aucune mission spéciale à l'égard de cette exposition, et qu'il ait même été tenu complètement en dehors, a cru devoir demander à M. Antonin Proust des améliorations indispensables. Ses demandes portent surtout sur les moyens de protéger les dessins contre l'humidité de certaines parties des murs, et aussi sur la nécessité qu'il y aurait d'éclairer pendant le jour les galeries, soit à l'aide de la lumière électrique, soit en perçant des trémies dans les planchers entourant l'escalier.

Ces propositions, qui vont, il faut l'espérer, être acceptées, entraîneront quelques retards dans l'ouverture officielle de la section d'architecture exposée, comme on sait, au premier étage de la galerie Rapp à l'Exposition universelle.

SALON DE 1889

ARCHITECTURE.

Médailles de 1re classe.

M. Pierre-Joseph Esquié.

Médailles de 2e classe.

MM. Lucien Fournereau, Paul Wallon, Charles-Henri Cazaux.

Médailles de 3e classe.

MM. Paul Allorge, Ernest Brunnarius, Antonin Durand, Philippe Leidenfrost.

Mentions honorables (par lettre alphabétique).

MM. Jules Astruc, E. Boué, A. Conin, Jacques Cottard, Louis Dauvergne, Laurent Doillet, Félix Gohier, Jules Grenouillot, Clément Josso, G. Krafft, Paul Lemoine, Louis Meissonnier, L. Muller, R. Moreau, Eugène Saintier, Van den Bulche, C. Vignat, Warren Whitney.

CONCOURS

VILLE DE NOGENT-SUR-MARNE.

Le jury du concours pour la décoration picturale de la mairie de Nogent-sur-Marne a rendu, hier mardi, son jugement au premier degré.

Trois artistes ont été désignés pour prendre part au deuxième degré du concours. Ce sont, par ordre alphabétique :

MM. Debon, Karbowski et François Lafon.

Le jugement définitif aura lieu dans le courant d'octobre prochain.

VILLE DE PARIS.

Le concours au second degré, pour l'érection d'un monument commémoratif à Danton, vient de prendre fin.

A la suite d'un long examen, le jury, réuni sous la présidence de M. Poubelle, préfet de la Seine, a désigné le projet de M. Auguste Paris comme devant être exécuté à titre définitif.

Le projet de M. Paris se compose d'un groupe formé de trois personnages. Ce groupe s'élèvera sur un socle à l'aspect monumental, qui sera construit par M. Lepouzé, architecte.

NOUVELLES

PARIS

Tour Eiffel. — L'ascenseur système Roux, Combaluzier et Lepape a été mis en service; le premier jour de fonctionnement, il a transporté environ six cents personnes à l'heure. On sait que cet ascenseur ne va que jusqu'au premier étage.

Quant à l'ascenseur Otis, certains travaux supplémentaires ordonnés par la commission chargée de les recevoir retardent de quelques jours la mise en service.

La commission des ascenseurs est composée de MM. Collignon, ingénieur en chef des ponts et chaussées; Contamin et Vigreux, ingénieurs civils.

Au Trocadéro. — Le groupe de Frémiet, figurant sous la cascade du Trocadéro et qui s'est effondré, demeurera décidément sur place. L'élan qui en fait le sujet principal, modifié d'attitude par l'artiste, pourra être restauré. Des staffeurs sont déjà à la besogne, et les conséquences de l'accident seront, autant que faire se peut, atténuées dans quelques jours.

Le pavillon argentin à l'Exposition. — Les Argentins ont célébré leur fête nationale par l'inauguration de leur section à l'Exposition universelle.

Le pavillon de la République argentine est en fer; il a été étudié pour pouvoir être démonté facilement et transporté, après la fermeture de l'Exposition universelle, à Buenos-Ayres, où il sera réédifié pour servir de palais des expositions.

Les dimensions sont assez considérables : 70 mètres de longueur et 25 environ de largeur. Le total des dépenses s'élève à la somme de 1,400,000 francs.

Parmi les artistes qui ont collaboré à la décoration du pavillon dont M. A. Ballu est l'architecte, figurent Tony Robert-Fleury, Gervex, Duez, Olivier Merson, Barrias, Cormon, Hector Le Roux, Montenard, Roll, Besnard, Jules Lefebvre, etc.

La charpente métallique a été exécutée et montée par la Société des ponts et travaux en fer.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

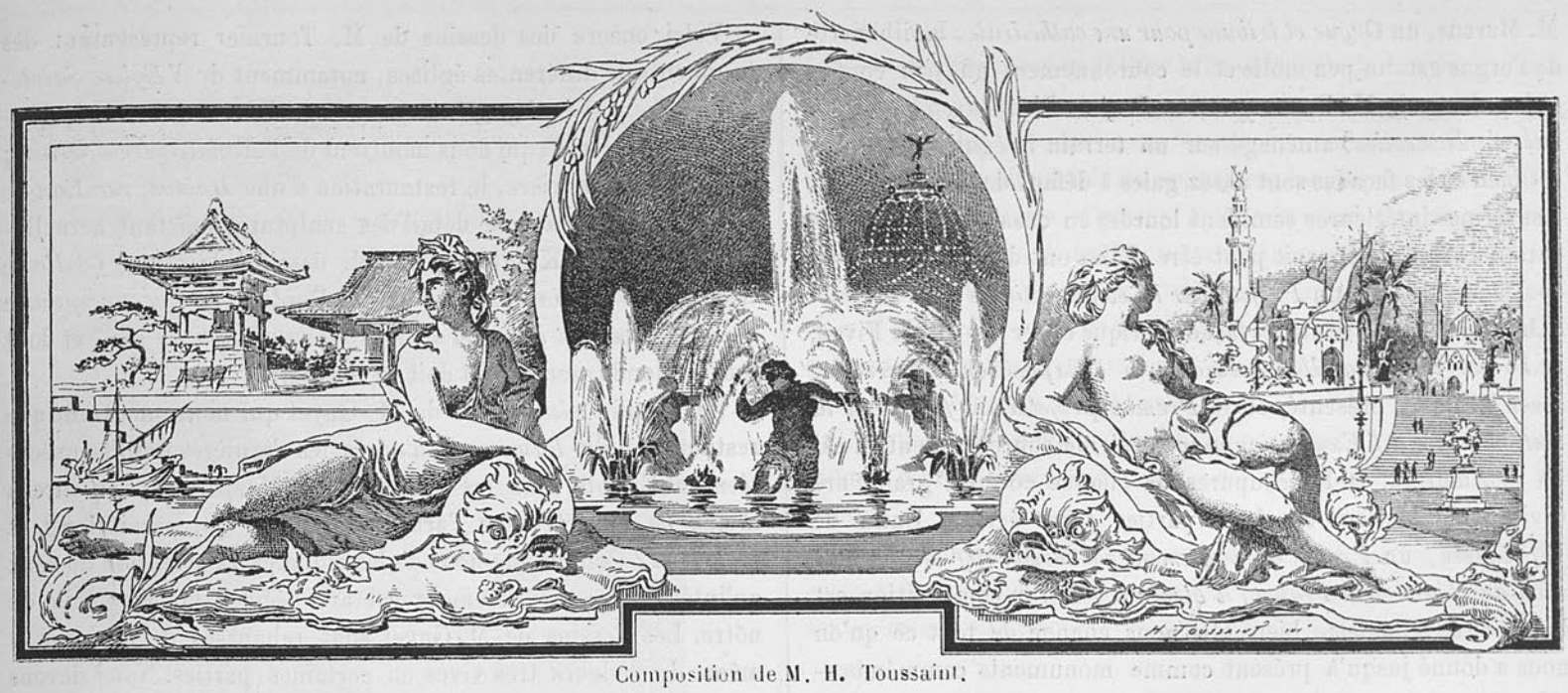

Composition de M. H. Toussaint.

L'ARCHITECTURE AU SALON

(Voyez page 373.)

Nous voici parvenus dans les galeries. Allons, du courage! Si peu d'intérêt que présente ce pauvre Salon, nous n'avons pas le droit de le déserter. Il nous faut aller jusqu'au bout, tout au bout. Mais vraiment, quelle idée les artistes qui s'égareraient dans nos galeries pourraient-ils emporter des travaux qu'on y a accrochés? Mieux vaut mille fois, pour notre bon renom, renoncer à cette exposition d'architecture, que de la continuer dans les piètres conditions où elle agonise. A peine un effort par ci par là, et puis toujours les mêmes redites, la même impersonnalité, ou bien alors des copies ou des travaux d'archéologie parés du nom de restauration.

Nous valons certes mieux que ce que le Salon peut laisser penser de nous. J'espérais un public; autrefois, je ne sais même si je n'ai pas été jusqu'à battre la grosse caisse à la porte de nos salles pour y attirer quelques innocents. Aujourd'hui, je bénis le ciel de n'y avoir point réussi. Le public croirait naturellement, comme il semble que cela doive être à toute exposition, y trouver le meilleur de nos œuvres. Et pour peu qu'il y comprit, jugeant d'après ce meilleur le reste des œuvres n'y figurant pas, quel jugement ferait-il? Le mieux est donc de rester coi vis-à-vis des autres, tout en nous avouant les choses entre nous et en cherchant, s'il est possible, à y remédier — ce dont je commence à douter. — Il serait trop long d'énumérer aujourd'hui les raisons de ce doute. Nous devons, d'abord, achever notre examen des galeries que nous diviserons, par la porte du musée des arts décoratifs, en deux parties.

Dans la première partie, à gauche de la porte, nous trouvons, parmi les compositions, un *Panthéon* dressé *aux gloires de l'Espagne*, par M. Josso. L'Espagne lui en sera certainement reconnaissante, si déjà elle ne l'a été, car on me dit que le projet a figuré à l'Exposition de Barcelone. N'aurait-il pas figuré aussi dans quelque concours d'école? Ce ne serait pas en tout cas pour lui enlever de sa valeur et, à défaut d'originalité, il lui reste de bonnes proportions et une silhouette assez heureuse, sinon très impressionnante. Sur un soubassement avec attique carré, s'élève un mur circulaire flanqué de colonnes accouplées et percé de niches entre les colonnes. Au-dessus pose la coupole. L'entrée est masquée par un péristyle de six colonnes qui n'est guère dans le caractère du soubassement devant lequel il se dresse. Enfin, c'est grand.

L'église Notre-Dame de Prouille (*Aube*), de MM. Saint-Père, dont la *Construction moderne* a déjà reproduit les dessins, possède un bien joli clocher. Le style en est roman, mais c'est un roman traité avec une grande liberté, témoin le balcon, sorte de chaire en plein vent qui court le long de la façade.

La façade d'un hôtel privé, de M. Muller, est bien étudiée en style Louis XV. Mais on se croirait plutôt en face d'un relevé que d'une composition. C'est vraiment trop impersonnel. Les ouvrages de Blondel et de Patte sont remplis de façades semblables.

Voici maintenant deux *Projets d'hôtel de Ville pour la ville de Calais*. L'un de M. Wallon, qui a obtenu le prix au concours et qui ne nous offre rien de particulier. L'autre de M. Dutocq qui s'est contenté de reproduire l'hôtel de ville de Neuilly construit par lui, il est vrai. Il y a aujourd'hui un type adopté par les jurys pour chaque genre d'édifices, et il est dit que chaque ville de France devra avoir la même mairie, le même théâtre, les mêmes écoles, de même que chaque station sur une ligne de chemin de fer a la même gare. C'est tout à fait réjouissant.

Comme nous préférons la simple petite façade du *projet de mairie pour Meudon* de M. Richardière. Elle est en brique et pierre, toute mignonne, sans prétentieuses colonnes. Cela repose, mais bien entendu, M. Richardière n'a pas eu de prix au concours. Je vous le répète, c'est tout à fait réjouissant.

A citer encore la grimpante et gaie *Villa Léony à Villeneuve*, de M. Tronchet; — un *Avant-projet de lycée pour la ville de M...* de M. Lethorel; — de M. Lejeune, un *Projet d'Exposition universelle pour le centenaire*, bien petit d'aspect cependant; — de

M. Marcus, un *Orgue et tribune pour une cathédrale;* la silhouette de l'orgue est un peu molle et le couronnement un peu confus et lourd ; — de M. Dauvergne, un *Projet d'hippodrome pour la ville de Bruxelles*, aménagé sur un terrain irrégulier. Le plan est bien et les façades sont assez gaies à défaut de grande pureté. Les fermes intérieures semblent lourdes en dessin, mais à l'exécution l'effet changerait peut-être. Elles ont dû être calculées. — De M. Moreau, un *Projet pour la construction d'un « Stand » à Moulins* avec de gentilles façades brique et fer ; — M. de Fivaz, le *Projet d'un pavillon mexicain à l'Exposition universelle;* assez joliment présenté, et le *Premier projet d'une façade de la section suisse à l'Exposition universelle;* le couronnement en est un peu maigre, et les coupures de chaque côté du grand arc divisent la hauteur en deux parties trop égales. Enfin de M. Geisse, un *Projet de monument commémoratif de la réunion du Béarn à la France, à élever à Pau;* la composition est bonne et se silhouette bien, elle nous change de tout ce qu'on nous a donné jusqu'à présent comme monuments commémoratifs, et me fait souhaiter sincèrement à son auteur qu'il en ait l'exécution.

Parmi les relevés et restaurations, M. Cazaux se signale à l'attention par deux grands châssis magnifiquement encadrés de feuillages peints ; sur l'un est représenté le *Château Guillaume (Indre), construit vers* 1101, *par les ducs d'Aquitaine, reconstruit de* 1878 *à* 1889 par M. Cazaux. Ce château est un beau type d'architecture militaire. Il forme un quadrilatère flanqué de grosses tours aux angles. A l'extérieur du quadrilatère est le donjon qui domine les tours. Les différents aspects du château (état ancien, état restauré) sont figurés par une suite de dessins disposés sur le même châssis.

L'autre châssis réunit une autre suite de dessins représentant le *Château de Vigny, construit par le cardinal d'Amboise* avec un *projet de restauration*. Les plans conservent encore les dispositions féodales, mais les façades sont plus percées et l'ornementation est déjà dans le goût de la première renaissance. Ces deux châssis sont intéressants et ils contiennent quelques dessins à la plume bien joliment enlevés.

Nous avons encore de M. Capitaine, *La tour de Guinette, à Etampes, état actuel et restauration*, mais déjà M. Viollet-le-Duc n'en avait-il pas présenté une restauration dans son Dictionnaire d'architecture ?

De M. Bausson nous avons l'*Eglise de l'Argentière* (*Ardèche*), mais l'intérêt que peut offrir l'église valait-il les neuf châssis que lui a consacrés M. Bausson?

M. Rouyer nous présente des *portes diverses* qu'il destine à la publication de l'*Art architectural en France*. C'est fort bien dessiné et dans le caractère des modèles. On y reverra, en leur état actuel, les belles portes du transept sud de la cathédrale de Beauvais dont M. Conin, dans la salle II, a tenté une restauration.

Puis voici un projet de *Restauration et agrandissement de l'hôtel de ville de Mantes*, par M. Santier. C'est d'un gothique très flamboyant, et certaines parties rappellent la restauration faite par Magne de l'hôtel de ville d'Étampes, particulièrement la façade latérale avec l'arrangement du balcon au-dessus de la porte d'entrée. Malheureusement le rendu est un peu terne et pas du tout flamboyant comme le style de l'architecture ; le soleil ne joue pas assez dans les dentelures de la pierre.

Voici encore des dessins de M. Tournier représentant des fragments de différentes églises, notamment de l'*Eglise Sainte-Madeleine, à Vezelay (Yonne);* — de solides et chaudes aquarelles de M. Krafft qui nous montrent de l'*Architecture d'Orient*; — de M. Laquerrière, la restauration d'une *Maison, rue Eau-de Robec, à Rouen*, avec le détail des sculptures existant actuellement; — de M. Knightley, un joli dessin à la plume (*Salle de concert de Victoria-Hall);* — de M. Bordier, la *Vue perspective d'un château dont le projet a été exposé au Salon de* 1887 et dont tout le monde assurément doit se souvenir.

Voici enfin *six dessins* de M. Gayet qui nous montrent une restauration du *Ramesseum* d'après les dernières fouilles exécutées en Egypte sous les ordres de M. Maspero. Qu'en dire, à moins de disserter sur l'art égyptien, ce qui serait long et ennuyeux? Contentons-nous de les signaler à l'attention de ceux qu'intéresse particulièrement cet art, décidément trop loin du nôtre. Les dessins de M. Gayet sont rehaussés de couleurs et même de couleurs très vives en certaines parties. Nous devons supposer qu'ils sont exacts, et avec un rendu brillant, c'est tout ce qu'on peut demander à ces sortes de travaux.

G. GUICESTRE.

L'ARCHITECTURE MODERNE

EN ALLEMAGNE ET EN AUTRICHE

BERLIN DE 1840 A 1870.

(Voyez page 365.)

Une création plus originale en architecture religieuse de cette époque, à Berlin, est la nouvelle *Synagogue*, édifiée d'après les projets de *Knoblauch*, par celui-ci d'abord, et après sa mort par *Stüler* et *Hänel* (de 1859 à 1866). Le plan se compose d'un vestibule octogonal couvert d'une coupole bulbeuse, d'une antichambre avec le garde-robe à droite, d'une petite synagogue pour le service journalier et d'une grande synagogue pour les jours de fêtes, composée de quatre nefs et d'une abside derrière laquelle se trouvent la salle des mariages et d'autres localités de service. (Fig. 9, 10, 11.)

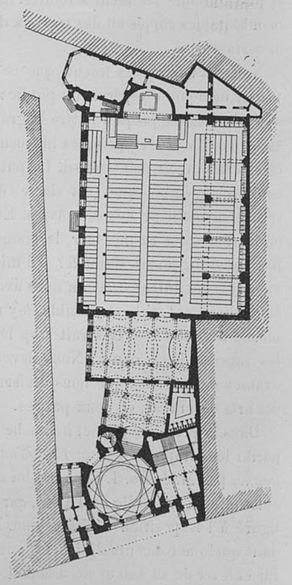

Fig. 9. — Plan de la nouvelle Synagogue.

Aux deux côtés du vestibule il existe deux tours couronnées également de petites coupoles qui donnent l'accès à des escaliers conduisant aux galeries des femmes.

Les localités principales

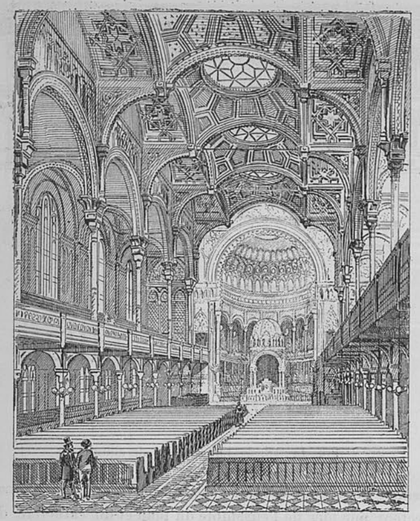

Fig. 10. — Intérieur de la nouvelle Synagogue.

qui se suivent l'une derrière l'autre, changent plusieurs fois d'axe à cause de conditions locales.

La façade en briques, montrant un système composé de moresque et de roman, est trop régulière et dure dans sa composition pour produire l'effet éblouissant et fantastique que nous demandons à un style oriental. Mais l'œuvre la plus harmonieuse de

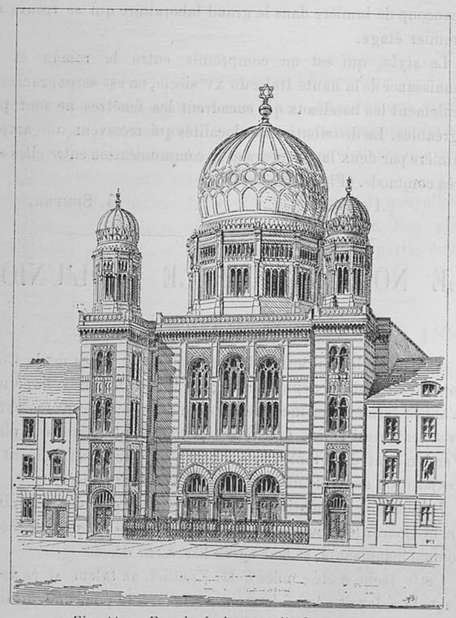

Fig. 11. — Façade de la nouvelle Synagogue.

toute cette époque est peut-être la grande salle de la synagogue à l'intérieur, où nous voyons appliquer d'une manière très heureuse la construction en fer aux formes sveltes de l'architecture moresque. Des colonnes de fer supportent les galeries des femmes, au-dessus desquelles d'autres colonnes plus élancées encore s'élèvent, en portant des voûtes en berceau transversales, qui servent d'appui à un système très ingénieux de voûtes en stalactites, d'un caractère véritablement arabe, soutenues par des consoles et des archivoltes en fer et couronnées de coupoles pendantes, percées de fenêtres rondes.

Un effet très riche se produit encore dans l'abside avec sa galerie d'arcades et sa demi-coupole percée de fenêtres et de rosaces.

Les ornements polychromes qui couvrent toutes les parties de cette salle sont composés selon les meilleurs modèles de l'art arabe, moresque et persan, mais pourtant leurs tons sont moins

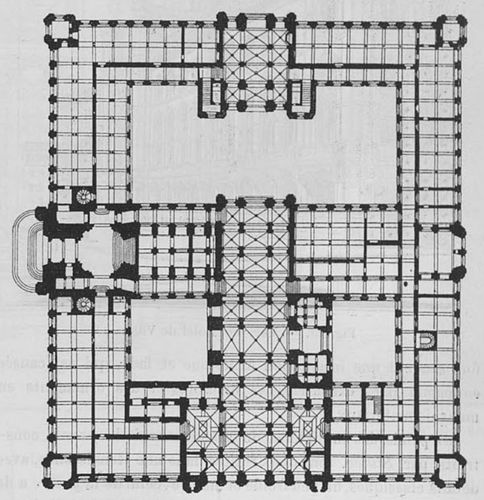

Fig. 12. — Plan de l'Hôtel de Ville.

vifs et harmonieux que dans l'art oriental original, et ne font un effet doux et harmonieux que pendant la nuit dans la lumière chaude et tremblante des nombreuses bougies à gaz.

Une activité non moins grande que dans l'architecture religieuse se manifesta sous le règne de Frédéric-Guillaume IV, relativement aux constructions publiques et civiles. Pour cette classe d'édifices, on donna la préférence au style néo-classique, dans la manière de Schinkel ; à côté de ce style une imitation libre du style roman fut encore employée souvent, tandis que le gothique ne forma qu'une exception ; la renaissance italienne ou française ne commença à apparaître que vers la fin de cette époque, qui comprend à peu près l'intervalle de 1840 à 1870. — Les principaux matériaux employés en ce temps-là pour les constructions étaient la brique et le fer; en ce qui concerne l'aspect extérieur des édifices, on mettait généralement du soin à l'étude des proportions et des moulures ; mais les façades manquent souvent de vigueur dans leur effet et de fraîcheur dans l'invention ; elles

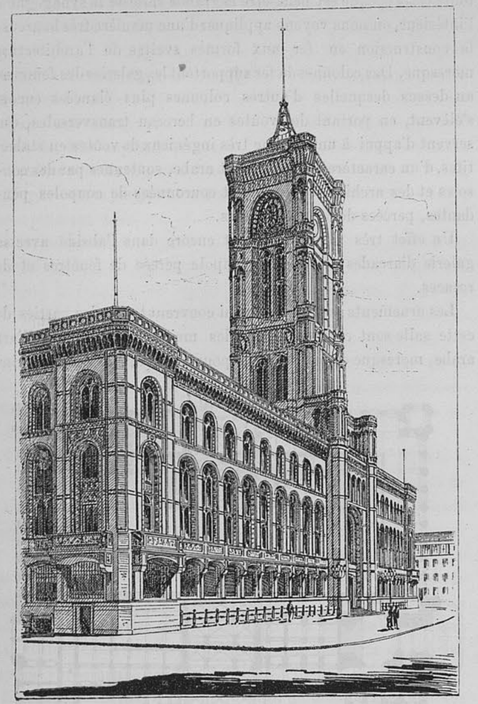

Fig. 13. — Vue de l'Hôtel de Ville.

font souvent une impression monotone et fade, qui est causée en partie par l'exécution des membres et des ornements en mauvais matériaux.

Les palais des ministères du *commerce* et de la *guerre*, construits par *Stüler*, tous deux traités dans une Renaissance, avec détails classiques, un peu froide et maigre ; celui de la *guerre* a de belles proportions et l'aspect un peu plus monumental que l'autre.

Le même style se montre dans le corps principal du ministère des finances, bâti en 1861 par les architectes *Bürde et Hude*, tandis qu'un corps de bâtiment latéral, édifié en 1869-1870 par l'architecte *W. Neumann*, montre dans sa façade exécutée en briques l'imitation du style de la première renaissance italienne, surtout bolognaise.

Le nouvel *Hôtel de ville* à Berlin, construit de 1861 à 1869, par l'architecte *Wäseman*, est, par son style, un spécimen caractéristique des tentatives répétées de l'école de Berlin, d'établir une fusion du classique et du style moyen âge. On ne peut pas nier l'effet monumental de l'ensemble, imposant tant par ses masses considérables que par les matériaux et la construction solide. L'édifice a une surface de 99^{m}2 sur 87^{m}9 et une hauteur de 73^{m}75.

Les murs solides sont couverts en façade de briques rouges et jaunes ; le socle et les corniches sont construits en granit, les chambranles et les colonnettes en grès. La décoration des salles de représentation, dirigée par l'architecte Kolscher, est aussi riche

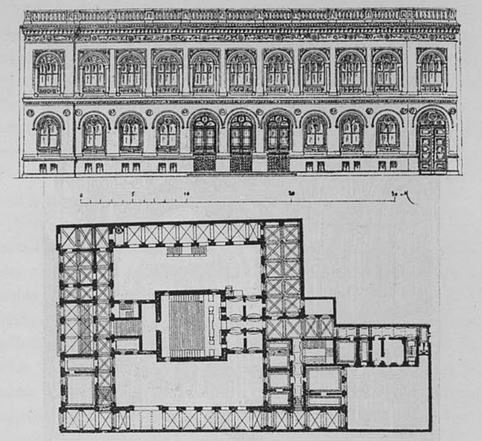

Fig. 14, 15. — Laboratoire de chimie.

que solide Nous donnons ici les dessins nécessaires pour procurer au lecteur une idée de l'ensemble du plan et du caractère de la décoration extérieure. (Fig. 12, 13.)

Entre les édifices destinés à l'*instruction publique* érigés à cette époque, la *bibliothèque de l'université*, de l'architecte *Spieker*, se distingue par sa solide construction, mais la façade couverte de briques rouges et jaunes est dépourvue du moindre charme artistique. La façade du *laboratoire de chimie* bâti par *Cremer* de 1863 à 1865, est d'un effet plus riche et assez élégant, malgré la largeur des fenêtres, nécessaire pour faire entrer beaucoup de lumière dans le grand laboratoire qui se trouve au premier étage.

Le style, qui est un compromis entre le roman et la renaissance de la haute Italie du xve siècle, en est assez gracieux, seulement les bandeaux qui encadrent les fenêtres ne sont pas agréables. La distribution des localités qui reçoivent une ample lumière par deux larges cours et la communication entre elles est très commode. (Fig. 14, 15.)

(*A suivre.*) H. Semper.

LE NOUVEAU CERCLE DE L'UNION

PLANCHES 73-74-75.

Au coin de la rue Boissy-d'Anglas et de la place de la Concorde était installé depuis de longues années le cercle impérial. L'année dernière, les membres de ce club résolurent de fusionner avec ceux de l'Union artistique dont le local était situé place Vendôme, et dont tout Paris a visité les salons, au moment de l'exposition annuelle de peinture qui y était organisée.

La nouvelle association résolut de s'établir au coin de la place de la Concorde ; mais les anciens bâtiments furent considérés comme insuffisants, et leur agrandissement décidé.

Cette tâche a été confiée à M. Escalier, au talent si parisien duquel on devait nécessairement avoir recours pour une installation aussi luxueuse et aussi élégante.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.
Galerie de 30 mètres. — Porte de la bijouterie. — Architecte : M. Rouyre.

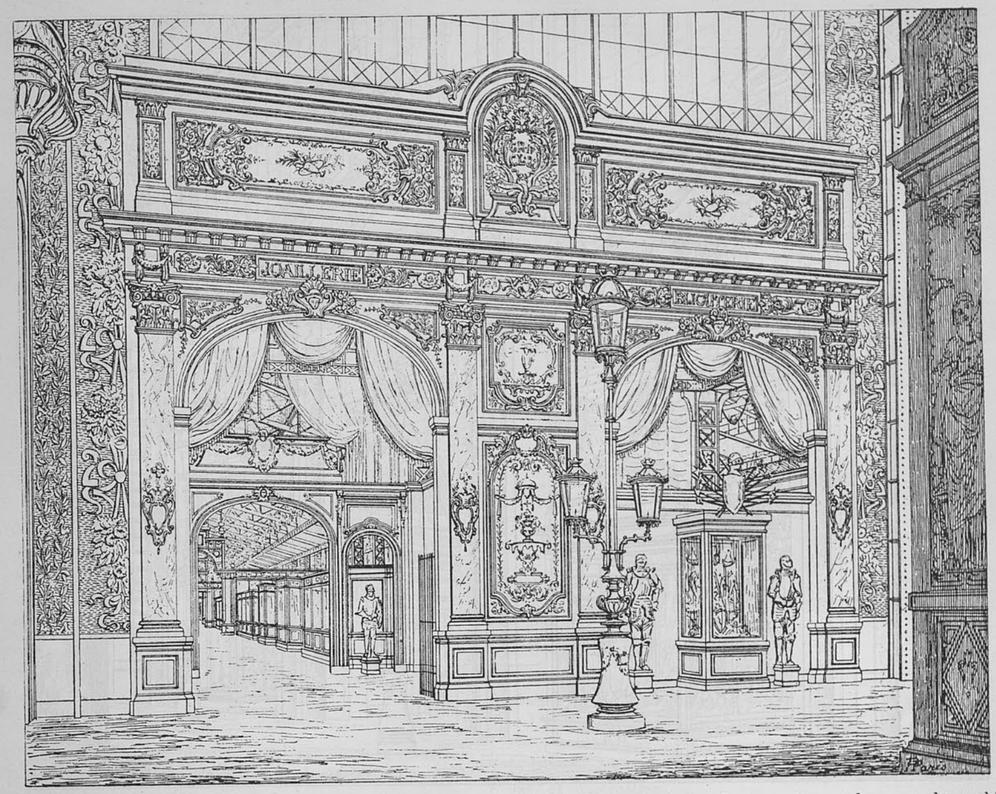

Notre confrère a pleinement réussi. Aussitôt que le cercle a ouvert ses portes au public pour son exposition annuelle, le luxe et la beauté de la décoration ont séduit les visiteurs qui ont surnommé l'*Epatant* le cercle ainsi transformé.

Les anciens bâtiments ont été utilisés, mais de nouvelles constructions, très importantes, se sont élevées. Nos planches donnent les plans et les géométraux de cette partie créée par M. Escalier.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889

L'ARCHITECTURE DES BATIMENTS DU CHAMP DE MARS

LA GALERIE DE TRENTE MÈTRES

Entre le dôme central et la grande galerie des machines, s'étend une vaste galerie, dite galerie de trente mètres, sur laquelle viennent s'ouvrir, à droite et à gauche, les galeries qui contiennent les expositions diverses. L'entrée de chaque section se compose d'une porte monumentale, exécutée par l'architecte de la classe correspondante. Ces portes sont au nombre de quatorze, sept de chaque côté. Leur ensemble constitue une perspective architecturale et décorative très réussie.

Voici la nomenclature de ces portes, et les noms des architectes.

En partant du dôme central, à droite :

Cl. 24. Orfévrerie, architecte, M. P. Lorain.
Cl. 20. Céramique, architecte, M. Deslignières.
Cl. 27. Meubles, architecte, M. Hermant.
Cl. 18. Tapisseries, décoration, architecte, M. Hermant.
Cl. 26. Horlogerie, architecte, M. Abel Chancel.
Cl. 25. Bronzes, architecte, M. Guérinot.
Cl. 41. Métallurgie, architecte, M. Schmidt.

De l'autre côté, en revenant vers le dôme :

Cl. 41. Mines, architecte, M. Guérinot.
Cl. 42. Exploitations forestières, architecte, M. Strauss.
Cl. 38. Armes portatives, architecte, M. Couvreux.
Cl. 32. Tissus, laines, architecte M. Courtois-Suffit.
Cl. 33. Soieries, architecte, M. Pascalon.
Cl. 36. Vêtements, architecte, M. E. Bertrand.
Cl. 37. Bijouterie, architecte, M. Rouyre.

Nous donnerons des vues de toutes ces portes soit en croquis, soit en planches hors texte.

Aujourd'hui, nous reproduisons la porte de la bijouterie et celle des exploitations forestières.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1889.

Galerie de 30 mètres. — Porte des exploitations forestières. — Architecte : M. Strauss.

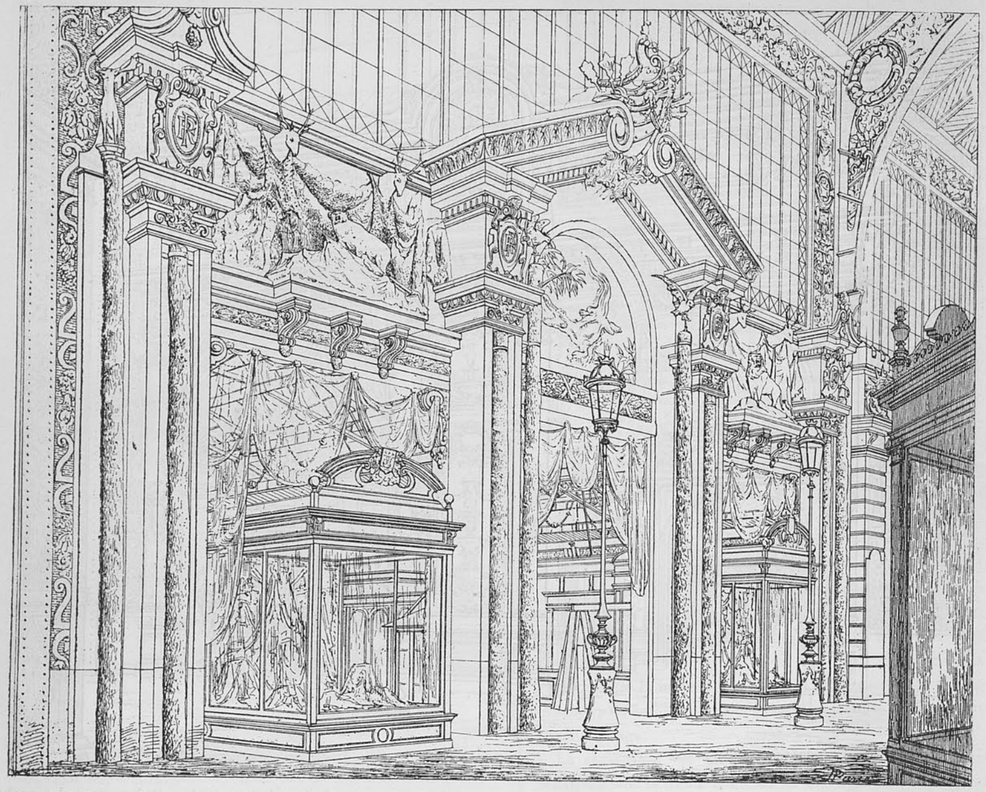

Au point de vue de la couleur, la première est ornée de panneaux couverts de dessins et d'arabesques bleus ou roses, tantôt superposant leurs couleurs, tantôt traités en camaïeu. Des pilastres imitent le marbre de couleur ; ils sont terminés par des chapiteaux couleur de bronze doré. Des cartouches et des écussons présentant les mêmes tons. Les titres et les indications se détachent sur un fond bleu.

La porte de la classe 42 symbolise les travaux forestiers, la chasse, la pêche. Des troncs d'arbres forment colonnes. Les piliers et les panneaux de la porte présentent les tons des différents bois usuels. Bois foncé pour le soubassement, jaune clair pour les montants, acajou pour les bandeaux et le fronton, qui est également orné de motifs dorés. Des fourrures, des filets, des attributs divers sont placés devant un fond bleu.

(*A suivre.*)

CONSULTATIONS JURIDIQUES

LÉGISLATION ET JURISPRUDENCE DU BATIMENT

Clôture. — Construction spéciale.

A... et B.,. sont propriétaires riverains, leurs propriétés sont restées pendant vingt ans séparées seulement par une clôture en planches jointives.

B... vient de construire une aile à son bâtiment primitif et par suite a enlevé la palissade pour construire le mur séparatif sur la ligne mitoyenne.

B... réclame aujourd'hui à A... la mitoyenneté de ce mur à hauteur de clôture tel qu'il est construit, c'est-à-dire en meulière neuve et mortier de chaux hydraulique, de plus un rocaillage en entier sur la face A... en petite meulière concassée et ciment et le tout d'une épaisseur de 0m5.

A... doit-il réellement payer cela, ne pourrait-il pas payer à B... qu'un mur de clôture construit en moellons hourdés en chaux, avec jointoiement sur une face et ayant une épaisseur de 0m65 en fondations et 0m47 en élévation (soit 0m235 pour chacun). Ce mur recouvert d'un chaperon à deux pentes avec charge à A... d'en payer la moitié et de rembourser à B... la valeur intégrale du mur du jour où ils s'en serviront à tout autre usage que comme clôture.

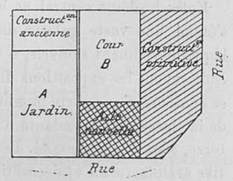

Réponse. — La loi ne détermine ni l'épaisseur à donner à un mur mitoyen ou susceptible de le devenir, ni les matériaux à employer dans sa construction. Ce sont les usages locaux qui tracent les règles à cet égard dans chaque contrée.

Lorsque ces usages n'ont pas été suivis dans la construction du mur, soit qu'une épaisseur inusitée lui ait été donnée, soit que des matériaux relativement luxueux y aient été employés, le propriétaire qui en achète la mitoyenneté n'est tenu de payer ni la valeur de la construction faite en excédent de l'épaisseur ordinaire, ni celle des matériaux autres que ceux habituellement en usage pour le même objet à moins cependant qu'il n'ait lui-même besoin d'une épaisseur exceptionnelle ou qu'il n'emploie dans l'ensemble de ses travaux des matériaux équivalant à ceux qui sont entrés dans la construction du mur qu'il veut acquérir. (*Dictionnaire de la propriété*, par MM. H. Ravon et G. Collet-Corbinière, IIIe vol., p. 259.)

Dans l'espèce, la prétention de notre correspondant est donc absolument fondée ; voici d'ailleurs ce que dit à ce sujet le *Manuel des lois du Bâtiment* de la Société centrale des architectes :

Le mode de construction et les dimensions des murs séparatifs, entre maisons, cours et jardins, restent fixés par les usages locaux et les règlements particuliers, la loi étant muette à cet égard.

A défaut d'usage et de règlements, le législateur n'a prescrit que des mesures de hauteur applicables aux murs de clôture seulement.

L'usage à Paris aujourd'hui est de construire en moellons les murs formant séparation entre maisons et de leur donner 65 centimètres d'épaisseur en élévation.

Fig. 1

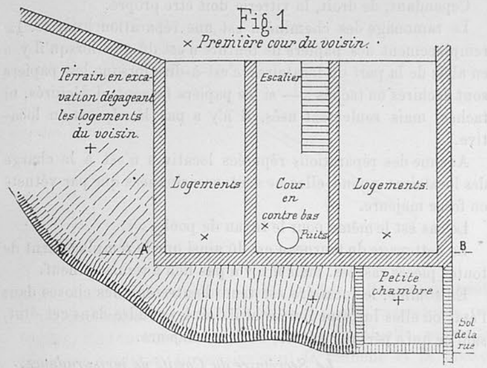

Fig. 2

Coupe sur AB

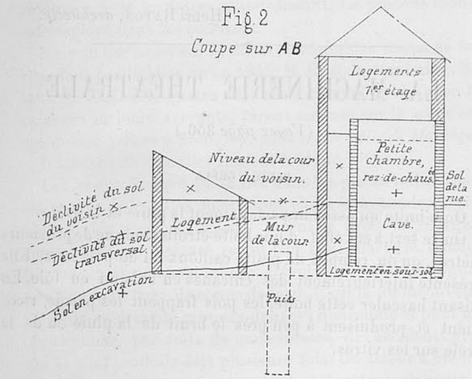

Fig. 3

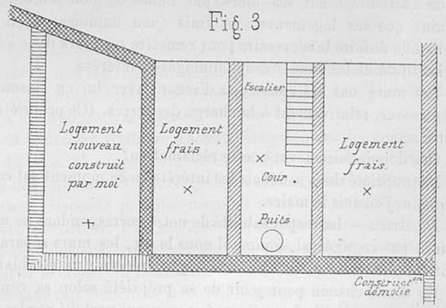

Fig. 4

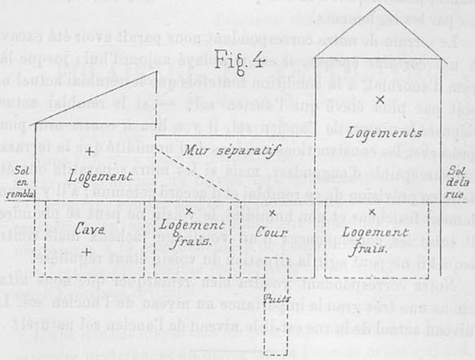

L'emploi des matériaux d'une qualité inférieure est interdit, et chaque voisin peut refuser de les accepter.

L'emploi de matériaux d'une qualité supérieure est considérée comme luxueux, et chaque voisin peut refuser d'en supporter la dépense, à moins qu'il n'en emploie lui-même de semblables dans sa construction.

Mur séparatif. — Remblai. — Conséquences.

Mon architecte et l'architecte de mon voisin n'étant pas d'accord sur la solution de la question suivante, j'ai recours à vos connaissances toujours si logiques et si bien présentées.

Ci-dessus un croquis de la question pendante. Le signe × représente la propriété de mon voisin et le signe + me représente.

La figure 1 est une vue de plan du terrain primitif ainsi que des constructions.

La figure 2 une coupe transversale du même terrain.

La figure 3, le terrain actuel avec ses constructions.

La figure 4, la coupe transversale du même terrain.

Vous voyez par le croquis, que les logements en espèce de sous-sol de mon voisin dans le terrain primitif avaient une certaine ventilation des murs par l'excavation de mon terrain ainsi que par la cave de mon petit logement.

Aujourd'hui j'ai remblayé cette excavation ainsi que la déclivité du sol pour me mettre au niveau du sol de la rue ; j'ai en plus construit un logement avec cave derrière le logement en sous-sol de mon voisin.

Afin de me monter et de me servir des murs du voisin lui appartenant, j'ai acheté la mitoyenneté.

Aujourd'hui les logements en sous-sol de mon voisin n'ayant

plus l'air direct sur ses murs, par l'effet de mon remblai, se plaint que ses logements sont frais (non humides) et il me demande de faire le nécessaire pour remettre ses murs dans l'état primitif ou de lui donner des dommages et intérêts.

Les murs ont été construits d'accord avec lui en raison de l'épaisseur, relativement à la charge des terres. (Ce propriétaire est maçon.)

Que dois-je faire devant cette réclamation?

La propriété dont je débats les intérêts en ce moment est communale, j'en suis le maire.

Réponse. — La responsabilité de notre correspondant ne nous paraît pas engagée, si, comme il nous le dit, les murs séparatifs ont été construits d'accord commun pour recevoir un remblai.

En droit, chacun peut jouir de sa propriété selon sa convenance, pourvu qu'il n'en soit pas fait un usage prohibé par les lois ou par les règlements.

Le terrain de notre correspondant nous paraît avoir été excavé à une certaine époque, il est remblayé aujourd'hui; jusque là, rien d'anormal, à la condition toutefois que le remblai actuel ne soit pas plus élevé que l'ancien sol; — si le remblai actuel dépasse le niveau de l'ancien sol, il y a lieu à contre-mur pour préserver les constructions voisines de l'humidité que la terrasse est susceptible d'engendrer, mais si les murs séparatifs ont été faits en prévision de ce remblai et d'accord commun; s'il y a seulement fraîcheur et non humidité, le voisin ne peut se plaindre, il subit les conséquences d'un voisinage fâcheux mais contre lequel il ne peut agir la situation du voisin étant régulière.

Notre correspondant voudra bien remarquer que nous attachons une très grande importance au niveau de l'ancien sol. Le niveau actuel de la rue est-il le niveau de l'ancien sol naturel?

Réparations locatives.

J'ai un client qui vient de terminer son bail de 12 années, dans une maison à Paris, n'ayant pas renouvelé ledit bail par suite de l'agrandissement de ses affaires, il a pris un autre bail convenant mieux à son commerce.

Son ancien propriétaire a fait dresser par les soins de son architecte l'état des réparations locatives incombant au preneur et de plus a fixé à chaque article une somme bien plus élevée que ne vaut le travail.

Il est demandé dans cette note des choses qui à mon point de vue doivent incomber au propriétaire. Le bail était de 12 années consécutives qui ont expiré cette année.

Il n'y a point eu d'état des lieux de dressé en entrant.

Et on demande :

1° Les parquets à laver, gratter, encaustiquer;

2° Nettoyage des verres aux croisées;

3° Ramonage des cheminées;

4° Remplacement total des papiers de tenture;

5° Remplacement du tuyau de poêle dans la salle à manger (qui se trouve usé);

6° Nettoyage et remise à neuf du fourneau de cuisine.

Est-ce que ces six articles n'incombent pas au propriétaire?

Réponse. — Aux termes de la loi, le locataire à défaut d'état des lieux est présumé avoir reçu les lieux en bon état de réparations locatives et doit les rendre tels sauf la preuve contraire.

En conséquence, si les parquets ont été livrés encaustiqués, ils doivent être rendus dans cet état, toutes taches enlevées; — le nettoyage de la vitrerie des croisées est dû, si cette vitrerie est malpropre, mais c'est une réparation qui est fort peu souvent demandée et encore moins souvent accordée.

Cependant, de droit, la vitrerie doit être propre.

Le ramonage des cheminées est une réparation locative. Le remplacement des papiers de tenture n'est dû que lorsqu'il y a eu abus de la part du locataire: c'est-à-dire lorsque les papiers sont déchirés ou tachés; — si les papiers ne sont ni déchirés, ni tachés, mais seulement usés, il n'y a pas là réparation locative.

Aucune des réparations réputées locatives n'est à la charge des locataires quand elles ne sont occasionnées que par vétusté ou force majeure.

Le cas est le même pour le tuyau de poêle.

Le nettoyage du fourneau est dû ainsi que le remplacement de toutes pièces cassées. mais il n'y a pas lieu à remise à neuf.

En somme, le locataire est tenu d'entretenir les choses dans l'état où elles lui sont livrées et il doit les rendre dans cet état, sauf ce qui a péri par vétusté ou force majeure.

Le Secrétaire du Comité de jurisprudence,
Henri RAVON, *architecte.*

LA MACHINERIE THÉATRALE

(*Voyez page* 356.)

PLUIE, GRÊLE

On n'imite qu'assez imparfaitement la pluie et la grêle.

On se sert, à cet effet, d'une boîte étroite, longue de plusieurs mètres, qu'on remplit de petits cailloux ou de pois secs. Elle présente intérieurement des chicanes en bois ou en tôle. En faisant basculer cette boîte, les pois frappent les parois, ricochent et produisent à peu près le bruit de la pluie ou de la grêle sur les vitres.

NEIGE

La neige s'obtient avec de petits morceaux de papier que des machinistes placés sur les ponts volants sèment à pleines mains. On a essayé de les remplacer par de petits flocons de coton ou de laine blanche, mais cela coûtait trop cher.

BROUILLARD

La Porte-Saint-Martin jouait, il y a quelque temps, une pièce intitulée : *Les Chevaliers du Brouillard*. Au dernier acte, un brouillard épais devait recouvrir la scène et les acteurs se cherchaient sans pouvoir se rencontrer. A la fin le brouillard devait se dissiper peu à peu et disparaître tout à fait.

On réalisait cet effet au moyen d'un grand nombre de rideaux en gaze ou mousseline qui descendaient des cintres et, par leur grand nombre, masquaient les acteurs. On ne donnait qu'une faible lumière. Puis on enlevait les toiles une à une, en même temps qu'on augmentait la lumière, et on avait assez bien l'illusion d'un brouillard qui se dissipe.

ARTILLERIE DE THÉATRE

Il ne nous reste plus à parler que de l'artillerie de théâtre et des procédés employés pour tirer des coups de feu isolés ou simultanés.

Une machine très simple est en usage pour simuler la fusillade.

C'est une planchette en bois disposée dans un cadre en charpente; elle est fixée en un point et libre à l'autre extrémité. Cette extrémité s'appuie sur un cylindre à cannelures profondes. En tournant ce cylindre par une manivelle, ses saillies viennent soulever successivement la planche et la laissent retomber avec un fracas assourdissant. Ce procédé inoffensif est employé dans les coulisses.

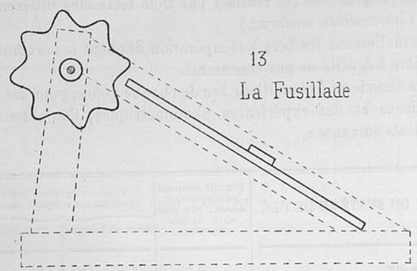

13
La Fusillade

Mais on tire aussi sur la scène de véritables coups de feu et il ne faut pas oublier qu'en 1865, M. Hostein étant alors directeur du Châtelet, quatre véritables canons de 4, avec leurs caissons et leurs servants, furent amenés sur la scène et que ces quatre pièces y firent feu, dans *la Bataille de Marengo*.

Il va sans dire qu'elles tiraient à blanc.

Les coups de fusil qu'on tire dans les pièces militaires sont du même ordre. Ces fusils sont chargés à poudre avec une bourre. Un armurier spécial a seul le droit de charger les armes. Chaque figurant reçoit son fusil chargé et, quand il a fait feu, l'arme devient inutile. Il faut donc autant de figurants que l'on veut tirer de coups de fusil. C'est là un inconvénient. De plus, ce procédé crée des dangers d'incendie et peut même occasionner, par suite de maladresses, des accidents graves, qui se sont produits déjà plusieurs fois. Un acteur a été tué en recevant une bourre à bout portant. A 9 mètres, on peut percer une feuille de papier. Enfin, il n'y a plus d'illusion scénique, car les figurants sont obligés, au lieu de se tirer dessus, de tirer en l'air.

M. Edouard Philippe, secrétaire général des Bouffes-Parisiens, est l'inventeur d'un système qui supprime complètement ces inconvénients.

On n'emploie plus ni poudre, ni bourre. Dans l'intérieur du canon du fusil se trouve un ressort qu'on peut comprimer par une manette. Ce ressort porte à son extrêmité d'avant un percuteur ou aiguille. Le projectile est un simple bouchon de liège, avec lequel on bouche le fusil, et qui présente une petite cavité

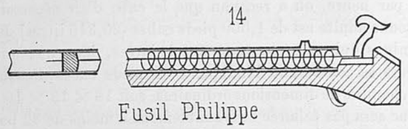

14
Fusil Philippe

contenant du fulminate détonant. En pressant la détente le ressort se détend, l'aiguille vient frapper le fulminate et le bouchon se pulvérise au sortir de l'arme, sans projection et presque sans fumée.

Avec cette disposition, tous les inconvénients cités plus haut disparaissent. Comme il n'y a aucun danger, chaque figurant peut tirer plusieurs coups de fusil; il a une série de cartouches, c'est-à-dire de bouchons, et il fait feu à plusieurs reprises. Donc, économie de personnel.

De plus, l'illusion scénique se rétablit, car les acteurs peuvent se viser directement, sans être obligés de tirer au plafond.

Tous les fusils et arquebuses des *Huguenots* et de *Patrie*, à l'Opéra, ont été transformés dans ce système. L'Hippodrome en a fait usage également dans sa fantasia arabe, pour laquelle il a usé 100,000 cartouches.

M. Edouard Philippe a construit également des mitrailleuses à 12 et à 24 coups, pour venir en aide, dans les coulisses, au tir des figurants. C'est toujours le même principe. Une série de tubes, disposés parallèlement et munis chacun d'un ressort, avec percuteur. Une manette permet de comprimer le ressort et un poussoir, qui glisse sur une tige, abat la manette et fait partir le coup. On peut ainsi tirer des coups isolés ou, en promenant rapidement le poussoir, exécuter un feu de peloton.

Henri MAMY,
Ingénieur des Arts et Manufactures.

ÉCLAIRAGE ET VENTILATION

Par M. VIVIAN B. LEWES

ROYAL NAVAL COLLÈGE (GREENVICH).

Nous trouvons dans le Bulletin de l'Institut royal des architectes britanniques un travail fort intéressant sur l'utilisation de l'éclairage comme moyen de ventilation; nous en donnons la traduction en supprimant seulement quelques passages non nécessaires à la compréhension de l'ensemble et dont quelques-uns font de plus double emploi avec ce qui a été dit ici même sur l'*Eclairage artificiel*.

L'une des considérations les plus importantes, dans la science sanitaire moderne, et en même temps l'une de celles qui ont été comprises le plus tard, est la relation existant entre les appareils d'éclairage et la ventilation convenable des chambres. Je me propose de passer en revue les différentes méthodes employées pour la production de la lumière artificielle et les effets produits sur l'atmosphère de la chambre par unité d'éclairage obtenu; et enfin les moyens de produire le maximum de lumière en même temps que le minimum d'air vicié.

Il serait hors des limites de cette étude de décrire tous les systèmes de bougies, de lampes et de brûleurs inventés dans les temps modernes pour la combustion utile des corps qui en brûlant nous fournissent de la lumière. Je choisirai donc comme type de chaque système l'un de ceux que l'expérience et l'usage ont prouvé les meilleurs.....

En suivant l'ordre historique, nous commencerons par les bougies, nous examinerons ensuite les lampes à huile, et finalement le gaz. L'examen de la composition chimique des cires, des graisses, des huiles et des gaz produisant de la lumière, prouve que dans tous les cas les éléments possédant un pouvoir éclairant et calorifique sont le carbone et l'hydrogène dont la combustion raisonnée donne la lumière.

Dans chaque cas, les principaux produits de la combustion, si celle-ci est complète, sont l'eau, la vapeur et le gaz acide carbonique, en même temps que de faibles quantités d'autres gaz provenant soit d'impuretés, soit d'une combustion incomplète. C'est à la combustion incomplète que sont dues les petites particules de charbon qui contribuent à noircir nos plafonds.....

L'unité de pouvoir éclairant adoptée en Angleterre est la quantité de lumière émise par une bougie spermacétique de la dimension connue sous le nom de « six », qui, en brûlant normalement, consomme 120 grains de matière à l'heure.

On est convenu d'attribuer à la lumière qu'elle donne une puissance de 1 bougie (candle). Et, comme je me propose de déterminer la quantité d'acide carbonique et de vapeur d'eau produite par les différents systèmes d'éclairage par bougie, il sera commode de considérer la bougie spermacétique comme type de comparaison.

Les éléments constitutifs de ces bougies sont :

Carbone	80.0
Hydrogène	13.33
Oxygène	6.66
	100.00

et 120 grains, en brûlant complètement à l'air, donnent 0,41 pieds cubes d'acide carbonique (0mc011) et le même volume de vapeur d'eau.

En d'autres termes, c'est là le volume d'acide carbonique et de vapeur d'eau dégagé par heure et par bougie (en entendant par *bougie* l'unité de puissance lumineuse dérivée de la bougie spermacétique).

Beaucoup d'espèces d'huiles ont été employées comme corps éclairants, mais la seule qui, grâce à son bas prix et à son pouvoir éclairant, ait jamais fait concurrence au gaz, est le pétrole, paraffine ou huile minérale, et dans ces dernières années il a été obtenu en quantité croissante, au point qu'il semble devoir devenir l'un des principaux agents d'éclairage et de chauffage de l'avenir.

L'analyse a donné comme composition du pétrole :

Carbone	86
Hydrogène	14
	100

et la consommation par bougie et par heure est d'environ 62 grains (3 gr. 658) (1) quand on le brûle dans les lampes des modèles les plus récents.

Les volumes d'acide carbonique et de vapeur d'eau produits par la combustion de cette quantité d'huile sont respectivement de 0,28 pieds cubes (0mc007.9) et 0,22 pieds cubes (0mc006.229).

J'en arrive à l'examen du gaz d'éclairage, qui est composé d'un mélange des différents gaz produits par la distillation de la houille, très variable suivant la houille employée et les procédés de fabrication et d'épuration.

Le gaz livré à la consommation, à Londres, a la composition suivante :

Hydrogène	49.54
Méthane	36.64
Ethylène ou autres hydrocarbures	5.78
Oxyde de carbone	4.06
Acide carbonique	0.03
Azote	3.71
Oxygène	0.24
	100.00

Chaque pied cube (0mc028.315) de gaz brûlé produit 0.52 pieds cubes (0mc014.723.8) d'acide carbonique et 1lit34 de vapeur d'eau (0mc037.942.1), et sa puissance lumineuse par pied cube dépend du bec employé.

Durant ces dernières années, une révolution complète a transformé les méthodes employées pour l'éclairage au gaz, et la rivalité des huiles et de la lumière électrique a été si profitable qu'à l'heure qu'il est il existe des becs donnant par pied cube de gaz plus de trois fois la quantité de lumière obtenue, il y a huit ans, par n'importe quel bec existant alors.

(1) 1 grain = 0 gr. 059. — 1 pied = 0 m. 30479. — 1 pied cube = 0 m. c. 028315.

Ces progrès ont été réalisés par trois méthodes différentes... (V. *Construction moderne.*)

Actuellement les becs à récupération donnent le maximum de lumière à égalité de gaz consommé.

En choisissant le meilleur bec de chaque genre, pour des comparaisons et des expériences photométriques, j'ai obtenu les résultats suivants :

NOM DU SYSTÈME DE BEC.	Pouvoir éclairant (en bougies spermacét.) par pied cube de gaz consommé.	Produits de la combustion pour un pouvoir de 1 bougie.	
		Acide carbonique	Vapeur d'eau
Bat wing	2,9	0 p. c. 18	0 p. c. 46
Argand (Sugg, constructeur, Londres)	3,3	0, 16	0, 40
A incandescence (Welsbach)	6,0	0, 09	0, 22
A récupérateur (Wenham)	10,0	0, 05	0, 13

Ces nombres proviennent du gaz, tel qu'il est livré par les compagnies de Londres et qui, durant les six mois qui ont précédé le 1er avril 1888, a donné une puissance moyenne de 16.6 bougies.

En prenant la quantité de produits de combustion développée par bougie, j'ai obtenu l'effet viciant relatif que les divers systèmes d'éclairage produisent sur l'air d'une chambre d'habitation, et il est possible, dès lors, de comparer ces effets à ceux de la respiration.

Or on a reconnu expérimentalement qu'un adulte expire par heure 0.6 pieds cubes (0mc162.890) d'acide carbonique et que, la proportion d'impureté organique augmentant dans l'air d'une chambre avec la quantité d'acide carbonique, la proportion de cet acide peut servir à mesurer les conditions sanitaires d'une atmosphère donnée.

La quantité moyenne d'acide carbonique contenue dans un bon air sain est d'environ $\frac{4}{10,000}$; et il est prouvé que pour entretenir la santé, l'air qui en contient plus de $\frac{6}{10,000}$ ne saurait convenir à une respiration permanente; il ne reste donc qu'une différence de $\frac{2}{10,000}$ d'acide carbonique qu'il est possible d'ajouter à l'air d'une chambre sans le rendre malsain. Il résulte de ces données qu'un adulte expirant 0.6 pieds cubes d'acide carbonique par heure exigera 3,000 pieds cubes d'air comme espace nécessaire à une respiration saine. Mais, comme la ventilation par les cheminées et la diffusion à travers les murs, les fentes des portes et des fenêtres, changent l'air au moins trois fois par heure, on a reconnu que le cube d'air nécessaire par personne adulte est de 1,000 pieds cubes (20,315 litres) dans les chambres qui sont constamment habitées, bien que quelques auteurs se contentent d'indiquer 600 pieds cubes. Considérons une chambre de dimensions ordinaires, soit 16 × 12 × 10 pieds; elle ne sera pas éclairée convenablement à moins de 32 bougies. Le tableau suivant donne la quantité d'oxygène employé et les produits de la combustion pour chaque classe de becs et de brûleurs, en admettant ces 32 bougies. On y trouvera également le nombre de personnes dont l'expiration donnerait le même résultat.

Quantité d'oxygène enlevée à l'air, acide carbonique et vapeur d'eau produits pour un éclairage équivalent à 32 bougies, c'est-à-dire à la lumière nécessaire pour éclairer une chambre de 16 × 12 × 10 pieds :

SYSTÈME D'ÉCLAIRAGE.	Quantité de matière brûlée.	Oxygène absorbé.	Produits de la combustion.		
			Vapeur d'eau.	Acide carbonique	Nombre de person.
	gr.	m. c.	m. c.	m. c.	
Bougies spermacétiques	0, 226.56	0, 545.6	0, 371.5	0, 373.5	21,8
Paraffine	0, 117	0, 353.4	0, 199.3	0, 251.7	14,9
Gaz de Londres avec becs : Batswing	m. c. 0, 311.465	0, 369.8	0, 416.8	0, 163.1	9,6
Argand (Sugg, constructeur, Londres)	0, 275	0, 326.2	0, 362.4	0, 145.0	8,5
Welsbach (Incandescence)	0, 150	0, 178.4	0, 201.0	0, 077.9	4,2
Wenham (Récupération)	0, 090.6	0, 104.2	0, 117.8	0, 045.3	2,6

(A suivre.)

A LA VEILLE DE L'INAUGURATION

(*Voyez page* 349.)

CONSTRUCTIONS LE LONG DE L'AVENUE DE LA BOURDONNAIS.

Sur la terrasse du palais des Beaux-Arts, côté Seine, le pavillon des pastellistes français et le pavillon de la Société des aquarellistes.

Puis en remontant le long de l'avenue de La Bourdonnais, on voit :

Le pavillon de la Presse ;

La construction de la Compagnie des Forges-Nord dans laquelle il serait question de faire des expériences de soudure par l'électricité ;

Le pavillon d'exposition des broderies anciennes, surmonté d'un dôme décoré à l'aide de boiseries habilement découpées ;

Les écuries de MM. Milinaire frères, spécimen intéressant d'une écurie modèle ;

Le pavillon de la Société des Charbonnages de Marlemont et de Bascoup ;

La construction de MM. Solvay et Cie dont la façade est toute en granit belge ;

La Colonie du Cap, mines de diamants de Kimberley ; on assistera à toute la série des opérations par lesquelles passe le diamant depuis l'extraction de la mine jusqu'à sa livraison au joaillier ;

Le bâtiment de la Compagnie des forges de l'Horme ;

Le pavillon de la Société des anciens établissements Cail ;

Le pavillon Royaux ;

Le pavillon Lacour ;

L'Union céramique Chaufournière ;

L'Exposition de Montchanin ;

Le bâtiment des forges de la Société de Saint-Denis ; le pavillon Goldenberg, et la construction de la Compagnie générale des Asphaltes.

CONSTRUCTIONS SUR LA BERGE DE LA RIVE GAUCHE DE LA SEINE

Si du champ de Mars nous nous rendons au Trocadéro, nous apercevons, en passant sur la berge de la rive gauche de la Seine, entre autres constructions :

L'exposition de l'industrie du pétrole, conçue et organisée par notre collègue M. H. Deutsch. Dans un des énormes réservoirs en fer, de 18 mètres de diamètres et de 8 mètres de hauteur, que cette industrie utilise, est installé un panorama représentant les principaux gisements pétrolifères d'Amérique et de Russie. — Ce réservoir contiendra, en outre, tous les documents concernant l'exploitation, le raffinage et le transport des pétroles. A côté, une galerie vitrée, et un pavillon spécial dans lesquels figureront les industries de l'éclairage, du chauffage et de la force motrice par les huiles et essences minérales.

Le bâtiment de l'ostréiculture et de la pisciculture ;

Le bâtiment des Chambres de commerce maritime ;

Le grand panorama de la Compagnie transatlantique. — Là, le spectateur se trouve en rade du Havre, sur le pont de *la Touraine*, nouveau bâtiment transatlantique, actuellement en construction, qui aura 160 mètres de longueur et 11,000 chevaux-vapeur de force. Le spectateur voit au loin la pleine mer, et autour de lui les plus grands paquebots de la Compagnie : *la Normandie*, *la Gascogne*, *la Bourgogne* et *la Bretagne*. L'illusion est complète et d'un grand effet. Ce spectacle attrayant montrera les progrès immenses que la Compagnie a réalisés depuis dix ans dans la construction, l'aménagement et le confort de ses superbes paquebots, et qu'elle possède aujourd'hui une flotte de navires transatlantiques de premier ordre.

Le palais des produits alimentaires, immense construction qui, comme je l'ai dit plus haut, sera éclairée le soir à la lumière électrique et desservie spécialement par le chemin de fer intérieur. Il se compose, dans son ensemble, de deux galeries superposées : l'une sur la berge, qui a l'aspect d'un chai où sont groupés tous les échantillons de notre production vinicole, de notre industrie des liquides ; l'autre au niveau du quai, où seront exposés les produits : conserves, pâtisseries, etc.

TROCADÉRO

Le parc du Trocadéro, avec son palais vu du Champ-de-Mars, dont il est en quelque sorte la continuation, forme, sous les immenses arceaux de la tour, un fond de tableau des plus décoratifs.

Il est destiné principalement à l'exposition d'horticulture, c'est-à-dire à tout ce qui se rapporte au groupe IX. Cette exposition occupe une surface de 40,000 mètres.

Indépendamment des riches collections d'arbres, d'arbustes, de fleurs, établies en plein air, il y a vingt-cinq serres plus élégantes les unes que les autres, quatorze pavillons et kiosques et deux grandes tentes qui seront prochainement installées, sous lesquelles seront les expositions des fruits.

Comme constructions offrant un intérêt tout spécial, je citerai :

Un abri mexicain en maïs où l'on vendra tous les produits alimentaires tirés du maïs ;

Le pavillon du gouvernement de Victoria ;

Le pavillon des travaux publics,

Et le bâtiment des forêts. On se rappelle que l'exposition de l'administration des forêts en 1878 eut un grand succès ; celle de 1889 s'annonce comme devant lui être supérieure. Toutes les essences qui croissent dans les forêts de France figurent dans la construction même du bâtiment. La façade est entièrement formée de panneaux constitués par la juxtaposition et l'assemblage de bois de formes et de couleurs diverses. Les colonnes intérieures et extérieures sont constituées par des arbres séculaires, non écorcés.

La galerie principale contiendra la plus belle collection d'échantillons de bois que l'on ait jamais réunie, et qui depuis plusieurs mois est en préparation à l'Hôtel des Invalides. Dans une salle annexe à cette galerie sera placée l'exposition spéciale des travaux de reboisement présentée sous la forme de trois vues dioramiques des Alpes. *(A suivre.)*

A PROPOS

DE LA TOUR EIFFEL

La tour Eiffel semble vraiment avoir le privilège de mettre les cerveaux en ébullition. N'avait-on pas cru jadis, quand elle n'était qu'en projet, pouvoir éclairer tout Paris au moyen d'un phare monstre installé à son sommet? On avait également songé, à cette même époque, à y créer un observatoire où les observations astronomiques eussent été plus faciles que dans le vieil observatoire de l'extrémité du Luxembourg. Plus tard, on voulait en faire un lieu de villégiature où les phtisiques à des degrés divers trouveraient à des hauteurs diverses sur la tour, l'air plus ou moins vif qui conviendrait à l'état actuel de leurs poumons. Un autre, qui ne doit sans doute pas être bien sûr encore que la terre tourne, avait eu l'idée de creuser entre les pieds de la tour un puits de 300 mètres de profondeur, afin de pouvoir renouveler l'expérience de Foucault avec un pendule de 600 mètres de longueur. Voici maintenant, si nous en croyons un journal politique du matin, un habitant de Bar-sur-Aube, ville située à « 160 kilomètres de la tour à vol d'oiseau », qui, « en prenant certaines précautions », aurait vu le phare lumineux de cette tour, « en se plaçant au sommet d'une colline de 250 mètres au-dessus du niveau de la mer et en s'orientant à l'aide d'une boussole ».

Il me paraît inutile de démontrer l'impossibilité ou l'inanité des projets que la construction de la tour avait fait surgir, et dont on ne parle plus aujourd'hui, le bon sens en ayant fait justice. Je voudrais seulement détromper l'habitant de Bar-sur-Aube, qui a certainement pris une vessie pour la lanterne... de la tour, car un calcul bien simple suffit à montrer que monté lui-même sur une tour de 300 mètres, il ne pourrait apercevoir le phare Eiffel, avec la meilleure lunette du monde.

En appelant x la distance à laquelle le sommet de la tour peut être aperçu, on sait que l'on a :

$$x^2 = (2\,R + h)\,h$$

R étant le rayon terrestre, et h la hauteur de la tour au-dessus du niveau de la mer.

En supposant cette hauteur de 333 mètres, on trouve, tous calculs faits,

$$x = 65 \text{ kilomètres}$$

Si l'habitant de Bar-sur-Aube était monté sur une tour de la même hauteur de 333 mètres, la distance à laquelle porterait sa vue serait aussi de 65 kilomètres, de sorte qu'il pourrait voir la tour Eiffel si elle se trouvait seulement à la distance de 65 + 65 = 130 kilomètres. Or la distance en question est de 160 kilomètres : Donc...

La tour étant élevée en mer, on l'apercevrait jusqu'à la distance de 65 kilomètres. Comme nous sommes sur terre et que la hauteur, au-dessus de la mer, de la région avoisinant Paris est variable, on peut admettre que 100 kilomètres est la distance *extrême* à laquelle le sommet de la tour Eiffel peut être visible.

A. P.

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

DES ARCHITECTES DE FRANCE

La Société des architectes de l'Aisne, dans sa séance du 8 courant, s'est ralliée aux idées émises par son secrétaire dans la brochure dont nous donnons plus haut un extrait, et relative à la formation d'une Société générale des architectes de France. Elle a décidé à cette fin de faire appel aux autres sociétés et de leur demander de confier à leurs présidents et délégués au Congrès la mission d'étudier cette question qui est en ce moment la préoccupation générale des architectes.

La Société de l'Aisne propose de profiter de la réunion des architectes au Trocadéro pour examiner la question. Les présidents et délégués des Sociétés régionales pourraient se réunir le 19 juin à 10 heures du matin, soit une heure avant celle fixée pour la réunion du jour.

NOUVELLES

PARIS

La bourse du commerce. — La rotonde de l'ancienne halle au blé (aujourd'hui bourse du commerce), vient d'être en partie dégagée de l'énorme échafaudage qui l'encombrait depuis le commencement des travaux.

La verrière qui couvre toute la partie centrale du dôme, les cent vingt portes qui règnent au premier étage de la rotonde, ainsi que toute la partie centrale de la coupole, sont maintenant à découvert.

Toute l'activité des ouvriers se porte en ce moment sur les travaux de sculpture et le plâtrage des galeries intérieures.

Dès les premiers jours du mois prochain, on commencera les travaux de menuiserie, et en même temps la confection de la mosaïque qui doit recouvrir le sol de cette vaste enceinte.

Les travaux extérieurs touchent à leur fin. Le ravalement des murs sera terminé dans une quinzaine de jours. Pour dégager complètement la façade, avec sa porte monumentale, il restera à exécuter les travaux de sculpture du fronton et des deux autres motifs décoratifs qui couronnent cette entrée. Au pourtour de la rotonde, tout commence également à prendre tournure. La rue circulaire qui existe entre cette construction et les galeries couvertes, avec colonnades, des habitations privées, sera mise prochainement en état de viabilité.

Asile de nuit du XIIIe arrondissement. — Le nouvel asile de nuit construit par la ville de Paris dans le XIIIe arrondissement, rue du Château-des-Rentiers a été inauguré. Les plans de cet asile de deux cents lits ont été dressés par M. Bouvard, architecte de la ville.

Les frais d'installation de l'Exposition. — Voici l'état sommaire des dépenses prévues et effectives des différentes parties de l'Exposition :

Désignation des travaux.	Evaluations primitives	Evaluations actuelles
—	—	—
Palais des arts	6,372,184	6,761,707
Palais des machines	7,233,384	7,513,894
Palais des industries diverses	5,785,106	5,885,637
Nivellement. Réseaux d'égouts	124,817	521,917
Réserve	82,825	95,912
Exposition d'horticulture	300,000	300,000
Exposition d'agriculture.	600,000	600,000
Parcs et jardins	3,082,654	2,032,651
Bureaux, postes de police, etc	458,911	458,911
Clôtures	450,000	450,090
Viabilité de la rive gauche	80,000	25,672
Passerelles diverses	200,000	200,000
Eau et gaz	600,000	600,000
Voies ferrées	363,259	303,209
Water-closets	175,000	—
Service mécanique	93,000	99,000
Expositions horticoles	66,000	66,000
Exposition d'économie sociale	75,600	75,600
Réserve s'appliquant aux galeries des machines.	4,815,220	3,082,063
Réserve spéciale	1,004,871	—
Totaux :	32,664,518	29,432,160

L'excédent sur les évaluations primitives a été : Palais des arts, 392,225 fr.; Palais des machines, 280,510 fr.; Palais des industries diverses, 99,230 fr.; Réserve, 13,035 fr.; au total, 785,000 fr.

La diminution sur les évaluations a été : Parcs et jardins, 1,050,000 fr.; Viabilité 54,328 fr.; Water-closets, 175,000 fr.; Réserve, 1,733,156 fr.; Réserve spéciale, 1,004,873 fr.; total 4,017,358 fr.

Différence : 3,232,358 fr.

Ecole des Beaux-Arts. — Banquet des anciens élèves de l'atelier André. — Le banquet d'été aura lieu le samedi 15 juin au restaurant Gillet (Porte Maillot) à 7 heures précises. Cotisation 10 francs. Envoyer les adhésions à M. Lucien Leblanc, secrétaire, 69, rue de Dunkerque, ou à M. Vergnion, trésorier, 7, boulevard Barbès.

Avis important

Nous rappelons à nos abonnés que nous ne pouvons répondre à leurs lettres, soit directement, soit par la voie du journal, que si leur demande est accompagnée de la dernière bande du journal.

ERRATUM

Dans le compte rendu du concours pour la Mairie du Xe arrondissement, nous avons dit par erreur que le projet n° 26 était de MM. William et Cuvillier. Il faut lire Vaillant et Cuvillier.

Le Gérant : P. PLANAT.

PARIS. — IMPRIMERIE F. LEVÉ, RUE CASSETTE, 17

Document généré le 15 jan. 2019 15:17

Continuité

Le panorama de Québec

Luc Noppen, Marie-Paule Bergeron-Binette, Sophie Lafrance et Édith Lessard

Numéro 47, supplément, printemps 1990

URI : id.erudit.org/iderudit/17987ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN 0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Noppen, L., Bergeron-Binette, M., Lafrance, S. & Lessard, É. (1990). Le panorama de Québec. *Continuité,* (47), 1–7.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1990

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

LE PANORAMA
de Québec

Bainbrigge, Philip James
(1817-1881)
1836 « Quebec from Citadel»
aquarelle sur crayon
Royal Ontario Museum,
Toronto.

Le panorama de Québec
Une exposition présentée
au Musée de la civilisation
16 mai – 22 novembre 1990

Textes et recherches de Luc Noppen
avec la collaboration de Marie-Paule Bergeron-Binette,
Sophie Lafrance et Édith Lessard

MUSÉE DE LA CIVILISATION

LES ÉDITIONS CONTINUITÉ

On attribue l'invention du panorama au peintre anglais Robert Barker. C'est lui qui le premier aurait, en 1785, peint une vue panoramique de 180 degrés des environs d'Édimbourg, en Écosse. Conscient de l'importance de son oeuvre, Barker fait breveter son procédé qu'il nomme «La Nature à Coup d'Oeil», en 1787. Contrairement aux grands panoramas historiques réalisés par les artistes depuis le XVe siècle qui présentent une image produite en atelier et où le paysage se déroule en aplat, le procédé de Barker suggère au spectateur de se placer au centre d'un demi-cercle ou d'un cercle et d'observer le paysage dépeint en pivotant sur lui-même, ce qui crée l'illusion d'un environnement global. La plupart des panoramas peints depuis lors font appel à ce procédé: si on les présentait sur un plan incurvé, ce que les conditions de leur conservation ne permettent malheureusement pas, on reproduirait un environnement sans distorsion.

Le panorama

UN SPECTACLE

Très tôt le panorama devient spectacle. Les sites grandioses défilent sous les yeux de spectateurs ébahis: ils découvrent dans des rotondes aux allures de fête une forme d'art qui prétend créer l'illusion de l'environnement global. La plupart des panoramas qui sont aujourd'hui conservés dans les musées sont des oeuvres modestes si on les compare aux grandes toiles qui présentaient les paysages urbains ou les sites naturels dans les rotondes. Dans plusieurs cas, les oeuvres conservées ont servi de modèles aux peintres qui devaient produire les grands ensembles.

Aujourd'hui le panorama est une technique cinématographique: on parle d'une prise de vue «panoramique» lorsque la caméra pivote sur son axe. En architecture, l'idée du panorama survit dans les tours panoramiques: l'observatoire érigé à proximité des chutes Niagara ou encore celui de la tour du CN à Toronto suggèrent au spectateur de tourner autour d'un pivot central pour ainsi découvrir l'étendue des environs. Par contre, les restaurants panoramiques qui tournent permettent aux clients de découvrir l'ampleur d'un site sans quitter leur place.

À Londres, au début du XIXe siècle, le fils de Robert Barker, inventeur du panorama, s'associe à John Burford pour exploiter la salle du panorama de Leicester Square. C'est dans cette rotonde qu'est présentée en 1830 une immense vue panoramique de Québec. L'oeuvre est aujourd'hui disparue mais un livret souvenir subsiste et présente un dessin gravé du sujet (ouvrage conservé à la Bibliothèque générale de l'Université Laval).

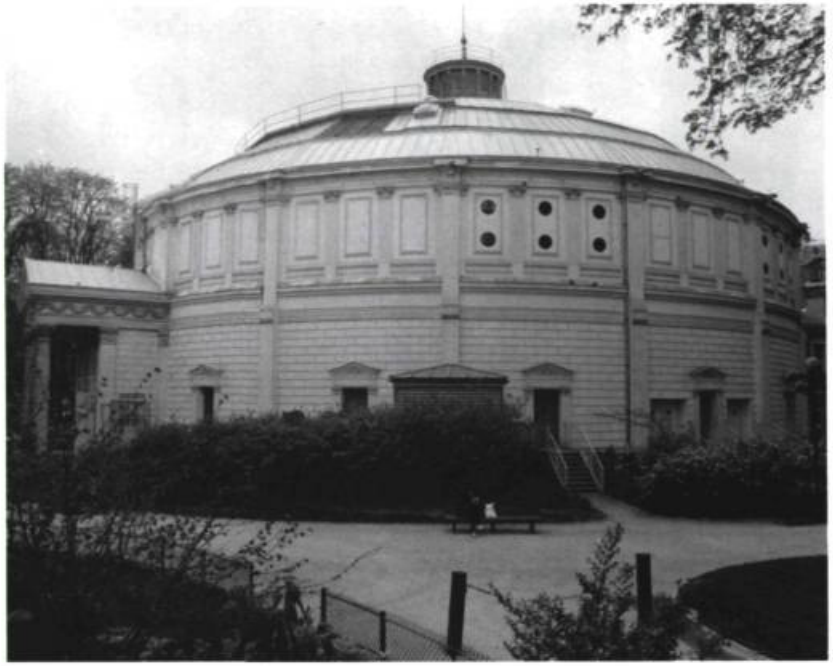

Déclassé par le cinéma, le panorama-spectacle disparaît au début de notre siècle. Toutes les salles sont détruites ou reconverties, comme l'ancien panorama des Champs-Élysées, d'abord transformé en patinoire, puis en théâtre. Il loge aujourd'hui le théâtre Renaud-Barrault (photo Michel d'Orgeix).

Le «Cyclorama de Jérusalem» de Sainte-Anne-de-Beaupré est un des rares édifices abritant un panorama qui subsistent aujourd'hui dans le monde. La rotonde expose une grande toile de 110 mètres sur 14 représentant «Jérusalem au jour de la Crucifixion». Installée en 1895, cette toile a été peinte dans l'atelier américain du célèbre peintre de panoramas, le Français Paul Philippoteaux. Malgré de nombreuses restaurations, le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est un ensemble unique qui, encore aujourd'hui, expose la dimension spectacle du phénomène panorama (photo Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré).

Des outils

POUR VOIR PLUS LARGE

Lorsqu'à la fin du XVIIIe siècle la société remet en cause les savoirs qui découlent du seul raisonnement et propose qu'à l'avenir la production de connaissances nouvelles se fasse par expérimentation, les artistes-paysagistes délaissent leurs ateliers et entreprennent d'explorer la nature pour en représenter des instants. Devant l'immensité d'un paysage, ils cherchent des outils pour en cerner l'ampleur et ainsi échapper au cadrage restrictif qui jusqu'alors prétendait correspondre au champ de vision normal de l'homme. Pour «voir plus large», ils vont donc juxtaposer des images produites à l'aide de *cameras,* les ancêtres de l'appareil-photo.

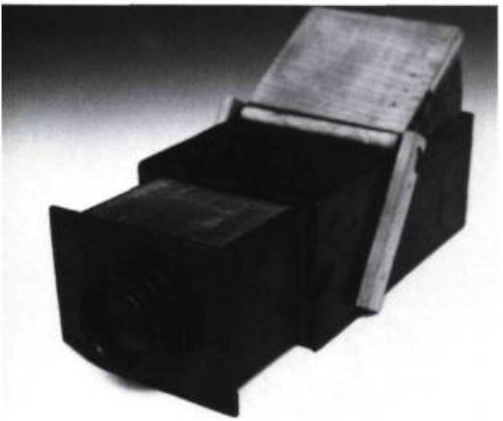

La *camera obscura* (collection du Musée du Séminaire de Québec) est, comme son nom l'indique, une chambre noire dans laquelle la lumière passant à travers une ouverture (la lentille) est réfléchie par un miroir incliné qui projette l'image sur un verre dépoli. L'artiste place une feuille de papier sur le verre et peut alors reproduire les principaux contours du paysage observé. Pour bien voir l'image projetée, il faut cependant éviter que la lumière ambiante ne l'éclaire. D'où l'idée d'utiliser un prisme monté sur une chambre obscure en forme de tente. Un peu comme le périscope d'un sous-marin, le prisme qui fait la synthèse entre la lentille et le miroir capte une image et la renvoie plus bas sur une planche à dessin. La tente qui enveloppe le faisceau lumineux permet alors de discerner plus clairement l'image projetée sur la feuille de papier.

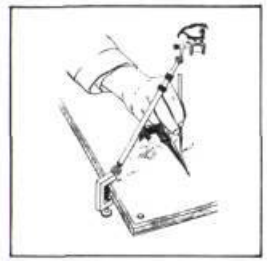

La *camera lucida* (collection du Musée du Séminaire de Québec) est composée d'un prisme de verre. En regardant dans ce prisme, le dessinateur voit à la fois le paysage qui lui fait face et la feuille de papier sur laquelle il dessine. Il lui suffit donc de suivre avec un crayon l'image que saisit son oeil. Moins encombrante que la camera obscura, la camera lucida se fixe sur la tablette du dessinateur et peut servir aussi sans qu'il soit nécessaire de se protéger de la lumière du jour, ce qui a assuré son succès auprès des artistes.

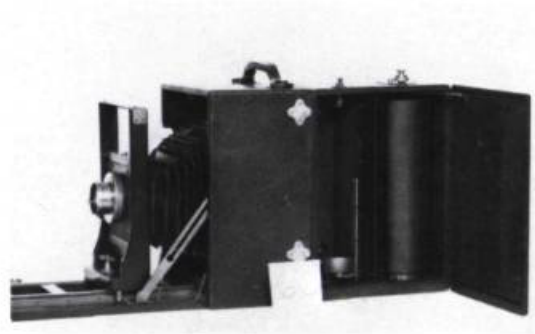

Il existe deux grandes catégories d'appareils-photos panoramiques. Un premier type, le plus ancien, est composé d'une caméra qui pivote sur son trépied grâce à un mécanisme d'entraînement qui fait aussi se dérouler la pellicule dans le chargeur. Les photographes professionnels utilisent ce genre d'appareil qui permet de couvrir jusqu'à 360 degrés et produit des négatifs qui ont jusqu'à 16 pouces de haut.

Un second type de caméra, la Kodak Panoram, est moins complexe parce que c'est seulement la lentille qui pivote pour impressionner une pellicule fixe. Cet appareil produit des négatifs de 2 ¼ sur 7 pouces ou de 3 ½ sur 12 pouces.

Deux clichés de William James Topley (1845-1930) destinés à un panorama photographique, vers 1888. *Archives nationales du Canada, Ottawa.*

Le développement des techniques permet aux photographes de prendre la relève des aquarellistes. Au lieu d'assembler des dessins, les photographes vont assembler des clichés, mais le problème du raccord subsiste. Le photographe prend des clichés successifs en faisant pivoter son appareil sur un trépied. Puis il assemble les épreuves en retouchant les joints et en cadrant la portion utilisable. Dans ce cas, lorsqu'il s'est aperçu qu'un même bateau sorti du bassin Louise paraissait sur les deux clichés, pris l'un après l'autre, le photographe n'a pas donné suite à l'idée d'assembler son panorama.

Édifice du Séminaire et de l'Université Laval, vers 1922. *Archives du Séminaire de Québec.*

Cette photographie est probablement sortie de l'atelier Livernois. Elle montre comment la caméra panoramique, même si elle produit une image continue, conserve la distorsion typique qui résulte de la transposition sur une surface plane d'une vision qui, selon le cas, peut aller à 180 ou 360 degrés.

Les panoramas

UN PROCÉDÉ D'ASSEMBLAGE

Panorama:
«Spectacle constitué par un vaste tableau circulaire destiné à être regardé du centre.»
(Petit Robert 1)

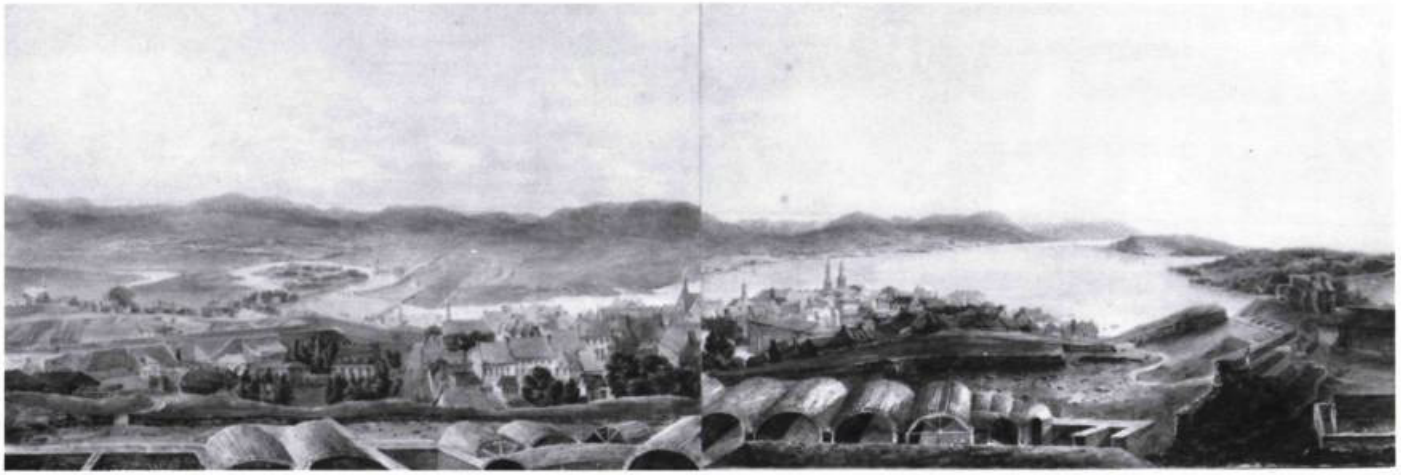

Cette vue panoramique a été construite à partir de deux dessins. Établis chacun à l'aide d'une *camera* (lucida ou obscura), les feuillets ne se rejoignent pas au centre, chaque image ayant sa propre perspective. Pour réussir un panorama vraisemblable, l'artiste aurait dû produire un troisième dessin intermédiaire et réorganiser l'enchaînement en adaptant ces feuillets.

Panorama de Québec depuis les hauteurs de la citadelle en construction. Aquarelle réalisée en 1816 par William Roebuck (ca 1795-1847). *Royal Ontario Museum, Toronto.*

Vue panoramique des environs de Québec par Henry Bunnett (1845-1910). Huiles sur toile. *Musée McCord d'histoire canadienne, Montréal.*

Ces deux tableaux composés de trois sections chacun forment un ensemble. Il n'y manque qu'une section de la rive sud pour que la vue panoramique idéale de 360 degrés soit atteinte. Ce panorama peint à la fin du XIXe siècle reproduit une vue plus ancienne de Québec et de ses environs datant du milieu du XIXe siècle.

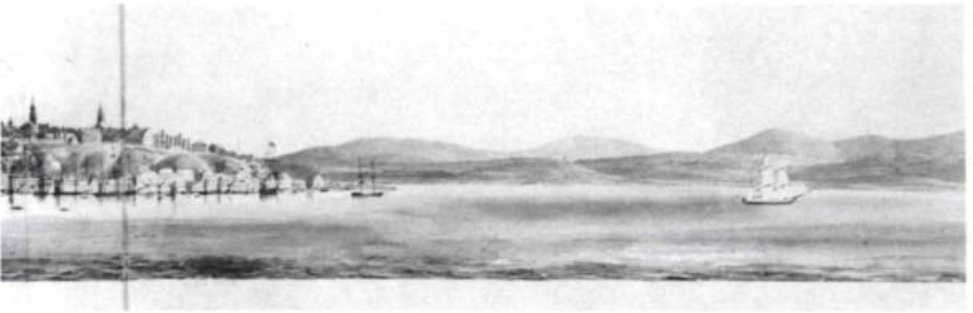

Henry Byam Martin (1804-1865). Vue panoramique de Québec, depuis la pointe Lévis, en 1832 («Quebec City»). Dessin au crayon rehaussé de lavis d'encre sur papier. *Archives nationales du Canada, Ottawa (C-115007).*

Les perceptions changent dès la fin du XVIIIe siècle: désormais, c'est plutôt la beauté du site et des environs de Québec qui intéresse les chroniqueurs et artistes anglais qui cherchent à produire des oeuvres originales et variées. Les aquarellistes qui parcourent les paysages pour en saisir les qualités pittoresques vont chercher à rendre compte de la majesté des lieux en produisant des vues panoramiques, où l'horizon s'étire à l'infini.

Jules-Ernest Livernois. Vue de la haute ville et de ses environs à partir de la tour du parlement en 1925. *Archives nationales du Canada, Ottawa (PA-165447).*

Lorsque les photographes prennent la relève des aquarellistes, ils produisent des clichés panoramiques qui explorent la modernité de la ville, comme le leur suggère la technique qu'ils utilisent. Puisque les quais de la basse ville sont encombrés de constructions et que c'est la haute ville qui retient désormais l'attention, le point de vue change. Le Vieux-Québec est mis en scène avec son panorama grandiose à l'arrière-plan.

Québec et les chutes Montmorency en 1823. Aquarelle de Charles Ramus Forrest (1787-1827). *Musée des beaux-arts du Canada, Ottawa.*

«Par sa rare beauté, sa variété, sa magnificence, sa sublimité et l'harmonie naturelle de la réunion de tous ces traits saillants, le point de vue des environs de Québec pendant l'été peut se comparer aux points de vue les plus brillants d'Europe ou d'aucune autre partie du monde qui ont été dessinés.» (Joseph Bouchette. *Description topographique du Bas-Canada.* Londres, 1815)

Québec

UN SITE PANORAMIQUE

Les Éditions Continuité s'associent au Musée de la civilisation pour publier cette brochure qui présente l'exposition *Le panorama de Québec* préparée en collaboration avec l'Université Laval et présentée au Musée du 16 mai au 25 novembre 1990.

Au Musée de la civilisation, l'équipe de l'exposition est formée de Nicole Grenier, conservatrice, et Louise Bélanger, architecte-designer, sous la direction de Line Ouellet, chargée de projet. À l'Université Laval, Marie-Paule Bergeron-Binette, Sophie Lafrance et Édith Lessard ont oeuvré sous la direction de Luc Noppen, professeur au programme d'histoire de l'art.

Les Éditions Continuité ont été fondées par le Conseil des monuments et sites du Québec et la Fondation Héritage Canada.

Conception graphique du document:
Claude Bougie
Révision des textes:
Ghislaine Fiset
Coordination de la publication:
Paul Trépanier, rédacteur en chef de Continuité
Cécile Dubuc, chargée de projets éducatifs au Musée de la civilisation.

Dépôt légal: 2e trimestre 1990
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISBN 2-9801674-2-8

Tirage: 26 500 exemplaires

Panorama:
«Vaste paysage
que l'on peut contempler
de tous côtés.»
(Petit Robert 1)

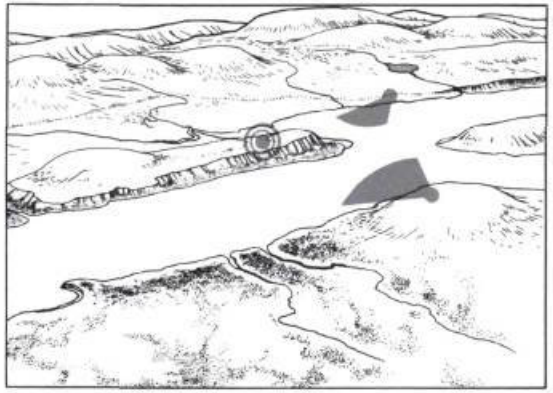

Ce dessin de la topographie des environs de Québec permet de voir les points de vue privilégiés par les artistes qui réalisent des vues panoramiques entre 1790 et 1860. Les aquarellistes qui représentent le panorama de Québec s'intéressent d'abord au site rocheux sur lequel est établie la ville et l'observent d'en face ou depuis les battures de Beauport. Puis, à partir de 1830-1840, ils entreprennent de représenter les environs de Québec, ce qui est conforme à l'idée du panorama parfait: la ville devient le centre d'une image qui peut couvrir l'horizon sur 360 degrés. La ville jusque-là observée devient alors le lieu d'où l'on observe. Cela convient aussi aux esprits romantiques qui, en s'intéressant plus aux qualités pittoresques de la nature qu'aux singularités du site architectural, utilisent l'ensemble urbain à seule fin d'établir l'échelle monumentale du paysage environnant.

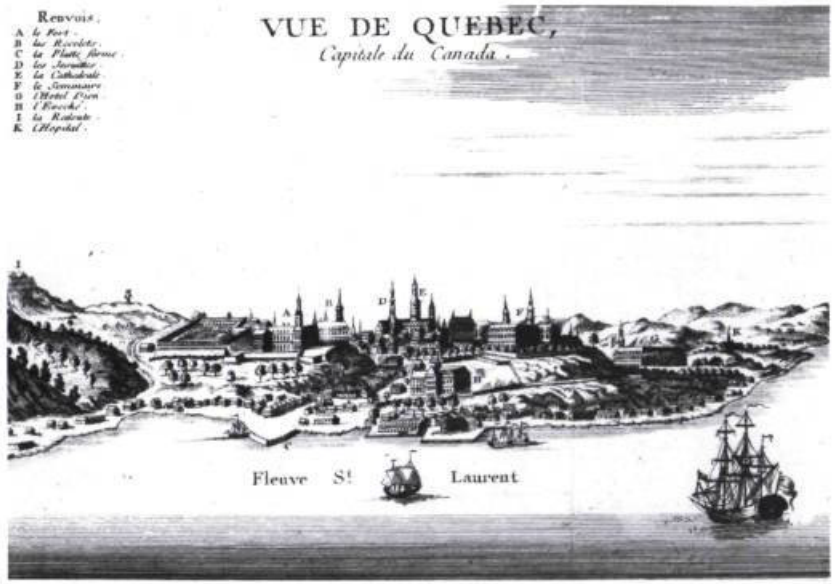

«Vue de Québec, Capitale du Canada». Planche extraite du Recueil des plans de l'Amérique septentrionale.
Musée du Québec.

Le site de Québec impressionne ses visiteurs depuis le XVIIe siècle. Situé au confluent du fleuve Saint-Laurent et de la rivière Saint-Charles, il se découvre de loin et, une fois qu'on l'aborde, son promontoire offre une saisissante vue d'ensemble sur les environs. Mais sous le Régime français, les artistes qui représentent Québec s'intéressent davantage au statut de la capitale qu'à la beauté de son site. Tous leurs dessins et gravures sont assez semblables; ce sont des vues conventionnelles qui représentent la ville non pas telle qu'elle est mais plutôt comme on voudrait qu'elle soit.

DERNIÈRE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION MOYENNE Edition Quotidienne 43,257

ONZIEME ANNEE—No 159 MONTREAL, VENDREDI 10 MAI 1895 UN SOU

LE CHARBON

Un Canadien-français élu président du " combine "

Baisse considérable

Mécontentement des marchands détailleurs

Il y a eu hier après-midi, à trois heures, au Mechanic's Institute, une assemblée de l'association des marchands de charbon.

Le nombre des directeurs de sept qu'il était a été porté à neuf. Voici le résultat de l'élection : F. Larivière, président ; F. Robertson, vice-président ; W. F. Paterson, trésorier ; les autres directeurs sont MM. R. Evans, J. P. Kavanagh, Geo. T. Harth, Moses Davis. W. Muir et P. McCrory.

M. J. Morris a été réélu secrétaire.

Il a été décidé que le prix du charbon serr comme suit : stove et chesnut, $5..0 la tonne ; egg et furnace, $5.10. Pour les communautés et les institutions religieuses : stove et chesnut, $5.75 ; egg et furnace, $5.50, pour la tonne de 2240 livres.

Le charbon n'a jamais été vendu à aussi bon marché.

Il est regrettable cependant que les marchands de gros aient imposé aux marchands de détail l'obligation de ne vendre à ces prix que le charbon livré durant les mois de mai et juillet.

Il sera presque impossible à ces conditions que les pauvres gens profitent de la baisse, car bien peu d'entre eux pourront acheter leur charbon durant ces deux mois, soit par manque d'argent, soit par manque d'espace pour le placer. Il y a beaucoup de familles qui n'ont qu'un très petit bâtiment leur servant à la fois de hangar et de cour ; ils ont besoin de cet espace pour leur chauffage d'été et souvent pour servir de lieu d'amusement aux enfants durant les vacances. Aussi les marchands de détail sont très mécontents contre cette obligation qu'on leur impose.

Les heureux morteis qui pourront acheter leur charbon de bonne heure ne manqueront pas de profiter de l'avantage que leur offre le combine.

CONSTRUCTION DETRUITE

Incendie à Saint-Hyacinthe le Confesseur

Hier soir, vers dix heures, un incendie a détruit plusieurs bâtiments sur la propriété de Dame veuve Bonin, paroisse de St Hyacinthe le Confesseur, en face de la ville. Les pompiers, avec la permission du maire, se sont rendus sur le théâtre de l'incendie et malgré tous leurs efforts, toutes les bâtisses, excepté la maison, qui a été aussi passablement endommagée, ont été détruites. M. E. Cloutier, qui occupait la maison, a eu le temps de sortir ses meubles à la hâte. Vers minuit, l'incendie étant maîtrisé, M. Cloutier a pu réinstaller sa famille dans la maison.

On ne connaît pas les causes du feu qui s'est déclaré dans la cuisine.

CHEMIN DE LA CHAPELLE

Les avantages pour les colons

L'honorable M. Beaubien, commissaire de l'agriculture, a donné instruction à M. T. A. Christin, agent des terres, de faire le nouveau tracé et la construction du chemin de la Chapelle partant de Labelle pour se rendre au chemin Chapleau, ce qui fera un raccourci d'au moins six milles pour les colons qui se rendent au Nominingue. La construction de ce nouveau chemin ouvre immédiatement de bonnes terres à vingt-cinq ou trente colons lans la paroisse de Labelle et ce chemin donnera immédiatement de l'ouvrage aux colons.

LA DIPHTERIE

Un enfant est mort de la diphtérie à l'hôpital civique, hier après-midi.

UA VIEILLARD SOLIDE

James Weldron, un vieillard de 86 ans qui demeure à Clifton depuis nombre d'années, fait encore ses deux milles à pied tous les matins ; il se rend chez une de ses petites-filles pour déjeuner et marche cette distance pour s'ouvrir l'appétit ; où est la jeunesse d'aujourd'hui qui en fera autant à son âge ?

CHEMIN DU PARC ET DE L'ILE

La Compagnie du chemin de fer du Parc et de l'Ile est à faire construire, par la maison Larivière, deux nouveaux chars qu'elle mettra en circulation sur sa voie du Sault au Récollet et autour de la Montagne. De plus, 6 nouveaux chars seront construits par des compagnies de Toronto et feront le service entre Montréal et Lachine.

Plusieurs chars traînants ont été mis en circulation dernièrement sur la voie de la compagnie.

L'arpentage, sur la route du St Laurent, est terminé et hier, les ingénieurs de la compagnie travaillaient sur la rue du Parc, où une voie nouvelle doit être ouverte.

La compagnie vient de recevoir de Kingston, N. J., une quantité considérable de roues fortes et solides qu'elle a commandées pour ses voitures nouvelles.

Modes d'Eté

Madame Roswell Ellsworth informe respectueusement ses clientes qu'elle a ouvert son nouveau magasin de modes au No 2429 rue Ste-Catherine. L'exposition commencera aujourd'hui même. Les formes ainsi que les garnitures de chapeaux importés de Londres, de Paris et de New-York qu'elle a en mains ne peuvent être surpassées par aucune autre maison. Veuillez venir vous en convaincre. 158—3 A

—Un bon départ dans la vie est aussi important qu'une bonne vie elle-même. Ce départ consiste ordinairement à se faire un beau chez soi. On peut le faire plus économiquement à notre magasin que n'importe où ailleurs, et ce qui suit le prouve : Nous donnons un ameublement pour une maison, assez de meubles pour 3, 4, 5 et 6 chambres, pour $37, $50, $70, $100, $150 et $198. Voyez ces grosses offres avant d'aller ailleurs.

FRED. LAPOINTE,
155—a—A 1551 rue Ste-Catherine.

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE

NOUVELLES OUVRIERES

Le bureau municipal du travail change de local — Les Chevaliers du Travail à leur assemblée hier soir. Une difficulté sur le port entre les ouvriers de différentes nationalités — Convocations.

L'Assemblée Electrique aura une réunion extraordinaire, ce soir, au No 1631 rue Notre-Dame.

Ordre du jour : Election des officiers.

Le bureau municipal du travail est rendu à la salle Ville-Marie, 1631 rue Notre-Dame. Cette installation n'est que temporaire. Dans quelque temps, le bureau sera transporté dans l'ancienne église militaire, là où est maintenant situé le poste de la police provinciale.

Il y a eu réunion de l'Assemblée du District No 19 des Chevaliers du Travail, hier soir, sous la présidence du maître ouvrier, M. Urbain Lafontaine.

L'Assemblée des Cordonniers monteurs demande au District de convoquer les citoyens en assemblée publique, afin de discuter l'opportunité de forcer le conseil de ville d'exploiter l'industrie du gaz au bénéfice des citoyens. La question est renvoyée au comité exécutif.

Les charpentiers de navires et les calfats demandent que le district s'intéresse à leur sort en insistant auprès des commissaires du havre pour que les ouvriers de Montréal soient employés de préférence aux ouvriers étrangers pour les travaux de la commission.

A ce moment de la séance, quatre délégués du District sont introduits dans la salle. Ils demandent au District No 19 de charger son comité exécutif de s'entendre avec le comité du District No 18, au sujet d'une difficulté qui s'est élevée entre les ouvriers canadiens-français et les ouvriers de langue anglaise qui travaillent sur le port. Il est décidé que les deux comités exécutifs des deux Districts devront se réunir mardi prochain pour régler la difficulté.

Le comité du banquet fait son rapport. Le comité a été complimenté par presque tous les membres sur le succès qu'il a remporté et un vote de remerciements en faveur de ses membres a été adopté à l'unanimité.

XIX

Réunions, ce soir :

Union des mécaniciens, No 419, loge Maisonneuve, 1079 rue DeMontigny.

Assemblée Mont-Royal, No 5204 angle des rues St Dominique et du marché St Jean-Baptiste.

Union des briquetiers, 1796 rue Ste Catherine.

Union des cigariers, No 58, salle de l'Etiquette Bleue, 278 rue St Laurent.

Assemblée Electrique, 1631 rue Notre-Dame.

CHUTE SERIEUSE

Un nommé Chaput, occupé à peinturer la maison de M. Phaneuf, à St Hyacinthe, est tombé du troisième étage et s'est infligé dans sa chute de dangereuses blessures.

Ce matin, la condition du blessé offre assez d'espoir.

JEUNE FILLE NOYEE

Une jeune fille du nom de Georgina Brise s'est noyée à Chambly, lundi dernier. Le coroner en est venu à la conclusion que la mort avait été purement accidentelle.

PELERINAGE

La congrégation des jeunes gens de la paroisse de Notre-Dame aura son pèlerinage à Bonsecours, dimanche prochain. On partira de la chapelle du Sacré-Coeur à sept heures et trois quarts précises.

PERSONNEL

Sont au Riendeau : D. V. Bourgeault, St Urbain ; G. Lefebvre, St Urbain ; J. A. Grenier, Louiseville ; J. P. Daveluy, L'Epiphanie ; F. O. Lamarche, Berqthier ; J. S. Deziel, M.D., Barre, Vt. ; A. Drouin, Québec ; L. N. Challez, St Stanislas ; Miles C. et M. Watson, H. P. Lamothe, St Hyacinthe ; capitaine Malcouronne, Montréal ; P. Laberge, H. E. Poulin, Marieville ; J. V. Genest, Trois-Rivières ; W. Phillips, Sorel ; M. et Madame H. Smith, New-York.

FILETS ET DYNAMITE

La destruction du poisson dans nos lacs

On recommence la pêche à la dynamite

On reçoit des Laurentides des avis indiquant que les lacs poissonneux de cette région seront bientôt dépeuplés par suite des moyens employés par des pêcheurs qui se servent de filets et dynamite pour prendre de grandes quantités de truites. On se rappelle que l'année dernière de grandes quantités de truites étaient expédiées presque chaque jour sur les marchés des Etats-Unis, ce que la "Presse" a fait remarquer alors, en demandant que des mesures énergiques soient adoptées par les autorités pour empêcher cette destruction du poisson de nos lacs.

L'été dernier, ces avis ont été écoutés et le "Fish and Game Club" a agi avec promptitude. Mais cette année la pêche illégale et destructive recommence, et il est nécessaire d'y mettre un terme une fois pour toutes.

L'EXPOSITION DE 1896

Le palais de l'agriculture

Notre concitoyen, M. W. Tremblay, architecte, a cru devoir soumettre au comité exécutif de l'exposition de 1896 le plan ci-contre d'un bâtiment destiné tout particulièrement à l'agriculture.

Ce bâtiment, comme on peut s'en rendre compte par l'esquisse que nous en donnons, se compose de trois pavillons distincts reliés l'un à l'autre. Ce lui du milieu est de 88 pieds par 88 et à quatre étages, dont la hauteur respective est de 32, 20, 28 et 28 pieds. Les deux autres pavillons sont de 72 pieds par 72 chacun et n'ont que trois étages.

La longueur totale du bâtiment est de 302 pieds et son extrême hauteur 140 pieds. Le dôme de verre dont il est couronné et ses innombrables carreaux lui donneront l'aspect d'une serre chaude, genre de construction des mieux appropriés à l'exposition des fleurs, des fruits et des légumes.

M. Tremblay, l'auteur de ce plan, est aujourd'hui âgé de 41 ans. Il ne s'est jamais fait recevoir architecte, mais grâce à ses études techniques, grâce à l'expérience qu'il a acquise dans les nombreuses entreprises dont il a eu la conduite, il a acquis dans l'art de construire, des connaissances que pourraient lui envier bien des architectes patentés.

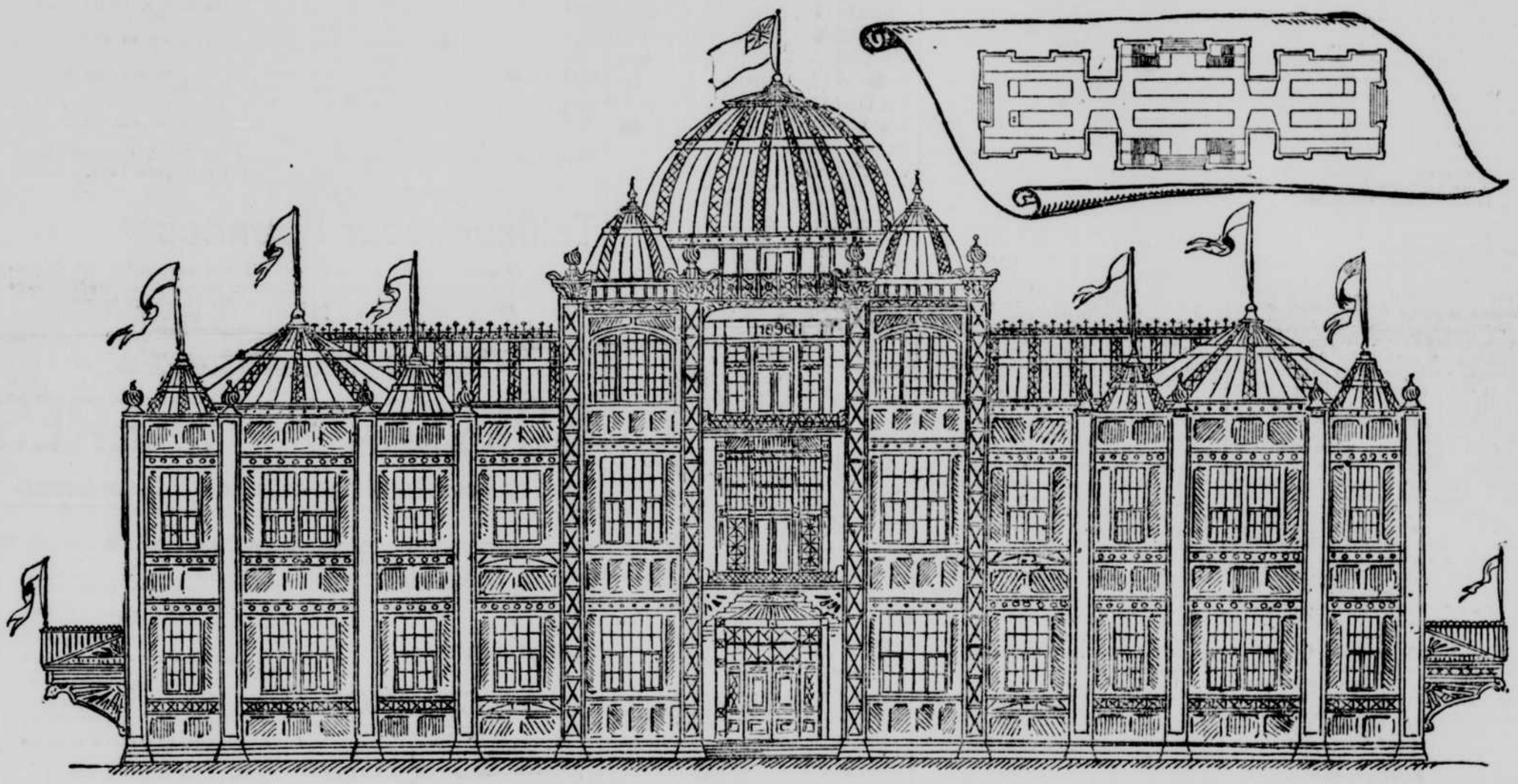

Projet de bâtiment soumis par M. W. Tremblay, architecte, au comité exécutif de l'exposition de 1896 à Montréal.

La Société Artistique Canadienne à Québec

Nous avons reçu des nouvelles de Québec ce matin nous annonçant que M. Philias Gobbois, comptable dans la cité de Québec, a eu la bonne fortune d'acquérir, au prix de dix centins, un billet pour lequel la Société Artistique Canadienne de Montréal devra lui payer mille piastres.

Disons de suite que c'est une heureuse transaction, que M. Gobbois, qui est un tout jeune homme, n'a pas souvent transigée encore.

M. Gobbois est encore célibataire et peut-être cette somme lui servira-t-elle à réaliser ce qu'on rêve à 20 ans. Quoi qu'il en soit, ses nombreux amis n'auront qu'à approuver le hazard qui a su encore une fois placer la fortune là où elle appartenait très légitimement.

VIN LABUSSIERE

Le Vin Labussière à la Noix de Kola et aux trois Quinquinas est considéré à juste titre comme très supérieur aux autres vins analogues, par ses propriétés reconstituantes et anti-fébrifuges. Cette immense réputation l'a naturellement accompagné dans notre pays où la plupart des praticiens se plaisent à le prescrire pour combattre l'anémie si fréquente sous notre climat variable. On a réussi à combiner d'une façon merveilleuse un rénovateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, dont l'usage peut être longtemps continué, sans aucun danger, et avec les plus grands succès, par les personnes faibles ou maladives. Il a sauvé de la mort des milliers de personnes : enfants, vieillards épuisés, etc. Aussi, tout le monde considère, comme un véritable devoir, la vulgarisation du Vin Labussière, qui est en vente chez tous les pharmaciens. Dépôt général à la pharmcaie Décary, Montréal.

LE MYSTERE DE ST-THOMAS

Il ne s'éclaircira que dans la vallée de Josaphat

Ce que révèle la seconde enquête

Rapport du Dr Villeneuve

Etrange façon dont le pistolet a été trouvé

Un sermon de M. le curé Chicoyne

Témoignage de George Pagé

Est-ce un meurtre ? Est-ce un suicide ?

L'époque de la mort

(De notre correspondant spécial)

Joliette, 10—Le coroner Leprohon a continué hier soir à 8 heures dans la grande salle de l'hôtel de ville la seconde enquête sur le mystérieux cadavre trouvé dans le bois de St-Thomas. A part les jurés, à peine y avait-il dix spectateurs dans la salle d'audience.

Cela démontre que les gens de ce district commencent à être ennuyés de cette affaire mystérieuse et n'y portent aujourd'hui qu'un très médiocre intérêt.

Cela pourrait bien changer d'ici à quelques jours, cependant, car il est probable que des déclarations plus que surprenantes seront faites jeudi prochain, quand l'enquête sera reprise.

Deux témoins seulement ont été entendus hier soir, M. George Pagé, qui a identifié le cadavre comme étant celui trouvé dans la savanne de St-Thomas, et le Dr Villeneuve qui en a fait l'autopsie.

Afin de mieux servir les fins de la justice, on a décidé de choisir un jury composé de citoyens de Joliette et le jury de la première enquête qu'on avait d'abord songé à rappeler n'a pas été dérangé. Les jurés sont : MM. L. N. Ducondu, Israël Charland, Avila Chartrand, Alex. Rivard, Gaspard Piché, J. A. Larochel, George Laporte, Omer Sylvestre, Chs. Laporte, Oscar Liard, F. X. Laliberté, Joseph Guilbault, fils, Prosper Champoux, Albert Gervais, Hercule Sarrazin, M. A. Leprohon et Jules Desormiers.

Le premier témoin entendu a été M. George Pagé, cultivateur de la paroisse de St-Thomas, et il déclare ce qui suit :

"Ce matin, j'ai assisté les docteurs Villeneuve et Masse à l'autopsie et examen du cadavre. Je jure que c'est le même que le Dr Masse a examiné le 16 avril dernier en la paroisse de St-Thomas, et j'étais un de ceux qui ont mis le cadavre dans le cercueil ; j'étais présent quand le cercueil a été cloué et couvert. J'ai accompagné le corps jusqu'au cimetière. J'étais présent hier quand le cadavre a été exhumé du cimetière de St-Thomas, par Maxime Desmarais, Emery Masse, André Turcotte et Octave Farly. J'étais aussi présent quand Turcotte et Farly sont partis avec la dépouille pour Joliette.

Lors de la première enquête faite à St-Thomas, le 16 avril dernier, j'étais présent quand le coroner a demandé aux jurés et à Thomas St-Martin d'aller à la recherche du pistolet et j'ai accompagné les personnes qui y sont allées.

J'ai été bien étonné de voir que le nommé Thomas St-Martin est tombé immédiatement à l'endroit précis où était le pistolet, en y arrivant, il a pris un bout de bois d'environ deux pieds et demi de long et a de suite sorti le pistolet de dessous la neige. Il y avait alors environ quatre pouces de neige qui le couvrait. Aussitôt St-Martin s'est écrié : "Tiens ! voilà le pistolet." Un jeune enfant qui se trouvait là a ramassé le pistolet et l'a remis à Damase Lépine qui l'a rapporté à la "Maison Blanche" et qui l'a remis, je crois au grand connétable Lévesque.

La propriété, c'est-à-dire la maison qu'habite actuellement Thomas Lafond, Thomas St Martin et autres, appartient à mon frère, Lactance Pagé, et je me rappelle que le printemps dernier, Joseph Lafond, frère de Thomas, est venu à la maison et a dit en ma présence que lui (mon frère, Lactance Pagé), n'avait pas de coeur de garder ce monde-là dans sa maison, que c'était une maison de désordre et qu'il s'y faisait beaucoup de mal. Ces paroles ont été dites en présence de plusieurs personnes.

J'ai vu plusieurs fois la femme nommée Jean qui demeurait avec Thomas Lafond et Charles St Martin, chez Lafond. La première fois que je l'ai vue, c'était à Montréal, et Charles St Martin me l'a alors présentée comme étant sa femme, en me disant : "Voilà madame St Martin."

Je sais que le vendredi suivant, le 16 avril, cette femme St Jean a laissé St Thomas pour aller, je crois, à St Didace, dans le comté de Maskinongé, en arrière de St Gabriel de Brandon.

Je sais que Charles St Martin est maintenant à Montréal, malade dans un hôpital.

Question par un juré — Quelles étaient les personnes qui fréquentaient la maison de Thomas Lafond l'hiver dernier ?

R — Thomas St Martin, Charles St Martin et madame St Jean.

Je ne me rappelle pas qu'il y avait un poêle dans la "maison blanche," l'automne dernier. Je crois qu'il n'y en avait pas.

Le cadavre a été trouvé le 15 avril. Le 19 du même mois, la femme St Jean, qui est la soeur de Francis St Jean, et qui vivait avec Charles St Martin comme sa femme, sans être mariée avec lui, a laissé St Thomas et s'est dirigée en arrière de St Gabriel, à St Didace.

Mon information est que le mari de cette femme est aux Etats-Unis ; et j'ai entendu dire dans la paroisse de St Thomas, dans le cours de l'automne dernier, en septembre ou en octobre, qu'il devait venir la chercher. La femme St Jean n'est cependant partie que le 19 avril dernier. Cette femme peut avoir de trente-cinq à quarante ans. Elle est de taille un peu plus grosse que Marie Roy (la French Mary) actuellement en prison à Joliette.

Je me rappelle qu'à la fin du mois d'août dernier, Charles St Martin est allé à St Gabriel chercher la femme St Jean, et que celle-ci est arrivée à St Thomas quelques jours plus tard.

Le témoin ne dit rien de plus et signe sa déposition.

Le Dr George Villeneuve est ensuite assermenté et fait comme suit le rapport de l'autopsie du cadavre :

RAPPORT DU MEDECIN SPECIALISTE

Le docteur Villeneuve dit que la deuxième autopsie a été faite dans le but de constater s'il existait d'autres blessures que celle trouvée au premier examen, de voir s'il existait des signes particuliers d'identité, de rechercher l'époque de la mort.

Le corps était dans un état de putréfaction très avancée, tous les organes et les parties molles étant réduits en une substance homogène appelée pus de cadavre, ainsi il est impossible de reconnaître ce qui a été un muscle et ce qui a été l'intestin ou les rognons. La tête est détachée du tronc, les vertèbres ovicales sont séparées les unes des autres, plusieurs autres articulations sont détruites, par le fait de la putréfaction.

Un tel état de putréfaction indique que la mort remonte à une époque éloignée, à moins que le cadavre ne se soit trouvé dans des conditions spéciales d'humidité et de chaleur.

L'état du cadavre, les manipulations qu'il a déjà subies, rendent les indications, quant à d'autres blessures, à peu près nulles.

Aucune balle ne fut trouvée dans le cadavre. Les trous trouvés dans le côté droit, correspondent exactement en apparence à plusieurs autres trouvés sur le cadavre et qui ont été manifestement causés par la putréfaction et ses travailleurs. Les habits sont assez bien conservés, au niveau de ces trous, aucune des pièces de vêtements ne présente de trous pouvant indiquer le passage d'une balle ; la chemise et la camisole ne présentent aucune coloration spéciale pouvant indiquer qu'à un moment donné elle a pu être teinte de sang.

Le fait que les trous n'ont aucune apparence caractéristique, qu'il n'a pas été trouvé de balle, et que les habits ne sont pas troués a une importance négative. Le genou droit présente une perte de substance qui ne pourra être appréciée qu'après des préparations spéciales. Dans la boîte crânienne on ne trouve que le trou qui a dû servir d'entrée à la balle trouvée dans le cerveau.

Pour l'identité, les signes trouvés se réduisent à peu de chose, l'individu devait avoir les cheveux grisonnants et une barbe grise, en collier, et il ne lui manque que trois dents. Comme les parties molles sont complètement modifiées, les recherches de ce côté-là sont nulles, les parties dures, c'est-à-dire les os, ne présentent pas de traces de violence ni de signes de maladies, comme anciennes fractures, etc. L'état des sutures du crâne indique que l'individu devait être assez âgé. Les vêtements ne portaient aucune marque spéciale.

L'individu devait être de taille moyenne, 5 pieds et quelques pouces.

L'enquête a ensuite été ajournée à jeudi prochain, le 16, afin de permettre au détective Krash, de l'agence Carpenter, d'assigner tous les témoins nécessaires et de faire de nouvelles recherches. Elle se continuera à 8 heures du soir, au palais de justice.

Parmi les témoins qui seront entendus, on mentionne les noms de Joseph Lafond, dit "Ti Belette," Thomas Lafond et sa femme, Lactance Pagé, le Dr Masse, le Dr Bernard, Thomas St Martin, M. le curé Chicoyne, le détective Krash, et une vingtaine d'autres citoyens de St Thomas.

Le cadavre, immédiatement après l'autopsie, a été inhumé de nouveau, mais cette fois, dans le cimetière de Joliette, dans l'espace réservé aux enfants morts sans baptême.

Les habits ont été remis au grand connétable Lévesque, qui les fera nettoyer et les conservera pour les fins d'identification.

Contrairement à ce que tous les témoins ont déclaré depuis la première enquête, le défunt ne portait pas un habit de drap noir. Son gilet est en tweed gris très foncé et avec barres d'une ligne à peine de largeur. Son veston est en tweed différent, et un peu plus noir que le gilet.

Le pantalon est en tweed brun épais et de laine très rude. Les bottes à lacets sont de qualité inférieure. Les bas sont de laine épaisse et "blanche", du moins à l'époque où la mort est arrivée.

Le chapeau est de feutre noir dur et à rebords très étroits.

Ce qui prouve qu'aucune balle n'a pénétrée dans le côté, c'est que le gilet, le veston, la chemise et la camisole de coton ouaté ne sont troués nulle part.

Maintenant, y a-t-il eu suicide ou meurtre ? Nul ne peut le dire encore.

Trois chambres du pistolet étaient vides quand l'arme a été trouvée.

La poche de gauche du pantalon avait bien et duement été arrachée. L'a-t-elle été à l'époque de la mort ? Ou a-t-elle été arrachée dans la nuit du 15 au 16 avril, par des gens qui sont allés visiter le cadavre pendant qu'il était déposé dans la "maison blanche" et qui, après l'avoir fouillé, ont trouvé de l'argent et ont arraché la poche pour s'en emparer ? Tout cela est encore à l'état de mystère, et de mystère absolument ténébreux.

Des gens fort respectables, de St-Thomas, affirment que M. le curé Chicoyne, dans le temps pascal, quelques jours après la découverte du cadavre, a laissé entendre du haut de la chaire que le meurtrier s'était approché de la table sainte. Cela fut dit, paraît-il, au cours d'un sermon sur les scandales qui, d'après la rumeur publique, s'étaient produits dans la paisible et respectable paroisse de St-Thomas.

Thomas Lafond, à l'époque où le cadavre a été trouvé, habitait une maison appartenant à M. Lactance Pagé, et située, sur le chemin du roi, à environ cinq arpents de la "maison blanche". Depuis le 1er mai, Lafond a transporté ses pénates près de la gare de Lanoraie.

Le détective Krash est allé, ce matin, avec le représentant de la "Presse" faire une visite minutieuse de la cave de la "maison blanche". Il n'est pas impossible que les caves d'autres maisons soient examinées de la même façon.

—Le coroner Leprohon ira à Montréal demain afin d'interroger avec M. Macmaster, Charles St-Martin, qui est malade à l'hôpital Notre-Dame.

—Le Dr Villeneuve est d'opinion que le défunt devait être âgé de 50 à 60 ans. Il a apporté avec lui à Montréal une partie du crâne et quelques os pour en faire un examen scientifique, Afin de pouvoir arriver à un résultat plus approximatif et plus satisfaisant, il a suggéré aux officiers de la Couronne de transporter tout le cadavre à Montréal afin d'en faire une expertise conjointement avec des spécialités, comme la chose a été faite avec succès dans la célèbre affaire Gouffé. On n'a pas jugé à propos de suivre ses conseils ; et ce qui reste du cadavre est maintenant inhumé dans le cimetière de Joliette, pour n'en sortir que le jour où il plaira aux anges du ciel de sonner la trompette pour appeler les chrétiens dans la vallée de Josaphat. Ce n'est probablement que dans cet endroit et qu'à cette date qu'il sera possible à la justice d'éclaircir le mystère dont on s'occupe aujourd'hui dans ce district.

Outre la cave de la maison blanche, qui a été visitée par le détective Karsh, de l'agence Carpenter, il y a aussi celle de la maison habitée jusqu'au premier mai courant, par Thomas Lafond. Celui-ci qui réside aujourd'hui près de la gare de Lanoraie, a été interrogé par le détective aujourd'hui.

D'autres personnes de St-Thomas l'ont été également.

M. Karsh fera rapport de ses recherches à la reprise de l'enquête jeudi prochain.

On s'attend à des développements fort piquants. Les officiers de la couronne sont sur la piste d'une vaste conspiration organisée dans ce district depuis de longs mois, pour frauder le trésor public au moyen de la distillation et de la vente illicite du whiskey. On mentionne les noms de plusieurs hôteliers et citoyens importants qui seraient impliqués dans cette conspiration.

Nous croyons que l'on ferait bien de référer à l'article de l'"Album Industriel" du 15 décembre dernier pour déterminer l'époque de la mort de l'individu dont le corps a été trouvé à St Thomas. Voici ce qu'on y lit. Naturellement, c'est aux spécialistes à décider si l'époque de l'hiver, tel qu'il existe en Canada, peut changer ces données :

" Sur les cadavres exposés à l'air libre, se développent des myriades de vers qui sont des larves de mouches ; il y a aussi des larves de coléoptères, de lépidoptères et d'acariens. Cette pullulation est parfois si considérable que Linné a pu dire que "trois mouches consomment un cadavre aussi vite que fait un lion."

Ces insectes n'arrivent au cadavre que successivement, et j'ai pu compter huit escouades d'insectes qui se succèdent depuis le moment de la mort jusqu'à la destruction complète du cadavre.

Cette succession est due sans doute à ce que les diverses modifications que produit la putréfaction les attirent successivement.

L'examen de la succession de ces escouades de travailleurs permet de trouver, dans leur étude, de véritables réactifs animés, indicateurs du temps qui s'est écoulé depuis le moment de la mort, surtout lorsque le cadavre n'a pas été mis en terre.

Voici la liste de ces escouades :

1o Mouches du genre curtonevra et calliphora, qui vient sur la chair encore relativement fraîche.

2o Mouches Lucilia et sarcophaga, trois à six jours après la mort ;

3o Coléoptères du genre Dermeste et des lépidoptères du genre Aglossa, trois à quatre mois après la mort.

4o Mouches des genres phothila et anthomya et coléoptères du genre nécrobia. Mouches du genre de celles du fromage qui guide, comme pour le fromage, la fermentation caséeuse. Mort datant de huit mois environ ;

5o Mouches ophira, phora et tyreophora : le cadavre a environ un an d'existence ;

6o Insectes coléoptères des genres silpha, hister et saprinus ; acariens détricoles du groupe des tyroglyphinées, qui achèvent d'absorber les humeurs liquides ; ce travail dure jusqu'à dix-huit mois.

8o Dernier groupe, qui vit du terreau qu'ont laissé les précédents : coléoptères du genre tenebrio etptinus. Nous les avons trouvés sur des cadavres remontant à quatre ans.

M. Mégnin cite, à l'appui de sa communication, l'histoire d'un enfant de sept à huit ans, renfermé dans une boîte, momifié, et dont l'époque de la mort, diagnostiquée par les insectes (18 mois), fut vérifiée par les renseignements fournis plus tard par la mère, qui avait abandonné le cadavre.

LA LEGISLATURE DU MANITOBA

Elle est ajournée au 13 juin

La question des écoles

Le gouvernement Greenway hésite

Winnipeg, Man., 10—A l'ouverture de la séance de la législature hier, le premier Greenway s'est exprimé comme suit : "Avant de procéder à l'ordre du jour je désire rappeler aux membres de cette Chambre que quand j'ai proposé l'ajournement de nos séances jusqu'à ce jour, j'ai en même temps fait remarquer que vû la gravité de la question de "l'ordre rémédiateur" communiqué à Son Honneur le 25 mars dernier, il nous fallait disposer d'un espace de temps suffisant pour prendre ce dernier en considération. Je demanderai encore à la Chambre un nouvel ajournement jusqu'au 13 juin prochain pour nous permettre d'étudier la question davantage. Je sais, M. l'Orateur, qu'en faisant cette motion d'ajournement je compte sur l'indulgence des membres de cette Chambre, car il me faudrait, si les messieurs de l'opposition insistent, donner un avis de motion. Comme ce n'est pas l'intention de procéder à aucune autre question avant que celle-ci soit réglée, je désire proposer maintenant, s'il n'y a pas d'objection, que la Chambre s'ajourne jusqu'à la date que j'ai mentionnée. M. A. F. Martin, M. P.P. pour Morris, proteste contre ce nouvel ajournement vû que le gouvernement ne donne aucune raison particulière à ce sujet. Il dit que comme l'un des représentants de la minorité catholique romaine il a le droit d'exiger que le gouvernement fasse connaître ce qu'il entend faire. M. Martin a parlé jusqu'à six heures, citant et tournant en ridicule certains extraits des discours du procureur général dans la campagne électorale de Haldimand.

Diverses rumeurs circulent au sujet des intentions du gouvernement en demandant un nouvel ajournement. On va jusqu'à dire que lord Aberdeen a écrit au premier ministre Greenway lui demandant de remettre à plus tard la décision du gouvernement.

A la séance du soir M. Martin a continué son discours et a été suivi par M. Prendergast qui regrette que le gouvernement juge à propos de demander un nouvel ajournement. Le procureur général Sifton répond que l'ordre rémédiateur tel que soumis par le gouvernement du Dominion recommande un retour à l'ancien système des écoles, ce que le gouvernement n'a pas l'intention de faire. Cette question doit aussi être étudiée sous beaucoup d'autres points de vue et requiert un temps considérable pour être prise en considération.

La question fut alors posée : "Les règles de la Chambre seront-elles suspendues ?" Comme il n'y avait aucune voix dissidente la Législature a été déclarée ajournée au 13 juin prochain.

MORT DE SIR R. PEEL

Londres 10 — L'hon. sir Robert Peel, ancien secrétaire en chef pour l'Irlande et fils de feu sir Robert Peel, le célèbre homme d'Etat anglais, est mort hier à l'âge de 73 ans.

Coup de soleil

Vous n'attrapperez pas de coup de soleil si vous achetez un de nos chapeaux légers. Maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 159—3

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnements:
Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.
Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 4 MAI 1895

Lundi	*42,191*
Mardi	*42,123*
Mercredi	*42,182*
Jeudi	*42,285*
Vendredi	*43,341*
Samedi	*47,420*
Total	*259,542*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

4 MAI 1895

43,257

MONTRÉAL, 10 MAI 1895

LES ECOLES DU MANITOBA

Le premier Greenway a fait ajourner le parlement manitobain au 13 juin ; comment le parti libéral et ses organes vont-ils expliquer cette reculade ?

A la diligence apportée par le gouvernement fédéral, à la promptitude avec laquelle il a pris son ordre-en-conseil, le gouvernement manitobain répond par une politique de faux-fuyant, d'attermoiements, d'ajournements.

Cette politique, contraire à la paix publique, au rétablissement de la bonne harmonie entre les citoyens, l'hon. M. Greenway ne l'a adoptée que pour continuer aussi longtemps que possible le conflit, dans l'espérance qu'il évitera à son chef, l'hon. M. Laurier, la triste obligation de se prononcer sur la question avant les élections générales.

Pour le parti libéral la question des écoles n'est qu'un tremplin à l'aide duquel il espère rebondir jusqu'au poste d'aviseur de Sa Majesté !

Plus on frappera sur les catholiques, pensent les chefs de ce parti, plus le tremplin sera élastique et plus grandes seront les chances d'atteindre les régions éthérées du pouvoir.

A l'hon. M. Laurier qui ne veut pas parler, vient s'ajouter l'hon. M. Greenway qui ne veut pas agir.

Le peuple peut aujourd'hui apprécier quels sont les hommes qui ont peur de cette question des écoles ; les hommes qui refusent de rendre aux catholiques leurs droits et ceux qui veulent résolument résoudre cette question "quelles que puissent en être les conséquences", comme l'a si virilement déclaré au sénat sir MacKenzie Bowell.

LE GAZ

Le comité de l'éclairage suit la tactique antique et solennelle adoptée par tous les comités qui veulent favoriser un job : il se dérobe.

Il s'ajourne, tant pour lasser, fatiguer les concurrents de sa protégée la vieille compagnie que pour permettre à cette dernière d'essayer d'en arriver, si possible, à un compromis genre Coates.

M. King ne semble pas être de la même pâte que Coates, mais le serait-il que les affaires de la compagnie n'en seraient pas plus avancées ; les citoyens ne veulent pas payer $1.30 les mille pieds de gaz.

La compagnie a plus que fatigué les montréalais, qui n'ont, du reste, jamais eu une bien grande estime pour elle, et sont bien décidés à faire tout ce qu'il faudra pour s'en débarrasser.

Les procédés malhonnêtes qui ont eu pour effet de faire disparaître Coates ; l'arrogance qu'affiche le président Holt ont enfin soulevé l'opinion publique et les rings du conseil trouveront que cette affaire du gaz ne sera pas aussi facile à conclure et aussi payante qu'ils l'ont cru tout d'abord.

La compagnie le sait bien, car elle commence à faiblir ; malheureusement pour elle et heureusement pour les citoyens il est trop tard et on peut espérer que les tripotages de ces deux dernières années auront été commis en pure perte par la compagnie.

LE SINISTRE McDONALD

Le " Witness " tient à démontrer et à prouver que les seuls coupables dans le sinistre Macdonald sont les infortunées ouvrières qui en ont été les victimes : M. Macdonald n'a pas eu affaire à des ingrats en faisant ses donations dans l'ouest.

Ce qui devient parfaitement odieux, c'est de voir le "Witness" reprocher aux ouvrières de ne pas avoir appris ces manoeuvres de sauvetage qu'on enseigne dans les écoles.

Un seul homme pouvait faire faire ces manoeuvres : c'était M. Macdonald, et il aurait d'autant plus dû les faire faire que sans elles les appareils de sauvetage, comme les escaliers dans les tours, sont absolument inutiles.

Il est cruel d'insister, comme le fait le "Witness" et ses amis, l'inspecteur des bâtisses et quelques échevins du comité du feu sur la panique, l'affolement qui s'est emparé de ces malheureuses femmes.

Nous voudrions voir comment se conduiraient ces hommes forts s'ils se voyaient à un sixième étage enfermés dans une chambre aux fenêtres grillées et n'ayant pour toute issue qu'un escalier rempli de fumée. Les travailleuses de l'usine Macdonald ont été assez éprouvées pour que la corporation et le "Witness" les laissent en paix à leur douleur et à leur misère.

Chapeaux de soie

Le plus bel assortiment de chapeaux de soie de la ville (nous en faisons une spécialité) à la maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 156—5

LA SITUATION

Sir Richard et les chiffres officiels

Pas d'accord avec Sir Oliver Mowat

L'éloquence énergique de M. Patterson

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 9—Sir Richard Cartwright vient de terminer sur le budget un discours qui ressemble énormément à celui qu'il prononce toutes les ans depuis de longues années ; c'est du moins ce que disent les journalistes qui m'entourent dans la tribune de la presse et qui l'ont entendu à maintes reprises critiquer le discours du budget. Sir Richard a fait des sorties oratoires heureuses de forme contre le gouvernement, tantôt spirituelles, tantôt véhémentes ; il a parlé très longtemps vendredi et aujourd'hui ; cependant l'exposition claire et brève des affaires du pays faite la semaine dernière par le ministre des finances ne s'en porte guère plus mal ; elle était dans sa teneur générale juste autant que précise ; elle reste telle pour tous les esprits exempts de prévention qui ont entendu les deux discours.

Sir Richard aime à plonger ses auditeurs dans des dissertations pessimistes à perte de vue et s'efforce de démontrer que les chiffres officiels sur lesquels sont fondés les arguments de M. Foster sont trompeurs.

Le "Citizen" a découvert que sir Oliver Mowat et son gouvernement n'étaient pas d'accord avec le ministre des finances de M. Laurier. Ce curieux M. Mowat a eu la fantaisie de créer il y a douze ans un bureau d'Industrie : une partie importante des devoirs de ce bureau est de recueillir chaque année une statistique fidèle sur la valeur des terres et celle de la récolte dans la province d'Ontario, etc.

Or voici ce qui est arrivé : Sir Richard a prétendu vendredi que la valeur des terres de la province d'Ontario avait diminué de plus de $20,000,000 depuis quelques années. Mais on constate dans les livres bleus du gouvernement libéral de la province d'Ontario que la fortune des cultivateurs de cette province a augmenté de 95 millions de dollars en dix ans, de 1882 à 1892. La valeur des terres proprement dites a bien diminué dans ces dix années de $17,000,000 ; mais cette perte a été beaucoup plus que compensée par l'augmentation de la valeur des édifices, des instruments aratoires et des bestiaux possédés par les cultivateurs. En effet le bureau des industries d'Ontario rapporte qu'en 1882 la richesse des cultivateurs de cette province était de $882,625,610, tandis qu'en 1892 elle était de $979,977,244.

Sir Richard va-t-il dire que les chiffres du gouvernement Mowat sont aussi menteurs que ceux du gouvernement fédéral ? Il risquerait de convaincre le public que la bonne foi n'est pas ce qui distingue ses jérémiades financières ; que pour lui la statistique officielle ne vaut rien parce qu'elle parle un langage tout opposé à celui que requiert l'intérêt du parti libéral.

Mais, conclut le "Citizen," si M. Cartwright ne veut pas accepter les chiffres de ses propres amis politiques, que pense-t-il de la statistique et des déclarations contenues dans les rapports annuels des gérants des banques et des compagnies d'assurance et dans ceux des chambres de commerce ? Ceux-là n'ont assurément aucun intérêt à tromper le public ; leur seul désir est de lui donner une opinion exacte de l'état financier du pays. Ces rapports s'accordent pour reconnaître que les cultivateurs d'Ontario ont prospéré malgré la crise, pendant que leurs confrères des autres pays, des Etats-Unis en particulier, ont été plongés dans une misère profonde.

Rien ne justifie les libéraux de s'écrier sans cesse que si un certain nombre de personnes ont accumulé de grandes richesses depuis un certain nombre d'années, elles se sont enrichies aux dépens des habitants de la campagne, qui eux, sont beaucoup plus pauvres qu'ils n'étaient il y a quinze ans.

La statistique préparée par leurs propres amis qui sont au pouvoir dans plusieurs provinces contredit leur pessimisme intéressé.

Il paraît qu'il se passe des choses singulières dans la province de la Nouvelle - Ecosse. Le gouvernement provincial, qui est libéral, a décrété que les personnes employées par le gouvernement fédéral ne pourraient pas voter dans les élections provinciales ; mais non content d'enlever, comme M. Mercier, le droit de suffrage aux fonctionnaires permanents, il paraît qu'on empêche de voter même un pauvre journalier qui aura eu le malheur de travailler quelques jours pour le gouvernement. C'est pour cela que M. Mills, d'Annapolis, propose des représailles et demande que le gouvernement fédéral enlève le droit de suffrage aux employés du gouvernement de cette province.

Chose remarquable, les députés libéraux eux-mêmes ont admis que la loi de la province de la Nouvelle-Ecosse était injuste. Mais, s'est écrié M. McIsaac, le nouveau député d'Antigonish: "Two wrongs dont make one right", deux choses injustes ne font pas une chose juste, voulant dire que le gouvernement fédéral n'avait pas le droit d'imiter les libéraux de la Nouvelle-Ecosse dans leur injustice.

La morale de ceci, c'est que les politiciens des deux partis se préoccupent trop souvent des intérêts de leur parti, avant de songer à ceux du pays et se rendent souvent coupables des injustices les plus graves pour se maintenir au pouvoir.

A PROPOS D'AGRICULTURE

Ce que coutent les mauvais chemins — Moyen d'avoir une bonne récolte — Maniere de conserver les fleurs — Le ver de l'oignon — Remède contre la gale des patates.

Nous sommes en plein mauvais chemins ; dans plusieurs localités il est impossible de sortir. Que d'accidents de voiture, que de procès, que de retards dans les affaires, que de temps perdu causés par le mauvais état des chemins. Quelle taxe énorme paient annuellement les cultivateurs par cet état de choses. Une autorité s'exprime ainsi sur le sujet :

Le colonel Albert A. Pope, l'un des plus zélés défenseurs des bons chemins aux Etats-Unis déclare que les mauvais chemins coûtent à la république américaine $250,000,000 annuellement. De bons chemins épargneraient l'emploi de 2,000,000 de bêtes de trait, représentant un capital de $275,000,000.

Une autre autorité calcule que 50,000,000 animaux de trait dans tous les Etats-Unis sont à ne rien faire pendant plusieurs semaines chaque année, à cause des mauvais chemins et estime cette perte à $15 par animal, ce qui par conséquent, occasionnerait une perte annuelle de $750,000,000.

Dans Ontario, il y a eu chiffres ronds, 350,000 chevaux de travail. Si nous calculons à $4.00 seulement pour chaque animal, le temps perdu à cause des mauvais chemins, nous arriverons à une perte annuelle de $1,400,000. Il est certain que cette perte est plus considérable.

Maintenant si en outre du temps perdu nous comptons les dommages occasionnés par les mauvais chemins aux animaux, aux voitures, aux attelages, etc., etc., à quelle somme arriverons-nous ? Et Dieu sait ! s'il y en a de ces accidents. Prenez à témoin le voiturier, le forgeron, le sellier, le médecin vétérinaire, ils vous en diront quelque chose.

Il y a encore un autre calcul intéressant à faire à ce propos. Prenons l'industrie laitière et voyons quel dommage lui causent les mauvais chemins. Dans toute la Puissance du Canada, il y a au moins 2,000 fromageries ; les frais occasionnées pour le transport du lait, du petit lait, du fromage, etc., s'élèvent au moins à $1,000 annuellement pour chacune, ce qui fait une dépense de $2,000,000 pour tout le pays. De combien cette dépense pourrait-elle être réduite, si nous avions des bons chemins comme au Danemark ou en Angleterre ? Nous pourrions réduire cette dépense de moitié ou au moins du quart. Ce qui ferait $500,000 d'épargnées seulement pour l'industrie fromagère. Calculons la même chose pour les beurreries et nous arriverions facilement à $800,000 ou à $1,000,000.

Cultivateurs, ces chiffres ne doivent-ils pas vous faire réfléchir. Vous vous plaignez quand les taxes sont trop fortes, mais vous payez annuellement des millions de piastres pour vos mauvais chemins. Il est temps d'y penser sérieusement et de prendre les moyens d'obvier à cet état de choses. Nos gouvernements devraient aussi s'intéresser sérieusement à cette question qui est de la plus haute importance pour le cultivateur.

***

Cultivateurs, vous êtes dans vos semailles, vous en attendez une ample moisson qui vous dédommagera de vos labeurs. Puissent vos espérances se réaliser. Cependant, ce n'est pas tout de labourer, de herser, de semer. Il faut surtout bien faire ces choses et laisser à la température le moins de chance possible de vous frustrer dans vos justes espérances. Je ne sais trop comment vous exprimer mon idée sur le travail que vous faites en ce moment. Vous dirai-je qu'il vaut mieux moins entreprendre, cultiver moins grand et mieux cultiver ? vous citerai-je le proverbe si connu et qui s'applique à beaucoup d'entre vous ? "Qui trop embrasse mal étreint." Non, je me ferai mieux comprendre par un exemple. Je connais deux cultivateurs qui au printemps dernier ont cultivé des patates. L'un a cultivé un arpent et l'autre cinq. Le premier a récolté autant de son arpent que l'autre sur les cinq. L'un a préféré semer moins grand et mieux faire, l'autre a labouré, hersé, fumé cinq fois plus grand, il a marché cinq fois plus et n'a pas été mieux payé. Pourquoi ? Parce qu'il a trop embrassé et n'a pas donné à sa pièce de terre toute la culture qu'elle réclamait. Le quel de ces deux cultivateurs a mieux fait ? Je vous laisse le soin de décider. Dans tous les cas, je suis d'opinion que le vrai cultivateur est celui qui peut avoir autant de quatre ou cinq arpents qu'un autre qui en cultive dix. N'êtes-vous pas de mon avis ?

***

Un correspondant du "London Gardening Illustrated" prétend qu'il a essayé tous les moyens pour conserver les fleurs en bouquet et que c'est avec l'eau pure qu'il a le mieux réussi. L'eau doit être très pure et le vase dans lequel on met le bouquet, bien net. S'il s'écoule quelques minutes avant que l'on puisse mettre les fleurs dans l'eau, il faut couper de nouveau une partie de la tige, mais l'on ne doit pas se servir de ciseaux. C'est étonnant de voir comme les pores d'une plante se referment aisément et comme les fleurs absorbent une grande quantité d'eau. C'est pourquoi il faut employer de l'eau bien pure et se servir d'un couteau bien tranchant.

***

M. J. H. Gregory, le plus grand cultivateur d'oignons de l'Etat de Massachusetts, dit :

D'après ma longue expérience, le meilleur remède pour le ver de l'oignon c'est une poule avec sa couvée. Vous renfermez la poule dans une cage dont les lattes sont assez espacées pour permettre aux poussins d'entrer et de sortir à volonté. Cette cage est très facile à construire. Les poussins ne tarderont pas à faire une guerre à outrance à la mouche invisible pendant qu'elle dépose ses oeufs sur les plants d'oignons. Deux ou trois poules avec leur couvée suffisent pour un arpent semé en oignons.

***

Un bulletin de la ferme expérimentale de Wyoming, E.-U., recommande fortement pour empêcher les patates de devenir galeuses la solution suivante : deux onces de "sublimé corrosif" dans quinze gallons d'eau ; l'on met les germes de patates dans le mélange pendant deux heures et demie, après quoi on retire et fait sécher avant de semer. Il faut bien se garder de mettre ces germs ainsi préparés et le mélange en question à la portée des animaux ; car le sublimé corrosif est un poison violent. L'on doit détruire le vase dans lequel on a fait cette solution ou le laver avec le plus grand soin.

Pour hommes

Les dernières nuances de bottines et souliers tan faits sur les formes les plus nouvelles au plus bas prix possible chez

JUST. VANIER,
10, 13 127 rue St-Laurent.

Crème de Menthe glaciale verte. . . . . .Cusenier
Curacao. . . . . .Cusenier
Kirsch . . . . . .Cusenier
Kummel. . . . . .Cusenier
Cherry brandy . . . . . .Cusenier
Prunelle. . . . . .Cusenier
Anisette. . . . . .Cusenier
Marasquin . . . . . .Cusenier
Bitter. . . . . .Cusenier
Absinthe . . . . . .Cusenier
Crême de Cacao. . . . . .Cusenier
3, 7, 10, 14

30 piastres de primes données par A. Ferland & Cie

Comme il a été annoncé le premier mai, nous avons mis dans une bouteille de liqueurs six poissons d'argent, offrant à quiconque les rapporterait, la somme de cinq piastres pour chacun des poissons.

Les heureux gagnants sont M. Joseph Guenette, qui a acheté des liqueurs chez André Monarque, 1153 rue Notre-Dame ; M. J. B. Bourcier, épicier 3100, rue Notre - Dame ; M. Napoléon Lalonde, hôtelier, au carré Chaboillez ; M. Alexandre Charbonneau, épicier, 441 rue Cadieux ; M. Adolphe Labelle de la maison Roy et Labelle, hôtel, 1500 Ste Catherine ; M. P. G. Vayland, épicier, 18 rue Guilbault.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer à nos estimés clients que nous avons fait l'acquisition des droits d'exploitation de la célèbre source d'eau minérale de St Benoit, dont l'analyse a été faite par le gouvernement. Cette eau recommandable sous tous les rapports s'allie très bien aux vins ou autres boissons. Nous la mettrons sur le marché dans quelques jours, ainsi que l'eau minérale "Divina" de la source de St Sévère, dont nous avons l'agence générale.

A. FERLAND et CIE,
1-9—2 151 rue St André.

ANNONCE IMPORTANTE

DE

John Murphy & Cie

Nos Cotonnades

POUR

Costumes à Robes et Blouses

Sont à la vogue, aussi disparaissent-elles très rapidement, nous en avons encore un très joli choix, et nous enjoignons les personnes qui désireraient se procurer un costume de ces splendides marchandises de s'empresser de le faire à present afin de ne pas être désappointées plus tard.

Indiennes

Anglaises, Françaises, Canadiennes et Américaines

Chambrés à guillaume de fil et teplupu.
Piqués blancs et de couleurs.
Piqués unis et fleuris.
Mousselines blanches et de couleurs.
Grand choix d'étoffes pour vestes.
Batistes françaises et anglaises.
Guillaumes écossais dans les nouvelles couleurs.
Toiles et cotonnades de toutes sortes pour Robes, Blouses et Costumes.

Demandez à voir nos nouveaux Guillaumes de Soie.

Demandez à voir nos nouveaux "Ducks" pour Costumes.

JOHN MURPHY & CIE
2343 Rue Ste-Catherine
Coin de la rue Metcalfe.
Téléphone 3833.

Conditions: Un seul prix pour tous et argent comptant.

Nous vendons des habillements de première communion des plus belles nuances que nous confectionnons à $7.50. Nos clients apprécient les bonnes marchandises sans égard au prix coutant.

WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL,
1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

PRIX : $1 et $1.25
145—4

C'est le temps d'acheter des Blouses d'été pour vos enfants. Nous en vendons des centaines chaque jour. Nous avons les patrons convenables à 50c et 75c.

WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL,
1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

LE PUBLIC

prend souvent par hasard, au premier passant venu, des lunettes, sans réfléchir si celui-ci offre une garantie quelconque.

J. PETIT & CIE est établi à la même place depuis 7 ans et il est aisé de comprendre qu'ayant un long bail notre intérêt est celui du client.

J. PETIT & Cie, 35½ Cote St Lambert
Coin rueile Fortification, près Lavallée.
marchand de musique. (v)

TELEPHONE 6057
E.L. ETHIER & CO.
Importateurs et Manufacturiers de
Billards et Accessoires
Nous faisons toutes réparations.
Tables d'occasion, de $100 à $200 chacune
88 RUE ST-DENIS, Montréal
252—1mv

J. W. HUGHES
SUCCESSEUR DE
Hughes & Stephenson
(Etablie en 1860)
Continue l'ancien commerce à l'ancienne place d'affaires
747 RUE CRAIG
Plombage antiseptique, Chauffage, Ventilation, Gazeliers et Poêles à Gaz
A BON MARCHE pour argent comptant

Engins à gaz réparés. Réparations générales. Posage de cloches. Ouvrage de forge, etc., etc. 139—n

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties crasses de la chevelures deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens. 68—jae

Des Pleins Navires de Tapis

et les couleurs les plus belles, les moins chères, les plus artistiques et les plus nouvelles, à la plus considerable et à la seule vraie maison de tapis de la ville, connue sous le nom de

Thomas Ligget, 1884 rue Notre-Dame

MEUBLES

La Compagnie de Meubles Glénora a déjà fait impression sur le public par le bon marché et la stabilité de ses marchandises.

Thomas Ligget, *1884 Rue NOTRE-DAME* EDIFICE GLENORA

BOISSEAU FRERES

Il n'y a jamais de désappointement chez nous.

Lorsque les annonces sont sérieuses et donnent l'exacte vérité, il ne peut y avoir qu'un seul résultat : FOULE D'ACHETEURS.

Nous serons très occupés toute la semaine.

Tapis, Prélarts, Rideaux

Nous vendons plus de Tapis que trois maisons de la ville réunies.
Pour quelles raisons ?
Parce que nous avons le plus fort stock.
Parce que nous avons les plus bas prix.

Modes en Chapeaux - -

Venez visiter le plus important Salon de Modes de Montréal.
Cette semaine nous vous offrons des lots dont les prix sont extraordinairement bas. Vous en serez étonnées, Mesdames. Choix de 200 Chapeaux garnis à 99c, $1.39, $1.95, valant $2.50, $3.75, $6.00.
Choix de 2,500 Chapeaux non garnis à 15c, 25c, 39c, 59c.
Remarquez qu'il n'y a absolument que des formes nouvelles pour la saison actuelle.

Collerettes, Collerettes

Tout ce qu'il y a de plus nouveau et de plus élégant, à très bas prix : $2.55, $3.25, $4.50.

Costumes pour Dames

Confection irréprochable, choix de couleurs tan, brun, grenat, bleu marin et noir, $4.25, $5.50, $6.50, $8.00.

Etoffes à Robes *Grandes OCCASIONS*

Rien ne les égale comme QUALITE, CHOIX ET BAS PRIX.

15c LA VERGE—Etoffe à robe nouveauté, 40 pcs de largeur, toutes les couleurs. Le vrai prix était de 35c.
19c LA VERGE—Serge française pure laine, 20 couleurs au choix. Vous l'avez toujours payée 35c.
29c LA VERGE—Crêpon, Serge pure laine, Croisé pure laine, Beige pure laine. On les vendait facilement a 65c.
39c LA VERGE—Diagonale fantaisie pure laine, Etoffe française pure laine, Nouveauté soie et laine, Tweed écossais pure laine. Considérés à bas prix à 85c.
ETOFFES NOIRES—Revenna noir français, Drap Soleil, Cheviotte noire, Serge française noire, Crêpon noir pure laine, Armure rayée noire. Au choix 56c.

Tailleurs pour Hommes

Assortiment complet de Tweeds et Draps anglais, français, écossais et canadiens. Un maître Tailleur fait partie de l'établissement et se recommande par une coupe élégante et le fini de son travail.

- LE BAZAR -

BOISSEAU - FRERES

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

Une Pluie Fine Et Pénétrante Ne peut Détériorer le CHAMOIS de FIBRE

Car contrairement aux autres entre-doublures il ne tient pas sa raideur de l'empois ou de la glue.
Le repassage au fer chaud peut améliorer votre étoffe après avoir été à la pluie, mais cela n'est pas nécessaire pour la doublure.
Le CHAMOIS DE FIBRE conserve toujours son élasticité et sa flexibilité, et il combine le bon marché avec la raideur et la durabilité.
En trois pesanteurs, dans tous les magasins—Seulement 35c, 64 pouces de largeur.
Chaque verge de véritable Chamois de Fibre est étiquetée.
Breveté en Juillet 1890. Marque de commerce enregistrée.

Le commerce de gros seul approvisionné par la CANADIAN FIBRE CHAMOIS CO., Montréal.

SOULIERS 'TAN'

Souliers tan pour hommes, $1.50 la paire, 2 largeurs.
Souliers tan en veau de Russie pour hommes, $2.50 la paire, 2 largeurs.
Voyez notre Soulier tan en veau de Russie fait sur la forme la plus nouvelle (Razor toe) $2.50 la paire, grandeurs 6 à 9.
Notre Soulier Tan en veau de Russie pour hommes à $2.75 fait sur la forme Piccadilly, cousu à la main, est le même qui se vend partout ailleurs $3.50 et $4.00.
Bottines et Souliers tan pour garçons, à bon marché.
Souliers tan pour dames, 75c, $1.00, $1.25 jusqu'à $2.00.
Souliers tan, avec ou sans talon, pour fillettes, 90c la paire, grandeurs 11 à 2.
Souliers tan, avec ou sans talon, pour enfants, 75c la paire, grandeurs 6 à 10.
Bottines boutonnées tan pour enfants et fillettes, à bon marché.
Vernis "Dandy" de Whitemore est le meilleur sur le marché, 25c la bouteille.
Pour Bottines et Souliers tan nous sommes les QUARTIERS GENERAUX.

JUST. VANIER, ...127..... Rue St-Laurent
Près de la Rue Lagauchetière

Cherchez la Cheville Portant les Mots "PEG TOP"

Ne vous laissez pas Tromper par les Imitations...
— EN VENTE —
Dans tous les Hôtels, Restaurants et Magasins de Cigares.

Glacières -

Avant d'acheter ce meuble si utile, demandez à votre fournisseur de vous montrer les glacieres
North Star et Palace de Reed.
Qui sont supérieures à toutes autres, avec l'avantage du bon marché.
GEO. W. REED
783 et 785 RUE CRAIG
60—jne

Quartiers généraux pour habillements de première communion.

WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL,
1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

ARGENT A PRETER
Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à
LOUIS ALLARD,
173—jne 583 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER
Creances achetees a 5 et 6 p.c.
L. BELANGER - - Notaire
58 RUE ST JACQUES et 116 RUE VISITATION 147-jne

ARGENT A PRETER
Sur premiere hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'interêt sans commission, en s'adressant directement à
L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jae

ARGENT A PRETER
A 7 et 6 pour cent. Lots a vendre a Lachine.
H. SCHETAGNE, Notaire,
5, Côte St Lambert et 1817 Notre-Dame.
Résidence: Lachine. 301—jae

ARGENT A PRETER
Sur propriétés de ville et de campagne à 5 et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.
A. DUBREUIL, Notaire,
297—jne 1608 Notre-Dame, Montreal.

Eudore Dubeau, L.C.D.
CHIRURGIEN-DENTISTE
391 St-Denis, Montréal.
Coin Ontario. 159-n Tél. Bell 6162.

GUSTAVE LEMIEUX
CHIRURGIEN-DENTISTE
1592 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'electricité et par anesthesie locale. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou plaine sans aucune douleur. 170—jne

Le Docteur J. MASSON
Membre de la Société Anatomo-clinique de Lille, médaillé de la Faculté Catholique de Lille, Docteur en médecine de l'Université de Louvain, Docteur en médecine de la Faculté de Paris. 172 RUE SAINT-DENIS. Médecine, Chirurgie, Accouchements.
Consultations: 8 à 9 heures a.m. 1 à 3 et 7 à 8 hrs p.m. Téléphone 6874
21—jne

GAGNIER & LEFEBVRE,
Successeurs de H. A. MILLER,
peintres de maisons et d'enseignes, tapissiers et décorateurs, doreurs, vitriers, imitateurs, blanchisseurs, etc., No 1996 rue Ste Catherine, Montreal. 98—n

D. DUGAS, Ferblantier, Plombier et Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et corniches. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacieres constamment en mains. 167—jne

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL
Propriétaire des carrieres de granit Rouge, Rose et Gris
J. BRUNET
Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit, Ouvrages de bâtisses, et de Cimetieres, etc., de toutes description. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte-des-Neiges, Montreal. Telephone Bell, 1566. (Connection gratuite pour Montréal.) 218—jne

Voulez-vous Savoir
Quel temps il fera demain ? Si oui, achetez un
Chalet-Barometre
Pour $1.75, chez
HEARN & HARRISON, 1640-1642 Notre-Dame

Blouses d'été qui se lavent à 50 et 75 cents au

WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL,
1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

LE GRAND TRONC
CONTRATS
D'APPROVISIONNEMENTS

ON DEMANDE des soumissions pour approvisionnements de différents genres requis par la compagnie à Montréal, London, Hamilton, Portland et autres endroits durant les douze mois commençant le 1er juillet 1895.

On peut obtenir des blancs de soumission, avec renseignements complets, en s'adressant à John Taylor, garde-magasin général, Montréal.

Les soumissions, endossées "Soumission pour approvisionnements" et adressées au soussigné, seront reçues le ou avant

Vendredi le 31 Mai

La plus basse ni aucune des soumissions ne sera pas nécessairement acceptée.

L. J. SEARGEANT,
Gérant Général
Montréal, 9 Avril 1895. 19,26,3,10,17

LE PACIFIQUE CANADIEN

Les trains partiront de la Gare Windsor pour

Boston, s9.00 a.m., *s8.20 p.m.
Portland, 9.00 a.m., s8.20 p.m.
New-York, s8.00 a.m.
Toronto, Détroit, Chicago, s8.25 a.m., *9.00 p.m.
Sault Ste Marie, St Paul, Minneapolis, s*9.10 p.m.
Winnipeg et Vancouver, s9.50 a.m.
Ste Anne, Vaudreuil, etc — s8.25 a.m., 9.05 a.m., s1.30 p.m., 4.15 p.m., s5.20 p.m., 6.15 p.m., 9.00 p.m.
St Jean, s9.00 a.m. 4.05 p.m. *s8.20, s8.40 p.m.
Newport, s9.00 a.m., 4.05 p.m., *s8.20 p.m.
Halifax, N.E., St Jean N.B., etc., s8.40 p.m.
Hudson, 9.05 a.m., s1.30 p.m. s5.20 p.m. 6.15 p.m.
Rigaud et Points Fortune, s1.30 p.m., s5.20 p.m., 6.15 p.m.

Partent de la gare Dalhousie pour

Québec, s8.10 a.m. [s]3.30 p.m. s10.30 p.m.—Joliette, St Gabriel, Trois-Rivières, 5.15 p.m.—Ottawa, s8.30 a.m. 5.45 p.m.—St-Lin, St-Eustache et Ste Agathe, 5.30 p.m.—St-Jérôme, 8.30 a.m. 5.30 p.m.—Ste-Rose et Ste-Thérèse, 8.30 a.m. (A) 3.00 p.m. 5.30 p.m. 5.45 p.m. Samedi, 1.30 p.m. au lieu de 3 p.m.

*Tous les jours, dimanche compris. †Tous les jours, excepté le samedi. s*Samedi seulement. Les autres trains les jours de la semaine, à moins d'indication. *Pas de correspondance pour Portland avec le train quittant Montréal le samedi soir. Les dimanches seulement. s Chars palais et dortoirs (A) Excepté les samedis et dimanches.

Bureau des Billets et du Télégraphe de la ville, 129 rue St-Jacques, près du bureau de Poste.

NOTES PARLEMENTAIRES

Deux sujets intéressants : Dieu et la femme

(De notre correspondant particulier)

Ottawa, 10—Deux sujets intéressants ont fourni, hier, aux députés des deux côtés de la chambre l'occasion de déployer leur éloquence en champ libre, loin des ressentiments, des préjugés et des animosités politiques, Dieu et la femme.

Dans l'après-midi, le chevaleresque M. Nicholas Flood Davin, Nicolas le déluge, comme on le désigne quelquefois en français, a proposé une résolution en faveur du suffrage des femmes et il s'en est suivi plusieurs discours très gracieux et très éloquents. L'honorable M. Laurier a suggéré de laisser à chaque province le soin de régler cette question délicate. Dans la province de Québec, dit-il, les femmes ont sur leurs maris une si grande influence qu'elles ne désirent pas avoir le droit de voter elles-mêmes : dans la province d'Ontario, il ne sait pas ce qu'en pensent ces dames : mais il croit qu'il vaut mieux laisser le gouvernement de cette province légiférer sur ce sujet.

Hier soir, la séance a été consacrée à la discussion du bill de M. Charlton, sur l'observance du dimanche.

M. Charlton voudrait qu'on fasse des offenses criminelles de toute sorte de choses accomplies le dimanche, la publication et la vente d'un journal quelconque ; la vente d'un livre et une foule d'autres choses encore. Aussi bien faire une offense criminelle du fait de faire un tour de voiture le dimanche, ou d'acheter une pomme ce jour-là, s'est écrié M. Amyot.

L'honorable M. Curran et M. Jeannotte, député de L'Assomption, ont aussi parlé contre la motion de M. Charlton. A dix heures et demie, le comité s'est levé sans faire de rapport, de sorte qu'il est probable qu'on n'entendra plus parler de ce bill cette année.

M. Armstrong et M. Morgan sont tous deux à Ottawa depuis quelques jours et s'occupent du fameux chemin de fer Atlantique et Lac Supérieur.

M. John Jocks chef des sauvages de Caughnawaga, était hier à Ottawa ; il s'est occupé du règlement de plusieurs questions qui intéressent ses sujets iroquois.

La pluie bienfaisante d'hier a rendu radieux tous les députés cultivateurs : mais plusieurs d'entre eux se demandent encore si la région qu'ils habitent a été aussi favorisée que celle-ci ?

Les conservateurs sont heureux de voir le temps se comporter si bien : ils espèrent que la récolte de grain sera bonne, ce qui rétablira l'équilibre dans les affaires des cultivateurs, qui n'ont guère récolté que du foin depuis quelques années, à cause des pluies trop abondantes. Si la récolte de grain est bonne, disent-ils, les affaires vont reprendre et les élections générales se feront dans des conditions beaucoup plus favorables pour le gouvernement.

LE "HANSARD" FRANÇAIS EN DANGER

On ne parait pas comprendre l'importance de cette publication

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 10—Le comité des débats s'est assemblée de nouveau, mercredi. Il semble avoir compris qu'il a commis une sottise à sa dernière réunion en votant la démolition du bureau des traducteurs du "Hansard". Il a été résolu que les choses resteront dans l'état actuel pour cette année. Espérons, pour l'honneur des députés français qui font partie de ce comité, qu'il ne sera pas fait de rapport à la chambre dans le sens de la résolution adoptée il y a quelques jours par ce comité.

Il est évident que le "Hansard Français" pèse sur le tempérament plus ou moins francophobe d'un grand nombre de députés anglais. Nul d'entre eux n'oserait demander la suppression du "Hansard français" ; la mesure serait par trop radicale ; mais si on pouvait le tuer à coup d'épingles, on le ferait ; on semble même l'avoir entrepris. Aucun bureau n'est plus maltraité que celui-là ; les choses les plus indispensables ne lui sont accordées qu'après mille embarras. Les traducteurs sont relégués dans un trou, sur la rue Clarence, à un mille du parlement ; tout est assez bon pour un bureau entièrement composé de Canadiens-français. Bref, les députés anglais n'ont que de la mauvaise volonté pour ce bureau, quand ce n'est pas de l'hostilité ouverte. Et les députés canadiens, voire même les ministres, les laissent faire ; ils pactisent avec eux, par le temps qui court, sans avoir l'air de se douter que ce que ces gens-là cherchent, c'est la suppression du "Hansard français".

D'autre part, certains ministres ou députés de la province de Québec ont commis, depuis quelques années, une grande erreur de faire nommer traducteurs du "Hansard" des hommes d'une incompétence notoire, qui jettent sur tout le bureau un discrédit qui fait admirablement l'affaire des ennemis du "Hansard français". On n'a pas été assez sage pour comprendre qu'il fallait nécessairement que les traducteurs français fussent à l'abri de toute critique, par cela même qu'ils sont français ; on tolèrera un peu partout une foule de fonctionnaires anglais très habiles dans l'art de ne rien faire ; mais un bureau comme celui du "Hansard français" n'a pas le droit de s'attendre à une tolérance de cette nature ; et ce ne serait pas un malheur pour les traducteurs, si plusieurs d'entre eux n'en avaient absolument besoin.

Ceux qui ont imposé à M. Beaulieu des traducteurs incapables de traduire sont les premiers et les plus grands coupables : ils ont pris un moyen très sûr de fournir des armes aux ennemis de la langue française et aux Canadiens-français qui ont intérêt à faire cause commune avec eux. Aussi s'en servent-ils librement ; c'est au point qu'on commence à se demander si le "Hansard français" n'est pas en danger.

Souliers pour hommes

A 88c, 99c, $1.25 et $1.50. Souliers en veau, $2.00. Souliers en Dongola pour hommes, $1.25, $1.50 à $2.25.

JUST. VANIER,
10, 13 127 rue St-Laurent.

Nouveau Restaurant

M. Odilon Leroux, ci-devant hôtelier à Dorion, Vaudreuil, est maintenant établi au No 2 Carré Chaboillez, arrière hôtel Brennan.

Comme par le passé, on trouvera chez M. Leroux des vins et liqueurs et cigares de premier choix. Les nombreux clients sont invités à lui rendre visite.

Encan ! Encan !

D'un stock de Mercerie pour Hommes, commençant Samedi, le 11 Mai. — W. Reeves, 212 rue St-Jacques.

MARCOTTE FRERES,
158—3 Encanteurs.

LA NAVIGATION

Des milliers d'animaux expédiés à l'étranger — Le commerce prend des proportions considérables.

A huit heures, hier soir, le "Sarmatian" est entré dans le port avec nombre de passagers et une cargaison générale. Le "Sarmatian" est parti de Glasgow le 25 avril. Tous les passagers d'entrepont sont débarqués à Québec le 8 mai. Ils iront s'établir au Nord-Ouest.

On a beaucoup félicité M. J. C. Murray pour le plan nouveau de transporter les animaux sur des barges au lieu de les faire passer par les rues de la ville.

Les vapeurs "Alcides" et "Dominion" ont été chargés hier de cette manière : 318 boeufs ont été placés à bord de "l'Alcides" dans l'espace de 17 minutes aux abattoirs du Grand Tronc. Une heure et dix-sept minutes plus tard, tous ces animaux étaient à bord d'un vapeur océanique.

Le "Parkmore" appareillera pour Liverpool demain matin avec une cargaison de 650 boeufs, 60 chevaux et 400 porcs.

Dimanche matin, le "Cynthiana" premier vapeur canadien qui fera son apparition dans le canal de Manchester, prendra une cargaison de 523 boeufs.

Le "State of Georgia" appareillera dimanche pour Aberdeen, avec une cargaison de 350 boeufs, 40 chevaux et 300 moutons.

Le "Tritonia" qui doit arriver ce soir de Glasgow avec une cargaison générale, retournera avec une cargaison de 2,000 moutons.

Le "Laurentian" appareillera demain pour Liverpool, ayant à bord un nombre considérable de passagers.

Le vapeur "Austrian" est parti pour Londres hier avec une cargaison de 379 boeufs et 91 chevaux, parmi lesquels 6 chevaux pur sang expédiés au prince de Galles et au marquis de Lansdowne par M. Patterson, de Toronto.

Le "Longhurst" est arrivé ici hier avec une cargaison de 3,000 tonnes de sucre pour la raffinerie de sucre St Laurent. Cette cargaison sera soumise aux droits nouveaux imposés sur le sucre.

Les vapeurs "Bonavista" et "Abbeymoor" sont entrés dans le port hier avec des cargaisons de charbon.

Le "Labrador" appareillera demain pour Liverpool, ayant à bord un grand nombre de passagers et une cargaison considérable.

Le "Gerona," venant de Newcastle, est en route pour Montréal, avec une cargaison générale.

Le "Fremona" a quitté notre port ce matin en route pour Londres.

Le "Trois-Rivières" est à subir des réparations aux cales sèches Davis, à Québec.

Le Cutter No 1, qui avait échoué à Bic Station, est arrivé à Québec, hier.

MARCHES AU FROMAGE ET AU BEURRE

La situation du fromage ne s'améliore pas. Il y a contraste avec les printemps de 1894 et de 1893. Le plus haut prix payé serait 7½c, s'il s'effectuait des ventes.

Le marché au beurre est lourd. Les prix tendent à baisser. Les ventes s'effectuent à 15 et 17c pour les bons beurres.

Brockville, 10—Offres, 654 meules de fromage blanc et 1959 meules de fromage coloré. Prix obtenu, 7 à 7⅛c.

Kingston, 10—Offres, 1000 meules. Prix obtenu, 7⅛c.

ORTEILS ECRASES

Un nommé Champagne, demeurant sur la rue St-Philippe, a été, hier soir, victime d'un pénible accident. Près de la rue St-Denis il a voulu s'embarquer à bord d'un tramway de la ligne de la rue Amherst lorsqu'il glissa. Il se trouva un pied engagé sous le tramway dont les roues lui ont passé sur les orteils. Cependant il eut la force de s'embarquer de nouveau, mais au coin des rues Craig et St-Urbain on a dû le débarquer et le faire entrer dans le restaurant Coleman. On lui conseilla d'aller à l'hôpital, mais il refusa et se fit reconduire chez lui en voiture.

LA CANADIAN FIBRE CHAMOIS

La Canadian Fibre Chamois Company, de Montréal, ayant établi en cette ville une fabrique il y a quelques mois, pour la confection de ce qu'elle appelle "fibre de chamois", invoque la protection de la loi contre certains marchands qui vendent des imitations de cette marchandise, protégée par brevet et marque de commerce. Cette semaine la compagnie a obtenu jugement à Toronto contre la T. E. Mara Company, limitée, de London, ainsi que contre la Ready Dress Stag Company, de Windsor.. Des dommages lui ont été payés et ces compagnies ont reçu ordre de ne plus vendre telles marchandises, à moins qu'elles ne sortent de la fabrique des demandeurs.

MM. Masmaster et MacLennan, représentant la compagnie à Montréal, intenteront une ou deux poursuites sous peu.

GRANDE FETE RELIGIEUSE !

Bénédiction d'une première pierre, par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, au Juvénat des Clercs de St Viateur, à St Joseph de Bordeaux, dimanche, le 12 mai 1895, à 3 heures p.m.

Le révérend M. Chas Beaubien, curé du Sault au Récollet, fera le discours de circonstance. Plusieurs autres orateurs porteront la parole.

Trois corps de musique ont été retenus pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

Vous êtes respectueusement priés d'y assister.

LES CLERCS DE ST VIATEUR.
159-2

—Guérison de rhumatismes et douleurs aiguës immédiatement par l'inoculation de l'huile Polynice. Demandez brochure donnée gratuitement, 69 rue Osborne. 158—2

—La mixture à fumer Tonka est une combinaison de quatre tabacs d'excellente qualité. Essayez-en un paquet de 10c, un culot à pipe inclus. 157-3

Un char de chapeaux de paille

Que nous détaillons depuis 5 cts en montant à la maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 156—5

A St-Janvier comté de Terrebonne

A la dernière séance du bureau des examinateurs de Montréal, ont obtenu leur brevet de capacité: Demoiselles F. Bélisles, G. Thérien, F. Desjardins, A. Labelle, E. Coursol, R. de Lima Limoges, L. Lalonde et E. Desjardins, élèves du village de St Janvier, sous la direction de Mlle E. Filiatrault, institutrice, par messieurs les commissaires M. Urgel Forget, P. de C. d'E. ; Frs Locas, P. Jasmin, J. Cloutier, J. Forget, commissaire.

LE SPORT

LA BOXE

Tout est maintenant prêt pour la grande joute qui doit avoir lieu, ce soir, au parc Sohmer, entre Bill Slavin et Michael Costello. La bataille durera dix rondes, mais si les deux adversaires désirent continuer, le "referee" aura le droit de leur permettre de se battre pendant cinq rondes de plus. Les deux pugilistes ne se sont jamais mieux portés, et l'issue de la bataille est très problématique. Les paris cependant, sont quelque peu en faveur de Costello. On a pris toutes les précautions possibles afin d'assurer le confort des personnes qui occuperont des sièges réservés. Ceux qui ont des billets spéciaux seront admis sur la scène. Les gérants désirent qu'il soit bien entendu qu'aucune réduction d'entrée, ne sera faite, et que les personnes qui arriveront pour la fin de la représentation, auront à payer le même prix que les premiers arrivés.

Le champion Corbett qui doit se mesurer prochainement avec Jackson, a consenti à ce que la lutte ait lieu dans l'arène du National Sporting Club, de Londres. Corbett exige cependant que l'enjeu soit assez considérable, et que la bataille ait lieu en août ou septembre.

BASE-BALL

La ligue internationale de base-ball a été organisée, hier soir. On a fixé les dates des différentes parties qui seront jouées pendant la saison. Les délégués suivants ont été acceptés : Le National : MM. W. Meloche et L. Belcourt. St-Albans : MM. Hoyl et Daly. Plattsburg : MM. Farrell et Heffernan. M. Varney a été élu président, et J. P. Roche, secrétaire.

FOOT-BALL

Une rencontre aura lieu demain après-midi entre les clubs de foot-ball, Primrose et Mohawk. La partie aura lieu sur les anciens terrains du club de crosse Beaver.

Demain, samedi, le 11, ouverture de la saison de foot - ball, et première rencontre pour le titre de championat entre les Hawthornes et l'Université McGill, sur le terrain des National, à 2.30 heures p.m. Le comité a cru de son devoir de ne charger que 15 cents et ce sera au profit du club National.

LA CROSSE

Une dépêche de Québec annonce qu'un arrangement définitif a été conclu entre les factions rivales du club de crosse de Québec. Le team se composera des mêmes joueurs que l'année dernière, à l'exception des deux frères Dinan.

LES QUILLES

Une partie internationale aura probablement lieu à Montréal, le 25 mai, entre le club d'Ottawa, champion, et un club américain.

LAWN TENNIS

Les premières parties de la saison auront lieu demain, samedi, sur les terrains du collège McGill.

LES CHEVAUX

Une grande réunion aura lieu au parc Woodbine, à Toronto, sous peu, à l'occasion de la course pour le "Queen's Plate". Le favori est le cheval Vicar of Wakefield, appartenant à M. Seagram. Les entrées contiennent les noms de plusieurs autres chevaux bien connus. Les courses promettent d'être très intéressantes.

Une dépêche de Alexander Island, annonce que, pendant une course qui avait lieu à cet endroit, le poulain Rendeau a tombé et son jockey, un nommé Coudrier, s'est brisé la clavicule.

LA CROSSE

Depuis trois ou quatre jours, des équipes d'ouvriers travaillent à l'érection des clôtures, estrades et autres améliorations sur le nouveau terrain des Shamrocks. Cela a nui considérablement aux membres du club qui n'ont pu pratiquer. M. S. C. Stevenson, gérant de l'exposition a mis les terrains à la disposition des membres.

Le club Crescent-Gabriel a tenu une assemblée hier soir. MM. T. J. Brophy et T. Meehan ont été élus "referees" pour la saison de 1895.

Une dépêche spéciale d'Ottawa annonce que Barney Quinn fera partie du club d'Ottawa encore une fois pendant cette saison.

FOOT BALL

Une grande partie de foot ball aura lieu sur les terrains de l'exposition jeudi, entre les Mets et des membres de l'équipage du "Labrador" qui est actuellement dans le port. On s'attend à une partie intéressante.

LA CARGAISON DU "FREMONA"

Grande quantité de fruits vendue

Hier, la cargaison de fruits du "Fremona" a été vendue à l'enchère. Elle comprenait 4,000 boîtes et 6,000 demi-boîtes d'oranges de Messine, 800 boîtes et 5,000 demi-boîtes d'oranges de Catane, 37,500 boîtes de citrons de Messine et 2,000 boîtes de citrons de Catane.

Les citrons ont obtenu $2 à $3.60 la boîte et même $4.80 pour certaines boîtes, ce qui est une hausse de $1 à $2, sur les cours de l'année dernière ; les oranges ont obtenu $1.10 à $2.35 pour les demi-boîtes, et $2.10 à $4 pour les boîtes ou $2 en moyenne.

Un wagon d'ananas a obtenu 8 à 11c pour chaque fruit.

La cargaison de l' "Avlona' sera vendue le 20 du mois courant. Elle doit comprendre 13,000 boîtes et de citrons.

LE "MONDE ILLUSTRE" DE CETTE SENAINE

La mort de l'honorable juge Barry a donné au "Monde Illustré" l'occasion de publier un magnifique portrait de ce magistrat distingué. Le même journal publie également des vues délicieuses de plusieurs de nos paysages canadiens: La chute de Buckingham, celle de High Falls, la mine et le débarcadère de High Rock, etc., etc., et pour varier agréablement la série, une grande reproduction d'un tableau charmant : Le pain quotidien.

Comme matière littéraire, le journal renferme un intéressant Entre-nous, de M. L. Ledieu ; une biographie de l'honorable juge Barry, une étude historique : Notre - Dame de Portneuf, par P. G. Roy ; le récit d'un vieux soldat, par Jean des Erables ; des curiosités d'histoire naturelle, ces deux derniers articles sont accompagnés d'illustrations. N'oublions point de noter : Pour les dames, grande page de modes, avec gravure. Le tour du monde à pied ; notes et faits ; jeux et récréations, choses et autres, feuilleton, etc., etc. C'est également cette semaine que paraît la liste des numéros gagnants pour la prime du mois dernier. Achetez donc le "Monde Illustré de cette semaine. Lisez-le, consultez avec soin la liste des primes et..... bonne chance.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

HOLYOKE. — Sriva Lapointe, fils d'Arcade Lapointe, 110 rue High, pédalait pour la première fois sur un bicycle hier matin lorsqu'il fut écrasé par un cheval attelé à un tombereau. Il est sorti de l'accident avec un bras cassé et des lésions internes très graves.

MANCHESTER — Des familles du Canada nous arrivent en plus grand nombre que jamais.

M. F. C. Miville a été élu l'un des membres du comité exécutif de l'association des pharmaciens.

—Joseph Lacroix a été condamné à $50 d'amende pour vente de boisson sans licence.

—M. Chs Valcourt, gradué du collège médical de Baltimore et des écoles publiques de cette ville, commencera prochainement à exercer sa profession.

—Joseph Marin, qui a été victime d'un accident il y a quelques jours, ne se porte pas mieux et on commence à désespérer de son état.

LOWELL—Le Révd. M. Leclerc, de l'église Ste-Anne, a fait planter une rangée d'érables devant son presbytère le long de la rue Cumberland et une haie d'aubépines le long de la rivière, du côté du presbytère.

M. Alphonse Gaulin a exécuté les travaux.

—Le secrétaire-correspondant de la Société St-Jean Baptiste, de cette ville, a reçu déjà plusieurs réponses favorables de sociétés-soeurs qui ont promis d'être ici le 24 juin prochain. Il y a encore un grand nombre de sociétés qui n'ont pas répondu ; elles devraient se hâter, car il ne reste, comparativement parlant, que très peu de temps pour compléter l'organisation.

—Mme Veuve Xavier Gaudreau, domiciliée rue Salem, coin de Decatur, est morte subitement cet avant-midi. Elle se sentait indisposée depuis quelques jours ; mais pouvait quand même vaquer à ses occupations.

Hier après-midi elle alla aux lieux d'aisance et comme on ne la voyait pas revenir au bout d'un certain temps, on alla voir et on l'y trouva morte.

La défunte, veuve depuis de nombreuses années, dépassait la soixantaine ; elle demeurait avec sa mère, une vieille qui compte plus de 80 ans.

Elle laisse deux enfants, une fille mariée à M. Joseph Hébert, de la Lilley avenue, et un fils qui est commis de buvette en cette ville.

FALL RIVER—Les travaux de charpente, à l'orphelinat St-Vincent (Forest Hill), sont presque terminés. M. Joseph St-Germain, entrepreneur. M. St-Germain avait aussi l'entreprise du peinturage. Il a donné cette entreprise à M. Edouard J. Amiot, qui commencera bientôt ce travail.

NEW-BEDFORD—L'Union Ouvrière a eu avant-hier soir, une assemblée solennelle.

Le Rév. M. Gaboury ayant accepté d'être chapelain de la société, on envoya auprès de lui une délégation chargée de l'inviter d'assister à cette séance. L'invitation fut acceptée avec plaisir et le Rév. M. Gaboury fut reçu par une salve d'applaudissements.

Invité à dire quelques mots, il se dit heureux d'avoir l'occasion de connaître les membres des sociétés et exprima l'espoir de pouvoir assister souvent aux séances, il dit aussi ce qu'il attendait d'un chacun pour le bon succès de ses entreprises.

Après une poignée de main amicale à chacun des membres, il souhaita bon succès et prospérité à tous.

NORTH ADAMS—Un seul Canadien, M. Pinsonnault, a obtenu une licence de pharmacie.

NASHUA — Un citoyen bien connu de cette ville, M. Antoine Decelles, est mort subitement dimanche soir, à l'âge de 77 ans.

WILLIMANTIC — Nous avons à enregistrer un miracle obtenu par l'intercession de la bonne sainte Anne. M. Maxime Bonne, vieillard de 77 ans, était paralysé du bras droit et souffrait beaucoup. Après avoir imploré sainte Anne quelque temps, il a vu disparaître sa paralysie et ses douleurs et peut maintenant se servir de son bras.

BOSTON — A la troisième assemblée annuelle de l'Association des hôteliers, M. W. H. Lapointe a été élu président. M. Lapointe est employé depuis 24 ans comme premier commis de l'hôtel Young.

Le nouvel élu est né à Prescott, Ontario, et il a étudié au collège des Jésuites, à Montréal. Avant de se fixer à Boston, il avait travaillé dans des grands hôtels de New-York.

NORTH GROSVENORDALE — A notre dernière assemblée, qui a eu lieu le 5 mai 1895, les officiers suivants ont été élus :

Président, Télesphore Paradis ; vice-président, Napoléon Trudelle, réélu ; sec. arch., Calixte Péloquin, réélu ; sec. financier, Louis Chartier, réélu ; sec. correspondant, Ulderic Cardinal, réélu ; sec. trésorier, Israël Trudeau, réélu ; com. ordonnateur, Onésime Goyette, réélu ; 1er directeur, Napoléon Codaire ; 2e directeur, Joseph Bellerose ; 3e directeur, Charles Loiselle ; 4e directeur, Hypolite Girard, réélu ; 5e directeur, Alexandre Péloquin ; 1er auditeur, Fred Loiselle, réélu ; 2e auditeur, Charles Hébert ; 1er bibliothécaire, Jérôme Charron ; 2e bibliothécaire, Aldéric Cardinal.

Par, ordre, Aldéric Cardinal, sec. correspondant.

PAWTUCKET.—Le bazar tenu au profit du couvent de la paroisse Ste-Marie a rapporté un profit net de $5,000. La construction de la résidence des soeurs doit commencer incessamment. Cette bâtisse coûtera $25,000.

—Des bandits se sont glissés dans le cimetière de Mineral Spring, à Pawtucket, et se sont amusés à briser les pierres tumulaires. Jamais crime pareil n'a été commis dans l'Etat du Rhode-Island. C'est à faire rougir les sauvages les plus barbares.

Cet acte de vandalisme est certainement l'acte de plusieurs hommes et il a dû être pensé et mûri d'avance.

Soixante-treize pierres tumulaires ont été renversées, brisées, dispersées par tout le cimetière et d'autres jetées en dehors sur le bord de la voie ferrée. D'autres pierres, marquant l'endroit des sépultures, ont été enlevées et portées sur d'autres tombes.

Sur une des pierres il y avait des taches de sang, provenant sans aucun doute d'une blessure qu'un des mécréants s'est infligée à la main en brisant les pierres ou en les transportant d'un lieu dans un autres.

Vers deux heures du matin, quelqu'un sonnait à la porte de M. le Dr Beaudry. Pensant que c'était un client, M. Beaudry alla ouvrir, mais personne n'était là. Il retourna à sa chambre, mais à peine y était-il rendu, qu'un nouveau coup de sonnette retentit et plusieurs pierres furent lancées dans les carreaux, qui volèrent en éclats. M. Beaudry courut à sa fenêtre et vit trois hommes s'enfuyant à toutes jambes.

Il ramassa les pierres jetées dans sa maison et il en trouva plusieurs maculées de sang. Les pierres étaient des morceaux détachés des pierres tumulaires brisées dans le cimetière, ce qui prouve que le coup a dû être fait par ces trois bandits.

Une récompense de $100 est offerte pour l'arrestation des coupables.

AUGUSTA — La population est grandement excitée ici à propos d'une tentative qui aurait pu coûter la vie à des centaines de personnes si elle n'avait pas avorté.

On a essayé de faire dérailler le train appelé Vestibule Train, qui quitte Augusta à 3 heures 45 de l'après-midi. Heureusement que le mécanicien vit l'obstacle placé en travers de la voie assez tôt pour arrêter le convoi. Il télégraphia la chose immédiatement à Augusta. C'était un vieux bout de rail qui avait été mis en travers de la voie. Aussitôt les autorités du chemin de fer envoyèrent un employé du nom de Duhaime avec ordre de se cacher près de l'endroit où la tentative avait eu lieu et d'observer. Cet endroit porte le nom de Granite Siding. Sa patience fut récompensée à 9 hrs 30 hier soir en capturant un individu au moment où il essayait encore d'obstruer la voie. L'individu a déclaré se nommer Henri Dostie. Il dit que ce n'est pas lui qui a tenté de faire dérailler le train dans l'après-midi, mais qu'au moment de son arrestation il voulait faire dérailler les chars et faire tuer du monde ; mais tout ça pour le "fun", ajouta-t-il. Dostie est un canadien de 21 ans, de 5 pieds 11 pouces de taille. Il a déjà été condamné pour vol, il y a un an. On affirme qu'il est fou. Il sera probablement envoyé à l'asile des aliénés d'Augusta.

LEWISTON, Me.— A New-Auburn, samedi soir, Joseph Therrien a, dit-on, poignardé Ernest Leduc. Il lui aurait infligé trois blessures à la hanche et à l'abdomen.

Tous deux avaient bu et assistaient à un bal. A la suite d'une querelle, Therrien aurait frappé Leduc avec un couteau. L'assaillant est sous verrous.

AUGUSTA, Me. — Joséphine Rhéaume qui a été brûlée si cruellement la semaine dernière, — ses vêtements ayant pris feu, — a succombé à ses blessures, hier.

BIDDEFORD — M. Urbain Ledoux, un jeune canadien de Biddeford — Maine — doit commencer prochainement la publication d'un grand journal humoristique. "Le Figaro" tel sera le nom du nouveau journal — aura seize pages, et M. Ledoux lui-même, qui est un artiste de mérite, en fera les illustrations.

Le premier numéro du "Figaro" paraîtra au commencement du mois de juillet.

MANVILLE, R. I. — Les licences suivantes pour la vente des spiritueux ont été accordées hier : Napoléon Bergeron, Charles Plante, Pierre Tessier, Basile Lussier, Moïse Bérard, de Manville; Stanislas Laramée, d'Albion.

La commission a refusé sa licence à L. L. Malhiot, et les demandes de Stephen Patenaude, Isaïe Tétrault et Joseph Sesco ont été renvoyées à plus tard, pour considération.

INSTRUCTION PUBLIQUE

Réunion des membres de ce conseil

Québec, 9— Les évêques de Chicoutimi et de Rimouski sont arrivés ici hier soir et sont descendus au palais du cardinal. Les archevêques d'Ottawa et de Montréal ainsi que les autres membres ecclésiastiques du conseil de l'instruction publique sont arrivés hier matin. Les membres laïques, l'hon. M. Masson, le juge Jetté, H. R. Gray, P. S. Murphy et le docteur Leprohon sont aussi arrivés.

Une réunion du conseil de l'Instruction Publique a lieu aujourd'hui et demain au palais législatif. Il va être question à cette réunion d'obliger tous les instituteurs catholiques romains à être diplômés pour pouvoir se livrer à l'enseignement.

TRIBUNE LIBRE

Au rédacteur de "La Presse,"

Connaissant l'esprit de justice et d'impartialité qui dirige votre journal je viens vous prier de rectifier un article que vous avez reproduit du "Prix Courant," dans "La Presse" de mercredi soir.

Il est faux que l'accise oblige les manufacturiers à poser des grilles aux fenêtres de leur établissement et la preuve c'est que les autres manufactures de tabac ou de cigares à Montréal n'en ont pas.

Il n'y a que l'entrepôt qui doive être fermé au moyen de grilles ou autrement pour empêcher l'enlèvement des marchandises sujettes aux droits d'accise, et personne n'est autorisé à entrer dans cet appartement excepté l'officier et une ou deux personnes pour y enlever les marchandises.

Si M. W. C. McDonald a fait poser des grilles aux fenêtres de la manufacture c'était pour empêcher ses ouvriers ou ouvrières de jeter par là du tabac à leurs amis dans la rue.

Ce tabac ainsi dérobé ne vaut qu'une dizaine de centins, les droits n'étant pas encore payés.

Si les droits étaient payés sur la feuille tel que demandé par quelques manufacturiers, le tabac ainsi enlevé vaudrait 35 à 40 centins et les manufacturiers seraient obligés de poser double grille, car ce tabac représenterait 3 ou 4 fois la valeur de celui sur lequel les droits n'ont pas été payés tel que cela se fait aujourd'hui.

Si par négligence ou favoritisme quelqu'un est responsable de ce malheureux événement qu'il en porte la responsabilité, mais que l'on n'accuse pas le département du revenu qui n'a jamais obligé M. McDonald à griller ses fenêtres et n'avait pas le pouvoir de l'en empêcher.

UN OFFICIER D'ACCISE.

PAR MARCOTTE FRERES

ENCAN, ENCAN

LA BALANCE DE NOTRE

Stock de Mercerie

POUR HOMMES

A Vendre sans Réserve

Vu qu'il faut évacuer le magasin en quelques jours.

LA VENTE COMMENCERA

Samedi, le 11 Mai

Trois ventes par jour : 10.30 a.m., 2.30 et 7.30 p.m.

Les dames seront pourvues de siéges.

W. REEVES

212 Rue St-Jacques

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Ventes privées entre les heures d'encan aux prix de l'encan. 158—3

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE

A. I. GRAVEL, Marchand,

LOUISEVILLE, Failli.

Le soussigné vendra, d'après l'inventaire de cette faillite, par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Freres, No 63 rue Saint-Jacques, Montréal,

Mercredi, le 15 Mai 1895,

A ONZE HEURES DE L'AVANT-MIDI.

une partie de l'actif mobilier du dit failli, en trois lots différents, savoir :

1er lot—Marchandises sèches.		$3,758.26
2e lot—Epiceries et ferronneries.	$465.94	
Papeterie	31.87	
Articles de pharmacie	106.37	604.18
3e lot—Ameublement	$181.77	
Roulant—Harnais, une jument, skeigh à bois, sleigh de promenade, berline, robes de carriole et un traîneau	107.75	289.52
		$4,652.96

L'inventaire peut être consulté aux bureaux de Romeo Prevost et Cie, Chambres Nos 6 et 7, batisse "New-York Life," et le stock pourra être examiné au magasin du dit failli, qui sera ouvert les 13 et 14 Mai 1895, de 8 heures a.m. a 5 heures p.m., ou une copie de l'inventaire sera déposée.

Pour plus amples informations, s'adresser à

ROMEO PREVOST,
Curateur.

MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 159—4

Machines à Vendre

1 engin automatique Robb-Armstrong à grande vitesse, de la force de 30 chevaux ; n'a servi que peu de mois et a été remplacé par un autre plus gros de la même fabrique.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Deux bouilloires tubulaires en acier à doubles rivets, 12 pieds de longueur, 3½ pieds de diamètre. En bon ordre, complètes avec accessoires, faites par W. C. White.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Une chaudière tubulaire en acier, 12 pieds de longueur par 4 pieds de diamètre, doubles rivets, complète avec accessoires. Un bon marché. De la fabrique de White.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant,
321 rue St Jacques, Montréal.

Un engin vertical de la force de 18 chevaux et chaudière à base en fonte, fabrique Dotty. En parfait ordre. A très bon marché.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Un engin à valve en glissoire, de la force de 30 chevaux.
Un engin à valve en glissoire, de la force de 25 chevaux.
Un engin à valve en glissoire, de la force de 20 chevaux.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Aussi, machines à raboter le fer d'occasion, machines à fraiser, machines à perforer, tours mécaniques, Exhausts à ripes, ventilateurs à cubilots.

Nous avons en stock : Roues Emery, papier Emery, courroie en cuir, injecteurs, machines servant à lubrifier, poulies en bois fondu de biais, et une ligne générale d'outils de machinistes et approvisionnements d'ingénieurs. Nous avons dernièrement changé dans un établissement beaucoup plus vaste, et dans quelques jours nous aurons un stock considérable d'outils en fer et machines à travailler le bois.

Venez nous voir avant de placer votre commande.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant,
159—n 321 rue St Jacques, Montréal.

L'ACTION dont on se sert dans les Pianos HEINTZMAN est faite par Wessell, Nickel & Gross, de New-York.

On peut voir un assortiment complet des derniers modèles de Pianos HEINTZMAN . . . . aux entrepôts de . . . .

C. W. LINDSAY

2268, 2270, 2272 Rue Ste-Catherine

N.B.—Prix spéciaux pour les lecteurs de ce journal. 159—1

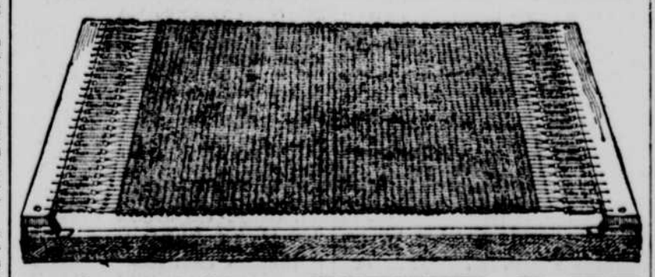

Achetez le **CUBAN**

Un beau matelas tout à fait nouveau, tissé de fil plexible et élastique, avec sommiers élastiques en acier trempé à l'huile, nickelés aux bouts. Un matelas tissé avec double élasticité qui ne s'étendra pas. N'en achetez pas d'autre. Cadre en bois franc poli. GEO. GALE & SONS, Waterville, P.Q., et Birmingham, Angleterre. 159—n

AMUSEMENTS

THEATRE ROYAL—Semaine commençant Lundi, le 6 Mai, après-midi et soir.
TONY FARRELL
Entrée, 10c, 20c et 30c, sièges réservés 10c extra. Plan de la salle au théâtre, de 9 a.m. à 10 p.m. de chaque suivante : THE DERBY MASCOT. 154-6

VISITEZ L'EXPOSITION DE PRODUITS ALIMENTAIRES — Salle Windsor, de 2 à 10 heures p. m. chaque jour — Sous le patronage immédiat du gouverneur-general et de la comtesse d'Aberdeen. Leçon de cuisine gratuite à 3 hrs p.m. chaque jour. — Prof. Norman, Prof. et Mme Melville, avec leur merveilleuse école de danseurs. Entrée 25 cents, enfants 15 cents. 137-n

EXCURSION
—AU—
Bout-de-l'Ile
DIMANCHE, LE 12 MAI
Par le vapeur CULTIVATEUR
Arrêtant à la Pointe-aux-Trembles en allant et revenant. Départ du quai Jacques-Cartier à 8 hrs du matin et 2.30 après-midi. Passage, aller et retour, 25c. Enfants gratis. 159-2

Reconnus les meilleurs faiseurs d'habillements de première communion au Canada.
WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL,
1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

PAR FRASER FRERES

PROPRIETE DE VALEUR A L'ENCAN

Nous avons reçu instructions de Geo. Lulham, Ecr., de vendre à l'encan public cette propriété très désirable en brique solide, 648 à 654 rue St-Laurent. Vente à nos salles 320 rue St-Jacques.

LUNDI MATIN, 13 MAI 1895,

Ce bloc comprend quatre logements. Grandeur de l'édifice environ 32 par 35 — grandeur du lot 81 x 100 pieds. La propriété est bien située et pourrait être convertie en plusieurs bons logements payants aussitôt que la rue sera élargie. Titre parfait. Conditions libérales. On peut obtenir le plan et tous les

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE — Une personne ayant plusieurs heures à disposer durant le jour offre aux personnes desireuses de se rendre compte de leurs affaires quel que puisse être leur commerce, de tenir leurs livres à un prix des plus minimes. Références de première classe offertes. S'adresser par lettre "Y L" Bureau de LA PRESSE. 154—7

MECANICIEN, ouvrier de Paris, tour rond et oval, travaux de précision, demande ouvrage. M. Vincent, 9 rue St Dominique. 159—3

ON TROUVERA une femme de journée au No 1762 rue Ste Catherine ; on prendra aussi des lavages. 158—2

ON TROUVERA une femme de journée, Mme Bruneau, au No 356 rue Richmond dans la cour. 158—2

UN HOMME désire avoir place comme terrassier ou jardinier, ou pour travailler dans les parterres. S'adresser No 88 rue Versailles. 158—2

UN JEUNE HOMME ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises seches et epicerie et pouvant fournir de bonnes références, demande place. S'adresser 74 rue Montmorency, Pte St Charles. 155—6

VOUS TROUVEREZ une bonne modiste générale au No 53 rue des Allemands. A. Legault. 154—5

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE une bonne fille de moulin pour les chaussures au No 421 rue Visitation. 159—1

ON DEMANDE une servante au No 346 Berri, pres de la Rue Ontario. 159—3

ON DEMANDE de 40 à 50 gallons de lait tous les jours. H. Galley. S'adresser au No 17 ruelle Leduc. 159—1

ON DEMANDE des modistes de robes au No 2026A Ste Catherine. 159—1

ON DEMANDE des modistes et apprenties. S'adresser No 537 St Antoine. 159—1

ON DEMANDE une servante générale qui sait faire la cuisine. 70 Ste Famille, references exigées. 159—2

ON DEMANDE une bonne servante générale pour famille de trois. S'adresser 97 Universite. 159—1

ON DEMANDE une personne âgée, comme ménagère dans une maison de campagne, près de la ville. Inutile de se présenter sans avoir de tres bonnes références. S'adresser au No 182 rue St Hubert. 159—2

ON DEMANDE une fille de chambre et une cuisiniere au No 334 rue Sherbrooke. 159—2

ON DEMANDE un jeune homme ayant une couple d'années d'experience dans le métier de barbier, au No 677 rue Notre-Dame, Maisonneuve. 158—2

ON DEMANDE une servante générale ; pas de lavage ; ni enfants. 105 St Andre. 158—2

ON DEMANDE une cuisiniere au No 109 rue Hutchison. 158—2

ON DEMANDE un forgeron sachant lire et écrire au No 24 St Charles-Borromee. 158—2

ON DEMANDE une servante générale pour aller demeurer à Lakeside, à 15 milles de la ville. Se présenter au No 331 rue St Denis. 158—2

ON DEMANDE de suite, au No 117 rue Ste Elizabeth, une repasseuse de chemises. 158—2

ON DEMANDE un homme d'expérience sur la route pour parcourir cette province avec marchandises seches, articles pour hommes, chapeaux et casques, pour emporter des échantillons de pantalons tont faits comme ligne échantillons à commission. S'adresser personnellement ou par lettre à la Royal Pants Co., rue St Jacques, Montréal. 158—2

ON DEMANDE une servante, pas de lavage. S'adresser à 143 rue Hutchison. 158—2

ON DEMANDE une servante au No 60 rue St Hubert. 158—2

ON DEMANDE un barbier. S'adresser au No 777 rue Craig. Emploi permanent. 158—2

ON DEMANDE un homme et sa femme, ou un jeune homme pour travailler sur une terre, plusieurs vaches à traire. Ecrire à "C. H.", LA PRESSE. 158—2

ON DEMANDE un homme de cour et un jardinier de première classe, bon salaire à un homme competent. S'adresser à Thos F. G. Foisy, No 214 avenue Papineau. 158—3

ON DEMANDE une servante générale pour une famille de trois personnes, pas de lavage. S'adresser Geo. W. Foisy, 115 rue Prince Arthur. 157—3

ON DEMANDE un ferreur capable dans les jobs, immediatement. Pigeon et Barbeau, Longueuil. 157—4

ON DEMANDE une servante générale sachant faire la cuisine ; pas de lavage ni repassage. 568 St Denis. 157—3

ON DEMANDE une servante générale au No 552 St André. 157—3

ON DEMANDE des peintres-tapissiers, 634 St Paul. 157—3

ON DEMANDE un barbier ayant un an ou deux années d'expérience, au No 2100 rue Notre-Dame. 157—3

ON DEMANDE une fille honnête pour avoir soin d'un bébé. S'adresser à 64 avenue Laval, opp. carré St Louis. 155—n

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser à A. T. Challfour, surintendant du Sun Life, 1709 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. à 12.30 p.m. 238—jno

BONNE d'enfants demandée au No 266 rue St Denis. 156—6

ENTREPRENEURS DEMANDES pour une construction payable partie en argent et partie en terrain située dans un endroit central. S'adresser au No 318 rue St Paul, entre 4 et 5 heures p.m. 158—3

UN MENUISIER bien recommandé trouvera de l'emploi et un bon logement en s'adressant au No 318 rue St Paul, entre 4 et 5 heures p.m. 158—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—Plusieurs espaces, petits et grands, avec pouvoir, à des prix tres modérés. S'adresser à la manufacture de pianos Thos F. G. Foisy, 214 avenue Papineau. 158—3

A LOUER—Magnifique occasion, pour cause de départ pour l'Europe, une tres jolie maison, rue St-Denis 231, en face le carré St-Louis, avec tout le confortable moderne. Facilité d'achat du mobilier. 152—8

MAISONS A LOUER

A LOUER—Logement des mieux finis avec appareils à eau chaude, dans une des meilleures localité, pour maison de pension ou privée ; louer avec avantage. S'adresser a S. Toupin, 2689 rue des Seigneurs. Pas charge de loyer d'ici au premier juin. 158—3

A LOUER—124 rue Ste Elizabeth, près Ste Catherine, trois appartements et w.c., $8.50 ; aussi 321 Jacques-Cartier, près Mignonne, sept appartements, $8.00. S'adresser a 379 rue Dorchester. 158—4

A LOUER—Au centre, logements de 3 a 6 appartements, w. c., très confortables. S'adresser 179 rue St Dominique. 155—6

A LOUER, bon marché, un joli bas de maison, sur la rue Berri, No 662, bain, w. c. S'adresser 346 Berri. 157—6

A LOUER—Une maison située au No 44 rue Cadieux, près de la rue Vitre, contenant 14 appartements, bain, w.c., etc. Bonne localité pour maison de pension. Prix modéré. Avant de visiter le logement, veuillez vous adresser chez Foisy Freres, 70 rue Saint Laurent. 157—n

MAISON A LOUER—Au No 18 rue Darling, Hochelaga, contenant 8 appartements, bain, w.c., etc. Grande cour seule pouvant servir de jardin. Prix modéré. S'adresser Foisy Freres, 70 rue St Laurent. 157—n

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Magnifiques chambres, meublées ou non meublées, dans une famille privée, bain. S'adresser au No 151A rue St Dominique. 152—n

A LOUER—Chambres avec pension. 149 Berri. 158—3

A LOUER—Dans une famille privée, deux chambres meublées, donnant sur le carré, gaz et bain, avec ou sans pension. S'adresser 34 Carré St Louis. 155—8

A LOUER—Belle chambre, bien éclairée et très confortable, dans une famille privée, 9 rue Cherrier. 153—8

A LOUER—Chambres simples ou doubles, meublées ou non meublées. 81 rue St-Laurent. 150—6

A LOUER—Dans une famille privée sans enfants, belles chambres doubles meublées ou non meublées, avec déjeuner si on le désire. S'adresser au No 39A rue Dubord. 157—4

A LOUER — Pour monsieur seulement, chambre meublée avec bain et w.c., dans une famille privée bien recommandée, pas d'enfants, au No 89 rue St Hubert. 159—3

A LOUER—Une chambre meublée, dans une famille privée. S'adresser 286 rue St Laurent, près de la rue Ste Catherine. 159—2

CHAMBRE—Chambre simple bien meublée, bain et gaz, 101 rue Mance. 159—n

CHAMBRES A LOUER avec pension, prix reduit, service de première classe ; on prendra aussi quelques pensionnaires pour la table. S'adresser au No 142 St Denis. 149—15

ON TROUVERA deux belles chambres de front bien meublées au No 588 rue St-Denis. 157—4

A VENDRE

A VENDRE—Pour cause de maladie une épicerie centrale non licenciée. S'adresser par lettre "J.A.M," LA PRESSE. 156—3

A VENDRE OU A ECHANGER — Beau cheval de route, 17 mains, peut trotter 2.35 ou mieux, parfaitement sain, à vendre à bon marché. 81 rue Dufferin. 158—2

A VENDRE—Un buggy, une charrette et un tombereau, le tout en bon état. S'adresser au No 209 rue Aqueduc. 156—5

A VENDRE—Coffres-forts à l'épreuve du feu et des voleurs de Goldie & McCulloch, plusieurs coffres-forts d'occasion, a vendre à bon marché. Coffres-forts transportes et repares. F. M. Sullivan, 308 rue St Jacques, Téléphone 2107. 136—n

A VENDRE—Bons marchés immenses—$10,000 de chaussures endommagées par la fumée à vendre à bon marché toute cette semaine au No 221 rue St Laurent, près Ste Catherine. 155—6

A VENDRE—Balances de toutes sortes, plusieurs tiroirs d'alarme, diables (trucks) presses à lettres, pupitres de bureau, etc., F. M. Sullivan, 308 rue St Jacques, Tel. 2107. 155—6

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poele, etc., $2, erable coupé $2.50 ; blocs de moulins, longueur du poele, $1.50 ; blocs d'épinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville, J. C. Macdiarmid, Carre Richmond. Telephone 3353. 149—n

A VENDRE à bon marché un beau comptoir convenable pour commerce de cigares ou de confiseries. S'adresser au No 694A rue Sherbrooke. 120—n

A VENDRE OU A LOUER, pour la belle saison, au village de Ste-Geneviève, sur les bords de la riviere des Prairies et à proximite du lac des Deux-Montagnes, un Cottage Villa élégant, spacieux et confortable, sis dans un endroit isole, eleve et pittoresque, sur un arpent de terre en superficie. De gros arbres forestiers l'entourent et un grand jardin rempli d'arbres fruitiers ajoute à sa valeur. Le chemin de ceinture se dirige avoir sa gare dans le voisinage immediat. Voir : A. Boileau, architecte, au Palais de Justice à Montréal, ou J. A. Chauvet, Ecr., N.P., voisin de la propriété. 154—12

HOTELS A VENDRE situés dans des localites centrales, avec licence pour l'année prochaine, stock de liqueurs et cigares bien assorti, et ameublement de premiere classe. S'adresser a Chs. Desmarteau 1593 Notre-Dame. 119—n

PROPRIETES A VENDRE

A VENDRE—Au Village du Sault au Récollet, à quelques verges du dépôt des tramways, une belle maison avec dependances, jardin, arbres fruitiers de toutes sortes. S'adresser sur les lieux a M. Georges Dagenais. 152—12

A VENDRE—Lot à bâtir, rue Clark, $17.00 comptant et 72 paiements mensuels de $3.83 sans interêt. Chambre 3, 162 rue Saint-Jacques. 158—3

A VENDRE—Lot à bâtir, rue St Laurent, $25.00 comptant et 72 paiements mensuels de $5.53 sans interêt. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—Une maison en pierre et brique au No 132 rue Ste Elizabeth. Plusieurs lots a echanger. Plusieurs proprietes dans la ville et dans la campagne a vendre ou a echanger. S'adresser a Osw. Chaput & Cie, agents, 16 St Jacques, chambres 16 et 17. 105—jy

A VENDRE—Cottage en brique, 6 chambres, grande cour, tout decoré, $200 comptant et la balance, $1,800, a des conditions pour vous convenir. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

PROPRETES A VENDRE

A VENDRE—Lot à bâtir, rue Mance, $24.00 comptant et 72 paiements mensuels de $3.10 sans interêt. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—En haut de la rue St Urbain, cottage neuf en brique solide, fournaise Daisy, grande cour, belle véranda, tout décoré, $2,500 ; $500 comptant requis, la balance comme le loyer mensuel. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—Avenue du Parc, lot à 30c le pied ; les tuyaux d'égout et à l'eau sont posés, conditions faciles, lumiere électrique et près des tramways électriques ; aussi lot de coin a 40c et 45c le pied. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—Lots à bâtir sur les rues Hutchison, Durocher, Waverley et Saint-George. Argent à prêter sur édifices quand ils sont en partie complétes. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

PERDU

PERDU—Au commencement de la semaine dernière un portemonnaie contenant $10 et quelque monnaie. Récompense promise en retour au No 232 St Antoine. 158—2

PERDU—Entre la rue Guy et le carré Victoria, une chaine de montre en argent. Prière a la personne qui l'a trouvée de la rapporter à LA PRESSE. 158—3

DIVERS

OUTILS DE JARDIN—Boyaux d'arrosage et Boyaux pour Bains Kneipp, Bains, Ustensiles de cuisine, Tondeuses 1895 pour l'herbe, etc., chez L. J. A. Surveyer, 6 rue St Laurent. 153—vs—n

EMMAGASINAGE pour pianos et beaux meubles. S'adresser au No 446 rue St Jacques. Bonnes facilités. Prix modiques. 159—4

GRAINES de semence de grains et legumes, aussi arbres fruitiers. M. Henrichon, marchand grainier, 91 rue la Montagne, Montreal, en face du marché, et a St Henri. 156—4

LA NEW-YORK PIANO CO., 446 rue St Jacques, le principal magasin pour beaux pianos américains. Cette compagnie invite les acheteurs a examiner ses magnifiques pianos et a comparer les prix. 159—4

ON TROUVERA une bonne maison de pension au No 11 rue Sanguinet. 152—9

ON TROUVERA—Chambre avec pension pour $2.50 par semaine ; pension de table à $1.50. Repas à toute heure. S'adresser 1423 rue Notre-Dame. 158—3

ON DEMANDE, à l'école de télégraphie de Montreal, 1762 Ste Catherine, des eleves en telegraphie, affaires de chemin de fer, stenographie clavigraphie. Trois gradues ont trouvé situation dans ce mois. 158—3

PIANOS—Beaux pianos carrés et droits à louer à des prix modiques. On n'exige rien si le piano est acheté dans les six mois. S'adresser a la N. Y. Piano Co., 446 rue St Jacques. 159—4

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames. Pension confortable et les soins des meilleurs médecins ; strictement privee. Conditions faciles. 331 rue St Laurent. 158—6

HOTEL A LOUER
A TERREBONNE

La belle bâtisse connue sous le nom de Hôtel du Boulevard, recemment amelioree. S'adresser a la Succession Masson, 13 rue St Jacques. 55—jno

A LOUER—A très bas prix. Le tout en bon ordre, 332 rue Moreau, beau cottage 6 chambres, grand jardin, près de la rue Ontario et des tramways, $6. S'adresser a la Montreal Loan & Mortgage Co., 1765 rue Notre-Dame, coin de la rue St Jean. 152—n

A VENDRE—L. O. FRANCHERE, marchand-tailleur, une des maisons bien connues de la rue Notre-Dame, pour cause de santé, vendrait son stock à 60 cts dans la piastre. S'adresser 1644 Notre-Dame. 157—4

ARTHUR GAREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
117 rue St Denis, coin Dorchester

Extraction de dents sans douleur au moyen du chloroforme, de l'ether, du gaz végétal, de l'electricite ou d'anesthésie locale. Dentiers en or, en aluminium et en caoutchouc. Bell Téléphone, 6849. Bureau du soir, 7 à 8 heures p. m. 86—lmMjv—n—D

EAU DE CONTREXEVILLE
(SOURCE DU PAVILLON)
Bue comme eau de table, prévient et guerit la Gravelle, la Goutte, le Diabète et les Maladies des voies urinaires.
En dépôt chez tous les pharmaciens et chez
AND. BRISSET & FILS,
21, 23, 25 Rue Gosford
IMPORTATEURS DE
Vins, Liqueurs et Produits Français en gros
Dépositaires des Eaux Minérales et seuls agents des Eaux de Contrexeville. (v)

Nous vendons le plus bel habillement en vénitien pour première communion à $7.50. Il est très bien fait et dans les derniers gouts, habits dos sans couture, doublés en farmer satin. Nous avons les formes de chapeaux les plus nouvelles pour convenir à $1.00.
WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL, 1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

"L'EAU DE JAVELLE"

Ephren Perrault, Joseph Perrault et Victor Lévesque, trouvés coupables d'avoir falsifié une marque de commerce, ont été condamnés, hier après-midi, par le juge Dugas, à une amende de $10 ou dix jours de prison.

CE QUE DIT M. FORGET

A propos du procès de M. Hampson, dont nous avons parlé ces jours derniers, M. L. J. Forget, greffier de la cour du recorder a dit au reporter de "La Presse" : "J'ai toujours dit à mes subalternes de me consulter quand on demande un mandat contre un citoyen ; surtout quand il s'agit d'un homme honorable comme M. Hampson. Vous pouvez dire que j'ai renouvelé mes ordres à ce sujet. Dans le cas actuel un bref de sommation eût été très suffisant. J'ai averti les huissiers de la cour de ne jamais faire d'arrestations sans venir me consulter et me demander ce qu'il y avait à faire.

Si ce que les témoins de la défense disent est vrai, et ce sont tous des gens très respectables, les moyens de violence employés par la police ne sont pas justifiables. La police doit toujours conserver son sang froid, ce qui est très désirable pour faire une arrestation. Dans un procès où l'homme de police est le plaignant, il doit s'effacer le plus possible, et ne jamais exécuter un mandat d'arrestation qu'il aura lui-même demandé."

MARCHE AUX DENREES

Les beaux temps ont amené pas mal de cultivateurs au marché Bonsecours ce matin. Les acheteurs étaient aussi en grand nombre. Le prix du beurre est encore diminué. Par contre, les prix des fruits se sont élevés. Contrairement à ce qu'on attendait, on a remarqué une hausse sur les légumes. Le marché aux grains et farines est très ferme ; il y a une nouvelle tendance à la hausse.

PRODUITS DE LA FERME

Beurre marqué, par lb	0 20	à	0 22
Crémerie, nouveau	0 20	à	0 22
Bon beurre	0 11	à	0 18
Beurre des fermes	0 13	à	0 15
Crème, la chopine	0 10	à	0 00
Fromage	0 12	à	0 14
Œufs frais, la douzaine	0 12	à	0 00
Miel, par lb	0 10	à	0 12
Miel, en gateau	0 12	à	0 15
Sucre d'érable, par lb	0 08	à	0 10
Sirop d'érable, le gallon	0 65	à	0 80

FRUITS

Figues, la lb	0 08	à	0 10
Pommes, par baril	5 00	à	7 00
Citrons, par doz	0 10	à	0 15
Citrons, la boite	2 50	à	3 50
Oranges, la caisse	4 00	à	4 50
Oranges, Messines, boite	3 00	à	3 50
Dattes, la lb	0 05	à	0 07
Cocos, chaque	0 05	à	0 08
Bananes, la doz	0 15	à	0 25
Ananas, la piece	0 10	à	0 20

VIANDES

Bœuf, 1ère classe, lb	0 10	à	0 15
do 2me qual, do	0 08	à	0 10
do 3me qual, do	0 05	à	0 08
Agneau, par quartier	1 25	à	2 00
Mouton, par lb	0 08	à	0 13
Porc frais, par lb	0 10	à	0 12
Bacon, par lb	0 12	à	0 13
Porc ouvert, par 100 lbs	7 50	à	7 75
Jambon, par lb	0 10	à	0 12
Veau, lb, 1ère qual	0 08	à	0 12
Veau, 2e qual	0 05	à	0 08
Saindoux	0 10	à	0 12

LEGUMES

Choux la pièce	0 10	à	0 15
Navets, le sac	0 00	à	0 60
Carottes, le baril	1 50	à	0 00
Patates le sac	0 75	à	0 90
Oignons, le baril	2 00	à	0 00
Ail, la tresse	0 10	à	0 00
Poireaux, la doz	0 12	à	0 15
Betteraves, le baril	1 00	à	0 00
Rhubarbes, en paquet	0 05	à	0 10
Laitues, le pied	0 05	à	0 06
Radis, le paquet	0 05	à	0 00
Tomates, la doz	0 50	à	0 00
Concombre, la pièce	0 00	à	0 25

GIBIER

Pigeons	0 30	à	0 00
Pigeonneaux	0 30	à	0 35
Pluviers de champs, la doz	2 00	à	2 25
Cailles, la doz	3 00	à	0 00
Cailles, 2e qualite	2 40	à	2 50
Poules de prairie, le couple	1 70	à	1 80
Pluviers dorés, la doz	0 00	à	0 00
Canards noirs, le couple	0 55	à	0 60
Canards gris, le couple	0 40	à	0 50
Sarcelles, le couple	0 35	à	0 40
Oiseaux de neige, la doz	0 00	à	0 25

BASSE-COUR

Poules, le couple	0 65	à	0 80
Poulets	0 75	à	1 00
Dindes, la pièce	0 90	à	1 00
Dindons	1 20	à	1 50
Oies, la pièce	0 70	à	0 80
Canards, le couple	0 80	à	1 10

POISSONS

Homard, la lb	0 10	à	0 12
Hadock de Portland, la lb	0 06	à	0 00
Hadock, par lb	0 04½	à	0 05
Anguille fraiche, chacune	0 15	à	0 20
Poisson blanc, par lb	0 08	à	0 10
Truite, par lb	0 08	à	0 10
Fletan	0 12	à	0 15
Brochet, par lb	0 08	à	0 00
Esturgeon	0 08	à	0 10
Carpe, doux	0 10	à	0 20
Huitres, le gal	1 30	à	0 00
Perchaude, le paquet	0 00	à	0 15
Alose, le paquet	0 40	à	0 60
Eperlan, la lb	0 10	à	0 00
Barbotte, le pqt	0 08	à	0 10

COTES DES FARINES

Patente d'hiver Ont. par baril	4 10	à	4 25
Patente du printemps Man. brls.	0 00	à	4 40
Forte de boulangerie, Man. meilleures marques	4 10	à	4 25
Do do marques ordinaires	3 85	à	3 95
Do do seconde qualite par brl.	3 40	à	3 55
Extra Ont., par baril	3 50	à	3 75
Straight Roller, par baril	3 90	à	4 00
Farine pour engrais, sac de 98 lb.	1 15	à	1 25

GRAINS

Blé dur de Manitoba No 1 par m.	0 85	à	0 90
Blé dur de Manitoba No 2 par m.	0 82	à	0 87
Blé-d'inde de l'Ouest, par minot	0 65	à	0 68
Pois, marchands, par minot	0 70	à	0 71
Pois, cuisants, par minot	0 75	à	0 80
Avoine, par minot de 34 lbs	0 40	à	0 41
Orge pour engrais, par minot	0 52½	à	0 55
Orge, 1ère qualité, par minot	0 57½	à	0 60

ISSUES DE BLES

Son, par tonne de 2000 lbs	16 00	à	17 00
Grue, par tonne de 2000 lbs	00 00	à	19 00
Moulée, par tonne de 2000 lbs	24 00	à	25 00

DAVIS-LAFOREST

Pour perdre du temps

Le maire ordonne la lecture du rapport du comité d'enquête

Deux heures perdues

Une autre séance aura lieu mardi

Les amis de M. Davis perdent leur assurance

Des votes intéressants

La séance spéciale du conseil qui a eu lieu hier soir pour prendre une décision définitive au sujet du différend Davis-Laforest, a eu pour résultat de démontrer d'où le vent souffle. Immédiatement après la lecture des minutes une foule anxieuse se pressa dans les galeries, sur le parquet de la salle du conseil, et même jusque dans l'espace réservé aux journalistes.

Après quelques affaires de routine, les échevins Préfontaine et Kennedy firent adopter le rôle de cotisation comprenant les noms des personnes qualifiées pour agir comme grands et petits jurés, tel que fait en conformité de la loi.

Sur la demande de l'échevin Préfontaine le conseil a autorisé M. L. O. David, greffier de la cité, à répondre à un interrogatoire sur faits et articles dans une cause de Chartier vs la cité.

Plusieurs rapports ont été déposés sur le bureau et en particulier celui du comité des finances recomandant le règlement des réclamations des personnes ayant souffert des dommages matériels à la suite de la rupture de la conduite d'eau, rue Sherbrooke, le tout conformément au rapport des experts chargés de faire une enquête sur cet accident. Ce dernier rapport a été adopté afin de ne pas exposer la cité à des poursuites en dommages.

Le maire annonce au conseil qu'il a en sa possession un mémoire de l'avocat de la cité sur la légalité de la motion Beausoleil adoptée à la dernière séance au sujet des crédits annuels. Vu l'importance de cette question il croit de son devoir de communiquer incessamment ce document au conseil.

Voici le texte de l'opinion des avocats de la cité :

Département en loi, Montréal, 4 mai 1895. — Mémoire.

En réponse à une lettre qui nous a été adressée le 2 mai courant, pour et au nom de Son Honneur le maire, par M. le greffier de la cité nous soumettant respectueusement les considérations suivantes sur les procédés adoptés à la dernière assemblée spéciale du conseil de ville.

Deux questions se présentent : la première est de savoir si la résolution proposée par l'échevin Beausoleil et secondée par l'échevin Marsolais, constitue une adoption et une confirmation des sommes réclamées par les divers comités pour l'exercice courant, cette résolution ayant été adoptée par le conseil.

Nous sommes d'opinion que les termes de cette résolution ne sont pas suffisants pour donner force et effet à ces réquisitions et qu'il aurait fallu introduire dans la rédaction de cette résolution une déclaration directe et formuler qu'elles étaient approuvées et adoptées. Quoiqu'il nous semble indubitable que l'intention du moteur était bien de provoquer le concours du conseil dans ces diverses appropriations, cependant nous croyons qu'en matière aussi importante, rien moins qu'une résolution directe et sans équivoque était nécessaire.

Nous suggérons donc que l'irrégularité soit rectifiée à la prochaine séance du conseil en obtenant un vote affirmatif des dites approbations avec telles conditions qu'il jugera convenable.

La seconde question est de savoir si la clause de la loi 55-56 Victoria, ch. 49, section 4, qui décrète que les crédits nécessaires pour faire face aux dépenses de l'année courante seront votés le ou avant le premier jour de mai est absolue et si ce délai passé, le conseil peut légalement les voter.

Nous sommes d'opinion que le délai fixé par la législature rentre dans la catégorie des prescriptions directives et, par conséquent n'est pas essentielle à la validité d'une résolution subséquente à cet effet.

Il en serait autrement et il faudrait bien dire que la prescription était impérative si le délai était de l'essence de l'acte ou s'il apparaissait par les termes du statut que la législature avait voulu en la promulguant limiter le pouvoir, l'autorité et le droit du conseil. Or, rien dans cette clause n'indique une intention de la législature de rendre nul le vote des crédits nécessaires après le 1er de mai ; ici, il ne s'agit pas de l'essence de l'acte et la formalité à nos yeux ne peut être considérée comme impérative.

ROUER ROY,
L. J. ETHIER,
Avocats de la cité.

Ce document sera étudié à la prochaine séance du conseil.

L'échevin Costigan lit une lettre de M. Davis, surintendant de l'aqueduc, disant que les fondations de la turbine n'ont rien de défectueux comme le prétendent certaines personnes.

Le maire attire alors l'attention du conseil sur le premier ordre du jour. Il donne en même temps communication de la lettre suivante de M. Davis :

Montréal, 2 mai 1895.

A Son Honneur le maire et aux échevins de la cité de Montréal.

Messieurs,

Comme, si je suis bien informé, une assemblée spéciale du conseil est convoquée par quelques échevins pour prendre en considération le rapport du sous-comité sur ce qu'on appelle "Le différend Davis-Laforest", et dans ce rapport je suis attaqué dans une certaine mesure, je vous prierais seulement, pour que les fins de la justice soient atteintes, d'ordonner que le rapport et tous les documents comprenant les témoignages, les plaidoyers des parties et toutes les pièces produites au cours de cette enquête soient transmis à l'avocat de la cité, vu qu'il n'a pas eu l'occasion de juger de l'exactitude du rapport, n'ayant été présent à aucune des séances et n'ayant pas lu les documents non plus que les dépositions. C'est pour cette raison qu'il a déclare au sous-comité qu'il ne pourrait dire si le rapport découlait des faits prouvés.

Je demanderais qu'on autorisât l'avocat de la cité à s'adjoindre deux ou trois messieurs indépendants, capables de juger de mon rapport et de rendre un juste verdict. Dans le cas où l'avocat de la cité aurait besoin des services d'experts ou d'ingénieurs pour établir les points techniques qui pourraient se présenter dans l'examen des documents en question, je suggère que l'on choisisse ces messieurs parmi les citoyens suivants : MM. Walter, Shanley, J. Riddle, R. W. Blackwell, professeur Nicholson, F. Redpath, E. P. Hannaford, Wm Gardner, F. Gilbert, J. Emile Vanier, ou n'importe quels autres hommes capables que le conseil jugera à propos de nommer.

Dans le cas où ces messieurs trouveraient que mon rapport est faux ou incorrect sur un point quelconque, je m'engage à payer les dépenses qui seraient encourues de ce chef et, si c'est nécessaire, je déposerai une certaine somme entre les mains du trésorier de la cité à cette fin.

Je crois avoir rempli mes fonctions comme surintendant de l'aqueduc honorablement, fidèlement et dans l'intérêt de la cité ; j'ai donc le droit d'être traité avec justice et c'est tout ce que je demande.

Le tout respectueusement soumis.

A. DAVIS.
Surintendant de l'aqueduc.

Après lecture de ce document, l'échevin Savignac propose que le rapport du sous-comité d'enquête sur le différend Davis-Laforest soit adopté.

Une petite discussion s'engage alors. On sait que ce rapport a été lu déjà, devant le conseil, et depuis tous les membres ont eu le temps de l'examiner et de l'étudier à loisir. De sorte que bon nombre d'échevins ne voyaient pas la nécessité de le relire, pour éviter une perte de temps inutile. De ce nombre se trouvaient les échevins Leclerc, Reneault et Savignac. D'autres, surtout MM. Beausoleil et Kennedy prétendaient, au contraire, qu'il fallait avant de commencer tout débat sur le rapport, en faire de nouveau la lecture.

Le maire, appelé à se prononcer, décide dans ce sens.

L'échevin Leclerc en ayant appelé de cette décision, le vote a donné le résultat suivant :

Pour : Turner, Grothé, Lyall, Smith, McBride, Farrell, Kennedy, Beausoleil, Penny, Marsolais, Nolan, Costigan, Stevenson. — 13.

Contre : Lefebvre, Jacques, Leclerc, Reneault, Hurtubise, Savignac, Brunet, Dupré, Prénoveau, Robert, Préfontaine. — 11.

Le rapport du sous-comité a conséquemment été lu de nouveau en anglais puis en français après quoi M. Savignac, appuyé par l'échevin Prénoveau a renouvelé sa motion.

En amendement, l'échevin Costigan appuyé par l'échevin Beausoleil a demandé que tous les documents relatifs à cette enquête soient référés aux avocats de la cité afin qu'ils les étudient et donnent leur opinion sur la légalité des conclusions du rapport.

Cet amendement a été rejeté par le vote suivant :

Pour : MM. Turner, Lyall, Smith, Mc-Bride, Farrell, Kennedy, Beausoleil, Penny, Marsolais, Nolan, Costigan, Stevenson.—12.

Contre : MM. Lefebvre, Jacques, Grothé, Leclerc, Reneault, Hurtubise, Savignac, Brunet, Rainville, Dupré, Prénoveau, Robert, Préfontaine, Hurteau.—14.

L'échevin Préfontaine a proposé ensuite l'ajournement de la discussion sur cette question à ce soir à 8 heures. Cette motion a été rejetée pour faire place à un ajournement simple du conseil proposé par l'échevin McBride. Le vote sur cette dernière motion a été donné comme suit :

Pour : MM. Turner, Lyall, Smith, McBride, Farrell, Kennedy, Rainville, Beausoleil, Penny, Marsolais, Nolan, Costigan, Stevenson.—13.

Contre—MM. Lefebvre, Jacques, Grothé, Leclerc, Reneault, Hurtubise, Savignac, Brunet, Dupré, Prénoveau, Robert, Préfontaine, Hurteau.—13.

Le maire donne sa voix prépondérante pour l'ajournement, et la séance est levée, au grand désappointement du public.

Immédiatement après l'ajournement, les échevins Préfontaine, Robert, Prénoveau, Leclerc et autres, adressèrent au maire Villeneuve une requête lui recommandant de convoquer une séance spéciale pour mardi soir, pour continuer la discussion sur l'affaire Davis-Laforest, et le maire a sur le champ donné des ordres en conséquence.

Donc, mardi soir, la foule sera encore plus considérable que hier soir.

UNE BONNE CHOSE

La ville située sur la Tamise sait comment apprécier une découverte précieuse

London, Ont., 10—Les citoyens de London prétendent, depuis quelque temps, que leur ville est une de celles qui ont fait le plus de progrès au Canada et il y a plusieurs points qui semblent corroborer cette assertion. Parmi les précieuses nouveautés qui ont obtenu l'approbation générale nous pouvons mentionner le remède si efficace pour les maladies des rognons connu sous le nom de Pilules de Dodd pour les rognons. Les guérisons merveilleuses de M. et de Mme Langley, de cette ville, des docteurs Rose et McCormick, dans l'Est du Canada, et de M. G. H. Kent, d'Ottawa, sans parler d'un grand nombre d'autres qui ont fait usage du remède et ont recouvré la santé, ont convaincu les londonnais qu'ils ont trouvé une très bonne chose. W

Aidez le Bébé dès le Début

FORMEZ LE CORPS

Le Lactated Food contient tous les Eléments pour donner la Santé et la Force

A cette saison, le bébé faible et chétif a besoin, dès le début de la vie, de quelque chose qui peut former le corps et le rendre fort pour les grandes chaleurs de l'été. Le Lactated Food agit à perfection. Quand le bébé en prend régulièrement tout va bien ; la joie et le bonheur règnent au foyer, parce que le bébé est gai, heureux et plein de santé.

Des milliers de mères au Canada ont fait cette heureuse expérience, et savent que le Lactated Food est une bénédiction au foyer. Essayez cette grande nourriture, chère mère, pour votre bébé. k

THÉ VÉGÉTAL DE FAMILLE du Dr WEBER

Bon vieux remède des ménages allemands, contre Rhumes, Dyspepsie, Constipation, Indigestion, Hémorroides, Indispositions des Femmes. Dépuratif du Sang.

PHARMACIEN, 50 et 25c. Au détail
0—n k

N. LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au

No 138½ rue St-Laurent, Montréal

Grand assortiment de Draps, Cassimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux. 92—jno

J. G. A. GENDREAU
CHIRURGIEN-DENTISTE
20 rue St-Laurent, Montréal

Extraction de dents sans douleur par l'électricité et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2318. Heures de bureau, de 9 à 5 heures 98—jno

HUILE POLYNICE

Guérison de Rhumatismes, Névralgie, Inflammation de Poumons, Dyspepsie, Grippe, et

L'ALBUM INDUSTRIEL

Sommaire du numéro 23 de "l'Album Industriel" :

NOTES — ARTICLES DE FOND :

L'électricité et les phénomènes de la vibration — Tourbillons de vent — La température des hautes régions de l'atmosphère — Prix de revient de l'énergie électrique — Comment on use d'un baromètre — La production de la soie.

LES NOUVEAUTES INDUSTRIELLES :

Nouvelle machine électrostatique à influence de M. L. Leblanc, avec gravures — Un progrès vaccinal —Une nouvelle pile sèche — L'épingle de cravate magique, avec gravures — Papier - magnésium — Bronzage du cuivre — Le culottage de pipes — Nouveau pain — Voitures de place en aluminium — Argenture des miroirs. — Un nouveau bateau sous-marin.

PROPOS SCIENTIFIQUES ET INDUSTRIELS :

Les excès de l'acclimatation — Le bois de la vraie Croix, avec gravures — Transport de l'embrun par le vent — Pour faire le vide parfait, sans aucun mécanisme — Les grandes lunettes de l'avenir — La résistance à la soif de quelques vertébrés— Comment comptent les Indiens — Sur un cas de fécondité extraordinaire — Le pôle Nord en ballon— Le monde augmente de 3 personnes par minute — La lèpre en Birmanie — Pour avoir des oeillets en fleur pendant l'hiver — Changement d'alimentation—La peste en Orient.

LA SCIENCE VULGARISEE :

La soie des araignées — Le maquillage des huiles — Stigmates professionnels.

LA BONNE MENAGERE :

L'esprit d'imitation chez l'enfant — Choix et nettoyage des bouchons— Conservation des verres de lampes —Bisque d'écrevisses.

FERME ET ANIMAUX :

Les repas du cheval — Le lait aux volailles — La couleur du poil des chevaux — Médecine vétérinaire — Nouvelle expérience d'électro-culture.

LA SANTE :

Blessure grave de l'oeil traitée avec succès par la compression — Le rhume de cerveau des enfants — Désinfection des matières fécales— Traitement de l'angine diphtérique par le sublimé en solution dans la glycérine — Comment faut-il boire le lait ? — Transmission de la fièvre aphteuse à l'homme.

RENSEIGNEMENTS, RECETTES ET PROCEDES :

Moyen de conserver les bains de développement en photographie — Manière de peindre le fer — Encre pour graver sur le verre — Procédé pour tremper les petits outils, forets, tournevis, etc. — Encre communicative sans presse — Réponses à nos correspondants.

L'AFFAIRE O'BRIEN

L'enquête dans l'affaire de James O'Brien, fils, courtier, s'est terminée, hier après-midi, devant le juge Desnoyers. La cause a été prise en délibéré.

LEUR DEFENSE LUNDI

La défense dans la cause des nommés Henry, Ross et Phelps, arrêtés sous une accusation de fraude, sera entendue lundi après-midi.

LA COUR DE L'ECHIQUIER

M. Audette, régistrateur de la cour de l'échiquier, a siégé, hier, comme arbitre, d'après l'ordre de la cour qu'il représente, dans le but de déterminer la quantité de chanvre d'Afrique importé par la Dominion Bay Company, par la Canada Jute Company et par la Consumers' Cordage Company, depuis l'entrée en force du nouveau tarif imposant un droit sur ce produit.

Après quelques objections de la part de ces différentes compagnies, la question, a été remise "sine die". Elle reviendra probablement devant la cour au mois de septembre.

FEU DE CHEMINEE

Un feu de cheminée a appelé les pompiers vers 8 heures, hier soir, au No 597 rue St Paul. Il n'y a pas eu de dommages.

DEVOUEMENT D'UN DETECTIVE

Il y a environ trois semaines, ainsi que "La Presse" l'a annoncé dans le temps, plusieurs petits vols ont été commis à l'église St Jean - Baptiste. Un rapport à ce sujet a été fait au bureau des détectives et l'affaire a été confiée aux détectives Campeau et Lafontaine. Les officiers de police ont été obligés de passer plusieurs nuits dans le soubassement de l'église pour guetter le voleur qu'ils ont réussi à arrêter. L'endroit était malsain à cause de l'humidité. Le détective Campeau est maintenant sérieusement malade de rhumatisme inflammatoire contracté pendant qu'il faisait son devoir. Il ne pourra malheureusement pas reprendre son poste avant plusieurs semaines.

Baume Rhumal

Yeux opiniâtres, rhumes, grippe, bronchites, guérison sûre par le Baume rhumal. 25 cents le flacon. En vente partout. 159—2

Crème de Menthe glaciale verte. . . . . .Cusenier
Curacao. . . . . .Cusenier
Kirsch . . . . . Cusenier
Kummel. . . . . .Cusenier
Cherry brandy . . . . . .Cusenier
Prunelle. . . . . .Cusenier
Anisette. . . . . .Cusenier
Marasquin . . . . . .Cusenier
Bitter. . . . . .Cusenier
Absinthe . . . . . .Cusenier
Crème de Cacao. . . . . .Cusenier
3, 7, 10, 14

Chapeaux 1ère Communion

Grand choix de chapeaux de première communion à la maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 156—5

Salon de Modes

Les dames désirant s'acheter un chapeau au dernier goût, feront bien de faire une visite au salon de modes de Mme H. Poltras, 1989 rue Notre-Dame. 156—n

—Pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et faciliter la dentition, nous ne saurions trop recommander le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers." Dépôt, 1157 rue St Laurent. 282-n

Demandez le cirage "CEROL" pour chaussures tan, chez votre Bottier. Prix 15c.

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

M. McDONALD BLAME

Les employés auraient du être exercés à se servir des appareils contre les incendies

Les contremaitres excusés

Les inspecteurs blamés pour n'avoir pas fait observer la loi

Après cinq longues séances, l'enquête sur la mort des victimes du feu chez M. McDonald a été close, hier soir.

M. D. Macmaster, représentant de M. McDonald ; M. Ouimet, représentant les blessés et les parents des défunts ; MM. U. Lafontaine et John Brennan, du Conseil Central des Métiers et du Travail ; MM. Gouin et Mitchell, inspecteurs de manufactures étaient présents.

Le premier témoin a été le chef de la brigade du feu, M. Z. Benoit.

Il est arrivé à la manufacture quelques minutes après le commencement de l'incendie. Il a visité le lieu du sinistre avec les membres du comité du feu, mais il ne peut assigner aucune cause à l'incendie, si ce n'est la combustion spontanée ; cependant il n'a jamais entendu dire que, par lui-même, le tabac pouvait prendre en feu. D'après les règles de l'établissement, dit M. Benoit, et la surveillance que l'on y exerçait, on serait peut-être justifiable de supposer que l'incendie a pu être allumé par une main criminelle.

Le témoin continue : "Quand je suis arrivé sur le théatre de la catastrophe, j'ai dirigé les efforts de la brigade de façon à sauver les constructions environnantes. En temps ordinaire, les employés pouvaient sortir très facilement de la bâtisse, mais dans une occasion comme celle-ci, où il règne une panique générale, il est difficile de dire si les portes constituaient un moyen de sauvetage suffisant. Il aurait fallu des échelles en fer fixées aux extrémités de la bâtisse. Autrefois, je visitais les manufactures, mais je n'ai pas visité celle de M. McDonald, parce que l'on commençait à se plaindre que j'empiétais sur les droits des inspecteurs du gouvernement. S'il y avait eu des échelles aux deux extrémités de la bâtisse, le sauvetage eût été plus facile ; je dois dire qu'il n'était pas absolument nécessaire que les échelles fussent aux extrémités. Le nombre et la disposition des appareils de sauvetage sont déterminés par les inspecteurs. La tour était un moyen de sauvetage très convenable, mais dans la confusion qui régnait les employés n'ont pu tous se sauver par là, c'est pour cette raison que quelques-uns se sont jetés par les fenêtres. S'il n'y avait pas eu de grillages dans les fenêtres, il y aurait eu beaucoup plus de pertes de vie ; ces grillages ont beaucoup gêné le travail des pmpiers, ensuite la pression de l'eau était très faible et on a trop tardé à donner l'alarme. Cinquante à soixante personnes ont été sauvées au moyen de l'échelle Dorval. Dans une fabrique comme celle de M. McDonald, il devrait y avoir un homme spécialement chargé de faire fonctionner les appareils pour combattre le feu.

M. P. Lacroix, inspecteur des bâtisses est entendu ensuite :

"J'ai visité la manufacture McDonald il y a nombre d'années, avant l'adoption de la dernière loi concernant les manufactures. Lors de ma visite, j'ai examiné les appareils de sauvetage et les ayant trouvés suffisants je n'ai pas demandé d'autres à M. McDonald. En temps ordinaire on pouvait évacuer la bâtisse en moins de vingt minutes. Quand il y a une panique on ne peut pas se sauver plus aisément avec des appareils de sauvetage placés à l'extérieur des bâtisses qu'avec des escaliers. Je n'ai jamais eu l'occasion de visiter les séchoirs. La bâtisse McDonald était certainement une des mieux pourvues d'appareils de sauvetage. L'hôtel de ville est un des édifices publics les plus dangereux sous ce rapport, pour les employés des étages supérieurs.

M. James Mitchell, inspecteur de manufactures.

"J'ai visité la fabrique McDonald pour la première fois, il y a cinq ou six ans, et à plusieurs reprises depuis cette époque. Je n'ai jamais demandé d'appareils de sauvetage, parce que je considérais les escaliers et les ascenseurs comme des moyens de sauvetage suffisants. Il y avait aussi un réservoir, des boyaux et des extincteurs qui paraissaient en bon ordre. Je considérais les escaliers de la tour plus utiles en cas d'encendie que des escaliers ou échelles à l'extérieur. Les règlements des manufactures ont été faits en 1894, et quand on veut poursuivre il faut l'autorisation du gouvernement. Je ne me suis jamais considéré obligé d'enseigner aux employés des manufactures la manière de se servir des appareils pour éteindre le feu. J'ai quatre ou cinq cents fabriques dans mon district.

M. Louis Guyon, inspecteur de fabriques :

"J'ai visité la fabrique McDonald depuis l'incendie, mais je ne l'avais visitée auparavant. J'ai examiné les appareils de sauvetage, particulièrement la tour. Je ne puis dire si j'aurais demandé des appareils autres que ceux qui existent et que je considère suffisants. Du moment qu'une tour est pourvue d'escaliers convenables, on ne peut pas forcer un manufacturier à poser des appareils à l'extérieur et avant de prendre une pareille décision, je consulterais les avocats du gouvernement.

M. Gédéas Viau, pompier du poste No 11 dit qu'il est arrivé un des premiers sur le théâtre de l'incendie, avec M. Dubois. L'alarme a été donnée à 5.07 heures p. m. En arrivant, j'ai vu la fumée sortir en avant des quatrième et cinquième étages. Il est monté dans la tour avec les boyaux. Au quatrième étage, les portes donnant sur les ateliers étaient en feu. Après avoir éteint ces flammes il est monté au cinquième : là encore les portes brûlaient. Le feu s'était communiqué jusqu'au cadran. En entrant dans la bâtisse, il a rencontré des employés qui ont dit que le feu était pris. Au premier escalier il a rencontré sept ou huit femmes.

Les boyaux de la manufacture étaient en bon état.

Le constable Charpentier, du poste No 3 est assermenté.

Il est allé chez M. McDonald le jour du feu. Il est monté au cinquième étage par l'escalier en arrière. En montant il a rencontré une trentaine d'ouvrières qui descendaient. Quand il est arrivé au cinquième il n'y avait plus de femmes à l'intérieur de l'atelier. Un certain nombre se tenait au sommet de l'escalier et des employés dirigeaient le sauvetage par l'escalier.

M. P. J. Sexton est examiné de nouveau et répond comme suit : " L'autre jour je n'ai pas dit que M. McLean était avec moi ni que je l'avais vu. Il était sur son plancher et moi sur le mien. Nous avons communiqué par téléphone. Quand je suis parti pour donner l'alarme, les extincteurs ne fonctionnaient pas. Quand je suis remonté ils fonctionnaient, surtout celui dont se servait M. Payne."

M. T. Stuart, assistant surintendant de la manufacture : " Au moment de l'incendie j'étais au cinquième étage. J'ai entendu crier au feu et j'ai vu que la fumée s'échappait par la cage de l'ascenseur. Une panique s'en suivit et toutes les ouvrières se précipitèrent vers l'escalier. J'ai aidé au sauvetage. Cent ou cent-vingt-cinq sont descendues d'un seul coup. Toutes les femmes qui se sont dirigées vers les escaliers situées en arrière se sont sauvées sans difficultés.

Quelques-unes étaient si excitées qu'elles se sont dirigées du côté des fenêtres. En apercevant la fumée, j'ai dit : "Laissez sortir les femmes". J'ai parlé à McLean de la conduite qu'il avait tenue en empêchant les femmes de sortir : il m'a répondu qu'il avait fait cela pour les empêcher de se précipiter les unes sur les autres. Moi-même j'ai dit aux femmes : "Venez de ce côté-ci ; ne vous excitez pas, il n'y a pas de danger". J'ai fait tout ce que j'ai pu pour les sauver ; j'ai donné des ordres dans les deux langues ; je ne parle pas beaucoup le français, mais ce soir-là je m'exprimais mieux que d'habitude."

Charles Payne, 633 rue Notre-Dame : "Je travaillais dans la chambre aux séchoirs quand Bouchard m'a dit : "Le feu est pris dans une boîte". Je pris un extincteur pour éteindre les flammes ; l'appareil fonctionnait bien, cependant je n'ai pu éteindre le feu. J'ai vu un autre contre-maitre avec un extincteur, mais il n'a pu s'approcher assez près du séchoir pour éteindre le feu. Je suis descendu par les escaliers de derrière et un grand nombre de femmes sont descendues en même temps que moi. Nous étions cinq ou six employés chargés du soin des appareils. Tous les six mois on les nettoyait et les essayait. Je suis certain que les extincteurs étaient tenus en bon ordre."

W. Fleeson, employé à l'étage des bureaux dit qu'il a eu connaissance du feu quand Sexton est venu donner l'alarme. Il est monté pour se rendre compte de ce qu'il y avait et, trois ou quatre minutes après être descendu, les premières ouvrières sont sorties de la fabrique.

M. W. Finley, ingénieur, a été le dernier témoin interrogé.

Finley déclare qu'il travaille en arrière de la bâtisse principale. C'est lui qui, sur l'ordre de M. Stuart, a ouvert la valve de la tour, afin de fournir l'eau pour le service des boyaux et des extincteurs. Cette valve est dans la tour depuis dix-neuf ans, et tous les contremaitres l'ont remarquée. En montant au cinquième étage par l'escalier de derrière il n'a rencontré personne ; rendu là, il a aidé au sauvetage. Il n'y avait que les contremaitres qui savaient se servir des appareils. La pression de l'eau dans la manufacture est la même que celle fournie par l'aqueduc de la ville."

En transquestion, M. Mitchell a déclaré qu'il avait envoyé à M. McDonald une copie de la dernière loi sur les manufactures, mais non les règlements. Il ne pouvait fournir ces documents à tout le monde à la fois. Il a environ six cents manufactures dans son district, et non seulement il faut remettre une copie des lois et règlements, mais encore faire l'inspection.

Après l'audition des témoignages le coroner a fait sa charge aux jurés. Il a soigneusement repassé en revue les principaux points éclaircis à l'enquête. Le discours de M. McMahon a duré cinquante minutes.

Les jurés ont délibéré une heure durant, puis sont revenus avec le verdict suivant :

"Que Joséphine Thibodeau est morte à Montréal, le 28 avril 1895, s'étant jetée du haut d'une fenêtre de la manufacture McDonald, le jour de l'incendie arrivé le 25 avril dernier, parce qu'elle avait été empêchée de descendre les escaliers par John McLean et Victor Lahaie qui ont agi sans malice, mais par manque de jugement. Nous croyons qu'il est de notre devoir de les excuser. Nous trouvons matière à blâmer M. McDonald pour n'avoir pas eu un personnel exercé au maniement des appareils à incendie et à les tenir en bon ordre. Nous trouvons aussi que les inspecteurs sont blâmables pour n'avoir pas forcé le propriétaire de la manufacture de poser des appareils de sauvetage à l'extérieur de la bâtisse. Nous sommes également d'opinion que la clause 19 des règlements concernant les établissements industriels dans la province de Québec, devraient être amendés." M. McMaster attire l'attentio du coroner sur le fait que les jurés ne peuvent blâmer les inspecteurs pour avoir fait observer la loi telle qu'elle existe. Si les jurés trouvent que la loi a besoin d'être amendée qu'ils expriment leur opinion sur ce point. Après les explications du coroner, le verdict a été modifié en conséquence.

Cette enquête a été conduite avec beaucoup de tact, de prudence et d'impartialité de la part de M. McMahon, qui n'a rien épargné pour que les responsabilités de chacun soient bien établies. Le coroner mérite des félicitations d'ailleurs très méritées.

COLONISATION

La navigation sur les lacs St Jean et Témiscamingue est ouverte. Tous ceux qui ont l'intention d'aller s'établir dans l'un ou l'autre de ces endroits aussi bien qu'au nord de Montréal et à la Métapédia pourront, en s'adressant aux bureaux de la Société de Colonisation, 1546 rue Notre-Dame, se procurer les informations désirables et les facilités de transport dont ils ont besoin.

Départ de Montréal pour les lacs St Jean et Témiscamingue tous les lundis et mercredis, pour le lac Nominingue et la Lièvre, pour ceux qui veulent profiter de la voiture de poste, tous les lundis et jeudis.

L'UN ACQUITTE ET L'AUTRE CONDAMNE

Lawrence Canty et Peter Kelleher, arrêtés dernièrement pour vol avec effraction chez M .Harry B. Dowker, rue St-Paul, ont subi leur procès en cour des sessions hier matin. Kelleher a été acquitté faute de preuves. Canty est condamné à six mois de travaux forcés. Une seconde accusation portée contre eux, pour ivresse, en cour du recorder, a été abandonnée.

Avis de faillite

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, sur l'annonce de la vente du stock de la faillite A. L. Gravel, Louiseville, publiée dans une autre colonne de ce journal. 159—1

Souliers ! Souliers !

Souliers en canevas blanc avec talon français, pour dames, $1.25 la paire. Bottines et souliers en canevas blanc pour hommes. Souliers tan, chaussures d'école pour fillettes et garçons à des prix populaires chez
JUST. VANIER,
10, 13 127 rue St-Laurent.

—Maladies diverses causées soit par un chaud et froid ou autrement, guéries instantanément par l'inoculation de l'huile Polynice. Demandez brochure donnée gratuitement, 69 rue Osborne. 158—2

Première Communion

Pous s'assurer d'avoir un bon choix de souliers pour première communion est de visiter la maison O. P. De Montigny, 1420 rue Ste Catherine. Là vous trouverez les plus hautes nouveautés en souliers pour la première communin, à très bas prix.
O. P. DE MONTIGNY,
157 — 8 1420 Ste Catherine.

PARLEMENT FEDERAL

Le lieutenant-gouverneur du Manitoba attaqué

M. McCarthy et M. Martin

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 9—L'Orateur prend son fauteuil à trois heures.

Les bills suivants sont proposés et lus en première lecture :

Acte modifiant l'acte des élections fédérales.—M. Montague.

Acte concernant les listes électorales —M. Montague.

Ce dernier bill a pour but de dispenser le gouvernement de faire une revision des listes électorales cette année. Une demi-heure se passe en interpellations et questions peu importantes.

M. McCarthy propose ensuite l'ajournement de la Chambre afin de provoquer une discussion sur l'opinion communiquée par le Dr Bourinot au lieutenant gouverneur Schultz touchant la question des Ecoles du Manitoba. La législature du Manitoba est à étudier l'ordre rémédiateur que lui a envoyé le gouvernement fédéral ainsi que les membres du ministère local.

Dans l'intervalle, le lieutenant-gouverneur est venu à Ottawa, et l'on a dit dans les journaux qu'il voulait obtenir un second terme d'office, dût-il pour cela renvoyer ses ministres. Il est vrai d'ajouter que cette rumeur a été démentie. Sans doute les ministres doivent traiter le chef de l'exécutif avec toute la loyauté possible ; il est également vrai que le lieutenant-gouverneur doit de son côté être loyal à ses ministres. Le Dr Schultz avait le droit de prendre l'opinion de gens reconnus comme autorité sur une question constitutionnelle, et M. Bourinot avait le droit de donner son opinion pour l'information personnelle du lieutenant-gouverneur comme il l'a fait. Mais, chose assez remarquable, le jour même où le gouvernement du Manitoba étudiait l'ordre rémédiateur, les journaux ministériels publiaient cette opinion de M. M. Bourinot dont ils avaient reçu copie du premier ministre du Canada.

Ce document n'a pu être rendu public qu'avec la complicité du lieutenant gouverneuh Schultz, dont la conduite est en contradiction flagrante avec la constitution. Le chef de l'exécutif a trois droits : celui d'être consulté, celui d'encourager, celui d'avertir ; il n'en a pas d'autres. Dans le cas actuel, quand il publie un document indiquant à ses ministres la voie à suivre et leur dictant des ordres, il viole la constitution. Son désir d'obtenir un second terme d'office peut seul expliquer une telle conduite.

M. McCarthy discute ensuite brièvement l'opinion du Dr Bourinot. Il soutient que le gouvernement fédéral n'était pas lié par le jugement du Conseil Privé et que Manitoba n'est pas obligé de se soumettre à l'ordre rémédiateur. Le but évident de ceux qui ont monté cette conspiration est de forcer le gouvernement Greenway à céder et à se soumettre.

L'honorable M. Foster fait remarquer qu'il peut y avoir différence d'opinion tant sur l'importance de cette question que sur la manière dont M. McCarthy a présenté la question. S'appuyant sur des titres de dépêches, il bâtit toute une histoire dans le but de préjuger l'opinion publique contre le chef de l'exécutif de Manitoba, et lancer une foule d'insinuations indignes qu'il n'a pas le courage élémentaire pour un gentilhomme de rendre définies et formelles.

M. McCarthy admet que le lieutenant gouverneur a le droit de se renseigner sur les questions qui doivent venir devant lui et ses ministres. Où est son crime alors ? L'opinion qu'il a reçue du Dr Bourinot n'est pas dictée par l'esprit de parti : mais elle vient d'un homme reconnu la plus grande autorité constitutionnelle en ce pays. Est-ce la faute de M. Schultz si les journalistes ont pu, en dehors de sa participation, s'emparer de ce document ? En quoi cette indiscrétion est-elle une violation de la constitution ? D'ailleurs, si le lieutenant gouverneur a le droit de se renseigner, pourquoi n'a-t-il pas le droit de communiquer ses renseignements au premier ministre ? M. McCarthy dit que c'est là une conspiration pour forcer la main au gouvernement Greenway. En quoi ! L'honorable M. Schultz n'a pas exprimé son opinion ; il n'y a pas un mot qui puisse même laisser soupçonner son opinion. Ce serait tout autre chose si M. Schultz avait discuté la conduite de ses ministres, indiqué leurs devoirs, ou pris une attitude sur une question publique sans le consentement de ses ministres.

Dans le cas actuel, il n'a fait que publier l'opinion d'une autorité compétente sur une question constitutionnelle et il n'y a rien là dedans qui puisse justifier les attaques de M. McCarthy.

L'honorable M. Mills dit qu'il ne voit pas comment le gouvernement constitutionnel peut fonctionner dorénavant si le lieutenant gouverneur a le droit de demander des avis à d'autres personnes qu'à ses ministres et publier ces avis. La conduite de M. Schultz et de sir Mackenzie Bowell a tous les caractères d'une conspiration contre le gouvernement Greenway.

C'est d'ailleurs la pratique du gouvernemnt conservateur de conspirer contre les gouvernements provinciaux. Il l'a fait contre le gouvernement Mercier en permettant de faire une enquête au Sénat sur des affaires provinciales ; et il l'a fait encore en appuyant M. Angers lorsque celui-ci, au mépris de la constitution, renvoya ses ministres. Le lieutenant gouverneur n'a pas le droit de prendre d'autre avis que celui de ses ministres car eux seuls sont responsables au peuple.

L'honorable M. Dickey dit qu'il ne veut pas discuter le renvoi d'office de M. Mercier ; cependant il ne peut s'empêcher de constater que les libéraux semblent regretter sincèrement la perte des fonds que leur fournissait l'administration de ce chef libéral. On ne peut pas refuser à un lieutenant gouverneur plus qu'à une autre personne le droit de consulter une autorité constitutionnelle ; au contraire, il est important qu'il soit en état de discuter avec ses ministres les questions qui lui sont soumises, et pour cela, il a le droit de se renseigner.

M. Martin se lance dans une attaque à fond de train contre le lieutenant gouverneur Schultz qu'il accuse de se servir de sa position pour promouvoir ses intérêts personnels. Il prétend que M. Schultz a même refusé de sanctionner des lois qui se trouvaient en conflit avec ses propres intérêts.

L'Orateur rappelle à M. Martin qu'il ne peut guère s'éloigner de la question pour laquelle la motion d'ajournement a été proposée.

M. Laurier, comme toujours d'ailleurs, vient au secours de son ami M. Martin et prétend que ses attaques contre le lieutenant gouverneur se rapportent à la question débattue. Après une courte discussion, M. Martin s'explique en disant que son intention est de prouver que M. Schultz n'a agi comme il l'a fait qu'afin d'obtenir un second terme d'office. Pour cela il a été obligé de démontrer que l'intérêt personnel est le seul mobile des actes de M. Schultz. La nomination de ce monsieur pour un nouveau terme de cinq ans serait un scandale.

A six heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. Martin termine son discours. L'honorable M. Daly lui succède. M. Bourinot, dit-il, avait parfaitement le droit de donner son opinion au lieutenant gouverneur du Manitoba ; il suivait en cela de nombreux précédents et chacun sait que son prédécesseur, M. Todd, a été souvent appelé à donner son opinion sur des questions constitutionnelles à lord Dufferin lui-même. De plus, on n'a pas essayé de prouver, on n'a pas même prétendu que les aviseurs du lieutenant gouverneur se plaignent de la publication de l'opinion de M. Bourinot. On veut blâmer M. Schultz parce que, dit-on, il a demandé avis à Ottawa, ce qui est loin d'être certain. Mais si l'on consulte les auteurs les plus compétents on verra que le lieutenant gouverneur a toujours le droit de consulter les autorités fédérales, surtout sur les questions où le pouvoir fédéral et le pouvoir provincial ont une juridiction concurrente ou mixte.

MM. Fraser, Ives et Casey continuent le débat jusqu'à 10 heures et la motion d'ajournement est adoptée.

VOL D'UN BIDON DE SIROP

Un nommé James Neville, 18 ans, journalier demeurant au No 483 rue St-Jacques, a été condamné par le juge Desnoyers à une amende de $5 ou un mois de prison pour vol. Le prisonnier a été arrêté par le constable Batalon pour s'être emparé d'un bidon de sirop à la devanture de M. Michael Burke, épicier, No 2206 rue Ste-Catherine.

IL FAUT PROUVER

La poursuite d'Agnès Dunlop Hay, veuve de feu l'architecte Brown, contre James Cooper, pour une réclamation de $450, a été renvoyée, par le tribunal de la cour supérieure. La demanderesse prétendait que cette somme était due à son mari pour services professionnels. Rien de cela n'a été prouvé.

James E. Nicholson.

Presque Incroyable

Mr. Jas. E. Nicholson, Florenceville, N. B., se débat pendant sept longues années avec

UN CANCER à la LÈVRE,

ET EST GUÉRI PAR LA

SALSEPAREILLE d'AYER.

Mr. Nicholson dit: "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de choses, mais sans résultat; le cancer commença à

Ronger les Chairs,

et à s'étendre jusqu'au menton; et j'ai souffert le martyre pendant sept longues années. A la fin, je me décidai à prendre de la Salsepareille d'Ayer. Au bout d'une semaine ou deux j'ai remarqué une

Amélioration Sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué et un mois après la plaie sous le menton commença à se guérir. Trois mois plus tard, la lèvre commença à se guérir et, après avoir pris de la Salsepareille d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu."

La Salsepareille d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer règlent les Intestins.

Voici ce que coute un complet de première communion $5.85 ; il comprend habillement, chemise, cravate, chapeau, collet et bretelles. Le prix est difficile à battre.

WORKMAN'S MAMMOTH CLOTHING HOUSE, BLOC BALMORAL, 1888 et 1890 RUE NOTRE-DAME

Ho ! Ho ! Ho !

Pour un Plongeon

—DANS LES—

BAINS LAURENTIENS

Ouverts de 6 heures a.m. à 10 heures p.m.

Le dimanche matin de 5 à 10 heures a.m.

15e—2

Pheno-Banum

Le Meilleur Remède qui Guérit Instantanément le

Approuvé par les Dentistes et Médecins des Etats-Unis et du Canada

MAL DE DENTS

En vente chez les pharmaciens de partout, 25c et 50c. 86—1mv—kn

AVIS IMPORTANT

AU COMMERCE DE DETAIL

Malgré la hausse des droits, nous vendons aux mêmes prix les marques en caisses des Cognac Jockey-Club, Rhums Diamant, White Ball et des Lys.

Seuls agents avec monopole au Canada,

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal (Limitée)

156—5

PEINTURE A PLANCHER

SECHE EN SIX HEURES

PEINTURE MELANGEE PRETE ISLAND CITY

En 42 nuances pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabriquée. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 TEINTES

Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.

P. D. DODS & CIE, Propriétaires.

Ateliers de Peintures et Vernis Island City

185—jno 188 ET 190 RUE McGILL

LA COQUELUCHE et le CROUP guéris comme par enchantement avec le

SIROP BOTANIQUE des MONTAGNES VERTES de TUCKER

Le seul remède qui soulage la Consomption. Guérit les Toux et les Rhumes, la Coquelache, le Croup et toutes les maladies des Bronches.

La Consomption des Poumons ne peut jamais être guerie, mais elle peut être soulagée, et le Sirop Botanique de Tucker le fera. Neuf cas sur dix de soi-disant Consomption n'est pas la Consomption des Poumons, mais un gros rhume allache aux Poumons, que les médecins et leurs amis appellent Consomption; et ils sont condamnés à mourir par leurs amis, quand, par un usage ten paraire du Sirop de Tucker, ils peuvent obtenir leur guerison, comme peuvent le temoigner des milliers de personnes, qui sont guéries tous les jours.

Toutes les personnes qui chantent en font usage. L'enrouement disparait en quelques minutes. Il soulage l'asthme, et n'a pas les effets desagreables de la plupart des remèdes contre la toux.

Des milliers de personnes souffrantes ont immédiatement recours aux remedes indiens des Montagnes Vertes de George Tucker.

Vendu par tous les Pharmaciens et Epiciers. PRIX - 25 Cents.

AGENTS LYMAN FILS & CIE, Pharmaciens en Gros. Fondée en 1800. Montréal. 7—MV—h

VIN LABUSSIÈRE

TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS

à la Noix de Kola et aux Quinquinas.

PILULES LABUSSIÈRE

LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN dans l'Anémie, la Chlorose.

Dépôt à MONTRÉAL — PHARMACIE DECARY

153—n

TEMPERATURE

(PROBABILITÉS POUR LES PROCHAINES 24 HEURES)

Toronto, 10—Temps beau et chaud aujourd'hui. Orage accompagné de tonnerre demain.

MONTREAL, 10 Mai 1895.

Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum.....	88
Même date l'an dernier.....	61
Aujourd'hui minimum.....	60
Même date l'an dernier.....	39

D'après le baromètre aujourd'hui 8 hrs a.m. 29.86. 12 hrs a.m., 29.84 ; 2 hrs p.m., 29.84.

L'AFFAIRE DU GAZ

La commission de l'éclairage est convoquée pour 2.30 heures, cette après-midi, afin de continuer les débats sur la question du gaz. M. King a déclaré, ce matin, qu'il avait à communiquer à nos édiles, à cette séance, un document important. A trois heures, le comité des finances se réunit.

LA SANTE PUBLIQUE

Le Dr Laberge dit que la santé publique est dans un état très satisfaisant, pour la saison.

Il y a très peu de maladies contagieuses. La scarlatine a presque complètement disparu.

A l'hôpital civique, on ne compte actuellement que 5 à 6 cas de dyphtérie et un cas de rougeole.

JEUNES GENS NOYES

La nouvelle nous arrive de St-Epiphane que deux jeunes gens nommés Bérubé et Alson se sont noyés dans la Rivière Verte en faisant la chasse aux rats musqués. Les deux cadavres ont été repêchés le lendemain matin.

VOL AVEC EFFRACTION

Un jeune homme de 17 ans, nommé Calixte Dompierre, demeurant sur la rue Wolfe, a été conduit en cour de police ce matin, sous l'accusation d'avoir commis un vol avec effraction. Dompierre a été condamné à un mois de travaux forcés. Le vol dont il s'agit a été commis le 25 avril dernier, chez M. Soly, marchand d'occasion coin des rues Notre-Dame et avenue Dupré. Le lendemain, Dompierre quittait la ville et n'est revenu ici que hier matin.

C'est le constable Côté qui, l'ayant reconnu, l'a arrêté hier après-midi.

PELERINAGE

Les membres de la congrégation des hommes de Marie Immaculée, de la paroisse St-Jacques, de Montréal, feront leur pèlerinage annuel à Notre-Dame de Bonsecours, le jour de l'Ascension, le départ aura lieu à 6 heures a. m. précises.

UN PRETRE CANADIEN

Le Rév. P. George Têtu, ci-devant vicaire à la basilique de Québec, a prononcé, hier, à Bruxelles, ses voeux perpétuels comme prêtre du St-Sacrement. Il part aujourd'hui pour Marseilles où il va se préparer à la prédication, et de là, il reviendra à Paris.

SANS CONNAISSANCE

Une dame, Félix Lafleur, demeurant rue St Dominique, s'est affaissée soudainement ce matin dans le magasin de MM. E. Lepage et Cie, 223 rue St Laurent. On s'est empressé auprès de la malade, qui a reçu des soins du docteur Brunelle, qui se trouvait dans le magasin .

QUI SERA MAIRE SUPPLEANT ?

Quand on aura disposé de la question des crédits, à la séance du conseil, lundi, on procèdera à la nomination d'un nouveau maire suppléant, en remplacement de M. l'échevin Leclerc. Les candidats sur les rangs sont MM. Penny et Turner.

MUR POUR LA REFORME

Georges Vaillancourt, âgé de 12 ans a été arrêté hier après-midi par le constable Bélanger, pour avoir allumé un feu dans la ruelle St Philippe.

Ce jeune Vaillancourt est un mauvais sujet, paraît-il. Son père est en prison et sa mère a été forcée de le chasser de chez elle, car il était incontrôlable. Depuis il erre un peu partout, et couche dans les écuries Des procédures vont être prises pour l'envoyer à la réforme.

CES ANGLAIS !

François Canoe, un habitant de Caughnawaga, a été arrêté pour ivresse à la gare Bonaventure. Ce matin, François a été traduit devant le recorder qui lui a demandé où il s'était procuré de l'eau de feu. Sans se troubler, Canoe a répondu que c'était un Anglais qui l'avait traité. Il a été condamné à $1 d'amende ou huit jours.

MORT A LA REFORME

Ce matin, le coroner a tenu une enquête à la Réforme, sur le corps d'un jeune détenu décédé hier soir. Son nom est Joseph Lavoie, âgé de 18 ans. Il était à la Réforme depuis 1891. Il avait été condamné à cinq ans de détention par le magistrat de Rimouski, pour assaut grave. Le malheureux Lavoie a succombé à la phthisie pulmonaire. Il avait encore un an à passer à la rue DeMontigny. Les funérailles auront lieu demain matin à la chapelle de la Réforme.

AU MILE-END

A l'assemblée du conseil, hier soir, M. Vincent a été autorisé à acheter un nouveau rouleau à vapeur.

Les soumissions demandées pour la confection des chaussures des hommes de police et de la brigade du feu ont ensuite été ouvertes. Elles sont comme suit : Chaussures à chevilles : Joseph Plouffe, $3.25 ; P. F. Dagenais, $3.50; T. Beaulieu, $3.75 ; Chaussures à couture, P. F. Dagenais, $4.50 ; T. Beaulieu, $4.25.

M. Joseph Plouffe étant le plus bas soumissionnaire obtient le contrat.

Pour les costumes d'été les messieurs dont les noms suivent ont envoyé des soumissions : H. Tétreault, A. Labrecque, M. Hogue, J. Bte Bélanger, l'institution des sourds-muets, J. P. Lanoix, Ed. Girard. Rien n'a été décidé encore au sujet de ces soumissions que le conseil prendra en considération à la prochaine séance.

Le secrétaire trésorier est autorisé à donner des permis pour la pose des conduites d'eau aux propriétaires de la rue Young.

Le club des Shamrocks donne à la municipalité le terrain nécessaire à l'ouverture d'une rue nouvelle qui s'appellera "Avenue Shamrock". En retour le conseil décide de faire niveler ce terrain et d'en faire l'une des plus belles rues de la municipalité.

M. GREENWAY

Il s'en vient consulter M. Laurier

Ce que l'on dit

(Dernières dépêches)

Ottawa, 10—Les ministres anglais et français ne sont pas surpris de l'ajournement de la législature du Manitoba, jusqu'au 13 juin ; ils s'attendaient disent-ils à ce que le gouvernement Greenway ferait tout en son pouvoir pour créer des embarras au gouvernement fédéral, en le mettant aussi longtemps que possible dans l'impossibilité d'agir. On n'a aucune foi dans la sincérité des déclarations de M. Greenway. C'est le sentiment des députés de presque toutes nuances qu'il est déjà déterminé à ne faire aucun cas du "Remedial order" et qu'il n'use de ces retards que pour empêcher aussi longtemps que possible le règlement de la question des écoles.

Les libéraux en ont-ils une peur du lieutenant-gouverneur Schultz !

"Sont-ils furieux contre lui parce qu'il s'efforce de ramener M. Greenway au sens de la justice, et parce qu'il engage son gouvernement à rendre justice aux catholiques de là-bas ?" Ces paroles m'étaient adressées, ce matin, par un député de la région de Montréal, qui occupe un rang voisin de celui des ministres. On ne parle encore aujourd'hui que des discours violents prononcés dans les deux séances d'hier au sujet de l'opinion obtenue du Dr Bourinot par le lieutenant-gouverneur Schultz. Sir Charles Tupper est allé passer une semaine dans le haut de la Gatineau, sa santé est encore précaire.

L'honorable M. Greenway, premier ministre manitobain est en route pour Ottawa, dit une dépêche de Winnipeg. Il vient se consulter avec M. Laurier et les autres chefs libéraux.

D'aucuns disent d'autre part que M. Greenway, serait disposé à faire des concessions pour donner satisfaction aux catholiques qui voudront comprendre que les lois fédérales peuvent toujours être étudiées par le gouvernement provincial. Il est de la plus haute importance d'accepter un compromis, si ce compromis est acceptable.

SUR LA MONTAGNE

La compagnie du chemin de fer incliné a son plan

Les propriétaires actuels du chemin de fer incliné de la montagne se proposent d'établir une ligne de tramways, conduisant les excursionnistes aux deux cimetières, sans toutefois toucher aux chemins du parc. Ils ont fait des propositions, à ce sujet, à la commission du parc Mont Royal. Celle-ci doit aller, lundi prochain, à deux heures, visiter le terrain où l'on veut placer cette nouvelle voie ferrée.

Le plan projeté comprend aussi une esplanade en haut de l'élévateur.

$3,000 DE DOMMAGES

Pour une perte de vie

L'honorable juge Lynch a rendu jugement, ce matin, à la cour supérieure, dans la poursuite de Célina Guillotte, contre la compagnie de chemin de fer du parc et de l'île de Montréal.

La demanderesse est la veuve de feu J. B. Brazeau, blessé mortellement par une voiture de la défenderesse, dans un tamponnement survenu dans la paroisse de l'Enfant de Jésus. Le défunt conduisait une voiture à deux chevaux et venait au devant de la voiture électrique qui marchait à une vitesse immodérée. De plus, les rails de la voie ferrée étaient en mauvais état, ce qui a occasionné l'accident. La demanderesse, qui réclamait $8,000, a obtenu $3,000 et les frais.

SUICIDE

Il se coupe la gorge avec un rasoir

Un cordonnier du nom de Chouinard, de St-Jean Port Joli, s'est suicidé avant-hier en se coupant la gorge avec un rasoir dans un moment d'aliénation mentale. Sa femme avait remarqué que depuis quelque temps il souffrait de mélancolie. C'était un citoyen respectable, très estimé de ses co-paroissiens.

CHUTE FATALE

Un enfant tombe du 4e étage

Hier soir, le fils de M. S. C. Lacroix, commis-voyageur de la maison Z. Paquet, Québec, s'est tué en tombant du 4e étage de la résidence de son père.

L'enfant était âgé de quatre ans.

UNE GROSSE BOUCHEE

Le mangeur en meurt

Charles Kuhn, âgé de trente-cinq ans et qui n'était arrivé à Ottawa que depuis cinq semaines, est mort subitement mercredi soir, pendant qu'il prenait son dîner à la maison de pension de Burt, 126 rue O'Connor. Les pensionnaires ont remarqué que Kuhn mangeait avec voracité et on l'a vu ensuite se raidir sur sa chaise. Les docteurs Shillington et Edwards mandés en toute hâte, ont constaté que l'individu s'était étouffé. Ils ont trouvé dans la gorge du défunt, un gros morceau de viande non mâché.

Mercredi après-midi, Kuhn a dit à un de ses amis qu'il était engagé comme teneur de livre sur le chemin de fer Parry Sound, pour MM. Ferguson et O'Neil et que M. O'Neil était pour lui envoyer un billet de chemin de fer. Kuhn n'a pas de parents dans ce pays, mais il a un frère aux Etats-Unis et un autre en Allemagne.

UN INCIDENT

Les sympathies du public se manifestent clairement

Un incident qui mérite d'être mentionné s'est produit, hier soir, au cours des débats d uconseil de ville. Un échevin que l'on dit se constituer le défenseur de la cause de M. Davis à la discussion, a été sifflé par la foule des spectateurs. Le maire a été obligé d'intervenir et de prier l'assistance de ne plus faire de manifestation semblable.

L'échevin hué a alors déclaré que ces protestations de la foule ne le feront pas dévier de la ligne de conduite qu'il se propose de suivre.

INSOLATION

Vers 11.30 heures, l'ambulance de l'hôpital Notre-Dame a été appelée au quai de la compagnie "Beaver Line" pour recueillir Joseph Labelle, débardeur, qui venait d'être frappé d'insolation de la saison. Il est remarquable, parce qu'il se produit rarement à cette époque de l'année.

LE MYSTERE DE ST-THOMAS

Entrevue avec Charles St-Martin à l'hopital Notre-Dame

Il a habité la "maison blanche" en même temps que la fille St-Jean

Ce matin ,un reporter de "La Presse" a eu une entrevue avec M. Charles St Martin, autrefois de St Thomas de Joliette, et maintenant résidant en cette ville. M. St Martin est à l'hôpital Notre-Dame depuis hier. Il souffre d'une maladie des jambes. Interrogé au sujet du mystérieux assassinat de St Thomas, St Martin a répondu qu'il ne savait rien. " J'ai bien entendu

Charles St Martin, croqué sur son lit de malade à l'hôpital.

dire qu'il était question d'un assassinat commis à St Thomas, mais je ne sais rien personnellement. Mon impression est qu'il n'y a pas un mot de vérité dans tout ce que l'on dit à ce sujet."

" Avez-vous jamais habité la "maison abandonnée ?"

" Oui, répondit St Martin ; j'étais alors par mal indisposé. La fille St Jean est venue à la maison, mais elle n'y est pas restée longtemps, à peine une quinzaine de jours, elle avait soin de la femme de Lafond qui était malade. Elle est partie, et je n'en ai plus entendu parler."

St Martin a refusé d'en dire davantage sur les choses mystérieuses dont la "maison blanche" a été le théâtre.

M. St Martin est très faible et s'exprime avec difficulté.

LE CYCLORAMA

L'édifice s'écroule sous la poussée du vent

Avec un bruit épouvantable

Comme on le sait, la démolition du Cyclorama, coin des rues Ste Catherine et St Urbain est commencée depuis plusieurs jours. La toiture de l'édifice, ayant été enlevée et le mur en brique défait, il ne restait plus rien que la charpente en bois. Or, de bonne heure, ce matin, le vent souffiait à une vélocité de 31 milles à l'heure et une rafale a fait crouler complètement ce qui restait debout.

Les rues, à l'angle desquelles était située cette construction ont été encombrées de débris. La circulation des tramways a été interrompue pendant quelque temps, sur la rue Ste Catherine. Une nombreuse équipe d'ouvriers travaille au déblaiement. Personne ne passait, heureusement, au moment de l'écroulement, car nous aurions des pertes de vie à déplorer. Un poteau télégraphique a été rompu et la partie supérieure est restée suspendue aux fils.

Le bruit causé par l'effondrement a jeté pour un moment, la frayeur chez les habitants des alentours. Plusieurs familles se sont réveillées en sursaut, croyant que la ville était en proie à une violente secousse de tremblement de terre.

L'ECROULEMENT DE LA CYCLORAMA

IL VOULAIT JETER

Sa sœur en bas d'une galerie

Denis McBride, journalier de la rue St-Patrice, n'est pas un garçon précisément commode, s'il faut en croire son père et sa soeur. Hier Denis était sous l'influence de la boisson. Ne trouvant pas que les choses allaient à son goût dans le logis, il se mit à frapper sa soeur et fit tous ses efforts pour la précipiter en bas d'une galerie. Heureusement, Mlle McBride parvint à se dégager et à s'enfuir. L'ivrogne a été arrêté un peu plus tard par le constable Poulin et conduit au poste. Ce matin il a comparu devant le recorder. Sa soeur et son père l'on représenté sous les couleurs les plus sombres. En présence des déclarations des témoins, le juge n'a pas hésité et a condamné le coupable à $10 d'amende ou deux mois de prison.

LE PERE BRETON

On dit que Ives Lescouet, plus connu sous le sobriquet de "Père Breton", est devenu fou. Le vieux marchand ambulant que tout le monde connaît, veut mettre le feu à sa résidence et tuer sa femme. Un constable est préposé à sa garde depuis le matin. Le Dr Bouchard va faire subir un examen médical au malade.

Depuis un mois il donnait des signes manifestes de folie. Il est âgé de 75 ans.

Le "Père Breton" est né à à Plévain, département des côtes du nord, Bretagne.

UNE GRANDE FETE RELIGIEUSE

A Sainte-Rose

Le comité organisé à Montréal pour réunir dans une fête commune tous les enfants de Ste-Rose, dans les premiers jours de septembre probablement, s'est réuni, hier soir, sous la présidence de M. J. E. Filiatrault, ptre., dans le haut de la sacristie de l'église St-Jacques.

M. J. O. Gratton, le sculpteur de la statue en a exposé le modèle et un comité d'experts a été nommé pour préparer le socle.

Les journaux feront connaître à temps le jour et le programme de cette célébration religieuse dans l'église de Ste-Rose ; la grand'messe et le sermon seront suivis, le lendemain, d'un service solennel pour les parents défunts et c'est à l'occasion de cette réunion de tous les membres épars des familles originaires de la paroisse, qu'on veut ériger une belle statue de Sainte-Rose sur le portail de l'église. Ce sera le souvenir de cette fête de famille ; occasion unique pour le coeur de raviver ses affections aux réminiscences du jeune âge et au contact de tout ce qu'il aima jadis ! Qui refuserait de lui donner cette jouissance ?

FUNERAILLES DE M. MARMETTE

Ottawa, 10 — Le service funèbre de M. Joseph Marmette a été chanté hier matin à huit heures et demie à l'église du Sacré-Coeur, au milieu d'une affluence très considérable de parents et d'amis du défunt qui ont tenu à venir lui donner une dernière marque de leur profond respect. L'église était toute drapée de noir et un choeur puissant a chanté la messe des morts.

C'est M. le curé Valiquette accompagné de diacre et sous diacre qui a officié.

La Société Artistique Canadienne

Leçons de chant et musique

Lundi prochain, 13 mai, se continueront au conservatoire les examens pour le chant, le piano et le violon. Pour plus de facilités les professeurs examineront les élèves qui se présenteront le même jour, soit qu'ils se présentent pour le chant, la musique et le violon.

Jeudi prochain, 16 mai, commenceront les examens pour le cours de solfège. Il y aura deux cours, un cours élémentaire et un cours moyen.

Pour être admis au cours moyen il faudra connaître un peu de théorie musicale et pouvoir solfier à vue tous les intervalles de la gamme de Do majeur.

Les aspirants à ces cours sont invités à se présenter sans retard.

LE DRAME DE LA RUE CADIEUX

Verdict de suicide

Hier soir a eu lieu à la morgue l'enquête sur la mort de cette jeune femme décédée au No 107 de la rue Cadieux, après avoir absorbé une dose d'acide carbolique. Il a été démontré à l'enquête que la défunte avait quelque fois des accès de désespoir dus à des malheurs de famille. Elle avait déjà dit à un pensionnaire de la maison où elle demeurait qu'elle s'empoisonnerait.

Il a été trouvé de plus que tout a été employé pour sauver la malheureuse de la mort, mais sans succès. En conséquence, le jury a rendu un verdict de "suicide."

VOL DE LETTRES

Une employé du nom de Dorion arrêté

Le détective Carpenter a été appelé cette après-midi vers une heure au bureau de poste pour opérer l'arrestation d'un employé du nom d'Albert Dorion. Ce dernier était préposé à la livraison des lettres et comme on avait constaté depuis assez longtemps la disparition de lettres dont il avait la responsabilité, on le soupçonna. Ce matin, pour l'éprouver, on lui confia deux lettres contenant de l'argent. Quelque temps après, ces lettres étaient disparues. On fit alors mander le détective Carpenter. Celui-ci fouilla Dorion et trouva les lettres sur lui. Le prévenu a été immédiatement écroué.

Les lettres contenaient, dit-on, une dizaine de dollars.

COLONS ECONDUITS

Protection des marchands de bois

(Dépêche spéciale)

Joliette, 10—Il existe ici un fort mécontentement contre le département des Terres de la Couronne.

Dans le mois d'avril dernier, 39 colons de ce district ont demandé à l'agent des Terres de la Couronne des concessions de lots pour s'établir dans différentes paroisses du comté de Joliette. Ils avaient, selon la loi, donné leur affidavit qu'ils étaient des colons de bonne foi et désireux de se conformer au statut quant au défrichement et à la culture des domaines de la Couronne.

L'agent, sur l'ordre du département, a dû, leur refuser la concession demandée. Les gens disent ici que cette action du département a eu pour but de protéger certains grands marchands de bois.

PAS DEVANT LA VILLE

Hormisdas Leroy, journalier, de la rue Beaudry, a été arrêté, hier, par le constable Bilodeau pour s'être baigné vis-à-vis la ville.

Lemay a prétendu qu'il ne s'était mis à l'eau que le bas des jambes. Devant le recorder, ce matin, il n'a cessé de proclamer la pureté de ses intentions. Son Honneur n'osa pas trop approfondir la chose et laissa l'accusé sous l'impression qu'il le croyait innocent. Il le renvoya en lui recommandant d'aller se laver ailleurs.

PAS D'ENQUETE

Sur les affaires municipales de Montréal

Le gouvernenent n'a pas le droit de nommer une commission royale

Québec, 10 — Le procureur général Casgrain a remis hier au premier ministre un rapport contenant ses recommandations au sujet de la requête de la députation des citoyens de Montréal demandant au gouvernement de nommer une commission royale pour faire une enquête sur l'administration des affaires municipales de Montréal. Ce rapport a été soumis au conseil hier, et un ordre en conseil basé sur les conclusions qu'il contient sera probablement adopté ; une copie de ce dernier sera ensuite envoyée aux intéressés.

Dans son rapport le procureur général déclare que le gouvernement n'a pas le pouvoir de nommer une commission royale pour faire une enquête sur l'administration des affaires municipales de Montréal. Il cite la loi qui permet de poursuivre toute personne qui se laisse corrompre dans l'exécution de ses devoirs ou qui fait des offres de corruption aux intéressés, dit-il, de se servir de cette loi.

A QUEBEC

Il a incidemment été question, à la dernière réunion du Conseil Central de Québec, du tramway électrique que se propose de construire M. Beemer. Les ouvriers ne semblent pas favorables à ce projet à moins que M. Beemer ne paie à la corporation, sous forme d'un percentage sur les profits, une taxe raisonnage pour l'usage des rues, comme la chose se pratique à Toronto et ailleurs.

Les ouvriers verraient avec plaisir la cité construire et exploiter elle-même une ligne de tramways.

L'honorable juge Mathieu a condamné par défaut, ce matin, le village de Rigaud, à payer à la banque d'Epargnes la somme de $840, montant de 12 coupons de $70 chacun.

BOURSE DE MONTREAL

MM. Charles Meredith & Cie, 77 rue St François-Xavier, nous fournissent le rapport suivant, à 3 hrs.

STOCK.	Vend	Ach.	STOCK.	Vend	Ach.
Can. Pac...	53	54	Union.....	....	103
Can. P. L. B.	108	109	Commerce..	149½	140
D.S.S.&A..	6	5½	Ville-Marie.	....	....
D.S.S.&A. Pf	12	11	Hochelaga..	130	127
G.T.R. 1er Pf	....	....	Int. Coal..	50	....
G.T.R. 2e Pf.	....	....	Int. Coal pr.	75	....
New St. Ry.	155½	154½	N.W. Land.	65	....
Wabash.....	....	....	Can. S. Co ..	....	....
Wabash. Pr.	....	....	Can. Paper..	100	....
C. Cable....	149	148½	Can. C. Bds.	....	....
M. Tel.Co...	160	158	Ch. & St L..	99	....
R.& O. N....	99	98½	Cons. Cord..	....	....
M.St.Ry....	196½	196	M.Cott.Co..	130	129½
M. Gas Co ..	204	203½	M. Cott. Bds	....	....
Bell Tel Co..	156½	155½	C.C. C. Co ..	70	55½
Toronto St..	76½	76	C.C.C.Co Bd	100	97½
R.F. Light..	149	148½	Nat. Cord..	....	....
Montréal....	230	223	Merch. Mfg..	130	....
Ontario.....	....	....	D. Cott. Co..	105	102
B.N. America	....	....	D. Cott. Bds	....	....
Du Peuple ..	117½	115	M.L.& Mort.	....	....
Molson.....	175	169	G.Coof N. A.	....	....
Toronto.....	....	246	Acc. Ins. Co	....	....
Jac-Cartier..	120	112½	Ot. El. St. R	....	....
Marchands..	175	168	D. Glass Co..	....	....
Mer. B. Hal.	....	155	Cons. & I..	....	....
East. T. Bk..	....	....	Havre.....	....	....
Québec.....	....	120	W.&V.T. Bd	....	....
Nationale...	....	....			

VENTES DE L'AVANT-MIDI

D.S.A.—100 à 53.
D.S.A. Pr—50 à 11.
Com. Cable—175 à 149½, 25 à 149¾, 450 à 150, 150 à 149¾, 50 à 149¾.
Bell Tél—25 à 156.
St Ry—25 à 193½, 850 à 196¾.
St Ry New—200 à 194.375 à 195.
Toronto St Ry—50 à 76. 50 à 75¾.
Gaz—50 à 203, 200 à 204.
R. Elec. C.—65 à 149½, 10 à 149¾.
Rich. & Ont—50 à 97, 25 à 97½, 250 à 98, 50 à 98½, 25 à 98¾.
Dom. Cotton—8 à 100.

VENTES DE L'APRES-MIDI

Com. Cable—25 à 149¾, 2 à 150.
Tél. de Mont.—50 à 160.
St Ry New—100 à 195¾, 125 à 195½, 100 à 195.
Toronto St Ry—125 à 75½, 75 à 76.
R. E. L.—135 à 149, 25 à 149½, 3 à 150.
B. Commerce—45 à 149½.
Can. Col. Cotton—50 à 56.
Dom. Cotton—50 à 102.
Mont. Cot—10 à 125½, 50 à 129, 15 à 129½, 25 à 129½.
Gaz—638 à 204, 50 à 204½, 350 à 204½, 125 à 204¾, 18 à 203½, 125 à 204¾, 75 à 204¾.
B. de Montreal—4 à 225.
Rich et O.—52 à 98½, 40 à 99, 50 à 98¾, 100 à 99.
St. Ry.—35 à 196, 125 à 196½, 100 à 196¾.

BOURSE DE NEW-YORK

Reçus par cable privé pour LA PRESSE par M. Charles D. Monk, agent de change, 16 rue St Sacrement.

OUVERTURE ET FERMETURE

Sterg dem'd.	....	....	U.S. Cordage	7¾	6¾
A.T.C.....	7¾	8¼	M.O. Pac.....	29⅜	28¾
C.B. &Q....	75¾	75¾	Nor Pac.....	5¾	6⅜
Can. Pac....	51¾	51¾	Nor. Pac.pfd.	24¾	24¾
N.Y.C.....	100¾	100¾	Nor Pac....	18⅞	18¾
C.C.C.....	44¾	44¾	Wabash pfd.	18¾	18¼
Can.South...	54¾	54¾	Oma. Com...	37¾	37
Del. Hud....	130¾	131¾	N.A.....	5¾	5¾
D.L.&west..	162	163½	Pacific Mail.	27¾	27¾
Erie.....	13¾	14¼	Reading.....	19½	19¾
C. Gas.....	74¾	75¼	St Paul.....	66¾	67¼
N.Y.&N. Ea.	42¾	42¾	Tex. Pac....	11¾	11¾
N.J. Cen....	98	99¾	Union Pac...	17	17¾
Lead.....	35¾	35¾	W.U. Tel....	93¼	93¾
Louis&Nash.	59	60¾	Wab Com..	84	8⅜
L. Shore....	144¾	146	R.I.....	....	....
M. C.....	100¾	103¼	R.I.....	69¾	39¾
D.C.F.....	20¾	21¾	Sucre.....	114¾	114
Distl Cal F.	....	....			

MARCHE DE CHICAGO

Cours reçus aujourd'hui, par cable privé, par M. Charles D. Monk, 16 rue St Sacrement, Montreal.

	Ouverture	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture
BLE—				
Mars.....	.....	.....	.....	.....
Mai.....	.....	.....	.....	.....
Juillet...	64¾	64¾	63¾	63¾
Sept.....	64¾	64¾	64	64
BLE D'INDE				
Déc.....	.....	.....	.....	.....
Mai.....	.....	.....	.....	.....
Juillet...	50¾	51	50¼	50¾
Sept.....	51¼	51¼	51	51
AVOINES—				
Fev.....	.....	.....	.....	.....
Juin.....	28¾	28¾	28¼	28¾
Juillet...	28¾	28¾	28¼	28¾
Sept.....	26	26¼	25¾	26
PORC—				
Fev.....	.....	.....	.....	.....
Mai.....	.....	.....	.....	.....
Juillet...	12 15	12 20	12 07	12 07
Sept.....	12 40	12 40	12 25	12 25
SAINDOUX—				
Fev.....	.....	.....	.....	.....
Mars.....	.....	.....	.....	.....
Mai.....	.....	.....	.....	.....
Juillet...	6 75	6 75	6 75	6 75
Sept.....	6 90	6 90	6 90	6 90
SON—				
Mai.....	.....	.....	.....	.....
Juillet...	6 17	6 17	6 15	6 15
Sept.....	6 32	6 32	6 27	6 27

Garand, Terroux & Cie, banquiers et courtiers, 3 Place d'Armes, téléphone 2460, nous fournissent le rapport suivant du marché local :

	Entre banques	Au comptoir
Fonds de N.-York.	Pair @ 1-32	1-16 @ ⅛
Sterling a 60 jours.	9 7-16 @ 9-16	9⅝ @ ¾
Steri. à demande...	9⅝ @	⅞ 9 15-16 @ 10
Steri. par cable....	9⅞	10⅛
Chèques sur Paris, long terme.....	.....	5.16¾
Chèques sur Paris, courte echeance.	.....	5.15

A New-York:	Courant	Actuel
Sterling a 60 jours.....	4.88 ..	4.86 @ ⅛
Sterling a demande....	4.89 ..	4.87 @ ¼
Sterling par cable	.....	4.88 @ ⅛
Sterling commercial...	.....	4.86 @ ⅛
Steri. documentaire...	.....	4.86 @ 0
Chèques sur Paris, long terme	.....	5.17¾ @
Chèques sur Paris, courte echeance....	.....	5.16¾ @

Argent à Londres, ½. Argent à New-York, à 1½. Taux de la banque d'Angleterre 2.

JUGEMENT INTERESSANT

L'on demande un bref de prohibition contre le juge Dugas

Cette affaire de contrefaçon

Le juge Dugas a rendu une décision très importante, ce matin, en cour de police. Trois individus nommés Damas Benoit, Stanislas Denis et Ludger St-Cyr, ont été arrêtés dernièrement par le détective Carpenter, pour avoir apposé des étiquettes portant le nom de la brasserie Dawes et Cie., sur des bouteilles contenant de la bière inférieure.

Lorsque le procès a été appelé la première fois, M. Arthur Globensky, avocat des défendeurs, avait soulevé la question de savoir si le magistrat siégeant en cour de police pouvait empêcher une personne accusée de faire usage de son droit d'option quant à l'endroit où il subirait son procès, soit devant la cour de police, ou en cour criminelle.

En motivant son jugement, ce matin, M. le juge Dugas déclare qu'il partage l'idée que la loi lui permet de déclarer si oui ou non, malgré l'option du prisonnier, ce dernier devra comparaître devant les jurés. Si l'accusé, dans une cas semblable comparaît devant lui, il ne peut le condamner qu'à un mois, le minimum de la peine, ou au maximum qui est de quatre mois. Le savant juge maintient la prétention que dans des causes sérieuses, l'accusé devrait être forcé d'aller devant un jury où le président du tribunal peut imposer une sentence beaucoup plus forte. Il reste à décider où le procès doit avoir lieu. La loi est muette, pour ainsi dire, sur cette question. Le poursuivant ou le défendeur peuvent-ils s'opposer à subir un procès devant la cour du banc de la reine ? "Je considère, ajoute le juge Dugas, que c'est du domaine du magistrat de décider la question. J'en viens à cette conclusion, sans être parfaitement certain qu'elle ne sera pas renversée par un tribunal supérieur, mais je désirerais qu'on en fasse un "test case". Si l'on décide en ma faveur, et que la cause me soit soumise, je rendrai le même jugement. J'ai consulté mon collègue, M. le juge Desnoyers. Ce dernier penche de l'autre côté. Nous n'avons pu nous entendre sur le point en litige.

M. Globensky, avocat de la défense, déclare alors qu'il fera application afin d'obtenir un bref de prohibition pour empêcher le juge Dugas de siéger. On décide que la cause sera remise à mercredi. En réponse à M. Globensky qui demande si l'argument pourrait être plaidé devant M. le juge Desnoyers en l'absence de M. le juge Dugas, ce dernier répond : "Non, c'est ma décision et j'y tiens. Le juge Desnoyers, j'en suis certain, ne voudra pas siéger".

La motion pour obtenir le bref de prohibition doit être présentée en cour supérieure demain.

METTEZ LE POIDS

Le constable Dupré a arrêté, ce matin, un boulanger de la rue Champlain qui vendait du pain ne pesant pas le poids réglementaire. Le pain a été confisqué et le coupable condamné à $5 d'amende.

Avis

Une assemblée de tous les actionnaires de la Compagnie de Carrosserie de Montréal aura lieu à la salle Legault, No 1511 rue Notre-Dame, vendredi le 10 mai, à 8 heures p. m. pour l'élection des directeurs de la compagnie.

Par ordre du bureau de direction.

H. A. ROBERT,
Secrétaire.

Restaurant Occidental

Nous apprenons avec plaisir que l'Occidental fera la réouverture de ses lunchs pour la saison d'été, lundi, le 13 courant. Prix, cinquante cents, vins compris. 159—2

NAISSANCES

THIBAUDEAU—A St Henri, le 7 courant, au No 71 rue Ste Marguerite, l'épouse de M. J. A. Thibaudeau, architecte, un fils. Parrain et marraine, M. J. O. A. Thibaudeau, fermier de la circulation de "La Patrie" et sa dame.

MARIAGES

CARTIER-BAKER—Hier soir, à St Henri, M. Norbert Cartier, manufacturier, conduisait à l'autel Dame Elizabeth Baker. La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rév. M. Lacasse, curé de Ste Elizabeth. L'heureux est parti pour un voyage aux Etats-Unis. Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

DECES

DAGENAIS—En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 49 ans, Angelo Charette, épouse de feu Joseph Dagenais.

Les funérailles auront lieu samedi le 11 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 283 rue Rachel, a 7½ heures, pour se rendre à l'église St Jean Baptiste, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 72 ans et 6 mois, Saladine Deschamps, autrefois de St Lin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son neveu, J. G. Bergevin, No 373 rue Montcalm, a 6½ heures, pour se rendre a l'église du Sacre-Coeur et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MILARD—En cette ville, le 9 courant, est décédée a l'âge de 38 ans et 3 mois, Dlle Georgiana Milard, fille de feu Etienne Milard.

Le convoi funèbre partira de la demeure de sa mere, No 125 rue Ste Rose, samedi, a 7 hrs a.m. précises pour se rendre à l'église Ste Brigide et de la au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PERRAS — A St Constant, P. Q., le 8 courant, s'est paisiblement endormi dans le sein de son Createur, à l'age de 91 ans et 8 jours, Pierre Perras, cultivateur. Il est né à Saint-Lambert, mais il alla s'établir dès sa jeunesse a St-Constant ou il a toujours demeuré.

Ses funérailles ont en lieu au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis.

PAQUIN—A Ste Cunégonde, le 10 courant, à l'âge de 49 ans, 4 mois et 5 jours, Delphine Monpetit dit Poivin, épouse de Chs. Paquin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure mortuaire, No 205 rue Duvernay, à 8½ heures, pour se rendre a l'église

LA PRESSE

CINQUIEME ANNEE—No. 91 MONTREAL, SAMEDI 2 FEVRIER 1889 UN CENTIN.

EDITION DE MIDI

NOUVELLES DU MATIN

DEPECHES D'EUROPE

La mort du Prince d'Autriche

Duel ou suicide ?

Grave insinuation contre Bismarck

Révélations du "Pall Mall Gazette"

Un assassinat

AUTRICHE

La mort mysterieuse du prince Rudolph d'Autriche provoque les commentaires de toute la presse d'Europe.

Le *Soir* de Paris soutient que le prince a été assassiné. Il rappelle la disparition mysterieuse et prématurée de Skobeloff, Chanzy, Gambetta, l'empereur Frederic et du prince Rudolph, tous adversaires du prince Bismarck, qui semble avoir la destinée à son service.

La *Pall Mall Gazette* dit que des dépêches spéciales de Vienne l'informent que Rudolph a commis un suicide parce qu'il avait été mis dans l'alternative de se suicider ou de se battre en duel avec le frere d'une princesse qu'il avait outragée. Le même journal dit que les médecins refusent de signer un certificat attestant que la mort avait été causée par l'apoplexie et qu'une scene orageuse s'en suivit. L'un de ces médecins raconta toute l'affaire à un reporter de la *Neue Freie Presse* qui raconta exactement les faits ; ce qui explique la confiscation de ce journal.

La *Gazette de Vienne* a cru mettre fin aux rumeurs contradictoires qui circulaient sur la cause de la mort du prince Rudolphe en annonçant officiellement que le prince s'est suicidé en se tirant un coup de revolver dans la tête.

Les médecins chargés de s'enquérir de la cause de la mort ont découvert une large blessure à la tête qui a cause la mort instantanée.

Quelques attachés du palais ajoutent qu'un revolver était à son côté.

L'entourage du Prince raconte qu'il donnait des signes de folie depuis une couple d'années. Mais dame rumeur soutient que Rudolph a été assassiné. Il aurait été tiré d'une fenêtre par un attache du château qui se suicida ensuite. Le corps de ce dernier serait déjà inhumé.

On annonce officiellement à Vienne que l'archiduc Charles-Louis, frere de l'empereur, est l'héritier presomptif de la couronne d'Autriche-Hongrie et qu'il aurait cédé ses droits à son fils François.

FRANCE

L'impression générale à Paris est que la Chambre des Députés fera son terme d'office et que les élections générales n'auront pas lieu en octobre.

La majorité de Floquet, sur le dernier vote était composée de républicains. La minorité était composée de 189 députés de la Droite, 14 boulangistes et 53 républicains.

Les journaux radicaux félicitent les républicains d'avoir évité une crise. Le vote a réglé la question ministérielle.

Les journaux opportunistes disent de leur côté que le gouvernement n'a eu qu'un repit de quelques jours.

Les journaux boulangistes regardent le gouvernement comme perdu.

La *Liberté* annonce que le ministère sera reconstitué prochainement.

La mesure du scrutin d'arrondissement a été déposée sur la table hier. Elle contient une clause prohibant des élections avant l'expiration du terme du parlement actuel.

RESUME TELEGRAPHIQUE

CANADA

Soixante-dix des principaux citoyens du Cap Breton ont formé une ligue et ont souscrit $1,000 pour mettre en force la loi Scott.

A la législature du Manitoba, hier, un bill a été présenté au sujet de la propriété fonciere dans la ville, qui decentralisera le système Torrens et le rendra compulsoire.

Un incendie a éclaté, hier, dans le bloc Dumble, à Cobourg, Ont., occupé par H. C. Webb et Cie, marchands de marchandises sèches en gros. Les pertes sont d'environ $10,000 en partie couvertes par les assurances.

Sir George E. Baden Powell, est parti hier soir, d'Ottawa pour Vancouver. Il dit qu'il n'est pas venu au Canada pour étudier la question des pêcheries. Il est en faveur du projet de navires transpacifiques et à toute raison de croire que le gouvernement impérial accordera des secours pécuniaires.

Le comité de la législature de Winnipeg, sur l'agriculture, a decide de recommander que la balance des $1,000 appropriés pour aider les fabriques de fromage soit payée aux actionnaires de fabriques de fromages qui font au-delà de dix mille livres par année et aux crémeries faisant au-delà de trois mille livres de beurre.

Le rapport paru dans le *Free Press*, au sujet de la diphtherie à l'orphelinat Saint-Joseph, est grandement exagéré. Une jeune fille, sourde et muette, nouvellement arrivée dans l'hospice, est tombée malade ces jours derniers et a été immédiatement transportée à l'hôpital général. Il n'y a aucun cas de diphtherie dans l'orphelinat.

Le gouvernement fédéral a l'intention d'en appeler du jugement du juge Fournier, pour travaux sur l'Intercolonial, sur un montant de $680,000 réclamé. Le gouvernement prétend que M. Stanley, sur le certificat duquel se base le juge Fournier, n'était qu'ingénieur intérimaire et que son certificat n'a pas la valeur legale requise par le statut et le contrat.

Le chemin de fer du Manitoba

WINNIPEG, 1er—Le *Sun* de Winnipeg dit que le Pacifique Canadien ne prendra pas de nouveaux procédés contre le Northern Pacific et Manitoba, avant le printemps. D'après un arrangement entre les deux compagnies fait devant le comité des chemins de fer, la voie du Pacifique sera traversée par l'embranchement de Brandon, à 700 pieds au sud de l'endroit ou le Northern Pacific and Manitoba a été ballasté. Ce ballastage additionnel ne peut être fait avant le printemps. En même temps le chemin de fer Pacifique Canadien n'intentera aucune nouvelle action jusqu'à ce qu'on menace de traverser son chemin.

La nouvelle gare du Pacifique

La compagnie du chemin de fer du Pacifique Canadien ouvrira sa nouvelle jolie gare rue Windsor, place Dominion, près de l'hôtel Windsor et du palais de glace, lundi, le 4 février.

Leurs convois de et à Toronto et l'Ouest, Boston et le Sud arriveront le et après le 4 février et partiront de la gare.

Leurs convois d'Ottawa, Québec et Winnipeg, circuleront de la gare de la place Dalhousie comme par le passé.

L'ouverture de cette nouvelle gare sera un grand avantage aux voyageurs du Sud et de l'Ouest vu que les convois partiront plus tard qu'à présent et arriveront à leur destination comme par le passé.

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

OTTAWA, 1er février 1889.

La séance est ouverte à 3 heures.

Plusieurs requêtes sont déposées.

Sir Hector LANGEVIN dépose le rapport annuel du département des travaux publics.

L'honorable M. FOSTER dépose les comptes publics pour l'année dernière.

M. COCHRANE, député nouvellement élu de Northumberland-Est, est ensuite présenté par sir John A. Macdonald et M. Taylor.

M. R. S. WHITE, député de Cardwell, propose l'adresse en réponse au discours du trône. M. White commence par faire l'éloge de son pere, l'honorable Thomas White, qui a joué un rôle si important dans notre politique et a qui l'orateur a succédé au siege de Cardwell. Il parle aussi en termes élogieux de son Excellence le gouverneur-général.

Le premier objet du discours est la question des pêcheries. L'orateur fait l'historique de cette question. La commission conjointe a rédigé un traité que le parlement canadien a adopté, mais les Etats Unis l'ont rejeté et ont répondu à nos "offres" conciliantes par une mesure de représailles, et cela malgré l'opinion du président.

La ligne de conduite suivie par les autorités canadiennes a été approuvée par les deux partis au Canada et par l'Angleterre. Il espere que le gouvernement actuel des Etats-Unis différera de ses prédécesseurs. Au reste, la mesure de représailles n'aurait causé au Canada qu'un malaise temporaire.

Le discours du trône traite ensuite de la loi du cens électoral. Cette loi a déjà été discutée en Chambre et dans la presse, et la principale objection qu'on y a trouvée est celle de la dépense ; c'est afin de remédier à ces imperfections que la mesure actuelle sera présentée.

La partie la plus importante du discours est certainement celle qui traite du service des paquebots-poste, sur l'Atlantique et le Pacifique, entre l'Angleterre et le Canada, et entre le Canada, l'Australie et la Chine. Le Canada est aujourd'hui, grâce à l'augmentation de ses ressources, en position de donner plus d'argent pour l'établissement de ce service.

Le gouvernement se propose aussi d'augmenter nos ressources en nouant des relations commerciales plus suivies avec l'Amérique du Sud, les Antilles, et tous ces débouchés ne peuvent être obtenus sans [illegible] ; mais nous sommes maintenant en [illegible] de faire les sacrifices nécessaires.

LEPINE seconde l'adresse. L'honneur qui lui est fait, dit-il, rejaillit sur la classe ouvrière, à laquelle il est fier d'appartenir. Il est regrettable que les Etats-Unis aient rejeté le traité des pêcheries. Cependant, ce fait démontre que malgré tout ce qu'on a pu en dire, le gouvernement avait raison en déclarant que le traité était avantageux. Un grand nombre de personnes gagnent leur pain en suivant la pénible carrière du pêcheur ; il est juste que le gouvernement les protege en faisant respecter les traités.

Il félicite le gouvernement de la mesure annoncée dont le but est de punir les conseillers municipaux concessionnaires.

La partie du discours du trône se rapportant à la commission du travail est extrêmement importante. En nommant cette commission, le gouvernement a prouvé qu'il était l'ami sincere de l'ouvrier. S'il siege dans cette chambre, c'est en partie dû à cette commission. Les électeurs de Montréal-Est n'avaient aucune idée agressive lorsqu'ils ont choisi leur candidat. Ce qu'ils demandaient, c'était l'assurance d'une vie libre et paisible, sous l'égide de bonnes lois. Parlant des intérêts ouvriers, il dit qu'il ne faut pas croire qu'il ne s'agit que de leurs intérêts matériels, des salaires, etc. Les gouvernements sont impuissants à régler ces choses-là. Les ouvriers doivent protéger leur dignité, l'honneur de leurs familles ; ils désirent obtenir le bien-être moral, et c'est pour cela qu'ils ont voulu avoir un candidat ouvrier.

Si les ouvriers ne demandent aucune loi hostile au capital, ils ne demanderont alors que la justice. Il y a une malheureuse difficulté qui paralyse quelque peu l'action du législateur, c'est le doute où l'on se trouve quant à la juridiction respective des parlements fédéral et locaux sur les questions ouvrieres. Il combattra toute mesure contraire à l'autonomie des provinces ; par contre, il espere que les provinces et les autorités fédérales pourront s'entendre pour adopter à ce sujet des lois uniformes et acceptables.

L'honorable M. Laurier se lève au milieu des applaudissements de ses amis. Il commence par féliciter le proposant et le secondant de l'adresse de ce qu'ils se sont acquittés de leur tâche avec éloquence et habileté. Cependant malgré le plaisir qu'il a trouvé à les entendre, il n'y a que peu de points sur lesquels il les approuve.

Son Excellence le gouverneur général est digne des éloges qui lui ont été prodigués ; rarement a-t-on fait un choix aussi heureux. Le nom de Stanley se trouve partout dans les pages glorieuses de l'histoire de l'Angleterre et notre gouverneur actuel ne le cede guère à ses ancêtres. Cela, dit-il, signifie que le menu qu'on nous offre est bien maigre. Le discours du trône ne parle d'aucune mesure pour étendre notre commerce avec les Etats-Unis. cela ne le surprend pas, mais ce qui le surprend, c'est l'absence de toute législation concernant les ouvriers. S'il faut en croire M. Lepine, il n'y a aucune perspective de législation ouvriere, car le gouvernement, dit-il, se trouve en face d'une terrible difficulté constitutionnelle. Les ouvriers de Joliette avaient donc raison de voter contre le candidat du gouvernement.

Il est regrettable aussi qu'aucune législation ne soit proposée pour amender la loi des douanes. La loi actuelle met le marchand à la merci des officiers de douanes, il a à subir de leur part les vexations les plus exaspérantes, cependant, on ne songe pas à remédier à cet état de choses.

On n'a pas oublié la loi du cens électoral, il ne connait pas la mesure que le gouvernement veut présenter, mais il prétend que ce sera du rapiéçage.

Le pays, ajoute-t-il, demande l'extension du cens électoral ; cependant le gouvernement n'osera pas présenter une mesure en ce sens. Il ne l'osera pas parceque cette matiere appartient aux provinces et qu'en cassant la loi actuelle il a violé l'esprit de la constitution.

Le gouvernement présente une mesure pour encourager le commerce avec les Iles australes au moyen d'un subside. Quant à la subvention, il en parlera plus tard. Quant à l'idée même, l'opposition approuve le principe de l'extension du commerce, mais pourquoi, en nouant des relations commerciales avec les antipodes, négliger nos voisins qui nous ouvrent les bras. Les fermiers d'Ontario sont d'avis que les droits sur les céréales ne sont pas un avantage pour eux, et que la politique dite nationale n'est qu'un leurre. Dans certaines parties du pays, notamment dans les environs de Kingston, il existe presque un état de famine ; les fermiers sont forcés de vendre leurs animaux. Quel avantage pour ces malheureux si les marchés des Etats-Unis leur étaient ouverts. L'idée de la réciprocité gagne du terrain parmi toutes les classes.

Il est regrettable que le traité des pêcheries ait été rejeté par le sénat américain. Il n'accordait pas au Canada tous les avantages auxquels il avait droit, loin de là ; mais il faisait disparaître une foule de difficultés. Le gouvernement semble vouloir maintenant mettre rigoureusement en vigueur le traité de 1818 avant de prendre une résolution définitive ; il ferait mieux de s'assurer de la politique du nouveau gouvernement des Etats-Unis.

Des applaudissements chaleureux éclatent lorsque sir John Macdonald se leve pour répondre à l'honorable M. Laurier. Il félicite le chef de l'opposition sur la courtoisie—qui lui est d'ailleurs habituelle—dont il a fait preuve en critiquant le discours du trône. Cette critique n'est pas très sérieuse ; le programme ministériel, dit-il, n'embrassera pas l'univers. Ce n'est pas non plus ce que désirait le gouvernement, et si le menu est peu [illegible] c'est par égard pour la mauvaise digestion de l'opposition.

On demande pourquoi nous n'étendons pas nos relations commerciales du côté des Etats-Unis. C'est parce que ceux-ci ne veulent pas nous le permettre. Pour étendre nos relations commerciales de ce côté, il nous faudrait rompre le lien qui nous unit à la Grande Bretagne. C'est un sacrifice que notre pays n'est pas prêt à s'imposer.

On reproche aussi au gouvernement de ne pas présenter de loi reglant le travail de l'ouvrier. L'aurait-il fait que l'opposition immédiatement crierait à la violation des droits provinciaux. En cette matiere, les provinces ont des droits, les autorités fédérales aussi. On s'efforce de les concilier.

Quant aux prétendus griefs des marchands au sujet des douanes, la classe commerciale est parfaitement capable de se protéger elle même et lorsqu'elle se sentira lésée elle se plaindra au gouvernement. Les lois de douane protegent les commerçants honnêtes ; ce sont les contrebandiers surtout qui s'en plaignent.

Pour ce qui regarde les pêcheurs il croit comme le chef de l'opposition qu'il faut agir avec prudence. Le nouveau gouvernement américain aura la confiance du sénat ; il sera désireux de se concilier l'Angleterre et probablement plus favorablement dispose envers le Canada.

L'adresse est ensuite adoptée à l'unanimité.

A 5.30 heures la séance est levée.

LEGISLATURE PROVINCIALE

ASSEMBLÉE LEGISLATIVE

Québec, 1.

La séance est ouverte à 3 heures.

LE BARREAU

Le greffier de la Chambre donne lecture des résolutions adoptées par le conseil général du barreau il y a quelques jours.

L'AFFAIRE McSHANE

M. PELLETIER, en l'absence de M. Lafontaine, propose l'adoption du rapport du comité des privilèges et élections, dans la cause de M. McShane.

L'honorable M. TAILLON s'oppose à l'adoption du rapport, vu que le comité, qui était chargé de s'enquérir de la validité du jugement de la Cour de Révision rendant le siege de M. McShane vacant, ne s'est occupé que de la question d'appel.

M. McShane dit le chef de l'opposition, n'a pas prétendu n'avoir pas commis les actes dont on l'a accusé, ni que ces actes n'étaient pas illegaux, mais il soutient simplement que la Cour de Révision n'avait pas juridiction en la matiere. La Chambre n'a pas encore eu l'occasion d'étudier la question, vu que le seul rapport du jugement parvenu en Chambre est celui qui a paru dans la *Gazette* de Montréal. Bien que le rapport doive être exact, la Chambre aurait dû être informée officiellement du jugement rendu, mais le comité n'a pas voulu attendre l'information.

A cause de cela les juges n'ont pas accordé le droit absolu d'appel, mais permis de soumettre la requête.

Si le comité a basé sa décision sur le bref d'appel, il a outrepassé les pouvoirs à lui conférés par la Chambre.

Si les conservateurs, continue l'orateur, pressent le reglement de la question, ce n'est pas dans un but de vengeance, mais simplement pour protéger les droits et la dignité de la Chambre.

Il propose comme amendement, que le rapport soit retourné au comité, avec instruction de se procurer toutes les informations et tous les documents relatifs à la cause actuelle.

M. CASGRAIN soutient que le siege de M. McShane est devenu vacant aussitôt après le jugement. Et, si le siege est déclaré vacant durant la session, le président devra emettre un bref à cet effet, mais, si c'est après la session, le tout pourra se faire sans formalité extraordinaire.

Un homme déqualifié ne saurait siéger et voter dans cette chambre et l'appel ne suspend pas l'exécution du jugement.

L'honorable M. Mercier prétend que l'appel suspend l'exécution et il dit que, dans une cause civile, les biens de la partie contre laquelle jugement a été rendu peuvent être vendus, mais qu'elle a droit à tout dommage souffert, si l'appel est maintenu.

M. CASGRAIN dit qu'il ne s'agit point ici d'un appel, et que le premier jugement rendu doit être exécuté.

M. BLANCHET se déclare en faveur de la proposition de M. Taillon, ajoutant que, autrement, la Chambre pourrait se trouver dans une position ridicule, si la cour décidait qu'il n'y a pas d'appel.

M. FLYNN regrette que les membres ministériels n'aient pas répondu aux arguments de l'opposition. Le comité, dans son rapport, fait une simple assertion sans citer d'autorités. Il déclare que M. McShane devrait être admis à siéger, mais il n'en donne pas les raisons. Le gouvernement cherche à créer un précédent dangereux. Dire que le siege de M. McShane n'est pas vacant, c'est jouer sur les mots.

M. GAGNON prétend que, maintenant que le rapport spécial est devant la chambre, celle-ci peut agir comme elle le croira le mieux.

M. TAILLON dit que ce n'est pas là un rapport spécial.

M. FLYNN dit que l'on devrait laisser à la cour le soin de décider une question si délicate et si difficile. Si M. McShane a le droit à son siege, qu'on le laisse siéger ; mais pour l'honneur de la chambre comme dans l'intérêt de M. McShane lui-même, qu'on étudie à fond la question avant de prendre une décision.

M. MERCIER prétend que la question a été soumise à un comité qui doit aviser la Chambre.

M. LEBLANC propose, comme sous-amendement, que les mots suivants soient ajoutés à l'amendement : rien ne démontrant que M. McShane a fait le dépôt exigé par la loi dans les causes d'appel.

M. MERCIER prétend qu'il ne s'agit pas de savoir si M. McShane a perdu son siege ou non, mais de s'en rapporter à la décision du comité, qui a déclaré que le siege n'était pas vacant.

Il ajoute qu'il apprend à l'instant que M. McShane a fait le dépôt requis.

L'honorable M. TAILLON accuse le gouvernement d'avoir agi trop lentement au début et de vouloir aller trop vite à la fin.

M. MERCIER essaie de nouveau de s'appuyer de la décision du comité, et le vote est pris sur le sous-amendement :

POUR : MM. Taillon, Lynch, Flynn, Blanchet, Desjardins, Picard, Duplessis, Casgrain, Leblanc, Tourigny, Martin (Bonaventure), Beauchamp—12.

CONTRE—MM. Mercier, Turcotte, Shehyn, Gagnon, Duhamel, Murphy, Cameron, Cardin, Sylvestre, Martin (Rimouski), Morin, Forest, Tessier, Bernatchez, Boyer, Lemieux, Rinfret, Lalliberté, Dechêne (L'Islet), Lussier, Rochon, Pelletier, Legris, Goyette, Grosbois, Dumais, Bourbonnais, Bazinet—28.

Sur la même division renversée, l'amendement est perdu et la proposition adoptée.

L'ENTRÉE DE M. MCSHANE

M. McShane, qui était dans la salle voisine, est appelée et il entre dans l'enceinte de la Chambre au milieu des applaudissements des députés ministériels. Ceux-ci s'empressent d'aller le féliciter, à l'exception de M. Murphy, qui sort de l'enceinte par une porte, tandis que les membres de l'opposition sortent par l'autre.

La séance est levée à 7.30 h. ms.

M. McShane est alors installé dans le fauteuil du président et les députés restés en Chambre chantent "He is a jolly good fellow."

Voleur américain

Une circulaire contenant le portrait de James Riley et offrant $5,000 de récompense pour son arrestation a été reçue au bureau de police, de la part de l'agence des détectives de Pinkerton de New-York. Riley est accusé d'avoir volé la somme de $183,000 appartenant au "Produce Exchange" de cette dernière ville où il était employé. C'est un homme d'environ six pieds, portant une épaisse moustache noire avec des traits très réguliers. On le suppose réfugié ici

5c Fumez le 5c

"RED STAR" CIGARE

Jos. E. Margotte & Co

5c 19 Rue Ste-Thérèse, Montréal. 5c

LE TRIO DE MDE. DART.

Le prix du président Cleveland pour les trois plus beaux enfants au concours de beauté du comté d'Aurora, en 1889, a été décerné à Mollie, Ida et Ray, tous trois enfants de Mde. A. K. Dart, Hamburg, N.Y. Elle nous écrit : "En Août dernier, mes petits enfants tombèrent gravement malades, et comme je ne pouvais trouver aucun aliment qui fut convenable à leur état de santé, je commençai à faire usage de la Nourriture Lactée. Un changement très sensible s'est fait sentir immédiatement et bientôt mes enfants furent aussi bien que jamais, et je considere que ceci est dû en grande partie à la Nourriture Lactée.

La Photographie de ces trois bijoux d'enfants, envoyée gratis à la mere qui donnera naissance à un bebe cette année.

LA NOURRITURE LACTEE

est le meilleur aliment pour les enfants nourris au biberon. Il leur conserve la santé et remplace les remèdes dans les cas de maladies.

LA PLUS DELICIEUSE: LA PLUS NUTRITIVE. LA PLUS DIGESTIVE. FACILEMENT PREPAREE.

CHEZ LES PHARMACIENS, 25c, 50c. $1: LA PLUS ECONOMIQUE DE TOUTES LES NOURRITURES.

150 REPAS D'ENFANT POUR $1.00.

Un traité de valeur sur "La Nutrition des Enfants et des Invalides," gratis sur demande.

WELLS, RICHARDSON & CIE., MONTREAL, P.Q.

GEO. A. HOLLAND

CARNAVAL DE MONTREAL 1889

Raquettes $1 à $2 la paire, Mocassins 50c à $1. De chevreuil laces ou avec cordons

TOBOGGANS

Maison de Marchandises Sèches de fantaisie de première classe à Montreal. Perles de toutes grandeurs. On vient de recevoir 75 caisses de perles de toutes sortes, nouveautés allemandes, américaines, anglaises et canadiennes. Ne manquez pas d'amener vos amis faire une visite même s'il n'achetent pas.

GEO. A. HOLLAND

1758, 1760 rue Notre-Dame, et 27 à 39 rue Saint-Jean

90—5

ALLEN'S LUNG BALSAM.

Le remède pour guérir—TOUX, RHUME, ASTHME, CROUP, MALADIES DE LA GORGE, BRONCHITE, DOULEUR ou OPPRESSION DE L'ESTOMAC ou des POUMONS, DEPULATION DIFFICILE, et TOUTES LES MALADIES DES ORGANES DES POUMONS. On ne trouvera pas de meilleur remède pour la consommation. Attention. Ne soyez trompés par aucune des imitations mauvaises qui n'ont pas été soumis, mais gardez toujours en mains ce remède vrai et certain, LE BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS.

Mères, avez-vous des enfants délicats et faibles, qui contractent toujours du froid, et qui, sont sujets au croup? Souvenez-vous que toujours les cas de croup ont leur origine dans un rhume.

Le BAUME D'ALLEN est votre remède.

Les médecins qui n'ont pas réussi à guérir leurs patients devraient essayer ce remède avant d'abandonner le cas, car nous savons que bien des vies précieuses ont été sauvées par l'usage de ce remède.

Ne désespérez pas parce que tous les autres remèdes ont failli, mais essayez celui-ci et vous ne serez pas déçus. Il guérit en tous les cas sans faillissement.

Le BAUME D'ALLEN est parfaitement embouteillé de trois grandeurs.

Prix, 25c., 50c. et $1.00 la bouteille.

Les bouteilles de 25 cents sont pour l'accommodation de ceux qui désirent simplement un remède pour le rhume ou le croup. Ceux qui voudraient un remède pour la consommation ou autres maladies des poumons devraient acheter les grandes bouteilles de $1.

En vente par tous les marchands de médecines.

TAPISSERIES

Venez voir l'assortiment le plus considérable et le meilleur marché de la ville. Les meilleures tapisseries dorées à 15c le rouleau.

W. E. POTTER,

1435 rue Notre-Dame, près de l'hôpital Notre-Dame. 17 Mars—1 an

A. C. LEGER,

MARCHAND-TAILLEUR FASHIONABLE

1903 rue Notre-Dame

Etoffes nouvelles pour habillement de printemps et d'été.

Grand assortiment. Coupe garantie et ouvrage de première classe. 31 mars—jno

L. C. DeTONNANCOURT

MARCHAND-TAILLEUR

No 8 RUE ST-LAMBERT

Reçu, notre importation d'automne, un grand choix de marchandises anglaises, françaises et américaines. Une visite est respectueusement sollitée. 2 avril—jno

Le soussigné vient de recevoir des Cantons de l'Est un assortiment de beurre frais en tinettes de 10, 20 et 30 livres, sucre et sirops d'érable, œufs frais, etc., qu'il vendra à des prix modérés.

A. LEFAIVRE

1834 rue Ste-Catherine, Montreal

Ph. GIGUERE

COUVREUR ET PLOMBIER

326—RUE SAINT-LAURENT—326

Ordres exécutés promptement. Prix modérés. Satisfaction garantie.

18 jan—1 an

FABRIQUE de BANDAGES de MONTREAL

J. HUDSON, Manufacturier de

Toutes Espèces d'Appareils pour Difformités

Bandages, Supports, Bretelles, Béquilles, Membres Artificiels, Etc.

Attention spéciale sera donnée aux enfants. Une dame se tiendra à votre service.

686 rue Craig, Montréal.

25 mai—1 an

ROHRBACHER

Histoire universelle de l'église catholique, continuée jusqu'à nos jours par M. l'abbé Guillaume ; nouvelle edition de 1885. Paris, Palmé, 13 volumes in 8°, valant

$22.50, VENDUE $15.00, (cash)

A LA LIBRAIRIE

J. C. Margue

1488—RUE NOTRE - DAME—1488

MONTREAL. 22 mai—1 a

Fumez le Cigare

CREME

—DE LA—

CREME

10 CENTS

11 sept—jno

PRODUITS ŒNOLOGIQUES

POUR

Fabricants de vins de raisins secs

Durcisseur des Vins, contenant l'extrait sec, les sels et le tanin du vin, pour relever les vins fades, ramener les vins plats, usés et peu alcooliques : la boite pour 60 gallons $2.00

Teinte Bordelaise, sans fuhsine, pour remonter en couleur les vins rouges de deuxieme cuvée et les vins de raisins secs ; la bouteille pour 5 à 30 gallons .. $1.50

Poudre colle des vins, pour clarifier les vins, les conserver sains et arrêter leurs maladies : la demie livre pour 500 à 600 gallons $2.00

Poudre - clarifiante, pour clarifier toutes les boissons sortant de fermentation (vins, bieres, cidres, etc.) : la livre pour 600 à 800 gallons $2.50

Préparés seulement par

The Franco-American Chimical & Œnological Products Co.,

3, West Brookline street, Boston, Mass

(La seule fabrique de produits œnologiques dans toute l'Amérique du Nord.)

AGENT POUR LE CANADA :

G. W. ST-ARNAUD

1705, rue Ontario

6 juil-m s-1 an MONTREAL, P. Q.

DR. J. G. A. GENDREAU,

CHIRURGIEN-DENTISTE

134 RUE ST-LAURENT, Montréal,

Extraction de dents sans douleurs. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux.

7 sept—1 a

DR. A. T. BROSSEAU,

Chirurgien Consultant,

15 dec—jno 78 Rue Saint-Denis.

DR A. A. LATOUR

A ouvert un bureau de médecin, au No

18 RUE ALBINA, Carré St-Louis

Heures de consultations, de 8 à 10 a.m., de 12 à 2 p.m. et de 6 à 8 le soir. 20 juil-1 a

AVIS AUX MEDECINS

Réparation d'instruments de chirurgie et d'électricité, instruments de construction particuliere faits sur commande.

SATISFACTION GARANTIE

Prix Modérés.

M. F. JANNARD,

17 juil—1 a 56 Rue Metcalf.

DR J. E. MAUFFETTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

Administre le gaz.

1985 RUE NOTRE-DAME,

15 Mars—1 an Près du Carré Chaboillez.

DR. CUSTAVE DEMERS

—PHARMACIEN—

2193—RUE NOTRE-DAME—2193

Nous venons de recevoir une certaine quantité de belle Huile de Foie de Morue de Norvege, que nous pouvons détailler à un prix qui defie toute competition.

2 mars—1 a

W. BOURBONNAIS, L. D. S.,

CHIRURGIEN-DENTISTE.

No 1982 rue Notre-Dame,

près du Carré Chaboillez, Montreal.

N.B.—Administre le gaz, l'ether et le chloroforme. 2 mai—1 a

JOS A. MERCIER

ARCHITECTE

Mesureur et Evaluateur

ESTIMES ET PLANS FOURNIS SUR DEMANDE

1778 rue Ste. Catherine,

Montréal. 16 Mars—1an

VICTOR ROY

ARCHITECTE

26—Rue St-Jacques—26

MONTREAL

LECLAIR & THOMAS

ARPENTEURS, INGENIEURS CIVILS, ARCHITECTES

62 rue Saint-Jacques, Montreal.

Subdivisions de cadastre, brevets d'inventions, marques de commerce.

J. H. LECLAIR, A. THOMAS.

8 nov-1 a h-q

HENRY MALINGRE

INGENIEUR

1613 rue Notre-Dame,

Montréal.

Etudes et constructions de chemins de fer, Travaux publics. 22 Mars—1 a

Dr J. LABONTE

CHIRURGIEN-DENTISTE

No 1793 rue Ste Catherine, (coin de la rue Sainte Elizabeth.)

Extraction de dents sans douleurs, au moyen du gaz hilariant. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux et à prix modérés.

6 mars—1 an

MIGNAULT & BELANCER

INGENIEURS CIVILS ET ARPENTEURS.

Bureau 132 rue Saint-Jacques, (Chambre 14)

Brevets d'invention, marque de commerce pour le Canada et l'étranger. 15 Mars-1 an

J. CARTIER, Jr.

Comptable, Auditeur, Commissaire, Liquidateur de faillites.

BUREAU : No 44 Rue Saint-Vincent.

2 juin—1 mai 89

ELIE DUCHESNE

Encadrements faits à Bon Marché

1756 RUE SAINTE-CATHERINE

17 mars—1 a

J. EMILE VANIER

[Ancien élève de l'Ecole Polytechnique]

INGENIEUR CIVIL, ARPENTEUR

61—RUE SAINT-JACQUES—61

Demandes de BREVETS D'INVENTION, Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 15 fev-jno

DR. F. X. SEERS

CHIRURGIEN-DENTISTE

387 RUE CRAIG.

Dents extraites sans douleurs, d'après un procédé nouveau. Dents plombées en or, argent, etc. Dentiers faits à court délai. Tout ouvrage est livré avec un garantie 24 Mars—1 an

FEUILLETON DE LA PRESSE

No 37.

L'ANGE DU FOYER

XIX

(*Suite.*)

Les crises successives qui venaient de s'abattre sur Rose l'avaient extrêmement affaiblie.

Elle proférait des mots inarticulés.

—Du calme, chère petite, fit Gervaise ; tout ce que vous pourriez exprimer, allez ! je le ressens. Mais quoi ! La dernière goutte de votre calice est bue. Souvenez-vous que vous êtes intrépide, reprenez vos forces ; et puisque vous teniez à ce que Rose Mignon fût biffée du nombre des vivants, dites-vous qu'à présent la radiation est irrévocable !

Elle passa dans la pièce voisine, où craquait un pas.

C'était Roger qui rentrait, portant les registres du bord.

Il s'élança, rayonnant, vers sa mère.

—Maman, maman chérie, tu prétendais qu'*Elle* ne parlerait pas ! Eh bien, tu te trompais ! *Elle* a parlé ; *Elle* m'aime ! *Elle* m'aime, entends-tu ! *Elle* me l'a avoué !

Mais il se décontenança, en voyant quel morne regard la perleuse fixait sur lui.

—Elle a parlé ? fit-elle. Ah ! plût à Dieu qu'elle eût persévéré dans son silence, la triste enfant ! Tout est fini, désormais. Fini à tout jamais, et pour elle, et pour toi !

—Comment ?.... Que signifie ?....

—Cela signifie, mon fils, que nous errions absurdement l'un et l'autre en supposant que notre pupille pourrait sortir de sa retraite un jour. Cela signifie que nous avions compté sans la plus inouïe des méprises ; des restes défigurés, confondus avec une victime introuvable, reconnus, avérés pour les siens par l'autorité officielle comme par la notoriété publique. Cela signifie, en un mot, que si ce matin encore Rose Mignon avait le droit de revendiquer sa place au soleil, ce soir elle dormira en effigie sous six pieds de terre surmontés d'une croix !

De la bestitude, la physionomie de Roger avait d'abord tourné à la crainte.

Au désappointement, succédait la consternation.

—Une substitution de cadavre ! prononça-t-il d'une voix étranglée.

Gervaise se frappait la poitrine.

—Oui, le néant ! dit-elle. Et par ma faute, à moi ! par un inqualifiable scrupule ! Tiens, dusses-tu m'anathématiser, il faut que je te dise tout.... Le soir de notre excursion à Carrière-Saint-Denis, quand Rose s'attardant au dehors je quittai la table pour la rejoindre, elle venait d'être spectatrice d'un drame terrifiant. Abritée par la clôture du verger, elle avait vu une barque glisser montée par une femme et par un homme. L'homme, se ruant sur la femme l'avait précipitée dans la rivière. Il avait fui ensuite à forces d'avirons....

—Et Rose.. Ah ! que dis-tu !.... Rose avait assisté à cette scène sans une révolte, sans un gémissement !

— Elle était terrassée par l'angoisse, impuissante à articuler un son. L'effroi qui la bâillonnait dissipé, sa première pensée était d'appeler à l'aide. Mais révéler le crime, c'eût été se mettre en évidence, anéantir son incognito. Quand aux secours, ils n'eussent plus servi de rien "La justice agira sans nous ", lui dis-je. De moa initiative, je lui recommandais le secret absolu.

— Toi, mère, toi !

— Oh, j'étais insensée ! Je ne prévoyais pas qu'à quelques semaines d'intervalle notre hôte de ce soir-là en personne reprendrait à la Seine la victime engloutie, et qu'à ce corps défiguré on accolerait un nom, le nom même de Rose ! Un souci unique me dominait : la malheureuse qui s'était confiée à moi, j'avais à la défendre contre tous, à commencer par elle.

La vie est faite d'imattendu, de coups de théâtre, d'étonnements.

Même dans l'existence la plus uniforme, la plus monotone, la plus désespérément banale, il y a place pour les surprises : surprises du cœur ou surprises des sens ; ou surprises du cerveau atteint par une de ces secousses morales qui mettent en danger la raison.

Certes, bien des tourments se avaient ballotté le passé des deux hôtes de la vieil le maison de l'Ile Saint-Louis.

Jamais, pourtant, le commandant de l'*Albatros*, l'ancien mousse du *Roi-du-Pôle* n'avait ressenti une commotion comparable à celle de ce moment.

Il lui semblait rêver, en écoutant la couronnière ; il la considérait avec une croissante stupeur.

— Et tu as pu te taire, reprit-il, tu as pu te taire, même vis-à-vis de ton fils !

— Vis-à-vis de mon fils, surtout, je le devais. La responsabilité, je l'avais prise seule ; j'étais tenue d'en supporter seule le poids.

—Et à présent, mère ?

—A présent, mon enfant, nous n'avons plus, hélas ! qu'à courber le front.

Roger se redressa de toute la hauteur de sa virile énergie.

—Non, non. Nous avons mieux à faire ! Si le cadavre d'une autre a été accepté pour celui de Rose, c'est donc que la justice ignore le forfait dont Rose a été témoin. Nous avons à le dénoncer.

Il s'élançait déjà.

Gervaise le retint.

—Il n'est plus temps, dit-elle. Il y a un quart-d'heure, M. Osias sortait d'ici. Par lui, j'ai appris la vérité. Dix minutes avant, le cortège déjà était devant notre maison. Comme si son matyre n'eût pas été complet sans cette épreuve nouvelle, Rose voyait sa mère la conduire à la suprême demeure en pleurant...

LA PRESSE

Imprimée et publiée par
WURTELE & CIE.
Propriétaires,
No 69 RUE SAINT-JACQUES

ABONNEMENT
Edition quotidienne..... $2.00 par année.
Edition hebdomadaire... } $1.50 par année. } 50 cts pour 6 mois

PAYABLE D'AVANCE
On n'accepte pas d'abonnement pour moins d'une année pour l'édition quotidienne, et de 6 mois pour l'édition hebdomadaire.

Toutes correspondances doivent être adressées simplement comme suit:
LA PRESSE.
P.O. Boite 1178. Montréal Canada

LA PRESSE

MONTREAL, 2 FEVRIER 1889.

TEMPERATURE
TORONTO.

La dépression qui était dans le Nord-Ouest, hier soir, couvre maintenant le lac Supérieur et l'autre dépression est centrale sur le golfe Saint Laurent et augmente en énergie. Il est tombé beaucoup de pluie dans les provinces maritimes, suivie de vents forts et bourrasques. Il est tombé de la neige dans le bas du Saint Laurent; ailleurs le temps a été en partie beau. On a ordonné d'enlever les signaux de tempête sur l'océan. Minimum des températures: Edmonton et Swift Current, 46; Winnipeg, 28; Halifax, 44. Minimum: Parry Sound, 12 au dessous; White River, 22; Toronto et Montreal, 10; Québec, 12.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures

Saint Laurent (Haut)—Vents de l'ouest et du sud, en partie nuageux; avec neige en quelques endroits; température s'élevant.

M. Déchêne de l'Islet, présente un projet de loi donnant le droit d'appel des décisions rendues par le recorder, excepté dans le cas de condamnation pour paiement de taxes municipales.

Le projet de loi de l'honorable M. Pelletier au sujet des élections contestées a été pris en considération et il a subi diverses modifications. Néanmoins, on a laissé subsister le droit de vote pour les élections locales aux employés fédéraux, sauf néanmoins les maitres de poste.

Le Conseil Législatif est appelé à se prononcer sur la question du double mandat. Un projet a été déposé à cet effet par l'honorable M. Prévost, représentant de Rigaud.

Hier le Conseil devait discuter le projet de loi en deuxième délibération, mais le promoteur du projet de loi en a fait remettre la seconde lecture à la semaine prochaine.

Il paraît que cette mesure n'est pas très populaire dans la chambre haute et que quelques amis même du gouvernement ne sont pas prêts à l'appuyer. C'est pour cette raison, dit-on, que la seconde lecture est différée d'une semaine.

Il s'est dit à la Chambre de magnifiques paroles à l'adresse des Frères de la Doctrine Chrétienne, ces vaillants et dévoués éducateurs de la jeunesse.

Sept à huit députés pour le moins se sont levés pour leur rendre hommage et rappeler leurs innombrables services rendus à la cause de l'éducation.

Le premier ministre de la province, partageant l'admiration générale pour ces éducateurs de l'enfant du peuple, a exprimé le regret que les finances de la province ne fussent pas dans un état assez satisfaisant pour lui permettre de subventionner aussi largement qu'il le voudrait l'Institut des Frères. Il assure toutefois la députation qu'il sera fait quelque chose pour leur venir en aide.

LA QUESTION OUVRIERE ET LE PARLEMENT

Le parlement qui vient de s'ouvrir à Ottawa sera, croyons-nous, le plus important de tous au point de vue de la question ouvrière. C'est à cette session que va se discuter le rapport sur la commission du travail et que le gouvernement va présenter un projet de loi basé sur les conclusions des membres de la commission. La division de Montréal-Est, ayant élu un ouvrier pour aller prendre en Chambre les intérêts de la classe nombreuse et importante des travailleurs, on s'attend à une sage législation sur cette question. Le gouvernement paraît on ne peut mieux disposé à rendre justice aux ouvriers et leur accorde une attention toute spéciale.

Le discours du trône contient un paragraphe spéciale au sujet de la commission du travail, annonçant que le rapport serait soumis à l'étude des députés durant cette session. La commission du travail jettera beaucoup de lumière sur la question ouvrière et en favorisera sans doute la solution à la satisfaction de tous les intéressés.

Un autre point qui démontre la bonne volonté du gouvernement au sujet des ouvriers, c'est qu'il a choisi M. Lépine, le vaillant député de Montréal, pour seconder l'adresse en réponse au discours du trône. C'est un honneur qu'on a voulu faire aux classes ouvrières dont M. Lépine est le digne représentant. Il s'est acquitté de sa tâche avec une habileté qui lui fait honneur à lui et à ceux qui l'ont élu.

Il a su démontrer avec beaucoup de tact l'importance de la question ouvrière, les réformes à faire et la législation qui s'impose à ce sujet. Il a représenté les ouvriers sous leur jour véritable: amis de l'ordre, du travail et du capital, cherchant à coopérer pour leur part au progrès général des affaires et au développement des ressources du pays, sans vouloir améliorer leur position sociale aux dépens des autres classes de la société.

Le discours de M. Lépine a créé une excellente impression sur la députation. On avait hâte de voir comment cet ouvrier se tirerait d'affaires; mais on s'est bientôt convaincu qu'il parlait avec la facilité et l'habileté d'un avocat. Le député de Montréal-Est possède très bien la question ouvrière, il connait les besoins des travailleurs et est parfaitement en état [illegible] ner des renseignements précieux [illegible]vent servir de base à la législation sur [illegible] question ouvrière.

QUELQUES BILLS REMARQUABLES

QUÉBEC, 31.

Un simple coup d'œil sur différents projets de loi soumis à notre examen, va nous donner une idée de la manière dont se font les choses sous le régime salutaire qui nous gouverne.

M. CHAMPAGNE présente un bill pour démembrer la ville de Sainte-Cunégonde et annexer une partie de son territoire à la Côte Saint-Antoine, à simple fin de favoriser le Pacifique, propriétaire de ce terrain et qui paiera moins de taxe à la Côte Saint-Antoine qu'à Sainte-Cunégonde! On ne doute de rien.

M. CARDIN veut améliorer la *ligne du Saint-Laurent*. Pour flatter cet espoir il veut donner à MM. l'honorable La. Tourville, Joel Leduc, J. Mullin, L. J. Forget, B. Coghlin, Fernan Smith et James Morgan le pouvoir d'acheter autant de terrain qu'ils voudront sur la rive sud du Saint-Laurent, entre Longueuil et Sorel, pour bâtir des quais, avoir des cours à bétail, des élévateurs, etc., etc.; pour *construire des maisons, hôtels, etc., posséder des barges, navires à vapeur, wagons de chemins de fer, acheter, louer et mettre en exploitation tout chemin de fer, d'acheter, détenir, vendre ou hypothéquer les vices-titres de chemin de fer, etc. Le capital sera de deux millions, peut-être cinq au besoin et les directeurs de la compagnie pourront émettre du stock acquitté en faveur de ceux qui lui rendront des services!!*

Elle peut aussi acheter le chemin de fer Montréal et Sorel! c'est au fond tout ce qu'elle veut. Mais pourquoi ne pas le dire tout simplement et entortiller sa pensée dans un écheveau mal dévidé de prose indigeste et incompréhensible à la moyenne du genre humain.

Mais ce n'est pas tout. La compagnie entend pouvoir se porter *signataire de billets et lettres de change de la valeur de cent piastres au moins*, qui pourront circuler à peu près comme les billets de banque, mais *qu'on ne pourra pas considérer comme ayant un caractère judiciaire comme les billets de banque*!!

Tout cela est grand comme le monde et devait arriver sous le régime providentiel de M. Mercier.—"Il ne reste plus, nous disait spirituellement un député libéral, qu'à donner à la compagnie le droit de mettre un voile devant le soleil."

M. DECHÊNE, M. P. P., de l'Islet, lui, représente un fameux syndicat qui entend bâtir, dans les douze ans de cette date! (ça n'est pas compromettant!) un petit bout de chemin de fer, partant du Bassin de Gaspé jusqu'à la rivière Casapscall. Ça représente cent cinquante milles à peu près, et ça ne demanderait qu'un modique capital de $500,000 que M. Achille Carrière est prêt à verser, à bourse déliée, avec les nommés Tompson, Kraes, Fowler, Lavery, J. Nelson Rogers. S'il manque quelques centins au bouillant Achille, le petit père Charles Langelier, cet autre Vanderbilt canadien, consentira à les lui trouver moyennant que M. Achille Carrière lui fournisse de bonnes garanties!!

En outre des pouvoirs ordinaires, cette puissante combinaison demande peu de chose, du reste, la simple faculté *d'acquérir et posséder des terrains, limites à bois*, droits de mines et autres propriétés de nature semblable et les exploiter pour son propre profit!!

Quelle mine encore que ce vaste projet de loi!

Le ridicule tue et c'est par là que mourra le régime providentiel. MM. Carrière et Langelier l'auront bien voulu, hélas!

***

M. ROBIDOUX veut faire payer vingt piastres d'amende ou infliger quinze jours de prison au mineur imberbe qui demandera le petit verre de la gaîté à l'auberge, au restaurateur!

C'est une loi draconnienne, inexécutable. C'est Sparte qui veut élever les enfants.

"C'est l'Etat, père de famille," a dit M. Leblanc, de Laval, et M. Leblanc a eu le mot de la situation. M. Robidoux, en homme d'esprit qu'il est, consentira à laisser étouffer cette progéniture au comité de législation. Très bien. Que cette petite horreur ne revienne plus en Chambre.

M. DE GROSBOIS demande la constitution en corporation de "Second Advent Church of the Province of Québec." M. Tardivel était ici, M. de Grosbois s'en ferait donner. Il transige directement avec l'hérésie, à laquelle il veut donner une forme, un corps, une protection, une faveur légale et religieuse.

Cela n'est pas bien, M. de Grosbois, vous avez manqué de prudence et vous pourriez bien vous en repentir.

M. TRUDEL, M. P. P., de Champlain, a, lui aussi, son projet de chemin de fer. Il est agrégé à différents capitalistes américains, adorateurs du veau d'or, contempteurs des vrais principes, matérialistes plongés dans les ombres des ténèbres où le diable tient leur âme en attendant qu'il livre leur corps aux flammes de son enfer.

Hélas! n'est-il pas à craindre qu'il arrive quelque chose de fâcheux à la candeur du député de Champlain. Pauvre Vert Vert! que va devenir l'immaculée blancheur de ta robe d'innocence au milieu de ce monde possédé par le démon de l'argent et de la corruption!

Or, le bill de M. Trudel, savez-vous ce que c'est? Oh presque rien. Sous le nom de *La compagnie du chemin de fer du Nord-Central*, MM. William Stevens, Orlando Barnes, Gordon Rodgers, ACHILLE CARRIERE, vont construire, dans le cours de 12 ans, quelques arpents d'un chemin de fer qui partira de Québec et ne s'arrêtera pas.... avant d'avoir atteint la rivière Majanasipi, qui se jette dans l'Ottawa! Simple bagatelle de 450 milles au moins! Qu'est-ce que cela pèse au bout des doigts de nos grands capitalistes! Le père Charles n'y est pas cette fois, il n'aura pu sans doute, comme M. Carrière, verser son dix pour cent dans le capital de cette compagnie qui est fort modeste au demeurant, car on le porte à un million de piastres seulement!!

La compagnie pourra émettre des actions libérées en faveur de toutes personnes employées dans le but de poursuivre cette entreprise!

C'est bien le moins: il faut payer les gens, que diable!

La compagnie aura également le *droit d'acquérir des terrains, limites à bois, droits de mine et autres propriétés!*

***

M. DUHAMEL vient de nous faire part de ses idées, c'est-à-dire des idées de son département—c'est tout un—sur les mines de cette province. Son bill est une belle pièce de trente pages d'imprimés sur papier Rolland. Il y a de tout ladedans, car c'est une mine d'ineffabilités, de contre-sens et de contradictions. Le commissaire des Terres de la Couronne est un homme prudent: par crainte d'absence prolongée de la chambre, il a voulu nous donner cette année toute la mesure de ses profondes études sur le domaine public. Il n'a certes pas manqué son affaire.

***

J'abrège.

M. DE GROSBOIS a trouvé le moyen de demander d'admettre conjointement et solidairement, l'un pour l'autre et les deux ensemble, deux arracheurs de dents du nom de Graham et de Cotton comme dentaires licenciés de par l'avis du parlement.

On admettait jusqu'à ce jour, d'une façon plus ou moins régulière, un individu à la fois à l'exercice légal d'une profession, mais voilà qu'on va consacrer des admissions en bloc: Pour du grand, du dépareillé, du merveilleux! Voilà du grand, du dépareillé, du merveilleux!

***

Je devrais vous parler maintenant de deux petits prodiges de bills dûs à l'imagination de l'homme de fer, député de Dorchester; mais je vous réserve ce bon plat pour un autre tantôt.

BOKARA

Nous avons ce qu'il y a de plus beau en capots et manteaux en mouton de Perse et en Bokara et nos prix sont des plus bas.
Chas. Desjardins et Cie., 1537, 1539 et 1541, rue Ste Catherine, aux 3 chevreuils, Montréal. jno

Le Savon "Justice," le meilleur au monde.

Les Poitrinaires éprouvent un grand soulagement par l'emploi du Pectoral-Cerise d'Ayer. Nul remede n'est si efficace. 10—2

St Ulric, 5 nov. 1888.—A Monsieur D. Banville, Matanne, P. Q.—Mon cher Monsieur,—J'ai reçu votre lettre du 30 octobre dernier, me demandant un certificat en faveur du "Sirop Banville." C'est avec plaisir que je vous donne ce certificat, ayant fait usage de votre sirop comme remede contre le rhume, je m'en suis trouvé très satisfait.—Votre tout dévoué P. Beaulieu, P. 88—6

Tout le monde devrait faire usage du savon "Justice"

Si vous souffrez d'un rhumatisme chronique ou de toute autre douleur musculaire, nous en garantissons la guérison radicale, si non, un grand soulagement par le traitement intérieur du Dr Graves, célèbre spécialiste français. Jusqu'à ce jour ses resultats ont été infaillibles. On peut faire préparer cet élixir que chez Ed. Morin, pharmacien, 1780 rue Ste Catherine, Montreal. Telephone 2102. Prix du flacon, $1. 21 mai—1 a

Shiloh's Catarrh Remedy—Guérison certaine du catarrhe, de la dyspepsie et du chancre de la bouche. En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Laviolette et Nelson, 1805 rue Notre-Dame, et John Lyons, coin des rues Craig et Bleury. 87—5

CHANCE EXTRAORDINAIRE

pour quelqu'un qui aimerait à s'établir à Sorel. Une bonne place d'affaires avec une nombreuse clientèle et un beau

MAGASIN A LOUER

pour le temps que l'on voudra. Le Stock qui est nouveau consiste en

Ferronnerie,
Groceries,
Effets de marine,
Poêles, etc., etc.

Conditions très faciles.
S'adresser à
SENECAL et FRERE,
10 jan. 1m Sorel, P. Q.

A VENDRE

Terrain vacant sur l'Avenue Laval, près de la rue St Jean-Baptiste.

ARGENT A PRETER

Sur garanties hypothecaires et autres

Argent à placer ou achats de créances.

A 5 et 6 o/o

L. BELANGER
Notaire
116—RUE VISITATION—116
5 juil.—jno

AVIS DE FAILLITE

In Re C. et N. VALLÉE, restaurant "Vendome."

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à **mercredi**, le **6 février** prochain, à **midi**, pour l'achat en bloc, de tout le Stock, et fournitures (diverses) du susdit restaurateur, savoir:

Stock de Vins, Liqueurs, etc., etc., se montant d'après l'inventaire à $1072 68
Fournitures et Garnitures se montant à 1346 40
$2419 08

Aussi, l'achalandage de la place.
Le Bail sera continué aux conditions actuelles à un bon locataire.
La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
Pour plus amples informations s'adresser à
CHS. DESMARTEAU,
Curateur,
1398 rue Notre-Dame
Montréal, 29 janvier 1889.

P. S.—Par son site ce restaurant commande une des meilleures clientèles de la ville.
29,30,31 jv 1,2 f et 5 fv.

AVIS DE FAILLITE

IN RE
C. et N. VALLÉE,
Hôteliers.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à VENDREDI, le 15ÈME jour de Février prochain, à MIDI, pour l'achat de "La Laurentienne House," située à Vaudreuil, à 24 milles de Montréal.

La propriété comprend:

1er—1 terrain mesurant à peu près 157000 en superficie,
2ème—1 bâtisse en bois à trois étages, de 100 pieds carrés à peu près,
3ème—Hâtisse en bois, servant partie comme glacière et partie comme buanderie.
4ème—3 lies dans la rivière Ottawa, en face de de l'hôtel, mesurant 1100, 1650 et 300 pieds en superficie respectivement.

Cet hôtel comprend 76 chambres à coucher, 3 salons, 1 salle à danser et 1 salle à diner pouvant asseoir 250 personnes à la fois; et est pourvu de cloches électriques, de lumieres électriques, water closet, etc., etc.

La plus haute ni aucune des soumissions ne sera nécessairement acceptée.
Pour plus amples informations, s'adresser à
CHARLES DESMARTEAU,
Curateur,
No 1398 rue Notre-Dame.
Montréal, 29 janvier 1889. 88—15

COLONNE CARSLEY.

Samedi, 2 Février 1889

RAPPORT DE LA TEMPERATURE

SAMEDI, 2 FEV. 1889, 11 a.m.

BUREAU METEOROLOGIQUE, TORONTO. Spécial à S. CARSLEY. PROBABILITES POUR LES PROCHAINES 24 HEURES. Lacs et haut du St-Laurent—Du lac Saint-Pierre à la Baie de Quinte.

Vents de l'ouest et du sud. En partie nuageux; avec neige en quelques endroits; temperature s'élevant.

S. CARSLEY

BAL DU CARNAVAL—Assortiment choisi de dernieres nouveautes en fait de gants de bal, en kid et en soie chez S. Carsley.

GANTS DE KID POUR DAMES POUR LE
CARNAVAL
Liste des prix

Gants de kid à 4 boutons, 45c.
Gants Joliette à 4 boutons, 55c.
Gants a 4 boutons, dos brodés, 60c.
Gants brodés pesant à 4 agrafes, 75c
Gants L. Brabant à 4 boutons, $1.10.
Gants Victoria brodés a 4 agrafes, $1.25.
Gants supérieurs à 4 agrafes, $1.40.
Gants Jubilée à 4 boutons, $1.45.

Prix spéciaux pour le Carnaval

Gants de Suede brodés, à 4 boutons, 75c
Gants de Suede brodés mousquetaires, à 4 boutons, 90c.
Gants Jubilé de Suede, $1.35.

L'assortiment de ces gants est nouveau, peaux choisies, et fabriqué sur notre propre commande.

S. CARSLEY

CARNAVAL
GANTS DU SOIR POUR DAMES
GANTS DU SOIR POUR DAMES
GANTS DU SOIR POUR DAMES

On vient d'exposer un assortiment spécial de gants de kid pour le soir pour dames; nuances les plus nouvelles pour convenir aux étoffes à robes.

S. CARSLEY

CARNAVAL
GANTS DE SOIR DU SOIR POUR DAMES
GANTS DE SOIE DU SOIR POUR DAMES
GANTS DE SOIE DU SOIR POUR DAMES

On vient de recevoir pour le Carnaval, un nouvel assortiment choisi de gants de soie pour le soir. Les étrangers qui viendront au Carnaval sont invités à venir examiner cet assortiment.

S. CARSLEY

CARNAVAL
MITAINES
DE TOBOGGAN POUR DAMES
DE TOBOGGAN POUR DAMES
DE TOBOGGAN POUR DAMES

La vraie place pour obtenir vos mitaines de toboggan pour le Carnaval est chez

S. CARSLEY

MITAINES EN LAINE POUR DAMES
MITAINES EN LAINE POUR DAMES
MITAINES EN LAINE POUR DAMES

Venez directement à la maison de gants qui occupe le premier rang au Canada pour les mitaines de laine, chez

S. CARSLEY

FASCINATEURS—Venez de bonne heure et procurez-vous un de ces fascinateurs Stanley pour dames, chez S. Carsley, le bonnet le plus fashionable et le plus convenable de la saison.

POUR LE SOIR
POUR LE SOIR
RUBAN MOIRE A CEINTURONS
RUBAN MOIRE A CEINTURONS
TOUTES LES COULEURS
TOUTES LES COULEURS
Chez
S. CARSLEY

EVENTAILS EVENTAILS EVENTAILS
EVENTAILS EVENTAILS EVENTAILS
POUR LE SOIR
POUR LE SOIR
EVENTAILS EVENTAILS EVENTAILS
EVENTAILS EVENTAILS EVENTAILS
Chez
S. CARSLEY

GARNITURES DE PREMIERE CLASSE
GARNITURES DE PREMIERE CLASSE
EN SOIE ET JAIS
EN SOIE ET JAIS
EN LAINE ET CHENILLE
EN LAINE ET CHENILLE
Chez
S. CARSLEY

POUR COSTUMES DE RAQUETTES
POUR COSTUMES DE RAQUETTES
SERVEZ-VOUS DU BOUTON CARNAVAL
SERVEZ-VOUS DU BOUTON CARNAVAL

C'est le bouton le plus nouveau et le plus attrayant pour costumes de couvertes. Ils sont de trois grandeurs et de toutes couleurs. Demandez le bouton Carnaval. Seulement chez
S. CARSLEY

BAS DE LAINE POUR DAMES
BAS DE LAINE POUR DAMES
BAS DE LAINE POUR DAMES

Les personnes qui veulent avoir des bas de laine de bonne valeur, devraient venir directement aux quartiers generaux, où une ligne speciale est offerte à 25c la paire.
S. CARSLEY

BON POUR LE FIL CLAPPERTON

L'an dernier le Fil Clapperton à obtenu un grand succes. Exempt de nœud et le rouleau etant d'une seule longueur, c'est ce qui fait plaisir aux dames.

VRAIMENT MERVEILLEUX

C'est vraiment merveilleux de constater combien le public discerne les mérites d'un bon article sur le marché et comme les consommateurs pratiques en montrent promptement leur appreciation. Les soies a coudre Corticelli et a tricoter de Florence offertes depuis peu au public du Canada sont beaucoup achetées par les acheteurs

S. CARSLEY

S. CARSLEY.
Nos 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME MONTREAL

FEU! FEU! FEU!!

GRANDE REOUVERTURE!

Lundi, 4 courant

$30,000---------$30,000---------$30,000

De Marchandises a etre vendues a grands sacrifices

Enfin, tout le Stock Sans Réserve Aucune

CHANCE EXCEPTIONNELLE!

Les premiers rendus, les premiers servis!

ROY & BEAUDOIN
1515, RUE NOTRE-DAME

PELLES! PELLES!

La Pelle Favorite (brevetée)
—FABRIQUEE PAR—
GELINAS & FRERE
TROIS-RIVIERES

est reconnue la meilleure pelle en bois qu'il y ait sur le marché. Elle est faite en bois blanc pressée à la vapeur et rivalise de forme, d'élegance et de force avec les plus belles pelles en fer; elle est très legere et se vend à bon marché.

Demandez la PELLE FAVORITE à votre marchand et n'en achetez pas d'autre.

Les commandes de gros doivent être adressées à
C. P. GELINAS & FRERE,
21 22 26 29 31 2 Trois-Rivières.

Nouvelle musique

Vous avez eu jusqu'à present à payer $1.50 pour le grand "Home Sweet Home" de Mazurette, le plus beau de tous les morceaux. Nous en avons actuellement une édition à bon marché imprimée à notre demande, au prix de 30c. Nous avons aussi reçu les magnifiques morceaux suivants: Amusement quadrille, 20c. Silver Stars, mazurka, Carl Bohm, 30c. et un nouvel envoi des célebres valses Ilma, 30c, et le "Clair de Lune, dans la Forêt," par Meyer, 20c. Ces deux derniers ont eu une vente immense, ainsi que la polka "Le Petit Vin de Bordeaux," par le compositeur du "Petit Bleu," pour 20c, et un nouvel envoi de la valse "Rock a Bye Baby," le morceau qui s'est le plus vendu de l'année, 10c ou lie par la poste.

WALTER STREET, 29 Rue Bleury
2326 rue Ste-Catherine.
10 mai—1a

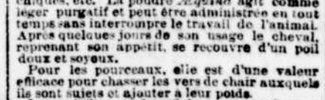

CIE PARISIENNE D'OPTIQUE
C. Nourie et J. Petit, ouvriers de Paris, (25 ans d'expérience),

fabriquent eux-mêmes, Verres, Cristal de Roche et montures de tous genres, à ordre; reparent Lunettes, Lorgnons, yeux artificiels, etc., etc., etc. Essai gratuit de la vue. Ne donnant pas de perce-nez, se n'occupant que d'optique, fabrication de premier ordre garantie. 33½ Cote Saint-Lambert, face rue Saint-Laurent, Montréal. Tous les chars urbains y conduisent. 31 juil—1 a

Cadeaux de Noces

Argenteries electro-plaquées de toutes description.

Articles de table, couteaux au poisson, couteaux aux fruits, etc, Cuillers et fourchettes, ciseaux aux raisins, couteaux à gâteaux, etc.

Nous avons le plus grand assortiment de la ville et nos prix sont les plus bas.

Pendules pour présentation, lampes, cabinets aux assiettes, articles de Paris, éventails, lunettes d'Opera, etc, etc.

Ceux qui se proposent d'acheter sont cordialement invités a venir examiner notre assortiment.

—GROS ET DETAIL—
WATSON & PELTON
53 rue St-Sulpice.
21 janv m j s jno

UN COMMERCE
—QUI—
AUGMENTE

Le commerce de rideaux de dentelle augmente par suite de l'amelioration de nos machines. Seulement 40c, 50c et 60c la paire pour nettoyer, empeser et etendre, et pour teindre, un prix un peu plus elevé.

British American Dyeing Co

Bureaux: 2435 Rue Notre-Dame—221 Rue McGill—1505 rue Ste Catherine
3 oct—jno

CHEMISES 10 CTS
COLLETS 1½ Ct

Tales d'oreillers canelées, de 25 a 50 cents. Rideaux en dentelle teints en toutes nuances désirées, 40c à $1. Ouvrage de première classe.

DOMINION STEAM LAUNDRY
690 rue Craig,
ERNEST MIREAU
29 mai—1 an

F. X. ROY
SELLIER ET FABRICANT DE HARNAIS
456 RUE ST-JACQUES
près de la rue des Inspecteurs
MONTREAL. 9 av-m j s-1 a

"ÆQUINA"
L'AMI DU CHEVAL
ET DES BESTIAUX

Melange restauratif, nutritif et engraissif, pour les animaux apparamment en santé: c'est une nourriture qui renforce les nerfs, raffermit la chair et engraisse généralement, donnant par là de la souplesse et de l'embonpoint. Ajoutant aux poids des bestiaux, elle augmente beaucoup la valeur et rembourses que l'on fait pour se le procurer, l'atteste l'essai, pour notre propre avantage.

Pour les animaux malades, la poudre *Æquina* s'emploie avec succès dans les maladies suivantes: dérangement du foie, des rognons, des organes digestifs, le manque d'appétit, la bile, congestion du cerveau ou des poumons, difficulté du respir, le croup, la gourme, les coliques, la gaie, le scrofule, les vers, les chiques, etc. La poudre *Æquina* agit comme léger purgatif et peut être administrée en tout temps sans interrompre le travail de l'animal. Après quelques jours de son usage le cheval, reprenant son appétit, se recouvre d'un poil doux et soyeux.

Pour les pourceaux, elle est d'une valeur efficace pour chasser les vers de chair auxquels ils sont sujets et ajouter à leur poids.

Les volailles en bénéficient non seulement quant au poids, mais aussi en augmentant la ponte des œufs. Cette poudre est agreable à prendre, et son usage d'une maniere générale, sauve beaucoup de peines et de pertes, en prevenant des maladies qui ne peuvent se guérir même avec des remeds plus forts et plus prompts.

Demandez bien la poudre "ÆQUINA," l'ami du cheval et des bestiaux. Evitez les contrefaçons. En vente chez les épiciers de gros et chez les marchands de grain.

W. MAJOR
SEUL AGENT POUR LE CANADA
54 RUE BONSECOURS
MONTREAL
1er Mars—M s—1 a—Q H

A VENDRE
BON MARCHE
JOB
Un lot de Services à Diner, à Souper, à Déjeuner et de Chambres,
INCOMPLET
Un avantage pour quelques jours seulement, chez
L. DENEAU
2023
Rue Notre-Dame

LITTERATURE FRANCAISE

Nous recevons chaque jour les ouvrages en littérature qui paraissent sur le marché français. Ainsi, on pourra trouver à notre établissement, romans, livres de piété, litterature générale.

En outre de ces marchandises, nous avons un assortiment varié de tapisseries, chapelets, médailles, crucifix, etc., etc.

LIBRAIRIE STE-HENRIETTE.
G. A. et W. DUMONT,
1326 rue Ste-Catherine, (enseigne de l'Ange Conducteur.) 20 av—1 a

BLANZY POURE & CIE

Plumes métalliques—Fabrique à Boulogne-sur-mer. Plumes recommandées.

Parisienne, No 20, 20c, Grande Lance, No 29 bis, 25c, Ecolière, No 38, 25c, Commerciale, No 81 bis, 30c, Calligraphique extra-fine, 651, 30c, Calligraphique fine, 652, 30c, Americaine, 303 bis, 70c, Correspondance, 371, 32c, Ronde fine, 221, 32c, Des Ecoles, 170, 34c, Des Bureaux, 602, 50c, Petite Boulonnaise, 603, 52c, Boulonnaise grise, 742, 80c, Medailles d'honneur aux expositions universelles.

Toutes les plumes de Blanzy Poure et Cie sont en boites de 144 plumes. En vente chez tous les libraires.

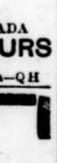

J.-B. ROLLAND & FILS,
83—10 Seuls agents pour le Canada.

AVIS PUBLIC

est par les présentes donné qu'application sera faite à la prochaine session de la législature de la Province de Québec, pour un acte incorporant une compagnie sous le nom de la "Montreal safe deposit Company," ayant pour objet de recevoir et de conserver en dépot la bijouterie, plaque, argent, especes, billon, stocks, actions, garanties, papiers et en général toutes sortes d'objets de valeur.

NICOLLS ET BROWN,
avocats des requerants.
Montréal, 16 janvier 1889. 17 janv-1m

FRANCE—CANADA

LIGNE BOSSIERE
SERVICE D'HIVER
HAVRE A HALIFAX

DEPARTS DU HAVRE.
S.S. "HENRI IV" parti du Havre pour Halifax le 20 janvier.

DEPARTS DE HALIFAX.
S.S. "NAUTIQUE" partira le 27 janvier pour le Havre.
S.S. "HENRI IV" partira de Halifax pour le Havre le 2 février.

BOSSIERE, FRERES & Cie. Havre.
et No 211 rue des Commissaires, Montreal
11 mai—1 a

Fumez le Cigare
"BILL NYE"
5 CENTS
11 sept-jno

NOUVELLE SOURCE
—EAU SAINT-LEON—
EXTRA XXX

analysée et reconnue par les autorités médicales comme étant la meilleure pour la dyspepsie, rhumatisme, maladies internes, et pour les personnes faisant usage de boisson.

Dépot Central
J. A. GIARD & CIE
Propriétaires
No 44 rue Bonsecours
Téléphone 1319. Montréal.
5 juin—1 a—q h

FRENETTE FRERES
FABRICANTS DE
Coffre-Forts, Portes de Voutes, Grillages en Fer,
FOURNAISES POUR PLATRIERS

Assortiment complet toujours en mains; reparations faites à bref délai et à prix reduits.

FRENETTE FRERES
377—Rue Craig—377
MONTREAL,
ENTRE LES RUES SANGUINET ET ST-[illegible]
19 mai—1 a

THIBODEAU & BOURDON
No 1203 rue Ste-Catherine,
coin de la rue Papineau, Montréal.
ont constamment en mains une quantité considérable de
BOIS DE SCIAGE SEC
qu'ils vendent à BAS PRIX. Vente par char et par pile, avec legere avance. Téléphone No 1731. 1 juin—1 an

A. HURTEAU & FRERE
MARCHANDS DE
BOIS DE SCIAGE
92
RUE SANGUINET, Montréal

CLOS:

Coin des rues Sanguinet et Dorchester—Téléphone No 1061, Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Tronc—Téléphone No 140 13 fev-1 a

CASTOR-FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette preparation delicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure, indispensable pour les familles, 25c la bouteille.
HENRY R. GRAY, Chimiste-Pharmacien
15 fev-1a 144 rue St Laurent.

EDITION DE TROIS HEURES

SAMEDI, 2 FEVRIER.

LES FINANCES MUNICIPALES

Démission de l'échevin J. Grenier—Le salaire des employés municipaux, etc. etc.

Le comité des finances s'est assemblé hier après-midi, sous la présidence de l'échevin Jacques Grenier, pour la dernière fois.

Etaient aussi présents les échevins Laurent, White, Perreault, Farrell et Clendinneng.

Il est décidé d'accorder un crédit de $75,000 au comité de l'eau pour les dépenses qui seront occasionnées par le pourrissage des tuyaux, etc.

Le crédit demandé par le comité de l'eau était d'abord de $120,000, mais on l'a réduit à $75,000, à la requisition du comité des finances.

Il est ensuite décidé de payer à la veuve de feu M. Lesage, son salaire pour le mois commencé.

Le président fait ensuite lecture d'une lettre de M. J. Black, trésorier de la cité, concernant le transfert des gages des employés et les saisies de leurs salaires.

M. Black suggère au comité d'adopter certaines mesures pour prévenir un grand nombre d'inconvénients occasionnés partout par le transfert des salaires.

Le comité décide de recommander au conseil que l'acte d'un employé transférant son salaire, entraine sa démission.

L'échevin White propose la résolution suivante qui est adoptée à l'unanimité :

Resolu que les membres du comité des finances ne peuvent permettre que leur honorable président, l'échevin J. Grenier, se retire de la position qu'il occupe depuis tant d'années à l'avantage de la ville et des citoyens, sans reconnaitre les services signalés qu'il a su rendre si souvent non-seulement dans le soin et la bonne gestion des finances, mais spécialement dans la négociation du dernier emprunt, et qu'ils rendent hommage à la courtoisie dont il a toujours fait preuve à l'égard des membres du comité des finances.

L'échevin J. Grenier remercie cordialement ses bons collègues de cette marque de sympathie.

Il déclare qu'il offrira sa démission lundi, au conseil, puisqu'il est décidé à briguer les suffrages populaires pour la mairie.

Hotel Richelieu

Le propriétaire de l'Hôtel Richelieu a l'honneur d'annoncer aux personnes qui visiteront Montreal à l'occasion du Carnaval, qu'ayant doublé le service de son Hôtel, il sera préparé à fournir 2,000 à 2,500 repas tous les jours aux prix ordinaires, et qu'il n'y aura aucun retard dans le service.

AUX MARCHANDS DE FER

Nous avons le plaisir d'annoncer au commerce, que nous avons acheté le fonds de H. B. Warren et Cie., la plus vieille manufacture de balances en Canada, datant depuis l'invention des balances à plateforme par le défunt Ottis Warren, il y a plus de cinquante ans. Nous n'épargnerons aucuns sacrifices pour maintenir la haute réputation que ces balances ont atteinte. Et nous espérons par notre attention assidue aux besoins du commerce, pouvoir continuer et d'augmenter l'encouragement du commerce en gros.

THE WARREN SCALE CO.,
20 rue St-Gabriel.

Téléphone, 2136.

Tous comptes antérieure devront être réglés par H. B. Warren. 90—3

NOUS EN DONNONS LA MOITIE POUR FAIRE PRENDRE L'AUTRE

La saison des pelleteries ayant été excessivement mauvaise, il nous reste encore en magasin une immense quantité de capots et manteaux de toute sorte, casques, manchons, collets et poignets, gants et mitaines, robes de voiture etc., etc., que nous avons décidé de vendre à une grande réduction, vu la saison avancée, nous avons besoin d'argent, que ceux qui ont besoin de fourrures viennent nous voir, ils ont de l'argent à gagner.

FRANCOEUR ET ST-MARIE,
88—10 1499 rue Ste-Catherine.

UNE CHOSE PRESQUE IMPOSSIBLE

Un ménage complet pour $78.75 : Un set de salon ; six chaises de salle à dîner ; un set de chambre couvert en marbre ; une table de salle à dîner ; un sideboard ; une table de salon ; une table de cuisine ; un canapé ; six chaises de cuisine ; une grande poêle.

Le tout pour $78.75, chez Fred. Lapointe, en gros et en détail, 1445, 1447, 1449, 1451, rue Ste Catherine. 15 jan—1an

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames ; vu son usage universel, seulement $1.50 la bouteille y compris une boite d'onguent.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Rousseures et taches au visage enlevées pour toujours. Comme par le passé quant aux Poudres pour le visage, en rendre la fraicheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons toujours en mains la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

A. E. LACROIX,
Successeurs de Mme DESMARAIS,
1263 rue Mignonne.
276—jao Coin de la rue Ste-Elizabeth,

Savon "Justice", guérit les crevasses.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Épurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guérison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," "écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." "La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit: "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ces amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1; six flacons, $5. Valent $5 le flacon.

CHAMPAGNES
DE PREMIERE CLASSE

Nous avons toutes les marques les plus populaires.

Nous sommes prets pour les demandes du Carnaval.

POMMERY

100 caisses de pintes, $29 la caisse.
100 caisses de chopines, $31 la caisse.

LE POPULAIRE

CHAMPAGNE

Spécial Perrier Jouet extra sec

En magnums, une douzaine, $34 la caisse
En pintes, une douzaine, $28 la caisse
En chopines, deux douzaines, $30 la caisse
En demi-ards, quatre douzaines, $32 la caisse.

CHAMPAGNE "CLICQUOT"

Etiquette Jaune "Sec"

En pintes $30 la caisse. En chopine $31 la caisse.

"Grand Vin Sec" Champagne

de Louis Roederer

En pintes de $29 la caisse
En chopines de $31 la caisse

	Par caisse 1 doz pts	2 doz chops
C. H. Mumm, Extra sec,	$29 00	$31 00
Delbeck, Extra sec,	22 00	24 00
Piper Heidsieck, Sec,	24 00	26 00
Extra sec de Jules Mumm, Angleterre,	22 50	23 50

FRASER, VIGER et CIE.

POULETS DE PRAIRIE DE CHOIX

On vient de recevoir 15 douzaines de l'ouest par express.

FRASER, VIGER et CIE.

SHERRIES

Assortiment au-delà de toute comparaison, en bois et en bouteilles.

VINS CHOISIS DE PEMARTIN

	Par bout.	Par gall.	Par douz.
Sherry pale supérieur	$ .55	$2.50	$6.00
Sherry de table	.75	3.50	8.00
Sherry de dîner supér.	1.00	4.50	10.00
Sherry très sec et délicat pour dîner,	1.00	4.00	10.00
Riche Oloroso,	1.50	5.00	11.00
Magnifique sherry à dîner,	1.25	6.00	13.00
Vieux port délicat de choix	1.25	6.00	13.00
E.P. No 3 Extra vieux	1.50	8.00	17.00
P.S. "Private Stock," Tawney, très vieux délicat	1.75	9.00	18.50
O. R. Notre fameux "Old Reserve"	2.00	9.50	20.00

FRASER, VIGER ET CIE

Gelées de fruits frais de Crosse et Blackwell

EN POTS DE 1 LIVRE

200 douzaines de différentes sortes. $2.25 la douzaine assortis.

FRASER, VIGER ET CIE.

NOTRE THE A DEJEUNER

A 35 centins

Augmente chaque jour en popularité

Nous espérons en vendre au moins

1.000 LIVRES

en paquets d'une livre—sans compter les petites boites et demi boites—durant la semaine du carnaval.

FRASER, VIGER et CIE.

MARMELADE DE DUNDEE DE KELLER

de la nouvelle saison

300 douzaines, en pots d'une livre, assortiment frais, à vendre durant la semaine du Carnaval à

20c le pot

$2.25 la douzaine.

FRASER, VIGER ET CIE.

LE LAGER DE MILWAUKEE

La crême de la bière américaine

Celebre Biere Milwaukee Pilsenner de la brasserie de Jos. Schlitz et Cie
1,000 doz. pintes
1,000 doz. chopines
Assortiment nouveau pour le commerce de la semaine du Carnaval.

FRASER, VIGER et CIE.

INDIA PALE ALE DE LACHINE

India Pale Ale de DAWES et CIE., capsulée et non-capsulée.
India Pale Ale de WM. DOW et CIE., capsulée et non-capsulée. Magnifique assortiment pour la semaine du Carnaval.

BIERE ET PORTER IMPORTES

Bass Ale embouteillée par Barbe.
Bass Ale embouteillée par Patterson et Hebbert.
Bass Ale embouteillée par R. B. Blass.
Porter Guinness embouteillée par Burke, connu du monde entier.
Biere d'Allsopp embouteillé par Burke.
Sparkling Pale Ale légère de Burke, le tout en pinte, chopine et en bon ordre.

FRASER, VIGER et CIE

Epiciers de famille et Marchands de Vins

ENTREPOT ITALIEN

199, RUE ST. JACQUES

COTONS BLANCS

Nous venons de recevoir pour être détaillées à 2, 3, et 5 cts. REDUCTION sur les prix courant :

70 CAISSES DE COTONS BLANCS AINSI ASSORTIS :

Cotons Blancs valant 7c pour 5c
Cotons Blancs valant 8c pour 6c
Cotons Blancs valant 10c pour 7c
Cotons Blancs valant 11c pour 8c
Cotons Blancs valant 12c pour 9c
Cotons Blancs valant 13c pour 10c
Cotons Blancs valant 17c pour 12c

BRODERIES

3,800 pièces de BRODERIES reçues directement d'une des plus grandes fabriques de St. Gall, Suisse.
Nous les détaillons à meilleur marché qu'on peut les acheter en gros.
Nous en avons plus de 1,000 pièces dans les prix suivants : 1c, 2c, 3c, 4c, 5c, 6c, 7c, 8c et 10c la verge.

COTONS CARREAUTES

Nous venons encore de recevoir 2,000 pièces de nos fameux COTONS CARREAUTES que nous détaillons à 5c la verge. Ces cotons valent partout 10c.

Nous invitons nos pratiques à profiter des immenses avantages qui leur sont offerts à cette saison. Nous leur donnons certainement l'occasion d'économiser 40 pour cent sur tous leurs achats.

DUPUIS FRERES

COIN DES RUES STE. CATHERINE ET ST. ANDRE

HENRY BIRKS & CIE

JOALIERS, ETC.,

ONT ETALE LEUR TRES VASTE IMPORTATION POUR CETTE SAISON.

Les marchandises les plus nouvelles et les plus choisies dans les différents départements

Montres, splendide joaillerie, diamants, argent solide, meilleur électro-plaqué, [illegible] cuilliers, fourchettes, etc. Horloges, bronzes, dinanderie d'art, belle porcelaine, lunettes d'opéra, éventails, sacs de toilette, cannes montées en or et en argent, parasoles de soie de première qualité. H. B. & CIE ont ajouté un grand département artistique à leur établissement, contenant un riche étalage de poterie artistique, ouvrage en métal d'ornements, et céramique de Worcester, Berlin et Dresden. Tables de fantaisie, lampes et autres articles de grande valeur. Tous ces articles ont été choisis dans les différents marchés américains.

235 ET 237 RUE SAINT-JACQUES

La FABRIQUE de GANTS 'MONTREAL'

1942——RUE SAINTE-CATHERINE——1948

J. B. A. LANCTOT, Propriétaire.

Toutes sortes de gants faits sur mesure.
Coupe garantie, belles broderies.
Gants réparés avec soin.
Mousquetaires recoupés en d'autres façons.
Doigts de gants raccourcis.
Ordres promptement exécutés.

Une réduction de 25 o/o est allouée sur les mitaines et gants doublés d'hiver pour faire place aux marchandises du printemps.

24 déc—3 m—c

Edward's Desiccated Soup

Nourrissante, Appétissante, Agréable et Economique

Consiste en extraits de bœuf et en végétaux choisis à l'état sec. C'est un délicieux composé qui se prépare facilement, qui a une bonne consistance et qui possède une odeur agréable, un bon goût, et enfin qui se conserve en tout temps et en tout climat.

Toutes les classes de la société l'emploient pour les SOUPES, SAUCES, CURRIES, RISSOLES, Etc. C'est l'article le moins cher et le moins coûteux pour la nourriture qui ait jamais été offert au public. Il est hautement recommandé par les médecins et la presse entière, et il est bien digne d'essai de la part de tout maître de maison soigneux. En vente chez tous les épiciers et partout. En boîtes d'une livre, d'une demi livre et d'un quart de livre, et en paquet d'une once.

NE MANQUEZ PAS DE L'ESSAYER—

Dépôt en Gros, 30 RUE ST-SACREMENT, MONTREAL

8 nov—m j s—1 5 fev. '89

BUVEZ BEAUCOUP
——DE——
Johnston's Fluid Beef

Si vous voulez tenir votre sang chaud et en circulation active,

—IL—

Réchauffe, Stimule et Fortifie.

17 a—m s—1 a—H

T. A. & A. U. GROTHE

BIJOUTIERS ET HORLOGERS

BIJOUTERIES d'or fin, d'argent et doublé, ARGENTERIES, électro-plaqué, CANNES à pommeau, or et argent, MONTRES en or et en argent,

CHAINES en or, en argent et doublé, PENDULES françaises, anglaises et américaines, LUNETTES et LORGNONS, en or, argent, nickel et acier.

Nous invitons respectueusement nos clients et le public à visiter notre grand ASSORTIMENT, lequel n'est égalé par aucune autre maison à Montréal. Articles de tous genres faits sur commande. Réparages faits dans le meilleur style et à prix modérés.

Ayant l'avantage de manufacturer, nous invitons toutes les personnes désirant un bon Jone d'or fin pour mariage ou un beau cadeau de noces à nous faire une visite ; nous promettons satisfaction.

95½—RUE SAINT-LAURENT—95½

28 juin—m j s—1 a

VENTE SPECIALE
——DU——
CARNAVAL

LE MAGASIN DE FOURRURES AMERICAIN

——A DECIDE D'OFFRIR——

A dater d'aujourd'hui, jusqu'après le Carnaval, toute la balance de son énorme assortiment de fourrures, au-dessous du prix courant. Notre assortiment est vraiment énorme et bien assorti, et doit être vendu sans égard aux prix coûtants.

BOAS EN FOURRURE

En martre d'Alaska, ours, lynx, lama, renard, opossum, ours de Russie, chat sauvage et fourrures noires, boas de $1,00 en montant.

MANCHONS MANCHONS

En martre d'alaska, seal de la Mer du Sud, mouton de Perse, opossum, lama, vison, greabe, chinchilla, castor et mouton gris, grande variété.

Casques pour dames et hommes, en seal de la Mer du Sud, mouton de Perse, vison, loutre loutre de mer et queues de loutre, derniers patrons et vaste assortiment de choix.

DOUBLURES DE FOURRURE

A TRES BON MARCHE

Collets et manchettes en fourrures de toutes sortes pour dames et hommes.

A BON MARCHE

Rappelez-vous que ce ne sont pas des morceaux de fourrures que nous annonçons à des prix très bas, mais de magnifiques fourrures, pour très peu d'argent. Venez vous convaincre vous-même de ce fait.

MAGASIN DE FOURRURES AMERICAIN

27 Rue St-Laurent

2ème porte de la rue Craig.

MARCHANDISES SECHES EN GROS

AVIS IMPORTANT

SUCCESSION CHARLES MORTON & CIE,

EN LIQUIDATION VOLONTAIRE.

LA VENTE A BON MARCHE SE CONTINUE

Les acheteurs au comptant et à courte échéance peuvent se procurer des avantages dans le

Etoffes à robes, Etoffes de dessous en laine écossaise, Gants et Bonneteries, Velours et Velveteens, Etoffes à manteaux, Soies, Jerseys, Chales tricotés, Parasols et Ombrelles, Boutons et mercerie, nouvelles broderies, etc

L'ANCIEN MAGASIN

192, 194 et 196 rue McGill, Montréal

S. COULSON, JOHN F. HASKELL, J. S. ROBERTSON

4 janv—1 m

Loterie Nationale

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE.

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Dramatiques de Colonisation de la Province de Québec.

Fondée en Juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec 32 Vic. ch. 36

Classe D

Le 2ème tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 20 Fev. 1889

A 2 Hrs p.m.

au Cabinet de Lecture Paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS

$50,000.00

GROS LOT

Un Immeuble de $5,000

NOMENCLATURE des LOTS

1 Immeuble de	$5,000	$5,000
1 do	2,000	2,000
1 do	1,000	1,000
4 Immeubles de	500	2,000
10 do	300	3,000
20 Ameublement s	200	4,000
60 do	100	6,000
100 Montres d'or de	100	10,000
10 do	10	10,000
1000 Services de toilette	5	5,000
2307 Lots valant		$50,000

Cout du billet $1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE
Bureaux : 19 rue St-Jacques
MONTREAL, CANADA

Coteau St-Louis, 21 Sept. 1888.
M. J. E. F. Racicot,
1434, rue Notre-Dame,
Montreal.

Monsieur : Je ne sais comment vous remercier pour le bien que vous m'avez fait en me délivrant de la terrible maladie appelée communément "Ver Solitaire." Depuis au delà de deux ans, j'étais sous les soins des médecins, j'ai dépensé beaucoup d'argent et je n'obtenais que des soulagements passagers ; voyant que je ne pouvais guérir, j'avais laissé de côté ces remèdes presque inutiles ; j'étais tellement découragé que j'attendais la mort comme une délivrance. Lorsque, par hasard, j'appris que vous pouviez me guérir avec les Célèbres Remèdes Sauvages. Après beaucoup d'hésitations, et sans confiance aucune, je me décidai à subir ce nouveau traitement, tout en promettant que ce serait le dernier. Je suivis avec exactitude la direction pour les remèdes que vous m'avez donnés et trois heures ne s'étaient pas écoulées que j'étais délivré de ce qui me tourmentait depuis si longtemps. Il ne me reste aujourd'hui qu'un peu de faiblesse que vous saurez combattre avec ce que je viens de recevoir de vous.

Veuillez recevoir en même temps que la présente, une bouteille contenant de l'esprit de vin dans lequel j'ai mis près de deux cents verges de "Ver Solitaire," résultat de trois doses des Célèbres Remèdes Sauvages. Pour cette raison aussi subite qu'inattendue je suis votre bien reconnaissante.

MAD. JOS LAVERDURE,
No 4, rue St-Joseph, Coteau St-Louis.

P.S.—Je vous autorise à publier cette lettre si vous le jugez à propos.

Ouvert de 8 hrs a.m. à 9 hrs p.m. L'on ouvre pas le dimanche.

FAITS POUR HOMMES DE TOUT AGE

MALADIES DES HOMMES

SPECIFIQUE No 8 DE M. V. LUBON

Guérit les terribles conséquences des indiscrétions, des extravagances et des excès

LES HOMMES JEUNES, D'AGE MUR ET VIEUX

Qui sont BRISES par les suites d'abus, trouveront dans le No 8 un remède radical pour la débilité nerveuse, la faiblesse organique, les pertes vitales involontaires, etc.

Symptômes pour lesquels l'on devrait se servir du No 8.

Manque d'énergie, vertige, irrésolution, faiblesse de vue, aversion pour la société, manque de confiance, fuite de la conversation, désir de la solitude, insouciance et incapacité de fixer l'attention sur un sujet particulier, lâcheté, relâchement de la vigueur, étourdissements, perte de mémoire, irritabilité de tempérament, SPERMATHORRÉE, résultat d'ABUS ou d'excès,—impuissance, nutrition, emaciation, stérilité, palpitation du cœur, sensations hystériques chez les femmes, tremblement, mélancolie, RÊVES NAVRANTS, etc. qui sont tous des symptômes de cette TERRIBLE HABITUDE souvent innocemment acquise. En un mot la source et la force vitale ayant perdu sa tension, tous ou les fonctions s'affaiblissent. Les auteurs scientifiques et les surintendants des asiles d'aliénés s'accordent à assigner aux abus la grande majorité des vies gaspillées qui viennent à leur connaissance. Si vous êtes incompétents pour les devoirs ardus des affaires, si vous êtes incapable de goûter les jouissances de la Vie, le No 8 vous rachètera des effets du vice. Si vous êtes avancé en âge, le No 8 restaurera complètement force et vigueur. Si vous êtes brisé, au physique comme au moral, par suite d'indiscrétions, résultant d'ignorance ou de folie, envoyez votre adresse pour le traité Lubon, c'est un exposé des vices et des folies. Ce Livre sera envoyé sous enveloppe sur réception d'un timbre de trois centins. Nommez LA PRESSE.

Adresses toutes communications à

M. V. LUBON
47 WELLINGTON St. EAST, TORONTO, Ont.
21 fev—1 a c m j s—H

PEINTURES

——DE TOUTES SORTES——

Huiles, Vernis, Terebentines, Verres à Vitres

GLACES DE MIROIRS.

PINCEAUX. MASTIC, STOUPE, COALTAR VERT A JALOUSIES. BLANCHISSOIR

A PLAFONDS DE PREMIERE QUALITE

TEINTURES DE TOUTES SORTES, MEDECINES PATENTEES, ETC.

J. T. LETOURNEUX, 269 RUE ST. PAUL, MONTREAL

2 mai—134 2 mai.

Institut Médical

Pour le traitement spécial des maladies chroniques de l'APPAREIL URINAIRE ET DU RECTUM. Dyspepsie dans toutes ses formes, affections chroniques des poumons, du foie et des reins dûes à l'empâtissement du sang, constipation et diarrhée chroniques, hémorroïdes, démangeaisons au tondement, hémies, fissures, ulcères, polypes, rétrécissements du rectum. Voir les chiffres de 62 pages envoyés gratuitement sur demande

No 1988 rue Ste Catherine, Montréal

21 fev—1 a c m j s—H

HOMMES

Notre spécifique No 28 est sans pareil pour ceux qui sont FATIGUES, qui ont PERDU LEUR FORCE et qui sont atteint de FAIBLESSE GENERALE. Ce spécifique réussit quand les autres échouent. Envoyez 6 cents en timbres-poste pour notre TRAITE et les DIRECTIONS pour traitement à la maison. Toronto Medicine Co., 343 Spadina Ave. Toronto, Ont.

19 mai—1 a—H

SIROP DU PRINCE DE GALLES

De Mme Hardwood.

Ce sirop qui est préparé d'après une prescription du célèbre D. W. E. Bowman, ancien professeur du collège McGill est bien le meilleur sirop pour les enfants contre les diarrhées, dysenteries, dentition difficile, le rhume, etc. Plusieurs des sirops en usage ne sont que des imitations mal réussies de cette préparation et quoique ces sirops soient vendus bon marché, ils sont toujours trop chers, s'ils mènent la santé de vos enfants. Essayez le Sirop du Prince de Galles et venez voir les certificats en grand nombre, de parents nous remerciant d'avoir sauvé leurs enfants. Prix, 25 cts la bouteille.

Le meilleur est à meilleur marché à n'importe quel prix, vendu par les épiciers et les pharmaciens. C. D. MORIN, propriétaire, 1263 rue Notre-Dame. 15 fev—1 a

Voici votre véritable sauveur !

M. A. RACICOT, demeurant autrefois sur la rue St Laurent, maintenant sur la rue Craig No 338, tout vis-à-vis le milieu du Carré Viger.

C'est la un fait qui rend grâce pour se procurer ses célèbres Remèdes Sauvages, dont il est le seul inventeur, sachant qu'ils vous aideront à la guérison radicalement : dyspepsie, Maladie de Foie, Mal de Rognons, constipation, Jaunisse, Névralgie, Rhumatismes, Boutons, Plaies de toutes sortes, Rôle, Scrofules, Epilepsie, Hydropisie, Asthme, Bronchites, Paralysie, Catarrhe, Faiblesse, Mal de Matrice, Beau Mal, Maladies nerveuses, Inflammations quelconques, Mal d'Yeux, d'Oreilles, Crachement de sang, Cancers, Chancres, Tumeurs, Fanatic, Hernie, "Over-worn" Diarrhée Sucrée, Migraine, Diarrhée, Cholera, Maladies Vénériennes "une spécialité" en un mot toutes les maladies dont est frappée l'humanité souffrante.—Dites-vous les uns aux autres.

OUVERT.—De 8 heures du matin jusqu'à 9 hrs du soir. N'oubliez pas l'adresse : A. RACICOT, Herboriste, 338 rue Craig, Vis-à-Vis le milieu du Carré Viger, la seule maison où il y a une galerie

CERTIFICAT.—Les plus célèbres médecins, après n'avoir soigné de leur mieux pour la maladie du foie, le mal des reins, la dyspepsie, la bronchite, le catarrhe et la faiblesse, m'avaient condamné à mourir. Alors, je commençai à faire usage des célèbres Remèdes Sauvages de M. A. Racicot qui demeure maintenant sur la rue Craig, tout vis-à-vis le milieu du Carré Viger, et je fus complètement guéri. Tous ceux qui iront la seront sûrs de n'être pas trompés.

LEONIDE DESCHAMPS,
Cordonnier, Hochelaga

21 Mars—1 Av. '89

LA SANTE AVANT TOUT !

Maladie dite à vue d'œil

Examen et Consultation Gratis

Nous recevons la clientèle de 9 hrs a.m. à 6 heures p.m. Aucun débit le dimanche.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

CERTIFICAT

11 juin 1886.

Guérison merveilleuse d'un cas grave de rifle.

Il y a environ cinq mois, mon enfant fut dans un triste état, dû à une éruption sur la tête, communément appelée rifle. Plusieurs médecins avaient été consultés, mais sans succès. Finalement je mis l'enfant sous les soins de Mme Desmarais et Lacroix, et dans deux mois, ils l'ont guéri complètement. Aujourd'hui l'enfant est complètement bien, et le rifle n'est jamais revenu.

Les personnes intéressées peuvent voir cet enfant à mon domicile, où je serai toujours heureux de donner tous les renseignements nécessaires.

Signé,

S. R. WRIGHT.
447 rue St Laurent.

Nous garantissons une guérison dans tous les cas de rifle ou de scrofule. Parents, amenez-nous vos enfants malades. Nous guérissons complètement. Tous ceux qui soignent pour cette maladie, font rentrer l'éruption au moyen d'onguents, et conséquemment le mal n'est pas enlevé mais se déclare autrement. Nous l'enlevons complètement avec nos médicaments.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites.

A. E. LACROIX, FILS,
Successeur de Mme DESMARAIS
1263 rue Mignonne, coin de la rue Ste Elisabeth, Montreal. 9 Nov—M s—1 a

LE REMEDE DU

PERE MATHIEU

ENFIN TROUVE

ENCORE UNE DÉCOUVERTE

Le remède du PERE MATHIEU

Guérit radicalement et promptement l'intempérance et détruise tout désir des liqueurs alcooliques. Le lendemain d'une fête ou de tout autre liqueurs enivrantes, une seule quinzaine à une fera disparaître entièrement la dépression mentale et physique, et est aussi un remède certain pour toute DIEVRE, DYSPEPSIE, TORPEUR de FOIE, ayant une cause autre que l'intempérance.

Vendu par les Pharmaciens, $1.00 la Bouteille.

Si le mal n'est pas fait, une bouteille suffit, mais les pires cas de *delirium tremens* ne demandent pas plus de trois bouteilles pour guérison complète de l'intempérance. Vous pouvez obtenir *gratis* un pamphlet sur l'*Alcool, ses effets sur le corps humain, et l'intempérance traitée comme maladie*, en vous adressant à votre pharmacien.

La Cie Manufacturière du REMEDE DU PERE MATHIEU,
1538 rue Ste Catherine, Montreal.
3 mars—1 a s

L'ANTIDOTE DE L'ALCOOL

EXTRA

SAMEDI, 2 FEVRIER.

AMUSEMENTS.

THEATRE ROYAL—We, Us & Co.

ACADEMIE DE MUSIQUE—A Paper Doll.

CYCLORAMA—Coin des rues Ste Catherine et St Urbain.

Voir les annonces.

CHRONIQUE DU RECORDER

Assaut grave—Effets de l'ivrognerie—Un médecin sur la liste — Marié deux fois à 18 ans.

Une scène tragique s'est passé hier sur la rue Suzanne, à Hochelaga. Un monsieur du nom de Durocher, a été victime d'un assaut et blessé à la tête par un voisin, dont la femme s'était réfugiée chez lui afin d'échapper à son mari ivre. Ce dernier est un homme qui est censé appartenir à la classe instruite, il a comparu ce matin et son procès a été ajourné.

La police a trouvé hier un petit garçon de 14 ans complètement ivre sur la rue Saint Denis. Il se nomme Frédéric Campeau et ses parents habitent au Coteau St Louis.

Un nommé Guillette, charpentier de la rue Saint Laurent, a été condamné ce matin, à deux mois d'emprisonnement ; c'est un ivrogne, dont la famille dépend de la société Saint Vincent de Paul.

Le Recorder, en le condamnant, a fortement recommandé aux membres de cette association de faire traduire devant lui tous les ivrognes qui sont a charge à leur famille.

Edouard Gravel, âgé de 18 ans, demeurant rue Beaudry, a été traduit, ce matin, devant la cour du Recorder, pour avoir frappé son père, dans un moment d'ivresse. Le prisonnier est marié, en secondes noces, bien qu'il fut âgé de 17 ans à l'époque de son premier mariage. A coup sûr, ce colporteur n'aime pas le veuvage.

—Le Dr O. Bruneau, de la rue Craig, et un étudiant en médecine, nommé Charles Delorimier, ont été condamnés, ce matin, chacun à une amende de $5 pour avoir surmené leurs chevaux rue Notre-Dame.

Cochers récalcitrants

Deux cochers ont été condamnés hier à $2.85 de frais, par le Recorder, pour avoir refusé de conduire à destination un monsieur du nom de Arthur H. Murphy, de la rue Saint Mathieu.

Association St Jean Baptiste

SECTION NOTRE-DAME

Il y aura, lundi 4 courant, au Cabinet de Lecture Paroissial, à 8 heures p.m. une assemblée des membres de cette section.

But de l'assemblée : la reddition des comptes et l'élection des officiers pour l'année courante.

E. A. MARTINEAU, président.

Feu M. C. O. Perrault

L'Union Typographique Jacques Cartier No 145 ayant appris avec douleur la mort de M. C. O. Perrault, un de ses membres honoraires, il a été resolu, à une assemblée du Comité Exécutif de cette Union, tenue hier soir : "Qu'une députation de ses membres assiste à ses funérailles qui auront lieu lundi, le 4 courant, à 8½ heures." Le convoi funèbre partira du No 153 rue de l'Université.

L'incendie

Le froid intense est toujours accompagné de nombreux incendies. On chauffe les poêles à blanc et le feu éclate à l'entour d'un tuyau mal posé ou autrement. Des commencements d'incendie ont eu lieu aux endroits suivants : 131 rue McCord, restaurant de M. E. Roy, pertes $400, avec assurance ; 323 rue Saint Antoine, pertes peu importantes ; 162 rue Saint Martin et 206 rue Aqueduc.

En se rendant rue Saint Martin, le *reel* No 10 a frappé une voiture appartenant à un M. Green, dont le cocher a été gravement blessé.

Quartier Est

Une députation très nombreuse et très influente des électeurs du quartier Est s'est présentée, ce matin, chez M. J. M. Dufresne, le populaire marchand de la société Dufresne et Mongenais, rue Notre-Dame, et l'a prie de se porter candidat dans le quartier Est contre M. F. X. Moisan.

M. Dufresne, ne ressentant pas une vive inclination à devenir échevin, a cependant été forcé d'accorder une attention sérieuse à la démarche d'une députation composée de tant de personnes éminentes. Il les a remercié de leur confiance et leur a demandé jusqu'a lundi prochain pour réfléchir et prendre une résolution.

Union Nationale Française

Le soussigné a l'honneur d'inviter les membres de l'Union Nationale Française et les Français qui voudraient se joindre à eux, à se réunir dimanche, de 4 à 5 heures de l'après-midi, à la maison de refuge, rue St Constant, No 43. Cette réunion a pour but de concerter la forme à donner à l'expression de sentiments qu'a déterminé la mort de M. C. O. Perrault, ancien vice-consul de France, qui fut le bienfaiteur de tant de Français et qui a soulagé et prévenu tant d'infortunes parmi nos compatriotes.

E. BALETE, président.

Le cyclorama

Sur l'invitation de M. Geo. H. Patterson, quelques représentants de la presse sont allés hier soir, visiter le cyclorama de Jerusalem, au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain.

Ce magnifique tableau est renfermé dans une immense tour en bois et brique, ou l'on monte par un escalier tournant qui conduit au centre sur une grande plateforme. De là, les spectateurs ont le plus beau coup d'œil imaginable

Le tableau, qui embrasse toute l'enceinte circulaire, représente la ville de Jerusalem le jour du crucifiement de Notre Seigneur. C'est un spectacle vraiment frappant, car on se croirait réellement présent à la scène d'autrefois.

Le regard plane au-dessus de la ville et saisit les moindres détails de la topographie du paysage.

On y voit distinctement les habitations, le monde circulant dans les rues et les chemins, les vallées, les montagnes et en particulier le mont du Calvaire ou le Christ est exposé sur sa croix entre le bon et le mauvais larron. Aux pieds, sont les bourreaux et tous les autres personnages de la Passion. Ceux ci paraissent être vivants tant la peinture a des couleurs vives et riches.

La représentation est tout à fait grandiose et de manière à faire pénétrer chez les spectateurs des sentiments de foi et de religion.

La ville peut se féliciter de posséder parmi tous ses points d'attraction ce magnifique cyclorama, unique dans son genre.

Le bâtiment vient d'être inauguré. Il a été construit par les entrepreneurs, MM. Grant et Shea. La brique a été posée par MM. Charpentier et Duplessis, tandis que les travaux des fondations en pierre sont dûs à M. P. Nicholson.

La construction a une grande solidité et peut supporter une pression double de celle qu'il est possible de lui imposer, de sorte qu'on ne peut craindre aucunement qu'il se produise des accidents.

Nous pouvons mentionner que la peinture est d'une beauté exceptionnelle. Ce tableau a été fait à New York par sept peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre Sainte.

Comme question de détail, ajoutons qu'il y a deux escaliers dans la tour, l'un pour monter, l'autre pour descendre, afin d'éviter tout encombrement.

Le cyclorama est ouvert chaque jour de 9 hrs. a. m. à 10 hrs. p. m. Le prix d'admission est de 50c.

Aussi bien que les journalistes, plusieurs membres du clergé sont allés voir le tableau, notamment M. le curé Sentenne, qui s'est déclaré tout à fait enchanté de ce spectacle si sublime.

Incendie

NICOLET, 1er—Une maison appartenant à M. Joseph S. Beauchemin, a été incendiée, hier matin. Pas d'assurance.

Un fait digne de remarque : c'est qu'il n'y a pas eu d'incendie, dans la petite ville de Nicolet, depuis le 6 janvier 1871, voila 18 ans.

MANIFESTE DE MONSIEUR MICHEL LAURENT A SES SUJETS DU QUARTIER ST LOUIS

Je viens de lire le manifeste de monsieur Laurent aux électeurs du quartier Saint Louis, et j'avoue à ma honte qu'il m'a fait.. rire. Que sommes nous donc à ses yeux ! grand Dieu ! !

Je savais bien que Monsieur Laurent, était un des gros propriétaires du quartier St Louis, mais je ne pouvais pas m'imaginer qu'il se croyait le propriétaire de tout le quartier, y compris les électeurs. Je proteste, je reclame et je déclare, que, pour mon compte, Monsieur Laurent n'est pas l'idéal des échevins. Je crois qu'on peut rêver mieux, et je crois même qu'on a trouvé ; mais ce que je ne lui pardonnerai jamais, c'est cette phrase :

"Lorsque j'ai consenti à vouloir bien continuer à servir, pour un autre terme civique, l'intérêt public, je ne pouvais me douter qu'une opposition, que je considère illégitime, me serait faite. Je ne croyais pas que les ennuis et les dépenses d'une contestation me seraient imposés par des gens qui méconnaissent les services rendus, l'expérience acquise, et l'assiduité que j'ai apportées aux devoirs de ma charge."

Ca, c'est de l'aplomb. Comme si tout le monde ne savait pas que Monsieur Laurent n'est fait une douce habitude de considérer comme siennes les affaires de la cité ! Comme si le plus grand crève-cœur de sa vie ne serait pas d'être obligé de quitter son *cher comité !*

Nous voyez-vous d'ici tous aux genoux de Monsieur Laurent pour le conjurer de nous continuer sa paternelle administration ? A qui pense-t-il faire croire qu'il a eu un seul instant l'idée de quitter volontairement ce fauteuil sur lequel il se figure vissé !

Nous allons disséquer ce petit manifeste et passer en revue ce que Monsieur Laurent appelle ses titres à la confiance des électeurs.

1o Le quartier Saint Louis n'a rien à envier aux autres sous le rapport du bon entretien des rues et des trottoirs ;

2o La proposition de l'augmentation des taxes a reçu de ma part l'opposition la plus vive, et a été rejetée grâce à mes efforts ;

3o Le prolongement de la Place Jacques Cartier jusqu'à la rue Craig, et la construction d'un tunnel de cette dernière rue à celle des Commissaires sont deux projets dont j'ai émis l'idée et dont je favorise l'exécution ;

4o Mes négociations avec le Gouvernement Fédéral ont eu pour resultat la conversion de la ferme Logan en un parc public, moyennant le prix nominal d'une piastre par année ;

5o Il n'y a qu'à jeter un coup d'œil sur le modèle que j'ai préparé au sujet des améliorations du Havre, pour se convaincre de l'attention que je ne cesse de donner aux grandes entreprises nécessitées par le commerce toujours croissant de notre grande et puissante Cité ;

Ai-je acquis des titres à la confiance des électeurs ?

C'est maigre.

1.—Si vous disiez que le quartier Saint-Louis est aussi mal entretenu que certains quartiers de Montréal nous serions de votre avis, mais il est certainement en droit d'envier beaucoup à des quartiers de la ville qui n'ont pas pourtant le bonheur d'avoir le président du comité des chemins parmi leurs échevins.

2.—Les électeurs répondent que monsieur Laurent se vantent quand il dit que c'est grâce à lui que la proportion de l'augmentation des taxes a été mise de côté. Ils ajoutent que si monsieur Michel Laurent a voté et s'est débattu comme un beau diable contre l'augmentation des taxes, c'est qu'il est gros propriétaire et qu'il défendait sa cause à laquelle on l'accuse de porter la plus tendre affection.

3.—Le plan de prolongement de la place Jacques Cartier jusqu'a la rue Craig n'est pas réalisable, car aussi longtemps que le Canada sera une colonie anglaise, jamais l'autorité militaire ne laissera toucher au Champ de Mars, qui est la seule place de concentration possible dans l'intérieur de la ville.

Quant à votre projet de tunnel, laissez-moi vous dire que c'est un de ses plans coûteux qui ne peuvent germer que dans la cervelle d'un homme qui a des contracteurs dans sa manche. Les tunnels n'ont réussi dans AUCUNE VILLE DU MONDE et le type du genre, le tunnel de Brunell sous la Tamise à Londres, n'est qu'un trou noir dans lequel un honnête homme hésite à se risquer. Pas de voies souterraines, Monsieur Laurent, faisons donc les affaires au grand jour.

4o Il est bien vrai que nous ne payons pas cher au gouvernement fédéral pour la location de la Ferme Logan, mais avouez que c'est encore bien cher pour ce que vous en avez fait.

5o J'ai vu le modèle que vous avez fait préparer au sujet des améliorations du Havre, laissez-moi vous dire que comme travail de bois c'est joli ; mais que comme projet ce n'est pas fort. Votre plan coûterait de cinq à six millions de piastres, je sais bien que ce n'est pas une objection pour vous, au contraire, mais ce qui est plus grave, c'est que vous oubliez que ces travaux dépendent maintenant du gouvernement Fédéral, et que votre reputation comme ingénieur n'est pas de celles qui s'imposent.

De plus tous ces beaux projets tous ces plans en l'air, ont aux yeux de vos lecteurs deux bien grands défauts ; ils coûtent fort cher et de plus ils nécessiteraient votre présence au Conseil de Ville, pendant une trentaine d'années au moins. Vos électeurs trouvent que c'est un peu long, ils n'ont pas envie de contracter avec vous des obligations à si longterme ; ils trouvent qu'ils vous doivent déjà bien assez, et vous aussi.

—Maintenant, Monsieur Laurent permettez-moi de vous dire bien franchement pourquoi nous sommes décidés à voter contre vous.

—Nous ne sommes pas tous de gros propriétaires dans le quartier Saint Louis, et la journée de corvée qui nous tombait sur le dos, a nous au res, n'a pas eu de plus chaud défenseur que vous.

—Bien plus, une fois la journée de corvée abolie, vous avez s'il m'en souvient bien, soutenu une mesure encore plus inique, qui s'appelait, je crois *poll tax*. Vous avez voulu, par une adroite conversion, changer la piastre qu'on ne payait pas en deux piastres qu'on aurait été forcé de payer. La mesure est tombée sous le mépris public, ce n'est pas votre faute, monsieur Laurent ; aussi vos électeurs vous en sont encore reconnaissants.

—Les électeurs se rappellent aussi qu'il n'y a pas bien longtemps des contrats donnés pour des canaux dans le village Saint Jean-Baptiste par le département des chemins (c'est votre département, je crois,) ont été cassés et réduits de six à huit piastres par verge. Pour un homme qui a tant *d'expérience acquise et d'assiduité dans le devoirs de sa charge*, c'est raide.

—Enfin, Monsieur Laurent, la dernière et la vraie raison pour laquelle la plus grande partie du quartier Saint Louis vous est opposée est plus difficile à dire, mais enfin avec de la bonne volonté on peut, je crois, y arriver, je vais essayer.

Vous faisiez partie de la société foncière Laurent, David et Rivard. Tous ceux qui ont eu le malheur d'habiter, il y a 15 ou 16 ans, le haut de la rue Saint Denis, gardent encore dans le nez le souvenir des parfums que répandaient les matériaux avec lesquels ont été remplies les escavations qui se trouvaient sur les terrains dont vous étiez un des propriétaires. Il est vrai que cela se passait sous le règne de M. F. David au comité des chemins, mais vous étiez un de ses associés et vous avez hérité de sa succession.

—Dès cette époque, le bruit a commencé à circuler qu'il pourrait bien y avoir, au conseil de ville, ce que les CANADIENS ont appelé UN RING ; on vous a accusé bien à tort, je l'espère pour vous, de n'y être pas étranger. Il y a tant de mauvaises langues. Il y a des gens qui ont remarqué que tous les sacrifices que vous faisiez tous les ans pour nous, au conseil de ville, ne vous causaient pas de préjudices ; au contraire, ça les a donnés.

—Nous sommes décidés, nous électeurs à chercher à voir clair, si c'est possible dans nos affaires, nous vous croyons capable, très, trop capable même, pour nous, vous nous écrasez. Nous avons envie d'essayer de Monsieur Savignac, c'est un nouveau, il a fait une petite fortune sans s'occuper des affaires des autres, nous voulons lui confier les nôtres. S'il ne fait pas mieux que vous, je vous le promet, dans trois ans on vous donnera la préference. Est-ce entendu.

—La dernière phrase de votre manifeste m'a tout l'air d'une mauvaise plaisanterie. "Je ne puis laisser passer cette occasion sans remercier bien cordialement [illegible] personnels qui ont déjà fait des [illegible], et dont la tâche sera bien moins [illegible] si les électeurs du Quartier St-L[illegible] lent accueillir de bonne grâce l'[illegible]tion qui leur est adressée, et épargner ainsi aux premiers la perte de temps et le travail que leur causerait la cabale de quatre mille électeurs."

—On reconnaît bien là votre bon cœur : rien pour vous, tout pour vos amis ! Mais laissez-les donc faire, Monsieur Laurent, ils vous sont si dévoués ! donnez-leur donc une chance de s'acquitter un peu de tout ce qu'ils vous doivent, d'autant plus que vous les avez assurés que c'était pour la dernière fois, c'est aussi notre avis.

Au revoir, Monsieur Laurent.

UN ELECTEUR DU QUARTIER ST-LOUIS

MAHILLON

La maison Hardy et Violletti, 1675 rue Notre-Dame, vient de recevoir un bon assortiment d'instruments de fanfares et d'harmonies de la célèbre manufacture C. Mahillon, de Londres et Bruxelles. Tous ces instruments sont garantis pour la justesse, la qualité du son et la grande facilité d'emission du son. Nous recommandons ces instruments. 91—2 4 5 6

—Une assemblée a eu lieu hier soir dans la salle Robert, rue Sainte Catherine, à laquelle MM. l'échevin Robert, l'échevin Martineau, J. Lessard et autres ont porté la parole, à l'égard du prolongement des rues Mignonne et Sainte Catherine.

—Madame O. Peloquin, propriétaire des magasins d'objets de fantaisie de 10c et 25c, aux Nos. 1513 rue Sainte Catherine et 2225 rue Notre Dame Ouest, présente aux visiteurs, pour le lendemain du carnaval, une élegante carte contenant les principales places d'intérêt à visiter. Madame Peloquin sait réellement faire plaisir à ses nombreuses pratiques.

—MM. C. E. Gagnon et Cie, 1529 rue Notre-Dame, en face de la rue Claude, font une forte réduction sur toutes leurs marchandises à compter de ce jour. Couvertes de laine à moitié prix, chemises blanches et de couleur à 50 cents, cotons jaunes larges de 3 à 5 cents la verge, et toutes autres marchandises en proportion. Ils veulent tout vendre au plus vite, et tiendront leur magasin ouvert tous les soirs jusqu'à 10 heures, pour l'accommodation des gens.

OUVRIERS

On vous annonçait la semaine dernière que M. Larivee, le marchand des ouvriers, 2205 rue Notre Dame, avait reçu 25 à 30 caisses de marchandises assorties de différentes manufactures, qu'il a achetées dans son dernier voyage ; on vous a déjà dit que M. Larivée avait toujours la preference sur les autres marchands pour les jobs. La saison pour laquelle les manufacturiers lui donnent la preference, c'est qu'ils reconnaissent qu'il fait bénéficier les classes ouvrieres des bons marches qu'on lui donne.

Ouvriers, cette semaine ses marchandises se sont beaucoup écoulées ; il aimerait que tout le monde en profitat. Ne perdez pas de temps, hâtez-vous de faire vos achats de coton. Ils sont beaucoup augmentés. Ouvriers, pour vous prouver qu'il tient à vous faire profiter de ses *bargains* il a refusé de vendre à un marchand de gros 250 pieces argent comptant au prix du detail ; tous les jours des marchands de détail vont pour acheter. M. Larivée a refusé de leur en vendre.

Ouvriers, lisez la liste des marchandises qu'il a reçues à des prix excessivement bas : Un beau coton janne, 2½ c ; coton blanc, 5c ; indienne, 5c ; essuiemain, le la piece ; broderie, le la verge ; toile à rouleau, 3½c ; toile à nappe, 20c ; toile à tablier, 8c ; coutil barré et carreauté, 10c ; coton à draps, 7 et 8c ; jersey pour dame, 75c ; tapis pour 10 ; flanelle grise, 10c ; cretonne pour 10c ; coton carreauté pour 6c ; bas cachemire noir pour 20c ; batiste pour robe, 5c, et beaucoup d'autres jobs.

Ouvriers, qui demeurez loin, vos marchandises vous seront envoyes par l'express et les chars vous seront remboursés.

MAGASIN DE L'OUVRIER,
2203 rue Notre-Dame Ouest.
Près de la rue Lamontagne.

P. S. — Toujours dans l'intérêt des ouvriers. Ouvriers, M. N. Larivée a obtenu d'une compagnie très riche, vingt-cinq mille dollars pour prêter aux ouvriers par petits montant à six pour cent.

—Le café-restaurant "Princesse Louise" est maintenant ouvert et l'installation est parfaite.

De grands préparatifs ont été faits pour recevoir dignement les visiteurs du carnaval et plusieurs chambres sont à leur disposition.

Le menu pour la semaine prochaine sera exceptionnellement choisi et varie, et toutes les mesures sont prises pour un service prompt et efficace.

Cabinets particuliers pour diners privés ; grande salle pour banquets, reunions de clubs, d'amis, etc.

N'oubliez pas l'adresse ; 1634 et 1636 rue Notre-Dame.

AUX QUATRE VENTS

Un nouveau restaurant portant le nom ci-dessus vient d'être ajouté au café de MM. Fortin et Frère, aux Nos. 15½, 17 et 19 rue Gosford, coin de la rue du Champ de Mars ; entrée privée, 148 Champ de Mars.

La réputation bien établie de ces messieurs est une garantie que le nouvel établissement sera tenu sur un excellent pied et rien n'a été épargné pour en faire un café-restaurant de première classe avec cuisine française ; repas à toute heure et service à la carte.

Le restaurant contient de grands salons pour banquets, reunions d'amis, etc., ainsi que des cabinets pour diners privés, etc.

L'installation de ce restaurant comble une lacune qui existait depuis longtemps dans cette partie de la ville, et les nombreux amis de MM. Fortin s'empresseront sans doute de faire une vite " Aux Quatre Vents," afin de donner au nouveau café-restaurant l'encouragement que mérite l'esprit d'entreprise de ses propriétaires.

ASTRACAN

Vous voulez un beau capot ou un beau manteau en astracan et vous voulez payer un prix raisonnable, venez chez Chas. Desjardins et Cie., 1537, 1539 et 1541, rue Ste Catherine, aux 3 chevreuils, Montréal. jno

Le savon "Justice", pèse une livre 27 oct—1 an

L'ENCHANTERESSE

Cette jolie valse, pour piano, sera exécutée au prochain bal du gouverneur-général. L'*Enchanteresse* est une valse nouvelle très dansante qui certainement fera plaisir. Prix 50 cts ; en vente chez Hardy et Violletti, éditeurs, 1615 rue Notre Dame.

VENTE A BON MARCHE

Que tous ceux qui veulent profiter du bon marché, durant les fêtes du carnaval, s'empressent d'aller rendre visite à MM. Roy et Beaudoin, marchands, du No 1515 rue Notre-Dame. On sait les ravages qu'a causés l'incendie en devastant cet établissement. Eh ! bien, ils se sont mis en rapport avec les assurances et ont conclu des arrangements qui leur permettront de détailler leurs marchandises à des prix exceptionnellement bas.

Avis aux amateurs du bon marché.

Portsmouth, N. H., 5 janvier 1889. M. S. Lachance. C'est un bonheur pour moi de pouvoir vous dire que votre *Remède du Père Mathieu* m'a definitivement guéri de la funeste habitude des liqueurs alcooliques. J'étais depuis près de huit ans un esclave du whiskey, qui ruinait ma santé et ma bourse, car la moyenne de mes dépenses était de quatre piastres par semaine. Aujourd'hui, je sens que ma santé est aussi bonne que jamais, grâce sans doute à votre précieux *Remède du Père Mathieu*.

Votre reconnaissant LOUIS SHAW.

LE VENT

On rapporte souvent les désastres navrants causés par un ouragan. Mais personne ne songe aux nombreuses victimes que fait parmi nous le vent du Nord-Est qui sème les rhumes et les bronchites dans tous les rangs. Heureusement qu'il y a un remède en vente qui peut réparer ces terribles désastres, c'est le *Sirop de Gomme d'Epinette Tolu et Senega* du Dr Ed. Morin. En vente partout.

Pourquoi seriez-vous enrhumé, quand le Shiloh's Cure donne un soulagement immédiat ? Prix 10cts., 50cts et $1. En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Lavioletta et Nelson, 1005 rue Notre-Dame, et John Lyons, coin des rues Craig et Bleury. 91—6

PIANOS BELL

Ils sont manufacturés par W. BELL & CIE, les facteurs d'orgues renommés par tout le monde.

Plus de

80,000 INSTRUMENTS EN USAGE

Le piano BELL a un son puissant, doux et sympathique, sans dureté. La gradation est la plus parfaite. Le mécanisme des instruments américains et français. Le piano BELL est destiné à devenir le rival des pianos américains de première classe. LA GRANDE MERVEILLE DU CANADA dans la fabrication des pianos. Le piano BELL règle la question du succès du Canada dans la fabrication des pianos, vu qu'il remédie à tous les défauts de pianos canadiens.

Belle gradation,
Touche légère,
Jeu facile.

SEULS AGENTS POUR LE CANADA CENTRAL.

WILLIS & CIE

1824—RUE NOTRE-DAME—1824

Près de la rue McGill, Montreal.

Seuls agents pour les pianos Knabe, Williams, Newcombe, Bell et Emerson, et les orgues de Bell et Uxbridge. 12 jan—s—jno

Naissance

En cette ville, le 1er février, l'épouse de M. A. W. Lecours, un fils.

Décès

PERRAULT—En cette ville, le 31 janvier, à l'âge de 47 ans et 11 mois, Charles Ovide Perrault, avocat et ancien vice-consul de France à Montreal. nt 1

Les funérailles auro la leu lundi.

Le convoi partira de er demeure de son frere, 153 rue de l'Univ site, à 8½ hrs du matin, pour se rendr à l'eglise Notre-Dame.

Ses parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. 3

BERTRAND—En cette ville, le 31 courant, à l'âge de 48 ans, 9 mois, Simon Bertrand, constable.

Les funérailles auront lieu lundi le 4, à 8 heures a. m.

Le convoi funèbre partira de sa demeure No. 1298 rue Mignonne, pour se rendre à l'Eglise Notre Dame et de là au Cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

MAGNAN—En cette ville, le 31 janvier, à l'âge de 52 ans et 3 mois, Louis Magnan, commis marchand.

Les funérailles auront lieu lundi matin, à 7 hrs a.m.

Le convoi funèbre partira de l'Hôpital Notre-Dame, sortie par rue du Champ de Mars, à 6½ heures, pour se rendre à l'église paroissiale et de là au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parent et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Service anniversaire

Le service anniversaire de Philomène Comtois, épouse de Nap. Piché, ingénieur, sera chanté à Notre-Dame de Portneuf, lundi, le 4 février, à 7½ hrs du matin.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 4

Mardi prochain, le 5 courant, à 8½ hrs du matin, se rachante, à la Chapelle de l'asile des Sourdes Muettes, rue St Denis, le service anniversaire de feu l'honorable Sévère Rivard, en son vivant Conseiller Législatif.

Parents et amis sont priés d'y assister. 3

MEUBLES EN CHENE !

Job Lot.

50 magnifiques ameublements de chambre à coucher en chêne solide, glaces doubles, bisautées, **$37.50 et $45.00 net.** Rien de pareil à Montréal. Hâtez-vous d'en reserver un.

RENAUD, KING et PATTERSON,
(Ci-devant Wm. King et Cie.,)
652, Rue Craig. 91—2

DR. E. LAROSE
—DENTISTE—
No 2387 rue Notre-Dame,
(entre les rues Guy et Lusignan,)
MONTREAL
Administre le gaz. 5 av—1 an

TAPIS, TOILE CIREE RIDEAUX, ETC.

Si vous désirez quelque chose de ce genre, adressez-vous au vieux magasin, le

CARPET WAREHOUSE
ETABLI EN 1859,

où vous trouverez le plus grand et le meilleur des assortiments du Canada à des prix les plus reduits. Tout le monde le dit.

Durant ce mois nous recevons des marchandises et nous offrons des occasions de bon marché dans tous nos rayons.

JAMES BAYLIS ET FILS,
1837 — Rue Notre-Dame — 1837
6 avril—1 an

Situations vacantes

APPRENTIS DEMANDES — Des garçons et des filles pour apprendre le métier de cigarier. S'adresser à la " Manufacture de cigares Reliance," 62 rue McGill. 254—jno

ON DEMANDE deux filles comme apprenties, pour bronzer et décorer. $1.50 par semaine pour commencer, au No 2624 rue Notre-Dame, lundi, de 8½ hrs à midi. 91—1

ON DEMANDE une bonne cuisinière au No 80½ rue Hubert. S'adresser au plus tôt. 90—2

ON DEMANDE un barbier à l'Albion Hôtel, rue McGill. 89—3

ON DEMANDE deux apprentis tailleurs. S'adresser au No 361 rue Amherst. 88—6

ON DEMANDE un employé bien qualifié et d'expérience pour s'occuper des ventes et de la livraison du bois dans notre clos. O. Dufresne, jr., et frere. 87—6

A Vendre ou à Louer

A VENDRE—Un hôtel avec l'ameublement fixtures de la barre, etc. S'adresser 362 rue Craig, coin de la rue Lacroix. 91—3

A VENDRE— Tout l'ameublement d'une maison de pension ; on aura aussi le loyer pour une année, No 1352 rue Notre-Dame. 88—6

A VENDRE — Deux costumes bleus pour raquettieur. S'adresser N. C., 1360 rue Mignonne. 88—5

A VENDRE—Une des plus belles maisons de la rue St-Hubert, à vendre pour $5,500. Cottage rue Berri, $3,000. Cottage rue St-Denis, $3,000 et un grand nombre d'autres à aussi bon marché, O. H. Massicotte, 70 rue St-Jacques. 18 janv.—1 a

A VENDRE OU A LOUER.—Bons sites pour affaires de toutes sortes : hôtels, saloons, épicerios, marchandises sèches, restaurants, confiseries. Les meilleures occasions pour ceux commençant les affaires. Harris et Coutu, No 1782 rue Notre-Dame. 16 Mars—1 an

A LOUER— *Restaurant* ou *Hôtel*, maison de pierre à 3 étages, rue St-Jacques, entre carré Victoria et depôt Bonaventure, 21 chambres, cour et écurie en brique ; coin de rue. Geo. Paré et Cie, agent d'immeubles, No 15 rue St Jacques. 91—2

CHAMBRES MEUBLEES à louer avec ou sans pension, Salon du Palais. S'adresser au No 27 et 29 rue St Gabriel. 91—1

CHAMBRES MEUBLEES A LOUER — Deux au premier et trois au second étage, bien montées, bien confortables sous tous les rapports, et dans une belle location. S'adresser No 336 rue Craig, vis-à-vis le Jardin Viger. 91—1

CHAMBRE A LOUER, garnie ou non, dans une maison privée, au No 213 rue des Allemands, près de la rue Ste Catherine. 84—jno

MAISON A VENDRE à Hochelaga, payable au mois, une bonne chance pour un locataire. S'adresser 374 rue Craig. 91—1

MAGASIN ET LOGEMENT à louer, au No 280 rue St Laurent. S'adresser à C. Filiatrault, 281 rue Lauren. 90—6

RESTAURANT a vendre. S'adresser à F. Paquette, bureau de LA PRESSE. 86—6

A VENDRE

Deux maisons construites sur le même terrain, près des ateliers du Pacifique, l'une portant les Nos 630 à 638 rue Mignonne, et l'autre, No 5 à 9 rue Albert Est, E. Bélanger, No 1509 rue Notre-Dame. 4—im

Divers

ON DEMANDE comme associé, un homme d'expérience dans le detail des chaussures. No 1551½ rue Ste Catherine. 74—jno

DISSOLUTION DE SOCIETE—Les soussignés, ont dissout de consentement mutuel, la société ci-devant existant entr'eux sous la raison de "Champagne et Ayotte." M. Champagne est chargé de la liquidation des affaires. (Signés,) Moise Champagne, Elzéar Ayotte. 81—10

LEÇONS D'ANGLAIS et de musique vocale à toute heure. Conditions exceptionnelles. S'adresser No 51 rue St Dominique. 2 fév, 3 m

PERDUE, une robe de voiture grise, au coin des rues Rachel et Laval. Celui qui la rapportera au No 228 rue Dorchester sera récompensé. 90—2

A LOUER

Trois étages de 40 par 140, au No 1551½ rue Ste-Catherine, pour manufactures ou tout autre besoin.

4 janv—1 m O. ROBERT, No 394 rue Saint Denis.

H. & E. F. GUILLET
PEINTRES-DECORATEURS
Spécialité pour enseignes,
95 rue Berri

Ouvrages en peinture de tous genres, exécutés promptement et à prix modérés. Toutes commandes reçues avant le 1er mai, seront executées à 10% de diminution sur les prix ordinaires. 13 Mars—1 an

Par M. Nolan DeLisle,
Agent d'immeubles,
Batisse Fraser

A VENDRE—400 toises de pierre à bâtir, livrée dans n'importe quelle partie de la ville ou prise sur les lieux, aussi du sable sur la rue Ontorio, près de l'église Catholique Romaine, quartier Hochelaga. M. NOLAN DELISLE, agence d'immeubles, Bâtisse Fraser. 29 et 31 janv. 2 5 7 et 9 fév.

A LOUER

A partir du 1er mai 1889—Plusieurs Magasins dans le centre commercial de Montréal.

No. 1, rue St. Pierre (coin de la rue Commune) une grande bâtisse à présent occupée par H. Swain, manufacturier de Cigares.

Les numeros 29, 31 et 33 de la rue St. Pierre, occupés par A. H. Sims et Cie., manufacturiers de chemises.

No. 12 ainsi que les numéros 12, 17, 18, 20 et 30 de la rue St. Pierre.

Sur la rue des Enfants-Trouvés, les numéros 58, 92 et 100.

—MAISONS—

118 rue St Antoine.—264 rue Ste. Catherine. Pour toutes informations, s'adresser à

E. A. MARTINEAU,
Agent des Sœurs Grises,
91—3 81 rue Saint Jacques.

VENTE
—DU—
CARNAVAL
—o—
MONTRES, HORLOGES, BIJOUTERIES et ARGENTERIES

Nous avons décidé de faire une grande vente pendant la semaine du Carnaval, pour le bénéfice de nos nombreuses pratiques de la campagne et leur donner l'avantage d'acheter leurs présents du Carnaval à bon marché.

Une montre Waltham Elgin ou Springfield pour $5.50.

Une montre en nickel à remontoir, (pas une Waterbury,) $2.75.

Une montre de dame, en argent solide, pour $3.00.

Une montre de monsieur, en argent solide, pour $5.00.

Pendants d'oreilles en brillants, depuis 50c.

Epingliettes avec brillants, depuis 30c.

Huiliers à 5 bouteilles, depuis $3.00.

Jolies chaines de montres pour messieurs, depuis 50c.

Boutons de poignets (Rolled Plate,) depuis 20c.

Anneaux de serviettes, depuis 25c.

Jonc de mariage, en or solide, depuis $1.00.

Bagues d'engagement, en or solide, depuis $1.50.

Bracelets (Rolled Plate,) la paire, depuis 75c.

Nombre d'articles trop nombreux à énumérer vendus à des prix également bas.

Toutes marchandises vendues avec garanties, et si ce n'est pas telle que représenté, nous remettrons l'argent.

Nous invitons tout spécialement ceux qui n'ont pas assisté à nos grandes ventes, à venir voir cette fois, et par ce moyen, épargner votre argent.

Nous manufacturons toutes espèces de jones, bagues, loquets, boutons de poignets, épingliettes, etc., etc., à bien bon prix.

Nous reparons aussi toutes espèces de montres, horloges et bijouteries.

—o—

Souvenez-vous que ceci est pour une semaine seulement,

—CHEZ—

E. FORCIMMER & CIE

Bijoutiers en gros et en détail

171—RUE ST-LAURENT—171

3ème porte plus haut que la rue Dorchester. 31 jan-jno

ACADEMIE DE MUSIQUE
HENRY THOMAS, locataire et gérant.

Semaine commençant Lundi, le 4 février, compagnie d'opera comique de J. C. Duff. The Queen's Male, donné par artistes d'opera comique de première classe ; Miles Lily Post, Marie Halton, Hattie Dolaro, M.M. Harry Pamilton, William McLaughlin, Ed. Lowe, Richard Golden, Julian Edwards.

Vente des sièges chez Nordheimer, 1823 rue Notre-Dame. 90—6

COURSES DU CARNAVAL
—AU—
PARC JACQUES-CARTIER
MONTREAL.
MARDI, MERCREDI et SAMEDI, Les 5, 6 et 9 Février 1889

PROGRAMME—PREMIER JOUR, 5 FEV.

1—Bourse de $300, classe de trois minutes. 2—Bourse de $400, classe de 2.30. 3—Bourse de $200, ouverte à tous les amateurs.

SECOND JOUR, MERCREDI, 6 FEV.

4—Bourse de $250, bouchers et aubergistes. 5—Bourse de $300, classe de 2.40. 6—Bourse de $150, poulins âgés de quatre ans et moins.

TROISIEME JOUR, SAMEDI, 9 FEV.

7—Bourse de $300, course de cinq milles. 8—Bourse de $250, course nommée. 9—Bourse de $100, course des cultivateurs. 10—Bourse de $700, ouverte à tous chevaux trotteurs.

CONDITIONS—Division des bourses, 50, 25, 15 et 10 pour cent. Prix d'entrée, 10 pour cent de la bourse, et doivent positivement accompagner la nomination. Les entrées se ferment samedi, le 2 février 1889, et doivent être adressés à J. H. Kennedy, Jr., secrétaire, boîte 950, bureau

LA PRESSE

SIXIEME ANNEE—No 64 — MONTREAL, MARDI 7 JANVIER 1890 — UN CENTIN

EDITION DE MIDI

TEMPERATURE

TORONTO, 6—La dépression constatée hier, vers les lacs, a maintenant son centre vers le golfe du Saint-Laurent. Il est tombé de la neige et du grésil, vers le haut et le bas du Saint-Laurent ainsi que dans les provinces Maritimes. Le temps froid continue dans le Nord-Ouest avec pression généralement haute.

Maximum des températures—Calgary, 22 au-dessous de zéro ; Qu'Appelle, 21 au-dessous ; Winnipeg, 30 au-dessous ; Toronto, 34 ; Port Arthur, 4 au-dessous ; Kingston, 32 ; Montréal, 20 ; Québec, 16 ; Halifax, 40.

Probabilités pour les prochaines vingt-quatre heures

Haut du Saint - Laurent — Vents frais de l'ouest, temps beau et basse température.

CANADA

Nouvel hotel à Québec

Les élections municipales à Ottawa

Décision relative au Cyclorama

Suicide et accident sur les chars près d'Halifax

Noyade

NOUVEL HOTEL A QUEBEC

QUEBEC, 7—A une réunion des souscripteurs au fonds capital de la compagnie du nouvel hôtel, MM. B. R. Dobell, Thos McGreevy, G. R. Renfrew, John Breakey et T. H. Dunn, ont été élus directeurs provisoires. $170,000 sur les $200,000 nécessaires à la construction de l'hôtel sont souscrites.

INCENDIE A QUEBEC

QUEBEC, 7—Hier, le feu a détruit tout l'intérieur de la manufacture de chaussures canadienne, sur la rue Saint Valier. Les pertes sont de plusieurs milliers de piastres, couvertes par les assurances. Deux cent cinquante personnes se trouvent ainsi privées d'ouvrage.

—M. Rochon, ex-membre du parlement provincial, est dans un état qui inspire des craintes pour sa vie.

ONTARIO

LE CYCLORAMA

OTTAWA, 6—Le ministre des douanes a pris une décision concernant le "Cyclorama." Cette peinture qui avait été saisie quelque temps auparavant à Montréal, pour cause de non paiement des droits, n'étant pas un travail d'art tel que ceux mentionnés dans les statuts ; la décision du ministre a été que cette œuvre devait payer les droits.

LE CHEMIN DE FER DE LA GATINEAU

OTTAWA, 7—M. Cyrille Chevrier, de Hull, a obtenu le contrat des travaux de terrassement de la deuxième section de 10 milles, du chemin de fer de la vallée de la Gatineau.

ELECTIONS MUNICIPALES

TORONTO, 7 — Le maire Clarke a été réélu hier par une forte majorité.

KINGSTON, 7—M. W. M. Brenahn a été élu maire par acclamations.

HAMILTON, 7—M. McLellan a été élu maire par 34 voix de majorité.

A London, le maire élu est M. George Taylor ; M. le Dr Preston a obenu la majorité à Carleton Place. Voici quels sont les maires élus dans les autres places :

Guelph, Thomas Gowdy ; Belleville, George S. Teckell ; Galt, W. H. Lutz ; Sainte-Catherine, J. B. McIntyre ; Stratford, John Brown ; Cornwall, M. M. Murphy ; Moose Jaw, Simpson ; Moosomin, A. S. Smith ; Calgary, Laferty.

OTTAWA, 7—Les élections municipales ont eu lieu aujourd'hui sans provoquer beaucoup d'intérêt. Elles ont eu pour résultat l'élection de Erratt par 1250 voix de majorité contre M. A. Lewis.

Voici la liste des échevins élus dans les différents quartiers :

Quartier Victoria, Gordon, Hutchison et Johnston.

Quartier Dalhousie, Crannell, Hill et Scott.

Quartier Wellington, Campbell, McLean et Scrim.

Quartier Centre, Baptie, Butterworth et Monk.

Quartier Saint-Georges, Stroud, Bothwick et Raphael.

Quartier By, Heney, Larose et Farrell.

Quartier Ottawa, Bingham, Durocher et Richard.

Quartier Rideau, Tubman, Askwith et Henderson.

Les nouveaux échevins sont :

Quartier Rideau, Thos Tubman.

Quartier Ottawa, Richard.

Quartier Saint-Georges, J. Raphael.

PROVINCES MARITIMES

HALIFAX, 7 — Pendant l'année 1889, 4,644 navires sont entrés dans le port de Halifax. Dans ce nombre sont compris les vapeurs au nombre 439.

George Kandreck, de Liverpool, (Angleterre), a essayé de se suicider, samedi dernier, en sautant d'un express lancé à toute vitesse entre cette ville et Truro.

Fuite d'un bijoutier

John Carswell, qui tenait depuis un an un magasin de bijoux sur la rue Bleury No 57, a quitté la ville sans faire préveinr ses créanciers et après avoir payé sa maîtresse de pension avec une traite sans valeur. Samedi, M. Elliott, propriétaire du magasin, en a fait forcer les portes, pour se convaincre que Carswell avait tout emporté, argent et bijoux précieux. Il lui avait cependant laissé une lettre dans laquelle il dit qu'il a été malheureux en affaires et qu'il n'emporte que ce qu'il faut pour faire vivre sa famille quelque temps. Il doit $500 à J. H. Jones et Cie ; $220 à M. Elliott ; $400 à P. W. Wood, rue Bleury ; et $130 à J. H. Joseph. Il a emporté pour plusieurs milliers de piastres de bijoux déposés chez lui par une foule de personnes.

—Nous attirons votre attention d'une manière toute spéciale sur l'annonce de MM. Marsan, Gendron et Cie. 62—3, 4, 7 j.

ETATS-UNIS

Tuée par sa mère

Assassinés par leur grand'père

Le mari de la victime

Nouveau drapeau américain

TUÉE PAR SA MÈRE

WASHINGTON, 6—Un lamentable accident a eu lieu à Williamsport (Pennsylvanie). Mme Bohart, une jeune femme de vingt ans, tout récemment mariée, plaisantait gaiement avec sa mère, lorsque celle-ci, en riant avec sa fille, a voulu lui donner un coup de manche à balai. Mais, en levant le balai, Mme Bohart a heurté accidentellement un fusil de chasse accroché au mur et l'a fait tomber. En même temps, une détonation se faisait entendre et la jeune femme, ayant reçu toute la décharge en pleine poitrine, tombait mortellement blessée aux pieds de sa mère. Un médecin a été appelé en toute hâte, mais après avoir examiné la blessée, il a déclaré qu'il était impossible de la sauver. Mme Bohart, mère, est-dit-on, folle de chagrin, et il est à craindre qu'on ne puisse pas lui faire recouvrer la raison.

ASSASSINÉS PAR LEUR GRAND-PÈRE

NEW-YORK, 6—La petite ville de Centre Haverhill (New-Hampshire) a été mise en émoi par un drame sanglant. Stephen Laplant, un vieillard de quatre-vingts ans, probablement dans un accès de folie furieuse, a assassiné deux de ses petits-enfants, un garçon de cinq ans et une fillette de dix ans.

LE PRIX D'UNE CERVELLE HUMAINE

NEW-YORK, 6—La veuve d'un nommé John Ross, mort récemment d'une maladie des plus rares dans ce pays, avait vendu, paraît-il, la cervelle de son mari à un médecin en renom pour servir à des études anatomiques. Mais voici que la veuve du pauvre Ross dit avoir été trompée et prétend que le médecin, après lui avoir promis $1,000 pour la cervelle de son mari, ne veut plus lui en donner que $250. Le médecin, de son côté, prétend n'avoir rien promis, et il pourrait bien en résulter un procès aussi curieux qu'extraordinaire.

SÉRIE D'ACCIDENTS

SAN FRANCISCO, 6—Une tempête a occasionné de grands dommages à la Cie du chemin de fer d'Oregon et de navigation. On rapporte trois accidents. Le chauffeur Cross a été échaudé par l'eau bouillante à Wood River, hier, et Orvis a été tué dans une collision entre un train de marchandises et un train de passagers, près de Willows, la nuit dernière. On dit que treize personnes ont été blessées et deux hommes tués sur le même chemin, à Ripagara. Jamais on n'a vu une tempête de neige aussi terrible que celle d'aujourd'hui.

LE MARI DE LA VICTIME

TRENTON, N.J., 6—Le Dr Kiffen, dont l'épouse a été tuée par le chloroforme, l'autre nuit, a tenté de se suicider en prenant une once d'acomite et en se faisant de fortes entailles aux poignets et au cou, avec un rasoir. On espère pouvoir le sauver. Il a dit qu'il avait voulu en finir avec la vie parce que le public semble avoir un fort ressentiment contre lui.

LE NOUVEAU DRAPEAU DES ÉTATS-UNIS

NEW-YORK, 6—Par suite de la création récente des quatre nouveaux Etats du Dakota du nord, du Dakota du sud, du Montana et du Washington, quatre étoiles devront être ajoutées, à partir du 4 juillet prochain, au drapeau national, qui en aura alors quarante-deux. Mais diverses propositions avaient été faites, paraît-il, sur la façon de disposer les étoiles sur le drapeau. Le secrétaire de la marine s,était déjà prononcé, il y a quelque temps, pour la plus simple de ces propositions, et avait donné l'ordre qu'à partir du 4 juillet prochain, le pavillon fût orné de quarante-deux étoiles disposées en six rangées de sept chacune, sur le petit carré bleu ménagé à cet effet. Or, on mande de Washington que le secrétaire de la guerre et le secrétaire d'Etat ont adopté la même disposition pour le nouveau drapeau, et la question se trouve ainsi définitivement tranchée.

LA LIGUE DES PATRIOTES

FALL RIVER, Mass., 7—A une réunion de la Ligue des Patriotes, tenue avant-hier, cette société s'est fortement élevée contre une résolution adoptée par le congrès du centenaire catholique de Baltimore. On sait que cette résolution disait que "les sociétés nationales semblables (à la Ligue des Patriotes) n'avaient pas de place dans le giron de l'Eglise catholique.

En réponse à cette résolution, la Ligue des Patriotes a résolu d'accroître le nombre de ses membres. M. Dubuque, de la Législature du Massachusetts, a prononcé un discours fréquemment interrompu par des applaudissements.

"Si cette résolution du Congrès catholique, a-t-il dit, que "les sociétés nationales comme la nôtre n'ont pas de place dans l'Eglise catholique" signifie que le droit de s'associer mutuellement est refusé aux Canadiens-Français, ainsi que l'usage de leur langue entre eux, nous nous élevons contre cette résolution. Les Canadiens-Francais sont, avant tout, loyaux à la république. Ils ne sont pas de mauvais citoyens parce qu'ils parlent la langue de Lafayette aussi bien que celle de Washington. On nous a déjà refusé le droit d'avoir nos églises et nos pasteurs et, si nous comprenons bien le sens de la résolution, on veut nous refuser également le droit de nous organiser en association. Nous proposons de maintenir nos sociétés, malgré les résolutions du Congrès de Baltimore."

7236 **Le havre**

L'échevin Rolland, président du comité des finances, a l'intention de convoquer en assemblée spéciale les représentants de la commission du hâvre et des deux chambres de commerce, ainsi que les membres de son comité, afin de nommer des délégués qui aillent à Ottawa solliciter deux millions du gouvernement pour parfaire la somme nécessaire à l'accomplissement des travaux d'amélioration du hâvre de Montréal.

EUROPE

Les scandales de Londres

Les méfaits d'un pseudo-marquis

Le czar empoisonné

FRANCE

LE VOTE DES FEMMES

PARIS, 6—M. Tirard, premier ministre, a adressé aux chambres de commerce de la France une circulaire afin de les consulter sur l'opportunité d'accorder le droit de vote aux femmes engagées dans quelque industrie.

GRANDE-BRETAGNE

L'AFFAIRE PARNELL O'SHEA

LONDRES, 7—Parnell a retenu pour le défendre, Sir Charles Russell, son avocat dans le procès du *Times*.

LES MÉFAITS D'UN PSEUDO-MARQUIS

—L'Anglais qui se fait appeler marquis de Leuville est sous le coup de poursuites judiciaires qui lui sont intentées par M. Kelly, directeur du Princess's Theatre. A la fin du mois de novembre, M. Kelly donnait une pièce "The Gold Craze" qui, quoique mauvaise, ne méritait pas d'être sifflée avec la vigueur que montraient plusieurs spectateurs. Le héros de cette pièce est un horrible brigand qui a commis plusieurs crimes et qui porte le nom de marquis de Fleurville. Le pseudo-marquis de Leuville crut voir sans doute dans la presque similitude des noms une intention malveillante de la part de M. Kelly et il se promit de se venger.

Pour ce faire, il recruta quelques individus à qui il donna des billets et de l'argent. Ceux-ci lui promirent en retour de faire un boucan infernal pendant la représentation et d'obliger les acteurs de quitter la scène. Les choses se passèrent comme il était convenu. Si les faits reprochés au susdit marquis sont prouvés devant le tribunal, il se pourrait que le juge l'envoie réfléchir en prison aux vicissitudes de la vie humaine.

LES SCANDALES DU WEST END

—Le procès d'Arthur Newton, de Frederick Tavlorsan et d'Adolphus de Galla, qui ont été arrêtés sous l'accusation d'avoir essayé d'égarer la justice au sujet des scandales du West End, a commencé aujourd'hui devant le magistrat Vaughan à la cour de police de Bow street.

Un jeune garçon, nommé Algernon Allies, certifie qu'il a demeuré dans la maison de la rue Cleveland et qu'il a reçu de l'argent sous des conditions immorales. Il a détruit des lettres qui lui avait été envoyées par lord Arthur Somerset. Allies avoue qu'il a volé certains objets dans un club où il était employé comme garçon. Il n'a pas été emprisonné pour ces vols parce que lord Arthur Somerset s'est porté caution pour lui.

RUSSIE

LE CZAR EMPOISONNÉ

SAINT-PÉTERSBOURG, 7 — La récente indisposition du czar n'a pas été produite par une rechute de la grippe ; mais par le poison. Il s'est senti, après dîner, des douleurs violentes dans l'estomac et ses médecins se sont empressés de lui administrer des émétiques. On ajoute qu'ils ont ensuite découvert le poison dans les aliments dont l'empereur venait de se nourrir. L'empereur a été pendant quelque temps dans un etat critique ; il n'a été sauvé que par la promptitude du traitement et l'énergie des antidotes. Il est encore très faible.

PORTUGAL

OBSÈQUES DE L'EX-IMPÉRATRICE

OPORTO, 7—Les funérailles de l'ex-impératrice du Brésil ont eu lieu, aujourd'hui, dans l'église de la Paix. La bière disparaissait sous de magnifiques couronnes de fleurs. Le deuil était conduit par tous les membres de la famille impériale, à l'exception de Dom Pedro. Le duc d'Oporto représentait la famille royale du Portugal. Une députation de Brésiliens et d'étrangers résidant au Brésil assistait aux funérailles. Les soldats de la garnison formaient la garde d'honneur. Afin d'éviter la difficulté de choisir entre le drapeau de l'empire et celui de la république, à l'église de la Paix, on avait hissé le drapeau portugais.

Le consul français n'assistait pas aux funérailles, son gouvernement étant convaincu que sa présence serait mal interprétée par le gouvernement brésilien. Dom Pedro a reçu 800 télégrammes de condoléances dans le deuil qui le frappe.

Nouvelles diverses

—Samedi après-midi le fer a été cause de pertes légères chez M. Fraser, 106 rue Bleury.

—Lundi soir les pompiers ont étouffé un commencement d'incendie au No 79 rue Lafontaine.

—La municipalité de Sainte-Cunégonde a décidé d'ériger un nouvel hôtel de ville l'été prochain.

—Monseigneur l'Archevêque a administré le sacrement de la Confirmation hier à la cathédrale.

—Il y a eu 220 faillites enregistrées à la Cour Supérieure pendant l'année 1889, contre 168 pendant l'année précédente.

—La Cour des Magistrats de Montréal a émis en 1889 10,677 brefs, rendu 5812 jugements, avec 2022 exécutions et 1165 saisies après jugement.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

—La Sarsepareille d'Ayer arrête les décharges désagréables des catarrhes scrofuleux, et guérit la maladie.

Fumez le nouveau Nectar a 5 cts.

—Grand sacrifice de fourrures chez Lorge et Cie, 21 rue Saint-Laurent, à cause de l'encombrement de la rue Saint-Laurent. Assortiment complet. 25—jno

SETS DE SEAL

Le plus grand assortiment de sets de seals, bon marché. Franceour et Sainte-Marie, 1409 rue Sainte-Catherine. 54-6

—La poudre Engraissive et Nourrissante à l'usage des chevaux, bêtes à corne, cochons et moutons est la plus répandue et les grands propriétaires n'en emploient pas d'autres. Lisez l'annonce sur une autre colonne. 21—jno—q h

Fumez le nouveau Nectar à 5c.

—Comme remède de famille pour la toux, rhume, croup, etc., employez la Sprucine de McGale, 25 et 50 cts. la bouteille. A vendre partout. 35-la-qh

Fumez le nouveau Nectar à 5c

SETS DE LOUTRE

Le plus grand assortiment de sets de loutre, bon marché. Franceour et Sainte-Marie, 1409 rue Sainte-Catherine. 54-6

Fumez le nouveau Nectar à 5c

ELLE N'AVAIT QUE PEU A VIVRE

C'était l'opinion du médecin qui soignait une femme depuis longtemps, et cette opinion était bien justifiée, s'il fallait s'arrêter aux signes extérieurs qu'offrait cette malheureuse.

Ces signes étaient : Langueur et pâleur excessives, yeux cernés, manque d'appétit, toux avec crachats épais, palpitation du cœur, irrégularité, guéries la nuit, tristesse, douleurs dans le bas du corps et les côtes, faiblesse extrême. Tout semblait fini. Elle jeta un jour un regard distrait sur sa gazette et son attention fut attirée par un certificat d'une femme qui avait été guérie par le remède bien connu, le "Régulateur de la sante de la femme" du Dr J. Larivière, de Mainville, R. I.

La perspective d'une guerison ranime son courage ; elle se procure immédiatement trois bouteilles du Régulateur, elle le prend régulièrement et deux mois après la femme était guerie. Le Régulateur est en vente chez la plupart des pharmaciens à $1 la bouteille ou six bouteilles pour $5, et chez le propriétaire, ainsi que les Female Plasters, les meilleures emplâtres pour les femmes et recommandées par les médecins ; prix, 25 centins par la malle. 37—jno

L'ASSORTIMENT de FOURRURES

pour hommes et femmes chez

ALEX NELSON & CIE

Est maintenant complet, consistant de Gilets en phoque, gilets en mouton de Perse, capots en mouton de Perse, en chat sauvage et en astracan pour hommes, casques et gants, casques de dames, manchons, collets pour les tempêtes, boas, casques de queues de loutres, etc. **107 rue Bleury.** 30 déc—3 m

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.

W. BAKER & CO.'S

Breakfast Cocoa

Est absolument pur, et c'est notable.

Pas de Chimiques

sont employés en sa préparation. Il est plus que *trois fois fort* que le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou de sucre ; c'est aussi beaucoup plus économique, coûtant moins que un sou la tasse. Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant. FACILE A DIGERER. Il convient admirablement pour les malades aussi bien que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.

Se vend chez tous les Epiciers.

W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.

POUDRE ENGRAISSIVE ET NOURRISSANTE

Pour l'usage des Chevaux, Bêtes à cornes, Cochons et Moutons.

Cette poudre est la meilleure nourriture qui ait jamais été découverte pour la maladie des rognons, désordres du foie, constipation et des engorgements des intestins. Elle régularise le flux de la bile. La Poudre Engraissive guérit le manque d'appetit, la gourme, la diabète, l'inflammation des intestins, détruit la vermine, tels que vers, chiques, etc.

Dès le premier sac, le cheval prend une nouvelle attitude de force et d'agilité ; ses chairs sont plus fermes, ses nerfs prennent une nouvelle vigueur ; c'est un secret que depuis longtemps les vétérinaires des Etats-Unis ont voulu garder seulement que pour les gens qui leur payaient de grosses sommes, mais qui aujourd'hui est a la portée de tous les gens qui aiment la santé de leurs animaux.

Cette poudre est devenue si populaire qu'elle a maintenant palme sur toute autre preparation offerte sur le marché.

PRIX : 25 lbs, $1.50 ; 100 lbs, $5.00.

En vente chez tous les marchands. Depôt principal 538 rue Notre-Dame, Maisonneuve 29 oct—5 m—q h

AVIS PUBLIC

MARDI, le sept janvier prochain, à DIX heures de l'avant-midi, dans le bureau du notaire soussigné au No 56 de la rue Saint-Jacques, en la cité de Montréal, sera vendu au plus offrant et dernier enchérisseur, l'immeuble ci-après décrit appartenant pour un quart à Benjamin Mercier, marchand de la cité de Montréal, et pour les trois autres quarts à Blanche Mercier, sa fille issue de son mariage avec dame Meriza Beauvais, son épouse décédée, savoir :

Un emplacement de vingt-cinq pieds de largeur par cent huit pieds en profondeur plus ou moins, mesure anglaise, formant partie du lot de terre portant le numéro quatre cent soixante et trois (463) du plan et livre de renvoi officiels du quartier Saint-Jacques de la cité de Montréal, et situé à une distance de vingt-cinq pieds du côté sud-est de la ligne nord-ouest du dit lot No 463, bornée au front au sud-ouest par la rue Berri, en arrière par la rue Labelle, du côté nord-ouest par une partie du dit lot No 463, appartenant à Joseph Bourdeau et du côté sud-est par une autre partie du même numéro appartenant à Mme J. A. Ouimet, avec une maison en construction sur le dit terrain.

Pour les conditions, s'adresser au notaire soussigné.

Montréal, 18 décembre 1889.

O. MARIN, N. P.

Bureau de PAPINEAU, MARIN & MACKAY,
20, 21, 27, 28, 3, 4 No 57 rue Saint-Jacques

NOUVELLE MUSIQUE

Fatma, air de ballet, par M. Lecocq, 25 cts ; Réponse à la lettre de mon cousin, par M. Lecocq, 25c ; Le Premier Réveil du cœur, par Ellenberg, 20 ; New-York Glide Waltz, 50 cts aux autres magasins, 10c au mien ; Valse Sanfiago, Corbin, 25c ; Au Matin Sodard. Plusieurs nouveaux morceaux viennent d'arriver à 20c. L'Album de danse de Gheardt pour 1890 vient d'arriver 25c et un lot de nouveaux livres Victoria au même prix.

WALTER SREET

29 rue Bleury et 2326 rue Ste Catherine

1 mai—1 an

UNE CURIOSITE

L'Extrait de Gomme d'Epinette Rouge au Sucre de Raymond, guérit la toux, les rhumes et les affections des poumons ; elle est douce et très certaine de guérir et n'est pas offensive à la digestion ; un enfant peut en prendre toute une bouteille sans en ressentir de malaise. Ceux qui parlent en public et ceux qui chantent trouveront qu'elle enlève l'âcreté dans la gorge instantanement et donne du soulagement immédiat après l'avoir pris.

Ne toussez donc plus lorsque vous pouvez vous procurer chez le propriétaire C. A. Raymond, No 42 rue Bonsecours, une bouteille de cette gomme pour 10c. Dici à un mois je vendrai le Pain Remedy de Raymond, le meilleur Pain Killer au monde, ci le seul qui possède deux certificats de prêtres, pour 10c aussi la bouteille.

REMEDE INTERNE ET EXTERNE

Le Fer Magnétique dyalisé de Raymond est le seul pur liquide et sans goût qui ne constipe pas et ne dérange pas l'estomac ni les intestins.

Prix du flacon d'une once et demie 50c. Dose 15 gouttes avant chaque repas donne de l'appétit et rend la gaîté à celui qui l'a perdue. Chez C. A. Raymond, seul propriétaire, No 42 rue Bonsecours, Montréal. 20 déc—1 a

PENSION BELGE ET FRANÇAISE

89 Rue St-Denis.

Mme Corborgg donne des leçons de cuisine française les lundis, mardis et jeudis, de 2 hrs à 4 hrs après-midi. Prix modérés. 13 nov—c—m

Comptables.

BILODEAU & RENAUD

COMPTABLES ET COMMISSAIRES

15 RUE STJACQUES, MONTRÉAL.

Spécialité : reglements de faillite.

Arpenteurs.

J. A. GRENIER, A.G.P.

ARPENTEUR ET INGENIEUR CIVIL

SOLLICITEUR DE PATENTES

Bureau: 17 *Côte de la Place d'Armes*

MONTREAL. 23 août—1 a

J. H. LECLAIR

ARPENTEUR

86 RUE ST-JACQUES, MONTREAL

Subdivision de cadastre, brevets d'inventions, marques de commerce, etc.

8 nov-1 a-h q

J. EMILE VANIER

(Ancien élève de l'école Polytechnique)

Ingénieur Civil et Arpenteur

61 RUE ST-JACQUES. 61

Demandes de BREVETS D'INVENTION. Marques de Commerce, etc., préparées pour le Canada et l'étranger. 15 mai—1 a

Plombiers.

AIMÉ DESNOYERS

410 RUE CRAIG

(Coin de la rue Gosford)

Plombier, couvreur, poseur d'appareils à gaz, et à l'eau chaude, ainsi que tous travaux de plombage exécutés promptement et à bas prix

23 mars—m j s—1a Satisfaction garantie.

A. Demers. A. Therrien. C. Brunet.

DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE

Ferblantiers, plombiers, couvreurs, poseurs d'appareils de chauffage, coutellerie, lamper, huile de charbon, etc.

MM. DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE se chargent de tous ouvrages, tels que couverture en ardoise, en feblanc, en tôle galvanisée et autres ouvrages neufs, et de toutes espèces de réparations à des **prix très modérés.**

Vu les expropriations de la rue St-Laurent, la nouvelle société D. S. & Cie a décidé de bâtir son magasin immédiatement, quoique les expropriations pour cette partie ne soient pas encore faites, et pour cette raison on est à demeurer à la porte voisine.

No. 118 rue Saint-Laurent

où leurs clients les trouveront prêts à remplir toutes les commandes qu'ils voudront bien confier.

Montréal, 14 juin 1889. 1 a

Divers

J. T. LAMBLY VIENT D'OUVRIR ses nouvelles vastes salles de photographie, coin des rues St-Laurent et Vitré. Photographies d'après tous les derniers modèles, *plus fin*, plus fin, aux anciens prix bas. Vieilles photographies copiées et agrandies et le meilleur ouvrage garanti.

Rappelez-vous, coin des rues St Laurent et Vitre. J. T. LAMBLY, Photo. Artiste.

Dec—3m

NOUS OFFRONS EN VENTE

A DES PRIX RÉDUITS

Un stock de peintures, huiles, vernis, vitres, mastic, étoupe, coaltar, papier goudronné et non goudronné, pinceaux et blanchissoirs, cheminées de lampes, papier sable, colle forte, fanaux, noir à souliers, savon, teintures de toutes sortes, médecines patentées, etc.

J. T. LeTOURNEUX & CIE

259 rue St-Paul 4 oct-1a

NEW-YORK MEAT MARKET

A. LEFEBVRE, Proprietaire

Viandes fraiches et salées, Volailles et Gibiers, Beurre, Œufs, Fruits et Légumes.

No 553, RUE CRAIG

26 oct.-3m

P. G. MORIN

Notaire, 1444 rue Notre-Dame

Entre la rue Bonsecours et le carré Dalhousie. Téléphone Bell 2572. N.-B.—Attention spéciale aux reglements des successions, partages et ventes de biens de mineurs. Bureau ouvert de 8 hre a.m. à 9 hre p.m.

M. F. JANNARD

No 667 Rue Saint Laurent

Sonneries électriques et indicateurs, poses à des prix raisonnables. Ouvrage garanti.

TELEPHONE FEDERAL 1523

10 juil—jno

PAIN RELIEF DE STANTON

USAGE INTERNE & EXTERNE

— LA —

LAMPE BREVETEE D'EDISON MAINTENUE

Par conséquent acheter les

Lampes Electriques d'Edison

Nous sommes autorisés à offrir les lampes incandescentes d'Edison aux prix suivants :

Lampes de 4, 8, 10, 12, 16 et 20 lumieres de chandelles.

75 cts CHAQUE

Conditions seront comptant pas d'escompte

Escompte libéral accordé pour commandes considérables.

Nous DONNERONS un pied de lampe Edison et l'on peut obtenir de notre manufacture à Hamilton, Ont., les pieds de lame de toute autre manufacture.

M. D. BARR & CIE

AGENTS GENERAUX

107, rue St Jacques, Montréal

41—25

CACAO DE MOTT

pour déjeuner

Garantie cacao absolument pur sans huile, ayant trois fois la force du cacao mélangé avec le sucre, arrowroot, etc. ; coûtant moins d'un centin la tasse. Ce cacao contient puis de propriete désirables pour la diète que la plupart des aliments, et tout en agissant sur les nerfs comme stimulants doux, il fournit au corps les meilleurs éléments de nutritions et en même temps il regle et d'une de la force à l'action des organes digestifs.

Recommandé par les médecins les plus éminents.

En vente par tous les épiciers.

JOHN P. MOTT & CIE, Halifax, N.E.

11 mars—m j s—1 a.

LE SPECIFIQUE

DU DR. ED. MORIN

Contre les mauvaises dyspepsies. En vente chez tous les pharmaciens. Dépôt général : Dr Ed. Morin et Cie, Québec. 3 déc—m j s—jno

MESSIEURS C. NOURRIE et J. PETIT, de Paris, 25 ans d'experience, les seuls ouvriers opticiens au Canada, fabriquant eux-mêmes les verres et montrures de lunettes a ordre et à la mesure des yeux, exécutant mathématiquement les prescriptions d'oculistes.

Les plus célèbres professeurs des deux mondes conseillent aux médecins d'adresser de préférence leurs prescriptions à des opticiens-fabricants, connaissant leur métier ; ils ajoutent : agir autrement, on risque une imprudence.

MM. C. Nourrie et J. Petit essaient gratuitement les vues les plus sensibles et les plus délicates, avec les instruments et la méthode de Wecker, de Paris, considéré par le monde savant comme le plus célebre medecin oculiste de son époque.

Nouvelles plaquettes (patent), pince-nez, tenant sur les nez les plus difficiles et pouvant s'appliquer sur tous les lorgnons en or, argent, acier, écaille, rubber, etc., etc.

La Cie Parisienne d'Optique distribue gratuitement une brochure : "Hygiene de la Vue," donnant tous les moyens preventifs à prendre. Réparations : soudures acier 5c, or 10c cotes ; droit 10c ; rond 15c, nez 20 et 25c, plaquettes legre 5c, ressorts acier 10 et 15c, or 25c. Repolissage de verres et yeux artificiels.

Cie Parisienne d'Optique, C. Nourrie et J. Petit, 35½ Côte Saint-Lambert, face a la rue Saint-Laurent ; tous les chars y conduisent.

12 déc.—m j s—6m

Marchands.

E. MASSICOTTE & FRERE

Marchands d'Eau de St-Léon

5 PLACE D'ARMES

22 août—1 a. MONTRÉAL.

Confiseurs.

J. WALKER

CONFISEUR

52 Rue Bonsecours, Montréal.

Biscuits et sucreries faits tous les jours. Les ordres par la malle seront promptement exécutés. Salle de rafraichissements. 5 sep. 1a

Peintres

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. BOURASSA)

ARTISTE PEINTRE

Décoration d'édifices publics : religieux et civils.

Residence : 43, rue des Allemands.

Ateliers : 7, rue Sainte Julie. 31 oct.-1a

H. A. MILLER

Peintre de Maisons, d'Enseignes et de Rideaux, Tapissier et Décorateur, Doreur, Vitrier, Imitateur, Blanchisseur, Etc.

1996 rue Ste Catherine, Montréal

15 mars—1a

Hotels.

HOTEL LEONARD

312 RUE ST-LAURENT

Liqueurs et Cigares de choix.

Repas à toute heure. Huitres fraiches reçues tous les jours, *beans* et rafraichissements de toutes sortes. N.B.—Une écurie spacieuse est à la disposition du public. 22 oct.—1 an

HOTEL DU CANADA

A. C. SABOURIN, Propriétaire.

COIN ST-GABRIEL ET STE-THÉRÈSE

MONTRÉAL

Ses *lunch* à 25c. sont les meilleurs à Montréal 22 août—1 an

HOTEL CRITERION

J. D. LACASSE, Propriétaire

27 & 29 RUE STGABRIEL, MONTRÉAL

ALLEZ AU CRITERION. 22 août—1a

Agents d'Immeubles.

ALPHONSE LaBADIE

AGENT D'IMMEUBLES

ASSURANCES, PRETS ET COLLECTIONS

15 COTE ST-LAMBERT, MONTRÉAL.

Telephone Federal, 885. B. B. P. 1036.

Avec MM. LaBADIE & LaBADIE, Notaires.

ARGENT A PRÊTER. 13 nov.—1an

J. N. ARCHAMBAULT

AGENT D'IMMEUBLES

PRÊTS, ASSURANCES ET DE COLLECTIONS.

BUREAU :

1598 RUE NOTRE-DAME, MONTRÉAL

1er août—1a

Architectes.

A. PREFONTAINE

ARCHITECTE

(Successeur de feu Victor Bourgeau)

12 PLACE D'ARMES, MONTRÉAL

23 oct—1a

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No. 26 RUE ST-JACQUES, No. 26

MONTRÉAL. 21 av—1a

F. BOISMENU

ARBITRAGES ET EVALUATIONS

Bureau de Propriétés Foncieres

79 RUE ST-JACQUES

LAFONTAINE & VINCENT

Elèves diplômés de l'école polytechnique

Ingénieurs Civils et Architectes

114 Rue St-Jacques, 114

En face du Bureau de Poste. MONTRÉAL.

Arpentage, plans et estimés pour aqueducs, égouts, ponts et chemins de fer, constructions civiles, brevets d'invention, etc., arbitrages.

Charbon et Bois.

THIBODEAU & BOURDON

1203 RUE STE-CATHERINE

Coin de la rue Papineau. MONTRÉAL

ont constamment en mains une quantité considérable de

BOIS DE SCIAGE SEC

qu'ils vendent à BAS PRIX.

Vente par char et par pile, avec légère avance

Téléphone 6033. 1 juin—1 a

A. HURTEAU & FRERE

MARCHANDS DE

BOIS DE SCIAGE

92 RUE SAGUINET, 92

MONTRÉAL

CLOS :

Coin des rues Sanguinet et Dorchester—Téléphone No. 6243. Bassin Wellington, en face des bureaux du Grand-Trunc.—Téléphone No. 1401

13 mars—1 a

FATHER KOENIG'S NERVE TONIC

REMEDE NATUREL POUR LES

Attaques d'Epilepsie, mal caduc, hysterie, Danse de St Guy, maladies nerveuses, hypocondrie, mélancolie, inébriété, insomnie, étourdissement, débilite du cerveau et de la moelle épinière, etc.

Cette médecine agit directement sur les centres nerveux, calmant toute irritation et augmentant l'effusion et la force du fluide nerveux. Elle est parfaitement inoffensive et ne laisse aucun effet désagréable.

Notre BROCHURE pour les personnes sujettes aux maladies nerveuses sera envoyée GRATUITEMENT à toute adresse et les malades pauvres peuvent aussi obtenir cette medecine de nous SANS FRAIS. Ce remede a été preparé par le Revd. Pasteur Koenig, de Fort Wayne, Ind., pendant les dix dernières années, et il est actuellement preparé sous sa direction par la

KŒNIG MEDECINE CO

50 rue W. Madison, coin de la rue Clinton, Chicago, Ill.

Emile Beisvert, gerant general, 11 rue Gosford, Montreal.

A vendre par E. Léonard, pharmacien, 113 rue St Laurent.

Prix, $1.25 la bouteille ; 6 bouteilles, $6.

FEUILLETON DE LA PRESSE

No 24

CŒURS MATERNELS

X

LE MANTEAU

On monta à l'entresol.

Les quelques ustensiles de ménage, les armoires, le tiroir de la table dans la petite cuisine furent minutieusement visités, retournés, vidés. On ne trouva rien.

Dans la pièce qui servait de salle à manger la perquisition aussi fut sans résultat.

Dans la chambre à coucher, tout d'abord le commissaire de police fut attiré vers la glace, par le papier engagé dans le cadre. Il prit l'enveloppe, l'examina avec soin.

Le timbre de la poste indiquait que l'envoi était parti du bureau de la place de la Madeleine.

Ce n'était pas une décharge pour Jean Mortier. Il aurait eu le temps, entre l'heure présumée du meurtre et celle de son retour à Boulogne, de revenir sur ses pas pour jeter cette enveloppe dans la boîte d'un bureau de Paris.

Le commissaire, qui savait bien son métier, mais qui en connaissait les mirages et qui ne voulait pas se hâter de conclure, fit revenir le tapissier sur les explications que celui-ci avait déjà données relativement à cette adresse. Il n'était pas fâché de contrôler la concordance des divers récits.

Jean dut raconter de nouveau pourquoi, ne trouvant pas sa carte dans sa poche, il avait pris sur le bureau du notaire, le premier bout de papier venu, pour écrire son adresse.

—Quand avez-vous fait cela ? demanda le commissaire.

—Pendant que nous attendions Mtre Boisselot.

—C'était, par conséquent, avant la lecture du testament ?

—Précisément, se hâta de répondre Jean, avec un dégonflement subit de sa poitrine.

La façon dont la remarque était fa

LA PRESSE

T. BERTHIAUM Editeur,
No 69 rue St Jacques.

Circulation de " La Presse "
Quotidienne
MOYENNE ACTUELLE PAR JOUR
16,257

MONTREAL, 7 JANVIER 1890

L'*Evening Journal* d'Ottawa prétend que la Confédération ne saurait se maintenir si l'on n'arrive point à supprimer les écoles séparées dans Ontario.

Est-ce assez absurde ?

Une statistique toute récente préparée par M. Lowe, sous-ministre de l'Agriculture à Ottawa, porte le chiffre de la population actuelle du Canada, à 5,078,855 personnes.

On fait actuellemet au Sénat et à la Chambre des Communes les préparatifs ordinaires de la session qui va s'ouvrir le 16 courant. La nouvelle chambre de la presse, qui est l'ancienne chambre chambre numéro huit, est bien décorée et très bien meublée. On a changé l'ancienne chambre de la presse, le lavoir et la chambre d'empaquetage en une salle pour les *caucus*.

Les Chinois résidant à San Francisco viennent d'organiser dans cette ville une chambre de commerce chinoise, destinée à favoriser le développement du commerce entre la Chine et les Etats-Unis. Il paraît que le gouvernement chinois fera à cette chambre l'assignation annuelle de 10,000 dollars pour les frais nécessaires ; au maintien de la chambre pourvoieront aussi les commerçants chinois résidant à San Francisco pour une contribution annuelle de 5,000 dollars.

L'année 1890 verra cinq élections générales provinciales.

La législature de la Nouvelle-Ecosse fut élue le 15 juin 1886 ; celle du Nouveau-Brunswick en juin 1886 ; celle de Québec le 14 octobre 1886 ; Ile du Prince-Edouard en novembre 1886 ; Ontario le 28 décembre 1886. Des élections générales ont eu lieu au Manitoba dans le cours de cette même année, mais une dissolution des chambres ayant eu lieu en 1888, le gouvernement Greenway peut se dispenser d'en appeler au peuple pendant deux années encore.

Les élections fédérales auront lieu en 1892.

Par suite de la création récente des quatre nouveaux Etats du Dakota du nord, du Dakota du sud, du Montana et du Washington, quatre étoiles devront être ajoutées, à partir du 4 juillet prochain, au drapeau américain, qui en aura alors 42. Mais diverses propositions avaient été faites, paraît-il, sur la façon de disposer les étoiles sur le drapeau. Le secrétaire de la marine s'était déjà prononcé, il y a déjà quelques temps, pour la plus simple de ces propositions, et avait donné l'ordre qu'à partir du 4 juillet prochain, le pavillon fût orné de 42 étoiles disposées en six rangées de sept chacune, sur le petit carré bleu ménagé à cet effet. Or, on mande de Washington que le secrétaire de la guerre et le secrétaire d'Etat ont adopté la même disposition pour le nouveau drapeau, et la question se trouve ainsi définitivement tranchée.

Plusieurs changements vont être faits, à la session prochaine de la Chambre des Communes, dans l'ordre des sièges des députés. L'honorable M. Chapleau prendra le siège occupé à la session dernière par feu l'honorable J. H. Pope, dans la rangée en arrière des sièges ministériels. L'honorable M. Tupper prendra la place de M. Chapleau et l'honorable M. Colby celle de M. Tupper. M. Bergin siègera sur la banquette de M. Colby ; M. Dawson laissera celle qu'il occupait de l'autre côté du parquet pour remplacer M. Bergin. Le colonel Amyot prendra probablement le siège de M. Dawson, sur la seconde rangée de l'opposition, et M. Davin celui de M. Amyot. Il paraît qu'il y a un grand nombre d'aspirants au siège de feu le capitaine Labelle ; par exemple, MM. Taylor, Cockburn, Mills (d'Annapolis) et d'autres députés ministériels, qui désirent se placer plus près du front des banquettes.

Une conséquence assez intéressante à noter de l'influenza à Paris est la diminution importante des affaires dans certaines branches du commerce parisien, particulièrement chez les bouchers et chez les boulangers.

Veut-on des chiffres à l'appui ? Un boulanger de la rue Saint Honoré a assuré que, depuis une huitaine de jours, il vendait environ cent vingt kilos de pain de moins par jour. Chez les bouchers, la réduction est aussi sensible : elle se chiffre par une moyenne quotidienne de quatre-vingts à cent kilos de viande. On achète surtout des os pour faire des bouillons : aussi le prix des os a-t-il beaucoup augmenté.

Les bureaux de tabac se plaignent également qu'on fume beaucoup moins : il est vrai que, s'ils vendent moins de tabac, ils vendent davantage de cartes à jouer.

Par contre, les médecins, sont naturellement fort occupés, et les affaires des pharmaciens n'ont jamais mieux marché.

L'âge de quelques-uns des grands hommes du monde.

Bismarck, chancelier de l'empire d'Allemagne, 74 ans ; Von Moltke, commandant en chef de l'armée allemande, 89 ans ; Kossuth, le patriote hongrois, 87 ans ; de Lesseps, le grand ingénieur français, 84 ans ; le maréchal MacMahon, 81 ans ; le cardinal Newman, 78 ans ; le poète Tennyson, 80 ans ; Meissonier, le grand artiste, 76 ans ; la reine Victoria dépasse 70.

En Amérique, l'homme le plus âgé du gouvernement des Etats-Unis est l'amiral Porter, 75 ans ; les juges Miller, Bradley et Field, de la Cour Suprême des Etats-Unis, ont respectivement 73, 74 et 76 ans. On n'en finirait plus s'il fallait énumérer tous les hommes distingués encore vivants qui ont dépassé la limite ordinaire de la vie humaine.

LA GRIPPE

Cette singulière maladie après avoir traversé l'Europe vient de fondre sur l'Amérique.

New-York a reçu sa première visite et voici que l'on compte déjà plusieurs sujets atteints de la grippe à Toronto, à Montréal et à Québec.

Citons de suite qu'il n'y a aucune raison de s'alarmer de la présence au milieu de nous de la nouvelle venue.

La grippe, a dit déjà un célèbre médecin français, est une de ces maladies qu'on regarde passer sans s'émouvoir et qu'on subit sans chercher à lui opposer des entraves.

Ce qui est propre en outre à nous rassurer, c'est que cette maladie, de l'avis de tous les médecins, n'est jamais mortelle par elle-même. Elle peut le devenir indirectement, d'après le Dr Jules Bochard, lorsqu'elle atteint des sujets déjà malades, des phtisiques parvenus à la dernière période, des personnes atteintes de catarrhes pulmonaires chroniques, parfois aussi chez des sujets prédisposés ou placés dans de mauvaises conditions hygiéniques.

On s'accorde encore à reconnaître que la grippe est une maladie à évolution rapide. Sa durée est en moyenne de deux mois dans chaque localité. Quelquefois elle ne dépasse pas trente jours.

LA POLITIQUE ETRANGERE

La civilisation moderne est arrêtée en Europe par la folie des armements, et la responsabilité de cet arrêt fatal remonte à l'Allemagne ; longtemps, grâce à des apparences habilement exploitées, grâce à des complicités nécessairement hypocrites, elle a pu détourner sur ses voisins les charges morales qui pèsent entièrement sur sa politique ; mais le jour approche où par le désappointement des uns, par le dégoût des autres, l'erreur sera dévoilée et ce jour sera un moment difficile pour les hommes d'Etat de Berlin.

Quoi qu'on fasse, quoi qu'on tente, quoi qu'on prépare sur le continent européen, il y a toujours un empêchement—et cet empêchement vient d'outre-Rhin. Chaque événement nouveau en donne une nouvelle démonstration.

Ainsi l'Afrique devient à la mode, la lutte contre l'esclavage arabe reprend de l'actualité ; les esprits se tournent du côté du Soudan ; les âmes s'émeuvent à la pensée des tortures de millions d'êtres, bétail commercial traîné sans pitié dans d'épouvantables marchés de chair humaine ; les concours ne manqueraient pas si on ne consultait que les sympathies populaires.

Qui pourtant comprime cet élan magnanime ? Qui rend stériles et les discours, et les articles, et les croisades, et les congrès pour une cause si belle ? N'est-ce pas la lourde situation des affaires internationales, la nécessité pour chacun de veiller à sa propre existence, de se mettre en garde contre les surprises, contre l'invasion et le démembrement qui paralyse toute bonne volonté, qui enraye tout effort, qui annule toute entente efficace.

En effet, tant que les *questions européennes* ne seront pas réglées, les nations seront impuissantes, les unes comme les autres pour une œuvre d'ensemble, en dehors des limites étroites de leur action immédiate.

Stanley peut revenir et prêcher le bon combat ; au-dessus de cette agitation louable est-il permis de ne pas entendre ce qui se discute au Parlement allemand ? Armements sur armements, millions sur millions, c'est un défilé perpétuel, croissant d'année en année, obligeant les Etats menacés à suivre ce déplorable exemple sous peine de compromettre leur propre sécurité.

Il y a pourtant bien des désillusions parmi ces enragés de découvertes militaires, ces collectionneurs d'armes, ces accumulateurs de régiments et de corps d'armée.

Tandis que les deux marches ou pays-frontières de l'Europe sont en progrès, que la France expose triomphalement les résultats de son industrie, de son art et de sa science, et que la Russie se consacre à la reconstruction de sa vie politique intérieure, l'Europe centrale ne cesse de traîner le sabre et de vanter sa force avec une demi-confiance et une demi défiance. Récemment encore, nous étions témoins de l'enchantement avec lequel les Germains fêtaient en présence de l'empereur d'Autriche, les étonnants effets de la poudre sans fumée. Et voici que tout à coup les alliés ne disent plus mot.

Il se trouve que cette poudre, que les Allemands, ont préparée d'après une formule basée sur l'analyse d'une poudre volée à la France, n'a donné que des résultats déplorables. En Allemagne, elle ne supporte pas l'humidité ; en Italie, elle ne supporte pas le froid ; en Autriche, elle produit l'effet d'un anesthésique ; les soldats qui tirent des cartouches de cette poudre tombent sans connaissance. Toute cette bruyante bravade finit en opérette. La Providence a puni l'Allemagne d'avoir violé le huitième commandement.

On ne peut que rire de cette déconvenue ; l'aventure est doublement amusante, parce qu'elle tourne au détriment de ceux qui cultivent la guerre pour la guerre et qui se trouvent distancés dans leur spécialité, — et puis parce que la triple alliance y puisera des raisons très sérieuses d'être en réalité défensive au lieu de se laisser entraîner aux dangereuses offensives.

Il n'est pas mauvais que la leçon lui vienne de ce côté et qu'après avoir tant conspiré pour gêner le monde entier, elle soit condamnée à lui donner, jusqu'à nouvel ordre, la paix obligatoire.

ECOLES SEPAREES DE MANITOBA

Sa Grandeur Mgr Taché, vient d'écrire une troisième lettre au sujet des écoles séparées de Manitoba. Comme ce document est d'une grande importance et que le défaut d'espace ne nous permet pas de le publier au long, nous en ferons connaître les points principaux dans une analyse exacte que nous en donnons.

Sa Grandeur commence par dire que les droits réclamés par les catholiques de Manitoba ne sont pas seulement le résultat d'un acte passé en parlement, mais sont aussi partie d'un arrangement ou traité conclu entre la Puissance du Canada et les habitants de la Rivière-Rouge, avant l'admission de cette province dans la confédération, et ce, à la demande expresse et sous la direction immédiate des autorités impériales, si bien que l'acte de Manitoba n'est pas autre chose que l'expression légale de droits et privilèges obtenus avant sa passation.

En 1870, le gouvernement provisoire de Manitoba prépara une liste des droits qu'il voulait se faire garantir en entrant dans la confédération. Au nombre de ces droits se lisaient les articles 7, 16, 17 et 18 compris dans la liste préparée par le gouvernement provisoire. Voici quels étaient ces articles :

7o Que les écoles soient séparées et que les argents pour les écoles soient divisés entre les différentes dénominations religieuses au prorata de leur population respective d'après le système de la province de Québec.

16o Que les langues française et anglaise soient communes dans la législature et les cours et que tous les documents publics, ainsi que les actes de la législature soient publiés dans les deux langues.

17o Que le lieutenant-gouverneur à nommer pour la province du Nord-Ouest possède les deux langues française et anglaise.

18o Que le juge de la cour suprême parle le français et l'anglais.

Cette liste des droits a été prise pour base des négociations avec les autorités fédérales qui ont accepté les articles ci-dessus.

La question des écoles séparées, telle que demandées à l'article 7 de la dite liste des droits, fut prise en considération. On assura les délégués, que non seulement ils auraient à cet égard le bénéfice des clauses de " l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, " mais que de plus ils pourraient être certains et assurer au peuple de la Rivière Rouge, que des écoles séparées leur étaient garanties.

L'usage de la langue française, comme langue officielle fut aussi accordé, telle que demandé à l'article 16 de la liste des droits. De plus, on promit de se souvenir dans la pratique de ce qui était demandé à cet égard aux articles 17 et 18. Et de fait ceci a eu lieu, si ce n'est d'une manière identique à la demande, du moins de manière à satisfaire les intéressés.

Ces négociations avaient été demandées, avaient même été sollicitées par les autorités impériales et fédérales. Le gouvernement de Sa Majesté avait même exigé du gouvernement du Canada, qu'il accepterait les décisions du gouvernement impérial sur tous les points de cette liste de droits. Un envoyé spécial s'était rendu à Ottawa pour surveiller les délibérations, et quand on télégraphia à Londres que "*négociations sont terminées d'une manière satisfaisante*," cela doit signifier que le gouvernement de notre Bien-Aimée Souveraine a sa part de satisfaction, et qu'il verra à ce que les arrangements convenus soient menés à bonne fin et qu'aucune autorité inférieure n'aura le pouvoir d'en éluder les obligations.

" Avant de consommer l'union avec la nouvelle province, il fallait au cabinet d'Ottawa demander à la législature de la Puissance, si elle acceptait sa part des obligations spécifiées dans les négociations, *ou si elle aimait mieux renoncer à l'acquisition du Nord-Ouest*. Un projet de loi préparé à cet effet, fut introduit aux communes par sir John A. Macdonald, discuté pendant plusieurs jours, puis devint loi par le vote du sénat et des communes et la sanction du gouverneur général. C'est l'acte ou loi de Manitoba.

Cette loi étant une loi fédérale, ne peut pas être modifiée par la législature de Manitoba, si ce n'est dans les points indiqués par l'acte lui-même. De plus, cette loi a reçu la sanction du gouvernement impérial, par conséquent les droits et privilèges qui y sont octroyés doivent être respectés, à moins que l'inviolabilité des traités et des lois constituant une province, ne soit considée comme chose de rien.

Pour faire une application directe aux questions du jour, je dis, continue Sa Grandeur, que la législature de notre province n'a pas le pouvoir de priver qui que ce soit des droits et privilèges stipulés par les négociations d'Ottawa et par l'acte de Manitoba au sujet des écoles et de la langue française. Elle n'a pas plus ce pouvoir que celui de briser les liens qui unissent cette province à la Puissance ou d'enlever aux habitants de la province les terres qu'ils possèdent en vertu du même acte.

Tel est le résumé de la dernière lettre de Mgr Taché sur la question des écoles séparées de Manitoba.

" LE TRAPPEUR "

Excursion du Club a Saint-Jean d'Iberville

Les membres du club "Le Trappeur" se sont réunis hier matin, à leur salle de la rue Sainte-Elizabeth, pour de là se rendre en corps, précédés de la musique l'Harmonie et accompagnés des gardes du palais archiépiscopal, à la gare de la rue Windsor, où un train spécial les attendait pour les emmener à Saint-Jean.

Une réception des plus sympathiques leur a été faite à leur arrivée. Malgré le mauvais temps, une foule nombreuse assistait à l'arrivée du train. Quelques membres de l'école militaire en costume de trappeur étaient rangés sur la plateforme de la gare, et ont fermé la marche lorsque le cortège s'est mis en marche pour se rendre à l'église. M. A. Moise Brosseau, accompagné d'une partie des membres du conseil municipal, était aussi à l'arrivée du train et à souhaité une cordiale bienvenue aux visiteurs.

Le programme de la journée, qui avait été préparé avec soin, a été un peu contrarié par le mauvais temps ; mais cependant, grâce à l'esprit d'initiative et à la bonne volonté des membres du "Trappeur" ce programme a été exécuté entièrement. La musique l'Harmonie, toujours en avant lorsqu'il s'agit de prêter son concours pour quelque petite fête, a beaucoup contribué au succès de cette excursion.

Après la grand'messe, les excursionnistes se sont rendus chez le maire, M. Brosseau, où une réception des plus amicales leur a été faite. Pour donner plus d'éclat à cette réception, M. Brosseau fit entrer les visiteurs dans ses appartements, où des rafraîchissements de toutes sortes leur furent servis. Parmi les personnes présentes à l'excursion on remarquait M. le président actif Charles Desmarteau, M. L. O. David, président honoraire, et M. L. G. A. Cressé, vice-président honoraire, ainsi que plusieurs autres membres du comité, et un certain nombre de citoyens distingués de Montréal.

Dans l'après-midi tous les excursionnistes sont allés rendre visite aux élèves de l'école militaire et à son aimable commandant M. le colonel d'Odet d'Orsonnens, qui a accueilli les visiteurs avec la plus franche cordialité.

Un concert a eu lieu dans la soirée à la salle de l'hôtel-de-ville. La musique de l'Harmonie a exécuté une série de morceaux variés, qui ont été très goûtés du public.

Les élèves de M. Legault ont émerveillé les assistants par la variété de leurs exercices d'escrime, de gymnastique et autres. Les nombreux applaudissements qui leur ont été prodigués, ainsi qu'à l'Harmonie, témoignaient suffisamment de la satisfaction du public.

Les spectateurs se sont ensuite séparés en emportant le meilleur souvenir de cette charmante soirée.

Avant de quitter la salle, M. Cressé, vice-président honoraire a pris la parole pour remercier les assistants qui avaient contribué par leur présence à rehausser l'éclat de cette petite fête.

Les Martyrs

Des maux de tête cherchent en vain un soulagement jusqu'à ce qu'ils aient commencé à faire usage de la Salsepareille d'Ayer. Alors ils regrettent les années de souffrances, qu'ils auraient pu éviter, s'ils avaient essayé ce remède plus tôt. Le mal était constitutionnel, non local ; et jusqu'à ce que la **Salsepareille d'Ayer** eût effectué son travail, comme Altératif et Epurateur de Sang, ils étaient condamnés à souffrir.

La femme de Samuel Page, 21 Austin st., Lowell, Mass., était depuis longtemps, sujette à d'horribles maux de tête, résultat de désordres de l'estomac et du foie. Une guerison radicale a été accomplie par la Salsepareille d'Ayer.

Frank Roberts, 727 Washington st., Boston, dit qu'il avait autrefois de terribles maux de tête et que jusqu'à ce qu'il prit de la Salsepareille d'Ayer, il n'avait jamais trouvé aucune médecine qui pût lui donner un

Soulagement Permanent.

"Je souffrais de maux de tête, d'indigestion, de faiblesses, et étais à peine capable de me traîner dans la maison," "écrit Mme. M. M. Lewis, de A st., Lowell, Mass." " La Salsepareille d'Ayer a accompli un merveilleux changement dans mon cas. Je me sens maintenant aussi bien portante et aussi forte que jamais."

Jonas Garman, Esq., de Lykins, Pa., écrit : "Chaque Printemps, pendant des années, j'ai souffert d'une manière affreuse de maux de tête, causés par l'impureté du sang et de la bile. Il me semblait pendant des jours et des semaines que ma tête allait se fendre. Rien ne me soulagea jusqu'à ce que je prisse de la Salsepareille d'Ayer. Cette médecine m'a guéri complètement."

Quand Mme. Genevra Belanger, du No. 24 Bridge st., Springfield, Mass., commença à prendre de la Salsepareille d'Ayer, elle avait souffert depuis nombre d'années d'une affection grave des reins. Chaque Printemps, aussi, elle était affligée de maux de tête, de la perte d'appétit et d'indigestion. Une de ses amies la persuada de faire usage de la Salsepareille d'Ayer, laquelle lui profita merveilleusement. Sa santé est maintenant parfaite. Les Martyrs des maux de tête devraient essayer l'

Ayer's Sarsaparilla.

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., Etats-Unis. Prix $1 ; six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

In Re BENJAMIN VALLEE, faisant affaires à Vaudreuil comme hôtelier, sous les nom et raison de Vallée et Frère. Insolvable.

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné, curateur, pour l'achat " en bloc " de l'actif de cette succession, jusqu'à 1 heure p.m., le 15 janvier 1890.

La plus haute ni aucune des soumissions forcément acceptées. L'actif fait un total de $130.00, et comprend une table de billard et une table de pool, un safe splendide, de l'argenterie et de la verrerie, etc.

Pour ordre,

A. McGREGOR, Curateur,
149 rue St Maurice, Montréal.
Montréal 28 décembre 1889. 3149

COLONNE CARSLEY

Mardi, 7 janvier 1890.

VENTE A BON MARCHE DE JANVIER

Exactement à moitié prix

Tous les fouets et cravaches montés en argent pour aller à cheval seront vendus à moitié prix durant la vente de janvier. Prix variant de $3.00 à $15.00. La plupart sont des modèles de la partie ouest de Londres et de Rotten Row.

S. CARSLEY

Encore exactement à moitié prix

Toutes les cannes montées en or et en argent ainsi que bâtons de musiciens seront vendus à moitié prix durant la vente à bon marché du mois de janvier.

S. CARSLEY

VENTE A BON MARCHE DE JANVIER

TAPIS

25c TAPIS TAPISSERIE 25c
25c TAPIS TAPISSERIE 25c
28c TAPIS TAPISSERIE 28c
28c TAPIS TAPISSERIE 28c

Tapis tapisserie tous réduits pour la vente sans réserve du mois de janvier.

TAPIS BRUXELLES
TAPIS BRUXELLES

Tapis Bruxelles tous réduits pour la vente à bon marché.

3 VERGES PAR 3 VERGES

Grand assortiment de tapis carrés tous réduits.

COUPONS DE TAPIS
COUPONS DE TAPIS

Tous les coupons de tapis vendus à grandes réductions.

S. CARSLEY

VENTE A BON MARCHE DE JANVIER

26c PRELARTS 26c
28c PRELARTS 28c

36c PRELARTS 36c
36c PRELARTS 36c

PRELARTS BIEN PREPARES
PRELARTS BIEN PREPARES

30c LINOLEUMS 30c
36c LINOLEUMS 36c

Grand assortiment de prélarts anglais et linoleums à

PRIX REDUITS
PRIX REDUITS

PRELARTS BRODES DE
TOUTES LARGEURS
TOUTES LARGEURS

LINOLEUMS BRODES DE
TOUTES LARGEURS

COUPONS DE PRELARTS
COUPONS DE LINOLEUMS

" MARCHES " " MARCHES "

Chez

S. CARSLEY

VENTE A BON MARCHE DE JANVIER

TAPIS KIDDERMINSTER
TAPIS KIDDERMINSTER

TOUS REDUITS
TOUS REDUITS

Carrés Kensington et tapis royal art, toutes les grandeurs, patrons choisis.

TAPIS COULEURS NOUVELLES
TAPIS COULEURS NOUVELLES

Tapis de chambres doux, bien finis.

TAPIS DE CHANVRE
TAPIS DE CHANVRE

TAPIS DE CHANVRE DE 9c la v.
TAPIS DE CHANVRE DE 9c la v.

TAPIS EN FIBRES DE CACAO
TAPIS EN FIBRES DE CACAO

Toutes les largeurs depuis une demie verge.

MATTING NAPIER
MATTING NAPIER

MATTINGS PESANTS EN CORDE
MATTINGS PESANTS EN CORDE

NATTES EN FIBRE DE CACAO
NATTES EN FIBRE DE CACAO

NATTES ET RUGS
NATTES ET RUGS

S. CARSLEY

VENTE A BON MARCHE DE JANVIER

ETOFFES A ROBES DE COULEUR
ETOFFES A ROBES DE COULEUR

CHAQUE PIECE D'ETOFFES A ROBES

REDUITE EN PRIX
REDUITE EN PRIX

S. CARSLEY

Fil de coton de Clapperton

Il y a un proverbe qui dit : " Un point à l'aiguille à propos en sauve neuf," mais que ce point soit fait avec le

Fil de coton de Clapperton

et il en sauvera quatre-vingt-dix-neuf. Si vous l'employez une fois, vous l'emploierez toujours.

Fil de coton de Clapperton

Baleines de Corsage de Robes Ever-Ready

Fameux pour épargner le temps. Dans tous les cas où la rapidité et la bonne mine sont requises, elles sont sans égales.

Baleines de Corsage de Robes Ever-Ready

Sont parfaites quant à la forme.
Bien finies.
Faciles à ajuster.
Incomparables.

Baleines de Corsage de Robes Ever-Ready

S. CARSLEY

Nos. 1765, 1767, 1769, 1771, 1773, 1775 et 1777
RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

ARTHUR GRAVEL

(Ci-devant avec E. E. Gilbert)
FABRICANT DE
PATRONS ET DE MODELES
637, rue Craig, 637
En arrière de la bâtisse Wardon, King & Sons
Montréal

Les derniers perfectionnements dans l'industrie du tournage du bois, où grande faculté pour toutes sortes d'ouvrages. Toupies, bottes pour pharmaciens, balles en bois, moules à boutons, ornements de toutes sortes, fiches pour télégraphe et téléphone, maillets et jalons pour jeux de croquet, manches pour plumeaux

N. B.—Toutes sortes d'ouvrages en bois promptement exécutés. 7 nov.-1a

DR. F. L. PALARDY

MALADIES DE LA PEAU

Consultations de 10 à 12 a. m.
" 3 à 5 p. m.
" 7.30 à 9 p. m.
Téléphone Bell 1883. 246 rue St Jacques, Mon.
8 juin—1a

SPRUCINE POUR LA TOUX &c.

FRANCE-CANADA

LIGNE BOSSIERE

SERVICE REGULIER pendant la saison d'été 1890, entre

LE HAVRE, ANVERS, QUEBEC ET MONTREAL

Par les magnifiques vapeurs sous pavillon français :

GEOGRAPHIQUE (neuf)	4000 tonnes
AQUATIQUE	3200 "
ELECTRIQUE	3200 "
NAUTIQUE	3000 "
ENERGIQUE	2500 "
HENRI IV	2300 "

Prenant des marchandises sur connaissements directs pour toutes les principales stations du CANADA et des ETATS-UNIS.

Le premier départ de la saison aura lieu vers

LE 20 AVRIL 1890

Pour frets, et tous renseignements, s'adresser à

BOSSIERE FRERES & Cie,
47, quai d'Orléans, Le Havre,
4, rue Gluck, Paris.
Ou à BOSSIERE FRERE & Cie,
Agents,
211, rue des Commissaires, Montréal.

COGNACS FOUCAULD

EXPEDIES PAR
EDMOND FOUCAULD & CIE
DE COGNAC.

ARTHUR LEFAIVRE
Agent pour la Province de Québec.
VICTOR NIOX
Agent général pour le Canada et les Etats-Unis
14 rue St-Sacrement, Montréal.
8 nov—1 2 m

VIN CLARET

DE
FAMILLE
PUR RAISIN ET GARANTIE A L'ANALYSE

10 cts la bouteille ; 60 cts le gallon.
En vente chez les principaux épiciers

DEPOT PRINCIPAL
1982 rue Sainte-Catherine
J. DAGENAIS, propriétaire.
26 oct—1a-4m

LA SANTE AVANT TOUT !

Maladie dite à vue d'œil

EXAMEN ET CONSULTATION GRATIS

Nous recevons la clientèle de 9 hres a. m. à 8 heures p. m. Aucun débit le dimanche.

CERTIFICAT

Pendant plus de quatre mois, j'étais affligée de plusieurs ulcères très purulente sur le haut des jambes qui me causaient une grande faiblesse de sang et un dérangement complet du système. Je ne pouvais dormir, et je souffrais beaucoup de la dyspepsie. Je consultai cinq medecins des plus éminents de Montréal, mais aucun d'eux ne put me guérir, et m'apporter le moindre soulagement.

Ayant entendu parler des remèdes sauvages de Mme Desmarais et Lacroix, je suis allée les consulter, et me mis sous leur traitement. Dès que je commençai l'usage de leurs medicaments, je sentis un grand soulagement, et en moins de onze jours je me trouvai parfaitement guérie.

Je recommande les remèdes de Mme Desmarais et Lacroix, à tous ceux qui souffrent des mêmes maux, et serai contente de donner de plus amples informations, à quiconque s'adressera à moi à mon domicile.

DAME D. CUSSON,
720 rue Ste Catherine.
Montréal, 24 août 1887.

MM. LACROIX, FILS
Successeurs de Mme Vve DESMARAIS
1263 RUE MIGNONNE
Coin de la rue Sainte Elizabeth, Montréal.

Nous avons constamment toute espèce de racines, herbes et feuilles sauvages, que nous détaillons à prix modérés.

Nous prions les personnes d'aller s'informer avant de venir nous voir, afin d'être plus satisfaites. 9 nov—3t 1a

RENOVATEUR PARISIEN DE

LUBY

POUR LES CHEVEUX

l'article de toilette le plus agréable ; remet les cheveux gris à leur couleur naturelle et les empêche de tomber.

CHEZ TOUS LES CHIMISTES, 50 CTS.

COMMERCIAL UNION ASSURANCE COMPANY

LIMITED
VALEURS AU-DELA DE $26,000,000.00
—FEU—VIE—MARINE—
NAPOLEON PICARD, AGENT,
21 août—1a 173½ rue NOTRE-DAME, Montréal.

DISSOLUTION DE SOCIETE.

DEMENAGEMENT

Grande Vente pour clore

Le fait que M. James Morgan aîné, se retire de notre société à la fin de la présente année et la nécessité qui en résulte de mettre nos affaires en tel état que la dissolution soit facile ; l'intention que nous avons de déménager dans un magasin situé au square Philips, plus grand et plus commode que celui où nous nous trouvons actuellement, et où nous espérons faire une exposition de nouveautés telles qu'on en aura jamais vu de semblables au Canada, nous ont déterminé à offrir à nos clients et au public en général, dans une

Grande Vente pour Clore au Comptant

D'UN MOIS DE DUREE
COMMENÇANT LE 2 JANVIER 189C

TOUT NOTRE STOCK

Avec un escompte variant de

10 A 50 POUR CENT

Nous ne changerons pas le prix marqué des marchandises, mais nous déduirons l'escompte sur chaque somme, afin de démontrer à nos clients que nous vendons à des prix beaucoup plus bas que ceux d'habitude.

Comme la vente se fera purement et simplement AU COMPTANT, il ne sera pas accordé d'escompte sur les marchandises prises à crédit.

Toutes les personnes devant quelque compte à la société Henry Morgan et Cie, sont priés de régler avant le 15 février ; et celles qui ont des réclamations contre la même société voudront bien en demander le règlement le plus tôt possible.

HENRY MORGAN & CIE

La Maison Coloniale
COIN RUE ST-JACQUES ET CARRE VICTORIA

GRANDE RECOMPENSE
EN VOUS RENDANT CHEZ

E. FORCIMER & CIE

171 RUE ST-LAURENT.

Vous serez récompensé de votre trouble en achetant les marchandises ci-dessous au prix suivants :

Le meilleur présent que nous pouvons offrir à nos pratiques est en leur vendant à bon marché comme suit :

Voyez nos montres, pour Dames et Messieurs, en argent, solide, un magnifique choix depuis $5.00 jusqu'à $25.00.

Examinez bien nos montres en or solide :—Un choix exact et très varié pour Dames et Messieurs, depuis $10.00 jusqu'à $80.00.

Un grand assortiment de bagues en or solide pour Dames et Messieurs, depuis $2.50 jusqu'à $50.00.

Chaînes en or solide et Rolled plate des plus jolis patrons pour Messieurs, depuis $1.75 jusqu'à $80.00.

Chaînes pour Dames en or solide et en Rolled plate, patrons variés depuis 75 cts jusqu'à $18.00

Notre assortiment d'objets en peluche mérite une visite. Nous avons des objets convenables pour tout le monde.

Comme il nous est impossible d'énumérer tout ce que nous avons, nous vous invitons à venir faire une visite à notre spacieux magasin et vous émerveiller de nos pas prix.

PLACE POPULAIRE

E. FORCIMER & CIE

BIJOUTERIE EN GROS ET EN DETAIL
171—RUE SAINT LAURENT—171

3ème porte plus haut que la rue Dorchester. 58—7

L'Association du Blanc de Plomb du Canada

The White Lead Association of Canada.

Cette association a été formée pour protéger les consommateurs contre le blanc de plomb falsifié et vendu comme pur. Il n'y a pas de combinaison de prix. Nous prévenons les acheteurs contre certaines marques de blanc de plomb maintenant en vente et portant les étiquettes " Véritable " et " Pur " et qui est beaucoup falsifié. Chaque boîte de blanc de plomb, marque canadienne, est garantie plomb pur et porte l'étiquette suivante :

30 ST. JOHN STREET, CANADIAN STANDARD.

MONTREAL

THE WHITE LEAD PAINT CONTAINED IN THIS PACKAGE IS GUARANTEED BY THE WHITE LEAD ASSOCIATION OF CANADA TO BE ABSOLUTELY PURE.

Thos Darling

Secy of the Association.

Insistez pour avoir cette étiquette et vous ne serez pas trompé.

Les fabriques suivantes ont le droit exclusif aux étiquettes suivantes : à Toronto, Elliott & Co., limited ; Toronto Lead and Color Co., Peuchen et Cie, limité ; Ontario Lead and Barbed Wire and Co., Montreal Rolling Mills Co., McArthur, Corneille and Co., A. Ramsay and Montreal. 17 oct—1a

3—MAGASINS DE BONBONS

A. RONCARI a le plus bel assortiment de BONBONNIERES ET BOITES A SUCRERIES EN SATIN

Qu'il vend à très bas prix, ainsi que toute sorte de sucreries fines et bonbons à MEILLEUR MARCHE que partout ailleurs en ville.

Faites lui visite au Boston Candy Store | 191 rue St-Laurent, près rue Lagauchetière
393 rue St-Laurent, près rue Mignonne
1623 rue Notre-Dame, près Côte St Lambert

Et épargnez de l'argent en achetant des sucreries à la crème au prix modique de 3 lbs pour 50 cts. M. Roncari se fait fort de satisfaire tout le monde comme par le passé.
31 oct—c—jno

GOUTTE ! GRAVELLE !! RHUMATISME !!!

NE PEUVENT ETRE GUERIS SANS LITHINE

Sels Granulés effervescents de CH. LE PERDRIEL

Carbonate	de LITHINE	Benzoate	
Citrate	de LITHINE	Salicylate	de LITHINE
Bromhydrate			de LITHINE

DEBILITE ! ANEMIE !! MALADIES DE L'ENFANCE !!!

SONT COMBATTUES AVEC SUCCES PAR LA

FUCOGLYCINE GRESS

Ce sirop possède les mêmes propriétés que l'Huile de Foie de Morue agréable au goût.—Exiger sur chaque Produit la Marque : LE PERDRIEL, CH.

Seul agent au Canada : C. ALFRED CHOUILLOU, Montreal.

EDITION DE TROIS HEURES

P. PH. CHARETTE

Le *Monde* porte aujourd'hui le deuil d'un de ses plus anciens et plus vaillants *collaborateurs*.

Notre ami P. Ph. Charette, qui a collaboré aussi à la PRESSE et à l'*Etendard* il y a quelques années, est mort hier matin, à six heures, enlevé, dans l'active maturité de sa carrière, à l'affection de tous ceux qui avaient pu connaître son âme droite et généreuse.

Miné depuis quinze mois par la consomption, maladie terrible, qui ne pardonne guère et dont les complications avaient déjoué tous les efforts de la science, notre malheureux confrère a succombé à une série de crises très douloureuses pour lui, et très pénible pour l'excellente et dévouée compagne qui jusqu'à la dernière minute, avec un courage et une abnégation touchante, a combattu pied à pied la fatale maladie.

Depuis trois semaines déjà tout espoir était malheureusement perdu; de jour en jour, et, pour ainsi dire, d'heure en heure, nous nous attendions à recevoir la fatale nouvelle de l'inévitable dénouement.

Et cependant, à un moment donné, on avait eu quelqu'espoir. Nous avions pu constater—et avec quelle joie!—une amélioration assez sensible dans l'état de notre pauvre confrère; la maladie semble parfois se complaire à jouer ainsi de nos plus chères espérances. Et le malade lui-même partagea pendant quelques heures nos espérances, nos illusions; il faisait des projets d'avenir, et, heureux de se voir revivre dans son fils, il était décidé à faire de son éducation le principal objet de sa vie.

Hélas, le mieux ne se maintint pas. Le mal reprit soudain son œuvre de destruction. Notre pauvre confrère avait conservé jusque-là le plein exercice de ses facultés, tout le calme et toute la liberté de son esprit.

Sentant sa fin approcher, sans d'abord en laisser rien paraître pour ne pas attrister les siens, sous l'étreinte implacable du mal qui minait ses forces, il demanda et reçut avec une piété exemplaire et vraiment touchante les derniers sacrements.

Dernière consolation qu'il laissait à ses parents et à ses amis éplorés.

Il nous faut maintenant retracer cette carrière si prématurément brisée par la mort impitoyable.

Pierre Philippe Charette naquit à Crampton, P.Q., le 19 août 1856. Il commença son cours classique en 1866 au collège de Montréal, où il passa trois ans, et termina ses études au collège des RR. PP. Jésuites avec de brillants succès dans toutes ses classes.

En 1874, nous le retrouvons à l'étude de MM. Trudel et Taillon, où il commença sa cléricature.

En mars 1874, gradué de l'Ecole McGill, il remporte le prix de thèse, et, le 19 août de la même année, il est admis au barreau.

Pendant deux ans, environ, il exerce sa profession d'avocat, tout en se mêlant activement au mouvement politique de l'époque. L'année 1874 marque ses débuts dans le journalisme dont il devait faire sa carrière. Ah! il avait l'amour de sa profession, notre pauvre et regretté ami; les résultats pécuniaires en sont cependant minces; quant aux satisfactions, elles sont illusoires.

Nature sincère, esprit remarquablement cultivé, doué d'une mémoire remarquable — le seul héritage qu'il laisse à son fils!—il a, pendant de longues années, avec une rare vaillance, affronté le dur labeur du journal quotidien qui, il y a quelques années encore, suffisait à peine à son besoin d'expansion.

Au *Nouveau-Monde*, en 1874, puis successivement à l'*Etendard*, à LA PRESSE, où il ne fit que passer, il mit au service de ses directeurs une activité et un dévouement remarquables, servis par des connaissances encyclopédiques absolument indispensables dans la fiévreuse et hâtive mise au point du journal quotidien.

Cette vie se ferme sans avoir conquis dans le public la réputation due à tant de travail et de mérite. Quant à lui, qui a tant contribué à mettre les autres en évidence, et qui consacrait obscurément son activité au service de ses nombreux amis, jamais une pareille préoccupation ne l'a effleuré. Il était aussi supérieur à la vanité qu'étranger à l'ambition.

Sa laborieuse mais trop courte carrière, toute pleine d'une activité sans agitation, quoique sans repos, gouvernée par un jugement droit et sain, éclairée par un esprit admirablement ferme et étendu, restera inoubliable à ses confrères et à ses amis. C'est dans les premiers jours de novembre que nous le vîmes pour la dernière fois aux bureaux du *Monde*, où il s'est littéralement traîné jusqu'à ce que le mal inexorable ait vaincu l'habitude.

La disparition prématurée de notre vaillant confrère fait un vide considérable dans nos rangs, et notre plume est bien impuissante à payer à sa mémoire le tribut de notre affectueux estime et de nos légitimes regrets.

Cette mort, malheureusement attendue, nous a tous profondément attristés, comme elle attristera tous ceux — et ils sont nombreux — qui, pendant de longues années, ont fait appel à l'obligeance toujours si accueillante de notre pauvre ami.

C'est avec une bien sincère affliction que nous adressons ici le dernier adieu à cet excellent confrère et que nous offrons à sa famille si malheureusement éprouvée le témoignage respectueux de nos bien sincères condoléances.

Ses funérailles auront lieu demain, mercredi, à 7½ heures du matin.

Le convoi funèbre partira de la maison de son frère Edmond, rue Versailles, 68, pour se rendre à la cathédrale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Les péages

D'après M. Robidoux, M. P. P., le gouvernement de Québec doit annoncer aujourd'hui, dans le discours du trône, qu'il a l'intention de présenter un bill pour abolir les barrières de péage et les péages sur les ponts et pour aider aux municipalités à empierrer leurs routes. On commencerait par l'île de Montréal.

Les chars urbains

L'administrateur de la compagnie des chars urbains a soumis aux directeurs le plan d'une nouvelle ligne partant de la rue Sainte-Catherine, à la rue Peel, passant devant la gare Windsor et la gare Bonaventure et rejoignant sur la place Chaboillez la voie de la rue Notre-Dame. On doit s'adresser au conseil et il est probable que cet embranchement sera construit au printemps.

DISPARITION ETRANGE

Une jeune pensionnaire du Windsor supposée perdue dans la montagne

M. McGibbon, gardien du parc Mont Royal, et ses hommes ont passé toute la journée de dimanche et toute celle d'hier à battre les taillis de la montagne, à la recherche d'une jeune ville venue récemment d'Ecosse, comme dame de compagnie de Mlle Hastie, une anglaise qui possède une grande fortune.

Samedi matin, Mlle Jack, la jeune fille perdue, partie du Windsor pour aller faire une marche, s'est présentée chez Mme Henderson, femme du diacre de ce nom. Depuis ce moment, elle n'a pas été revue. Comme elle avait coutume de faire de longues marches, en Ecosse, et qu'elle avait déjà fait le tour de la montagne à pied depuis son arrivée à Montréal, on croit qu'elle se sera perdu dans la montagne ou qu'il lui sera arrivé un accident.

Mlle Jack avait reçu tout dernièrement la nouvelle de la mort de sa sœur jumelle, ce qui l'avait grandement affecté. On soupçonne l'existence chez elle d'un dérangement de l'esprit. A une heure avancée hier soir, on n'avait pas encore le moindre indice capable de la faire retrouver.

LA COLONISATION

Lac Sainte-Marie 18 déc. 1889.

Les amis de la colonisation se rappellent qu'en novembre 1887, je faisais appel à leur générosité pour établir dans le canton Hincks (Lac Sainte-Marie), un moulin à scie. Leur aide efficace a seul assuré le succès de l'entreprise. Amis! venez donc, s'il vous plaît juger de votre œuvre,—je la trouve grosse... de reconnaissance pour vous de ma part et de la part des habitants du Lac Sainte-Marie.

Mon fameux moulin fonctionne depuis dix-huit mois. Le début en fut triste, peu consolant, décourageant même. L'eau manquait plus que l'argent (mes créanciers savent que ce n'est pas peu dire).

Des réparations à la chaussée, me permirent de garder haute de deux pieds l'eau du printemps dernier. Depuis lors, l'eau du vaste lac Poisson Blanc n'a baissé que de quelques pouces. Je puis donc scier et moudre l'hiver et l'été.

La roue d'eau (sorte de turbine fort connue à Joliette) reçoit une pression de 14 pds. Scie de Pontbriand et frère, Sorel, 54 pouces de diamètre, strappe cuir double, 13 pouces de large. La scie qui fait de 1,000 à 1,100 tour à la minute à une force énorme. Puis scie à couper le bois de chauffage, à bardeau à découper. Moulange à provendre (mouée). Le moulin, construit sur les systèmes les plus perfectionnés, permet à deux hommes de scier de six àsept mille pieds par jour. Trois traits à la minute.

La bâtisse, maintenant terminée, mesure 60 pds x 33, haute de trois étages; cinq acres de terre et bâtisse sont exemptes de taxes pendant 20 ans.

Jamais il fut dans mon esprit d'exploiter personnellement une pareille industrie.

Mon œuvre est faite, je l'offre en vente, afin d'en employer le prix à créer une autre industrie, qui j'en suis convaincu fera du lac Sainte-Marie (pauvre mission) une paroisse importante et riche. Je me ferai un plaisir de communiquer intimement avec les personnes qui désireraient acheter.

Les avantages de l'acheteur seront grands. Dans un an ou deux le chemin de fer de la Gatineau et de la Vallée de l'Ottawa passera ici; et le moulin vaudra quatre fois plus, vu le commerce de bois franc que l'acheteur pourra faire: Erable, bois blanc, merisier blanc (extra), chêne bleu, orme dûr, frêne dûr, etc. Les bois flottants sont plus rares, mais plus que suffisants pour le commerce local.

Je profite de la présente pour remercier publiquement les amis de la colonisation du support généreux qu'ils m'ont octroyé pour inaugurer et parachever cette œuvre.

Qu'ils sachent que le prix de cette vente sera affecté au crédit de leur générosité et au service de leurs frères colons.

Veuillez me croire,
Votre tout serviteur,
S. LAPORTE, PTRE.,
Lac Sainte-Marie.

P. S.—En m'écrivant d'avance le futur acheteur pourra me rencontrer en janvier 1890, soit à Ottawa, Montréal ou Joliette. Je lui dirai où par lettre nominale.

S. LAPORTE, PTRE.

Club de la Presse

L'assemblée annuelle du club de la Presse de Montréal a été ajournée au 21 de ce mois. Deux *tickets* sont sur les rangs pour l'élection des officiers et on s'attend à une chaude lutte vigoureuse de part et d'autre. L'assemblée est convoquée pour 4 heures p.m., le 21 du courant.

En difficultés

—Gagnon, frères et Cie, confiseur, etc., de Québec, ont fait cession.

—James Miller, East Angus, vient de faire cession.

—Joseph Gauvreau et Cie marchands de chaussures à Saint-Jean, ont fait cession avec un passif de $1,000.

—Une demande de cession a été faite à James King, entrepreneur de Montréal, par la banque Nationale.

—Théophile J. Bourdon, épicier à Saint-Henri de Montréal, établi en janvier 1889, a fait cession avec un passif de $1,705.

—Une assemblée des créanciers de J. A. Côté, de Saint Wenceslas, est convoquée pour le 16 courant.

—Graham et Cie, marchands d'articles de toilette, rue Saint Laurent, à Montréal, ont fait cession avec un passif de $4,500.

—Hier, à une assemblée des créanciers canadiens de la maison Tiffin Brothers, il a été décidé d'accepter son offre de 40 centins dans le dollar. Ses affaires resteront en liquidation jusqu'à ce qu'on ait des nouvelles de ses créanciers d'Angleterre.

—Onésime Cartier, épicier à Saint Jean-Baptiste de Montréal, a fait cession avec un passif de $2,300.

—R. McNab et Cie, fournisseurs d'articles de toilette de dames, offrent à composer à 80c dans la piastre sur un passif de $45,000.

—Napoléon McCready, épicier à Saint-Romuald, a fait cession.

—Antoine Trahan, marchand à Weedon, a fait cession.

—L. A. Bergevin, marchandises sèches, à Québec, a fait cession avec un passif de près de $35,000.

TRAPPISTE A ST-PATRICE

La vie des Moines à Oka

Le R. P. Murphy, trappiste d'Oka, a fait son premier sermon hier à l'église Saint-Patrice. Le Père Murphy est le frère de M. John B. Murphy, autrefois membre de la société Hodgson, Murphy et Sumner. "Je suis plus habitué, a-t-il dit, en commençant, à manier le pic, la pelle et la hache qu'à faire des sermons. A Oka, les moines se lèvent à 1 heure tous les matins; ils récitent l'office de la Sainte Vierge, puis font le ménage de leur cellule, de six pieds sur cinq, garni d'une couchette de bois rustique, d'une paillasse dure et d'un oreiller de paille, avec une discipline et un crucifix. Suit une heure de méditation, puis on se rend dans la salle du chapitre, où chacun fait l'aveu public de ses fautes contre le règlement, chaque moine devant accuser celui qui se confesse, si ce dernier omettait une faute dont il aurait eu connaissance. La pénitence imposée consiste en une flagellation, ou quelqu'autre mortification corporelle. Après le chapitre, on chante matines; à 8 heures, grand'messe, avant d'aller à l'ouvrage. Actuellement les moines bûchent du bois de corde dans les bois jusqu'à deux heures de l'après-midi. Alors ils retournent au monastère pour l'examen de conscience. A 2½ heures de l'après-midi, ils prennent leur premier et seul repas de la journée. Le couvert de chaque moine se compose d'une assiette de ferblanc, d'une cuiller et d'une fourchette de bois et de son couteau de poche. Il dîne d'une assiettée de soupe faite avec des légumes bouillis dans l'eau, et d'un plat de riz bouilli. Le jour de Noël, on fait deux repas et, pendant le carême! le repas ne se prend qu'à 4 heures de l'après-midi. Le trappiste, qui a toujours l'estomac libre quand il se met à table, mange ce repas plus que frugal avec appétit. Il retourne ensuite à son travail, qui n'est alors interrompu que pour la prière. Jamais il ne dit un mot, si n'est le salut qu'il adresse aux autres moines qu'il rencontre: *memento mori*; "Souviens-toi qu'il faut mourir." Tous les jours il passe quelques temps en contemplant une fosse à demi creusée, dans laquelle il doit être inhumé à sa mort.

Le monastère d'Oka doit être agrandi sous peu.

Correspondance

Notre-Dame de Richelieu,
5 janvier 1890.

M. le Rédacteur de LA PRESSE,
Monsieur,

Dans votre numéro de vendredi, il s'est glissée une erreur que vous voudrez bien me faire le plaisir de corriger. Parlant des jeunes artistes Canadiens actuellement à Paris, vous nommez un élève de Bouguereau S. Picher, au lieu de *Sinai Richer* de Saint-Hyacinthe. Sa composition "S. Bernard devant une apparition de la Sainte-Vierge et trois autres tableaux dont il a la commande seront pour l'église de Notre-Dame de Richelieu, que je suis à décorer.

Comptant sur votre obligeance.
J'ai l'honneur d'être,
Monsieur,
Votre très humble servt.
JOS. RICHER.

Département du feu

D'après le rapport de M. F. D'Amour, secrétaire du département du feu, il y a eu l'année dernière 522 feux, contre 542 en 1888. Il y a eu en outre 45 fausses alarmes. Dix-huit chevaux ont été brûlés vifs. Les grands feux ont eu lieu chez Robertson, huile, le 11 janvier; Peck Benny et Cie, clous, le 16 février; le même jour, la compagnie d'élévateur de Montréal; Lyman et fils, le 3 mars; McArthur, Corneille et Cie, le 2 juin; compagnie fédérale de téléphone, 27 juin; raffinerie de sucre Canada, 21 juillet; Dominion Steam Laundry, 26 octobre; le *Herald*, 23 novembre; E. Leitchtenheim's Cotton Waste warehouse, 17 décembre.

Le vendredi

Les statistiques des chemins de fer nous révèlent cette particularité bizarre que, tous les vendredis, le nombre des voyageurs diminue. Cette diminution s'accentue encore si le vendredi est un 13.

Ici même, le foyer du scepticisme, ne fait pas exception. On y circule moins le vendredi. Les recettes des omnibus faiblissent, ce jour-là, de 25 pour cent, et le 13 elles sont tombées à 50 pour cent parce que le vendredi coïncidait avec la date fatidique.

La même superstition n'existe pas chez les piétons qui sont également écrasés tous les jours.

Les obsèques de M. Stroud

Les funérailles de l'ex-échevin W. D. Stroud, surnommé à cause de sa philantropie active le "Père des Pauvres," ont eu lieu samedi après-midi. Le maire, marchands, hommes de professions et clergymen ont tenu à rendre à ce bon citoyen les derniers honneurs. Le service funèbre a été célébré dans l'église Olivet. Le char funèbre était précédé par un piquet de police, sous les ordres du sous-chef Lancey. Les cordons du poêle étaient tenus par MM. James Tester, A. A. Ayer, C. J. S. Phillips, T. C. Bentley, W. Darling, S. Carsley, S. H. Ewing et l'honorable J. K. Ward. Le deuil était conduit par MM. William, Daniel, Wallace, Fred, John, Charles et George Stroud, les sept fils du défunt; Harry Stroud, son neveu, et le Dr Stroud, son frère.

TELEGRAPHIE GENERALE

LA GUERRE EN CRETE

ATHENES, 6.—Dans une escarmouche entre des soldats turcs et des Crétois, nombre de combattants ont été tués et blessés de part et d'autre. Seize Turcs blessés ont été ramenés à Athènes.

UN OURAGAN EN ANGLETERRE

LONDRES, 6.—Un violent ouragan s'est déchaîné hier sur toute l'Angleterre. Les dommages sont considérables et l'on signale déjà plusieurs naufrages. L'église protestante de Birr, en Irlande, a été frappée et fortement endommagée par la foudre.

LA GRIPPE EN EUROPE

PARIS, 6 janvier.—Les écoliers de Paris béniront sans doute l'épidémie de grippe. Le *Journal officiel* annonce que la rentrée des lycées et des collèges est ajournée du 5 au 12 janvier. Cette semaine supplémentaire de vacances permettra aux écoliers de guérir leur grippe ou de se rendre malades en mangeant des bombons et des friandises.

A Paris la grippe est sur son déclin, mais l'état sanitaire est encore loin d'être satisfaisant car on a enterré en un seul jour 425 personnes. La moyenne des décès à Paris ne dépasse jamais, en temps ordinaire, le chiffre de 200.

MADRID, 6 janvier.—Le jeune roi est malade. L'infante Isabelle souffre de la grippe.

BRUXELLES, 6.—Le roi Léopold est malade de la grippe.

BERLIN, 6.—Le prince de Thurn et Taxis est mort d'une inflammation de poumons, résultat de la grippe.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

—Succès toujours croissant de notre préparation pour faire tomber les poils follets dans la figure des dames; un seul usage universel, seulement $1.50 la bouteille, y compris une boîte d'onguent.

On a toujours en mains la préparation pour teindre la barbe et rendre aux cheveux leur couleur naturelle. Aussi une des meilleures préparations pour nettoyer la bouche et les gencives et pour donner bonne haleine. Rousselures et taches au visage enlevées pour toujours, ainsi que le mal de dents et les cors, comme par le passé, quant aux poudres pour le visage on rendre la fraîcheur, en cacher les erreurs de la nature, nous en avons le dépôt. Nous avons aussi la purgation des poumons qui est infaillible. Lisez les certificats que nous publions tous les mercredis et samedis.

M. M. LACHOIX, FILS,
Successeurs de Mme DESMARAIS,
1263 rue Mignonne,
376—3no Coin de la rue Ste Elizabeth.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

MEUBLES A BON MARCHÉ

C'est certainement chez F. Lapointe que vous pouvez avoir le plus de choix pour un set de salon ou tous autres meubles de fantaisie; il en a pour tous les goûts et de tous les prix.

C'est la meilleure place de toute la ville pour acheter à bon marché.

F. LAPOINTE,
Marchand de meubles,
1630 gros et en détails,
41—jno 1445 à 1451 rue Sainte-Catherine.

UN SALON MODELE

M. Jos. Ponton, barbier coiffeur, et fournisseur de costumes de théâtres, a le plaisir d'annoncer à ses nombreux clients qu'il vient de s'installer dans son nouvel établissement, No. 50 rue Saint-Laurent, dans les magnifiques édifices qu'on vient d'y élever.

M. Ponton, dont la réputation est déjà établie, a maintenant un des salons les plus luxueux et les mieux tenues de la ville. J. n. o.

Fumez le nouveau Nectar à 5c

Fumez le nouveau Nectar à 5 cts.

ARGENT A PRETER

sur billets promissoires, traites et chèques, par montants de $25 à $500.

8 nov—1a J. O. DESROSIERS, Banquier,
No. 14 Place d'Armes.

Fumez le nouveau Nectar à 5 cts.

Quand vous souffrez du FROID OU INFLUENZA

Soutenez vos forces en prenant DU JOHNSTON'S FLUID BEEF

LE GRAND FORTIFIANT

Contre
PALPITATIONS — ÉTOUFFEMENTS
TROUBLES de la CIRCULATION
INTERMITTENCES — ASTHME
et toutes les indispositions considérées comme précurseurs des
MALADIES DU CŒUR
Les Médecins recommandent l'emploi des
Granules Antimoniaux
DU
Dr PAPILLAUD
Rapport favorable de l'Académie de Médecine de Paris.
EXIGER LA SIGNATURE
Dépôt général: Phie SICOT, 7, rue Coq-Héron, PARIS
A Montréal: LAVIOLETTE & NELSON.

HUITIEME
GRANDE VENTE ANNUELLE
A COMMENCER
MARDI, LE 7 JANVIER
C'est la Vente la plus Avantageuse qui se fera à Montréal

Comme il nous faut de toute nécessité, vendre la balance de notre STOCK D'HIVER d'ici à la fin du mois, pour obtenir notre BUT, nous avons fait des REDUCTIONS INCROYABLES,

La balance de notre FONDS DE BANQUEROUTE de COWANSVILLE sera vendue à 25c dans la piastre, il comprend: les manteaux d'enfants et de fillettes, étoffes à manteaux, étoffes à robes, jerseys, tweeds, couvertes, toiles à nappes, essuie-mains, châles en laine tricotés, rubans, indienne, fascinateurs, gilets d'enfants, corps et caleçons, etc., etc.

QUELQUES PRIX

Coton blanc extra à 6c la verge; coton jaune, à partir de 3c et 5c en montant; essuie-mains, bons, à 3c; toile à nappes grise, valant 35c, pour 20c seulement;—batiste à robe, 5c; genet pour corsage, 8c; batiste croisée extra, 10c; AVIS AUX MODISTES—manteaux pour dames, valant $6, réduits à $2.50; manteaux d'enfants à partir de $1.50 en montant (moitié prix); étoffes à manteaux, double largeur, pour 50c seulement; étoffes à robes, valant 25c, 20c et 13c, réduites à 13c, 10c et 8; cachemires noirs, réduits à 20c seulement; manchons à 3c en montant; jerseys à moitié prix; indiennes, à très bon marché; chambré et flanellette, bonne qualité, à 8c la verge; tweed tout laine, bonne qualité, à 40c seulement; pantalons à ordre $2.50 seulement; soie pongée fleurie, pure soie, valant $1, pour 40c, etc., etc., etc.

Venez en foule profiter de CETTE GRANDE VENTE. Venez chez nous avant d'aller ailleurs, vous serez satisfaits.

Un seul prix sera positivement demandé, nos réductions étant faites d'avance. Nos prix sont pour du comptant seulement.

DONC, A MARDI. VENEZ NOUS VOIR!—En attendant, nous souhaitons à tous, bonne et heureuse année.

MARSAN, GENDRON et CIE
293 RUE ST-LAURENT, COIN RUE MIGNONNE

62—3

SETS DE CHAMBRE EN NOYER NUIR, DESSUS EN MARBRE, 7 MORCEAUX POURS $5.00

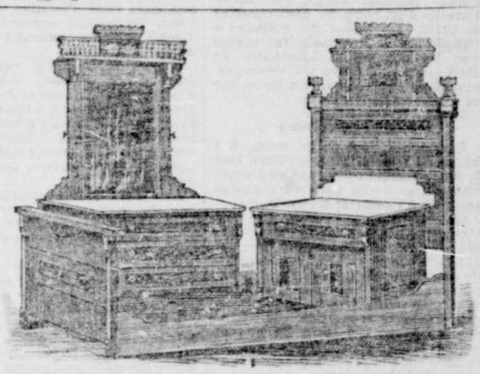

DE SALON
DE $22.50 A $300.00

CHEZ **H. P. LABELLE & CIE,**
No. 1661 Rue Notre-Dame.

67—12—6

Le Véritable
ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain pour la guérison de toutes les PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ANTHRAX,
Ce topique excellent a fait ses preuves incomparable pour la guérison des Tumeurs, Excroissances de chair, Abcès et Gangrène.
Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessous
Dépôt général à PARIS
6, rue des Orfèvres
et dans toutes les bonnes pharmacies.

DRAGÉES MEYNET
D'EXTRAIT NATUREL
DE FOIE DE MORUE
Remplacent avantageusement l'Huile de Foie de Morue sans avoir aucun de ses inconvénients.
PARIS, pharmacie MEYNET, rue d'Amboise, 21
Montréal: Dépôt Fie LAVIOLETTE & NELSON

GRAINS de Santé du docteur FRANCK

APÉRITIFS, STOMACHIQUES, PURGATIFS & DÉPURATIFS
Ils guérissent et préviennent les maladies qui se rattachent à L'ENGORGEMENT des INTESTINS, telles que: *Manque d'appétit, Migraine, Constipation, Amas de Bile, Congestions du Foie, du Poumon et du Cerveau*, etc.
TRES IMITÉS ET CONTREFAITS
Exiger l'étiquette ci-jointe en 4 couleurs, avec le mot VÉRITABLES
1f 50 la 1/2 boîte (50 grains)—3 fr. la boîte (125 grains)—Envoi franco dans chaque ville.
A Montréal: Fies de EB. LAVIOLETTE & NELSON, et les bonnes Pharmacies.

A. LABINE
—N° 231—
RUE ST LAURENT

Notre magasin sera fermé
Jeudi, le 2, Vendredi, le 3,
Samedi, le 4, Lundi, le
6 Janvier,

Afin de nous permettre de réduire le prix de toutes nos marchandises.

Nous ouvrirons de nouveau, MARDI, le 7 janvier, à 9 heures du matin pour notre grande vente à prix réduits. Toutes les marchandises seront marquées au prix coûtant à l'encre rouge. Comme nous sommes décidés à réaliser à tout prix, nous ferons de grands sacrifices pour écouler les marchandises en magasin.

On demande deux bons vendeurs sachant parler les deux langues.

A. LABINE
—N° 231—
RUE ST LAURENT
61—4

CATARRHE ET RHUME DE CERVEAU COMMENT LES GUÉRIR
LE BAUME NASAL GUÉRIT
RHUME DE CERVEAU
CATARRHE
BAUME NASAL
Curation prompte et certaine du Rhume de Cerveau et de Catarrhe, quelque soit leur degré d'ancienneté.
CALME, NETTOIE. GUÉRIT.
Soulagement immédiat. Guérison permanente. Insuccès impossible.
Plusieurs souffrent de maladies qui ont des symptômes de Catarrhe que souvent ils croient être des affections de la tête, de l'estomac, de l'oreille, de la gorge, etc. Si vous souffrez d'aucune de ces différentes maladies, vous avez le Catarrhe et devrez vous servir sans retard du BAUME NASAL. Ce remède guérit le rhume de cerveau ou catarrhe chronique ou récent, soit dès le commencement ou de la marche. LE BAUME NASAL est en vente dans toutes les pharmacies, ou en vous l'envoyant, franc de port et recommandé, au prix (50 cents et $1.00) ci-dessous.
FULFORD & CO., BROCKVILLE, ONT.
Soyez en garde contre les contrefaçons.

Débilité Anémie Maladies de l'Enfance
Sont combattues avec succès par la **PUCOGLYCINE GRESSY**, ce Sirop agréable au goût possède les mêmes propriétés que L'HUILE DE FOIE DE MORUE.
Pharmacies LE PERDRIEL & CIE, Paris.
Seul agent pour le Canada:
C. ALFRED CHOUILLOU, Montréal.

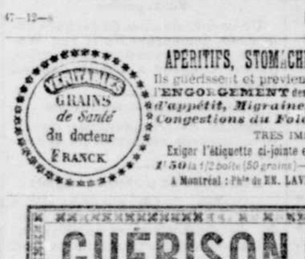

Maladies Vénériennes de toutes sortes guéries promptement.
Maladies Vénériennes de toutes sortes guéries en quelques jours par l'Huile Vénérienne de J. P. Raicot et son Remède à injection et ses Pilules Mercuriques, depuis des siècles. Les premiers hommes de la science médicale cherchaient un remède pour cette maladie qui fait tant de victimes sans pouvoir obtenir aucun succès. Mais un jour l'un J. E. P. Raicot, à force d'études sérieuses sur les plantes et racines sauvages, est parvenu à découvrir trois jours aux médecines destinés depuis des siècles par toute la faculté médicale. Aujourd'hui, avec son remède, nous n'aurons plus à déplorer les pertes de milliers de personnes qui ont succombé sous cette maladie qui décompose une personne en quelques semaines. Toute personne étant atteinte de cette maladie feras un rendre chez J. E. P. Raicot, 1651 rue Notre-Dame, à l'enseigne du sauvage, et vous serez guéries en quelques semaines. Il ne faut pas oublier que vous trouverez là des remèdes pouvant guérir toutes les maladies sans en excepter une seule. Le vermifuge ne manque pas et donne en trois heures, par un spécifique donné de lui seul, trente deux jouteurs; il faudra que vous fassiez attention que son portrait et son adresse soit sur chaque bouteille autrement on vendra vous tromper. Méfiez vous, messieurs. Vous trouverez toujours ensemble à son bureau, 1654 rue Notre-Dame, Montréal; à Québec, 25 rue Saint-Joseph, Saint-Roch; à Sherbrooke, 9 rue du Pont.
Ouvert de 8 hrs a.m. à 5 hrs p.m.
On n'ouvre pas le dimanche

Intéressante Découverte Brevetée
PARFUMS ESS.ORIZA SOLIDIFIÉS
PRÉSENTÉS SOUS FORME DE CRAYONS (12 ODEURS DÉLICIEUSES)
Il suffit de frotter légèrement les objets pour les parfumer
(la Peau, le Linge, Papier à Lettres, etc.)
L. LEGRAND, Fournisseur de la Cour de Russie
207, RUE SAINT-HONORÉ, PARIS
Se vendent dans toutes les principales Parfumeries, Pharmacies et Droguéries du Monde.
ENVOI FRANCO DE PARIS DU CATALOGUE ILLUSTRÉ

GUÉRISON CERTAINE
des *MALADIES NERVEUSES* par le
SIROP HENRY MURE
Succès assuré par 15 années d'expérimentation dans les Hôpitaux de Paris
POUR LA GUÉRISON DE
Epilepsie-Hystérie
Hystéro-Epilepsie
Danse de Saint Guy
Maladies du Cerveau et de la Moelle épinière
Diabète sucré
Convulsions, Vertiges
Crises nerveuses, Migraines
Eblouissements
Congestions cérébrales
Insomnie
Spermathorrée
Notice très importante envoyée gratis sur demande
HENRY MURE, à Pont-St-Esprit (France)
Dépositaires à *Montréal*: LAVIOLETTE & NELSON.

LA LOTION ANTI-PELLICULAIRE
DU DR. ED. MORIN
Donne de la vigueur et de l'éclat aux cheveux, nettoie le tête et empêche la formation des pellicules.
En vente chez A. E. Duberger, 24 carré Chaboillez, Montréal. 3 déc—1 m v—jno

LES NOMBREUX MÉDECINS QUI EMPLOIENT LA
SOLUTION PAUTAUBERGE
AU CHLORHYDRO-PHOSPHATE DE CHAUX CRÉOSOTÉ
La considèrent comme le remède le plus sûr et efficace contre les
MALADIES DE POITRINE
PHTHISIE, BRONCHITES CHRONIQUES, TOUX ANCIENNES ET OPINIATRES
En Vente chez **L. PAUTAUBERGE**, 22, rue Jules César, PARIS.
Dépositaires à Montréal: LAVIOLETTE & NELSON et dans toutes les principales Pharmacies

Approuvé par l'Académie de Médecine de Paris
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN est le Tonique par excellence, fortifie les épuisés par la maladie ou les excès.

Autorisé par Arrêté ministériel
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN fortifie les Estomacs délicats, augmente l'appétit, facilite la digestion.

Médailles d'Or Expositions de Paris Sydney Melbourne
QUINIUM LABARRAQUE Ce VIN agit merveilleusement contre l'Anémie, la Chlorose, les Pertes blanches.
FABRICATION: Mie L. FRERE, 19 r. Jacob, PARIS

L'HUILE DE FOIE DE MORUE DE PHILLIPS
AUX PHOSPHATES DE BLE
S'emploie avec du lait ou de l'eau, d'un gout très agréable, et susceptible d'être digérée facilement.
Contre les bronchites, la Consomption, les maladies Scrofuleuses, la Toux et toutes affections des Poumons,
ELLE N'A PAS D'EGALE.
En vente chez tous les Chimistes.
LAIT DE MAGNESIE DE PHILLIPS
CONTRE LA DYSPEPSIE
COMPOSE DE PHOSPHO-MURIATE DE QUININE DE PHILLIPS
LE MEILLEUR TONIQUE CONNU.

ELIXIR RESINEUX PECTORAL
—o—
Voulez-vous ne plus tousser? Faites usage de l'**Elexir Résineux Pectoral**, le grand remède du jour contre la TOUX, le RHUME et autres affections de la Gorge et des Poumons.
De nombreux certificats émanants de citoyens, de membres du clergé, de communautés religieuses, de MÉDECINS DISTINGUÉS attestent l'efficacité merveilleuse de cette préparation.
Faute d'espace nous ne donnons que les certificats suivants:
M. L. Robitaille, pharmacien-chimiste, Joliette,
Monsieur,—Je puis recommander l'Elixir Résineux Pectoral dont je connais le composition comme un excellent remède à employer contre le Catarrhe pulmonaire, la Bronchite, le Rhume non accompagnés de fièvre.
La J. V. CLAIROUX, M. D.
Montréal, 27 mars 1889.
Montréal, 27 mars 1889.
Après avoir pris connaissance de la composition de l'Elixir Résineux Pectoral, je crois, de mon devoir de le recommander comme un excellent remède contre les affections de poumons en général.
N. FAFARD, M. D.
Professeur de chimie à l'Université Laval,
M. L. Robitaille, pharmacien-chimiste, Joliette,
Monsieur,—J'ai dois accuser réception de l'envoi que vous m'avez fait de votre Elixir Résineux Pectoral par le plus gracieux merci. Je pourrais en même temps y joindre une attestation appréciation, car sous sa bienfaisante influence les rhumes disparaissent comme par enchantement parmi nos élèves.
C'est sans contredit un des meilleurs remèdes contre la toux, et outre sa propriété curative, il est très agreable au gout, ce qui parfois donne aux enfants gâtés, le desir de recevoir souvent la visite de mademoiselle La Toux.
Mille bons souhaits, et croyez-moi, Monsieur, votre, etc.
LA SUPÉRIEURE
Du couvent de la Congrégation de N. D.
M. L. Robitaille, pharmacien-chimiste, Joliette,
Monsieur,—J'ai fait usage avec succès de l'Elixir Résineux Pectoral dans les différents cas pour lesquels il est annoncé et c'est avec plaisir que je le recommande au public.
Z. LAROCHE, M. D.
Montréal, 27 mars 1889.
Evêché de Pembroke, Ont., 14 avril, 1888.
M. L. Robitaille, pharmacien-chimiste, Joliette,
Monsieur,—J'ai constaté avec grand plaisir l'efficacité de votre Elixir Résineux Pectoral; précieux remède contre la toux, et je vous félicite de travailler si bien au soulagement de l'humanité souffrante.
THS. G. GAGNON, Ptre.
Missionnaire du Vicariat Apos
13 juil-1 a-s-q-h Istique de Pontiac.

DONNEZ AUX ENFANTS SIROP DU Dr GODERRE

EXTRA

AMUSEMENTS CE SOIR

ACADEMIE DE MUSIQUE—La Gouvernante.

THEATRE ROYAL—Pat Rooney.

CYCLORAMA—Coin des rues Ste Catherine et St Urbain.

JANVIER 7, 1890.

P. L. le 6 à 9 h. 42 m. du matin.
P. Q. le 14 à 1 h. 58 m. du matin.
Mardi 7—De Octave, somd.
1862—Premiers chemins pour voitures d'hiver. Tempêtes sur les côtes d'Angleterre. Pertes de navires.

SESSIONS DE LA PAIX

Un triste individu

Le cannibale Norman plaide coupable

Un individu nommé Narcisse Martin, âgé de 45 ans environ, a exhibé sa triste binette, ce matin, à la barre de la cour des sessions spéciales.

Il était accusé d'avoir essayé d'entretenir des relations criminelles avec Florina Huncault, âgée de moins de 14 ans.

Cette enfant, qui demeure rue Saint-Laurent, était employée comme apprentie par Mme Martin, avec une autre jeune fille nommée Clothilde Lepage. Plusieurs fois, les deux apprenties se rendirent chez Narcisse Martin. Ce dernier entraîna Florina dans sa chambre à coucher et essaya de la corrompre.

Des plaintes furent déposées contre lui, qui amenèrent son arrestation.

Le prisonnier a plaidé coupable ce matin et il a été condamné à six mois de travaux forcés par M. le juge Desnoyers.

Durant la même séance, le cannibale Patrick Norman, qui a mangé l'oreille d'un nommé Forest, a plaidé coupable. Il recevra sa sentence jeudi prochain.

J. B. Daoust a plaidé coupable à l'accusation de vol portée contre lui. Son procès aura lieu également jeudi prochain.

UN FAMEUX VOLEUR

Son arrestation—Ses méfaits

Nos lecteurs se rappellent que, la semaine passée, le fils de M. Bigaouette, épicier, rue Saint-Laurent, avait eu une somme de $184 volée à la banque du Peuple, pendant qu'il en faisait le dépôt au caissier. La même offense avait été essayée plusieurs fois, le même jour, à la même banque, mais sans succès.

Des renseignements avaient été donnés à la police, avec la description du voleur. Les détectives de la ville et ceux du service secret canadien, s'étaient mis à l'œuvre immédiatement. Après quelques jours de recherches le détective Campeau et le sergent Prouix arrêtèrent samedi soir, au théâtre Royal, un nommé Joseph M. Barlow, âgé de 30 ans, qui prétendit venir de Kingston où il était teneur de livres, et que l'on soupçonnait être l'un des individus dont on avait le signalement.

Hier, les détectives Campeau et Carpenter ont arrêté un homme qui donna le nom de Henri Black, se disant pharmacien à Toronto. Le prisonnier a reconnu hier, dans les cellules, que son vrai nom était Walter Sheridan. Des renseignements ont été demandés sur le compte du prisonnier, dans les principales villes des Etats-Unis. On a appris que cet individu était un criminel des plus notoires de l'Amérique.

Il débuta très jeune dans la carrière du vol. Il fut d'abord voleur de chevaux, faussaire, voleur de banques, d'hôtels, *confidence man*, etc., etc., et devint bientôt un malfaiteur accompli.

Son principal méfait est la contrefaçon de bons d'une compagnie de chemin de fer, pour une somme de $100,000.

Il a comparu ce matin devant la cour de police ou une enquête sommaire a eu lieu.

LA TAXE D'EAU

Remises, réductions, etc.

M. V. H. Lefebvre, comptable du bureau d'hygiène, a préparé un tableau fort intéressant, indiquant le nombre des remises, des réductions et des délais accordés pour le paiement de la taxe d'eau, pour l'année 1889.

Nous empruntons à ce travail les chiffres suivants :

REMISES DE TAXES

Pour cause de pauvreté : 126, sur 124 en 1888 ;

Pour cause de maladie : 23, sur 64 en 1883.

RÉDUCTIONS DE TAXES

Pour cause de pauvreté : 110, sur 41 l'année précédente ;

Pour cause de maladie : 26, sur 14 en 1888.

Par nécessité hygiénique—maisons où se trouvent des water-closets et auxquelles on ne peut supprimer l'eau—5, sur 8 en 1888.

DEMANDES REFUSÉES

172, sur 41 en 1888.

DEMANDES ABANDONNÉES

264 personnes se sont présentées une fois au bureau de santé, pour demander la réduction ou la remise de leur taxe et n'ont plus reparu. En conséquence, leur demande a été abandonnée. L'année dernière 170 demandes sont restées sans résultat pour la même raison.

Le total des demandes est, pour 1889, de 1213, et de 761 pour 1888.

Académie de Musique

Depuis quelque temps on ne voit que des salles combles à l'Académie. H. Thomas semble avoir trouvé le secret d'attirer les gens par l'excellence des troupes et des pièces qu'il leur présente.

"Lord Chumby" n'est pas une exception. Au contraire, on pourrait peut-être dire que c'est ce qui nous est venu de meilleur cette saison. C'est bien ce qui a été le plus applaudi.

M. Sothern, fils d'un acteur célèbre, est lui-même un acteur très fort et surtout très original : il crée ses rôles. Là où tout autre ne trouverait qu'un amas de situations ridicules, que phrases absolument stupides, ce jeune et brillant comédien se taille un rôle amusant, et chacun de ses gestes, de ses hésitations, de paroles entrecoupées jette son auditoire dans le fou rire. Le "Lord Chumley" de Sothern est l'apothéose de la bêtise intelligente, et il n'y a qu'un artiste émérite qui pourrait y toucher.

M. Sothern a un excellent support et il serait difficile de particulariser là où chacun est à la hauteur de son rôle. Néanmoins la galanterie nous oblige de rendre un hommage chaleureux à Miles Hamilton et Tittell, Miles Nittie Wilson et Thornton, qui sont toutes charmantes actrices.

Ce soir, on répète la pièce.

SUICIDE ET MORT SUBITE

Deux enquêtes du Coroner sur la rue des Allemands

La rue des Allemands a fourni hier deux enquêtes au coroner Jones. La première a eu lieu sur le corps de Michel Denis, qui était depuis quelques temps en pension, avec sa femme, au No. 283 de cette rue, et qui s'est brûlé la cervelle hier matin.

La deuxième enquête a eu pour objet le décès subit de M. Gustave Deschamps, survenu hier dans la maison de M. L. U. Fontaine, 181 rue Des Allemands, où il était en pension. Le verdict est : "Mort de congestion des poumons produite par la maladie de cœur."

Agression

Un homme du nom de Edouard Saint-Marcel, âgé de 38 ans, a été attaqué cette nuit, dans une maison de la rue des Seigneurs, et blessé sérieusement à la tête. L'ambulance l'a transporté à l'hôpital Notre-Dame.

Blessé par un cheval

Napoléon Labelle, âgé de 16 ans, demeurant rue William, No 505, a été frappé d'un coup de pied de cheval dans l'écurie de M. O'Gilvie et a reçu une sérieuse blessure au cou.

Société Nationale Suisse

Dans sa séance du 4 janvier, la société Nationale Suisse de Montréal, procédant au renouvellement son comité, a élu, pour l'année courante, les officiers suivants :

MM. Paul Gentil, président; C. Mugglin, vice-président; T. Polito, trésorier; E. Gehret, secrétaire.

Le comité de bienfaisance est composé de MM. Louis Carbey, Paul Huguenin, E. Imsbersteg, E. Maag, J. Ansernoz.

Cannibalisme

Un nommé Edward Summers se prit de querelle, dimanche soir, avec plusieurs individus. L'un d'eux, Michael Ennis, lui coupa l'oreille d'un coup de dent pendant la lutte. Le blessé fut emmené à l'hôpital et le coupable fut arrêté par les constables Lanouette et McKeown. L'affaire est venue, ce matin, devant la cour du Recorder et a été remise à 8 jours.

Hôpital Notre-Dame

C'est jeudi, le 9 de ce mois, à 1 heure de l'après-midi, qu'aura lieu le dîner annuel offert par les Dames Patronnesses aux pauvres malades internés à l'Hôpital Notre-Dame.

Ce dîner sera présidé par Sa Grandeur l'Archevêque de Montréal et nous espérons que tous les bienfaiteurs et amis de cette œuvre de charité se feront un devoir d'y assister et d'y contribuer par des dons généreux.

N'oublions pas les pauvres malades, au milieu des joies du nouvel an, et mettons nos espérances de l'année sous la toute puissante sauvegarde de la charité.

Cour du Recorder

Vingt-six noms étaient inscrits, ce matin, sur la liste de la cour du Recorder. A part le lot accoutumé d'ivrognes, condamnés aux peines habituelles, Rose Poirier, une jeune fille de 22 ans, a été envoyée en prison pour trois mois à sa propre demande.

Henriette Daniel, une promeneuse de la rue Vitré, a été condamnée à 6 mois de prison et $10 d'amende ou 3 autres mois.

Union des Coupeurs

A la dernière assemblée de l'Union des Coupeurs et Trimeurs en gros de Montréal, les officiers suivants ont été élus pour l'année courante, savoir :

MM. J. A. Brault, président; J. Robertson, vice-président; W. Green, 2e vice-président; A. W. Lecours, secrétaire-archiviste; F. W. Firkus, secrétaire-financier; R. W. Brehm, trésorier.

Cour de Police

—Thomas Murphy, 54 ans, vol de deux lièvres, deux mois de prison.

—Laurette Chambers, 34 ans, vol d'une robe, un mois de prison.

—Alexandre Pendleton, 27 ans, vol d'une paire de claques, deux mois de prison.

—Arthur Duplessis, âgé de 33 ans, accusé d'avoir détourné plusieurs petites sommes appartenant à ses patrons, MM. Barré et Cie fabricans de vins, a été condamné à un mois de prison.

Progrès de l'immigration

Il paraît, selon l'agent provincial d'immigration, que les immigrants qui sont venus en ce pays en 1889, sont beaucoup préférables à ceux des années précédentes. Ce progrès serait dû à l'annulation du système des subsides.

La moitié des immigrants arrivés en 1889 sont protestants. Les deux tiers de ces nouveaux Canadiens ont pris des fermes dans les cantons de l'Est.

Durant l'année passée, 4,627 immigrants ont débarqué au Canada. Le tableau suivant donne le chiffre des arrivées mensuelles :

Janvier	74
Février	120
Mars	137
Avril	371
Mai	1097
Juin	821
Juillet	519
Août	501
Septembre	453
Octobre	312
Novembre	191
Décembre	82
Total	4627

Obsèques de M. C. M. Panneton

Ce matin à 8½ h. a eu lieu, à l'église Jésus, le service funèbre de M. C. M. Panneton, le professeur de piano bien connu, décédé le 3 courant.

Le R. P. Hudon officia, assisté de diacre et sous-diacre. Le chœur, sous la direction de M. Ducharme, chanta la messe harmonisée de Perrault.

Parmi la nombreuse assistance, on remarquait MM. le juge Jetté, le Dr Ed. Desjardins, Alph. Desjardins, M.P., le Dr Merrill, L. E. N. Pratte, Cushing, A. Marier, et McConville, de Joliette.

Le deuil était conduit par M. Ch. Panneton, père du défunt, et M. George Panneton, officier de l'exercise et Rodrigue Panneton, directeur du collège de Lanoraie.

Les porteurs des coins du poêle étaient MM. Letondal, D. Ducharme, Oct. Pelletier, professeurs de musique ; Oscar Martel, violoniste ; P. B. Mignault et Ed. McMahon, avocats.

Cent orphelins des Sœurs Grises suivaient le cortège funèbre.

Le corps a été déposé dans le charnier du cimetière de la Côte des Neiges.

Nouvelles diverses

—Le corps d'un enfant, âgé d'environ deux mois, a été trouvé près de la résidence d'un M. Thomas Hickok. Le corps a été transporté à la morgue.

—M. Letourneux, marchand de fer, rue Saint-Paul, est tombé mort dans son banc, à l'église Saint-Jacques, dimanche matin.

—Pour éviter l'influenza ou la grippe, buvez l'eau Saint-Léon, 54 Place Victoria, succursale, 5 Place d'Armes. 64—2

—L'un de nos rédacteurs, M. Charbonneau, est gravement malade par suite de complications d'une attaque de grippe.

—MM. H. Carrières, curé de Saint-Charles à Montréal, N. E. Demers, curé d'Ormstown, et O. Collin, curé de Saint-Hubert, quittent aujourd'hui le Canada pour un voyage aux Antilles, pour cause de santé.

TELEGRAPHIE GENERALE

LE TRIPLE CRIME D'UN ANARCHISTE

Il tue sa femme, étrangle son enfant et se suicide

NEW-YORK, 7—Un crime effrayant a eu lieu récemment dans le district Est de Brooklyn. Un nommé S. M. Frauken a tué sa femme et son enfant, puis s'est suicidé au moment où la police entrait chez lui pour le saisir.

Le coupable ne travaillait plus depuis quelque temps. Sa femme et lui étaient très aimés de tout le voisinage. Ils avaient chacun une trentaine d'années.

Vendredi, une petite fille vint frapper à la porte de Mme Frauken pour demander du linge que sa mère avait confié à cette dernière. Elle ne reçut pas de réponse. Le père de l'enfant fit en vain la même demande le lendemain matin. Il avertit alors la police qui se rendit dans le logement de Frauken.

Au pied du lit était assis Frauken, tenant un revolver dans sa main et semblant viser l'homme de police Lehr. Ce dernier tourna les talons. Tout à coup on entendit le bruit d'une détonation.

Quand le premier moment de frayeur fut passé, on aperçut Frauken, sa femme et son enfant, gisant inanimés sur le lit. La femme avait la tête trouée d'une balle de revolver, le cou de l'enfant portait des traces de strangulation et la poitrine du meurtrier était teinte de sang.

Les murs étaient tachés de sang. Sur une petite table on trouva une lettre écrite par Frauken, adressée à un de ses amis, dans laquelle il annonçait que lui et sa femme étaient décidés à mourir ensemble. Il ajoutait qu'au dernier moment sa femme avait manqué de courage et qu'il avait été obligé de la tuer.

Sur un bureau on trouva un certain nombre de pamphlets et de circulaires anarchistes, ainsi qu'une lettre adressée au coroner Lindsay, dans laquelle il demandait que son corps et ceux de sa famille soient incinérés.

Valise perdue

Un cocher du nom de Jacques Falardeau, demeurant No 71 rue Water, a en sa possession une valise, qu'un voyageur a oubliée dans sa voiture.

Mort de l'impératrice Augusta

BERLIN, 7—L'impératrice douairière Augusta, est morte à 4.30 heures p. m.

L'ouverture du parlement anglais

LONDRES, 7—On annonce d'une manière officielle que la reine souffre de rhumatisme et qu'elle n'ouvrira pas le parlement en personne.

BOURSE DE MONTRÉAL

Cours fournis par MM. L. J. Forget & Cie, courtiers en valeurs de bourse, grains et provisions, No. 1715 rue Notre-Dame, Montréal.

BANQUES.	2 Jan. Dem	2 Jan. Off	7 Janv. Dem	7 Janv. Off
Montréal	227	226	229½	228½
Ontario	136	132½	135	135
Peuple	100	98½	100	100
Moisons	160	152	160	154½
Toronto	220	210	222	210
J. Cartier	100			
Marchands	142½	140		140½
Townships de l'Est			140	
Union				
Commerce	126½	122½	124	123½
Ville-Marie	100	95		
Hochelaga			100	94
Fédérale				
Québec				
Nationale				
Impériale				
Dominion				
DIVERS.				
Tél. de Montréal	94	93½	93	91
Terre du N. O.	85	82		
Rich. & Ont	63	62	63½	61½
Cie Chars Urbains	205	198½	204	198
Cie Gaz Montréal	204	202	203½	202
Pac. Canadien	76	75½	76	75½
Bell Telephone			90	
Cie Coton Canada			50	45
Cie Coton Dundas			70	
Cie Cot. Montréal			95	88
Cie Cot. Hochelaga			45	137
Cie Cot. Stormont			70	60

Banque du Peuple—50 à 100.
Pacifique—76½ à 76.

APRÈS-MIDI.

Banque de Montréal—100 à 229.
Peuple—100 à 100½.
Gaz—25 à 203.

CIRCULAIRES DOUBLES EN FOURRURE

150 circulaires doubles en fourrure de toute sorte, bon marché. Francoeur et Ste Marie, 1499 rue Ste Catherine. 54—6

LA GRIPPE

Préservez-vous de la GRIPPE en buvant l'EAU ST. LEON. 14—2

MILLE TEMOIGNAGES COMME CELUI-LA

Cher Monsieur—Le baril d'eau minérale de Richelieu que nous avons bu, est, croyons-nous, tout à fait ce que vous annoncez dans votre brochure comme remède contre les maladies des rognons.

Vos tres humbles,

N. H. & J. B. GRAHAM.

A. Poulin, 8 Côte Beaver Hall ; dépositaires de cette eau ainsi que des célèbres eaux des sources Caledonia, Abenakis et Plantagenet, Téléphone 2037. 100—4—10

LA GRIPPE

Préservez-vous de la GRIPPE en buvant l'EAU ST. LEON. 64—2

ACTUALITÉ

C'est dans cette saison qu'il faut assayer les produits vantés pour les soins de la peau. Malgré les intempéries, le visage et les mains restent intacts, grâce à l'emploi de la CRÈME SIMON, de la POUDRE DE RIZ et du SAVON SIMON. Eviter les nombreuses imitations en exigeant la signature de *SIMON*, rue de Provence, 36, Paris.

LA GRIPPE

Préservez-vous de la GRIPPE en buvant l'EAU ST. LEON. 64—2

DR MEZIERES

Traitement des affections chroniques, maladies de matrice et des ovaires, abaissements, déviations de la matrice, granulations, ulcérations et tumeurs de toute nature sans opération chirurgicale, par le Dr MEZIERES, de Paris, 27 rue MacKay.

PENIBLE MALADIE

Après quelques doses du *Specifique* contre la dyspepsie du Dr Ed. Morin, tout les symptômes de la maladie ne tardent pas à disparaître. 64—2

MAUX DE GORGE

L'action bienfaisante des *Pastilles* ou *Chlorate de Potasse* du Dr Ed. Morin est si bien établie qu'elles sont prescrites dans la plupart des cas. En vente chez tous les pharmaciens.

LA GRIPPE

Préservez-vous de la GRIPPE en buvant l'EAU ST. LEON. 64—2

Naissance

—En cette ville, le 4 courant, l'épouse de Joseph Cuente, ecr., une fille.

Mariage

GOULET-PORTELANCE—A Ottawa, le 7 janvier, à la chapelle de l'archevêque, Rodrigue Goulet, comptable de la maison Goulet frères, de Montréal, conduit par l'autel Marie Portelance, fille de J. N. Portelance, marchand d'Ottawa.

La bénédiction nuptiale a été donnée par le Rev. messire Landry, cousin de la mariée.

Pas de Cartes.

Décès

THIBAUDEAU—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 71 ans, D. Thibaudeau, ecr.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8, à 7 hrs a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son fils No 70 rue Cherrier pour se rendre à l'église de l'Hôtel Dieu et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

CHARETTE—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 33 ans, Pierre-Philippe Charette, journaliste.

Les funérailles auront lieu demain le 8, à 8 heures a. m.

Le convoi funèbre partira du No 68 rue Versailles, à 7½ heures pour se rendre à la Cathédrale et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

JANNARD—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 33 ans et 6 mois, Ursule Gagnon, épouse de Louis Jannard.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8, à 8 heures a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure de son époux, No 258 rue Sanguinet, pour se rendre à l'église St Jacques et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUBOIS—En cette ville, le 6 courant, à l'âge de 30 ans, Charles Dubois, cantonnier.

Les funérailles auront lieu mercredi, le 8, à 8 heures a.m.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No 90 rue Champlain, quartier St Jean-Baptiste, pour se rendre à l'église de l'Immaculée Conception et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

VILLEMAIRE.—En cette ville, le 7 courant, à l'âge de 36 ans et 11 mois, Ovide Villemaire, Les funérailles auront lieu jeudi, le 9 à 7½ hrs a. m.

Le convoi funèbre partira de la demeure du défunt No. 182 rue Wolfe, à 7½, pour se rendre à l'église Ste. Brigide et de là au cimetière de la Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESAGON.—En cette ville, le 5 courant, à la résidence de son gendre, M. Rémi Boyer, 143 rue du Bord-de-l'Eau, dame Josette Desagon, épouse de feu Narcisse Caille, à l'âge de 66 ans.

Grande Réduction

SUR

TOUT ARTICLE

DE

TOILETTE

POUR

HOMMES

N'oubliez pas mes célèbres

Chemises non repasées à 75c

Exigez mon label sur chacune.

Chemises sur commande $1.50

J. A. GUIMOND
15 RUE ST-LAURENT
4, 10 et 11

LA NOURRITURE

LACTEE

EST LA MEILLEURE

Pour les bébés, c'est une nourriture qui remplace avantageusement le lait naturel, et ramène quelquefois à la vie ; **pour les personnes Débiles** ou **Dyspeptiques**, elle a une valeur incontestable.

La meilleure nourriture pour bébés.
La meilleure nourriture pour invalides
La plus délectable nourriture.
La plus réconfortable nourriture.
La nourriture la plus économique.

150 repas de Bébés pour $1.00

☞ En débit chez les pharmaciens, 25 cts 50 cts., $1.00.

Wells, Richardson & Cie, Montréal

3 août—c—la—A

SUCCESSION JAMES SKELLY

DES SOUMISSIONS seront reçues jusqu'à vendredi, le 10 janvier 1890, pour l'achat en bloc des dettes de livres restant encore dûes à l'ancienne maison T. Tiffin & Co. ainsi que des arrérages de loyers dûs à la succession de feu James Skelly, suivant les listes que l'on pourra voir au bureau du soussigné de qui on pourra obtenir tous les renseignements concernant les conditions de la vente. La dite succession ne s'oblige pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

J. A. DESROSIERS,
1598 rue Notre-Dame.

Montréal, 7 janvier 1890. 64—3

Divers

AVIS AUX INTERESS 8 de la succession Alfred Truteau, en son vivant manufacturier de biscuits. Avis vous est donné par les présentes, que par décision de l'Hon. juge Delorimier, en date du 3 decembre 1889, j'ai été nommé administrateur de la dite succession. Tous paiements et communications devront être adressées à mon bureau. J. M. Marcotte, 38 rue St Jacques, à Montréal. Montreal, 31 déc. 1889. 62—2

ARGENT A PRETER, au mois ou à l'année, sur maisons, à Montréal, Ahuntsic, Outremont et terre à vendre payables au mois. S'adresser Notaire L'Archevêque, 1511 rue Notre-Dame ou 374 rue Craig. 21 oct.—4m

BILLETS DE MONT DE PIETE (Pawn Brokers)—Toutes personnes ayant des objets en gage dans les Monts de Piété (Pawn Brokers) et qui, à l'échéance des billets ou reconnaissance délivrées par les pawn broker's, sont incapables de payer le prix des objets gagés, peuvent vendre leurs billets avec un percentage raisonnable à notre bureau, No 498 rue Craig, près de la rue Saint-Laurent, de 4 à 9 heures p. m. 10 dec—1 a

BONNE PENSION avec chambres pour une et deux personnes ; aussi pensionnaires de table pris à la semaine et au repas ; bains, w. c., etc. S'adresser au No. vingt-deux rue Ste Elizabeth. 21 déc-42f

ON TROUVERA au No 24 rue St. Louis, une maison de pension privée de première classe. 58—8

PENSION, un monsieur trouvera une chambre avec bonne pension au No 1 rue des Allemands. Prix modérés. 5—J

Situations vacantes

ON DEMANDE immédiatement un bon barbier au No 2868 rue Ste Catherine. 63—1

ON DEMANDE immédiatement un imprimeur en photographie qui connait la pose. Bons gages à un homme competent, adresser-vous 69 rue St Laurent, Mme Sirois. 63—1

ON DEMANDE une fille d'une quinzaine d'annees, bien recommandée pour prendre soin des enfants. S'adresser au No 138 rue St Denis. 63—jno

ON DEMANDE une bonne d'enfants au No 306 rue Dorchester. 63—2

ON DEMANDE une servante generale dans une famille sans enfants. No 125 rue du Champ-de-Mars. 63—6

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser au No 133 rue St Christophe. 63—2

ON DEMANDE une servante pour une petite famille pas de lavage ni repassage. S'adresser 181 rue St Alexandre. 63—1

ON DEMANDE une bonne d'enfants chez Mme Ouimet, No 348 rue Lagauchetiere. 63—3

ON DEMANDE des faiseurs de "turns" dans les chaussures fines. S'adresser après le 6 prochain a Archibald & Turner, 758 rue Notre-Dame. 62—2

ON DEMANDE une bonne d'enfant, au No 749 rue Sherbrooke. 62—3

ON DEMANDE une servante generale avec reference. S'adresser au No 213, rue Mignonne. 62—2

ON DEMANDE une servante au No 1321 rue Magnan. Pas de lavage. 62—2

ON DEMANDE une servante au No 195 rue St Hubert. 62—3

ON DEMANDE de bons aideurs plombiers et poseurs d'appareils a eau chaude. S'adresser 2410 rue Ste Catherine. 62—2

ON DEMANDE deux servantes, au No 2748 rue Notre-Dame. 62—3

ON DEMANDE un jeune garcon au No 5 côte Place d'Armes, pour service de table. 62—2

ON DEMANDE des filles pour coudre dans les paletots. S'adresser 401 rue Lagauchetiere.

ON DEMANDE a St Sauveur, une institutrice de premiere classe pour terminer l'annee a l'école du village. Bon salaire. S'adresser a J. A. Malo, sect.-tres. St Sauveur, comte de Terrebonne. 61—2

ON DEMANDE un bon copiste ou un typewriter pour travailler une semaine chez un notaire à la campagne. S'adresser, en fixant les conditions, a J. G., bureau de La Presse. 60-4

ON DEMANDE des garcons forts comme aideurs pour poser l'appareils a eau chaude. S'adresser au No 2419 rue Ste Catherine. 64—2

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser avec références au No 3482 rue St Antoine. 63—2

ON DEMANDE des faiseurs d'habits et pantalons. S'adresser à James O'Brien & Cie, côte du Beaver Hall. 64—6

ON DEMANDE une servante bien recommandée. S'adresser au No 178 rue St Hubert. 64—1

ON DEMANDE un regleur a la Cie d'imprimerie Perrault, 73 rue St Jacques. 64—2

ON DEMANDE une cuisinière au No 232 rue St Denis. 64—3

ON DEMANDE un barbier ayant une année d'experience. S'adresser 1927 rue Ste Catherine. 64—2

ON DEMANDE une chambre confortable, dans une localité centrale. S'adresser par lettre a D. L. bureau de La Presse. 64—1

ON DEMANDE un homme d'expérience comme cuisinier et patissier, soit employé ou associé. S'adresser au No 754 rue St Denis, à 7 heures p. m. 64—3

ON DEMANDE immédiatement au No 645 rue Sherbrooke, une menagere, devra bien coudre et être bien recommandée. S'adresser après 11 hrs a. m. 61—2

ON DEMANDE des jeunes gens pour apprendre la coupe sur commande, chez un tailleur de premiere classe de New-York. Leçons le jeur ou le soir ; prix moderes. S'adresser au No 1618 rue Ste Catherine. 64—6

ON DEMANDE une jeune fille pour avoir soin d'un enfant et se rendre generalement utile. S'adresser 37 rue Visitation. 64—1

ON DEMANDE un garçon habile à la librairie circulante, au No 1658 rue Notre-Dame. 64—2

ON DEMANDE un garçon fort pour la grocerie. No 602 rue Dorchester. 64—1

PERDU, samedi, le 4 courant, un chien St Bernard, répondant au nom de "Buff," ayant une tache brulure sur la cuisse. S'adresser a Maxime Giroux, marché Viger. 64—2

ON DEMANDE a louer un magasin sur la rue Ste Catherine, entre les rues Jacques-Cartier et Plessis, pour le 1er avril ou 1er mai. S'adresser a H. 340. 64—2

ON DEMANDE une cuisiniere, propre, au No. 25 rue Ernest, carre St-Louis. Pas de lavage. S'adresser entre 8 et 10 heures. a. m. 51—1no

SERVANTE DEMANDEE—On demande une servante générale qui parle l'anglais, références requises. S'adresser au No 76 rue St Denis. 64—2

Situations demandées

AVIS à tous ceux qui sont sans emploi ou qui ont besoin d'employés, notre bureau de placement donnera entière satisfaction. Gelinas et Cie., No. 16 rue St-Jacques, Montréal. Heures spéciales pour les servantes, entre midi et 3 heures. 1er juil—1a

FRANCAIS, bon ouvrier boulanger et confiseur demande une place pour se mettre au courant du genre de fabrication de la ville. S'adresser à E. C. bureau de La Presse. 62—2

A vendre ou à louer

A LOUER, un bas de maison de quatre appartements. S'adresser 76 rue Vitre. 63—1

A LOUER pour cause de départ, un logement de sept appartements très confortable, possession immédiate. S'adresser sur les lieux, No 264 Bernard. 62—2

A VENDRE pour cause de sante, une maison de pension de 14 appartements, toute montée en neuf, tous les pensionnaires dans la maison. L'acheteur aura la maison aux mêmes conditions. S'adresser 54 rue St Dominique. 64—1

A VENDRE, enseignes en prélart imperméable garantie, grandeur de 20 à 26 pouces, avec cadre et marquées par lettres pour affaire quelconque, 40 cts. Le meilleur de la ville. S. H. Martel, peintre d'enseignes, 230 rue St. Jacques. 4 juin-m j e-1a

A VENDRE—Poil pour les plâtriers. Geo. A. Mooney et Cie, No. 415 rue Montcalm. 20 déc-1m

A VENDRE—Deux bonnes groceries licencies au centre de la ville. Conditions faciles. S'adresser à La Prevoyance, 1639 rue Notre-Dame. 43-1m

A VENDRE — Un bon hôtel, ancienne place, quartier le plus central ; on vend pour se retirer des affaires ; facilites pour paiements. S'adresser a A. Gasnier, bureau de La Prévoyance, 1639 rue Notre-Dame, au 1er étage. 43-1m

A VENDRE à bon marche, une fournaise magnifique. S'adresser au No 99 rue Vitre. 64—2

A LOUER, trois étages de quarante par 140 donnant sur derrière lancien magasin Pitre rue Ste Catherine 1547 et 1549, bonne entree pour manufacture ou commerce de gros tels que meubliers, ferronneries, épiceries ou tout autre commerce. 64—3

A VENDRE—Deux propriétés, Nos. 131 à 133 rue Coursol. Conditions faciles. S'adresser au No. 91 rue Coursol. 7 déc-1m

A VENDRE, un magasin de tabac, dans une bonne localite ; conditions, moitie comptant. S'adresser au No 1192 rue Ontario. 64—6

CHAMBRE A LOUER avec pension au No 89 rue St Denis. 62—2

LOTS A RATIR—90,000 pieds de terrain sur les rues Fabre et Visitation, tout près de la rue Ontario ; maison a vendre rues Cherrier, Ontario, St. Hubert, St. Christophe, St. André, des Allemands, Amherst, St. Louis, Champde-Mars. Conditions faciles. $7,000 a prêter a cinq et demi pour cent. S'adresser à O. H. Massicotte, 70 rue St. Jacques. 18 janv-1a

LOGEMENTS A LOUER. S'adresser au No 56 rue Fortier. 47—jno

LOTS A VENDRE—A vendre, dans la ville de Longueuil, 4 lots de 30 pieds de front sur 150 de profondeur et faisant front sur une rue de 80 pieds. Prix $75.00 chacun. S'adresser au No 86 rue St André. 30—jno

PHARMACIE A VENDRE. S'adresser par lettre à Iodol, bureau de La Presse. 63—1

AUX FERBLANTIERS. A louer, cet ancien magasin de ferblantier et de plombier, 1190 rue Notre-Dame, en face de la rue Visitation, rare occasion pour un homme actif et pratique. Loyer jusqu'au 1er de mai, $12. R. L. et J. W. Kirkup, 242 rue St Jacques. 64—6

LES

BIERE & PORTER

DE

JOHN LABATT, LONDON

SONT

RECONNUS LES MEILLEURS

ESSAYEZ-LES

Victoria Bottling Co.

20 et 26 rue St-Dizier

SEULS AGENTS A MONTREAL

21 dec—m s—1a

MOTT'S DIAMOND CHOCOLATE
JOHN P. MOTT & CO
HALIFAX, N.S.
ESTABLISHED 1844

VENDU EN GROS PAR

L. Chaput Fils et Cie
Hudon, Hébert et Cie
N. Quintal et Fils
Laporte, Martin et Cie
F. Grace et Cie
N. Turcotte
Langlois et Paris
Leclerc et Letellier
Whitehead et Turner
John Ross et Cie

—MONTRÉAL, P.Q.

—QUÉBEC, P.Q.

11 mars—m j s—1 an

DISSOLUTION DE SOCIÉTÉ

Avis est par les présentes donné que la société commerciale qui a existé jusqu'au 25 Decembre 1889 sous la raison de MARTEL, FOISY & CIE., faisant affaires à Montréal, rue Notre-Dame, a été dissoute ce jour là de consentement mutuel.

CAMILLE MARTEL,
GEO. W. FOISY
A. A. FOISY.
L. T. FOISY.

AVIS SPECIAL — Les soussignés informent leur clientèle et le public en général qu'ils ont formé entre eux une société nouvelle sous la raison de " FOISY FRERE, ayant sa principale maison d'affaires au No 70 de la rue St Jacques, coin de la rue Vitre, à Montréal, où ils continueront comme ci-devant le commerce des machines à coudre, pianos et orgues, etc.

En offrant à leurs amis leurs remerciements et leurs bons souhaits à l'occasion du nouvel an, ils sollicitent la continuation de leur patronage.

En offre à leur splendide nouvelle salle d'exposition, la célèbre machine à coudre " RAYMOND " les pianos de Evans Bros. de Ingersoll, Ont., les pianos Jeffreach, New York et autres, les orgues W. Doherty et G. W. Cornwall etc. etc.

Toute correspondance à être adressée à

FOISY FRERES,
70 rue St-Laurent,
Montréal.

On demande des Agents dans toute la Province.

Demandez nos catalogues. 60—5

DISSOLUTION DE SOCIETE

La société qui existait entre les soussignés et feu Thomas Workman, sous le nom de Frothingham et Workman, est de ce jour dissoute en conséquence de la mort de Mr Workman, arrivée le 9 octobre dernier.

H. ARCHBALD,
EDW. MURPHY,
GEO. W. EADIE.

Montréal, 31 décembre 1889. 61—2

AVIS DE SOCIETE

Les soussignés ont, ce jour, formé une société comme marchands de fer, acier et quincaillerie, et continueront les affaires de la cidevante société Frothingham & Workman, sous le *même* nom et dans les premises occupées par la ci-devant société. La nouvelle société est autorisée à collecter toutes les dettes dues a la ci-devant société Frothingham & Workman et paieront aussi toutes les dettes.

HENRY ARCHBALD
EDWARD MURPHY,
GEO. W. EADIE,
EDWARD ARCHBALD,
REAL ANGERS.

Montréal, 1er janvier 1890. 61—6

AVIS DE FAILLITE

In Re JOSEPH GAUVREAU, " Joseph Gauvreau & Cie," marchand de chaussures de St Jean, Qué.

Le sus-nommé m'a fait une session volontaire de ses biens et effets pour le plus grand benéfice de ses créanciers.

Les réclamations doivent être filées à mon bureau d'ici à quinze jours afin d'être colloquées sur la feuille de dividende.

CHS. DESMARTEAU,
Fidei-Commissaire,
1598 rue Notre-Dame.

Montréal, 2 janvier 1890 64—1

ARRAPAHO

Baume de la Montagne Verte de Geo. Tucker

Remède interne et externe, le seul spécifique conn

DERNIERE EDITION

LA PRESSE

CIRCULATION QUOTIDIENNE. Edition Quotidienne 43,257

ONZIEME ANNEE—N° 160 MONTREAL, SAMEDI 11 MAI 1895 UN CENTIN

Conseil Législatif 1895

LA COMPAGNIE DES ABATTOIRS

La commission des finances lui accorde $10,000 par année

Les assurances

La séance du comité des finances, hier après-midi, a été presqu'exclusivement consacrée à des affaires de routine, laissées en arrière depuis assez longtemps. La réclamation du capitaine Jean Naud, par exemple, est revenue sur le tapis et a été référée à la commission des incendies. Le requérant, comme on le sait, demande une indemnité de $1,000 pour un frein qu'il a inventé et dont on se sert pour arrêter les voitures de la brigade.

Une lettre de M. Normandin informe le comité que M. J. W. Grose a été élu président du bureau des évaluateurs.

La réclamation de la compagnie des Abattoirs, qui demande à la ville $12,500 par année parce que celle-ci, contrairement à ses engagements, a permis aux compagnies du Grand Tronc et du Pacifique d'établir des entrepots d'animaux, est discutée de nouveau. Il est résolu, après de longs débats, sur proposition de l'échevin Rainville, d'offrir $10,000 par année à la compagnie des Abattoirs. La cité ne se trouve à rien perdre, malgré cela, car les compagnies de chemins de fer ci-dessus lui paient annuellement $15,000 pour leur privilège.

Une somme de $60 sera demandée au conseil pour l'érection d'une palissade autour du nouveau monument qui vient d'être élevé sur la rue des Commissaires, par la société Historique.

Le rapport du sous-comité chargé d'étudier la question des assurances de la cité a fourni aussi matière à quelque discussion. Il est dit dans ce document que MM. G. Ross, Robertson and Sons et A. O. Dostaler sont les seuls agents autorisés à agir au nom de la cité en cette matière, et qu'ils ont plein pouvoir d'accorder aux compagnies de leur choix et reconnues solvables et responsables toutes les assurances de la ville s'élevant à $750,000.

Sur recommandation de ces messieurs les compagnies suivantes ont consenti à prendre une part égale des assurances sur les propriétés de la cité durant 30 mois à compter du 3 mai 1895 à midi : North British and Mercantile Co., Royale, Commercial Union Assurance Co., Atlas Assurance Co., Liverpool and London and Globe Co., Phoenix Insurance Co. of Halifax, Lancashire Insurance Co.

L'échevin Smith, bien que confiant en la parfaite honorabilité de MM. Robertson et Dostaler et en la solvabilité des compagnies plus haut nommées, trouve qu'il n'est pas équitable de restreindre ainsi le patronage. Il existe dans notre cité un grand nombre de compagnies d'assurances très qualifiées et qui paient de lourds impôts. En toute justice, ces importantes corporations devraient avoir leur part de dédommagement.

L'échevin Savignac partage cette opinion et propose que le rapport du sous-comité soit mis de côté et que des polices au montant de $750,000 soient émises et couvertes par toutes les compagnies d'assurances solvables et responsables de Montréal. Il n'est pas défendu à MM. Robertson et Dostaler de négocier ces assurances au nom de la cité. Cette motion a été adoptée à l'unanimité.

Après expédition de quelques affaires de peu d'importance, la Commission a siégé à huis clos.

EN BAS D'UN ECHAFAUD

Des peintres font une chute dangereuse

Le café Hoffman, rue Notre-Dame, a été hier le théâtre d'un pénible accident.

Des peintres sont actuellement occupés à décorer le plafond de l'établissement. Hier après-midi, l'échafaud sur lequel ils étaient montés s'effondra, et les malheureux ouvriers tombèrent en arrière du comptoir de la buvette. L'un d'eux a reçu des contusions douloureuses à l'épine dorsale, tandis qu'un autre a eu les mains coupées à plusieurs endroits par des éclats de vitre.

M. Harwood, le commis de la buvette a également été atteint à la tête par les débris de l'échafaud.

UN BONUS

La paroisse de Ste-Emélie a voté mardi un règlement accordant un bonus de $5,000 à une certaine compagnie pour un chemin de fer depuis St-Gabriel de Brandon à Ste-Emélie de l'Energie, en passant par St-Damien.

VOITURE BRISEE

Vers 6.30 heures, hier soir, le tramway No 155, de la ligne de la rue Windsor et de la rue St Laurent a frappé une voiture sur la rue St Dominique, et l'a mise en pièces. Les passagers disent que le mécanicien n'est pas blâmable pour l'accident. D'un autre côté, les résidents de cette partie de la rue St Dominique disent que les tramways vont à une allure beaucoup trop rapide, après qu'ils ont quitté la rue Sherbrooke. Le conducteur de la voiture endommagée n'a reçu aucun mal ; on dit que c'est en voulant éviter un poteau, que le jehu est venu en collision avec le tramway.

LES MATELOTS CATHOLIQUES

Le premier concert de la saison a eu lieu, hier soir, à leur salle, No 300 St-Paul. Un bon nombre de citoyens et matelots étaient présents. Le programme fut bien rempli par des chansons, des déclamations, de la musique instrumentale, des danses en sabots et autres variétés.

Les dames et messieurs qui ont bien voulu prêter leur concours sont : M. Parizeau, Dilles Wheeler, Delay, Taylor, Sharp, Clark, Holland et le Dr O. Wheeler.

THEATRE ROYAL

Le mélodrame bien connu de A. V. Pearson, intitulé "The Derby Mascot", tiendra l'affiche au théâtre Royal, la semaine prochaine. L'intrigue est des plus intéressantes. Il s'agit de la rivalité de deux jockeys qui se disputent les affections de l'héroïne, Nellie Cheneworth. De magnifiques chevaux paraîtront en scène. Les journaux américains font beaucoup d'éloges de la pièce. Les décors et effets scéniques sont surprenants.

ETIQUETTE DE L'UNION TYPOGRAPHIQUE JACQUES-CARTIER N° 145

NOUVELLES OUVRIERES

Chicago vient de nouveau d'être le théâtre d'une grève sanglante. Les employés de la compagnie d'acier de l'Illinois dont les usines sont à Chicago, se sont mis en grève. Les grévistes ayant voulu empêcher d'autres ouvriers de prendre leur place, la police est intervenue et il s'en est suivi une bagarre dans laquelle dix hommes de police ainsi qu'une centaine de grévistes ont été plus ou moins grièvement blessés. Il y a eu vingt-six arrestations d'opérées. Les difficultés ont commencé par une quarantaine d'ouvriers qui ont abandonné le travail parce que la compagnie refusait d'augmenter les salaires et d'abréger les heures de travail. Comme ces gens fournissaient les autres départements de la matière première, tout l'usine a été forcée de suspendre le travail, ce qui a mis 900 personnes sur le pavé.

La "Standard Oil Co." vient de donner congé à tous les employés qui travaillaient dans ses raffineries, ses manufactures, sa vaste tonnellerie, etc., tous les établissements exploités par cette compagnie seront fermés ce qui jettera sur le pavé plusieurs centaines de personnes.

Réunions, demain après-midi :

Assemblée des barbiers, 223 rue McGill.

Assemblée Grande Hermine, des ouvriers du port, 1631 rue Notre-Dame.

Assemblée La Canadienne des charpentiers de navires et des calfats, 1631 Notre-Dame.

BIERE ET PORTER

Ils coulaient à flots dans la rue

Hier après-midi, une roue d'un des wagons de la Canadian Brewing Co, chargé de bouteilles de bière et de porter, s'est brisée au coin des rues Cadieux et Ste Catherine. Tout le contenu du wagon a été précipité sur le pavé. La plupart des bouteilles étaient brisées, et la bière et le porter coulaient à flots. Les témoins de l'accident déploraient la perte de cette boisson, qu'ils eussent préféré voir chez eux que dans la rue.

UN AUTRE CONTRAT

L'Atlantique et le lac Supérieur

M. W. G. Reid, chargé par la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique et du lac Supérieur de la construction d'une grande partie de la voie ferrée, a donné 15 milles à entreprise, entre St-Grégoire et Gentilly, à MM. Wm Daly et L. Fosbrooke. L'ouvrage sera commencé partout vers le milieu du présent mois.

La construction des clôtures, le long de la voie, de la Pointe Lévis vers l'Ouest, se fera sous la direction de M. James McCarthy, ingénieur civil et entrepreneur.

Quant aux ponts lourds, M. Reid les construira lui-même.

M. C. N. Armstrong est parti pour Londres, à bord du "Labrador."

NOUVELLES RELIGIEUSES

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

Lundi, 13 mai — Ste Julienne.
Mercredi, 15 mai — St Hypolite.
Vendredi, 17 mai — Longueuil.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathédrale — Mercredi, le 15 — A 8 heures ,service du trentième jour. M. l'abbé George Jeannotte.

Bordeaux. — Dimanche, le 12.—Dans l'après-midi, bénédiction de la première pierre de l'école des Clercs de St Viateur.

Confirmation, le 12 — A 9 heures, au Bon Pasteur ; à 10 heures au Mont St Louis.

Lundi, le 13 — A 7.30 heures, chez les religieuses du Sacré-Coeur ; à 2 heures, à St Joseph ; à 3 heures, à St Antoine.

Samedi, le 18 — A 2 heures, à Ste Brigide ; à 3.30 heures, à Notre-Dame du Bon Conseil.

Dimanche, le 12 — Solennité des Titulaires de St Michel et de St Hermas.

Dimanche, le 19 — Solennité du titulaire de St Isidore.

M. R. P. Casey, S. J., célèbrera demain les offices à la chapelle du Sacré-Coeur, coin des rues Rachel et Sanguinet. Cet office est pour les catholiques de langue anglaise de la localité.

ENFANT NOYE

On écrit de Chisoutimi qu'un jeune enfant de M. Adolphe St-Onge, âgé de 3½ ans, s'est noyé lundi après-midi en tombant dans la rivière aux Rats à marée haute. On ne l'a retrouvé qu'après plusieurs heures. L'enfant était disparu et personne ne savait qu'il était noyé.

DANS LE PORT

Le "Labrador", capt. McAuley, de la ligne Dominion est parti, ce matin, pour les ports d'Europe, avec un grand nombre de passagers.

Il est arrivé ici, hier après-midi, le "Tritonia" de la ligne Donaldson, venant de Glasgow, avec un chargement général.

On attend pour demain soir le "Parisian" de la ligne Allan. Il a été signalé hier matin au cap Roy.

Le capitaine T. E. Gillette, qui a été employé plusieurs années dans le commerce avec l'Angleterre, la Chine et les Indes vient d'être nommé surintendant de la Hambourg-American Packet Cl.

Le vapeur "Laurentian" de la malle royale, est parti ce matin, pour Liverpool avec une cargaison et un grand nombre de passagers.

SOURCES DE VARENNES

Eaux minérale naturelle

MM. J. Christin et Cie, ayant cessé d'être agents pour la vente de ces eaux les personnes en ayant besoin pourront s'adresser à M. J. H. Brodeur, marchand, à Varennes, P. Q., où ils seront servis comme par le passé.

Plus de 20,000 personnes sont entrées au magasin chez Hamilton hier, vendredi, journée de bargains, preuve convaincante que les dames de la ville ont confiance dans notre journée de bargains et qu'elles ne sont pas trompées ; ça augmente toutes les semaines.

LE CLOU DE L'EXPOSITION DE 1900 A PARIS

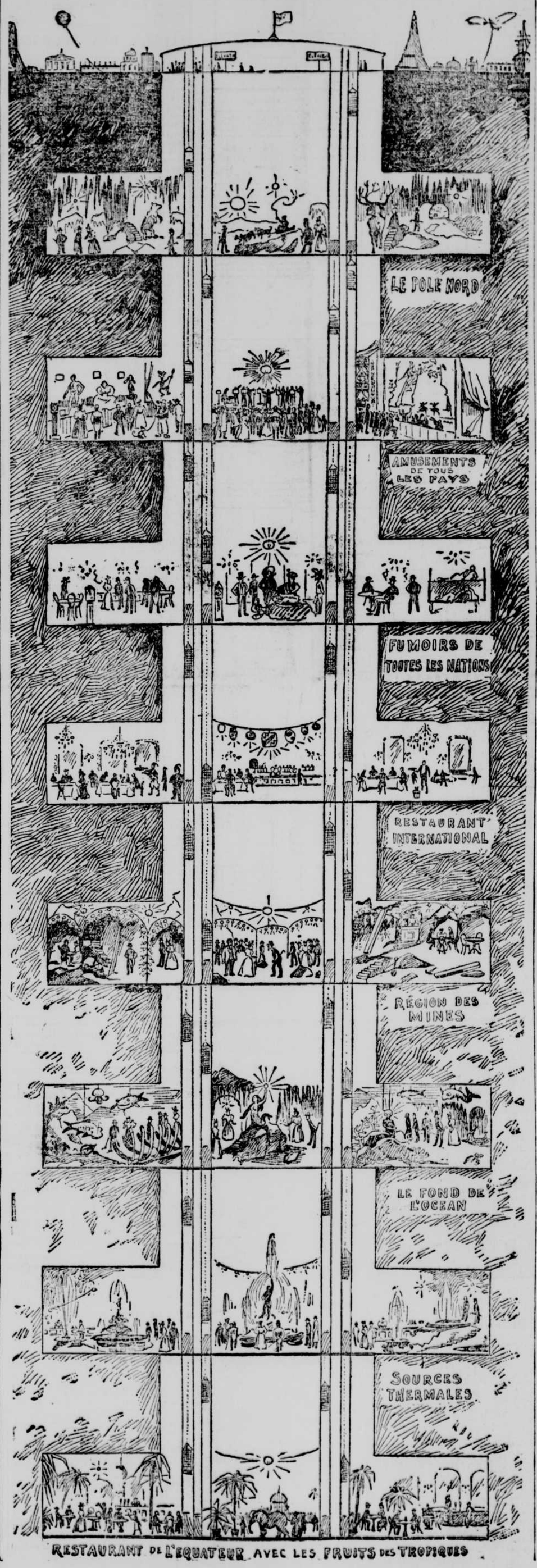

AU CENTRE DE LA TERRE

Le puits que l'on va faire à Paris pour l'exposition de 1900

Il aura plus d'un mille de profondeur

Le clou de l'exposition de 1900 à Paris, — si tant est qu'on puisse donner ce nom à une excavation — sera le puits dont M. Paschal Grousset a fait accepter le plan par le comité exécutif.

De même qu'il y a fagot et fagot, il y a puits et puits. Celui dont il est question ici n'a pas pour objet de fournir de l'eau, mais bien de permettre aux curieux de descendre sous la croûte terrestre, à des profondeurs qui n'ont jamais été atteintes jusqu'à ce jour.

Il suffit d'un coup d'oeil sur la vignette ci-contre pour goûter par anticipation l'attrait qu'offriront les excursions dans le puits de Grousset. Mais cet attrait grandira encore aux yeux du lecteur quand il saura que des millions vont être dépensés dans cette excavation, à simple fin de donner au visiteur des leçons de choses qui le charmeront et l'instruiront à la fois.

Comme on le sait peut-être les mines les plus profondes n'ont pas trois quarts de mille, alors que le puits de Grousset aura plus d'un mille de profondeur. Pour qui sait que dans les excavations, à partir de 60 pieds, la chaleur augmente à mesure qu'on descend au taux d'un degré par 75 pieds, il est facile de calculer la température qu'il fera au fond du puits et non moins facile de comprendre ce qu'une pareille chaleur facilitera l'ornementation des galeries souterraines au moyen de plantes qu'on ne voit fleurir en pleine terre que sous le soleil des tropiques.

Supposons-nous au plan même du terrain de l'exposition, avec ses constructions de toute sorte : au moyen d'ascenseurs, les visiteurs descendent dans une première galerie où pour faire diversion à la température de Paris et mieux illustrer la chaleur tropicale des couches inférieures, ils auront le spectacle des pays de l'extrême nord avec leurs glaces, leurs ours blancs et leur pâle jour de six mois.

Plus bas, nouvelle galerie, où l'on trouvera les amusements de tous les pays.

Au troisième plan, fumoirs de toutes les nations.

Au quatrième, restaurants de tous les pays, depuis ceux de Berlin jusqu'à ceux de Pékin.

Au cinquième, la région des mines, où l'on exposera tout ce que l'industrie minière a d'intéressant à étudier.

Au sixième, le fond de l'océan, avec ses algues, ses rochers, ses coraux et ses poissons. Pour donner encore plus de vérité au tableau, le visiteur devra se mouvoir dans une atmosphère bleuâtre qui lui donnera tout juste la sensation visuelle qu'il aurait s'il était réellement au fond de l'eau.

Au septième, la région des sources thermales avec ses eaux jaillissantes, ses geysers, etc.

Au huitième, enfin, le restaurant de l'équateur avec la flore et la faune des tropiques.

Ajoutons qu'outre son attrait momentané pour le visiteur, le puits de Grousset offrira aux savants le moyen de résoudre, à l'aide de sondages poussés à des milliers de pieds plus bas, le problème du feu central.

SHORTIS

Les gens de Joliette le veulent au milieu d'eux

Il est actuellement rumeur à Joliette, que le meurtrier Shortis sera appelé à subir son procès en cette localité. Cette rumeur a pris naissance dans les couloirs du palais de justice. "L'Etoile du Nord" se fait l'écho de ce bruit étrange.

VOLEURS DE CHEVAUX

Une chasse émouvante

Des voleurs de chevaux ont opéré dans le voisinage de Dewittville et leurs dépradations y ont causé une grande surexcitation. Ils ont d'abord enlevé une jeune jument chez M. John Finn, l'ont attelée à un buggy volé chez M. James Todd et se sont sauvés avec l'attelage. En arrivant à Dewittville, ils sont entrés dans l'écurie de M. John Gilbert, ont volé un cheval qu'ils ont attelé à la place de la jument et ont attaché cette dernière derrière le buggy. Les voleurs ont franchi la frontière, mais des hommes envoyés dans toutes les directions ont donné la description des objets volés. Mardi soir un Américain a vu les voleurs, et il est allé avertir plusieurs hommes prévenus de ce qui s'était passé. Cinq hommes se mirent à la poursuite des voleurs. Ces derniers, un homme de forte taille et son compagnon beaucoup plus jeune, se voyant poursuivis, fouettèrent leurs chevaux et une chasse émouvante commença.

Les voleurs serrés de près fouettaient leurs chevaux. A un moment donné l'un d'eux sauta sur la route et se sauva dans les bois. Son compagnon menaça les poursuivants de sa carabine s'ils ne s'arrêtaient pas ; mais ceux-ci ne firent aucun cas de cette menace. Voyant qu'il ne tarderait pas à être atteint, le voleur arrêta son cheval et se sauva aussi dans le bois. La voiture et les deux chevaux furent ramenés par les poursuivants qui sont Américains. Ceux-ci ont fait prévenir les propriétaires des chevaux et de la voiture qui sont rentrés en possession de leur bien après avoir payé $5 à chacun des cinq hommes.

Le conseil du comté de Huntingdon va s'occuper de l'affaire et agir de façon à ce que les voleurs de chevaux soient amenés devant la justice.

Parc Royal

Dimanche 12 mai, après-midi seulement.

Grande représentation avec des attractions nouvelles.

La bande l'Harmonie, sous la direction de M. Edmond Hardy.

"Lezor" musicien comique.

"Miss Cora Hill," chants et danses nègres.

"Bolla Bros", burlesques.

"Rosaires sisters" célèbres danseuses.

"James et Mary", les remarquables enfants phénomènes contortionnistes.

"Mlle Maywood", chanteuse comique.

"Page Bros", acrobates comiques nègres.

Prenez les chars de la rue St-Denis ou ceux de la rue Amherst, ils vous conduisent au Parc Royal.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

CE VOYAGE DE FOIN

Le délit n'a pas été commis sur un marché public

M. Prévost a subi son procès, hier après-midi. M. Lanctôt a juré qu'ayant rencontré le défendeur dans la rue, conduisant un voyage de foin, il lui acheta toute la charge. Prévost lui dit que le voyage pesait 1410 livres et lui montra son reçu de vérification. Voyant que le voyage n'était pas bien considérable, il douta un peu de sa pesanteur et le fit repeser ; il n'y trouva que 1180 livres. C'est alors qu'il a fait arrêter Prévost.

La défense a prétendu qu'il n'y avait pas lieu de poursuivre parce que la clause de l'acte municipal en vertu de laquelle l'action a été prise, spécifie que le délit devra être commis dans un "marché public".

Or, dans ce cas-ci, le délit a eu lieu dans la rue.

Immédiatement une nouvelle poursuite a été intentée à Prévost pour avoir vendu illégalement, dans une rue publique. L'accusé a plaidé non coupable et subira son procès mercredi prochain.

La première action a été renvoyée.

HISTOIRE ETRANGE

Un enfant de Boston égaré à Montréal

Le capitaine du poste de police No 2 est dans un grand embarras, au sujet d'un jeune enfant d'une dizaine d'années qu'il a entre les mains. Le constable Fournier l'a recueilli sur la rue Craig, il y a trois jours, et l'a conduit à son poste, au coin des rues Craig et Gain. L'enfant semble complètement délaissé. Il a raconté au capitaine Beauchemin qu'il se nommait Louis St-Jean, qu'il était de Boston, qu'il arrivait d'une institution de Tewkesbury, Mass., où un individu était venu le chercher pour le reconduire chez lui, mais qu'au contraire cet étranger l'a amené à Montréal et est disparu. Sa mère, dit-il, habite Boston ; il a un beau-père.

Les autorités de la cité ont écrit à cette femme ; en attendant, l'enfant demeurera au soin de la ville. La police croit à un truc de Yankee. L'enfant ne semble pas posséder toute son intelligence.

En passant, il est peut-être bon d'avertir tous ceux qui trouvent ainsi des enfants égarés que le meilleur moyen de remettre ces pauvres petits entre les mains de leurs parents est de les faire conduire immédiatement au poste de police le plus proche.

LES HYAMS

Le témoignage de leur beau-frère

Toronto, 11—A la séance d'hier matin, à la cour d'assises hier, le beau-frère de Wm C. Wells, l'homme qui a été tué, et Mme Harry Hyams ont été soumis à un interrogatoire sévère, par M. Lount. L'interrogatoire a continué à la séance de l'après-midi.

LE GRAND TRONC

Londres, 11—A une assemblée des directeurs du Grand Tronc, tenue hier, sir Charles River's Wilson a été nommé président, à l'unanimité et M. Jos. Price, vice-président.

Plus de 20,000 personnes sont entrées au magasin chez Hamilton hier, vendredi, journée de bargains, preuve convaincante que les dames de la ville ont confiance dans notre journée de bargains et qu'elles ne sont pas trompées ; ça augmente toutes les semaines.

VIN LABUSSIERE

Le Vin Labussière à la Noix de Kola et aux trois Quinquinas est considéré à juste titre comme très supérieur aux autres vins analogues, par ses propriétés reconstituantes et anti-fébrifuges. Cette immense réputation l'a naturellement accompagné dans notre pays où la plupart des praticiens se plaisent à le prescrire pour combattre l'anémie si fréquente sous notre climat variable. On a réussi à combiner d'une façon merveilleuse un renovateur du sang, un restaurateur de l'estomac et de la nutrition, dont l'usage peut être longtemps continué, sans aucun danger, et avec les plus grands succès, par les personnes faibles ou maladives. Il a sauvé de la mort des milliers de personnes : enfants, vieillards épuisés, etc. Aussi, tout le monde considère, comme un véritable devoir, la vulgarisation du Vin Labussière, qui est en vente chez tous les pharmaciens. Dépôt général à la pharmcale Décary, Montréal.

Plus de 20,000 personnes sont entrées au magasin chez Hamilton hier, vendredi, journée de bargains, preuve convaincante que les dames de la ville ont confiance dans notre journée de bargains et qu'elles ne sont pas trompées ; ça augmente toutes les semaines.

Etoffes à robe ! Etoffes à robe !

Pour nos étoffes à robe de printemps et d'été profitez de la grande vente à réduction qui commencera lundi chez M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

Coup de soleil

Vous n'attraperez pas de coup de soleil si vous achetez un de nos chapeaux légers. Maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 159—3

Modes d'Eté

Madame Roswell Ellsworth informe respectueusement ses clientes qu'elle a ouvert son nouveau magasin de modes au No 2429 rue Ste-Catherine. L'exposition commencera aujourd'hui même. Les formes ainsi que les garnitures de chapeaux importés de Londres, de Paris et de New-York qu'elle a en mains ne peuvent être surpassées par aucune autre maison. Veuillez venir vous en convaincre. 158—3 A

—Un bon départ dans la vie est aussi important qu'une bonne vie elle-même. Ce départ consiste ordinairement à se faire un beau chez soi. On peut le faire plus économiquement à notre magasin que n'importe où ailleurs, et ce qui suit le prouve : Nous donnons un ameublement pour une maison, assez de meubles pour 3, 4, 5 et 6 chambres, pour $37, $50, $70, $100, $150 et $198. Voyez ces grosses offres avant d'aller ailleurs.

FRED. LAPOINTE,
156—a—A 1551 rue Ste-Catherine.

L'ADIEU DU MARIN

Paroles de **ELSIE MARIE DUDLEY.**

Musique de **MARIA STRINDBERG ELMORE.**

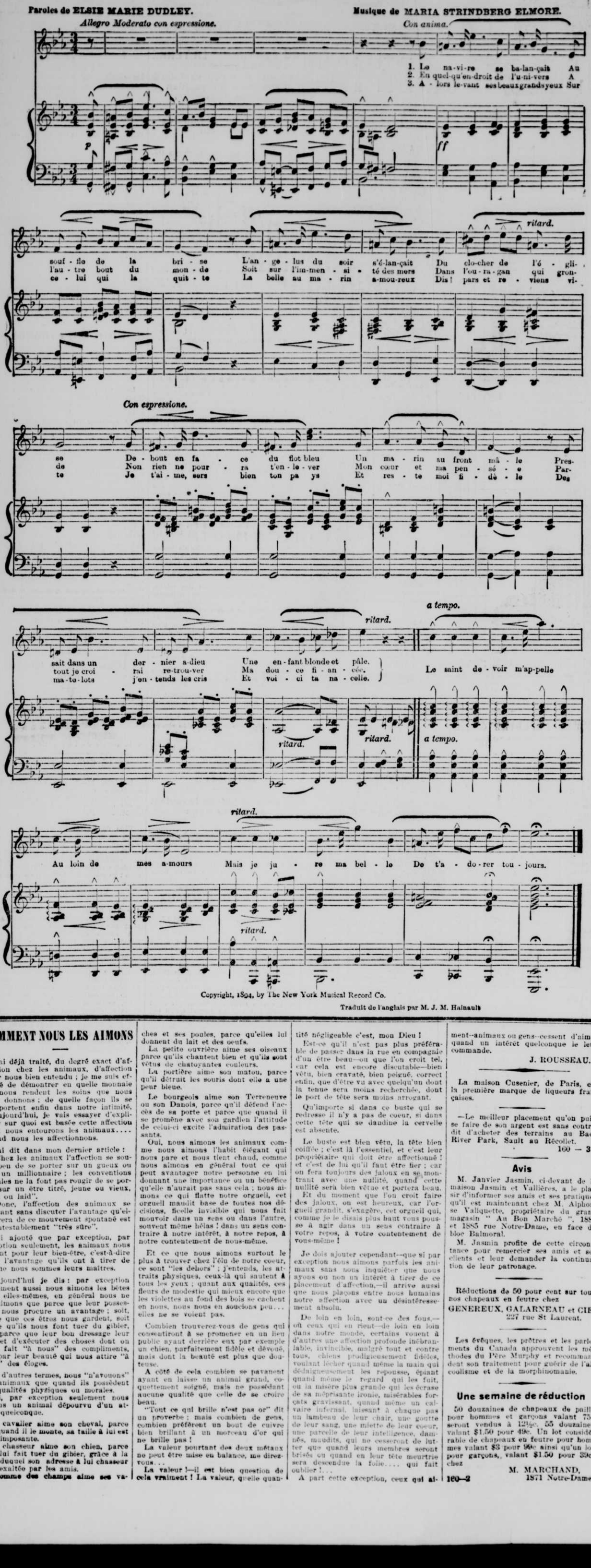

Copyright, 1894, by The New York Musical Record Co.

Traduit de l'anglais par M. J. M. Hainault

COMMENT NOUS LES AIMONS

J'ai déjà traité, du degré exact d'affection chez les animaux, d'affection pour nous bien entendu ; je me suis efforcé de démontrer en quelle monnaie ils nous rendent les soins que nous leur donnons ; de quelle façon ils se comportent enfin dans notre intimité.

Aujourd'hui, je vais essayer d'expliquer sur quoi est basée cette affection dont nous entourons les animaux.... quand nous les affectionnons.

J'ai dit dans mon dernier article :

"Chez les animaux l'affection se soucie peu de se porter sur un gueux ou sur un millionnaire ; les conventions sociales ne la font pas rougir de se porter sur un être titré, jeune ou vieux, beau ou laid".

"Donc, l'affection des animaux se donnant sans discuter l'avantage qu'elle tirera de ce mouvement spontané est incontestablement "très sûre".

J'ai ajouté que par exception, par exception seulement, les animaux nous aiment pour leur bien-être, c'est-à-dire pour l'avantage qu'ils ont à tirer de ce que nous sommes leurs maîtres.

Aujourd'hui je dis : par exception seulement aussi nous aimons les bêtes pour elles-mêmes, en général nous ne les aimons que parce que leur possession nous procure un avantage ; soit, parce que ces êtres nous gardent, soit parce qu'ils nous font tuer du gibier, soit parce que leur bon dressage leur permet d'exécuter des choses dont on nous fait "à nous" des compliments, soit par leur beauté qui nous attire "à nous" des éloges.

En d'autres termes, nous "n'avouons" nos animaux que quand ils possèdent des qualités physiques ou morales.

Oui, par exception seulement nous aimons un animal dépourvu d'un attrait quelconque.

Le cavalier aime son cheval, parce que quand il le monte, sa taille à lui est plus imposante.

Le chasseur aime son chien, parce qu'il lui fait tuer du gibier, grâce à la mort duquel son adresse à lui chasseur sera exaltée par les amis.

L'homme des champs aime ses vaches et ses poules, parce qu'elles lui donnent du lait et des oeufs.

La petite ouvrière aime ses oiseaux parce qu'ils chantent bien et qu'ils sont vêtus de chatoyantes couleurs.

La portière aime son matou, parce qu'il détruit les souris dont elle a une peur bleue.

Le bourgeois aime son Terreneuve ou son Danois, parce qu'il défend l'accès de sa porte et parce que quand il se promène avec son gardien l'attitude de celui-ci excite l'admiration des passants.

Oui, nous aimons les animaux comme nous aimons l'habit élégant qui nous pare et nous tient chaud, comme nous aimons en général tout ce qui peut avantager notre personne en lui donnant une importance ou un bénéfice qu'elle n'aurait pas sans cela ; nous aimons ce qui flatte notre orgueil, cet orgueil maudit base de toutes nos décisions, ficelle invisible qui nous fait mouvoir dans un sens ou dans l'autre, souvent même hélas ! dans un sens contraire à notre intérêt, à notre repos, à notre contentement de nous-même.

Et ce que nous aimons surtout le plus à trouver chez l'élu de notre coeur, ce sont "les dehors" ; j'entends, les attraits physiques, ceux-là qui sautent à tous les yeux ; quant aux qualités, ces fleurs de modestie qui mieux encore que les violettes au fond des bois se cachent en nous, nous nous en soucions peu... elles ne se voient pas.

Combien trouverez-vous de gens qui consentiront à se promener en un lieu public ayant derrière eux par exemple un chien, parfaitement fidèle et dévoué, mais dont la beauté est plus que douteuse.

A côté de cela combien se pavanent ayant en laisse un animal grand, coquettement soigné, mais ne possédant aucune qualité que celle de se croire beau.

"Tout ce qui brille n'est pas or" dit un proverbe ; mais combien de gens, combien préfèrent un bout de cuivre bien brillant à un morceau d'or qui ne brille pas !

La valeur pourtant des deux métaux ne peut être mise en balance, me direz-vous...

La valeur !—il est bien question de cela vraiment ! La valeur, quelle quantité négligeable c'est, mon Dieu !

Est-ce qu'il n'est pas plus préférable de passer dans la rue en compagnie d'un être beau—ou que l'on croit tel, car cela est encore discutable—bien vêtu, bien cravaté, bien peigné, correct enfin, que d'être vu avec quelqu'un dont la tenue sera moins recherchée, dont le port de tête sera moins arrogant.

Qu'importe si dans ce buste qui se redresse il n'y a pas de coeur, si dans cette tête qui se dandine la cervelle est absente.

Le buste est bien vêtu, la tête bien coiffée ; c'est là l'essentiel, et c'est leur propriétaire qui doit être affectionné ! et c'est de lui qu'il faut être fier ; car on fera toujours des jaloux en se montrant avec une nullité, quand cette nullité sera bien vêtue et portera beau.

Et du moment que l'on croit faire des jaloux, on est heureux, car l'orgueil grandit, s'exagère, cet orgueil qui, comme je le disais plus haut vous pousse à agir dans un sens contraire à votre repos, à votre contentement de vous-même !

Je dois ajouter cependant—que si par exception nous aimons parfois les animaux sans nous inquiéter que nous ayons ou non un intérêt à tirer de ce placement d'affection,—il arrive aussi que nous plaçons entre nous humains notre affection avec un désintéressement absolu.

De loin en loin, sont-ce des fous,—ou ceux qui en rient—de loin en loin dans notre monde, certains vouent à d'autres une affection profonde inébranlable, invincible, malgré tout et contre tous, chiens prodigieusement fidèles, voulant lécher quand même la main qui dédaigneusement les repousse, épiant quand même le regard qui les fuit, ou la misère plus grande qui les écrase de sa méprisante ironie, misérables forçats gravissant, quand même un calvaire infernal, laissant à chaque pas un lambeau de leur chair, une goutte de leur sang, une miette de leur coeur, une parcelle de leur intelligence, damnés, maudits, qui ne cesseront de lutter que quand leurs membres seront brisés ou quand en leur tête meurtrie sera descendue la folie.... qui fait oublier !...

A part cette exception, ceux qui aiment—animaux ou gens—cessent d'aimer quand un intérêt quelconque le leur commande.

J. ROUSSEAU.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

—Le meilleur placement qu'on puisse faire de son argent est sans contredit d'acheter des terrains au Back River Park, Sault au Récollet.
160 — 3

Avis

M. Janvier Jasmin, ci-devant de la maison Jasmin et Vallières, a le plaisir d'informer ses amis et ses pratiques qu'il est maintenant chez M. Alphonse Valiquette, propriétaire du grand magasin " Au Bon Marché ", 1883 et 1885 rue Notre-Dame, en face du bloc Balmoral.

M. Jasmin profite de cette circonstance pour remercier ses amis et ses clients et leur demander la continuation de leur patronage.

Réductions de 50 pour cent sur tous nos chapeaux en feutre chez
GENEREUX, GALARNEAU et CIE,
227 rue St Laurent.

Les évêques, les prêtres et les parlements du Canada approuvent les méthodes du Père Murphy et recommandent son traitement pour guérir de l'alcoolisme et de la morphinomanie.

Une semaine de réduction

50 douzaines de chapeaux de paille pour hommes et garçons valant 75c seront vendus à 12½c. 55 douzaines valant $1.50 pour 49c. Un lot considérable de chapeaux en feutre pour hommes valant $3 pour 99c ainsi qu'un lot pour garçons, valant $1.50 pour 39c, chez
M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

TRAMWAY ELECTRIQUE

On offre à la ville de Québec de lui en construire un

Québec, 11—M. Beemer est venu devant le comité des chemins, hier soir, et a fait des propositions définitives pour l'organisation d'un service de chars électriques complet à travers les principales rues de la ville et à St-Roch, avec embranchements vers la côte du Palais et celle d'Abraham. La ligne aboutira au chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix en allant jusqu'à Montmorency et à la Bonne Ste-Anne. M. Beemer offre de payer pour le droit de passage dans les rues après trois ans de la date du contrat 3 pour cent sur la recette brute pendant 2 ans et 4 pour cent jusqu'à l'expiration des trente années de la concession.

ELEVAGE DES EPONGES

On sait que les éponges sont des animaux—ou plutôt des agrégations—des colonies d'animaux inférieurs, analogues aux agrégations que nous offrent les polypiers ou les coraux.

Il était à prévoir, dès lors, qu'on arriverait tôt ou tard à essayer d'élever des éponges, de les "cultiver," pour employer le mot que M. Pasteur a mis à la mode en matière de microbes, à en améliorer les races diverses par des soins et des croisements appropriés, comme cela se fait pour les animaux de toutes catégories, pour les chevaux et pour les huîtres, pour les canards et pour les vers à soie.

C'est d'autant plus naturel, logique et fatal, que les éponges forment l'objet d'un commerce fort lucratif.

Or, voici qu'un docteur autrichien, professeur à l'université de Gratz, en Syrie, vient de faire, à ce propos, une série d'expériences qui donneront sans doute naissance à une industrie nouvelle. Il a imaginé de briser les éponges vivantes et de se servir des morceaux pour ensemencer, par certains procédés, des endroits convenablement choisis.

De très petites parcelles d'éponge, ainsi traitées, ont donné en trois ans des éponges magnifiques, et la dépense de l'opération a été des plus modérées. D'après ces essais, la culture de 4,000 éponges n'a coûté que $45, pendant les trois années, y compris l'intérêt du capital engagé.

Le gouvernement autrichien a été tellement frappé des avantages que pourrait donner le développement d'une telle industrie, qu'il a décidé de protéger et de favoriser les essais qui pourraient être faits sur les côtes de Dalmatie.

Si la tentative aboutit effectivement aux miraculeux résultats qu'on nous fait prévoir, il s'ouvrira là, pour notre littoral du Pacifique,—dont les fonds semblent des plus propices à ce genre de culture—une source de richesses inattendues.

Un monsieur au restaurant :

—Garçon ! Pour distraire les clients, vous aviez autrefois un orchestre ?

—Le patron a dû le supprimer à cause de la chaleur : au son de la musique, tous les fromages se mettaient à danser.

La jambe gauche enveloppée dans le plâtre de Paris quatre mois durant —Les mains complètement décharnées et le corps tout couvert de plaies blanches

Peterboro : " J'ai souffert quatre mois durant de rhumatisme dans toutes les parties du corps, et je ne sais plus combien de fois les médecins m'appliquèrent des ventouses, en différentes places, si bien que j'ai aujourd'hui le corps tout couvert de plaies blanches, résultant de l'action des ventouses. J'avais les mains complètement décharnées et les doigts menaçaient de me tomber par morceaux, et j'endurais tout le temps les douleurs les plus atroces. Je dus me tenir la jambe gauche quatre mois enveloppée dans du plâtre de Paris, afin de l'empêcher de se difformer, et aujourd'hui, qu'on écoute bien un récit que les médecins et les citoyens de Peterboro, feront bien de conserver comme un document. Vingt-quatre heures après avoir commencé à employer le Remède Rhumatique de l'Amérique du Sud, je me sentais un tout autre homme, et une semaine après avoir pris la première dose je pouvais me remettre à l'ouvrage. Ce remède est un bienfait pour l'humanité. — D. DESAUTELS.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame ; Laviolette et Nelson, 1905 rue Notre-Dame ; J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. w

N. LEVEILLE
MARCHAND-TAILLEUR
Employé pendant 18 ans à la maison L. C. DeTONNANCOUR, vient d'ouvrir un établissement au
No 1381 rue St-Laurent, Montréal
Grand assortiment de Draps, Casimirs, Tweeds de première qualité et de patrons les plus nouveaux.
92—jno

Cravates en Soie dans toutes les hautes nouveautés, pour 10, 15 et 25 cents, chez GENEREUX, GALARNEAU & CIE. 227 St Laurent.

LA BANQUE VILLE-MARIE

AVIS est par le présent donné qu'un dividende de TROIS POUR CENT (3 p.c.) a été déclaré pour le semestre courant sur le Capital Payé de cette Institution, équivalant à six pour cent (6 p.c.) par an et que le même sera payable au Bureau Principal ou à ses Succursales, le MARDI, le 1er JUIN prochain.

Les Livres de Transfert seront fermés du 17 au 31 Mai prochain inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au Bureau Principal, MARDI, le DIX-HUITIEME jour de JUIN prochain, à MIDI.

Par ordre du Bureau de Direction,
W. WEIR, Président.
Montréal, 23 avril, 1895. 145-ms-n

BANQUE D'HOCHELAGA

AVIS est donné par les présentes qu'un dividende de trois et demi pour cent pour les six mois courants, égal au taux de sept pour cent par an, a été déclaré sur le capital payé de cette institution et qu'il sera payable au Bureau Principal ou à ses succursales, le ou après Samedi, le 1er juin prochain.

Le livre de transferts sera fermé depuis le 17 au 31 mai inclusivement.

L'assemblée générale annuelle des actionnaires aura lieu au Bureau Principal de la Banque, samedi, le 15 juin prochain, à midi.

Par ordre du Bureau,
M. J. A. PRENDERGAST,
145—1ms—n Gérant Général.

LA BANQUE JACQUES CARTIER—Dividende No 59—AVIS est par le présent donné qu'un dividende de trois et demi (3½) pour cent sur le capital payé de cette Institution, a été déclaré pour le semestre courant, et sera payable au bureau de la Banque, à Montréal, le et après SAMEDI, le PREMIER de JUIN PROCHAIN. Les Livres de Transferts seront fermés du dix-sept au trente et un mai prochain, inclusivement.

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Banque aura lieu au Bureau de la Banque, à Montréal, **Mercredi, le 19 Juin prochain**, à UNE heure P.M. Par ordre du Bureau de Direction.

YANCREDS BIENVENU, Assistant-Gérant.
145—M 8—n

Pharmacie Kneipp
299½ Rue St-Laurent
Seul dépositaire général des Médicaments, Spécialités, produits Alimentaires et Toiles Hygiéniques recommandés par l'Ab. Kneipp.
Dépot des Véritables Cafés Kneipp
FABRIQUES EN ALLEMAGNE
Café de Malt, Café de Glands doux, Café de Santé et Soupe Fortifiante. Tubes en caoutchouc, bout en métal (nozzle) pour appliquer les douches.
Henri Lanctot, Pharmacien
160—2X

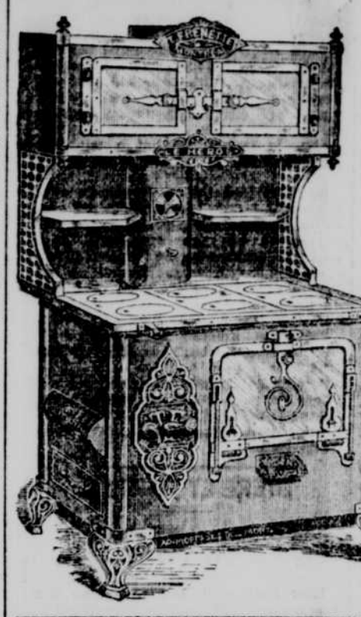

T. Frenette
Manufacturier de
Coffres-Forts
— ET —
Poêles de Cuisine en Acier
Faits d'après les derniers modèles, etc.
372 ...RUE... **CRAIG**
En face du carré Viger
MONTREAL, CANADA.
Réparations faites avec soin et à prix modérés
160—1

Chapeaux de Paille ! !
Avec le thermomètre à 80° c'est le temps d'acheter un Chapeau de Paille.
Pour dernières modes de Chapeaux anglais et américains à *Prix Très Bas*
— ALLEZ CHEZ —
The Brahadi Fur Store
Coin Notre-Dame et Côte St-Lambert
N. B. — Le magasin est ouvert Samedi soir. 7,9,11

N'oubliez Pas
Que les Corsets Crompton Sont les Mieux Faits. . . .
C'est le temps d'en essayer un ; A tous les prix ; Chaque corset est garanti.
Fabricants de Corsages Hygieniques Pour Filles et Dames.
Voyez à ce que chaque corset soit estampé "Crompton". Sans égaux pour la forme et le confort.
160—1

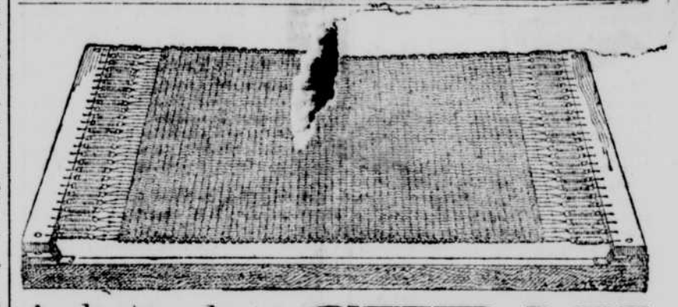

Achetez le CUBAN
Un beau matelas tout à fait nouveau, tissé de fil plexible et élastique, avec sommiers élastiques en acier trempé à l'huile, nickelés aux bouts. Un matelas tissé avec double élasticité qui ne s'étendra pas. N'en achetez pas d'autre. Cadre en bois franc poli. GEO. GALE & SONS, Waterville, P.Q., et Birmingham, Angleterre. 159—n

La Course Sur les Banques
De Terreneuve, n'arrêtera pas la Confédération. Ceci est commencé il y a longtemps avec l'introduction du Savon Gilt Edge de Strachan dans l'ancienne colonie. Le Savon leur convenait parce qu'il lavait aussi bien sur les bancs de Terreneuve que sur les rives du St Laurent. Mais que les Terreneuviens aient la Confédération ou non, ils faut qu'ils aient le
SAVON Gilt Edge DE STRACHAN

VIN LABUSSIÈRE
TONIQUE PUISSANT, D'UN GOUT EXQUIS
à la Noix de Kola et aux Quinquinas.
PILULES LABUSSIÈRE
LE MEILLEUR FERRUGINEUX, SOUVERAIN
dans l'Anémie, la Chlorose.
Dépôt à MONTRÉAL — PHARMACIE DECARY

HYGIENE PRATIQUE

L'art de se désaltérer

Est-il dangereux de boire quand on a très chaud ? Calme-t-on la soif en buvant beaucoup, ou, au contraire, ne fait-on que l'exciter davantage ? Comment faut-il boire pour tempérer le tourment réel qui résulte de la sécheresse de la bouche et de la gorge ? Ce sont là des points assez mal déterminés, que nous allons examiner.

Généralement, on défend de boire quand on est en pleine transpiration. Interdiction formelle est faite aux chefs de corps de laisser boire les troupes quand elles rencontrent de l'eau sur leur chemin. Le préjugé d'empêcher de boire en sueur est très répandu. On craint, en effet, que l'ingestion de boissons froides dans le corps en transpiration n'amène des refroidissements, des pleurésies, des fluxions de poitrine. En effet, quelquefois l'ingestion d'eau froide a amené des maladies mortelles. Il importe de bien préciser les faits.

Quand on boit, ayant très chaud, de l'eau froide, voici ce qui se passe dans l'économie.

Le froid qui pénètre à l'intérieur refoule le sang des viscères vers la surface de la peau ; la chaleur afflue à la périphérie, et la transpiration est activée en proportion. On sent venir, comme on dit, des bouffées de chaleur au visage. Avalez une glace, un verre d'eau très fraîche, et immédiatement la sueur perlera sur votre corps. Si vous avalez deux ou trois verres consécutivement, l'effet sera extrêmement marqué, et vous pourrez même sentir des frissons quelques minutes après.

Si la quantité ingérée n'a pas été grande, le sang, après avoir afflué à la peau, revient à l'intérieur, et le double mouvement de sortie et de rentrée du sang, est, au fond, sans inconvénient. Mais voici où peut venir le danger.

La température propre de l'homme est toujours la même, à quelques dixièmes de degré près, environ 38o centigrades. L'excès de chaleur qui tendruit, en été, à élever sa température est compensé par la déperdition de calorique due à la volatilisation de la sueur. Tout le monde a constaté qu'en versant un peu d'alcool, d'eau de Cologne, d'éther surtout, sur la main, sur le front, on ressent aussitôt une sensation de froid : c'est que tout liquide, pour se vaporiser, emprunte aux corps environnants de la chaleur ; la sueur n'échappe pas à la règle. Chaque gramme qui se vaporise refroidit très sensiblement la surface du corps. Dans les conditions normales, c'ets le système nerveux qui règle la volatilisation de la sueur, et, par suite, la déperdition du calorique. Le système nerveux oblige le corps à se refroidir en raison de la température extérieure, et voici comment notre corps reste invariablement à une température fixe de 38o, comme un foyer de machine bien réglé par le chauffeur.

Mais si l'on s'expose en sueur à un courant d'air, la volatilisation de la sueur n'est plus réglée uniquement par le système nerveux ; l'air enlève de la sueur, la vaporise en quantité plus grande qu'il ne faudrait, et un refroidissement anormal survient ; s'il est un peu énergique, on gagne une pleurésie, une fluxion de poitrine, etc. Or, l'effet est évidemment d'autant plus marqué qu'il y a plus d'eau à la surface de la peau, que l'on transpire davantage. Donc, quand on vient de boire en sueur et que l'eau s'échappe du corps en grande quantité, on se trouve dans les meilleures conditions, si l'on ne prend pas ses précautions, pour gagner un refroidissement.

Ce n'est pas l'eau ingérée qui est dangereuse, c'est le saisissement du corps en sueur, après qu'on a bu, par l'air extérieur. Tout danger disparaît, bien entendu, si, au lieu de s'arrêter, de rester immobile, on continue de marcher. Le mouvement que l'on se donne produit de nouveau de la chaleur et de la sueur, et il n'y a pas soustraction de calorique. C'est ainsi qu'en général on peut boire des glaces au bal sans inconvénient, en pleine transpiration, dès que l'on e s'expose pas a froid.

Mais si, à ce point de vue, nous ne considérons pas comme dangereuse l'ingestion de boissons froides, nous ne saurions cependant approuver cette pratique. A un autre point de vue, en effet, l'ingestion répétée de boissons froides, pendant les chaleurs, pendant les promenades des collégiens, la marche des troupes, nous semble devoir être condamnée dans la majorité des cas.

On ne saurait donc trop le répéter : "Boire avec excès affaiblit."

L'organisme affaibli est apte à gagner les maladies du moment, et c'est ainsi que, pour trop boire, on se voit menacé par les affections épidémiques si nombreuses en été.

Il y a mieux, du reste. Beaucoup boire ne désaltère pas. Qui n'a remarqué que plus on boit et plus on a soif ? La raison est bien simple. La soif résulte avant tout d'une diminution notable de la partie aqueuse du sang, il faut que le sang ait son compte. Or, par les grandes chaleurs, " on perd plus par la sueur qu'on ne peut gagner par le liquide ingéré " : on peut perdre en une heure deux à trois livres de sueur. L'estomac ne saurait commodément supporter une dose équivalente de liquide ; la perte en liquide étant plus grande que le gain, il y a soustraction à chaque verre, et d'autant plus grande que l'eau ingérée est plus froide et produit par cela même une sueur plus abondante. Il est donc tout simple que, la quantité absorbée de liquide contenu dans lesang allant toujours en diminuant, la soif augmente en proportion. On s'explique ainsi pourquoi on a d'autant plus soif que l'on a bu et pourquoi les glaces et les boissons frappées, après avoir momentanément calmé la soif, altèrent ensuite encore davantage.

Il convient d'attendre que le corps ne soit plus en transpiration, pour qu'à la moindre excitation la sueur ne s'échappe pas et ne laisse pas fuir le liquide nécessaire au sang ; il convient de ne pas boire "trop froid", pour que la réaction du sang à la périphérie n'active pas les sécrétions aqueuses ; il convient enfin d'avaler un peu de substance solide pour atténuer l'excitation du froid sur la tunique de l'estomac et toujours diminuer la transpiration..

Dans les pays chauds, on boit souvent à l'aide d'un chalumeau, d'une paille ; le filet liquide coule doucement sans refouler le sang à la peau, et l'on se désaltère ainsi beaucoup mieux. On saurait trop recommander de boire par petites gorgées, au lieu d'envoyer brusquement dans l'estomac de grandes masses d'eau froide.

Il est si vrai que la majorité ne sait pas boire, qu'en général on maigrit, pendant l'été ; la déperdition par la sueur est loin de récompenser le gain par les boissons ingérées. On boit pour gagner, et c'est si exact, que nous avons pesé des personnes qui buvaient beaucoup et qui perdaient par les grandes chaleurs, en un jour, jusqu'à deux livres. En thèse générale, on pourrait presque dire, sans qu'en pareille matière il y ait jamais rien d'absolu, que toute personne qui maigrit en été ne sait pas boire, et, par conséquent, encore moins se désaltérer. Pour qu'on se désaltère, il faut naturellement qu'il y ait gain. Donc, pesez-vous et apprenez à boire.

HENRI DE PARVILLE.

La logique des enfants :

—Maman, est-ce que tu es menteuse?

—Mais non, mon enfant.

—Maman,est-ce que papa est un menteur ?

—Mais non, mon enfant.

—Mais alors, quand vous ne dites pas la même chose ?

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Dans la statistique générale de Londres pour l'année 1894, qu'on vient de publier nous trouvons un fait que les psychologues professionnels devraient expliquer.

Dans la capitale anglaise, sur cent veufs qui se remarient, il y en a juste une douzaine qui épousent leur bonne.

Cette proportion est énorme et ne se retrouvera certes pas dans aucun autre pays de l'Europe.

Valant une Guinée la Boite

LES PILULES DE - BEECHAM

Chassent la Bile,
Stimulent le Foie,
Guérissent le Mal de Tête,
Les Maladies des Femmes,
Font disparaître la maladie et
Ramènent la bonne santé.

Couvertes d'une couche sans goût et soluble. Renommées dans le monde entier. Demandez les PILULES BEECHAM et n'en prenez pas d'autres.

Agents en Gros : Evans & Fils, Ltd., Montreal. En vente chez tous les pharmaciens. (5) w

AVERTISSEMENT

$100 DE RECOMPENSE

On nous informe que des détailleurs peu scrupuleux ont l'habitude de vendre des palettes ou parties de palettes d'un tabac inférieur, en disant que c'est du véritable

T. & B. MYRTLE NAVY

La véritable bonne palette est estampée des lettres " T. & B. " en bronze. Les acheteurs se rendront service en faisant attention à la marque de commerce, quand ils achètent

Notre nouvelle palette

O. T. & B. " Combination 14s

Ce 5c, 10c et 20c la pièce

est une estampe en fer blanc avec les lettres " T. & B. " et est de la MEME QUALITE que les plus grosses palettes à 25c portant " T & B." en bronze.

Une recompense de Cent Piastres sera donnée à toute personne pour informations à prouver la culpabilité d'une ou plusieurs personnes, de la fraude ci-haut mentionnée ou de violation de notre marque de commerce, de quelque manière que ce soit.

The Geo. E. Tuckett & Son Co., Ltd.
HAMILTON, ONT. mjs—n k

THÉ VÉGÉTAL DE FAMILLE du Dr WEBER

Bon vieux remède des ménages allemands, contre Rhumes, Dyspepsie, Constipation, Indigestion, Hémorroides, Indispositions des Femmes. Dépuratif du Sang.

PHARMACIES,50 et 25c. Au détail
0—n k

James E. Nicholson.

Presque Incroyable

Mr. Jas. E. Nicholson, Florenceville, N. B., se débat pendant sept longues années avec

UN CANCER à la LÈVRE,

ET EST GUÉRI PAR LA

SALSEPAREILLE d'AYER.

Mr. Nicholson dit: "J'ai consulté des docteurs qui m'ont ordonné toutes sortes de choses, mais sans résultat; le cancer commença à

Ronger les Chairs,

et à s'étendre jusqu'au menton; et j'ai souffert le martyre pendant sept longues années. A la fin, je me décidai à prendre de la Salseparelle d'Ayer. Au bout d'une semaine ou deux j'ai remarqué une

Amélioration Sensible.

Encouragé par ce résultat, j'ai continué et un mois après la plaie sous le menton commença à se guérir. Trois mois plus tard, la lèvre commença à se guérir et, après avoir pris de la Salseparelle d'Ayer pendant six mois, la dernière trace du cancer avait disparu."

La Salseparelle d'Ayer

Seule Admise à l'Exposition Colombienne.

Les Pilules d'Ayer règlent les Intestins.

SAVON IMPERIAL DE BARSALOU

Marque de Fabrique

Montrez-vous sages et économes en faisant toujours usage du meilleur des savons. Un moyen assuré de conserver la paix et la gaieté dans la famille.

Exigez de votre épicier le

SAVON IMPERIAL DE BARSALOU

7,9,11

Wkiskey "Islay"

De SHERRIFF

En Barils et Caisses

Ce Whiskey a maintenu sa haute réputation au Canada pendant trente-six ans.

GILLESPIES & Co, Montréal

Agents pour le Canada

234—Ms—1no

FRED. McKEOWN & CIE

Ingénieurs Civils et Entrepreneurs Généraux

Département des Entreprises

Travaux à gaz et aqueducs, chemins de fer, ponts, tunnels, draguage, etc.

Département de Jobs

Pavages en asphalte de Trinidad et de roche, pour caves, soubassements et chemins, pavages en bois, en pierre, dallage en pierre, etc.

M. F. McKEOWN est le fils de feu Richard McKeown, l'entrepreneur bien connu.

246 Rue St-Jacques, Montréal,
123—m j s—n

Quelque Chose de Nouveau

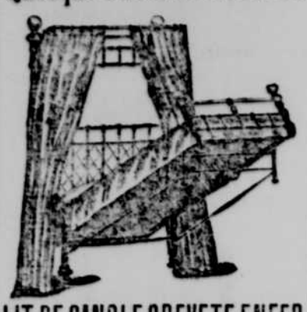

LIT DE SANGLE BREVETE ENFER

Propre et servant d'ornement Economise l'espace.

H. R. IVES & CIE
MONTREAL

Envoyez chercher une circulaire et la liste des prix. 136—s n

Le Fameux Poêle à Gaz Cabinet amélioré de McCLARY

Est, pour la consommation du gaz, le plus économique de tous les poêles offerts au public. C'est là un fait que peuvent confirmer des centaines de personnes qui tiennent maison, en cette ville, et s'en servent.

Demandez à votre fournisseur le Fameux Poele a Gaz Cabinet de McCLARY.

McClary Manuf'g. Co.
93—RUE ST PIERRE—93
20,27,4,11 En Gros Seulement.

REGISTERED TRADE MARK

LION L BRAND

Confitures, Gelées et Marmelades de Fruits garanties Fruits et Sucre, pour Ménages et pour le Commerce.

Spécialement préparées pour l'usage des pâtissiers, boulangers, confiseurs, etc., pour ménages, pensions, hotels, clubs, lycées, couvents, hôpitaux, etc. Prix spéciaux pour commandes excédant 1 tonne (2000 lbs).

Aussi, Vinaigres purs, garantis sans addition d'acide, Conserves au vinaigre, etc.

La plus grande usine du genre dans la Puissance.

MICHEL LEFEBVRE & CIE
Negociants Industriels, Montreal
119—s—n

HUILE POLYNICE

Guérison de Rhumatismes, Névralgie, Inflammation de Poumons, Dyspepsie, Grippe, etc, etc, sans médicaments ni douleurs, par l'inoculation de l'huile POLYNICE.

Voir les certificats des médecins et des personnes guéries parus dans La Presse.

CONSULTATIONS GRATUITES tous les jours, dimanche excepté, de 10 heures à midi et de 3 à 5 heures.

ALEXANDRE & CIE, 136—5
69 Rue Osborne, Montréal
SPECIALISTES DE PARIS

Seulement que 25 cts la Bouteille

Le QUEEN'S HAIR HELPER est une préparation qui rend aux cheveux leur beauté et leur couleur primitives, arrête la chûte des cheveux, fait disparaître les dartres farineuses et fait aussi pousser les cheveux. Ce n'est pas une teinture. Les parties claires de la chevelures deviennent reluisantes. Elle est égale à n'importe quelle autre préparation de 50c ou $1. En vente chez tous les pharmaciens 58—jno

ATTENTION! LES MOTS RUBAN ENREGISTRÉ Stonewall Jackson MARQUE DE COMMERCE SONT SUR LE RUBAN (JAUNE)

ENORMEMENT LA PLUS GRANDE VENTE D'UN CIGARE AU CANADA

AVENDRE CHEZ TOUS LES MARCHANDS QUI SONT SATISFAITS D'UN PROFIT RAISONNABLE

Cherchez la Cheville Portant les Mots "PEG TOP"

Ne vous laissez pas Tromper par les Imitations...

— EN VENTE —

Dans tous les Hôtels, Restaurants et Magasins de Cigares.

AVIS IMPORTANT

AU COMMERCE DE DETAIL

Malgré la hausse des droits, nous vendons aux mêmes prix les marques en caisses des Cognac Jockey-Club, Rhums Diamant, White Ball et des Lys.

Seuls agents avec monopole au Canada,

La Compagnie d'Approvisionnements Alimentaires de Montréal (Limitée)
156—5

VOUS Y GAGNEREZ

A obtenir nos prix de n'importe lequel de nos departements. Si non, nous paierons votre temps et votre passage.

Edward Cavanagh Co'y

2547 à 2553 RUE NOTRE-DAME

Coin de la rue des Seigneurs

Quelques Lignes convenables pour la saison ;

Poêles, Ranges, Poêles à Gaz et à l'Huile, Glacières, Congélateurs de Crême à la Glace et Quincaillerie de ménage de toutes sortes.

155—1ms

Le Gouverneur à Gaz Imperial

FERA EPARGNER DE

15 à 30 p. c. sur votre Compte de Gaz

S'adapte aux poêles à gaz, aux grils à gaz, aux engins à gaz et à toutes les fins manufacturières et éclairantes.

On peut le voir fonctionner chez

GARTH & CIE, 536 rue Craig
87—mjs—1no

REPTO-KOLA ROBIN

Ancien interne et Chef de Laboratoire des Hôpitaux de Paris.

ÉLIXIR ANTINEURASTHÉNIQUE à base de PEPTONE, GLYCÉRO-PHOSPHATE de CHAUX et NOIX de KOLA.

LIQUEUR EXQUISE DIGESTIVE, RECONSTITUANTE INCOMPARABLE

Contre ANÉMIE, MALADIES NERVEUSES, SURMENAGE INTELLECTUEL Cachexie, Albuminurie, Constipation, Convalescences, etc.

VENTE EN GROS : 13, Rue de Poissy, PARIS
DÉPOT à Montréal, Phies DESCARY, ET TOUTES PRINCIPALES PHARMACIES.

OPTICIEN DE PARIS (30 ans d'expérience) J. PETIT & CIE.

Ai-je toujours dit la vérité ? Je m'en rapporte aux 50,000 clients qui m'honorent de leur confiance depuis 8 ans. J'ai un nouveau procédé de fabrication, à la main, de verres polis à la Phylopulpe, pour les yeux faibles et délicats. J'assiste les vues les plus difficiles par la méthode subjective avec application électrique. Toutes mes lunettes et place-nez sont ajustés par l'automatique de Paris. Demandez JULES PETIT, 85½ Cote St Lambert. Coin Fortification, porte à côté Lavallée, Marchand de musique.
85—n s

Waterloo Paste
PATE WATERLOO

Le merveilleux attrape-mouches, la chose la moins chère sous le soleil pour attraper les mouches. Demandez-la à votre épicier. En gros : Dupuis Frères et Ducheneau, rue St Paul ; Letanz, Letanz et Cie, rue St Paul ; D. C. Brosseau, rue Notre-Dame ; Dr Leduc, carré Chaboillez ; L. Larue, jr, Place Jacques-Cartier. 148 M s-1 n

L'Anémie Guérie dans un mois par Le Ferrugineux Parisien

Le seul remède qui guérit la CHLOROSE (Pâles couleurs), les PERTES DE SANG, les PERTES BLANCHES et toutes les affections qui résultent de la FAIBLESSE DU SANG.

Le Ferrugineux Parisien a obtenu en France, en Angleterre et à Montréal la meilleure réputation.

1re Agence du Canada, French Goods Export, 1560 Notre-Dame. Une circulaire est envoyée gratuitement sur demande. 145-ms n

M. LACROIX, fils, successeur de feu Mad. Desmarais, soigne toujours comme par le passé, au No 356 St Denis, le porte nord de la rue Ontario, Montreal. Il a aussi toujours en mains la merveilleuse préparation pour faire tomber les poils follets de la figure des dames. Prix, $1.75 la bouteille. 45—mjs

Produits Antiseptiques Bobœuf
92, Boulevard Poissonnière, PARIS

Phénol-Bobœuf	le flacon.	$0.60
Phénol-Bobœuf parfumé	—	1.00
Dentifrice Bobœuf, ½ flac.	$1.25 —	2.00
Savon Bobœuf, boîte 3 pains	$1, pain	0.40
Eau (antiseptique) Bobœuf, le flacon		1.50
Aspirateur Bobœuf avec sonetui		1.00
Vaporisateur Bobœuf, l'appareil		8.00

Dépôts dans les principales pharmacies j s—jno

Guérison Rapide des Maux d'Estomac

Plus de Troubles - DIGESTIFS

DEPOT GENERAL :
Pharmacie Décary, Montréal
74—M s—1no

FEUILLETON DE "LA PRESSE"

LE FUSILLÉ

(76)

QUATRIÈME PARTIE

REPENTIR !

(Suite)

Tiens ! il a une figure d'honnête homme celui-là... et j'aime ça, moi, les figures d'honnêtes gens...

—Les plus honnêtes commettent des fautes, murmura l'homme, mais ils les expient bien durement, car ils ont une conscience et le remords...

—Oui, fit Kessner, frappé par ces paroles qui correspondaient si bien à ses sentiments, oui, c'est vrai ce que vous dites là, monsieur...

Les plus honnêtes commettent des fautes... Ainsi moi...

Il l'interrompit brusquement, et garda un moment le silence, puis...

—Comme vous parlez bien !

Depuis trois jours que nous sommes dans ce wagon, toutes les fois que j'ai voulu crier, jurer, me plaindre, vous m'avez apaisé avec un mot... mais un mot comme je ne saurais jamais en trouver, moi...

—Mon ami, je vous enseignais la résignation...

C'est la résignation qui fait les grands courages et puis, je vous le répète, n'a-t-on pas toujours quelque chose à expier ?

—Oh si ! monsieur... monsieur ?... Voulez-vous me dire votre nom ?

—Louis Durand, répondit l'homme après une courte hésitation...

—Moi, je m'appelle Pierre Kö.... Pierre Hamann, se reprit vivement Kessner.

—Vous avez été fait prisonnier autour du Mans ?

—Oui, et vous?

—Moi ?... moi c'est là aussi...

J'ai été blessé et laissé pour mort sur le champ de bataille, ce sont les Allemands qui m'ont ramassé et guéri...

Où avez-vous été blessé ?...

—A la tête et à la poitrine... la tête est maintenant tout à fait guérie, voyez là, au sommet du crâne, cette cicatrice, qui se prolonge jusqu'au sourcil gauche ?

—Cristi ! quel coup ! et la poitrine ?

—La blessure est fermée, mais je souffre encore beaucoup et suis très faible...

—Heureusement que moi, je suis solide, je vous aiderai dans tout ce que je pourrai...

Mais au fait nous ne pourrons pas être ensemble, puisque vous êtes officier, ajouta Kessner, en montrant la capote dont son compagnon était revêtu.

—Je ne suis pas officier, répondit Louis Durand, cette capote est celle dans laquelle on m'a transporté à l'ambulance, et comme je n'en ai pas d'autre...

Les Allemands aussi voulaient à toute force que je fusse un officier, et j'ai dû beaucoup me débattre pour arriver à leur faire admettre la vérité.

—Tiens ! fit naïvement Kessner, vous avez eu tort, et moi à votre place je les aurais laissés dans leur erreur...

Les officiers sont bien mieux traités que les simples soldats...

—Il ne faut jamais mentir, surtout si ce mensonge nous est profitable, répliqua Louis Durand avec une grandeur qui fit baisser humblement le front de l'Alsacien.

Souvenez-vous de cela, mon ami !

—Oui, murmura Kessner, oui, je me souviendrai...

Vous comprenez, expliqua-t-il, je ne suis pas un mauvais homme, moi, mais voilà, je n'ai pas d'instruction, j'ai été élevé à la "six quatre deux !" à la "va comme je te pousse," quoi !

Alors on est des brutes, mais ça n'empêche pas d'avoir du coeur et de comprendre les belles et bonnes choses...

Vous, vous êtes instruit, vous savez bien dire ce qu'il faut, et j'aime quand vous parlez, j'aime tout ce que vous dites, parce que c'est vrai et parce que c'est bon...

Le train s'arrêta.

—Avez-vous faim ! avez-vous soif ? demanda Kessner ; je pourrais aller vous chercher quelque chose ?

—Un peu d'eau seulement, consentit Louis Durand, j'ai la fièvre, ma blessure me fait encore bien souffrir.

—On aurait peut-être un peu de bouillon, un morceau de viande ?

—De l'eau... répondit machinalement le compagnon de Kessner, en se drapant frileusement dans sa capote.

Kessner s'élança hors du wagon et fouilla dans sa poche, il lui restait heureusement quelques sous.

Avec ce peu d'argent, il se procura du bouillon dans une bouteille, un morceau de pain et deux oranges.

A la pompe de la gare il remplit sa gourde d'eau.

—Tenez, dit-il à Durand, buvez ce bouillon chaud, ça vous fera du bien ; puis voilà deux oranges pour vous désaltérer.

Touché jusqu'aux larmes, le pauvre homme reçut les présents de Kessner.

—Et vous ? questionna-t-il, qu'aurez-vous ?

—Oh ! moi, avec une croûte je suis content, avoua philosophiquement l'Alsacien, puis il y a la pitance que ces sales têtes carrées nous donnent.

Moi je m'en contente, mais vous, blessé, malade... et puis, vous ne devez pas avoir l'habitude de ces nourritures-là, hein ?

—Moi ? se récria Louis Durand—et une faible rougeur colora ses pommettes—moi ? qui vous fait supposer cela ?

—Tiens ! ça se voit assez !

La tournure, l'air, et puis tout quoi ! vous êtes quelqu'un de riche, de distingué...

Durand secoua mélancoliquement la tête.

—J'ai toute ma fortune sur moi, murmura-t-il, mes misérables loques.... ah ! et puis ça !

Il montrait à Kessner une fort belle bague enrichie d'un énorme rubis ; ce bijou certes était de grande valeur.

—Quand je serai trop à court je vendrai cette bague, non sans regrets cependant, murmura le prisonnier.

Vous voyez, mon ami, que ma fortune est loin d'être considérable...

—Pardi ! vous auriez beau posséder des millions, étant prisonnier comme moi, vous devenez pauvre comme Job.

C'est ça une malice cousue de fil blanc moi je voulais dire que vous étiez riche de chez vous.

—Je ne possède au monde que ce bijou, je suis un pauvre homme seul sur la terre, sans famille, sans amis...

—Et moi ? fit Kessner.

Je vous ai dit que j'étais votre ami, alors vous ne me comptez pas ?...

—Vous ne savez pas qui je suis ; vous...

—Ca ne me regarde pas ces choses-là, interrompit vivement Kessner, vous êtes malheureux, moi aussi, associons nos deux misères.

D'ailleurs vous non plus vous ne me connaissez pas...

Je sais votre nom, vous savez... le mien, ça suffit pour le quart d'heure.

Plus tard, quand je vous aurai inspiré assez de confiance, vous me direz vos affaires, si ça vous plaît...

Moi aussi j'en aurai à vous dire peut-être...

Jusque-là, restons comme nous sommes, vous êtes faible, je suis fort, je pourrai vous être utile, prendre soin de vous un peu...

—Et moi, que ferai-je pour vous, Hamann. En échange de votre sollicitude, que vous donnerai-je ?

—Soyez mon ami, et vous me paierez dix fois plus que mes pauvres petits services ne vaudront.

Je vous l'ai dit, je suis une brute sans éducation, sans rien, mais j'ai un coeur, un bon coeur allez, qui sait aimer... qui sait haïr aussi, ajouta-t-il entre ses dents.

—Oh ! la haine ! prononça sourdement le compagnon de Kessner, la haine, quelle atroce chose, et que mal elle fait !...

Défiez-vous de ce sentiment, Hamann, défiez-vous-en bien, il est trop dangereux...

Tenez, je pourrais haïr et désirer la vengeance, car on m'a fait bien souffrir injustement...

J'aime mieux plaindre ceux à qui je dois mon malheur, les plaindre et leur chercher une excuse...

Kessner ne répondit pas sur-le-champ ; les paroles de son compagnon éveillaient en lui un monde d'idées confuses d'abord, mais qui peu à peu se précisaient.

Il parlait comme "elle", comme Marguerite, comme Marguerite la douce créature, ce pauvre homme.

Pourtant sa figure ravagée, ses cheveux prématurément blanchis, et jusqu'au son de sa voix, tout en lui dénotait un désespoir profond, un chagrin sans bornes...

Cela aurait pu le rendre méchant, sombre, avide de vengeance, tel enfin qu'il avait été, lui, Kessner, quand Louis de Sambeuse lui avait pris Marguerite...

Mais non, il prêchait, au contraire, le pardon et l'oubli des injures, comme elle quand elle venait la nuit lui reprocher ses fautes.

Alors ?... alors c'est que c'était bien vrai qu'il avait eu tort de faire ce qu'il avait fait, c'était bien vrai qu'il avait mal agi ?

A cette heure deux femmes pleuraient, deux tristes femmes innocentes pleuraient la mort d'un innocent comme elles, d'un père chéri, d'un mari bien-aimé...

C'était par sa faute, à lui Kessner, et c'était un crime, ni plus ni moins, qu'il avait commis.

Un crime pour lequel sa vie entière immolée, sacrifiée, ne serait pas une réparation suffisante...

Un crime odieux qui souillait sa conscience du poids d'un remords éternel.

La conscience ? le remords ?

C'était donc ça des choses qui le tourmentaient à chaque instant depuis la nuit maudite, la dernière nuit du malheureux Sambleuse....

Oh ! les reproches de Marguerite !

Il les écoutait maintenant, il ne cherchait plus à s'étourdir pour étouffer la voix menaçante, qui lui répétait sans trêve :

"Pierre, tu as mal fait !"

—Oui, avoua-t-il tout bas, oui j'en conviens, j'ai eu tort.

Maintenant, je commence à comprendre les choses, c'est mal de se venger, surtout comme je me suis vengé...

Mais voilà... il est trop tard, je ne peux rien réparer, rien... Et tu m'as défendu de me tuer, et la mitraille n'a pas voulu de moi....

Alors qu'est-ce qu'il faut que je fasse ?... moi je ne sais pas.

Un bruit l'arracha à sa méditation ; son compagnon, gagné de plus en plus par le froid, grelottait près de lui.

Il essayait de se réchauffer les pieds en battant le plancher du wagon, mais c'était peine inutile, ses pieds s'engourdissaient et il souffrait horriblement.

—Je me dévouerai à cet homme,pensa Kessner, et je ferai autant de bien que j'ai fait de mal. Ainsi peut-être je finirai par mériter ton pardon...

L'Alsacien possédait de grosses galoches bourrées de paille, il les quitta et força son compagnon à les chausser.

Puis, accumulant le plus de paille qu'il put ramasser autour de lui dans le coin où ils se trouvaient tous deux, Kessner y fit coucher le blessé.

Luxe suprême ! sur les épaules de Pierre un manteau se prélassait, un immense manteau de hussard,une longue cape de drap gris clair à pèlerine, dont un hasard l'avait rendu propriétaire.

—Vous allez voir, expliqua-t-il, je vais me coucher près de vous, ça vous donnera un peu de chaleur, et j'étendrai le manteau sur nous deux, ainsi nous serons très bien...

Il y a encore un peu de bouillon, de l'eau et des oranges, j'ai là tout ça près de moi.

Quand vous aurez soif vous me demanderez, et au prochain arrêt je tâcherai d'acheter encore quelque chose.

—Il y a donc encore de braves coeurs! murmura Louis Durand avec émotion.

J'accepte vos soins,votre dévouement mon ami, ajouta-t-il en tendant sa main à Kessner. Je ne sais si je pourrai jamais les reconnaître, mais...

—Ayez un peu d'affection pour moi, interrompit Kessner en serrant avec respect cette main aristocratique, apprenez-moi à devenir bon et doux comme vous l'êtes, et je serai trop payé...

—Désormais, Hamann, nous sommes deux frères, et je vous aime de tout mon coeur...

Le reste dou trajet s'effectua ainsi, et le blessé, grâce aux attentions de Kessner, ne souffrit pas trop du froid.

Lorsque le convoi arriva à Stettin, les deux hommes que le destin venait de réunir étaient amis, à la vie, à la mort.

—Demandez qu'on nous mette en-

EMPLOI DEMANDE

EMPLOI DEMANDE — Une personne ayant plusieurs heures à disposer durant le jour offre aux personnes desireuses de se rendre compte de leurs affaires quel que puisse etre leur commerce, de tenir leurs livres à un prix des plus minimes. Références de première classe offertes. S'adresser par lettre "Y L" Bureau de La Presse. 154—7

MECANICIEN, ouvrier de Paris, tour rond et oval, travaux de precision, demande ouvrage, M. Vincent, 9 rue St Dominique. 159—3

UNE FEMME demande des lavages à la maison. S'adresser Mme Jos. Moreau, No 30v rue Neaglae, Mile-End. 159—3

UNE DAME FRANCAISE demande place comme cuisiniere dans un hôtel ou restaurant. Pour informations, s'adresser No 1027 rue DeMontigny (autrefois Mignonne). 159—3

UN COCHER muni de bons certificats trouvera un emploi en s'adressant au No 1699 rue Notre-Dame. 159—3

UN JEUNE HOMME ayant de l'expérience dans le commerce de marchandises seches et épicerie et pouvant fournir de bonnes références, demande place. S'adresser 71 rue Montmorency, Pte St Charles. 155—6

SITUATIONS VACANTES

ON DEMANDE un bon barbier au No 347a Panet 160—1

ON DEMANDE une fille générale. S'adresser immédiatement 716 Amherst. 160—1

OUVRIER DEMANDE au village Richelieu pour faire le bois des voitures. S'adresser à Arthur Choquette. 160—1

ON DEMANDE une bonne servante générale au No 530 rue St Hubert, petite famille. Faire application de suite. 160—3

ON DEMANDE un jeune homme pour marchandises sèches 1046 St Jacques coin seigneurs 160—1

ON DEMANDE un couturier-tailleur et des couturieres chez Lussier et Leduc, 254 Notre-Dame. 160—1

ON DEMANDE des filles de moulin et de table pour travailler dans les chaussures au No 305 rue Logan. 160—1

ON DEMANDE plusieurs "climbers" pour travail des lignes et des "wiremen" pour installations de lumiere électrique. S'adresser dimanche ou même samedi soir au No 238 Rachel. 160—1

ON DEMANDE une couturiere de premiere classe. S'adresser E. Dupre 260 rue St Laurent. 160—1

ON DEMANDE 10 modistes et 10 apprenties au No 6 rue Victoria. 160—1

ON DEMANDE un bon ferblantier dans un des plus beaux centres de campagne de la province de Québec, a trente milles de Montreal. Bonne offre lui sera faite en s'adressant par lettre a "Q. M." La Presse. 160—1

ON DEMANDE un commis expérimenté pour un magasin de chaussures, 731 Ste. Catherine 160—1

ON DEMANDE une bonne couturiere dans une famille privee. Gages : 60 cts par jour. S'adresser 140 rue Hutchison. 160-1

ON DEMANDE une servante générale pour une petite famille. S'adresser au No 277 rue St Denis 160—3

ON DEMANDE une servante générale munie de references au No 254 St Hubert. 159—2

ON DEMANDE des apprentis ferblantiers. S'adresser 2186 Notre-Dame. 159—2

ON DEMANDE des personnes d'expérience pour faire les vestes. S'adresser a J. G. Kennedy & Co., 31 rue St-Laurent. 159—2

ON DEMANDE une cuisinière au No 16 Place St Louis. 159—3

ON DEMANDE une servante au No 2579 rue Notre Dame. 159—2

ON DEMANDE une servante au No 346 Berri, près de la Rue Ontario. 159—3

ON DEMANDE une servante générale qui sait faire la cuisine. 70 Ste Famille, références exigées. 159—2

ON DEMANDE une personne âgée, comme menagère dans une maison de campagne, près de la ville. Inutile de se presenter sans avoir de tres bonnes references. S'adresser au No 182 rue St Hubert. 159—2

ON DEMANDE une fille de chambre et une cuisiniere au No 334 rue Sherbrooke. 159—2

ON DEMANDE un homme de cour et un jardinier de premiere classe, bon salaire a un homme competent. S'adresser à Thos F. G. Foisy, No 214 avenue Papineau. 158—3

ON DEMANDE un ferreur capable dans les jobs immédiatement. Pigeon et Barbeau, Longueuil. 157—4

ON DEMANDE une fille honnête pour avoir soin d'un bebe. S'adresser a 64 avenue Laval, opp. carré St Louis. 155—n

AGENTS d'assurance demandés, s'adresser a A. T. Chafifour, surintendant du Sun Life, 1765 rue Notre-Dame, heures de bureau, de 10 a.m. a 12.30 p.m. 238—jno

BONNE d'enfants demandée au No 266 rue St Denis. 156—6

BRILLANTE SITUATION—Fortune assurée rapidement—On demande associé avec apport dix mille piastres, sans connaissances speciales. Il ne sera répondu qu'aux personnes fournissant références. Ecrire Y.I. La Presse. 156—5

ENTREPRENEURS DEMANDES pour une construction payable partie en argent et partie en terrain située dans un endroit central. S'adresser au No 348 rue St Paul, entre 4 et 5 heures p.m. 158—3

UN MENUISIER bien recommandé trouvera de l'emploi et un bon logement en s'adressant au No 318 rue St Paul, entre 4 et 6 heures p.m. 158—3

MAISONS A LOUER

A LOUER—Plusieurs espaces, petits et grands, avec pouvoir, à des prix tres modérés, S'adresser a la manufacture de pianos Thos F. G. Foisy, 214 avenue Papineau. 158—3

A LOUER—124 rue Ste Elizabeth, près Ste Catherine, trois appartements et w.c., $5.50; aussi 321 Jacques-Cartier, près Mignonne, sept appartements, $8.00. S'adresser a 379 rue Dorchester. 158—4

A LOUER—Au centre, logements de 3 à 6 appartements, w. c., très confortables. S'adresser 179 rue Ste Dominique. 155—6

A LOUER, bon marché, un joli bas de maison, sur la rue Berri, No 662, bain, w. c. S'adresser 346 Berri. 157—6

A LOUER, No 147 rue Plessis, 1 joli logement, $1 par mois; No 824 rue Cadieux 1 logement $8; 1 magasin, $8 par mois. S'adresser a Osw. Chaput et Cie, 16 rue St Jacques, Chambres 16 et 17. 83—s—n

MAISONS A LOUER

A LOUER—Logement des mieux finis avec appareils a eau chaude, dans une des meilleures localités, pour maison de pension ou privée ; louer avec avantage. S'adresser a S. Toupin, 2094 rue des Seigneurs. Pas charge de loyer d'ici au premier juin. 158—3

A LOUER, au No 64 rue St Gabriel, un magnifique hôtel repare à neuf, licence accordée. S'adresser à C. St-Aubin, 540 Dorchester. 160—1

A LOUER—Un milieu de maison de 1ère classe de 5 appartements au No 15 rue Amherst, avec bain et w. c. Le locataire actuel partant pour la campagne. Possession immediate sans charge d'ici au 1er juin. 160-1

A LOUER, 478 rue St André, Bas de maison remis à neuf, contenant sept appartements, grande cour, loyer modéré. E. R. Gareau. 1588; rue Notre Dame, vis-a-vis le Palais de Justice. 160—n

A LOUER, joli cottage contenant neuf appartements, chauffé à eau chaude, situe coin Mignonne et St Christophe, gazelter fourni par le proprietaire. Prix modéré. E. R. Gareau, 1588; rue Notre Dame, vis-a-vis le Palais de Justice.—P. S. S'adresser seulement entre les heures de 9 a midi. 160—n

A LOUER—Une maison située au No 44 rue Cadieux, près de la rue Vitre, contenant 14 appartements, bain, w.c., etc. Bonne localité pour maison de pension. Prix modéré. Avant de visiter le logement, veuillez vous adresser chez Foisy Freres, 70 rue Saint Laurent. 157—n

MAISON A LOUER—Au No 18 rue Darling, Hochelaga, contenant 8 appartements, bain, w.c., etc. Grande cour seule pouvant servir de jardin. Prix modéré. S'adresser Foisy Freres, 70 rue St Laurent. 157—n

CHAMBRES A LOUER

A LOUER — Magnifiques chambres, meublées ou non meublées, dans une famille privée, bain. S'adresser au No 151a rue St Dominique. 152—n

A LOUER—Chambres avec pension. 149 Berri. 158—3

A LOUER—Dans une famille privée, deux chambres meublées, donnant sur le carre, gaz et bain, avec ou sans pension. S'adresser 34 Carré St Louis. 155—8

A LOUER—Belle chambre, bien éclairée et tres confortable, dans une famille privee. 9 rue Cherrier. 155—n

A LOUER—Chambres simples ou doubles, meublées ou non meublées. 81 rue St-Laurent. 156—6

A LOUER—Dans une famille privée sans enfants, belles chambres doubles meublées ou non meublées, avec déjeuner si on le desire. S'adresser au No 39a rue Dubord. 157—4

A LOUER—Chambres meublées situées au premier étage, eau chaude et froide. S'adresser 138 rue Berri. 160—1

A LOUER — Pour monsieur seulement, chambre meublee avec bain et w.c., dans une famille privee bien recommandee, pas d'enfants, au No 89 rue St Hubert. 159—3

A LOUER—Une chambre meublée, dans une famille privée. S'adresser 296 rue St Laurent, près de la rue Ste Catherine. 159—2

CHAMBRE—Chambre simple bien meublee, bain et gaz, 104 rue Mance. 159—n

CHAMBRES A LOUER avec pension, prix réduit, service de première classe ; on prendra aussi quelques pensionnaires pour la table. S'adresser au No 142 St Denis. 149—15

CHAMBRES A LOUER—Sur la rue Dorchester, No 457 (entre les rues St-Denis et Sanguinet), meublees ou non meublées, dans une famille des plus respectables. Aussi un salon double non meuble. Prix moderes. S'adresser sur les lieux. 159—6

CHAMBRE A LOUER, dans une famille privee pas d'enfants, prix modéré, au No 341 Lagauchetiere, près de la rue St Hubert. 159—2

ON TROUVERA chambre à louer, avec ou sans pension, au No 804 St Hubert. 159—2

ON TROUVERA deux belles chambres de front bien meublees au No 988 rue St-Denis. 157—4

A VENDRE

A VENDRE—Bicycle pneumatique, poele de cuisine, sofa, le tout en bon ordre, et a bon marche. S'adresser 57 rue Dufferin, St-Jean-Baptiste. 160—1

A VENDRE—Magnifique restaurant licencie, bonne place d'affaires, vendra $600, licence garantie. Aussi bon magasin de cigares et bonbons, sur la rue St-Jacques, 5 appartements meubles, loyer modere, vendra $225. Plusieurs autres magasins de cigares et bonbons de $75 a $600. Aussi magnifique epicerie, coin de rue, vraie place d'affaires, stock frais, vendra pour 90 cts dans la piastre pour cause de maladie. Acheteurs, si vous voulez vous établir, profitez de cette bonne occasion. S'adresser Laferriere et Pelletier, 1572 Notre Dame, en face du Palais de Justice. 160—1

A VENDRE—Magnifique hôtel, près de la rue St Laurent, 12 appartements, meubles, piano, etc., licence garantie, vendra $475 comptant, balance a termes faciles. S'adresser Laferriere et Pelletier, 1572 Notre-Dame, en face du Palais de Justice. 160—1

A VENDRE — Plusieurs hôtels et restaurants, licence transferée garantie, 5 magasins cigares et bonbons. Aussi plusieurs autres genres de commerce. S'adresser LeBel et Richardson et Fils, 57 St Gabriel. 160—1

A VENDRE—Petite salle à manger, bon commerce, excellent local, entre les gares du C.P.R. et du G.T.R., a une minute de marche d'une ou l'autre, 35 rue Windsor. 159—3

A VENDRE—Un bon four portatif d'occasion a sucrerie, a pain et a gâteaux, n'a servi que peu de temps, aussi bon qu'un neuf. S'adresser a F. Carter, boulanger, 381 avenue Clarke, Westmount. 159—2

A VENDRE—Un engin à vapeur Horizontal, de première classe, cylindre de 14 pouces, course de 30 pouces, avec bouilloire et accessoirs ; on peut voir le tout au No 144 rue Williams, entre 8 a.m. et 6 p.m. 159—3

A VENDRE—Un buggy, une charrette et un tombereau, le tout en bon etat. S'adresser au No 209 rue Aqueduc. 156—5

A VENDRE—Coffres-forts à l'épreuve du feu et des voleurs de Goldie & McCulloch, plusieurs coffres-forts d'occasion, a vendre a bon marché. Coffres forts transportes et repares. F. M. Sullivan, 308 rue St Jacques, Téléphone 2107. 156—n

A VENDRE — Pour tout le monde — Bois pour allumer le poele, etc., $2, erable coupé $2.50 ; blocs de moulins, longueur du poele, $1.50 ; blocs d'epinette, $1.75 le voyage, livré dans une partie quelconque de la ville. J. C. Macdiarmid, Carre Richmond, Telephone 8353. 149—n

A VENDRE

A VENDRE à bon marché un beau comptoir convenable pour commerce de cigares ou de confiseries. S'adresser au No 691a rue Sherbrooke. 159—n

A VENDRE—Balances de toutes sortes, plusieurs tiroirs d'alarme, diables (trucks), presses à lettres, pupitres de bureau, etc., F. M. Sullivan, 308 rue St Jacques, Tel. 2107. 155—6

A VENDRE—Bons marches immenses—$10,000 de chaussures endommagées par la fumee à vendre a bon marche toute cette semaine au No 221 rue St Laurent, près Ste Catherine. 156—6

A VENDRE OU A LOUER, pour la belle saison, au village de Ste-Geneviève, sur les bords de la rivière des Prairies et à proximite du lac des Deux Montagnes, un Cottage Villa élégant, spacieux et confortable, situ dans un endroit isole, élevé et pittoresque, sur un arpent de terre en superficie. De gros arbres forestiers l'entourent et un grand jardin rempli d'arbres fruitiers ajoutent a sa valeur. Le chemin de ceinture devra avoir sa gare dans le voisinage immediat. Voir : A. Boileau, architecte, au Palais de Justice a Montreal, ou J. A. Chaurest, Ecr., N.P., voisin de la propriété. 151—12

HOTELS A VENDRE situés dans des localités centrales, avec licence pour l'année prochaine, stock de liqueurs et cigares bien assorti, et ameublement de première classe. S'adresser a Chs. Desmarteau 1598 Notre-Dame. 119—n

PROPR ETES A VENDRE

A VENDRE—Au Village du Sault au Recollet, a quelques verges du dépôt des tramways, une belle maison avec dependances, jardin, arbres fruitiers de toutes sortes. S'adresser sur les lieux a M. Georges Dagenais. 152—12

A VENDRE—Lot à bâtir, rue Clark, $17.00 comptant et 72 paiements mensuels de $3.53 sans interêt. Chambre 3, 162 rue Saint-Jacques. 158—3

A VENDRE—Lot à bâtir, rue St Laurent, $25.00 comptant et 72 paiements mensuels de $5.33 sans interêt. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—Cottage en brique, 6 chambres, grande cour, tout decoré, $200 comptant et la balance, $1.800, a des conditions pour vous convenir. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE — A bon marché et à conditions faciles, une terre de 250 acres bien cultivée dans le village de St Cloud, paroisse de Lacolle. Bonne mai-on, remises, écuries, granges, etc. Près de l'eglise catholique et des écoles. S'adresser a S. P. Stearns, Equitable Life, Standard Building, Montreal. 23.25.27.30.2.4.7.9.11

A VENDRE—Lot à bâtir, rue Clark, $21.00 comptant et 72 paiements mensuels de $3.95 sans interêt. Chambre 3, 162 rue Saint-Jacques. 158—3

A VENDRE—Lot à bâtir, rue Mance, $25.00 comptant et 72 paiements mensuels de $5.10 sans interêt. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—En haut de la rue St Urbain, cottage neuf en brique solide, fournaise Daisy, grande cour, belle véranda, tout decoré, $2,500 ; $500 comptant requis, la balance comme le loyer mensuel. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE—Avenue du Parc, lot à 30c le pied : les tuyaux d'egout et à l'eau sont posés, conditions faciles, lumiere électrique et près des tramways électriques ; aussi lot de coin a 40c et 45c le pied. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

A VENDRE — Magnifique propriété en pierre de taille, 3 logements, près d'une église catholique, rue Dorchester. Prix $8,500. S'adresser 133 rue Visitation. 160—1

A VENDRE—Lots à bâtir, sur les rues Hutchison, Durocher, Waverley et Saint-George. Argent à prêter sur édifices quand ils sont en partie complétes. Chambre 3, 162 rue St Jacques. 158—3

PERDU

PERDU—Entre la rue Guy et le carré Victoria, une chaine de montre en argent. Prière a la personne qui l'a trouvée de la rapporter a La Presse. 158—3

DIVERS

OUTILS DE JARDIN—Boyaux d'arrosage et Boyaux pour Bains Kneipp, Bains, Ustensiles de cuisine, Tondeuses 1895 pour l'herbe, etc., chez L. J. A. Surveyer, 6 rue St Laurent. 153—vs—n

BONNE MAISON de pension française privée, repas à toute heure. Chambre meublée a louer, rue Amherst No 65. 159—5

EMMAGASINAGE pour pianos et beaux meubles. S'adresser au No 446 rue St Jacques. Bonnes facilites. Prix modiques. 159—4

LA NEW-YORK PIANO CO., 446 rue St Jacques, le principal magasin pour beaux pianos américains. Cette compagnie invite les acheteurs a examiner ses magnifiques pianos et à comparer les prix. 159—4

ON DEMANDE que tous ceux qui dérirent vendre hôtels, restaurants, magasins cigares et bonbons, epicerie, maisons de pensions ou tous autres genres de commerce feront bien de venir a notre bureau, nous avons plusieurs acheteurs en main. LeBel ou Richardson, 57 St Gabriel. 160—1

ON DEMANDE un ou deux pensionnaires à $2.75 par semaine : service de premiere classe, au No 82 rue Ste Elizabeth. 160—1

ON TROUVERA chambre avec pension de premiere classe au No 200 rue Berri. 160—1

ON TROUVERA une bonne maison de pension au No 11 rue Sanguinet. 132-9

ON TROUVERA—Chambre avec pension pour $2.50 par semaine ; pension de table à $1.50. Repas à toute heure. S'adresser 1423 rue Notre-Dame. 158—3

ON DEMANDE, à l'école de télégraphie de Montreal, 1762 Ste Catherine, des élèves en télégraphie, affaires de chemin de fer, stenographie, clavigraphie. Trois grades ont trouve situation dans ce mois. 158—3

ON DEMANDE à acheter un billard 8 x 4. S'adresser No 80 avenue Laval. 159—2

ON DEMANDE des pensionnaires à $2.50 par semaine, très bonne pension. S'adresser au No 179c rue St Christophe. 159-3

POUR PRESSES A CYLINDRES au tympan, couteaux à papier et tous au machinerie neuve ou d'occasion employée par des lithographes et des relieurs, ecrivez à J. H. Vivian, 22 rue Bay, Toronto. 159—jno s

PIANOS—Beaux pianos carrés et droits à louer à des prix modiques. On n'exige rien si le piano est acheté dans les six mois. S'adresser a la N. Y. Piano Co., 446 rue St Jacques. 159—4

PENSION—Madame A. Lefrançois, garde-malade pour dames. Pension confortable et les soins des meilleurs médecins strictement privee. Conditions faciles. 351 rue St Laurent. 158—6

LES ECHECS

Samedi, le 11 mai 1895.

Les communications concernant les Echecs et les Dames doivent être adressees comme suit : "Les Echecs," bureau de La Presse, Montréal.

Les salles du Cercle St Denis, coin des rues Ste Catherine et St Denis, sont ouvertes tous les soirs, mais les soirees de reunion pour les joueurs d'Echecs sont le lundi, mercredi et samedi soirs, ainsi que le dimanche après-midi. Tous les joueurs d'Echecs sont invités à visiter la salle.

PETITE CHRONIQUE

C'est mercredi prochain, le 15, qu'a lieu la premiere rencontre des quatre clubs d'echecs de Montreal. Le Montreal Chess Club, le doyen des clubs et qui est composé des plus forts joueurs d'echecs de cette ville, jouera avec les membres du Cercle St-Denis, et le Heather Chess Club avec le Central Chess Club.

Les trois jeunes clubs ne se font pas d'illusion sur le resultat de la lutte, et la première place echacun l'admet) sera certainement gagnée par le Montreal. Neanmoins, l'on peut compter que la lutte sera des plus animée.

***

Après son match avec M. Teichmann, M. J. Mieses a fait un tour en Angleterre et, a Glasgow, il s'est rencontre avec M. Tantenhaus, qui revenait des Etats-Unis. Les amateurs du club d'echecs de Glasgow ont profite de cette circonstance pour organiser un petit match en cinq parties entre les deux maitres, pour un prix de $50.00 au gagnant et $20.00 au perdant.

Ce match a été gagné par M. Mieses par deux parties gagnees, deux nulles et une perdue. Nous publions ci-dessous l'une des parties.

***

Si les prévisions de nos confrères anglais se réalisent, le tournoi international de Hastings sera l'évenement le plus important des échecs de notre epoque, car ils annoncent l'adhesion de MM. E. Lasker, Steinitz, le Dr Tarrasch, Tschigorine, Weiss, Gunsberg, Bardeleben, Blackburne, Janowski, Lipke, Lipschutz, Mason, Showalter, Teichmann, Winawer, etc., etc. De pareilles noms promettent une lutte des plus émouvante, surtout entre les six premiers nommés, pourvu qu'aucun d'eux ne se derobe.

La souscription actuellement dépasse $3,000; le premier prix sera de $900, et il y aura cinq ou six prix dont la valeur sera fixée après la cloture de la souscription.

Problème No 298
Composé par M. C. Colin
Noirs—8 pièces

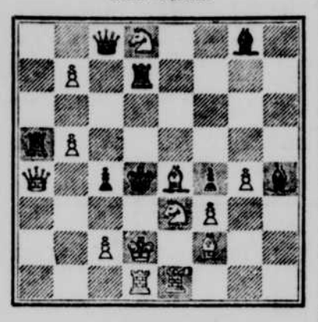

Blancs—13 pièces
Les Blancs font mat en 2 coups

Solution du problème No 291

Blancs	Noirs
1 T 1 D	1 Ad libitum
2 Mat selon le coup des Noirs.	

Solutions justes—MM. J. Gingras, Winooski, Vt; A. B. Giroux, Ottawa; O. H. C. Nicolet; C. S. Legris, St-Jean; Ernest Hainault, P. Huot, C. Auger, N. Dupont, Montreal; R. Guy, Levis.

Partie d'Echecs

Troisième partie du match jouée au Chess Club, de Glasgow, entre MM. Mieses et Taubenhaus.

(Partie Lopez)

Blancs	Noirs
M. Taubenhaus	M. Mieses
1 P 4 R	1 P 4 R
2 C 3 FR	2 C 3 FD
3 F 5 CD	3 P 3 TD
4 F 4 TD	4 P 3 D
5 P 4 D	5 F 2 D
6 C 3 FD	6 P 3 CR
7 Roq.	7 F 2 CR
8 P pr P	8 P pr P
9 F 5 CR	9 P 3 FR
10 F 3 R	10 CR 2 R
11 D 2 R	11 Roq.
12 TD 1 D	12 D 1 R
13 F 5 FD	13 T 1 D
14 C 5 D	14 C pr C
15 P pr C (a)	15 C 5 D
16 C pr C	16 P pr C
17 D pr D	17 TR pr D
18 F 3 CD	18 R 1 T
19 F pr P	19 P 4 FR
20 F pr F, échec	20 R pr F
21 TR 1 R	21 R 3 F
22 P 4 FR	22 P 4 TD
23 P 3 FD	23 P 3 CD
24 R 2 F	24 T 1 FD
25 P 5 FD (b)	25 P 5 TD (c)
26 P 6 FD	26 F pr P
27 P pr F	27 P pr F
28 P pr P	28 T pr T
29 R pr T	29 T 1 R, échec
30 R 2 F	30 T 3 R
31 T 7 D	31 T pr P
32 T pr PT	32 T 7 FD, échec
33 R 3 F	33 T pr PCD
34 T pr P	34 T pr PCD, éch.
35 R 2 F	35 P 4 CD
36 T 6 FD, échec	36 R 2 C
37 P 3 TR	37 T 7 CD, échec
38 R 3 C	38 P 5 CD
39 T 6 CD	39 T 8 CD
40 R 4 T	40 T 3 T
41 P 4 CR	41 P pr P
42 P pr P	42 T 8 TR, échec
43 R 3 C	43 T 8 CR, échec
44 R 3 T	44 T 8 TR, échec
45 R 2 C	45 T 8 CD
46 P 5 FR	46 R 1 C!
47 T pr P, échec	47 R 3 F
48 P 6 FR	48 T 7 CD, échec
49 R 3 F	49 T 6 CD, échec

Partie nulle.

NOTES

(a) Gagnant un Pion ; évidemment si 15 F pr T—C 5 FR suivi de D pr F.

(b) Faible ; les Fous étant de la même couleur, il valait mieux echanger les Tours ou les doubler sur la ligne du Roi pour faire valoir le Pion de plus.

(c) Cet excellent coup regagne le Pion et assure la nullite.

BELANGER vs BELANGER

En Cour Suprême

Ottawa, 11—On a commencé, hier, en cour suprême l'audition des causes de la province de Québec. La première a été celle de Bélanger vs Bélanger. L'origine de l'action est le bris d'une entente par laquelle l'appelant devint seul propriétaire d'un journal appelé "Le Progrès de l'Est" et l'intimé devait en être le rédacteur. Par cette convention, ce dernier devait recevoir un salaire annuel et l'engagement ne pouvait être brisé sans le consentement de l'intimé. De plus, au cas où l'appelant désirerait vendre son journal il devait donner la préférence de l'achat à l'intimé. La question soumise au tribunal est celle-ci : D'après les conditions de l'engagement, l'appelant pouvait-il renvoyer son rédacteur, celui-ci refusant d'écrire des articles éditoriaux en faveur du parti libéral, comme l'appelant s'y était engagé.

Les cours inférieures ont décidé que l'intimé devait être retenu comme rédacteur et que son nom devait paraître comme tel sur le journal. Toutefois, aucun dommage ne lui a été accordé. M. White, C. R., représente l'appelant et M. Brown, C. R., l'intimé.

EBOULEMENT

D'énormes blocs de rocdégringolent de la falaise

Québec, 11—Vers une heure, la nuit dernière, plusieurs résidents de la rue St Paul ont été éveillés en sursaut par un bruit insolite, qu'ils ne savaient à quoi attribuer. C'étaient d'énormes blocs de roc pesant plusieurs tonneaux qui s'étaient détachés de la falaise et avaient enfoncé le hangar en arrière de la résidence de M. F. X. Corriveau. L'éboulement, heureusement, n'était pas parti de haut et s'est produit pendant la nuit. Sans cela, nous pourrions avoir quelque grave accident, même des pertes de vie à enregistrer.

Un autre quartier considérable surplombe le trou creusé par l'éboulement et menace de s'écrouler à chaque instant.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Chapeaux 1ère Communion

Grand choix de chapeaux de première communion à la maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 156—5

La Cathédrale St-Jacques de Montréal

On vient d'accorder à MM. Wm Rodden et Cie (ancienne maison Day et DeBlois), fondeurs et manufacturiers de cette ville, le contrat pour la fabrication et la pose de la corniche en fonte devant orner le contour de la cathédrale. Elle sera exécutée suivant le dessin original fait par le Rév. M. Michaud, P. S. V., qui est l'auteur des plans de ce temple majestueux.

On leur a en même temps commandé les balustrades et barrières en fer, pour les entrées de portiques, qui seront faites suivant un tracé spécial et leurs riches dessins ne feront que rehausser l'apparence magnifique des entrées principales.

Ces travaux ayant été confiés à la maison Rodden, il nous est donné de croire que Montréal verra bientôt, à sa grande satisfaction, le parachèvement des ouvrages d'architecture de l'extérieur de ce splendide édifice.

A partir de demain

A partir de demain, nos voiles de première communion valant $3.00 seront offerts à $1.50 ; nos voiles valant $2 pour $1, chez

M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

30 piastres de primes données par A. Ferland & Cie

Comme il a été annoncé le premier mai, nous avons mis dans une bouteille de liqueurs six poissons d'argent, offrant à quiconque les rapporterait, la somme de cinq piastres pour chacun des poissons.

Les heureux gagnants sont M. Joseph Guenette, qui a acheté des liqueurs chez André Monarque, 1153 rue Notre-Dame ; M. J. B. Bourcier, épicier 3160, rue Notre-Dame ; M. Napoléon Lalonde, hôtelier, au carré Chabolillez ; M. Alexandre Charbonneau, épicier, 441 rue Cadieux ; M. Adolphe Labelle de la maison Roy et Labelle, hôtel, 1500 Ste Catherine ; M. P. G. Vayland, épicier, 18 rue Guilbault.

Nous profitons de l'occasion pour annoncer à nos estimés clients que nous avons fait l'acquisition des droits d'exploitation de la célèbre source d'eau minérale de St Benoit, dont l'analyse a été faite par le gouvernement. Cette eau recommandable sous tous les rapports s'allie très bien aux vins ou autres boissons. Nous la metterons sur le marché dans quelques jours, ainsi que l'eau minérale "Divina" de la source de St Sévère, dont nous avons l'agence générale.

A. FERLAND et CIE,
159—2 151 rue St André.

L'ATLANTIQUE ET LAC SUPERIEUR

Saint-Lambert et Lévis seront reliés par une voie ferrée

Nous avons annoncé, il y a quelques jours, que M. W. D. Reid, de cette ville, avait obtenu le contrat pour la construction d'une partie du chemin de fer de l'Atlantique et du Lac Supérieur entre Sorel et Lévis, une distance d'environ 115 milles. M. Reid s'est mis à l'oeuvre immédiatement et divers sous-contrats ont été donnés déjà.

Une personne de grande expérience dans la construction des chemins de fer croit que le projet de l'hon. sénateur Thibaudeau de relier St-Lambert et Lévis, cette année, par une voie ferrée, peut être facilement réalisé.

Il ajoute que les retards apportés dans la construction des chemins de fer sont généralement causés par la pose des lisses et par la mise en équilibre de la voie, mais ce travail sera fait par trois ou quatre compagnies différentes, celles-ci pourront travailler en même temps à différents endroits.

Aucun retard non plus ne sera apporté par la construction des ponts. Les MM. Connolly, sous-entrepreneurs d'une partie de la voie, mettront sous peu 400 hommes à l'ouvrage et compléteront en trois mois les vingt milles de chemin qu'ils doivent faire.

DON A STE-ANNE

Les pèlerinages au sanctuaire de Ste-Anne de Beaupré vont bientôt commencer. En entrant dans la basilique, cette année, le pèlerin pourra admirer une statue magnifique de la grande thaumaturge évaluée à $1,500, don d'une dame de New-York qui veut rester inconnue.

LE GRAND NORD

Québec, 11—Une délégation importante s'est rendue au comité des finances du conseil de ville, pour demander que la cité prête à la compagnie du chemin de fer le "Grand Nord," les débentures pour une somme de $256,000 et cette demande doit être soumise au conseil en comité général, à sa prochaine séance.

IL S'AMENDERA

Joseph Hétu, maçon, rue St-Charles-Borromée, a été condamné à payer les frais pour avoir caressé sa femme à coups de poings et à coups de pieds. La plaignante a demandé au recorder d'être clément, et le coupable a promis de s'amender.

A. U. Gravelle, dentiste

Successeur de J. W. Kearney

M. A. U. Gravelle qui vient de faire ses examens avec grand succès a le plaisir d'annoncer au public qu'il vient d'ouvrir son bureau au No 659 rue Notre-Dame, près du carré Bellerive. Le Dr Gravelle se chargera de tout ouvrage concernant l'art dentaire. Extraction sans douleur.

La Prévoyance

Secours aux femmes malades — seule société de secours mutuelle à Montréal pour les femmes malades

AVANTAGES

1o Médecin fourni gratis tout le cours de l'année.

2o Remèdes donnés gratis durant la maladie.

3o Pension de $3, $4 et $5 par semaine, suivant le montant de la contribution.

4o A la mort, allocation de $40 à $300, suivant le nombre des membres.

La collection se fait à domicile. Pas de dérangement pour aller payer aux bureaux de la société.

Recommandée par le clergé, les citoyens les plus influents et tous les journaux de Montréal.

Basée sur les sociétés européennes qui comptent au delà de 600,000 FEMMES ASSUREES. Les hommes sont aussi admis. Les personnes qui désirent entrer dans cette société pourront s'adresser au bureau général de 9 hrs avant-midi à 5 heures après-midi.

Bureau général de "La Prévoyance" 62 rue St Jacques.

ALBERT PAGNUELO,
Gérant.

O demande des agents actifs. S'adresser de 9 hrs à 11½ hrs a.m.

—Au Back River Park ! Notre agent se tient au bureau sur le terrain même, tous les jours, et donnera tous les renseignements demandés au sujet des terrains à vendre. 160—3

N'oubliez pas que la meilleure maison pour vos cachemires noirs est chez

M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

Bonne nouvelle

pour les acheteurs au Boulevard Saint-Lambert, il y aura un pont de construit avant deux ans. Ceux qui n'ont pas encore acheté devraient de suite voir l'agent du Boulevard.

L. F. LAROSE,
m j s—N 1627 rue Notre-Dame.

LA DEMEURE DES BONS VIVANTS

Paris, France, est la ville à bon droit célèbre des bons vivants, et l'Extra Dry de G. H. Mumm et Cie, de la splendide vendange de 1889 est leur vin favori.

VOICI CE QU'IL FAIT

Le remède de l'Amérique du Sud pour les rognons soulage la maladie des rognons en six heures

Les symptômes de la maladie des rognons sont si manifestes et douloureux qu'il n'est pas nécessaire d'en publier une description pour le public. Les personnes qui en sont atteintes savent quelles douleurs et quels inconvénients elle leur a causés. Le point important est de savoir comment obtenir du soulagement et une guérison radicale. L'oeuvre particulière du Nervin de l'Amérique du Sud est de donner le soulagement dont on a besoin. Il n'entreprend pas de faire autre chose, mais on n'a encore découvert aucun remède qui guérit si complètement et si promptement la maladie des rognons de n'importe quel genre. Le monde a raison d'être joyeux de ce que le découvreur de ce grand remède ait vu la lumière du jour.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Laviolette et Nelson, 1605 rue Notre-Dame, J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. w

BONS VIEUX VINS FRANÇAIS

(Effet du traité Franco Canadien)

La Compagnie des Vins de Bordeaux (Bordeaux Claret Company) a dans ses caves vingt mille douzaines de vieux Claret Bourgogne, Sauternes, Port, Sherry, qu'elle offre aux prix de $3 et $4 la caisse de douze grosses bouteilles. Tous ces vins sont garantis purs et importés directement des vignobles. Ils sont recommandés par les médecins et presque toutes les meilleures familles de Montreal en ont fait l'essai et n'en veulent pas d'autres. Leurs caves sont ouvertes au public et les acheteurs peuvent gouter le vin aux barriques mêmes. Ecrivez pour liste de prix à LA Cie DES VINS DE BORDEAUX (Bordeaux Claret Company).

Bureau à Montreal, 30 rue Hôpital, téléphone 2124. Bureau a Bordeaux, 17 Allée de Boutaut. 125—m j s—n k

ARTHUR GAREAU

Chirurgien-Dentiste

117 Rue St-Denis

COIN DORCHESTER

Ancien élève du Collège Dentaire de Philadelphie. Extraction de dents sans douleur au moyen du Chloroforme, de l'Ether, du Gaz Letal, de l'Electricité ou d'Anesthesie locale. Dentier en or, en aluminium et en caoutchouc, munis ou non munis de leurs palais. Couronnes en or et en porcelaine.

SYSTEME D'OPERATION

— ET —

Traitement mis en pratique dans les Universités des Etats-Unis

Téléphone Bell 6349

Bureau du Soir, de 7 à 8 p.m.

65—s Dn

44-BEAVER HALL-44

Dentisterie dans toutes ses branches. Mères amenez vos enfants, vous et eux aurez satisfaction. Dentiers avec ou sans palais, en or, une specialite. Dents artificielles, $10.00 et au dela. Vingt ans de pratique.

Salons ouverts de 9 hrs a.m. à 8 hrs p.m.

TELEPHONE 2347.

J. T. MACPHERSON, L. D. S.

278—s—jno

J. G. A. GENDREAU

CHIRURGIEN-DENTISTE

20 rue St-Laurent, Montréal

Extration de dents sans douleur par l'electricite et par anesthesie locale. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Telephone Bell 2818. Heures de bureau, de 9 à 5 heures 58—jno

HOTEL A LOUER

A TERREBONNE

La belle batisse connue sous le nom de Hôtel du Boulevard, recemment amélioree. S'adresser a la Succession Masson, 13 rue St Jacques. 55—jno

A LOUER

A trés bas prix. Le tout en bon ordre, 352 rue Moreau, beau cottage (6 chambres), grand jardin, près de la rue Ontario et des tramways, $6. S'adresser à la Montreal Loan & Mortgage Co., 1763

LEÇONS DE CHOSES
POUR LES ENFANTS

Paratonnerre—Nous avons dit que deux corps chargés d'électricité de nom contraire s'attirent. Quand ils se touchent, ou même quand ils s'approchent d'assez près, il jaillit entre eux une étincelle, et ils cessent d'être électrisés : ils sont déchargés (il vaudrait mieux dire neutralisés). Bien mieux, si les corps électrisés sont pointus, la décharge peut se faire assez facilement pour qu'il n'y ait pas d'étincelles.

Ainsi, lorsqu'un nuage orageux, chargé, je suppose, d'électricité négative, s'approche assez près de terre (fig. 1), il électrise par influence la terre, dont l'électricité positive se porte à la surface et va, comme je viens de vous l'expliquer, s'accumuler sur tous les objets plus ou moins pointus. Alors, si le nuage n'est pas trop près, ou s'il n'est pas

Fig. 1—L'électricité s'écoule doucement vers les pointes, clochers ou arbres, et, de là, dans l'air et dans le nuage.

trop chargé, ou bien s'il a plu, et que tous les corps pointus soient ainsi devenus bons conducteurs, étant mouillés, l'électricité s'écoulera tout doucement vers les pointes et de là dans l'air et dans le nuage, qui se neutralisera.

Mais si le nuage contient beaucoup d'électricité, ou si l'électricité de la terre n'a à sa disposition pour s'écouler qu'un trop petit nombre de corps pointus, elle ne pourra s'en aller assez vite, et, tout à coup une étincelle, un éclair jaillira, allant tantôt de la pointe au nuage, tantôt du nuage à la pointe, selon les cas. Cette étincelle, c'est la foudre, qui frappe ainsi de préférence les arbres et les clochers, comme je vous le disais, surtout quand ils sont isolés.

—Mais, Monsieur...—Quoi ? Pierre, parlez.—Mais, Monsieur, alors, si l'on met un paratonnerre sur l'église (fig. 2), comme on l'a fait ici, ce sera bien le reste, le tonnerre tombera à tout coup, sur cette longue tige de fer pointue ?—Bien observé, mon enfant. Mais soyez tranquille. Avez-vous bien regardé le paratonnerre de l'église ? N'y a-t-il pas autre chose que la tige de fer ?— Oui, Monsieur, il y a une grosse chaîne de fer A B qui descend tout le long du bâtiment.—Et où va-t-elle ?—On m'a

Fig. 2—Si le tonnerre tomme, il suit de préférence la chaîne A B et se perd dans la terre, en C.

dit qu'elle allait dans un puits C : je ne sais pas si c'est vrai, ni pourquoi.

Quand le nuage passera sur l'église, l'eau du puits, la chaîne de fer et la tige du paratonnerre seront toujours bien meilleurs conducteurs que le reste de l'édifice, quand même il serait mouillé par la pluie. Il en résulte que l'électricité du sol s'écoulera toujours vers le nuage par le chemin le plus commode, de préférence à tout autre. Et si une étincelle jaillit,, le tonnerre, en tombant, comme on dit, suivra ce chemin qui lui offre infiniment moins de résistance. Il est paresseux ou, du moins, il fait plus volontiers ce qui lui coûte le moins à faire. Voilà pourquoi, ou bien le paratonnerre déchargera le nuage lentement avec étincelle, il en supportera tout l'effet, lui, c'est-à-dire sa tige, sa chaîne et son puits. L'église sera sauvée.

J'espère que vous avez bien compris et que, s'il n'y avait pas de paratonnerre sur l'église, vous n'iriez pas y sonner les cloches, comme on faisait dans le temps, avec l'idée absurde d'éloigner le tonnerre, qui tombait souvent sur le clocher et sur les sonneurs.

Deux espèces d'éclairs—Monsieur, est-ce qu'à chaque éclair le tonnerre tombe quelque part sur terre ?—Non, mon enfant. Il y a des éclairs qui jaillissent entre la terre et le nuage, et c'est par ces sortes d'éclairs que la terre est foudroyée. Mais heureusement, la plus grande partie jaillit entre deux nuages, qui se trouvent être électrisés, l'un positivement, l'autre négativement (fig. 3), et qui se déchargent en approchant l'un de l'autre. Ces

Fig. 3.—Le plus souvent la décharge a lieu entre deux nuages.

étincelles sont accompagnées d'un grand bruit appelé tonnerre, produit par le déplacement de l'air. Ce bruit se prolonge lui-même en longs roulements à cause de la forme que forment les nuages. Les étincelles qui vont de la terre aux nuages ne produisent au contraire qu'un son sec et déchirant.

Il s'écoule un intervalle de temps plus ou moins grand entre le moment où l'on voit l'éclair et celui où l'on entend le tonnerre. Voyons qui m'expliquera pourquoi ?—Monsieur, on voit l'éclair dès qu'il se produit, parce que la lumière marche très vite—Très bien et le son ?—Monsieur, le son met bien plus de temps à nous parvenir.—Parfaitement.

PRODUCTION DE L'ELECTRICITE

Revenons maintenant aux moyens de produire l'électricité. Vous comprenez bien que si l'on veut avoir des quantités un peu importantes d'électricité, on ne s'amuse pas à frotter dans sa main des morceaux de cire à cacheter. On aurait ainsi tout au plus de quoi s'amuser sur le coin d'une table.

On produit l'électricité à l'aide de deux espèces d'instruments : les machines électriques et les piles électriques.

Machines électriques—Les machines électriques (fig. 4), produisent généralement l'électricité par le frottement du verre. Elles se composent d'un plateau de verre A, que l'on fait tourner à frottement entre des coussins CC, DD. L'électricité qui est en ce cas positive, s'accumule sur des pièces métalliques B, bonnes conductrices, si bien qu'on peut en tirer des étincelles E, qui sont assez fortes, dans les grandes machines, pour renverser un homme : on en obtient de plus de un pied et demi de longueur.

Piles électriques—Les piles électriques sont tout autre chose et partent d'un autre principe. Il faut savoir que toutes les fois qu'il se fait une décomposition ou une composition chimiques

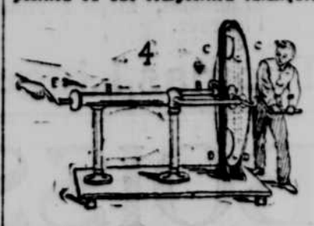

Fig. 4—Le frottement de la roue de verre A entre les coussinets CC, DD, produit de l'électricité positive, qui s'accumule en B.

ou, comme on dit, une réaction chimique, forte ou faible, il se dégage de l'électricité. Ainsi quand nous faisions, dans notre première leçon, du sulfate de fer avec de l'acide sulfurique et du fer, il se produisait une certaine quantité d'électricité, qui, dans notre expérience, était perdue.

Dans les piles, on s'arrange pour la recueillir. Suivant la réaction chimique qu'on choisit, il faut donner à la pile une disposition particulière.

Je vais fabriquer devant vous une pile bien simple (fig. 5), la première de tou-

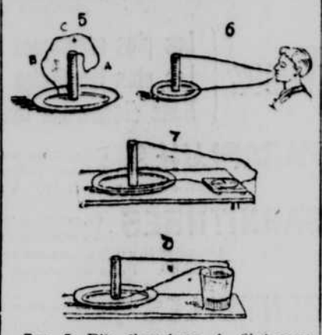

Fig. 5—Pile électrique. A, fil tenant au cuivre et donnant l'électricité positive.—B, fil tenant au zinc, et donnant l'électricité négative.—C, réunion des deux pôles et production du courant électrique.

Fig. 6—Henri sent un petit tremblement dans la langue : effet physiologique.

Fig. 7—L'aiguille de la boussole se met en croix avec la direction des fils de la pile : effeth physique.

Fig. 8—L'eau est décomposée en gaz (oxygène et hydrogène) par le courant électrique : effet chimique.

[illegible]elle qu'a inventée l'illustre Volta. [illegible]ts alternativement l'un sur l'autre [illegible]us, des ronds de zinc et des ronds [illegible]p de la même grandeur, en alternant sou,--c'est-à-dire cuivre--drap, zinc. Quand il y en a une dizaine de chaque espèce ainsi empilés, j'attache le tout avec une ficelle, je trempe cette sorte de colonne pendant quelques instants dans du vinaigre très fort, puis je l'essuie bien, et je la place sur une assiette. Enfin, dessous et dessus, je fixe, en contact, l'un avec un rond de cuivre, l'autre avec un rond de zinc, deux fils de laiton A et B.

L'acide du vinaigre attaque le zinc ; par suite de cette réaction chimique, de l'électricité se dégage. Le fil A, qui tient au cuivre, donnera l'électricité positive, le fil B, qui tient au zinc, donnera l'électricité négative. Si je réunis en C les deux bouts de ces fils, les deux pôles, comme disent les chimistes, il y aura un courant : un courant bien faible, sans doute, mais il y en aura un.

Effets du courant électrique.—Je vais vous donner plusieurs preuves de l'existence de ce courant électrique.

Première preuve—Venez ici, Henri, et tendez la langue, (fig. 6). J'y place les extrémités des deux fils : sentez-vous quelque chose ?—Oui, Monsieur, je sens un goût salé.—Et encore ?—Ah ! je sens comme un petit tremblement dans la langue.—Bon. C'est le courant électrique qui passe. Si au lieu de cette pauvre petite pile, j'en employais une forte, vous ne pourriez pas supporter le contact sur la langue. Entre vos doigts même, il vous ferait mal et vous donnerait des secousses terribles.

Seconde preuve—Je prends une boussole (fig. 7), composée comme vous le savez, d'une aiguille qui tourne sur un pivot et dont l'un des bouts marque le nord. Je place au-dessus de la boussole les fils réunis de la pile. Voyez, l'aiguille dévie aussitôt, et se met en croix, perpendiculairement à la direction des fils de la pile.

Troisième preuve—Voici un verre plein d'eau salée (fig. 8). J'y plonge les deux bouts des fils, les deux pôles, à une certaine distance. Regardez avec attention. Voyez-vous, au bout de quelques instants, se former à chaque pôle de petites bulles de gaz qui se dégagent et montent ? C'est l'eau qui est décomposée par le courant électrique, comme nous le verrons plus tard.

Quatrième preuve—Enfin, transportons notre pile dans le cabinet noir (fig. 9). Fermons bien tout, pour avoir l'obscurité, et soyez sages. Je réunis et je sépare à plusieurs reprises les deux pôles. Vous pouvez voir qu'à chaque réunion et à chaque séparation, il apparaît une toute petite étincelle.

Fig. 9—A chaque réunion et à chaque séparation des deux fils, apparaît une petite étincelle.

Nous avons donc obtenu avec notre petit appareil, tous les effets des fortes piles électriques : 1o l'action sur le corps humain, ou effets physiologiques ; 2o l'action sur l'aiguille aimantée, et la production d'étincelles donnant lumière et chaleur, ou effets physiques ; 3o la décomposition de l'eau, ou effets chimiques.

Mais avec les fortes piles, que de choses extraordinaires on peut obtenir ! On pourrait faire entrer un homme en convulsions, le tuer même. On produit des étincelles qui, bien réglées, donnent la magnifique lumière électrique, que les grandes villes adoptent aujourd'hui comme moyen d'éclairage. On décompose divers corps pour faire déposer des métaux sur d'autres corps, et ainsi, par exemple, les argenter et les dorer. Et combien d'autres choses admirables, dont je ne puis vous parler cette année ! Entre autres le télégraphe électrique, qui envoie les nouvelles à d'immenses distances à l'aide d'un fil conducteur que l'électricité parcourt avec une vitesse égale à celle de la lumière; le téléphone, qui reproduit et emporte la parole humaine elle-même, si bien qu'à l'Exposition d'électricité, qui a eu lieu pour la première fois à Paris, en 1881, on entendait, à une demi-lieue de distance, tout ce que chantaient les acteurs de l'Opéra ; le microphone, qui grossit et fait entendre les plus petits sons, de sorte qu'une mouche marchant sur du papier semble un cheval qui frappe du pied un parquet sonore. Ah ! il y en aurait pour la vie entière à étudier cela !

Et puis, nous reviendrons aussi sur la production de l'électricité, sur les principales piles électriques employées. Nous irons même plus loin, et je vous montrerai qu'il n'y a pas tant de différence qu'on le croit entre l'électricité positive et l'électricité négative : au fond c'est la même chose, et c'est beaucoup plus simple qu'on ne le dit partout.

---

vous avez quarante-six ans.

Mme Perpignan se lamente sur le sort de sa mère qui est devenue aveugle depuis quelques mois.

—Je ne vous comprends pas ! s'écrie le mari, impatienté. La cécité a, sans aucun doute, des inconvénients ; mais une grande consolation est réservée à votre mère : elle ne se verra pas mourir.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Spéculateurs

Attention à un nouveau succès financier qui se prépare dans le moment pour la vente des lots au Boulevard St-Lambert. Voyez de suite l'agent.

L. F. LAROSE,
m j s—N 1627 rue Notre-Dame.

—Onguent électrique contre les cors. Un succès décidé. Insistez pour l'avoir et vous serez convaincus. Il ne contient aucun poison. Prix 15 cents. Lyman, Knox and Co., agents en gros pour le Canada. 29—s—jno

---

—Pour rendre aux enfants le sommeil calme, naturel et faciliter la dentition, nous ne saurions trop recommander le "Sirop Calmant du Dr F. J. Demers." Dépôt, 1157 rue St Laurent. 282-n

---

Demandez le cirage "CEROL" pour chaussures tan, chez votre Bottier. Prix 15c.

A. S. Brosseau, L. D. S.

Chirurgien-dentiste, 7 rue Saint-Laurent. Extraction des dents sansdouleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 131—jno

---

LES ENFANTS PLEURENT

pour qu'on leur donne de

L'Emulsion Scott

Ils pleuraient autrefois pour qu'on ne leur donnât pas d'huile de foie de morue.

C'est que l'huile est répugnante et indigeste, tandis que l'Emulsion Scott est aussi

DOUCE ET AGRÉABLE QUE LE LAIT.

Toutes les sommités médicales d'Europe prescrivent **l'Emulsion Scott** comme le remède infaillible dans les maladies consomptives de l'Enfance et de l'Adolescence, telles que **la Scrofule, le Rachitisme, le Lymphatisme, l'Anemie, la Chlorose.**

Une brochure sur l'EMULSION SCOTT sera expédiée GRATIS sur demande.

Scott & Bowne, Belleville. — Tous les pharmaciens, 50 cents et $1.00.

BIERE ET PORTER

.....DE.....

JOHN LABATT

DE LONDON

Pour usage Diététique et Médicinal, les Toniques les plus Salutaires et les Meilleurs Breuvages que vous puissiez trouver. . . . . .

10 Médailles et 12 Diplômes obtenus aux différentes Expositions Universelles

AGENCE A MONTREAL :

127 Avenue Belerimier

Tel. Bell 7158. 107—s n

UNE DAME D'AU DELA DE 80 ANS

ELLE AVAIT LE COTÉ DROIT HORRIBLEMENT PARALYSÉ

Elle Souffrait Tellement qu'elle Désirait la Mort

Le Céleri Composé de Paine lui Sauva la Vie et lui Redonna la Santé

LE MEILLEUR REMÈDE POUR LES VIEUX ET LES JEUNES

C'est un fait maintenant établi que nos chers pères et mères et nos grands parents peuvent prolonger leur vie et passer des années heureuses en faisant usage du Céleri Composé de Paine.

Plusieurs personnes âgées souffrent de maladies de nerfs, de rehumatisme, de maladies des rognons et du foie, d'insomnie et de paralysie. Atteintes de telles maladies, elles sont à tout moment exposées à mourir.

Si nous sommes vraiment et honnêtement intéressés au bien-être des gens, nous continuerons anxieusemnt l'usage de l'agence qui fera le mieux face à nos maladies. Dans le passé, des milliers de personnes âgées ont été sauvées de la mort par le Céleri Composé de Paine et jouissent maintenant d'une excellente santé. Nous recevons toutes les semaines de nouveaux témoignages de jersonnes âgées ainsi que de leurs parents et amis louangeant les pouvoirs de rajeunir et de fortifier du meilleur remède de la ,terre.

Mme James Cain, du Canton Perott, N. E., qui est maintenant âgée de quatre-vingt-un ans vient d'envoyer un témoignage convaincant et réjouissant au sujet de la valeur du Céleri Composé de Paine. Elle écrit comme suit :

" Je suis heureuse de déclarer que le Céleri Composé de Paine m'a été d'un grand bienfait. En novembre 1893 tout mon côté droit devint paralysé et le docteur dit que j'étais trop faible pour prendre beaucoup de remèdes : je réussis cependant à en prendre un peu ; je pouvais rester assise pndant quelque temps, mais je me sentais si malade que je désirais mourir car je croyais que la mort serait un grand soulagement pour moi.

"Malgré ma faiblesse, je commençai à faire usage du Céleri Composé de Paine. La première bouteille me donna du soulagement. J'ai continué à faire usage du Composé et j'ai obtenu la santé, la force et l'embonpoint, et mes amies disent que je parais tout à fait en santé. Bien que je sois âgée de quatre-vingt un ans mes membres renforcissent et j'espère bientôt jouir de la santé parfaite.

" Je conseille à toutes les personnes qui souffrent de paralysie et d'autres maladies, de faire usage du Céleri Composé de Paine et des Pilules Anglaises de Will qui accompagnent le Composé et si l'on en fait usage en suivant la direction, ce remède guérira certainement. k

---

153—n

"PERSONNEL"

A dater de Mercredi, **15 Mai**, nos voitures de livraison commenceront leurs voyages annuels sur le bord du fleuve,

ARRETANT A

Lachine	Lake Side
Dixie	Pointe Claire
Dorval	Beaconsfield
Valois	Ste Anne

MONTREAL

Steam Laundry Co'y

Fabrique et Buanderie :
8, 10 et 12 Ruelle Busby.

Bureaux : 28 Rue Saint-Antoine

8.11 *Téléphones 580, 881, 971*

APPAREILS A GAZ

A UN ESCOMPTE DE

25 a 50 POUR CENT

Vû que plusieurs des dessins du catalogue de nos Appareils à Gaz sont épuisés, nous sommes prêts à écouler une grande partie de notre Stock aux escomptes ci-dessus. Venez de bonne heure et procurez-vous un choix.

ROBERT MITCHELL & CIE

8—RUE BLEURY—8 55—mjs—n

WM. RODDEN & CIE

SUCCESSEURS DE DAY & DEBLOIS

Ouvrages en Fer et d'Architecture en Général

110 A 120 RUE ANNE

COLONNES, PILASTRES, GRILLAGES, BALUSTRES D'ESCALIERS, ETC.

ESTIMATIONS FOURNIES SUR DEMANDE

Fournaises à Eau Chaude,
Accessoires à Vapeur en Fonte,
Bains, Eviers, Patrons et Moulages.

CONFECTION SOUS LE PLUS COURT DELAI

TELEPHONE 123. 136—n

RECOMPENSE AU MERITE

JOHN DEWAR & FILS (Limitée)

Perth (Ecosse), Londres et Manchester, Ang.

UNE AUTRE RECOMPENSE, LA PLUS HAUTE

MM. Dewar viennent de recevoir le diplôme d'honneur pour leur SCOTCH WHISKY, à l'exposition des brasseurs, Manchester, ce qui ajoute une autre récompense, la plus haute, à leur liste actuelle de trente médailles d'or et de prix.

Mars 1895. J. M. DOUGLAS & CO., Agents.

284—s—jno

CAPSULES COGNET

A L'EUCALYPTOL ABSOLU IODOFORMO-CRÉOSOTÉ

MÉDICAMENT SANS RIVAL POUR LA GUÉRISON DES

TOUX OPINIATRES * BRONCHITES * CATARRHES
LARYNGITES * MALADIES DE POITRINE

Exiger les véritables CAPSULES COGNET portant sur l'étiquette la signature de l'Inventeur

PARIS, 43, Rue de Saintonge — *MONTRÉAL*, Pharmacie DÉCARY.

Pour les maladies internes et externes employez

L'Arrapaho ou Véritable Baume des Montagnes Vertes de Geo. Tucker

TOUTE MERE devrait en avoir une bouteille à la maison pour croup, rhumes, maux de gorge, tonsilite, coliques, coupures, meurtrissures, crampes et douleurs sujets à survenir dans n'importe quelle famille sans avis.

TOUS CEUX qui souffrent de rhumatisme, sciatique, névralgie, mal de tête nerveux, diphtérie, toux, bronchite, asthme, cholera morbus, diarrhée, infirmités ou maux au corps ou aux membres, roideur des jointures ou entorses, trouveront dans ce vieux remède sauvage du soulagement et une prompte guerison.

DES MILLIERS de personnes souffrantes ont immédiatement recours aux remedes indiens des Montagnes Vertes de George Tucker.

Vendu par tous les pharmaciens et Epiciers.
PRIX - 25 cents

AGENTS : LYMAN FILS & CIE
PHARMACIENS EN GROS
FONDEE EN 1800 MONTREAL
71—lu

MANQUE DE FORCES

ANÉMIE CHLOROSE — DÉBILITÉ ÉPUISEMENT

PEPTONATE de FER ROBIN en gouttes concentrées (10 à 20 gouttes par repas)

LE FER ROBIN

SEUL ET VERITABLE FERRUGINEUX ASSIMILABLE

Recommandé et adopté par les plus grands Médecins du Monde

Il passe immédiatement dans le sang qu'il régénère et auquel il rend toutes sa vigueur.

Pas de constipation, pas de noircissement des dents comme avec les autres ferrugineux. C'est la forme sous laquelle la nature le présente à l'estomac pour être absorbé sous l'influence de la digestion. Le travail est tout fait d'avance, l'estomac n'éprouve donc pas de fatigue puisqu'il n'a pas besoin d'entrer en fonction.

Il est souverain pour guérir toutes les personnes anémiées, épuisées, débilitées par suite de maladie ou par excès de travail et de fatigue. Il donne des résultats remarquables et inattendus chez les enfants ou les jeunes filles dont la formation est difficile, chez les femmes épuisées par suite de couches, de pertes et chez toute personne en état de langueur. — *Prix avec le compte-gouttes : 1 fr. 50.*

Se prépare également sous forme de VIN et ELIXIR

VENTE EN GROS : 13, Rue de Poissy, PARIS

Dépôt à Montréal : Pharmacie DECARY, et toutes Principales Pharmacies.

LA PRESSE

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE PAR
T. BERTHIAUME,
PROPRIÉTAIRE,
Nos 71 et 71A RUE SAINT-JACQUES
MONTRÉAL.

Abonnements:

Edition quotidienne - - { $3.00 par année. $2.00 pour 8 mois. $1.00 pour 4 mois.
Edition hebdomadaire { $1.00 par année. 50 cts pour 6 mois.

Payable d'avance.

LA PRESSE,
Boîte 1178, B.P. *Montréal, Canada.*

CIRCULATION DE LA PRESSE

POUR LA SEMAINE FINISSANT LE 4 MAI 1895

Lundi	*42,191*
Mardi	*42,123*
Mercredi	*42,182*
Jeudi	*42,285*
Vendredi	*43,341*
Samedi	*47,420*
Total	*259,542*

Circulation Moyenne par Jour

Semaine finissant le

4 MAI 1895

43,257

MONTRÉAL, 11 MAI 1895

AIDE-TOI, LE CIEL T'AIDERA

Le 20 septembre 1893, un des chars à chevaux de la compagnie des tramways écrasait Joseph Hamelin, pilote-branché, âgé de 59 ans. Hamelin mourait le 23 septembre suivant, des suites des blessures qu'il avait reçues.

La veuve intenta un procès à la compagnie, et la cour Suprême, présidée par Son Honneur le juge Doherty, condamnait, par un jugement en date du 7 mai 1894, la compagnie des chars urbains à payer à madame Veuve Hamelin la somme de $5,347.50.

La compagnie en appela. La cour d'Appel confirma purement et simplement le jugement rendu par la Cour Supérieure en faveur de Madame Veuve Hamelin.

La compagnie des tramways porte maintenant la cause en Angleterre devant le Conseil Privé.

C'est son droit, mais en présence de ces luttes sans fin que les compagnies puissantes entament contre leurs victimes, n'est-on pas en droit de se demander si elles ne tentent pas de se servir de la justice pour se soustraire aux pénalités qu'elles ont encourues ?

Le procès de la Veuve Hamelin n'est que la répétition des procès célèbres de la Veuve Flynn.

Qu'une compagnie ne capitule pas devant les demandes de dommages qui lui sont faites, on le comprend. Mais quand elle traîne jusqu'en Angleterre les malheureux qui, à grands frais, ont déjà eu gain de cause devant les différentes cours de justice du pays, elle abuse de sa force, de sa puissance et menace les plus grands intérêts des citoyens.

Comment veut-on que la veuve d'un travailleur, que Madame Hamelin, après avoir fait les sacrifices que comportent deux procès, alors surtout qu'elle est privée de ressources depuis près de deux ans, puisse suivre en Angleterre la puissante compagnie des tramways ?

Un tel état de choses constitue un véritable déni de justice et donne raison aux personnes qui disent que la justice est trop chère pour que les pauvres en obtiennent leur part.

La question est des plus difficiles à résoudre et l'union des petits, des faibles, seule peut lui donner une solution.

Cette union a permis à la veuve Flynn d'obtenir justice, elle permettra à la veuve Hamelin d'arriver au même but.

En s'unissant, en se cotisant pour permettre à la veuve Hamelin de soutenir la lutte contre la compagnie des tramways, les petits et les faibles se protégeront contre le retour de pareils abus.

Lorsque les grandes compagnies seront une bonne fois convaincues que le public et surtout les classes ouvrières se dresseront entre-elles et les malheureux qu'on veut mener jusqu'à épuisement, de juridiction en juridiction, elles y regarderont à deux fois avant de risquer d'encourir les frais énormes d'un appel en Angleterre, dans l'espérance de mettre leurs adversaires, faute de fonds, dans l'impossibilité d'obtenir justice.

Car c'est là surtout le but poursuivi, le Conseil Privé se refusant presque toujours dans des questions de faits, à renverser les décisions des cours canadiennes, surtout quand ces décisions ont été communes à la cour supérieure et à la cour d'appel.

"La Presse" ne saurait donc trop recommander à l'attention publique et à la protection des sociétés ouvrières la cause de la veuve Hamelin contre la Compagnie des tramways.

Cette cause est celle du public, du public qui va à pied et qui doit protéger les victimes des accidents s'il veut à son tour être protégé contre l'abus que les compagnies font de leur impersonnalité et de leur force.

"La Presse" recommande donc aux citoyens en général et surtout aux sociétés ouvrières et de secours mutuels de faire leur cause de la cause de la veuve Hamelin et s'inscrit pour la somme de $100 en tête de la souscription que le public doit faire dans son propre intérêt pour soutenir la veuve Hamelin contre la compagnie des tramways.

LE PONT DE LA GATINEAU

C'est aujourd'hui qu'a lieu pour tout de bon, à Hull, l'inauguration officielle du pont de la Gatineau. L'on a fait de grands préparatifs pour que l'inauguration soit ce qu'il y a de mieux. Une fanfare prêtera ses services pour la circonstance et l'on dit qu'un représentant de la Dominion Bridge Co sera présent. Des discours seront faits par le maire et par plusieurs échevins. Le conseil de la Pointe à Gatineau sera présent, ainsi que plusieurs habitants marquants des municipalités environnantes.

L'ELECTRICITE ET LES PHENOMENES DE LA VIBRATION

La théorie électrique de Tesla produira peut-être, un jour, le détrônement des notions adoptées par l'enseignement. Depuis quelques années, les savants acceptent avec répugnance les lois de Newton, c'est-à-dire celles qui sont restées debout, telles que l'attraction des corps et la gravité. Comment, du reste, appeler lois, des phénomènes connus seulement par leurs effets ? Dans la chimie, on n'est guère plus avancé. On dit : tel oxyde et tel acide se combinent vu leur affinité ; l'extrême avidité du potassium pour l'oxygène décompose l'eau ; ou l'amour de l'hydrogène pour l'air provoque une détonation. En électricité, après avoir mis de côté, l'idée du fluide, on s'est rejeté sur l'existence d'un courant mystérieux.

Mais au fond, comment les corps, masses inertes, peuvent-ils, sans causes apparentes et sans provocation, s'attirer les uns les autres, ou ne le soupçonne même pas.

Comment un gaz privé d'organes, de vie et de raison, peut-il avoir des goûts et des caprices ? On ne songe pas à l'expliquer ?

Comment un fil de cuivre, battu et rebattu, comprimé sous des milliers d'atmosphères, va se laisser passer un courant à travers les tissus, c'est ce qu'on n'admet plus.

Tesla qui, du reste, n'a fait que continuer les théories de Maxwell et de Hertz, deux autres électriciens de génie, morts prématurément, établit un système d'une magnifique simplicité et conforme aux données de celui à qui le Sage a dit : "Vous avez réglé toutes choses avec nombre, avec poids et avec mesure."

Tout est, dans le monde, réduit à une loi d'harmonie : Pythagore qui ne pouvait posséder les lumières et les vérités du christianisme, avait entrevu cette unité de la création, lorsqu'il trouvait des formes géométriques dans le son et qu'autour de Dieu, l'unité absolue, évoluaient des nombres.

Comme j'ai eu l'occasion de l'expliquer bien des fois, il est en notre pouvoir de rendre invisible tous les corps qui tombent sous nos sens. Nous ne pouvons pas en détruire une particule ; mais nous pouvons les restituer à l'éther d'où ils sortent. L'éther est donc la création ; et il n'y a pas un physicien qui ne le regarde comme la cause de la lumière, de la chaleur, de l'électricité. En d'autres termes, l'éther peut se résumer dans le mot : "Energie". Tout ce qui constitue les mondes n'est que l'effet de cette énergie, selon les conditions dans lesquelles elle s'exerce. Ainsi, selon les degrés de vibrations, la même émanation sera ou de la chaleur, ou de la lumière, ou du mouvement. Le soleil qui nous réchauffe et nous éclaire n'est qu'un effet de l'énergie. Le rayon traverse les espaces dans une marche absolument rythmique, puisque c'est le même milieu partout, à raison de cinq cents trillions (500,000,000,000,000) de vibrations par seconde. Si l'atmosphère de la terre, plus dense que l'éther, ne troublait pas cette harmonie, le rayon nous apporterait de la lumière sans chaleur. Mais comme la cadence est brisée aux approches de notre globe, ce désaccord produit la chaleur, c'est-à-dire un effet da la résistance au mouvement.

Voilà pourquoi, nous, pauvres mortels, dénués de moyens d'action aussi puissants, quand nous produisons la lumière d'une manière quelconque, nous ne pouvons lui donner assez de vibrations pour l'empêcher de se convertir en chaleur. Nous troublons si pitoyablement l'éther que nous voyons seulement quelques vibrations capables de nous donner la sensation de la lumière.

Pour mieux faire comprendre sa pensée, Tesla se sert d'une comparaison fort simple : un piano. A l'extrême limite de la vibration est la note aigue de l'éther, quoique nous ne l'entendions pas : la lumière. Ce qui nous arrive n'est que les notes profondes de la basse : la chaleur. Si nous voulons remonter un peu sur le clavier, nous dépensons une partie de notre énergie et de notre temps sur les notes intermédiaires qui ne sont d'aucune utilité. Voilà pourquoi, nous perdons presque toute l'efficacité, tout le rendement d'un bec de gaz, par exemple. Comparez le volume d'une lumière à arc et celui d'une bougie ordinaire. Les deux petites pointes de charbon devenu incandescent sont moins grosses qu'une flamme de chandelle. Pourquoi donc l'une éclaire-t-elle deux mille fois plus que l'autre ? Par ce qu'elle réussit à imprimer plus de vibrations à l'éther.

Le même doigt d'enfant peut produire une note basse ou une note claire, selon la touche du clavier qu'il impressionne.

Pourquoi la lumière électrique, toute puissante qu'elle soit, ne jette pas plus de chaleur autour d'elle ? Précisément parce que nous avons pu augmenter les vibrations. C'est une petite conquête que nous avons faite, en nous acheminant vers la production réelle de l'énergie que Dieu a mise dans la nature.

Croyez-vous que l'enveloppe de verre qui entoure une lampe incandescente soit une barrière contre la chaleur qu'elle émet ? Nullement. Cette ampoule n'empêche pas plus l'éther de passer qu'un panier retiendrait l'eau d'une glace fondante. Si la lampe ne chauffe pas plus, c'est que ses vibrations sont assez fortes pour ne pas se changer presque toutes en calorique. S'il était possible de lui donner plus d'intensité, elle réchaufferait encore moins l'appartement ; et quand Tesla arrivera à quelques cent mille oscillations électriques par seconde, il nous promet une lumière froide.

L'énergie perdue en chaleur est si considérable que l'on a fait une échelle comparative des rendements lumineux provenant de différentes sources. Plusieurs corps éclairants ne donnent pas le tiers d'un pour cent.

Lampe à pétrole 0.073 p. 100.
Bec de gaz, 0.33 p. 100.
Lampe incandescente. 1 p. 100.
Lampe à arc, 3¾ p. 100.
Magnésium, 15 p. 100.
Soleil, 31 p. 100.
Tube Geissler, 32 p. 100.
Mouche à feu, 100 p. 100.

Les vibrations de la mouche à feu émettent des oscillations qui sont la trente-sept millième partie d'un pouce, tandis que les oscillations électriques avalent jusqu'à présent une verge de long.

Nous ne connaissons jusqu'à présent cette lumière froide, ici-bas, que sous une forme: la mouche à feu. Mais puisque nous sommes convaincus qu'elle existe quelque part, qui peut nous ôter l'espoir d'en produire davantage ? Or, ce qu'il y a au bout de cette prétention, dans la série des probabilités qu'il commence à faire entrevoir par des expériences, c'est que chacun de nous peut espérer pouvoir, un jour, éclairer comme cette mystérieuse luciole. N'en riez pas, avant de m'avoir lu jusqu'au bout.

On sait que le malheureux qui pose la main sur un fil électrique chargé est un homme mort ; et, cependant, il n'a reçu la visite que de mille ou deux mille volts. Que diriez-vous, si Tesla pouvait vous saturer de cent mille volts à la fois sans même produire l'effet d'un chatouillement ? Et, cependant, il peut le faire maintenant tous les jours.

J'ai sous les yeux le tableau de ses séances prises à la photographie. C'est un témoignage qui ne peut pas mentir, d'abord parce que, sans l'absolue vérité de ce phénomène, la vue elle-même n'aurait pu être prise ; puis, parce que les témoins ou plutôt les acteurs de cette scène sont des figures absolument connues, comme Mark Twain, le célèbre acteur Jefferson, Marion Crawford et Yesla lui-même.

Tout le monde sait qu'on ne peut pas prende de portrait dans un appartement éclairé d'une manière ordinaire. Il faut recourir à une lumière intense comme le "flash light" du calcium. Or, une seule lampe incandescente tenue par Jefferson dans sa main a pu donner assez d'efficacité à l'appareil photographique pour reproduire un tableau complet.

Mais ce qu'il y a d'extraordinaire et d'incroyable, c'est que, dans ces démonstrations, l'acteur, la personne éclairante, n'est pas dans un courant électrique. Il n'est nullement en contact avec la dynamo qui produit l'électricité ni avec le fil qui forme le circuit. Il tient cette lampe dans sa main nue et il a probablement en lui deux ou trois cent mille volts. Où les a-t-il pris ces volts ? Du fil qui passe a vingt ou trente pieds de lui et qu'il ne regarde seulement pas.

Mais alors, c'est un miracle ? Presque : c'est-à-dire un miracle de la science. J'ai dit il y a un instant que tout est harmonie dans la nature. C'est ici que Tesla met le doigt sur le sublime agencement de la matière créée, si bien conforme au faible entendement que nous possédons du Dieu un et puissant. Qu'on appelle cela symphonie, concordance, sonorité harmonique, cadence, unisson, échelle diatonique, vibrations rythmiques : tout tend à l'accord parfait dans les forces de la nature. L'énergie résulte de l'état de choses plus ou moins rapproché de cet accord. Quand le fil du trolley tue l'ouvrier qui le répare, c'est tout simplement parce que les vibrations du fil ne sont pas à l'unisson des vibrations de l'organisme humain, ou qu'elles ne sont pas assez intenses pour passer outre. Nous n'avons qu'une manière d'exprimer les désordres dans l'ordre physique ou l'ordre moral : ce sont des choses qui jurent ou détonnent. En musique, par exemple, qu'est-ce que c'est que l'accord ? Absolument rien autre chose qu'une concordance de vibrations. Si vous ne savez pas souffler dans une clarinette, vous n'en extrairez rien du tout ou seulement des cris épouvantables ; tandis qu'avec l'art voulu, vous en tirez des effets surprenants. Avec le moindre souffle et le moindre mécanisme, vous obtenez d'un tuyau d'orgue ou d'un instrument à vent des sons absolument puissants, que jamais le plus grand effort de vos seuls poumons ne pourrait atteindre. D'où vient donc cette multiplication de sonorité ? D'une simple concordance de vibrations. Il y a, quelque part, autour de vous, dans l'air, dans la nature, dans l'éther une énergie latente que vous pouvez réveiller en mettant quelques choses à l'unisson. Des pulsations calculées excitent les alternatives régulières de condensation et de dilatation, s' il y a le rapport voulu entre l'instrument, un biseau quelconque et la position de vos lèvres, de manière que le courant d'air soit proportionné au fluide à mettre en vibration. Le fluide ne vibrerait pas, si vous n'émettiez pas vous-même une vibration analogue.

Ce qui s'opère en musique a lieu pour toutes choses. Si le courant électrique niveau et de la même pente. Mais s'il est en symphonie avec vous-même, il ne vous troublera pas plus qu'un ruisseau n'en trouble un autre du même ne vous trouve pas à l'unisson ou s'il n'a pas une force de vibration suffisante, le mouvement se change en chaleur ; ce n'est plus de la lumière froide ; il va vous brûler, car votre désaccord est une résistance.

On sera peut-être porté à traiter d'enfantillage cette extraordinaire théorie de la vibration, par laquelle on prétend tout expliquer. Et, pourtant, est-ce que la science n'en a pas, elle-même, posé les prémisses, en constatant qu'il n'y a pas un morceau de métal, de roc, de marbre, de bois, qui ne soit composé de molécules vibrant toutes entr'elles comme si elles étaient détachées les unes des autres ? Il n'y a rien au repos dans la nature ; car, connaissant l'auteur de la création, nous ne pouvons concevoir un état de choses absolument inerte. L'immobilité serait le néant.

Etudiez au microscope ce morceau de verre qui vous paraît absolument compact, insécable, cohérent, impénétrable, infrangible, indivisible. Vous découvrirez un monde d'atomes qui s'y trémoussent comme le blé dans un crible. Vous les voyez bien ; mais vous ne pouvez pas en détourner un seul de sa fonction giratoire.

Comment ! me direz-vous. Il n'y a pas deux points de cette vitre qui se touchent ; et rien ne peut séparer ces sables épars ! C'est absolument la vérité ; car ces molécules vibrent entr'elles au degré le plus rapproché de l'unisson.

Il est vrai que l'unisson absolu n'existe pas en musique et que chaque note a une arrière pensée. Il en est de même pour la matière, qu'on peut toujours désagréger par un moment de vibrations plus rapprochées de l'unisson. Puisqu'il n'y a pas dans la forêt deux feuilles qui se ressemblent, ni dans l'univers entier deux figures pareilles, pourquoi chaque atome aurait-il exactement le même mode vibratoire ?

Mais pour revenir au phénomène qui tient si bien ensemble les atomes composant un corps, la chimie appelle cela cohésion.

La musique, qui est la démonstration la plus matérielle des effets de la vibration, nous enseigne qu'il y a plusieurs accords entre les différents modes de vibration. Les vibrations du son tombent facilement sous nos sens et nous savons tous comment deux tons faut différent de deux tons harmoniques. Il en est de même dans la matière. Prenez deux substances dissemblables. Chacune de ces substances n'existe intrinsèquement que parce que ses molécules sont à l'unisson. Si vous en mêlez une à cette autre qui est dans une échelle de vibrations en coordination, comme l' "ut" est à "sol", par exemple, il y a fusion de matière, comme, en musique, il y a fusion de sons, ou pour être technique : "vibrations en rapport simple." La chimie appelle cela "affinité", pour bien faire comprendre que la "cohésion" et "l'affinité" ne sont pas la même chose. La chimie a, aussi, une autre manière d'exprimer ces différents états de choses en faisant une différence entre "combinaison" et "mélange."

Il y a des matières qui paraissent s'accorder comme "l'ut" avec le "la." C'est le mélange, car l'oreille, dans le cas de la musique ou l'oeil, aidé du microscope dans le cas du mélange, peuvent facilement faire le triage des deux notes aussi bien que des deux corps. Au contraire, prenez, d'un côté, ce que l'on appelle l'accord parfait, et, de l'autre, une association de corps simples dont aucun moyen mécanique ne peut montrer la désunion, vous avez la combinaison, c'est-à-dire des corps qui sont dans les intervalles réguliers de tierce ou de quarte, ect., requis pour une gamme juste.

Voilà donc, du coup, les questions mystérieuses d'affinité ou de répulsion expliquées d'une manière fort claire et fort simple par la coordination des vibrations.

Et voyez donc comme elle va loin, cette loi de la vibration ! Il est admis, depuis longtemps, que, chez l'homme, tout lui arrive au cerveau par des vibrations : mouvement, chaleur, son ou lumière.

Voilà pour l'impression reçue. Mais pour l'impression à communiquer ? De quelle manière nous y prenons-nous ? N'est-ce pas, tout simplement, le renversement de la machine, où l'âme recommunique d'autres vibrations à ses organes ? Pourquoi, à un moment donné, dit-on que l'oeil lance des éclairs ? Pourquoi découvre - t - on qu'un discours est plus éloquent qu'un autre ? Assurément, ce n'est pas la matière, destinée à être poussière demain, qui peut posséder de tels privilèges. C'est l'âme qui vibre et qui cherche dans les autres âmes la vibration correspondante.

C'est la grande chimie de Dieu qui a prévu les mélanges ou les combinaisons des âmes comme des corps et qui a établi entre les humains, des sympathies ou des antipathies.

Plus que cela. Cette théorie de la vibration explique toute la physiologie. Personne n'hésite à dire en voyant une personne : "Bonne tête ou sale figure, l'honnêteté même ou un nid d'hypocrisie ; douceur ou malice ; vertu ou vice." Et, généralement, on ne se trompe guère. Pourquoi donc l'enveloppe charnelle, périssable, qui est partie d'un enfant, au berceau, sans couleur et sans traits, a-t-elle pris chez l'homme fait, cette apparence caractéristique ? Mais, c'est la vibration de l'âme qui a ému cette matière inerte et indifférente. On voit, tous les jours, ces changements de physionomie, qui ajustent, en beau ou en laid, selon les succès ou les revers, la prospérité ou les privations, les vertus ou les vices, l'aspect du visage sur celui de l'âme.

C'est bien, aussi, de cette manière que s'expliquent les airs de famille, les sons de voix, les tics mêmes, qui se répètent de génération en génération. Ce que Dieu souffla dans Adam ce fut l'âme ; car le corps d'Adam était sorti d'une poussière à laquelle n'importe quel artiste peut aujourd'hui donner une apparence vivante. Mais Pygmalion, le représentant de l'impuissance humaine, ne sut jamais animer ses statues. C'est l'âme, le principe de la première pulsation, qui oscille dans la frêle enveloppe charnelle que Dieu lui a faite ; c'est cette âme qui façonne l'enveloppe à son image.

Mais en voilà assez pour donner une base justifiable de raisonnement à ceux qui attribuent à la vibration tous les phénomènes physiques sur lesquels la science s'est évertuée à travailler depuis le commencement du monde.

Tesla, en prenant cette théorie à la lettre, est arrivé aux résultats extraordinaires que j'ai indiqués plus haut. Toutes ses expériences reposent sur la concordance des vibrations. Quand il place un homme dans son laboratoire et qu'il lui dit : "Vous allez, dans l'instant, être, vous-même, le medium éclairant," il n'a certainement pas la prétention de répéter l'auguste miracle des langues de feu, où la grande illumination se fit sans appareils matériels. Il n'a compté, pour sa démonstration, que sur les lois de la vibration. Il a placé au milieu de l'appartement ce qu'il appelle un résonnateur, surmonté de deux tymbales toujours prêtes à vibrer.

Tout le monde sait l'impression qu'il nous est facile de produire sur l'air. Placez-vous dans une pièce où l'une des portes est absolument fermée et l'autre légèrement entrebaillée. Au moment même où la porte fermée fait un mouvement sur les gonds, la porte entrebaillée se rapproche de son chambranle.

Appellerez-vous cela de l'électricité ? Sans doute, non. Vous allez dire : "C'est un pur refoulement de l'air." Oui, dans un sens. Cependant, comme l'air est compressible, est-ce que le simple mouvement d'une planche reculée à peine de douze pouces peut se faire sentir aussi promptement sur dix mille pieds cubes d'air ? Puisque l'effet se voit tous les jours, il existe donc. Si par air, vous entendez l'oxygène et l'azote, il y aurait matière à discussion. Mais il y a toujours au-dessus de cela l'insaisissable et indéfinissable éther, qui est peu compressible. La cent vingt millionnième partie d'une tête d'épingle que la première porte a troublée a ému toutes les autres molicules de la salle et la seconde porte s'en est ressentie. C'est toujours cet effet dont je parlais, l'autre jour, d'un choc sur une rangée de billes. Il n'y a que la dernière qui se déplace ; mais presque instantanément.

Voilà tout le miracle de Tesla : il trouble l'éther de manière à faire passer l'agitation d'un fil à l'autre comme une porte communique son mouvement à la porte en face.

Naturellement, cet exposé qui paraît fort simple, met en cause la nature même de l'électricité. Et j'en reviens à ce que je disais dans un précédent article, que l'électricité, comme la chaleur, comme la lumière, ne sont qu'un dérangement d'équilibre de l'éther, chaque effet dépendant de vibrations différentes.

Jusqu'à ce jour, l'énergie électrique courant le long d'un fil était trop faible pour troubler le voisinage du fil. Au lieu d'entr'ouvrir la porte d'une chambre, c'est comme si un enfant se serait contenté de la frapper du doigt. L'oscillateur de Tesla a changé tout cela. Il multiplie tellement les vibrations sur un certain circuit que l'éther s'émeut et participe à l'agitation des molécules avoisinant le fil. Mais, pour continuer cette comparaison des deux portes, s'il n'y en avait qu'une dans un appartement, on y entrerait cent fois que l'effet n'en serait pas perceptible sur les êtres présents. C'est la seconde porte qui témoigne de l'impression donnée. Tesla fait de même. Il place au milieu de la salle ce résonnateur dont j'ai déjà parlé. Les deux cymbales qui le surmontent sont d'une grande impressionnabilité. Elles dépendent d'un mécanisme qui doit les absorber sur le degré de vibrations sorties de la source électrique. Et, aussitôt que l'unisson est fait, l'impression saute du fil au résonnateur, comme la note d'un violon en action passe dans les cordes correspondantes du piano en repos qui se trouve à côté. Les cent mille volts qu'il y a dans le fil sont aussi dans le résonnateur. A ce moment, l'opérateur qui veut éclairer la salle par son propre intermédiaire n'a plus qu'à tenir un simple fil métallique au-dessus du résonnateur, sans l'y toucher naturellement ; et c'est lui qui reçoit une partie de l'énergie dégagée de l'oscillateur, ou dynamo ; car si la vibration du fil a pu sauter à travers l'espace dans le résonnateur situé à trente pieds de là, la vibration du résonnateur peut bien, de même, entrer, par induction, dans le fil que tient l'opérateur.

Voilà, à grands traits, exposées non scientifiquement, et d'une manière dont les spécialistes riraient, les expériences de Tesla. Je sais fort bien qu'il en reste beaucoup à dire pour bien faire comprendre l'immense portée de ses expériences. Ce sera pour la prochaine fois.

ARTHUR DANSEREAU.

Les instituts du Père Murphy sont les seuls qui aient obtenu une charte en Canada et qui soient appuyés par le gouvernement.

—Au Back River Park ! Notre agent se tient au bureau sur le terrain même, tous les jours, et donnera tous les renseignements demandés au sujet des terrains à vendre. 160—3

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Une semaine de réduction

50 douzaines de chapeaux de paille pour hommes et garçons valant 75c seront vendus à 12½c. 55 douzaines valant $1.50 pour 49c. Un lot considérable de chapeaux en feutre pour hommes valant $3 pour 99c ainsi qu'un lot pour garçons, valant $1.50 pour 39c, chez

M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

Avis de faillite

Nous attirons l'attention de nos lecteurs, sur l'annonce de la vente du stock de la faillite A. I. Gravel, Louiseville, publiée dans une autre colonne de ce journal. 159—4

Baume Rhumal

Toux opiniâtres, rhumes, grippe, bronchites, guérison sûre par le Baume rhumal. 25 cents le flacon. En vente partout. 159—2

GRANDE FETE RELIGIEUSE !

Bénédiction d'une première pierre, par Sa Grandeur Mgr Fabre, archevêque de Montréal, au Juvénat des Clercs de St Viateur, à St Joseph de Bordeaux, dimanche, le 12 mai 1895, à 3 heures p.m.

Le révérend M. Chas Beaubien, curé du Sault au Récollet, fera le discours de circonstance. Plusieurs autres orateurs porteront la parole.

Trois corps de musique ont été retenus pour rehausser l'éclat de la cérémonie.

Vous êtes respectueusement priés d'y assister.

LES CLERCS DE ST VIATEUR.
159-2

Salon de Modes

Les dames désirant s'acheter un chapeau au dernier goût, feront bien de faire une visite au salon de modes de Mme H. Poitras, 1989 rue Notre-Dame. 152—n

Des Meules de Nouveaux Tapis

Des Caisses de Nouveaux Rideaux, des Balles de Nouveaux Paillassons et un Stock illimité de Prélarts, Linoléums, Liège à Plancher et Couvertures de Plancher.

Thomas Ligget, 1884 Rue NOTRE-DAME EDIFICE GLENORA

BOISSEAU FRERES

Nous Vous Offrons

Pour la Première Fois les

JOBS LES PLUS ETONNANTS

A 50 et 75 pour cent meilleur marché que partout ailleurs.

Venez { Les plus sceptiques seront convaincus. Les plus incrédules seront satisfaits. Nous étonnerons tout le monde. } **Venez**

PARAPLUIES Parapluies en soie pour Dames, manches en bois naturel, poignées et garnitures très riches, valeur, $3 et au-dessus pour $1.15. Un autre lot, valeur $1.60, pour 79c.

GARNITURES Garnitures en jet, tous les plus nauveaux dessins. Valeur 35c et au-dessus. Pour cette vente 6c.
Garnitures en jet, qualité supérieure, vendues partout $1.25, $1.50 et $2.00. Pour cette vente 13c.

DENTELLES Dentelles en soie noire, un grand choix, de 8 à 12 pos de largeur, insertion pour assortir, valeur $1.00 et $1.25. Pour cette vente 16c et 19c.

GANTS Gants en soie de Milan, qualité extra, valeur 75c. Pour cette vente 27c.
Mitaines en taffetas, qualité extra, toujours vendues à 30c. Pour cette vente 12c.
Gants en fil, qualité extra, toujours vendus à 20c. Pour cette vente 7c.

BAS Bas en coton noir, qualité très forte, prix ordinaire 18c. Pour cette vente 9c.

MERCERIE Un lot de vestes en soie pour dames. Pour cette vente 59c.

Costumes en Duck Nous venons de recevoir 150 Costumes en Duck pour Dames. Pour cette vente $4.25.

Modes en Chapeaux Chaque fois que vous achetez pou la valeur d'une piastre dans ce département vous économisez de 50c à 75c.

Chapeaux garnis à	99c	$1.39	$1.95
Valant	$2.50	$3.75	$6.00

Chapeaux de paille, toutes les nouvelles formes de la saison actuelle. Pour cette vente 10c, 15c, 25c, 39c

FLEURS ROSES, ROSES—Un grand choix de roses rouges qu'on ne peut trouver que chez nous, seulement 10c, 15c, 25c.

Tapis et Rugs Jobs en nouvelles marchandises, pas une seule pièce de vieux tapis en magasin. Grand choix de nouveaux dessins.

RIDEAUX ET DRAPERIES
LA PLUS GRANDE VENTE DE LA SAISON

- LE BAZAR -

BOISSEAU - FRERES

Coin des rues St-Laurent, Ste-Catherine et St-Charles-Borromée

VETEMENTS

POUR LES

CHALEURS

Habits en Alpaca noir ou en imitation de Soie noire pour hommes, à $1.00
Habits de toutes grandeurs en Alpaca gris pour hommes à $1.50
Habits en Flanelle bleue, pour hommes, à $1.56
Habits de soie de toutes nuances $3.00
Un immense assortiment de Vestes en Duck blanc et de couleurs pour hommes, à . . . . . 75c et $1.00
Vestes en Cachemire de Soie pour hommes, à $1.50

Vêtements d'Eté pour Petits Garçons

Habillements de matelots en Tweeds bleu, gris et drab pour petits garçons, à $1.00
Habillements, 2 morceaux, avec pils, en Tweed coton, pour petits garçons, à . . . . . $1.25 et $1.50
Habillements, 2 morceaux, très bien faits, pour petits garçons, à . . . . . $1.50, $2 et $2.50

Avant d'acheter vos Vêtements pour hommes et petits garçons, n'oubliez pas d'examiner l'immense assortiment que nous avons dans nos 3 magasins ; ça ne coûte rien pour examiner nos marchandises et les prix. Vous êtes certain d'épargner de l'argent en achetant de nous.

M. SAXE & FILS

Coin des Rues St-Laurent et Ste-Catherine
Coin des Rues Craig et St-Laurent
Coin des Rues Montcalm et Ste-Catherine-Est

PEINTURE A PLANCHER
SECHE EN SIX HEURES
PEINTURE MELANGEE PRETE ISLAND CITY
En 48 nuances pour travail du dedans et du dehors. La plus pure fabrique. KALSOMINE—pour murs et plafonds—12 TEINTES
Sèche aussi dur que la peinture à l'huile.
P. D. DODS & CIE, Propriétaires.
Ateliers de Peintures et Vernis Island City
185—Jne 188 ET 190 RUE McGILL

LE FLOTTAGE DU BOIS

Accident fatal

Le "Courrier des Provinces Maritimes" annonce qu'un triste et pénible accident a eu lieu, jeudi, sur une branche de la rivière Tabusintac, à 23 milles de Bathurst. Vers 4 heures de l'après-midi, deux hommes nommés Johnston et Werrel, occupés à la descente des billots de M. Snowball, ont voulu lever un barrage (dam) du ruisseau afin de faire descendre les billots qui se trouvaient échoués plus bas. Ne pouvant accomplir leur tâche, ils descendirent jusqu'au camp pour demander de l'assistance. Un jeune homme, nommé Wm Ashford, a été envoyé pour leur aider.

Au moment où les trois hommes avaient réuni leurs efforts, la force de l'eau rompit le barrage et Ashford fut précipité dans le courant parmi les billots. Ses compagnons qui réussirent à se sauver, donnèrent immédiatement l'alarme aux hommes qui travaillaient plus bas. Une heure après on a trouvé son cadavre à ¾ de mille du lieu de l'accident. Il était sur un banc de sable et plusieurs gros billots se trouvaient sur sa poitrine. Ses compagnons firent transporter son corps à Bathurst, d'où il a été mis à bord du train pour Newcastle.

Arrivé à l'hôtel Foisy avec le cadavre, M. Foisy en a pris la charge et a acheté un habillement complet, un cercueil et a aussi fait laver le corps. Le pauvre malheureux avait été tué et noyé, car on a découvert plusieurs blessures sur la tête, qui étaient suffisantes pour causer sa mort. Ses vêtements étaient en lambeaux et tous remplis de sable. Le défunt était âgé de 23 ans.

Il a été décidé qu'une enquête n'était pas nécessaire.

LES EPREUVES D'UNE JEUNE FILLE

Ses parents avaient presque perdu tout espoir de guérison

Pâle et amaigrie, sujette à des maux de tête affreux, on pensait qu'elle allait en dépérissant. Elle est maintenant le portrait vivant de la beauté et de la santé.—Comment s'est fait son rétablissement.

De la "Review", de Richibucto, N. B.

Il y a peu de personnes, particulièrement parmi les agriculteurs du comté de Kent, N. B., qui ne connaissent pas M. H. H. Warman, le populaire agent pour les machines agricoles, de Molers River. Récemment, un représentant de la "Review" conversait avec M. Warman, lorsque, incidemment, le sujet de la conversion tomba sur les Pilules Roses du Dr Williams. M. Warman dit qu'il croyait fermement à leurs propriétés curatives, et pour justifier son dire, il relata la guérison de sa soeur, Mlle Jessie Warman, âgée de 15 ans, qui, dit-il, a été arrachée du tombeau par les Pilules Roses du Dr Williams. Mlle Warman a souffert pendant près d'une année des maladies communes à la jeunesse. Elle souffrait presque constamment de maux de tête affreux, de vertige, de palpitations de coeur et était pâle. Elle devint si faible et si maigre que ses parents la croyaient poitrinaire et avaient perdu tout espoir de la guérir. Son père, M. Richard Warman, qui est un cultivateur à l'aise ne reculait devant aucune dépense pour soulager la pauvre souffrante. Les meilleurs secours médicaux lui ont été prodigués mais sans aucun succès et quoique les parents étaient presque désespérés, ils essayèrent encore de trouver le moyen de rendre la santé à leur enfant bien aimée. M. Warman, comme tous ceux qui lisent les journaux, avait lu les nombreuses et merveilleuses guérisons opérées par l'emploi des Pilules Roses du Dr Williams, mais comme plusieurs autres, il ne considéra ces récits que comme "annonce d'un médicament breveté". Néanmoins, comme tout ce qu'il avait essayé n'avait pas réussi, il décida d'essayer les Pilules Roses du Dr Williams, essai qui ne donna pas de moins meilleurs résultats que dans tous les cas relatés dans la presse. Les Pilules Roses du Dr Williams ont complètement guéri la jeune fille, car, en quelques mois, de faible et abandonnée qu'elle était, elle est devenue le portrait de la santé et de l'activité. La famille Warman est si bien connue dans cette partie du pays que personne ne penserait à contredire la déclaration faite par un de ses membres. M. H. H. Warman, par suite de ses affaires dans la vente des machines agricoles est personnellement en relations avec presque tout le monde du comté, et nous sommes convaincus que toute demande qui lui sera adressée en ce qui concerne la déclaration ci-dessus, recevra une réponse immédiate.

Les résultats satisfaisants qui ont suivi l'emploi des Pilules Roses Roses du Dr Williams, dans le cas de Mlle Warman, prouvent qu'elles sont sans égales pour enrichir le sang et restaurer les nerfs. Dans le cas des jeunes filles qui sont pâles ou jaunâtres, apathiques, atteintes de palpitations du coeur, faibles ou se fatiguant très vite, on ne doit pas perdre de temps à prendre les Pilules Roses du Dr Williams, qui enrichiront rapidement le sang et ramèneront les couleurs roses de bonne santé sur les joues. Elles sont un spécifique pour les maladies particulières aux femmes, les irrégularités et toutes les formes de faiblesses. Elles opèrent chez les hommes une guérison radicale dans toutes les maladies provenant d'un surcroît de travail ou d'excès de toutes natures.

Les Pilules Roses du Dr Williams sont fabriquées par la Dr Williams Medicine Co., Brockville, Ont., et Schenectady, N. Y., et sont vendues en boîtes (jamais à la douzaine ou au cent) à 50 cents la boîte ou six boîtes pour $2.50. On peut se les procurer chez tous les pharmaciens ou directement par la poste de la Dr Williams Medicine Company à l'une ou l'autre des adresses ci-dessus. q h

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

—Le meilleur placement qu'on puisse faire de son argent est sans contredit d'acheter des terrains au Back River Park, Sault au Récollet. 160 — 3

Pour vos chemises, collets et poignets faits sur mesure et coupe garantie, allez chez

GENEREUX, GALARNEAU et CIE, 227 rue St Laurent.

Courage, Ami !

Ne perdez pas espoir si l'on vous a persuadé d'essayer un traitement au Gold Cure, qui ne vous a pas guéri mais qui vous a laissé dans un état pire que celui dans lequel vous étiez avant de suivre ce traitement.

Plusieurs personnes qui étaient ainsi au désespoir sont venues à l'institut du Père Murphy où elles ont été guéries et sont restées guéries. Vous pouvez donc faire de même.

LA MENDICITE

L'abus que les faux mendiants font de la charité publique

Un projet de fusion des sociétés charitables

Les mendiants abondent à Montréal et dans les grandes villes du continent. On y trouve presque toutes les catégories de déshérités, d'estropiés, d'aveugles, d'abandonnés et jusqu'au joueur de piano à manivelle italien, et il n'y a pas de ville sur ce continent où on est plus indulgent pour eux. On craint quelquefois — bien qu'il y ait sans doute beaucoup d'imposteurs ici comme ailleurs — de mal juger celui qui sollicite une aumône.

Beaucoup de gens trouvent qu'il y a trop de mendiants dans nos rues. Le public devient méfiant par suite des nombreux appels faits à sa charité, au coin des rues. Dans beaucoup de cas les mendiants réussissent à s'imposer aux passants et à obtenir des aumônes ; il n'y a pas de personnes mieux au courant de ces faits que celles qui, depuis des années, se consacrent elles-mêmes à la charité et à la bienfaisance.

Les sociétés charitables organisées, qui prennent à leur charge le plus grand nombre des malheureux de cette ville, se voient contraintes à beaucoup de réserve. Comment réduire la mendicité? Comment venir en aide aux vrais malheureux ? Comment punir justement les imposteurs ?

Ce sont autant de questions qui préoccupent les personnes généreuses et bienfaisantes quand le retour de la belle saison leur donne un répit.

"Quelles mesures rémédiatrices ont été adoptées dans les autres villes" ? est la première question qu'ils se posent les uns aux autres.

A New-York, les cas des mendiants qui s'imposent sont devenus si nombreux, si décourageants pour la pratique de la bienfaisance, que les différentes sociétés charitables de cette ville ont dû se fondre en une seule et occuper un édifice commun, afin de pouvoir se protéger elles-mêmes. Les sociétés de bienfaisance de Boston agissent dans une large mesure conjointement. Dans chacune de ces villes, les officiers des associations charitables consultent les régistres les unes des autres, et cela empêche bien des abus.

A Toronto le conseil municipal est sur le point d'inaugurer un système qui va révolutionner les institutions de bienfaisance de cette ville. Un sous-comité nommé pour s'occuper de ce projet a décidé qu'aucune allocation civique ne sera accordée que pour des raisons nationales ou religieuses, et qu'il n'y aura qu'une seule société pour s'occuper de la idstribution des secours.

On veut par ec moyen centraliser la bienfaisance.

Quel profit retirerait-on de cette centralisation à Montréal ? a-t-on demandé à plusieurs philanthropes influents. Leurs réponses ont démontré que la condition de cette ville était toute particulière et qu'il existait des difficultés nationales, sociales et religieuses particulières à Montréal.

Le chef de police Hughes, interrogé sur ce sujet, a expliqué les difficultés que rencontrerait la police dans les cas de mendicité frauduleuse.

Il est question parmi les sociétés charitables de Montréal d'imiter celle de New-York et de se réunir en une seule; mais deux de celles-ci ne semblent pas favorables au projet.

LES RELIGIEUSES DE STE-CROIX

Les soeurs de la congrégation Ste-Croix, vont commencer, sous peu de jours, la construction d'un nouveau couvent destiné à l'enseignement des jeunes filles, sur la rue Mont-Royal, en face de l'église des Pères du Saint-Sacrement, dans le quartier St-Denis. Le nouvel édifice sera de 4 étages et mesurera 150 pieds de long sur 50 de large. Le conseil de la communauté doit se réunir, aujourd'hui, pour accorder les contrats de maçonnerie, plomberie, menuiserie.

POUR AVOIR CHANGE L'ALIGNEMENT

L'honorable juge Lynch a accordé $50 de dommages à Philémon Gougeon, que la cité de Ste Cunégonde devra payer. Cette dernière a changé l'alignement de la propriété du demandeur, sur la rue Richelieu.

LE MAIRE VILLENEUVE ET LES REPORTERS

Le maire Villeneuve a donné des ordres, ce matin, pour que les tribunes des journalistes ne soient plus à l'avenir encombrées par la foule aux séances du conseil de ville.

UN CLERGE UNI

Les membres du clergé de toute dénominations sont unanimes à parler en termes elogieux de la poudre catarrhale du Dr Agnew

En matière de doctrine et de croyance les membres du clergé des différentes religions diffèrent d'opinion. On dit cependant que la pensée religieuse de toutes dénominations tend à l'union sur les points essentiels. C'est tellement vrai que le clergé paraît animé d'un même esprit concernant la poudre catarrhale du Dr Agnew. Dans l'église épiscopale, l'évêque de Toronto, Rt. le Rév. A. Sweatman, D. D., D. C. L., et le Rév. John Langtry, M. A., D.C.L., et le Rév.W.R.Williams, noms familiers à tout le monde, ont parle favorablement de cet excellent spécifique pour guérir le rhume de cerveau ou le catarrhe. On s'est servi de ce remède dans les maisons du Rév. A. H. Newman, D. D., L. L. D., du Rév. T. Trotter, B. A., et du Rév. Malcolm S. Clark, B. A., éminents membres de la faculté de l'université McMaster, et comme leurs frères dans l'épiscopat ils en disent de bonnes choses.

Les chefs de l'église méthodiste, sous leurs propres signatures, tels que le Rév. A. S. Chambers, L. L. B., le Rév. William Galbraith, L. L. B., et le Rév. W. H. Withrow, D. D., ont émis la même opinion. Le Rév. S. Nicholls, de l'église de la congrégation de Olivet s'exprime de la même manière sur ce remède, et on pourrait en mentionner beaucoup d'autres.

Une courte respiration dans le souffleur fourni avec chaque bouteille de poudre catarrhale du Dr Agnew, répand cette poudre sur la surface des passages nasaux. Ne fait pas souffrir et est agréable à prendre, elle soulage en dix minutes, guérit permanemment le catarrhe, la fièvre lente, les rhumes, le mal de tête, le mal de gorge, la tonsilitis et la surdité, 60 cents. Bouteille échantillon et souffleur envoyés sur réception de deux timbres de trois cents. S. G. Detchon, 44 rue Church, Toronto.

En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Laviolette et Nelson, 1905 rue Notre-Dame. I. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. W

TERRENEUVE

La colonie est prête à s'unir au Canada si les conditions sont acceptées

La législature s'ajourne pour une autre semaine

St Jean, Terreneuve, 11 — Les débats qui ont eu lieu hier à la législature tendent à démontrer que l'union avec le Canada est en bonne voie d'accomplissement si les conditions sont satisfaisantes. Le premier ministre Whiteway a annoncé que la réponse du ministre canadien n'avait pas encore été reçue. Les délégués conséquemment, ne pouvaient pas encore faire leur rapport, et une autre semaine d'ajournement était nécessaire.

Le premier ministre Whiteway a avoué qu'il était depuis quelques années un ardent partisan de l'union. Le receveur général Scott a fait une déclaration semblable. Le délégué Morris dit que si les conditions sont acceptées, le gouvernement est prêt à faire son devoir. Si la réponse du Canada est défavorable, le parti Whiteway adoptera des mesures draconiennes dans la réforme des dépenses et il augmentera les taxes.

GRAVE DIFFICULTE

Une paroisse canadienne en révolte

Danielsonville, Conn., 11 — Les Canadiens-français de cette ville à qui Mgr Turnay a refusé d'accorder un prêtre de leur nationalité, en ont appelé, de cette décision au délégué apostolique, Mgr Satolli. Ce dernier s'étant déclaré contre leurs prétentions, on rapporte qu'ils ont tenu une assemblée et résolu de ne plus occuper leurs bancs dans l'église.

FOIN TROP LEGER

M. Joël Lanctôt, épicier du quartier St-Jean-Baptiste, a acheté un voyage de foin, ces jours derniers. D'après le vendeur, M. Victor Prévost, commerçant de St-Alexis, la charge pesait 1410 livres. M. Lanctôt soupçonnant que le poids mentionné n'y était pas, fit peser le foin de nouveau et on ne trouva que 1,180.

M. Lanctôt a pris une action en cour du recorder contre M. Prévost.

NOUVEAU MUSICIEN

Montréal prend tous les jours de l'importance au point de vue musical et commence à être recherchée par les musiciens ; nous sommes heureux de constater ce fait, une fois de plus, en apprenant l'arrivée parmi nous de M. Justin Vanpoucke, jeune homme qui a remporté le premier prix comme flûtiste au conservatoire de Gand à l'âge de seize ans, en 1894.

Il est le frère de MM. Jacques et Louis Vanpoucke, dont la réputation est bien établie, et c'est une garantie pour nous qu'il saura se faire connaître avec avantage du public Montréalais.

FERRONNERIES

A une séance du comité exécutif de l'association des marchands de ferronneries, il a été résolu d'adopter une échelle uniforme de prix et de limiter les crédits à trois mois.

Une assemblée générale de l'association aura lieu le premier juin.

LA RENOMMEE AUGMENTE

Un nouveau remède en usage général au Manitoba et dans le Nord-Ouest

Winnipeg, 11—Les effets de la vague régulière de maladies qui passe sur cette partie du Canada, au printemps se font voir par l'augmentation des ventes faites par les pharmaciens. Le remède pour les rognons connu sous le nom de Pilules de Dodd pour les rognons a été en grande demande. La guérison de M. Arthur Coley, de Somerset, de la maladie de Bright, en faisant usage de ce remède, laquelle a été racontée dans les journaux a donné un mouvement considérable à la vente, et le remède est devenu indispensable dans plusieurs familles du Manitoba, sa renommée ayant été répandue jusque dans les parties les plus reculées de la province et des territoires du Nord Ouest. W

Pour vos Chemises, Collets et Poignets faits sur mesure et coupe garantie, allez chez GENEREUX, GALARNEAU & CIE, 227 St Laurent.

ECONOMIE mal PLACEE

Acheter des marchandises inférieures et attendre des résultats satisfaisants. . . Soyez sage, achetez ce qu'il y a de MIEUX . . . . .

La Poudre à Pâtisserie

The Cook's Friend

qh

Soumissions Demandées

Des soumissions adressées à M. le président des commissaires d'Ecoles du village de Boucherville seront reçues jusqu'a samedi, le dix-huit de mai courant, pour la construction en pierre d'une maison de 80 x 50 pieds, pour l'académie des garçons au dit village de Boucherville, suivant les plan et devis déposés au bureau du secrétaire-tresorier soussigné.

LS. NORMANDIN,
Boucherville, 6 mai 1895. Sec.-Trés.
7,9,11,13,15,17

LA CORPORATION

De la cité des Trois-Rivières

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et endossées "Soumission pour Plant Electrique" seront reçues au bureau du secrétaire-tresorier à l'Hôtel-de-Ville, jusqu'au 15 Mai prochain (1895) pour l'achat d'un Plant Electrique et son outillage appartenant à la Corporation de la cité des Trois-Rivières, avec le privilege d'eclairer les rues de la cité et les edifices de la Corporation pour un terme de quinze années.

Un depôt de 5 pour cent sur le montant de chaque soumission sera exigé, lequel depôt sera confisqué au cas où la personne dont la soumission sera acceptée refuserait de signer le contrat.

Toutes informations concernant les conditions de la vente ainsi que l'inventaire du plant pourront être obtenues du soussigné.

La Corporation ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

L. T. DESAULNIERS,
Sec.-Tres., Corporation des Trois-Rivières.
Hôtel de Ville,
Trois-Rivieres, 18 avril 1895.
20,23,25,27,30,2,4,7,9,11,14

Les Chapeaux de Paille SONT AU VENT

Déjà ! En avez-vous eu vent ? C'est notre affaire de vous faire savoir que nous vendons des **Chapeaux de Paille** et que nous avons déjà en magasin, pour votre approbation plus de Deux Cents Douzaines de Nouveaux Chapeaux des marchés américains. . . . . .

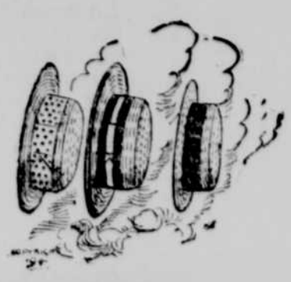

Les Célèbres Chapeaux de Paille Keyston et Miller et Cunningham de New-York, des Cambridge Straws Works. . .

Nouvelle Forme pour 1895
De 75c la pièce à $2.50

Paille Yeddo, Calottes Ventilees, très legers, 75c la pièce pour qualite No 1.

Forme de Matelots et de Jeunes Gens, de 75c à $3.00. Garçons, 25 la pièce en montant.

Tenez le Siége de la Pensée Frais

Dans une température à fondre comme la nôtre, la tête demande un chapeau de paille, tout comme à la viande il faut la glace. Les chapeaux de Paille ne sont pas seulement frais, mais rafraîchissants, mais nos chapeaux de Paille ne sont pas seulement rafraîchissants, mais à la mode et jolis à la fois.

Ne vous Tenez pas la Tête Chaude

Car, de même qu'une tête chaude démontre un mauvais tempérament, de même aussi, manquer de se coiffer ces jours-ci d'un de nos Chapeaux de Paille, c'est faire preuve de mauvais jugement. Notre commerce de Chapeaux de Feutre est aujourd'hui si grand, que nous avons été forcés de trouver de plus grands magasins. Nos Chapeaux de Paille seront vendus au deuxième étage, dans notre département de Hardes, pour le moment ; mais, dans deux semaines, nous espérons occuper tout le deuxième étage au-dessus de la pharmacie de M. Lyons, et nous prolongerons notre département de Chaussures jusqu'au magasin ci-devant occupé par M. Bolt, bijoutier. Notre magasin se lève, notre commerce s'agrandit, notre horizon s'augmente, chaque année, dans les annales des magasins — appréciation des méthodes modernes de vendre des marchandises. *Ce commerce se maintient bien sous tout rapport.*

Ce fin maçon écossais, instruit de lui-même, Hugh Miller, disait qu'il mettait toute sa conscience dans chaque pierre qu'il posait. Toutes les mains que nous possédons ici sont employées à travailler juste aussi bien, dans chaque transaction. Quand nous manquons, c'est que quelqu'un est trop naïf ou n'est pas assez soigneux, et non à cause qu'il y a défaut d'instructions données. Chaque mois le magasin s'améliore de quelque façon. Ce printemps, il est remarquablement mieux sous plusieurs rapports. VOUS ALLEZ LE PROUVER.

Sous-Vêtements d'Eté ou Vêtements Légers, Assortiment Complet

M. GUSTAVE DE LORIMIER qui est à notre emploi depuis quelque temps, est au fait de tous les départements et il sera heureux de faire voir tout le magasin à ses nombreux amis.

John Allan

Chapelier pour Hommes, Drapier, Bottier et Mercier

657 à 665 rue Craig, Montréal

Sa flexibilité le rend facile à coudre et son fini doux, sa couleur pâle et sa légèreté l'adaptent aux marchandises de toutes sortes, il ne s'étire et ne déchire pas aux coutures et il est en largeurs telles qu'il se taille facilement.

Les Modistes en Robes Préfèrent

Le Chamois de Fibre comme Entredoublure

Les personnes Qui portent Des robes AIMENT Le CHAMOIS De Fibre parce qu'il ne se fripe pas et ne se difforme pas à l'humidité ou à l'usage dur et parce que c'est l'entredoublure la moins chère qui soit faite.

64 pouces de largeur, 35c la verge, en 3 pesanteurs.

Chaque verge de véritable Chamois de Fibre est étiquetée.

Breveté en juillet, 1890, marque de commerce enregistrée.

Le commerce de gros seul approvisionné par la CANADIAN FIBRE CHAMOIS CO., Montréal.

AU BON MARCHE

MAISON

Alphonse Valiquette

1883 et 1885 rue Notre-Dame, en face du bloc Balmoral

ETOFFES A ROBES

Nous exposons en vente plusieurs caisses d'Etoffes à Robes d'été compre les dernières nouveautés dans toutes les couleurs les plus nouvelles.

Magnifique ligne de Crépons à 15c, 20c et 25c.
Un lot de Debeige à 20c.
50 pièces de Bengaline à 35c.
100 pièces de Cachemire noir, valeur extra, à 44c et 55c.
Nouvelle Soie Shot à 35c.
500 pièces de Challis français tout laine, valeur 50c, vendus à 17½c.
Un lot d'Etoffes à Robes valant 10c à 12c, vendu esà 6c la verge, 15 différentes couleurs.
JOB—Un lot de Collerettes pour dames à 35c.

CHAPEAUX ! CHAPEAUX !

Chapeaux garnis et non garnis dans tous les prix.
Un lot de Chapeaux de paille pour garçons et filles à 10c.
Assortiment complet d'articles de première communion.

Grande Reduction dans les Fournitures de Maison

Nous importons nos Tapis et nos Prélarts et nous les vendons au prix du gros.

Bon Tapis Tapestry à 25c.	Carré en jute à 85c.
Extra supérieur 30c, 50c et 75c.	Carré en feutre à $2.75.
Tapis Bruxelles à 85c.	Coco Rugs à 20c.
Prélart canadien à 15c la verge carrée.	Rideaux à ressorts 35c.
Prélart anglais, 4 verges de large, à 50c.	Rideaux en chenille.
Coupons de Prélart à moitié prix.	

ALPHONSE VALIQUETTE, *1883 et 1885* RUE NOTRE-DAME

Colonial House

PLACE PHILIPPE

PRELARTS
LINOLEUMS
Tapis de Liege

Nous venons de recevoir un assortiment complet de Prélarts, Linoleums et Tapis de Liége, dans les dessins les plus nouveaux.

Tapis de Laine

Pour chambre à coucher, dans les couleurs Bleu, Vert et Rose.

HENRY MORGAN & Cie

MONTREAL

88—lje—n

13,000
Pianos Heintzman
FAITS ET VENDUS

Ecrivez pour livrets des acheteurs de Montréal. Des douzaines de ces instruments sont exposés en vente aux entrepôts

— DE —

C. W. LINDSAY
2268, 2270, 2272 Rue Ste-Catherine,

Prix très modiques. Conditions comptant ou par paiements.

UN CONTE PAR SEMAINE

HISTOIRE DU VIEILLARD ET DE LA BICHE

Je vais, disait un vieillard à ses amis, vous raconter mon histoire et celle de ma biche que vous voyez à mes pieds ; écoutez-moi, je vous prie, avec attention. Cette biche est ma cousine, et de plus ma femme. Elle n'avait que douze ans quand je l'épousai.

Le seul désir d'acheter des enfants me fit acheter une esclave, dont j'eus un fils qui montrait d'heureuses dispositions. Ma femme en conçut de la jalousie, prit en aversion la mère et l'enfant, et cacha si bien ses sentiments que je ne les connus que trop tard.

Mon fils avait dix ans quand je fus obligé de faire un voyage. Je priai ma femme d'en avoir soin durant mon absence, qui dura une année entière. Elle profita de ce temps-là pour assouvir sa haine. Elle s'attacha à la magie ; et quand elle sut assez de cet art diabolique pour exécuter l'horrible dessein qu'elle méditait, la scélérate mena mon fils dans un lieu écarté. Là, par ses enchantements, elle le changea en veau, et le donna à mon fermier, avec ordre de le nourrir comme un veau, disait-elle, qu'elle avait acheté. Elle ne borna point sa fureur à cette action abominable ; elle changea l'esclave en vache, et la donna aussi à mon fermier.

A mon retour, je lui demandai des nouvelles de la mère et de l'enfant. "Votre esclave est morte, me dit-elle, et, pour votre fils, il y a deux mois que je ne l'ai vu, et je ne sais ce qu'il est devenu. Je fus touché de la mort de l'esclave ; mais, comme mon fils n'avait fait que disparaître, je me flattai que je pourrais le revoir bientôt. Néanmoins, huit mois se passèrent sans qu'il revint ; et je n'en avais aucune nouvelle, lorsque la fête du grand Baïram arriva. Pour la célébrer, je demandai à mon fermier de m'amener une vache des plus grasses pour en faire un sacrifice. Il n'y manqua pas. La vache qu'il m'amena était l'esclave elle-même la malheureuse mère de mon fils. Je la liai ; mais dans le moment que je me préparais à la sacrifier, elle se mit à faire des beuglements qui m'émurent de pitié, et je m'aperçus qu'il coulait de ses yeux des ruisseaux de larmes. Cela me parut assez extraordinaire, et, me sentant attendri malgré moi, je ne pus me résoudre à la frapper. J'ordonnai à mon fermier de m'en aller prendre une autre. Ma femme, qui était présente, frémit de ma compassion ;

et s'opposant à un ordre qui rendait sa malice inutile : "Que faites-vous, mon ami ? s'écria-t-elle ; immolez cette vache : votre fermier n'en a pas de plus belle, ni qui soit plus propre à l'usage que nous en voulons faire." Par complaisance pour ma femme je m'approchai de la vache ; et, combattant ma pitié, j'allais porter le coup mortel, quand la victime, redoublant ses pleurs et ses beuglements, me désarma une seconde fois. Alors, je mis le maillet entre les mains du fermier, en lui disant : "Prenez, et sacrifiez-la vous-même ; ses beuglements et ses larmes me fendent le coeur."

Le fermier, moins pitoyable que moi, la sacrifia. Mais, en l'écorchant, il se trouva qu'elle n'avait que les os, quoiqu'elle nous eût paru très grasse. J'en eus un véritable chagrin. "Prenez-la pour vous, dis-je au fermier, je vous l'abandonne : faites-en des régals et des aumônes à qui vous voudrez, et si vous avez un veau bien gras, amenez-le-moi à sa place." Je ne m'informai pas de ce qu'il fit de la vache, mais peu de temps après qu'il l'eut fait enlever de devant mes yeux, je le vis arriver avec un veau fort gras. Quoique j'ignorasse que ce veau fût mon fils, je ne laissai pas de sentir émouvoir mes entrailles à sa vue. De son côté, dès qu'il m'aperçut, il fit un si grand effort pour venir à moi, qu'il en rompit sa corde. Il se jeta à mes pieds, la tête contre terre, comme s'il eût voulu exciter ma compassion et me conjurer de ne pas avoir la cruauté de lui ôter la vie, en m'avertissant, autant qu'il était possible, qu'il était mon fils.

Je fus encore plus surpris et plus touché de cette action que je ne l'avais été des pleurs de la vache. Je sentis une tendre pitié qui m'intéressa pour lui. "Allez, dis-je au fermier, ramenez ce veau chez vous, ayez-en grand soin, et à sa place amenez-en un autre incessamment."

Dès que ma femme m'entendit parler ainsi, elle ne manqua pas de s'écrier encore : "Que faites-vous, mon mari ? Croyez-moi, ne sacrifiez pas un autre veau que celui-là.—Ma femme, lui répondis-je, je n'immolerai pas celui-ci ; je veux lui faire grâce ; je vous prie de ne point vous y opposer." Elle n'eut garde, la méchante, de se rendre à ma prière : elle haïssait trop mon fils pour consentir que je le sauvasse. Elle m'en demanda le sacrifice avec tant d'opiniâtreté que je fus obligé de le lui accorder. Je liai le veau, et prenant le couteau funeste....

J'allais l'enfoncer dans la gorge de mon fils, lorsque, tournant vers moi, languissamment ses yeux baignés de pleurs, il m'attendrit à un point que je n'eus pas la force de l'immoler. Je laissai tomber le couteau et je dis à ma femme que je voulais absolument tuer un autre veau que celui-là. Elle n'épargna rien pour me faire changer de résolution ; mais, quoi qu'elle pût me représenter, je demeurai ferme ; et lui promis, seulement pour l'apaiser, que je le sacrifierais au Baïram de l'année suivante.

Le lendemain matin, mon fermier demanda à me parler en particulier. "Je viens, me dit-il, vous apprendre une nouvelle dont j'espère que vous me saurez bon gré. J'ai une fille qui a quelque connaissance de la magie. Hier, comme je ramenais au logis le veau dont vous n'aviez pas voulu faire le sacrifice, je remarquai qu'elle rit en le voyant et qu'un moment après elle se mit à pleurer. Je lui demandai pourquoi elle faisait en même temps deux choses si contraires. "Mon père, me répondit-elle, ce veau que vous ramenez est le fils de notre maître. J'ai ri de joie de le voir encore vivant, et j'ai pleuré en me souvenant du sacrifice qu'on fit hier de sa mère, qui était changée en vache. Ces deux métamorphoses ont été faites par les enchantements de la femme de notre maître, laquelle haïssait la mère et l'enfant. Voilà ce que m'a dit ma fille, poursuivit le fermier, et je viens vous apporter cette nouvelle."

A ces paroles, ô génie ! continua le vieillard, je vous laisse à juger quelle fut ma surprise ! Je partis sur-le-champ avec mon fermier, pour parler moi-même à sa fille. En arrivant, j'allai d'abord à l'étable où était mon fils. Il ne put répondre à mes embrassements, mais il les reçut d'une manière qui acheva de me persuader qu'il était mon fils.

La fille du fermier arriva. "Ma bonne fille, lui dis-je, pouvez-vous rendre à mon fils sa première forme ?—Oui, je le puis, me répondit-elle.—Ah ! si vous en venez à bout, repris-je, je vous fais maîtresse de tous mes biens." Alors elle me repartit en souriant : "Vous êtes notre maître, et je sais trop bien ce que je vous dois ; mais je vous avertis que je ne puis remettre votre fils dans son premier état qu'à deux conditions : la première, que vous me le donnerez pour époux ; et la seconde, qu'il me sera permis de punir la personne qui l'a changé en veau.—Pour la première condition, lui dis-je, je l'accepte de bon coeur : je dis plus, je vous promets de vous donner beaucoup de biens pour vous en particulier, indépendamment de celui que je destine à mon fils. Enfin, vous verrez comment je reconnaîtrai le grand service que j'attends de vous. Pour la condition qui regarde ma femme, je veux bien l'accepter encore : une personne qui a été capable de faire une action si criminelle mérite bien d'être punie ; je vous l'abandonne, faites-en ce qui vous plaira ; je vous prie seulement de ne pas lui ôter la vie.—Je vais donc, répliqua-t-elle, la traiter de la même manière qu'elle a traitée votre fils.—J'y consens, lui repartis-je ; mais rendez-moi mon fils auparavant."

Alors cette fille prit un vase plein d'eau, prononça dessus des paroles que je n'entendis pas, et, s'adressant au veau : "O veau ! dit-elle, si tu as été créé par le Tout-Puissant et Souverain Maître du monde tel que tu parais en ce moment, demeure sous cette forme ; mais si tu es homme et que tu sois changé en veau par enchantement, reprends ta figure naturelle par la permission du souverain Créateur." En achevant ces mots, elle jeta de l'eau sur lui, et à l'instant il reprit sa première forme.

"Mon fils, mon cher fils ! m'écriai-je aussitôt en l'embrassant avec un transport dont je ne fus pas le maître : c'est Dieu qui nous a envoyé cette jeune fille pour détruire l'horrible charme dont vous étiez environné, et vous venger du mal qui vous a été fait, à vous et à votre mère. Je ne doute pas que, par reconnaissance, vous ne vouliez bien la prendre pour votre femme, comme je m'y suis engagé." Il y consentit avec joie ; mais, avant qu'ils se mariassent, la jeune fille changea ma femme en biche, et c'est elle que vous voyez ici. Je souhaitai qu'elle eût cette forme plutôt qu'une autre moins agréable, afin que nous la vissions sans répugnance dans la famille.

Depuis ce temps-là, mon fils est devenu veuf et est allé voyager. Comme il y a plusieurs années que je n'ai pas eu de ses nouvelles, je me suis mis en chemin pour tâcher d'en apprendre ; et, n'ayant voulu confier à personne le soin de ma femme pendant que je serais à la recherche de mon fils, j'ai jugé à propos de la mener partout avec moi. Voilà donc mon histoire et celle de cette biche. N'est-elle pas des plus surprenantes et des plus merveilleuses ?

Chaque année la maladie du cœur réclame comme ses victimes des dizaines de milliers de nos meilleurs citoyens

Il est presque impossible de prendre un journal sans voir annoncée la mort subite de maladie du coeur d'un citoyen éminent, qui, avant cette attaque, jouissait de la meilleure santé. Mais cette condition n'était qu'apparente, la maladie avait été à l'oeuvre depuis des mois, et peut-être des années, et ses avertissements n'avaient pas été écoutés. En agissant ainsi on se suicide. Quand on remarque un des symptômes de la maladie du coeur, il faut immédiatement avoir recours à un traitement.

Le remède du Dr Agnew pour le coeur n'est adapté qu'à la guérison des maladies de cet organe. Non seulement il donne du soulagement en 30 minutes aux personnes qui souffrent de la maladie du coeur organique et sympathique, peu importe depuis quel temps elle existe, mais il opère une guérison radicale par son action directe sur les nerfs et les centres des nerfs qui contrôlent cet important organe et lui donnent le pouvoir nécessaire pour accomplir sa grande oeuvre. Une seule dose de ce remède convaincra les plus incrédules, car il ne manque jamais de donner un soulagement immédiat.

En vente par B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame, Laviolette et Nelson, 1605 rue Notre-Dame, et J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury. W

UN VISITEUR DISTINGUE

Parmi les personnes distinguées qui ont visité la ville durant la semaine se trouvait le Rév. Lawrence Murphy, de Montréal, Canada. Le père Murphy est allé passer quelques jours de repos forcé chez son frère le Rév. P. J. Murphy, d'Olyphant. Ces deux messieurs sont des champions de la cause de la tempérance. Le Père Lawrence Murphy s'est acquis une réputation nationale comme orateur et écrivain. Ses nombreux instituts pous la guérison de l'ivrognerie et de l'usage de l'opium qui sont établis dans tout le Canada l'ont rendu sans égal dans l'art de guérir au "Gold Cure."

LE PERE MURPHY

Ses instituts sont, en grande partie, conduits sur les principes humanitaires. Des milliers de personnes sont guéries chaque année par son traitement au "Gold Cure". La plupart de ceux qui appuient les Instituts au Gold Cure du Père Murphy appartiennent à la hiérarchie catholique et au clergé protestant du Canada ; les législatures votent tous les ans de l'argent pour leur maintien. Le Père Murphy consacre beaucoup de son temps à son oeuvre, cela aussi avec l'approbation de l'Ordinaire du diocèse. Le Père Murphy doit faire, durant ce mois-ci, un voyage en Angleterre, où il compte établir plusieurs instituts et continuer sa grande et glorieuse mission de sauver les ivrognes. Quelque part qu'aille ce brave et humanitaire pasteur, les prières et les voeux l'accompagneront partout, afin que Dieu le bénisse et couronne ses efforts. —De l'"Index," de Scranton, Pe.

LE PROBLÈME DE LA CUISINIÈRE

Comment éviter la pâtisserie lourde?

Le problème est résolu par la production de la nouvelle graisse de cuisine la COTTOLENE qui fait une pâtisserie légère, croustillante, savoureuse et saine.

Mesdames McBride, Marion Harland et d'autres experts dans l'art culinaire, recommandent l'emploie de la COTTOLENE

Vous ne pouvez pas vous passer de la COTTOLENE.

En vente, chez tous les épiciers, en seaux de 3 et 5 livres. Fabriquée seulement par The N. K. Fairbank Company, Rues Wellington et Anne, Montreal.

Les Marinades LAZENBY'S

Sont en usage constant par le Prince de Galles et l'élite de la Société Anglaise.

Demandez-les à votre épicier
160—1—k

D'Ornementation Et en même temps UTILES

Sont les trois élégants morceaux de porcelaine que nous donnons à chaque client qui achète

UNE LIVRE DE NOTRE BON THE

On vous Offre Gratuitement

Demi Porcelaine

DORÉ EN DEDANS — KT — Fleuri en Or en Dehors

MURPHY FRERES
513-Rue St Jacques-513
Seuls agents pour la GREAT PACIFIC TEA CO.
159—1

NOUVELLE MUSIQUE A BON MARCHE — Empire State March, Lotus Flower Caprice et Butterfly Redowa, 3 jolis morceaux de F. T. Baker, prix, 10c chacun, 11c par la poste. Ces morceaux de l'auteur nommé sont égaux à ses Soupirs d'Amour d'Hermione, sa Danse Ecossaise ou sa Réjouissance d'amour. Aussi la polka Cat Game Back, la polka Bonce Marie et Sounds at Day Daun 15 de Sudds, auteur de Message d'Amour, et aussi bons que ce dernier morceau ; tous à 10c. Old Kentucky Barn Dance, jolie scottish de 20c. Sound off et Semper Fidelis, deux marches de Sousa à 16c. Valses D.K.E., polka Two Little Girls in Blue, 10c chacun. Polka Dancing on Green de G. D. Wilson, joli morceau à 20c. Racing down the Rapids 20c. Album de musique de danse de Sheard 1895, 35c, 38c par la poste. W. STREET 21 rue Bleury. 169-jma-jno

HALPIN & VINCENT
Entrepreneurs de Pompes Funèbres
1381—Rue Notre-Dame—1381
CARROSSES ANGLAIS Importés pour Mariages et Baptêmes avec conducteurs polis et soigneux. 136—a—n

COMPTES en SOUFFRANCE !
Nous avons des moyens particulièrement efficaces pour assurer la perception des comptes en souffrance. ÉPROUVEZ-NOUS.
R. G. DUN & CIE
L'AGENCE MERCANTILE, MONTREAL
A. C. MATTHEWS, Gérant.
Boîte B. P. 2359 111-ejno

ANNONCE IMPORTANTE
DE
John Murphy & Cie
Nos Cotonnades
POUR
Costumes à Robes et Blouses
Sont à la vogue, aussi disparaissent-elles très rapidement, nous en avons encore un très joli choix, et nous enjoignons les personnes qui désireraient se procurer un costume de ces splendides marchandises de s'empresser de le faire à present afin de ne pas être désappointées plus tard.
Indiennes
Anglaises, Françaises, Canadiennes et Américaines
Chambrés à guillaume de fil et teplupu.
Piqués blancs et de couleurs.
Piqués unis et fleuris.
Mousselines blanches et de couleurs.
Grand choix d'étoffes pour vestes.
Batistes françaises et anglaises.
Guillaumes écossais dans les nouvelles couleurs.
Toiles et cotonnades de toutes sortes pour Robes, Blouses et Costumes.
Demandez à voir nos nouveaux Guillaumes de Soie.
Demandez à voir nos nouveaux "Ducks" pour Costumes.
JOHN MURPHY & CIE
2343 Rue Ste-Catherine
Coin de la rue Metcalfe.
Téléphone 3833.
Conditions : Un seul prix pour tous et argent comptant.

L'AMI DE LA Couturière
ET SON MEILLEUR AMI EST LE .....
FIL CLAPPERTON
11.28

PRIX : $1 et $1.25
145—4

Grande vente de Chemises négligées, valant $1.50 et $1.75, réduites à 50c, chez GENEREUX, GALARNEAU & CIE, 227 St Laurent.

DEPARTEMENT du DETAIL
REGARDEZ CECI !
BEURRE
Crêmerie de Choix, 20 à 22c
Laiterie de Choix 16c
A chacun de nos six magasins de détail :

221 rue Bleury, coin rue Berthelet.	Tél. 3018
1020 Ste Catherine, coin St Hubert.	" 6399
772 St Laurent, coin Guilbault.	" 6977
7 Carré Chaboilliez.	" 185
841 Ste Catherine Est.	" 6036
4251 Ste Catherine, coin de l'avenue Oliver, Côte St Antoine.	" 3836

THE LAING PACKING & PROVISION (Limited) Co,

Vins de Bordeaux
GRANDS CRUS
— DE —
ED. BLANCHY & CO
De $5 la caisse à $20
CLARET GARANTI PUR
La douzaine de bouteilles . . $2.75
Le gallon, par fûts de toutes grandeurs $0.85
Vins de ménage, d'entremets, grands vins Porto-Xerez, Champagnes, Brandies, etc.
En dépôt chez tous les épiciers et dans le magasin de
AND. BRISSET & FILS
Nos 21, 23, 25 RUE GOSFORD
(o)

MAISON BLANCHE
PAS D'ERREUR—
Venez tout droit à la MAISON BLANCHE pour vos TAPIS et PRELARTS, et vous trouverez non seulement le plus bel assortiment dans les goûts et qualités, mais aussi des prix spéciaux pour le temps du déménagement qui vous surprendront.
Vous pourrez aussi voir le plus grand lot de Demi-Parapluies et Parasols, haute nouveauté, étant des ECHANTILLONS que vous n'avez jamais rencontrés à 50c dans la piastre.
100 douz. Bas de coton à 5c. 100 pièces de Cachemire, couleurs nouvelles, à 20c la verge. 150 pièces d'excellent Challie à 5c la verge. 2500 coupons de Tweeds à costumes à 25c la verge ; chaque coupon mesure 5 verges. 150 pièces Tapis ciré à 15c la verge, première qualité.
Venez voir nos Serges tout laine à $1.25, valant le double ; mes Cachemires noirs et couleurs, Etoffes à Robes de tous genres, sont également intéressants. Enfin ! Venez voir tout notre assortiment, et nos JOBS, et la plus grande satisfaction vous est promise.
G. MARSOLAIS, Coin des Rues Notre-Dame et Bonsecours

FREDERIC - LAPOINTE

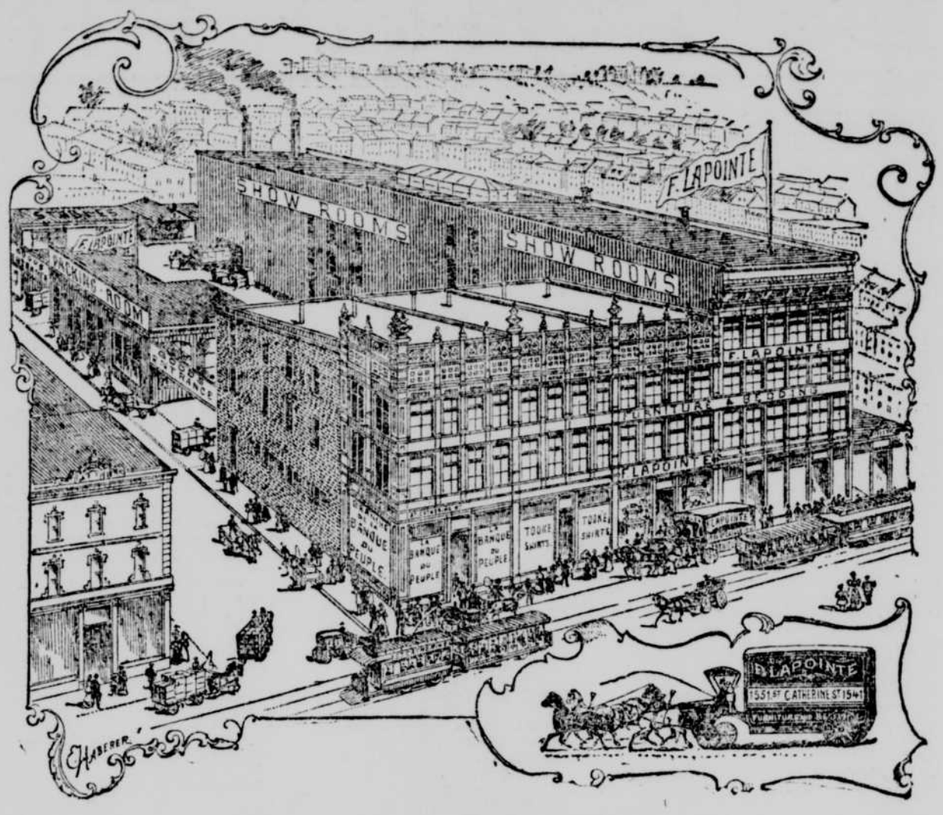

A Crédit Comme Argent Comptant
Nous avons le plus Grand Etablissement de Meubles de toute la ville et nos prix sont les plus bas pour argent comptant. Venez voir notre nouveau système de crédit. Ouvert tous les soirs. . . . . .
F. LAPOINTE,
1551 Rue Ste-Catherine

L'Institut KEELEY
Pour la Guérison Radicale
De l'Ivrognerie, De la Morphine Et de l'Opium
Médecin en charge, le Dr L. S. Brown
Toutes communications confidentielles. Les dames traitées à domicile. Consultutations gratuites.
Institut, 69 rue Osborne
TELEPHONE 4544

DUFORT = FRERES

LINGERIE ! LINGERIE !

Nous avons la plus grande variété, les meilleures valeurs, aux plus bas prix.

Chemises pour dames, couleur et blanches, bonne qualité..... $1.00
Chemises en Coton blanc, garnies en dentelle..... 25c
Chemises en Coton blanc avec volants..... 40c
Chemises en Coton blanc, entre-deux et broderie..... 50c
Chemises en Coton blanc, entre-deux et broderie fine..... 75c
Caleçons en Coton blanc, garnis en dentelle..... 25c
Caleçons en Coton blanc, garnis en dentelle..... 35c
Caleçons en Coton blanc, entre-deux et broderie..... 50c
Caleçons en Coton blanc, entre-deux et broderie fine..... 75c
Jupons en Coton blanc, avec volants..... 50c
Jupons en Coton blanc, garnis en broderie..... 75c
Jupons en Coton blanc, entre-deux et broderie..... $1.00 à $2.25
Jupons en Nansouk, entre-deux et dentelle torchon, belle qualité, $1.90 à $3.00
Tabliers en Coton blanc, avec volants, pour dames..... 25c
Tabliers en Coton blanc, garnis en dentelle, pour dames..... 40c
Tabliers en Coton blanc, entre-deux et broderie, pour dames..... 65c
Tabliers en Coton blanc, garnis en dentelle, pour enfants..... 30, 35, 38, 40c
Tabliers en Coton blanc, avec volants, pour enfants..... 50, 60, 65c
Tabliers en Coton blanc, entre-deux et broderie, pour enfants..... 85, 90, 95c

MATINES POUR DAMES

Nous avons les dernières Nouveautés, le plus Grand Choix et les plus Bas Prix.

Matinées en Indienne Anglaise, bon teint..... 49c
Matinées en Indienne Anglaise, belle qualité..... 75c
Matinées en Batiste Française, jolies nuances..... $1.25
Matinées en Linon, haute nouveauté..... 75c à $1.00
Matinées en Linon, ornées de broderie..... $1.00, $1.25, $1.50
Matinées en Linon, ornées de broderie couleur..... $1.50, $1.75
Matinées en Linon, ornées de broderie blanche, qualité magnifique..... $1.75, $2.25, $2.60, $3.00

Parapluies et Ombrelles

Nous exposons dans nos Vitrines les dernières Nouveautés en Parapluies et Ombrelles pour Dames.

En-Cas Taffetas glacé, très bonne qualité..... 50, 70, 85c
En-Cas Soie et Laine, monture Paragon..... $1.10 à $3.75
En-Cas, genre aiguille, en Soie, teintes nouvelles, nuances rouge, bleu, vert, résida, noir, mordoré, bleu et rouge, fourreaux et cordelières assortis, depuis..... $2.00
Ombrelles, larges volants, dans toutes les nouvelles nuances, depuis..... 75c à $5.00
Ombrelles pour enfants, depuis..... 25c

BAS ! BAS ! BAS !

L'assortiment dans ce Département est très au complet. Bas uni et à côtes dans toutes les grandeurs.

Magnifiques Bas de Cachemire noir pour dames, avec talons et bouts du pied doubles..... 25c
VALEUR SPECIALE—Bas de Cachemire noir pour dames, 35c ou trois paires pour..... $1.00
VALEUR EXTRA—Bas de Cachemire noir pour dames, 45c ou trois paires pour..... $1.25
Bas de Cachemire noir à côtes..... 25c
Bas de Cachemire noir à côtes, 35c ou 3 paires pour..... $1.00
Bas de Cachemire noir à côtes, 45c ou 3 paires pour..... $1.25
Bas de Coton noir, bon teint, à..... 10, 15, 20, 25c
Bas de Coton noir à côtes pour garçons, depuis..... 15c
Bas de Fil noir pour dames..... 38, 50, 70c
Bas en Spun Silk pour dames..... 75, 95c
Bas en Soie pour dames..... $1.50

Sous-Vêtements ! Sous-Vêtements !

Sous-vêtements en Coton pour dames, à..... 5, 10, 15, 20, 25, 35c
Sous-vêtements en Laine naturelle, pesanteur d'été, pour dames, à..... 25, 38, 50, 65, 75, 95c

DUFORT FRERES - - 235 et 237 Rue St-Laurent

LES INGENIEURS MECANICIENS

Le programme des fêtes

(Dépêche spéciale)

Québec, 10—Voici le programme des fêtes organisées à l'occasion de la grande convention des ingénieurs-mécaniciens qui aura lieu à Québec, le 26 et le 27 juin. On s'attend à ce qu'au moins mille délégués américains y prendront part. Mercredi, le 26 juin, dans la matinée, aura lieu la réunion privée de tous les délégués et membres de l'association, à l'Académie de Musique. Dans l'après-midi, promenade dans la ville et les environs. Le soir, grand concert à l'Académie de Musique. Discours par les principaux chefs de la B. of L. E. et des orateurs de Québec. Jeudi, 27 juin. Les délégués et ceux qui les accompagneront quitteront le château Frontenac vers 9 heures et se rendront, précédés d'une fanfare, à la gare du chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix, d'où un convoi spécial les conduira à Sainte-Anne de Beaupré. Halte à Montmorency pour permettre la visite de la chute. Dîner à Ste-Anne à 2 h. 30 p. m. Le "Canada", de la compagnie Richelieu, prendra les excursionnistes au quai de Sainte-Anne pour aller les promener en bas de l'île d'Orléans. Il y aura concert à bord. Le retour à Québec s'effectuera vers les 9 heures p. m.

LE MARQUIS DE LEVIS

Sa prochaine visite

M. le marquis de Lévis annonce, par une lettre reçue hier, qu'il a hâté son départ de France afin d'être à Québec vers la mi-juin. Monsieur et madame la marquise, le comte, la comtesse d'Hanolstein et la comtesse d'Hinnisdal prendront passage sur la "Touraine" qui partira du Havre le 1er juin. De New-York, où ils devront arriver le 8, ils iront visiter Niagara, Toronto et Kingston. De là, ils prendront le bateau pour visiter les Mille-Iles et descendre le St-Laurent jusqu'à Montréal et Québec. Après un séjour assez prolongé dans cette ville, où les attendent de brillantes réceptions, aussi bien qu'à Lévis, ils se proposent de descendre jusque dans le golfe. Ils remonteront ensuite pour revoir Québec et Montréal, d'où ils iront prendre le transatlantique, en remontant le lac Champlain et le lac George.

Parmi les démonstrations qui auront lieu à Québec pendant le séjour que doivent y faire les illustres visiteurs, il y aura l'inauguration solennelle de la statue du général de Lévis, au Palais Législatif. Cette inauguration se fera le 24 juin, jour de notre fête nationale.

REFUS DE PAYER

Napoléon Lapointe, journalier, rue Lagauchetière, s'est payé le luxe d'un cocher, hier, mais il n'a pas voulu le payer. Le jehu qui ne l'entendait pas ainsi a conduit le mauvais payeur en cour, et, hier matin, il a été condamné à $3 d'amende et les frais.

AFFAIRE EMBROUILLEE

Henri Boucher, camionneur à l'emploi de MM. Millar Frères, fabricants de boîtes de la rue McGill, a été arrêté par le contsable Gendreau, pour vol. Le plaignant, Napoléon Lapointe, se plaint d'avoir été soulagé de la somme de $7. L'accusé explique à la cour qu'il a aperçu Lapointe endormi dans une porte près du coin des rues Craig et St Laurent. Le prenant en pitié, il l'a accompagné jusqu'à sa demeure, dans le haut de la rue St Laurent. C'est pendant le trajet que Lapointe suppose que son argent lui a été enlevé.

Vu la contradiction dans la preuve, le juge Desnoyers a décidé de suspendre la sentence. La police est à la recherche du cocher de place qui a conduit Boucher et Lapointe jusqu'à la résidence du cousin de ce dernier.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

N'oubliez pas que la meilleure maison pour vos cachemires noirs est chez
M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

Grande vente de chemises négligées, valant $1.50 et $1.25, réduites à 50 cts, chez
GENEREUX, GALARNEAU et CIE,
227 rue St Laurent.

COUR SUPREME

La banque Ville-Marie vs Morison

La poursuite de la banque Ville-Marie contre Morison est venue, hier, devant la cour suprême, à Ottawa. La banque avait acheté une propriété sujette aux cotisations pour des améliorations locales ; mais il était entendu que les taxes et les cotisations spéciales étaient payées. Un ou deux jours après la vente, le défendeur a payé une cotisation, mais le rôle ayant, dans la suite, été mis de côté, son argent lui fut remis.

Le rôle d'une nouvelle cotisation fut perdu. A cette époque une nouvelle loi permit à la cité d'émettre des nouveaux rôles de cotisation et l'appelante ayant payé ces nouvelles taxes a intenté une action pour les recouvrer du défendeur : mais la cour supérieure ne lui a pas donné gain de cause. De là appel. Le jugement a été réservé. MM. Geoffrion et Charbonneau représentent la banque ; M. Latoie, le défendeur.

La liste des appels de la province de Québec s'est terminée avec cette cause. Lundi on entamera la liste d'Ontario.

LES COMMIS-MARCHANDS

L'Union des commis-épiciers donnera sa première soirée au Monument National, mercredi prochain, le 15 courant. Le programme est très varié.

POUQUOI NE SE PRESENTE-II-PAS ?

La fameuse cause de vol de timbres dans laquelle le docteur Charles Cameron, a été impliqué, est entrée dans une phase hier après-midi, lorsqu'un mandat a été accordé ordonnant l'arrestation du plaignant Edgar Nelton, qui a fait défaut pour la seconde fois.

CONDOLEANCES

A la dernière assemblée des sous-officiers du 85e Bataillon, on a passé des résolutions de condoléances au sujet de la mort de M. John Kelly, père du capitaine Kelly. Les sergents Daunais, Chaillez, Baignet, Hooper et Beaudoin ont été nommés comme représentants du bataillon aux funérailles.

LE BLESSE MAUCOTEL

M. Maucotel, qui, hier a été grièvement blessé dans un accident de voiture est sous les soins du Dr C. A. Daigle. Ses belssures sont plus graves que l'on ne le croyait ; cependant il n'est pas en danger. Le cocher Pierre Barré a reçu de fortes contusions au côté gauche et aux bras.

NOUVELLES DE ST-JEROME

On a commencé la construction des fondations de notre collège. M. Siméon Monette, l'entrepreneur, nous paraît décidé à conduire les travaux rapidement.

—Nous apprenons qu'un grand nombre de soumissions pour la construction de notre presbytère, ont été envoyées à M. le curé Lafortune. Aucune décison n'a encore été prise, mais nous croyons qce la chose se fera dans quelques jours.

—Nos scieries sont en pleine opération et aux moulins de MM. Pepin et Villeneuve il y a deux équipes d'hommes qui travaillent jour et nuit. On y débite 450 billots par 24 heures. Le bois coupé dans les chantiers cet hiver est presque tout descendu. Le bassin de la rivière en face de la ville est complètement rempli de billots et cependant M. Pepin nous a dit qu'il c en avait encore beaucoup à descendre du Nord.

—A Labelle, sur la rivière Rouge, à l'endroit appelé "Roche Capitaine" une grande quantité de bois, au delà de 100,000 morceaux, s'est entassée et forme une digue qui inonde tous les terrains sur une distance d'un mille et demi et cause du dommage. On craint même pour le pont du village. 25 hommes travaillent dans le moment, ils ont miné la "Roche Capitaine" qui est disparue 4 pieds sous l'eau.

Un char de chapeaux de paille

Que nous détaillons depuis 5 cts en montant à la maison Ste-Marie, 1499 rue Ste-Catherine. 156—5

A SES FILETS

Un jeune homme se noie

Un correspondant de Lamèque, Nouveau Brunswick, nous écrit :

Le 30 avril, un jeune homme du nom de Joseph F. Savoie, âgé de 16 ans, s'est noyé en entrant dans le goulot de Shippagen. Il était accompagné de son frère, et ils étaient allés à leurs filets, et en s'en retournant, le courant étant très fort, une de leurs rames se rompit. Alors, ils ancrèrent le bateau mais aussitôt un banc de glace poussé par le courant se heurta contre l'embarcation et la chavira précipitant les deux jeunes hommes à l'eau. Ils réussirent à se cramponner après le bateau, mais le pauvre jeune Joseph, sans doute saisi de crainte et transi de froid, succomba après quelques instants aux vagues dévorantes. L'autre fut sauvé par le garde-phare, M. Dumarecq, quelques minutes plus tard.

Chapeaux de paille en grande variété pour hommes et enfants, à 10, 15, 20 25 et 50 cents, chez
GENEREUX, GALARNEAU et CIE,
227 rue St Laurent.

Visiteur distingué

Nous attirons votre attention sur un article qui se trouve dans une autre colonne, à propos de la visite du Père Murphy à Scranton, avec la vignette du prêtre renommé de l'Institut Gold Cure.

Avis de Propriétés Immobilières

R. A. MAINWARING,
147 Rue St-Jacques.

Arrangement d'Eté

LE BUREAU DE ST-HENRI

sera ouvert tous les jours jusqu'à avis contraire, de 3 à 7 heures p m. Ce bureau sera sous le contrôle de M. Deneau, qui demeure au No 19 Terrasse du Parc, St-Henri. Les canaux d'égouts, etc., sont maintenant posés sur cette propriété, qui est la moins chère de St-Henri. Deux bons sites de manufacture avec les embranchements de chemin de fer sont offerts en vente. Avantages spéciaux aux constructeurs. Cette propriété offre un chez soi pour la meilleure classe d'artisans et est située dans le centre du district manufacturier. Prenez les tramways des rues Notre-Dame, St-Jacques, St-Antoine ou Ste-Catherine pour vous rendre au coin des rues Gareau et St-Jacques.

KENSINGTON

Un agent sera sur la propriété tous les après-midi jusqu'à avis contraire. C'est la propriété la moins chère qui ait jamais été offerte dans la partie Ouest de la ville, et elle est spécialement convenable pour résidences de villa. Presque tous les lots sont couverts d'arbres fruitiers.

BOULEVARD ST-DENIS

On est à construire et plus de maisons sont construites et nous avons vendu plus de lots sur cette propriété durant les huit derniers mois que toutes les autres propriétés suburbaines offertes en vente sur l'île de Montréal. Voir, c'est croire. Les bureaux sur la propriété sont ouverts toute la journée et tous les jours sous le contrôle de M. H. C. Gaudry (résidence, 278 rue St-Laurent, Mile-End) et M. P. Sinard (résidence, 344 rue Rachel). Prenez un tramway du Parc et de l'Ile, (rue St-Laurent) ou un tramway de la rue St-Denis, tous deux vous conduiront sur la propriété. La compagnie des tramways de Montréal s'attend à ce que la ligne de la rue St-Denis sera prolongée sur toute cette propriété jusqu'aux nouveaux terrains de cresse des Shamrocks, le 24 mai courant.

SUCCESSION SMITH

Rues Bre-bœuf, Chambord et Panet, juste au nord de l'avenue Mont-Royal et à un bloc de la ligne de ceinture de la rue Amherst. Lots de 8 à 15 cents le pied, c'est-à-dire 50 pour cent de moins que n'importe quel lot de cette localité. Conditions de paiement les plus faciles.

RUE DURHAM

22 lots 25 x 90 chacun ; les meilleurs lots, nord du Parc Logan, près de l'avenue Mont-Royal, 15 cents le pied et conditions de paiement faciles. Le bureau sur la propriété est ouvert tous les après-midi et c'est M. Geo. Marcil qui en a le contrôle. Prenez les tramways de la ligne de ceinture de la rue Amherst pour vous rendre au coin de la rue Dufferin et de l'avenue Mont-Royal.

PARC SHAMROCK

Propriété adjoignant le Parc Shamrock maintenant faisant face sur les rues St-Laurent, Beaubien, Shamrock et Bulier à des prix bas. Prenez le tramway du Parc et de l'Ile à la rue St-Laurent, lequel maintenant traverse cette propriété.

MONTREAL ANNEX & FREEHOLD

Je contrôle les lots les plus choisis y compris des lots de coin dans le Montreal Annex and Freehold à des prix et conditions qui défient toute concurrence.

On peut se procurer sur demande une grande liste de propriétés d'affaires et résidentielles et de lots vacants de choix de la ville.

On peut obtenir les plans, prix, conditions et renseignements complets de toutes les propriétés ci-dessus, en s'adressant aux différents bureaux succursales sur les propriétés ou au bureau principal, 147 rue St Jacques.

R. A. MAINWARING
Courtier d'Immeubles et de Placements. 147 rue St Jacques
158—n L. O. P. GENEREUX, Gérant.

LES LENTEURS A LA COUR DE REVISION

Lenteurs extraordinaires

L'honorable juge Gill a annoncé au barreau que la cour de révision avait l'intention d'adopter le nouveau règlement de la cour d'appel et de rayer les causes qui auront été appelées un certain nombre de fois. Sur cent cinquante causes inscrites en révision, à peine quarante sont prêtes à se faire entendre. Le greffier passe son temps à appeler les parties sans que l'ouvrage avance. Les honorables juges veulent mettre un terme à cet état de choses ; ils ont averti le barreau afin de lui permettre de faire des suggestions, s'il en a.

Bell Tel. 7067. Tél. Marchands 796

R. GOHIER & Fils

Agents d'Immeubles et Evaluateurs

PROPRIETES A VENDRE

RUE MARIE-ANNE Coin Rue Berri
$1,200 Maison en bois et brique, à 1 étage, grandeur 20 x 28, extension 9 x 20, contenant un magasin et un logement, grandeur terrain 29 x 72 avec hangar et écurie et grenier à foin. Conditions : $500 comptant, la balance à 6 p. c.

RUE ROY Coin Rue Sanguinet
$16,000 Bloc en pierre et brique solide à 3 étages, contenant 3 magasins et 4 logements rapportant $1,576. Conditions : $3,000 comptant, balance à 6 p. c.

A CHAMBLY BASSIN
Sur le bord de la Rivière Richelieu
$3,500 Maison (self-contained) en bois et brique avec grand terrain, jardin, etc,

A VAUDREUIL, Village
En face de l'Eglise
$5,500 Maison (self-contained) en bois et brique avec grand jardin et dépendances, plus 3 lots vacants adjacent la maison. Conditions faciles. A louer avec ameublement, $125.

A OKA, Lac des Deux-Montagnes
$3,000 Maison en bois lambrissée en pierre grandeur 47½ x 23, avec ameublement, grandeur terrain environ 5 arpents, avec 100 pommiers et autres arbres fruitiers, dépendances, etc. Conditions, $1,000 comptant, la balance à 6 p. c.

RESTAURANT A VENDRE
Avec licence. MAISON DE LA NOUVELLE FRANCE, No 2276 rue Notre-Dame, près rue Aqueduc.

Comprenant : Stock de boissons, Tables de Pool, Fixtures, Glacière, Fournaise à eau chaude, Appareils à gaz et électrique, etc., et une licence pour l'année courante (1895).

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de R. GOHIER & FILS, 4 rue St Laurent.

A LOUER

Maisons (self-contained), Cottages, Logements, Flats, Magasins, Bureaux, Etagos pour storage, Boutique, etc., etc.

Listes envoyées sur demande.

A BEAUHARNOIS, P.Q.
En face du Lac St Louis

Belle maison self-contained, contenant 15 appartements, bain, w. c., fournaise à eau chaude, etc ; grand terrain avec beau verger. Prix, pas de taxes, $20 par mois.

S'adresser à R. GOHIER & FILS, 4 rue St Laurent, ou à G. H. BISSON, notaire, Beauharnois.

635 RUE NOTRE-DAME
Coin Poupart

Beau magasin 19 x 40 avec cave de 8 pieds, cour et hangar, très bonne place d'affaires pour un boucher ou un marchand de fer.
Prix, pas de taxes, $18 par mois.

R. GOHIER & FILS
AGENTS
4—Rue St Laurent—4
Chambres Nos 1 et 2
160—1

- LONGUEUIL -

LES DERNIERS NEUF JOURS

— DE LA —

GRANDE VENTE A MOITIE PRIX

Des Agents seront toute la Journée sur les Lieux

A LA GARE DE LONGUEUIL

Lots 53 x 212 - - - - deux fronts
Lots 53 x 106. Lots 53 x 135

PARENT FRERES

97 RUE ST JACQUES

Batisse de la Banque du Peuple.

Machines à Vendre

1 engin automatique Robb-Armstrong à grande vitesse, de la force de 50 chevaux ; n'a servi que peu de mois et a été remplacé par un autre plus gros de la même fabrique.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Deux bouilloires tubulaires en acier à doubles rivets, 12 pieds de longueur, 3½ pieds de diametre. En bon ordre, complètes avec accessoires, faites par W. C. White.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Une chaudière tubulaire en acier, 12 pieds de longueur par 4 pieds de diametre, doubles rivets, complète avec accessoires. Un bon marché. De la fabrique de White.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant,
321 rue St Jacques, Montréal.

Un engin vertical de la force de 18 chevaux et chaudière à base en fonte, fabrique Dotty. En parfait ordre. A très bon marché.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant,
321 rue St Jacques, Montréal.

Un engin à valve en glissoire, de la force de 30 chevaux.
Un engin à valve en glissoire, de la force de 25 chevaux.
Un engin à valve en glissoire, de la force de 20 chevaux.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant.
321 rue St Jacques, Montréal.

Aussi, machines à raboter le fer d'occasion, machines à fraiser, machines à perforer, tours mecaniques, Exhausts a ripes, ventilateurs a cubilots.

Nous avons en stock : Roues Emery, papier Emery, courroies en cuir, injecteurs, machines servant à lubrifier, poulies en bois fendu de blais, et une ligne générale d'outils de machinistes et approvisionnements d'ingenieurs. Nous avons demenage dans un établissement beaucoup plus vaste, et dans quelques jours nous aurons un stock considérable d'outils en fer et machines à travailler le bois.

Venez nous voir avant de placer votre commande.

CANADA MACHINERY AGENCY
W. H. NOLAN, Gérant,
159—n 321 rue St Jacques, Montréal.

Parc AMHERST

AUX OUVRIERS

Ne Payez plus de Loyers
Devenez Propriétaires

Bâtissez une Maisonnette pour votre Famille.

Ne travaillez plus seulement que pour augmenter la fortune des gros Propriétaires. Faites des économies.

La Compagnie des Terres du Parc Amherst vous offre tous les avantages possibles pour atteindre ce but :

Lots à Bas Prix — *Conditions faciles*
Titres Parfaits — *Localité Salubre*
Proximité des Tramways Electriques

VOUS POUVEZ ACHETER UN BEAU LOT

$70, $85, $90, ou $100

Chacun suivant la Localité.

Prenez les chars du Sault et allez visiter le Parc.

Nos agents seront sur le Terrain tous les jours pour recevoir les visiteurs.

Pour plus amples informations, s'adresser au Bureau Principal,

145 RUE ST JACQUES

C. C. E. BOUTHILLIER, Secrétaire-Trésorier

TELEPHONE 2618

PENSEZ A VOTRE AVENIR, ACHETEZ DE SUITE AU

BOULEVARD SAINT-LAMBERT

Ce Boulevard sera l'un des plus beaux de l'Univers, ayant une largeur de 114 pieds par 57 arpents de longueur, avec arbres et riches habitations. 32 trains par jour, aller et retour ; 5 cts par passage ; billets bons sur tous les trains. — BEAUX LOTS DE 50 x 115 PIEDS, $150, $25 COMPTANT. BALANCE $25 PAR ANNEE. — *N'OUBLIEZ PAS CECI : Avant deux ans nous aurons un pont, pour piétons et voitures, de Montréal au Boulevard Saint-Lambert.*

156—s nz **A VENDRE PAR L. F. LAROSE, 1627 RUE NOTRE-DAME**

L'AJOURNEMENT DE LA LEGISLATURE

Intervention du gouverneur-général

M. Greenway en route pour Ottawa

Il conférera avec lord Aberdeen

Les finances du Canada

Les canotiers canadiens et les pêcheurs américains

Tué par la foudre

Un avocat en fuite

Ottawa, 10 — On ne parle ici que de l'ajournement de la législature du Manitoba. Cela donne lieu à une foule de rumeurs et le mot compromis est sur toutes les lèvres. On dit maintenant que le gouvernement du Manitoba va chercher à en venir à un arrangement. D'aucuns disent qu'un projet de bill a été rédigé pour former la base d'une discussion sans caractère officiel entre les autorités manitobaines et les chefs de la minorité ; mais tout cela est à l'état de rumeur et demande à être confirmé.

La nouvelle que lord Aberdeen a fait au gouvernement manitobain certaines suggestions confidentielles n'a pas causé de surprise ici, mais si cette nouvelle est fondée il est certain que les rapports entre le gouverneur général et M. Greenway, n'ont eu aucun caractère officiel et ne sont pas rendus publics. Dans tous les cas M. Greenway viendra à Ottawa la semaine prochaine, accompagné de M. Sifton, procureur général du Manitoba et que leur voyage est motivé par la question des écoles.

On dit aussi que le premier ministre manitobain vient à Ottawa à la demande expresse du gouverneur général. Lord Aberdeen aurait demandé à ses ministres de modifier l'ordre en conseil remédiateur, afin d'engager les manitobains à faire de leur côté, quelques concessions.

Les recettes du Dominion durant les dix premiers mois de l'année fiscale 1894-95 c'est-à-dire, au 30 avril 1895 se sont élevées à $27,449,600 contre $30,288,384 en 1893-94.

La diminution a porté sur les premiers mois de l'année, car en avril dernier il y a eu augmentation sur toute la ligne à part dans le département des postes, ainsi que l'indique le tableau suivant :

	Avril 1894	Avril 1895
Douanes.	$1,347,060	$1,477,592
Accise.	433,538	665,722
Postes	240,000	235,000
Travaux publics et chemins de fer.	292,669	377,590
Divers	129,271	140,596
Total.	$2,442,538	$2,896,500

Soit une augmentation de $454,000 durant le mois.

Les dépenses à même le fonds du revenu ont augmenté, mais les dépenses imputables au capital ont diminué donnant une légère augmentation.

	Avril 1894	Avril 1895
Dépenses fonds du revenu . . .	$2,183,625	$2,375,802
Dépenses imputables au capital	203,278	57,798
	$2,386,903	$2,433,600

Pour les dix premiers mois de l'année les dépenses ont été comme suit :

	1894	1895
Ordinaires. . .	$25,515,380	$26,220,793
Imputables au capital. . .	4,060,618	3,330,994
	$29,575,998	$29,551,787

soit une légère diminution de $24,000. Le résultat est un surplus de $520,699 en avril et de $1,228,807 pour les dix premiers mois de l'année dans les opérations ordinaires.

La dette au 30 avril était de $317,-167,393 dont $325,505,483 pour emprunt ou dettes des provinces assumées par le Dominion et la balance pour les billets en circulation. Les dépôts dans les banques d'épargne, les comptes des provinces, etc. L'actif était de $69,-051,179 laissant une dette nette de $247,516,222.

Les recettes du revenu de l'Intérieur en avril dernier ont été de $748,923, contre $437,071 durant le mois correspondant de 1894 et $686,401 en 1893. Pour la première fois depuis le commencement de l'année fiscale, la circulation des billets du Dominion est tombée au-dessous de vingt millions. En avril dernier elle a été de $19,854,240. La diminution porte sur les billets de forts montants détenus par les banques.

Les dépôts dans les banques d'épargnes en avril dernier se sont élevés à $261,867, et les retraits à $304,078.

M. Henry Bulmer, président de la commission du havre de Montréal, a eu une entrevue ce soir avec sir Mackenzie Bowell et les honorables Ouimet, Foster et Costigan, relativement à diverses affaires concernant le port de Montréal.

Une délégation de St Jean, P.Q., composée du maire O. Kane, de l'échevin H. Black, du major Trotter et de MM. Duncan McDonald et E. R.Smith, a eu une entrevue avec l'honorable M. Haggart, au sujet des travaux de drainage de la ville sous le canal Chambly. La ville demande au gouvernement de faire certains travaux pour permettre ce drainage.

Les mêmes délégués ont ensuite eu une entrevue avec l'honorable M. Dickey, ministre de la milice, pour s'opposer à ce que l'école militaire de St Jean soit transférée à Montréal. Sans donner de réponse définitive, le ministre a laissé entendre aux délégués qu'il n'y a pas de danger immédiat que ce transfert s'effectuera.

—La Canadian Mining Co, au capital de $100,000, avec son principal bureau d'affaires à Montréal, demande une charte l'incorporant.

—Même demande est faite par la Windsor Salt Co, capital $200,000, dont M. Van Horne est le principal actionnaire.

—Sir Mackenzie Bowell a passé la soirée dans la chambre No 16, lieu de réuninon des députés conservateurs. Il y a reçu nombre de visiteurs.

—M. Joseph Bouffard, de Berthier, a été nommé "warfinger" de ce port.

—Mgr Langevin est parti aujourd'hui pour Toronto où il va visiter Mgr Walsh.

—Sir Charles H. Tupper est parti hier pour aller passer, dans le haut de la rivière Gatineau, une vacance de huit jours ; son état de santé inspire des craintes.

—Le comité des chemins de fer a adopté deux bills ce matin. Le premier, pour autoriser la "Alberta Railroad and Coal Co," à émettre des débentures portant première hypothèque et le second à incorporer la compagnie du pont Deschesne.

—Durant l'orage de vendredi dernier, un jeune garçon de 17 ans, Dominhick Coody, fils de John Coody, cultivateur de Panmure, près de Almonte, a été instantanément tué par la foudre.

—M. R. J. Dowdall, un jeune avocat en renom de Almonte, est dit-on, parti pour d'autres cieux. Une assemblée de ses créanciers a été convoquée pour le 17 courant. M. Dowdall est un ardent libéral dont on parlait comme candidat pour les Communes.

—Le colonel Tisdale a été réélu président du comité des chemins de fer.

—M. McCarthy a l'intention de s'occuper du sort de M. Emanuel St Louis. Il a, à son sujet, plusieurs interpellations sur les ordres du jour.

Le député de Simcoe va également s'enquérir de tous les faits se rattachant de près ou de loin au chemin de fer de la Baie d'Hudson.

—Il y a encore 75 hommes en grève dans le département des seaux et des cuvettes à la manufacture Eddy.

—Tout le monde a des éloges pour la conduite de sir Richar Cartwright, hier, au comité des comptes publics. Sir Richard a fait observer à ses amis MM. Mulock et Martin, qu'il n'était pas dans l'intérêt public d'exiger qu'un ministre donnât un compte en détail de ses frais de voyage et de représentation. Cette sage observation a mis fin à une discussion qui s'était fort envenimée.

—Hier, la chambre de commerce d'Ottawa s'est assemblée pour considérer l'invitation du Board of Trade de Montréal, de joindre ses efforts pour obtenir du gouvernement la création d'un bureau d'arbitres chargés de régler les différends douaniers qui surgissent de temps en temps entre les marchands et le département des douanes. Aucune décision n'a été prise. Hier matin, l'hon. M. Costigan a donné aux Américains dont je parlais ces jours derniers l'assurance qu'il mettrait immédiatement en vigueur un règlement temporaire pour supprimer la licence de $5 imposée aux pêcheurs américains qui viennent pêcher dans les eaux canadiennes, sur le St Laurent, afin que les canotiers canadiens soient de nouveau libres d'exercer leur industrie du côté américain, où ils sont extrêmement recherchés.

LES ANGUILLES

On vient de signaler à la "Société d'Acclimatation de France" un fait intéressant : c'est celui de la capture en pleine mer d'une anguille femelle, portant des oeufs à maturité, Ainsi se trouve corroborée une découverte analogue, faite, en 1892, par un navire anglais, à 15 milles au large d'Eddystone.

Voici donc un point d'histoire naturelle fixé.

Dans les campagnes on se livre encore aux plus fantaisistes hypothèses relativement au mode de reproduction de l'anguille et bien des pêcheurs surenchérissent en attribuant à ce poisson des moeurs invraisemblables. Désormais, il faut en prendre son parti. L'anguille fraie donc comme le plus ordinaire des poissons, mais dans la mer seulement et à une profondeur qui la met le plus souvent à l'abri des filets. C'est ce qui explique la montée d'anguilles qui se produit chaque année, au printemps, et qui amène dans nos rivières et jusque dans nos ruisseaux des milliers de petites anguilles aussi ténues qu'un fil. Elles cheminèront ainsi, franchissant les barrages, jusqu'à ce qu'elles aient rencontré le cantonnement de leurs rêves. Là, elles grossiront en se nourrissant d'alevins, de vers et de ces mille débris organiques que l'on jette dans les eaux, jusqu'au jour où, mûres à leur tour pour la reproduction, elles éprouvent le désir invincible de redescendre vers la mer. C'est à ce moment que les meuniers en prennent de si grandes quantités, tout simplement en plaçant, devant l'orifice des vannes, des paniers en osier dont l'extrémité forme poche et retient le poisson. La pêche est surtout fructueuse pendant la nuit, car l'anguille déteste la lumière du jour.

Maintenant que l'on sait d'une façon indubitable que l'anguille pond et fraie dans la mer, il nous reste à creuser le problème déjà résolu pour le saumon, l'alose et pour tous les poissons d'eau douce. C'est celui de la reproduction artificielle, base de la pisciculture. Voilà un sujet d'étude tout indiqué pour les laboratoires marins qui émargent au budget des Français. Il ne faudra pas regretter l'argent qu'il leur coûte, s'ils leur donnent finalement un moyen de répandre à profusion cet excellent poisson dans tous leurs cours d'eau.

MARCHES AU FROMAGE ET AU BEURRE

Le marché au fromage est tranquille et sans changement. Il n'y a que peu ou point de demande de la part des exportateurs et il est évident que les acheteurs de l'Angleterre ne sont pas bien désireux d'acheter les produits de l'hiver. Pour ces raisons, on croit que le marché sera tranquille d'ici à la fin du mois, alors que le fromage du printemps sera sur le marché. Sur place, il n'y a rien qui puisse fournir une base pour établir les prix, mais il semble cependant que 7¼c soit le prix que l'on paye à la campagne. Le cable annonce de nouveau une réduction de six deniers pour le blanc et le coloré. Le fromage en Angleterre vaut maintenant 13 shillings meilleur marché qu'il valait l'année dernière à ce temps-ci. Il n'y a pas de changement pour le marché au beurre. Le bon continue à être dur et les stocks se composent de crêmeries. La demande des spéculateurs est ordinaire, mais elle n'est pas suffisante pour répondre à l'offre. Les qualités inférieures des crêmeries de 15c à 16c attirent toutes les demandes, à l'inclusion de tout le reste.

Bonne nouvelle

pour les acheteurs au Boulevard Saint-Lambert, il y aura un pont de construit avant deux ans. Ceux qui n'ont pas encore acheté devraient de suite voir l'agent du Boulevard.

L. F. LAROSE,
m j s—N 1627 rue Notre-Dame.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Réflections à propos

Que faire, se disait-on dans le passé, des alcooliques dont les excès se prolongent pendant des semaines et des mois ?

Rien, ou à peu près, jusqu'ici—et pendant ces excès, la femme pleure, la famille se désespère ; les affaires, la réputation souffrent, et notre homme, sans contrôle, s'engouffre toujours dans les excès.

Un avenir meilleur brille aujourd'hui pour ces alcooliques et leurs familles. En 2 jours, 3 tout au plus, le malade revient à la conscience de lui-même, sa rage de boire s'évanouit et il retourne à ses affaires comme si rien ne s'était passé.

Voilà ce qui se fait tous les jours dans l'immense établissement que le Dr GADBOIS vient d'ouvrir aux Nos 238, 240, 242 rue Cadieux.

Chance extraordinaire

Pour toute personne qui désire se procurer des bijoux, montres, argenteries, coutelleries, horloge, etc. Nous avons un stock complet et bien varié, et nous vendons à un prix défiant toute compétition, 1543 Ste-Catherine. A. SCOTT et CIE. 160—m j s—n

PARLEMENT FEDERAL

Le gouvernement blamé au sujet de Terreneuve

Le budget

CHAMBRE DES COMMUNES

Ottawa, 10—A 3 heures l'orateur prend place au fauteuil.

TERRENEUVE

Immédiatement après les affaires de procédure, M. Davies demande au gouvernement des renseignements sur les négociations avec Terreneuve en vue d'amener l'annexion de l'Ile au Canada. Il lit des dépêches des journaux du matin disant que les négociations sont terminées, que Terreneuve a soumis son ultimatum au gouvernement et que la réponse du gouvernement canadien est attendue à St-Jean. M. Davies désire savoir si cette réponse a été envoyée, qu'elle est sa teneur et qu'elles sont les propositions faites de part et d'autre.

L'honorable M. Foster répond qu'il est chagrin de ne pas pouvoir se rendre à la demande de M. Davies. Il est obligé de refuser énergiquement de divulguer à présent ce qui s'est passé entre les délégués, parce que cela pourrait nuire au succès final. En temps utile il mettra la Chambre en possession de tous les renseignements. Voici tout ce qu'il peut dire : Un télégramme a été reçu de Terreneuve et la réponse finale du Canada a été envoyée.

Sir Richard Cartwright accuse le ministre des finances de tromper la Chambre.

L'orateur décide que cette expression est déplacée.

Sir Richard dit qu'il retire cette expression et lui substitue la suivante : Le ministre des finances a promis de produire le budget supplémentaire, il y a déjà plusieurs jours et ne l'a pas fait.

L'honorable M. Foster : C'est un triste subterfuge. Vous ne vous êtes pas levé pour parler de cela.

Sir Richard dit qu'il est nécessaire, avant de discuter le budget, de savoir qu'elles obligations le pays peut encourir par l'annexion de Terreneuve et comment elles peuvent affecter sa position financière.

L'honorable M. Mills dit que le gouvernement comprend mal son devoir. L'annexion de Terreneuve n'est pas une simple question ministérielle, mais une question à régler entre le parlement du Canada et la législature de Terreneuve. Le gouvernement n'a pas le droit de contracter des engagements qui ajouteront peut-être à la dette fédérale des obligations considérables, et qui augmenteront les dépenses annuelles sans mettre le parlement au courant des négociations et des propositions faites de part ou d'autres.

L'honorable M. Montague dit que la théorie soutenue par M. Mills est ridicule. Il est absurde de prétendre qu'on veut lier le pays sans consulter le parlement, car chacun sait que pas un mot de l'arrangement avec Terreneuve ne peut avoir d'effet sans la sanction du parlement. Mais chacun sait aussi que les négociations comme celles là sont des plus délicates et qu'il serait impossible d'en assurer le succès si elles étaient livrées à la publicité avant qu'elles ne soient rendues à une période suffisamment avancée. Le gouvernement est entre les mains du parlement, il n'a rien à cacher et il ne peut pas contracter d'engagement sans le consentement des chambres. Mais, dans l'intérêt même de l'objet en vue, il faut attendre qu'une entente soit faite entre les négociateurs avant de soumettre les négociations à la discussion de la chambre et du public qui auront le pouvoir de décider dans un sens ou dans l'autre.

L'honorable M. Laurier dit que le peuple a le droit de savoir ce qui a été fait. Il ne reste plus que des détails à régler et le parlement a le droit d'être consulté sur ces détails. Autrement, la chambre aura à accepter ou rejeter en entier un arrangement qu'elle ne pourra pas modifier et auquel elle ne sera par partie.

L'honorable M. Foster démontre l'inconséquence des libéraux. Ils demandent une chose qu'ils savent ne pas avoir le droit d'avoir à présent. Puis ils soutiennent que le parlement n'aurait pas dû être convoqué avant que les négociations avec Terreneuve fussent complètes, quand il y a quelques jours ils soutenaient le contraire.

Le cas est le même que, lorsqu'un traité est négocié entre deux pays. Les négociations sont faites non pas par le parlement, mais par l'Exécutif, ou sous la responsabilité de l'Exécutif, qui est un comité de la chambre et lui est responsable. Les négociations ne sont pas terminées. Le gouvernement a répondu à la dernière dépêche de Terreneuve. Mais il faut attendre ce que celle-ci va décider sur notre réponse. La seule explication de la conduite des libéraux ne peut être que leur ardent désir d'arriver au pouvoir. Je puis les avertir d'une chose, dit M. Foster, c'est qu'ils ont beaucoup à faire avant d'y parvenir. Il leur faudra d'abord faire oublier leur passé. Il leur faudra avoir une politique, il leur faudra exprimer une opinion sur les grandes questions du jour. Il leur faudra enfin faire oublier qu'il n'y a pas longtemps ils sont allés jusqu'aux confins de la trahison.

M. Davies dit que le discours de M. Foster est indigne d'un leader de la chambre et la conduite du gouvernement, est la suite de sa politique ordinaire de vacillation et d'incertitude. Les négociations sont terminées et c'est le devoir du gouvernement de les soumettre au parlement sans délai, avant qu'il ne soit trop tard.

M. Ives dit que la prétention des libéraux est, en somme, que les négociations devraient être faites entre la Chambre des Communes et la législature de Terreneuve. Or une entente serait alors impossible quand on verrait tous les détails des propositions livrés aux discussions et aux fausses interprétations des journaux, aux divisions de parti et aux luttes acerbes.

M. McMullen clot la discussion et la motion d'ajournement est rejetée.

LE BUDGET

L'honorable M. Dickey reprend la discussion sur le budget et prouve par une foule d'autorités indépendantes, les progrès du Canada sous le régime de la politique nationale. Il défend ensuite les rapports du recensement et établit l'inconséquence des libéraux qui admettent dans le recensement ce qui fait leur affaire, et rejettent ce qui leur est contraire. Il passe ensuite à la comparaison entre le programme des deux partis. La politique du gouvernement est la même que par le passé. Elle consiste à protéger le cultivateur, le manufacturier et l'artisan ; à leur donner des moyens de communication par chemin de fer et par steamer, à étendre notre commerce intérieur et extérieur. Le parti libéral peut-il se vanter d'une semblable constance ? A-t-il oublié ses luttes pour la réciprocité illimitée, pour le libre-échange continental, pour l'union continentale ? Ils ont renoncé à tout cela, après avoir promis d'en faire leur programme définitif.

Aujourd'hui les libéraux ont adopté une politique nouvelle, celle du tarif de revenu, qu'ils abandonneront bientôt comme toutes les autres. M. Dickey cite plusieurs discours des chefs libéraux s'engageant à supporter une foule de programmes qu'ils ont abandonnés depuis. Il établit par les statistiques que la politique proposée par les libéraux serait tout aussi désastreuse aux cultivateurs qu'aux industriels.

M. Martin lui succède, et à 6 heures la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

M. Martin continue son discours qu'il termine à 11 heures. Il pose comme thèse que l'augmentation des dépenses n'est pas justifiable, si le percentage en est plus élevé que celui de l'augmentation de la population. Comparant les dépenses dans chaque département en 1878 et 1894 il s'applique à démontrer que l'augmentation sous le régime conservateur a été excessive et extravagante.

M. Taylor propose l'ajournement du débat et à 11 heures la séance est levée après qu'il est décidé du consentement des deux partis, que la discussion se continuera de jour en jour à partir de lundi jusqu'à la fin.

LE SPORT

La boxe au Parc Sohmer, Costello se fracture la main et bat Slavin—Woods vainqueur.

On en pensera et on en dira ce que l'on voudra ; mais le spectacle de deux pugilistes qui se battent rien que pour le plaisir de se battre est chose dégoûtante à voir.

Cela n'a pas empêché un millier de personnes de se rendre hier soir au parc Sohmer pour assister à toute une série de combats entre gens qui se sont administrés taloches et coups de poings aux applaudissements enthousiastes de la foule.

Le clou de la soirée a été la rencontre entre Martin Costello et Bill Slavin.

Durant les trois premières rondes, les deux athlètes se sont battus avec acharnement. On eût dit qu'ils avaient l'un pour l'autre une haine féroce et ils ont tous deux fait de leur mieux pour se blesser le plus possible.

Durant la troisième ronde, Costello, qui s'est déjà fracturé la main droite, eut un nouvel accident et une seconde fracture se produisit. Cela l'obligea à se battre avec la main gauche seulement durant le reste de la lutte. Il y eut en tout dix rondes, et, à la fin le referee se prononça en faveur de Costello.

La foule fut satisfaite, car ses sympathies étaient pour lui. Cependant, il ne faut pas nier que Bill Slavin est un boxeur habile et un adversaire redoutable.

Maloney et McBreorty se sont battus en trois rondes et le referee déclara le dernier vainqueur.

La rencontre entre McKeown et Clark n'a pas été d'un grand intérêt pour la foule. C'était le professeur qui se battait avec son élève, et il n'a pas été surprenant de voir le premier vainqueur.

Dwyer et Murphy parurent aussi sur l'estrade et amusèrent fort la foule en se frappant réciproquement le plus fort possible.

Enfin, Woods et Slavin se battirent en trois rondes. Le referee fit cesser le combat parce qu'il menaçait de tourner mal.

Ce n'était plus une lutte sportique, mais bien une bataille entre deux ennemis décidés à s'assommer. La victoire fut fort judicieusement donnée à Woods.

Le referee fut Jim Wuane.

LA CROSSE

Le club Garnet commencera à pratiquer cette après-midi à trois heures. Tous les membres sont requis de faire acte de présence.

Une partie entre les Seniors et les Juniors du club Capital d'Ottawa, a eu lieu hier soir. Les premiers ont été les vainqueurs. Lacey, un des plus fort joueurs ne forme plus partie du club. On ignore encore le nom de celui qui sera nommé pour le remplacer.

Tous les clubs de la ville s'exercent à qui mieux mieux. Il règne une grande activité parmi tous les membres. Le capitaine O'Reilly, du club Shamrock, se déclare confiant que avant le 25 mai il aura sous son commandement un "team" qui pourra lutter contre les clubs les mieux organisés.

QUOITS

Une assemblée des membres du club de Quoits St Laurent, a eu lieu hier soir. Ont été nommés officiers les messieurs suivants :

Président, Frank Fournier ; vice-président, John Rose ; secrétaire trésorier, O. W. G. Dettmers ; directeurs, D. Guthrie, H. Beaumont, R. Scott, J. Fenwick, J. Johnston.

La première partie aura lieu sur les terrains du club, cette après-midi.

LE GOLF

L'association du Golf, à Ottawa, se prépare activement à soutenir l'honneur du club contre tous ceux qui leur enverront un défi. Déjà toute une série de parties a été organisée pour la saison de 1895.

On dit que Willie Dunn, le champion des Etats-Unis, a refusé de se mesurer avec Willie Park, jr, le champion Ecossais. Ses amis donnent pour raison que Dunn n'est pas en état actuellement de risquer son titre de champion. Les deux adversaires se rencontreront plus tard, probablement vers le milieu de juin.

BASE-BALL

Le club de Pittsburg continue à tenir la tête dans toutes les parties de Base-Ball qui se jouent sous les auspices de la National League, aux Etats-Unis. Les Pittsburg ont à leur crédit 12 parties de gagnées. Ils n'en ont perdu que 5.

CANOTAGE

Le fameux yacht "Sans-Souci", appartenant à M. Joseph Perrault, de Ste Anne, a été acheté par un syndicat composé de MM. Henri Bisson, Geo. Pelletier, William Palmer, Aimé Leduc et Jules Hone. Le "Sans-Souci" soutiendra l'honneur du pavillon dans les eaux de Beauharnois.

JOUTE DE CROSSE A QUEBEC

Québec, 11 — Une intéressante joute de crosse a eu lieu sur les Cove Fields entre les clubs Canadien et Montcalm. Ces deux clubs composés de jeunes amateurs, se sont disputé la victoire avec un courage remarquable. Deux parties seulement ont été jouées et ont été gagnées par le Montcalm. Voici les noms des joueurs de chaque club :

Montcalm — N. Laliberté, Léo Amyot, Elie Amyot, L. Amyot, Ad. Gingras, Nap. Gauvin, Ernest Gauvin, L. Gauvin, Wilbrod Matte et Ernest Matte.

Canadien — Antonio Demers, A. Bolduc, P. Rouleau, N. Jacques, A. Deroche, Alb. Bédard, J. B. Gingras, Gagné, H. Turgeon et Moisan.

A partir de demain

A partir de demain, nos voiles de première communion valant $3.50 seront offerts à $1.50 ; nos voiles valant $2 pour $1, chez

M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

LES FEMMES QUI FUMENT

L'Angleterre est le pays des surprises. C'est à Londres, maintenant, qu'il faut aller chercher la gaieté. Les brouillards de la Tamise y accomplissent des miracles. Ils donnent de l'esprit à tout le monde, même aux juges !

Je n'en veux pour preuve que l'historiette qu'on va lire.

Devant un magistrat grave et austère,—en tous pays le type est uniforme—comparaissait une jeune fille. Son âge ? Vingt ans. Son crime ? Une cigarette.

L'interrogatoire de la plaignante fut instructive. La femme qui se présentait à la barre était cuisinière de son état, mais c'était une cuisinière modèle ; un cordon-bleu d'outre-Manche. Placée dans un hôtel élégant de la Cité, elle ne recevait depuis deux ans que des compliments de ses maîtres. Ses rôtis étaient toujours cuits à point, et ses tartes à la rhubarbe jouissaient d'une réputation de quartier. Maud—car elle s'appelait Maud—avait en outre une foule de petits talents culinaires dont s'enorgueillissaient à juste titre ses maîtres. Mais la pauvre fille avait un vice aussi ; et ce vice devait la perdre.

Elle fumait ! Je vous vois sourire. Fumer, m'allez-vous dire, n'est pas un bien grand crime. Nous vivons dans un temps où tout le monde fume. L'homme au café, la femme au salon, l'enfant aux cabinets.

Notre cuisinière pensa, dans sa naïveté (c'était une cuisinière de province), qu'elle pouvait, elle aussi, après tant d'autres, fumer dans sa cuisine. Mais c'est ici qu'intervient le maître, je veux dire l'hôtelier. Fumer dans votre cuisine ! dans ma cuisine ! y pensez-vous, mademoiselle ! Vous avez vos huit jours, il s'agit de déguerpir au galop !

Maud fit ses paquets. Mais avant de partir, en fille ordonnée, elle se présenta à la caisse. On lui devait 25 francs sur ses gages. Elles les réclama.

L'hôtelier n'entendit pas de cette oreille-là. Sa fureur ne connut plus de bornes : "25 franc ! vous venez de déshonorer ma maison (sic), dit-il à Maud, et vous me réclamez 25 francs ! Voici la porte. Passez votre chemin, la fille, et m'en croyez."

Cet hôtelier connaissait ses auteurs.

Mais, pour son malheur, il connaissait fort mal son droit. Maud l'assigna devant le juge austère et grave dont il a été déjà question plus haut. Et le vieux juge interrogea longuement la jeune cuisinière.

Maud n'eut pas de peine à se défendre. Elle n'en était pas, dit-elle, à sa première place. De même que la valeur, le tablier n'attend pas le nombre des années. Or, s'il faut en croire Maud, toutes ses maîtresses passées fumaient. Les exemples ne lui firent pas défaut. Boutiquières, bourgeoises et ladies, elles les avaient toutes vues la cigarette à la bouche. Bien mieux, Maud cita le cas d'une grande dame, bien connue pour son élégance et sa richesse qui chipait en cachette les cigarettes de "monsieur."

Le juge arrêta Maud au moment où elle allait toucher à la reine...

La cuisinière gagna sa cause. L'hôtelier fut condamné à payer les 25 francs qui lui étaient réclamés. Le magistrat ajouta toutefois que si jamais sa cuisinière se permettait de fumer devant ses fourneaux, il n'hésiterait pas à la renvoyer. Ce fonctionnaire crut devoir faire cette concession à l'esprit monarchique qui gouverne l'Angleterre.

L'aventure de la pauvre Maud a fait le tour de la presse anglaise. Des confrères en ont profité pour remettre sur le tapis la fameuse question des femmes qui fument. Oui ou non, les femmes ont-elles droit au tabac ? Eternel problème qu'agiteront jusqu'à la fin des temps d'éternels raseurs.

LA JEUNE FILLE DISPARUE

Mme St-Denis abattue par la douleur

Monroe, Mich., 11 — Mlle Marie St Denis, qui s'est enfuie de la résidence de ses grands parents la semaine dernière et a été vue à Détroit, n'est pas revenue. Son grand-père, M. Basset, qui est allé à Détroit dans l'espoir de découvrir sa trace, n'a pu la trouver. La mère de la jeune fille, Mme Joséphine St Denis, qui est arrivée ici de Montréal, est malade de la peine que lui a causée la disparition de son enfant.

Corps et caleçons, en balbrigan, à 40 cents, chez

GENEREUX, GALARNEAU et CIE, 227 rue St Laurent.

Chapeaux de soie

Le plus bel assortiment de chapeaux de soie de la ville (nous en faisons une spécialité) à la maison Ste-Marie, 1469 rue Ste-Catherine. 156—5

Un épicier à qui on reprochait de tromper sur la quantité de marchandises vendues alléguait l'importance de ses frais généraux.

—Ce n'est pas une raison pour vendre à faux poids.

—Pardon : je serais obligé sans ça de faire banqueroute, et je tiens à rester honnête homme.

LE MAL DE BOIRE ET SON TRAITEMENT

Le cas d'un criminel condamné qui espère encore obtenir un sursis ou compte sur la clémence de l'autorité suprême est vraiment pitoyable. Tantôt il se berce d'un doux espoir, tantôt il est torturé par l'espérance et la crainte.

Combien son état ressemble à celui de la victime de la maladie chronique, comme l'indigestion chronique ou la dyspepsie nerveuse, avec tous leurs désagréables symptômes d'insomnie, de faiblesse de nerfs, de découragement, de manque d'énergie, etc.

Cette personne essaie tous les remèdes l'un après l'autre et, tour à tour, espère et se décourage, sans obtenir de soulagement. Elle demande du secours pour se tirer de la souffrance. Heureuse, vraiment, si elle parvient à l'obtenir.

Et ce secours, chacun peut le trouver. Aucun cas de dyspepsie ou de maladie nerveuse, si désespéré qu'il soit, qui ne puisse être guéri par un complet traitement au Tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac et au Remède de Hawker pour la dyspepsie. Un complet traitement, remarquez bien. Il serait présomptueux, absurde même, de déclarer qu'un remède peut effectuer une guérison dans un jour ou deux d'une maladie qui dure depuis des mois et des années.

Mais les remèdes de Hawker donneront un soulagement instantané et un traitement complet ramènera les organes affaiblis à leur état normal de santé et d'activité. Cet énoncé est corroboré par le témoignage de personnes de toutes les classes de la société, du clergé, étudiants, mécaniciens, cultivateurs et autres qui ont été guéris de dyspepsie chronique et de maladies nerveuses par l'entremise du Tonique de Hawker pour les nerfs et l'estomac et le Remède de Hawker pour la dyspepsie, quand on s'en sert suivant les directions. Ces remèdes sont en vente chez tous les pharmaciens et ils sont fabriqués par la Hawker Medicine Co, Ltd., St-Jean, N.B., et dans la ville de New-York. Ils se vendent 50 cts la bouteille ou six bouteilles pour $2.50. k

HOTEL-:- BRUNSWICK

Madison Square et Fifth Avenue

NEW-YORK

Plait tout spécialement aux Canadiens. Fraîcheur, commodité et confortable. Sa localité, sur le superbe Madison Square et la Cinquième Avenue, met ses hôtes à cinq minutes de marche des magasins et des lieux d'amusements. Tenu sur le même pied que les grands hôtels de l'Europe, il offre tout le luxe des temps modernes, et ce, à des prix extrêmement raisonnables.

GEO. W. SWETT, Gérant,
121—s—jno Autrefois du WINDSOR, Montréal.

BLOUSES et MATINEES

En Indienne, Lawn, Guingan et Mousseline, toutes dans les derniers goûts et aux prix les plus bas. La garniture en dentelle est ce qu'il y a de plus nouveau cette année, et nous avons un assortiment immense des dentelles les plus nouvelles, et les vendons à meilleur marché que le gros. - - - - - - - - -

TAPIS! TAPIS!

Vu la foule qui a encombré notre magasin toute la journée d'hier, beaucoup de pratiques ont été obligés de partir sans avoir vu notre lot spécial de Rugs. Afin de donner une chance à tout ceux qui n'ont pu en acheter hier, nous avons décidé de vendre la balance au même prix qu'hier. - - - - - - - - - -

Magnifique Rugs Axminster, très pesants, Frangés aux deux bouts, près de 2 verges de long et valant $3.00 chaque, pour être sacrifiés à $1.10. Un autre lot, grandeur un peu moindre, 99c et 75c. . . .

Notre département de Tapis est maintenant au complet en fait de Bruxelles, Tapestry, Milton tout laine et Union. Demandez à voir nos nouveaux Rideaux en dentelle anglaise.

Prélarts et Linoléums, Abat-Jour

HENRY & N. E. HAMILTON

Rue St-Jacques et Carré Victoria

BICYCLES

Brantford

Les fabricants de ces Bicycles maintiennent leur bonne réputation en offrant en vente un Bicycle supérieur et dans ces jours de grande concurrence ils réussissent par les mérites de leurs Bicycles.

Afin de répondre à la demande populaire, nous avons dernièrement ajouté à notre stock le "Coventry" rare tangente complète. Bords en bois et bandages G. & J. Un bicycle dans les derniers modèles pour $75.00. Réparations promptement faites.

The Goold Bicycle Co., Ltd.,

BRANTFORD, Ont. 2410 RUE STE-CATHERINE
160—1 MONTREAL

Glacières -

Avant d'acheter ce meuble si utile, demander à votre fournisseur de vous montrer les glacières

North Star et Palace de Reed,

Qui sont supérieures à toutes autres, avec l'avantage du bon marché.

GEO. W. REED

783 et 785 RUE CRAIG

60—jno

J. W. HUGHES

SUCCESSEUR DE

Hughes & Stephenson

(Etablie en 1860)

Continue l'ancien commerce à l'ancienne place d'affaires

747 RUE CRAIG

Plombage antiseptique, Chauffage, Ventilation, Gaziers et Poêles à Gaz

A BON MARCHE pour argent comptant

Engins à gaz réparés. Réparations générales. Posage de cloches. Ouvrage de forge, etc., etc. 139—n

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque au plus bas taux d'intérêt. Aucune commission ne sera chargée en s'adressant directement à

LOUIS ALLARD,
173—jno 383 rue St Denis, Montréal.

ARGENT A PRETER

Créances achetées à 5 et 6 p.c.

L. BELANGER - - Notaire
58 RUE ST JACQUES et 116 RUE VISITATION 147-jno

ARGENT A PRETER

Sur première hypothèque à la ville et à la campagne au plus bas taux d'intérêt sans commission, en s'adressant directement à

L. A. CADIEUX,
No 26 rue St Jacques, ou au No 46 rue Albina. 119—jno

ARGENT A PRETER

A 5 et 6 pour cent. Lots à vendre à Lachine.

H. SCHETAGNE, Notaire,
5, Côte St Lambert et 1647 Notre-Dame.
Résidence: Lachine. 301—jno

ARGENT A PRETER

Sur propriétés de ville et de campagne à 5 et 6 p.c. Ventes et achats d'immeubles.

A. DUBREUIL, Notaire,
297—jno 1608 Notre-Dame, Montréal.

EUDORE DUBEAU, L.C.D.

CHIRURGIEN-DENTISTE

391 St Denis. Montréal.
Coin Ontario. 159-n Tél. Bell 6162.

GUSTAVE LEMIEUX

CHIRURGIEN-DENTISTE

1592 RUE STE-CATHERINE, porte voisine de la pharmacie Lachance. Extraction de dents sans douleurs par l'électricité et par anesthesie locale. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux, obturations en or, argent ou platine sans aucune douleur. 179—jno

Le Docteur J. MASSON

Membre de la Société Anatomo-clinique de Lille, médaillé de la Faculté Catholique de Lille, Docteur en médecine de l'Université de Louvain, Docteur en médecine de la Faculté de Paris. 172 RUE SAINT-DENIS. Médecine, Chirurgie, Accouchement.
Consultations: 8 à 9 heures a.m. 1 à 3 et 7 à 8 hrs p.m. } Téléphone 6874
21—jno

GAGNIER & LEFEBVRE,

Successeurs de H. A. MILLER,

peintres de maisons et d'enseignes, tapissiers et décorateurs, doreurs, vitriers, imitateurs, blanchisseurs, etc., No 1996 rue Ste Catherine, Montreal. 98—n

D. DUGAS, Ferblantier, Plombier et

Couvreur, 1441 rue Ste Catherine. Spécialité en couvertures et cornières. Posage de tuyaux à gaz et à vapeur. Ouvrage executé avec soin et à des prix très modérés. Stock de poêles et glacières constamment en mains. 167—jno

Bureau et atelier Cote-des-Neiges, MONTREAL

Propriétaire de Carrières de Granit Rouge, Rose et Gris

J. BRUNET

Manufacturier et Importateur de Monuments en Marbre et Granit, Ouvrages de bâtisses, et de Cimetières, etc., de toutes descriptions. En gros et détail. Estimations données sur application. Côte-des-Neiges

LE GAZ

Encore des choses étranges devant le comité d'éclairage

Le cœur des échevins bat pour la vieille compagnie

La séance de la commission de l'éclairage, hier après-midi, a été courte et paisible, contrairement à l'attente de plusieurs. Il s'agissait encore de l'éternelle question du gaz et à l'heure qu'il est l'on n'est pas plus avancé qu'il y a quinze jours ou un mois, car on n'a donné à l'affaire qu'une apparence de solution.

L'échevin Marsolais, président de la commission donne d'abord lecture du rapport du sous-comité recommandant l'octroi d'un contrat à la compagnie du gaz de Montréal aux conditions suivantes :

1o Le prix du gaz ne devra pas excéder une moyenne d'un dollar et dix centins, ($1.10) par 1,000 pieds cubes de gaz généralement fourni pour les fins ci-dessus par la dite compagnie de gaz de Montréal, pendant la période de dix ans susdite, savoir : un dollar ($1.000 par 1,000 pieds cubes de gaz fourni pour la cuisine, le chauffage, ou les fins de fabrication, moyennant prompt paiement, pour la dite période de dix ans, et un dollar et vingt centins ($1.20) par 1,000 pieds cubes de gaz fourni pour l'éclairage pendant la dite période de dix ans, sauf pour la première année, pour laquelle le prix du gaz fourni pour cette fin sera de un dollar et trente centins ($1.30) par 1,000 pieds cubes.

Néanmoins, pour faciliter aux citoyens qui ont des moyens limités l'usage du gaz, la compagnie sera tenue de fournir le gaz pour la cuisine, avec le privilège de deux becs pour l'éclairage, à un dollar et cinq centins, $1.05, par 1,000 pieds cubes, au moyen du système des gazomètres automatiques, payements de 25 cents d'avance, à tous les contribuables payant un loyer de pas plus de $150.

A l'expiration de chaque cinq ans, à défaut de la part de la ville de faire l'acquisition du matériel de la compagnie, le contrat de cette dernière se trouvera renouvelé "ipso facto."

L'échevin Préfontaine propose l'adoption immédiate de ce rapport en bloc.

L'échevin Rainville propose en amendement que le rapport ne soit pas adopté maintenant, et qu'il soit offert à la compagnie du gaz d'adopter un contrat aux prix, termes et conditions mentionnés dans leur soumission datée du 10 juillet 1893, lorsqu'elle était en concurrence avec M. Coates, c'est-à-dire $1.20 et $1 par 1,000 pieds cubes pour les premiers cinq ans, puis $1.10 et 90 cts durant les cinq dernières années. "Je sais fort bien, dit le représentant du quartier Centre, que la compagnie n'acceptera pas maintenant ces conditions, mais enfin...."

L'échevin Hurteau exprime aussi la même opinion.

L'échevin Costigan préfère qu'il soit offert un prix uniforme de $1.05 pour l'éclairage et le chauffage, mais pour un terme de cinq ans seulement. Il formule en ce sens une proposition qui, mise aux voix, est rejetée sur la division suivante :

Pour : les échevins Costigan et Lyall.

Contre : les échevins Rainville, Nolan et Préfontaine.

L'amendement Rainville est alors adopté, sur la même division.

M. King, présent à l'assemblée, n'a paru ni surpris ni ému de cette décision. Il se disait peut-être : Si la compagnie refuse d'accéder à cette dernière offre de la ville celle-ci me tendra peut-être les bras. Les membres du comité paraissent cependant peu disposés à aller jusque là.

LE COMMERCE DU CANADA

Revue de Dunn

Voici les remarques que font R. G. Dun et Cie dans leur revue hebdomadaire du commerce au Canada : A Montréal et dans la province de Québec il y a plus d'activité dans les affaires mais les acheteurs sont encore très prudents. L'argent est rare à la campagne et les encaissements sont très difficiles. Le nouvel impôt sur le sucre a eu un mauvais effet dans le commerce des épiceries, et la hausse de 5c établie par les raffineurs a quelque peu arrêté les achats.

La hausse continue dans les peaux et le cuir. Le prix des cotons domestiques est plus ferme et on s'attend à une hausse dans d'autres genres que ceux mentionnés la semaine dernière. La température a été très favorable aux cultivateurs et les semences sont avancées. On annonce de la campagne que les cultivateurs abandonnent l'idée de cultiver le foin pour l'exportation et donnent plus d'attention et de terrain à la culture du grain, ils augmentent aussi le nombre de leurs bestiaux afin de faire plus de fromage ce qui ne peut que leur bénéficier.

Les affaires dans le commerce de gros à Toronto sont assez satisfaisantes. Les marchands espèrent faire de bons profits ; la force et les prix plus élevés des principaux produits sont très encourageants. Les cultivateurs obtiennent de bons prix pour leurs bestiaux vivants et la saison qui vient de commencer promet d'être très encourageante pour les exportateurs.

Il y a eu une certaine irrégularité dans le prix du blé dans Ontario, mais le ton du marché est généralement ferme. Les commis-voyageurs font de bonnes ventes d'étoffes d'été et les encaissements de ce mois sont satisfaisants. Le commerce des épiceries est prospère, celui de la ferronnerie est assez bon et les prix soutenus. Il y a eu 84 faillites cette semaine contre 42 pour la semaine correspondante l'année dernière.

Cravates en soie, dans toutes les hautes nouveautés pour 10, 15, 25 cents, chez
GENEREUX, GALARNEAU et CIE, 227 rue St Laurent.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs françaises.

Restaurant Occidental

Nous apprenons avec plaisir que l'Occidental fera la réouverture de ses lunchs pour la saison d'été, lundi, le 13 courant. Prix, cinquante cents, vins compris. 159—2

Etoffes à robe ! Etoffes à robe !

Pour nos étoffes à robe de printemps et d'été profitez de la grande vente à réduction qui commencera lundi chez
M. MARCHAND,
160—2 1871 Notre-Dame.

—Les bateaux de la Compagnie Richelieu et Ontario promettent d'être plus attrayants et s'attendent à transporter plus de passagers, cette année, que jamais auparavant. La Compagnie vient de disposer de tous ses vieux pianos et a fait un contrat avec C. W. Lindsay, de cette ville pour meubler ses bateaux avec 13 pianos droits Heintzman and Co. Les orchestres d'ici au Saguenay se composent de nos musiciens les plus éminents.

LES CANADIENS DES ETATS-UNIS

FALL RIVER—Vers neuf heures, jeudi, M. Cyprien Bérard, et M. Charles Laplante, employés chez M. N. P. Bérard, marchand de meubles, 82 rue Pleasant, partirent pour la gare où ils devaient rapporter des marchandises.

Presqu'en partant leur cheval eut peur, prit le mors aux dents, et malgré les efforts des deux hommes pour l'arrêter, il descendit à toute vitesse sur la rue Pleasant et s'engagea dans la rue Pocasset. A peu près vis-à-vis la fabrique White, la voiture de M. Bérard alla donner contre un lourd camion, conduit par un nommé Downey et appartenant à la blanchisserie de Fall River.

MM. Bérard et Laplante furent lancés sur le pavé. M. Laplante se releva sain et sauf. M. Bérard fut relevé par quelques personnes témoins de l'accident. Il perdait du sang par le nez et par la bouche. On le transporta au dispensaire de la ville où les docteurs Collet et Cummings lui prodiguèrent les soins que requérait son état. Les médecins constatèrent que M. Bérard avait la mâchoire inférieure fracturée, du côté gauche, l'oeil gauche contusionné ainsi que la joue gauche et le nez. Ils pansèrent ses blessures et le firent transporter à l'hôpital de la ville. Son état n'inspire aucune crainte à moins de sérieuses complications.

Le cheval de M. Bérard a été arrêté à quelque distance de l'endroit où l'accident est arrivé.

Le blessé est frère de M. N. P. Bérard et M. Chs. Laplante son beau-frère.

—Avant-hier soir, plusieurs jeunes gens du village Globe se sont assemblés et ont fondé un club dramatique appelé " Club des Mousquetaires Royaux." Les officiers dont les noms suivent ont été élus :

Président, Auguste Pâquet ; vice-président, Alfred Michaud ; trésorier, Noël Goyette ; secrétaire, Ernest Pelletier ; directeurs, A. Pâquet et E. Pelletier ; régisseur des scènes, Joseph Violette ; distributeurs, Joseph Violette, Ulric Brisebois, Alfred Cyr, Horace Pelletier.

Les membres de ce nouveau club ont l'habitude des représentations théâtrales. Ils font actuellement préparer une pièce qu'ils exerceront bientôt.

PROVIDENCE — Hier, Phébée Noreau, une Canadienne qui dépasse la quarantaine, a sauté d'un train allant à 30 milles à l'heure, pour reconquérir sa liberté ; mais elle a été tellement blessée qu'on désespère de la sauver.

La femme Noreau a mené une vie très accidentée, et son dossier n'est pas des plus honorables.

Elle a eu maintes fois maille à partir avec la justice pour avoir tenu des maisons malfamées et volé à l'étalage.

Elle habitait depuis quelque temps au No 178, rue North Main. C'est là que la police a trouvé une grande quantité de marchandises volées qui lui avaient valu une condamnation.

C'est en se rendant à la prison de Cranston, sous la garde d'un policier, qu'elle a fait le saut périlleux dans l'espoir de redevenir libre.

Elle a la figure horriblement mutilée, les jambes fracturées et les médecins ont découvert une fracture du crâne, à la base du cerveau.

La prisonnière s'était plainte d'être malade et avait demandé la permission d'aller au "water-closet."

La permission lui en fut accordée. Alors elle verrouilla la porte en dedans, brisa le carreau qui éclairait la pièce et se précipita sur la voie.

Elle a été transportée à l'hôpital du Rhode-Island, et les médecins disent qu'elle ne peut survivre à ses blessures.

MANCHESTER — A St Barthélemy, le 6 du courant, monsieur Joseph Bernèche expirait à l'âge de 92 ans et 9 mois. Ce vieillard nonagénaire voyait depuis 12 ans sa cinquième génération.

Le 9 de ce mois, un service solennel a été chanté dans l'église paroissiale pour le repos de son âme. M. Gustave Bernèche, son petit-fils, célébrait l'office divin. Quatre de ses nombreux arrière-petits fils le portèrent à sa dernière demeure au milieu d'un grand concours de parents et d'amis.

WOONSOCKET — Mercredi dernier, M Anselme Dubois, un jeune homme d'une vingtaine d'années, est disparu de la résidence de son père, No 59 rue Sayles, et on ne l'a pas revu depuis.

On craint qu'il n'ait été victime de quelque accident.

Mme Joseph Dubois, sa mère, est venue au bureau de la "Tribune" pour prendre des informations.

Voici la description qu'elle nous a donnée de son fils : blond, taille 5 pds 4 pouces, vêtu de noir.

Quand il est parti mercredi, il a dit à sa jeune soeur qui lui demandait où il s'en allait : "Je m'en vais dans une autre place."

Il avait mis quelques effets dans un porte-manteau.

Mme Dubois, la mère, est très inquiète et aimerait à avoir des renseignements.

HARRISVILLE — Le jeune Joseph Lagacé a bien failli se noyer vendredi après-midi. Il tomba du pont des piétons dans la rivière qui est très profonde en cet endroit.

Les cris de ses compagnons attirèrent l'attention d'un jeune homme nommé Smith qui venait d'arriver dans le village.

Celui-ci se jeta à l'eau et sauva le jeune garçon, qui put se rendre chez ses parents sans paraître avoir souffert de ce bain glacé.

C'est la septième personne que M. Smith a eu la chance de sauver d'une noyade certaine.

ARCTIC CENTRE, R. I. — Le club National a endossé unanimement la candidature projetée de M. le Dr C. E. Chagnon pour le conseil de Warwick.

M. Chagnon est déjà conseiller, et sa réélection au commencement de juin ne fait de doute pour personne.

Institut Kneipp de Montréal

No 2082 rue Ste-Catherine (près de la rue Bleury)

Traitements hydrothérapiques suivant la méthode de Kneipp pour la guérison des maladies chroniques même les plus désespérées.

Affusions, douches variées, bains, etc.

Les malades qui voudront demeurer à l'Institut Kneipp y trouveront des chambres spacieuses, hygiéniques, bien éclairées et bien aérées, avec l'avantage d'y suivre un régime alimentaire approprié, ce qui est très important au point de vue de la guérison.

Aussi, des départements séparés pour les hommes et pour les femmes, avec deux grandes salles de gymnase et de réaction. Une grande salle de lecture et de récréation est aussi à la disposition des malades.

Toutes les applications hydrothérapiques sont faites par un personnel de douches et de douceuses expérimentés.

Consultations : de 10 heures à midi, et de 2 heures à quatre heures, tous les jours, dimanches et fêtes exceptés.

Téléphone Bell 3408.

Dr J. T. L'ECUYER.

ABORDAGE

Deux vapeurs coulés dans le lac Michigan

Mackiman City, Mich., 11—Durant le brouillard d'hier matin, en face du phare de Skilligalle, le vapeur "Cayuga" a abordé le vapeur "Joseph L'Hurd" en route pour Chicago avec une cargaison de bois. Les deux vaisseaux ont sombré. Le "Hurd" n'a pas coulé complètement, ayant été retenu à la surface de l'eau par le bois entassé dans sa cale. Les équipages de ces deux vapeurs ont été recueillis par le vapeur "Minnola", de Chicago. Le cuisinier du "Joseph L. Hurd", seul, a péri.

PLANTES ET JARDINS

Un conseil pratique : si vous voulez conserver vos plantes d'appartement—et Dieu seul sait le nombre de personnes qui se plaignent de ne pouvoir y arriver—rappelez-vous que les racines respirent comme vous et moi, ne jamais noyer la plante, ni laisser sous le pot une soucoupe ou assiette contenant de l'eau. Au contraire, le pot sera sur des cales, vous arroserez peu, souvent et supprimerez les cache-pots.

D'autres soins et d'autres précautions sont encore indispensables : ainsi les plantes d'appartement ne doivent pas subir, au gré de chacun, des changements de place qui nuisent à leur végétation. Les mettre à l'air, c'est fort bien, mais il faut les y mettre aux mêmes heures, un même laps de temps pour une même saison. Si ce sont des espèces à feuilles larges, on lavera les feuilles souvent, car la poussière est le grand ennemi des végétaux. Elles les empêche de respirer en couvrant l'épiderme des feuilles et c'est souvent à cette cause qu'est due l'impossibilité d'acclimater des plantes dans les appartements chauffés par les poêles mobiles.

Enfin si vous avez des achats à faire, méfiez-vous des fleuristes chez lesquels vous allez. Ne choisissez que des plants sortis des pots qui les contiennent, afin de pouvoir constater qu'ils ont des racines, se méfier aussi des boutures des plantes fraîchement sorties de la serre et qui ne durent que quelques jours. Je connais des fleuristes qui mettent des vers de terre dans les pots qu'on leur achète afin de revoir le plus souvent le naïf client leur faire des achats.

Une excellente habitude est d'arroser les fleurs et les plantes que l'on possède avec des solutions de sels chimiques : solutions à base de sulfate de soude, chaux d'ammoniaque mêlés aux nitrates ; immédiatement assimilables, ces aliments donnent de vigoureuses poussées. On trouve ces principes dans le commerce avec la dose et les renseignements complémentaires pour s'en servir. Il faut recommander surtout à ceux qui suivront ce conseil de s'en tenir exclusivement aux avis donnés par le fabricant : Ne pas en abuser.

CONDAMNATION

Un nommé Brown et sa femme, arrêtés ces jours derniers sous l'accusation d'avoir tenu une maison de désordre, sur la rue Ste-Geneviève, ont subi leur procès, hier après-midi en cour du recorder et ont été condamnés à $25 d'amende ou trois mois de prison. Quatre habituées du logis ont été condamnés à $10 ou deux mois chacune. Nellie Paterson, la plus jeune d'entre elles, a été condamnée à trois mois ou $25.

Ouverture de la saison d'été au parc Sohmer

A l'occasion de l'ouverture officielle de la saison d'été qui aura lieu demain dimanche, le 12 mai, au parc Sohmer, un programme d'attractions extraordinaires de New-York a été préparé. Parmi les principales attractions, on remarque Calcedo, un véritable phénomène, sur le fil de fer ; comme le disait le "Herald" de New-York, il n'y a aucune comparaison à faire, même avec les plus forts qui sont venus en Amérique—ses tours sont réellement prodigieux ; sans aucune perche, pour tenir l'équilibre et à 50 pieds de hauteur, il fait des exercices qui feraient pâlir le fameux Blondin qui a traversé le Niagara. Sa série de saults périlleux (somersaults) est inexplicable et on se demande comment il se fait qu'il ne soit pas précipité dans le vide ; c'est plutôt effrayant que beau, surtout la première fois, parce qu'on s'imagine toujours qu'il va se tuer. A New-York, chez Koster et Bial, l'enthousiasme était à son comble et il a été rappelé 10 fois de suite. Parmi les autres attractions, citons : Vernon et Edwards, les plus forts au monde sur le trapèze volant,—le grand succès du cirque de Barnum. Kawada, le célèbre jongleur et équilibriste japonais ; Mlle Donelli, cantatrice de New-York ; M. Soum, premier baryton de l'Opéra Français ; M. DeBrigny et plusieurs autres.

Tous les jours la semaine prochaine, les mêmes attractions, 2 représentations par jour, l'après-midi à 3 heures, le soir à 8 heures.

Plus de 20,000 personnes sont entrées au magasin chez Hamilton hier, vendredi, journée de bargains, preuve convaincante que les dames de la ville ont confiance dans notre journée de bargains et qu'elles ne sont pas trompées ; ça augmente toutes les semaines.

Spéculateurs

Attention à un nouveau succès financier qui se prépare dans le moment pour la vente des lots au Boulevard St-Lambert. Voyez de suite l'agent.
L. F. LAROSE,
m j s—n 1627 rue Notre-Dame.

Encan ! Encan !

D'un stock de Mercerie pour Hommes, commençant Samedi, le 11 Mai. — W. Reeves, 212 rue St-Jacques.
MARCOTTE FRERES,
158—3 Encanteurs.

Chapeaux de Paille, en grande variété, pour hommes et enfants, à 10, 15, 20, 25 et 50c, chez GENEREUX, GALARNEAU & CIE, 227 St-Laurent.

CROSSES DE F. LALLY

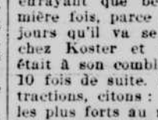

Avant de donner vos commandes de crosses voyez les échantillons et la liste de prix de F. Lally, le plus grand fabricant de crosses du monde. Premier prix à l'exposition universelle. Envoyez $2.00 et procurez-vous un échantillon de mes crosses extra. Adressez :
F. LALLY,
27.4.11.18 Cornwall, Ont.

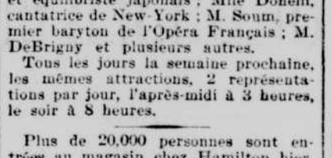

Assortiment Maintenant au complet

Ceux qui arrivent les premiers ont le meilleur choix.
St Lawrence Canoe and Boat Co.,
160-2 Coin des rues Ste Hélène et Notre-Dame.

PAR BENNING & BARSALOU

Vente au Commerce de Nouveautés, Confections, Mercerie, Chaussures, etc., à l'Encan.

Les soussignés vendront à leurs magasins, Nos 86 et 88 rue St-Pierre, Montréal,

MERCREDI 15 MAI

Un assortiment complet de nouveautés, convenables pour le commerce de printemps et d'été.

Aussi—24 caisses de nouveautés assorties, 2 caisses d'étoffes en serge pour habits, 20 caisses de toile, 3 caisses d'étoffes à robes de fantaisie, drap à manteaux, 25 caisses de tweeds anglais, écossais et canadiens, assortis, diagonals, 3 caisses de bas de coton pour dames et demoiselles, 4 caisses de shirtings, cotons et indiannes, 80 caisses d'articles confectionnés, habillements pour hommes, jeunes gens et enfants, gilets et vestes, pantalons, etc., 2 caisses de mercerie, sous-vêtements, cravates, etc.

Aussi—Sur consignation spéciale 500 douzaines de camisoles et caleçons, couleurs assorties.

Aussi—20 caisses de chaussures pour hommes, garçons et enfants, et une variété d'autres marchandises.

Le tout sans aucune réserve, en lots pour convenir aux besoins du commerce.

Vente à DIX heures a.m.
BENNING & BARSALOU,
160—3 Encanteurs.

VENTE TRES IMPORTANTE
DE
26 Caisses de Toile de Ménage
Par Catalogue, à l'Encan

Benning & Barsalou, encanteurs, vendront, à leurs salles de ventes, Nos 86 et 88 rue Saint Pierre.

Mercredi, le 15 Mai, à 2.30 hrs précises

Une consignation importante et considérable de Toile de Ménage venant d'être reçue par le SS. "Aledes," de Glasgow, comprenant :—Pièces de damas blanchis de toutes les qualités, de 40 à 52 pouces ; pièces de toile Crash de qualité moyenne et excellente, de 14 à 22 pouces ; pièces de damas tissé, 52, 56, 58 à 70 pouces ; douzaines de linges pour verreries, dans toutes les qualités, 15 à 30 pouces ; douzaines d'essuiemains en damas Huck français et en toile écrue, qualité moyenne et excellente, assortiment régulier de grandeurs ; pièces de toile à drap "Shoe Duck," 14 à 30 pouces ; douzaines de doyles blancs et de couleurs, de toutes variétés, etc, etc.

Le tout sans aucune réserve.

Catalogues expédiés par la malle sur application.

On attire l'attention des commerçants sur cette vente importante.

BENNING & BARSALOU,
160—3 Encanteurs.

A VENDRE

Rue Ste-Catherine

Coin de commerce et de rapport, 41 x 80, avec construction substantielle et bien louée. Prix $25,000.

Rue Ste-Catherine

Coin de commerce, dans l'Ouest. Prix $21,000, paye 8 p. c.

Rue St-Urbain

Excellent coin, bien loué, $850. Prix $6,750. Conditions faciles.

Rue St-Louis

Coin de commerce, 80 pieds de front. Bonnes constructions. Loyer $750. Prix $7,500. Cette propriété ne peut qu'augmenter.

Parent - Frères
97 RUE ST-JACQUES
Batisse de la Banque du Peuple
160—1

Grands Bons Marchés
—EN FAIT DE—
BICYCLES RUDGE
Venez examiner vous-même, Bandages Dunlop. Aussi le
ROYAL MAIL, $50.00
Et autres de fabricants bien connus, vendus par versements. Accessoires de bicycles. Cyclomètres Standard. Ouvert le soir.
Louis RUBENSTEIN
537 Rue Craig, Montréal

GRANDS ET PETITS JURES

Avis public est par le présent donné qu'en vertu de la loi concernant les Jurés, le soussigné fait faire un extrait du rôle de cotisation ou d'évaluation pour l'année 1894, indiquant les noms de toutes les personnes inscrites sur le dit rôle qui résident dans la Cité et qui sont qualifiées pour être Grands ou Petits Jurés, et que le dit extrait sera soumis au Conseil de Ville pour être approuvé à la séance qui aura lieu après les 15 jours à compter de cette date.

L. O. DAVID,
Greffier de la Cité.

Bureau du Greffier de la Cité,
Hôtel de Ville,
Montréal, 11 mai 1895. 160—2

CONVOCATION DES CREANCIERS

Province de Québec, District de Montréal. } Cour Supérieure pour la Province de Québec.
No 67.

Dans la faillite de François D. Lebert et A. Charlebois, marchands, du village de La Prairie, et y faisant affaires sous le nom de "A. Charlebois & Cie."

Il est ordonné aux créanciers de la dite faillite de comparaître devant un des juges de la dite Cour Supérieure dans la salle d'audience pour les affaires de faillite, au Palais de Justice, à Montréal, le seizième jour de Mai courant, à dix heures de l'avant-midi, pour donner leur avis sur la nomination d'un curateur aux biens de la dite faillite et sur toutes autres matières qui pourraient leur être légalement soumises.

Montréal, 8 Mai 1895.

H. COLLARD,
160—1 Député Protonotaire, C.S.

PAR MARCOTTE FRERES

ENCAN, ENCAN

LA BALANCE DE NOTRE
Stock de Mercerie
POUR HOMMES
A Vendre sans Réserve

Vu qu'il faut évacuer le magasin en quelques jours.

LA VENTE COMMENCERA
Samedi, le 11 Mai
Trois ventes par jour : 10.30 a.m., 2.30 et 7.30 p.m.

Les dames seront pourvues de siéges.

W. REEVES
212 Rue St-Jacques

MARCOTTE FRERES, Encanteurs.

Ventes privées entre les heures d'encan aux prix de l'encan. 158—3

VENTE AU COMMERCE

A nos salles, 69 rue St Jacques,

Mercredi, le 15 courant, à 10 hrs., sans réserve et en lots pour le commerce

Un fonds de banqueroute de la campagne, nouveautés, épiceries, chaussures, etc.

500 douzaines de chapeaux de feutre assortis. Un fonds de commerce de chaussures pour hommes, femmes et enfants, se montant à $2,500.

450 pièces de tweeds et étoffes françaises et anglaises, serges, etc., pour habillements.

Une grande quantité de consignations et autres marchandises.

MARCOTTE FRERES.
160—3 Encanteurs.

VENTE DE MEUBLES
LUNDI, LE 13 COURANT,
A DEUX heures, sans réserve, à nos salles, Rue St Jacques,

Piano, meubles de salon, chambres à coucher et salles à manger, buffets, chaises, tables, sommiers élastiques, bureaux, chiffonniers, couchettes, cadres, fournaises, etc.

Tout sera vendu pour faire place à d'autres marchandises.

MARCOTTE FRERES,
160—1 Encanteurs.

AVIS à ceux qui ont besoin de beaux meubles neufs

Grande Vente par Encan d'une grande consignation de splendides ameublements de salon, boudoir, salle à dîner et chambre à coucher, passage, etc., etc.

Nous sommes autorisés par les intéressés de vendre sans la moindre réserve,

Lundi et Mardi, 13 et 14 Mai

Au magasin 1693-1695 rue Notre-Dame

le plus grand assortiment de meubles neufs.

POUR SALON—45 splendides sets de salon en soie brochée, turkish rug, brocatelle de soie, peluche de soie et en crin, 2 beaux pianos cottage, 5 magnifiques miroirs glace anglaise, tables de centre, chaises et fauteuils de fantaisie, belles chaises berçantes, magnifiques portières en chenille, rideaux en dentelle, poles et porte-rideaux, 45 pièces tapis de Bruxelles et tapestry, grande quantité de cadres et gravures, pendule de fantaisie, etc. 25 magnifiques carrosses d'enfants.

POUR BOUDOIR—Beaux canapés en crin, fauteuils en broche, chaises pliantes, bibliothèques et bureaux en chêne et noyer noir, tables et chaises, 25 magnifiques porte-chapeaux en noyer noir et chêne.

POUR SALLE A DINER—45 splendides sideboards et tables à dîner en chêne et noyer noir, sets de chaises recouvertes en cuir, tables et chaises de toutes sortes.

POUR CHAMBRE A COUCHER—28 beaux sets de chambre en chêne et noyer noir, sommiers, matelas, lits et oreillers en plume, lits corniche, sofas-lit, tables, chaises, etc, 40 rouleaux prélarts anglais et canadiens.

Vente Lundi et Mardi, aux Nos 1693 et 1695 rue Notre-Dame.

Vente chaque jour à 2 heures p.m.

L. G. ST-JEAN,
MARCOTTE FRERES,
160—2 Encanteurs.

AVIS de FAILLITE

DANS L'AFFAIRE DE
A. I. GRAVEL, Marchand,
LOUISEVILLE, Failli.

Le soussigné vendra, d'après l'inventaire de cette faillite, par encan public, aux salles d'encan de Marcotte Frères, No 69 rue Saint-Jacques, Montreal,

Mercredi, le 15 Mai 1895,
A ONZE HEURES DE L'AVANT-MIDI.

une partie de l'actif mobilier du dit failli, en trois lots différents, savoir :

1er lot—Marchandises sèches,		$3,759.26
2e lot—Epiceries et ferronneries	$465.94	
Papeterie	31.87	
Articles de pharmacie	106.37	604.18
3e lot—Ameublement	$181.77	
Roulant—Harnais, une jument, sleigh à bois, sleigh de promenade, berline, robes de carriole et un traîneau	107.75	289.52
		$4,652.96

L'inventaire peut être consulté aux bureaux de Romeo Prevost et Cie, Chambres Nos 6 et 7, bâtisse "New-York Life," et le stock pourra être examiné au magasin du dit failli, qui sera ouvert les 13 et 14 Mai 1895, de 8 heures a.m. à 5 heures p.m., où une copie de l'inventaire sera déposée.

Pour plus amples informations, s'adresser à
ROMEO PREVOST,
Curateur.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 159—4

AVIS DE FAILLITE

PROVINCE DE QUEBEC, District de Montreal. } Cour Superieure

In re
NAPOLEON COURTEMANCHE
Failli.

Les soussignés vendront à l'Encan public, JEUDI LE 16 MAI courant (1895) à Chambly Canton, à ONZE HEURES de l'avant-midi, les biens-meubles du dit failli consistant en fixtures d'hôtel, savoir :

1o Fixtures de buvette, Comptoirs, Carafes, etc., Piano, Tables de salle à manger, Chaises, Vaisselle, Coutellerie, Ameublements de Chambres, Lits et Literie, Tapis, Range de cuisine, Ustensiles et Fournaise.

2o Cet hôtel en brique, situé, se trouvant et étant à Chambly Canton, sur la rue Bourgogne, et les dépendances qui s'y rattachent, le meilleur site pour un hôtel dans les localités environnantes, étant partie du lot No 80 du plan et livre de références pour Chambly Canton, environ 150 pieds par 200 pieds.

3o Les lots de subdivision 5 et 6 du lot No 17 sur le plan et au livre de références pour Chambly Canton, ayant front sur la rue Bourgogne dans Chambly Canton, avec un Cottage en bois et dépendances sus érigées et jardin.

On fera connaître les conditions de la vente le jour de la vente.

Pour plus de renseignements s'adresser à Joseph Lavoie, curateur, St Jean, P. Q., ou à Doherty, Sicotte et Barnard, avocats, 180 rue St-Jacques, Montreal.

Montreal, 10 mai 1895.

JOSEPH LAVOIE,
Curateur.
MARCOTTE FRERES,
Encanteurs. 11,14,15

PAR FRASER FRERES

PROPRIETE DE VALEUR A L'ENCAN

Nous avons reçu instructions de Geo. Lulham, Ecr., de vendre à l'encan public cette propriété très désirable en brique solide, 648 à 654 rue St Laurent. Vente à nos salles 320 rue St Jacques.

LUNDI MATIN, 13 MAI 1895.

Ce bloc comprend quatre logements. Grandeur de l'édifice environ 72 par 35—grandeur du lot 81 x 100 pieds. La propriété est bien située et pourrait être convertie en plusieurs bons logements payants aussitôt que la rue sera élargie. Titre parfait. Conditions libérales. On peut obtenir le plan et tous les renseignements à notre bureau.

Vente à ONZE heures.
159—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE — Résidence détachée de valeur et tous les Meubles de ménage supérieurs, Miroirs, Piano, Candelabres en Cristal, Tapis, etc.

Les soussignés ont reçu instructions du propriétaire de vendre à l'encan public, sur les lieux, No 332 rue St Urbain, juste passé la rue Sherbrooke,

LUNDI MATIN, LE 13 MAI,

La splendide résidence détachée de famille, moderne, en brique pressée, 24 étages grandeur du lot, 29 x 95 pieds à une ruelle, contient douze chambres les plus convenablement disposées, chauffées à l'eau chaude, exceptionnellement bien construite, en bon ordre et très bien située pour un homme d'affaires. Aussi, les meubles et effets de ménage supérieurs, ameublement de salon en peluche de soie veloutée, a coûté $165, piano carré New-York, 2 beaux miroirs glaces anglaises, tapis de Bruxelles, candelabres en cristal et autres, peintures, gravures, aquarelles, statuettes en marbre italien "La Dame et le Lion," ornements en bronze, oiseaux empaillés, fleurs et abris, tables en noyer et autres dessus en marbre, étagère, images et chevalets, tasseaux, très vieille pendule faite par John Brookbank, Londres, Ang., canapé-lit, rideaux et baguettes, le contenu de plusieurs chambres à coucher, meubles dessus en marbre et autres, sofa-lit, table à rallonge pour salle à manger et chaises de salle à manger, tapis de passage et d'escalier, meubles de salle de réception, calandre "Coo," range de cuisine Clendinneng, etc. etc. Aussi, jeune perroquet gris et bon parleur avec cage, et plusieurs bons serins chanteurs.

La maison sera vendue à 10 hrs a. m. et les meubles immédiatement après.

159—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

Chaloupes à Rames et à Voiles

Nous avons en mains un splendide assortiment des célèbres chaloupes de James Knapp et Fils, Barrefield, Ont., pour être vendues à vente privée, toutes en cèdre de l'Amérique Britannique, solidement en coppe, très bien finies et magnifique modèle, garanties sous tous les rapports.

Cette société, Père et Fils, a construit des chaloupes pendant près de 40 ans et on peut se fier à leur ouvrage.

160—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

VENTE IMPORTANTE REGULIERE A L'ENCAN de chevaux de promenade et de trait, voitures neuves et d'occasion, harnais, etc. à notre entrepôt, Nos 322 et 324 rue St-Jacques, **Mardi Après Midi, le 14 Mai, à 2.30.**

Belle jument baie de promenade, 15¼ mains, 6 ans, animal très liable et bon pour la route, poney brun foncé, 14½ mains de hauteur, doux et franc sous harnais, cheval noir fashionable, "Midnight, 15¾ mains, 7 ans, doux sous tous harnais et selle, jeune cheval bai de trait, bonne race, 6 ans, venant d'arriver de la campagne (on peut le voir maintenant), un grand nombre d'autres chevaux de promenade et de travail, phaeton Basket fashionable, fait par Brewster, New York, phaeton Park, fait par Munro McIntosh & Co., un magnifique véhicule de famille en parfait ordre, un phaeton de médecin avec capote en cuir, fait sur commande, a coûté $175 comptant, seulement quelques semaines en usage, beau buggy "Stanhope" presque neuf, 3 élégants nouveaux buggies couverts, par des fabricants de confiance, charrette de route 2 roues, magnifique wagon Quebec neuf par Ruchot, buggy de course fait à New York, wagon express de marché, etc. etc. Aussi un bel assortiment de harnais, de buggies, de selles coupées et de charrettes, etc, etc. Avances faites au comptant. Les consignataires peuvent compter sur des prix justes et de prompts remises au comptant. La vente de mardi dernier est considérée l'une des ventes la plus considérable du genre qui aient eu lieu en cette ville depuis longtemps.

160—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

GRANDE VENTE REGULIERE HEBDOMADAIRE de meubles de ménage neufs et d'occasion, pianos, tapis, poêles de cuisine, ranges, etc., à nos salles de vente 320 rue St Jacques, **VENDREDI MATIN, 17 MAI, à 10 heures.** Avances au comptant faites sur consignation. Bel emmagasinage étanche et sûr pour pianos, meubles, etc., chaloupes à rames et à voiles d'Ontario pour vente privée.

FRASER FRERES,
11,14,16 Encanteurs.

AU COMMERCE

Mille piastres valant d'articles émaillés à l'encan

Nous vendrons à l'encan public pour le compte de ceux y concernés, **positivement sans aucune réserve,**

MARDI, LE 14 MAI 1895

à l'entrepôt 20-26 rue St Dizier (adjacent aux prémisses occupées par M. Walter Grose)

Plusieurs caisses d'articles importés en acier émaillés, comprenant en grande partie des theières et des cafetières en lots pour convenir aux acheteurs.

Vente à 10 hrs. a.m. Conditions comptant. Après la vente d'articles emaillés, nous vendrons un poêle à gaz McClary.

FRASER FRERES,
160—2 Encanteurs.

Chez-Soi sur les rues Rushbrooke et Charlevoix à l'Encan

M. W. A. Kurrland nous a donné instructions d'offrir en vente ses lots à bâtir de valeur, ayant front sur les rues ci-dessus, à l'encan public,

Samedi après-midi, le 18 Mai,

Les lots et les logements sont en grande demande dans cette localité, qui est sans contredit la plus choisie de la Pointe St Charles. M. Kurrland a montré la confiance qu'il a dans ce voisinage en construisant ici sa propre résidence. Les lots adjoignent sa propre maison. Les personnes qui ont l'intention d'acheter sont priées de les examiner. Aussi, le bloc de logements en brique solide sur la rue Rushbrooke. Conditions, ¼ ou plus comptant, la balance en 3 ans.

Vente sur les lieux à 3 heures.

160—2 FRASER FRERES, Encanteurs.

IMPORTANTE
Vente de Propriétés Immobilières

La belle propriété moderne avec façade en pierre, 452 à 456 rue Rachel, sera vendue à l'encan public à nos salles de vente d'immeubles, 320 rue St Jacques,

Lundi matin, le 20 Mai

Ce bloc comprend six logements avec toutes les accommodations modernes, grandeur du lot environ 60x80 pieds avec ruelle en arrière.

Les maisons sont excessivement bien construites, très attrayantes et seront un placement profitable, vû que la rue Rachel est une des principales rues du Quartier, allant d'un parc à l'autre.

Titre parfait, conditions libérales.

Vente à ONZE heures.
11,14,16,18 FRASER FRERES Encanteurs.

PAR RAE & DONNELLY

THE PEOPLE'S AUCTIONEERS

VENTE SANS RESERVE

De Beaux Meubles de Menage, Piano Cabinet et Carré, 1500 verges de Tapis de Bruxelles et Tapestry, Prélarts et Linoleums, Articles de

TEMPERATURE

PROBABILITÉS POUR LES PROCHAINES 24 HEURES

Toronto, 11 — Temps devenant pluvieux, chaud aujourd'hui, plus frais ensuite.

MONTREAL, 11 Mai 1895.
Bulletin d'après le thermomètre de Hearn & Harrison, 1640 et 1642 rue Notre-Dame.

Aujourd'hui maximum.....	82
Même date l'an dernier.....	64
Aujourd'hui minimum.....	64
Même date l'an dernier.....	46

D'après le baromètre aujourd'hui 8hrs a.m. 29.67. 12 hrs a.m., 29.59 ; 2 hrs p.m.,

POUR LES JURES

On construit actuellement dans la cour criminelle, un escalier spécial pour les jurés. Il sera prêt au terme de juin.

ACTE DE CRUAUTE

M. Beech, assistant inspecteur de la société de protection des animaux a pris un mandat, hier, contre un individu accusé d'avoir maltraité son cheval en le frappant à la tête et sur le corps avec l'extrémité d'un manche de fouet garni d'une boule très lourde.

EXPLOSION D'UN POELE A PETROLE

Un poêle à l'huile a fait explosion, hier soir, à la résidence de M. F. X. Trudel, rue St Hubert. La maison a failli passer au feu.

La division est de la brigade a été appelée et les flammes ont été éteintes. Les dommages sont très légers.

Une alarme a été sonnée vers quatre heures, hier après-midi, à la boite 45. Le feu venait de se déclarer chez M. G. W. Garneau, propriétaire d'un moulin à scie, rue Wellington. Dommages légers.

Un commencement d'incendie s'est déclaré dans des chiffons au restaurant de M. J. Smith. Pas de dommages.

A LA FERME EXPERIMENTALE

Les arrangements sont complétés avec les compagnies de chemin de fer pour une excursion à la ferme expérimentale d'Ottawa, que les citoyens de Sherbrooke organisent. Cette excursion aura lieu du 10 au 16 juin prochain et sera en six différentes sections, de manière à éviter l'encombrement.

MAISON DETRUITE

Un cultivateur du nom de Roger Stevenson, du canton de Hampden, a perdu sa maison et presque tout son contenu, par un incendie. Ses pertes sont d'environ douze cents piastres. Malheureusement, M. Stevenson n'était pas assuré et il perd complètement ce que le feu a détruit.

LES FEMMES ET LES ENFANTS

Une assemblée des directeurs de la société pour la protection des femmes et des enfants aura lieu mardi prochain le 14 courant, à 9 heures 30 du matin, à la maison de refuge, rue Dorchester.

A ST-PATRICE

MM. Casavant et Frère installent actuellement un nouvel orgue à St-Patrice. Il sera inauguré en juin.

LA STATUE DE SIR JOHN

Le dévoilement de la statue de sir John Macdonald, au carré Dominion, le 24 courant, va donner lieu à une fête brillante. On s'attend que sir Mackenzie Bowell sera présent, et M. Arthur Doughty lira une ode patriotique composée spécialement par lui pour la circonstance. Les lieutenants-colonels Henshaw et Massey ont été chargés d'organiser la parade des bataillons. Une assemblée spéciale aura lieu mardi à l'édifice du Board of Trade afin de compléter tous les arrangements.

FEU JOS. MARMETTE

La dépouille mortelle de feu Jos. Marmette est passée ici hier soir en route pour St-Thomas de Montmagny, où les funérailles ont eu lieu ce matin.

M. Marmette n'est pas mort tout à fait subitement.

Tout l'hiver,, il avait souffert plus ou moins de rhumatisme. Le matin, il s'est levé vers six heures, et est allé s'asseoir dans son cabinet de travail. Quelques instants après, sa fille, entendant un râlement, accourut vers son père, dont la tête pendait sur son estomac. Elle lui baigna le front avec de l'eau et du vinaigre, mais en moins d'une minute la vie s'était éteinte.

INCENDIE A ST-FERDINAND

St-Ferdinand, Még., 12—La maison et les dépendances de M. Janvier Fréchette sont devenues la proie des flammes jeudi dans la nuit. Ménage, instruments aratoires, voitures, grains,tout a été détruit. M. Fréchette a pu sauver sa vie en s'échapant en costume de nuit, ainsi que sa famille. Pertes considérables et faible assurance.

EN FLAGRANT DELIT

Un jeune homme de Sherbrooke-Est a été amené devant M. le magistrat de district Vallé, mercredi, pour répondre à l'accusation d'avoir tendu des filets dans la rivière de St-François, près de Brompton, dans l'intention d'y prendre du poisson. Comme l'officier du gouvernement, M. Darche, l'avait pris en flagrant délit, il plaida coupable et fut condamné à l'amende et aux frais.

LE CHARBON

La première cargaison de charbon mou des provinces maritimes sera déchargée lundi matin au quai de la rue Monarque, près de la manufacture de claques.

Contrairement à ce qui a été annoncé, les prix du charbon dur de $5.25 et $5.10 ne sont que pour les mois de mai et de juin.

A ST. JEAN

Un incendie dont on ne connait pas la cause, a éclaté dans la maison de M. I. Molleur, sur la rue St Jacques, à St Jean, mercredi à deux heures du matin. Madame Molleur, qui était seule au logis, a été éveillée par les miaulements d'une chatte qui sauta plusieurs fois sur son lit. Il était temps, car déjà la fumée était suffocante et c'est à grande peine que Mme Molleur put se frayer un chemin jusqu'à la porte de sortie. Les pompiers maîtrisèrent vite l'incendie. Il y a beaucoup de dégâts causés par le feu et l'eau.

POUR VOL DE CHEVAL

On mande d'Arthabaskaville que le magistrat Désilets a condamné, jeudi, à 2 ans de pénitencier, un nommé Grandmont, de Drummondville, pour vol de cheval.

LE CADAVRE MYSTERIEUX

On espère établir son identité

Le détective Karsh, de l'agence Carpenter, est revenu ce matin de Joliette. Il y était depuis une semaine occupé à faire d'actives recherches à l'effet de découvrir la vérité sur le mystérieux cadavre de St Thomas. Il fera connaître le résultat de ses recherches à la reprise de l'enquête jeudi prochain.

On a encore aucun indice sur l'identité du cadavre. Mais, les officiers de la couronne, grâce à la publicité qui a été donnée à l'affaire depuis quelque temps, espèrent qu'il viendra de quelques localités l'annonce qu'un homme peut en être disparu et que de cette façon on finira par faire identifier ce mort mystérieux.

M. le magistrat Leprohon est aussi arrivé en cette ville ce matin. A deux heures cette après-midi, il s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame en compagnie de M. Donald A. Macmaster, C. R., pour prendre la déposition du nommé Charles St Martin. Aucun journaliste n'a été admis à cette audience, mais "La Presse" sera en mesure de donner à ses lecteurs, lundi les déclarations de St Martin.

L'UNION ST-VINCENT

Sa fête patronale

La fête patronale de l'Union St Vincent de Montréal aura lieu dimanche le 19 mai. Il y aura une procession, dont le départ se fera à 8 heures des salles de la société, rue Richmond. Le cortège se rendra à la cathédrale, rue Dorchester, où une messe pontificale sera chantée.

L'EXPOSITION DE 1896

On demande un subside de $250,000 au gouvernement fédéral

Une délégation représentant la compagnie de l'exposition internationale de Montréal est allée à Ottawa hier. Ces messieurs ont demandé un subside au gouvernement fédéral afin d'aider l'exposition proposée qui doit avoir lieu à Montréal en 1896. On dit que les délégués espèrent obtenir un quart de million de piastres.

COLLEGE DE PHARMACIE

M. Watson réélu président

L'assemblée annuelle du collège de pharmacie de Montréal a eu lieu cette semaine. Le président, M. David Watson, a fait un petit discours. Il a félicité ses confrères des succès obtenus depuis l'ouverture du collège et les a remerciés de l'avoir élu président pour la huitième fois. Il aurait voulu céder sa place à un autre, mais il n'a pu refuser de se rendre au désir général.

Le nouveau bureau exécutif se compose comme suit : MM. W. S. Kerry, J. E. Tremble, A. J. Laurence, W. H. Chapman, C. J. Covernton, J. E. Morrison, R. H. Bryson, R. W. Williams et Wilfrid Lecours.

Le président, le vice-président et le trésorier ont été élus par acclamation; ce sont MM. David Watson, président; S. Lachance, vice-président ; Alex. Morrison, trésorier. Des votes de remerciements ont été adoptés à l'adresse de l'ancien bureau. Des rafraîchissements ont été servis, sur la recommandation du président, et l'assemblée s'est ajournée.

CADAVRE D'UN JARDINIER

On le repêche dans la rivière

Le cadavre d'un vieux jardinier, nommé Marsh, a été trouvé dans la rivière, près de Martinville, Cantons de l'Est. Le défunt, qui était devenu en démence, était disparu de la résidence de son gendre l'automne dernier, à Clifton, et malgré les recherches de ses parents, n'avait pu être retrouvé. Il avait été autrefois jardinier de M. Cochrane, à Compton, puis de feu Robert Tylee, à Lennoxville. Le coroner Woodward a tenu une enquête sur ses restes décomposés et le verdict a été : trouvé noyé.

DEMANDE EN SEPARATION DE CORPS

Un mari gravement accusé

Dame Olive Léonard a chargé ses aviseurs légaux, MM. de Lorimier et Godin, d'intenter une action contre son époux, Noé Pepin, tailleur en pierre. Sept enfants, dont cinq en bas âge, sont issus de ce mariage. La requête "in farma pauperis" allègue que le défendeur a déjà été condamné à un mois de prison pour avoir battu sa femme, qu'il a déjà menacé de la tuer, qu'il lui adressait des injures graves, etc.

JESSE JOSEPH vs. A. E. BATTLE

L'honorable juge Tellier a condamné M. A. E. Battle à payer $285 à M. Jesse Joseph, somme résultant d'un loyer.

EXPLOSION DE LAMPE

A une heure, ce matin, la brigade des pompiers a été appelée chez Madame Désilets, 17 rue des Allemands, où un incendie venait d'éclater. Les dommages se montent à environ $1000 ; ils sont couverts par les assurances. On attribue l'accident à une explosion de lampe.

AU MILE-END

Un homme a été frappé, ce matin, par le convoi du Pacifique allant à Québec. L'accident est arrivé au Mile-End. Il n'y a rien de grave.

LE PERE BRETON

Le "Père Breton" est rendu dans les cellules du poste central depuis hier soir. Il est beaucoup plus calme que dans sa maison, rue Bonsecours. A la maison, il veut absolument faire brûler sa femme. Le Dr Bouchard a fait son rapport et on attend l'action du maire pour décider si oui ou non le bonhomme ira à la Longue-Pointe.

EN APPEL

La compagnie du Parc et de l'Ile, condamnée hier à payer $3,000 à dame Célina Gulliotte, va porter sa cause en appel, nous dit-on.

3 ANS DE PENITENCIER

L'employé du bureau de poste Albert Dorion, condamné

L'employé des postes de Montréal, dont nous avons hier après-midi annoncé l'arrestation, M. Albert Dorion, a comparu privément ce matin devant le juge Desnoyers. L'accusé a fait des aveux, et il a été condamné à trois ans de pénitencier. Le condamné est un homme marié, père d'un jeune enfant. Il vient de Sorel et appartient à une excellente famille.

L'EXPERIENCE A DU BON

Il n'y aura plus de catastrophe comme à la manufacture Macdonald

Le président de la commission des incendies, ainsi que le chef Benoit, le sous-chef Dubois et l'inspecteur des bâtisses, est allé, hier après-midi, faire une visite à la manufacture de claques, rue Notre-Dame-Est, afin de voir si les directeurs de ce grand établissement avaient suffisamment pourvu à la protection de leurs employés en cas d'incendies. Ils ont été extrêmement satisfaits de leur visite.

Le chef a sonné une alarme et en une minute et dix secondes tous les ouvriers et ouvrières au nombre de 900, étaient descendus dans la cour. Cette importante maison industrielle est pourvue de six escaliers intérieures et d'un grand nombre d'autres escaliers placés le long des murs, au dehors. Il y a aussi deux compagnies de pompiers volontaires formés d'ouvriers de l'établissement. Elles ont paru fort bien dressées et parfaitement équipées. En une minute et trente secondes elles ont mis 2 grands boyaux et 6 pompes chimiques en état de fonctionner.

LE CYCLORAMA

L'inspecteur des batiments donne des explications

Dans un article éditorial, publié ce matin, le "Herald" blâme sévèrement l'inspecteur des bâtiments, de ne pas avoir prévenu par un avis, donné en temps opportun, l'écroulement du "Cyclorama" arrivé hier. Voici ce qu'a dit aujourd'hui M. Lacroix, pour sa justification. J'ignorais complètement qu'on était à démolir cet édifice. Quoi qu'il en soit, s'il fut arrivé quelqu'accident de personnes, ce sont les entrepreneurs de la démolition qui auraient du en être tenus responsables et non moi. Avec l'étendue actuelle de la ville, le nombre considérable de constructions nouvelles, les plaintes journalières auxquelles j'ai à répondre, il m'est impossible de passer partout non seulement chaque jour, mais même chaque semaine. Il me faudrait au moins quatre ou cinq assistants. J'en demande tous les ans et l'on m'envoie me promener. On ne peut raisonnablement attendre d'un homme, qu'il fasse une besogne qui en exigerait 6."

MESURE ENERGIQUE

L'eau sera fermée aux municipalités

Malgré les procédures prises par les avocats de la cité, contre la Montreal Water and Power Co., pour lui faire régler ses comptes elle ne bouge pas. On est décidé d'en finir avec elle, à l'hôtel de ville, et la commission des finances, dans sa séance tenue à huis-clos, hier soir, a résolu de frapper un grand coup. L'eau sera, sous peu de jours, impitoyablement fermée aux municipalités pour lesquelles la M. W. and P. Co, n'a pas encore payé.

GRAVE ACCIDENT

Un grave accident est arrivé ce matin au coin des rues St Denis et St Emery.

Vers sept heures, M. Joseph Gauthier, demeurant rue Panet, se trouvait dans un char de la ligne de la rue St Denis, qui s'en allait dans la direction du quartier St Jean Baptiste.

Au coin de la rue St Emery il débraqua. Juste au moment où il mettait pied à terre, il fut frappé par un char qui venait en sens inverse sur l'autre ligne. Il fut à peine effleuré par la rampe de la plateforme, mais il tomba et fut heurté en arrière de la tête par le côté du tramway.

Quand on l'a relevé il était sans connaissance et perdait beaucoup de sang. Le lieutenant de police Watson conduisit le blessé dans une épicerie des environs où l'ambulance de l'hôpital Général est allé le chercher.

Après avoir reçu les premiers soins, M. Gauthier a pu retourner chez lui. La blessure n'est pas dangereuse.

UN ECHEVIN VOLE

L'échevin Hurteau s'est fait voler un réveil-matin, dans son écurie. La cause a été confiée au détective Trempe qui, accompagné du constable Fournier, a arrêté un nommé George Sheppard, âgé de 55 ans, demeurant rue St-Paul, sous soupçon d'être le voleur. On procède à l'enquête.

JEUNE DROLE

Odilon Theifault, âgé de dix ans, dont les parents demeurent rue Matsonneuve, a été arrêté, hier, pour avoir lancé des pierres dans la maison d'un Chinois, de la rue DeMontigny. Le jeune drôle a comparu, ce matin, devant le recorder qui, après lui avoir adressé une verte semonce, l'a condamné à $1 ou huit jours.

DEBARDEUR BLESSE

Pierre Lebeau, débardeur, travaillait au quai de la ligne Allan, hier, lorsqu'il a été frappé par un plançon et blessé grièvement. Lebeau a été transporté à l'hôpital Notre-Dame.

FUNERAILLES DE M. LECLERC

Les funérailles de feu John A. Leclerc ont eu lieu hier matin à la ville d'Acton, au milieu d'un concours nombreux de parents et d'amis du défunt. Le deuil était conduit par MM. Emile Leclerc, fils du défunt,Edouard Leclerc, Milton McDonald, M. G.Boivin, de Montréal, Henry Hamilton, Louis Bourgeois et Alexandre Bessette, gendres du défunt.

GROSSE POURSUITE

La Standard Life Assurance Company a intenté une action au montant de $20,000 contre la Iroquois House Hotel Company.

REUNION DES ANTIQUAIRES

Il y aura, mardi soir, le 14, au château de Ramezay, réunion spéciale de l'Association des antiquaires et numismates.

AU PARC SOHMER

Les représentations des 20 et et 21 Mai courant au bénéfice des incendiés de la manufacture Macdonald.

L'idée lancée par la "Presse", il y a une quinzaine de jours, a si rapidement fait son chemin que déjà des milliers de billets sont vendus.

L'Union des commis épiciers a été la première à répondre à notre appel et c'est en grande partie à son zèle que les incendiés de la manufacture McDonald devront les secours que leur distribue dès maintenant le comité de citoyens qui s'est formé pour leur venir en aide.

L'attrait des représentations des 20 et 21 mai n'est pas seulement d'ordre philanthropique, mais aussi artistique. Ce labyrinthe à glaces que l'on installe présentement au Parc Sohmer est tout simplement une merveille. A l'aide de grands miroirs savamment disposés,une salle de 16 pds par 54 donne l'illusion d'un bâtiment mesurant 88,128 pieds de superficie, avec 5,100 piliers et 1,958 lumières électriques.

Le Parc Sohmer aura en outre, ces jours-là, une troupe japonaise comme jamais il n'en a été vu à Montréal.

PENIBLE ACCIDENT

Noyade à Drummondville

Un pénible accident vient d'arriver à Drummondville. Dans l'après-midi de dimanche, une foule considérable se rendait sur la grève et sur le pont aux voitures malgré les règlements,le pont du chemin de fer était aussi jonché de curieux avides de voir manoeuvrer les "drivers", qui, au nombre de cent travaillaient au déblaiement des chûtes, où des milliers de billots étaient entassés et "bloqués."

Madame L. Roberge, tenant par la main sa fille unique, âgée de 6 ans, traversait le pont du chemin de fer ; lorsqu'elle eut à peu près atteint l'autre extrémité, elle laissa l'enfant marcher seule derrière elle, croyant qu'il n'y avait plus de danger, mais la petite perdit l'équilibre et roula dans la chûte. Son corps fut repêché par les "drivers,".

MARGUILLIER DEGOMME

à la paroisse de St-Vincent de Paul

L'élection du marguillier Auclair, de la paroisse de St-Vincent de Paul, a été annulée ce matin, par l'honorable juge Loranger, pour corruption et illégalités électorales, à la demande de M. Valiquette.

Auclair était représenté par MM. Labelle, et C. A. Geoffrion, comme conseil. MM. Lamothe, Trudel et Trudel étaient les avocats du demandeur.

AU MONUMENT NATIONAL

La soirée des commis-épiciers

L'Union des Commis-Epiciers vient de nous faire tenir le programme de sa première grande soirée au Monument National, le 15 mai. On ne pouvait combiner plus d'attractions. Drame, chant, musique, assaut d'armes ; il y en a pour tous les goûts.

Voici la liste des officiers de cette sympathique société :

J. B. E. Poirier, président, employé chez J. H. E. Davis.

J. P. Beauvais, 1er vice-président, employé chez S. Demers.

O. Bergeron, 2e vice-président, de la maison E. Bergeron et frère.

J. A. Laughran, secrétaire, employé chez M. L. Laverty, "The Hill Top."

A. B. Desrochers, Ass.-Sec., employé chez J. Picard.

Paul Ethier, sec.-correspondant, employé chez P. A. Mallette et Cie.

L. Abel, trésorier, employé chez L. O. D'Argencourt.

O. Legendre ass.-trésorier, employé chez A. I. Clément.

G. H. Robert, com.-ordonnateur, employé chez Dufresne, Mongenais et St-Charles.

P. Labrecque, ass.-com.-ordonnateur, employé chez Coley's.

Albert Desrochers, membre du comité, chez P. Lagarde et Cie.

M. Thivierge, membre du comité.

J. Lareau, membre du comité.

D. Bédard, P.S.S., chapelain.

F. X. Plouffe, M.D.

COCHER BRUTAL

Dolphis Bonami, cocher, a été arrêté hier après-midi, sur la rue Gosford par le constable Samson, pour avoir maltraité son cheval. Le jehu inhumain a donné 25 coups de fouet à la pauvre bête. Ce matin, le prisonnier a comparu devant le recorder qui l'a condamné à $3 d'amende ou quinze jours de prison.

A L'HOPITAL

Le nommé Champagne qui a eu deux orteils broyés par un tramway jeudi, n'a pas été conduit chez lui immédiatement mais on l'a transporté à l'hopital Notre-Dame, où les médecins lui ont fait les pansements nécessaires.

CETTE EXPLOSION DE CIRE;

"La Presse " a raconté ces jours derniers qu'une dame Lauzon avait été brûlée par une explosion de cire.

L'accident est arrivé chez M. A. Lauzon, 161 rue Dufresne. Des peintres faisaient fondre de la cire et de la thérébentine sur un poêle .Tout à coup, le vase contenant ces matières s'enflamma. Ils s'empressèrent de le jeter par terre. Le vase tomba tout prêt d'une des filles de M. Lauzon et le feu se communiqua à ses vêtements. Elle a eu les mains et les jambes terriblement brûlées, et à l'heure qu'il est, elle souffre beaucoup. Cependant les médecins ne la considère pas en danger.

UN VIEUX DE LA VIEILLE

Jean Lavigne, un des plus vieux habitants de St Hyacinthe, est décédé ces jours derniers à un âge très avancé. Le défunt est au nombre de ceux qui ont vu les commencements de la ville de St Hyacinthe, lorsque celle-ci n'était qu'un petit village. Le père du défunt occupait autrefois la propriété même où résident ses descendants aujourd'hui.

MEURTRE ET SUICIDE

Philadelphie, 11 — Une femme nommée Clara Herbold, âgée de 26 ans, a été tué à coups de revolver dans la rue, par un manufacturier du nom de Auguste Tepper. Ce dernier, quoique marié, était devenu éperdument amoureux de cette jeune femme qui avait toujours refusé ses avances.

La maison Cusenier, de Paris, est la première marque de liqueurs Françaises.

ETRANGE HISTOIRE

Un père accuse son fils de l'avoir menacé de mort

L'accusé relaché

Le "Progrès de l'Est" rapporte qu'il s'ets passé une chose assez étrange, cette semaine, à la cour du magistrat de district, à Sherbrooke. Un cultivateur de Bury, un homme bien bâti, ayant bonne figure et âgé d'environ 55 ans, est venu déposer contre son fils, un jeune homme d'environ 25 ans, et le faire arrêter sur accusation de tentative de meurtre. Le père a juré que le fils avait menacé de le tuer avec une hache et ce en présence d'un autre de ses enfants ; ce dernier, amené par son père pour corroborer son témoignage l'a au contraire, contredit d'un bout à l'autre ; l'accusé lui-même, sous serment, a déclaré qu'il n'avait jamais menacé son père, ni avait,dans la circonstance en question, pris une hache entre ses mains. Le père et les garçons paraissent être de braves gens, incapables de faire de faux serments ; ils n'ont pas non plus l'air d'être fous ni les uns ni les autres. Cette affaire est un mystère. Naturellement l'accusé a été relâché.

LES SEPT PLAIES D'EGYPTE

Le district de Sherbrooke infesté de corbeaux

Les cultivateurs des environs de Sherbrooke se plaignent du nombre immense de corbeaux qui infestent les campagnes. En certains endroits, ils constituent un véritable fléau. Dans plusieurs pays d'Europe, les autorités offrent des primes pour encourager la destruction de ces oiseaux de mauvais augure. Du train que vont les choses dans la région de Sherbrooke, les conseils municipaux devront bientôt recourir à une mesure de ce genre.

JAMBE TORDUE ET ECRASEE

On écrit de Compton qu'il est arrivé un accident assez sérieux à M. E. Pender. Il retournait chez lui en voiture venant du bureau de poste, lorsque son cheval prit peur à la vue d'un bicycliste qui passait rapidement. L'animal devint incontrôlable en renversa bientôt son conducteur sur la route. En tombant M. Pender se prit le pied dans une des roues de la voiture et eut la jambe affreusement tordue et écrasée.

REUBEN E. TRUAX, M. P. P., PARLE

A souffert d'indigestion et de dyspepsie pendant 10 ans

Il n'a reçu aucun soulagement du soin des médecins

Trois bouteilles de Nervin de l'Amérique du Sud ont opéré une complète guerison

Un énoncé important de ce membre libéral de la législature locale

L'expérience la plus commune a pleinement démontré que quand les organes digestifs sont dérangés tout le système l'est. La vie est peu de chose à l'homme qui est victime de l'indigestion et quand on néglige les maladies d'estomac, l'indigestion devient bientôt chronique.

Dans le comté de Bruce, il y a peu d'hommes mieux connus que M. Reuben E. Truax, M. P. P., qui pendant des années a le plus habilement représenté sa division électorale à la législature locale. Cependant, il pourrait difficilement remplir ses devoirs avec zèle et succès s'il souffrait aujourd'hui comme il y a une dizaine d'années. Il souffrait d'indigestion. Il dit " J'ai beaucoup souffert pendant environ dix ans d'indigestion et de dyspepsie. J'ai essayé un grand nombre de différents remèdes brevetés et je reçus les soins de plusieurs médecins sans recevoir le moindre soulagement. On me conseilla d'essayer le Nervin de l'Amérique du Sud. Je m'en procurai ne bouteille et je dois dire que j'en reçus un grand bien. J'en pris deux autres bouteilles qui suffirent à opérer une guérison permanente. Je suis maintenant complètement guéri de l'indigestion et je recommande fortement à toutes les personnes atteintes de cette maladie d'essayer immédiatement la Nervin de l'Amérique du Sud. Il vous guérira. En vente chez B. E. McGale, 2123 rue Notre-Dame ; Laviolette et Nelson, 1905 rue Notre-Dame ; J. T. Lyons, coin des rues Craig et Bleury.

NAISSANCES

DROLET—En cette ville, le 10 courant, l'épouse de Joseph Drolet, un fils.

DECES

CARON—En cette ville, le 9 courant, à l'âge de 7 mois et 6 jours, Joseph Louis, enfant de Gaspard Caron.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 12 courant. Le convoi funèbre partira de la demeure de son père, No 325 rue Drolet, à 2 h. après, pour se rendre au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de la sépulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DUMAS—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 13 ans et 9 mois, Blanche Eva Dumas, fille adoptive de George Pichette.

Les funérailles auront lieu lundi le 13 courant. Le convoi funebre partira de la demeure mortuaire, No 233 rue St Georges, à 7 hrs a.m., pour se rendre à l'eglise Notre-Dame, et de la au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DECARIE—Au Côteau St Pierre, le 10 courant, à l'âge de 8 mois, Ephrem Adolphe Décarie, enfant de Gabriel Decarie.

Les funérailles auront lieu dimanche, le 12 courant. Le convoi funebre partira de la demeure de son père, à 3 heures, pour se rendre au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

DESCHAMPS—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 72 ans et 6 mois, Saladine Deschamps, autrefois de St Lin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funebre partira de la demeure de son neveu, J. G. Bergevin, No 353 rue Montcalm, à 6½ heures, pour se rendre à l'eglise du Sacre-Cœur et de la au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

PAQUIN—A Ste Cunégonde, le 10 courant, à l'âge de 49 ans, 4 mois et 6 jours, Delphine Monpetit dit Potvin, épouse de Chs. Paquin.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funebre partira de la demeure mortuaire, No 205 rue Duvernay, à 8½ heures, pour se rendre à l'eglise Ste Cunegonde et de la au cimetiere de la Côte des Neiges, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. 2

ROBEREAU DUPLESSIS—En cette ville, le 10 courant, à l'âge de 65 ans, Dame Emelie Gariépy, épouse de Joseph Robereau Duplessis.

Les funérailles auront lieu lundi, le 13 courant. Le convoi funebre partira de la demeure mortuaire, No 264 rue Champlain, à 7½ heures, pour se rendre à l'église du Sacré-Cœur et de la au cimetiere de St Laurent, lieu de la sepulture.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TRIGANNE—A St Médard de Warwick, le 9 mai 1895, à l'âge de 61 ans, Mme Henriette Martel, épouse de M. Louis Triganne, marchand.

Son service et sa sépulture auront lieu lundi, le 13 mai, à 9 heures, en l'église de St Médard de Warwick.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Nouvelles annonces arrivées trop tard pour être classifiées

A VENDRE OU A ECHANGER — Rue Craig, entre la rue St Laurent et la Côte de la Place d'Armes, une des propriétés les plus centrales et les plus payantes de la ville. On échangera pour un lot vacant de première classe. L. O. P. Genereux, gerant, R. A. Mainwaring, 147 rue St Jacques. 160—1

A VENDRE, hôtel, rue St Laurent, place de fortune, licence garantie, valant $2,000 vendra pour $1,500 c'est un bargain, hatez-vous. 1 beau magasin cigares et bonbons, près d'une école, loyer $10, avec logement, valant $350 vendra $200. La meilleure boutique de barbier, 6 chaises avec magasin cigares, au centre des affaires, bail pour 5 ans, grosse recette ; raison de vente, le propriétaire ayant d'autres affaires en mains. S'adresser Lefiel ou Richardson, 57 St Gabriel. 160—1

A VENDRE — Deux restaurants licenciés, recette 140 dollars garantis par semaine. Conditions faciles. J. E. Bourke. 1068 Notre-Dame, chambre 14. 160—1

A VENDRE — Propriété, rue St-André, 6 logements, rapportant plus de 600 dollars loyer par année, vendra $5,700, mille dollars comptant, balance termes faciles. J. E. Bourke, 1068 Notre-Dame. 160—1

A VENDRE—Propriétés, sur les rues Wolfe, Amherst, Maisonneuve, Champlain, Panet, Pointe St-Charles, conditions faciles, vendra bon marché. J. E. Bourke, 1068 Notre-Dame. 160—1

A VENDRE—Piano droit $110, $10 comptant, $5 par mois ou $90 comptant, bon son, action et caisse les plus convenables pour la campagne. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste Catherine. 160—1

A VENDRE—Piano droit Ivers & Pond, $150, $10 comptant et $5 par mois, 7 octaves, trois cordes, cadre en fer, basse très forte, caisse en bois de rose, a bon marché. C. W. Lindsay, 2268, 2270 et 2272 rue Ste Catherine. 160—1

A VENDRE, l'Exterminateur Common Sense pour Coquerelles, Punaises et Rats, 25c, 50c et $1. On remettra l'argent s'il ne les chasse pas de votre maison, 71 rue St Laurent, Montreal. 160—2

A VENDRE OU A ECHANGER—Gladstone Top Buggy, à 2 sieges et 1 siege, phaeton Concord, express, charrette Mikado, 1 bicycle. Vendus sans reserve. H. Brosseau, 63 rue Dufresne. 160—1

A VENDRE—Lots de villas dans une localité choisie, partie Ouest, 90c le pied. Aussi lots Côte St-Antoine, a l'est de l'avenue Greene, 50c le pied. H. M. Simpson, 30 rue St-Jean. 160—1

A VENDRE—3 cottages à la Côte St-Antoine, $3,300, $6,300, $5,700. H. M. Simpson, 30 rue St-Jean. 160—1

A VENDRE—Rue Poupart, maison en bois et brique, 6 logements 46 x 80 ; revenu $408, prix $3,500, par T. A. Ducharme, 15 St Jacques. 160—1

A VENDRE—Coin nord des rues Rachel et St Hubert, 48 x 85 ; aussi trois autres coins de rues, à tres bonnes conditions, par T. A. Ducharme, 15 St Jacques. 160—1

A VENDRE — Restaurant, licence payée, rue Ste Catherine, petit loyer, recettes $100 à $125 par semaine, prix $1200 comptant, $300 a termes. Aussi—Hôtel, licence payée, vendra tout meuble. S'adresser J. Castellie, 142 rue St Laurent. 160—1

A VENDRE—Beau petit magasin de cigares, bonbons, etc., rue Ontario, 3 appartements, loyer $9, vendra le stock, show-cases, fixtures, aussi tout le mobilier, prix $135, bonne place pour une personne. Aussi beau magasin, rue St Laurent et rue Ste Catherine. S'adresser J. Castellie, 142 rue St Laurent. 160—1

A VENDRE—Rue Cadieux, maison en bois et brique, 35 x 75, 6 logements, prix $6,300, par T. A. Ducharme, 15 St Jacques. 160—1

A VENDRE—Un coin des plus centraux de la rue Ste Catherine ; aussi 2 lots rue Montana a 25c le pied, par T. A. Ducharme, 15 St Jacques. 160—1

A VENDRE—Chance exceptionnelle— Hôtels, restaurants, licences payées,9 appartements meubles, $300 de boissons, $1500, moitié comptant, balance par termes. S'adresser a Plante & Cie, 8 rue St Jacques. 160—1

A VENDRE—Express et buggy de tout genre, a bon marche, chez O. Lafond, 222, 226 rue Cadieux. 160—1

A VENDRE—$5.00, $10.00, $15.00, pour des machines a coudre de seconde main garanties, et pour $60.00 vous aurez la machine a coudre Harney, la meilleure sur le marche et la plus complète. Venez me voir. Barthe, 31 rue McCord. 160—1

A VENDRE—Buggy neuf à deux sièges ; prix, $75. Jos. Hoofstetter, rue Visitation. 160—2

A LOUER—Deux grandes chambres bien meublees au No 133 rue Ste Elizabeth, près de la rue Ste Catherine. 160—1

A LOUER—Belles chambres très bien meublées, à l'étage du bain, avec ou sans pension, No 137 Champ de Mars, près de la rue Gosford. 160—1

A VENDRE—Moulins à carder, à farine et à scie. Le moulin a scie est pourvu de deux scies circulaires et l'outillage complet d'un moulin a raboter, boutique de forgeron et l'approvisionnement complet d'outils nécessaires pour faire fonctionner ces moulins, bonne cour a piler le bois de charpente, logements pour employés, splendide pouvoir d'eau et cinq acres de terre. Aussi, 1,000 acres de terre fortement boisés adjacents aux dits moulins, avec excellents privilèges sur le fleuve. Le tout a vendre sans delai. H. M. Simpson, 30 rue St Jean, Montreal. 160—1

A VENDRE—Instruments aratoires et roulant a bon marché ; conditions faciles. Une splendide ferme d'environ 200 acres presque tout en culture ; environ 25 acres de réserve pour bois et sucrerie ; il y a une excellente maison de ferme et une glaciere, granges, écuries, hangars, dependances, hangars a grain ; il y a un bon puits d'eau de source près de la maison et le fleuve traverse la ferme ; il y a de belles vaches laitières, quelques jeunes bêtes a cornes, moutons et volailles, voitures, sleighs, harnais et instruments aratoires, fromagerie et cremerie tout près. H. M. Simpson, 30 rue St Jean. Tel. 2 05. 160—1

A VENDRE—Terre, dans la paroisse de Ste Therese, sur la rivière Ste Rose, 140 acres, bonne maison de pierre, écuries et autres dependances. H. M. Simpson, 30 rue St-Jean. Telephone 2268. 160—1

A VENDRE—On m'a confié pour vente privee une propriété de grande valeur dans la partie Ouest, comprenant une belle maison commode, beau conservatoire, bonnes ecuries et remise a voitures ; superficie du terrain 70,000 pieds, convenablement situé pour être subdivisé. On peut se servir de la maison dans l'état ou elle se trouve maintenant et vendre assez de bois de villa pour couvrir presque le coût de toute la propriété. Une excellente occasion de se procurer un bon chez soi et de faire un bon placement. Pour plus de renseignements, s'adresser a H. M. Simpson, 30 rue St Jean. 160—1

A VENDRE—Un set de machineries complet pour fabriquer le savon, à vendre très bon marché. S'adresser au No 151 rue St Laurent. 160—1

A VENDRE—Un beau piano de $400 pour $190. S'adresser au No 469 Sanguinet. 160—1

A VENDRE—Eaux minérales naturelles des Sources de Varennes, par J. H. Brodeur, marchand, Varennes, P.Q. 150—1

CHANCES D'AFFAIRES—A vendre, beau stock d'epiceries, cheval et express a vendre. Stock environ $500. On fait de bonnes affaires, loyer peu élevé, une chance pour un jeune homme actif. L. O. P. Genereux, gerant. R. A. Mainwaring, 147 rue St Jacques.

A VENDRE—Un stock de confiseries se montant a environ $600. On fait de bonnes affaires. Voyez le. L. O. P. Genereux, gerant. R. A. Mainwaring, 147 rue St Jacques.

A VENDRE — Un commerce d'images payant. Stock, environ $1,000. Profits, au moins $2,000 par année. Le propriétaire vend pour cause de maladie. Conditions faciles. L. O. P. Genereux, gerant. R. A. Mainwaring, 147 rue St Jacques. 160—1

A LOUER—Chambre garnie au No 30 rue St Denis. 160—6

A LOUER—Deux jolies chambres meublees, Superbe localité. S'adresser 612 rue St Denis. 160—3

A LOUER—Chambre ou étage, meuble ou non. S'adresser 16 Notre-Dame de Lourdes, coin rue

La Patrie - 15 janv. 1889 Parcourir ce journal » Parco

Excellences et parade en costume de carnaval avec le thé à 5 heures. Bande et courses au patin et thé de 5 heures au patinoir Victoria. Courses carnavalesques de clubs de raquettes sur les terrains du club dans la partie ouest de la rue Sherbrooke, sous le patronage de leurs Excellences à 5.30 heures.

Le soir—Inauguration à 9 heures. Attaque, défense et capitulation du palais de glace par les clubs de raquettes, partant de la Montagne sous la direction de la batterie des Fusiliers de Montréal. Les assiégeants commencent l'attaque simultanément de tous les côtés du palais ; la défense par la garnison et nouvelle attaque par les envahisseurs avec l'extinction des lumières du palais avant la capitulation. Spectacle magnifique. Continuation de la course de dix milles pour le titre de champion au patinoir Dominion, Illumination des édifices publics.

Quatrième jour—Jeudi, 7 février—Avant-midi—Fête civique—Tobogganne aux glissoires du Parc et Tuque Bleue. Grande promenade carnavalesque ou mardi-gras, partant de la partie ouest de la rue Sherbrooke depuis l'avenue Union, à 2.30 hrs. comprenant des équipages de toutes sortes, anciens et modernes ; chars allegoriques et chars de club avec les différents membres du club en costume, de plus y compris des voitures privées ornementées avec fantaisie, le tout présentant la plus grande scène de réjouissances publiques.

Le soir—Tobogann. Brillante Illumination des glissoires du Parc et Tuque-Bleue. Grand feu d'artifice aux glissoires du Parc. Grande parade carnavalesque au patinoir Victoria à la lumière électrique, commençant à 8 heures. Même parade au patinoir Dominion à 8 heures. Illumination du palais et des édifices publics.

Cinquième jour—Vendredi, 8 février—Avant-midi—Tobogganne aux glissoires du Parc et Tuque-Bleue commençant à 10 hrs. Visite à l'Université McGill et adresse à Son

La Patrie - 15 janv. 1889 Parcourir ce journal » Parco

Visite à l'Université McGill et arrivée à Son Excellence par l'Université à 11 hrs. a.m, Courses au patin aux patinoirs Victoria et Dominion de 10 heures à 12 heures.

Après-midi—Bande et courses de patin au patinoir Victoria, commençant à 3 hrs. Tobogganne aux glissoires du Parc et Tuque Bleue Grande promenade des citoyens ayant à leur tête le club Tandem de Montréal. Départ de la place Dominion à 2.30 heures. Cette procession, aura le plus grand concours d'equipages privés qui se soit vu dans aucune ville de ce continent.

Le soir—Courses de patin et concours au patinoir Victoria à 8 heures. Tobogganne. Brillante illumination des glissoires du Parc et Tuque Bleue. Continuation de la course de 10 milles pour le titre de champion au patinoir Dominion.

Marche des clubs de raquette et de l'artillerie de la Garnison et d'Argyle à la salle du club athlétique, partant à 8 heures du collège McGill. Grand bal à l'hôtel Windsor. Illumination du palais de glace et des edifices publics.

Sixième jour—Samedi, 9 février—Avant-midi—Tobogganne. Glissade au Parc et Tuque Bleue commençant à 10 heures.

Après-midi—Tobogganne aux glissoires Parc et Tuque Bleue. Concours annuel des clubs de raquettes de Montréal sur leurs terrains à 2.30 heures. Bande au thé de 5 heures au patinoir Victoria. Troisième jour des courses au trot sur le rond au face de la place Jacques-Cartier, commençant à deux heures.

Le soir—Partie de Hockey au patinoir Victoria, à 8 heures. Tobogganne, Glissoires du Parc et Tuque Bleue brillamment illuminées. Dîner annuel des clubs de raquettes de Montréal et présentation des prix à l'hôtel Windsor. Course finale de dix milles au patin pour le titre de champion au patinoir Dominion. Illumination du palais de glace et des édifices publics avec feu d'artifice.

La Patrie - 2 févr. 1889 Parcourir ce journal » Parcou

LE CARNAVAL

Tous les préparatifs terminés

Le comité des raquetteurs a tenu sa dernière assemblée, hier soir, avant le carnaval. Des courses auront lieu entre 4 sauvages vêtus de leurs costumes barbares. Quatre Indiens en costume de guerre seront dans le char des raquetteurs et à leurs côtés quatre ménestrels nègres qui chanteront, le long de la route, en s'accompagnant avec des banjos et des tambourines. La bande de la Cité a accepté l'offre du comité et fera entendre ses accords, mercredi après-midi et dans la soirée. Les journalistes étrangers seront admis sur le terrain des courses sur présentation de leurs insignes. Les médailles pour les courses sont très jolies. Deux raquettes croisées sont surmontées d'une tuque et parsemées de feuilles d'érable. Les flambeaux des mâts aux différents clubs ont été placés dans des boîtes séparément et envoyés au secrétaire de ces différents clubs, pour éviter la confusion.

La question des feux a été discutée de nouveau et on a résolu de s'en tenir à ce qu'on avait décidé d'abord, savoir : que les feux se situent placés près du réservoir. Il a été décidé que chaque membre devrait avoir une paire de raquettes pour s'en servir au besoin.

Le comité des finances a eu sa dernière assemblée, hier soir, à laquelle on a fait une nouvelle revue des souscripteurs. Ceux qui n'ont pas fait encore parvenir le montant de leurs souscriptions obligeraient beaucoup le comité en le faisant au plus tôt.

La tour principale du palais de glace est maintenant terminée et hier on y a posé le drapeau de la naissance. Les deux côtés de l'arche triante sont aussi complétés et la Cie électrique est à l'œuvre, jour et nuit pour que tout soit prêt samedi après-midi. Les arrangements pour la promenade de gala sont terminés et ceux qui voudraient y prendre part doivent le faire immédiatement, car

La Patrie - 2 févr. 1889 Parcourir ce journal » Parcourir to

terminées et ceux qui voudraient y prendre part doivent le faire immédiatement, car lundi il serait trop tard. Le capitaine Chamham sera le commandant et un nombreux corps de cavaliers l'aideront à maintenir l'ordre.

Le comité exécutif, pour empêcher l'encombrement, émettra des billets d'admission au palais de glace, lundi prochain.

La suite du gouverneur-général comprendra Lady Stanley, l'hon. Edward et lady Alice Stanley, le capt H. C. Colville et Mde Colville, le capt. J. Bagot et Mme Bagot, Mlle Lister, l'hon. H. Stanley, le comte Gleichen, l'hon. F. Stanley et M. J. McManus A. D C.

Les billets pour le bal du Windsor se vendent rapidement.

Le gouverneur général et sa suite arriveront lundi et les hommes du Victoria Rifles lui serviront de garde d'honneur pendant que la cavalerie, sous le commandement du capt. McArthur lui servira d'escorte.

Le chef de police Hughes a donné des ordres spéciaux à ses hommes, pendant le temps du carnaval. Deux constables seront en faction nuit et jour aux gares de chemins de fer ; deux autres stationneront à l'entrée du Windsor, Balmoral, Richelieu et Albion. Vingt-cinq hommes seront à la gare Bonaventure, lundi prochain, pour contenir la foule à l'arrivée du gouverneur général. Tous les hommes qui ne seront pas en faction le soir de l'attaque du palais de glace, seront envoyés au centre Dominion. Les sergents seront envoyés aux places d'amusements. Les détectives, sous le commandement de M. Cullen, a reçu des ordres spéciaux de surveiller les filous américains et de se mêler à la foule. On s'attend à ce qu'un grand nombre d'entre eux viennent nous faire visite.

LE CYCLORAMA

Sur l'invitation de M. Geo. H. Patterson, quelques représentants de la presse sont allés visiter le cyclorama de Jérusalem, au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain.

Ce magnifique tableau est renfermé dans une immense tour en bois et brique, où l'on accède par un escalier tournant qui conduit au centre sur une grande plateforme. De là, les spectateur ont le plus beau coup d'œil imaginable.

Le tableau qui embrasse toute l'enceinte circulaire, représente la ville de Jérusalem le jour du crucifiement de Notre Seigneur. C'est un spectacle vraiment frappant, car on se croirait réellement présent à la scène d'autrefois.

Le regard plane au-dessus de la ville et saisit les moindres détails de la topographie du paysage.

On y voit distinctement les habitations, le monde circulant dans les rues et les chemins, les vallées, les montagnes et en particulier le mont du Calvaire où le Christ est exposé sur sa croix entre le bon et le mauvais larron. Aux pieds, sont les bourreaux et tous les autres personnages de la Passion. Ceux-ci paraissent être vivants tant la peinture a des couleurs vives et riches.

La représentation est tout à fait grandiose et de manière à faire pénétrer chez les spectateurs des sentiments de foi et de religion.

La ville peut se féliciter de posséder parmi tous ses points d'attraction ce magnifique cyclorama, unique dans son genre.

Le bâtiment vient d'être inauguré. Il a été construit par les entrepreneurs, MM. Grant et Shea. La brique a été posée par MM. Charpentier et Duplessis, tandis que les travaux des fondations en pierre sont dûs à M. F. Nicholson.

La construction a une grande solidité et peut supporter une pression double de celle qu'il est possible de lui imposer, de sorte qu'on ne peut craindre aucunement qu'il se produise des accidents.

Nous pouvons mentionner que la peinture est d'une beauté exceptionnelle. Ce tableau a été fait à New-York par sept peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef-d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre Sainte.

Comme question de détail, ajoutons qu'il y a deux escaliers dans la tour, l'un pour monter, l'autre pour descendre, afin d'éviter tout encombrement.

Le cyclorama est ouvert chaque jour de 9 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le prix d'admission est de 50c.

Aussi bien que les journalistes, plusieurs membres du clergé sont allés voir le tableau, notamment M. le curé Sentenne, qui s'est déclaré tout à fait enchanté de ce spectacle si sublime.

De LORIMIER,

Le chemisier en renom.

Les chemises en dernier angle de rue
ets, une paire de poignets sont incorporés

1700 Notre-Dame

Théâtre Royal.

SPARROW & JACOBS, PROPRIÉTAIRES.

Semaine commençant Lundi, 2 Sept
Après-midi et soirée.

MLle FLORENCE BINDLEY

Supportée par une excellente compagnie dans le
fameux drame intitulé

IDOLE,

OR THE AVENGER'S OATH.

Magnifiques décors.

Prix d'admission, 15, 20 et 25cts. Siège réservé
10cts extra. Plan au magasin de musique de P
Semaine suivante ONE OF THE BRAVEST.

QUEEN'S HALL.

OUVERT

Tous les Jours de 9 hrs. a.m. a 10 hrs. p.m.

EXHIBITION de la Peinture PHILIPPOTEAUX

INTITULÉE

LE CHRIST

ENTRANT

DANS JERUSALEM

Admission, 25c. Enfants, 15c.

La Patrie - 15 janv. 1889 Parcourir ce journal » Parc

10ME ANNEE—NO. 272

LE CARNAVAL

SIX JOURS DE GRANDES REJOUISSANCES

Programme Officiel

Illumination,— Courses,— Glissoires,
—Promenades,—Feux d'artifices—
Palais de glace,— Musique, etc.

La malheureuse température que nous avons depuis quelques jours et le froid qui se fait sentir de plus en plus ont arrêté les espérances des organisateurs du carnaval. Les préparatifs ont continué avec plus d'entrain que jamais. Voici le programme officiel de cette grande fête :

Programme officiel

Premier jour—Lundi, 4 février—Avant-midi, 10 heures—Ouverture des glissades. Bienvenue aux visiteurs.

Après-midi—Arrivée de Leurs Excellences le Gouverneur-Général et Lady Stanley de Preston. Fanfare et thé à 5 heures au patinoir Victoria. Courses au patin sur le rond Dominion et glissades.

Le soir—Ouverture officielle du palais de glace par Leurs Excellences et feu d'artifice. Bande et partie de Hockey au rond à patinoir Victoria. Commencement de la course de 10 milles pour le titre de champion au patinoir

La Patrie - 15 janv. 1889 Parcourir ce journal » Parco

glace par Leurs Excellences et feu d'artifice. Bande et partie de Hockey au rond à patinoir Victoria. Commencement de la course de 10 milles pour le titre de champion au patinoir Dominion.

Marche des clubs de raquette Emerald et Le Trait pour à la salle du club Athlétique, à 8 heures. Brillante illumination aux glissoires de la tobogann du Parc et Tuque Bleue. Première séance du "Pearl of Pekin" à l'Académie de Musique pour durer toute la semaine.

Deuxième jour, mardi 5 février—Avant-midi. Bande et courses au patinoir Victoria de 10 à 12 heures. Tobogganing aux glissoires du Parc et Tuque Bleue, commençant à 10 heures a.m.

Après-midi. Deux heures—Premier jour des courses au trot sur le pont de glace vis-à-vis la place Jacques Cartier. Tobogganne aux glissoires du Parc à 3 heures.

Ouverture solennelle des glissoires Tuque Bleue par Leurs Excellences.

Le soir—Parade des enfants en costumes de carnaval au patinoir du club Victoria, de 8 heures à 10 30 heures p.m. Marche avec flambeaux du club de raquette St George à leur salle de la côte de Saint Antoine, le départ devant avoir lieu à 8 heures de l'hôtel Windsor. Brillante illumination des glissoires de tobogann. Continuation de la course de 10 milles au patinoir Dominion. Illumination du palais de glace et des édifices publics.

Troisième jour—Mercredi, 6 février.

Avant-midi—Tournoi pour le titre de champion au patinoir Victoria, commençant à 10 heures. Tobogganne aux glissoires du Parc et Tuque Bleue, commançant à 10 heures.

Après-midi—Second jour des courses au trot sur le pont de glace vis-à-vis de la place Jacques-Cartier, commençant à 2 heures. Trois heures, grande ouverture officielle des glissoires du club tobogann du Parc, par leurs Excellences et parade en costume de carnaval

32eme Année — No 138 Edition quotidienne—11ème Année — Mercredi 14 Novembre 1888

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPAIS Rédacteur en Chef. — LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.

CORRESPONDANCE ROMAINE.

Rome, 19 octobre 1888.

L'empereur d'Allemagne est rentré hier soir, à six heures de son excursion à Naples. Il a été reçu avec les mêmes honneurs que la première fois. On a tiré longtemps le canon et des troupes d'infanterie, d'artillerie et de cavalerie occupaient les abords de la gare et formaient la haie sur tout le parcours du cortège jusqu'au Quirinal. La foule était assez clairsemée et les applaudissements peu nombreux manquaient de chaleur, sauf sur la place du Quirinal, où les braillards habituels s'étaient donné rendez-vous. Mais ils n'ont pas fait leurs frais, car ils ont eu beau s'égosiller et hurler à tue-tête : " Vive l'Allemagne ! Vive Rome intangible !" l'empereur n'a pas paru au balcon. Cette fois encore on a lancé dans la voiture qui portait l'empereur et le roi Humbert et sur le passage du cortège de nombreux feuillets rouges avec les mots : " Vive Trente et Trieste ! Vive l'Alsace-Lorraine ! A bas la triple alliance ! "

Plus tard vers dix heures a eu lieu l'illumination du Forum et du Colysée et l'exécution de la fameuse cantate Urrah ! qui n'avait pas pu être donnée sur la place du Peuple, à cause du mauvais temps. Comme toujours, la troupe formait la haie le long des rues que le cortège impérial a parcourues pour se rendre au Forum, dont tous les abords étaient étroitement gardés et la foule a été tenue à une assez grande distance. Est ce parce que l'empereur n'aime à contempler que des uniformes, ou bien parce qu'on craignait pour sa sûreté ? Toujours est-il que le gouvernement a été plus que prodigue dans le déploiement des forces militaires, interrompant la circulation pendant de longues heures, même à des distances considérables, au grand mécontentement de la popnlation qui, élevée à l'école du respect et de la bonne tenue sous le gouvernement pontifical et bien connue pour ses manières pleines d'urbanité, se croyait digne de plus d'égards et de confiance. Aussi la première curiosité une fois satisfaite, la masse, non seulement est restée à l'écart, mais elle a fini par prendre en grippe tout ce caporalisme prussien, et l'empereur lui-même dont la personne, du reste, lui a été dès le premier jour assez peu sympathique.

Tout le monde s'accorde à dire que la reception de Naples a été plus chaleureuse et plus expansive que celle de Rome, et les journaux libéraux en s'extasiant sur cet accueil, avouent implicitement que celui de Rome a manqué d'enthousiasme et d'entrainement. Le lancement du nouveau cuirassé et la revue navale ont assez bien réussi et le beau temps n'a pas peu contribué à rendre la scène grandiose et attrayante. Mais ce qui a laissé tout à fait à désirer, ce sont les dispositions prises par l'administration et le gouvernement, aussi n'y a-t-il qu'une voix pour déplorer l'organisation pitoyable des divers services. Les trains ne partaient pas et quand ils se mettaient finalement en marche, n'arrivaient jamais. Il y a eu des retards de sept, de huit, dix heures, pour parcourir des distances relativement petites, et personne ne sait dire ni pourquoi ni comment. Qu'adviendrait il si l'Italie se trouvait tout à coup lancée dans une grande guerre et obligée de mobiliser son armée ? Quelle confusion ce serait ! Les journalistes partis dans un train spécial ont mis treize heures pour arriver à Naples, quand six heures auraient dû suffire. Puis on les a embarqués sur un bateau sur lequel on avait oublié de prendre des provisions et où ils ont souffert la faim et la soif.

Les sénateurs et les députés ont été encore plus mal partagés, leur bâteau ayant été envahi par des gens de la pire espèce, munis de billets, donnés on ne sait par qui. Ils sont restés 12 heures sans pouvoir descendre à terre et sans un morceau de pain à mettre sous la dent, et quand enfin on a pu se procurer quelques provisions, les intrus se sont précipités dessus comme des bêtes fauves et les députés et sénateurs n'ont pu que contempler leur festin. Plusieurs se sont trouvé mal de fatigue et d'inanition, et d'autres ayant osé critiquer hautement le personnel de la marine, ont été insultés par des lieutenants de vaisseau, et on a failli se colletter. Ah ! le divertissant spectacle. Et qu'on ne croit pas à l'exagération. Voici quelques extraits de journaux libéraux sur ces divers incidents : " Le *Don Chisciotte*, après avoir dit que les présidents du Sénat et de la Chambre n'ont pas été officiellement invités aux fêtes de Rome et de Naples, ce qui explique l'absence de MM. Farini et Blancheri aux diverses réceptions, ajoute : " Je dois ajouter un nouveau fait qui montre comment les représentants de la nation sont traités par les autorités du gouvernement. Les députés et sénateurs qui ont voulu assister au lancement du cuirassé *Umberto*, et quelques-uns avaient auprès d'eux leurs familles, se sont trouvés à côté d'une foule de prostituées. Pareille chose est arrivée à Rome. Aussi sont-ils décidés à envoyer une protestation à leurs présidents dans laquelle ils déclareront que sans demander de traitement spécial dans aucune circonstance, ils croient pouvoir exiger qu'on ne leur fasse pas subir de contact que tout citoyen a le droit de repousser.

Cet autre n'est pas moins sévère. " Mais que s'imaginent donc les organisateurs des fêtes impériales ? Croient-ils que la visite de Guillaume II les rend irresponsables et que les décorations qu'elle fait pleuvoir sur eux sont des talismans assez puissants pour changer leur situation en face du Parlement ? En vérité, on serait tenté de le croire en voyant ce qui arrive. On dirait que de ces fêtes doit sortir une Italie nouvelle, une Italie où les épaulettes et les galons se changeraient en insignes de pouvoir dictatorial ! S'il en est ainsi, ceux qui se font une si étrange illusion, pourront la perdre bien vite et à leur très grand détriment." Enfin la *Capitale* s'exprime ainsi : " Les représentants légitimes du pays ont donc été écartés des fêtes ; en revanche l'empereur n'a pas été dérangé par la présence odieuse de personnages en habits noirs et son regard impérial n'a eu à se fixer que sur des uniformes et des habits galonnés. Livrée universelle ! "

Comme preuve de la grande désorganisation qui a régné pendant ces dix jours dans l'administration des chemins de fer, le fait suivant est à mentionner. Avant hier la reine Marguerite s'est rendue à Albano pour visiter les *Castelli Romani*. Arrivée à la gare, elle est montée en voiture et après avoir déjeuné au château des Cesarini sur le bord du lac de Nemi, elle s'est dirigée vers Frascati en traversant Abano, Castel-Gandolfo et Marino. Pendant ce temps le train spécial qui l'avait conduite à Albano est retourné à Ciampino et de là s'est dirigée vers Frascati. Mais au moment où la reine a voulu monter en wagon, le train n'était pas encore arrivé. On a télégraphié à Rome et Albano, mais on a répondu qu'on n'en avait de nouvelles et qu'il était parti depuis plusieurs heures pour Frascati. La reine a dû faire ainsi le pied de grue pendant une bonne heure sur le trottoir de la gare attendant son train qui n'arrivait jamais. Et remarquez qu'il y avait dans ce train introuvable trois employés supérieurs que la compagnie avait mis tout exprès au service de la reine pour cette excursion.

La mort inattendue du comte de Robilant a produit la plus vive sensation dans tous les cercles politiques. Cette disparition soudaine de celui qui fut l'âme et le grand négociateur de la triple alliance, au moment où celle-ci semble avoir atteint son zénith, a profondément impressionné tout le monde et jeté un froid sur l'enthousiasme plus ou moins factice de beaucoup de gens, qui, tout en affectant une certaine incrédulité religieuse redoutent encore le doigt de Dieu.

Les officiers des deux régiments alpins venus à Rome pour les fêtes impériales ont pris part hier soir à un grand banquet présidé par le général Pelloux, inspecteur des Alpins. Celui-ci a porté un toast dans lequel il a dit que le mot d'ordre et la devise des Alpins, chargés tout spécialement de la défense des frontières, devaient être : *Di oui non si passa*. On ne passe pas par ici. Il s'agit de savoir si, le moment venu, ils sauront aussi bien tenir en respect l'ennemi que la foule qu'ils ont été chargés ces jours-ci de contenir à distance du cortège impérial. Il ne suffit pas, en effet, d'avoir pris une part plus ou moins brillante à une revue pour se croire invincibles. Or, c'est ce que les Italiens semblent s'imaginer, à en juger par les dithyrambes de leurs journaux.

4 *heures du soir*. L'empereur Guillaume est enfin parti, il y a une heure, pour Florence et l'Allemagne, au milieu des grondements du canon et au son des musiques jouant l'hymne prussien. Le cérémonial était le même qu'à l'arrivée. L'empereur portait la petite tenue de colonel des hussard de la garde, tandis que le roi Humbert était en grand uniforme de général. Les troupes formaient la haie comme d'habitude, mais malgré l'heure propice et le temps favorable, la foule était relativement peu nombreuse. Tout intérêt de curiosité avait disparu. Il y a eu très peu d'applaudissements et de vivats, et beaucoup d'individus n'ont pas même ôté leur chapeau pour saluer. On remarquait sur le monument de Bogali, en face de la gare, une grande couronne de lauriers avec un long ruban aux couleurs allemandes que l'empereur y avait fait déposer. Il est parti, on peut douter qu'il ait laissé plus de regrets au Quirinal qu'au Vatican. Mais celui qui a produit la plus mauvaise impression et laissera le moins agréable souvenir, c'est le comte Herbert de Bismarck, qui a traité tout le monde avec le sans gêne d'un conquérant. On assure toutefois que dans la longue audience qu'il a obtenue du Saint Père le surlendemain de la visite de l'empereur au Vatican, il s'est efforcé de détruire la première mauvaise impression qu'il avait produite. La Prusse, d'après lui, a absolument besoin de l'Italie, et tant que la guerre n'aura pas éclairé la situation, l'Allemagne ne pourra rien pour le Pape sur le terrain polisique. Toutefois elle usera de ses bons offices dans la question du Code pénal. Mais peut on se fier aux promesses de l'Allemagne et de son chancelier.

L'ESCLAVAGE EN AFRIQUE

La majeure partie de l'Afrique sera-elle ravagée et soumise à l'islamisme par les chasseurs d'esclaves ? De belles et fertiles régions, situées auprès des fleuves et des grands lacs, seront-elles dépeuplées et occupées par des musulmans, qui empêcheront la colonisation et la civilisation de ces pays ? Telle est la question posée ; et si les efforts du cardinal Lavigerie ne déterminent pas un mouvement généreux parmi les peuples chrétiens, toute l'Afrique centrale subira les horreurs de l'esclavage du brigandage et des massacres.

La petite légion que le cardinal vient organiser arrêtera peut-être sur quelques points l'invasion musulmane ; mais elle risquera d'être enveloppée et détruite si les puissances chrétiennes ne secondent pas cette tentative de résistance.

A côté du devoir d'humanité, il y a là, pour les peuples européens, un intérêt d'avenir. L'espace et le travail manqueront bientôt en Europe à la population croissante et appauvrie ; les rives des lacs et des fleuves africains peuvent recueillir de nombreux colons.

Mais il est urgent d'arrêter la dévastation commise par les musulmans ; ils ont rapidement étendu leur propagande et leurs ravages depuis le littoral jusqu'au cœur de l'Afrique, suivant ou devançant les explorateurs européens.

On composerait plusieurs volumes rien qu'en reproduisant les récits des voyageurs témoins des atrocités commises par ces bandits, pires que les cannibales. Les sauvages cannibales ne guerroient que contre les voisins, et ne tuent habituellement d'hommes que ce qu'ils peuvent dévorer. Les chasseurs d'esclaves, trafiquant de chair humaine, cherchant au loin leur proie, font de longue expéditions et massacrent les hommes valides pour pouvoir emmener sans crainte de résistances les femmes et les enfants.

Citons quelques-uns des témoignages qui attestent cette cruauté.

Dans son premier voyage aux sources du Nil, sir Samuel Baker reconnut que Khartoum était le principal entrepôt et la base d'opérations des chasseurs d'esclaves. A partir de là les brigands musulmans avançaient vers le sud, s'alliant à des tribus nègres contre d'autres peuplades, détruisant les villages, tuant tous les hommes, s'emparant de femmes et des enfants. En 1863, le beau pays boisé et montagneux situé entre le Nil et le Sobat était encore cultivé et peuplé ; dans l'Obo et l'Ounnyoro, jusqu'au lac Victoria, on traversait des contrées charmantes semblables à des parcs de plaisance ; le bétail était nombreux ; les splendides bananiers dépassaient en grandeur, ceux de Ceylan. Ces pays, élevés de 1,500 mètres au-dessus du niveau de la mer, arrosés de belles rivieres, jouissent d'un climat tempéré.

Dans sa seconde expédition, de 1869 à 1873, Baker trouva dévastée et dépeuplée une partie de cette région.

Ismail pacha, animé de bonnes intentions, exceptionnelles chez un musulman, voulait alors réprimer la traite des esclaves ; il dépensait trop et ne payait pas régulièrement les intérêts de ses emprunts ; la juiverie d'Angleterre et de France obtint sa destitution. L'abandon du Soudan égyptien et du Nil supérieur fut résolu par économie. Le vaillant Gordon entreprit de s'y maintenir et fut sacrifié. Il en résulta l'établissement de l'Etat esclavagiste qui excite le fanatisme musulman, menace l'Egypte, affronte l'Europe et pousse ses bandes barbares vers l'Equateur.

" Aussi longtemps que la traite des nègres sera fructueuse, dit Baker, il n'y aura rien à espérer pour cette région si belle où l'homme fait son propre malheur. L'esclavage dessèche tous les germes de la civilisation, la pitié, l'amour, l'esprit de famille, l'esprit d'enrichissement par le légitime commerce. " Il n'y a donc rien à espérer actuellement pour la région des sources du Nil, qui s'étend jusqu'aux deux grands lacs desquels il sort.

La Nubie et l'Abyssinie, demi-chrétiennes, opposent à l'est un heureux obstacle aux esclavagistes, mais des bandes de rôdeurs enlèvent sans cesse des femmes et des jeunes garçons sur les frontières de ces pays.

La propagande musulmane arrive, de ce côté, au plus grand Etat de l'Afrique centrale, à l'Ouganda, et son chef peut être disposé à embrasser l'islamisme, puisqu'il vend annuellement plus de 50,000 esclaves ; s'il adopte cette religion, ce sera un grand malheur, un grave obstacle à l'expansion du christianisme. Si, au contraire, le despote noir comprend les intérêts de sa race et veut la défendre avec le concours des chrétiens, la civilisation d'une vaste contrée sera assurée.

Depuis une vingtaine d'années, les Arabes, partis de Zanzibar, ravagent et dépeuplent, entre les lacs Victoria et Tanganika, de vastes contrées, dont plusieurs sont splendides. Livingstone décrivait avec enthousiasme les charmes des Maniema, les cultures florissantes, " les palmiers couvrant les sommets des montagnes et ondulant avec une beauté souveraine ", les plaines fécondes, les bois magnifiques alternant avec les champs labourés entre les nombreux villages. Ces peuplades, jadis heureuses et paisibles, ont été en partie exterminées. Les rives du Tanganika sont dévastées par les incursions des bandits arabes et des noirs, leurs disciples ou leurs alliés.

Déjà en 1866 Livingstone trouvait plusieurs villages détruits, des femmes mortes attachées par le cou à des arbres, des esclaves moribonds abandonnés. Le 14 juin 1867, il entendit quelques esclaves chanter, la fourche au cou, et demanda à ces malheureux le motif de leur gaieté : " Nous nous réjouissons, répondirent-ils, à l'idée de revenir après notre mort tourmenter ceux qui nous ont vendus et ceux qui nous auront tués. "

L'exiguité de ses ressources contraignit Livingstone à se joindre à une bande d'Arabes pour atteindre le lac Kamolondo. Il trouva sur la rive 1,500 noirs sans armes, réunis au marché du village de Tchitoka. Tout à coup les Arabes font feu sur la foule, massacrent les hommes, s'emparant des femmes, des enfants ; et les deux jours suivants, ils brûlent dix-sept villages. " Il me semble que je suis en enfer ! " écrit l'excellent homme, et il fuit loin des égorgeurs.

Livingstone rencontra, à cette époque, le premier chef de tribu converti à l'islamisme dans ce pays, le maître de Baganda. C'était le début de la propagande et du brigandage ; les missionnaires du cardinal Lavigerie ont signalé, dans ces dernières années, l'extension du prosélytisme des Arabes et l'étendue de leurs ravages ; soit par frayeur, soit par criminelle convoitise, beaucoup de noirs sont devenus leurs complices dans cette région.

Les mêmes atrocités sévissent sur les bords du lac Tsad et des rivières qui s'y déversent. Ainsi le docteur Nachtigal assista, en 1873, à d'horribles cruautés, commises par des musulmans du Baguirmy, qui considéraient le meurtre d'un païen comme une action méritoire ; et ces scènes de désolation, dit-il, contrastaient avec les beautés d'une nature luxuriante. Le grand village de Kolik fut détruit en sa présence ; les agresseurs épargnèrent seulement une vingtaine d'hommes, et bientôt les abords du camp des musulmans furent empestés par les cadavres abandonnés des femmes et des enfants qu'ils traînaient à leur suite. Quand quelqu'un de ces malheureux tombait en route exténué, on l'égorgeait sans pitié.

Si nous jetons les yeux sur le haut Niger et ses affluents, nous trouvons encore là une contrée très peuplée, mais dévastée par les esclavagistes ; les Bambaras et les Peuls s'entre-combattent sans cesse pour enlever des esclaves. C'est ce qu'ils appellent *gagner du bien*, dit le colonel Galiéni. L'état musulman fondé à Ségou par Aadj-Oumar n'était qu'un nid de brigands commandés par un tyran ; la France a étendu jusque-là sa main protectrice des faibles opprimés. Espérons qu'elle ne la retirera pas, quoique les avantages commerciaux du Niger, d'abord exagérés, soient évidemment minimes. La colonisation européenne est imposible dans cette brûlante contrée.

Elle est au contraire praticable et peut devenir fructueuse et prospère dans les pays contigus aux lacs Victoria, Albert, Tanganika, et sur les bords du Congo, navigable pendant 1,600 kilomètres.

La première installation des croisés recrutés par le cardinal Lavigerie se fera probablement dans le Maniema ; un petit nombre de chrétiens résolus, unis par un vœu religieux, pourra probablement refouler l'invasion musulmane dans la région du Tanganika ; cependant, là se trouve Oujijy, dont les Arabes ont fait une base d'opérations et un grand marché d'esclaves ; là se concentrent les renforts que les brigands reçoivent incessamment de l'ouest. Si la résistance chrétienne n'est pas prompte et forte, il est à craindre que, autour de cette place, ne se forme un Etat esclavagiste analogue à celui que les Derviches ont constitué autour de Kartoum. On rapporte que, déjà, les chasseurs et les marchands d'esclaves cherchent à se coaliser contre les chrétiens sur le parcours des caravanes, Bagamoyo et Oujijy. Une intervention simultanée des puissances chrétiennes peut devenir indispensable.

Elles ne doivent pas décliner l'accomplissement de ce devoir. Les païens africains, divisés en petites fractions, sont incapables de résistances ; ils appartiendront prochainement aux musulmans ou aux chrétiens, et l'islamisme n'est pas susceptible d'une civilisation véritable ; partout où il domine, il sème la barbarie et le despotisme, les ruines et l'esclavage.

G. DE LA TOUR.

MAUVAIS PROCÉDÉS

Le *Moniteur de Rome* nous sait, manifestement très mauvais gré d'avoir rappelé, à propos de certaine correspondance boulangiste dont il orna sa première page, que sa rédaction, étant libre, n'engage que lui-même. Cependant notre observation, outre qu'elle était bien vraie et bien juste, était aussi fort utile, puisque nos journaux révolutionnaires et ministériels exploitaient cette malencontreuse correspondance contre le Pape. Au lieu de s'irriter, le *Moniteur de Rome* aurait dû trouver dans son dévouement au Chef de l'Eglise une raison de nous remercier.

Pas du tout ! La voilà plus aigre pour nous que jamais. Ne pousse-t-il pas la rancune jusqu'à s'armer contre l'*Univers* d'une sotte calomnie, œuvre d'un organe du semi-libéralisme ? Voici ce petit morceau, que nous n'avons pas daigné relever dans la feuille où il a d'abord paru :

L'*Univers ose opposer* à l'adresse des cardinaux, archevêques et évêques présents à Orléans... qui donc ? — Une nouvelle annonce *du pamphlet* de M. U. Maynard. " *Il retrouve*, ose-t-il dire, *toute son actualité ! ! !* "

Il suffit de signaler de telles *insolences* pour en faire justice, de même qu'il faut signaler le soin affecté par l'*Univers*, non pas d'omettre tout à fait, mais de parler *à peine et comme d'un fait divers insignifiant* d'une réunion où se trouvaient trente-deux évêques. C'est *odieux* et maladroit ; c'est surtout *ridicule*.

Il est absolument faux que nous *ayons opposé* quoi que ce soit—ni le livre de M. l'abbé Maynard, ni autre chose—à l'adresse des 29 évêques, archevêques et cardinaux réunis à Orléans, et dont plusieurs—notons-le—veulent bien nous honorer de leur sympathie. Nous avons au contraire reproduit avec empressement et en belle place, comme il convenait, ce document.

Quant à notre compte rendu de la cérémonie, lequel remplissait une demi-colonne de notre deuxième page, de bons juges l'ont trouvé irréprochable. Nous défions le *Moniteur de Rome* d'y relever un mot condamnable. Nous reconnaissons, d'ailleurs, que ce compte rendu n'était pas enflammé. Mais qui donc peut raisonnablement nous reprocher de n'avoir pas parlé comme les journaux qui ont profité de la circonstance pour glorifier, à outrance, tout ce qu'a fait, dit et inspiré Mgr Dupanloup ?

N'ayant rien à reprendre dans nos articles, l'allié du *Moniteur de Rome* a fouillé dans nos annonces ; il y a découvert que livre de M. Lagrange et celui de M. Maynard y avaient figuré en termes identiques. Ajoutons que la phrase qu'il prétend avoir extraite de l'*avis divers* sur le livre de M. le chanoine Maynard n'y figure point. C'est un texte falsifié.

En voilà assez sur cette misère. Si nous l'avons relevée dans le *Moniteur de Rome* après l'avoir dédaignée ailleurs, c'est afin de bien montrer que la feuille romaine n'est, dans sa revue des journaux comme dans ses correspondances et sa rédaction proprement dite, que l'instrument d'une école dont les beaux jours sont passés. S'il en était autrement, le *Moniteur de Rome* ne s'oublierait pas jusqu'à reproduire des lignes où, pour nous accuser *d'odieux*, de *ridicule* et *d'insolence*, on fausse les textes et les faits.

Nous attendons du *Moniteur de Rome* la réparation qu'il nous doit.

PLANTS DE FRAISIERS EN POTS.

Les horticulteurs qui se livrent au commerce de plants de fraisiers, ont, depuis quelques années, adopté la méthode de faire croître les coulants (stolons) de fraisiers, une fois qu'ils commencent à s'éloigner de la plante mère, dans des petits pots de terre remplis d'un riche terreau. Par ce moyen, ils se procurent des plants très forts dès la première année de plantation, et ces plants en pots transplantés hors du pot, sur place, en septembre donnent une jolie récolte dès l'année suivante. Seulement, il n'y a que pour les endroits peu éloigné de la pépinière, que ces plants sont utiles et réellement de valeur, car ou il faut les transporter dans les pots où ils ont crû, et alors le transport coûte fort cher si les distances sont longues ; ou bien, il faut sortir ces plants des pots et les empaqueter pour les transporter, et alors les plants cultivés en pots, perdent leur supériorité sur les plants de coulants pris sur le champ.

Pour obvier à ces inconvénients, M. Auguste Dupuis, pépiniériste, du village des Aulnaies, comté de l'Islet, a mis de côté les pots et a imaginé de faire pousser les coulants dans des cornets (*casseaux*) en écorce, de trois pouces de diamètre et six à sept pouces de profondeur. Ces cornets sont en écorce de bouleau, ils sont attachés au moyen d'une épine d'aubépine (*cenellier*) et sont des plus économiques à employer. De plus, ils sont flexibles, maniables, légers, aucunement sujets à se briser, de sorte que, à quelque distance qu'on ait à expédier les plants, on peut les empaqueter dans leur cornet, d'une manière très compacte, dans un espace relativement restreint, sans augmenter le poids des paquets et sans par conséquent rendre plus coûteux le prix du transport.

Les plants, ainsi empaquetés dans de la mousse humide, peuvent passer dix ou douze jours en voyage sans souffrir en aucune manière.

Par le moyen adopté par M. Dupuis, les personnes les plus éloignées d'une pépinière peuvent donc se procurer des plantes de fraisiers en pots, sans qu'il leur en coûte trop cher ou sans que ces plants se détériorent par le transport. Un essai convaincra les plus sceptiques sous ce rapport.

J. C. CHAPAIS.

On dit qu'il est question de transférer l'école militaire de Saint Jean à Chambly. Cette dernière localité est superbement située, et le vieux fort que le département de la Milice y a restauré, lui donne un cachet militaire très prononcé.

ANNONCES NOUVELLES

A vendre—G Beaucage
Bonnetteries.—Behan Bros.
Le Catéchisme des provinces ecclésiastiques de Québec, Montréal, Ottawa

CANADA

QUEBEC, 14 NOVEMBRE 1888

PRÉCÉDENT DÉSASTREUX

La *Presse* d'hier publie l'entrefilet suivant :

Nous voyons dans le discours du trône prononcé par le gouverneur Schultz, lors de l'ouverture de la session à Winnipeg, que le gouvernement Greenway se propose de demander à la Chambre " de considérer l'opportunité de présenter une requête à sa Très Gracieuse Majesté la Reine, dans le dessein de faire définir la position de la province dans ses rapports avec le Dominion."

La province de Manitoba doit être capable de règler ses rapports avec le Dominion sans avoir recours à l'Angleterre. On ne doit changer la constitution que pour des raisons d'une extrême gravité et d'une nécessité absolue, quand il n'y a pas d'autres moyen à notre disposition de sortir d'une difficulté.

La province de Manitoba n'en est pas rendue là. Elle possède des pouvoirs suffisants, comme toutes les autres provinces d'ailleurs, pour régler ses affaires. La constitution la protège contre les tentatives d'empiètement sur ses droits qui pourraient être faites par le pouvoir central et elle peut se faire rendre justice sans avoir besoin pour cela de s'adresser au parlement impérial qui d'ailleurs laissera au Canada le soin de régler ses propres difficultés.

Nous partageons complètement la manière de voir de notre confrère montréalais.

La province de Manitoba n'est pas justifiable de faire intervenir le gouvernement impérial dans ses difficultés. Qu'elle se conforme à la constitution, à la loi, qu'elle n'entreprenne pas de dénouer par la force les complications où elle se trouve engagée, et elle n'aura pas besoin de faire définir sa position dans ses rapports avec le Dominion.

Sa position n'est pas différente de celle des autres provinces. La constitution lui donne le pouvoir de faire telle ou telle chose, et lui enjoint de s'abstenir de faire telle ou telle autre chose. S'il se présente quelque ambiguité ou quelque conflit, les tribunaux sont là pour décider la question.

Il n'y a guère plus d'un an que la *Patrie* protestait énergiquement contre le gouvernement Norquay qui parlait d'en appeler à l'Angleterre. Elle disait :

La demande d'intervention de la Couronne britannique *est le coup le plus fatal qui puisse être porté à notre organisation politique...* Le Manitoba n'a pas le droit de compromettre le sort de notre constitution par cette démarche inconsidérée qui créerait le précédent le plus désastreux.

Voilà ce que disait la *Patrie*, l'an dernier. Il s'agissait alors du gouvernement Norquay. Mais quand c'est le gouvernement Greenway qui est en jeu, le principe posé ne doit pas changer, et la condamnation de l'organe libéral doit être la même.

Le *précédent désastreux* dont parlait la *Patrie*, le cabinet mené par MM. Greenway et Martin est en passe de le créer.

Il va bien le petit ministère de Manitoba.

LES DÉPOUILLES

Sous ce titre, nous lisons dans la *Minerve* :

Encore une destitution du gouvernement Mercier, destitution inique, injustifiable.

M. A. M. Gagnier qui remplissait depuis plus de vingt ans les fonctions de régistrateur du comté de Chateauguay, est brutalement congédié sans aucune cause quelconque. Il est remplacé par M. I. B. Poupart, notaire.

M. Gagnier a demandé une enquête, on la lui a refusée. Il a demandé les raisons de son renvoi, on les lui a refusées. On lui a fait comprendre seulement que les dépouilles appartenaient au vainqueur.

Cette destitution jointe à bien d'autres également injustes, montre ce qu'il nous faut attendre des tyranneaux qu'un accident a mis à notre tête.

L'axiome qui a fait tant de mal aux Etats-Unis, *aux vainqueurs les dépouilles*, serait-il en train de s'introniser dans notre administration provinciale ?

La destitution d'un employé utile, honnête et laborieux, pour des fins politiques, est un acte inique et barbare, qui mérite le réprobation de tous les honnêtes gens.

Ici, à Québec, on a destitué le Dr Fortin, sous prétexte d'économiser, et l'on a nommé à sa place trois employés qui coûtent trois fois plus cher à la province.

Et combien d'autres cas On a destitué M. Rocher, régistrateur de l'Assomption, qui se présentait comme candidat aux Communes, en alléguant l'incompatibilité des qualités de candidat ou député fédéral et d'employé provincial. Eh bien, quelque temps après, le même gouvernement qui avait posé ce principe offrait la place d'inspecteur des mines au Dr Godbout, député de Beauce.

C'est une illustration de la politique inique et arbitraire adoptée par le cabinet national.

CONTESTATION DE LAPRAIRIE

L'INCIDENT McSHANE PLAIDE EN COUR

Hier matin, à Montréal, devant les juges Jetté, Loranger et Gill, on a commencé les plaidoiries au mérite sur l'incident de l'honorable M. James McShane, mis en cause et accusé de menées frauduleuses dans la contestation de l'élection de Laprairie.

La discussion a été ouverte par M. Bisaillon qui a prétendu que le mis en cause s'était servi de son influence de ministre des travaux publics pour intimider, le jour de la votation, les employés du grand-Tronc, en les menaçant de leur faire perdre leurs places au cas où ils ne voteraient pas pour M. Goyette, le candidat national.

Il a accusé M. McShane d'avoir lui-même donné deux billets de cinq piastres à un électeur pour le faire voter en faveur de son candidat. M. Bisaillon a exposé beaucoup d'autres actes de corruption relevés au cours de l'enquête. Il a savamment répondu aux objections et aux exceptions produites par M. Geoffrion, C. R., l'avocat du mis en cause au sujet de la sommation des différentes décisions du tribunal au cours de l'incident McShane.

L'honorable M. Lacoste, C. R., a ensuite éloquemment parlé dans le même sens citant les statuts les plus précis et les plus explicites qui touchaient les questions en litige.

M. Geoffrion a répondu longuement aux arguments de son confrère et a prétendu surtout que la sommation de l'honorable M. McShane n'était pas lancée par la Cour elle-même. C'était, disait-il, simplement une assignation accordée par le tribunal sur une requête du pétitionnaire. C'était une poursuite privée et dans ce cas le mis en cause avait le droit de demander au pétitionnaire un cautionnement pour les frais.

Les plaidoiries se continuent.

PETITE GAZETTE

MM. H. Chassé, J. A. Dionne, Aug. Beaudry, Alphonse Bernier et Elz. Fiset sont partis ce matin pour assister à la démonstration organisée par le club conservateur de Montréal en l'honneur de l'honorable M. Taillon.

Mgr Hamel a repris hier soir ses leçons sur l'éloquence parlée, interrompues l'année dernière.

Il a commencé par résumer ses leçons précédentes. Ce cours est d'un très vif intérêt.

Onze présidents des Etats-Unis se sont portés candidats à la présidence pour une deuxième fois, et quatre d'entre eux ont été vaincus : ce sont John Adams, John Quincy Adams, Van Buren et Cleveland.

Les deux derniers ont été battus par des Harrison.

Le Club des Jeunes Conservateurs donne ce soir, une séance en l'honneur du chef de l'opposition, l'honorable M. Taillon. Il est probable que sir Hector Langevin et sir Adolphe Caron seront présents. Il est à peine besoin de dire que nous nous associons cordialement à cette démonstration de nos amis montréalais.

Les journaux américains font observer que, dans l'ensemble, les élections présidentielles se sont faites, cette année, plus paisiblement et plus honnêtement que par le passé.

M. Levi Morton, le nouveau vice-président des Etats-Unis, était jusqu'à ces derniers mois l'un des directeurs de notre chemin de fer du Pacifique. Il a dû se démettre pour entreprendre la campagne présidentielle.

Le chemin de fer de Québec, Montmorency et Charlevoix est maintenant complété jusqu'à Ste-Anne. Les trains peuvent déjà y circuler, mais il reste encore du ballastage à faire et le matériel roulant est très incomplet, par suite du manque de communication directe avec le C. P. R., faute de pont sur le Saint-Charles.

On annonce à Washington comme probable la composition suivante du futur cabinet Harrisson.

Secrétaire d'Etat— Sherman, O.

Secrétaire du Trésor— W. Miller, N. Y.

Procureur-général— John Spooner, Win.

Maître de poste général— Ex-gov. Swift, Ca.

Secrétaire de l'intérieur—S. Guay, Pa.

Secrétaire de la Guerre— A. Alger, Man.

Secrétaire de la marine— Ex-gov. Long, Mass.

Notre ami M. S. Dufaux, avocat, et secrétaire particulier de l'honorable M. Taillon, a épousé ce matin mademoiselle A. Lapierre, de cette ville.

Le nouveau couple est parti cette après-midi, à deux heures, pour Montréal.

Qu'il veuille accepter nos vœux et nos souhaits de bonheur.

Les libéraux deviennent de plus en plus en plus annexionistes. L'*Electeur* publie un manifeste d'autrefois en faveur de l'annexion et l'*Union* de St-Hyacinthe dit :

" Aujourd'hui si le peuple était appelé à voter sur cette question, (annexion,) on trouverait un grand nombre de Canadiens-français favorables à cette mesure et ce changement dans les esprits est dû au fait qu'il y a un graud nombre de nos concitoyens qui sont mieux au fait de la question qu'ils ne l'étaient autrefois."

Madame Cleveland a pris très dignement son parti, paraît-il, de la défaite de son mari ; ou, du moins, si elle en a éprouvé du chagrin, elle ne l'a pas laissé voir. Elle se promet même de rendre aussi brillant et aussi gai que possible le dernier hiver et le dernier carnaval qu'elle doit passer à la Maison Blanche, dont la propriété temporaire passera le 4 mars à la famille du général Harrisson.

La revélation des richesses merveilleuses que possède le Canada dans la vaste région du bassin de la rivière Mackenzie paraît avoir produit une impression plus profonde en Angleterre que parmi nous. Le fait est que nous sommes trop familarisés avec l'idée de l'immense étendue de nos domaines, de leurs richesses latentes, de nos progrès extraordinaire, pour nous rendre parfaitement compte de tous ces avantages. Il peut donc nous être utile d'emprunter, pour un moment d'observation, les vues des étrangers.

Dans un long article consacré au bassin de la vivière Mackenzie, le *Times*, de Londres, en décrit les ressources et lui prédit l'avenir. A son avis, cette région est destinée à se coloniser comme le Manitoba et le Nord-Ouest, dont personne ne songeait à prévoir, il y a quelques annés, les développements rapides.

Qui croyait, il y a dix ans, à la réalisation du chemin de fer du Pacifique Canadien ? C'est pourtant un fait accompli. Le bassin de la Mackenzie s'ouvrira avant longtemps, et il y a là de l'espace pour des millions d'habitants. Le *Times* ajoute que le jour n'est pas éloigné où la population du Canada se répandra dans cette région.

Cette observation rappelle ce que disait récemment, au congrès des Etats-Unis, le sénateur Sherman : " Le Canada est aujourd'hui plus populeux et plus riche que ne l'étaient les Etats-Unis à la naissance de leur constitution, et l'on peut prévoir pour lui les mêmes progrès en population et en richesse. "

Voilà ce qu'on peut dire aujourd'hui de nos quelques arpents de neige. Il n'est plus permis de douter de la grandeur de nos destinées comme peuple.

Les graves soucis qu'impose à Léon XIII le gouvernement de l'Eglise, surtout en ce moment, ne l'empêchent point de vouer sa sollicitude à l'accroissement des sciences dont il a assumé le noble patronage. A cet effet, et par un *motu proprio* daté du 1er octobre, il vient de sanctionner le règlement qui doit faciliter les recherches des érudits à la bibliothèque vaticane, cette mine incomparable de documents pour l'histoire.

Le monde savant et lettré accueillera avec satisfaction l'intelligente intiative du Pape. Il y verra une nouvelle preuve des sollicitudes de Léon XIII pour le culte de la science historique, aussi bien que pour les intérêts et l'honneur de l'Eglise.

DÉPÊCHES

PRÉVISIONS DE GUERRE

Berlin, 13.—Un général prussien est allé à Rome, pour établir des relations plus intimes entre les états-major allemands et italiens, dans le but de rendre possible une mobilisation des forces des deux pays si la nécessité s'en présentait.

RUMEUR D'UN NOUVEL ASSASSINAT

Paris, 13.—Il est rumeur, en cette ville, que trois gardes allemandes, à la frontière de l'est, ont donné la chasse à trois *sportmen* français et en ont tué un.

CHAMBRES FRANCAISES

Paris, 13.—La chambre des députés a discuté, aujourd'hui, le budget du ministère des affaires étrangères.

M. Ferron, de la droite, a dit qu'il ne voyait rien à critiquer dans la politique de M. Goblet, durant les six derniers mois.

M. Goblet a déclaré qu'on pouvait envisager la situation actuelle.

" La France, dit-il, ne menace personne et elle est assez forte pour ne pas craindre de provocation. Le gouvernement défendra la dignité du pays sans oublier que la paix est le principal intérêt à sauvegarder."

Un amendement ayant été proposé pour abolir l'ambassade française au Vatican, M. Goblet dit : " Tant que nous vivrons sous le régime du Concordat, il est nécessaire de maintenir des relations avec le Vatican, et cela relativement à l'instruction du clergé, la nomination des évêques et cardinaux.

" L'importance de notre protectorat en Orient exige aussi le maintien des relations d'amitié avec le Vatican.

" Les puissances rivales nous disputent ce protectorat. L'amitié du pape nous est par conséquent précieuse.

" On a dit tout dernièrement que le pape ne pouvait compter sur aucun pays, à part la France. Cela ne veut pas dire que la France va intervenir pour rétablir le pouvoir temporel du pape. Mais plus le pape est privé de ce pouvoir, plus la France doit l'honorer en ne diminuant rien de son respect pour la haute autorité qu'il représente (Appl.)

L'amendement a été rejeté par un vote de 307 contre 217.

Le budget des affaires étrangères a été finalement adopté.

Il en a été de même du budget du ministère de la marine qu'on a adopté sans vote.

LA CLOTURE DE L'EXPOSITION DE BRUXELLES

Bruxelles, 12.—La clôture de l'exposition de Bruxelles a eu lieu hier, en présence du comte de Flandres et d'autres notables. Les représentants américains, MM. Bigelow et McFarland, ont reçu la décoration de l'ordre de Léopold.

LA SITUATION EN SERBIE

Londres, 13.—Les querelles du roi Milan et de la reine Nathalie ont augmenté l'animosité qui existe entre les divers groupes politiques de ce petit royaume. Les partisans de la reine méditent un coup d'Etat. Ils se proposent de détrôner le roi Milan et de le remplacer par son fils avec la reine Nathalie comme membre du conseil de régence pendant la minorité du prince. Ce qui prouve la gravité de la situation en Serbie c'est que le czar a prévenu l'Autriche que dans le cas où elle enverrait des troupes en Serbie pour aider le roi Milan à réprimer une insurrection quelconque la Russie occuperait immédiatement la Bulgarie.

Les diplomates qui surveillent depuis des années le cours des événements en Serbie savent fort bien que la reine Nathalie ne supporterait pas avec résignation les mauvais traitements du roi. Ils croient maintenant que la reine peut faire des révélations qui provoqueraient non seulement une guerre civile en Serbie, mais qui entraînerait la Russie et l'Autriche dans un conflit qui dégénérerait assurément en une guerre européenne, vu que l'Allemage et l'Italie ne pourraient commettre la lâcheté de laisser écraser leur alliée. La reine Nathalie gagne tous les jours de nouvelles sympathies en Serbie et dans tous les autres Etats des Balkans, en Russie et même en Autriche, où les Slaves épousent chaleureusement sa cause.

LA FAMILLE BOULANGER

Le *New-York Herald* publie ce qui suit :

Paris, 13 — Aujourd'hui que Mlle Marcelle Boulanger est marié, on commence à parler de sa sœur ainée, Hélène.

Mlle Hélène Boulanger n'est pas aussi jolie que Mme Driant. Elle habite avec sa mère une rue tranquille de Versailles. Mlle Hélène voulait se faire sœur de charité, et le général n'a pas combattu la vocation de sa fille, jusqu'au moment où il est devenu ministre de la guerre. A cette époque, il a été effrayé de cette vocation et a changé d'avis. Mlle Hélène ne s'est pas faite religieuse mais elle est et restera probablement vieille fille.

On peut la voir tous les matins en prières dans une chapelle latérale de la cathédrale de Versailles. Elle croit aux hautes destinées de son père et, comme Jeanne d'Arc, elle espère quelque jour lui remettre l'oriflamme, lorsque, comme Napoléon, il se couronna lui même à Notre Dame.

La jeune fille a eu ce qu'on pourrait appeler une affaire d'amour politique dont le héros est M. Laguerre, avocat-député partisan du général Boulanger. Il voulait absolument l'épouser. Malheureusement, il y a une Mme Laguerre vivante, et, en bonne catholique, Mlle Boulanger n'admet pas le divorce.

Il est donc probable que le directeur de la *Presse* finira par épouser Mlle Durand, de la Comédie française, et que Mademoiselle Boulanger restera célibataire.

LE MARIAGE DE CHAMBERLAIN

Washington, 13.—M. Joseph Chamberlain qui doit marier prochainement Miss Endicott, est arrivé à Washington hier soir. Il a été rencontré à la gare par M. Wm. C. Endicott jr., et conduit à la résidence de sa fiancée. Il est retourné ensuite à l'hôtel Arlington où il demeurera jusqu'au jour de son mariage.

Son mariage avec Miss Mary Endicott, la fille du secrétaire de la guerre, est annoncé pour jeudi.

PARLEMENT IMPERIAL

Londres, 13.—Aux communes aujourd'hui, l'hon. M. Mathews, secrétaire d'Etat, a déclaré que la démission de Sir Chs Warren, de son poste de chef de la police métropolitaine, était seulement due au fait qu'il n'avait pas voulu se soumettre à la loi défendant aux fonctionnaires publics de critiquer le service du gouvernement.

" Le général Warren, dit-il, en annonçant sa démission, a écrit que si jamais il avait su qu'une telle loi existait il n'aurait jamais accepté le poste de chef de la police de cette ville."

Londres, 12.—Dans le débat sur la crédit de la cour suprême de judicature M. L. J. Jennings, conservateur, a fait motion pour diminuer ce crédit d'un montant considérable.

Lord Randolph Churchill approuva la diminution proposée. Il dit : " L'argent prodigué aux fonctionnaires de cours est un scandale public et une disgrâce nationale allant jusqu'à une malversation des fonds publics sur une grande échelle.

" Les nouveaux départements de la justice, récemment ajouté au rouage judiciaire, ne sont composés que d'avocats. C'est un brigandage absolu des contribuables.

Avant que le gouvernement nous demande de voter cet argent, qu'il nous donne une garantie que des maux aussi évidents recevront une considération prompte et immédiate "

Le procureur général Webster désavoua les critiques excessives de lord Churchill et dit qu'elles étaient de nature à monter les esprits. Il dit : " Le gouvernement ne fait rien de favoritisme dans les nominations, ni montre d'indifférence quand il s'agit de reductions raisonnables. Il ne peut les salaires immédiatement. "

Il a promis que le gouvernement porterait attention aux recommandations du comité.

La proposition de M. Jennings fut perdue par 148 voix contre 120.

Echos & Nouvelles

Visite pastorale

Son Eminence le cardinal Taschereau a fait hier sa visite pastorale à l'hospice des Sœurs de la Charité.

Funérailles

Mgr Légaré est parti hier pour Sainte Hénédine où il doit représenter Son Eminence le cardinal Taschereau aux funérailles de M. l'abbé Godbout qui ont lieu ce matin en cette paroisse.

Service anniversaire

Jeudi, le 15 courant, sera chanté à 8 hrs a. m., à la chapelle des Révérendes Sœurs de la Charité, le service anniversaire de M. Joseph G. Bourget.

Les parents et amis de la famille sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

On demande

Un million de cuisiniers en Canada, pour employer la poudre à faire lever la pâte dite *Imperial Cream Tartar*. C'est la perfection même et elle est beaucoup supérieure à toutes les autres. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Maritime

Le steamer du gouvernement *La Canadienne* a été mis hier après midi en quartier d'hiver dans le bassin Louise.

Certaines personnes de la Colombie Britannique sont à négocier avec la succession Ross pour l'achat du remorqueur de naufrage *Relief*, actuellement dans le bassin Louise. Il sera probablement équipé à cette fin dans le cours de l'hiver et partira pour la côte du Pacifique au printemps prochain.

Toute une flotte de goélettes ont quitté le bassin Louise et les quais du havre du Palais, depuis lundi matin, pour les paroisses du bas du fleuve.

Le vapeur *Union*, de la ligne du Saguenay, est parti hier matin pour son dernier voyage de la saison. Il avait une forte cargaison de fret. A son retour, demain, l'équipage sera payé et le vapeur mis en quartier d'hier.

Arrêtez ce rhume

Beaucoup négligent ce qu'ils appellent un simple rhume, qui, s'il n'est pas arrêté à temps, peut amener des troubles au Poumon. L'*Emulsion Scott d'huile de foie de morue pure, aux Hypophosphites*, n'arrêtera pas seulement ce rhume, mais elle guérira les poumons. C'est l'opinion de milliers de médecins. Agréable au goût comme le lait. Essayez-la. Vendue par tous les Pharmaciens à 50 centins et $1.00.

Soumissions

Le département du chemin de fer Intercolonial demande des soumissions pour un approvisionnement de 240,000 traverses à aiguilles, etc. Il en faudra 25,000 entre Moncton et Newcastle, 21,000 entre Newcastle et Campbellton, 31,000 entre la Pointe du Chêne et St-Jean, 30,000 entre Sainte-Flavie et Rivière du Loup et 30,000 de la Rivière du Loup à Lévis.

Reconstruction

M. Chs O'Leary a obtenu le contrat pour la reconstruction de la salle Victoria, rue Ste-Anne, pour en faire une salle de théâtre, sur le modèle de l'Académie de Musique de Montréal.

Ces travaux seront terminé au commencement de l'été prochain.

Ouverture de l'Ecole des Arts

L'appel que le révérend M. Gauvreau a fait aux braves ouvriers de Lévis de fréquenter l'école des arts et métiers a porté ses fruits. Lundi soir une foule considérable se pressait dans les salles de l'école, rue Eden, afin de profiter des premières explications qui tomberaient de la bouche des professeurs.

L'ouverture a eu lieu vers sept heures. En sa double qualité de maire de la ville et de membre du conseil des arts et métiers, M. Beaulieu a ouvert les cours par un remarquable discours dans lequel il a démontré tous les avantages que retireront plus tard ceux qui fréquentent aujourd'hui ces classes.

Accident fatal

On assure que M. Bourgault, marchand des Trois Saumons, a été victime hier soir d'un terrible accident qui lui a coûté la vie.

Au moment où il traversait en voiture la voie ferrée aux Trois Saumons, un train arrivant à toute vitesse vint frapper la voiture qui fut lancée au loin en mille morceaux. Le cheval fut tué. Le malheureux Bourgault tomba sur la voie et les chars lui passèrent sur le corps. Il fut tué presque instantanément. Il était marié et père de plusieurs enfants. M. Bourgault était un homme très estimé dans sa paroisse.

Une académie de médecine

Les étudiants en médecine de l'université Laval, de troisième et quatrième année, viennent de fonder une académie où chaque membre sera appelé à traiter et à discuter les diverses questions médicales, soit au point de vue diagnostique, symptomatique, étiologique ou thérapeutique, et d'autres questions en ique.

C'est une excellente idée dont la réalisation sera d'un grand secours aux élèves, en les familiarisant davantage et en les initiant plus intimement à la connaissance approfondie de leur art.

La première séance aura lieu à l'Ecole de Médecine, à deux heures cet après-midi.

" Les contusions," telle est la thèse qui sera développée d'abord et soumise ensuite à la discussion.

Commencement d'incendie

Lundi soir, un peu avant minuit, on a découvert que le feu venait d'éclater dans l'épicerie de M. Chouinard, coin des rues de l'Eglise et Richardson. L'alarme a été donnée de suite à la boîte 29, et un instant après les pompiers arrivaient et éteignaient les flammes sans causer beaucoup de dégâts. Il est à peu près certain que l'incendie, qui s'est déclaré en dedans du comptoir, a été allumé par les souris ou les rats ; car ces jours derniers, on a découvert qu'ils avaient rongé et percé des boîtes d'allumettes qu'on changea de place.

On sait que ces rongeurs sont très friands de phosphore.

M. Chouinard a une assurance de $2,000 sur son fonds de commerce, et $600 sur ses meubles.

La maison qui appartient à M. Joseph Lachance, est assurée pour $2,000.

Courrier de l'utile

Dans notre siècle de contrefaçons, de falsifications de tout genre, on court souvent le risque d'être dupé en achetant des bijoux, bagues, reliquaires, etc., pour de l'or, lorsque ce ne sont que des alliages ou des imitations. Or voici un bon moyen de reconnaître si l'objet que l'on vous offre est réellement en or.

On prend un cailloux de silex (pierre à fusil) et on frotte légèrement dessus l'objet à vérifier. Ce frottement laisse une trace métallique sur le cailloux. On approche de cette empreinte une allumette enflammée. Si c'est de l'or, l'empreinte restera telle ; dans le cas contraire, elle noircira.

Cyclorama à Montréal

La ville de Montréal sera dotée dans quelques mois d'un grand cyclorama qui sera un point d'attraction pour les étrangers qui y viendront et une œuvre monumentale du talent de Philippoteaux parmi nous. Le bâtiment qui contiendra le cyclorama, aura la forme d'une tour avec un diamètre de 125 pieds et une hauteur de 48 pieds. Il n'y aura aucune ouverture dans la maçonnerie, qui sera en brique, pour admettre la lumière. L'intérieur sera éclairé par la lumière qui pénètrera par le toit de manière à donner au tableau toute la force de l'illusion d'optique. Le sujet du cyclorama sera Jérusalem pendant la crucifixion du Sauveur. Les différentes scènes représenteront le Golgotha, les Saintes Femmes au pied de

la croix. Le Jardin des Oliviers, le Palais de Ponce Pilate, etc., etc.

La toile seule coûtera $30,000 et le terrain avec le bâtiment coûteront $75,000. Le plan du cyclorama a été préparé par M. Pierrepont, architecte célèbre de Chicago. Les propriétaires de cette gigantesque entreprise sont MM. Green et Newbell de New-York, qui se proposent de l'exploiter à leur profit pendant quelque temps et de la vendre ensuite à une compagnie à fonds social. La toile est déjà toute peinte et emballée à New York d'où elle sera expédiée à Montréal dès que le bâtiment sera prêt à le recevoir.

Pilules et Onguent d'Holloway

Les mauvais effets combinés de l'encombrement, des occupations sédentaires et de la vie monotone sont trop bien connus de ceux qui ont à passer la plus belle partie de la vie à travailler dans les fabriques et dans les usines remplies d'ouvriers. L'emprisonnement forcé affaiblit la santé générale et amène la constipation chronique, l'indigestion, et les différentes formes des maladies de la peau. Les remèdes d'Holloway sont d'une valeur inestimable pour les personnes de cette classe, car elles peuvent s'en servir sans perdre de temps, vu qu'ils agissent doucement sur les systèmes les plus délicats. L'expérience de plus de quarante ans prouve qu'aucun moyen ne surpasse les remèdes d'Holloway dans la guérison des maux de jambes, des poitrines affaiblies, des hémorrhoïdes, et des blessures de tous genres.

AVIS AUX MERES

Le "syrop calmant de Mme Winslow, devrait toujours être employé pour la dentition des enfants. Il calme l'enfant, adoucit les gencives, apaise toutes les douleurs, guérit la colique, et est le meilleur remède pour la diarrhée. Vingt cinq cents la bouteille.

Québec, 5 mai 1888. B

CAMPBELL'S

CATHARTIC COMPOUND

Est effectif à petites doses, agit sans irriter, ne donne pas de nausées, et ne produira pas de congestion comme la plus part des cathartiques administrés sous forme de pilules, &c.

Les femmes et les enfants ayant l'estomac très sensitive, prennent cette médecine sans trouble ou dérangement.

LE COMPOSÉ CATHARTIQUE DE CAMPBELL est spécialement adapté à la guérison de
Maladies du Foie et Désordres Causés par la Bile.
Estomac Acide et Perte d'Appétit.
Mal de Tête Bilieux et Dyspepsie.
Constipation Chronique ou autre.
Toutes Maladies résultant d'un Dérangement d'Estomac.

Cette médecine étant sous forme liquide, la dose peut être facilement réglée selon les besoins de chaque personne; elle est ainsi aussi bonne pour les enfants que pour les grandes personnes. En bouteilles en bouteilles de trois onces, et vendue par tous les marchands de médecines pour les familles. ☞ SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS.

Prix de détail, - 25 centins.

ALLEN'S LUNG BALSAM.

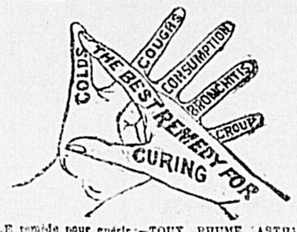

LE remède pour guérir—TOUX, RHUME, L'ASTHME, LE CROUP, MALADIES DE LA GORGE, BRONCHITE, DOULEUR ou OPPRESSION DE L'ESTOMAC ou des POUMONS, RESPIRATION DIFFICILE, et TOUTES LES MALADIES DES ORGANES DES POUMONS.

ATTENTION. Ne tentez pas d'expériences avec des médecines nouvelles qui n'ont pas été essayés, mais garder toujours en main ce remède sûr et certain, LE BAUME D'ALLEN POUR LES POUMONS.

Mamans, avez-vous des enfants délicats et faibles, qui contractent toujours du froid et qui sont sujets au croup? Souvenez-vous que tous les cas de croup ont leur origine dans un rhume.

Le BAUME D'ALLEN est votre remède.

Les médecins qui n'ont pas réussi à guérir leurs patients devraient essayer ce remède avant d'abandonner le cas, car nous savons que bien des vies précieuses ont été sauvées par l'emploi de ce remède.

Ne désespérez pas parce que tous les autres remèdes ont failli, mais essayez celui-ci et vous ne serez pas déçus. *Il guérit et tous les autres échouent.*

Le BAUME D'ALLEN est maintenant embouteillé de trois grandeurs.

Prix, 25c., 50c. et $1.00 la bouteille.

Les bouteilles de 25 cents sont pour l'accomodation de ceux qui désirent simplement un remède pour le rhume et le croup. Ceux qui voudraient un remède pour la consomption et la toux, et la faiblesse des poumons devraient acheter les grandes bouteilles de $1.

En vente par tous les marchands de médecines.

SALSEPAREILLE
du Dr. CHANNING.
LE GRAND
Purificateur du Sang
ET MEDECINE DE PRINTEMPS.

Pour la guérison de:—
Scrofule, Herpès, Cancer, et toutes maladies de la peau; Tumours, Engorgement du Foie et le *Spleen*; Affections Rhumatismales, maladies des Rognons, de la Vessie, des Organes Urinaires; Oppressions dans l'Estomac ou des Poumons; Leucorrhée, Catarrhe, et toutes maladies résultant de la condition impure et dépravée du sang.

En vente par tous les pharmaciens.
PRIX, $1.00 LA BOUTEILLE

Québec, 26 mai 1888—1an2fps 803

C. BEAULIEU
MARCHAND-TAILLEUR,
RUE ET FAUBOURG ST-JEAN,

Annonce qu'il tiendra désormais en magasin un assortiment complet de

Tweeds, Etoffes à Hardes,

Pour faciliter à ses clients l'achat et le choix de leurs habits.

ILS SERONT SERVIS A SOUHAIT, tant sous le rapport du fini de l'ouvrage, que de la coupe des hardes.

Québec, 20 octobre 1888—1m. 883

A VENDRE.

M. GEORGE BEAUCAGE, offre en vente sa magnifique propriété de ST-ALBAN, à trois milles de la station LaChevrotière, comprenant :

1. Une terre de trois arpents de front sur 28 arpents de profondeur où se trouvent de grandes carrières de la célèbre pierre dite de Deschambault, et des fournaux à chaux en briques blanches de forte valeur

2. Une terre de deux arpents et demi de front sur 28 de profondeur, avec bâtisses sus érigées ; magasin, résidence, hangar, écurie, grange, matériel agricole, chevaux, bêtes à cornes, voitures d'été et d'hiver, harnais, etc.

3. Une terre de six arpents de large sur 28 de profondeur, où se trouvent une grange et une étable ; dont 50 arpents en culture, 20 arpents de pierre de carrière, la plus riche de la Puissance : 60 arpents en bois debout.

4. Tout l'outillage servant à l'extraction de la pierre pour cent hommes de service, comprenant grues, grues à vapeur, pompes à vapeur, grues mues par les chevaux, outils, etc.

5. Tout le grain et le fourrage nécessaire pour l'hivernement du bétail, tel qu'il est.

Pour les conditions de l'achat s'adresser à Saint-Alban, au bureau de M. George Beaucage, de qui l'on pourra obtenir tous les renseignements désirés.

Livraison immédiatement après l'achat.

Conditions libérales.

G. BEAUCAGE,

Québec, 14 novembre 1888—1m 897

ON recevra à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le 23 NOVEMBRE prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription, "Soumission pour Travaux de New-Carlisle," pour la construction d'un prolongement au quai de New-Carlisle, comté de Bonaventure, Québec, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir sur demande, chez Thos. I. Caldwell, maître de poste de New-Carlisle, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un "chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris ; il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 27 octobre 1888
Québec, 9 novembre 1888—6f. 895

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et portant comme subscription : "Soumission pour appareil de chauffage à eau chaude à Guelph, Ont.," seront reçues jusqu'au LUNDI 12 NOVEMBRE prochain, pour la construction d'un appareil de chauffage à eau chaude pour le Bureau de poste de Guelph.

Les plans et devis sont visibles et la formule de soumission et toute autre informations pourront être obtenues à ce Département, et au Bureau de poste de Guelph, le et après VENDREDI, 26 Octobre.

Les soumissions ne seront valables que si elles sont faites d'après la formule fournie et signées de la main des soumissionnaires.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un "chèque de banque accepté, égal à cinq pour cent" du montant qui y est inscrit, payable à l'ordre de l'Honorable Ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat, après notification, ou s'il n'exécute pas les travaux entrepris : il sera remis si la soumission n'est pas acceptée.

Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,

A. GOBEIL,
Secrétaire.

Ministère des Travaux Publics,
Ottawa, 24 octobre 1888.
Québec, 8 novembre 1888—6f 894

BANQUE FRANCAISE,
5, BROADWAY, NEW-YORK.

Pour $5 par mois,

On peut acheter à crédit une obligation à lots de la ville de Paris,

(Emprunt 1871),

PRODUISANT INTÉRÊT ET PARTICIPANT A

=: 4 TIRAGES PAR AN :=

Tableau des primes attribuées aux tirages.

4 Primes à	100,000	soit	400,000
8 " à	50,000	"	400,000
40 " à	10,000	"	400,000
300 " à	1,000	"	300,000

Ensemble un million 500,000 fr. de lots par an.

Les demandes par lettres chargées doivent contenir autant de fois $5 que l'on désire acquérir d'obligations. Le surplus sera payable par versements mensuels.

S'adresser ou écrire au

DIRECTEUR DE LA
BANQUE FRANÇAISE,
5, Broadway, New-York.

On demande des Agents serieux

LA BANQUE FRANÇAISE reçoit les dépôts aux conditions suivantes ; 4 pour cent pour 3 mois ; 5 o/o pour 6 mois et 6 o/o pour une année.

Québec, 29 septembre 1888. 869

CHARBON D'HIVER.

CHESNUT,
A POELE,
EGG,
A FOURNAISE.

A. R. Pruneau & Cie,
90, rue DALHOUSIE.

Québec, 10 octobre 1888—1m. 876

Dernière Edition

M. Mercier et les Employés civils

Je voyais dernièrement sur les journaux que M. Mercier avait l'intention de renvoyer les employés civils qui ne paieraient pas leurs dettes.—Qui a jamais entendu parler d'une pareille prétention de la part d'un premier ministre? Oublie-t-il ce Grand de la terre, ce commandeur de l'ordre de St Grégoire, qu'il fut un temps qui n'est pas bien éloigné où lui ne nageait pas dans l'argent comme il le fait aujourd'hui, où ses créanciers le taquinaient, comme tous les créanciers de toutes les époques et de tous les pays savent taquiner leurs débiteurs ?

Ne sait-il pas qu'il est pour les employés civils de mauvaises années comme pour les autres mortels ? Les maladies dans une famille nombreuse, la mort qui survient sans s'annoncer, un malheur qu'on ne prévoyait pas, un accident quelconque, changent les calculs des plus habiles. Et c'est précisément *quand la mauvaise fortune* passe que les créanciers de toutes couleurs, de tous rangs, de tous âges et de tous sexes, se précipitent avec le plus d'acharnement sur leurs victimes.

Pourquoi donc, lui, la providence, le *père du peuple* maltraiterait-il plus ses employés que les patrons ne maltraitent les leurs. A-t-il le droit d'ailleurs de s'ériger en tribunal ? Ne sera-t-il plus permis à un employé de discuter son compte avec le marchand parce que M. Mercier le veut ainsi ? Un reçu peut avoir été perdu : une erreur avoir été commise. — N'importe, M. l'employé, payez, ou le créancier ami du régime national et admirateur des hautes vertus et des capacités sans nombre du premier ministre de Québec, vous fera renvoyer.

Tenez, monsieur le Commandeur, vous feriez mieux de continuer de prendre des leçons d'équitation de votre ami M. Achille Carrier, comme jadis Sancho en prenait de défunt don Quichotte, que d'essayer à faire ainsi des peurs bleues à ces pauvres employés qui connaissent vos goûts pour la domination, mais qui ne vous en veulent pas plus pour tout cela.

ADVOCATUS.

Départ pour l'Europe

MM. les abbés Laflamme et Bélanger, M. le Dr Hamel partent aujourd'hui pour New-York où ils prendront leur passage à bord de *La Gascogne* pour le Hâvre.

Nous leur souhaitons un bon voyage.

A l'hôpital du Sacré-Cœur

Jeûdi prochain, le 15 du courant, sera chanté à 8 heures A. M., à l'hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, le service annuel pour les membres de la confrérie du Sacré Cœur.

Service des bienfaiteurs

Vendredi prochain, 16 courant, à 7 heures a. m. dans la chapelle des Sœurs de la Charité de cette ville, on chantera un service pour les bienfaiteurs défunts de la Petite Œuvre de l'Orphelinat.

Mise en vente

Nos lecteurs verront dans la colonne des annonces que M. George Beaucage, de St-Alban, ayant résolu d'abandonner les affaires, offre en vente sa magnifique propriété de St-Alban, comprenant plus de 300 arpents en superficie, dont plus de deux cents sont en bon état de culture.

C'est sur cette propriété que gisent les inépuisables carrières de cette pierre si renommée dite pierre de Deschambault. M. Beaucage vendra tous appareils propres à l'extraction de cette pierre.

Le tout à des conditions faciles. Voir l'annonce.

Colonisation

On vient de former une société de colonisation à Beauport, pour fonder une nouvelle peroisse au lac Saint Jean, et déjà 170 jeunes gens ont déjà signé l'engagement de prendre des lots.

Le premier convoi

Le premier convoi régulier, sur le chemin de fer Témiscouata, a commencé à faire le service sur cette voie, mardi dernier.

Charpente d'un pont

On peut voir aux usines Carrier, Lainé et Cie, la charpente en fer du pont que la corporation de Lévis fait construire au pied de la côte Bennett. C'est une belle pièce d'ouvrage qui fait honneur aux ateliers de MM. Carrier, Lainé et Cie. Il mesure 43 pieds et 6 pouces de long par 24 pieds de large. Les plans approuvés par la corporation ont été dessinés par M. Larochelle et l'ouvrage en fer a été exécuté sous la surveillance de M. Thomas, contremaître des ateliers des bouilloires. Les pièces de fer qui entrent dans cette construction sont du plus solide métal

Le meurtre de Danville

Samedi, après avoir interrogé plusieurs témoins dans l'affaire du meurtre de Danville, M. le magistrat Rioux a mis les accusés George Allen et Algie Worthen en liberté, faute de preuve.

Le meurtre de la fille Lily Powell court le risque de rester longtemps encore une affaire mystérieuse.

Vous pouvez compter sur les Amers de Houblon.

C'EST UN MERVEILLEUX TONIQUE DES NERFS. C'est une médecine et non une boisson. Ils guérissent toutes les maladies de l'Estomac, des Boyaux, du Sang, du Foie, des Rognons, des Organes Urinaires, l'Enervement, l'Engourdissement, les maladies des femmes, l'ivrognerie. Ils peuvent vous sauver la vie. $1,000 de récompense pour tout cas qu'ils ne guériront pas.

Behan Bros.

BONNETTERIE ! ! !

BAS DE DAMES,
BAS NOIR, (pardessus),
BAS POUR ENFANTS,

VETEMENTS de DESSOUS
POUR
FILLES ET GARÇONS !

VETEMENTS de DESSOUS
EN
LAMA.

½ BAS POUR MESSIEURS
grandeur extra
Toujours en mains !

Notre assortiment de
VETEMENT DE DESSOUS
est complet sous tous les rapports !

☞ QU'UN SEUL PRIX—LE PLUS BAS ☜

Behan Bros.

IMPERIAL
CREAM TARTAR
TRADE MARK
BAKING
POWDER

La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE

NE CONTENANT NI
Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates
ou autres matières nuisibles,

E. W. GILLET TORONTO, ONT.
CHICAGO, ILLS
Fabrt de la Celebrated Royal Yeast Cakes "

Avis au Clergé
ET AU
PUBLIC

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messeigneurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Révd M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. O. TOURNIER,
Viticulteur, à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en futaille ou au gallon dans les 24 heures que le fut est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉVD. P. J. ED. PAGÉ,
Prof. de Chimie
à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, 111, rue St-Pierre, ainsi que chez M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie
Marchands de Vins
No. 111 RUE ST-PIERRE
Québec, 10 Décembre 1887.—1an. 710

LE CATÉCHISME
DES PROVINCES ECCLÉSIASTIQUES DE
QUEBEC, MONTREAL, OTTAWA.

CE CATÉCHISME publié avec l'approbation des Archevêques et Evêques de ces Provinces est le seul autorisé et il deviendra obligatoire au 1er janvier 1889.

Il se vend à l'ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC, en gros au prix de HUIT CENTINS l'exemplaire et argent comptant. En détail il ne pourra être vendu pour plus de dix centins l'exemplaire.

Québec, 3 novembre 1888—8f 891

LEVAIN ROYAL

Les Gateaux de Levain Royal ont remporté les Favoris au Canada. 10 ans sur le marché sans plaintes d'aucunes sortes. Le seul levain qui a résisté l'épreuve du temps, et qui n'a jamais fait du pain sur ou nuisible à la santé.

Vous les épiciers le vendront.

E. W. GILLETT, Ltée, Toronto, Ont. & Chicago Ill.

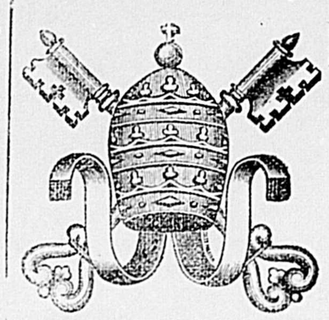

Frechon, Lefebvre & Cie
1645, Rue Notre-Dame
Montréal

FABRICANTS

d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses.

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linges d'églises

Nouvelles importations de Merinos, Say et Coton a tablier pour communautés religieuses ! ! !

Soutanes faites sur mesures

....VINS DE MESSE....CIERGES ET HUILE D'OLIVE...

Une Spécialité

Québec, 9 mai 1888—1an. 7

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,
1664, Rue Notre-Dame
MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres,
Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes
Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises
Soies, Mérinos, et

—TOUJOURS EN MAINS—

Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Veilleuse Chapelets, etc., etc.,

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.

Québec, 5 mai 1888—1an 779

LE et après LUNDI, 8 OCTOBRE 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

8.00 A. M.—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 6.30 P. M.

3.30 P. M.—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, tous les jours y arrivant à 8.45 P. M.

ALLANT AU SUD

4.30 A. M.—Train mixte de la Rivière-à-Pierre, tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.35 A.M.

10.40 A. M.—Express direct de la jonction Chambord, tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 P. M

Les trains voyageront entre la Jonction Chambord et Roberval vers le 1er Novembre, mais la date exacte sera annoncée plus tard.

Les trains font raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Ouest et à l'Est de la Jonction Chambord, sera enregistré pour la Jonction Chambord.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant, et a tous les points au nord de la Rivière-à-Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac St-Jean le lundi matin seulement.

J. G. SCOTT
Sect. Gérant.

Québec, 26 octobre 1888.

Glace ! Glace ! !

M. JOS ST-PIERRE INFORME le public qu'il fournira cette année de la GLACE comme à l'ordinaire, aux personnes qui voudront bien s'adresser à lui.

Au No 10, rue Ste-Marguerite,
ST-ROCH.

M. ST-PIERRE s'occupe aussi de la vente de pierre et de voitures.

Québec, 8 mai 1888 783

SOCIÉTÉ
—DE—
Construction Permanente de Quebec

LE 2 NOVEMBRE PROCHAIN et après, la Société paiera à ses actionnaires un dividende semi-annuel de

Deux et demi par cent.

Le livre de transferts d'actions sera fermé du 20 au 31 OCTOBRE courant inclusivement.

Par ordre,

G. GOURDEAU,
Secrétaire.

Québec, 12 octobre 1888—1m. 878

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

La lettre qui suit parle d'elle-même :

CHERS MESSIEURS. — Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce qui me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à L'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelqu'indisposition de faire usage de L'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maitre-maçon,
32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & CIE,
En face du Palais Cardinalice, Québec.

Québec, 2 juillet 1888

Pot Pourri Japonais,
Pots de Pot Pourri Japonais
ou Jares de Rose
Coussins en Caoutchouc remplis d'air,
Oreillers " " " "
Brosses à la Main pour Bains de Baley

☞ *Service attentif, exact et prompt.*

Ouvert toute la nuit.

J. E. MORRISSON,
CHIMISTE et DRUGGISTE,
31, Rue Buade, 31.
☞ Téléphone No 95.

Québec, 25 mai 1888—1an. 799

LA CAISSE D'ECONOMIE
—DE—
Notre-Dame de Québec.

QUÉBEC, 31 OCTOBRE 1888.

LE et après le 1er DÉCEMBRE prochain, LA CAISSE D'ÉCONOMIE paiera à son bureau, Haute-Ville, un Dividende de CINQ PAR CENT sur le montant du capital versé, pour les six mois expirant le 30 Novembre prochain.

Par ordre,

L. C. MARCOUX,
Sec.-Trés.

Québec, 31 octobre 1888—1m. 888

INDIENNE

NOTRE spécifique No 23 restaure d'une manière permanente les forces vitales épuisées, la virilité perdue et la débilité générale, quand tout autre traitement fait défaut. Envoyez 6 cents en timbres pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS en vue de la guérison à domicile.

TORONTO MEDECINE Co., 343, avenue. SPADINA, TORONTO, ONTARIO.

Québec, 25 mai 1888—1an 801

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

Chemin de Fer du Pacifique Canadien

Départ de Québec

Train Local à 9 hrs a. m.

Train Express à 2.45 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 2.45 heures p. m.

Québec et Lac St-Jean

Allant au Nord

8.00 a m—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 6.30 p m

3.30 p m—Train mixte pour la Rivière-à-Pierre, tous les jours y arrivant à 8.45 p. m.

Alland au Sud

4.30 a m—Train mixte de la Rivirre-à-Pierre, tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.35 a m

10.40 a m—Express direct de la jonction Chambord, tous les jours pour Québec, y arrivant à 9.10 p m.

Grand-Tronc

Train Mixte

2.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

Train du soir

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Pound, Gorham, Lewiston Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

Chemin de Fer Intercolonial

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.15 a. m.

Pour la Riv.-du-Loup et Ste-Flavie à 14.30 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 17.05 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du *Eastern Standard Time.*

Québec-Central

Express—quitte Lévis à 1.10 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Mixte—quitte Lévis 2.30 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Express—départ de New-York à 4.30 p. m., arrive à Lévis à 3.20 p. m.

Mixte—quitte Saint-François, 6.00 a m, arrive à Lévis 11.15 a. m.

Lignes de Steamers

Ligne Allan

Un steamer de cette ligne laisse Québec pour Liverpool, tous les jeudis, durant la navigation, avec les passagers, arrêtant à Rimouski pour le service de la malle.

Prix du passage de Québec :

Cabine $60, et $80 ; Cabine secondaire : $30 ; Entrepont : $20.

Compagnie des Ports du Golfe

Le *Miramichi* partira de Québec mardi, le 27 novembre, à 2 h. p. m., pour Pictou, arrêtant à la Pointe aux Pères, Summerside et Charlottetown.

Vente des billets de passage chez Leve et Alden, vis-à-vis l'hôtel St-Louis.

Bateaux à Vapeurs

Québec et Lévis

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les 10 minutes. Prix 3 cents pour chaque passage.

TRAVERSE DE QUEBEC A LÉVIS.

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.45 Malle pour Halifax. Accomodation pour la Rivière du Loup	6.00 Train mixte de la Riv du Loup.
P. M.	P. M.
2.00 Malle pour la Rivière du Loup.	2.00 Malle de la Riv. du Loup.
4.45 Accomodation pour la Rivière du Loup.	7.45 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

P. M.	A. M
12.30 Express pour Sherbrooke	11.30 Train mixte de Saint-Joseph.
P. M.	P. M.
2.00 Train Mixte pour St-Joseph	2.30 Express de Sherbrooke

Traverse du Grand Tronc

LAISSERA

QUEBEC	*STATION DE LEVIS*
P. M.	A. M.
1.30 Train Eclair sur l'Ouest.	7 00 Malle de l'Ouest
P. M.	P. M.
7.30 Malle pour l'Ouest.	2.00 Express de l'Ouest
☞ Voyages intermédiaires pour fret.	7.00 Train Mixte de Richmond.

De Québec a St-Romuald

New-Liverpool	De Québec
8.00 A M	9.00 A M
10.00 A M	11.30 A M
1.00 P M	2.00 P M
3.00 P M	4.00 P M
LES DIMANCHES	
4.00 P M	1.30 P M
	4.00 P M

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowen, Sillery, en montant et descendant.

Tous les Samedis il y a un voyage de St-Romuald et Sillery à Québec, à 6 heures P. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le Dimanche.

Isle d'Orléans et Québec

De l'Ile d'Orléans	De Québec
5.15 A M	6.15 A M
8.00 A M	9.15 A M
10.00 A M	11.30 A M
1.00 P M	2.30 P M
3.00 P M	4.45 P M
5.00 P M	6.15 P M
LES DIMANCHES	
12.00 A M MIDI	1.30 P M
4.30 P M	

Les jours de fête un voyage se fera de l'Isle à 8 heures du matin.

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.

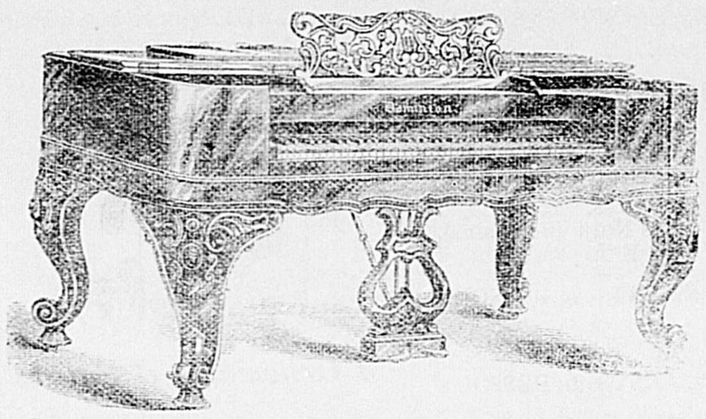

ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION."

TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir visiter mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 83—1an2fjs.

Bon Marché ! ! ! **H. ERN & Co.,** Bon Marché ! ! !

42, EYRE ST.,

SHEFFIELD, Angleterre.

Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Toutes les commandes accompagnées de références sur l'Angleterre ou chèque sur Londres ou Paris, seront exécutées immédiatement

Quebec, 24 août 1887 649

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME ! !

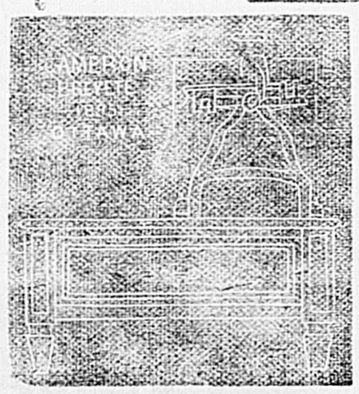

ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER

PAR LE

PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux tels qu'Impressions pour chemins de fer, Livres et Réglures, Etiquettes, Entêtes de Journaux, Texte d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On a pas besoin de métal à chauffer les moules pour mouler, la dessiccation des moules en papier s'opère avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon ou le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de coulage.

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler facilement. Grandeur de la machine, 18 x 30.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents

JOSEPH MORIN, Rue Lachevrotière, 18, Quartier Montcalm, QUÉBEC.

P. N. CAMERON, Fils, Rue Hubert, 11 MONTRÉAL

SANTE POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi inestimables dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures à cloques, Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival : et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET,**

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d, 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, London, c'est de la falsification.

Québec, 3 septembre 1885

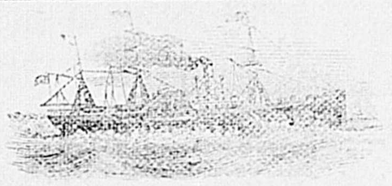

COMPAGNIE DES STEAMERS DE QUÉBEC

LE SOLIDE, FORT ET BIEN ÉQUIPPÉ STEAMER

"**Miramichi,**" capt. A. Baquet,

ayant subi à Hull des réparations à ses bouilloires et machineries dans le courant de l'hiver dernier, sous la surveillance immédiate de l'Inspecteur des bateaux nommés par le Gouvernement, et étant actuellement dans un état de première classe sous tous rapports, fera voile, si rien n'empêche, pour Pictou, le

MARDI, 27 NOVEMBRE, A 2 HEURES P. M.

arrêtant à la Pointe-aux-Pères, Gaspé, Malbaie ou Pointe St-Pierre, Percé, Summerside et Charlottetown, I. P. E., pour quelques heures seulement, afin de permettre aux passagers de débarquer.

Ce steamer offre beaucoup de commodités aux passagers.

Les personnes qui expédient des marchandises sont priées de marquer tout au long le nom du port où chaque paquet est destiné, afin d'éviter des erreurs au débarquement.

Pour le fret et le passage, s'adresser à

ARTHUR AHERN, Secrétaire, Quai Atkinson.

R. M. STOCKING, Agent des passagers, En face de l'Hôtel St-Louis.

Québec, 21 mai 1888 796

J. & W. REID

Fabriquants de Papiers,

124, Rue ST-PAUL,

QUÉBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papier pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.—Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour empaqueter, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE. — Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papetiers et Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSSI : — Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.

☞ Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Abonnement en vente au Bureau du

Courrier du Canada.

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 376 PAGES,

Par M. l'abbé F.-A. Gatien.

Prix ..... 50 cent

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN construit sur la RIVIÈRE BATISCAN, l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Geneviève de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports.

Conditions libérales.

S'adresser sur les lieux

EDOUARD MATHON.

Québec, 8 février 1888. 704

Israel Dumais,

NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. Louis de Métabetchouan, (Lac S. Jean, P. Q., Chambord), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac S. Jean, où il a fixé sa résidence.

Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothécaires, de vente de terres et de collection.

Etabli au Lac S. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac S. Jean.

Il est aussi agent de la *New-York Life Insurance Company* et de la *Liverpool, London and Globe*, contre le feu.

Québec, 13 janvier 1888

LOUIS JOBIN

Statuaire

COIN des RUES CLAIR FONTAINE et BURTON,

QUARTIER MONTCALM

QUÉBEC

Livres a Vendre

A LA LIBRAIRIE DU

Courrier du Canada

Fleur du Carmel, par le Révd Père Antoine Braun, $1.00.

L'Hôtel-Dieu, par l'abbé H. R. Casgrain, $2.00

Missel contenant les messes de la bienheureuse Vierge Marie et les messes des défunts Imprimé en très gros caractère. $10.00.

L'amour du Cœur de Jésus ou le Véritable Trésor de l'âme. Prix : 25 cents

Mois de St-Joseph, 5 cents.

Le *Journal des Jésuites* [quelques exemplaires seulement]. $25.00.

A la Porte du Paradis, par André LePas, prix 10 cents.

La Voix Douloureuse du Chemin de la Croix prix : 5 cents.

Exercices Orthographiques sur les Eléments de la grammaire française de Lhomond y compris la Syntaxe, par le même. Prix, $1.50 la douzaine.

Choix de Vaches laitières, par J. A. Couture, prix : 50 cents

Tenue des Livres, en partie simple et en partie double par M. Napoléon Lacasse, Prof. de N. L., $6. la douzaine.

Journal d'Education, 1ere année, $1.00.

Guide indicateur des sanctuaires et lieux historiques de la Terre Sainte, en 3 volumes, $2.00.

Recueil de Recettes et le médecin à la maison, 25 cents

Le Calendrier du Diocèse de Rimouski

Les Instances et les Bals, Sermons, Notes et Documents, par M. le curé de Québec, prix : 25 cents

Histoire du Cap-Santé, par l'abbé F. X. Gatien prix 50 cents.

Télégraphe d'alarme

Quartier Saint-Louis

Boites

1 rue Ste Ursule, station centrale
2 Ste Anne et Panet.
3 Grisons et Ste Geneviève.
4 Haldimand et St Louis.
5 Jardins et Ste Anne.
6 Buade et Fort.

Quartier du Palais

7 Hébert et Rempart.
8 Ste Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
12 St-Jean et Collins.
13 Palais et Mac-Mahon.
14 S. Jean et S. Stanislas.

Quartier Champlain

15 Chantier Dinning, Cap Blanc
16 Epicerie Taylor, Cap Blanc.
17 Station du feu, Près-de-Ville.
21 Maison Giblin, do
23 Maison Grant, rue Champlain.

Quartier Saint-Pierre

24 Dalhousie et Arthur.
25 Côte de la Montagne, au bas.
26 Sault-au-Matelot et S. Jacques
27 Côte Dambourges et S. Paul.
31 Lemesurier, rue S. Paul.
32 Marché S. Paul, station.

Quartier Jacques-Cartier

34 Prairie et S. Dominique.
35 Fossés et Pont.
36 S. Valier et la Chapelle
37 L'Eglise et S. Joseph.
41 Dorchester et N. D. des Anges.
42 S. Valier et Belleau.
43 Colomb et Nelson.
45 S. Anselme et S. Joseph.
48 Arago et Turgeon.

Quartier Saint-Roch

28 S. François et la Chapelle.
29 Rue de l'Eglise, chantier Bertrand
38 Dorchester et des Commissaires.
46 Caron et la Reine.
47 Reine et Couronne.
49 Prince Edouard et Grant.
51 Reine et Pont.
52 S. Dominique et S. François.
53 Dorchester et Ryland.

Quartier Montcalm

10 Ste Julie et d'Artigny.
54 Artillerie et Ste Eustache.
56 S. Augustin et S. Patrice.
57 S. Patrice et Berthelot.
58 Grande Allée et Scott.
61 Artigny et S. Amable.
62 rue S. Amable, Bon Pasteur.
63 Grande Allée, Ste Brigitte.
73 Edifices du Parlement, Grande Allée
74 St-Jean et St-Eustache.

Quartier Saint-Jean

18 S. Jean et Sutherland.
19 Déligny et S. Olivier.
64 S. Jean et Salaberry.
65 Ste Claire et Richelieu.
67 S. Jean et Ste Geneviève.
71 Robitaille et Latourelle.
72 S. Augustin et S. Georges.
75 St-Eustache et Richelieu.
76 Jettée Louise.
39 Rue Saint Louis, Académie de Musique.

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

1888 — Arrangements d'été — **1888**

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseaux	*Tonnage*	*Commandants*
NUMIDIAN	6100	en construction
PARISIAN	5400	Capt James Wylie.
SARDINIAN	4650	Lt Smith R N R
POLYNESIAN	4100	Capt J Ritchie.
SARMATIAN	3600	" J Graham.
CIRCASSIAN	4000	" W Richardson.
PERUVIAN	3400	" H Wylie.
NOVA SCOTIAN	3300	" H R Hughes.
CASPIAN	3200	Lt R Barrett R N
CARTHAGINIAN	4600	Capt A Macnicol.
SIBERIAN	4600	" R P Moore.
NORWEGIAN	3531	" J G Stephen.
HIBERNIAN	3440	" John Brown.
AUSTRIAN	2700	" J Ambury.
NESTORIAN	2700	" W Dalziel.
PRUSSIAN	3000	" A McDougal.
SCANDINAVIAN	3000	" John Park.
BUENOS AYREAN	3800	" J Scott.
OREAN	4000	" C J Menzies.
GRECIAN	3600	" C E LeGallais.
MANITOBAN	3150	" R Carruthers.
CANADIAN	2600	" John Kerr.
PHŒNICIAN	2800	" D McKillop.
WALDENSIAN	2600	" D J James.
LUCERNE	2200	" W S Main.
NEWFOUNDLAND	1500	" C Mylius.
AGADIAN	1350	" F McGrath

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de

LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTRÉAL.

De Liverpool	*De Derry*	*Steamers*	*De Québec*
4 oct.	5 oct.	POLYNESIAN	25 octobre
18 "	19 "	SARDINIAN	8 nov.
25 "	26 "	PARISIAN	15 "

Prix du passage de Québec :

Cabine ..... $60, $70 et $80

Suivant les accommodements.

Intermédiaire $30.00

Entrepont $20.00

Service extraordinaire de

LIVERPOOL, LONDONDERRY, QUÉBEC ET MONTRÉAL

De Liverpool	*De Derry*	*Steamers*	*De Québec*
28 sept.	29 sept.	CIRCASSIAN	19 oct.
12 oct.	13 oct.	SARMATIAN	2 nov.
2 nov.	3 nov.	CIRCASSIAN.	23 "

A leurs voyages de Québec, ces steamers se rendront directement à Liverpool.

Prix du passage de Québec :

Cabine ..... $50.00, $60.00 et $70.00

Suivant les accommodements.

Intermédiaire $30.00

Entrepont $20.00

Les vapeurs du service de

GLASGOW, QUÉBEC ET MONTRÉAL

De Glasgow	*Steamers*	*De Montréal à Glasgow* le ou vers le
6 octobre	GRECIAN	24 octobre
12 "	CARTHAGINIAN	31 "
19	NORWEGIAN	7 novembre
26	SIBERIAN	14 "
1 novembre	HIBERNIAN	21 "

Ces steames ne transporteront aucun passagers en allant en Europe.

Les vapeurs du service de

LONDRES, QUÉBEC ET MONTRÉAL

De Londres	*Steamers*	*De Montréal à Londres* le ou vers le
3 octobre	NESTORIAN	24 octobre
19 "	ASSYRIAN	9 novembre
26 "	POMERANIAN	16 "

☞ Des billets de retour, bons pour 12 mois, seront donnés à prix réduit.

☞ On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

☞ Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai du Grand-Tronc, Pointe-Lévis, à HUIT heures, et le quai Napoléon, à NEUF heures précices, le matin du départ.

Des billets de connaissement pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE., Agents

Québec, 15 octobre 1888. 782

ELIXIR

Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre *Fer Bravais.*

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvu que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consomption et la dyspepsie des personne débiles.

☞ MUSIQUE ☜

— A —

TRES BAS PRIX.

Nous vendons le choix de romances françaises suivantes

Seulement 10 cents chaque,

DONT LES PRIX ORDINAIRES SONT DE 25c, 30 et 35c.

Amour, par	Célestin Lavigueur
Aurore	A. Contant
Bonsoir, Maman	E. P. Tosti
Crépuscule	C. Gounod
Chant National, O Canada	C. Lavigueur
Eloge des larmes	Schubert
Fleurs et Fleurs	E. Arnaud
Hymne National	Blain de St-Aubin
J'ignore son nom	A. Adam
L'Absence	Calixa Lavallée
L'Amour est un Oiseau	G. Bizet
L'Adieu	Schubert
L'Amour est enfant de Bohême	G. Bizet
Le Bonheur et l'Amour	G. Nadeau
Le Chemin des Amoureux	Blain de St-Aubin
Le Désir	Schubert
L'Echo	Schubert
La Ferme de Beauvoir	G. Nadeau
L'Orpheline	Schumann
O ma Charmante	F. J. Prume
Pensez à Moi	Hachecès
Pas Ça	Offenback
Petits Oiseaux	Hachecès
Quand il cherche dans sa Cervelle	Offenbach
Rose, Souviens-Toi	Rupès
Rose, ne parle pas	A. Maillard
St-Antoine de Padoue	E. B. de St-Aubin
Sérénade	Schubert
Vivre loin de ses Amours	Boieldieu
Vire de Bord	E. B. de St-Aubin

Commandes par la malle 1c extra par copie.

BERNARD & ALLAIRE.

PIANOS de R. S. Williams & Son, O. Newcombe & Co., Stanley & Co.

HARMONIUMS W. Doherty & Co Thomas Organ Co &c., &c.

Bernard & Allaire,

EDITEURS DE MUSIQUE,

77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC

Québec, 17 avril 1888.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.

Les Pilules et

Onguent Holloway

LES PILULES purifient le sang, et guérissent de tous les dérangements du foie, de l'estomac des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme,

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boîte et pot, et au Canada à 50 cents, 90 cents et $1.40, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENT. — Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boîtes. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington.

Signé : THOMAS HOLLOWAY,

533, Oxford Street, Londres.

Janvier 7 novembre 1885—1 an 52

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA ET ETATS-UNIS	Un an	$5.00
	($5 payable d'avance)	
	Six mois	$2.50
	Trois mois	1.50
ANGLETERRE	Un an	25s
	Six mois	13.6
	Trois mois	6.3
FRANCE	Un an	30 Francs
	Six mois	15 "
	Trois mois	7½ "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous ..... 50 centins

Pour chaque insertion subséquente ..... 12½ "

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Réclames : 20 cents la ligne.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE

Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur propriétaire,

rue Buade Haute-Ville, Québec.

32eme Année — No 174-Edition quotidienne--11ème Année — Vendredi 28 Decembre 1888

Le Courrier du Canada,

JOURNAL DES INTERETS CANADIENS.

JE CROIS, J'ESPÈRE ET J'AIME.

THOMAS CHAPAIS, Rédacteur en Chef. — *LEGER BROUSSEAU, Editeur-Propriétaire.*

De "la Fin d'un monde"

Le dernier livre de M. Edouard Drumont nous vaut des ennuis de diverses sortes. — Vous ne l'avez pas assez loué, nous disent les uns. — Vous l'avez trop loué, nous disent les autres.—C'est un pamphlet sans mesure et sans justice, nous écrit un de nos amis. — C'est une œuvre puissante et juste, lisons-nous dans une autre lettre. — Parlez-en donc davantage, sinon vous mériterez le reproche de faiblesse, nous signifie celui-ci, et c'est un bon prêtre. — Si vous en parlez encore, autrement que pour le condamner, je ne suis plus des vôtres, nous signifie celui-là, et c'est un catholique dévoué.

D'autres, moins absolus, nous demandent un examen impartial, blâmant le faux, louant le vrai, accordant beaucoup aux intentions, qu'ils estiment bonnes, et faisant des réserves bien nettes sur l'exécution, qui en divers points prête à de vives critiques.

Voilà qui paraît sage. Il est évident, en effet, sauf pour quelques fanatiques dans l'un ou l'autre sens, que la *Fin d'un monde* n'est ni un livre parfait, ni un livre médiocre. Y tout glorifier est un excès, y tout condamner est une injustice. Donc ils sont dans le vrai, ceux qui réclament à la fois des éloges et des blâmes. Seulement, quand ils indiquent ce qu'il faut louer ou ce qu'il faut blâmer, ils ne s'accordent pas. Tel nous donne les pages où sont peintes les mœurs " du monde " comme absolument vraies quant au fond, et n'ayant d'autre tort que de n'être pas assez virulentes. Ces mêmes pages, où nous ne pouvons admettre que la virulence fasse défaut, nous sont signalées, d'autre part, comme excessives et dénonçant un esprit d'envie et de haine contre les classes supérieures. Nous voilà donc d'autant plus embarrassés de choisir que nos deux informateurs font également figure dans ce grand monde où l'on s'amuse.

Lequel croire ? Dame ! si l'on s'en rapporte aux feuilles de joie, narratrice des fêtes du grand monde et du demi-monde et ayant dans ces deux mondes même accès et même succès, l'informateur pessimiste doit avoir raison. Oui, la partie de " la société " dont la presse boulevardière ouvre les salons, célèbre le luxe, répète les bons mots, justifie les coups que lui porte M. Drumont. Nul doute que certains de ses membres, peut-être même beaucoup de ses membres, hommes et femmes, ne fassent sans bruit de bonnes œuvres et de larges aumônes ; mais qu'ils sont donc déplaisants et condamnables pour leurs fêtes tapageuses et, surtout, pour d'autres, dites de charité, où ils mettent plus ou moins consciemment en pratique les enseignements de Béranger.

Rentrons dans notre rôle de rapporteur.

—Il faut féliciter M. Drumont, nous dit un ecclésiastique, de ne s'être pas occupé de la situation du prêtre dans la société actuelle, de son rôle, des œuvres dont il doit plus particulièrement avoir la direction ou la charge, car sur ce terrain il eut pu chopper.—Il est fâcheux, reprend un autre ecclésiastique, très au courant des choses, comme le premier, que l'auteur de la *Fin d'un monde* s'en tienne, pour le prêtre, à quelques paroles sympathiques, chaleureuses, mais banales jetées çà et là au cours de sa polémique. Sans toucher à l'encensoir, il eût pu rechercher quelles doctrines, quelles façons d'agir peuvent ajouter à notre force ou la diminuer. Nous ne sommes pas parfaits, et les compliments nous plaisent plus que les reproches. Cependant, nous savons apprécier ceux-ci comme ceux-là, surtout quand ils partent d'un bon sentiment. Par exemple, M. Drumont laisse deviner que le prêtre attaché au *Gaulois*, son ennemi, ne lui semble pas un modèle ; mais que pense t-il du prêtre voué à la lecture du *Figaro*, son ami ? Croit-il la fréquentation du figarisme bonne au caractère sacerdotal ?

L'interlocuteur qui loue M. Drumont de n'avoir pas abordé ce terrain difficile a peut-être raison ; mais celui qui l'en blâme a-t-il tort ?

Même diversité de vues sur d'autres questions.—Est-ce un justicier, nous crie-t-on, l'écrivain ou plutôt le pamphlétaire qui grossit toutes les fautes tous les torts, tous les vices, si l'on veut, de la bourgeoisie, et méconnaît les services qu'elle a rendus ? Il n'ignore pas cependant le rôle fécond que cette classe vigoureuse, laborieuse, honnête a rempli dans notre histoire économique et sociale. Il sait aussi qu'il y a encore là de grandes forces et de grandes vertus. —Comme M. Drumont a bien fait, exclame cet autre, de montrer qu'en matière d'industrie, de commerce, de politique, de finance, la haute bourgeoisie est devenue l'émule ou l'alliée de la juiverie ! La noblesse et la roture qui s'est anoblie prennent, pour leurs fêtes, les mœurs juives ; le bourgeois de marque les prend dans un autre ordre : il judaïse pour accroître ses richesses. Son devoir et son intérêt seraient au contraire de faire chrétiennement à l'ouvrier la part qui, en bonne justice, doit lui revenir.

—Est-ce un moraliste, est-ce un catholique, dit-on à droite, celui qui use volontiers de l'injure et raconte avec complaisance, en termes plus que grasses ?—M. Drumont doit être surtout félicité, assure-t-on à gauche, de n'avoir pas voilé certaines vilenies. Il faut employer le mot vrai, je n'ose dire le mot propre, pour rappeler à la décence, au respect de leur situation, ceux qui trouvent bon de s'amuser n'importe avec qui et n'importe de quoi. Comment ! vous fréquentez ce drôle, malgré les ignominies de sa vie, et ces ignominies que vous connaissez, que vous acceptez, dont vous riez, vous ne voulez pas qu'on les raconte ! N'ayez pas, aux yeux de tous, de telles fréquentations, de telles complaisances; ou souffrez qu'on s'en étonne !

Ces observations ne sont pas sans vérité. Néanmoins M. Drumont aurait pu supprimer certaines anecdotes, et, pour d'autres, être moins chiche de gaze. Même quand on n'écrit pas en vue des jeunes personnes et des lectures de réfectoire, il convient de s'imposer quelque réserve.

Si, sur ce qu'il précède, le pour et le contre se heurtent et se font équilibre, il en est autrement pour d'autres questions, touchant soit aux personnes, soit aux principes.

Toute vie et toute œuvre publiques appartiennent aujourd'hui au jugement de tout le monde. C'est la loi du progrès. Mais, en même temps qu'il use de ce droit, l'écrivain doit toujours craindre d'y chercher une satisfaction personnelle. Nous doutons que M. Drumont ait eu cette crainte là. Certaines sorties contre de vrais catholiques de la Chambre, du Sénat, ou des œuvres, ou du monde, sont-elles pures de tout alliage ? N'a-t-il pas cédé, ici, au plaisir de lancer un sarcasme qu'il jugeait bien venu ; là, au désir de venger une déception ; ailleurs, au besoin artistique et littéraire d'étonner le lecteur et même de soulever des colères ? L'homme de lettres aime les contrastes, et quelques objurgation mêlées aux applaudissements lui rendent ceux-ci plus précieux. Or M. Drumont est essentiellement homme de lettres. Le mauvais de l'affaire, c'est qu'il ait obtenu ses effets d'opposition au dommage de notre cause et de la justice. Pourquoi reprocher à des hommes qui pensent et agissent bien d'avoir eu d'arrière-grands-pères ou grands-oncles qui ne pensaient pas comme eux ? Pourquoi tenter d'affaiblir ceux qui sont avec nous ?

M. Drumont, peut-il, d'autre part, attendre quelque profit pour la réforme sociale de ses paroles dénigrantes sur l'Œuvre des Cercles catholiques d'ouvriers et de ses épigrammes d'ailleurs innocents et accompagnées de louanges contre M. Albert de Mun ? Que l'Œuvre des Cercles n'ait pas marché aussi vite que le faisait espérer aux imaginations trop promptes, l'éclat de ses débuts ; nous l'admettons. Elle a vigoureusement marché cependant ; son action, déjà sensible, est riche en promesses d'avenir Nous avons là, nous catholiques et hommes d'ordres, une force organisée et pratique, qui nous permet de prendre le premier rang dans la question fondamentale de l'organisation du travail, c'es-à-dire des rapports du maître avec l'ouvrier, du capitaliste avec le producteur. Les gens réfléchis savaient bien dès l'origine que les théoriciens auraient quelque peine à se mettre d'accord et que, sur le terrain de l'action, les progrès seraient lents. Mais c'était beaucoup de poser les premiers jalons ; et on l'a fait, et on marche.

L'auteur de la *France Juive* et de la *Fin d'un monde* conseille, nous le reconnaissons, des procédés qui permettraient de simplifier extrêmement les choses et, par conséquent, de marcher beaucoup plus vite. — Sus aux juifs, dit-il, faisons-leur rendre gorge comme le faisaient au bon vieux temps les rudes chrétiens, nos pères ; avec leurs millions, leurs milliards, nous établirons un juste équilibre entre le capital et le travail Evidemment, ce système serait très expéditif et il en sortirait tout de suite quelque chose de palpable. Irait-il loin ? C'est une autre question. Dans tous les cas, on comprend que le comte Albert de Mun ne soit pas très pressé de le porter à la tribune, et que ses amis des Cercles ne l'aient pas encore mis à l'ordre du jour de leurs travaux.

Certes, il y a beaucoup d'idées, et beaucoup de ces idées sont bonnes, dans les deux derniers livres de M. Drumont ; néanmoins, nous croyons qu'au point de vue de la question politique, la question du pouvoir, tout n'y est point. L'œuvre est d'un chirurgien plus que d'un médecin. Même pour ceux qui contestent l'œuvre des Cercles, le remède qui pourra rendre au corps social une pleine et durable santé, est mieux indiqué dans les travaux de M. Albert de Mun que partout ailleurs. L'idée juste, elle est là, parce que, indépendamment des moyens d'exécution, c'est l'idée chrétienne. Quel magnifique exposé des réformes nécessaires et des moyens de les réaliser contiennent les trois volumes des discours de M. de Mun, particulièrement le premier : *Questions sociales !* Nous sommes tentés de croire—M. Drumont nous le pardonnera—qu'un gouvernement assez catholique pour appliquer avec suite et vigueur de tels principes, pourrait avoir raison des juifs, même sans les pendre.

Quel tort plus grave l'auteur de la *Fin d'un monde* s'est donné à propos du comte de Chambord ! Qu'il eût le droit de censurer le prince, nul ne le conteste. Il était même parfaitement libre de le censurer à faux. Mais c'était trop d'en parler avec une désinvolture dédaigneuse. Les larges et justes éloges qu'il a mêlés à ses critiques, loin d'atténuer cet écart, le rendent plus criant. Avant de reprocher au petit-fils de Charles X de n'avoir pas su prendre en 1871 la revanche de 1830, M. Edouard Drumont, si pénétrant d'ordinaire, aurait dû examiner la situation politique de plus près. Le chemin était-il alors aussi libre qu'il paraissait l'être ! Le roi n'avait-il qu'à se montrer pour être le maître ? En dehors d'un petit, d'un très petit groupe tout à fait dévoué et peu confiant, sur qui pouvait-il compter ? Il avait contre lui, dans le parti de l'ordre, d'abord M. Thiers, dont l'influence était presque sans bornes, puis tous les orléanistes et tous les libéraux ou républicains modérés ralliés à la monarchie pourvu qu'elle fût parlementaire. Quant aux royalistes de vieille date, les trois quarts peut-être étaient infectés de parlementarisme. Ils auraient plus volontiers suivi M. de Falloux que le roi, et, dans tous les cas, dociles aux conseils de M. Thiers, ils n'admettaient pas que le trône pût être repris par un coup d'audace ; ils voulaient un vote de l'Assemblée. Ces faits, tous le monde les a connus, et que d'intrigues aggravantes s'y sont mêlées !—Baste ! répondra M. Drumont, le roi par un acte de vigoureuse initiative, aurait pu rompre tous ces misérables rets.

En êtes-vous bien sûr ? Et pour quoi n'avoir pas, tout au moins, émis cette hypothèse en termes que chacun pût accepter ? Si M. Drumont objecte que les lignes dont on s'arme contre lui sont, au fond, bien moins outrageantes pour le comte de Chambord que de nombreuses pages des Mémoires du comte de Falloux, au sujet desquelles le parti royaliste n'a pas réclamé, il dira vrai ; mais il ne prouvera pas qu'il ait eu raison de prendre le ton qu'il a pris.

Relevons une autre observation.

L'*Univers*, nous a-t-on dit, aurait dû condamner tout de suite et très nettement les tendances socialistes de la *Fin d'un monde*. Distinguons : M. Drumont, non content d'avoir pour les doctrinaires et les inconscients du socialisme des indulgences excessives, semble avoir un fond de tendresse pour certains participants de la Commune. Assurément cette note sonne mal. Mais, d'autre part, n'est-on pas trop prompt, du côté conservateur, à voir du socialisme dans tout effort visant à mieux organiser le travail, à diminuer la prépondérance du capital, à rendre moins précaire la situation de l'ouvrier ? Cependant il faut marcher dans cette voie, le capitaliste conservateur et judaïsant n'entend pas cela. Nous devons l'entendre, nous catholiques, et si nous ne pouvons aborder les questions sociales sans alarmer nos alliés du parti de l'ordre, sachons braver cet ennui.

Ce n'est, d'ailleurs, ni le moment de traiter ce point important, ni celui de rechercher dans quelle mesure M. Drumont a fait du christianisme ou du socialisme. Il faut conclure.

Dans la *Fin d'un monda*, comme dans la *France juive*, nous trouvons plus à prendre qu'à écarter. Par son exécution l'œuvre est brillante et enlevante ; par sa pensée première, par son but, elle est saine. Elle frappe fort sans doute, mais les coups portent sur des peaux si dures ! Il y a des écarts, nous le savons . tel est touché qui ne devrait pas l'être, tel est épargné qu'il fallait traiter sans merci. Par exemple M. Drumont, qui reproche aux députés de sa connaissance de ménager par calcul certains adversaires des bonnes doctrines et des bonnes mœurs, est-il pur de toute complaisance envers des feuilles boulevardières dont il désire et obtient l'appui ? Qu'il nous pardonne de lui avoir jeté cette pierre s'il n'a pas commis ce péché.

Enfin, sans excuser son langage sur le roi, ses torts envers des hommes dévoués à la cause de l'Eglise, n'oublions pas que nul, en ces dernières années, n'a fait avec autant d'audace, d'éclat et de succès, justice des goujats, des forbans, des impies qui aujourd'hui dominent et abaissent la France.

EUGÈNE VEUILLOT.

L'ABBE MAYNARD

Le *Figaro* pnblie la lettre suivante que lui a adressée M. l'abbé Maynard :

Au rédacteur du Figaro

Monsieur,

Dans un article de votre journal du 28 novembre, intitulé : *Les diocèses de Tours et de Poitiers*, et signé : *Auguste Marcade*, on me fait lire la phrase suivante : " A Poitiers, le chanoine U. Maynard, celui-là même qui écrivit un volume entier contre Mgr Dupanloup, mort, et s'attira la sévère remontrance de l'archevêque de Bordeaux, Mgr Guilbert, nourrit toujours ses ardeurs guerrières, et lutte par avance contre son évêque. "

Le rappel de ma polémique contre l'abbé Lagrange, historien de Mgr Dupanloup, et de ma correspondance, à cette occasion, avec Mgr Guilbert, n'est pas pour me déplaire, car le public a généralement jugé que le battu n'était pas moi. D'ailleurs, bien volontiers, j'abandonne à toute appréciation mes livres et mes lettres publiques. Mais je n'autorise personne à préjuger de mes *ardeurs* ou de mes projets, ni à dénoncer une lutte quelconque, intentionnellement engagée *par avance* contre celui que vous appelez mon évêque, et qui ne le sera qu'après sa préconisation par le Souverain Pontife.

La vérité est que je ne suis absolument pour rien, ni directement, dans tout ce qui a pu être fait contre lui, tant à Tours qu'à Poitiers, tant à Paris qu'à Rome. Il est également vrai que je n'ai pas fait de pèlerinage à Saint-Julien de Tours, et qu'on ne me rencontrerait pas parmi les empressés à envoyer adresses et lettres ; je jugeais plus digne et plus régulier d'attendre l'institution canonique.

Voilà pour le passé. Quant à l'avenir, si l'on désire savoir ce que je ferai, je puis le dire d'un mot : rien, rien ! bien résolu à enfermer mes derniers jours dans le silence, la retraite et l'abstention. Simple chanoine, et chanoine malgré moi, je n'ai jamais rien demandé aux évêques de Poitiers : je ne demanderai rien à l'évêque nouveau que nous enverra le Saint-Siège.

Ce n'est pas parmi les gens de ma sorte que se forment ceux qu'on appelle " les ennemis, " mais bien plus parmi les ambitieux et les faméliques, lesquels, après avoir débuté en plats courtisans et en avides quémandeurs, ne se trouvant jamais assez récompensés, se retournent bientôt contre la main qui leur a distribué trop parcimonieusement, à leur gré, places et faveurs. Quand donc, dans l'Eglise comme dans l'Etat, comprendra-t-on que ce n'est pas de ce côté-là, mais du côté des indépendants et des désintéressés, généralement les plus honnêtes, qu'il faut chercher le vrai conseil et le solide appui ?

Sans invoquer mon droit, j'aime mieux vous prier, monsieur, d'insérer cette réponse dans un de vos plus prochains numéros, et d'agréer mes meilleures salutations.

U. MAYNARD.

Poitiers, 2 décembre 1888.

FEUILLETON DU COURRIER DU CANADA

28 Décembre 1888—No 27

LE CRIME DES BONDONS

(*Suite*)

—Je cours, je vole et reviens, monsieur.

—Je ramènerai un médecin, ajouta Rémy.

Le jeune homme courut chez un docteur célèbre du quartier ; mais le prince de la science faisait ses visites. Ne sachant à qui s'adresser au dehors de cette puissance médicale, Posquères entra dans la boutique d'un herboriste afin d'avoir une nouvelle adresse :

—Monsieur tient-il au nom ? fit le marchand d'herbes médécinales.

—Je tiens au talent, répondit, Posquères.

—Alors n'allez pas plus loin, monsieur.

L'herboriste ouvrit la porte de son arrière boutique :

—Monsieur Pierre, dit-il, quelqu'un a besoin de vous.

Un jeune homme très-pâle sortit de l'ombre.

—Que souhaitez-vous, monsieur ? demanda-t-il avec un empressement mêlé d'humilité.

—Votre aide immédiate pour une blessée.

—Je suis à vous, répondit le jeune homme qui suivit Rémy Pasquères.

—Nous allons monter six étages, reprit l'artiste.

—La clientèle dont je m'occupe ne loge jamais ailleurs.

Rémy regarda plus attentivement le jeune médecin. C'était un garçon très-jeune, et sans doute rudement éprouvé par la vie. Son paletot rapé d'une façon insuffisante, et l'on eut dit, en voyant ses membres grêles balloter dans ce vêtement trop ample, qu'il n'avait pas été fait pour lui. Tout, dans sa personne, trahissait une misère latente supporté par habitude, et sans espoir de la voir cesser.

Quand les deux jeunes gens rentrèrent dans le grenier, Mlle Angélique était revenue chargée de provisions de toutes sortes, et les enfants affamés dévoraient à belles dents un déjeuner plantureux. La mère ne songeait en ce moment qu'à sa fille Polichinelle, et quand celle-ci jeta ses bras autour du cou de la malade, il sembla à Victoire que Dieu venait de l'absoudre d'une faute qui pesait terriblement sur son âme.

L'idiot mangeait sans s'occuper de ce qui se passait autour de lui. Le jeune médecin frisonna en pénétrant dans le grenier. Certes, il avait l'habitude de voir des logements de pauvres et de misérables taudis ; mais la folie, la misère, les infirmités réunies formaient un si épouvantable ensemble, qu'il se sentit le cœur pris dans un étau.

—Eh bien ! docteur ? fit en s'approchant Mlle de Montgrand.

—Dans quinze jours la blessure sera guérie.

—Merci pour cette bonne nouvelle, docteur.

Le jeune homme pâle se pencha vers Paul.

—Ce n'est pas la blessure qui m'inquiète, reprit-il.

—Quoi donc ? Monsieur.

—La santé générale. Il y a trop de misère ici, Mademoiselle.

—Grâce à Dieu, ce soir, j'aurai avisé au plus pressé.

—Alors je réponds de la blessée.

La grande figure de la concierge s'encadra dans la porte.

—Tout est prêt, Mademoiselle, dit-elle.

Melle Angélique et Mme Vermeil descendirent la jeune fille, qui tremblait déjà qu'on la conduisit à l'hospice.

Il ne fallut pas vingt minutes à la concierge pour faire dresser les lits et les armoires ; elle fournit son linge, et Polichinelle se trouva bientôt dans un lit moelleux. La pauvre créature oublia un moment sa souffrance : la sensation de bien-être qu'elle éprouvait rappelait sur son pâle visage le rayonnement de la vie.

—Vous êtes chez vous, ma chère enfant, lui répondit Posquères ; sans consulter Melle de Montgrand, je me suis mis de moitié dans sa bonne œuvre.

Il s'inclina vers Paule et il ajouta:

Je dois tout à votre père, Mademoiselle, j'essaierai de payer ma dette aux malheureux.

Tandis que Victoire s'occupait des enfants, et qu'Angélique aidait au médecin à préparer un bandage, Paule reprit -

—Je vous croyais en Orient... Mon père m'a souvent parlé de votre dernière visite, elle coïncidait avec un événement doublement tragique et malheureux.

—Lequel ? demanda Posquères avec inquiétude.

—Notre ruine et l'assassinat du notaire de Nanteuil. Vous n'avez sans doute rien appris de tout cela ?

—Rien, répondit Posquères qui était devenu subitement pâle. Comme votre père le savait, je partais pour l'Orient. Je n'ai point encore eu le temps de ranger mon atelier et de déballer les curiosités que j'ai rapportées... C'est la Providence qui nous rapproche, Mademoiselle, j'allais presque dire ma sœur...

—Ne craignez point de prononcer ce mot, monsieur Posquères ; oui, en vérité, vous êtes bien un frère pour moi. Chaque fois que le bruit de vos succès est arrivé jusqu'à moi, j'ai senti une joie profonde m'épanouir le cœur. Nous avons grandi, je ne dirai pas ensemble, mais en même temps. Quand vous êtes devenu un jeune homme, je cessais d'être une petite fille. Mon père fait de votre talent et de votre caractère le plus grand cas, et j'imite mon père. Et puis voulez-vous savoir pour quelle raison je vous admire et je vous conserve cette fraternelle affection à laquelle vous paraissez tenir, c'est que vous avez employé vos talents divers à la diffusion de bien, et qu'en devenant un homme célèbre, vous êtes, j'en suis certaine, demeuré un chrétien fervent.

Remy secoua la tête.

—Croyant, oui, mademoiselle Paule, mais non fervent.

—Eh bien ! fit-elle, vous le redeviendrez, afin de prier pour mon père, pour mon frère Tancrède et pour moi.

—Que le Seigneur vous comble tous de ses bénédictions.

—Vous viendrez nous voir, j'espère !

—Ce soir, si vous le permettez...

—Nous habitons le petit hôtel de ma tante...

—Je le connais, fit Rémy Posquères, je me souviens d'y avoir dîné avec vous.

—Comme c'est loin ! fit Mlle Montgrand.

—Chère sœur, je vous retrouve ! et il me semble que c'était hier, Paule tendit la main à Rémy.

—Certes, dit-elle, en quelque occasion que ce fût, j'aurais été satisfaite de vous revoir, mais il m'est doux de partager avec vous une bonne action.

—Dont vous avez pris l'initiative.

—Soit ! mais vous en avez trouvé le couronnement.

Le docteur venait d'achever d'entourer le front de Polichinelle de bandelettes, et la tête blanche de la petite martyre reposait sur l'oreiller blanc.

—Mademoiselle, dit le médecin, c'est à vous que je confie mon ordonnance : une nourriture succulente, du vin de Bordeaux, et, s'il se peut, une part au gâteau du bonheur.

—Je surveillerai votre malade, Monsieur.

—Voulez-vous me donner votre bras ? ajouta le médecin en s'adressant à Victoire.

Celle-ci le tendit avec indifférence. Elle se savait assez gravement atteinte pour ne rien attendre de la science ni de l'avenir.

Victoire regarda le docteur avec une sorte de pitié.

—J'ai mon compte, dit-elle, plus que mon compte.

Mlle de Mongrand avait compris le regard de Victoire, elle se rapprocha du médecin.

(*A suivre*)

CARTES DE VISITE

ON EXECUTE DANS NOS ATELIERS l'impression de CARTES DE VISITE et tous autres ouvrages de luxe qu'on voudra bien nous confier.

Commandes remplies promptement et avec le plus grand soin.

Québec, 24 décembre 1888

ANNONCES NOUVELLES

Présents du Jour de l'An—Behan Bros.
Parfumerie française.—Garrigue & Jalras.
Patinoir de Québec—Robert C. Welch

CANADA

QUEBEC, 28 DECEMBRE 1888

Archevêché de Québec,
28 décembre 1888.

Le premier de l'an, à l'issue de la grand'messe chantée à la Basilique, et jusqu'à midi, SON ÉMINENCE LE CARDINAL ARCHEVÊQUE DE QUÉBEC, recevra dans le grand salon de son Palais, les messieurs qui désireront Lui faire visite.

Par ordre,
C.-A. MAROIS, ptre.,
C. S.,
Secrétaire.

Lundi prochain, le 31 du courant, à 10 hrs a. m., les membres du clergé de la Ville, avec leurs confrères de l'archidiocèse, qui pourront s'unir à eux, se rendront au salon de l'archevêché pour y offrir leurs hommages et leurs souhaits respectueux à Son Eminence le Cardinal, à l'occasion du nouvel an.

LES ELECTIONS

Le résultat de l'élection de Mégantic n'a pas lieu de surprendre.

Le colonel Rhodes, est élu, en dépit des efforts de nos amis et de la lutte de géants qu'ils ont faite.

Mais nous avons balancé le succès, et nous avons prouvé que le parti conservateur, malgré les désavantages de l'opposition et les ressources immenses de nos adversaires, est encore plein de vitalité.

Ministre, se présentant avec le prestige du pouvoir, appuyé par une nuée de serviteurs du gouvernement local, appuyé par l'or des contracteurs, l'honorable M. Rhodes n'est élu que par une centaine de voix. Dans une élection générale où M. Johnson et lui eussent été laissés plus à eux-mêmes, le ministre de l'Agriculture eut été battu.

Mais c'est à l'Assomption surtout que les cartes ont tourné, et que la réaction conservatrice se manifeste. A l'heure qu'il est, notre ami M. Marion, battu par 145 voix la dernière fois, est peut être élu. Et dans tous les cas s'il est battu ce n'est que par une vingtaine de voix. Nous avons donc gagné au delà de 100 voix dans ce comté qui nous reviendra aux élections générales. Notons que M. Marion s'est présenté à la dernière miminute, et qu'il a fait une lutte de huit jours seulement.

Voici maintenant les chiffres fort incomplets que nous pu recueillir jusqu'à présent.

MÉGANTIC	Rhodes	Johnson
Ste-Julie	71	
Somerset	178	
Lyster (2 polls)		20
Inverness	20	
St-Pierre Baptiste	47	
Kinners Mills		20
Ireland nord (poll No 2)		40
Ste-Sophie	103	

L'ASSOMPTION	Forest	Marion
Village de l'Assomption	187	
St Sulpice	55	
St Lin	104	
Repentigny	égaux	
St Roch		86
Mascouche		98
St Paul Ermite		38
L'Epiphanie		85
Lachenaie		17

Ls commission internationale anglo-française vient d'approuver le mille et unième projet de pont sur la Manche. Le projet est superbe : travées de dix-huit cents pieds de long et de cent cinquante pieds au dessus du niveau de la mer.

Il paraît que le gouvernement anglais, si hostile au projet du tunnel, donnerait son approbation à ce projet.

L'ANNEXION

La *Vérité*, vient de se prononcer carrément contre l'annexion aux Etats-Unis. Nous croyons devoir reproduire cet article qui rend l'opinion d'un grand nombre de nos concitoyens :

" Depuis quelque temps un certain nombre de journalistes et d'hommes politiques ds Etats-Unis ont pris ce sujet pour thème de leurs spéculations et à les entendre, on croirait qu'ils considèrent comme tout à fait prochaine la réalisation de leurs brillants projets d'agrandissement. Certes cela peut flatter l'orgueil national des Américains, si ce sentiment peut entrer dans l'âme d'une agglomération aussi hétérogène d'individus de toutes nations, de voir toute l'Amérique du Nord réunie sous un seul gouvernement ; mais encore doivent-ils se souvenir que leur projet ne saurait se réaliser sans notre copération, à moins qu'il ne songent à s'emparer de nous par la force des armes.

Or, si telle n'est pas leur intention il est fort important, avant de dresser la carte de la future grande république, comme vient de le faire le *World*, de New York, ou de proposer des résolutions au sénat américain, comme M Butterworth, de se poser la petite question que voici : Le Canada désire-t-il l'annexion ? C'est précisément ce à quoi on ne semble pas avoir songé suffisamment.

" A ce propos, nous lisions dernièrement, dans l'*Univers*, la réflexion suivante :

" L'élection maintenant assurée de " M. Harrison à la présidence des " Etats-Unis donne une certaine im- " portance aux tendances annexio- " nistes qu'on lui prête au sujet du " Canada. Cependant l'annexion n'est " pas encore faite, et l'on pourra en " parler longtemps, d'autant que, " dans leur immense majorité, les " Canadiens, pour lesquels la domi- " nation anglaise n'est pas lourde, " se soucient peu de s'annexer à la " grande république américaine. "

" Nous félicitons bien sincèrement nos confrères de l'*Univers* sur l'exactitude de leurs renseignements à propos du sentiment canadien, par rapport à cette question. Il serait à souhaiter que d'autres, qui sont beaucoup plus près de nous et, par conséquent, mieux en mesure de se renseigner sur l'état des esprits dans notre pays, eussent aussi clairement compris que l'immense majorité du peuple canadien ne désire aucunement l'annexion du pays à la grande république voisine.

" Et, à l'appui de cette opinion, il ne manque pas de témoignages tout à fait désintéressés. Mais, pour le moment, nous n'en voulons pas citer d'autre que celui de M. Erastus Wiman, dont les tendances sont bien connues en cette question

" Voici donc ce qu'il disait dernièrement, dans une conférence donnée à un club d'ouvriers américains, sur les relations du Canada avec les Etats-Unis ; nous empruntons cette citation au *Quotidien*, de Lévis :

" Voici, dit-il, un peuple de 5,000,- " 000 d'âmes. dont le seul espoir de " se développer avec succès et de " grandir à perfection, dépend d'une " union avec la nation qui l'avoisine. " Cependant le sentiment contre " l'annexion est si prononcé au " Canada, qu'il serait tout à fait " impossible de nommer demain un " constable, encore bien moins élire " un membre du parlement qui se " prononcerait en faveur de cette " mesure."

" Voilà un homme qui vient de parcourir le Canada, cherchant à y faire prévaloir ses doctrines commerciales et économiques, et telle est l'opinion qu'il s'est formée du sentiment qui prévaut généralement au milieu de nous. Son témoignage ne saurait être suspect, d'autant que ce qu'il a constaté est tout à fait à l'encontre de ses désirs.

" Il est donc bien constaté que le Canada ne désire pas l'annexion et que, par conséquent, nos voisins perdent leur temps à faire des plans dont la réalisation se fera sans doute, attendre bien longtemps encore.

" Ce n'est pas à dire, toutefois, qu'il ne se trouve pas un certain nombre de personnes à qui leurs prédilections pour la forme républicaine du gouvernement fasse considérer ce changement comme désirable ; mais leur nombre est tellement restreint qu'ils n'osent pas encore déployer ouvertement leur drapeau à cause de l'impopularité certaine qui serait leur partage.

" Et d'ailleurs, quel motif pourrait bien avoir le peuple canadien de changer de domination ? Quels bénéfices en retirerait-il ? N'en éprouverait-il pas plutôt des désavantages plus grands ? C'est ce que nous examinerons dans un prochain article. "

Contredit

On nous prie de contredire la nouvelle annoncée par quelques journaux que MM. Bosières et frères devaient acheter le nonveau steamer *La Touraine*, de la Cie Transatlantique. La compagnie de la ligne Bossières a l'intention d'acheter un autre vapeur, mais non la *Touraine*.

PETITE GAZETTE

On annonce la mort de M. T. S. Brown, un des vieux patriotes de 1837, en cette ville, hier soir. M. Brown a pris, comme on le sait, une part très active dans les troubles de 1837-38.

Il était né au Nouveau-Brunswick, en 1803, d'une famille loyale qui avait quitté les Etats-Unis lors de la déclaration de l'indépendance américaine. M. T. S. Brown avait embrassé la cause des Canadiens-Français, et protesta dans le *Vindicator*, dont il était un collaborateur, contre les injustices dont le Bas-Canada était alors victime. Il combattit à Saint-Denis, contre les troupes anglaises, puis après la défaite, s'enfuit aux Etats-Unis. Il revint au Canada lors de l'amnistie, en 1847, M. L. O. David, dans son histoire de 1837, consacre plusieurs pages aux faits et gestes de M. Brown.

On écrit de Paris :

Le grand sculpteur Bartholdy est allé avec Roullet visiter l'atelier de notre compatriote Hébert. Ces artistes ont fait au sculpteur canadien les éloges les plus mérités sur la législatuse de Québec. Vous avez des qualités remarquables de composition et d'exécution, lui a dit Bartholdy. Vous avez une nature d'artiste.

Les dépêches nous ont annoncé hier, une élection à Haldimand, c'est à Cumberland, Nouvelle-Ecosse, que cette élection a eu lieu le 26. D'après les dernières nouvelles, M. Dickey, conservateur, a été élu par une majorité dépassant 1,000 voix. C'est un écrasement pour le parti libéral.

Amherst et Parrsboro ont donné le résultat le plus surprenant. Les deux candidats demeurent à Amherst et la majorité de M. Dickey a été portée de 27 à 150. Les deux candidats se sont tenus, toute la journée du scrutin, au bureau de votation du village de Parrsboro, et M. Dickey a accru sa majorité de 96 à 193.

Il est tout probable que M. Elderkin, candidat libéral, perdra son dépôt.

Statistique peu encourageante pour les prétendants.

Un journal a supputé le nombre de souverains qui n'ont pas achevé leur vie sur le trône, ou qui n'y sont pas morts de morts naturelles.

Sur environ 2,540 empereurs ou rois ayant régné sur 24 notions, on en compte :

299 qui ont été détrônés ;
54 qui ont abdiqué ;
20 qui se sont suicidés ;
11 qui sont devenus fous ;
105 qui sont morts en guerre ;
123 qui ont prisonniers ;
25 qui ont été martyrisés ;
151 qui ont été assassinés ;
62 qui ont été empoisonnés ;
Et 108 qui ont été condamnés à la peine de mort.

L'UNION des TAILLEURS de CUIR

RÉUNION INTÉRESSANTE

Avant-hier soir, un groupe nombreux d'ouvriers d'élite se réunissait dans les salles du conseil de St-Sauveur, et répondait à l'invitation des membres de l'Union des Tailleurs de Cuir de Québec, qui les avaient prié de venir assister à leurs délibérations, et de les aider à organiser la magnifique démonstration religieuse qu'ils préparent pour célébrer dignement, le 13 janvier prochain, le troisième anniversaire de la fondation de leur belle société.

Cette assemblée a été l'une des plus agréables réunions de ce genre, et en même temps l'une des plus profitables pour la classe ouvrière, et c'est à ce point de vue que les membres de cette société méritent nos félicitations. C'est principalement le but qu'ils se proposaient et ils ont parfaitement réussi. Pour mieux arriver à cette fin, ils avait invité trois de nos orateurs à leur adresser la parole, MM. Georges Bellerive, l'avocat de la société, Dr Fiset et J. Bte. Cauette.

Ces trois messieurs se sont acquittés avec succès de la tâche qui leur était dévolue : celle d'encourager la classe ouvrière à former partie des sociétés de bienfaisances et d'en fonder de nouvelles.

Appelé à parler le premier, M. Bellerive a fait ressortir dans des termes heureux tous les avantages que ces cercles ouvriers procuraient à la classe ouvrière tant au point de vue moral que matériel, en conservant intactes chez elle ces vieilles traditions d'honneur, de loyauté et d'honnêteté qui distinguent notre peuple, et en en font un *peuple de gentilshommes*, comme disait Lord Dufferin, et en leur apprenant à pratiquer ces éminentes vertus sociales qui consistent à nous aider mutuellement et a soulager les misères et les infortunes des autres.

L'orateur est encore allé plus loin, et leur a dit tout le bien qu'ils pouvaient faire en remplissant un autre rôle encore aussi noble, celui de chercher par tous les moyens possibles a relever le niveau intellectuel de la classe ouvrière, en l'initiant à toutes les connaissances utiles à chaque art et à chaque métier, et qui peuvent développer parmi nos classes ouvrières, tant de talents, et tant de génies, qui, faute d'instruction, ne peuvent se manifester et restent dans les chaines du pire esclavage, celui du manque absolu de connaissances.

Et pour cela, multipliez, leur a-t-il dit, ces cercles ouvriers semblables au vôtre, fondez des bibliothèques spéciales et propres à chaque art et à chaque métier, et demandez à nos gouvernements et à nos corporations municipales qu'ils vous aident non seulement à fonder ces bibliothèques mais aussi à fonder un véritable journal, qui répandra dans tous les foyers ouvriers ces mille et une connaissances si précieuses et si nécessaires à l'ouvrier. Demandez aux gouvernements qu'ils vous donnent des conférenciers qui viennent au milieu de ces cercles, pour vous faire connaître ces trésors de la science que vous ignorez jusqu'à présent et qui, vous ont été refusés par l'apathie et l'indifférence de ceux qui auraient dû vous en faire connaître toute l'étendue et toute la richesse. Demandez-leur aussi d'établir dans tous les quartiers des villes des écoles du soir, où vos enfants pourront aller manger ce pain de l'intelligence qui décuplera leurs forces et leur donnera mille ressources pour sortir de l'indigence qui est actuellement leur partage. Il n'est pas juste que ces enfants, qui dès l'âge de neuf ou dix ans sont obligés de fournir à leurs familles le secours de leurs bras et de leur travail, soient négligés et croupissent dans l'ignorance, pour toute leur vie. Il appartient à ceux qui gouvernent de les appeler eux aussi à tous les bienfaits que donne une bonne et solide instruction élémetaire.

Que le gouvernement fasse pour la classe ouvrière ce qu'il fait pour la classe agricole. Pour elle il multiplie les écoles à grands frais, il subventionne des journaux, il paie des conférenciers, il donne des prix, il organise des expositions et des concours, et il forme des commissions, qui coûtent souvent cher à la Province. Eh bien, que les gouvernements témoignent un peu de leur sollicitude pour les ouvriers, et s'imposent pour eux quelques légers sacrifices. C'est la population des villes qui contribuent le plus à ses revenus, par les licences de charretiers, d'hôtels, par les procédures judiciaire, etc ; il n'est donc que juste qu'elle ait aussi sa part des subventions annuelles.

Ces remarques si judicieuses et si frappantes de vérité ont produit une excellente impression sur l'auditoire et nous sommes persuadé que cette semence de bonnes idées portera ses fruits. M. Bellerive a été vivement applaudi et chaudement félicité, pour l'élan que ses paroles ont imprimé à la classe ouvrière. Le résumé que nous donnons de son discours est peut être un peu long, mais nous espérons qu'il fera plaisir à la classe ouvrière qu'il intéresse spécialement.

Les autres orateurs de la circonstance n'ont pas été moins heureux. M. le Dr Fiset avec son langage alerte et franc qui le caractérise a fait ressortir la dissemblance qui existe entre la Chevalerie du Travail et des cercles ouvriers établis dans notre ville. Rien n'égale l'œuvre de bienfaisance que vous accomplissez chaque jour sous l'œil de Dieu, à votre gloire et à votre honneur. Vous poursuivez un but qui vous est connu, les chefs qui vous conduisent sont des hommes comme vous, imbus de vos aspirations, de vos principes religieux, nationaux, et des sentiments nobles et généreux qui vous distinguent. Vous savez quel usage on fait de votre argent, et il ne fait pas le tour du monde comme celui que vous donnez à la chevalerie ; vous recevez vos secours promptement et vous n'êtes pas obligés de vous adresser à mille étrangers avant de les recevoir. Vous pouvez enfin, aidés de ceux qui vous prodiguent constamment les plus fortes sympathies, tout aussi bien à l'aide de vos cercles intimes, promouvoir vos intérêts et faire redresser vos griefs. Ils sont nombreux ici, ceux qui sont prêts à vous tendre la main et à vous aider.

Ce franc parler du docteur a eu le meilleur effet, et les applaudissements les plus chaleureux lui ont été prodigués.

Enfin, *the last, but not the least*, M. Caouette est venu dans un discours des plus soignés et des plus agréables de forme, de style et d'images, couronner cette jolie démonstration. Il a fait un tableau charmant du bonheur de l'ouvrier honnête, laborieux, et aimant sa famille. Pour lui ce bonheur n'a pas d'égal, et ne souffre pas de comparaisons avec celui que le riche cherche à goûter et à se donner dans le luxe et dans toutes les jouissances mondaines qui bien souvent finissent par l'ennuyer.

Le tableau qu'il nous a fait des ennuis, des dégoûts, des succès et des préoccupations incessantes qui empêchent bien souvent le riche de jouir des biens qu'il possède, était fidèle et remarquable d'exactitude et de vérité.

Ce discours n'a pas manqué de relever l'ouvrier dans sa propre estime et de le rendre parfaitement heureux de son sort qui, comme l'a si bien dit M. Caouette, est après tout le plus désirable.

Telle a été cette réunion, qui, à tous les points de vue, a été des plus fructueuses et des plus intéressantes. Nous félicitons l'Union des Tailleurs de Cuirs de Québec, d'avoir eu l'idée de cette demonstration et d'avoir si bien réussi à réveiller l'esprit d'union et d'initiative chez tous ses membres et chez toute la classe ouvrière. De semblables réunions ne sauraient être trop nombreuses.

DÉPÊCHES

AFFAIRES DE FRANCE

LA CANDIDATURE DU GÉNÉRAL BOULANGER

Paris, 27.—A une réunion du comité national républicain aujourd'hui on a résolu unanimement d'appuyer la candidature du général Boulanger dans le département de la Seine.

Le sénat a adopté le budget par un vote de 214 pour et 116 contre.

Le *Temps* nie la nouvelle que le gouvernemet tunisien expulsera sous peu les employés italiens à moins qu'ils ne deviennent sujets français ou tunisiens.

M. GLADSTONE ET LE PAPE

Londres, 28.—Le *Tablet* dit : " M. Gladstone, dans une lettre au marquis Derlso, dit que la position du pape est assez importante pour mériter l'intervention d'un arbitrage international. Après avoir fait remarquer qu'il avait pris l'initiative dans l'arbitrage de l'Alabama, M Gladstone ajouté que l'arbitrage pourrait résoudre une question difficile et que ce projet avait son appui complet et ses plus chaleureuses sympathies. "

M. MORIER ET SES ACCUSATEURS

Berlin, 27.—La *Gazette de l'Allemagne du Nord* répète en les publiant les accusations de la *Gazette de Cologne* contre Sir R. D. Morier, l'ambassadeur anglais à St-Pétersbourg, ce qui donne un caractère officiel aux assertions de la *Gazette de Cologne*.

LA DÉFENSE DE L'ITALIE

Rome, 27.—Le sénat, aujourd'hui, a approuvé sans débats les crédits additionnels pour les défenses de l'Italie.

PROCÈS DU PROFESSEUR GOFFCKEN

Berlin, 27.—Le professeur Goficken a été examiné en cette ville aujourd'hui, relativement au journal de feu l'empereur Guillaume et relativement à toute sa carrière. Son procès commencera à Leipsic, vers le milieu de janvier prochain.

LES ANGLAIS EN PERSE

Teheran, 27. — Le gouvernement de la Perse a lancé un décret défendant de vendre ou louer des terres aux étrangers et défendant la construction des travaux avec du capital étranger. On regarde ce décret comme dirigé contre le commerce anglais.

LE CANAL DE PANAMA

Panama, 27.—Le travail se continue toujours, bien que dans certaines sections on l'ait réduit de quelque peu. Près de 2,000 hommes ont été remerciés depuis deux mois et cela a été dû à certaines difficultés entre la compagnie du canal et les entrepreneurs des travaux.

On ne s'attend pas à ce qu'il soit fait plus tard plus de travail que maintenant et les plus hautes autorités ne s'attendent pas à une suspension complète des travaux. Pour cela il faudrait que le projet tombe complètement. Il y a actuellement 9,000 ouvriers employés. Il n'y a aucune vérité dans la nouvelle que 75 pour cent du personnel allait être déchargé à la fin de l'année.

Paris, 27—M. Martineau, qui a passé deux années aux travaux du canal de Panama, a déclaré que le canal pourrait être achevé au plus tard dans trois ans avec une dépense de 400,000,000 de francs.

Le comte Dilhau, le président, a dit qu'il était en état de fournir des preuves de l'exactitude de ces chiffres.

SINISTRES MARITIMES

Londres, 27,—La barque anglaise *William R. Chapman*, capitaine Smith, partie de Hambourg le 24 décembre pour New-York, a été coulée à fond au large de North Forelandice, Wis., par le steamer anglais " Bedlormie."

Le stemer " Belgravia " de Bombay en route pour New-York, est venu en abordage dans le canal de Suez avec le steamer " Amara " se rendant de Liverpool à Bombay. Les deux vaisseaux ont été considérablement avariés.

AU SOUDAN

Souakim, 27.—On dit qu'Osman Digna cherche à masser ses forces à Handoub.

LA PRODUCTION DE LA FLEUR

Minneapolis, 27—Le *North Western Miller* dit : " Les basses eaux et les glaces flottantes ont de beaucoup restreint la production de la fleur. La production totale de la semaine dernière a été 50,480 quarts, soit une moyenne de 9,913 quarts par jour, contre 64,500 quarts la semaine précédente et 102,000 quarts pour la semaine correspondante de 1887.

L'eau manque encore et les moulins en opération n'ont pas une production complète si ce n'est ceux qui ajoutent la vapeur à la force motrice de l'eau.

Hier, 11 moulins étaient en opération.

Dans les deux dernières semaines, les exportations ont excédé la production. Les exportations directes pour la semaine expirée le 22 décembre ont été de 17,200 quarts, contre 14,850 quarts pour la semaine précédente. Près de 5,000 quarts sur les 17,200 étaient pour remplir un seul ordre pour Leith.

UNE EXPLOSION D'AMMONIAC

Toronto, 27—Une explosion terrible a eu lieu hier matin dans les bâtisses de la Toronto Ammonia Co., qui ont été détruites du fond en comble. Cet édifice est voisin de celui de la Cie du Gaz, et on a d'abord cru que c'était le gaz qui avait produit l'explosion. On a découvert ensuite que c'était l'ammoniac même qui avait produit cette terrible détonation qu'on a pu entendre distinctement à une distance de 4 milles. Quatre ouvriers se trouvaient dans la bâtisse. Deux ont été tués George Sex Smith et Walter Davis. Les dommages pécuniaires s'élevent à $20,000.

Echos & Nouvelles

La manufacture Gravel

La manufacture de M. A. Gravel, d'Etchemin, a fermé ses portes pour quelque temps. Nous espérons cependant que ce chômage ne se prolongera pas trop.

Un baril plein d'argent

Un baril rempli d'argent est une bonne chose que l'on aimerait à posséder, mais ce qui est bon pour la santé vaut mieux encore. Conservez votre santé en faisant usage de la poudre à faire lever la pâte, dite *Imperial Cream Tartar*. Elle est en vente chez tous les épiciers.

Le Grand Tronc

Il est rumeur que le Grand Tronc cessera prochainement de faire circuler ses trains jusqu'à la gare de l'Intercolonial. Ils circuleront alors comme ci-devant.

Contre le Rachitisme, le Marasme, et tous les désordres chez les Enfants

L'Emulsion Scott d'huile de foie de Morue aux Hypophosphites, est sans égale. La rapidité avec laquelle les enfants aquièrent de l'embonpoint et de la force est vraiment merveilleux. "Je me sais servi de l'Emulsion Scott dans les cas de Rachitisme et de Marasme de vieille date. Dans chaque cas le soulagement a été marqué."—J. M. MAIN, M D., New-York. Vendue par tous les Druggistes, à 50 centins et $1.00.

Evasion

Quatorze détenus enfermés dans la prison du comté, à Chattanooga (Tennessee), ont creusé un trou dans un mur, pendant la nuit de lundi à mardi, et se sont évadés. Il y avait soixante et cinq détenus dans la prison, et tous se seraient sauvés par le même trou, si les gardiens n'avaient pas été réveillés par le bruit. Aucun des évadés n'avaient encore été repris, aux derniers avis.

Et maintenant voici Gillet

qui nous dit qu'il est temps d'avoir une bonne poudre pour la pâte et que sa Crême de Tartre Impériale est supérieure à toutes les autres. Elle est en vente chez tous les épiciers.

La glace

La glace est prise entre Pointe du Lac et Nicolet, et l'on y traverse depuis le 20 du courant.

Le fleuve étant libre de glace vis-à-vis Trois Rivières, le bateau d'hiver le *Glacial*, fait ses traversées sans misère et il est probable qu'il continuera tout l'hiver, d'après les remarques des années passées.

On dit qu'il se fait beaucoup de billots sur la Rivière Nicolet, cette année, et que tous les chantiers sont donnés à l'entreprise à de pauvres colons qui ont été ruinés par la grêle l'été dernier.

Toujours le premier

C'est toujours l'*Elixir dentifrice des RR. PP. Bénédictins de l'Abbaye de Soulac* qui tient la tête en avant de tous les produits rivaux et malgré une incessante concurrence. Ce qui vaut cette vogue inouie et cette incontestable prépondérance à cet Elixir sans pareil, c'est d'abord parcequ'il est le plus agréable et le plus tonique des dentifrices, et aussi parcequ'il est la plus délicate et la plus parfumée des lotions pour la toilette de la bouche et de la gorge. Il n'est donc plus difficile alors de comprendre que l'excellence de ce produit dont les effets sont surprenants, ne puisse jamais être égalée par ses courrents.

Au comptoir Parisien 16 rue St Jean.
3f.

Voleurs hardis

La paroisse ordinairement si paisible de St. Barnabé a été mise en émoi samedi, le 21 décembre, par la visite peu agréable de quelques voleurs.

Vers 11 ½ hrs P. M., trois individus, la figure noircie, et déguisés, armés de haches se sont présentés au presbytère de St. Barnabé. Ils se sont mis à frapper dans la porte à coup de haches. Après avoir tenté de défoncer la porte ils se sont enfui effrayés par les cris des personnes qui étaient au presbytère.

Ces individus qui venaient probablement de Yamachiche ont été vus dans la journée par plusieurs personnes de St. Barnabé.

Pendant la veillée, les sœurs de l'Assomption ont vu les mêmes individus rôder autour du presbytère. L'un d'eux portait une lanterne sourde et un autre, une hache. Cette hache avait été volée chez un M. Duhaime. Les voleurs s'étaient emparés aussi d'un cheval appartenant au même M. Duhaime.

La porte du presbytère a été fortement endommagée, la serrure brisée, deux vitres cassées et le cadre de la porte est marqué de plusieurs coups de hache.

Les voleurs paraissaient bien disposés à accomplir leur œuvre, car ils ont continué à frapper dans la porte du presbytère assez longtemps malgré les cris des personnes qui se trouvaient dans le presbytère. Ce n'est que lorsqu'ils ont vu que ces personnes étaient assez nombreuses qu'ils se sont décidés à prendre la clef des champs.

Le cheval de M. Duhaime a été retrouvé à St Sévère où les voleurs l'avaient laissé.

Les autorités ont été averties et sont à la recherche des voleurs.

SCROFULES.

Les Scrofules et toutes les maladies scrofuleuses, telles que **Ulcères, Plaies, Érysipèles, Eczéma, Pustules, Impétigo, Tumeurs, Charbon, Furoncles, Clous,** et **Éruptions de la Peau,** sont le résultat direct de l'impureté du sang.

Depuis plus de quarante ans, la SALSEPAREILLE D'AYER est reconnue comme l'agent le plus puissant pour le purifier. Elle délivre le système de toute humeur malsaine, enrichit et fortifie le sang, expulse toute trace de traitement mercuriel, se montre en un mot l'ennemi redoutable et irrésistible de toutes les maladies scrofuleuses.

Une Guérison Récente d'Ulcères Scrofuleux.

"Il y a quelques mois, j'étais affligé d'ulcères scrofuleux aux jambes. Elles étaient enflées et enflammées, et les plaies déchargeaient des quantités de matières putrides. J'employai sans succès une grande variété de remèdes. En dernier ressort j'eus recours à la SALSEPAREILLE D'AYER et le résultat obtenu fut des plus satisfaisants, mes ulcères ont disparu, et ma santé s'est grandement améliorée. Je vous suis très reconnaissant pour le bien que votre médecine m'a fait.

Je suis, avec respect,
MRS. ANN O'BRIAN."
148 Sullivan St., New York, 2d Juin, 1882.

☞ **Toutes les personnes intéressées sont invitées à se rendre chez Madame O'Brian.**

L'écrivain bien connu du *Boston Herald*, MR. B. W. BALL, de *Rochester, N.H.*, écrit en date du 7 Juin, 1882:

"Souffrant cruellement de l'ECZÉMA pendant des années, et ne pouvant trouver de soulagement d'aucun remède, je me servis de la SALSEPAREILLE D'AYER, et au bout de trois mois j'obtins une guérison complète. Je la considère comme un remède très précieux pour toutes les maladies du sang."

La Salsepareille d'Ayer

stimule et règle l'action des organes digestifs et assimilatifs, renouvelle et fortifie les forces vitales, et guérit promptement les **Rhumatismes, la Névralgie, la Goutte Rhumatismale, les Catarrhes, la Débilité Générale,** et toutes les maladies produites par un sang appauvri et corrompu, et par une vitalité affaiblie.

Elle est incontestablement le remède le plus économique, tant par la force concentrée que par l'énergie puissante qu'elle exerce sur la maladie.

PRÉPARÉE PAR LE
Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.
En vente dans toutes les Pharmacies; prix $1, six flacons pour $5.

Marché de Québec

Farine et Grains.

Québec, 27 décembre 1888

Farine—Sup. extra, baril, 196.	$ 6 00	*a*	6 25
Extra	5 70	*a*	5 80
Forte pour boulanger.	6 40	*a*	6 50
Extra du printemps...	5 40	*a*	5 40
Superfine No 2	5 20	*a*	5 25
Fine	4 75	*a*	4 80
Farines en poches, de 100 livres.	2 80	*a*	3 00

Bœufs, Moutons, Etc.

Québec, 27 décembre 1888.

Bœuf-1ère qualité, par 100 liv.	$5 00	*a*	8 00
2ème " "	4 60	*a*	5 00
3ème " "	3 50	*a*	4 00
Bœuf par livre	0 05	*a*	0 12½
Veau par livre	0 10	*a*	0 12
Mouton par livre	0 10	*a*	0 12
" du printemps, chaque..	1 50	*a*	2 00

Volailles

Québec 27 décembre 1888.

Volailles, par couple	0 35	*a*	0 60
Poulets, do	0 30	*a*	0 60
Oies, do	0 60	*a*	1 00
Dindes, do	1 20	*a*	3 00
Canards do	1 50	*a*	1 00

Provisions, Etc, Etc.

Québec, 27 décembre 1888.

Beurre frais par livre	$ 0 16	*a*	0 20
Beurre salé par livre	0 20	*a*	0 23
Patates par minot	0 30	*a*	0 40
Œufs par douzaine	0 25	*a*	0 35
Sucre d'érable par livre	0 08	*a*	0 09
Fromage par livre	0 10½	*a*	0 12
Oignons par baril	2 25	*a*	2 50
Pommes par baril	1 75	*a*	3 00
Oranges par caisse	6 00	*a*	6 00
Citrons par caisse	3 50	*a*	4 00
Tabac canadien en feuille par lbs	0 15	*a*	0 18

Lards, Jambons, etc.

Québec, 27 décembre 1888.

Porc frais, par 100 livres	8 00	*a*	8 50
" " par livre	0 10	*a*	0 10
Salé, par livre	0 10	*a*	0 10
" par baril	19 00	*a*	20 00
Jambons frais, par livre	0 10	*a*	0 11
" fumés par livre	0 13	*a*	0 14

Poissons.

Québec, 27 décembre 1888.

Poissons—Sèche le quintal...	$ 4 00	*a*	4 50
Morue verte le baril..	5 25	*a*	5 50
Saumon No 1, baril de 200 livres..	17 00	*a*	17 00
Saumon No 1, la livre.	0 10	*a*	0 11
Hareng du Labrador par baril	5 75	*a*	6 25

La Véritable
EAU de FLORIDE
—DE—
Murray & Lanman.

LE PLUS EXQUIS
de tous les
Parfums pour la Toilette

Supérieure à « l'Eau de Cologne » par la délicatesse de son arôme et la fraîcheur et permanence de son parfum sur le Mouchoir.

DANS LE BAIN
elle rafraîchit le Corps et vivifie le Cerveau.

Se méfier des Contrefaçons.

GUÉRISSEZ VOTRE ESTOMAC
PURIFIEZ VOTRE FOIE!

LES PILULES DE BRISTOL
PUREMENT VÉGÉTALES
sont le meilleur Purgatif et le Remède le plus efficace contre toutes les maladies de l'Estomac, le Foie et la Dispepsie.

LA
SALSEPARILLE DE BRISTOL

EST UN REMÈDE INFAILLIBLE
pour guérir radicalement toute maladie provenant de l'Impureté du Sang, le Rhumatisme, les Plaies Invétérées et toutes les Affections de nature éruptive, scrofuleuse ou syphilitique.
Le Meilleur Purificateur du Sang par excellence.

Québec, 19 mars 1888 577

MEDAILLE D'OR, PARIS, 1878.
BAKER'S
Breakfast Cocoa.
Cacao, garanti absolument pur, dont l'excès de l'huile a été extrait. Il est *plus que trois fois plus fort que* le cacao mélangé avec de l'amidon, de l'arrow-root, ou du sucre; c'est aussi plus économe, *coûtant moins qu'un sou la tasse.* Il est délicieux, nourrissant, et fortifiant, facile à digérer, autant admirable pour les malades que pour ceux qui jouissent d'une bonne santé.
Se vend chez tous les Epiciers.
W. BAKER & CO., Dorchester, Mass.
Québec, 10 décembre 1888—1an 910

Parfumerie française

NOUS recevons aujourd'hui un assortiment de parfums des meilleures marques Parisiennes. Extrait pour le mouchoir, eaux de toilettes, lotions pour les cheveux, pommades et cosmétiques teintures blondes, noires pour cheveux et moustaches, crèmes et blancs de beauté. Parfumeries spéciales au Corylopsis du Japon, Muguet des bois, opopanax, etc., etc.

Boites assorties pour cadeaux, pour flaconniers, caves à odeurs..... Savons de toute sorte.

GARRIGUE & JALRAS,
Comptoir Parisien,
16, *Rue St Jean.*
Québec, 22 décembre 1888—3i. 915

Patinoir de Quebec

Maintenant ouvert au public pour la saison

Entrée tous les jours, le dimanche excepté, de 8 h. a. m. à 6 h. p. m. et de 8 à 10 h. p. m.

AVIS DE MUSIQUE

Musique les MARDIS et JEUDIS après-midi et les MERCREDIS et SAMEDIS soir.

Admission 10 cts; usage des patins, 10 cts. extra.

Billets pour la saison, comme suit :

Billet de famille, comprenant les membres d'une famille vivant sous le même toit, n'excédant pas six en nombre, et ne comprenant pas plus qu'un jeune homme âgé de 18 ans et plus.	$8.00
Billet pour un monsieur	4.00
" pour un jeune garçon	3.00
" pour une dame	3.00

Les souscripteurs peuvent obtenir des billets en s'adressant au trésorier M. A. W. Colley, au Patinoir toutes les après-midis, entre quatre et six heures.

Les personnes à qui ces heures ne conviendraient pas pourront laisser leur nom et leur adresse au bureau des billets, en aucun temps de la journée.

Par ordre,
ROBERT C. WELCH,
Secrétaire de l'Association des patineurs de Québec.

N. B.—La fanfare jouera la matinée du Jour de l'An, de 10.30 à 12.30 au lieu de l'après-midi.
Québec, 26 décembre 1888 915

HOMMES.

NOTRE spécifique No 23 restaure d'une manière permanente les forces vitales épuisées, la virilité perdue et la débilité générale, quand tout autre traitement fait défaut. Envoyez 6 cents en timbres pour notre TRAITÉ et les DIRECTIONS en vue de la guérison à domicile.

TORONTO MEDECINE Co., 343, avenue. SPADINA, TORONTO, ONTARIO.
Québec, 25 mai 1888—1an 801

Dernière Edition

UN MEURTRE POUR 25 CTS

Jackson, Miss., 27.— Frank Hughes, barbier nègre de cette ville, a été poignardé à mort hier matin par un autre nègre nommé Lemuel Ruseman. Ces deux hommes se disputaient à propos d'une somme de 25 centins que Hughes prétendait avoir gagné de Roseman aux cartes. Un client entra et Hughes se préparait à ajuster une serviette au cou de l'étranger pour le raser. Il dit à Roseman de quitter sa boutique. Ce dernier répliqua : " Je veux règler avec vous avant de partir. " Puis il plongea un poignard dans la poitrine de Hughes. Ce dernier expira aussitôt. Roseman se sauva à sa demeure qui se trouvait à un demi-mille de distance. Le policier Ritta l'y suivit et l'arrêta avec le secours d'un autre nègre. Roseman fut de suite logé en prison. Hughes était un nègre d'une certaine notoriété et d'un bon caractère. Le meurtrier était serre frein sur la voie ferrée Natchez.

Mort de Mme juge Bourgeois

Une dépêche de Trois-Rivières en date du 26 courant nous annonce que la femme du juge Bourgeois, est morte subitement à sa résidence, lundi dernier, en revenant d'une promenade en voiture.

Noel à Ste-Anne

Les offices religieux sont toujours remarquable, au point de vue musical, au collège de Ste-Anne.

Cette année, les fêtes de Noël ont été célébrées avec un éclat tout particulier dans la belle et pieuse chapelle du collège. On en jugera par le programme suivant :

Messe de minuit—A l'entrée—*Nouvelle agréable*, par N. Cloutier ; *Messe royale* harmonisée, par la Société Ste-Cecile ; Au Graduel — *Noël* d'Adam — *Minuit chrétien*, par Elz. M. Dechêne ; A l'Offertoire—*Jésus de Nazareth*, de Gounod.
Messe de l'aurore—Noëls populaires, par N. Cloutier, G. Pelletier, L. Lévesque
Messe du jour—*Kyrie, Gloria, Credo, Sanctus* et *Agnus* de la messe en sol de Millard, par le grand chœur : solo par Eug. Pelletier.
A vêpres—Fanfare entre chaque psaume *Alma*, de Webbe, par E. Hametin.

Le juge Badgley

Encore un des membres de la vieille magistrature canadienne qui vient de disparaître.

L'honorable juge Badgley, dont plusieurs de nos lecteurs ont peut être appris le décès, était, avec sir William Meredith, l'unique survivant de ceux qui composèrent naguère le tribunal connu sous le nom de " Cour seigneuriale." Né à Montréal en 1801, M. Badgley fut admis au barreau en 1823 et créé juge de la cour de Circuit en 1844. En 1847, il descendit du banc pour accepter la charge de procureur général qu'il conserva jusqu'en 1854. C'est pendant cette époque qu'il se présenta contre Louis Joseph Papineau, à Montréal, et infligea une défaite au chef de l'insurrection de 1837-38. Nommé juge de la cour Supérieure en 1855, il fut peu de temps après promu à la cour du Banc de la Reine, où il exerça ses fonctions jusqu'en 1874.

Les conséquences de la boisson

Un horrible drame, hier, dans le sud-ouest du Manitoba. Un colon du nom de J. Haffield quittait Holland hier midi pour s'en retourner chez lui, près de Norquay. Il emportait de la boisson avec lui. En le voyant arriver, sa femme et ses enfants coururent au devant de lui.

Haffield ne resta que quelques instants chez lui, puis se rendit à Norquay, et il ne revint à la maison que ce matin. A son arrivée, il a trouvé ses enfants chez le voisin et sa femme gelée, à quarante pieds environ de sa maison, la figure horriblement mutilée. Haffield se rappela alors avoir frappé sa femme et il en fit l'aveu.

Le dîner de Noël de la famille Haffield était encore sur la table. Haffield a été écroué et on a prévenu le coroner. Le prisonnier est âgé de quarante ans. Il a joui jusqu'ici d'une assez bonne réputation, mais sa femme et ses enfants le craignaient beaucoup quand il s'enivrait et ils étaient allés au devant de lui pour tâcher de le calmer.

Chute

M. Julien, ferblantier, était occupé, mercredi à travailler sur la maison de M. Rivet, rue Commerciale, à Lévis. Le toit de cette maison est couvert en tôle et est par conséquent très glissant. M. Julien glissa tout à coud et tomba dans le vide. Quelques personnes témoins de cette chute se portèrent au secours de M. Julien qui gisait au milieu de la rue. Heureusement il n'avait reçu aucune blessure. Il a pu se lever et se rendre facilement à son logis.

Pour le lac St Jean

M. Eulogе Ménard, de Roberval lac St Jean, est arrivé en cette ville hier matin, et est descendu au Mountain Hill House. M. Ménard doit avoir une entrevue avec Sir Hector Langevin au sujet de la construction de quais et de phares sur le lac St Jean.

Un Cyclorama

On vient de terminer la toiture du cyclorama au coin des rues Saint-Urbain et Sainte-Catherine, à Montréal. L'édifice ne sera recouvert de briques que le printemps prochain, à cause des gelées. La toile Philoppoteau représentant le Calvaire et Jérusalem le Vendredi Saint, est arrivée en cette ville et sera mise en place vers le 8 janvier prochain. L'exhibition commencera vers le 15. Le tableau du célèbre artiste a 48 pieds de hauteur et 380 pieds de largeur. Il a été point l'an dernier à New-York et a coûté $38,000.

Vous pouvez compter sur les Amers de Houblon.

C'EST UN MERVEILLEUX TONIQUE DES NERFS. C'est une médecine et non une boisson. Ils guérissent toutes les maladies de l'Estomac, des Boyaux, du Sang, du Foie, des Rognons, des Organes Urinaires, l'Enervement, l'Engourdissement, les maladies des femmes, l'ivrognerie. Ils peuvent vous sauver la vie. $1,000 de récompense pour tout cas qu'ils ne guériront pas.

Behan Bros.

Nous avons fait de grandes réductions dans tous les départements, avant de prendre l'inventaire, et nous sommes préparés pour donner aux acheteurs de grands avantages dans tout ce qui est convenable comme présent du

JOUR DE L'AN

Etoffes en robes
RÉDUITES DE MOITIÉ.

Tweeds,
Serges,
Etoffes à manteaux
tout réduits.
Grands rabais dans le département de bonnetterie.
Des taux spéciaux dans les
Tapis,
Prélarts,
Rideaux,
Etoffes a portières.
Réduction dans tous les départements.

Behan Bros.

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER
TRADE MARK

La plus PURE, la plus FORTE et la MEILLEURE
NE CONTENANT NI
Alun, Ammoniac, Chaux, Phosphates ou autres matières nuisibles,
E. W. GILLET TORONTO, ONT. CHICAGO, ILLS
Fabrt de la Celebrated Royal Yeast Cakes

BANQUE FRANCAISE,

5, BROADWAY, NEW-YORK.

Pour $5 par mois, ou $1.25 par semaine,

On peut acheter à crédit une obligation à lots de la ville de Paris,

(Emprunt 1871).

PRODUISANT INTÉRÊT ET PARTICIPANT A

4 TIRAGES PAR AN

Tableau des primes attribuées aux tirages.

4 Primes à	100,000	soit	400,000
8 " à	50,000	"	400,000
40 " à	10,000	"	400,000
300 " à	1,000	"	300,000

Ensemble un million 500,000 fr. de lots par an.

Les demandes par lettres chargées doivent contenir autant de fois $5 que l'on désire acquérir d'obligations. Le surplus sera payable par versements mensuels.

S'adresser ou écrire au
DIRECTEUR DE LA
BANQUE FRANÇAISE,
5, Broadway, New-York.

On demande des Agents serieux

VENTE et achats de valeurs Américaines et Européennes au comptant ou à terme.

VENTE de traites sur Paris, Londres, Lyon, Marseille et autres principales villes de l'Europe.
Québec, 29 novembre 1888. 869

EAU ST-LEON

Certificat de l'efficacité de cette eau merveilleuse

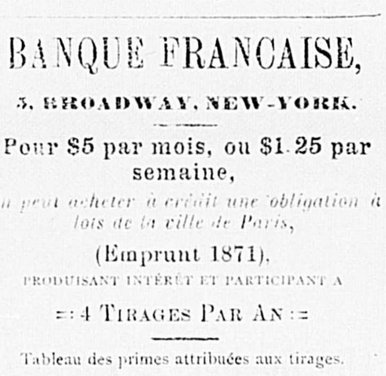

La lettre qui suit parle d'elle-même :

CHERS MESSIEURS,—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'EAU ST-LEON, je commençai à prendre régulièrement deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange tout ce qui me plaît et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à L'EAU ST-LEON, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelqu'indisposition de faire usage de L'EAU ST-LEON et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maitre-maçon,
32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS LANGLOIS & CIE,
En face du Palais Cardinalice, Québec.
Québec, 2 juillet 1888.

Garrigue & Jalras,

16, *RUE ST-JEAN,*
Seuls agents pour Québec et la province.
Québec, 15 décembre 1888—3m 914

DON BOSCO

DEPOT SALESIEN

LE SOUSSIGNÉ, coopérateur salésien, étant en correspondance directe avec DON MICHEL RUA, successeur de DON BOSCO et supérieur général de la Société St-François de Sales, vient d'établir à son bureau d'agence, un dépôt de livres salésiens. L'on peut s'y procurer dès maintenant :

Jean Bosco, oraison funèbre par le cardinal Alimonda, belle édition avec trait de Don Bosco	$ 0.30
Le catholique dans le monde, magnifique exposition de la doctrine catholique et de l'histoire de l'Eglise, par DON BOSCO lui-même	0.75
Vie de Marguerite Bosco, mère de Don Bosco	0.25
Vie de Michel Mogon, élève de Don Bosco, écrite par Don Bosco lui-même	0.15
Vie de Savio Domenico, autre élève de Don Bosco, écrite par Don Bosco lui-même.	0.20

Michel Mogon et Savio Dominico sont morts tout jeunes, en odeur de sainteté, après une vie remplie de merveilles. L'on ne saurait proposer de meilleurs exemples à la jeunesse catholique, comme aussi l'on ne saurait présenter aux mères chrétiennes de tableau plus édifiant que la vie de Marguerite Bosco.

Neuvaine à Notre-Dame Auxiliatrice, composée par Don Bosco lui-même..	$ 0.12
Don Bosco, par le Docteur Ch. d'Espinay. *Ouvrage approuvé par les Salésiens.* Cette dernière édition, publiée depuis la mort de Don Bosco contient une foule de traits inédits jusqu'à présent, avec tous les détails de la maladie, de la mort et des funérailles de Don Bocco. C'est un ouvrage superbe, orné d'un portrait approuvé de Don Bosco, contenant tout l'historique des extraordinaires fondations de Don Bosco, et d'un grand nombre de PRODIGES attribués à l'opération de Notre-Dame Auxiliatrice par l'entremise de Don Bosco. Cette vie de Don Bosco est la seule actuellement approuvée par les maisons salésiennes. Malheureusement, je n'en ai plus d'exemplaires disponibles, tous les exemplaires reçus ayant été placés. Mais les personnes qui voudraient se procurer cet ouvrage pourraient m'adresser leurs commandes avant le 15 de ce mois, date à laquelle j'écrirai à la librairie de l'oratoire Salésien, mais elles voudront bien m'envoyer le prix d'avance, soit	1.00

Les exemplaires commandés leur seront livrés vers la fin janvier.

Je profite de cette occasion pour dire que je suis toujours agent en chef de deux excellentes compagies d'assurance : *Manufacturers'* **Life** *Insurance Co.*, et *Manufacturer's* **Accident** *Insurance Co.* Ni l'une ni l'autre de ces deux compagnies n'ont de supérieure. Les personnes qui veulent être bien renseignées sur la valeur de ces deux compagnies ou de n'importe quelle autre compagnie d'assurance sur la vie ou contre les accidents, sont invitées à venir consulter à mon bureau les rapports officiels et indiscutables dont je suis en possession. Les personnes ayant des CAPITAUX à prêter pourront aussi s'adresser à moi ; car, en outre des garanties ordinaires que je leur ferai tenir par voie d'hypothèque ou autrement, je leur obtiendrai dans bien des cas comme garantie collatérale une Police d'Assurance, ce qui, au cas de la mort de l'emprunteur, leur assurera paiement immédiat, sans délai ni procédé judiciaire.

PHILIPPE MASSON,
No. 55, rue St. Joseph, St. Roch, Québec.
Québec, 7 décembre 1888—1 an 908

CREDIT PAROISSIAL

C. B. LANCTOT,

1664, Rue Notre-Dame
MONTREAL, P. Q.

Manufacturier de Statues de tous genres,
Magnifiques choix de chasubleries, calices, ciboires, bronzes
Importateur d'ornements, bronzes, orfèvreries d'Eglises
Soies, Mérinos et
—TOUJOURS EN MAINS—
Vins de messe Encens, Cierges, Chandelles, Huile d'Olive, Voiles, Chapelets, etc., etc.,

Aux prix les plus modérés

Une commande est respectueusement sollicitée.
Québec, 5 mai 1888—1an 779

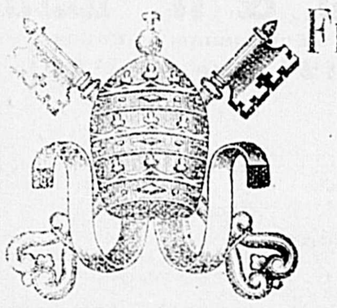

Frechon, Lefebvre & Cie

1645, Rue Notre-Dame
Montréal

FABRICANTS

d'Ornements d'Eglises et de Statues Religieuses.

Vases sacrés—Garnitures d'autel—Lustres à cristaux—Chasubleries—Soiries—Linges d'églises

Nouvelles importations de **Merinos, Say** et **Coton a tablier** pour communautés religieuses ! ! !

Soutanes faites sur mesures
....VINS DE MESSE....CIERGES ET HUILE D'OLIVE...
Une Spécialité
Québec, 9 mai 1888—1an. 750

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons ; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant une toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons ; l'important est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie.

"En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et bientôt après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois ; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie.

HORACE FAIRBROTHER."

Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1882.

Croup—Écoutez une Mère.

"Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup ; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans la famille suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, dont il y avait toujours un flacon dans la maison. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respirait librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon enfant. Jugez de ma gratitude." A vous sincèrement,

Mrs. EMMA CUDNEY."

159 West 125th St., New York, 16 Mai, 1882.

Bronchites.

"Je souffrais depuis huit ans des Bronchites ; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri.

JOSEPH WALDEN."

Hyattville, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps.

PRÉPARÉE PAR

Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass.

Vendu par tous les droguistes.

Guide des Voyageurs

Chemins de Fer

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE CANADIEN

DÉPART DE QUÉBEC

Train Express à 1.30 p. m.

Train Express à 10.03 p. m.

Le train du dimanche part de Québec pour Montréal à 1.30 heures p. m.

QUÉBEC ET LAC ST-JEAN

Allant au Nord

8.00 a m—Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 6.30 p m, et à Roberval à 7.10 p m

3.30 p m—Train mixte pour St-Raymond tous les jours y arrivant à 6.50 p. m.

Allant au Sud

6.15 a m—Train mixte de St-Raymond tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.35 a m

10.00 a m—Express direct de Roberval (et de la jonction Chambord à 10.40 a m, tous les jours pour Québec, y arrivant à 9.10 p m.

GRAND-TRONC

TRAIN MIXTE

3.00 P. M.—Train mixte laissera la Pointe Lévis pour Richmond et tous les points de l'Est et l'Ouest, arrivant à Montréal à 8.00 P. M.

TRAIN DU SOIR

8.30 P. M.—Express pour Richmond, Sherbrooke, Island, Pound, Gorham, Lewiston Portland, Montréal et tous les points de l'Ouest et l'Est, et du Sud-Ouest et du Nord-Est.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Trains laissera Lévis pour Halifax et St-Jean à 8.00 a. m.

Pour la Riv.-du-Loup et Ste-Flavie à 11.15 a. m.

Pour la Riv. du Loup à 17.55 p. m.

Ces trains circulent sur l'heure du *Eastern Standard Time.*

QUÉBEC-CENTRAL

Express—quitte Lévis à 1.10 p. m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p. m. et à New-York, 11.45 a. m.

Mixte—quitte Lévis 2.30 p. m., arrive à St-François à 7.45 p. m.

Bateaux à Vapeurs

QUÉBEC ET LÉVIS

Les bateaux font le trajet entre Québec et Lévis tous les ½ heure. Prix 20 cents aller et retour.

TRAVERSE DE QUEBEC A LÉVIS.

QUÉBEC	LÉVIS
A. M.	A. M.
7.30 Malle pour Halifax. Accomodation pour la Rivière du Loup	7.00 Train mixte de la Riv du Loup.
10.30 Malle pour la Rivière du Loup.	P. M.
P. M.	
5.00 Accomodation pour la Rivière du Loup.	2.00 Malle de la Riv. du Loup.

Pour le Québec Central

P. M.	A. M
12.30 Express pour Sherbrooke	11.30 Train mixte de Saint-Joseph.
P. M.	P. M.
1.30 Train Mixte pour St-Joseph	3.30 Express de Sherbrooke

TRAVERSE DU GRAND TRONC

LAISSERA

QUEBEC	*STATION DE LEVIS*
P. M.	A. M.
1.30 Train Eclair pour l'Ouest.	7 00 Malle de l'Ouest
P. M.	P. M.
5.00 Malle pour Ouest.	2.00 Express de l'Ouest

Je viens de recevoir à l'occasion des fêtes

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

De beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos à queue (tous les formats), pianos droits (nouveaux modèles), pianos carrés et orgues de chapelles et de salons.

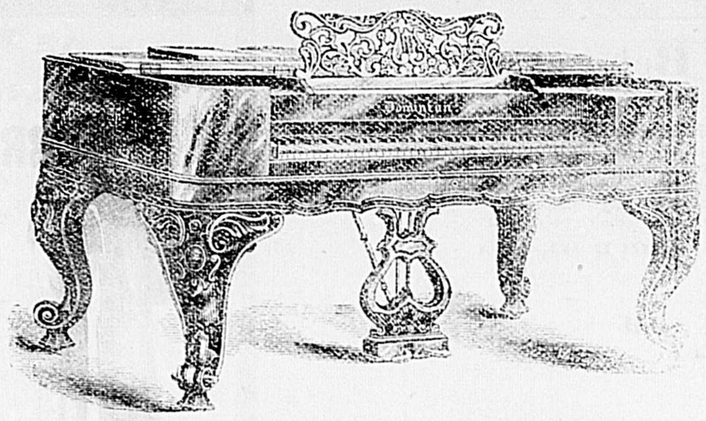

ET LES ORGUES-HARMONIUMS "DOMINION".

TOUS instruments de choix, de nouveaux styles uniques dans leur genre, et ne se trouvant nulle part ailleurs.

Les personnes désirant un instrument de choix à un prix raisonnable devraient venir voir mon assortiment si possible, ou écrire pour catalogues illustrés.

L. E. N. PRATTE,

No 1676, rue Notre-Dame, Montréal.

Québec, 24 décembre 1885—15 nov 88—1an28s.

Bon Marché !!! **H. ERN & Co.,** Bon Marché !!!

42, EYRE ST.,

SHEFFIELD, ***Angleterre.***

Manufacturier de Couteaux de poche, couteaux de table, Razoirs, Ciseaux, etc., etc.

Toutes les commandes accompagnées de références sur l'Angleterre ou chèque sur Londres ou Paris, seront exécutées immédiatement

Quebec, 24 août 1887 649

SANTE POUR TOUS

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

LES PILULES

Purifient le Sang, corrigent tous les Dérangements du FOIE, de l'ESTOMAC et des INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des Constitutions délabrées, elles sont aussi infaillibles dans toutes les Maladies particulières au sexe Feminin de toute âge. Pour les Enfants ainsi que pour les personnes âgées sont invaluables

L'ONGUENT

Est un remède infaillible pour les Maux de Jambes, Ceux des Soins, Blessures Anciennes Plaies et Ulcères. Il est faux pour la Goutte et Rhumatisme.

Et pour tous les Dérangements de la Poitrine il est de même sans égal

POUR LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX,

Gonflement Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival et pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY

78, NEW OXFORD STREET, auparavant **533, OXFORD STREET.**

Et se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22. et 33s. le Pot ou la Boîte, et on peut s'adresser dans toutes les Pharmacies de l'Univers.

Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque Pot et Boîte, s'il n'y a pas l'adresse 533, Oxford Street, Londres, c'est de la falsification.

Québec 3 septembre 1885

Bazar Annuel

DES DAMES CATHOLIQUES DE QUÉBEC SOUS LE HAUT PATRONAGE DE SON ÉMINENCE LE CARDINAL E.-A. TASCHEREAU.

LE public est respectueusement informé que ce bazar organisé en faveur des orphelins et des infirmes de l'Hospice des Révérendes Sœurs de la Charité, se tiendra à l'Institut Canadien, le 10 DECEMBRE et les jours suivants.

Madame J. T. Taschereau, présidente de la "Société Charitable des Dames catholiques de Québec."

Les personnes dont les noms suivent, présideront aux différentes tables et recevront avec reconnaissance les divers articles qu'on voudra bien leur faire parvenir :

Mesdames J. L. Austin, L. Catellier, T. Chamberland, H. Drouin, E. Foley, J. Flynn, A. Hamel, T. Ledroit, L. Lynch, A. Laberge, E. Marceau, H. C. Pelletier, H. Roy, P. Roussel, J. Thomas, T. G. Tourangeau, A. Vallée.

Mesdemoiselles Bélanger, T. Cannon, J. Hamel. C. Pampalon, N. Roy, C. Taschereau, E. Tessier, N. L. Faguy, Z. Faguy, E. Tétu.

Table de rafraichissements. — Mesdames L. Bilodeau, F. X. Berlinguet, L. B. Caron, A. P. Caron, P. DeBlois.

Mesdemoiselles E. Gauvin, G. Gauvin.

Par ordre,

E. TETU,

Secrétaire, S. C. D. C. Q.

Québec, 19 novembre 1888 900

J. & W. REID

Fabriquants de Papiers,

124, Rue ST-PAUL,

QUÉBEC.

MOULIN DE PAPIER A LORETTE. Papie pour journaux, papier Manille pour envelopper feutre à lambris, feutre à tapis, feutre à couverture sec et goudronné.

MOULIN AU PONT ROUGE.--Pulpe de bois, carton de bois.

MOULIN WOODEND A PORTNEUF.—Carton d'asbeste pour empaqueter, pulpe de bois, carton carton pour boîte.

MOULIN A STE-ANNE. — Carton cuir pour fabricants de chaussures, pulpe de bois, carton.

Marchands de Papier, Papetiers et Papier à Tapisser de toutes sortes

AUSSI : — Guenilles, Amarres, Produits Chimiques et Matériel complet pour la manufacture de papier, Vieux Métaux, Machineries, Goudron et Résine.

☞ Le plus haut prix payé pour tout ce qui concerne la fabrication du papier.

Services offerts

TOUTE personne désireuse de s'assurer les services d'une BONNE FEMME DE JOURNÉE pour faire les lavages, pourront s'adresser à Madame Veuve VITALINE NOLET. Elle demeure dans le BLOC-DÉRY, RUE RICHELIEU, au coin du numéro 81, dans une maison située au fond d'une cour et portant le numéro 3.

Québec, 30 novembre 1888— 905

De Quebec aux Antilles

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de

30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matières qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconte dans un style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'intéresser toutes les personnes désireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles ; son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent des plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS,

Editeur.

Québec, 11 Août 1888 61

Pot Pourri Japonais,

Pots de Pot Pourri Japonais ou Jares de Rose

Coussins en Caoutchouc remplis d'air.

Oreillers " " " "

Brosses à la Main pour Bains de Baley

☞ *Service attentif, exact et prompt.*

Ouvert toute la nuit.

J. E. MORRISSON,

CHIMISTE et DRUGGISTE,

31, Rue Buade, 31.

☞Téléphone No 95.

Québec, 25 mai 1888—1an. 799

Maintenant en vente

Au bureau du

Courrier du Canada.

HISTOIRE DE LA

Paroisse du Cap Santé

DE 376 PAGES,

Par M. l'abbé C. A. GAGNON.

prix ..... 50 cents.

Israel Dumais,

NOTAIRE.

M. DUMAIS a ouvert son bureau à S. LOUIS DE MÉTABETCHOUAN, (LAC S. JEAN, P. O., CHAMBORD), près de la jonction du chemin de fer de Québec et du Lac S. Jean, où il a fixé sa résidence.

Il informe le public qu'il s'occupe spécialement de sa profession, de colonisation, de prêts hypothéaires, de vente de terres et de collection.

Etabli au Lac S. Jean depuis dix-neuf ans, et agent des Terres de la Couronne depuis quinze ans, est, par conséquent, en état de donner les meilleurs renseignements possibles aux colons qui désirent s'établir au Lac S. Jean.

Il est aussi agent de la *New-York Life Insurance Company* et de la *Liverpool, London and Globe*, contre le feu.

Québec, 13 janvier 1888.

LAURENT JOBIN

NOTAIRE

COIN des RUES CLAIR-FONTAINE et BURTON,

QUARTIER MONTCALM

QUEBEC

Avis au Clergé

ET AU

PUBLIC

JE soussigné donne avis au Clergé et au public que MM. Arthur Toussaint & Cie., de Québec, sont les seuls agents autorisés pour la vente de mes vins, Claret (vin table), Port et vins de messe. Ces derniers sont approuvés par Messeigneurs Walsh, évêque de London et Thomas Dowling évêque de Peterborough, d'Ontario.

M. ARTHUR TOUSSAINT & CIE., seuls, ont un dépôt de mes Vins, ci-dessus.

Ces vins sont analysés par le Dr Valade, d'Ottawa, analyste du gouvernement et par le Révd M. Pagé, professeur de chimie à l'Université-Laval, Québec.

A. C. TOURNIER,

Viticulteur, à Sandwich, Ont.

Tout vin offert en vente ne portant pas l'étiquette et un bouchon brûlé de la maison Tournier, doit être considéré falsifié. En vente chez tous les épiciers de première classe doit être mis en bouteilles.

Ce vin acheté en futaille ou au gallon dans les 24 heures que le fut est ouvert comme cela vous aurez un excellent vin, autrement il perdrait de sa saveur.

J'AI ANALYSÉ, POUR M. A. TOUSSAINT & Cie., deux échantillons de vin Porte (vin rouge, et Claret, fabriqués à Sandwich, Ontario, par M. A. C. Tournier.

Ces deux vins sont agréables au goût et possèdent un arôme particulier que l'on ne rencontre que dans les meilleurs vins.

La proportion d'alcool, dans ces deux vins est de 10 pour cent.

Quant à la matière colorante je n'ai aucun doute qu'elle provienne du raisin.

RÉVD. P. J. ED. PAGÉ,

Prof. de Chimie à l'Université-Laval.

Québec, 8 octobre 1887.

Ces Vins sont en vente à la Cave Française, **111, rue St-Pierre**, ainsi que chez M. A. Grenier, épicier, rue St-Jean, Haute-Ville, chez MM. Côté & Frère, rue et faubourg St-Jean, et chez M. J. E. Asselin.

A. Toussaint & Cie

Marchands de Vins

No. 111 RUE ST-PIERRE

Québec, 10 Décembre 1887.—1an 711

LE et après SAMEDI, le 8 DECEMBRE 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD

8.00 A. M —Express direct pour le Lac St-Jean, tous les jours arrivant à la jonction Chambord à 6.30 P. M., et à Roberval à 7.10 P. M.

3.30 P. M.—Train mixte pour St-Raymond tous les jours y arrivant à 6.50 P. M.

ALLANT AU SUD

6.15 A. M.—Train mixte de St-Raymond tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.35 A. M.

10.00 A. M.—Express direct de Roberval, (et de la jonction Chambord à 10.40 A. M.,) tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 P. M.

Les trains font raccordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lorette et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à St-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière-aux-Pins.

Le fret pour tous les points des istricts du Lac St-Jean et Saguenay, à l'Est de la Jonction Chambord, est enregistré pour la Jonction Chambord, et pour Roberval et les endroits à l'Ouest enregistré pour Roberval.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière-à Pierre émis les samedis valables jusqu'au mardi suivant, et a tous les points au nord de la Rivière-à-Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac St-Jean le lundi matin seulement.

J. G. SCOTT

Sect. Gérant.

Québec, 5 décembre 1888.

A vendre.

LE MAGNIFIQUE MOULIN construit sur la RIVIÈRE BATISCAN, l'endroit qui sépare la paroisse de Ste-Geneviève de celle de St-Narcisse, dans le comté de Champlain. Ce moulin est en bon ordre et mu par un pouvoir d'eau des plus puissants. Il est pourvu des meilleures améliorations, et donne les plus complètes satisfactions sous tous rapports.

Conditions libérales.

S'adresser sur les lieux

EDOUARD MATHON.

Québec, 8 février 1888. 704

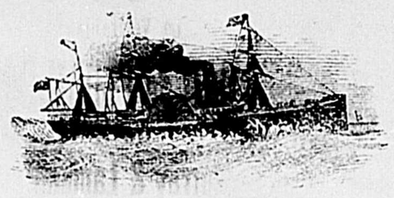

LIGNE ALLAN.

Sous contrat avec le gouvernement du Canada et de Terreneuve pour le transport des Malles

CANADIENNES ET DES ETATS-UNIS

1888—Arrangements d'hiver—**1889**

LES lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Vaisseaux	*Tonnage*	*Commandants*
NUMIDIAN	6100	en construction
PARISIAN	5400	Capt James Wylie.
SARDINIAN	4650	Lt Smith, R N R
POLYNESIAN	4100	Capt J Ritchie.
SARMATIAN	3600	" J Graham.
CIRCASSIAN	4000	" W Richardson.
PERUVIAN	3400	" H Wylie.
NOVA SCOTIAN	3300	" H R Hughes.
CASPIAN	3200	Lt R Barrett R N
CARTHAGINIAN	4600	Capt A Macnicol.
SIBERIAN	4600	" R P Moore.
NORWEGIAN	3531	" J G Stephen.
HIBERNIAN	3440	" John Brown.
AUSTRIAN	2700	" J Ambury.
NESTORIAN	2700	" W Dalziel.
PRUSSIAN	3000	" A McDougal.
SCANDINAVIAN	3000	" John Park.
BUENOS AYREAN.	3800	" J Scott.
COREAN	4000	" C J Menzies.
GRECIAN	3600	" C E LeGallais.
MANITOBAN	3150	" R Carruthers.
CANADIAN	2600	" John Kerr.
PHŒNICIAN	2800	" D McKillop.
WALDENSIAN	2600	" D J James.
LUCERNE	2200	" W S Main.
NEWFOUNDLAND.	1500	" C Mylius.
ACADIAN	1350	" F McGrath

à voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service

DE LA MALLE DE LIVERPOOL

Steamers	*De Liverpool à Portland via Halifax*	*De Portland à Liverpool via Halifax*	*De Halifax à Liverpool*
	Jeudi	Jeudi	Samedi
POLYNESIAN	8 nov.	29 nov.	1 déc.
SARDINIAN	22 "	13 déc.	15 "
PARISIAN	6 déc.	27 "	29 "
SARDINIAN	20 "	10 janv.	12 janv.
CIRCASSIAN	3 janv.	24 "	26 "

Partant de Halifax à deux hrs P. M.

ou à l'arrivée du train du chemin de fer Intercolonial venant de l'Ouest.

Prix du passage de Québec :

VIA HALIFAX :

Cabine..... $60, $75 et $88

Suivant les accommodements.

Intermédiaire..... $36.50

Entrepont..... $26.50

Les vapeurs du service de

Liverpool, Queenstown, Saint-Jean T.-N., Baltimore et Halifax,

Steamers	*De Liverpool à Baltimore via St-Jean et Halifax*	*De Baltimore à Liverpool via Halifax et St-Jean*	*De Halifax via St-Jean à Liverpool*
	Mardi	Mardi	Lundi
NOVA SCOTIAN	13 nov.	4 déc.	10 déc.
PERUVIAN	27 "	18 "	24 "
CASPIAN	11 déc.	1 janv.	7 janv.
NOVA SCOTIAN	25 "	15 "	21 "

LIGNE DE GLASGOW

De Glasgow	*Steamers*	*De Boston vers le*	*De Philadelphie vers le*
3 nov.	SCANDINAVIAN	20 nov.	.....
9 "	*GRECIAN	.....	30 nov.
16 "	CARTHAGINIAN	3 déc.	.....
23 "	*MANITOBAN	.....	14 déc.
30 "	SIBERIAN	17 déc.	.....

* Via Halifax en revenant seulement.

☞ On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

Des billets de connaissement pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE & CIE.,

Agents

Québec, 29 novembre 1888. 782

ELIXIR

Préparée par les SŒURS DE L'HOPITAL DU SACRÉ-CŒUR

Cet elixir contient (à l'état soluble et assimilable) tous les principes du sang heureusement associés à l'esprit de vin et au célèbre *Fer Bravais.*

C'est un composé alimentaire et médicamenteux qui demande le moins de travail possible de l'estomac, pour être absorbé dans le sang et qui, de plus, active l'appétit et la digestion, le rendant ainsi supérieur, dans son usage, à tous les extraits de bœuf. L'expérience de plusieurs années a prouvu que c'est le remède le plus prompt et le plus actif pour enrichir le sang, pour combattre la tendance à la consomption et la dyspepsie des personne débiles.

A vendre.

Mécanisme de Moulin à Scie !

M. CLÉOPHE LAVOIE de la PETITE RIVIÈRE ST-FRANÇOIS, a en vente un superbe mécanisme de MOULIN A SCIE pour la somme modique de NEUF CENT DOLLARS.

Le tout en bon ordre.

S'adresser au *Courrier du Canada*, ou sur les lieux à CLÉOPHE LAVOIE, fils de Magloire.

Québec, 8 mars 1888. 74

☞ MUSIQUE ☜

—A—

TRES BAS PRIX.

Nous vendons le choix de romances françaises suivantes

Seulement 10 cents chaque,

DONT LES PRIX ORDINAIRES SONT DE 25c, 30 et 35c.

Amour, par	CÉLESTIN LAVIGUEUR
Aurore	A. CONTANT
Bonsoir, Maman	E. P. TOSTI
Crépuscule	C. GOUNOD
Chant National, O Canada	C. LAVIGUEUR
Eloge des larmes	SCHUBERT
Fleurs et Fleurs	ARNAUD
Hymne National	BLAIN DE ST-AUBIN
J'ignore son nom	A. ADAM
L'Absence	CALIXA LAVALLÉE
L'Amour est un Oiseau	G. BIZET
L'Adieu	SCHUBERT
L'Amour est enfant de Bohême	G. BIZET
Le Bonheur et l'Amour	G. NADEAU
Le Chemin des Amoureux	BLAIN DE ST-AUBIN
Le Désir	SCHUBERT
L'Echo	SCHUBERT
La Ferme de Beauvoir	G. NADEAU
L'Orpheline	SCHUMANN
O ma Charmante	F. J. PRUME
Pensez à Moi	HACHECÈS
Pas Ça	OFFENBACK
Petits Oiseaux	HACHECÈS
Quand il cherche dans sa Cervelle	OFFENBACH
Rose, Souviens-Toi	RUPÈS
Rose, ne parle pas	A. MAILLARD
St-Antoine de Padoue	E. B. DE ST-AUBIN
Sérénade	SCHUBERT
Vivre loin de ses Amours	BOIELDIEU
Vire de Bord	E. B. DE ST-AUBIN

Commandes par la malle 1c extra par copie.

BERNARD & ALLAIRE.

PIANOS de R. S. WILLIAMS & SON, O. NEWCOMBE & CO., STANLEY & CO.

HARMONIUMS W. DOHERTY & CO THOMAS ORGAN CO &c., &c.

Bernard & Allaire,

EDITEURS DE MUSIQUE,

77, 79, RUE ST-JEAN, H.-V., QUÉBEC

Québec, 17 avril 1888.

LA PLUS GRANDE MERVEILLE DU TEMPS MODERNE.

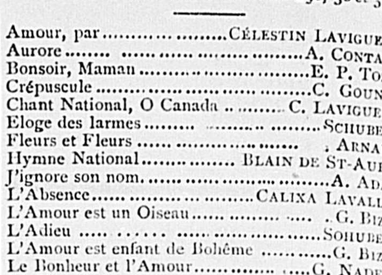

Les Pilules et *Onguent Holloway !*

LES PILULES purifient le sang, et guérissent tous les dérangements du foie, de l'estomac, des reins et des intestins. Elles donnent la force et la santé aux constitutions débiles, et sont d'un secours inappréciable dans les indispositions des personnes du sexe de tout âge. Pour les enfants et les vieillards, elles sont d'un prix inestimable

L'ONGUENT

est un remède infaillible pour les douleurs dans les jambes, la poitrine, pour les vieilles blessures, plaies et ulcères.

Il est excellent pour la goutte et le rhumatisme,

Pour les maux de gorge, bronchite, rhumes, toux, excroissances glanduleuses, et pour toutes les maladies de la peau, il est sans rival.

Manufacturé seulement à l'établissement du professeur HOLLOWAY, 533, RUE OXFORD LONDRES, et vendu à raison de 1s. 1½d., 2s. 9d., 11s. 22s., et 33s. chaque boite et pot, et au Canada à 36 cents, 90 cents et $1.50, et les plus grandes dimensions en proportion.

AVERTISSEMENTS.—Je n'ai pas d'agents aux Etats-Unis, et mes remèdes ne sont pas vendus dans ce pays. Les acheteurs devront alors faire attention à l'étiquette sur les pots et les boites. Si l'adresse n'est pas 533, OXFORD STREET, LONDRES, il y a falsification.

Les marques de commerce de mes remèdes sont enregistrées à Ottawa et à Washington

Signé : THOMAS HOLLOWAY,

533, Oxford Street, Londres

Québec 3 novembre 1881—1 an 67

CONDITIONS

—DU—

Courrier du Canada

Prix de l'Abonnement

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA ET ETATS-UNIS.	Un an	$5.00
	($5 payable d'avance)	
	Six mois	$2.50
	Trois mois	1.50
ANGLETERRE	Un an	25s
	Six mois	12.6
	Trois mois	6.3
FRANCE	Un an	60 Francs
	Six mois	30 "
	Trois mois	15 "

TARIF DES ANNONCES.

Les annonces sont insérées aux conditions suivantes, savoir :

Six lignes et au-dessous ..... 50 centins

Pour chaque insertion subséquente.... 12½ "

Pour les annonces d'une plus grande étendue, elles seront insérées à raison de 10 centins par ligne pour la première insertion, et de 5 centins pour les insertions subséquentes.

Réclames : 20 cents la ligne.

Les annonces, les réclames, les abonnements doivent être adressés à

Leger Brousseau,

EDITEUR-PROPRIETAIRE,

No 22,

RUE BUADE, HAUTE-VILLE

Québec.

IMPRIMÉ ET PUBLIÉ PAR

LEGER BROUSSEAU

Editeur propriétaire,

rue Buade Haute-Ville, Québec.

LE DEVOIR

CAHIER B

Culture Page B 10
Bourse Page B 3
Les sports Page B 6

ÉCONOMIE
SOCIÉTÉ

LE DEVOIR, LE JEUDI 28 OCTOBRE 1999

Travailleurs autonomes

Des modifications sont à l'étude

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

Le ministère des Finances du Québec étudie la possibilité d'apporter certaines modifications à la politique fiscale afin de faciliter la vie aux travailleurs autonomes. *«C'est à l'étude, mais aucune décision n'a encore été prise*, a mentionné hier Marie-Josée Dionne, attachée de presse adjointe du ministre des Finances, Bernard Landry. *«Le gouvernement fera savoir lors du prochain budget s'il a l'intention ou non de modifier la politique fiscale»*, a précisé Mme Dionne.

Le printemps dernier, le ministère du Revenu avait fait parvenir au ministère des Finances un rapport intitulé *Rapport sur la consultation effectuée auprès du Groupe d'étude sur le travail autonome et l'administration fiscale*. Produit par des employés du ministère du Revenu et des représentants d'associations de travailleurs autonomes, ce rapport, dont *Le Devoir* a obtenu copie, contient plusieurs recommandations en vue de simplifier la politique fiscale, relevant du ministère des Finances, et l'administration fiscale, relevant du ministère du Revenu.

Les travailleurs autonomes demandent au ministère des Finances de modifier la politique fiscale, pour tenir compte de certaines dépenses d'appareils ayant une courte durée de vie, comme le télécopieur, le téléphone cellulaire, l'imprimante ou le numériseur d'images.

Les travailleurs autonomes souhaitent également qu'on augmente le pourcentage de la déduction reliée aux frais de représentation. *«Par exemple, le pourcentage déductible des frais de représentation pourrait être basé sur un seuil établi en fonction de différentes strates de revenus, chaque tranche de revenus comportant un maximum de dépenses déductibles afin d'éviter les abus»*, peut-on lire dans le rapport d'une quinzaine de pages. Ils demandent de plus que les dépenses reliées à l'utilisation de la résidence à des fins professionnelles puissent être déduites à 100 % lorsque le revenu provenant d'un travail autonome dépasse un certain seuil, par exemple 70 ou 80 % du revenu total.

Administration fiscale

Sur le plan administratif, les travailleurs autonomes demandent qu'on assouplisse les conditions de paiement des acomptes provisionnels. Ils souhaitent aussi qu'on apporte des modifications à la déduction des dépenses d'intérêts. Par exemple, on veut que le personnel du ministère du Revenu informe mieux les travailleurs autonomes sur les éléments devant être pris en considération dans leur comptabilité pour faire face à leurs obligations et, éventuellement, à une vérification.

On voudrait aussi que le personnel du ministère fasse des *«visites éducatives»* auprès des travailleurs autonomes qui en auront fait la demande. Les travailleurs autonomes souhaitent par ailleurs qu'on permette la remise des taxes au moment de leur perception, *«selon la comptabilité de caisse, au lieu d'une comptabilité d'exercice, c'est-à-dire la remise de taxes basée sur la facturation, comme ça se fait actuellement»*. Ils voudraient également qu'il y ait une uniformité dans le processus de traitement. Selon eux, cela passe par la sensibilisation des employés du ministère du Revenu et la mise en place *«de moyens afin de s'assurer que l'interprétation et l'application des règles soient uniformes d'un vérificateur à l'autre, d'un préposé aux renseignements à l'autre, ainsi que d'une région à l'autre»*.

Du côté du ministère du Revenu, on affirme avoir mis en branle quelques projets pour faciliter la communication avec les travailleurs autonomes, a expliqué hier Brigitte Portelance, de la Direction des normes et des programmes. Par exemple, le ministère a produit une «trousse» pour le travailleur autonome. Par ailleurs, d'ici *«quelques semaines»*, le site Internet du ministère (*revenu.gouv.qc.ca*) aura une section consacré au travail autonome.

Enfin, le ministère du Revenu a entrepris des pourparlers avec d'autres ministères québécois afin de s'entendre sur le statut du travailleur autonome. *«On veut s'assurer qu'il ne change pas d'un ministère à l'autre»*, a dit Mme Portelance, précisant que des pourparlers étaient également en cours avec Revenu Canada.

Secteur pétrochimique

Cepsa investit 470 millions dans une usine à Montréal

AFP ET LE DEVOIR

La société Interquisa, filiale à 100 % du groupe pétrolier espagnol Cepsa, va construire à Montréal une usine de produits chimiques avec la Société générale de financement (SGF) du Québec, a annoncé hier Cepsa.

Le projet prévoit des investissements supérieurs à 470 millions de dollars et la création d'une société conjointe détenue à hauteur de 51 % par Cepsa et de 49 % par la SGF, a indiqué Cepsa dans un communiqué publié à Madrid.La nouvelle usine aura une capacité de production annuelle de 400 000 tonnes d'acide téréphtalique purifié (PTA), produit servant à la fabrication de polyester, a précisé Cepsa.

Cepsa est présent au Canada depuis 1993 avec une usine fabriquant des matières premières pour la production de détergents biodégradables. Cepsa est la deuxième compagnie pétrolière espagnole, derrière Repsol. Elle est détenue à hauteur de 44 % par le groupe français Elf Aquitaine.

Dans un communiqué émis à Montréal, la SGF a plutôt mentionné qu'elle avait, avec Interquisa, entrepris les études techniques préliminaires en vue de la construction de cette usine dans le secteur industriel de Montréal-Est. Le projet permettra la création de plus de 150 nouveaux emplois, prend-on soin d'ajouter. Selon l'échéancier des travaux, l'exploitation de l'entreprise devrait débuter au cours du premier semestre de 2002.

«La nouvelle usine aura essentiellement comme mission de répondre à la demande croissante d'ATP sur le marché nord-américain. Ce projet constitue une étape importante de la stratégie de globalisation des exploitations de Cepsa dans le domaine de la pétrochimie», a déclaré Carlos Perez de Bricio, président et chef de la direction de Cepsa.

«L'industrie florissante de l'ATP sera bien servie par la proximité géographique des matières premières, l'expertise de la main-d'œuvre et la qualité des infrastructures existantes», a renchéri Claude Blanchet, président du conseil, président et chef de la direction de la SGF.

Dans le cadre d'une entreprise en participation avec la SGF, Cepsa produit et vend de l'alkylbenzène linéaire, substance utilisée comme matière première qui entre dans la production de détergents biodégradables. La production de l'usine de Bécancour, dont la capacité annuelle est de 120 000 tonnes métriques, est essentiellement destinée aux marches nord-américains.

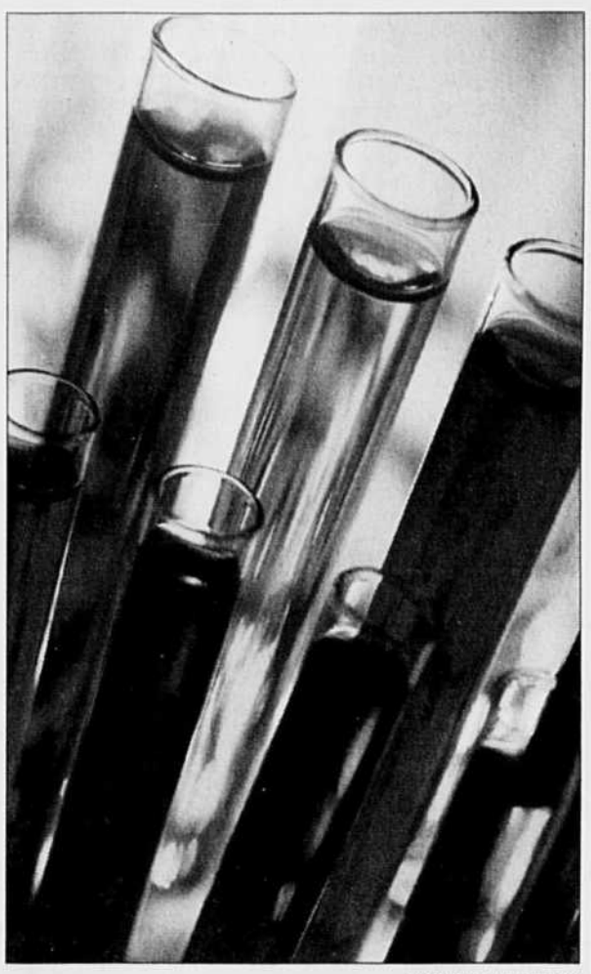

ARCHIVES LE DEVOIR

Transport aérien

Le pire ennemi de Canadien, c'est le temps

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Malgré le profit enregistré au troisième trimestre, Canadien International se dirige vers un autre exercice déficitaire. Et le transporteur entame le quatrième trimestre, l'un des plus difficiles de l'industrie, avec à peine 88 millions en liquidités. De quoi tenir dix jours sans autres entrées. Pour le président Kevin Benson, le temps est devenu le pire ennemi de Canadien.

Pourtant, au cours des dernières semaines, on multipliait les discours chez Canadien comme quoi le transporteur terminerait l'année avec une position d'encaisse positive, *dixit* le chef des finances, Doug Carty. Comme quoi le transporteur a des liquidités pour tenir encore au moins 12 mois, *dixit* Kevin Benson. Au 30 septembre dernier, Canadien affichait une somme de 88,7 millions au poste Encaisse et placements à court terme, contre 302,4 millions au 31 décembre 1998. Et son fonds de roulement était déficitaire de 390 millions.

Au cours d'un appel conférence tenu hier, Kevin Benson a précisé que chaque jour d'exploitation signifiait des dépenses entre huit et dix millions. *«Nous sommes dans une position très serrée»*, a-t-il renchéri, rappelant que le quatrième trimestre est traditionnellement tranquille dans l'industrie. *«La question n'est plus de savoir si nous pouvons vendre nos sièges à un prix raisonnable. Mais plutôt si nous pouvons en vendre suffisamment pour respecter nos besoins en liquidités.»*

Ainsi, cette position peut indiquer que le transporteur risque de se retrouver à court de liquidités au tournant de l'an 2000.

Le président de Canadien a également souligné qu'il pouvait compter sur une contribution de son principal actionnaire, AMR (société mère d'American Airlines), qui accepterait, si nécessaire, de reporter, les frais de gestion et de services exigés à Canadien. Cette facture, qui atteindrait les 60 millions par trimestre, soit quelque 240 millions par année, avait déjà été abaissée afin de soutenir l'opération de sauvetage menée par Canadien en 1996.

Au cours du trimestre clos le 30 septembre 1999, Canadien a dégagé un bénéfice d'exploitation de 93,4 millions et un bénéfice net de 71,3 millions, contre 124,2 millions et 93,6 millions respectivement au troisième trimestre de 1998. Les résultats de 1998 renferment cependant les retombées d'une grève de 13 jours des pilotes d'Air Canada, dont l'impact sur le bénéfice net de Canadien a été chiffré à 40 millions.

Les produits d'exploitation se sont établis à 982 millions, en baisse de 1,3 % sur ceux du troisième trimestre de 1998. Du total, les produits d'exploitation des vols intérieurs ont diminué de 9 % entre les deux trimestres de comparaison, un recul également imputable à l'effet positif de la grève chez Air Canada sur les revenus de Canadien.

Pour l'ensemble des neuf premiers mois, Canadien a affiché un bénéfice d'exploitation de 1,6 million, contre 92,8 millions un an plus tôt. Cette période s'est soldée par une perte nette de 54,3 millions, ou 1,18 $ par action, comparativement à un bénéfice net de 12,1 millions (0,15 $ par action, après dilution) après neuf mois en 1998. Les produits d'exploitation ont augmenté de 2,4 %, de 2,46 milliards à 2,52 milliards.

Dans son bilan, le transporteur a fait ressortir une reprise du marché asiatique, principalement au Japon et vers la Chine. Sur le marché transfrontalier, *«nous avons bénéficié du retour de l'indicatif d'American Airlines ainsi que de nouvelles ententes de partage d'indicatifs avec Alaska Airlines et Horizon Air* [sur la côte du Pacifique], *à l'origine d'un accroissement substantiel du rendement.»* L'indicatif d'American Airlines a réapparu pour tous les vols transfrontaliers à destination et au départ des Etats-Unis.

Avec la Presse canadienne

Québec et la Bourse de Montréal se parlent de nouveau

FRANÇOIS NORMAND
LE DEVOIR

La Bourse de Montréal et le gouvernement du Québec se parlent de nouveau, a appris *Le Devoir*.

Depuis lundi, le président de la Bourse de Montréal, Gérald Lacoste, et le sous-ministre des Finances, Gilles Godbout, discutent afin de trouver un terrain d'entente dans le dossier de la restructuration des Bourses canadiennes.

Le ministère a refusé hier de préciser la teneur de ces pourparlers. De son côté, le parquet montréalais n'a pas retourné notre appel. Le 19 octobre, la Bourse de Montréal avait finalement accepté de mettre de l'eau dans son vin après s'être lancée dans un bras de fer avec le ministre des Finances Bernard Landry. Par voie de communiqué, M. Lacoste avait indiqué que la Bourse *«serait heureuse de continuer à chercher des solutions pour les entreprises québécoises à petite capitalisation sur la bases des prémisses énoncées»* par le président du Fonds de solidarité de la FTQ, Raymond Bachand.

Lors d'un discours conciliateur prononcé devant le Cercle de la finance internationale de Montréal, M. Bachand avait insisté sur le fait que l'entente sur la restructuration des Bourses avait assez de souplesse pour tenir compte des préoccupations du gouvernement.

M. Bachand avait entre autres précisé que l'emplacement physique du parquet ou de l'ordinateur central sur lequel s'effectuent les transactions avait peu d'importance. Autrement dit, ce dont Montréal a besoin, c'est une fenêtre montréalaise — c'est-à-dire un noyau dur d'expertise et de pouvoir décisionnelle — par laquelle les PME québécoises passeraient pour accéder aux parquets de Toronto ou de l'Ouest.

Toutefois, la demande du ministre des Finances va beaucoup plus loin. M. Landry souhaite que Montréal conserve une place boursière physique pour les PME québécoises dont la capitalisation est inférieure à 500 millions de dollars. Or l'entente sur la restructuration des Bourses avait fixé cette barre à quatre millions.

Entrevue avec l'ancien président de la BDC

Vers une banque spécialisée dédiée aux PME

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

François Beaudoin a passé dix ans à la présidence de la Banque de développement du Canada (BDC). Dix ans à faire de cette institution fédérale une banque entièrement dédiée aux PME, détachée de son étiquette d'institution financière de dernier recours. Il est, depuis, devenu conseiller de direction chez Price Waterhouse Coopers et caresse encore le projet de travailler à la création d'une banque spécialisée pour les PME, version secteur privé cette fois. Dans sa démarche, il aura cependant à lutter contre les propres succès de la BDC.

Son départ de l'institution fédérale a été discret, sans signe avant-coureur. Un seul petit communiqué annonçant qu'il quittait ses fonctions émis en fin de journée, un vendredi. *«C'était planifié. Mon départ fait partie d'un exercice de relève. Bernie Schroder, recruté à la Banque Royale, était en poste depuis trois mois. À l'approche de mon dixième anniversaire à la banque, le temps était venu, pour moi, de passer à autre chose. Je laisse la BDC entre bonnes mains.»* Bernie Schroder occupe depuis le poste de président et chef de la direction intérimaire de la BDC, le temps que le remplaçant de M. Beaudoin soit officiellement nommé par le premier ministre Jean Chrétien.

Quelques jours plus tôt, Léon Courville annonçait également qu'il quittait ses hautes fonctions à la Banque Nationale, une banque qui se targue elle aussi d'être près des PME. Peut-on établir un lien entre les deux événements? *«Ce n'était que pure coïncidence. Je voudrais bien m'asseoir avec M. Courville, comparer nos notes, nos expériences, et voir ce que l'on peut faire ensemble»*, a souligné M. Beaudoin.

François Beaudoin sort de sa poche un modèle de banque spécialisée pour les PME. Un modèle qu'il veut présenter aux banques, aux autres intervenants et aux gouvernements. Il pense aussi inviter ou sensibiliser les compagnies d'assurances présentement en plein processus de démutualisation. Ou encore les fonds de travailleurs.

Pour lui, la solution devra passer par le privé, par le dynamisme du secteur privé, que ces intervenants soient canadiens ou étrangers. *«On a très peu, trop peu d'intervenants dédiés à la PME. Nous n'avons pas véritablement d'institutions offrant, sous le même toit, tous les services financiers pour les PME, d'institutions qui traiteront les PME comme des entités distinctes.»* Il y a bien la Banque Nationale, qui se targue d'être une banque pour la PME. Ou encore le Mouvement Desjardins, enraciné dans son milieu. Il y a également eu ce projet de banque dédiée à la PME, dessiné dans le scénario de fusion entre les banques Royale et de Montréal. *«Depuis que le projet de fusion entre ces deux institutions a été bloqué, leur scénario de banque spécialisée n'a pas encore vu le jour. La Banque Nationale est pour sa part l'institution qui s'approche le plus du modèle alors que le Mouvement Desjardins, engagé dans un processus de réingénierie, a les éléments, mais il part avec un certain retard. Le Mouvement Desjardins est à créer des centres d'affaires commerciales mais il en est à ses débuts dans sa restructuration»*, a résumé M. Beaudoin.

En somme, on se retrouve aujourd'hui avec peu de solutions alternatives à offrir aux PME. En fait, il n'y a que la BDC. Et encore. Cette banque fédérale a beau avoir doublé son actif et triplé ses prêts aux PME en dix ans, il ne lui est pas permis d'offrir toute la gamme de produits et services dont peuvent avoir besoin les PME. *«De toute façon, il n'est pas normal de n'avoir que la BDC à offrir comme alternative aux PME. Il devrait y avoir plus d'intervenants, qui peuvent aller plus loin que la BDC.»* Et cette rareté ne peut aller qu'en s'accentuant. *«Le phénomène des fusions ou de la constitution de holdings va tôt ou tard nous toucher. Ce n'est que partie remise. L'absence d'alternative va aller en grandissant.»*

Le modèle dessiné par François Beaudoin réunit opérations bancaires, capital de risque, services financiers et services conseils en gestion sous un même toit ou sous une offre commune. *«Vous savez, à peine 5 % des PME se qualifient pour le capital de risque traditionnel. Aussi, le Fonds de solidarité ne peut pas faire d'opérations bancaires ni offrir des produits bancaires. Et dans les banques traditionnelles, on*

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

François Beaudoin

n'a pas spécialisé le prêt, on l'a institutionnalisé.»

VOIR EN PAGE B 2: DES RÈGLES DU JEU DIFFÉRENTES

Dossier spécial

publié le mercredi **17 novembre** 1999

Éducation

Date de tombée: le vendredi 12 novembre 1999 LE DEVOIR

ÉTATS-UNIS

Excédent budgétaire américain record en 1999

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — Les États-Unis ont réalisé durant l'année fiscale 1999 un excédent budgétaire de 123 milliards de dollars et ont apuré au cours des deux dernières années 128 milliards de dollars de dette publique, a indiqué hier la Maison-Blanche.

En pourcentage du PIB, l'excédent est le plus important depuis 1951, a précisé le porte-parole de la Maison-Blanche, Joe Lockhart.

Par ailleurs, la dette fédérale a reculé de 138 milliards de dollars sur deux ans, a précisé M. Lockhart. L'année dernière, les États-Unis avaient affiché un excédent de 69,2 milliards de dollars.

Les recettes fédérales ont totalisé 1827 milliards de dollars en 1999 et les dépenses se sont montées à 1704 milliards de dollars. Les recettes collectées par le Trésor sur le bénéfice des entreprises sont en recul à 184,7 milliards de dollars contre 188,7 milliards.

Grâce à l'excédent, les États-Unis ont pu réduire la dette fédérale de 88,3 milliards de dollars sur l'année. Le Trésor a payé pour 353,5 milliards de dollars d'intérêt sur la dette fédérale en 1999.

Réforme des structures de Desjardins

Un ancien cadre appelle à la résistance

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

À la veille d'une séance d'information reliant par voie électronique 20 lieux différents à travers le Québec et à laquelle participeront quelques milliers de représentants de caisses populaires et d'économie, René Croteau, ex-cadre supérieur du Mouvement Desjardins, invite tous les membres des caisses Desjardins à s'opposer au projet de réforme des structures recommandé par le conseil d'administration.

La lettre ouverte que M. Croteau a fait parvenir à tous les médias hier ne laisse aucune équivoque quant au but visé: *«Si vous tenez à conserver votre caisse d'épargne et de crédit, intervenez en force et de façon urgente auprès des administrateurs que vous avez élus pour vous assurer qu'ils n'accepteront pas, à votre insu, que vous soyez dépouillés d'une institution coopérative qu'avec votre collectivité vous avez consacré des années à bâtir. C'est votre droit de propriété qui est en jeu.»* Les représentants des caisses locales auront à voter sur le projet de réforme des structures le 4 décembre prochain. La séance de demain vise uniquement à apporter des précisions et à répondre aux questions soulevées par les participants. Aucun vote n'aura lieu.

Dans sa missive, M. Croteau soutient que *«la proposition de fusion des fédérations n'est que la partie visible de l'iceberg, la première étape essentielle d'un plan de conversion en banque qui n'a pas été dévoilé mais qui a été soigneusement préparé et qu'on s'efforce maintenant de réaliser le plus rapidement possible»*.

M. Croteau a exprimé son opposition au projet de réforme depuis plusieurs semaines, si bien que le 8 octobre dernier, Claude Béland, président de Desjardins, lui écrivait personnellement une lettre pour tenter de le rassurer, tout comme l'avait fait quelques semaines plus tôt le président de la Caisse populaire de Lévis, dont M. Croteau est membre. Ces tentatives de réconciliation n'ont pas donné le résultat escompté.

Ainsi, le 13 octobre, M. Croteau répondait à M. Béland par une lettre qui se terminait de la façon suivante: *«Que vous le concédiez ou pas, vous proposez de mettre en place une structure de type bancaire. Personnellement, je doute fort que les caisses et particulièrement leurs membres s'en accommoderont longtemps.»*

M. Croteau se dit convaincu que les dirigeants de Desjardins sont en train de récupérer au sein d'une fédération unique les pouvoirs décisionnels des caisses locales et qu'ils vont convertir Desjardins en banque. *«La caisse dont vous êtes les propriétaires sera devenue une coquille vide comme coopérative, n'ayant d'autre fonction que celle d'une succursale bancaire.»* Il s'appuie à cet égard sur une comparution de M. Béland devant le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce, lequel parle en effet d'une banque coopérative mais dans un sens tout à fait différent de l'interprétation donnée par M. Croteau.

M. Béland a alors demandé au Parlement fédéral de modifier la loi pour permettre l'établissement d'une banque coopérative, laquelle pourrait un jour remplacer la Caisse centrale Desjardins et s'unir dans une structure avec un réseau coopératif de différents pays et de provinces du Canada. Une telle institution permettrait une circulation plus rapide et directe des capitaux, sans avoir à passer par les banques non coopératives. La banque coopérative jouerait en somme un rôle semblable à celui de la Caisse centrale à l'heure actuelle, mais au niveau canadien, voire international. Cette question fait d'ailleurs l'objet de discussions au sein des organismes internationaux de coopération.

M. Croteau n'en pense pas moins que les changements envisagés dans le réseau de Desjardins devraient être approuvés par les membres de chacune des caisses locales et non pas laissés aux mains des dirigeants élus. M. Béland rétorque à cela que la création des structures de deuxième et troisième niveaux, c'est-à-dire la confédération et les fédérations régionales, résultait d'une décision des dirigeants et non des membres des caisses et que toute modification à ces structures doit être approuvée de la même façon.

Nouveaux médicaments

Axcan dénonce les pratiques restrictives des provinces

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Le président d'Axcan Pharma, Léon Gosselin, a dénoncé hier les provinces canadiennes qui restreignent l'accès aux nouveaux médicaments en retardant leur inscription sur la liste des médicaments remboursables par le régime public.

Cette situation affecte les patients et les entreprises pharmaceutiques comme Axcan Pharma, a affirmé M. Gosselin hier, dans le cadre d'un discours prononcé devant l'Association des MBA du Québec. *«Il y a des provinces qui ont comme politique de retarder systématiquement l'inclusion du remboursement de ces médicaments-là, pour pallier l'effet de tels remboursements sur le budget de l'année en cours»*, a-t-il soutenu en entrevue, après son allocution.

M. Gosselin a critiqué la publicité sur les bienfaits des «huiles de perlimpinpin»

Selon lui, les gouvernements provinciaux oublient que les nouveaux médicaments peuvent contribuer à la réduction des taux d'hospitalisation et des coûts associés aux soins de la population, permettant ainsi de réaliser des économies budgétaires considérables à moyen terme.

M. Gosselin a visé plus particulièrement l'Ontario et la Saskatchewan. *«Nous avons un produit qui a été approuvé en 1996 pour la cirrhose biliaire primitive, mais il a fallu attendre jusqu'à cette année-ci pour que l'Ontario ait un remboursement pour ces patients-là, malgré le fait que ce soit une maladie mortelle, et malgré le fait qu'il ait été démontré que le médicament prolonge réellement la vie.»*

Il a déclaré que les patients se trouvaient ainsi privés des bienfaits du médicament. *«Il n'y a pas de raisons pour qu'un médicament ne soit pas en vente partout au Canada, après être passé à travers tout le processus d'approbation.»*

M. Gosselin a également abordé hier la question des difficultés de recrutement pour les sociétés pharmaceutiques au Québec. *«Il n'y a rien de plus frustrant que d'avoir un projet intéressant et de ne pas avoir la main-d'œuvre pour le mettre en œuvre.»* Il a affirmé que le Québec comptait beaucoup de théoriciens ou de détenteurs de doctorats qui œuvraient au niveau universitaire, qui faisaient de la recherche fondamentale et de l'enseignement, mais qui n'avaient pas d'expérience pratique dans l'industrie.

Il a suggéré d'augmenter le nombre d'étudiants au niveau de la maîtrise et du doctorat, et de favoriser le système coopératif, qui permet aux étudiants de délaisser les bancs de l'université pour effectuer des stages dans l'entreprise.

M. Gosselin a cependant surtout blâmé les taux élevés d'imposition au Québec, qui encouragent bien des jeunes finissants à s'exiler aux États-Unis. *«Si je trouve un scientifique en Italie, il pourra bénéficier d'un dégrèvement fiscal de cinq ans, tandis que le Québécois devra payer de l'impôt comme tout le monde,* a-t-il déploré. *Pour ce dernier, il sera plus intéressant d'aller s'installer aux États-Unis, d'avoir un salaire plus important et de payer moins d'impôts.»*

«Alors, les nôtres s'en vont aux États-Unis, et nous devons importer des scientifiques d'Europe et d'ailleurs.»

M. Gosselin a finalement pris pour cible l'industrie des médicaments alternatifs, ou médicaments naturels, qui représente une concurrence de plus en plus importante pour l'industrie pharmaceutique. Il a dénoncé la publicité à outrance sur les bienfaits de ces *«huiles de perlimpinpin»*, des produits qui n'ont pas à se soumettre au long et sévère processus qui mène à l'approbation des nouveaux médicaments.

DES RÈGLES DU JEU DIFFÉRENTES

SUITE DE LA PAGE B 1

«On a créé des imperfections, dans le marché, qui font que nombre de PME sont exclues ou ne reçoivent pas le financement approprié à leurs besoins. Avec les normes de capitalisation, par exemple, on encourage les banques à ne pas conserver leur actif au bilan car il leur faut, en conséquence, maintenir un certain capital. Cela nous a conduit, notamment, à la titrisation et aux écritures hors bilan. On ne se retrouve donc pas, ici, avec un marché ou des impératifs adaptés aux PME», a résumé M. Beaudoin.

Pour Jean-Guy Sénécal, associé chez Price Waterhouse Coopers, *«le "banking", pour la grande entreprise, c'est complètement différent du "banking" pour la PME. C'est une tout autre business. Ce ne sont pas les mêmes règles du jeu. Tout est dans la relation avec le client. Ça prend des gens qui comprennent la dynamique de la PME et l'industrie dans laquelle elle œuvre. Ce n'est pas la même philosophie, la même approche, la même vision. Ce n'est pas la même rentabilité non plus. Si on accepte cela, si on accepte ces différences, il faut se structurer en conséquence.»*

Cadre réglementaire et incitatifs

Ces distinctions nous amènent forcément à la nécessité d'instaurer un cadre réglementaire adéquat et d'étudier l'octroi d'incitatifs. *«Il y a un risque inhérent à la création d'une telle banque spécialisée. Il faudrait donc que nos gouvernements puissent créer des incitatifs, sous la forme d'un allégement de la taxe sur le capital ou de la fiscalité.»* Ici, pour convaincre, François Beaudoin aura à lutter contre ses propres succès. Au fil des ans, la BDC a démontré qu'il pouvait être rentable et viable de ne se vouer qu'aux besoins de la PME. *«D'accord. Mais la BDC, dans la quête de ses fonds, s'appuyait sur la cote de crédit du gouvernement fédéral, la plus élevée au pays. Et malgré cette démonstration de rentabilité, il n'y a toujours pas suffisamment d'intérêt, dans le marché, pour cette spécialisation auprès des PME. D'où les incitatifs. Des incitatifs qui pourraient être reliés ou conditionnels à l'obtention d'un certain rendement, par exemple. Une analyse devra être faite, ici, sur le genre d'incitatifs que nos gouvernements pourraient envisager. Il faudra, pour ce faire, prendre la somme des expériences passées en matière d'incitatifs et retenir une formule qui stimulera la quête d'une expertise, qui permettra à un système de se spécialiser et qui sous-tendra un certain partage des risques.»*

«Lorsqu'on parle de PME, on parle de risque additionnel. Et de transfert ou de réduction du risque. D'où les incitatifs», a renchéri M. Sénécal. *«Ce dont il est question, ici, c'est d'offrir aux PME des sources de financement conçues selon leurs besoins. Des sources de financement accompagnées du soutien de gestion. Il existe présentement une dynamique locale, en expansion, qui a un futur devant elle et qui "pense global". Il existe une multitude d'entreprises qui ont les capacités de se développer et de devenir des joueurs majeurs sur la scène internationale.»*

«Notre définition de PME transcende, ici, la notion de taille pour englober plutôt le potentiel de croissance de ces entreprises. Des entreprises qui ont des besoins de financement et des attentes non ou difficilement assouvis de manière adéquate. Il y a une occasion présentement, tant pour les autres institutions financières que pour les gouvernements», a martelé l'associé de Price Waterhouse Coopers.

Pour ceux qui développent de nouvelles approches

Recycler, réduire et réutiliser: voilà la formule gagnante de Metafix depuis 1988. Aujourd'hui, Metafix aide l'industrie de la photo-image à réduire ses frais d'exploitation et à augmenter ses marges de profit en réduisant et en recyclant les produits chimiques utilisés dans ses opérations. Metafix réduit aussi le temps nécessaire à l'obtention de financement et de conseils d'experts en utilisant le service en ligne BDC Connex.

Vous cherchez à développer votre entreprise? Voyez la banque qui offre du financement non conventionnel, du capital de risque et des conseils en gestion. Composez le *1 888 INFO-BDC ou visitez notre site Web à l'adresse: www.bdc.ca*

Banque de développement du Canada
Exclusivement au service des PME

BDC

Canada

Nouveaux taux majorés sur vos placements garantis à 100 %

À compter du 22 octobre 1999

OBLIGATION D'ÉPARGNE DU CANADA — Émission 60
4,40 % — An 1

OBLIGATION À PRIME DU CANADA — Émission 9
5,00 % An 1 — 5,40 % An 2 — 5,80 % An 3
Émission 9. Taux annuel composé de 5,39 % sur l'obligation C détenue pendant 3 ans.

2000 — NOUVELLES OBLIGATIONS D'ÉPARGNE DU CANADA — BÂTISSEZ SUR DU SOLIDE — Canada

Émissions 60 et 9 en vente jusqu'au 1er novembre seulement

•ÉCONOMIE•

EN BREF

Sico dégage un bénéfice net record

(PC) — Pour le troisième trimestre terminé le 24 septembre, Sico a enregistré un bénéfice net record de 3,1 millions (0,60 $ par action), soit une hausse de 25,7 % par rapport aux 2,4 millions (0,48 $ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a cependant connu une baisse de 1 %, glissant de 54,1 à 53,6 millions. Les neuf premiers mois de l'exercice ont rapporté un profit net de 8,4 millions (1,64 $ par action), soit une croissance de 33,3 % sur le bénéfice net de 6,33 millions (1,24 $ par action). Le chiffre d'affaires a connu une baisse 2,1 % pour s'établir à 170,2 millions.

Nexfor va construire une nouvelle usine

(PC) — Nexfor entreprendra au cours du premier trimestre de l'an 2000 la construction aux États-Unis d'une nouvelle usine de panneaux à copeaux orientés (OSB) d'une valeur de 120 millions $ US. La société n'a révélé aucun détail sur l'emplacement de cette nouvelle usine dont la capacité sera de 500 millions de pieds carrés. Selon la direction de la société, la demande de ce matériau de construction a augmenté de plus de 12 % en moyenne annuelle depuis 1991, délogeant ainsi le contre-plaqué dans la construction de maisons unifamiliales. Nexfor commercialise des matériaux de construction, des papiers à usages spéciaux et de la pâte commerciale fabriqués dans ses usines en Amérique du Nord, de même que des panneaux provenant de ses usines au Royaume-Uni. Elle exploite des usines à Val-d'Or et à La Sarre, ainsi qu'aux États-Unis et en Écosse.

Revenus de 331 millions pour AT&T Canada

(Le Devoir) — AT&T Canada a dégagé des revenus de 331,3 millions et de 519,6 millions pour les périodes de trois mois et de neuf mois terminées le 30 septembre 1999. Ce dernier chiffre renferme les résultats de MetroNet pour l'ensemble de la période. Le bénéfice d'exploitation s'est élevé à 13,1 millions au troisième trimestre et à 6,2 millions pour les neuf premiers mois. Cette dernière période s'est soldée par un bénéfice net de 89,9 millions, contre une perte nette de 136,2 millions un an plus tôt. Les données de 1999 renferment des frais d'intégration de 157,8 millions plus que contrabalancés par un gain de 457,2 millions sur la vente, à AT&T Corp., d'une participation de 31 % dans l'entreprise.

Les producteurs de bois exigent un retour au libre-échange

PRESSE CANADIENNE

L'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec a réclamé le retour au libre marché avec les États-Unis dans le dossier du bois d'œuvre.

L'association ne veut pas que le gouvernement fédéral entreprenne des négociations avec Washington pour renouveler une entente bilatérale qui impose une taxe sur les exportations canadiennes de bois d'œuvre dépassant un certain quota. Cet accord avait été signé en 1996 pour mettre fin à un conflit commercial entre les deux pays. Il vient à échéance le 31 mars 2001.

Les manufacturiers québécois sont prêts à risquer un nouveau conflit et à faire valoir leur position devant les tribunaux commerciaux américains.

Après avoir tenu compte de nombreuses études, les membres de l'Association des manufacturiers de bois de sciage du Québec, réunis en assemblée générale mardi, ont unanimement réclamé le retour au libre marché. *«Les gens ont convenu qu'il n'y avait plus aucune raison de maintenir un système comme ça puisque nous avons déjà fait la preuve que le bois d'œuvre n'est pas subventionné au Québec et puisque les redevances ont subi d'importantes augmentations au Québec depuis»*, a déclaré le président-directeur général de l'association, Jacques Robitaille. *«Nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions pas passer le test à nouveau si jamais les Américains voulaient refaire cette bataille-là.»*

Depuis 1992, les redevances forestières, ou droits de coupe, ont augmenté de 133 % au Québec. Elles sont maintenant les plus élevées au pays.

Déjà, au cours du conflit du bois d'œuvre qui avait fait rage de 1991 à 1996, le département américain du Commerce avait déterminé que les manufacturiers québécois de bois d'œuvre ne bénéficiaient pas de subventions déloyales. L'administration américaine avait cependant refusé d'écarter le Québec, et les manufacturiers de la province avaient dû se soumettre à l'entente canado-américaine.

M. Robitaille a reconnu que le même danger guettait les manufacturiers québécois. *«Il est évident que nous allons nous battre pour défendre nos intérêts*, a-t-il déclaré. *Nous n'avons pas l'intention de nous faire passer ça une autre fois.»*

M. Robitaille a affirmé que les restrictions causées par l'entente actuelle ne faisaient pas l'affaire des manufacturiers québécois, évidemment, mais qu'il y avait quelque chose de plus préoccupant encore. *«Les États-Unis essaient d'élargir la portée de cet accord en y ajoutant plus de produits, comme les colombages percés.»* Il a dit craindre que les Américains ne profitent d'une renégociation de l'entente pour ajouter d'autres produits ou encore pour soumettre d'autres provinces à l'accord.

Appui du gouvernement

Le gouvernement fédéral entreprendra bientôt des consultations avec les divers intervenants canadiens dans le dossier. Il devrait rencontrer les représentants de l'association québécoise le 19 novembre. *«Nous savons que nous avons l'appui du gouvernement du Québec*, a déclaré M. Robitaille. *Ses représentants nous ont indiqué que l'option du libre échange était l'option que Québec privilégiait.»*

M. Robitaille a reconnu qu'au Canada, ce n'était pas tout le monde qui partageait cette vision des choses. Toutefois, les manufacturiers de bois de sciage de l'Ontario et le tiers des manufacturiers de l'Alberta et de la Colombie-Britannique sont en faveur d'un retour au libre marché.

«Est-ce que nous pourrons en influencer d'autres et élargir le cercle? Nous l'espérons.»

LES DEVISES

Voici la valeur des devises étrangères exprimée en dollars canadiens

Afrique du Sud (rand)	0,2504
Allemagne (mark)	0,8216
Arabie Saoudite (riyal)	0,4085
Australie (dollar)	0,9895
Autriche (schilling)	0,1167
Bahamas (dollar)	1,4923
Barbade (dollar)	0,7779
Belgique (franc)	0,03964
Bermudes (dollar)	1,4923
Brésil (real)	0,7646
Caraïbes (dollar)	0,5722
Chili (peso)	0,00279
Chine (renminbi)	0,1844
Égypte (livre)	0,4447
Espagne (peseta)	0,00973
États-Unis (dollar)	1,4716
Europe (euro)	1,5462
France (franc)	0,2460
Grèce (drachme)	0,004991
Hong-Kong (dollar)	0,1957
Inde (roupie)	0,0359
Indonésie (roupie)	0,000231
Israël (shekel)	0,3559
Italie (lire)	0,000835
Jamaïque (dollar)	0,0404
Japon (yen)	0,014117
Liban (livre)	0,001011
Mexique (peso)	0,1633
Pakistan (roupie)	0,0304
Pays-Bas (florin)	0,7304
Philippines (peso)	0,0379
Pologne (zloty)	0,3622
Portugal (escudo)	0,008113
Rép. dominicaine (peso)	0,0962
Rép. tchèque (couronne)	0,0439
Royaume-Uni (livre)	2,4227
Russie (rouble)	0,0586
Singapour (dollar)	0,9060
Slovaquie (couronne)	0,0368
Slovénie (tolar)	0,008179
Suisse (franc)	1,0029
Venezuela (bolivar)	0,00241

LE MARCHÉ BOURSIER

COUP D'ŒIL

	Volume (000)	Ferme	Var. ($)	Var. (%)
La Bourse de Montréal				
XXM:Indice du marché	24744	3705.01	-35.76	-1.0
XCB:Bancaire	4872	5475.08	-16.95	-0.3
XCO:Hydrocarbures	4787	2598.71	-40.79	-1.5
XCM:Mines et métaux	7468	2088.95	-34.48	-1.6
XCF:Produits forestiers	2054	2567.53	-40.76	-1.6
XCI:Bien d'Équipement	5240	3926.44	-67.07	-1.7
XCU:Services publics	4570	3818.70	-26.05	-0.7
La Bourse de Toronto				
TSE 35	28288	405.80	-3.55	-0.9
TSE 100	40642	427.88	-3.30	-0.8
TSE 200	17666	411.69	-2.92	-0.7
TSE 300	58309	7011.47	-53.41	-0.8
Institutions financières	5765	6956.79	-26.13	-0.4
Mines et métaux	3081	3812.68	-118.45	-3.0
Pétrolières	11315	6013.89	-85.65	-1.4
Industrielles	11649	6473.03	-2.76	-0.0
Aurifères	8552	5469.65	+10.04	0.2
Pâtes et papiers	2047	4759.46	-72.16	-1.5
Consommation	1883	14186.20	-72.16	-0.5
Immobilières	364	2071.62	-15.41	-0.7
Transport	4962	5680.32	-83.76	-1.5
Pipelines	1629	5188.81	-77.51	-1.5
Services publics	3252	8721.97	-136.54	-1.5
Communications	1286	15630.31	-126.27	-0.8
Ventes au détail	1338	4835.91	-1.37	-0.0
Sociétés de gestion	1182	8387.24	-53.77	-0.6
La Bourse de Vancouver				
Indice général	19583	395.56	+0.36	0.1
Le Marché Américain				
30 Industrielles	108007	10394.89	+92.76	0.9
20 Transports	16011	2918.70	+89.50	3.2
15 Services publics	16029	302.37	+7.13	2.4
65 Dow Jones Composé	140213	3032.88	+48.04	1.6
Composite NYSE	*	598.14	+6.90	1.2
Indice AMEX	*	786.31	-3.58	-0.5
S&P 500	*	1296.71	+14.80	1.2
NASDAQ	*	2802.52	-8.95	-0.3

Les plus actifs de Toronto

Compagnies	Volume (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. ($)	Var. (%)
NORTEL NETWORKS	2994	85.55	81.75	85.50	+1.70	2.0
LAIDLAW INC	2701	9.15	8.85	8.95	-0.15	-1.6
BEAU CDA EXPLOR	2643	1.70	1.63	1.65	-0.03	-1.8
ATI TECHNO INC	2483	14.25	13.80	14.00	+0.20	1.4
KINROSS GOLD CP	2473	3.90	3.75	3.75	-0.22	-5.5
BARRICK GOLD CP	2287	27.70	27.10	27.20	+0.40	1.5
BCE INC	2129	84.60	82.35	82.75	-1.65	-2.0
PLACER DOME INC	2057	19.05	18.40	18.50	+0.40	2.2
POCO PETR LTD	1660	13.20	12.60	12.65	-0.35	-2.7
VERMILION RES LTD	1444	4.65	4.55	4.55	-0.07	-1.5

Les plus actifs de Montréal

Compagnies	Volume (000)	Haut ($)	Bas ($)	Ferm. ($)	Var. ($)	Var. (%)
BEAU CDA EXPLOR	1572	1.70	1.63	1.65	-0.05	-2.9
MICRO TEMPUS INC	351	1.70	1.51	1.65	+0.09	5.8
CGI GROUP INC A	348	35.50	32.10	32.50	-3.20	-9.0
MCWATTERS MNG INC	288	0.62	0.55	0.61	+0.11	22.0
TECHNILAB PHARMA	257	7.65	6.20	6.25	-1.45	-18.8
PLACER DOME INC	232	19.00	18.45	18.50	+0.35	1.9
REPAP ENTR INC	220	0.09	0.09	0.09	-	-
TRANSCDA	210	18.40	17.80	17.80	-0.50	-2.7
METHANEX CP	192	4.05	4.05	4.05	-0.10	-2.4
AIR CANADA	184	10.25	10.05	10.25	+0.45	4.6

Investmax
Courtage à escompte
Une division de La Corporation Canaccord Capital
www.investmax.com

Mini-conférence gratuite

Lors de ces mini-conférences, un présentateur vous montrera sur écran géant nos différents outils d'analyse boursière et vous expliquera les avantages du nouveau courtier escompteur Investmax. D'une durée de deux heures, la prochaine mini-conférence sera offerte mercredi le 27 octobre à 19h. *La réservation est obligatoire.*

Téléphone: (514) 392-1366 • Sans frais: 1-877-392-1366

• Investmax est une marque déposée, propriété de Décision + Investmax s.e.n.c.

VOS FONDS COMMUNS DE PLACEMENT ONT

chuté?

Suivez leur remontée tous les samedis dans
LE DEVOIR

MONTRÉAL	TORONTO	NEW YORK	DOLLAR	OR
XXM	TSE 300	Dow Jones	1 $ canadien	à New York
3705,01 -35,76	7011,47 -53,41	10 394,88 +92,76	67,955 ¢ US +0,09	292,70 $ US +3,80

LA BOURSE DE MONTRÉAL

Ces titres, transigés hier, sont présentés en ordre alphabétique et leur valeur est exprimée en dollars canadiens. Les lettres a et b différencient les catégories d'actions ordinaires sans droit de vote. j= compagnie junior à la Bourse de Montréal; f= action ordinaire sans droit de vote ou à droit de vote subalterne; p ou o= actions assujetties à des règlements spéciaux; pr= actions privilégiées; r= actions privilégiées dont le dernier dividende n'a pas encore été versé; u= unité de capital-action; v= dividende variable; wt ou w= bon de souscription (warrant); z= lot brisé.

Titre	52 dern. sem. Haut	Bas	Ventes	C/B	Haut	Bas	Clôt.	Var.
A					**B**			
ADS	4,500	1,910	2250	31	3,050	2,900	3,050	+0,050
jAFCAN	0,200	0,060	5000		0,120	0,105	0,105	-0,065
jARCA	0,230	0,010	z490		0,100	0,100	0,100	
At&t Rcpt	49,200	17,130	240	38	49,150	49,150	49,150	-0,050
jAbcourt	0,195	0,030	3900		0,100	0,080	0,100	-0,020
Abitibi-C	20,500	11,650	183100		17,800	17,250	17,300	-0,500
fAeterna	6,450	4,000	17889		5,900	5,550	5,850	+0,200
jAgritek	0,870	0,180	12800		0,280	0,260	0,260	-0,020
Air Canda	11,150	5,700	184455	11	10,250	10,050	10,250	+0,450
fAirCan.A	10,500	4,600	3000	10	9,650	9,550	9,600	+0,300
Alta.energ	48,500	31,100	106500	50	44,850	44,750	44,850	-0,100
Alcan Alu	54,800	34,300	11492	20	48,000	47,000	47,000	-1,600
fAlCT.b	23,000	15,050	11931		21,100	19,500	21,100	+1,700
Allelix	5,950	2,000	3200		2,000	2,000	2,000	-0,200
AlliForest	20,750	13,850	76225		17,200	16,750	17,200	+0,050
jAllican	1,100	0,260	30495		0,760	0,720	0,720	
Amalg.In	voir plus bas							
Amisco	11,250	5,700	700	11	7,950	7,900	7,900	-0,050
Amisk.A	2,400	1,520	2000	2	2,100	2,100	2,100	-0,100
jAngl.Swis	0,910	0,130	66500		0,190	0,190	0,190	
jArenagol	0,440	0,190	5000		0,390	0,390	0,390	
jartqst.wt	0,300	0,015	1000		0,030	0,030	0,030	
fjartqst.b	1,200	0,700	2000		0,800	0,800	0,800	-0,090
Asbestos	24,000	4,000	690	14	8,550	8,250	8,550	-1,450
fAtco I	43,550	35,250	800	12	38,000	37,500	38,000	-0,500
Athabasca	voir plus bas							
Axcan	11,000	5,700	22445	345	7,000	6,700	6,900	-0,100
BC GAS	32,500	25,500	3839	14	26,000	25,900	25,900	
BCE emg	48,000	9,550	105697		37,400	35,300	36,750	-0,250
BCE Inc.	84,400	51,200	34558	6	84,400	82,550	82,750	-1,650
bct.telus	43,000	29,900	304261500		30,200	29,900	30,000	-0,050
bct.tel nv	40,750	28,500	9721		29,250	28,550	28,750	-0,350
fBMTC.a	26,850	19,500	1400	8	21,000	21,000	21,000	
Bq.Laur	29,800	19,950	27711	9	20,600	20,100	20,250	-0,250
Bq.lau.srE	28,700	25,100	500		26,900	26,900	26,900	-0,100
Bque Nat	26,200	16,950	61974	10	17,450	17,250	17,250	-0,150
Bq.na.sr11	28,500	24,500	1600		26,550	26,550	26,550	
BquNat.no	16,900	13,000	100		15,850	15,850	15,850	-0,150
Bqnat.nk	12,150	10,000	260		11,250	11,250	11,250	
BquNat.nk	9,500	8,700	100		9,200	9,200	9,200	
BquNat.nt	20,150	14,700	1100		19,450	19,350	19,450	+0,050
Bq.na.sr12	27,450	26,000	1000		26,150	26,150	26,150	+0,150
Bq Royale	64,250	59,300	18926	12	62,200	61,500	61,500	-0,250
Bq.Ry.srJ	28,950	26,500	3000		26,750	26,750	26,750	-0,050
Bq.Ry.srK	voir plus bas							
Bq.Ry.srH	29,000	27,000	200		27,200	27,100	27,100	-0,150
B.TD.SrG	voir plus bas							
Bq. T-D	45,400	21,450	5090	8	32,500	31,700	31,700	-0,150
Bq.C.Imp	43,550	27,800	62514	13	29,750	29,250	29,450	+0,150
Bque Mtl	69,550	49,400	23986	11	53,550	53,350	53,350	-0,050
BMO.Bsr5	26,600	23,000	7000		23,750	23,550	23,600	-0,100
Bq.N.Ecos	36,900	28,500	63146	11	33,200	32,000	32,350	-0,450
B ne Sr12	26,500	22,850	1000		23,500	23,250	23,500	+0,500
B NE Sr9	29,650	26,550	3000		26,650	26,550	26,550	-0,200
Barrick	38,000	24,200	40659	21	27,700	27,200	27,200	+0,400
Beau Can	2,800	1,630	1572400	55	1,700	1,630	1,650	-0,050
fBehavr.B	1,000	0,125	29700		0,145	0,130	0,130	
Bell.Intl	25,050	14,600	9670		20,200	19,500	20,200	-0,050
jBennett	12,000	3,650	3500	42	11,000	10,800	10,950	+0,250
Bestar	6,750	2,000	1600	10	2,650	2,520	2,650	-0,050
Biochem	45,400	26,450	121503	27	32,450	31,500	31,900	-0,100
Biomira	10,150	2,900	5900		3,800	3,800	3,800	-0,070
Boardwlk	17,750	12,000	18000	40	12,000	12,000	12,000	
Bocenor	2,450	1,250	5500	11	1,950	1,900	1,950	
Boliden	6,000	1,200	3225		3,950	3,950	3,950	+0,040
Bomb A	25,500	18,000	5700	28	25,000	24,650	24,900	-0,150
fBomb B	25,500	17,900	32873	28	25,000	24,700	24,800	-0,150
Boralx.A	4,640	3,160	2375	18	3,300	3,250	3,250	
jBrex	0,190	0,040	55000		0,050	0,050	0,050	+0,005
jBruneau	0,550	0,120	35000		0,320	0,300	0,320	+0,020
C					**D**			
C-MAC	43,000	21,000	14432	38	41,750	40,650	41,750	+1,250
CAE Inc.	9,700	7,800	51500	11	7,950	7,900	7,900	-0,050
fCCL.In.B	17,850	13,300	2486	11	14,000	13,700	14,000	+0,300
fCGI Gr.A	39,250	21,100	348782	55	35,500	32,100	32,500	-3,200
CT Fin.	66,350	51,050	100	23	63,250	63,250	63,250	-0,350
CTV	23,100	16,000	17200	15	20,300	20,300	20,300	+0,550
fjCSii	3,950	1,300	7250		3,530	3,500	3,500	
jCaldera	0,380	0,060	35900		0,130	0,120	0,130	+0,010
jCvalley.a	0,500	0,160	5000		0,280	0,275	0,275	
jCambiex	0,550	0,100	94000		0,400	0,390	0,400	+0,010
Cambior	9,250	2,150	76775		2,600	2,460	2,510	+0,010
Camco	6,900	3,950	3000	12	4,600	4,400	4,400	-0,750
Cameco	40,250	21,500	7711	44	23,000	22,050	23,000	+0,400
Cdn. Nat	54,330	34,500	2500	43	43,000	42,000	42,700	-1,200
Cdn Oxy	30,700	13,200	138269		28,000	27,650	28,000	+0,350
CP Ltd	40,250	26,000	6101	21	33,850	33,850	33,850	-0,500
fC Tire A	46,000	32,550	133300	16	35,350	35,050	35,050	-0,150
fC Utilit.A	49,200	38,450	75075	12	38,850	38,450	38,450	-0,400
fCmnac.A	7,450	4,500	26000	8	7,400	7,000	7,400	+0,050
Cara Oper	6,000	4,400	287	23	4,700	4,700	4,700	-0,100
Cascades	10,300	7,300	11992	18	9,750	9,650	9,700	-0,050
Cascd s.a.	voir plus bas							
jCed-Or	1,950	0,250	19000		1,350	1,300	1,310	+0,010
Celestica	86,000	26,700	993	97	81,000	79,750	79,750	-2,250
jCenosis	1,650	0,450	27000		0,500	0,450	0,500	
E					**F**			
jEcu Slvr	0,480	0,130	35800		0,220	0,200	0,200	-0,010
fEdpbrs.A	25,050	17,000	3580	19	19,600	19,250	19,250	-0,150
Eicon	7,100	3,200	8700	21	6,350	5,950	6,350	+0,350
Emco Ltd	12,000	5,650	1000	5	5,650	5,650	5,650	-0,350
EnerMark	voir plus bas							
EnpFnd.G	voir plus bas							
Extndi.mv	9,700	3,050	2500	8	3,250	3,050	3,050	-0,200
fExtndi.sv	9,350	2,350	87950	7	2,520	2,350	2,350	-0,390
FPI Ltd	7,200	4,800	600	10	6,350	6,300	6,350	+0,100
Falcnbrdg	25,100	14,900	63300	166	21,900	21,600	21,600	-1,550
Fi.Desj.s1	21,100	18,000	1100		19,500	19,500	19,500	-0,500
Finning	15,250	9,000	500	44	13,950	13,750	13,950	
FirstPrem	voir plus bas							
FirstPr us	voir plus bas							
Fortis Inc	42,000	33,400	3715	15	34,000	33,800	33,850	-0,100
Frhold.UN	voir plus bas							
G					**H**			
GTC PrC	26,000	24,100	2000		25,750	25,450	25,450	
fGtc.tra.A	20,500	12,500	2835	15	18,750	18,050	18,750	+0,400
Gaz.Metro	voir plus bas							
fGildan.a	35,750	10,000	1306	14	27,250	26,900	26,900	+0,550
jGldHawk	0,330	0,050	500		0,170	0,170	0,170	-0,050
fGldcrp.A	12,000	6,100	100		8,650	8,650	8,650	+0,100
jG.Briar	0,180	0,040	39700		0,110	0,100	0,100	
Goodfellw	12,250	7,500	300	7	11,200	11,200	11,200	+0,100
G.W.lfeco	31,000	17,500	215	15	19,150	19,150	19,150	-0,050
Gwo.sr.1	26,250	24,550	1000		25,000	25,000	25,000	+0,150
jGreenhop	0,470	0,150	800		0,470	0,470	0,470	+0,060
Grilli A	0,360	0,150	2500	6	0,250	0,250	0,250	-0,070
Grilli B	0,360	0,140	2500		0,270	0,270	0,270	-0,030
Infrmsion	12,500	4,800	20500	103	9,250	9,000	9,250	+0,250
Gulf Res	7,200	3,330	57581		5,650	5,500	5,500	+0,100
Gulf.R.p.a	3,280	2,210	2000		3,090	3,060	3,060	
jHaemacr	6,400	2,200	6630		2,650	2,400	2,500	+0,050
Hartco	14,500	5,300	400	9	5,300	5,300	5,300	-0,050
jHebron	0,460	0,140	130100		0,310	0,300	0,300	
jHelix Hr	2,000	1,190	9700		1,400	1,250	1,400	
Heroux	5,200	3,500	1000	21	3,850	3,750	3,850	-0,140
Hubbard	1,500	0,800	z150		0,870	0,870	0,870	
Husky	16,400	6,850	1090	33	6,900	6,850	6,900	+0,050
I					**J**			
IPL Inc.A	12,750	9,200	1450	10	12,250	11,750	11,750	+0,250
jITI Educ	7,250	4,010	2708		4,450	4,250	4,300	-0,050
Imasco,ltd	43,250	28,550	96900	20	39,700	39,650	39,700	+0,100
Imprl.Qbr	36,700	29,950	54325	15	33,450	33,100	33,100	-0,100
Inco.Pr.E	voir plus bas							
Inco.VBN	14,300	7,150	5300		11,950	11,750	11,750	-0,250
Inco Ltd	34,900	15,500	7386		30,300	29,000	29,700	-1,150
jInfintAct	4,300	1,500	16300		2,350	2,000	2,250	+0,100
Inmet	3,700	1,600	700	29	2,320	2,320	2,320	-0,090
jInt.Data	0,550	0,200	4830	25	0,530	0,500	0,500	
jIUSI	4,250	2,250	5500		2,750	2,600	2,750	+0,050
Intrawest	28,700	21,500	500	17	24,350	24,350	24,350	+1,150
Inv Grp	26,500	17,000	5020	18	18,250	18,000	18,000	
Irwin Toy	5,800	1,600	z70		4,750	4,750	4,750	
Ivaco A	6,050	2,200	z20		4,250	4,250	4,250	
Ivaco,sr5	25,350	18,550	2801		24,250	24,000	24,000	
jJAG.Min	0,750	0,080	44350		0,550	0,540	0,550	+0,010
fJean.Ct.A	39,000	27,250	46715	21	30,500	28,300	30,500	+2,250
K					**L**			
jKnowHse	4,500	0,860	39000	25	4,250	3,900	4,250	+0,350
fLGS Inc.	15,500	8,000	38973	11	8,100	8,000	8,100	+0,050
jLabphrm	3,750	1,150	6050		1,300	1,200	1,300	+0,040
M					**N**			
jMDSI	32,500	18,000	2100		20,250	19,750	19,750	-1,250
MSV	0,280	0,050	169500		0,230	0,210	0,230	+0,010
Maax	18,500	11,750	16115	13	12,750	12,500	12,500	-0,250
McM Bldl	27,750	14,200	300	18	22,000	22,000	22,000	-0,800
fMagna A	106,450	64,100	5689	12	65,750	64,100	64,100	-1,500
jMalartic	0,420	0,070	144000		0,410	0,370	0,410	+0,015
Malet,Que	4,700	1,550	13544	6	2,380	2,280	2,280	-0,020
manulife	18,050	17,100	2000		18,050	18,050	18,050	+0,200
Mple,Leaf	15,150	11,500	4900	24	14,900	14,750	14,750	+0,100
Marconi C	20,000	16,250	200	17	17,200	17,200	17,200	-0,050
Matco.b	1,900	1,400	1000	5	1,590	1,590	1,590	+0,050
jMaude	0,250	0,020	7500		0,120	0,100	0,100	-0,020
Mazarin	0,650	0,200	2000	2	0,420	0,420	0,420	+0,020
jMcWatter	1,030	0,190	288491		0,620	0,550	0,610	+0,110
Memotec	2,000	0,400	23500		0,760	0,660	0,700	-0,100
jMenora	0,150	0,040	1500		0,080	0,080	0,080	
Merrill	151,250	90,000	d200	13	111,000	111,000	111,000	+4,000
Methanex	9,100	3,800	192400		4,050	4,050	4,050	-0,100
fMetroR.A	23,450	16,250	60279	12	16,900	16,400	16,900	+0,500
M.Tempus	1,830	0,160	351371		1,700	1,510	1,650	+0,090
Microcell	32,500	7,900	35527		27,650	26,050	27,500	-0,150
fMicrotec	4,000	1,950	100	35	2,110	2,110	2,110	-0,340
Mikes	2,600	1,650	500	6	2,000	2,000	2,000	
jM.DuNd	1,990	0,580	33000		1,540	1,460	1,480	-0,020
jMirandor	0,360	0,070	41150		0,120	0,110	0,110	-0,010
jMispec	0,145	0,025	1000		0,040	0,040	0,040	-0,010
Mitec Tel.	6,400	2,700	2000	44	3,100	3,100	3,100	-0,050
Mitel,Corp	14,850	7,350	7600	510	10,450	10,100	10,200	-0,450
Mitel 2,00	26,500	25,000	169		25,200	25,200	25,200	+0,200
fMolson A	28,400	19,850	2190	47	26,250	26,100	26,100	-0,250
Molson B	28,000	20,200	100	48	26,750	26,750	26,750	+0,500
MtscoBltn	15,750	9,000	6150	13	13,000	12,500	12,500	-0,500
Moore	18,800	11,450	14652	20	12,700

Air Canada donne les détails des ententes avec ses partenaires

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Dans sa défensive, Air Canada a multiplié ces derniers temps les ententes de long terme avec ses partenaires. Ces ententes comportent des clauses pour bris de contrat comportant de lourdes pénalités, d'au moins 334 millions, ce qui a pour effet de rendre la tâche du tandem Onex-American Airlines plus difficile.

Ces ententes ont été conclues avec les principaux partenaires d'Air Canada dans Star, soit Lufthansa et United Airlines. Avec la Banque CIBC, détentrice de la carte Visa Aerogold, et avec Cara, fournisseur des repas à bord des appareils. Le principal concurrent de Cara est SkyChiefs, propriété d'Onex.

Dans les documents déposés hier devant les organismes de réglementation des valeurs mobilières, Air Canada a donné les détails techniques des modalités entourant ses ententes avec la CIBC et ses partenaires dans Star. Quant à Cara, l'entente de dix ans, pour 1,5 milliard, ne comporterait aucune clause répulsive.

AIR CANADA

Dans sa réplique, Air Canada se propose de racheter 35 % de ses actions, au prix unitaire de 12 $, pour une contrepartie de 800 millions. En appui à cette opération, le transporteur a reçu 620 millions des partenaires de Star et de la CIBC en échange de titres convertibles. Air Canada a profité de l'occasion pour solidifier ses liens avec Star et avec la CIBC.

Si ces liens venaient à être brisés avant l'échéance de dix ans, le contrat prévoit des pénalités initiales de 250 millions devant être versées à Lufthansa et à United Airlines, qui s'ajoutent aux poursuites éventuelles pour dommages devant les tribunaux. Il entre dans les intentions d'Onex de transférer la nouvelle Air Canada au sein de Oneworld si sa proposition l'emporte.

Puisque la réplique d'Air Canada prévoit l'acquisition de Canadien International, si cette transaction n'est pas réalisée, Air Canada devra également verser une somme d'au plus 84 millions à United et Lufthansa.

Quant à la CIBC, il est prévu qu'elle récupère la valeur restante de son contrat afférent à sa carte de crédit pour grands voyageurs.

Ces détails additionnels sont présentement étudiés par les procureurs d'Onex, dont la bonification de l'offre initiale est attendue incessamment.

Parallèlement, les procureurs d'Air Canada et d'Onex croiseront le fer aujourd'hui, devant la Cour supérieure du Québec. Dans cette cause, Air Canada entend démontrer que la proposition d'Onex est illégale parce qu'elle contrevient à la limite empêchant tout individu de détenir plus de 10 % des droits de vote d'Air Canada.

Les députés péquistes sont rassurés

Dans un autre ordre d'idées, les membres du Comité de députés péquistes chargés d'analyser les conséquences de la restructuration du transport aérien au Canada ont eu l'occasion de faire connaître leurs inquiétudes, hier, aux autorités d'Air Canada et sont sortis rassurés de cette rencontre.

Les députés ont été en mesure de discuter avec la vice-présidente de la société Air Canada, Lise Fournel, des grands enjeux touchant les emplois de cette entreprise au Québec, de l'avenir des dessertes régionales, du siège social de Montréal et du centre d'entretien de Dorval. La question de l'utilisation du français et celle du développement des services informatiques ont aussi été abordées.

En point de presse, la députée de Rosemont, Rita Dionne-Marsolais, membre du comité, a expliqué que la délégation d'Air Canada a présenté un portrait rassurant des impacts de son offre d'achat de la société dans le cadre de la prochaine restructuration. *«On a obtenu des assurances assez intéressantes sur des points qui nous apparaissaient importants pour le Québec.»*

Elle a précisé avoir reçu des garanties sur la survie du siège social à Montréal et de toutes les activités qui s'y rapportent. Des assurances ont aussi été données touchant la région de la capitale, qui constituerait *«la plaque tournante pour l'ensemble du service au Québec»*.

La société a même promis d'accroître les activités au chapitre des services d'entretien des avions et des moteurs, *«deux activités excessivement importantes pour Montréal»*. Et le rapatriement, à Montréal, de fonctions administratives actuellement assumées par American Airlines pour le compte de Canadien.

La société a même promis d'accroître les activités au chapitre des services d'entretien des avions et des moteurs

«L'engagement le plus important, a indiqué Mme Dionne-Marsolais, *touche la desserte des régions. Air Canada nous a assurés qu'il n'y aurait aucun changement, autant au niveau des horaires qu'à celui de la fréquence des vols. À la question de l'utilisation des deux langues officielles, Air Canada a promis que des directives seront effectivement implantées pour assurer des services dans la langue de la majorité francophone.»*

Cette obligation de desserte dans les deux langues officielles est enchâssée dans la loi ayant conduit à la privatisation d'Air Canada.

D'autres discussions sont prévues au cours des prochains jours, le comité devant notamment rencontrer les représentants d'Onex.

Les députés péquistes membres du comité sont Rita Dionne-Marsolais (Rosemont), François Gendron (Abitibi-Ouest), Michel Côté (La Peltrie) et Serge Deslières (Salaberry-Soulanges).

Avec la Presse canadienne

Au lendemain du témoignage du ministre Collenette

Air Canada déplore le flou dans les règles

MANON CORNELLIER
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

La direction d'Air Canada trouve inapproprié que le ministre des Transports, David Collenette, ait mis en doute mardi les règles régissant la propriété de l'entreprise alors même que les actionnaires se préparent à décider de l'avenir de l'entreprise, le 8 novembre prochain.

«Nos actionnaires ont acheté leurs actions en sachant qu'ils ne pouvaient en détenir plus de 10 %. Si le Parlement en débat et croit qu'il faut changer cette règle, je vais vivre avec. Mais je ne crois pas qu'il est approprié de devoir opérer en vertu de règles très imprécises. Il faut rappeler que cette règle a été introduite alors qu'il y avait deux grandes compagnies aériennes pour assurer une propriété large. Nous examinons maintenant la possibilité d'avoir un transporteur dominant. La notion de concentration de propriété devrait préoccuper le pays davantage», a indiqué le président et chef de la direction d'Air Canada, Robert Milton, alors qu'il comparaissait hier devant le comité parlementaire des Transports.

Lors de son témoignage, mardi, David Collenette a indiqué que le gouvernement fédéral était prêt à considérer une remise en question de la règle qui interdit à toute personne de détenir plus de 10 % des droits de vote d'Air Canada.

M. Collenette n'a pas annoncé la levée de la règle du 10 % mais a invité le comité des Transports à étudier la question. Il est clair toutefois que c'est le choix des actionnaires d'Air Canada qui sera déterminant à ses yeux. *«Il était très important pour le gouvernement* [...] *d'égaliser les chances et que les actionnaires puissent avoir la possibilité de voter pour les deux propositions»*, a-t-il répété hier aux Communes.

M. Milton, qui s'est abstenu de critiquer directement le gouvernement, n'a pu cacher sa désapprobation et son étonnement hier. Il a noté que les actionnaires devront faire un choix en présumant de la décision du Parlement. *«Combien de fois a-t-on demandé à des actionnaires de faire un choix en fonction d'un changement ou non à une loi qu'ils ne contrôlent pas? C'est inhabituel comme situation et inapproprié pour un pays du G7»* a-t-il dit.

ARCHIVES LE DEVOIR

Sur la sellette

Le groupe Onex a offert 5,7 milliards, si on inclut la prise en charge de la dette des deux entreprises, pour l'achat de Canadien et d'Air Canada, pour ensuite les fusionner. Cette offre suppose cependant qu'Onex deviendrait propriétaire de 31 % des actions avec droit de vote d'Air Canada. Son partenaire, la firme américaine AMR, en détiendrait 14,9 %.

Loi constituante

La direction d'Air Canada soutient que cette offre contrevient à sa loi constituante. Elle s'est même adressée à la Cour supérieure du Québec pour la faire déclarer illégale, une cause qui doit commencer à être entendue aujourd'hui. Air Canada a de son côté offert d'acheter et de maintenir Canadien et de créer un transporteur à bas prix. L'offre d'Air Canada ne suppose aucun changement à sa loi constituante. Les actionnaires d'Air Canada doivent se prononcer sur les deux offres le 8 novembre prochain.

M. Milton a énergiquement défendu sa proposition hier tout en tentant de démontrer les faiblesses et les dangers posés par celle de l'autre camp. Chose certaine, il estime que sa compagnie est nettement mieux placée *«pour prendre l'initiative d'une restructuration de l'industrie, compte tenu de sa santé financière et de son leadership sur le marché»*.

M. Milton ne s'est pas prononcé sur le refus du gouvernement de toucher à la règle actuelle qui interdit à un étranger de détenir plus de 25 % des actions avec droit de vote d'un transporteur canadien.

Le commissaire de la concurrence, lui, l'a fait. Contrairement au ministre Collenette, qu'il a toutefois évité de critiquer directement, Konrad von Finckenstein estime qu'il ne faut pas confondre propriété étrangère des actions et contrôle effectif d'une compagnie.

«Il faut s'arrêter à ce qui est important, c'est-à-dire le contrôle canadien réel. Après cela, il n'est pas important si 25 ou 49 % de l'entreprise est détenue par des étrangers. Mais avec 49 %, vous avez accès à plus de capitaux dans une industrie qui a besoin de capitalisation. [...] *Le contrôle canadien peut être maintenu, tout dépend comment ce 49 % est distribué, s'il est détenu par une seule main ou par plusieurs»*, a-t-il expliqué aux membres du comité. Dans un rapport qu'il a remis la semaine dernière au ministre, M. von Finckenstein suggérait de hausser le seuil à 49 %.

Le commissaire a aussi tenu à rappeler d'autres recommandations ignorées de ce rapport. Par exemple, il suggérait de permettre aux transporteurs américains reliant deux villes canadiennes en passant par un aéroport américain d'offrir et de promouvoir un prix unique pour l'ensemble du trajet. Il proposait aussi de promouvoir l'imposition de conditions au nouveau transporteur dominant afin de favoriser l'émergence d'un transporteur fonctionnant exclusivement sur le marché canadien, peu importe qu'il soit détenu par un étranger. Il a tenu à préciser qu'il ne s'agissait pas d'une recommandation en faveur du cabotage, comme on l'a d'abord compris.

M. von Finckenstein ne s'est pas formalisé, par ailleurs, des modifications que M. Collenette compte apporter au processus d'approbation d'une fusion dans le secteur aérien. Son bureau examinera la proposition sur le plan de la concurrence. Selon lui, le nouveau système, qui donnera au ministre le dernier mot afin de tenir compte de l'intérêt public, ressemblera à ce qui existe dans le secteur bancaire.

Les libéraux sont déchirés

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — Les députés libéraux ne s'entendent pas sur l'orientation que doit prendre leur gouvernement dans le dossier de la restructuration de l'industrie du transport aérien au pays.

Hier, à l'issue du caucus libéral, certains députés exprimaient des réserves quant aux déclarations effectuées la veille par le ministre des Transports, David Collenette, devant le Comité permanent des Transports de la Chambre des communes.

Ce qui agace le plus, c'est que M. Collenette s'est dit prêt à modifier la loi qui empêche un actionnaire de détenir plus de 10 % des actions avec droit de vote d'Air Canada. *«Je suis à 100 % contre l'ouverture de la disposition de 10 %*, a déclaré le député de Lac-Saint-Louis, Clifford Lincoln, à la sortie du caucus. *J'ai dit ça bien des fois, je continue toujours à avoir la même opinion. Je trouve que ce serait complètement illogique qu'on le fasse.»*

Le président du caucus libéral, Joe Fontana, a confirmé qu'il n'y avait pas, pour l'instant, de consensus entre les députés. *«Je pense que ce qu'ils* [les députés] *ont dit, essentiellement, c'est: réunissons toute l'information et laissons le comité des Transports s'en occuper»*, a déclaré M. Fontana au terme du caucus libéral.

M. Fontana a ajouté que le caucus disposait aussi d'un comité économique qui allait se pencher sur la question. Il pense qu'à la fin du mois de novembre, lorsque les deux comités auront déposé leurs rapports, les députés pourront prendre une décision plus éclairée. *«Et, au bout du compte, essayons d'apporter un ensemble de décisions qui permettront de nous assurer que nous aurons une compagnie aérienne compétitive, propriété d'intérêts canadiens»*, a ajouté le député.

M. Fontana dit être certain que les députés finiront par s'entendre. *«Évidemment, nous en arriverons à un consensus.»* Pourtant, il a lui aussi émis des réserves à l'endroit de certaines déclarations du ministre des Transports. M. Fontana s'interroge particulièrement sur la loi qui limite à 25 % la propriété étrangère d'actions d'un transporteur aérien, que M. Collenette a promis de ne pas modifier.

S'il dit vouloir attendre des renseignements additionnels avant de prendre une décision, il se demande si cette limite est justifiée. *«En fait, si vous jetez un coup d'œil sur d'autres secteurs de l'économie canadienne, vous voyez qu'il est possible d'avoir un contrôle canadien effectif en ayant des limites plus élevées que 25 %»*, a déclaré M. Fontana.

L'APPEL DE NOUVEAUX HORIZONS
Vous rêvez d'expansion, de développement, de R-D, d'innovation ou d'exportation pour votre PME ? Vous avez en tête un projet d'entreprise original ou audacieux ? C'est bien là un signe de la vitalité des gens d'affaires de chez nous.

ET LES MOYENS POUR S'Y RENDRE
Investissement Québec veut être du voyage. Notre éventail d'incitatifs financiers, adaptés à votre situation, peut vous aider à élargir vos horizons et à garantir le financement de projets novateurs. Venez donc nous parler des vôtres.

IQ Investissement Québec

Important rappel de Bell Canada à ses clients d'affaires concernant l'an 2000

Bell Canada tient à rappeler à ses clients d'affaires qui n'ont pas encore vérifié la conformité à l'an 2000 de leur équipement de télécommunications d'affaires, de le faire aussitôt que possible. Pour obtenir de l'information sur la conformité à l'an 2000 des systèmes de télécommunications d'affaires ou tout autre produit acheté ou loué de Bell Canada, nous vous invitons à :
• visiter notre site Web à l'adresse : **www.bell.ca/an2000**
• appeler votre chargé de compte, ou
• appeler notre Centre d'information sur l'an 2000 au **1 877 678-1266** du lundi au vendredi, de 8 h à 17 h.

Bell

ÉCONOMIE

EN BREF

Le Fonds de la CSN investit dans Signotech

(Le Devoir) — Fondaction, le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi, a annoncé un nouvel investissement de 1,1 million dans Signotech, de Rivière-des-Prairies. «Depuis plus de dix ans, cette entreprise fabrique des panneaux de signalisation routière et assure la gestion de la circulation sur les chantiers de construction et de rénovation du réseau routier. Cette injection permettra à Signotech de répondre à un nombre accru de contrats et de maintenir une trentaine de postes réguliers pouvant atteindre la centaine d'emplois en période de pointe», peut-on lire dans le communiqué. Signotech occupe actuellement 35 % du marché québécois en matière de signalisation routière.

Nomination chez Rogers Cantel

Le Devoir) — Gilles Lacoursière a été nommé au poste de président pour le Québec de Rogers Cantel. Il sera responsable des ventes et du marketing, y compris le service à la clientèle, pour le Québec. M. Lacoursière était tout dernièrement président (région de l'Est) pour Mediacom.

Internet: 507 milliards de chiffre d'affaires

San Jose (AFP) — Le marché internet américain rapporte plus que les secteurs des télécommunications ou des transports aériens, avec un chiffre d'affaires attendu de 507 milliards de dollars en 1999, selon une étude publiée hier par l'Université du Texas. Le chiffre d'affaires pour 1998 avait atteint 301,4 milliards de dollars. L'étude comptabilise les revenus du secteur des équipements d'infrastructure (ordinateurs, réseaux, fournisseurs de service Internet...), des applications Internet (commerce électronique, logiciels multimédia, engins de recherche...), des intermédiaires entre acheteurs et vendeurs comme les sites de courtage ou de ventes aux enchères en ligne et du commerce électronique. Le secteur du commerce électronique a été le plus vigoureux, avec une croissance de 127 % du chiffre d'affaires à 37,5 milliards de dollars au premier trimestre 1999, contre 16,5 milliards pendant la même période de 1998, indique l'étude commanditée par Cisco Systems, le leader des équipements de connexion à Internet.

Assurance emploi: hausse du nombre de prestataires

Ottawa (PC) — Le nombre de prestataires d'assurance emploi a grimpé de 2,5 % en août, a rapporté hier Statistique Canada. Ils étaient 509 520 contre 496 920 en juillet. Des augmentations ont été observées dans la plupart des provinces et des territoires, notamment au Québec où la hausse a été de 6,2 %, soit la deuxième plus importante après celle enregistrée à Terre-Neuve (6,9 %). En août, quelque 179 250 Québécois touchaient des prestations d'assurance emploi. En Ontario, le nombre de bénéficiaires s'est accru de 5,3 % alors que l'on a noté des baisses au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan et en Alberta. Le nombre de Canadiens inscrits à l'assurance-emploi en août était de 8,4 % inférieur à celui de la même période de l'année précédente. Le montant des prestations versées a augmenté de 2,7 % en août, pour atteindre 646,4 millions cependant que le nombre de demandes de prestation diminuait de 4,4 % pour s'établir à 215 048.

Domco déclare un bénéfice net de 4,9 millions

(PC) — Pour le troisième trimestre terminé le 25 septembre, Domco a enregistré un bénéfice net record de 4,9 millions (0,25$ par action), soit une hausse de 9,7 % par rapport aux 4,88 millions (0,23$ par action) déclarés un an plus tôt. Le chiffre d'affaires a progressé de 92,5 à 155,1 millions. Les neuf premiers mois de l'exercice ont rapporté un profit net de 13,7 millions (0,69$ par action), comparativement à 12,8 millions (074$ par action) un an plus tôt. Le chiffre d'affaires des neuf premiers mois de l'exercice est passé de 266,7 à 336,1 millions.

BCE déclare un bénéfice net de 123 millions

Le chef de la direction Jean Monty évoque la possibilité de se départir de Nortel Networks

PRESSE CANADIENNE ET LE DEVOIR

BCE, société mère de Bell Canada, a déclaré un bénéfice net de 123 millions (0,19 $ par action) au troisième trimestre, comparativement à 3,7 milliards (5,83 $ par action) à la même période l'an dernier.

Le chef de la direction, Jean Monty, s'est rendu aux doléances des analystes en déplorant que l'action de BCE continue d'être sous-évaluée. Pour redresser la situation, il n'a pas écarté la possibilité de se départir de Nortel Networks.

«Il nous faudra trouver une façon de transmettre la valeur de Nortel à nos actionnaires. Si cet escompte n'est pas récupéré, nous n'écartons pas la possibilité de nous départir de Nortel. C'est tout ce que je peux dire», a déclaré M. Monty.

Charges spéciales

Le bénéfice du troisième trimestre comprend des charges spéciales nettes de 351 millions principalement attribuables aux coûts liés aux acquisitions de Nortel, a indiqué la direction de BCE. Exclusion faite de la contribution de Nortel Networks, le chiffre d'affaires de BCE a augmenté de 5 %, pour s'établir à 3,6 milliards au troisième trimestre de 1999. Pour la période de neuf mois, il s'est accru de 6 % pour atteindre 10,5 milliards.

Au troisième trimestre, les produits d'exploitation de la filiale Bell Canada ont augmenté de 3 %, pour s'établir à 3,2 milliards, tandis que son bénéfice de référence grimpait de 3 % également pour atteindre 349 millions.

Le groupe CGI et BCE Emergis a pour sa part essuyé une perte de deux millions, alors que Nortel Networks a enregistré un bénéfice de référence de 220 millions, en hausse de 65 % par rapport au troisième trimestre de 1998.

Comme depuis le 30 septembre la participation financière de BCE dans Nortel est passée de 51 à 39,6 %, les résultats de cette dernière ne sont plus publiés avec les autres résultats trimestriels de BCE.

BCE a laissé entendre par le passé qu'elle pourrait se départir de Nortel ainsi que de sa filiale Téléglobe, qu'elle juge insuffisamment rentables. M. Monty a été un peu plus précis hier dans le cas de Nortel, alors qu'il n'a pas voulu commenter la situation de Téléglobe.

L'action de Téléglobe

BCE retient plus de 20 % dans Téléglobe, un placement dont la valeur a chuté de moitié depuis le début de l'année. L'action de Téléglobe a atteint une capitalisation telle qu'elle est devenue une cible alléchante pour une prise de contrôle.

En dévoilant hier ces résultats, le chef de la direction, Jean Monty, a souligné que la stratégie de BCE consistait à rapprocher ses filiales de façon à passer d'une société de portefeuille à une entreprise intégrée, tout en investissant dans des entreprises en croissance les cinq milliards empochés avec la vente de 20 % de ses actions dans Bell Canada.

Ainsi, Bell a annoncé récemment son intention d'accroître sa participation à Aliant, la nouvelle société téléphonique qui dessert les provinces atlantiques. BCE investirait aussi de nouveau dans le groupe CGI et BCE Emergis.

Les activités de BCE sont structurées en cinq groupes: Bell Canada, CGI et BCE Emergis, BCE Media, Nortel Networks et Bell Canada International. Bell Canada comprend Bell Mobilité, Bell Nexxia, Bell Actimedia, ainsi que les intérêts de Bell Canada dans Aliant, Manitoba Telecom Services (MTS), Téléglobe et d'autres compagnies de téléphone canadiennes. Le groupe BCE Media se compose de Bell ExpressVu, de Télésat et d'autres intérêts dans les médias.

Exercice 1999

Les revenus de CGI progressent de 90 %

PRESSE CANADIENNE

Le Groupe CGI a enregistré une progression de ses revenus de 90 % au cours de l'exercice 1999 et de 141 % de son bénéfice net.

Pour cette entreprise de services-conseils en technologies de l'information, 1999 ne fait pas exception. C'est la 23e année consécutive que CGI enregistre une augmentation de ses revenus.

Au cours de l'exercice 1999, les revenus ont été de 1,41 milliard par rapport à 741 millions durant l'exercice précédent.

Le bénéfice net s'est fixé à 83,8 millions par rapport à 34,8 millions il y a un an. Le bénéfice net par action a atteint 0,63 $ par action par rapport à 0,30 $ par action durant l'exercice 1998, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation ayant augmenté de 14 %.

La marge bénéficiaire nette est passée à 5,9 % comparativement à 4,7 % durant l'exercice précédent.

La progression des revenus est attribuable à de nouveaux contrats d'impartition et d'intégration des systèmes, au Canada surtout, mais de plus en plus aux Etats-Unis et sur les marchés internationaux, ainsi qu'à des acquisitions réalisées au Canada et aux Etats-Unis.

A l'occasion de la publication de ces résultats, le président du conseil et chef de la direction de CGI, Serge Godin, a indiqué que le carnet de commandes était bien garni avec une majorité de contrats d'impartition à long terme.

La technologie axée sur le Web représente actuellement 20 % du chiffre d'affaires annualisé de CGI, a ajouté M. Godin.

La position de CGI sur le marché américain a été renforcée par l'acquisition de DRT Systems International. CGI a l'intention de poursuivre sur cette lancée par des acquisitions et la réalisation de grands contrats.

Au cours du quatrième trimestre terminé le 30 septembre 1999, les revenus ont progressé de 21 % pour s'établir à 394 millions par rapport à 324,5 millions au cours de la même période l'année dernière.

Le bénéfice net a augmenté de 40 % pour passer à 22,6 millions ou 0,17 $ par action, par rapport à 16,1 millions ou 0,13 $ par action, au cours du dernier trimestre de l'exercice 1998.

CGI a un effectif de 10 000 professionnels et compte 2500 clients au Canada, aux Etats-Unis et dans plus d'une vingtaine d'autres pays à travers le monde.

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

AVIS PUBLICS
HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites **avant 16h00** pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant **12 h 00 le vendredi**

Publications du mardi:
Réservations avant **16 h 00 le vendredi**

Tél.: **985-3344** *Fax:* **985-3340**

MOTS CROISÉS

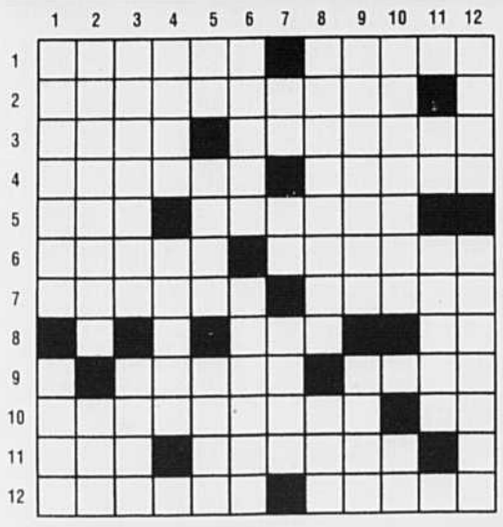

HORIZONTALEMENT

1- Agar-agar. — Tranche de poisson.
2- Relatif à une opération chirurgicale.
3- Arène. — Rabaisse.
4- Jaunisse. — Perdu (Dr.).
5- La plus vile populace. — Raillerie.
6- Sujet d'un roi mérovingien. — Composition à huit parties (Mus.).
7- Inexact. — Instrument agricole.
8- Héros du Déluge. — Prénom personnel.
9- Nitrogène. — Occupation favorite.
10- Elle habite Alger. — Sert à lier.
11- Règle. — Organisation paramilitaire.
12- Le cavalier y met le pied. — Démettre.

VERTICALEMENT

1- Singe. — Grande jatte.
2- Commerçante. — Ration.
3- Manque de célérité. — Influer.
4- Céréale. — Cicéro.
5- À lui. — Peu de chose. — Arbre.
6- Oxyde d'éthyle. — Couteau pour greffer.
7- En quel lieu? — Lac pyrénéen. — Coeur d'un cyclone.
8- Jour. — Argile.
9- Sécheresse. — Désappointé.
10- Praticien de la reliure. — Préfixe signifiant «hors».
11- Iridium. — Glucide hydrolysable.
12- Brette. — Raconter.

Solution d'hier

1	E	F	F	L	A	N	Q	U	E		R	E
2	M	U	R	E	N	E		R		Z	E	N
3	P	R	I	N	C	E	S	S	E		P	O
4	H	I	A	T	U	S		I	C	T	U	S
5	Y	E	N		S		A	D	A	M		T
6	S	U	D		M	U	R	E	R		C	O
7	E	S		S	A	R	I		T	E	E	S
8	M	E	R	C	R	E	D	I		R	U	E
9	E	M	I	E	T	T	E	M	E	N	T	
10		E		L	I	E		P	R	E	A	U
11	I	N	C	L	U	R	I	O	N	S		N
12		T	M	E	S	E		T	E	T	E	E

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LÉONARD, NO. 98CI-25409, 98CI-25823 - BREF D'EXÉCUTION, LA VILLE DE ST-LÉONARD, Partie demanderesse -vs- BESSETTE RICHARD, Partie défenderesse. Le 8ième jour de novembre 1999 à 13h30, au 9200, Salvaye, St-Léonard, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice les biens et effets de BESSETTE RICHARD, saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil Explorer 2000 Scientific Atlanta, 1 télécouleur 25» de marque Sony, 1 lot d'environ 800 compacts disc pour ordinateur et autres. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISÉ. Information: MICHEL DI FIORE huissier du district de Montréal. Macera & Associés, HUISSIERS - 514-848-0979 - Fax. 848-7016, 31, rue St-Jacques Ouest, Rez-de-chaussée, Montréal, Québec H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR SUPÉRIEURE, NO. 705-05-004016-997, SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 09/11/99 à 14:00 au 10440, rue Villeneuve, Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC., saisis en cette cause, soit: Cadillac Deville 1991, drill, compresseur, soudeuse, étagère, outils divers, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 26 octobre 1999. MARIO DION, huissier de justice. PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, COUR FÉDÉRALE, NO. GST-1315-99, REVENU CANADA DOUANE & ACCISE POUR MINISTERE DU REVENU DU QUÉBEC, Partie demanderesse -vs- BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC., Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 09/11/99 à 14:00 au: 10440, rue Villeneuve, Laplaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BENOIT VILLENEUVE EXCAVATION INC., saisis en cette cause, soit: Cadillac Deville 1991, drill, compresseur, soudeuse, étagère, outils divers, etc. CONDITIONS: ARGENT OU CHEQUE VISÉ. St-Eustache, ce 26 octobre 1999. MARIO DION, huissier de Justice. PHILIPPE, TREMBLAY, DION & ASS. HUISSIERS, 165 rue Du Moulin, St-Eustache, Québec J7R 2P5, (450) 491-7575

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO: 500-22-037779-991
COUR DU QUÉBEC
«PROCÉDURES ALLÉGÉES»
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
SERGE GIARD
Partie demanderesse
c.
PAUL GUILBAULT ET DENIS LIMOGES
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à PAUL GUILBAULT de comparaître au greffe de cette cour situé au 1, rue Notre-Dame Est, à Montréal, Salle 1.100 dans les TRENTE (30) jours de la date de la publication du présent avis dans LE DEVOIR.
Une copie de la DÉCLARATION, L'AVIS A LA PARTIE ADVERSE et L'AVIS DE DÉNONCIATION DES PIECES, et les PIECES a été remise au greffe à l'intention de PAUL GUILBAULT.
Lieu: Montréal
Date: 25 octobre 1999
MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT
ME JEAN-MARC GRENIER
LaSalle, (Qc) H8N 2K4
Tél.: 368-0454

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-12-028846-996
COUR SUPÉRIEURE
(Chambre de la famille)
LUC RAIL
Requérant
-c-
NATHALIE HAINS
Intimée
ORDONNANCE
La défenderesse, Nathalie Hains, est, par les présentes, requise de comparaître, dans un délai de 40 jours à compter de la date de publication de la présente ordonnance, personnellement ou par l'entremise de ses procureurs.
Une copie de la déclaration en divorce a été déposée à son intention au greffe de la Cour Supérieure du district de Terrebonne, situé au 400, rue Laviolette, Saint-Jérôme.
De plus, prenez avis qu'à défaut, par vous, de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le demandeur procédera à obtenir, contre vous, un jugement de divorce par défaut auquel pourra être jointe toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
Saint-Jérôme, le 25 octobre 1999
CÉLINE LETENDRE
Greffier de la Cour Supérieure

APPEL D'OFFRES. Actifs intellectuels de LMSOFT, comprenant logiciels LMSOFT Presenter 3.0, LMSOFT Album et outils internes de production, dont librairie Internet propriétaire. Marques de commerce Presenter et Hyperpage. Code source partiellement documenté. Ces actifs sont nantis. Pour plus d'information, visitez le site Web www.lmsoft.com, ou envoyez un courriel à info@lmsoft.com. Réception des offres à info@lmsoft.com.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION
PRENEZ AVIS que la compagnie CENTRE DU TOUPET JACQUES INC., demandera à l'Inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.
Montréal, le 25 octobre 1999
LAURETTE ROULET

AVIS
AVIS est par les présentes donné que la compagnie IPO KONTACK INTERNATIONAL INC. constituée en vertu de la Partie 1A de la Loi sur les compagnies et ayant son siège social dans la ville de Montréal, province de Québec, demandera à l'Inspecteur général des institutions financières de la province de Québec la permission d'obtenir sa dissolution en vertu des dispositions de l'article 28 de la Loi sur les compagnies.
Ce 25 octobre 1999
BYERS CASGRAIN
Procureurs de la compagnie

AVIS
À TOUS NOS ANNONCEURS
Veuillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.
En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO : 500-22-031004-890
COUR DU QUÉBEC
(CHAMBRE CIVILE)
PRÉSENT GREFFIER ADJOINT
LOMBARD DU CANADA
Partie demanderesse
c.
GILLES HAMEL
RAYMOND GAGNON
CARL GAGNON
Partie défenderesse
ASSIGNATION
ORDRE est donné à CARL GAGNON de comparaître au greffe de cette cour situé au 1 rue Notre-Dame Est, à Montréal, salle 1.100, dans les 30 jours de la date de la publication du présent avis dans « LE DEVOIR ».
Une copie de la déclaration et de la déclaration amendée ont été remises au greffier à l'intention de CARL GAGNON.
Lieu : MONTRÉAL
Date : 25 octobre 1999
MICHEL PELLERIN
GREFFIER ADJOINT

INSTITUT UNIVERSITAIRE DE GÉRIATRIE DE MONTRÉAL
AVIS est, par la présente, donné qu'il n'y aura pas de scrutin le 15 novembre 1999 au conseil d'administration de **l'Institut universitaire de gériatrie de Montréal**.
Les personnes suivantes ont été élues sans concurrent :
Mme Suzanne Bannon
M.Louis A. Rail
M.Philippe Suys
M.Harold White

Hydro Québec
APPELS DE SOUMISSIONS
Les entrepreneurs et les fournisseurs peuvent obtenir de l'information sur les appels de soumissions ouverts et le résultat d'ouverture des plis d'Hydro-Québec en visitant le site Internet de l'entreprise :
www.hydroquebec.com/soumissionnez
ou en composant un des numéros de téléphone suivants :
Montréal et environs : (514) 745-5720
Extérieur : 1 800 363-0910

Avis public
Ville de Montréal
Service du greffe
Règlement
ERRATUM
Règlement 99-247
Veuillez noter que le règlement 99-247 publié le 26 octobre 1999 aurait dû se lire «règlement 99-248»
Nous nous excusons des inconvénients que cette erreur a pu occasionner.
Montréal, le 28 octobre 1999
Le greffier,
Me Léon Laberge

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA

MONTRÉAL

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 10	min -2	max 10	1/12	7/13

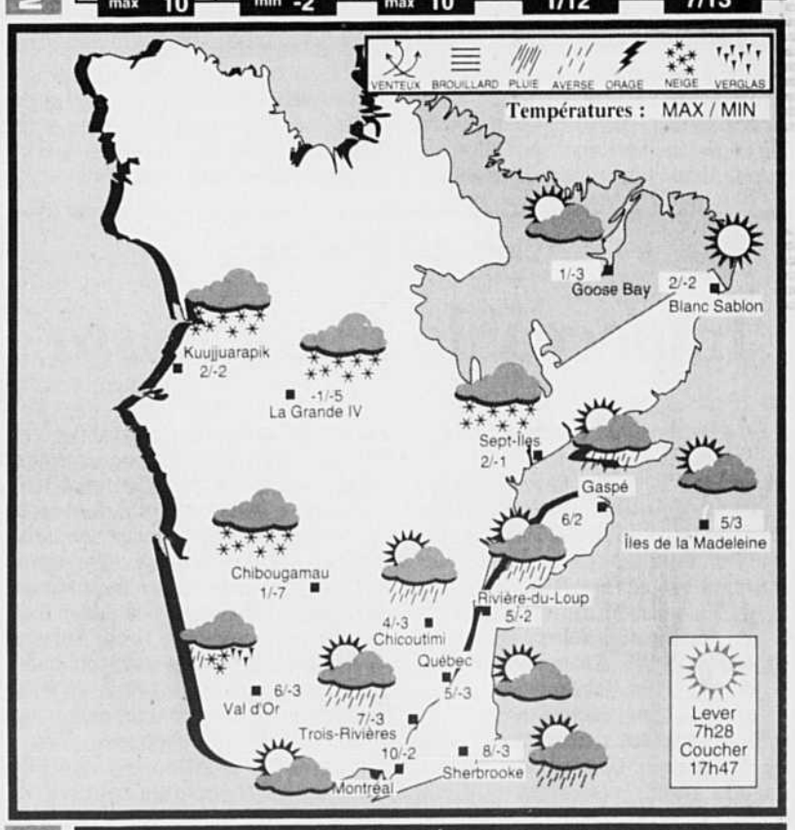

QUÉBEC

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 5	min -3	max 6	-3/6	2/9

OTTAWA

Aujourd'hui	Ce Soir	Vendredi	Samedi	Dimanche
max 11	min -1	max 9	2/15	6/13

Météo-Conseil
1 900 565-4455
Frais applicables
La météo à la source
Environnement Canada

LE DEVOIR

LES SPORTS

Grand Prix du Japon

Schumacher résistera-t-il à la pression?

PATRICE BURCHKALTER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Suzuka — Réhabilités par le Tribunal d'appel international de la FIA, samedi, Eddie Irvine et Ferrari sont aujourd'hui en position de force pour remporter les titres mondiaux, cette fin de semaine à Suzuka au Grand Prix du Japon. Un objectif dont Michael Schumacher représente le meilleur garant dans cette ultime épreuve de la saison de Formule 1.

Le rôle du pilote allemand sera majeur, plus déterminant que jamais, dans le désir de la Scuderia de mettre fin à vingt ans d'attente, de conquérir ce titre qui lui échappe depuis 1979 et le sacre du Sud-Africain Jody Scheckter. Et d'offrir par là même un couronnement que Eddie Irvine ne supposait pas un instant pouvoir obtenir avant le mois de juillet dernier.

«On savait que Michael était le meilleur numéro un. Maintenant nous savons aussi qu'il est le meilleur numéro 2», ironisait l'Irlandais au soir de Sepang... avant l'annonce de la disqualification. S'il s'était «sacrifié», «glissé» dans la peau d'un «second» en Malaysia il y a quinze jours, Schumacher aura cette fois les coudées franches pour s'imposer.

L'essentiel en effet sera d'empêcher Mika Hakkinen (McLaren-Mercedes) de gagner, un succès étant synonyme de second titre consécutif pour le Finlandais. L'Allemand victorieux à Suzuka, Irvine pourra se contenter d'une modeste 4e place.

Si par le passé Michael Schumacher a «craqué» à chaque fois qu'il a dû disputer un «final», en boutant Damon Hill (Williams-Renault) après une faute pour être sacré en 1994, en accrochant Jacques Villeneuve (Williams-Renault) en 1997 et en «calant» sur la grille au départ l'an dernier, perdant le titre ces deux années là, l'Allemand se présentera cette fois à Suzuka l'esprit libre.

Ce n'est plus lui qui est en lice, directement impliqué dans ce «final». L'accident du 11 juillet à Silverstone, une double fracture de la jambe droite (tibia-péroné) a modifié les données d'une saison que l'on croyait encore promise à un duel Hakkinen-Schumacher. Tournant dont Eddie Irvine a su profiter au contraire de McLaren-Mercedes et du Finlandais.

Malgré trois mois d'absence, un entraînement contrarié, Michael Schumacher a prouvé en Malaysia qu'il n'avait rien perdu de ses qualités, de son extraordinaire talent. A Sepang, l'Allemand a apporté la meilleure réponse à tous ceux qui craignaient que, après son premier accident sérieux, meurtri dans sa chair, il n'éprouve une certaine retenue, répugne à prendre ces risques indispensables pour rechercher le petit dixième qui fait la différence.

Par sa seule présence également, Michael Schumacher a su remobiliser une Scuderia qui paraissait à la dérive, venait de connaître plusieurs semaines d'errements. Monoplace en perte de vitesse, manque de rigueur, de concentration, démobilisation même, il a suffi que Schumacher revienne pour que Ferrari retrouve son lustre, redevienne une formidable machine à gagner. *«Ferrari a montré combien l'équipe était forte et la voiture performante»*, remarquait l'Allemand. Michael Schumacher parait le mieux placé pour empêcher Hakkinen de détruire le rêve de Ferrari et de l'Irlandais...

Irvine lit les mémoires de Mandela en attendant l'ultime duel

AGENCE FRANCE-PRESSE

Tokyo — Tranquille dans un hôtel de Tokyo, l'Irlandais Eddie Irvine ne ressent aucune *«pression particulière»* avant de s'élancer dimanche pour le Grand Prix du Japon qui pourrait le sacrer champion et offrir à Ferrari un titre espéré depuis si longtemps.

«Je ne ressens pas de pression particulière. Je pense actuellement à beaucoup d'autres choses qu'à la Formule 1, a expliqué hier Irvine à l'AFP. *La pression et la concentration, il faudra les avoir dimanche, à 14h, sur la ligne de départ. Pas avant»*.

Alors qu'un violent orage noie la capitale nippone, l'Irlandais du nord est assis dans le bar impersonnel d'un grand hôtel et termine les mémoires de Nelson Mandela, un «pavé» de 600 pages. *«Par rapport à tout ce que Mandela a fait de grand, le Championnat de Formule 1 parait plutôt insignifiant»*, souligne-t-il.

Depuis le début de la semaine et avant de rejoindre le circuit de Suzuka jeudi, Eddie Irvine remplit *«sans rechigner»* ses obligations auprès des commanditaires: *«trois heures lundi avec Shell et quatre heures avec Bridgestone»* mardi. Un rendez-vous auquel n'a pas participé Mika Hakkinen, son seul rival à la course au titre avec quatre points de retard au classement. *«Il est important que Mika reste totalement concentré pour remporter le championnat»*, a excusé Ron Dennis, le patron de l'écurie McLaren-Mercedes.

À l'opposé, Irvine cultive un air détaché, rencontrant dans des bars de Roppongi, l'un des quartiers chauds de Tokyo, les amis qu'il s'était faits au Japon lors de trois années à courir le championnat local de Formule 3000, entre 1991 et 1993. *«Je me sens bien ici, j'ai de nombreux fans japonais et j'aime particulièrement le circuit de Suzuka. Il est merveilleux!»*.

Dimanche, il faudra *«pour une fois que je laisse tomber la recherche du plaisir dans la course. Il faudra uniquement penser au championnat»*, explique l'Irlandais de 33 ans, réputé pour sa fougue au volant. *«C'est la priorité numéro un. Remporter le titre des constructeurs pour Ferrari vient ensuite. Et gagner la course seulement après»*, ajoute-t-il. Avec quatre points d'avance, *«rien n'est fait et la course va être très ouverte»*. Il souhaite que Michael Schumacher, son coéquipier de luxe, lui apporte *«le même soutien fantastique»* qu'en Malaysia, où les deux pilotes Ferrari ont pris les deux premières places.

S'il est sacré champion dimanche, Irvine s'attend à *«un sacré retour»* en Italie, qui désespère d'un titre pour Ferrari depuis 20 ans. *«Si je perds, j'irai me cacher quelque part.»*

Coupe Louis Vuitton

Impeccable *Luna Rossa*

AGENCE FRANCE-PRESSE

Auckland — *Luna Rossa*, le bateau du défi italien *Prada Challenge/Francesco de Angelis*, a terminé seul invaincu et en tête du premier round robin (1er tour) de la Coupe Louis Vuitton, éliminatoires de la Coupe America à la voile, à l'issue des 10e et 11e régates disputées hier dans le golf d'Hauraki, à Auckland

Au classement, *Luna Rossa*, avec 10 points (1 point par victoire), précède de 3 points *America One* et *Young America* qui comptent respectivement 1 et 2 courses de retard. Celles-ci auront lieu aujourd'hui, *America One* ayant bénéficié mardi d'un nouveau report de course pour terminer des réparations, suite à une collision samedi dernier avec son rival américain *Stars and Stripes*.

Cette journée a donné une piètre image de la compétition avec cinq des huit duels prévus remportés par forfait.

La 10e régate débutait pourtant bien avec une rencontre serrée entre *America True* et *Asura*, le bateau du défi japonais (*Nippon Challenge*), qui se terminait à l'avantage de ce dernier pour... une seconde. Mais les deux courses suivantes devaient être de simples formalités puisque les défis suisse (*Be-Happy*) et français (*6e Sens*) — exempt de la 11e régate — avaient fait savoir mardi qu'ils ne prendraient pas le départ, ayant des problèmes techniques. *Bravo Espana* et *Luna Rossa* exécutaient ainsi leurs tours pour valider leur victoire, avec un minimum de voiles pour ne pas trop exposer leur matériel.

Avant le deuxième vrai duel de la journée qui devait opposer *Stars and Stripes* à *Young America*, le puissant défi de New York, ce dernier obtenait le report de 45 minutes en raison d'un problème de mât. Mais *Young America* revenait sur le plan de course hors délai et *Stars and Stripes* finissait tranquillement sous grand-voile seule.

Le directeur de course, Vince Cook, s'est d'ailleurs plaint du nombre de reports de courses demandés, plus en une journée qu'en deux manches complètes lors de la dernière Coupe, a-t-il indiqué.

Quant à la 11e régate, un seul duel allait à son terme avec le large succès de *Luna Rossa* sur *Abracadabra 2000*, les Hawaïens ratant leur départ et laissant partir loin devant leur adversaire.

Bravo-Espana, après avoir maladroitement enroulé son spi, abandonnait face à *America True*, et *Young Australia 2000* déclarait forfait devant *Stars and Stripes*.

Cette journée tronquée s'est déroulée aux limites des conditions réglementaires de course, le vent variant de 16 à 22 nœuds. Le règlement prévoit en effet que le départ ne soit pas donné si un vent de plus de 18 nœuds est enregistré pendant cinq minutes consécutives avant le départ. Le deuxième round robin démarre le 6 novembre.

Tournoi de tennis de Stuttgart

Une journée «guillotine» pour plusieurs têtes de séries

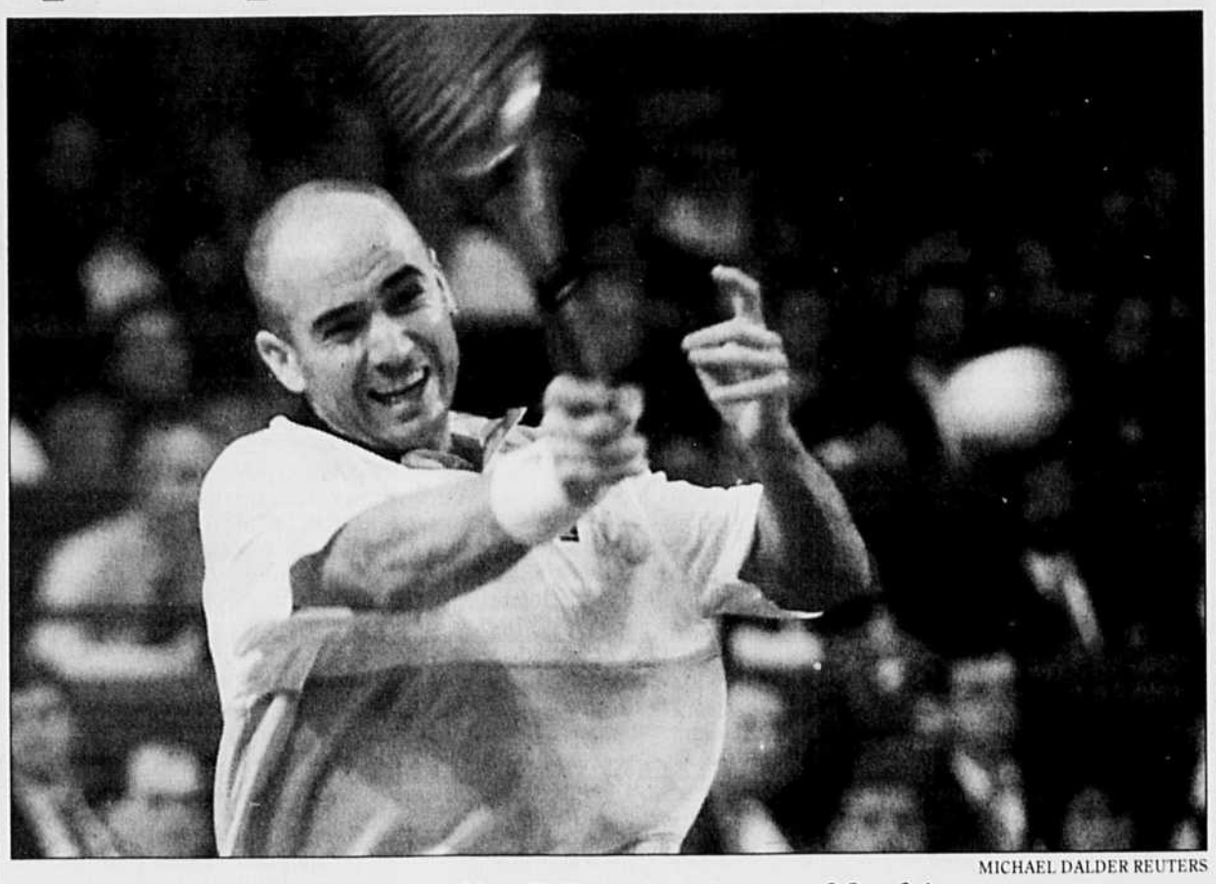

MICHAEL DALDER REUTERS

Andre Agassi a eu raison de l'Australien Marc Philipoussis en deux sets, 6-2 et 6-4.

AGENCE FRANCE-PRESSE

Stuttgart — La troisième journée du tournoi de tennis de Stuttgart, une des compétitions Super-9 de l'ATP Tour, dotée de 2,45 millions de dollars, a été fatale hier au Russe Evgueni Kafelnikov et à d'autres têtes de séries, dont le Britannique Tim Henman et le Français Cédric Pioline.

En ce qui a trait au numéro un mondial, l'Américain Andre Agassi, tête de série no 1, il a réussi sans problème son entrée dans le tournoi en battant facilement l'Australien Mark Philippoussis, finaliste de l'US Open en 1998, 6-2, 6-4.

Le tout s'est déroulé sous les yeux de son amie, l'ex-championne allemande Steffi Graf, assise à côté de l'entraîneur d'Agassi, Brad Gilbert. En huitièmes de finale, Agassi affrontera le Néerlandais Sjeng Schalken.

Kafelnikov (no 2) a peut-être payé le tribut d'un programme marathon depuis juillet. Le Russe a réalisé au deuxième tour une médiocre prestation contre l'Argentin Mariano Zabaleta, 27e mondial, vainqueur 6-3, 6-3.

Le numéro deux mondial est cependant, avec l'Américain Agassi, numéro un du classement ATP, le seul joueur à être qualifié d'ores et déjà pour le Masters, à Hanovre du 23 au 28 novembre.

Le Britannique Tim Henman, 10e mondial, a subi sa première défaite en cinq matches contre le Tchèque Daniel Vacek, qui a transformé la première de ses deux balles de match pour gagner 6-3, 6-1.

Le 16e joueur mondial, le Français Cédric Pioline (no 14), s'est incliné face à un autre Tchèque, Jiri Novak, 6-4, 3-6, 6-3. L'Américain Todd Martin (no 3) s'est facilement imposé à un autre Français, Fabrice Santoro, 6-4, 6-2. Le Chilien Marcelo Rios (no 6) s'est lui aussi débarrassé d'un Français, Sébastien Grosjean, 6-3, 6-4.

Le jeune Allemand Tommy Haas (no 9), bien que légèrement fiévreux, a défait le Sud-Africain Wayne Ferreira 6-2, 7-6 (7/2). Il rencontrera en huitièmes de finale le Britannique Greg Rusedski, qualifié sans le moindre coup de raquette, après le forfait sur blessure du Suédois Magnus Larsson.

Pour Haas, 13e mondial, ce sera le match-revanche après sa défaite en finale du tournoi de Munich contre Rusedski, il y a près de quatre semaines.

Le Canadien rencontre les Blackhawks

Jean-Pierre Dumont joue dans son Montréal natal... pour l'équipe adverse!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

Montréalais pure laine, élevé dans un quatre et demi du quartier Villeray, ne comptez pas sur Jean-Pierre Dumont pour tenter de faire croire que le match d'hier au Centre Molson en était un comme les autres.

Ni pour vous dire qu'il n'aimerait pas venir jouer pour le Canadien à cause de la supposée pression étouffante causée par les méchants médias.

Le directeur général des Blackhawks, Bob Murray, avait assisté aux quatre matchs précédents du Canadien, ce qui veut certes dire quelque chose. Dumont semble dans les plans à Chicago, mais quand on lui a demandé, comme ça, s'il ne craignait pas d'être échangé au Canadien, une équipe qui manque désespérément de marqueurs, il a répondu: *«Ça ne me dérangerait pas. D'après moi, ça n'arrivera pas. Mais on ne sait jamais»*, a-t-il répété. Comme s'il espérait...

Pour son premier match à Montréal dans la LNH, Dumont, qui s'est dit *«pas nerveux comme tel, mais excité»*, jouait en présence de son père, sa mère, sa sœur et tout plein d'oncles, tantes, cousins et cousines, sans compter les ami(e)s de Val-d'Or. Il allait revoir sa famille après le match, les Hawks ne quittant Montréal qu'en fin de journée, pour Detroit.

Son contrat, il l'a d'abord signé avec les Islanders de New York. Repêché par Darcy Regier, Dumont n'a jamais été l'homme de Mike Milbury, devenu entre-temps le controversé dirigeant des Islanders: *«Peut-être que je ne parlais pas assez bien anglais*, dit-il, narquois. *À ma dernière année à Val-d'Or, j'ai marqué 57 buts en 55 parties, et 31 en 19 dans les séries, et je n'étais pas encore assez bon... »*

Passé à Buffalo, Regier a, semble-t-il, tenté d'obtenir ses services, mais Dumont s'est plutôt retrouvé à Chicago (en retour de Dmitri Nabokov).

Il a été le meilleur pointeur de son équipe en matchs pré-saison (4-4-8) et il avait marqué un but avant de subir une commotion cérébrale dans le sixième match de la saison. Il n'a pas voulu revoir le film de son accident, quand il est resté étendu sur la glace de longues minutes après avoir perdu conscience environ 45 secondes. Il parlait en français à des anglophones à son réveil mais dit avoir retrouvé tous ses esprits dès son retour dans le vestiaire et n'avoir jamais eu ni nausées ni maux de tête.

Y a-t-il une vie après le football?

LOU DEMATTEIS REUTERS

VICTIME DE *quatre commotions cérébrales en trois ans, l'avenir de Steve Young, quart-arrière des 49ers de San Francisco, est très incertain. Son entraîneur, Steve Mariucci, doute fortement de le revoir porter l'uniforme cette saison. Young, âgé de 38 ans, veut encore jouer au football. Ses médecins, coéquipiers, entraîneurs et amis lui conseillent d'y renoncer. (D'après AP)*

EN BREF

Harris flexible pour les impôts, intraitable pour la loterie

Toronto (PC) — Le gouvernement de l'Ontario est disposé à réduire le fardeau fiscal des amphithéâtres privés, mais il se refuse toujours à créer une loterie visant à venir en aide aux équipes canadiennes professionnelles. «Nous ne sommes pas intéressés à donner de l'argent à la Ligue nationale de hockey», a déclaré le premier ministre ontarien, Mike Harris. Le problème est plus important, il faudrait qu'ils se penchent sur l'inflation des salaires.» Harris a attaqué le gouvernement fédéral qui, selon lui, entre dans les champs de compétence de l'Ontario en proposant une loterie. *«C'est renoncer à assumer nos responsabilités, a-t-il ajouté.Je conseillerais au gouvernement fédéral de s'occuper de ce qui le regarde.»* Cela dit, Harris ne ferme pas la porte à une réduction des taxes sur les quatre amphithéâtres privés de l'Ontario, dont le Centre Corel, d'Ottawa. Ces baisses de taxes seraient conformes aux taux en vigueur dans les amphithéâtres municipaux de la province. Le ministre de l'Industrie du Canada, John Manley, a exprimé le vœu, plus tôt cette semaine, qu'une entente puisse intervenir avec l'Ontario.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est

	G	P	N	NR	Bp	Bc	Pts
Toronto	7	3	1	0	32	22	15
Ottawa	6	2	1	0	27	17	13
Boston	2	5	4	0	20	26	8
Montréal	3	7	0	0	20	27	6
Buffalo	1	6	2	0	22	30	4
Section Atlantique							
New Jersey	4	3	1	1	21	18	10
Philadelphie	4	6	1	1	27	26	10
N.Y. Rangers	4	7	1	0	20	26	9
Pittsburgh	2	2	2	0	24	22	6
N.Y. Islanders	2	4	1	0	15	20	5
Section Sud-Est							
Floride	5	3	1	1	24	20	12
Caroline	4	2	3	0	25	23	11
Atlanta	2	4	2	1	18	28	7
Tampa Bay	2	4	1	1	19	22	6
Washington	2	4	2	0	20	29	6

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale

Detroit	6	1	1	0	27	13	13
St. Louis	6	3	0	0	30	19	12
Nashville	4	3	1	0	21	23	9
Chicago	0	4	4	0	20	29	4
Section Nord-Ouest							
Vancouver	6	3	2	1	37	32	15
Colorado	5	3	2	1	23	22	12
Edmonton	3	5	2	2	24	26	10
Calgary	2	7	2	0	23	40	6
Section Pacifique							
Los Angeles	6	3	2	0	36	29	14
San Jose	7	5	0	0	39	31	14
Phoenix	5	2	3	0	29	22	13
Dallas	6	4	1	0	22	24	13
Anaheim	4	5	1	1	29	26	10

Hier
Tampa Bay à Buffalo
Atlanta à Toronto
Chicago à Montréal
St. Louis au New Jersey
N.Y. Islanders en Floride
Colorado à Detroit
Pittsburgh à Anaheim

Aujourd'hui
Tampa Bay à Boston, 19h
Calgary à Ottawa, 19h
Colorado à Philadelphie, 19h30
Phoenix à Vancouver, 22h30
Pittsburgh à Los Angeles, 22h30
Nashville à San Jose, 22h30

Demain
Floride à Buffalo, 19h
Chicago à Detroit, 19h
New Jersey en Caroline, 19h30
Washington à Anaheim, 22h30

FOOTBALL

ASSOCIATION AMÉRICAINE

Section Est

	G	P	N	Moy.	PP	PC
Miami	5	1	0	.833	156	134
N.-Angleterre	5	2	0	.714	164	147
Indianapolis	4	2	0	.667	164	121
Buffalo	4	3	0	.571	134	119
N.Y. Jets	1	6	0	.143	114	143
Section Centrale						
Jacksonville	5	1	0	.833	139	59
Tennessee	5	1	0	.833	142	119
Pittsburgh	4	3	0	.571	130	102
Baltimore	2	4	0	.333	85	122
Cincinnati	1	6	0	.143	86	200
Cleveland	0	7	0	.000	53	181
Section Ouest						
Kansas City	4	2	0	.667	139	94
San Diego	4	2	0	.667	110	99
Seattle	4	2	0	.667	121	101
Oakland	4	3	0	.571	148	137
Denver	2	5	0	.286	124	145

ASSOCIATION NATIONALE

Section Est

Dallas	4	2	0	.667	158	95
Washington	4	2	0	.667	194	166
N.Y. Giants	4	3	0	.571	115	121
Arizona	2	4	0	.333	82	129
Philadelphie	2	5	0	.286	90	128
Section Centrale						
Detroit	4	2	0	.667	131	118
Green Bay	4	2	0	.667	133	124
Tampa Bay	3	3	0	.500	88	82
Chicago	3	4	0	.429	107	113
Minnesota	3	4	0	.429	160	138
Section Ouest						
St. Louis	6	0	0	1.000	217	63
San Francisco	3	4	0	.429	144	207
Caroline	2	4	0	.333	133	135
N.-Orléans	1	5	0	.167	91	127
Atlanta	1	6	0	.143	83	166

Lundi
Pittsburgh 13 Atlanta 9

Dimanche, 31 octobre
Buffalo à Baltimore, 13h
Caroline à Atlanta, 13h
Chicago à Washington, 13h
Cleveland en Nouvelle-Orléans, 13h
Jacksonville à Cincinnati, 13h
New York Giants à Philadelphie, 13h
St. Louis au Tennessee, 13h
San Diego à Kansas City, 13h
N.-Angleterre en Arizona, 16h05
Miami à Oakland, 16h05
Dallas à Indianapolis, 16h15
Minnesota à Denver, 16h15
Tampa Bay à Detroit, 20h20

Lundi, 1er novembre
Seattle à Green Bay, 21h

BASEBALL

SÉRIE MONDIALE

Dimanche, 24 octobre
N.Y. Yankees 7 Atlanta 2

Mardi
N.Y. Yankees 6 Atlanta 5 (10 manches)
(N.Y. Yankees mènent 3-0)

Hier
Atlanta (Smoltz 11-8)
à N.Y. Yankees (Clemens 14-10)

Aujourd'hui
Atlanta à N.Y. Yankees, 20h20, si nécessaire

LE DEVOIR

LE MONDE

Vazguen Sarkissian

L'Arménie perd son homme fort

DOMINIQUE FERRANDINI
AGENCE FRANCE-PRESSE

Vazguen Sarkissian, 40 ans, qui a été tué hier lors d'une attaque au parlement arménien, s'était progressivement imposé au cours des six dernières années comme l'homme fort de l'Arménie, petite république sud-caucasienne enclavée entre la Géorgie, la Turquie, l'Iran et l'Azerbaïdjan.

L'ascension de cet ancien professeur d'éducation physique, devenu par la suite journaliste, d'aspect massif et à l'allure de *«gardien de la révolution»* iranien, avait débuté en 1990 en pleine guerre du Haut-Karabakh, région montagneuse peuplée majoritairement d'Arméniens chrétiens de souche, mais attribuée en 1921 par Staline à l'Azerbaïdjan musulman turcophone.

Au départ chef d'un détachement de partisans arméniens, il avait rapidement pris en main la Commission de la défense du Parlement d'Arménie et avait été chargé de coordonner auprès du gouvernement les activités militaires au Karabakh.

Nommé en 1991 ministre de la Défense par le président Levon Ter Petrossian, alors que les Arméniens indépendantistes du Karabakh venaient d'enregistrer une série d'échecs cinglants face aux Azerbaïdjanais sur le front, il avait fait montre d'un talent d'organisateur incontestable et redressé une situation que beaucoup considéraient comme désespérée.

En semi-disgrâce, il avait été nommé en 1992 gouverneur du sud de l'Arménie, région frontalière de l'Azerbaïdjan, en face du Karabakh.

Son éclipse devait être limitée dans le temps puisqu'en 1993, il devenait ministre d'État, avant de retrouver la Défense en 1995. À l'automne 1996, Sarkissian avait fait donner les chars de l'armée à Erevan pour mater les manifestations de l'opposition qui accusait le gouvernement de fraude à la suite de la réélection controversée de Levon Ter Petrossian.

C'est pourtant lui qui devait contraindre à la démission, en février 1997, Ter Petrossian, soupçonné par les éléments les plus nationalistes de son régime de préparer un compromis avec Bakou sur la question du Karabakh.

Patron incontesté de l'armée, Sarkissian avait tissé autour de lui des réseaux constitués d'anciens combattants du Karabakh, rassemblés au sein du Yerkrapah (défenseurs de la patrie), dont l'influence politique et économique n'avait cessé de croître dans le pays au cours des dernières années.

En mai 1999, le Yerkrapah, allié aux partisans de l'ancien dirigeant communiste Karen Demirtchian, avait remporté haut la main les élections législatives.

Vazguen Sarkissian avait accepté le 11 juin, après beaucoup d'hésitations, la charge de premier ministre dans un contexte économique particulièrement difficile pour un pays largement dépendant des aides internationales. Il avait dû mettre une sourdine à ses critiques contre les mesures d'austérité recommandées par les bailleurs internationaux, qui avaient pourtant rythmé la campagne des législatives.

Russophile, Sarkissian avait tissé des liens étroits avec le ministre de la Défense de Russie, Andreï Gratchev, depuis limogé, qu'il rencontrait fréquemment. Les changements au sommet à Moscou n'avaient pourtant pas altéré les relations privilégiées qu'il y entretenait.

Sur le plan intérieur, ses relations s'étaient tendues avec le clan des Karabakhtsis (Arméniens du Karabakh), particulièrement le président de la république d'Arménie, Robert Kotcharian, et l'ancien ministre de l'Intérieur, Samvel Babayan. En privé, Sarkissian ne se privait pas de les accuser de vouloir *«mettre la main»* sur le pays.

Vazguen Sarkissian avait multiplié ces dernières semaines les attaques contre la corruption et les phénomènes mafieux qui gangrènent l'économie et la politique arménienne.

RAFFI BERBERIAN REUTERS

Le président du Parlement arménien, Karen Dermirtchian (au centre) en compagnie du premier ministre Vazguen Sarkissian (à gauche) et du président Robert Kotcharian (à droite).

La charia entre au Nigéria

REUTERS

Gusau — L'État de Zamfara, dans le nord du Nigéria, a adopté hier officiellement la charia (loi coranique), qui prévoit notamment l'amputation et la décapitation pour certains criminels. Il s'agit du premier État de la Fédération du Nigéria à faire de la charia le fondement de son système juridique, même si les autorités locales ont promis qu'elle ne s'appliquerait qu'aux seuls musulmans. En cas de conflit entre un musulman et un chrétien, ce dernier aura en outre toute latitude pour désigner la juridiction de son choix. L'adoption de la charia a donné lieu à une cérémonie solennelle sur la grande place de Gusau, capitale de l'État, présidée par le gouverneur Ahmad Sani Yerima et en présence de milliers de personnes en liesse.

Le président de l'Iran en France

La sécurité «politique» avant tout

L'Iran ne veut pas que les manifestations influent sur la visite

JEAN-PIERRE PERRIN
LIBÉRATION

Paris — Au premier jour de la visite du président iranien en France, l'aspect sécuritaire du voyage l'a très nettement emporté sur l'aspect diplomatique. Tout est venu du ministre français de l'Intérieur, Jean-Pierre Chevènement, qui, en assurant qu'il existait des menaces sérieuses et précises contre la sécurité de Mohammed Khatami et en lançant ses policiers d'élite contre les quartiers généraux d'opposants iraniens à Paris et en banlieue, a fait passer la rencontre de Khatami avec Jacques Chirac au second plan.

Première conséquence des déclarations à l'emporte-pièce du ministre français de l'Intérieur: le président iranien, craignant des problèmes de sécurité, a annulé le discours qu'il devait tenir aujourd'hui à l'UNESCO où il aurait probablement développé le thème qui lui est cher du *«dialogue entre civilisations»*. Officiellement, aucune raison n'a été donnée pour justifier cette annulation. De son côté, Chevènement a justifié son zèle par les *«manifestations violentes»* qui se seraient déroulées à Lyon lors du match de la Coupe du monde de football, l'an dernier, entre les États-Unis et l'Iran. Argument curieux puisque, à part un drapeau iranien brûlé et quelques interpellations, il n'y avait pas eu un seul incident digne d'être mentionné. *«Quant aux perquisitions d'hier dans les permanences des moudjahidines du peuple* [le principal mouvement d'opposition armée iranien], *on savait évidemment que la police n'avait pas la moindre chance de découvrir une arme»*, souligne un spécialiste de la politique iranienne.

Effectivement, les fouilles n'ont absolument rien donné. Sans doute faut-il expliquer l'ardeur du ministre de l'Intérieur par son souci de faire oublier pour un temps son laïcisme militant ou (et) ses attaches avec l'Irak de Saddam Hussein ou (et) la replacer dans le cadre des bisbilles internes qui occupent la gauche plurielle.

Apparemment, l'Iran a demandé au gouvernement français d'agir avec une grande fermeté contre les manifestants. En effet, pour Téhéran, l'aspect sécuritaire de la visite est aussi important. Pas tant la sécurité personnelle du président Khatami que ce que le même expert appelle *«la sécurité politique»*, un concept propre au régime islamique. En aucun cas, le régime ne veut que les manifestations influent sur le cours de la visite.

À son arrivée à Paris, Khatami, dont l'avion avait été retardé par le brouillard, a rencontré très brièvement Lionel Jospin en partance pour les Antilles. En revanche, l'entretien entre les deux présidents, premier contact à ce niveau entre la France et l'Iran depuis 1979, a duré près de trois heures. Il a été précédé d'un *«long tête-à-tête»* qui leur a permis d'aborder le cas des 13 juifs iraniens accusés d'espionnage. Selon la présidence française, des *«questions sensibles ayant trait à la situation en Iran»* ont été évoquées, dont celle du *«respect des libertés fondamentales»*. Le protocole avait été allégé pour le président iranien, salué par un simple détachement de la Garde républicaine, sans la batterie-fanfare habituellement présente pour les arrivées de chefs d'État.

REUTERS

Le président de l'Iran, Mohammed Khatami, passe la garde en revue à son arrivée au Quai d'Orsay.

La chasse aux opposants

EMMANUELLE GOUBARD
MICHEL HOLTZ
LIBÉRATION

Ils sont 2000 place du Trocadéro à Paris, selon la police. *«On est 12 000»*, rectifie Manoutchehr Hezarkhani, membre du Conseil national de la résistance iranienne (CNRI). *«On est venu protester contre la présence de Khatami en France et le cadeau offert à l'Iran par le gouvernement français: la chasse aux opposants. On a voulu nous empêcher de venir à Paris par la force.»*

Le *«cadeau»* français au président iranien, c'est la restauration des contrôles aux frontières pendant les trois jours de la visite présidentielle. Quelques centaines d'Iraniens ont été refoulés, selon le ministère de l'Intérieur. Encore un chiffre réfuté par le CNRI, majoritairement composée de moudjahidines du peuple. Ali Riza Gafazadih, qui a passé la frontière franco-italienne avant la mise en place du filet, estime que *«plus de 1000 personnes qui devaient participer au rassemblement ont été interdites de territoire. Et arrêtées dans les aéroports, mais aussi aux postes-frontière belges, allemands et italiens»*.

Le CNRI fait peur et pas seulement aux autorités françaises, qui ont interpellé 39 Iraniens au siège français de l'organisation à Auvers-sur-Oise, près de Paris, hier matin, et 27 autres dans les rues parisiennes l'après-midi. Les Verts se sont bien gardés de se joindre au rassemblement et s'en sont allés manifester 100 mètres plus loin et quatre heures plus tard devant l'ambassade d'Iran. Le parti écologiste reproche à Khatami la violence de son régime en général et la condamnation à mort de treize juifs incarcérés à Téhéran en particulier. Ces hommes, soupçonnés d'espionnage à la solde des États-Unis et d'Israël, ont également mobilisé le CRIF, la LICRA et le MRAP qui se sont rassemblés au Palais de justice de Paris et dans quelques villes de province.

Six missiles tombent sur la capitale tchétchène

Importants raids russes sur Grozny

Eltsine veut «détruire le centre du terrorisme international»

AGENCE FRANCE-PRESSE ET REUTERS

Grozny — L'armée russe a procédé à l'une des plus importantes attaques aériennes hier sur la capitale tchétchène, Grozny, dont elle s'est rapprochée, intensifiant son opération dans la république indépendantiste du Caucase du Nord malgré les appels à la négociation de l'Occident.

Six missiles sol-sol au total ont été tirés sur Grozny et ses environs, notamment sur l'aéroport Cheikh Mansour et l'ouest de la ville, faisant 112 morts et 220 blessés, a affirmé un responsable tchétchène.

Alors que l'armée russe pilonnait le centre de la capitale, Boris Eltsine a fait savoir que Moscou entendait *«détruire le centre du terrorisme international en Tchétchénie une bonne fois pour toutes et permettre à la population de vivre dans la paix et le calme»*.

«Les militaires russes rétablissent la paix sur le territoire tchétchène, longtemps éprouvé. À chaque jour et à chaque heure, ils font preuve de courage et d'héroïsme en débarrassant la Tchétchénie de bandits», a-t-il ajouté à l'occasion de ce qui constitue sa première véritable déclaration sur le sujet.

Les bombardements ont également endommagé des maisons situées dans l'est de la ville. Et la résidence du chef de guerre tchétchène Chamil Bassaïev, qui avait conduit les deux tentatives rebelles pour établir une république islamique au Daguestan cet été, a été visée.

D'importantes colonnes de fumée s'élevaient de Grozny et les vrombissements des avions russes survolant la ville pouvaient être entendus. C'est l'une des attaques les plus intenses sur la capitale tchétchène depuis l'envoi d'une roquette sur un marché du centre-ville, qui avait fait au moins 150 morts jeudi dernier.

Un commandant des unités du ministère russe de l'Intérieur, Arkady Baskaïev, a affirmé que les forces russes allaient s'emparer de la capitale. *«Et pas seulement de Grozny*, a-t-il ajouté. *Le temps ne compte pas, l'important, c'est d'être bien préparés et de prendre* [Grozny] *sans lourdes pertes»*, a-t-il déclaré sur la radio Echo de Moscou.

Par ailleurs, l'aviation et l'artillerie russes bombardaient une demi-douzaine de localités à travers cette république sécessionniste du Caucase. Les forces russes ont pris le contrôle de quatre villages situés dans l'est de la Tchétchénie et en ont encerclé deux autres, selon le porte-parole du ministère de la Défense, Guennadi Alyokhine. Les forces russes concentrent leurs pilonnages sur la ville voisine de Gudermes, la deuxième ville de Tchétchénie, située à 35 kilomètres à l'est de la capitale.

La prise de Gudermes constituerait une avancée importante dans la tentative de conquête de l'ensemble du territoire de la république. Elle risque de s'avérer difficile, les rebelles ayant fortifié leur position dans la ville.

Alors que les Russes menacent les deux principales villes tchétchènes, les États-Unis et les Pays-Bas ont lancé mardi soir un nouvel appel à la négociation, que Moscou a aussitôt rejeté.

Le premier ministre russe, Vladimir Poutine, a réaffirmé que ce conflit était *«une affaire intérieure russe»* et que Moscou était *«déterminée à régler jusqu'au bout la question tchétchène»*.

Revenant sur le bombardement d'un marché de Grozny, le président tchétchène Aslan Maskhadov a affirmé hier que l'attaque visait en fait le palais présidentiel. Il a déclaré que les Russes ont utilisé un missile avec des bombes à fragmentation afin de faire un maximum de victimes, ajoutant que 282 personnes avaient été tuées dans cette attaque. Un précédent bilan fourni par les Tchétchènes faisait état d'au moins 150 morts.

La chaise électrique

Légale ou non?

AGENCE FRANCE-PRESSE

Washington — La Cour suprême des États-Unis va examiner à nouveau la constitutionnalité de la chaise électrique et décider si elle constitue ou non un moyen *«anormal et cruel»* d'exécution, 20 ans après sa dernière décision sur ce sujet, a-t-on appris hier.

La cour a déclaré en effet recevable le recours d'un condamné à mort de Floride, Anthony Bryan, dont l'exécution était prévue hier. Il avait été condamné pour le meurtre en 1983 d'un gardien dans le Mississippi.

Un arrêt de la cour n'est pas attendu avant le début de l'année prochaine, a cependant précisé un porte-parole, Ryan Abel.

La décision de la Cour suprême de se pencher sur le cas de la chaise électrique intervient après trois exécutions controversées survenues en Floride.

Lors de la dernière, en juillet, le condamné à mort Allen Lee Davis avait saigné du nez juste avant le début de l'électrocution et du sang avait giclé du masque en cuir qui recouvrait sa bouche sur sa poitrine durant l'exécution. Lors de deux autres exécutions en 1990 et en 1997, des flammes avaient jailli du condamné.

L'exécution d'Anthony Bryan a été repoussé *sine die* jusqu'à une décision de la Cour suprême.

En 1976, la Cour suprême avait rétabli la peine de mort aux États-Unis, estimant qu'elle ne constituait pas un *«châtiment anormal et cruel»* conformément au VIIIe Amendement.

Cahier spécial

publié le samedi **6 novembre** 1999

Citoyenneté

Date de tombée: le vendredi 29 octobre 1999 LE DEVOIR

EN BREF

L'enquête sur Suharto rouverte

(Reuters) — Les nouvelles autorités indonésiennes ont annoncé hier leur intention de rouvrir l'enquête sur les accusations de corruption visant l'ancien président Suharto mais sont divisées sur l'opportunité de le traduire en justice. *«L'intention est de rouvrir le dossier et de le porter devant les tribunaux»*, a déclaré le nouveau procureur général d'Indonésie, Marzuki Darusman. Le nouveau président Abdurrahman Wahid, un musulman modéré, est de son côté plutôt favorable à un compromis avec Suharto, afin d'éviter un procès qui fragiliserait encore un peu plus le pays, déja affaibli par la crise timoraise. *«Pour moi, il faut rouvrir l'enquête. À partir des résultats de cette enquête, nous déciderons de la somme que devra rembourser Pak Harto* [Suharto]. [...] *Cela vaut mieux que de se quereller et d'aller en justice»*, a dit le président indonésien. Le gouvernement compte également poursuivre les enquêtes ouvertes sur une affaire impliquant l'établissement PT Bank Bali Tbk, a-t-il ajouté, estimant que mener à bien ces deux affaires — Suharto et le scandale bancaire — était essentiel au redressement de l'Indonésie.

Yougoslavie: Zoran Djindjic ne se présentera pas

(AP) — Zoran Djindjic, l'un des principaux leaders de l'opposition yougoslave, a annoncé hier sa décision de ne participer à aucune élection présidentielle à venir, soulignant que le gouvernement avait ruiné sa crédibilité. Le leader de l'Alliance pour le changement, la coalition de l'opposition, a déclaré que les attaques du gouvernement de Slobodan Milosevic à son encontre rendaient impossible toute participation de sa part à un scrutin présidentel, selon l'agence indépendante Beta. *«Depuis que je suis sujet à de nombreuses attaques sans précédent de la part du régime et que je suis critiqué par plusieurs médias, de telles allégations seraient difficiles à expliquer»*, a souligné Djindjic. La femme du président yougoslave, Mirjana Markovic, l'a notamment accusé d'être un *«traître»* et *«un collaborateur des meurtriers de son propre peuple»* pour avoir fui au Monténégro, lors de la campagne des frappes aériennes de l'OTAN contre la Yougoslavie qui a duré 78 jours. Djindjic a aussi été accusé de travailler secrètement pour les États-Unis. S'il rejette désormais toute idée de participation à une présidentielle, l'opposant propose cependant son soutien à d'autres candidats. Il s'attend à ce que des élections aient lieu *«rapidement»* et a mis en garde contre les *«terribles conséquences»* que pourrait avoir un retard. L'élection présidentielle en Serbie n'est pas prévue avant 2001.

Chine: deux dissidents seront jugés

(AP) — Pékin poursuit sa lutte contre la dissidence. Deux anciens chefs de la contestation de la place Tiananmen, arrêtés en mai dernier après avoir tenté d'organiser des manifestations pour le 10ème anniversaire de la sanglante répression du printemps de Pékin en 1989, vont être jugés prochainement, rapportait hier une organisation de défense des droits de l'homme basée à Hong-Kong. Jiang Qisheng comparaîtra à partir de lundi à Pékin pour *«incitation au renversement du pouvoir de l'État»*, selon le Centre d'information sur les droits de l'homme et le mouvement démocratique en Chine. Il avait été arrêté le 18 mai dernier après avoir appelé les Chinois à allumer des bougies à la mémoire des centaines de personnes tuées le 4 juin 1989 lorsque l'armée donna l'assaut mettant fin dans le sang au printemps de Pékin. Ancien étudiant de la prestigieuse Université du Peuple de Pékin, l'un des établissements en première ligne du mouvement de 1989, Jiang Qisheng avait été emprisonné pendant plus d'un an à la suite de la répression du mouvement de 1989. Ces dernières années, il a été l'un des dissidents de Pékin les plus actifs, organisant des pétitions pour les personnes blessées en 1989 et les familles des victimes. Selon le Centre d'information de Hong-Kong, un autre leader du mouvement étudiant, Yang Tao, sera prochainement jugé à Guangzhou dans le sud du pays, mais la date de son procès reste floue. Yang avait lui aussi arrêté en mai dernier pour avoir voulu marquer le 10e anniversaire de la répression.

Le chef du Fatah au Liban condamné à mort

(AFP) — Le chef du Fatah (le mouvement de Yasser Arafat) au Liban a été condamné hier à la peine capitale par contumace par un tribunal militaire libanais pour rébellion armée, a-t-on appris de source judiciaire. Le juge militaire, l'officier Maher Safieddine a prononcé une sentence de mort contre Sultan Aboul Aynane pour avoir *«formé des bandes armées, porté atteinte aux biens de l'État libanais et de particuliers et pour avoir incité à la rébellion armée»*. Aboul Aynane n'a jamais été présent à son procès. Mais sa peine pourrait être annulée et son procès révisé s'il se constituait prisonnier, a-t-on expliqué de source judiciaire. Aboul Aynane réside dans le camp de réfugiés palestiniens de Rachidiyé, au sud de Tyr, à 80 km au sud de Beyrouth. Curieusement, jusqu'à présent, il se déplaçait librement entre la capitale libanaise et le Liban-Sud.

Le président chinois au Portugal

Plus rien ne bloque la rétrocession de Macao

AGENCE FRANCE-PRESSE

Lisbonne — La visite officielle de 30 heures du président chinois Jiang Zemin au Portugal a permis de débloquer le processus de rétrocession à la Chine du territoire chinois de Macao, sous administration portugaise depuis presque cinq siècles.

Le gouvernement portugais a permis de surmonter les dernières difficultés en acceptant dès mardi, premier jour de la visite de M. Jiang, la présence à Macao d'une *«délégation technique»* de militaires chinois avant la date de la remise officielle du territoire aux autorités de Pékin, le 20 décembre prochain.

Le président Jorge Sampaio, qui avait, d'une certaine façon, fait dépendre sa présence aux cérémonies de rétrocession de la résolution de quelques points encore en discussions, a annoncé à l'issue d'une rencontre avec son homologue chinois qu'il conduirait la mission officielle portugaise.

«Les cérémonies du transfert de la souveraineté signifieront le succès du processus de transition [...]. *Toutes les conditions sont réunies pour que le processus de transition s'achève avec succès»*, avait-il dit.

Le chef d'État portugais avait tenu à affirmer par la suite que le Portugal et la Chine *«ont assumé l'engagement, qu'ils ont su honorer, d'une responsabilité partagée, dans la concrétisation de ces objectifs, dans le respect des compétences des deux parties»*.

Dès son arrivée dans la capitale portugaise, M. Jiang s'était félicité de l'*«excellente coopération»* entre le Portugal et la Chine. Il avait indiqué que Lisbonne et Pékin allaient intensifier le rythme de leurs réunions pour surmonter les éventuelles difficultés du processus de rétrocession. *«Cela vise à assurer une transition stable et une rétrocession tranquille»* du territoire, avait-t-il souligné.

Lors du dîner qui lui a été offert par son homologue portugais, M. Jiang avait estimé que la rétrocession de Macao à la Chine était *«un nouveau pas important du peuple chinois dans le processus de réunification de la patrie»*.

Il avait tenu à rassurer les autorités portugaises en réaffirmant que, après le retour de Macao sous la pleine souveraineté de la Chine, *«le gouvernement chinois appliquera fermement les principes d'"un pays, deux systèmes" ainsi que le principe de l'administration de Macao par ses habitants, avec un haut degré d'autonomie, de façon à maintenir une stabilité et une prospérité de longue durée»*.

Avant de se rendre hier après-midi à Porto, capitale économique du Portugal, pour une visite touristique, M. Jiang s'était entretenu à Lisbonne avec le premier ministre Antonio Guterres sur des sujets essentiellement économiques, notamment les relations entre la Chine et l'Union européenne (UE), dont le Portugal prendra la présidence tournante pendant le premier semestre de l'an 2000.

Il a quitté hier Porto pour le Maroc, prochaine étape d'un périple devant encore l'amener en Algérie et en Arabie Saoudite. Auparavant, le président chinois avait visité la Grande-Bretagne et la France.

Le territoire de Macao

AGENCE FRANCE-PRESSE

Macao était hier à Lisbonne au centre des discussions entre le Portugal et la Chine

- Situation géographique: territoire de 21,45 km² situé sur une péninsule méridionale de la Chine, à 60 kilomètres à l'ouest de Hong-Kong.
- Population: 448 000 habitants en 1997, dont plus de 107 000 disposent d'un passeport portugais.
- Histoire: en 1557, la Chine fait don de l'enclave de Macao au Portugal en remerciement de son aide dans la lutte contre les pirates chinois.
- En 1966, à la suite de la révolution culturelle sur le continent, de violents troubles éclatent dans l'enclave. Lisbonne propose alors de rétrocéder le territoire à la Chine, qui refuse.
- En 1976, après la révolution des œillets, Lisbonne accorde un nouveau statut à Macao, conférant au territoire une large autonomie administrative, financière et économique.
- Trois ans plus tard, la Chine et le Portugal signent un procès verbal où la partie portugaise donne son *«accord de principe»* à la position chinoise selon laquelle *«Macao fait partie du territoire chinois et sera rendu à la Chine* [...] *au moment jugé opportun par les gouvernements des deux pays par le biais de négociations»*.
- En 1985, le Portugal et la Chine affirment s'*«être mis d'accord pour ouvrir dans un proche avenir des négociations par la voie diplomatique pour résoudre la question de Macao»*. Des discussions commencent l'année suivante. En 1987, Pékin et Lisbonne signent un accord prévoyant le retour de Macao à la Chine le 20 décembre 1999.
- Economie: en 1996, PIB de 17 600 $ par personne. Le territoire ne possède ni agriculture ni mines et près de 40 % de ses revenus proviennent des recettes du jeu (casinos, courses de chevaux et de lévriers).

Castro et Ryan discutent pendant sept heures

REUTERS

La Havane — Premier gouverneur américain en fonction à se rendre à Cuba depuis la révolution de 1959, George Ryan a été reçu avec tous les honneurs à La Havane, où il s'est entretenu mardi soir pendant environ sept heures avec Fidel Castro.

Le *lider maximo* a accueilli le gouverneur républicain de l'Illinois au palais de la Révolution à 18h30 et les deux hommes ne se sont séparés que vers 1h30 du matin, après avoir parlé sport, éducation, santé et relations commerciales entre l'Illinois et l'île.

Castro a autorisé George Ryan à emmener aux Etats-Unis un enfant cubain de sept ans, Raudel Medina Alfonso, qui souffre d'une grave maladie du foie ne pouvant être soignée sur l'île. Les frais de traitement, d'environ 750 000 $, seront pris en charge par un Américain d'origine cubaine qui souhaite garder l'anonymat.

Pendant ses cinq jours passés à Cuba, le gouverneur a pu rencontrer de nombreux responsables gouvernementaux et visiter des établissements médicaux et des complexes touristiques.

Mais il a également pu s'entretenir avec des dissidents, sans que cela remette en cause sa rencontre avec Castro.

George Ryan, qui dit avoir effectué une *«mission humanitaire»*, était accompagné dans son séjour par de nombreux hommes d'affaires et avait apporté dans ses bagages pour un million de dollars de produits alimentaires, médicaments et matériel scolaire.

Washington n'a fait aucun commentaire sur la visite de Ryan, qui se dit personnellement favorable à la levée de l'embargo américain contre Cuba.

Dans les milieux politiques américains, on croit que l'initiative du gouverneur ne devrait pas infléchir la politique américaine vis-à-vis du régime castriste.

Révision du traité ABM

Clinton craint que le Sénat ne désarme pas

TOM RAUM
ASSOCIATED PRESS

Washington — Les accords sur les armements posent de nouveaux soucis à Washington: l'administration Clinton voudrait bien assouplir le traité antimissile (ABM) signé avec l'URSS en 1972. Mais après le rejet du traité d'interdiction des essais nucléaires (CTBT), elle risque d'essuyer un nouveau camouflet du Sénat.

De tous les traités de désarmement, l'ABM, signé dans le cadre des conversations sur la limitation des armements stratégiques (SALT I), est le plus contesté par la majorité républicaine au Congrès, qui veut son annulation pure et simple.

Le traité interdit aux États-Unis et à la Russie la mise au point d'un système de défense par missiles. Or l'administration Clinton est favorable à ce concept, un cheval de bataille des républicains.

Washington argue qu'un tel système de défense, même limité, offrirait une protection contre d'éventuelles attaques nucléaires lancées par des terroristes ou des États *«parias»*.

Mais les sénateurs républicains jugent insuffisant le toilettage du texte préconisé par la secrétaire d'État Madeleine Albright. *«Puisque l'article 1 du traité interdit expressément une défense nationale par missiles, les propos de la secrétaire suggérant qu'un léger ajustement est nécessaire est un énorme euphémisme»*, affirme Thad Cochran.

Certains, comme le président de la Commission des affaires étrangères, Jesse Helms, affirment que l'ABM est déjà non avenu car négocié avec une Union soviétique aujourd'hui disparue.

Le président russe Boris Eltsine a accepté en 1997 des amendements à l'ABM transférant la responsabilité du traité à la Russie et aux États de l'ex-Union soviétique concernés.

CONCOURS

ITALIA LE DEVOIR

En collaboration avec...

SOLBEC TOURS INC
Le spécialiste de voyages européens

swissair

Une chance de GAGNER un voyage long séjour pour deux personnes en Italie

Pour participer vous n'avez qu'à nous faire parvenir les coupons de participation qui seront publiés dans *Le Devoir* avant le 5 novembre 1999 à minuit.

AUTOMNE HIVER PRINTEMPS

SORRENTO ET ROME

11 NUITS 3 NUITS

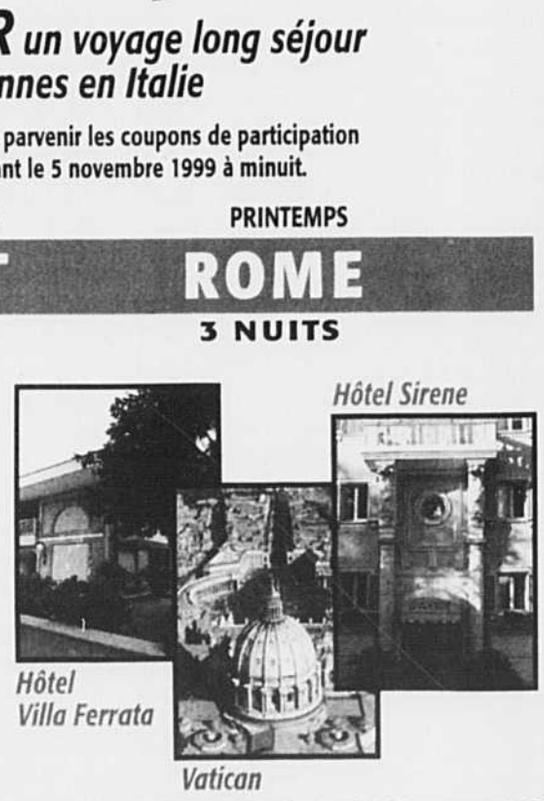

Coupon de participation

LE DEVOIR ITALIA

Retourner par la poste à
Concours ITALIA Le Devoir
2050, rue de Bleury, 9e étage
Montréal, Qc, H3A 3M9

Nom:.....
Adresse:.....
App.:..... Ville:.....
Code postal:.....

Téléphone: (résidence).....
(bureau).....

Abonné au *Devoir*: oui ..... non .....

Les conditions et règlements de concours sont disponibles à la réception du Devoir.
Le tirage aura lieu le 10 novembre 1999.
Le concours s'adresse aux 18 ans et plus.
Un seul coupon par enveloppe.
Vous trouverez ce coupon dans nos pages, plusieurs fois par semaine.

Pays-Bas

Comment réussir son suicide

En toute légalité, la fondation L'Horizon enseigne comment se supprimer

SOPHIE PERRIER
LIBÉRATION

Amsterdam — *«Si vous désirez des renseignements écrits sur l'accompagnement d'un individu qui souhaite mourir, écrivez à... Si vous désirez un entretien avec un conseiller qui respectera votre autonomie, composez l'un des numéros suivants...»* Les personnes qui appellent ce répondeur songent à se suicider. Le message est celui de la fondation De Einder, un mot néerlandais qui signifie aussi bien l'horizon que la fin.

Depuis cinq ans, L'Horizon aide les personnes qui le souhaitent à mettre fin à leurs jours. Fondée par quatre personnes, elle a acquis une telle réputation qu'aujourd'hui, onze agents répartis dans tous les Pays-Bas travaillent pour elle. Plusieurs de ces conseillers ont suivi les cours de l'Alliance humaniste, une importante mouvance athée aux Pays-Bas. Certains ont des parcours variés: infirmière, philosophe, assistant psychosocial, diplômé de l'Institut pour la médecine naturelle ou de l'Institut néerlandais pour l'accompagnement des mourants. Presque tous sont mariés et ont des enfants. S'ils font payer les consultations (de 150 à 300 francs selon la durée), leurs revenus issus de cette activité sont minimes.

«Plus humain»

Pourquoi un diplômé de philosophie comme Willem Muns veut-il accompagner les candidats au suicide? *«Je ne veux pas que des gens tentent de mourir d'une façon atroce. Sur la ligne de chemin de fer entre Utrecht et Amersfoort, il arrive régulièrement que des personnes se jettent sous les trains. Cela répond à une impulsion, alors que chez nous, les gens peuvent prendre le temps de réaliser ce qu'ils font. C'est beaucoup plus humain.»* Jan Hilarius, fondateur de L'Horizon, parle aussi d'humanisme: *«Il est cruel de rejeter les gens qui ont un désir* [de mort] *très fort. Il faut les respecter et faire en sorte que cela soit moins dur pour eux et leur familles.»*

Contrairement à un médecin ou à un psychologue, les conseillers ne tentent pas à tout prix à détourner leurs «clients» de leur désir. *«Lorsque les gens appellent,* raconte Willem Muns, *ils se préparent à devoir nous convaincre. Or nous ne leur opposons aucune résistance. Nous ne demandons pas le pourquoi de leur désir de mort. Cela les étonne. Nous leur mettons le nez sur la réalité: les médicaments nécessaires, régler l'enterrement, écrire des lettres d'adieu, etc. Parfois, cela devient tellement concret qu'ils ne rappellent plus jamais.»* Certaines personnes appellent toutes les semaines ou tous les mois pour parler de leur désir de mort. D'autres veulent seulement recevoir la brochure qui expose point par point les manières de se suicider. Elle détaille l'avantage de la méthode du sac en plastique, qui réduit progressivement les doses d'oxygène inspirées, et celle de la déshydratation, qui amène à la mort en plusieurs jours. Elle est bourrée de petits «trucs» pratiques: s'il faut oui ou non manger un peu avant l'acte; dans quels cas l'alcool accélère l'effet des médicaments; le choix du moment, le téléphone à débrancher, la demande de non-réanimation à ne pas oublier...

Pas d'enquête judiciaire

Aux Pays-Bas, depuis 1994, l'euthanasie n'est plus poursuivie si un malade souffre de manière insoutenable et sans espoir de guérison et si deux médecins ont donné un avis positif. Cette législation, qui a mis vingt ans à voir le jour, a été assortie de tous les garde-fous nécessaires. Le phénomène de L'Horizon, qui soutient que le désir de mourir ne relève pas de la médecine, vient quelque peu court-circuiter ces efforts. Malgré tout, le ministre de la Justice, Benk Korthals, interrogé par les députés chrétiens-démocrates, n'a pas vu de raison d'engager une enquête judiciaire sur cette fondation. Car l'aide au suicide n'est illégale aux Pays-Bas que si elle est matérielle: fournir les médicaments, les tendre ou donner des instructions à la personne au moment du suicide. La diffusion de renseignements et de conseils avant l'acte n'est pas sanctionnée par la loi.

L'Association pour l'euthanasie volontaire (NVVE) pense cependant que la médecine devrait jouer un rôle déterminant face à un désir de suicide. *«Un médecin devrait d'abord essayer de régler le problème. D'autre part, il est dommage que des personnes tentent de se suicider seules, avec tous les risques que cela implique. Elles feraient mieux de se renseigner d'abord pour savoir si une euthanasie n'est pas possible»*, estime Martine Cornelisse, porte-parole de la NVVE. Une injection de produit mortel est en effet toujours plus efficace qu'un suicide, pouvant toujours échouer ou mal tourner. La plus grande association de médecins du pays, la KNMG, estime elle aussi que *«l'euthanasie est un processus long, entouré de grandes précautions, alors que l'aide au suicide proposée par L'Horizon n'est pas assez consciencieuse»*.

Ne pas se rater

Il apparaît pourtant que L'Horizon répond à un besoin qui n'est pas satisfait par l'euthanasie: certaines personnes souhaiteraient rester maîtresses d'elles-mêmes et refusent d'être assistées médicalement. D'autres ont conscience que leur état n'est pas assez critique pour pouvoir prétendre à une euthanasie telle qu'elle est prévue par la loi. C'est le cas d'Eliza d'Amsterdam. À 50 ans, elle est atteinte depuis onze ans d'une maladie des muscles qui la fatigue beaucoup, doublée d'un problème cutané qui enlaidit sa peau. Abandonnée par son mari, elle a tenté de se suicider il y a cinq ans. *«Je suis tout le temps fatiguée. Avant ma maladie, j'étais très active, toujours soignée, mignonne, je travaillais comme coiffeuse. Maintenant, je suis devenue un objet de curiosité pour les gens. Bientôt, je serai chauve et je n'oserai même plus aller jusqu'à la boîte aux lettres. Or je n'ai mal nulle part, jamais un médecin ne voudra m'euthanasier, je suis encore bien trop vivante.»*

Il y a un an, elle a entendu parler de L'Horizon et a contacté une de ses conseillères, Mme Van Erb. Suivant les conseils de cette dernière, elle a progressivement accumulé calmants et somnifères afin, le moment venu, de les avaler d'un coup. Cette aide l'a rassurée: plus de tentative ratée comme la première fois.

•CULTURE•

Tentative de séduction...

PHOTO UNIVERSAL PICTURES

RESTAURATION COMPLÉTÉE. *Victor Hugo a inspiré l'un des grands du cinéma muet, l'Allemand Paul Leni, qui tourna en 1928 aux États-Unis* L'homme qui rit *(*The Man Who Laughs*). Le héros Gwynplaine est incarné par Conrad Veigt que l'on voit ici dans une scène où la princesse Josiane (Olga Baclanova) tente de le séduire; mais le héros penche pour une jeune aveugle, Déa. Ce film récemment restauré à Bologne est à l'affiche lundi soir au théâtre Saint-Denis avec, en prime, la présence sur scène de l'Octuor de France, fondé par le clarinettiste Jean-Louis Sajot qui en assume la direction artistique. Le pianiste-compositeur Gabriel Thibaudeau dirigera l'octuor sur la musique qu'il a composée à l'occasion de la Quinzaine des réalisateurs, à Cannes (1998).*

LITTÉRATURE

Cinq écrivains Québécois à New York

LE DEVOIR

Se tiendra bientôt à New York un Festival new-yorkais des auteurs québécois. L'événement réunira cinq écrivains québécois à différents endroits de la grande ville, du 9 au 11 novembre prochain. Yves Beauchemin, Ying Chen, Dany Laferrière, Pierre Morency et Monique Proulx liront donc chacun des extraits de leurs œuvres qui ont été traduites dans la langue de Shakespeare. Ces lectures auront lieu tour à tour chez Barnes & Noble, la plus grande librairie de la ville, à la Maison française de l'université Columbia et à l'Association culturelle francophone. Denise Boucher, présidente de l'UNEQ, les accompagnera dans leur périple.

Le tout est organisé grâce à la collaboration de l'UNEQ et de la délégation générale du Québec à New York. L'an dernier, la délégation avait aussi invité les auteurs Nicole Brossard et Marie Claire Blais à venir lire des extraits de leurs œuvres à New York.

Le voyage des auteurs est financé à la fois par la délégation et par le Conseil des arts et des lettres du Québec. L'UNEQ a favorisé ce rapprochement.

Le festival vise *«à ouvrir les yeux des New-Yorkais sélectifs sur l'art de certains des auteurs québécois les plus raffinés»*, précise la délégation du Québec à New York.

Les auteurs ont été sélectionnés en fonction de leur rayonnement sur la scène locale et internationale. Plusieurs ont été traduits en diverses langues.

Les auteurs liront donc des extraits d'une version anglaise de leur œuvre, *The Alley Cat* et *Second Fiddle* pour Beauchemin, *Ingratitude* pour Ying Chen, *Why Must the Black Writer Write About Sex* et *Drifting Year* pour Dany Laferrière, *The Eye Is An Eagle*, pour Pierre Morency et *Aurora Montrealis* pour Monique Proulx.

Ils sont présentés par les organisateurs du festival comme témoignant du courant actuel dans les lettres québécoises.

L'an dernier, l'UNEQ avait envoyé sept poètes à travers la France, dans le cadre du premier Printemps des poètes. L'expérience sera probablement renouvelée cette année, et l'UNEQ travaille également à une tournée sur tout le territoire des États-Unis.

THÉÂTRE

La scène comme champ de bataille

Le Français Olivier Py vient présenter Requiem pour Srebrenica *à l'Espace Go*

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

De la grande visite se pointe à l'Espace Go au début de novembre. Le jeune auteur et metteur en scène français Olivier Py vient y présenter son *Requiem pour Srebrenica*, créé avec un très grand succès, plus tôt cette année, en Europe. La troupe du Centre dramatique national (Orléans), dont Py est le directeur, s'arrête à Montréal pour quatre soirs seulement, du 9 au 12 novembre précisément.

Le requiem est une prière pour les morts. Le *Requiem pour Srebrenica* est un chant tout en paroles pour la ville bosniaque dont les 50 000 habitants ont été déportés ou exécutés, entre le 12 et le 14 juillet 1995, sans que l'ONU ou les démocraties occidentales interviennent. La pièce est défendue par trois comédiennes, Anne Bellec, Irina Dalle et Frédérique Ruchaud. Elles deviennent tour à tour les porte-parole des témoins, des bourreaux et des victimes.

Et elles portent vraiment les paroles déjà données puisque Py n'a pas écrit un mot de ce spectacle. Il s'est contenté de colliger et de coller les témoignages des survivants, les extraits de discours de propagande ou les reportages ineptes. Que des documents historiques et véridiques quoi, utilisés pour «reproduire» le drame, pour ainsi dire sans fiction.

Chronique d'une sale guerre

«C'est une chronique. Une chronique de cette sale guerre, un récit du temps, de notre temps», résume Oliver Py, interviewé plus tôt cette semaine, au téléphone. Il assistera à la première montréalaise de sa pièce. *«Mais ce spectacle, c'est aussi une forme. Je crois que les questions les plus intéressantes posées après coup concernent sa forme. Comment faire pour témoigner de l'horreur? Comment témoigner d'une réalité aux limites de l'expérience humaine? Le cinéma a beaucoup interrogé ces problèmes, par exemple au sujet des films sur Auschwitz. Là, il fallait se les poser au théâtre et au sujet d'un événement tout frais, vivant pour ainsi dire.»*

Car au fond, qu'est-ce qu'une pièce en regard d'un massacre, une œuvre face à un cadavre? Le bombardement de Guernica n'a pas eu lieu pour permettre à Picasso de donner le meilleur de lui-même. Toute œuvre digne de ce nom, doit proposer la synthèse d'un nouveau contexte. Mais jusqu'où peut-on esthétiser la mort et le sang? *«Il aurait été odieux de parler de Srebrenica par moi-même*, répond Py. *Pour quoi faire? Montrer aux gens que je sais bien écrire sur un sujet brûlant?* [...] *Personnellement, je crois que le théâtre peut parler de Srebrenica s'il donne à voir la force de l'irrationnel qui a servi de moteur à ces événements. Car au fond, tout a conspiré pour perdre cette enclave et laisser mourir des hommes, des femmes et des enfants.»*

Olivier Py est reconnu pour d'autres collages à chaud, en réaction immédiate à des événements d'actualité. On lui doit une création sur les sans-papiers en France et même un spectacle conçu autour des *«mots des directeurs artistiques»* issus des programmes de saison de différents théâtres. Et son engagement dans la sale affaire de l'ex-Yougoslavie ne date pas du *Requiem*... En 1995, il s'était joint à Ariane Mnouchkine, du Théâtre du Soleil, pour une grève de la faim dont l'objectif était de protester contre la démission des démocraties européennes lors de la guerre en Bosnie.

SOURCE ESPACE GO

Olivier Py est reconnu pour d'autres collages à chaud, en réaction immédiate à des événements d'actualité.

«Il n'y a aucune volonté dogmatique à la Brecht dans ce spectacle», précise pourtant le dramaturge, qui ne fait d'ailleurs pas que dans le genre du théâtre politique et critique. Olivier Py n'est qu'un engagé d'occasion. *«Je ne dis pas que quelques moments ne sont pas un peu brechtiens, par leur mise en dérision de l'horreur par exemple. Seulement, le spectacle a au moins deux faces: il présente les bourreaux et il présente les victimes. Et cela ne se fait pas avec le même théâtre. Les bourreaux ont la parole et ils l'ont toujours eue. Les victimes ne l'ont pas, les morts encore moins. Le spectacle expose donc une langue de bois d'un côté et l'impossibilité à dire de l'autre.»*

Olivier Py est né en 1965. Cette guerre, c'est la sienne, celle de sa génération artistique, quoi. Mais chaque guerre les contient toutes, comme il assassine l'humanité celui qui en tue un seul. *«Je ne pense pas faire un théâtre qui dénonce*, réagit alors le touche-à-tout des planches, figure montante du nouveau théâtre franco-français. *Le milieu culturel, les intellectuels ont rempli des pages, publié des livres, signé des pétitions, écrit des éditoriaux. L'exercice théâtral, il est vraiment ailleurs. Il doit montrer que ce qui appartient au temps, appartient aussi au toujours. Il doit réussir à lier ce qui s'est passé à Srebrenica aux autres massacres du siècle, aux drames racontés par Shakespeare ou Sophocle. Le théâtre doit permettre d'avancer un peu plus dans la connaissance de l'humain, de façon sensible, pas de manière rationnelle, puisque, justement, l'histoire humaine semble dominée par une incroyable part d'irrationnel.»*

ARCHÉOLOGIE

Un premier lion de Délos transféré au musée

DIDIER KUNTZ
AGENCE FRANCE-PRESSE

Le premier des célèbres lions de Délos (Cyclades) a été transféré hier du site où il se trouvait depuis plus de 2600 ans dans le musée de l'île grecque.

En matinée hier, la ministre grecque de la Culture, Elisabeth Papazoï, a tiré sur la chaîne actionnant le treuil et les palans qui allaient soulever le fauve de deux tonnes de marbre de son socle où il se trouvait depuis le début du siècle lorsque les archéologues de l'École française d'archéologie (EFA) le mirent au jour.

La statue, du VIIe siècle avant J.-C., en marbre de Naxos, était enserrée de bandes de gaze recouvertes de plâtre pour éviter toute éraflure et protégée par une armature métallique.

Un engin élévateur l'a ensuite saisie pour la mener à travers le dédale des ruines jusqu'au musée, éloigné de 300 mètres. Après l'échec d'un premier essai dû aux aspérités du sol, l'opération s'est déroulée jusqu'à son terme, sous l'œil attentif du maître-d'œuvre, Costas Zambas.

M. Zambas, l'un des plus grands spécialistes mondiaux en la matière, a fait ses preuves à l'Acropole d'Athènes en démontant les fameuses caryatides de l'Erechthéion et la frise occidentale du Parthénon.

Sous les applaudissements, la sculpture a été mise en place sur son nouveau socle dans une salle spéciale après avoir été de nouveau soulevée par un treuil placé sur un échafaudage.

Cinq socles attendent les quatre autres lions quasiment complets et les fragments d'un autre. Le corps d'un septième lion, enlevé par les Vénitiens en 1716, se trouve aujourd'hui devant l'arsenal de Venise, agrémenté d'une tête moderne.

Le transfert des quatre fauves sera achevé dans les huit prochains jours si le temps le permet. *«Je suis très contente. Enfin! C'est un travail qui devait être fait depuis tant d'années»*, a déclaré Mme Papazoï.

Sonnette d'alarme

Depuis 1954, les experts demandaient en effet le transfert des sculptures rongées par le sel marin et la pollution. Des spécialistes grecs et étrangers ont tiré la sonnette d'alarme ces deux dernières années, accélérant la procédure. En juillet dernier, le Conseil supérieur de l'archéologie a donné son feu vert et l'équipe de Costas Zambas s'est mise au travail.

Le coût total de l'opération, comprenant le moulage des copies, s'élève à 70 millions de drachmes (environ 200 000 $ US). Les copies, qui devraient être érigées au printemps prochain, seront faites d'un mélange de ciment et de marbre de Naxos pour leur donner une apparence comparable aux vrais lions.

Dans un point de presse, Mme Papazoï a annoncé un vaste plan de réaménagement et de mise en valeur du site de Délos, l'un des plus beaux de Grèce.

D'un coût total de huit milliards de drachmes (un peu moins de 24 millions $ US), ce plan comprend la construction d'un nouveau musée et d'un port ainsi que la restauration du théâtre antique pour y organiser des manifestations culturelles.

Important lieu de culte et centre commercial pendant l'Antiquité, Délos est, selon la mythologie grecque, le lieu de naissance d'Apollon et d'Artémis, sa jumelle. Les lions rugissant étaient placés précisément devant le lac sacré sur les rives duquel Léto enfanta les deux divinités du soleil et de la chasse.

•À LA TÉLÉVISION•

CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit
SRC	Ce soir		Virginie	Un gars, une fille	La Part des anges		L'Écuyer / Bruno Pelletier, Mario Pépin		Le Téléjournal/Le Point		Nouvelles du sport	Cinéma / VIEILLE CANAILLE (4) (23:28)	
TVA	Le TVA	Piment fort	...Guinness	Caméra Choc	Diva		2 Frères		Le TVA	Le Poing J		Sports / Loteries	Pub (23:58)
TQ	Macaroni tout garni	Improvissimo	Les Choix de Sophie	D.	Le Tour des mondes / Barbie, la vénus de vinyle		J'aime / Les Masques		Vivres	Histoires, chansons	Les Choix de Sophie	Le Présent du passé	
TQS	Le Journal (17:00)	Flash / L. Dufault	Cinéma / LE SUPPLÉANT (6) avec Tom Berenger, Ernie Hudson					Le Grand Journal	La fin du monde...	110%	Aphrodisia	Flash	Sexe et Confidences
RDI	Euronews	Capital...	Le Monde ce soir		Élevés par des étrangers		Journal...	Maisonneuve à l'écoute	Le Canada aujourd'hui				Téléjournal
TV5	Magellan	Les Arts...	FR2 (19:03)	Union libre / F. Cluzet		Écrans...	Les Yeux d'Hélène (5/9) (21:03)		Jrnl (22:35)		Jrnl suisse	Soir 3	Jrnl TV5
D	Contact Animal		Science surnaturelle		Monde et Mystères		Biographies / Les Kellogg		Les Incorruptibles		Cinéma / MAHOGANY (5) avec D. Ross		
VIE	Cap...	Copines...	Guérir...	Médecine	Cinéma / SA DERNIÈRE LETTRE (4) avec Marc Jolivet				Table...	Cuisinez avec Jean...		Copines...	Miniséries
MP	Box-Office	Clip						La Courbe	Beavis &...	...Pluche	Hollywood PQ		Clip
MX	Boulevard Nostalgie		Ed Sullivan	Pop up	Phil Collins		Bourbon Voyageur		Boulevard Nostalgie		Phil Collins		Pop up
CF	Zone...	Radio enfer											
TTF	...Fantômes	Ed...	Minus...	Daria	Cléo et Chico	Ren...	Simpson	Angela...	Spawn	South Park	Simpson	Ed...	Ren...
RDS	...sport	Sports 30 Mag		Formule	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees (si nécessaire)							Sports 30	Lutte
TFO	...sauvages	Volt	Panorama		Terre comprise		Cinéma / TOKYO EYES (4) avec Shinji Takeda				Panorama		Volt
CBC	Newswatch		Riverdale		Witness / 42 Up				The National / CBC News		National...	News	Cinéma
CTV (Mont.)	Pulse		Access	King...	Stargate SG-1		Charmed		ER		CTV News	Pulse	
GBL	News	News	Love or...	E.T.	Friends	Jesse	Frasier	Stark...	Traders		Outer Limits		Tribute TV
TVO	...Bus	...Kids	Fragile Nature		Studio 2		Cinéma / DEAD RINGERS (4) avec Jeremy Irons				Studio 2		Changing...
ABC	News	ABC News	Judge Judy	Frasier	Whose Line is it Anyway?		Wasteland		20/20 Downtown		News	Nght (23:35)	Politi. (0:05)
CBS	News		CBS News	E.T.	Diagnosis Murder		Chicago Hope		48 Hours			Late Show (23:35)	
NBC	News	Nigh. News	Jeopardy	Wheel...	Friends (s.r.)	Jesse (s.r.)	Frasier (s.r.)	Stark...(s.r.)	ER (s.r.)			The Tonight Show (23:35)	
FOX	Caroline...	Home...	Drew Carey	3rd Rock	...Headless Horseman		Best Commercials...		Radio Music Awards				Drew Carey
PBS (Burl.)	Newshour		Nigh. Bus.	Trailside	Old House	Hometime	Mystery		Cinéma / SINGIN' IN THE RAIN (1) avec Gene Kelly				... (23:45)
PBS (Plat.)	News	Nigh. Bus.	Newshour		Nature / Antarctica		Nova / Top Guns...		In the Wild / Zoo Babies		News	Charlie Rose	
CTV (Corn.)	News		Wheel...	Jeopardy	Whose Line is it Anyway?		Charmed		ER		CTV News	News	Open (0:05)
A&E	Simon & Simon		Law & Order		Biography / C. Onassis		Investigative Reports / Blood Money				Law & Order		Biography
BRAVO	Molly Peacock - Ziggy		Videos	Tom...	Book TV	Telescope	Cinéma / THE LAST DETAIL (3) avec Jack Nicholson				NYPD Blue		Homicide
DISCOVERY	How'd they do that?		@discovery.ca		Wild...	Wild...	Secrets of the Deep		...Eco-Challenge 1998		@discovery.ca		Wild...
HISTORY	It Seems...	Fashion...	Vintage	History.	It Seems...	Myths	War Stories / Nuremberg		History of Warfare		Tour of Duty		War...
NEWSWORLD	News	Bus. News	Newsworld Reports		Pamela...	Counter.	The National		the fifth estate		Newsworld Reports		National
SHOWCASE	Madison	Red Dwarf	Counterstrike		Lightning...	The Rez	Due South		Cinéma / CAT PEOPLE (4) avec N. Kinski, M. McDowell				
LEARNING	Bob Vila's Home again		Trauma / Life in the ER		Untamed Earth		Movie Monsters...		Haunted Lighthouses		Untamed Earth		Movie...
LIFE	Pet Friends	...Doctor	Images	...Days	Weddings	...Miracles	Extra	Flick	Lighten...	...Dinner?	Weddings	...Miracles	Extra
TSN	...Record	Sportsdesk	...Hockey	Baseball / Série mondiale: Braves - Yankees (si nécessaire)							Sportsdesk		Motoring
SPORTSNET	Sports	NFL...	Sports	Hockey / Avalanche - Flyers						Hockey / Coyotes - Canucks			
YTV	Twisteeria	...Crash	Animorphs	Goosebumps		3 Friends	S. Holmes	Boy Meets	Student...	Goose.	Addams	Beasties	...Served?
CANAUX	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	minuit

Classification des films: (1) Chef-d'œuvre — (2) Excellent — (3) Très bon — (4) Bon — (5) Passable — (6) Médiocre — (7) Minable

NOS CHOIX

CE SOIR

Paul Cauchon

LES CHOIX DE SOPHIE

Sophie se lance ce soir dans un spécial de musique country.

Télé-Québec, 19h

UNION LIBRE

Le toujours amusant magazine de Christine Bravo sur les différences entre Européens.

TV5, 19h30

LE TOUR DES MONDES

Un documentaire plutôt bien fait de Nicole Giguère sur le mythe de la poupée Barbie, ses impacts culturels, sociologiques, pédagogiques...

Télé-Québec, 20h

DEUX FRÈRES

Forte série dramatique. Ce soir, le jeune Zacharie décide de passer du côté des taxeurs de l'école.

TVA, 21h

J'AIME

Sujet de passion ce soir: les masques. Entre autres invités, Sergio Kokis et Pauline Martin.

Télé-Québec, 21h

LE TÉLÉJOURNAL – LE POINT

Un débat sur les aliments transgéniques après la diffusion d'une édition du *Point* hier. Daniel Pinard fait partie des invités.

Radio-Canada, 22h

LE POING J

Gildor Roy anime ce soir, et parmi ses invités, M. Insecte, Georges Brossard.

TVA, 22h30

LE DEVOIR

CULTURE

La rentrée littéraire, se passe à la librairie Gallimard!
3700 boul. Saint-Laurent, tél : 499-2012

ARTS VISUELS

Sauver *or not* sauver

Regardez autour de vous. L'an 2000 est partout, au point où on en oublie l'histoire. Et si on regardait justement du côté de l'histoire? Elle risque d'en prendre un coup, cette histoire, alors qu'un monument de l'histoire du Québec (ne riez pas!), le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré, risque de disparaître.

Bernard Lamarche

Vestige de la culture du dix-neuvième siècle, le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est à vendre. La grande toile que le bâtiment circulaire abrite, supposément la plus grande toile panoramique du monde, a été mise en vente le 6 septembre dernier. La Compagnie le Cyclorama de Jérusalem, dont le vice-président est Marc Blouin, a donné à Gilles Bertrand le mandat de vendre la toile au plus offrant. La famille Blouin a donc choisi de se départir de son *«plus beau joyau»*.

Le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est une copie de celui qui avait été inauguré à Munich en 1886, celui-là réalisé par le peintre Bruno Piglein. Un docteur américain du nom de Ernest Pierpont avait commandé une réplique de ce cyclorama au peintre français Paul-Dominique Philippoteaux, panoramiste et peintre d'histoire, qui avait auparavant réalisé la *Bataille de Gettysburg*, tableau exposé depuis 1884 en Pennsylvanie, lui aussi menacé de disparaître. Le cyclorama de Philippoteaux, réalisé dans ses studios de Chicago, a été exposé à Montréal entre 1889 et 1894, avant d'être installé en permanence sur son site actuel en 1895. Il représente Jérusalem, au moment du Crucifiement.

Ancêtres du cinéma Imax, les cycloramas sont d'immenses peintures murales de facture réaliste (celui de Sainte-Anne est de 14 m x 110 m), dans lesquels les visiteurs sont submergés par une vue sans fin qui les encercle. Issues de la culture optique du dix-neuvième siècle, au même titre que les panoramas, les dioramas, les phantasmagorias et la photographie en stéréoscopie, ces machines de vision sont une espèce en voie de disparition.

Le Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré avait été gravement endommagé en 1957, lors de l'effondrement du toit de la rotonde. Pendant les deux étés suivants, le peintre Christo Stephanoff a dû restaurer 30 % de l'immense tableau. Dans des documents que nous a remis M. Bertrand, il est précisé que le panoramiste a repris le sujet, a décoré l'avant-scène, *«ajoutant quelques personnages ici et là»*. Une situation délicate du point de vue des droits d'auteur. En effet, avec cet ajout, Stephanoff, qui est décédé en 1966, ou du moins sa succession, qui aurait même signé au dos de la représentation, devient propriétaire de parcelles de droits d'auteur. L'énorme chose a visiblement donc plus de valeur historique, comme artéfact d'une autre époque, comme monument historique, que comme œuvre d'art.

Une ombre au tableau

La chose a été évaluée à 40 millions de dollars. Le hic, c'est que c'est Georges Boka qui a produit l'évaluation du cyclorama. On se souvient que M. Boka s'était illustré dans les médias avec cette affaire controversée et houleuse du supposé Rembrandt trouvé à Saint-Janvier. Boka est en effet le président du Centre canadien d'expertise des peintures, situé à Saint-Eustache, qu'il dirige. Son entreprise a chiffré le cyclorama. Or, étrangement, on se souvient que c'est également cette compagnie, dont Boka est le gestionnaire, qui avait fait l'authentification et l'évaluation du Rembrandt... dont Boka est propriétaire. Personne d'autre que lui n'a authentifié son tableau.

Le dossier de Boka n'est pas des plus légers. Il avait été également accusé au niveau civil de la vente de faux tableaux de Marc-Aurèle Fortin. La cour avait annulé la vente parce que les tableaux étaient vraisemblablement faux, ce que nie encore Boka, disant qu'il n'avait été que l'intermédiaire dans cette transaction.

De spécialiste autoproclamé de Rembrandt — en autodidacte il dit avoir étudié Rembrandt pendant *«30 ans»* —, Boka est donc devenu spécialiste des cycloramas. Regardez tout de même bien autour de vous, avant d'acheter la chose en question, un peu comme si vous étiez dans le cyclorama vous-même...

Année record au MCC

La valse des chiffres se poursuit. Après le cumul désolant des entrées de l'exposition *Cosmos* du Musée des beaux-arts de Montréal, publié hier en ces pages, après celui nettement plus joyeux du musée Stewart et de son *Napoléon*, le Musée canadien des civilisations (MCC) a rendu publics, la semaine dernière, les chiffres concernant la fréquentation de ses installations. *«En raison de l'immense popularité»* de l'exposition *Mystères de l'Egypte* soutenue par la présentation du film Imax du même titre, la Société du MCC, qui englobe le MCC et le Musée canadien de la guerre (MCG), a enregistré une augmentation de fréquentation et de recettes de plus de 20 % comparativement à l'an dernier.

Ainsi, grâce à ce duo d'événements, les tourniquets du MCC ont tourné plus de 140 000 fois, alors que ceux du MCG ont fait plus de 129 000 tours. De plus, 6,7 millions d'accès au site Internet de la Société ont été comptabilisés. Finalement, un record historique a été enregistré, concernant la production autonome de recettes. Celles-ci atteignent 11,4 millions de dollars, une augmentation de 30 % par rapport à l'an dernier.

Frontenac

La suite de la saison à la Maison de la culture Frontenac (MCF) fera de l'histoire de l'art du Québec son point de mire. Depuis la semaine dernière et ce jusqu'au 23 décembre, la MCF présente une exposition qui retrace les années de pratique de la galeriste Denyse Delrue (1922-1997). Delrue est un nom important dans l'histoire de l'art au Québec, elle qui a tenu durant sa carrière *«différents postes reliés à la défense de l'art»*. Delrue a été directrice de six galeries à Montréal entre 1957 et 1984. L'exposition a été montée par la commissaire Julie Marcotte, avec des œuvres présentées dans les galeries Delrue au fil des ans. Le programme de la MCF est complété par l'exposition *Le Fleuve en escales*, de Marcel Barbeau (30 octobre-23 décembre), puis par la présentation du film de Manon Barbeau, la fille du premier, intitulé *Les Enfants du Refus global*, le jeudi 25 novembre à 19h30. La MCF est située au 2550, rue Ontario Est.

Rencontre avec Georges Molnar

Le Musée d'art contemporain de Montréal (MACM) organise une rencontre avec l'acteur et performeur Georges Molnar, celui qui se tient immobile avec ses cheveux longs dans *La Paresse*, le dispositif orchestré par François Girard. La rencontre se tient le dimanche 31 octobre, à 14h, au MACM, 186, rue Sainte-Catherine Ouest. Une semaine après l'exigeante performance de l'acteur, le public pourra lui adresser ses questions. La rencontre se déroulera en français.

Vernissages, etc.

■ Depuis mardi, *Acquisitions récentes*, à la galerie Leonard & Bina Ellen de l'université Concordia, 1400, boul. de Maisonneuve Ouest. Jusqu'au 4 décembre.

■ Depuis hier, Yves Gaucher, *Récurrences*, au Musée du Québec, Parc des Champs-de-Bataille. Jusqu'au 5 mars.

■ *Convergences élémentaires*, de Sylvie Readman, et *1000 gracias*, de Germaine Koh et Lucy Pullen, demain soir à 17h. Au 372, rue Sainte-Catherine Ouest, local 508.

ARCHIVES LE DEVOIR

Le célèbre Cyclorama, près de la basilique de Sainte-Anne de Beaupré.

Grandeurs et misères des librairies d'ici

L'Association des libraires du Québec fête ses 30 ans

Petits temples de la réflexion, les librairies évoluent comme les sociétés qui les entourent. Les librairies québécoises ne font pas exception. Après avoir connu un essor important après la Révolution tranquille, leur nombre n'a pas cessé de diminuer depuis dix ans. La guerre des ventes les oppose présentement aux grandes surfaces qui servent un peu de tout, ne se gênant pas pour afficher à rabais les titres les plus vendeurs.

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

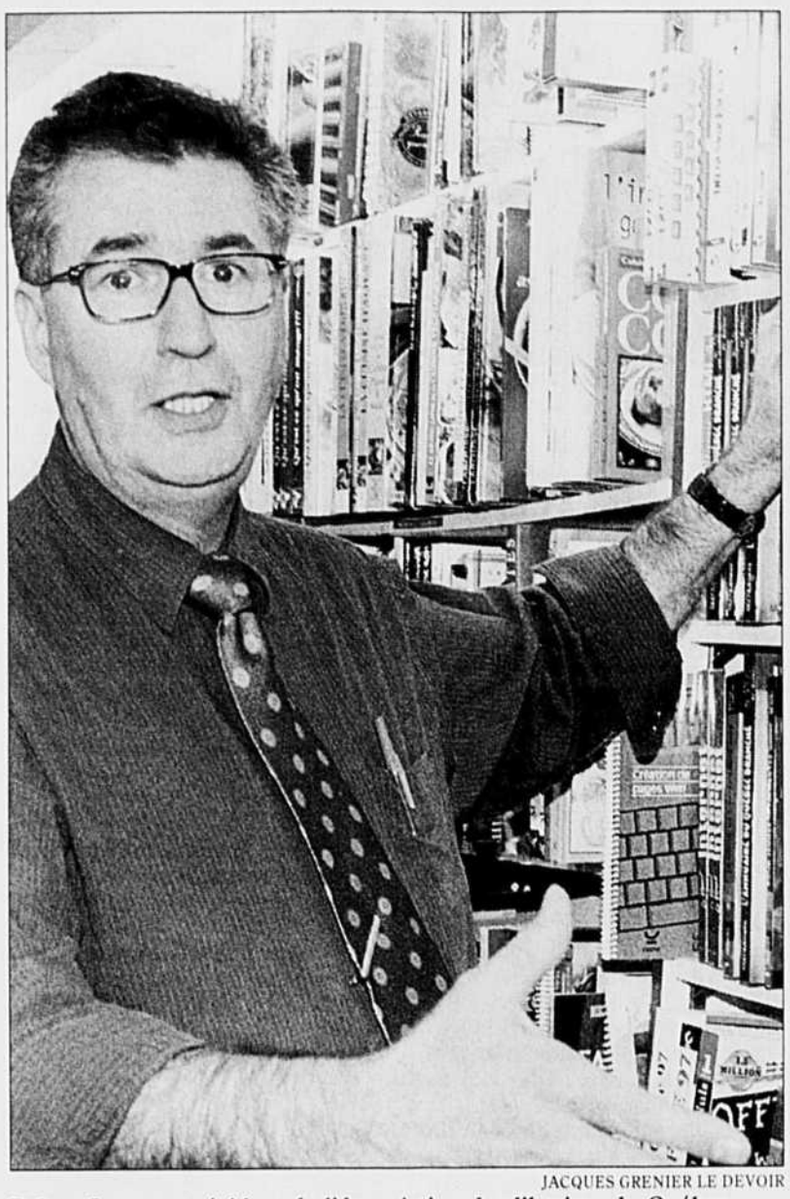

JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec.

«*Le défi, c'est de rester et de demeurer important*», reconnaît Robert Leroux, président de l'Association des libraires du Québec, qui célèbre cette année ses 30 ans. «*Les librairies sont aussi des lieux d'animation culturelle*», dit-il.

En effet, en termes absolus, on compte de moins en moins de libraires au Québec. En tout, quelque 200 librairies sont *«agréées»* par le gouvernement du Québec, c'est-à-dire qu'elles sont autorisées à vendre à des institutions gouvernementales et, notamment, aux commissions scolaires. C'est peu si l'on considère qu'il y en a déjà eu une centaine de plus, il y a quelques années. Pourtant, il y en a régulièrement aussi de nouvelles. Pas plus tard qu'il y a quelques semaines, deux amoureux des livres ouvraient par exemple la nouvelle librairie L'Ecume des jours, située rue Saint-Viateur Ouest.

Et, selon M. Leroux, ce n'est pas qu'il y ait moins de lecteurs. *«Il y a autant de lecteurs qu'avant. Ils ne lisent pas la même chose, c'est tout.»*

«Grosse» concurrence

Des années 70, M. Leroux se souvient qu'elles comptaient des lecteurs avides d'histoire, de patrimoine, de sciences sociales et politiques. Aujourd'hui, c'est la psychologie populaire, les romans populaires, l'ésotérisme et le nouvel âge en général qui intéressent principalement la clientèle.

Et c'est la concurrence des magasins à grande surface, les Zellers, Wal-Mart et autres Club Price, qui ne gardent que les titres les plus vendeurs pour les écouler à rabais, qui fait le plus de tort à l'industrie.

Autrefois, M. Leroux pouvait vendre plusieurs centaines d'exemplaires d'un roman populaire, un ouvrage de l'auteure américaine Danielle Steel, par exemple, en quelques mois. Aujourd'hui, il en vend moins de cent. Est-ce que les ventes de cette auteure sont en déclin?

Or, lorsqu'on est libraire, on tient toujours un peu à présenter les livres que l'on aime, confie M. Leroux, quitte à tenter de faire des sous ailleurs. M. Leroux, dont la librairie À lire est située à Longueuil, garde toujours une sélection de Prévert, de Camus et de Sartre. Il tient à garder une section historique étoffée, les écrits de l'historien Marcel Trudel, et ne se passerait pas des *Anciens Canadiens* de Philippe-Aubert de Gaspé, même s'il n'est plus au programme des écoles. *«Ce sont les notes en bas de page de cet ouvrage qui sont les plus intéressantes,* croit-il. *On y trouve entre autres des références à la Corriveau.»*

Il se fait fort aussi de garder Félix Leclerc, Balzac et Hugo, même entre deux films ou deux comédies musicales qui leur soient consacrées. *«Quand on cherche un auteur* [de ce genre], *il faut pouvoir le trouver»*, croit-il.

Une phase d'expansion

Bien que la toute première librairie Garneau ait été fondée en 1844 par le poète Octave Crémazie et son frère Joseph, ce n'est que dans les années 60 que les premières librairies québécoises ont vu le jour à l'extérieur des grands centres de Montréal et de Québec.

Sous le coup d'une loi qui obligeait les institutions gouvernementales à s'approvisionner dans les librairies plutôt que directement chez les éditeurs, le métier de libraire prit alors de l'expansion. Encore aujourd'hui, les libraires agréés sont tenus par la loi de garder au moins 2000 titres québécois et d'avoir accès à certains outils documentaires.

Or, en général, de 30 à 40 % des stocks des librairies québécoises sont des éditions québécoises, qui se vendent d'ailleurs mieux que leur concurrentes françaises. Les éditions québécoises sont d'ailleurs beaucoup mieux mises en valeur que les éditions françaises. *«Quand on fait des vitrines sur des thèmes saisonniers, on utilise les éditions québécoises, mieux adaptées à la réalité d'ici»*, dit-il. L'expansion de la librairie québécoise a donc fait beaucoup pour l'édition québécoise.

Certains libraires sont d'ailleurs à la source du succès de certains auteurs, pour lesquels ils ont eu des coups de cœur. *«Prenez Ying Chen,* dit M. Leroux, *ce sont les libraires qui l'ont découverte.»*

Pour fêter ses 30 ans, l'association a choisi d'honorer une sélection de libraires qui ont marqué leur époque. Elle commence par Henri Tranquille, ce libraire qui aurait, dit la légende, recommandé initialement à Réjean Ducharme d'aller porter son manuscrit *L'Avalée des avalés* chez Gallimard, à Paris. On dit qu'il a aussi encouragé Yves Beauchemin. C'est également lui qui avait procédé à la distribution de *Refus global* après avoir organisé son lancement.

On dit de la librairie qu'il a fondée à 21 ans qu'elle a été le premier centre culturel du Québec. *«À la fine pointe de tout*, dit-on à son sujet, *Henri Tranquille secourait les auteurs en les encourageant à poursuivre une œuvre déjà bien engagée.»* L'association honorera aussi Victor Martin, notamment pour ses 40 années de service chez Fides, Paul Michaud, qui a ouvert la première boutique «populaire», à Québec, alors que la province était sous le coup de la Loi de l'Index et n'y autorisait que deux librairies cléricales. Il a aussi travaillé comme auteur et éditeur.

Hélène Gauthier-Chassé sera saluée pour être devenue la première libraire de fond à l'est de Québec en achetant la librairie Blais de Rimouski, et Marcel Wilkie pour avoir ouvert la première librairie de Sorel, en 1964.

L'association a notamment pour mission de lutter contre toute forme de censure, de promouvoir un degré d'éthique et de compétences et d'aider les libraires à encourager la lecture et la vente du livre au détail.

MÉDIAS

Nouveau paysage quotidien

AGENCE FRANCE-PRESSE

Le *National Post*, qui fêtait hier le premier anniversaire de son lancement par le magnat Conrad Black, a bousculé en profondeur le paysage de la presse canadienne, qui ne disposait jusqu'alors que d'un seul quotidien national.

Les chiffres de vente des journaux établis par une agence indépendante, déterminants pour le marché de la publicité, seront rendus publics aujourd'hui. En attendant, le *Post* affirme vendre quotidiennement près de 300 000 exemplaires contre 320 000 pour le *Globe and Mail*, l'autre journal national du ROC, créé il y a 155 ans, et plus de 450 000 pour le *Toronto Star*, le plus gros journal canadien, qui n'a pas d'ambition nationale.

Depuis son arrivée en kiosque, le *National Post* a engagé le *Globe* dans une bataille rangée pour conserver ses lecteurs et annonceurs, qui a concerné aussi le *Star* sans toucher vraiment le *Toronto Sun*, un tabloïd populaire appartenant au groupe Quebecor de Montréal.

La guerre n'est pas près d'être terminée: *«Nous n'avons fait qu'effleurer la surface de notre potentiel»*, affirmait hier le rédacteur en chef du *Post*, Kenneth Whyte.

Pour se donner de meilleures armes, le groupe auquel appartient le *Star* a racheté plusieurs quotidiens du sud de l'Ontario, correspondant à un marché total de 1,8 million de lecteurs, et a développé sa couverture des sports.

Le *Globe*, quant à lui, s'est modernisé dans son design et son contenu, essayant d'attirer une clientèle plus jeune tout en préservant son image de sérieux. Un nouveau rédacteur en chef, Richard Addis, ancien du tabloïd britannique *Daily Express*, est arrivé au journal pour orchestrer le rafraîchissement de cette vénérable institution canadienne.

«Le gagnant, c'est le public», estime un professeur de journalisme à l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Stephen Ward, se félicitant que les journaux rivalisent de reportages exclusifs et d'enquêtes approfondies.

La rivalité parfois prend des aspects plus cocasses. Récemment, devant des journalistes d'Ottawa, M. Addis indiquait avoir noté 113 références au pénis dans le *National Post*. Un journaliste du *Post* s'étonnait aussitôt de cette remarque, soulignant que le *Globe*, le samedi précédent, avait aussi publié un long article sur l'organe sexuel masculin.

Cette guerre des journaux a un prix évident. Le *Post* a été l'objet de multiples distributions gratuites sur le marché de Toronto, et le *Globe* et le *Star* ont été obligés de suivre.

Par ailleurs, Hollinger International, le groupe de Black, vient de revoir à la baisse ses prévisions de bénéfice pour le troisième trimestre en raison notamment de revenus publicitaires moins élevés que prévu au *National Post* — une situation que le journal espère pouvoir améliorer après la publication des chiffres indépendants de vente.

Le *Toronto Star* a quant à lui perdu en un an 1 % de sa part du marché des revenus publicitaires.

EN BREF

Plus de places pour le *Saumon*

(Le Devoir) — Suite au raz-de-marée d'appels reçus par le Théâtre Denise-Pelletier, le solo de Philippe Avron, *Je suis un saumon*, présenté actuellement à la petite salle Fred-Barry, migrera vers la salle Denise-Pelletier, samedi soir, toujours à 19h30. Cette mesure permettra à un plus grand nombre de spectateurs d'assister au spectacle. On peut téléphoner à la billetterie au 253-8974.

Mais qui a les droits?

(PC) — Des enregistrements de 1989 et 1990 de Shania Twain, alors dans son style hard rock, sont l'objet d'un litige entre une maison de disques de Nashville et le Torontois Harry Hinde, qui dit avoir découvert le talent de la chanteuse. La maison Jomato Music a octroyé une licence à Musicmaker.com et compte lancer le disque *Beginnings* en magasin, à l'extérieur du Canada, le mois prochain, rapporte le *Toronto Sun*. Selon John Edwards, de Jomato, ce lancement est légitime car, *«franchement, ils* [Hynde et son avocat] *n'ont pas les documents, ils n'ont pas les bandes originales»*. M. Hinde affirme pour sa part qu'il tentera de bloquer la sortie du disque, qu'il ne l'a pas autorisée. Jomato Music estime que les droits sur les bandes appartiennent au guitariste californien Paul Sabu qui, à l'époque, avait travaillé avec Mme Twain. M. Hinde affirme lui aussi les détenir, ayant plusieurs fois refusé une nouvelle sortie commerciale de ces enregistrements.

Conçus pour Internet

(AP) — Les cinéastes Steven Spielberg et Ron Howard ainsi que des partenaires viennent de créer une compagnie qui doit produire des courts métrages conçus pour Internet. Ils ont indiqué que Pop.com diffusera, à compter du printemps, des films d'animation et d'autres avec artistes interprètes, qui dureront pour la plupart de une à six minutes, certains en direct. Le projet Pop.com est financé par Vulcan Ventures, une compagnie de Paul Allen, un des fondateurs de Microsoft en 1975.

Une œuvre attendue

(PC) — Le texte de fiction de René Lévesque, *Aux quatre vents*, sera présenté lundi soir à la Chaîne culturelle de Radio-Canada. L'ancien premier ministre avait 20 ans quand il l'écrivit, à la demande de son ami René Constantineau, réalisateur à la société d'État. Le texte a été retrouvé un demi-siècle plus tard, à la mort de M. Constantineau. *«René Lévesque faisait face à des questions existentielles bien de son âge. À 20 ans, on se révolte contre l'ordre établi, les lois sociales et les désastres créés par l'homme, on jette un regard sans complaisance où le cynisme camoufle la peur»*, indique un communiqué de la radio publique. *Aux quatre vents*, qui vient de paraître chez Leméac Éditeur, sera interprété par des comédiens sur la scène du Théâtre du Nouveau Monde, coproducteur de l'événement.

Les planches d'abord

(AP) — Le comédien Jean-Louis Trintignant a indiqué qu'il compte renoncer au cinéma pour se consacrer au théâtre. *«Je ne ferai plus de cinéma, il faut trop attendre. Quatorze heures de plateau pour une heure de travail, cela ne me convient plus. Je ne veux plus perdre mon temps»*, raconte-t-il dans une entrevue au quotidien *Le Bien public*, de Dijon. En tournée en France ces temps-ci avec *La Valse des adieux*, une lecture-spectacle montée à partir d'un texte de Louis Aragon, Trintignant dit de ce type d'exercice qu'*«il permet d'aller à l'essentiel, en gommant le superflu»*.

RÉCITAL D'ORGUE
Olivier Vernet
organiste
Chapelle des FF. Maristes,
14, Bord-de-l'Eau,
Iberville
(autoroute 10, sortie St-Jean)
Dimanche,
31 octobre à 20 h 00
Entrée libre

46e année édit. tri-hebdomadaire. MERCREDI, 14 NOVEMBRE 1888. 24e année, édit. quotidienne, No 163

TAUX DE L'ABONNEMENT
AU *JOURNAL*
ÉDITION TRI-HEBDOMADAIRE
Par an, payable d'avance.....$ 3.00
Pour les pays étrangers..... 4.00
ÉDITION QUOTIDIENNE
Par an, payable d'avance.....$ 6.00
Pour les pays étrangers..... 7.00
L'édition tri-hebdomadaire paraît les MARDIS, les JEUDIS et les SAMEDIS.
Pour se désabonner avis à cet effet doit être donné à l'administration un mois avant la fin du semestre courant, autrement l'abonnement est censé renouvelé.
On s'abonne à Québec, rue du Fort, 8, vis-à-vis le bureau de Poste central.

LE JOURNAL DE QUÉBEC

POLITIQUE, COMMERCIAL, INDUSTRIEL ET LITTÉRAIRE

Éditeur-propriétaire, AUGUSTIN COTÉ, *à qui toutes correspondances, lettres, etc., doivent être adressées franco*

TARIF DES ANNONCES
Six lignes, première insertion.....$ 0.50
Au-dessus de 6 lignes et pas plus de 10, 0.80
Pour chaque ligne au-dessus de 10 lig. 0.10
Pour chaque insertion subséq., par lig. 0.05
La ligne est comptée sur corps 6.
Les réclames, rapports de commandites décès, mariages, etc., sont sujets au tarif des annonces.
Toute annonce déposée au bureau du journal, si le nombre d'insertions n'est pas fixé, est publiée jusqu'à avis contraire.
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.
☞ Il n'est tenu aucun compte des écrits anonymes.
Les manuscrits non-insérés sont détruits.

Le Conseil Législatif, Québec

AVIS
LE JOURNAL DE QUEBEC
EST EN VENTE CHEZ
M. BELAND, 261, rue et faubourg Saint-Jean.
MM. DROUIN et FRERE, 96, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.
MM. FILTEAU et FRERE, libraire, 27, rue Buade.

SURPRISE ! SURPRISE !
Voulez-vous recevoir
GRATUITEMENT
VOTRE
PORTRAIT PEINT A L'HUILE
PAR LA MAIN D'UN HABILE ARTISTE
dont le talent garantit la ressemblance
Il suffira d'envoyer votre photographie avec le nom vous donnant l'adresse de l'artiste après s'être abonné au journal
LES
SOIRÉES LITTÉRAIRES
Publication hebdomadaire illustrée
huitième Année (3 médailles d'honneur)
OFFRANT A SES ABONNÉS
Les Œuvres des meilleurs Ecrivains
ET DE
NOMBREUSES PRIMES
COMPENSANT LARGEMENT SON PRIX EXCEPTIONNEL
CINQ fr. par AN (Union postale, 6.50)
payables par l'envoi d'un mandat postal à
M. CLAVEL, éditeur, 9, Cité d'Hauteville, Paris.
☞ Vous serez agréablement surpris de tous les avantages qui vous seront accordés *pendant un an* pour une somme *aussi minime !*

LA
REVUE EXOTIQUE

Sous ce titre, qui a déjà appartenu à un recueil très estimé, paraît une Revue nouvelle qui, s'inspirant de l'esprit de l'ancienne, doit servir de trait d'union entre la Métropole, les Pays étrangers et les Colonies. Celles-ci, notamment, ne possèdent pas d'organe spécial, général et commun à toutes, où se fassent jour les manifestations de leur vie intellectuelle et artistique. Sans doute certains périodiques publiés, soit en Europe, soit outre mer, sont d'origine et d'essence coloniales; mais leur caractère exclusivement particulier, leur préoccupation des intérêts d'une seule colonie, voire même d'une seule ville, en font ou des sortes de Bulletins administratifs ou des feuilles militantes sans autorité.

C'est donc pour combler une lacune regrettable, pour répondre à des besoins impérieux, que nous ressuscitons la *Revue Exotique*. Nous voulons éveiller chez chacun de nos compatriotes d'outre-mer l'ambition de contribuer au progrès des connaissances et de la gloire de la Grande Patrie. La vie des colonies est certes favorable à l'éclosion des ouvrages de l'esprit. L'élite qui y étudie est nombreuse. Les sujets d'études et d'observations ne manquent pas.

Aussi la Revue, mise à un prix excessivement abordable, afin qu'elle ne soit pas une charge pour la famille, et puisse se répandre dans toutes les maisons, où se rencontre un esprit éclairé, est ouverte à tout le monde. Ses abonnés, les membres de la colonie des Palmiers, sont conviés à prendre part à sa rédaction.

Romans, nouvelles et contes, études littéraires et géographiques, récits de voyage, biographies et monographies, poésies, même créoles, dans une mesure déterminée, articles portant sur les questions et les intérêts coloniaux, y trouveront leur juste place. La Revue publiera d'intéressantes informations internationales et un Bulletin bliographique.

Enfin, elle reproduira par la gravure les photographies de MM. les gouverneurs, les résidents, les commandants des forces de terre et de mer, les sénateurs, les députés, les hauts fonctionnaires, les agents diplomatiques et consulaires, les notabilités, les célébrités coloniales, sans négliger les types indigènes, les beaux paysages, les curiosités naturelles, les monuments les villes, etc., etc.

Le groupe des collaborateurs habituels, montre quelle variété, quelle valeur spéciale, chacun apporte à l'œuvre commune; mais ce groupe est loin d'être un cercle fermé. Tous les sociétaires de l'Academie des Palmiers, tous les abonnés de la Revue sont nos collaborateurs-nés.

Telle est la tâche utile et désintéressée que nous avons reprise, pensant que nous pourrons, dans la mesure de nos forces, en toute indépendance, servir la cause et les intérêts des colonies, et heureux si nous parvenons à provoquer une émulation qui mette en lumière tant de bonnes volontés sans emploi, tant de qualités ignorées, qui peuvent devenir talents.

LA DIRECTION.

En attendant que la REVUE EXOTIQUE devienne bi-mensuelle, sans augmentation de prix pour les premiers abonnés—elle paraît une fois par mois—le 1er—par livraison de 32 pages, grand in-8°, sous couverture de couleur. Les douze livraisons de l'année forment un bel album illustré de nombreuses gravures.

A tous ceux qui s'intéressent à l'humanité, à la civilisation, aux choses exotiques, à ceux enfin qui pensent avec Térence :

Homo sum, nihil a me alienum puto,

Nous demandons de nous prêter le concours d'une active propagande pour recruter des abonnés. Toute personne qui nous adressera cinq abonnements d'un an, recevra le sixième à titre gracieux.

L'abonnement à la *Revue Exotique*, (12 fr., s'il habite la France; 15 fr., s'il habite l'étranger).

Adresser *franco*, adhésions, souscriptions et manuscrits, à M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, 5, rue Brochant, PARIS.
17 mai 1888. 180

DICTIONNAIRE GÉNÉALOGIQUE
DES
FAMILLES CANADIENNES
Par l'abbé TANGUAY

Il est assez facile de concevoir qu'une grande famille, illustrée par son fondateur et par plusieurs de ses membres ait sa généalogie et puisse remonter de génération en génération plusieurs siècles en arrière, pour se greffer à ce fondateur; mais qu'un peuple de deux millions d'individus ait sa généalogie complète de deux siècles, que quatre cent mille familles françaises, habitant aujourd'hui le Canada et les Etats-Unis, puissent remonter jusqu'à l'origine de la Nouvelle-France, et retrouver non seulement le colon qui a fait souche pour chacune d'elles, mais encore la province, le diocèse, la paroisse de France, d'où il tire son origine, cela paraît impossible, incroyable et cependant cela existe, cela est consigné dans le *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*.

Ainsi s'exprime le prospectus publié, il y a quelque temps, par MM. E. Sénécal et Fils, annonçant l'apparition prochaine du sixième volume de l'œuvre de M. l'abbé Tanguay.

Nous avons sous les yeux les deux premiers volumes magnifiquement reliés de cet ouvrage que les éditeurs ont eu la gracieuseté de nous adresser.

Le prospectus que nous venons de citer n'a pas dit un mot de trop et nous oserons même ajouter qu'il pèche par excès de modestie.

Il est impossible de concevoir, à moins de voir ces volumes, la somme immense de travail que le *Dictionnaire généalogique* a coûté à M. l'abbé Tanguay depuis bientôt vingt-cinq ans qu'il y consacre ses journées et ses veilles. L'auteur a doté son pays d'un monument impérissable, où sont consignées en ordre parfait les lignées de chacune des familles canadiennes-françaises.

Aussi, dans quelques mois, lorsque le *Dictionnaire généalogique* entier, comprenant quatre ou cinq volumes de six cents pages chacun, sera en circulation, le plus humble des deux millions de descendants des premiers habitants du Canada aura son histoire généalogique complète. Il aura sous les yeux toute la lignée de ses ancêtres jusqu'au premier et pourra retrouver ses parents en ligne directe ou collatérale, ascendante ou descendante.

Pour assurer la publication du dictionnaire généalogique, la maison Eusèbe Sénécal et Fils n'a épargné ni capital, ni travail et c'est lui rendre justice que de dire que l'ouvrage qu'elle présente au patronage public est ce que l'on peut désirer de mieux sous le rapport de l'impression et de la reliure.

Aussi nous avons l'espoir que tous ceux de nos lecteurs qui peuvent le faire s'empresseront de s'inscrire comme souscripteurs au *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*.

Cette souscription est de $4 par volume broché; on peut également obtenir les volumes reliés, pour une charge extra variant de 50 cts à $1.50 au goût de l'acheteur.

Le troisième volume fera son apparition au mois de janvier prochain et sera suivi, quelques mois plus tard, des volumes quatre et cinq. Pour les bulletins de souscription, s'adresser à MM. E. SÉNÉCAL et FILS, rue Saint-Vincent, 20, Montréal.

LE SCIENTIFIC AMERICAN
La Revue Scientifique la plus populaire de l'Univers.
ÉTABLIE EN 1845.
Hebdomadaire..... .....$3.00
$1.50 pour six mois.

Cette revue périodique sans rivale qui a été publiée par Munn et Cie pendant plus de quarante années, continue à maintenir sa haute réputation pour sa supériorité, et a la plus grande circulation qu'aucune publication scientifique n'ait jamais atteinte. Chaque numéro contient seize grandes pages magnifiquement imprimées, élégamment illustrées. Sous une forme populaire il enregistre et décrit les progrès les plus nouveaux, les plus intéressants et les plus importants réalisés dans les sciences, les arts et les manufactures. Il signale les découvertes et les améliorations nouvelles dans le monde, embrassant les travaux mécaniques dans toutes les branches du génie civil, la chimie, la métallurgie, l'électricité, la lumière, la chaleur, l'architecture, l'économie domestique, l'agriculture, l'histoire naturelle, etc.

LE SCIENTIFIC AMERICAN devrait avoir sa place dans toutes les familles, les boutiques, les bureaux, les écoles et les bibliothèques. Les ouvriers, les contremaîtres, les ingénieurs, les surintendants, les directeurs, les présidents, les fonctionnaires, les marchands, les fermiers, les instituteurs, les avocats, les médecins, les ministres du culte, les hommes de tous les rangs et de toutes les professions en retireront des avantages, en lisant régulièrement le *Scientific American*.

FAITES EN L'ESSAI.—Il vous suggérera d'excellentes idées; recevez le pour vos fils, il en fera des hommes de courage et leur apprendra à compter sur eux-mêmes. Prenez un abonnement pour vos ouvriers, il les aidera dans leurs travaux; prenez un abonnement pour vos amis, il leur donnera vraisemblablement une idée pratique de la vie. Conditions: $3.00 par année: $1.50 pour six mois. Faites votre remise par un mandat sur la Poste ou par un chèque.

MUNN ET Cie, Editeurs,
361, Broadway, N. Y.

BREVETS

Quiconque est l'auteur d'une invention et désire savoir si elle est nouvelle et peut être brevetée peut se renseigner à ce sujet, gratuitement, en écrivant à MUNN ET Cie, éditeurs du *Scientific American*, 361, rue Broadway, New-York. Depuis 43 ans MM. MUNN ET Cie ont fait de l'obtention des brevets d'invention une des branches de leurs affaires. Un grand nombre des inventions les plus authentiques ont été brevetées par l'entremise de leur agence. Les spécifications et les dessins pour plus de cent mille demandes de brevets ont été faits à leur bureau. Les brevets sont obtenus au Canada et dans les autres pays. Ils envoient gratis à ceux qui en font la demande des livrets concernant les brevets.

Adresser,
MUNN ET Cie,
361, rue Broadway, N. Y.
8 fév. 1888 35

CINQUANTE POUR CENT DE MOINS. **QUE DANS LES COLONIES** CINQUANTE POUR CENT DE MOINS.

LIVRES ! LIVRES ! LIVRES !

Les avocats, les médecins, les ministres de religion, les marchands, les écoles et les collèges peuvent être pourvus.

RELIURE, PAPETERIE.

Les soussignés, qui s'occupent du commerce de Livres et de Tableaux, et achètent les grandes Bibliothèques privées en Angleterre et sur le Continent, peuvent fournir des Livres à environ 50 pour cent au dessous du prix coûtant ordinaire. Ils achètent sur ordre des Tableaux, des Livres et des Manuscrits. On peut se procurer, sous le plus court avis, des Livres neufs ou de seconde main, et des Revues. On peut monter une Bibliothèque complète. La Reliure et la Papeterie en gros sont à des prix excessivement bas. Les remises se font par la banque ou par traite sur la poste avec la commande.

J. MOSCRIPT PYE ET Cie
LIBRAIRES, PAPETIERS ET ÉDITEURS,
154, REGENT STREET, GLASGOW,
ECOSSSE.

BONNES NOUVELLES !

Pour la commodité de nos nationaux au delà de la mer, J. MOSCRIPT PYE (de la maison mentionnée plus haut) qui a acquis une grande expérience sur les divers besoins des dames et messieurs à l'étranger et aux colonies, agit comme agent général et remplit avec économie et promptitude les ordres qui lui sont confiés pour toutes les commandes, grandes ou petites, que l'on peut faire en Europe. Il y a des correspondants dans toutes les parties du monde. Les manufactures, les brevets d'invention et toutes les entreprises financières et commerciales peuvent trouver place sur le marché anglais. Honoraire préliminaire: £25 sterling. On peut aussi, par le moyen de cette agence, retrouver la trace de parents et s'épargner du temps, du trouble et des dépenses en s'adressant à M. PYE, 154 REGENT STREET, GLASGOW. Une remise devra, dans tous les cas, accompagner les instructions.

SIGNAUX D'INCENDIE
Quartier Saint-Louis
Boîtes
1 rue Sainte-Ursule, Station Centrale.
2 rues Sainte-Anne et Panet.
3 rues des Grisons et Sainte-Geneviève.
4 rues Haldimand et Saint-Louis.
5 rues des Jardins et Sainte-Anne.
6 rues Buade et du Fort.
Quartier du Palais
7 rues Hébert et Rempart.
8 rues Sainte-Famille et Hébert.
9 Séminaire de Québec.
12 rues Saint-Jean et Collins.
13 rues Palais et McMahon.
14 rues Saint-Jean et Saint-Stanislas.
Quartier Champlain
15 Chantier de M. Dinning, Cap Blanc.
16 Magasin d'épiceries de Taylor, Cap Blanc.
17 Station du feu, Près-de-Ville.
21 Maison Giblin, do
23 Maison Grant, rue Champlain.
Quartier Saint-Pierre
24 rue Dalhousie et Arthur.
25 Magasin Beaudet et Chinic, au pied de la côte de la Montagne.
26 Station du feu, rue Sault-au-Matelot.
27 Au bas de la côte Dambourgès.
31 Maison Lemesurier, rue Saint-Paul.
32 Station du feu, marché Saint-Paul.
Quartier Jacques-Cartier
34 rues des Prairies et Saint-Dominique.
35 rues des Fossés et du Pont.
36 rues Saint-Valier et de la Chapelle.
37 rues de l'Eglise et Saint-Joseph.
41 Station du feu, rues Dorchester et N. D. des Anges.
42 rues Saint-Valier et Belleau.
43 rues Colomb et Nelson.
45 rues Saint-Anselme et Saint-Joseph.
48 rues Arago et Turgeon.
Quartier Saint-Roch
28 rues Saint-François et de la Chapelle.
29 rue de l'Eglise, chantier Bertrand.
38 rues Dorchester et des Commissaires.
46 rues Caron et de la Reine.
47 rues de la Reine et de la Couronne.
49 rues Prince Edouard et Grant.
51 rues de la Reine et du Pont,
52 rues Saint-Dominique et Saint-François
53 rues Dorchester et Ryland.
Quartier Montcalm
10 rues d'Artigny et Sainte-Julie.
54 rues Artillerie et Saint-Eustache.
56 rues Saint-Augustin et Saint-Patrice.
57 Station du feu, rue Saint-Patrice et Berthelot.
58 Grande Allée et rue Scott.
61 rues d'Artigny et Amable.
62 Bon Pasteur.
63 Grande Allée, cimetière catholique.
73 Edifices du Parlement, Grande Allée.
74 rues Saint-Jean et Saint-Eustache.
Quartier Saint-Jean
18 rues Saint-Jean et Sutherland.
19 rues Deligny et Saint-Olivier.
64 rues Saint-Jean et Salaberry.
65 rues Sainte-Claire et Richelieu.
66 rues Saint-Jean et Sainte-Geneviève.
71 rues Robitaille et Latourelle.
72 rues Saint-Augustin et Saint-Georges.
75 rues Saint-Eustache et Richelieu.
76 Jetée Louise.
39 Rue Saint-Louis, Académie de Musique

COLLECTION
DE
MANUSCRITS
CONTENANT
LETTRES, MEMOIRES
ET
AUTRES DOCUMENTS HISTORIQUES
RELATIFS A LA
NOUVELLE-FRANCE
RECUEILLIS AUX ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, OU COPIÉS A L'ÉTRANGER.
Mis en ordre et édités sous les auspices de la Législature de Québec, avec Table, etc.

Cet ouvrage, se rattachant particulièrement à une époque excessivement intéressante de notre histoire, est destiné à jeter une vive lumière sur les premiers établissements de la colonie, sur l'idée qui animait nos aïeux, dans les luttes incessantes qu'ils ont livrées aux peuplades sauvages ou avec les Etats de la Nouvelle-Angleterre pour la possession du Nouveau-Monde. A ce titre il s'impose à l'attention sérieuse des hommes instruits qui étudient l'histoire du Canada et cherchent à se rendre compte des moindres incidents qui ont influé sur notre destinée.

La presse l'a accueilli avec enthousiasme en en appréciant la haute valeur. L'accueil qui a été fait au premier volume qui vient de paraître nous garantit le succès de tout l'ouvrage.

Le deuxième volume est en vente chez le soussigné.

H. S. HARDY,
Libraire,
Basse-Ville, Québec.

MESSIEURS LES LIBRAIRES
L'IMPRIMERIE GÉNÉRALE
A. COTÉ ET Cie
QUEBEC.
A des clichés pour les livres énumérés ci-après :

Livres d'Ecoles.

LE LIVRES DES ENFANTS, Nouvel Alphabet Français. Nouvel édition, revue et augmentée.
LE PETIT CATECHISME DE QUEBEC, publié avec l'approbation et par ordre du dernier Concile Provincial de Québec.
ELEMENTS DE LA GRAMMAIRE FRANÇAISE, par LHOMOND.
NOUVEAUX EXERCICES FRANÇAIS GRADUÉS, rédigés sur la Grammaire de Lhomond, par J. B. COCKEMPOT, instituteur.
ABREGÉ DE LA GRAMMAIRE SELON L'ACADEMIE, par BONNEAU. Ouvrage adopté par le Conseil de l'Instruction Publique.
EXERCICES RAISONNÉS SUR L'ORTOGRAPHE, mis en rapport avec l'Abrégé de la Grammaire selon l'Académie, par le même.
LA GRAMMAIRE SELON L'ACADEMIE, par BONNEAU et LUCAN, revue par M. MICHAUD, membre de l'Académie Française, et approuvée par le Conseil de l'Instruction Publique de la Province de Québec.
EXERCICES RAISONNES SUR L'ORTOGRAPHE, mis en rapport avec la même
NOUVEAU TRAITE DES DEVOIRS DU CHRETIEN ENVERS DIEU, dans lequel chaque chapitre et chaque article sont suivis de traits historiques analogues aux vérités qui y sont traitées. Autorisé par le Conseil de l'Instruction Publique pour les Ecoles Primaires.
EXERCICES ORTHOGRAPHIQUES, mis en rapport avec la Grammaire française à l'usage des Ecoles chrétiennes. Approuvé par le Conseil Royal de l'Instruction Publique en France.
HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'abbé LAVERDIÈRE.
ABREGE DE L'HISTOIRE SAINTE, DE L'HISTOIRE DE FRANCE ET DE L'HISTOIRE DU CANADA, à l'usage des commençants.
THE FIRST BOOK OF READING LESSONS, by the Christian Brothers.
TRAITÉ D'UNE ARITHMETIQUE RAISONNÉE, mise à la portée des enfants par P. A. LEROY, professeur à Québec.

Livres de Piété, Chants Liturgique et Psaumes.

LES QUARANTE-HEURES ET LA COMMUNION, in-32, de 432 pages, joli volume, approuvé par NN. SS. l'Archevêque et les Evêques de la province ecclésiastique.
MANUEL DU SAINT-ROSAIRE ET DU SAINT-SCAPULAIRE, renfermant les prières du matin et du soir, durant la messe, avant et après la Confession et la Communion, etc., etc., et des prières chrétiennes pour tous les jours du mois, avec approbation de Mgr l'Archevêque de Québec.
MANUEL DE LA CONFRERIE DU TRES SAINT-CŒUR DE MARIE.
CHANTS LITURGIQUES, extraits du Graduel, du Vespéral et du Processional de la province ecclésiastique de Québec.
PSAUTIER DE DAVID, suivi des hymnes qui se chantent dans les différents temps de l'année, et des prières durant la Messe à l'usage des Ecoles Chrétiennes. Nouvelle édition, approuvée par Son Em Mgr le Cardinal Archevêque de Paris.
On répond aux demandes pour les ouvrages susdits dans le plus court délai.
août 1883. 445

APPAREIL
CHAUFFAGE A VAPEUR
A BASSE PRESSION
EN VENTE

L'Appareil de Chauffage, actuellement en usage à la Douane, est maintenant en vente et pourra être livré à l'acheteur quand le nouvel appareil sera complété vers la fin du présent mois. Il y a 82 radiateurs à vapeur, deux bouilleurs et plusieurs dessus et couverts en marbre, avec un tuyau en acier de 5 pouces et autres tubes complets en fer forgé.

On peut voir l'Appareil à l'établissement:

A. MULHOLLAND,
Fondeur en cuivre
Québec.
avril 1886. 133

Aux Inventeurs et Mécaniciens.

Comment on obtient des Brevets. Brochure de 60 pages envoyée gratis sur réception d'estampilles suffisantes pour payer le

S'adresser
GILMOUR, SMITH ET Cie.,
Solliciteurs de Brevets, C
Boîte 31, Washington

M. PAUL GARRIGUE
de Bordeaux, France, prévient le public qu'il donnera, à domicile, pendant tout l'hiver, de LEÇONS DE CHANT, aux dames et aux messieurs qui voudront l'honorer de leur confiance.
Pour conditions, s'adresser chez lui, rue Saint-Jean, 244, ou chez les marchands de musique.
14 sept. 1887. 295

NOUVEAU LOCAL

MM. LORD et THOMAS, de Chicago les Agents d'Annonces bien connus et populaires, ont pris un nouveau local qui est si spacieux, si élégant et si original et si nouveau qu'il mérite plus qu'une notice ordinaire.

L'édifice nos 45, 47 et 49, rue Randolph, entre les Avenues State et Wabash, est à la fois le plus frappant dans son apparence et le plus élégant de Chicago. Il est construit en pierre et a 70 sur 174 pieds, pratiquement à l'epreuve du feu et éclairé par quatre côtés. Trois grands ascenseurs et deux larges escaliers offrent de grandes facilités pour les visiteurs et le fret.

MM. LORD et THOMAS occupent tout le troisième étage qui leur donne une étendue superficielle de près de 12,000 pieds carrés. Cette splendide salle si bien éclairée n'est pas interrompue par des cloisons sauf un bureau privé dans une encoignure, en sorte que tout le personnel se composant d'environ 60 commis travaille dans une salle spacieuse, certainement le plus grand bureau d'aucune agence d'annonces dans le pays, si non le plus grand bureau d'affaires du genre sur le continent.

Les divers départements sont si bien agencés que le travail s'exécute avec une régularité presque mécanique.

Le tout est très élégant, mais le département des collections de journaux est agencé sur un principe entièrement nouveau qui a les proportions d'une importante invention. Jusqu'ici les agents d'annonces ont collectionné leurs journaux dans des cases en bois qui non seulement interceptent la lumière mais laissent et retiennent la poussière et sont par conséquent une nuisance. Le nouveau département de MM. LORD ET THOMAS est complètement en fil de fer, un compartiment séparé est fait pour chaque journal et revues aux Etats-Unis et au Canada, environ 14,000 en tout. Les diverses sections sont suspendues au plafond et pendent au dessus du plancher, laissant un espace au dessous de chacun de sorte que tout le plancher peut être balayé.

L'espace ne nous permet pas de décrire en détail cette amélioration importante. Les principes sur lesquels il est construit seront attestés par un brevet.

La Compagnie des Coffres de sûreté et Serrures de Chicago a construit pour la maison l'un des plus grands coffres de sûreté qui ait jamais été construit à Chicago.

Nos amis qui désirent voir une copie de notre journal, à Chicago, peuvent toujours le trouver sur la file à l'Agence de MM LORD et THOMAS.
30 mai 1887 152

Les Marchands, les Banquiers et et Manufacturiers
DEVRAIENT LIRE LE
BRADSTREET'S
(Etablie en 1849—Incorporée en 1876.)
JOURNAL HEBDOMADAIRE
Traitant du commerce, de la finance et de l'économie publique.
Seize pages chaque samedi.
Souvent 20 pages. Quelquefois 24 pages
CINQ PIASTRES PAR ANNÉE.

LA COMPAGNIE BBADSTREET
(Etablie en 1849—Incorporée en 1876.)
CAPITAL ET SURPLUS 1,400,000.
BUREAUX EXÉCUTIFS, 209, 281, 283 BROADWAY, NEW-YORK.

Marchands, Banquiers, Manufacturiers et autre
CHERS MESSIEURS,—Pour compléter les rapports de notre Agence Mercantile nous publions un journal commercial et financier sous notre nom de
BRADSTREET'S
Ce journal est d'une haute valeur et d'un grand intérêt pour les hommes d'affaires qui observent et particulièrement pour les marchands, les banquiers et les manufacturiers. Il discute les matières locales ou étrangères qui ont quelque portée sur le commerce de ce pays. Rapportant les récoltes en détail, recherchant les nombreuses industries, critiquant diverses, sécurités pour les placements et faisant la revue des marchés, ce sont ses spécialités, pendant qu'il traite toujours des questions se rattachant au tarif, aux finances, au transport, à la faillite légale, aux associations et à des centaines d'autres sujets, non dans l'intérêt des partis politiques mais sections géographiques, mais dans les meilleurs intérêts des hommes du commerce de tout le pays.
C'est en un mot le journal de l'homme du commerce.
Nous sollicitons la souscription pour une année moyennant cinq piastres.
Votre, etc.,
LA COMPAGNIE BRADSTREET.
SOUSCRIVEZ MAINTENANT AU
BRADSTREETS'

Le temps est arrivé de souscrire
A CETTE REVUE DITE
MAGAZINE OF AMERICAN HISTORY
EDITEURS, {B. F. DE COSTA, HENRY P. JOHNSTON.

Avec la fin du huitième volume les éditeurs de la Revue de l'histoire américaine prennent de nouveau l'occasion d'appeler l'attention sur son caractère et ses titres à la faveur publique.

Cette revue est mensuelle et un grand nombre d'articles originaux sur des sujets historiques importants sont publiés dans chaque numéro et traités avec habileté. On y trouve aussi de précieux documents originaux, formant des matériaux authentiques pour l'histoire, et des réimpressions de pièces rares et curieuses qui ne sont pas généralement accessibles au lecteur ordinaire.

Les notes, demandes et réponses forment le caractère spécial de cette revue, et fournissent les moyens de consigner dans une archive permanente des faits intéressants et des suggestions qui peuvent ne pas exiger d'être traitées bien longuement et demander une information spéciale sur des questions de littérature, d'histoire ou d'arts. Ce département sera bien apprécié pour ce qui regarde les recherches, parce qu'il permet au lecteur ainsi qu'à ceux qui étudient l'histoire et à ceux qui l'écrivent de faire de précieux échanges d'informations les plus variées.

Les délibérations de sociétés historiques et les notices sur les événements publics importants y ont leur place; ainsi que des revues impartiales de livres nouveaux consacrés à l'histoire, à la littérature et à des études associées.

Absolument National.—La revue fait un appel énergique aux goûts cultivés en général, et elle mérite spécialement l'appui de toutes les personnes intéressées à l'étude de l'histoire d'Amérique. C'est, sous tous les rapports, une publication mensuelle de première classe et la seule du genre publiée en ce pays. Elle prétend être absolument national et on compte parmi ses collaborateurs des écrivains représentant toutes les parties du pays. Ses pages sont ouvertes à la libre discussion de toutes les questions qui se rattachent aux premiers temps de l'histoire du continent américain n'exceptant que les questions courantes ou récentes de discussion publique ou de partisan.

Au niveau du progrès.—Depuis quelques années on a pris un intérêt nouveau et digne d'éloge à l'histoire du pays dans les cercles des hommes instruits, et il est digne de remarque que comme résultat on a fondé des chaires d'histoire dans plus d'un de nos principaux collèges. La Revue veut se mettre au niveau de ce progrès et elle sera une arène pour tous ceux qui veulent se livrer à cette étude.

Gravures rares et choisies.—Tout en travaillant à encourager l'étude de l'histoire conformément aux principes d'une critique saine et impartiale la revue cherchera, en même temps, à présenter des sujets d'un genre attrayant et augmentera leur intérêt par des illustrations variées et précieuses, y compris des portraits et des vues sur acier. Sous ce rapport elle fera en sorte de ne présenter à ses lecteurs que des gravures rares et choisies. Le succès qu'elle a obtenu en ce genre est attesté par les gravures de l'année dernière, parmi lesquelles celles de LaSalle et du duc de York qui ont été gravées pour la première fois pour cette revue. La vraie proportion sera maintenue entre nos documents et des réimpressions de matières originales et il est a espérer que toutes ses valeurs qui ont donné jusqu'ici un caractère élevé à la Revue pourront être obtenues et augmentées par la discussion de questions nouvelles. La Revue devrait se trouver dans toutes les bibliothèques publiques ou privées.

QUELQUES-UNS DES COLLABORATEURS
DE LA
Revue de l'Histoire Américaine

Prof. H. B. Adams, Ph. D., Ethan Allen, Thomas C. Amory, prof. Chas. E. Anthon, LL. D., Isaac N. Arnold, LL. D., Caleb Atwater, Eugène Beauvois (France), Charles W. Baird, D. D., Thomas Balch, Charles E. Banks, M. D., Antonio Bachiller, E. W. Balch, John R. Bartlett, LL. D., E. E. Beardsley, D. D., LL. D., Davis Brodhead, R. A. Brock, M. D., John C. Carpenter, E. W. R. Canning, col. H. B. Carrington, LL. D., Chas. A. Campbell, Ella Rodman Church, Jeremiah Colburn, Chas W. Coleman, jr., Susan Fenimoru Cooper B. F. De Costa, D. D., William J. Cummings, George F. Cushman, D. D., William Pope Dabney, Présidents P. F. Deyly, D. J., Mathurin Livionstono Delafield, E. F De Lancey, général J. Watts De Payster, T. F. De Voe, Ellen E. Dickinson, Wharten Dickenson, John B. Dunbar, Théodore F. Dwiht, George E Ellis, D. D., Obod Edson, Berthold Fornow Albert S. Gatschet, Ph. D., Maj. Asa Bird Gardner LL D., George Geddes, Gabriel Gravier (Franc), Isaac J. Green Wood Prof. G. W. Greene, LL. D., George Clinton Genet, William Hague, D. D., Hugh Hastings, Gen'l Schuler, Hamilton, Thomas Henry, Rev. William Hail, Geo. W. Holley William J. Hubbard, Henry H. Hurlburt, John Franklin Jamersen, Ph. D., Henry P Johnston, Charles C. Jones, Jr, Charles King, E. N. Lander, John B. Linn, Henrey Cabot Lodge, LL. D., James B. Lockwood, O. H. Marshall, Edward G. Meson, George G. Meson, Jr., Prof. B. N, Martin, LL. D, Col. T. Talay Meyers, Thomas H. Montgomery, Pres, Ed. D. Neill, D. D., Prof. George R. Newcomb, Hon F. Sandalle de Noda, S. N. D. North, William Nelson, C. M. F. A. Parker, J. Hardi Patton, capt. R. M. Porter, U. S. A., James Porton, Eliza S. Quinzy, Charles Rau, général T. F. Robenbough, Elizabeth A. Read, F. H. Roof, R. S. Robertson, John Gilmary Shea, LL. D., John Austin Stevens, William L. Stone, l'honorable Horatia Seymour, LL. D., J. C. Stoockbridge, D. D., William Henry Smith, rév. George H. Smith, général Wm. S. Stryker, Henry Osborn Taylor, Chas. Burr, Todd, J. Hammond Trumbull, LL. D., Lyon Gardiner Tyler, Henry C. Van Schaack, Ph. J. J. Valentini, Ph. D., Ellem H. Walworth, colonel John Ward, Ella B. Washington, Charles H. Winfield.

OPINIONS DE LA PRESSE.

On ne saurait trop apprécier la valeur permanente de cette publication mensuelle et la recommander aux historiens futurs et à tous ceux qui étudient sérieusement l'histoire. Il est donc satisfaisant de la voir si soigneusement imprimée et les volumes reliés sont assez solides et beaux pour occuper une place éminente sur les rayons de la bibliothèque privée la plus élégante.—*New-York Daily Tribune.*

Non-seulement elle augmente en valeur comme ouvrage historique, mais elle a ajouté la beauté à la valeur dans ses belles gravures sur acier et sur bois et de ses cartes, illustrant des faits historiques importants.—*Inter Ocean Chicago Illinois.*

LA REVUE DE L'HISTOIRE AMÉRICAINE est une des publications les plus précieuses de ce pays. Elle ne contient aucun document qui ne soit à conserver précieusement. Les notes sont d'un grand intérêt pour l'intelligence et la pensée..... C'est un modèle d'excellence et de beauté dans l'impression et l'illustration, et doit être un visiteur bien accueilli qui vient s'implanter dans la bibliothèque de quiconque aspire à être bien lu dans l'histoire de son pays.—*Observer, New-York.*

La valeur de cette œuvre, comme la seule publication mensuelle des Etats-Unis qui soit consacrée à la discussion de questions historiques se recommande à l'attention de tout le monde et doit être bien recherchée par celui qui étudie l'histoire et qui fait des recherches dans la vie passée de l'Amérique, et par tout homme de cœur qui veut faire une tentative honnête pour préserver de l'oubli les faits qui se sont produits au début de la nation et au fur et à mesure qu'elle s'est développée.—*Morning Whig, Troy, N.-Y.*

Cette œuvre, importante dès le commencement, croît en valeur avec les années. Elle remplit une place importante dans la littérature américaine et sa valeur intrinsèque comme archive historique n'est égalée que par sa beauté comme revue.—*Golden Era, San Francisco, California*

Prix de la souscription: $5 00 *par année. Un seul numéro,* 50 *cts.*

A. S. BARNES ET Cie, Editeurs,
NEW-YORK et CHICAGO.

AUX ANNONCEURS DES ETATS-UNIS
THIS PAPER MAY BE FOUND ON FILE AT GEO. P. ROWELL & CO'S, NEWSPAPER ADVERTISING, Bureau (10, SPRUCE STREET), where Advertising Contracts may be made for it in NEW-YORK
LE BUREAU DES ANNONCES DE JOURNAUX

La presse et le public doivent au Bureau des annonces de journaux, dirigé par Geo. P. Rowell et Cie., de New-York, la plupart des statistiques des journaux américains. Quand cette maison débuta, en 1865, le public ne pouvait avoir accès à rien d'approchant une liste complète de journaux. C'était la coutume des agences de publications de tenir secrètes celles qu'elles possédaient, croyant par là forcer les annonceurs à s'adresser à elles pour les consulter. En 1869, MM. Geo P. Rowell et Cie publièrent le premier almanac des journaux américains. Dans la préface de cet ouvrage on lisait ce paragraphe

« Nous avons toujours cru, et avons agi dans cette croyance, que, comme agents d'annonces, nous pourrions rendre de bons services à l'annonceur et à l'éditeur, et nous ne connaissons pas de meilleur moyen de les convaincre de la valeur de nos services qu'en publiant ce livre, qui leur permettra de communiquer sans notre aide, nous le faisons dans la croyance que nous les persuaderons plus vite par là de l'utilité d'employer et d'encourager notre agence. »

Le résultat a démontré qu'ils étaient dans le vrai. En moins de douze mois leur maison était honorée d'un patronage plus considérable que jamais une agence d'annonces n'a obtenu avant eux.

Un fait, qui a provoqué maints commentaires, c'est qu'il n'y a pas d'opérations dans le pays, dont la statistique soit préparée et rendue publique avec autant de plénitude que celle qui fait connaître les journaux: et pour cela l'almanac des journaux américains en a tout le crédit.

En 1873, à l'exposition universelle de Philadelphie, MM. Geo. P. Rowell et Cie. érigèrent un bâtiment dans lequel furent exposés les derniers exemplaires de chaque publication périodique américaine; au nombre

UNE RECETTE SURE

Pour la santé, la force et le bonheur.

Pour la Dyspepsie ou l'Indigestion prenez de

L'EAU DE SAINT-LÉON

pendant ou après les repas. Comme purgatif pour les désordres en général, la constipation, le mal de tête, etc., prenez-en un ou plusieurs bols à thé chaude, jusqu'à ce qu'elle opère avant le déjeuner.

Pour faire disparaître les obstructions dangereuses des organes digestifs, affections des reins ou du foie, buvez-en tous les jours à quelques heures d'intervalle et avant de vous coucher. Dose, UN BOL.

GINGRAS, LANGLOIS ET Cie

Agents pour la Puissance.

No. 3, rue Port Dauphin, QUÉBEC.

APPEL AUX ABONNÉS DU «JOURNAL»

Prière à ceux dont l'abonnement au "Journal" vient d'expirer de faire leurs remises au plus tôt; et à ceux qui n'ont pas encore payé leur abonnement de l'année dernière de le faire sans nouveaux délais.

Pour ceux qui doivent au-delà, ils n'ont qu'à régler de suite leurs comptes s'ils veulent s'éviter des frais.

Notre correspondant à Paris.

Pour les annonces, réclames, faits-divers et correspondances, s'adresser à

Mr A. LORETTE, rue Caumartin, 61, Paris.

CANADA

QUEBEC, 14 NOVEMBRE 1888.

Relations de Commerce.

Le gouvernement fédéral a invité les gouvernements de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande à envoyer à Ottawa, des délégués chargés d'étudier les moyens de développer les relations commerciales que notre pays pourrait avoir avec les leurs.

M. Wood a, l'année dernière, croyons-nous, été chargé d'aller étudier en Australie, la question commerciale, et nous croyons savoir que c'est sur son rapport favorable qu'a été lancée l'invitation que nous venons de mentionner.

Il est probable que le gouvernement et ceux de l'Australie vont tâcher d'en venir à une entente pour aider chacun à l'établissement d'une ligne océanique entre Vancouver et Sydney, et à la pose d'un câble transatlantique entre les deux mêmes endroits.

De cette façon, on pourrait espérer qu'une grande partie du commerce dont les Etats-Unis bénéficient actuellement serait transporté ici.

Nous croyons que l'on fait sagement d'ouvrir à nos produits le plus de débouchés possibles, afin de rendre par là notre commerce indépendant.

Aux Etats-Unis, on parle parfois de nous empêcher complètement d'aller acheter et vendre sur leurs marchés ; nous croyons bien que cette menace ne sera jamais réalisée, mais, à tout événement, il est de notre devoir de prendre des mesures en conséquence. D'ailleurs, le commerce que nous pourrions faire avec l'Australie ne diminuerait pas nécessairement celui que nous faisons avec la république voisine.

Quelques-uns croient que c'est pour favoriser en sous-main la Fédération impériale que l'on propose ainsi d'établir des lignes océaniques et des câbles transatlantiques. Nous ne savons quelle est l'idée inspiratrice des auteurs de ces projets, mais la crainte de la Fédération ne saurait nous empêcher de voir à nos intérêts. L'Australie, d'ailleurs, autant qu'on peut en juger, ne désire pas plus que nous rendre plus étroits les liens qui l'unissent à la Métropole ; elle veut bien, comme nous, augmenter le chiffre de ses affaires et partant celui de ses recettes, mais, comme nous aussi, elle paraît trouver que la Fédération serait peut-être utile à l'Angleterre elle même, mais qu'elle ne le serait pas pour ses colonies.

LES IMMIGRANTS.

Durant l'année 1887, 175,579 immigrants sont entrés dans le pays. Sur ce nombre 84,526 ont déclaré leur intention de rester dans le pays. Ce chiffre supérieur à celui de l'année dernière est encore moins élevé que celui de 1882-83-84. En cette dernière année, 133,624 immigrants vinrent s'établir ici.

Les immigrants nous viennent de tous les pays d'Europe. C'est cependant l'Angleterre qui fournit toujours le plus fort contingent.

Il est à remarquer que les Juifs ne viennent pas beaucoup au Canada, au moins s'il faut s'en rapporter aux livres officiels. La seule immigration juive que nous y voyons est celle de 1882, qui amena ici 1,375 représentants de la race hébraïque.

Le plus grand nombre des immigrants n'ont aucun état particulier. Les livres bleus les appellent « manœuvres. »

Une dépêche de Londres disait dernièrement que l'on avait exagéré de beaucoup le nombre des enfants, pauvres envoyés ici par les sociétés dites humanitaires.

Néanmoins, nous trouvons ce qui suit dans le dernier rapport du ministre de l'agriculture : « L'état suivant indique le nombre d'immigrants, pour le plupart des enfants envoyés au Canada sous les auspices de sociétés et de particuliers charitables, dans le cours des six dernières années. »

L'état indiqué est trop long pour que nous le reproduisions en entier, qu'il suffiise de dire, qu'en 1882, 1,048 enfants furent ainsi envoyés ici et ce nombre s'éleva d'année en année, et qu'en 1887, il a été de 2,298. Le total des enfants ainsi dirigés au Canada a été, depuis 1882, de 10,310.

DÉPENSES D'ÉLECTION.

Les journaux américains nous donnent des détails sur les sommes dépensées durant la dernière lutte électorale. Le *Herald*, de New-York, a calculé que dans un seul comté de l'Etat de New-York, il a dû se dépenser, le jour de la votation, environ $500,000. Il dit avoir fait une enquête pour arriver à connaître ce fait. Un semblable état de chose est anormal, aussi voyons-nous que grand nombre d'esprits sérieux s'alarment et prévoient les conséquences funestes qu'il peut produire.

Quelle signification peut avoir le vote populaire ainsi contrôlé ? Et quelle influence réelle « les libres et independants » électeurs ont-ils, peuvent-ils avoir contre le capital ainsi répandu ? Voilà ce que l'on se demande et ce à quoi l'on ne peut répondre autrement qu'en disant qu'une réforme est nécessaire.

Le mal dont on se plaint aux Etats Unis nous pouvons le constater ici pareillement. Il est vrai qu'il n'est pas aussi enraciné, et qu'il ne s'étale pas aussi publiquement, cependant il gagne du terrain et il faudra se garer si on veut l'empêcher d'en gagner encore. S'il continue à progresser, on verra bientôt revivre sous une autre forme le régime d'une autre époque, sous lequel la plénitude des droits politiques était réservée au petit nombre.

Les grands capitaux domineront comme dominaient autrefois les grands du régime fédéral. Les libertés populaires ne seront plus qu'un vain mot, qu'une fiction.

Nous croyons que c'est le devoir des bons citoyens de reagir contre un abus aussi dangereux et que les législateurs doivent aviser aux moyens de faire une loi assez parfaite pour que les électeurs puissent voter librement sans avoir à choisir constamment entre leur intérêt et leur devoir.

Nouvelles générales

A la conférence d'hier soir, à l'Université Laval, Mgr Hamel a donné un resumé des conférences qu'il a données, l'année dernière, sur le sujet qu'il continuera de traiter cette année : « L'éloquence parlée. » Son exposition claire et savante a beaucoup interesse l'auditoire et a été d'un grand avantage spécialement pour ceux qui n'avaient pas assisté aux conférences précédentes.

∴

On dit qu'il est question de transferer l'école militaire de Saint-Jean à Chambly. Cette dernière localite est superbement situee, et le vieux fort que le département de la milice y a restauré, lui donne un cachet militaire très prononcé.

∴

L'honorable M. F. G. Marchand, à Québec depuis peu de jours, part, aujourd'hui, pour Saint-Jean d'Iberville.

∴

Plusieurs de nos confrères annoncent le départ de M. Tarte, rédacteur en chef du *Canadien*, qui va faire un voyage de santé en Europe.

∴

On écrit d'Outaouais :

« M. Bell, de cette ville, a intenté une action contre Sir Charles Tupper, le représentant du Canada, en Angleterre. Ce dernier vient d'informer le gouvernement qu'il lui est impossible de quitter l'Europe, en ce moment, pour venir comparaître dans cette cause, sans nuire aux negociations qu'il est chargé de conduire entre le gouvernement impérial et l'Espagne, négociations qui sont d'une grande importance pour les intérêts du Canada.

« La société Saint-Jean-Baptiste a présenté une adresse de bienvenue au gouverneur-général. Son Excellence a remercié en français et a promis de faire part à Sa Majesté des sentiments de loyauté exprimés dans l'adresse. »

« A la cour d'Echiquier, le juge Burbridge a rendu jugement pour $18,714 en faveur des demandeurs dans la cause des héritiers de Young, pour expropriation d'un terrain à Lévis, sur l'embranchement Saint-Charles de l'intercolonial. »

∴

Il y a eu, samedi, à Bonavista, Terreneuve, une élection dans laquelle la question de l'annexion au Canada a joue un rôle proeminent. M. Morrisson, candidat indépendant et favorable à la confédération, a été élu par 400 voix de majorité. Il est associé, comme avocat, au procureur-général, Sir James Winter, chef de la fraction du gouvernement favorable à la confédération.

∴

Depuis le printemps, pas moins de 18 millions de pieds de bois ont été transportés par le chemin de fer du lac Saint-Jean.

On se prépare à abattre une grande quantité de bois, dans le cours de l'hiver prochain, le long de cette voie ferrée et un grand nombre d'ouvriers y trouveront de l'emploi.

Au lac Saint-Jean on prepare l'ouvrage pour le nouveau moulin construit à Roberval, par MM. Ross, Beemer et B. A. Scott.

∴

La réunion générale annuelle des membres de l'association de la presse de la province, aura lieu, le 21 du présent mois, pour l'election des officiers.

Chronique religieuse

Le Cardinal Taschereau a fait sa visite pastorale, hier, au couvent des Sœurs de la Charite. Son Eminence a visité toutes les classes. Il y a eu présentation d'adresses par les élèves des classes anglaises et françaises.

Mgr Legare est parti, hier, pour Saint-Hénédine où il a représenté Son Eminence le cardinal Taschereau aux funérailles de M. l'abbé Godbout qui ont eu lieu ce matin.

La grand'messa de clôture des Quarante-Heures, lundi, chez les Sœurs de la Charité, a été chantée par M. l'abbé Beaudoin, du Séminaire, assisté de MM. les abbés Pamplon et Bernier faisant diacre et sous diacre.

M. le curé de Saint Roch et M. l'abbé Laflamme, secrétaire de l'Université Laval, partent cette après midi, pour New-York, où ils s'embarqueront à bord de *La Gascogne* qui les transportera au Hâvre.

PETIT COURRIER DE MONTREAL

Montréal, 13 novembre.

On pense ici, que la prochaine réunion des trésoriers provinciaux chargés de régler les comptes pendants entre le Dominion et les provinces de Québec et d'Ontario aura lieu à la fin du présent mois.

La propriété du journal *La Presse* est passée en d'autres mains, hier, mais sa politique est la même et M. G. A. Nantel, M. P., en est encore le rédacteur.

M. Damase Messier, avocat, a reçu, ce matin, sa commission comme député-protonotaire de la Cour supérieure.

Le pauvre Chiniquy a l'intention de se fixer à Montréal pour y demeurer jusqu'à sa mort

La ville de Montréal sera dotée, dans quelques mois, d'un grand cyclorama, œuvres monumentale qui sera dû au talent de Philippoteaux.

Le bâtiment aura la forme d'une tour d'un diamètre de 125 pieds et une hauteur de 48 pieds.

Il sera éclairé par le toit de manière à donner aux tableaux toute la force de l'illusion d'optique

Le sujet du cyclorama sera Jérusalem pendant le crucifiement du Sauveur. Les différentes scènes représenteront le Galgotha, les saintes femmes au pied de la croix, le Jardin des Oliviers, le Palais de Ponce Pilate, etc., etc. La toile seule coûtera $30,000 et le terrain avec le bâtiment coûteront $75,000

Les propriétaires de cette gigantesque entreprise sont MM. Green et Newbell, de New-York.

Les travaux des excavations sont commencés depuis une couple de jours pour recevoir les fondations, rue Sainte-Catherine, près de l'encoignure de la rue Saint-Urbain.

Olivier Turgeon est mort, dimanche matin, à l'âge de 112 ans, à l'hospice Saint-Charles. Le defunt était né en 1776, à Sainte-Anne des Plaines, où il a vécu plusieurs années. Il avait demandé un refuge à l'hospice Saint-Charles, il y a trois ans.

C'est M. Roberge qui a le contrat pour la construction d'un chemin de fer sur la glace, de Montréal à l'île Sainte-Hélène.

M. Walter H. Smith a fourni une statistique intéressante, qu'il a préparée à son observatoire privé, rue de l'Arcade. La quantité de pluie tombée en août 1888 a été de 7.80 pouces ; moyenne de la pluie pendant le mois d'août des 14 dernières années ; 2.83 pouces. Total de la pluie en septembre 1888, 3.69 pouces ; moyenne de septembre pendant les 14 dernières années, 3.24 pouces. Total de la pluie en octobre 1888, 4.54 pouces ; moyenne de la pluie en octobre pendant les 14 dernières années, 3.69 pouces.

Nombre total des jours, cette année, jusqu'au 12 novembre inclus où il y a eu de la pluie ou de la neige : 184. Moyenne des jours de pluie ou de neige pendant les 13 dernières années : 200.

Le mois d'août 1888 a eu 19 jours de pluie, septembre 16 et octobre 25.

Pendant les derniers trois mois, il est tombé par conséquent plus de 16 pouces d'eau.

M. Charles Trépanier, marchand, de Louiseville, qui avait été arrêté sur capias à la requête de MM. Graedinger et Cie et John Patterson et Cie, de cette ville, pour des montants considérables, a été remis en liberté sous caution.

Le nombre des inhumations aux deux cimetières de la montagne a été de 92:70 dans le cimetière catholique et de 22 dans le cimetière protestant.

Thomas A Cummings est mort, subitement, sous des circonstances bien pénibles, à sa résidence, rue Sainte-Elizabeth, samedi, après midi

Mercredi, sa femme mourait et les funerailles avaient été préparées pour le samedi après-midi. Cette mort avait profondement affecté M. Cummings qui prit le lit, vendredi. Avant de fermer le cercueil, on décida de laider à descendre afin de lui permettre de jeter un dernier regard sur sa femme bien aimée. Il s'en suivit une scène déchirante : le malheureux embrassa la morte et ce fut avec peine qu'on parvint à l'en séparer.

Il fut reconduit à sa chambre, étant trop malade pour assister aux funérailles et les restes de Mme Cummings furent déposés dans le corbillard ; mais au moment où le cortège allait se mettre en marche, les parents et les autres assistants apprirent avec stupeur que M. Cummings avait cessé de vivre.

Pendant quelques minutes, il régna une grande consternation et la famille refusa d'ajouter foi à cette nouvelle, mais il fallut bien se rendre à l'évidence, à la vue du cadavre. Ses restes furent déposés dans la même chambre que venait de quitter sa femme.

Le défunt était âgé de 57 ans et père de 4 enfants. Depuis 15 ans, il était employé à la douane et fut toujours un serviteur fidèle. Il avait appartenu à l'armée anglaise, et avait été sergent dans le 66e régiment.

Hier matin, Pierre Maurice, propriétaire de la boutique de barbier de Saint-Lawrence Hall, a comparu devant le Recorder sous l'accusation d'avoir ouvert sa boutique le dimanche, et s'est avoué coupable. Il a été condamné à $1.00 d'amende. Le Recorder a déclaré qu'il ne pouvait sanctionner la croyance populaire qu'il était permis de tenir les boutiques de barbiers ouvertes le dimanche, et qu'il n'avait imposé qu'une amende de $1 parce que c'était le premier cas analogue qui se présentait depuis plusieurs années.

Un Belge nommé, Adolphe Hartmann, a comparu, hier, devant le Recorder, demandant lui-même d'être envoyé en prison, vu que depuis son arrivée au pays, il n'a pu trouver de l'ouvrage et que ses ressources sont épuisées. « Je suis trop fier pour tendre la main aux passants. Votre Honneur, » dit-il, « je préfere travailler en prison puisqu'il n'y a pas d'ouvrage ailleurs ». Le Recorder l'a fait placer à l'abri de la misère, en attendant qu'on lui procure de quoi gagner sa vie.

L'INDUSTRIE A QUÉBEC.

Une industrie qui mérite d'être signalée à l'attention du public, c'est celle des gants et des mitaines.

M. Bellerive qui a fondé cet établissement qu'il a su asseoir sur des bases solides, occupe, aujourd'hui, un local à deux etages ayant 114 pieds sur 25, sur la rue Saint-Joseph.

Il donne de l'emploi à une cinquantaine de personnes, tant hommes que femmes

Une partie de l'ouvrage se fait à domicile et l'autre dans la manufacture.

M. Bellerive est à peu près sûr du marché, aujourd'hui, après avoir surmonté tous les obstacles semés sur sa route, en fabriquant un article qui soutient avantageusement la comparaison avec ceux du genre importés.

On sera peut-être étonné en apprenant que cette maison confectionne 131 patrons différents de gants d'automne et d'hiver et de mitaines, et chaque patron comprend de 7 à 10 numéros selon la grandeur.

On emploie le chevreau et le chevreuil pour la confection des gants. Il s'y fabrique en moyenne 70 douzaines par semaine.

Pour confectionner un gant, il faut faire l'assemblage, le piquage, les fouchettes, le filet, le dessus, le point chenest, le surjet, le pouce, l'élastique, la pointe, l'agrafe, le ressort, la bordure, le rabattage et les boutonnières.

Il y a deux appareils curieux à voir dans cet établissement : la machine à surjeter, et les moules qui sont chauffés à la vapeur et qui servent à donner au gant sa forme définitive.

Voilà encore un industriel qui a obtenu les faveurs de la corporation et qui mérite l'encouragement du public par son esprit d'entreprise.

En se dirigeant vers la rue du Prince-Edouard on trouve un grand établissement où l'on travaille le bois de diverses manières. Cette manufacture est dirigée par MM. Gignac et fils, qui ont plusieurs machines à embouveter et à raboter le bois, et une entre autres qui sert à un genre d'embouvetage qui consiste à pousser une baguerre, travail qui autrefois ne pouvait s'exécuter qu'à la main. Il y a 14 hommes employés à faire mouvoir ces machines. Il y a 6 scies rondes qui occupent 5 hommes constamment. Le travail au tour et le decoupage se font au deuxième étage.

Tout ce bois est ainsi préparé pour les entrepreneurs menuisiers, les meubliers et autres.

En 1887, MM. Gignac et fils, ont vendu 3 millions de pieds de moulures. Ce chiffre démontre l'importance de cette maison. On y fabrique aussi des boites d'emballage, des portes, des chassis, des encadrements de fenêtres et dans tous les départements on emploie des machines.

M. Gignac, fils, le gérant de la maison, sait le dessin et l'architecture.

MM. Gignac ont eu eux aussi à voincre b en des difficultes avant de pouvoir se constituer solidement. Au debut ils employaient six hommes, aujourd'hui, ils en emploient 46

Leurs affaires augmentent considérablement d'année en année, et aujourd'hui, leurs relations s'étendent dans toute la Province et jusqu'à la Gaspésie et la Baie des Chaleurs.

MM. O Gignac et fils ont obtenu une mention honoraire à l'exposition d'Anvers, (Belgique), une médaille à l'exposition de Londres, et une quantité de premiers prix à la dernière exposition provinciale à Québec.

DERNIER BULLETIN TRANSATLANTIQUE

LA LOI PÉNALE EN ITALIE.

Le cardinal Manning et d'autres prélats ont envoyé une adresse au Pape protestant contre les lois pénales de l'Italie.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE ET LE VATICAN.

Au Vatican on est satisfait de l'élection de M. Harrison, car on espère que par lui les intérêts catholiques n'auront rien à souffrir.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

Un général prussien est allé à Rome pour établir des relations plus intimes entre les états-majors allemands et italiens. Le but est de faciliter une mobilisation communes des forces des deux pays si une action commune devenait nécessaire.

LE CONCORDAT EN FRANCE.

Un amendement a été proposé, dans la chambre des députés, demandant l'abolition de l'ambassade française au Vatican. M. Goblet a declare qu'aussi longtemps que le Concordat existerait il serait nécessaire de maintenir des relations avec le Vatican pour le nomination des évêques et des cardinaux. L'importance du protectorat français en Orient exige aussi le maintien de relations amicales avec le Pape. Les puissances rivales disputent le protectorat de la France, en conséquence l'amitié du Pape est précieuse. Il a été dit recemment que le Pape ne pourrait plus compter que sur la France. Cela ne signifie pas que la France interviendra pour rétablir le pouvoir temporel, mais plus le Pape est privé de ce pouvoir plus la France doit lui faire honneur en ne diminuant en rien son respect pour la haute autorité qu'il représente.

L'amendement a été rejeté par un vote de 307 contre 217.

M. WADDINGTON

M. Waddington a écrit une lettre dans laquelle il nie qu'il ait révélé à M. de Bismarck, alors qu'il était ministre des affaires étrangères, le projet d'une alliance franco-russe. Il ajoute qu'il n'a jamais rencontré le général Olvontscheff, qui, comme on le prétend, aurait été chargé d'entamer les négociations, et il affirme en outre que le prince Orloff n'a même jamais fait aucun allusion à cette question.

L'EMPEREUR GUILDAUME

L'opinion publique commence à s'émouvoir beaucoup d'un projet de voyage de l'empereur d'Allemagne à Madrid et à Lisbonne. C'est dans le courant de l'hiver que ce voyage aurait lieu. Bien que l'on pretende que ce soit là un acte de pure courtoisie à l'adresse de la régente, le parti progressiste et le parti républicain se prononcent très énergiquement contre ce projet de voyage.

D'ailleurs, l'opinion publique s'est très nettement manifestée contre toute tentative d'alliance hispano allemande. Les Espagnols commencent à s'apercevoir qu'ils sont dupes du traité de commerce qu'ils ont conclu avec d'Allemagne. Si l'empereur Guillaume se rend à Madrid, il sera reçu avec une froideur significative

LA SITUATION EN SERBIE

Les querelles du roi Milan et de la reine Nathalie ont augmenté l'animosité qui existe entre les divers groupes politiques de ce petit royaume. Les partisans de la reine méditent un coup d'Etat. Ils se proposent de detrôner le roi Milan et de le remplacer par son fils avec la reine Nathalie comme membre du conseil de régence pendant la minorité du prince. Ce qui prouve la gravité de la situation en Serbie c'est que le czar a prévenu l'Autriche que, dans le cas où elle enverait des troupes en Serbie pour aider le roi Milan à réprimer une insurrection quelconque, la Russie occuperait immédiatement la Bulgarie.

Les diplomates qui surveillent depuis des années le cours des événements en Serbie savent fort bien que la reine Nathalie ne supporterait pas avec résignation les mauvais traitements du roi. Ils croient maintenant que la reine peut faire des révélations qui provoqueraient non seulement une guerre civile en Serbie, mais qui entraineraient la Russie et l'Autriché dans un conflit qui dégénérerait assurement en une guerre européenne, vu que l'Allemagne et l'Italie ne pourraient commettre la lâcheté de laisser écraser leur allié. La reine Nathalie gagne tous les jours de nouvelles sympathies en Serbie et dans tous les autres Etats des Balkans, en Russie et même en Autriche, où les Slaves épousent chaleureusement sa cause.

LES CRIMES DE WHITECHAPEL.

Une dépêche de Londres annonce que la police croit avoir trouvé la trace du meurtrier de Whitechapel. Elle a trouvé deux personnes qui ont vu l'individu qui accompagnait la dernière victime à sa chambre, la nuit qu'elle a été assassinée.

LA CHINE ET LA CORÉE.

Li Hung-Chang demande la démission de M. Denny, l'aviseur américain du roi de Corée. On assure que le vice roi Tchang a acheté d'une maison de Berlin, des carabines, des munitions, etc, pour une valeur de £75,000.

INONDATIONS EN ANGLETERRE.

Les grandes pluies des derniers jours ont causé des inondations dans plusieurs localités en Angleterre.

CHEMIN DE FER EN SIBÉRIE.

Un puissant syndicat est sur le point de se former à Saint-Petersbourg, pour construire un chemin de fer en Sibérie. Outre un fort subside, le gouvernement donnera annuellement 4 millions de roubles pour le transport des malles et des prisonniers.

∴ Vendredi prochain, 16 courant, à 7 heures A. M., dans la chapelle des Sœurs de la Charité de cette ville, on chantera un service pour les bienfaiteurs défunts de la Petite Œuvre de l'Orphelinat.

∴ Jeudi prochain, le 15 courant, sera chanté à 8 heures, A M., à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Jésus, le service annuel pour les membres défunts de la confrérie du Sacré-Cœur.

FAITS DIVERS

TEMPÉRATURE. — Aujourd'hui, le temps est encore plus beau qu'hier. Le soleil a encore de chauds rayons que l'on trouve bien doux après les mauvais jours que nous venons de traverser.

UNE ACADÉMIE DE MÉDECINE. — Les étudiants en médecine de l'Université-Laval, de troisième et quatrième année, viennent de fonder une académie où chaque membre sera appelé à traiter et à discuter les diverses questions médicales, soit au point de vue diagnostique, symptomatique, étiologique ou thérapeutique.

RECONSTRUCTION. — M. Chs. O'Leary a obtenu le contrat pour la reconstruction de la salle Victoria, rue Sainte-Anne, pour en faire une salle de théâtre, sur le modèle de l'Académie de Musique de Montréal.

Ces travaux seront terminés au commencement de l'été prochain.

L'AGRESSION DE SAINT SAUVEUR. — Les individus Picard et Cardinal, qui avaient été arrêtés pour avoir pris part à l'agression commise, samedi soir, à Saint-Sauveur, sur un nommé Thérien, ont echappé aux agents, et il est probable qu'on ne les rattrapera pas de sitôt.

Un nommé Vézina, qui s'est trouvé mêle à la bagarre, s'est constitué prisonnier et servira de temoin.

LE MEURTRE DE DANVILLE. — Samedi, après avoir interrogé plusieurs témoins dans l'affaire du meurtre de Danville, M. le magistrat Rioux a mis les accusés George Allen et Algie Worthen en liberté, faute de preuve.

Le meurtre de la fille Lily Powell court le risque de rester longtemps encore une affaire mystérieuse.

LA RÉCOLTE DE LA NOUVELLE-ECOSSE. — Halifax, 13 : Le *Herald* publie une revue de la récolte par le professeur Lawson, secrétaire de l'agriculture. La saison a été la plus humide que l'on connaisse et le printemps quelques semaines en retard. On a récolté le foin avec beaucoup de difficultes. Cependant il est d'assez bonne qualité et en assez grande abondance. L'avoine est excessivement bonne. Il y a très peu de blé mais on dit qu'il est de meilleure qualité que d'ordinaire.

La pluie a retarde de deux à trois semaines la récolte de l'avoine, du blé et de l'orge ainsi que celle du sarrasin. Elle n'a pu être terminée dans bien des endroits avant le 13 octobre dernier. On avait eu bien des appréhensions pour le foin et la fenaison terminée, on a trouvé le rendement satisfaisant. Dans 18 comtés de la province 10 donnent un rendement moyen complet ou un excédent de la moyenne.

Il est très probable qu'il y aura une forte exportation de foin en Angleterre cet hiver.

PILULES D'HOLLOWAY. — Important pour les personnes delicates. — Il est difficile de dire ce qu'il y a de plus nuisible à la constitution humaine, l'humidité, le froid de l'automne et de l'hiver, ou les vents secs du printemps. Pendant toutes les saisons, on doit maintenir la bonne santé par des doses de pilules d'Holloway qui purifient le sang et agissent comme des stimulants pour la peau, l'estomac, le foie, les intestins et les rognons. Cette célèbre médecine n'a besoin que d'être mise à l'épreuve pour convaincre les malades qu'elle peut les guérir sans danger ni douleur. Les pilules et l'onguent d'Holloway devraient se trouver dans toutes les familles parce qu'en y recourant en temps opportun, on peut s'épargner des douleurs et sauver sa vie.

— Les accidents fatals et les grands incendies arrivent si souvent qu'on pourrait les éviter avec plus de précaution. Il en est de même de la santé. Elle peut être préservée en se servant de la poudre à faire lever la pâte dite *Imperial Cream Tartar*. Elle est en vente chez tous les épiciers. Elle est manufacturée par Guillett, Toronto, Ontario.

AVIS AUX MÈRES. — Le sirop calmant de Mme Winslow devrait être toujours en usage pour la dentition des enfants. Il soulage l'enfant, assouplit les gencives, adoucit les douleurs, guérit les coliques ; c'est le meilleur remède pour la diarrhée

Vingt cinq centins la bouteille.

9 mai 1888.—12m.

Nouvelles maritimes

Le département de la marine donne avis qu'un phare-balise, établi par le gouvernement du Canada à l'extrémité du grand quai de Sainte-Anne de Beaupré, dans le chenal nord de l'île d'Orléans, fleuve Saint-Laurent en aval de Québec, dans le comté de Montmorency, et province de Québec, a été mis en opération le 9 courant.

Lat. N. 47° 1' 17"
Long. O. 70° 56' 0"

La lumière est fixe rouge, exhibée d'une petite lanterne lenticulaire hissée au haut d'un mât. Elle est à 25 pieds au-dessus de la marque des hautes eaux et devrait être visible à 5 milles de tous les points d'approche.

Le mât depasse de 20 pieds le dessus du quai, et à sa base se trouve un appentis en bois de 4 pieds carrés, peinturé en blanc, avec un toi rouge.

Cet avis affecte les cartes de l'Amiraute, nos. 310, 317 et 2516.

Vu l'avis aux marins n° 36 de 1888, avis est donné par le présent que les réparations ont été completées, et le cor de brume à vapeur, la Pointe Sainte-Anne, sur la rive sud du golfe Saint-Laurent, fonctionne de nouveau et se fera entendre comme auparavant.

Le steamer *Henri IV*, de la ligne Bossière, ayant été rapporté avoir repairs ses engins brises et supposé avoir quitté Saint-Pierre-Miquelon, pour notre port, lundi dernier.

Toute une flotte de goélettes ont quitté le bassin Louise et les quais du hâvre du Palais, depuis lundi matin, pour les paroisses du bas du fleuve.

Le vapeur *Union*, de la ligne du Saguenay, est parti, hier matin, pour son dernier voyage de la saison. Il avait une forte cargaison de fret. A son retour, demain, l'équipage sera payé et le vapeur mis en quartier d'hiver.

La goélette *Stella Maris* est arrivée, hier matin, de Chambly, avec une cargaison complète d'avoine pour M. J. E. Hall, marchand de fleur.

Le steamer du gouvernement, *La Canadienne*, a été mis, hier après-midi, en quartiers d'hiver dans le bassin Louise.

HEURE DE LA MARÉE HAUTE.

Novembre	Matin.	Soir.
	H. M.	H. M.
Lundi 12	1—04	1—47
Mardi 13	2—29	3—04
Mercredi 14	3—38	4—09
Jeudi 15	4—31	4—3½
Vendredi 16	4 - 56	5—17
Samedi 17	5—36	5—5½
Dimanche 18	6—12	6—4½

Le courant continue à monter 45 minutes après la marée haute.

PHASE DE LA LUNE.

Pleine lune, dimanche, le 18 novembre à 10 heures 16 m. du matin.

Mariage.

Hier matin, à la chapelle Saint-Louis, a été célébré le mariage de M. Alexis Dessane, de la maison Thomas May et Cie, à mademoiselle Ernestine Boucher de la Bruère. Mgr Bolduc a donné la bénédiction nuptiale.

BULLETIN COMMERCIAL

Montant perçu à la Douane, le 13 du présent, dans le port de Québec—$4,166.10.

MARCHE EN DETAIL.

Québec, 13 nov. 1888

Bœuf, 1ère qualité, par 100 livres	$ 9 50 a 10 00
2e do do	7 25 a 8 50
3e do do	6 25 a 7 00
par livre	0 05 a 0 12½
Veau, par livre	0 10 a 0 12
Mouton, par livre	0 10 a 0 12
Agneau du printemps, ch.	2 50 a 4 00
Lard frais, par 100 livres	8 50 a 9 00
Do do par livre	0 10 a 0 10
Do salé do	0 10 a 0 11
Do do par baril	20 00 a 21 00
Jambons frais, par livre	0 10 a 0 11
Do fumé, do	0 12 a 0 13
Fleur, Extra Superfine	6 50 a 6 60
Extra	6 20 a 6 30
Forte de boulanger	6 60 a 6 70
Extra du printemps	5 75 a 6 00
Superfine	5 50 a 5 70
Fine	5 00 a 5 25
Fleur en poche, par 100 liv.	2 90 a 3 10
Gruau, par 200 livres	5 50 a 5 75
Farine de blé-d'inde (blanche) par 200 livres	3 40 a 3 50
Do (jaune) do	3 20 a 3 30
Saumon, n. 1, par baril de 200 livres	17 00 a 17 00
Do par livre	0 10 a 0 11
Morue verte, par baril	5 25 a 5 50
Do do en draft	5 50 a 5 50
Do do par livre	0 03 a 0 04
Morue sèche, par quintal	5 50 a 6 00
Huile de morue, par gallon	0 32 a 0 33
Harengs du Labrador, n. 1, par baril	5 75 a 6 25
Volailles, par couple	0 40 a 0 75
Poulets, do	0 40 a 0 80
Oies, do	0 00 a 0 00
Dindes, do	2 00 a 4 00
Canards, do	0 70 a 1 00
Patates, par minot	0 50 a 0 60
Avoine, do 34 lbs	0 47 a 0 48
Beurre salé, par livre	0 20 a 0 22
Do frais, do	0 22 a 0 25
Fromage, do	0 10½ a 0 12
Œufs, par douzaine	0 22 a 0 25
Sucre d'érable, par livre	0 08 a 0 09
Pommes, par baril	1 75 a 3 00
Oranges, par caisse	7 00 a 8 00
Citrons, do	3 50 a 4 00
Oignons, par baril	2 50 a 3 00
Foin, par 100 bottes	9 00 a 9 50
Paille, do	3 50 a 4 00
Bois, par corde (2½ pieds)	3 50 a 4 50
Do do (3 pieds)	3 50 a 5 50

MARCHE AU CUIR.

Cuir espagnol a semelle, n. 1, par livre	$0 24 a $0 25
Do do n. 2	0 21 a 0 22

Cuir à semelle dit Slaughter n. 1	0 26 a	0 27
Cuir à harnais	0 28 a	0 31
Waxed Upper	0 35 a	0 40
Vache dite Buff et Pebbled, par pied	0 13 a	0 15
Vache à patente	0 15 a	0 17
Vache émaillée	0 50 a	0 60
Peaux de veau, lourd, par liv.	0 60 a	0 75
Do léger	0 24 a	0 28
Cuirs fendus, petits	0 26 a	0 30
Do grands		

PEAUX ET CUIRS.

Peaux, n. 1, vertes et inspectées, par 100 livres	$6 50 a	8 00
" n. 2, do do do	5 30 a	7 00

Marché Monétaire de Montreal.
13 nov, 1888.

PREMIER BUREAU.

Banque de Montréal, 228½ à 226½; à part le dividende, 224 à 222.
Banque Ontario, 131 à 128.
Banque du Peuple, 105 à 101.
Banque Molson, 165 à 152½.
Il a été offert 209 pour les actions de la Banque de Toronto.
Banque Jacques-Cartier, 95 à 91.
Banque des Marchands, 138½ à 137; à part le dividende, 135½ à 134½.
Banque du Commerce, 121½ à 120½; à part le dividende, 118½ à 117½.
Banque Impériale, 140 à 139.
Compagnie du Télégraphe de Montréal, 92½ à 92; ventes, 430 actions à 92; 6 actions à 92½.
Il a été demandé 62s pour les actions de la Compagnie des Terres du Nord Ouest.
Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario, 55 à 54.
Compagnie du Chemin à lisses de la Cité, 210 à 195
Compagnie du Gaz de Montréal, 209 à 208.
Chemin de fer Pacifique Canadien, 54½ à 53½; ventes, 100 actions à 54.
Compagnie de Coton du Canada, 27½ à 23.
Il a été demandé 45 pour les actions de la Compagnie de Coton de Dundas.
Compagnie de Coton d'Hochelaga, 120 à 110.

SECOND BUREAU.

Banque de Montréal, 229 à 228½; à part le dividende 224½ à 223½; ventes, 50 actions à 224½.
Banque Ontario, 131 à 128½.
Banque du Peuple, 104½ à 102½.
Banque Molson, 165 à 155.
Banque de Toronto, 214½ à 210.
Banque Jacques-Cartier, 95 à 91½.
Banque des Marchands, 139 à 137½; à part le dividende, 136 à 134.
Il a été demandé 92½ pour les actions de la Banque Union.
Banque du Commerce, 122 à 120½; à part le dividende, 118½ à 117½.
Banque Impériale, 140 à 139.
Compagnie du Télégraphe de Montréal, 92½ à 92½; ventes, 15 actions à 92½.
Il a été demandé 62s pour les actions de la Compagnie des Terres du Nord-Ouest.
Compagnie de Navigation du Richelieu et Ontario 55 à 54½.
Compagnie du Gaz de Montréal, 208½ à 207½.
Chemin de fer Pacifique Canadien, 54 à 53½; ventes, 50 actions à 54.
Compagnie de Coton du Canada, 25½ à 22½.
Il a été demandé 45 pour les actions de la Compagnie de Coton de Dundas.
Compagnie de Coton d'Hochelaga, 120 à 110.

Liverpool, 13 nov. 11.30 a. m.—Coton calme. Middling American, 5 5-16d.

New-York, 13 nov. 11 a. m.—Or américain, 4.88½. Change Sterling, 4.85

MARCHE DE GROS,
Montréal, 12 nov. 1888.

FARINES

Patente d'hiver	$6 50	a 6 75
Patente du printemps	6 75	a 7 00
Extra supérieure de choix	5 90	a 6 25
Extra	5 60	a 5 85
Superfine	4 90	a 5 40
Forte de boulanger	0 90	a 0 00

EN SACS D'ONTARIO

Extra	2 50	a 2 75
Forte de boulanger de la ville (en sacs de 140 lbs) par 196 livres	6 40	a 6 50
Farine d'avoine, en barils	5 55	a 5 70
Farine d'avoine granulée, en barils	4 50	a 5 00
Farine graminée	0 00	a 0 00

MARCHE DE NEW-YORK, 13 nov.

Coton clos calme; terre haute, à 10d; Orléans, 10 1-8d.
Farine lourde; reçu 12,000 barils; ventes 5,000 barils, $3.60 à 4.25.
Farine de seigle ferme et sans changement.
Seigle ferme, 71 à 73c.
Orge ferme, 80c à 85c.
Blé, reçu 9,000 minots; ventes 2880,000 minots; n. 2 rouge à $1.11 13-16 à $12 1-8.
Maïs clos ferme; reçus 16,000 minots; ventes, 280,000 minots, de 51c à 51½c pour le mêlé, et 51½c à 52½c pour le nouveau.
Œufs ferme, 24c à 24½c.

PORT DE QUEBEC

ARRIVAGES.

13 nov.
Goélette Marie-Delphine, Blouin, St-Pierre-Miquelon, maître, lest.
14 nov.
Steamer Dominion, Bristol, 30 oct., Wm M Macpherson, 6 passagers et carg générale.

EXPEDIES

13 nov.
Goélette Marie-Erzelie, Bouchard, Chicoutimi, maître.
— Lizzie Lindsay, Howell, Gaspé, maître.

Sommaire des annonces nouvelles

Fourrures.—G. R. Renfrew et Cie
Bonneterie.—Behan Brothers.
Huitres.—A. Fraser et Cie.
Eau minérale de Saint-Léon.—Gingras, Langlois et Cie.
Cadeaux de noces.—G. Seifert.
Musique à très bas prix.—Bernard et Allaire.
Paine's Celery Compound.—Wells, Richardson et Cie.

CUISINIÈRE DEMANDÉE

ON demande une bonne CUISINIÈRE. Celle qui parlerait un peu l'anglais serait préferee. S'adresser immédiatement au n° 61, Grande Allée.
De bons gages seront donnés.
10 nov. 1888. 372

Huitres ! Huitres !

600 BARILS D'HUITRES MALPEQUE, en bon ordre, en déchargement de la goélette *N. W. WHITE* au quai Baile, rue Saint-Jacques.
A vendre par
A. FRASER ET Cie.
Ou par le capt. Masson, à bord.
9 nov. 1888. 368-1s

Corsets Anglais !
Corsets Français !
Corsets Crompton !

39 Modèles différents formant le plus beaux choix qui se soit encore vu dans les Corsets, des formes les plus élégantes et des couleurs les plus nouvelles. Les prix variant de 50c à $4.50.

GLOVER, FRY ET Cie.

REDUCTION !

15 Pièces d'ETOFFES POUR RIDEAUX et COUVERTURES DE MEUBLES en Jute, en Tapisserie et en Soie.

Vendues à une reduction de 20 à 30 pour cent.

GLOVER, FRY ET Cie
10 nov. 1888. 370

BEHAN BROTHERS.

BONNETERIE, BAS DE DAMES, BAS NOUS (Pardessus), BAS POUR ENFANTS, VETEMENTS DE DESSOUS POUR FILLES ET GARÇONS, VETEMENTS DE DESSOUS EN LAMA, & BAS POUR MESSIEURS.

☞ Grandeurs extra toujours en main. ☜
Notre assortiment de Vêtements de dessous est complet sous tous les rapports.
QUTEN SEUL PRIX—LE PLUS BAS.

BEHAN BROTHERS.
10 nov. 1888. 369

QUATRE MALLES quitteront BERSIMIS l'hiver prochain pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, comme suit: les 26 DECEMBRE, 25 JANVIER, 25 FEVRIER et 25 MARS prochains, et partiront de la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BERSIMIS les 31 DECEMBRE, 31 JANVIER, 1er MARS et 31 MARS prochains respectivement.

Les lettres et journaux mis à la POSTE OU REÇUS A QUEBEC à ou avant 3.30 P. M. 17 DECEMBRE, 16 JANVIER, 18 FEVRIER et 18 MARS prochains, seront expédiés par les courriers qui quitteront BERSIMIS aux dates ci-haut mentionnées.

Comme les Courriers employés seront incapables de porter plus que 200 LIVRES pesant de matière postale à chaque voyage de BERSIMIS, les paquets légers seulement seront acceptés avec les lettres et journaux.

TROIS MALLES quitteront la POINTE AUX ESQUIMAUX pour BONNE ESPERANCE et LOURDES DU BLANC SABLON, le 25 JANVIER, 25 FEVRIER et le 25 MARS 1889 respectivement, se raccordant avec la Malle venant de BERSIMIS, et TROIS MALLES quitteront LOURDES DU BLANC SABLON pour la POINTE AUX ESQUIMAUX, via BONNE ESPERANCE, le 28 DECEMBRE, 5 FEVRIER et le 5 MARS 1889 respectivement.

Les lettres et journaux destinés aux endroits situés entre la POINTE AUX ESQUIMAUX, BONNE ESPERANCE et BLANC SABLON, deposés ou reçus au bureau de poste de QUEBEC à ou avant 3.30 P. M. le 17 DECEMBRE, 16 JANVIER, et le 18 FEVRIER 1888, seront expédiés à destination.

A. BOLDUC,
Inspecteur des Postes.
Bureau de l'Inspecteur des Postes, Québec, 15 septembre 1888.
7 nov. 1888. 364-3f

On recevra, à ce bureau, jusqu'à VENDREDI, le 23 NOVEMBRE prochain, inclusivement, des soumissions cachetées, adressées au soussigné, et portant la suscription « Soumission pour Travaux de New-Carlisle, » pour la construction d'un prolongement au quai de New-Carlisle, comté de Bonaventure, Québec, d'après les plans et devis, que l'on pourra voir sur demande, chez Thos I. Caldwell, maître de poste, à New-Carlisle, et au Ministère des Travaux Publics, Ottawa, où l'on pourra se procurer des formules de soumissions.

Les soumissionnaires sont avertis que les soumissions ne seront prises en considération que si elles sont faites sur les formules imprimées fournies et portant leurs véritables signatures.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque de banque *accepté, égal à cinq pour cent* du montant qui y est inscrit, et payable à l'ordre de l'honorable ministre des Travaux Publics. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat après notification, ou s'il ne l'exécute pas intégralement; il sera remis, si la soumission n'est pas acceptée.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Par ordre,
A. GOBEIL,
Secrétaire.
Ministère des Travaux Publics, Ottawa, 27 octobre 1888.
9 nov. 1888. 367-3f

G. R. RENFREW ET Cie

Marchands de Fourrures de la Reine

UNE MAGNIFIQUE COLLECTION DE

FOURRURES

DE PREMIÈRE CLASSE

LES DERNIÈRES NOUVEAUTÉS EN FAIT DE

Manteaux doublés en fourrures, Boas, Collerettes, Manchons

TOUTES FOURRURES A LA MODE

Gilets en Seal-Skin, parfaitement ajustés. Une spécialité.

On ne tient qu'un assortiment des meilleures Fourrures Alaska.
14 nov. 1888. 373

DE QUEBEC AUX ANTILLES

NOTES DE VOYAGE

Par M. l'abbé MONTMINY

Ce charmant ouvrage qui vient de paraître est en vente chez tous les libraires de Québec au prix modique de

30 CENTS

Comme le tirage de cette brochure est limité, le public voudra bien se la procurer sous le plus court délai. Les deux cents pages de matieres qu'elle renferme sont des plus attrayantes. Raconté dans un style sobre et facile, le voyage de M. l'abbé Montminy ne saurait manquer d'interesser toutes les personnes desireuses de s'instruire et de se renseigner sur une contrée aussi peu connue que les Antilles: son climat, les habitudes, les mœurs et coutumes de ses habitants, la topographie et la description de chacune des îles, le danger de la navigation pour s'y rendre.

Le livre de M. l'abbé Montminy peut être mis entre les mains des étudiants des collèges, des académies et des écoles. Ils trouveront dans quelques pages tout ce qu'il faut pour rendre complètes leurs études géographiques sur ces lieux que les rapports commerciaux et autres avec le Canada rendent des plus en plus intéressants.

J. A. LANGLAIS,
Editeur.
9 août 1888. 271

L'EAU MINERALE ST-LÉON

Certificat quant à l'efficacité de l'Eau St-Léon.

La lettre suivante s'explique par elle-même.

CHERS MESSIEURS,

Depuis trois ans j'ai souffert de la terrible maladie appelée la dyspepsie, et j'en ai tellement souffert qu'il m'était presque impossible de prendre la nourriture et surtout de la viande. Ayant entendu parler des différentes guérisons causées par l'Eau St-Léon, j'ai commencé à en faire usage régulièrement en en prenant deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant je mange ce qui me plait et jouis d'une parfaite santé que j'attribue à l'Eau St-Léon qui est la plus merveilleuse de toutes les eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent d'aucune maladie de se servir de l'Eau St-Léon et je suis certain qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maître masson,
32, rue Artillerie, Québec.

Cette eau est en vente, en gros et en détail, par

MM. GINGRAS, LANGLOIS et Cie,
Seuls agents pour la Puissance,
EN FACE DU PALAIS CARDINAL.
28 juin 1888. 233

Traverse entre Quebec et Saint-Romuald.

Le et après le 7 OCTOBRE, le vapeur *LEVIS* partira comme suit:

NEW LIVERPOOL	QUÉBEC.
8.00 A. M.	9.00 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
LES DIMANCHES	
4.00 P. M.	1.30 P. M.
	4.00 P. M.

☞ Arrêtant à Saint-Romuald et au quai de Bowen, Sillery, en allant et en revenant.

Tous les samedis il y a un voyage de Saint-Romuald et Sillery à Québec, 6 hrs P. M.

Les jours de fêtes, un voyage se fera à 8 heures du matin de Saint-Romuald, et dans l'après-midi, les heures seront les mêmes que le dimanche.
5 nov. 1888. 362

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

Le et après le 7 OCTOBRE et jusqu'à nouvel avis, le vapeur *ORLEANS* partira

DE L'ILE	DE QUÉBEC
5.15 A. M.	6.15 A. M.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.15 P. M.
5.00 P. M.	6.00 P. M.
LES DIMANCHES	
12.00 A. M.	1.30 P. M.
4.00 P. M.	

☞ Arrêtant à Saint-Joseph en allant et en revenant.

Les jours de congé il fera un voyage de l'Ile à 8 00 A. M., et dans l'après-midi, les voyages seront les mêmes que le dimanche.
3 nov. 1888. 361

SPECULATION

Geo. A. Romer
BANQUIER ET COURTIER
40 et 42, Broadway et 51, New Street
Ville de New-York

Actions, Obligations, Grains, Provisions et Petrole

ACHETÉS, VENDUS ET TRANSIGÉS SUR MARGE.

P. S.—Demander un pamphlet contenant des explications.
7 sept. 1888. 307-12m

E. J. FLYNN, C.R., L.L.D.
AVOCAT
BUREAU: 56, RUE SAINT-PIERRE, (au haut de la Banque Union),
QUEBEC.
2 mai 1888. 158

CÉLÈBRES LUNETTES
B. LAURANCE

Sont les meilleures pour soulager la vue, là où tous autres moyens ont été sans succès.

Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada peuvent être vus dans tous les magasins où on les vend, entre autres,

De Son Eminence le cardinal Taschereau

M. B. LAURANCE,
9 mai 1888.

Monsieur,

Son Eminence le cardinal Taschereau, archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaître que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont Elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur,
(Signé,) J. B. Z. BOLDUC, Ptre

Prenez garde aux contrefaçons. Chaque paire est marquée B. L.
1er juin 1888. 99

LES **BEAUX-ARTS** CHEZ SOI

SANS DEPENSER, parez vos logis

Au moyen d'un procédé nouveau de PEINTURE A L'HUILE, par impression (*rien des chromos du commerce*), on est arrivé à reproduire très exactement, en conservant toutes les couleurs et jusqu'à la touche du peintre, les tableaux les plus célèbres des Maitres anciens et modernes.

Chacun peut donc désormais se procurer à peu de frais la copie parfaite d'une toile figurant dans nos Musés ou acquise par un seul amateur, quelquefois au prix fabuleux de 50 et même 100 milles francs.

Dans le but de faciliter à tous nos lecteurs de véritables jouissances artistiques et à titre de publicité, la Société de Vulgarisation envoie dans tous les pays, franco à domicile, et soigneusement emballé, un magnifique tableau-spécimen ainsi que le catalogue detaillé, comprenant plus de 200 sujets.

Il suffit d'adresser CINQ FRANCS à la SOCIETE DE VULGARISATION, 24, boulevard de Port-Royal, PARIS. (Bien spécifier si l'on desire: sujet de genre, paysage, marine, religieux, nature morte, fleurs, etc.)

Les mandats-poste payables à Londres et les papiers-dollars sont acceptés en paiement.
31 juillet 1888. 264

PAROISSE
DE
CHARLESBOURG
PAR
L'abbe Charles TRUDELLE

Un volume in-12 de 344 pages.
Prix: broché 50 cts.

A vendre au bureau du *Courrier du Canada*, chez MM. Filteau et Frère, libraire, rue Buade, et chez M. J. A. LANGLAIS, libraire, rue Saint-Joseph, Saint-Roch.
19 nov. 1887. 400

CADEAUX DE NOCES !

NOUVEAUX DESSINS !
NOUVEAUX DESSINS !

ARTICLES EN ARGENT PUR !

Services à Dessert, Anneaux pour Serviettes, etc.

Argenterie Anglaise et Américaine !

ELECTRO-PLATE.

Services complets à Thé et à Café, Plats, Saladiers, etc.

HORLOGES ET BRONZES MAGNIFIQUES.

G. SEIFERT
BAZAR EUROPÉEN,
34,—rue La Fabrique—34.
Téléphone 147.
28 avril 1888. 152

IMPERIAL CREAM TARTAR BAKING POWDER

TRADE MARK

LA PLUS PURE, LA PLUS FORTE, LA MEILLEURE
NE CONTIENT
ni Alun, ni Ammoniaque, ni Chaux, ni Phosphate ni aucune substance injurieuse.

E. W. GILLETT, TORONTO, ONT. CHICAGO, ILL.
FABRICANT DE LA CELEBRE LEVURE ROYALE

Paine's Celery Compound

UERIT la prostration nerveuse, le mal de tête nerveux, la névralgie, la faiblesse nerveuse, les maladies d'estomac et du foie, le rhumatisme, la dyspepsie et toutes les maladies de rognons.

NERFS FAIBLES
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ DE PAINE est un tonique pour les nerfs qui ne faillit jamais. Il contient du Céleri et du Coca, ces stimulants si merveilleux et guérit rapidement tous les désordres nerveux.

LE RHUMATISME
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ DE PAINE purifie le sang. Il chasse l'acide lactique qui cause le Rhumatisme et rétablit en une condition sanitaire les organes générateurs du sang. C'est le véritable remède pour le rhumatisme.

MALADIES DES ROGNONS
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ DE PAINE mène promptement le foie et les rognons dans un état de santé parfaite. Cette puissance curative combinée avec ses toniques pour les nerfs, en fait le meilleur remède pour toutes les maladies des rognons.

LA DYSPEPSIE
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ DE PAINE fortifie l'estomac et tranquillise les nerfs des organes digestifs. C'est pour cela qu'il guérit même les plus mauvais cas de dyspepsie.

LA CONSTIPATION
LE CÉLÈBRE COMPOSÉ DE PAINE n'est pas un Cathartique. C'est un laxatif, donnant une action facile et naturelle aux intestins. La régularité arrive sûrement lorsqu'on en fait usage.

Ce remède est recommandé par les hommes d'affaires et de profession. Envoyez chercher un livre.

Prix $1.00. Vendu par les pharmaciens

WELLS, RICHARDSON & CIE., Prop.
MONTREAL, QUEBEC.
8 mars 1888. 64

LEVAIN ROYAL

Les Gateaux de Levain Royal sont les Favoris au Canada.—10 ans sur le marché sans plaintes d'aucunes sortes. Le seul levain qui ait soutenu l'épreuve du temps, et qui n'a jamais fait du pain sur ou nuisible à la santé.

Tous les épiciers le vendent.
E. W. GILLETT, Winnipeg, Ont. Toronto, Ont. & Chicago Ill.

COMPAGNIE D'ASSURANCE
NORTH BRITISH & MERCANTILE
D'EDIMBURGH ET LONDRES

CAPITAL AUTORISÉ
TROIS MILLIONS DE LOUIS STERLING
—ET—
FONDS DE RESERVE CONSIDERABLE
Dans le Royaume-Uni et en Canada

Sont assurés aux taux courants les plus bas:—les EGLISES, les COUVENTS les INSTITUTIONS DE CHARITÉ, les MAISONS D'ECOLES et les RESIDENCES PRIVÉES et leur contenu

☞ **On assure pour TROIS ANS en ne faisant payer que le taux de DEUX ANNÉES seulement.**

Pertes payées promptement

JOHN LAIRD, Agent,
133, *rue Saint-Pierre*
25 sept. 1888. 325-2s

103 CAISSES
DERNIÈRES
NOUVEAUTÉS

Nous déployons maintenant, dans les différents départements de notre établissement, le choix le plus complet en MARCHANDISES DE FANTAISIE, provenant des meilleures manufactures.

Gilets en drap noir pour dames, dernier goût, depuis $2 50.
Pélisses en drap noir pour dames, depuis $5.00.
Pélisses en drap couleur pour dames, depuis $5.50.
Manteaux et Ulsters pour enfants, depuis $2.75.
Chapeaux en feutre pour dames, dernières nouveautés, depuis $1.00.
Seize formes différentes de Chapeaux en feutre garnis pour dames, derniers goûts, depuis $1.15 à $4.75.
Jupons de fantaisie rayés pour dames, depuis 95c à $7.50.

Aussi l'assortiment le plus varié en ETOFFES POUR ROBES et COSTUMES, des meilleures marques et qualités, depuis 10c, 14c, 15c, 18c, 24c, 27c, etc., etc.

Dernières nouveautés en fait de Soie Velours, Peluches pour Robes et Etoffes à Manteaux et Ulsters, etc.

GLOVER, FRY ET Cie.

DÉPARTEMENT DES MESSIEURS

Nous offrons maintenant l'assortiment le plus complet en:

Coating et Serges noirs.
Coatings « Vicuna » noirs.
Tweeds écossais pour habillements et pantalons.
Nouvelles nuances en Drap Vénitiens pour pardessus d'automne.
Nouvelles nuances en Drap « Beaver. »
Nouvelles nuances en Drap « Pilot. »
Nouvelles nuances en Drap « Mottonné. »
Nouvelles nuances en Etoffe irlandaise « Irish Frieze. »

Les commandes, prises dans ce département, sont exécutées dans un goût et un fini qui ne peuvent être surpassés.

« COUPE GARANTIE »

GLOVER, FRY ET Cie

Eau, Poudres et Pâtes **Dentifrices** du **Docteur PIERRE**

de la Faculté de Médecine de PARIS
8, Place de l'Opéra, PARIS
En vente chez tous les Droguistes, Pharmaciens, Parfumeurs, Coiffeurs
28 avril 1888. 149-1lpm

PILULES DEHAUT

Les personnes qui connaissent les *Pilules purgatives* du Docteur DEHAUT n'hesitent pas à se purger dès qu'elles en ont besoin. Elles ne craignent ni le dégoût ni la fatigue, parce que, à l'opposé des autres purgatifs, celui-ci n'opère bien que lorsqu'il est pris avec de bons aliments et des boissons fortifiantes, telles que vin, café, thé. Chacun choisit, pour se purger, l'heure et le repas qui lui conviennent le mieux, selon ses occupations. La fatigue de la purgation étant complètement annulée par l'effet de la bonne alimentation employée, on se décide aisément à recommencer autant que cela est necessaire.

Prix en France: 8 fr., 5 fr. et 2 fr. 50.
S'ADRESSER DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES
28 avril 1888. 151-1lps

Aperire terram gentibus

ACADÉMIE DES PALMIERS
ASSOCIATION FONDÉE EN 1880
AYANT POUR ORGANE *LA REVUE EXOTIQUE*

STATUTS

ART. I.—L'Académie a pour but l'*expansion de la Langue française* et l'encouragement des *Voyages d'études aux pays lointains.*

ART. II.—Le fonds social se compose de souscriptions des membres, du produit des conférences et des fêtes offertes au public, des dons volontaires qui viennent en aide à l'Association.

ART. III.—Pour devenir membre adhérent, titulaire ou correspondant, il faut être présenté par M. le Secretaire-Perpétuel à l'agrément du Comité d'Administration. Un rapporteur est nommé. Le vote d'admission a lieu huit jours après le dépôt de ses conclusions. Si le candidat réunit la majorité des suffrages, il ne lui reste pour être proclamé membre, qu'à solder:

La cotisation annuelle	4 fr.
L'abonnement à la *Revue Exotique*. (12 fr., s'il habite la France; 15 fr., s'il habite l'étranger).	12 fr.
Le droit de diplôme	2 fr.
Le droit d'insignes (palmiers et ruban)	4 fr.

ART. IV.—L'Académie compte en outre des membres bienfaiteurs, fondateurs, perpétuels, honoraires. Ces divers titres sont décernés aux personnes qui s'intéressent et rendent des services à l'Association (1).

ART. V.—L'Académie ouvre chaque année un grand concours, clos le 30 septembre, terme de rigueur. Elle ouvre aussi, s'il y a lieu, des concours semestriels et trimestriels, tous gratuits pour les sociétaires.

ART. VI.—Chaque année le comité distribue des récompenses aux lauréats dans la séance publique dite *Fête des Palmiers.*

ART. VII.—La liste des membres de l'Académie, les noms et les œuvres des lauréats de ces concours, seront publies dans la *Revue Exotique*

ART. VIII.—Tout Sociétaire qui ne paie pas exactement les droits ou sa cotisation, est radié après deux avertissements.

(1) Les membres perpétuels paient une fois pour toutes (l'abonnement à la *Revue* est en sus) 100 fr.
— fondateurs — — 200 fr.
— bienfaiteurs — — 300 fr.
Les membres adhérents, titulaires, correspondants et honoraires paient chaque année (cotisation et abonnement)... 16 fr.

VIENT DE PARAITRE

Le Général Cocoyo

Le Don Quichotte, du 17 mars, dit: « Partout les détails piquants abondent, partout règne le même entrainement d'un style à la fois simple, solide et brillant. » *Le XIXe Siècle*, du 20 mars, dit: « Les milieux les plus étranges, les plus divers, sont dépeints *de visu* dans ces chapitres attachants. » —*L'Evènement*, du 18 mars, dit: « Un Haïtien, venu à Paris, comme le papillon court à la lumière, est entraîné dans le tourbillon de la grande Babylone. »—*Le Cri du Peuple*, du 20 mars, dit: « Ce livre est le récit des aventures extraordinaires d'un haïtien. »—*Le Pilori*, du 25 mars, dit: « Ce livre est curieux par la peinture *de visu* des salons où paradent les rastaquouères. »—*La Revue de Paris et de Saint-Petersbourg*, du 15 avril, dit: « Si vous voulez pénétrer les mœurs haïtiennes, vous lirez le *Général Cocoyo*, de cet intrépide voyageur qui s'appelle Edgar La Selve.

Pour recevoir le *Général Cocoyo*, franco, envoyer 3 fr. au directeur de la REVUE EXOTIQUE, 5, rue Brochant, PARIS.
5 juin 1888. 206

EN VENTE à l'Imprimerie Générale A. COTÉ ET Cie
UN COUPE-PAPIER.
UNE PRESSE à imprimer les adresses de journaux (de Julien).
Comme ces deux machines sont de seconde main, on pourra les avoir à bonne composition, vu qu'elles se trouvent en double dans l'atelier. S'adresser au n° 8, rue du Fort.
15 sept. 1888. 315

EN VENTE à l'IMPRIMERIE GÉNÉRALE Quebec, rue du Fort, 8, vis-à-vis la Poste

LETTRE ENCYCLIQUE
DE S. S. LE PAPE
LÉON XIII
SUR LA
Constitution chrétienne des Etats
PROMULGUÉE LE 1er NOVEMBRE 1885
Format in-48, broché.

AUSSI:

SAINT ROCH
SES VERTUS, SON DON DE GUÉRIR LES MALADES
Avec prières pour implorer sa protection en temps d'épidémie. A. M. D. G.
Format in-48, broché.

VIN DE Pepsine Boudault
(FORMULE DU Dr CORVISART)
Ce Vin, d'un goût très agréable, est employé avec le plus grand succès depuis trente ans, dans les cas de:
DYSPEPSIE, GASTRALGIES, MANQUE D'APPÉTIT, DIGESTIONS LENTES et PÉNIBLES
et autres troubles de la Digestion
LA PEPSINE BOUDAULT en poudre est également recommandée dans les mêmes cas.
HOTTOT-BOUDAULT, Avenue Victoria, 7, PARIS
28 avril 1888 150-1fs

PROGRAMME
DU
CONCOURS ANNUEL
De l'Academie des Palmiers

L'ACADEMIE DES PALMIERS disposant, grâce à la munificence d'un généreux bienfaiteur, d'une somme de 500 fr., destinée à former des prix, applicables indifféremment à la Poesie et à la Prose, ouvre tous les ans un concours, clos le 30 septembre, terme de rigueur.

Outre les prix en numéraire, il sera accordé des distinctions en nombre proportionné à l'importance du concours, lequel est gratuit pour les societaires.

Les autres concurrents payeront un droit fixe de cinq francs par manuscrit présenté. En retour, ils recevront *franco* le numéro de la *Revue* donnant le compte-rendu du Concours et pourront se procurer, au prix réduit de un franc par exemplaire, le numéro contenant leurs pièces, si elles sont imprimées.

L'Academie laisse aux auteurs toute liberté dans le choix des sujets. Toutefois, elle propose cette question: « Les Colonies sont-elles utiles ou nuisibles à la metropole? »

Les auteurs ont également la faculté de présenter plusieurs ouvrages, soit du même genre, soit de genres differents, et, par conséquent, peuvent obtenir plusieurs prix dans le même concours.

Les manuscrits, écrits au verso seulement et non signés, devront porter, outre la mention *Concours de 1888*, une épigraphe reproduite sur un pli cacheté, renfermant les prénoms, noms, qualite et adresse des auteurs.—Tout libelle injurieux pour les religions ou les gouvernements, blessant les mœurs ou les bienseances sera rejeté.

Après l'adjudication des Prix, les lauréats seront convoqués à la *Fête des Palmiers*. C'est le nom de la séance publique annuelle. Cette solennité, patriotique et intellectuelle, célébrée chaque année avec le plus grand éclat, commence par l'*Eloge de la Langue française*, prononcé par un membre de l'Academie. Ensuite lecture est donnée du rapport sur le concours et sur la situation de l'Association. On proclame les vainqueurs. S'ils sont présents, le president de la séance les invite à lire eux-mêmes leurs ouvrages et leur remet les récompenses.

La fête s'achève au milieu d'une conférence, de déclamations, de morceaux de musique et de chants.

Adresser *franco*, adhésions, souscriptions et manuscrits, à M. LE SECRÉTAIRE PERPÉTUEL, 5, rue Brochant, PARIS.
6 juillet 1888. 237

DEMANDE D'UNE CUISINIÈRE

Une famille composée de cinq personnes demande une CUISINIÈRE pouvant être utile généralement.

S'adresser à ce bureau, ou rue Hamel, n° 3.

CUISINIERE ET CHAMBRIÈRE

Une famille habitant à la campagne, non loin d'une voie ferrée, demande une CUISINIÈRE pouvant être utile généralement.

La même a besoin d'une CHAMBRIÈRE. Reference exigée.

S'adresser à ce bureau.
4 juin 1888. 204

L'EXPANSION COLONIALE
REVUE COLONIALE ILLUSTRÉE
2e ANNÉE.

Donnant tous les ans deux grands volumes, de 300 pages chacun, ornés de 120 gravures inédites, et contenant, en dehors de ses articles littéraires, des renseignements commerciaux nombreux..

ABONNEMENTS:

France et Algérie, un an	25 fr.
Colonies françaises, un an	30 fr.
Autres pays, un an	35 fr.

Envoi d'un fascicule de 48 pages, contre 1 franc en timbres-poste.

Administration, 17, *rue Saint-Vincent-de-Paul, Paris.*

BIBLIOGRAPHIE

Nous ne saurions trop recommander à nos lecteurs, le journal L'Expansion Coloniale qui est une *belle Revue illustrée* paraissant treize fois par an par fascicules de 48 pages.

En dehors des articles littéraires, très nombreux, le journal contient des renseignements commerciaux précieux, indispensables aux industriels et commerçants de France et de l'exterieur.

Enfin, pour compléter son œuvre patriotique, L'Expansion Coloniale se charge de créer gratuitement, à ses abonnés, des relations directes entre les maisons sérieuses de France et de l'Exterieur.

C'est en se rendant ainsi attrayante et utile que cette belle revue est arrivée à un tirage important après deux années d'existence.

L'abonnement est seulement de 25 francs par an pour la France et l'Algérie, de 30 fr. pour les autres colonies françaises et de 35 fr. pour l'étranger, et cela pour deux grands volumes, de 300 pages chacun, ornés de 125 gravures coloniales inédites. C'est, en un mot, un ouvrage nécessaire aux commerçants et indispensable dans une bibliothèque.
3 nov. 1888. 467

GUIDE DU VOYAGEUR !

Navigation, chemins de fer et autres voies de communication en rapport avec Québec.

CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE, VOIE DU NORD

Les trains chaque jour de Québec à Montréal : 9 h. A. M. ; 2.45 h. et 10.03 h. P. M.
Les trains du dimanche partent de Québec pour Montréal à 2.45 h. P. M.

L'INTERCOLONIAL

DÉPART—Train de Lévis pour Halifax et Saint-Jean, 8 h. 15 m.
Pour la Rivière du Loup et Sainte-Flavie, 14 h. 30 m.
Pour la Rivière du Loup, 17 h. 5 m.
ARRIVÉE—De la Rivière du Loup, 5 h. 18 m.
De la Rivière du Loup et Sainte-Flavie, 13 h. 45 m.
De Halifax et Saint-Jean, 19 h. 30 m.

LE GRAND TRONC

Le bateau de la traverse part de Québec pour Richmond et les différents endroits à l'est et à l'ouest, à 1 h. 45 m. et 8 h. P. M.
Part de Québec-Sud à 7 h. A. M., 2 h. 00 m. et 7 h. P. M.

LE QUÉBEC ET LAC SAINT-JEAN

h 30 m. P. M.—Train mixte tous les jours pour la Rivière à Pierre, y arrivant à midi.
h. 0 m. A. M.—Train express pour Chambord Jonction, Lac Saint-Jean, tous les jours, y arrivant à 6 h. 30 m. P. M.
10 h. 40 m. A. M.—Le train express part de la Jonction Chambord tous les jours, arrivant à Québec à 9 h 10 m. P. M.
4 h 30 m. A. M.—Le train mixte part de la Rivière à Pierre pour Québec, tous les jours y arrivant à 9 h. 35 m. A. M.

LE QUÉBEC-CENTRAL

Train Express—Part de Québec par le vapeur de la Traverse à 2 h. 15 m. P. M., de Lévis à 2 h. 45 m. P. M., arrive à la Beauce à 4 h. 38 m. P.M. ; à Sherbrooke à 8 h. 40 m P. M. ; à Newport, Vt., à 10 h. 40 m. P. M. ; à Boston, à 8 h. 30 m. A. M. ; à New-York, à 11 h. 40 m. A. M.
Train Mixte—Part de Québec à 2 h. 30 m. P. M. ; de Lévis, à 3 h. P. M. ; arrive à la jonction de la Beauce à 6 h. 45 m. P. M. ; à Saint-François à 7 h. 45 m. P. M.
Train Express—Partant de New-York à 4 h. 30 m. P. M. ; de Boston, à 7 h. P. M. de Newport, à 6 h. A. M. ; de Sherbrooke, à 8 h. 15 m. A. M., arrive à Lévis à 2 h. 10 m. P. M. et à Québec par la Traverse à 2 h. 20 m. P. M.
Train Mixte—Part de Saint-François à 6 h. A. M. ; de la jonction de la Beauce, à 7 h. 25 m. A. M. arrive à Lévis à 10 h. 50 m. A. M. et à Québec à 11 h. 00 m. A. M.

PAQUEBOTS OCÉANIQUES

LIGNE ALLAN. — De Québec tous les jeudis pour Liverpool.
De Liverpool tous les jeudis pour Québec.
De Québec à Glasgow tous les 15 jours.
De Québec à Londres tous les 15 jours.
Prix du passage de Québec : cabine $60, $70 et $80 ; cabine secondaire, $30.

LIGNE DU DOMINION. — Tous les jeudis de Québec à Liverpool.
Prix des cabines, aller et retour : $90 à $120 ; 2e classe, $35.

LIGNE DU GOLFE. — Tous les 15 jours, le mardi, pour Pictou, à 2.00 P. M. arrêtant à la Pointe au Père, Gaspé, Summerside et Charlottetown.

NAVIGATION INTÉRIEURE

LIGNE DU RICHELIEU. — De Québec à Montréal tous les jours à 5 heures P. M.

LIGNE DE LA NAVIGATION DU SAINT-LAURENT. — Les mardis et vendredis, à 7 h. et demie A. M. pour Chicoutimi et la Baie des Ha ! Ha !

LIGNE DE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ. — De Québec tous les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et vendredis, à 6 heures A. M. Au retour le vapeur laissera Sainte-Anne à 2 ou 3 h. P.M.
Les mardis et samedis le vapeur laissera Québec dans le courant de la journée, selon la marée. Le retour aura lieu le soir.

LIGNE DE ST-ROMUALD ET SILLERY — Tous les jours de Québec à 6 h., 9h. et 11 h. et demie A. M., 2 h., 4 h. et demie et 6 h. 15 m. P. M.
De Saint-Romuald à 5 h. 15 m., 8 h. et 10 h. A. M. ; 1 h., 3 h. et 5 h. et demie P. M.
Les dimanches, 1 h. et demie, 3 h. et 6 h. P. M. de Québec et 2 h. et 5 h. demie P. M. de Saint-Romuald.

LIGNE DE SAINT-NICOLAS. — Tous les jours de Québec à 4 h. P. M. et de Saint-Nicolas, à 6 h. A. M.

LIGNE DE SAINT-JEAN DESCHAILLONS — De Québec tous les mardis et samedis et de Saint-Jean Deschaillons les lundis et vendredis, selon la marée.

LIGNE DES GRONDINES. — De Québec les mardis et samedis, selon la marée, et des Grondines les lundis et vendredis.

LIGNE DE SAINTE-CROIX. — Mêmes jours que les précédents, arrêtant à la Pointe à Aubain, la Pointe-aux-Trembles, Saint-Antoine, les Ecureuils et Sainte-Croix.

LIGNE DE MONTMAGNY. — Le *Montmagny* part tous les jours de Québec, à 1 h. P.M. pour Saint-Laurent, Saint-Michel et Saint-Jean, et Berthier tous les mardis, jeudis et vendredis.

ENTRE L'ILE D'ORLEANS ET QUEBEC. — DU BOUT DE L'ILE—5 h. 15 m., 8h ., 10 h. A. M., et 1 h. et demie, 3 h. et demie, 5 h. et demie P. M. ; les dimanches, 11 h. et demie A. M., 1 h. 45 m., 3 h. 15 m., 5 h. et 7 h. P. M.
DE QUÉBEC—6h. 15 m., 9 h. 15 m., 11 h. et demie A. M. et 2 h. et demie, 4 h. 45 m., 6 h. 15 m. P. M. ; les dimanches, 1 h., 2 h. et demie, 4 h. et 6 h. P. M.
Arrête à Saint-Joseph de Lévis en montant et en descendant.
Les jours de fête, un voyage se fera de l'Ile à Québec à 8 heures du matin.

SILLERY, BELLEVUE ET L'EGLISE SAINTE-FOYE. — Tous les jours depuis la barrière de Sainte-Foye jusqu'au couvent de Jésus-Marie et les cimetières Mount Hermont et Woodfield : 7 h. et demie A. M., 12 h. 15 m. P. M., 2 h. 15 m. P. M. et 6 h. 15 m. P. M.
Tous les jours pour l'église de Sainte-Foye, le couvent de Bellevue et le cimetière Belmont : 6 h. et demie A. M., 8 h. 45 m. A. M., 2 h. 15 m. P. M. et 6 h. 15 m. P. M.
Le dimanche pour les couvents de Jésus-Marie et de Bellevue et les cimetières Mount Hermont, Woodfield et Belmont : 1 h. P. M., 1 h. et demie P. M., 2 h. P. M., 2 h. et demie P. M., 3 h. P. M., 3 h. et demie P. M., 4 h. P. M. et 4 h. et demie P. M. et 5 h. P. M.
Un omnibus quittera la barrière Sainte-Foye pour l'église de Sainte-Foye à 1 h. P. M. et 5 h. et demie P. M. Quittera l'église Sainte-Foye à 2 h. et 7 h. P. M.

P ROUGE. — Départ du Cap Rouge à 8 h. et demie A. M. Arrive à Québec à 10 h. A. M.
Départ du bureau de Poste, Québec, pour le Cap Rouge à 4 h. 15 m. P. M.
Part de Québec à 11 h. 45 m. A. M. du Bureau de Poste pour le couvent de Sillery, et de Sillery pour Québec à 1 h. P. M.

BARRIERE DU SAUT MONTMORENCY. — Départ tous les jours du Pont Dorchester pour le Sault Montmorency, le matin à 10 heures et à midi, et à 5 heures et 6 heures et demie dans l'après-midi.
Prix : 20 cents aller et retour.

CHATEAU RICHER — Tous les jours de Québec, à 4 h. P. M., rue du Pont ; et part du Château-Richer le matin à 6 h. et demie.
Prix : aller et retour 50 cents.

STE-ANNE DE BEAUPRE. — Départ du Pont Dorchester trois fois par semaine, les mardis, jeudis et samedis à 2 heures et demie P. M.
Prix : 70 cents.

EN VILLE

TRAMWAY, RUE ST-JEAN. — Tous les jours de 8 heures du matin à 8 heures du soir entre la barrière Sainte-Foye et la rue Buade, vis-à-vis le presbytère. Prix : 5 centins.

TRAMWAY, RUE SAINT-JOSEPH, SAINT-ROCH. — Tous les jours depuis la barrière Saint-Valier jusqu'au marché Champlain, depuis 6 heures du matin jusqu'à 10 heures du soir. Prix : 5 centins.

Service d'un ASCENSEUR de la Petite Rue Champlain à la Terrace Durham, chaque jour de 6 heures du matin à 9 heures et demie du soir. Prix, montée et descente, 5 sous.

DERNIERES NOUVEAUTÉS !

MESSIEURS GLOVER, FRY ET Cie ont beaucoup de plaisir à annoncer au public que leur ASSORTIMENT DE NOUVEAUTES est maintenant au complet dans tous les Départements.

L'étalage des Marchandises de Fantaisie surpasse en variété celui des saisons précédentes, et, à juger par les demandes et les ventes, il est évident qu'elles sont appréciées par nos nombreuses pratiques et par le public en général.

Nous désirons attirer une attention spéciale sur les marchandises suivantes qui sont exceptionnellement bon marché :

Manteaux pour dames, en drap noir, bien garnis et de bonne qualité, $2.50, $3.00, $4.00, $5.00 et plus.

Manteaux pour dames, en drap de couleurs (très à la mode) depuis $3.00.

Ces manteaux sont très portés par les jeunes filles.

Manteaux Dolmans en drap noir fantaisie et richement garnis, $7.50.

Manteaux Dolmans en soie noie et en peluche, depuis $12.00.

Habillements (formes variées) en jersey, pour enfants.

Manteaux en drap pour enfants, $1.35.

Robes de Chambre en flanelle, pour dames, 2.35 et $3.75.

Manteaux circulaires imperméables, $2.10 et $3.50 valant $3.00 et $4.75.

Manteaux circulaires en soie imperméable (très nouveaux) jusqu'à $13.75.

Valeurs toutes spéciales en Etoffes à Robes, couleurs et patrons fantaisie, depuis 12½c

Grand choix en Etoffes à Robes, Rayé nouveau et en Patrons de Robes.

Robes en Cachemire noir brodé, de $21.00 à 33.00.

Nouveaux patrons de Grenadine noire en soie et en laine, de 50c à $1.50 la verge.

Costumes en Lawn, Guingamp, Scrim et Zephir, dans les patrons les plus nouveaux, de $4 75 à $15.00

Jupons, couleurs solides, de 65c à $3.45.

Satin noir pour Robes, 34 pouces de large, 75c ou 71c net.

Soie Surah noire, depuis $1.05 ou $1.00 net.

☞ Nous venons aussi de recevoir un assortiment complet de BAS noir, en Cachemire, en Coton et en Fil, de fabrique supérieure.

GLOVER, FRY ET Cie

10 avril 1888. 122

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL !

ARRANGEMENT POUR L'ÉTÉ—1887

Le et après LUNDI, le 13 JUIN 1886, les trains de ce chemin de fer circuleront tous les jours, les dimanches exceptés, comme suit :

LES TRAINS LAISSERONT LEVIS

Pour Halifax et Saint-Jean.....	8 h. 15 m.
Pour la Rivière du Loup et Sainte-Flavie.....	14 h. 30 m.
Pour la Rivière du Loup..	17 h. 5 m.

LES TRAINS ARRIVERONT A LEVIS

De la Rivière du Loup.....	5 h. 18 m.
De la Rivière du Loup et Sainte-Flavie.....	13 h. 55 m
De Halifax et Saint-Jean	19 h. 30 m

Les chars dortoirs laissant la Pointe-Lévis, les mardis, jeudis et samedis, se rendront à Halifax, et ceux partant les lundis, mercredis et vendredis, se rendront à Saint-Jean, N B.

Tous les trains circulent d'après l'heure appelée Eastern Standard.

Les billets peuvent être obtenus, ainsi que les informations concernant la route, le fret et les taux de passage, de

T. LAVERDIERE,
49, rue Dalhousie,
Québec.

D. POTTINGER,
Surintendant en chef.

Bureau du Chemin de fer, Moncton. N. B., 8 juin 1887. 179

CHEMIN DE FER GRAND TRONC

TRAIN RAPIDE

—ENTRE—

Québec et Montréal, Portland, Boston New-York, Ottawa, Brockville, Kingston, Toronto, Chicago et tous les points des Etats-Unis et du Canada.

Quitte Québec (Traverse C. G. T.) à..... 1.45 P.M. et 8.00 P.M.
Quitte Québec-Sud à....2.10 P.M. et 8.30 P.M.
Train de l'Ouest, arrive à Québec-Sud à.....7.00 A.M. et 2.05 P.M.
Mixte de Richmond, seulement à..... .....6.30 P.M.
☞ Arrive à Québec environ 15 minutes après.

Chars directs entre Québec-Sud Sherbrooke at Newport sur les train du jour.

Informations sur les taux, etc., peuvent être obtenues au bureau des Billets, vis-à vis l'hôtel St-Louis, et 17, rue Sous-le-Fort, aussi aux stations de Québec et Québec Sud.

JOSEPH HICKSON,
Général Gérant.

Nerve-Life and Vigor
—RESTORED.—

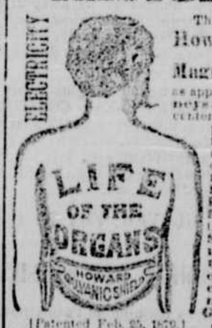

This cut shows the Howard Electric AND Magnetic Shield as applied over the Kidneys and Nerve-vital centers. The only appliance made that fits every part of the body, and the only one needed to positively CURE Kidney Disease Rheumatism, Dyspepsia, the worst cases of Seminal Weakness, Exhaustion, Impotency, and all Diseases and Weakness of the Urino Genital Organs.

[Patented Feb. 25, 1879.]

YOUNG MEN, from early indiscretion, lack nerve force and fail to attain strength.

MIDDLE-AGED MEN often lack vigor, attributing it to the progress of years.

The MOTHER, WIFE and MAID, suffering from Nervousness, Nervous Debility and other ailments, find it the only cure.

Experience will prove that the Shield gives a natural and permanent

STRENGTHENING THE STOMACH.

Warranted One Year, and the best appliance made.

Illustrated Pamphlet, THREE TYPES OF MEN, also Pamphlet for Ladies only, sent on receipt of 6c. sealed; unsealed, FREE.

American Galvanic Co.,
OFFICES: 134 Madison St., Chicago. 1103 Chestnut St., Phila.

SANTÉ POUR TOUS ! ! !

LES PILULES — PURIFIENT LE SANG — CORRIGENT TOUS LES — DÉRANGEMENTS DU FOIE, — DE L'ESTOMAC ET — DES INTESTINS.

Elles fortifient et restituent la santé à des constitutions délabrées.

Elles sont aussi inestimables dans toutes les maladies particulières au sexe féminin de tout âge.

Elles sont inappréciables pour les enfants ainsi que pour les personnes âgées.

PILULES ET ONGUENT HOLLOWAY

L'ONGUENT — EST UN REMEDE INFAILLIBLE — POUR LES — Maux de Jambes, ceux des Seins, Blessures anciennes, Plaies et Ulcères.

Il est fameux pour la Goutte et le Rhumatisme.

EST POUR TOUS LES — DERANGEMENTS DE LA POITRINE — Il est de même sans égal. — POUR — LES MAUX DE GORGE, LA BRONCHITE, LES RHUMES, LA TOUX.

Pour les Gonflements Glanduleux, et toutes les Maladies de la Peau, il est sans rival.

Pour les membres contractés et jointures raides il agit comme un charme.

Ces Médecines sont préparées seulement à l'établissement du PROFESSEUR HOLLOWAY
78, NEW OXFORD STREET, auparavant 533, OXFORD STREET.
Se vendent à 1s. 1½d., 2s. 9d., 4s. 6d., 11s., 22s. et 33s. le pot ou la boîte, et on peut les obtenir dans toutes les Pharmacies de l'univers.
☞ Les acheteurs sont priés de regarder l'étiquette qui se trouve sur chaque pot et boîte, s'il n'y a pas l'adresse, 533, Oxford Street, London, car alors c'est de la falsification.

FAITES VOS CLICHÉS VOUS-MÊME ! !

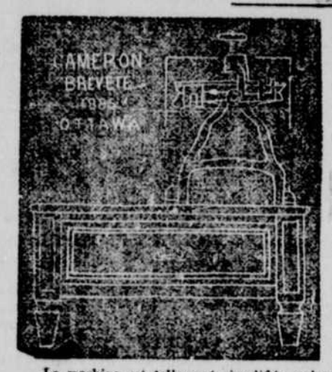

La machine est tellement simplifiée qu'un enfant de 12 à 15 ans peut la travailler facilement. Grandeur de la machine, 18 x 30.

ANTITYPE

POUR STÉRÉOTYPER PAR LE PROCÉDÉ DU PAPIER MACHÉ

C'EST LE MEILLEUR APPAREIL qui ait jamais été OFFERT AU COMMERCE, pour tous les genres de travaux, tels qu'Impressions pour chemins de fer, Livres et Régistres, Etiquettes, Entêtes de Journaux, Texte d'Annonces à longs termes, Reproduction de Gravures, etc., etc.

On se perd ni temps ni métal à chauffer les moules pour couler, la dessication des moules en papier s'opère avec les plus grandes facilités.

L'appareil peut être mis en opération soit avec l'huile de charbon ou le gaz. On ne dépense pas plus d'une pinte d'huile de charbon pour 10 à 12 heures de coulage.

APPAREIL COMPLET AVEC DES INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES.

Ordres ou demandes d'informations peuvent être adressés aux soussignés, seuls agents.

JOSEPH MOISAN,
Rue Lachevrotière, 18,
QUARTIER MONTCALM,
QUÉBEC.

P. N. CAMERON, Fils,
Rue Hubert, 11,
MONTRÉAL.

14 août 1886. 315

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

POUR

Montréal, Ottawa, Kingston, Toronto, Port Arthur, Winnipeg, Manitoba, le Nord-Ouest, Vancouver, et Victoria, Colombie Anglaise.

Changement d'Heures

A partir de MERCREDI, le 1er juin 1887,

les trains circuleront comme suit :

STATIONS	Express du Dimanche.	Express Local	Express Local	Express Direct.	Express Direct.	Express Direct.
Départ de Québec.....	3.30 P. M.	.....	9.00 A. M.	10.03 P. M.	8.00 P. M.	3.30 P. M.
Arrivée à Trois-Rivières..	6.18 "	.....	11.45 "	1.50 A. M.	4.48 A. M.	5.30 "
Départ des Trois-Rivières.	6.33 "	.....	11.55 "	1.55 "	5.00 "	5.45 "
Arrivée à Montréal.....	10.05 "	.....	3.20 P. M.	6.30 "	8.00 "	9.10 "
Départ de Montréal.....	8.00 P. M.	6.10 P. M.	6.10 "	9.00 "	.....	11.35 P. M.
Arrivée à Ottawa.....	11.35 "	10.15 "	10.15 "	12.23 P. M.	.....	8.27 A. M.
Arrivée à Toronto.....	8.00 "	.....	.....	9.50 "	.....	.....
Arrivée à Port Arthur.....	8.27 A. M.	.....	.....	.....	.....	.....
Arrivée à Winnipeg.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Départ de Winnipeg.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Départ de Port Arthur.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Départ de Toronto.....	8.00 P. M.	4.20 P. M.	4.20 P. M.	8.35 A. M.	8.00 P. M.	8.30 A. M.
Départ d'Ottawa.....	4.48 A. M.	9.00 "	9.00 "	12.35 P. M.	4.48 A. M.	5.32 P. M.
Arrivée à Montréal.....	8.20 "	12.30 "	12.30 "	4.30 "	8.20 "	9.00 "
Arrivée à Québec.....	1.17 P. M.	6.30 A. M.	6.30 A. M.	10.03 "	1.17 P. M.	6.30 A. M.

La seule ligne qui conduit à tous les endroits dans le haut de l'Ottawa et qui est en même temps la voie la plus courte pour se rendre à Winnipeg, Manitoba et le Nord-Ouest *via* Owen Sound et Port Arthur, avec connexions à Toronto pour tous les endroits de l'Ouest, du Sud et du Nord-Ouest. De magnifiques chars palais et dortoirs font partie de tous les Trains Express.

Quatre Trains tous les jours de Montréal à Ottawa.

Pour informations concernant les billets, etc., s'adresser au nouveau bureau des billets, H. ST. LOUIS, rue Saint-Louis, au n° 15, ou à la Gare Saint-Joseph, et à la GARE DU PALAIS, QUÉBEC.

LUCIUS TUTTLE,
Gérant du trafic des passagers.

D. McNICOLL,
Agent général pour passagers.
4 juin 1887. 180

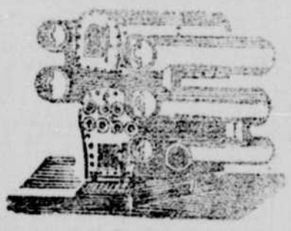

FABRIQUE

D'OUVRAGES EN CUIVRE, FONTE, ETC DE QUEBEC

A. MULHOLLAND

70, rue Saint-Jean,
(haute-ville.)

CONFECTION ET INSTALLATION DE DIVERS SYSTÈMES DE

CHAUFFAGE

A LA VAPEUR,
A L'AIR CHAUD,
A L'EAU CHAUDE

SUPPORTS DE MACHINE A VAPEUR, PIÈCES D'AJUSTAGE, JOINTS, CUIVRES POUR CHARS,

Faits avec élégance et solidité.

L'établissement a toujours un stock de

JAUGES DE VAPEUR, JAUGES A COLONNE,
SOUPAPES DE SURETÉ, SOUPAPES SPHÉRIQUES, SOUPAPES D'ARRÊT, SOUPAPES D'ARRÊT VERTICALES, SOUPAPES ANGULAIRES,
ÉPROUVETTES DE SONDEURS, etc., POMPES, BIDONS,
PIÈCES A COMBINAISONS, SERPENTINS, etc.,
TUYAUX EN PLOMB, TUYAUX EN FONTE, TUBES EN ZINC,
TUYAUX EN FER (depuis ⅛ de pouce jusqu'à 4 pouces de diamètre.)

Travaux de réparations exécutés avec célérité.

☞ Des plombiers et ajusteurs toujours prêts à satisfaire les commandes.
10 août 1886.

PATENTS

MUNN & Co., of the SCIENTIFIC AMERICAN, continue to act as Solicitors for Patents, Caveats, Trade Marks, Copyrights, for the United States, Canada, England, France, Germany, etc. Hand Book about Patents sent Free. Thirty-seven years' experience.

Patents obtained through MUNN & CO. are noticed in the SCIENTIFIC AMERICAN, the largest, best, and most widely circulated scientific paper, $3.20 a year. Weekly. Splendid engravings and interesting information. Specimen copy of the SCIENTIFIC AMERICAN sent free. Address MUNN & CO, SCIENTIFIC AMERICAN office, 261, Broadway, New-York.

PENSION

On trouvera encore à l'Hôpital du Sacré Cœur de Jésus quelques chambres à la disposition des Dames qui désireraient y prendre leur pension.
24 mars 1887. 76

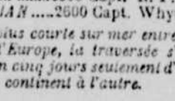

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec les gouvernements du Canada et de Terreneuve pour le transport des

Malles canadiennes et des Etats-Unis

1888—Arrangements d'été—1888

Les lignes de cette compagnie se composent des vapeurs en fer à double engin suivants, construits sur la Clyde. Ils contiennent des compartiments à l'épreuve de l'eau, sont sans rivaux pour la force, la rapidité et le confort, sont équipés avec toutes les améliorations modernes que l'expérience pratique a pu suggérer, et tous ont effectué les plus rapides traversées dont il soit fait mention dans les annales maritimes.

Steamers.	*Tonnage.*	*Commandants.*
ACADIAN	1350	Capt. F. McGrath
ASSYRIAN	3970	Capt. John Bentley
AUSTRIAN	2700	Capt.
BUENOS AYREAN	3800	Capt. Jas. Scott
CANADIAN	2600	Capt. John Kerr
CARTHAGENIAN	4600	Capt. MacNicol
CASPIAN	3200	Capt. A McDougall.
CIRCASSIAN	4000	Lt. R. Barrett, RNR
COREAN	4000	Capt. C.J. Menzies.
GRECIAN	3600	Capt. Legallais.
HIBERNIAN	3440	Capt. John Brown
LUCERNE	2200	Capt. Nunan.
MANITOBAN	3150	Capt. Dunlop.
MONTE VIDEAN	3500	Capt. W. S. Main.
NESTORIAN	2700	Capt. J. France.
NEWFOUNDLAND	1500	Capt. Mylius.
NORWEGIAN	3531	Capt. R. Carruthers
NOVA SCOTIAN	3300	Capt. R. H. Hughes
PARISIAN	5400	Lt. Smith, RNR
PERUVIAN	3400	Capt. J.G. Stephen.
PHŒNICIAN	2356	Capt. D. J. James
POLYNESIAN	4100	Capt. H. Wylie.
POMERANIAN	4364	Capt. W. Dalziell.
PRUSSIAN	3000	Capt. J. Ambury.
ROSARIAN	3500	Capt. D. McKillop.
SARDINIAN	4650	Capt. J. Ritchie.
SARMATIAN	3600	Capt. Richardson
SCANDINAVIAN	3000	Capt. J. Park.
SIBERIAN	4600	Capt. R. P. Moore.
WALDENSIAN	2600	Capt. Whyte

La voie la plus courte sur mer entre l'Amérique et l'Europe, la traversée s'effectuant en cinq jours seulement d'un continent à l'autre.

Les vapeurs du service de la malle de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	*De Derry.*	*Steamers.*	*De Québec.*
20 sept.	21 sept.	PARISIAN	11 oct.
4 oct.	5 oct.	POLYNESIAN	25 "
18 "	19 "	SARDINIAN	8 nov.
25 "	26 "	PARISIAN	15 "

Prix du passage de Quebec :
Cabine.....$60 $70 et $80
Suivant les accommodements.
Intermediaire..... $30.00
Entrepont..... $20.00

Service extraordinaire de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal.

De Liverpool	*De Derry.*	*Steamer.*	*De Québec.*
28 sept.	29 sept.	CIRCASSIAN	19 oct.
12 oct.	13 oct.	SARMATIAN	2 nov.
2 nov.	3 nov.	CIRCASSIAN	23 "

A leurs voyages de Québec ces steamers se rendront directement à Liverpool.

Prix du passage de Quebec :
Cabine.....$50 00, $60.00 et $70.00
Suivant les accommodements.
Intermédiaire..... 30.00
Entrepont..... 20.00

Les vapeurs du service de Glasgow, Québec et Montréal.

De Glasgow.	*Steamer.*	*De Montréal à Glasgow* le ou vers le
21 sept.	SIBERIAN	10 oct.
28 "	HIBERNIAN	17 "
6 oct.	GRECIAN	24 "
12 "	CARTHAGINIAN	31 "
19 "	NORWEGIAN	7 nov.
26 "	SIBERIAN	14 "
1 nov.	HIBERNIAN	21 "

Ces steamers ne transporteront aucun passager en allant en Europe.

Les vapeurs du service de Londres, Québec et Montréal.

De Londres	*Steamers.*	*De Montréal à Londres* le ou vers le
19 sept.	POMERANIAN	10 oct.
3 oct.	NESTORIAN	24 "
19 "	ASSYRIAN	9 nov.
26 "	POMERANIAN	16 "

Ces steamers ne transporteront aucun passagers en allant en Europe.

☞ Les billets de retour, bons pour 12 mois, seront donnés à prix réduit.

☞ On ne peut retenir sa chambre sans en remettre le prix d'avance.

Il y a à bord de chaque navire un médecin.

☞ Un vapeur avec les malles et les passagers pour les Steamers de la Malle de Liverpool laissera le quai du Grand Tronc, Pointe-Lévis, à HUIT heures, et le quai Napoléon, à NEUF heures precises, le matin du départ.

Des billets de connaissement pour la traversée sont donnés à Liverpool et aux ports du Continent pour tous les points du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour de plus amples informations s'adresser à

ALLANS, RAE ET Cie.,
Agents.
12 oct. 1888. 338

HEINTZMAN ET C

Tout amateur de musique ne doit manquer l'occasion d'arrêter pour examiner les

PIANOS DE HEINTZMAN ET Cie

Ces pianos n'ont pas de rivaux de durée, la douceur et la délicatesse du la touche élastique et le fini superbe

Ces pianos ont remporté les premiers dans les différentes occasions où ils ont exhibés.

Voici la liste des prix remportés.

Premier prix et diplôme, Kingston 186
" " " Hamilton 1868.
" " " Toronto 1870.
" " " Kingston 1871
" " " Hamilton 1872.
" " " Philadelphie 18
" " " Sydney, N.S. W
Médaille d'or et de bronze, Toronto
" " " "
" " " Sainte
Ontario 1885.

Nous avons fait des arrangements avec Madame Rebecca HART-BRUNET pour donner des leçons de piano, d'orgue et de chant. Les langues italienne, anglaise et française sont aussi enseignées par cette dame.

Pour conditions s'adresser à

11 sept. 1886. 340

CARTES D'ETAT

CARTES D'ETAT

La nouvelle CARTE DE L'ILLINOIS, avec Index, de TUNISON, a deux pieds et un tiers sur trois pieds ; montée sur des rouleaux en coloriée et vernissée, elle montre chaque canton colorié et nommé séparément ; les sections sont dessinées et avec les numéros des cantons le long des lignes de base, nous pouvons trouver le numéro exact du canton, de la section et du rang de toute ville, place ou ferme dans l'Etat. Les noms des chemins de fer sont imprimés et les distances entre les stations sont marquées en chiffres. Les rivières sont indiquées par des lignes doubles quand elles sont navigables ; et les grands dépôts de charbon sont marqués par des grosses couleurs.

Cette carte donne la population de chaque ville et le bureau de poste dans l'état ayant 500 habitants ou davantage, avec un index sur la position de chacun, nous permettant de trouver une ville quelconque en une seconde de temps.

Elle montre aussi la population, la richesse et les productions de l'Etat, par comtés avec un index relativement à leur position, et donne une courte esquisse historique de l'Etat, et une carte de l'Illinois tel qu'était cet état en 1812, montrant les grands changements qui ont eu lieu en 76 ans. La carte est aussi illustrée, contenant des gravures de l'hôtel du gouvernement, du monument Lincoln, faisant de cette carte la meilleure, la plus récente et la plus utile qui ait été publiée dans l'état.

Envoyée par la malle ou l'express, payé d'avance, à une adresse quelconque, pour $1.25. Nous publions d'autres cartes uniformes pour la grandeur et le prix, et semblables à notre carte de l'Illinois décrite ci-dessus, comme suit : Pensylvanie, New-York, Vermont, New Hampshire, Michigan, Ohio, Kentucky, Tennessee, Texas, Kansas, Iowa, Missouri, Indiana, etc etc. Une pour $1.25, ou trois pour $3, payable d'avance.

H. C. TUNISON, Editeur,
Propriétaire des établissements de la Cie Central.
CITÉ DE NEW-YORK, N.-Y.
ATLANTA, GEORGIE.
CHICAGO, ILLINOIS.
LONDON, CAN.
CINCINNATI, OHIO.
KANSAS CITY, MO.
SAINT-PAUL, MINNESOTA.

ON DEMANDE DES AGENTS pour vendre les nouvelles Cartes de TUNISON Il n'y a pas au monde d'agence plus vante. Pour les catalogues s'adresser à H. C. TUNISON, Chicago, Illinois, New York, N.-Y., Cincinnati, O., Atlanta, London, Canada, Saint-Paul, Minn., Kansas City, Mo.

GEO. P. ROWELL ET Cie

Bureau d'Agence d'Annonces

Pour le prix de dix centins, on peut se procurer une brochure de cent pages avec des listes de journaux et mentionnant les prix pour l'insertion des annonces

Pour le prix de dix piastres, on peut faire insérer quatre lignes pendant une semaine entière dans trois cent cinquante journaux.

10 Rue Spruce N. Y.

SIMON BEDARD

FERBLANTIER

Rue Saint-Nicolas, 46, Palais QUEBEC

Marchand et manufacturier de Ferblanterie d'articles variés, polis et étampés

Fait en gros et en détail le vente des susdits articles ainsi que des Chaines d'arpenteurs, mesure anglaise et française

On trouve chez lui un assortiment de Poêles de cuisine de Lotbinière, et Poêles ordinaires doubles et simples

4 janv. 1887. 1

☞ Publié par AUGUSTIN CÔTÉ imprimeur-éditeur, sous la raison de A. CÔTÉ ET Cie, rue du Fort, n° 8, vis-à-vis la Poste, Québec ; le dit Augustin Côté ayant son domicile, rue Hamel, n° 3, en la dite cité.

Edition quotidienne — Quebec, Lundi, 4 Fevrier 1889 — 9e annee No. 166

Ligne Le Nord

X DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.

Un an..... $8 00
Huit m..... 2 00
Six mo..... 1 50
Trois 1 00

L'abo nt est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.

n an, au comptant d'avance..... $0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion..... $0 10
Autres insertions publiées tous les jours 0 05
Trois fois par semaine..... 0 06
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissance, mariage ou décès..... 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un sou la ligne de huit mots :—Demande d'emploi—Demande de domestiques ou d'employés—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration devront être adressées à BELLEAU & CIE. Bureau de "L'Electeur", 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la redaction. — BELLEAU & Cie, administrateurs. BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec. — ULRIC BARTHE, redacteur

QUÉBEC, 4 FEVRIER 1889

MADAME ALBANI A QUEBEC

Nous avons lieu d'espérer que notre illustre contemporaine emportera un bon souvenir de sa premiere visite à Québec, où son court séjour a été une série de fêtes sociales et publiques.

Reçue au chemin de fer par toute la population, précédée du maire et du premier ministre, acclamée comme la plus grande de toutes les Canadiennes, soulevant partout sur son passage un légitime sentiment d'orgueil national, à peine avait-elle mis les pieds sur notre sol que l'Orateur de l'Assemblée législative l'invitait galamment à honorer le parlement de sa présence. Madame Albani y a pris tellement goût et a été si enchantée de l'hospitalité toute canadienne, c'est-à-dire cordiale, de M. et Mme Marchand et de leur sympathique famille, qu'elle a voulu y retourner à deux reprises, samedi soir à l'occasion de la sérénade enthousiaste que lui donnait la jeunesse de Québec et de Lévis, et hier soir encore pour les saluer une dernière fois.

Comblée d'éloges par la presse des deux langues, couverte de fleurs sur la scène de l'Académie de Musique, fêtée par le premier ministre qui n'a rien épargné pour lui rendre agréable le séjour de la capitale, sérénadée comme Christine Nilsson en Suède par ses compatriotes fière d'elle, la grande artiste a dû savourer dans toute sa douceur ce qui s'appelle la gloire humaine. Elle a passé parmi nous comme un astre brillant, légère, sémillante, avec de douces larmes plein les yeux, un sourire ému sur les lèvres, distribuant partout sur son passage des baisers aux foules qui se pressaient pour la voir. Très sensible comme toutes ces natures aériennes faites de musique et de poésie qui semblent planer au-dessus de l'espèce humaine, elle a su exprimer par la grâce de son sourire, par l'émotion qui faisait trembler ses lèvres, l'exaltation vraiment nationale qu'elle partageait avec la foule qui se précipitait sur ses pas. Si le peuple canadien-français est orgueilleux de sa belle Emma Lajeunesse, celle-ci à su prouver combien elle apprécie d'être ainsi aimée de ses compatriotes.

FETE PAR LE PREMIER MINISTRE.

Samedi, à une heure de l'après-midi, le premier ministre a donné un déjeuner à Madame Albani-Gye, dans la grande salle du restaurant du Parlement, qui avait été décorée pour l'occasion de drapeaux anglais, français, américains, canadiens.

Les convives étaient : Madame Mercier ; l'hon. M. Mercier ; Madame De Cazes ; Madame Albani ; M. Gye ; les hon. MM. Garneau, Shehyn, Duhamel, D. A. Ross, Turcotte, Starnes, Blanchet, Flynn, Robertson, Marchand, De la Bruère, Taillon, McShane ; Son Honneur le maire Langelier ; M. le curé Labelle ; M. le curé Lajeunesse, frère de Mme Albani ; M. le consul Dubail ; M. Paul DeCazes ; MM. L. Delorme, Geo. de Boucherville, Louis Fréchette, Faucher de Saint-Maurice, M. P. P., Jos. Boivin, secrétaire du premier ministre ; Mlle Damian ; Madame Thomas ; Signor Massini, Signor Bevignani, M. Barrington Foote, M. Barrett ; M. John Lavine, M. Henry Thomas.

Les hon. MM. Gagnon, Rhodes, Dr Ross, de Boucherville, Dionne, et Lynch avaient aussi été invités, mais n'ont pu être présents.

Le menu était ainsi composé :

Huitres
Homard, sauce mayonnaise.
Vol au vent à la béchamel.
Croquettes de volaille.
Ris de veau piqués, purée de tomates.
Canards aux olives.
Filets de bœuf aux champignons.
Perdreaux rôtis
Terrine de foie gras.
Salade.
Asperges, Haricots verts, etc.
Pouding,
Glaces.
Fruits.
Desserts.
Café, liqueurs, etc.

Après qu'on eut fait honneur aux mets, le premier ministre proposa en termes exquis la santé de Mme Albani, au nom de laquelle M. Gye, son époux, répondit avec bonheur.

M. Faucher de Saint-Maurice prit ensuite la parole pour souhaiter la bienvenue à l'éminente *diva* canadienne, et M. Louis Fréchette récita les beaux vers qu'il avait composés en son honneur lors de son précédent voyage au Canada, ainsi qu'un sonnet-impromptu que M. Napoléon Legendre venait de lui passer.

VISITE AU COUVENT DE SILLERY

La révérende mère Sainte-Cyrille supérieure du couvent de Sillery, écrivait samedi à l'honorable M. Mercier, et une élève de son couvent, Mlle Julie-Marie Langelier, fille de M. J. C. Langelier, s'adressait en même temps à madame Albani directement pour lui offrir de visiter la maison.

Mme Albani ayant, pendant le dîner du premier ministre, exprimée à l'honorable F. Langelier le désir d'accepter l'invitation, à 3 heures on téléphona au couvent en conséquence, et malgré ce court avis, lorsque Mme Albani arriva à Sillery accompagnée de son époux M. Gye, du premier ministre, des honorables MM. Shehyn, Gagnon, D. A. Ross, Turcotte, de MM. Paul de Cazes, M. Chs. Langelier, M. P., M. Faucher de Saint-Maurice, M. J. C. Langelier ; Mme Mercier, Mme de Cazes, Mlle Damian, Mme Chs. Langelier, Mme J. C. Langelier, etc. il y avait toute une jolie fête de préparée pour saluer la grande artiste.

Une adresse lui fut présentée par Mlle Laura Bolduc, fille du Dr Bolduc, de St-Michel ; trois religieuses, madame Marie de la Conception, madame Ste-Cécile, madame Ste-Thérèse chantèrent un trio.

Invitée à chanter, Mme Albani accepta avec la meilleure grâce du monde et tira des larmes de tous les yeux, en disant avec émotion la touchante romance du *Printemps Souvenir du jeune âge*.

Mlle Julie-Marie Langelier vint alors présenter une corbeille de fleurs à la brillante cantatrice, qui paya d'un baiser ce gracieux tribut d'hommage.

Les personnes qui accompagnaient Mme Albani lui présentèrent ensuite les élèves de leur connaissance, puis on lui fit visiter la maison dans les moindres détails, ce qui parut l'intéresser vivement.

SERENADEE PAR LA JEUNESSE

Samedi soir, madame Albani a été l'objet d'une ovation publique qui a mis sur pied la population entière, en dépit des rigueurs d'une température de 15 degrés au-dessous de zéro.

Dès sept heures, tous les clubs de raquettes de Québec et de Lévis se réunissaient à la Basse-Ville, et clairons en tête, des torches à la main, traversaient la Basse-Ville, le Palais, Saint-Roch, le faubourg Saint-Jean, la Haute-Ville, passant par les rues St-Pierre, St-Paul, St-Joseph, de la Couronne, St-George, Saint-Jean, de la Fabrique, Buade, le Rond-de-Chaine et St-Louis, pour aller sérénader la diva canadienne de leurs chants et de leurs acclamations sous les fenêtres de l'Hôtel St-Louis en présence de plusieurs milliers de personnes qui se massaient dans la rue et donnaient l'aspect grandiose d'une mer de têtes s'étendant au-delà de la porte, jusqu'au Parlement. Les clubs qui ont ainsi faits les honneur de la ville sont : les Hurons, l'Emerald, de Lévis, les Voltigeurs, l'Union Commerciale, les Montagnais, le Jacques-Cartier, le Frontenac, le Canadien, une délégation des Trappeurs, de Montréal, dont faisait partie M. Champagne, M. P. P.

Des équipages retenus par Madame Albani et sa suite l'ont conduite au Palais législatif, où elle a été reçue par le premier ministre et l'orateur de l'Assemblée législative. Des drapeaux avaient été piqués aux grandes croisées de la tour centrale, et allaient être bientôt éclairés par les fulgurations d'une de ces belles fêtes de nuit d'hiver auxquelles se prête si admirablement notre climat septentrional. On avait voulu en effet donner à Madame Albani le spectacle d'une de ces scènes féeriques qu'elle avait peut-être rêvées en sa jeunesse, et les raquetteurs, dans leurs pittoresques costumes aux brillantes couleurs, se partageaient, en deux corps distincts, l'exécution d'un programme d'attaque et de défense du Palais législatif, à coups de fusées, de bombes et de pluies d'étoiles. La défense du Parlement était confiée aux clubs Huron et Union Commerciale, et l'attaque à tous les autres clubs. Le commandement général des forces était entre les mains de M. Théo. Hamel, président du Huron.

La nuit, d'une blancheur et d'une sérénité à peine troublée par le léger voile d'un fin frimas qui saupoudrait délicatement les habits sombres tranchant sur la neige, se prêtait à cette mise en scène, éclairée par les lueurs lunaires des reverbères électriques.

Après quelques instants de repos dans les salons de la présidence où Mme Marchand avait réuni quelques intimes pour escorter l'héroïne de la fête, M. Théophrède Hamel, président du club de raquettes le Huron, est allée lui offrir le bras et l'a conduite à la grande croisée du second de la tour centrale, où, lorsqu'elle est apparue, au bras du premier ministre, quand sa forme élégante s'est détachée en pleine lumière, éclairée de pleiu-pied, par les feux de bengale qu'on allumait aux pied de la tour, et qui lui faisait une sorte de gloire, un long cri d'admiration et d'hommage s'est élevé de la foule immense qui se pressait sur la vaste place du Parlement. Vive Albani ! Vive Mercier ! acclamait-on de toutes parts. Plus la diva saluait de droite et de gauche, plus les acclamations redoublaient ; ce fut un moment délicieux.

Les raquetteurs exécutèrent ensuite leur simulacre de combat, et pendant une demi-heure ce fut une féerie de feux multicolores devant le Parlement. Après les péripéties intéressantes de trois charges et trois retraites, un assaut général de trois cents fusées lancées à la fois détermina le sort de la bataille, et Madame Albani traversa une dernière fois la salle de l'Assemblée législative au bras de l'hon. M. Marchand, saluée au passage par les battements de mains prolongés du public qui avait peu à peu envahi les galeries et les corridors, et auxquels elle répondit en envoyant gracieusement des baisers de la main. Elle regagna son hôtel, suivie des acclamations de la foule, à la lueur des flambeaux portés par les raquetteurs, qui lui faisaient escorte.

RECUE CHEZ LE MAIRE

Hier soir, Mme Albani est allée prendre le dîner chez Son Honneur le maire Langelier, où il y avait une nombreuse réunion de famille et d'intimes, à l'occasion des noces d'argent de M. et Mme Langelier.

AUTRE RECEPTION CHEZ L'ORATEUR

Au sortir de chez l'honorable F. Langelier, Mme Albani s'est rendue à la présidence de l'Assemblée législative, où Mme Marchand et l'hon. M. Marchand avaient réuni quelques amis pour la saluer une dernière fois.

C'était un impromptu, conçu de la veille ; le temps seulement d'avertir quelques intimes et habitués de la Chambre. Mais, prompt à penser, on est aussi prompt à agir dans la famille de l'honorable Orateur de l'Assemblée législative. En un tour de main, on eût organisé l'une des plus brillantes soirées qu'on ait encore vues à Québec. Musique, littérature, esprit, toilettes, décorations, buffet bien garni, tout a été parfait.

Le trône de l'Orateur transformé en estrade de concert, les murs décorés de drapeaux et de festons ; à la place d'honneur, le portrait de l'Albani encadré d'une guirlande ; à l'extrémité d'en face, un cartouche portant un autre nom glorieux, celui de Fréchette, entouré de palmes ; des deux côtés du trône, le nom de lord Stanley de Preston et celui du lieutenant-gouverneur Angers ; sur les murs, les noms des ministres et de nos principaux hommes politiques, Mercier et Taillon se faisant face ; des rideaux de drapeaux à chaque croisée ; au dessus de tout cela, les mottos : *God save the Queen* et *Bienvenue à la diva canadienne !* Une main exercée avait passé par là.

Dans cette foule brillante, on remarquait le premier ministre et le chef de l'opposition, M. le consul de France Dubail, M. Baldasano Y Topete, consul d'Espagne, et Mme Baldasano, les hon. juges Routhier, Caron, et une foule de nos principaux citoyens. Madame Marchand recevait avec sa fille Mme Dandurand, et toutes deux, assistées de Mlles Marchand et de M. Gabriel Marchand, ont fait les honneurs avec une grâce et une amabilité charmantes.

A peine Mme Albani eut-elle fait son entrée sur les dix heures au sortir de chez l'hon. F. Langelier, que tout le monde se disputa l'honneur de lui être présenté. Elle eut un mot aimable pour tous, et acheva la conquête de tous les cœurs en redisant avec toute son âme ces mélodies toujours belles : *Home, sweet home* et *Souvenirs du jeune âge*. Ce fut un grand effet d'émotion.

Puis on improvisa séance tenante une véritable joute de musique, de poésie et d'esprit, dont nous refaisons le programme de mémoire :

Récit—La veillée.....Coppée
Madame Grondin
Poésie—1870.....Fréchette
Par l'auteur
Air—La Juive.....Halevy
Madame E. T. Paquet
Les deux grenadiers.....Tehumann
L'honorable L. G. Taillon
Extraits de "La flamée des Verts Coteaux"...Audran
Mlle Marchand et M. Gabriel Marchand
Scène de Ruy-Blas.....Victor Hugo
Madame Grondin
Cantilène canadienne.....
Madame Lejeune
Monologue—Notre député Calbasseh.....Gastineau
Honorable juge Routhier

Albani, Fréchette, nos deux célébrités nationales ; Mme E. T. Paquet, une autre charmeuse, peut-être une future Albani, qui possède et cultive avec succès une des plus belles voix que nous ayons entendues ; l'hon. juge Routhier, l'un de nos plus fins diseurs ; Mme Legendre, la famille Marchand : quelle belle réunion de talents canadiens ! Ajoutons-y aussi Mme Grondin, une Belge distinguée qui s'est faite canadienne et qui s'est révélée tragédienne.

On voit que nous avons raison de féliciter l'hon. M. Marchand et Mme Marchand du succès de leur soirée.

Critique mise a neant par les faits et les chiffres

Les faits sont plus forts que les clameurs aigües poussées par nos adversaires à propos des réformes opérées par le gouvernement national dans l'administration de la justice à Montréal.

Dans ces importantes réformes, les journaux de l'opposition ne voient qu'une chose : la dépense qu'elles occasionnent, et qu'ils évaluent à un surcroit de $10,000.

Cependant, on a fait faire un relevé exact du revenu et de la dépense des bureaux de la justice à Montréal sous l'ancien et le nouveau régime, et nous avons aujourd'hui sous les yeux des faits et des chiffres qui ferment complètement la bouche à la critique. Voici quelques-uns des renseignements puisés aux sources officielles.

C'est dans les premiers jours du mois de septembre 1887 que les greffes de la cour Supérieure et de la cour de Circuit, à Montréal, ont changé de direction. MM. Honey, Longpré et Cherrier succédèrent à MM. Honey et Gendron comme protonotaire de la cour Supérieure et greffier de la cour de Circuit. Plus tard M. Cherrier fut nommé seul greffier de la cour de Circuit et M. Longpré seul protonotaire de la cour Supérieure. M. Honey fut élevé au greffe de la cour de Revision, hommage rendu à son vieil âge et à ses services passés. Le salaire annuel de M. Longpré fut porté à $4,000.

Il est notoire qu'avant la nouvelle administration, des fraudes au montant de milliers de piastres se perpétraient chaque année dans les deux greffes, par la seule manipulation des timbres judiciaires. Seulement parmi les papiers relatifs aux huissiers, M. Longpré peut montrer d'épaisses liasses de documents où les timbres fournis par les parties intéressées n'ont jamais été apposés ou sur lesquels des timbres qui avaient déjà servi, peut-être plusieurs fois, ont été apposés. Au mois de septembre 1888, il y avait donc un an que les nouveaux fonctionnaires étaient installés. Voyons le résultat de la vente des timbres judiciaires durant cette année pour le greffe seul de la cour Supérieure, qui a été sans interruption sous le contrôle de M. Longpré.

Durant cette année les timbres dans la cour Supérieure seule, ont rapporté au gouvernement pour honoraires et taxe..... $71,634.80

Durant l'année précédente, c'est-à-dire finissant le 1er septembre 1887, avant la nouvelle administration, les timbres à la cour Supérieure avaient produit pour honoraires et taxe..... 55,414.69

Ce qui fait..... $16,220.11

de surcroit durant l'administration de M. Longpré rien que pour la vente des timbres dans le tribunal de la cour Supérieure seulement, c'est-à-dire pour une seule partie des greffes, et sans compter les milliers de piastres sauvées en arrêtant le gaspillage du papier et des livrets par les sténographes et d'autres personnes.

Durant la même époque, le surcroit pour les deux greffes réunis a été de $18,724.51.

Ce tableau fait assez voir l'inanité des jérémiades de nos adversaires sur l'augmentation des dépenses. Quand même la nouvelle organisation des greffes de Montréal aurait, comme ils disent, élevé les dépenses de $10,000, est-il raisonnable de ne pas tenir compte d'une augmentation de revenu de $16,000 sur la seule vente des timbres, sans compter des milliers de piastres sauvées du gaspillage et de la fraude ?

Le lecteur voudra bien remarquer qu'il ne s'agit pas de simples calculs ou de probabilités, mais de statistiques prises sur le fait dans les rapports des bureaux pour l'année passée. De plus, cette augmentation de recettes ne peut aller qu'en augmentant d'année en année, en proportion de l'accroissement des affaires.

Que le gouvernement continue à faire des augmentations de dépense qui produisent des revenus doubles, et il n'y aura rien à dire contre son administration. Tous ceux qui comprennent les affaires ne pourront que l'en louer.

ACTUALITÉS

Plusieurs fautes graves ont passé inaperçues dans notre numéro de samedi.

Ainsi la note au sujet du dîner donné par M. Ernest Pacaud à ses confrères et les choses aimables qu'elle contenait à l'adresse de notre directeur étaient empruntées à la *Justice*, à qui on a oublié d'en donner crédit.

Deux coquilles affreuses ont malheureusement déparé l'article de M. Fréchette sur Mme Albani : *charmes intérieurs* pour *charmes extérieurs*, *vérucité* pour *vivacité*.

M. Moore, de Montréal, donnera une conférence sur l'horticulture mercredi soir dans la grande salle du National School Hall.

L'hon. M. Rhodes, commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, qui s'intéresse vivement à ces questions, a bien voulu accepter la présidence de la séance.

Tous ceux qui s'occupent d'horticulture seront les bienvenus.

Madame Mercier est à Québec depuis vendredi.

Vendredi soir elle a assisté en compagnie de l'hon. premier-ministre, au concert de madame Albani.

Nous remarquions avec eux dans une des loges, l'hon. juge Caron et madame Caron, M. Dubail, consul-général de France au Canada, M. Paul de Cazes, madame de Cazes, et mademoiselle de Cazes, M. le curé Labelle, Son Honneur le maire Langelier et le révd. M. Lajeunesse, frère de madame Albani.

Madame Mercier jouit maintenant d'une santé excellente.

Le banquet que le Conseil municipal et quelques amis devaient donner samedi soir à Son Honneur le maire Langelier à l'occasion de ses noces d'argent a été ajourné à samedi prochain.

Voici les noms des invités au dîner donné samedi soir à Spencer Wood par Son Honneur le lieutenant-gouverneur :

L'hon. C. B. de Boucherville, hon. J. J. Ross, hon. D. Dorion, hon. F. X. A. LaRue, hon. L. E. Pacaud, hon. J. K. Ward, hon. Dr. Marcil, hon. Geo. Bryson, et hon V. Provost, M. C. L. ; M. Sylvestre, M. E. H. Bisson, Dr. Cameron, M. W. Owens, M. Faucher de Saint-Maurice, M. E. E. Spencer, M. N. J. Poupore, M. Nantel, M. P. E. LeBlanc, M. N. Bernatchez, M. Robidoux, Dr. H. J. Martin, M. Jos. Pilon, Dr. F. Trudel, M. A. Rocheleau, M. J. McIntosh, Dr. L. Forest, M. F. G. M. Deschêne, M. L. O. David, M. John S. Hall, M. E. Lareau, M. Duplessis, M. J. Picard, M. T. Chase Casgrain, M. A. Boyer, Dr. de Grosbois, M. O. Goyette, M. A. E. E. Lussier, M. Jules Tessier, et M. L. P. Pelletier. M. P. P. ; Dr Geo. Stewart, du *Chronicle*, M. Ernest Pacaud, de *l'Electeur*, M. Thos Chapais, du *Courrier du Canada*, M. Jacques Bellrau, M. D. Stewart, de la *Gazette* de Montréal, M. W. J. Jarvis, du *Herald* de Montréal, M. I. N. Belleau, lt.-col. Landry, A. D. C., M. A. J. Turcotte, M. J. A. Charlebois, M. Jas. Lloyd, M. Chas. A. Pentland, M. G. G. Stewart, M. Montambault, M. E. Taschereau, M. C. Panet-Angers, M. Legendre, M. Ernest Gagnon, M. L. H. Fréchette, capitaine Sheppard, A. D. C., M. J. de L. Taché, capitaine Lessard, A. D. C.

M. L. C. Bélanger, du *Progrès de l'Est*, était sur le parquet de la chambre hier après midi.

L'hon. M. Gibson, secrétaire provincial dans le gouvernement Mowat, vient d'être élu par acclamation à Hamilton.

Le chiffre exact de la majorité de M. Colter à Haldimand est de 48.

La *Minerve* désigne M. Goldwin Smith comme " un savant ignorant."

C'est bon à noter, car il est notoire que c'est le même M. Goldwin Smith qui, à la demande de sir John, a dirigé dans la presse la campagne en faveur de la protection, en 1878.

Nous avons exporté aux Etats-Unis, l'an dernier (1888), 2,486,441 minots de patates.

Les droits américains étant de 15 cts par minot, nos cultivateurs ont dû payer à la douane américaine une somme collective de $372,966.

Si nous avions eu la réciprocité commerciale, c'est donc près de $400,000 qui serait restés dans la poche de nos cultivateurs sur la vente de leurs patates seulement et dans une seule année.

Le Sénat américain a rejeté vendredi, par un vote de 38 contre 15, le projet d'un nouveau traité d'extradition entre l'Angleterre et les Etats-Unis.

M. Louis Fréchette est à Québec depuis vendredi, l'hôte de M. Napoléon Legendre.

L'honorable M. Gagnon est parti samedi pour la Rivière-Ouelle, afin d'assister ce matin aux fénérailles de son beau-père, François Gagnon, écr.

L'hon. secrétaire provincial est attendu ce soir.

Le prince héritier d'Autriche, l'archiduc Rodolphe, un beau grand jeune homme de 30 ans, a été assassiné samedi par le frère d'une princesse qu'il avait outragée.

Le *Courrier du Canada* est entré vendredi dans sa trente-troisième année d'existence.

Dans le nom de l'époux de notre illustre Albani, M. Gye, le *g* ne se prononce pas dur, comme on pourrait le croire. On prononce *djé*.

Le Canada a exporté aux Etats-Unis l'an dernier (1888) du bois de commerce pour un montant de $10,622,338.

Pour entrer ce bois sur le marché américain, les commerçants ont dû payer à la douane des Etats-Unis $1,500,000 de droits.

Si nous avions eu la réciprocité commerciale, c'est donc un million et demi que nous aurions sauvé, en une seule année, sur un seul article de commerce.

Il est tombé de la neige pour la première fois de la saison vendredi à Saint-Jean, N. B.

Madame Albani est allée rendre visite à Son Eminence le cardinal Taschereau à 2 h., hier après-midi.

Second et dernier concert de Madame Albani, à l'Académie de Musique ce soir.

M. Barrington Foote a chanté hier à la Basilique.

M. Massini n'a pu chanté hier à la grand'messe à l'église Saint-Roch.

Comme madame Albani ne pouvait accepter l'invitation de M. Hébert, organiste de l'église du faubourg Saint-Jean, à chanter, elle lui a adressé une somme $50 pour être appliquée à des fins de charité.

L'hon. colonel Rhodes, commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, donnait samedi soir au restaurant du Palais législatif un grand dîner auquel étaient invitées les personnes suivantes :

Hon. M. Mercier, hon. M. Garneau, hon. M. D. A. Ross, hon. M. de la Bruère, hon. M. Marchand, hon. M. L. O. Taillon, hon. M. J. G. Robertson, hon. John Hearn, hon. H. Starnes, hon. M. Wood, M. N. Bernatchez, M. P. P., M. L. J. Desjardins, M. P. P., M. Owen Murphy, M. P. P., M. F. X. Lemieux, M. P. P., M. le curé LaBelle, M. de Boucherville, greffier du Conseil législatif ; M. Delorme, greffier de l'Assemblée législative, Dr. Stuart, du *Canadien*, E. Pacaud, de *l'Electeur*, O. Baldwin, M. P. P., B. Beauchamp, M. P. P., A. G. Bourbonnais, M. P. P., M. Chs. Champagne, M. P. P., G. M. Déchêne, M. P. P. (L'Islet), M. Deschênes, M. P. P., (Témiscouata), Dr. Forest, M. P. P., Dr. Rinfret, M. P. P., M. Lafontaine, M. P. P., M. Legris, M. P. P., M. Lussier, M. P. P., l'hon. L. P. Pelletier, M. P. P., hon. H. Archambault, hon. J. K. Ward, M. Cardin, M. P. P., M. Martin, M. P. P., (Rimouski), M. Martin, M. P. P. (Bonaventure), M. Laliberté, M. P. P., M. Lapointe, M. P. P., M. Dumais, M. P. P., M. Gladu, M. P. P., M. Morin, M. P. P., M. Rocheleau, M. P. P., M. Sylvestre, M. P. P., M. Tourigny, M. P. P., M. Trudel, M. P. P., M. Pilon, M. P. P., M. Goyette, M. P. P., M. Bazinet, M. P. P., M. R. Campbell, M. Aug. Edge, secrétaire du commissaire de l'Agriculture.

Le menu était exquis ; en voici la carte :

LISTE DES VINS

1.—Haut-Sauterne.

SHERRY.

2.—Xerès.

CLARET.

3.—Château Chamfleuri.
Chateau Batailly.
Jules Petit Laroche à Nuits.

CHAMPAGNE.

4.—Perrier & Jouet.

MENU

SOUPE.

Consommé Royal.

POISSON.

Bar, Sauce Hollandaise.

ENTREES.

Chartreuses de Perdreaux.
Croquette de Poulet
Sauce à la Menthe.

RELEVEE.

Dinde Bouillie.
Sauce aux huitres.

ROTIS.

Bœuf roti. Sauce Raifort.
Canard Noir, Gelée de Gadelle.

LEGUMES.

Navet et Panet, Pois verts.
Fèves Salades.

PATISSERIES.

Plum Pudding Charlottes Russes.
Gelée de Gâteau.

DESSERT.

Pommes Oranges Raisins.
Thé Café.

L'œuvre du Patronage de Quebec

Nous avons, dans un article précédent, donné des détails assez complets sur l'organisation de la Société de St-Vincent de Paul, et sur le bien qu'elle répand autour d'elle. Nous nous proposions alors de consacrer plus tard un article particulier à une œuvre spéciale des conférences de Québec, à celle qui se trouve au premier rang ; nous voulons parler du Patronage. Nous ne saurions choisir un moment plus propice. Dans le principe, on se contentait de donner gratuitement l'instruction aux enfants pauvres, et on avait des maîtres laïcs chargés de cette tâche. La bâtisse du Patronage servait en même temps de lieu de réunion pour certaines sociétés. C'est ainsi que l'Union Commerciale a occupé une des salles pendant plusieurs années ; mais cette œuvre a grandi et s'est développée. Aujourd'hui les professeurs sont les *Frères de St-Vincent de Paul*. Ils sont venues de France. Nous avons l'avantage de les connaître personnellement, et nous avons constaté avec bonheur que non seulement ils donnent aux enfants une instruction très soignée et pratique, mais qu'ils ont particulièrement le tour d'attirer à eux et de diriger et de s'attacher les élèves qui leur sont confiés. On a dernièrement acquis la maison voisine de l'ancien local, et cet agrandissement est venu à point, car on était trop à l'étroit dans l'ancienne bâtisse.

760 enfants reçoivent gratuitement l'éducation au Patronage ; et parmi ce nombre on en compte 120 qui sont partiellement nourris et habillés par l'institution. Si cette œuvre n'existait pas, bon nombre de ces pauvres enfants couraient les rues, ne recevraient aucune éducation, manqueraient de protection quand le moment serait venu de se suffire à eux-mêmes, se trouveraient exposés à mille dangers et deviendraient peut-être une charge et une honte pour la société.

Un enfant accoutumé à croupir depuis son jeune âge dans la misère et l'oisivité, un enfant qui n'a pas appris à jouir du bien être qu'apportent la propreté, les soins du corps, une nourriture convenable, une occupation appropriée à son âge et à ses forces, est privé de toute initiative ; quand il est devenu homme, un enfant qui n'a souvent des rapports qu'avec des parents incapables de lui tracer la voie qu'il doit suivre, et avec des compagnons qui l'entraînent loin du droit chemin, restera peut-être toute sa vie dans cette condition inférieure, et ne cherchera pas même à en sortir.

Au point de vue purement matériel, il est donc de la plus grande importance d'encourager, de maintenir une institution dont le but est de combattre le *paupérisme*, de relever la condition du pauvre, de multiplier le nombre des membres utiles à la société.

On trouve dans la ville de Québec plusieurs jeunes gens qui sont employés dans les bureaux, dans les ateliers, dans les manufactures, et qui se distinguent par leur amour du travail et leur conduite exemplaire, qui sont le soutient de leurs parents ; ils vous diront avec orgueil qu'ils sont élèves du Patronage et qu'ils en font encore partie, bien que ne fréquentant plus les classes. Car le Patronage ne lâche pas ses sujets après leur avoir donné une instruction : il les suit pas à pas dans le chemin de la vie, sollicitant pour eux des places et des faveurs auprès des patrons, les accueillant tous les soirs sous son toit hospitalier pour leur fournir l'occasion de continuer leur instruction, et de passer agréablement leur moment de loisir dans un milieu sain, moral, éloigné des séductions qui les entourent ailleurs. Nous ne saurions mieux faire que de mettre ici sous les yeux du lecteur un extrait du dernier rapport de la société St Vincent de Paul.

" Qui ne sait de combien de dangers est environnée, aujourd'hui plus que jamais, la jeunesse et surtout la jeunesse ouvrière ? Qui n'a pu constater par lui-même le nombre immense de jeunes gens qui, après avoir donné les plus belles espérances, oublient bientôt les principes de foi qui avaient réglé et embelli leur enfance ? Combien ont perdu leur innocence, causé d'amères douleurs à leurs pieux parents, abandonné presque complètement leurs pratiques religieuses et ébranlé pour longtemps leur esprit chrétien dans les fréquentations hasardées, dans les divertissements souvent coupables et toujours dangereux où les poussait leur soif insatiable de plaisirs !

L'Union Notre Dame porte un efficace remède à ce triste état de choses en facilitant la persévérance chrétienne aux jeunes gens auxquels elle ouvre ses rangs.

Société avant tout profondément chrétienne, elle offre à ses membres l'avantage immense de l'union pour le bien et la vertu ; elle les aide à éviter les mille dangers moraux qui se rencontrent sous leurs pas ; elle les met en contact avec des guides éclairés qui les aiment et se dévouent à leur service, enfin elle leur offre les amusements variés et innocents dont le jeune homme a tant besoin.

L'œuvre a sa bibliothèque où les membres trouvent une lecture à la fois utile, agréable et sans danger ; elle a aussi sa caisse d'épargne où le jeune homme peut déposer ses modestes économies, les soustraire ainsi au gaspillage et prendre des habitudes d'ordre et de prévoyance.

L'Union Notre Dame compte aujourd'hui 60 membres. 60 jeunes gens, arrachés aux périls de leur âge ! c'est énorme si l'on considère l'étroitesse du local dont on dispose au Patronage et surtout le surcroit de travail que s'imposent pour cette œuvre les religieux directeurs ; mais c'est bien peu, si l'on considère le nombre immense de jeunes gens qui se perdent dans notre seule ville de Québec, faute d'un secours semblable mis à leur disposition !

Quelle bonne et belle œuvre feraient les citoyens qui prendraient à cœur cette institution encore presque inconnue et lui fourniraient les moyens de se développer et d'étendre son action ! "

Tous les dimanches les élèves et anciens élèves du Patronage assistent à la messe et au salut, et le chapelain de l'établissement, M. l'abbé Lasfargues, leur donne des instructions appropriées aux circonstances et surtout à leur âge et à leur condition. Il veille à ce que les jeunes gens remplissent bien leurs devoirs religieux.

Les frères de St-Vincent de Paul portent le costume laïc. Ils ont plusieurs établissements en France et en Belgique, et le bien qu'ils font est immense. Nos députés, avec cette générosité qui les distingue, doivent, si nous sommes bien informé, donner une preuve de l'intérêt qu'ils portent à cette œuvre, et contribuer pour leur part à son succès. L'occasion est belle ; le bazar du Patronage doit s'ouvrir aujourd'hui et ils ne seront pas les derniers à verser leur obole. Il est même question d'un grand dîner, mais.....nous avons promis d'être discret.

B. L.

REVUE DES TRIBUNEAUX CIVILS

Cour Superieure

Québec, 26 janvier 1883.

—ANDREWS, J.

La corporation de Beauport vs la compagnie du chemin de fer de Québec Montmorency et Charlevoix et *al.*—Exceptions à la forme renvoyées avec dépens.

Pageau vs Burroughs. — Jugement pour le demandeur pour $365.31 et dépens.

—CARON, J.

Drouin vs Hardy.—Requête du demandeur pour obtenir titre du shérif accordée.

—LARUE, J.

La Société de construction permanente de Québec vs Belleau.—Jugement contre le défendeur pour $157.20 et dépens.

La banque de Toronto vs Langevin.—Jugement contre le défendeur pour $209.48 et dépens.

Richardson vs Bureau—Motion du défendeur pour particularités.— Renvoyée avec dépens contre le demandeur.

Renaud vs Petit—Motion du demandeur pour homologuation de rapport de distribution accordée.

Maguy vs Laforce— Exception déclinatoire maintenue et action renvoyée avec dépens.

Verret *et al* vs Charette— Jugement contre le défendeur pour $146.25 et dépens.

COUR DE CIRCUIT

Québec, 26 janvier 1837.

—ANDREWS, J.

Gingras vs Gingras — Le demandeur poursuit pour $5, balance du prix de construction d'une cheminée. Le défendeur prétend qu'il ne doit rien, parceque la cheminée construite par le demandeur était défectueuse, et qu'il n'a pas pu s'en servir. La cheminée a été démolie depuis et rebâtie ailleurs. Il est prouvé qu'en effet la cheminée était très mauvaise : mais dans quelle proportion le prix de sa construction en doit-il être diminué ? Si la cheminée était encore debout, le demandeur aurait pu faire établir par experts la valeur de son travail. Le défendeur, en démolissant, l'a donc privé de ce moyen d'établir son droit, et c'est lui le défendeur qui doit seul souffrir de ce fait. Jugement contre le défendeur.

Lettre de la capitale

(Par télégraphe C. P. E.)

Ottawa, 3 février— Quelques petites nouvelles recueillis dans les couloirs de la Chambre des Communes:

L'honorable M. Laurier et madame Laurier logent au Russell.

M. Charles Langelier, qui est attendu ici demain soir, a aussi retenu une chambre au Russell.

L'honorable M. Blake est au Bodéga. L'ancien chef du parti libéral est mieux qu'il n'a été depuis dix ans.

Un député ministériel a notifié M. Laurier de son intention de joindre l'opposition. Les libéraux ayant enlevé à l'ennemi depuis la dernière session Halton, Joliette et Haldimand, cela fait un déplacement de 4 ou une réduction de 3 sur la majorité ministérielle.

On dit que votre nouveau sénateur M. Price se propose de laisser Ottawa pour ne pas revenir de la session.

Le gouvernement fédéral a résolu de désavouer l'acte de M. Mercier permettant la conversion de la dette provinciale.

M. Chapleau doit s'embarquer samedi prochain pour revenir au Canada.

L'hon. M. Costigan a célébré hier le 51ème anniversaire de sa naissance.

Amusements :

Bal costumé au patinoir vendredi.

Réception chez le gouverneur-général hier.

Dîners chez sir John Thompson et l'hon. M Tupper mardi.

At home mercredi chez sir John A. Macdonald en l'honneur d'Albani ;

Grand bal le 13 chez madame Henry Bate, Mille Fleurs, Daly avenue.

ON COMMENCERA

SAMEDI

LE 9 FEVRIER

Une Grande Vente qui eclipsera celles qui se font dans le moment.

ATTENDEZ !!

NOUS VOUS PROMETTONS

— DES —

SURPRISES AGREABLES

AU

MAGASIN POPULAIRE

DE ST-ROCH

ED. N. BLAIS & CIE

Rue de La Couronne

A CEUX QUI IRONT AU

Carnaval de Montreal

L'UN DES PLUS BEAUX ASSORTIments de

PORTEMANTEAUX, VALISES, SACS DE VOYAGES EN PEAU DE VACHE, ETC.

exécutés d'après les dernières améliorations.

Valises pour habits, portemanteaux, sacs de voyage, boites à chapeaux, boites pour poignets, le tout en peau de vache.

D, MORGAN

TAILLEUR

COMPAGNIE DE NAVIGATION

Richelieu et Ontario

AVIS AUX ACTIONNAIRES

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE annuelle des actionnaires de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario aura lieu au bureau de la compagnie,

LUNDI, LE 4 FEVRIER PROCHAIN

A MIDI

conformément à la quatrième clause de l'Acte d'incorporation de la Compagnie.

Les livres de transfert seront fermés du 20 janvier au 3 février, ces deux dates inclusivement.

Par ordre du bureau

J. N. BEAUDRY,
Secrétaire.

Montréal, 14 janv. 1889. e.8j.

Déchets de Salaison

Panne, Rognons, Filets, Retailles, Têtes, Pattes, etc., etc.

A TRES BAS PRIX

☞ Une visite est sollicitée.

V. GASTONGUAY,

Marché St-Pierre, St Sauveur.

28 janvier 1889—E J 1ms

Ciment a feu !

PATENTE

CIMENT PARENT

Ce ciment remplace avec le plus grand avantage la terre à feu " Fire Clay " ou toute autre ciment même importé ; pour fournaises, fours à boulangers, etc. Il est de l'avis de connaisseurs beaucoup plus durable, plus solide au feu et plus économique que tout autre article de ce genre sur le marché, ainsi que l'atteste les certificats suivants :

Monsieur J. B. PARENT, Québec.

Monsieur,

Nous avons employé votre ciment à feu patenté Ciment Parent " depuis plusieurs années avec us grande satisfaction, et nous certifions qu'il est périeur à toute terre à feu ou ciment que nous vons employé antérieurement dans nos fournaises. e beaucoup plus durable et plus économique nous ne saurions trop le recommander:

(Signés),

W. Armstrong,	G. A. Pontbriant, Sorel.
Ing. en chef, Montréal,	G. Perrin, Québec
Carrier, Lainé & Cie.,	O. Ratté, Lévis.
I. Marcoux,	"
T. Davie, Lévis.	E. Marcoux, "
Bisset & Bros, Québec.	P. Ginchereau, "
O. Rochette, "	V. Letarte, maçon du
Drum Manufacturing Co.,	gouvernement de Québec,
Pr. V. E. Côté,	bec et l'Université Laval
gérant.	

—AUSSI—

CIMENT Portland.
CIMENT Gauvreau,
PLATRE, etc.

En dépôt chez

J. B. PARENT,
EPICIER,
(En face du marché Jacques-Cartier.)

PLUS DE MAUX DE DENTS!

PAR L'EMPLOI DE

l'Elixir, Poudre et Pâte Dentifrices

DES

RR. PP. BÉNÉDICTINS

de l'Abbaye de Soulac (Gironde)

Dom MACUELONNE, Prieur

2 Médailles d'Or: Bruxelles 1880, Londres 1884

Les plus hautes Recompenses

INVENTÉ EN L'AN 1373 PAR LE PRIEUR Pierre BOURSAUD

« L'usage journalier de l'**Elixir Dentifrice des RR. PP. Bénédictins**, à la dose de quelques gouttes dans l'eau, prévient et guérit la carie des dents, qu'il blanchit et consolide en fortifiant et assainissant parfaitement les gencives.

« C'est un véritable service à rendre à nos lecteurs de leur signaler cette antique et utile préparation, le **meilleur curatif** et le **seul préservatif des Affections dentaires.** »

Maison fondée en 1807 **SEGUIN** Bordeaux

Se trouvent dans toutes les bonnes Parfumeries, Pharmacies et Droguerles.

En vente chez Garrigue & Jalras

16, RUE ST-JEAN

Parmi les nombreux certificats dont nous sommes en possession, nous publions les suivants :

M. Z. Rogers, propriétaire de l'Eau Divine.

Je suis heureux de pouvoir certifier par la présente, que votre *célebre Eau Divine*, ont peut obtenir les meilleurs résultats. Surtout, à ceux qui souffrent de l'Eau à sinus musculaire et névralgique, tel que j'ai souffert moi-même, pendant plusieurs années; et que les meilleurs medecins de cette ville n'ont pu guérir et je l'ai obtenu par l'usage de votre Eau appelée " Divina. " Toute personne affectée de cette maladie et qui en feront usage obtiendront ce que j'ai obtenu moi-même, c'est-à-dire *la guérison*.

A. ELAZIARD,
Québec.

La meilleure de toutes les eaux minérales, et sans contredit celle qui offre le plus de qualités curatives.

Elle est recommandée par les médecins les plus renommés, entre autres. l'honorable C. A. Paquet, M. D. C. E. Lemieux, professeur, R. E. McDonald, M. D. E. P. Lachapelle M. D. professeur.

Elle a une reputation sans égale aux Etats-Unis.

En vente chez tous les pharmaciens, épicier en gros et en détail, et chez.

Z. ROGER & Cie, Depot General, 56, rue St-Joseph, St-Roch, Quebec.

ASSURANCES!

FEU---VIE---ACCIDENTS

La " Citizens Insurance Company of Canada "

HENRY LYMAN, Président ; ANDREW ALLAN, Vice-Président ; GERALD F. HART, Gérant

CAPITAL - - - - - - - - $1,122,000

L'Agricultural Insurance Company de Watertown, N. Y.

Capital, $500,000 — Actif, $1,900,000

DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT FEDERAL, $150,000

PERTES REGLEES PROMPTEMENT,

RISQUES FAITS AU PLUS BAS TAUX COURANT.

MEUNIER & CASGRAIN,
AGENTS.

BUREAU:
125 Rue St-Pierre 125

CHEMIN DE FER

LEQUEBECCENTRAL

La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre viâ Sherbrooke et Newport, Vermont.

Le et après LUNDI, le 29 octobre prochain, les trains quitteront Québec.

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur 12.30 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. Arrive à la Junction de la Beauce à 5.25 h p.m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p.m., h. arrivée Newport, Vt., à 10 h 00 p.m.; arrive à Boston à 8 h 30 a.m; arrive à New-York à 11 h. 45 a.m.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à h. 1 30 p.m. ; de Lévis à 2.20 p.m ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.40 p.m; arrive à St-François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec:

EXPRESS—Part de New-York à 4h. 00 p m ; de Boston à 7 h. p. m. Newport à 6 a. m. Arrive à Lévis à 2 h. 10 p. m. et à Québec par le bateau-passeur à 3. 50 p. m.

MIXTE—Part deSt-Francois à 6. a. m. de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a m ; arrive à Lévis à 11. 15 a. m. et à Québec par le bateau-passeur à 11. h. 30 a. m.

Connexions sûres faites avec l'Intercolonial à la jonction d'Harlaka et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle Angleterre. Malles de New-York et Boston transportées sur cette voie.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

A. STEELE
Gérant-général

J. H. WALSH,
Gérant des passagers
Sherbrooke, 25 octobre 1888.

Moteurs Hydrauliques

D'UNE GRANDE FORCE

MM. CÉLESTIN LAPOINTE, ferblantier, plombeur Basse-Ville, et JOS. FLORIAN LEBEL, mécanicien de Lévis, ont le plaisir d'annoncer au public qu'ils ont continuellement en vente des moteurs hydrauliques fabriqués par eux-mêmes et qu'ils peuvent garantir pour la force et la qualité. Déjà plusieurs de ces moteurs ont été vendus à des manufacturiers et imprimeurs et tous sont très satisfaits de leur fonctionnement, et en font la plus grande louange. Avis donc à MM. les manufacturiers et imprimeurs.

Un de ces moteurs qui fait mouvoir quatre presses aux bureaux de *L'Electeur* et de *La Justice* est visible chaque jour.

CELESTIN LAPOINTE,
Rue Notre-Dame Basse-Ville, Québec.
JOS. FLORIAN LEBEL, Lévis.

Pecheries pour 1889,

NOUS AVONS TOUJOURS EN mains filets de qualité supérieure, pour la pêche au

Hareng & Maquereau, Nets, Seines, Enclos, Trappes,

fait par des hommes d'expérience et au plus bas prix.

Gloucester Net & Twine Cie.
Gloucester.

BOSTON BUREAU.

94, rue Commerciale

THOS LEFEBVRE

A. B. L. L. B.

12---RUE SAINT-JOSEPH---12

SAINT-SAUVEUR, QUEBEC

BUREAU DU SOIR et du SOIR

Québec, 22 janaier 1889.

Le Franco-Americain

DE NEW-YORK

Envoyez votre adresse par carte postale

1 carl street, New-York,

Et vous recevrez des numeros specimen du Fran - -Americain

PATINOIR DE QUEBEC

(GRANDE-ALLEE)

Soirée Attrayantes !

SAMEDI SOIR, 2 fev., a huit heures, "Lanciers Chantants." En costumes, Admission, 15c. Souscripteurs, 10c. Pourvu qu'ils se procurent leurs billets dans la journee, entre 9 h. a 12 h. a. m., et 3 h. et 6 h. p. m.

LUNDI SOIR, 11 fev., a huit heures, Courses et Sports. Admission, 25c. Enfants au-dessous de 11 ans, 10c.

VENDREDI SOIR, 15 fev., a huit heures, "Tug of war" entre deux clubs de raquette de cette ville. Admission, 15c.

LUNDI SOIR, 18 fev., a huit heures, "Tug of war" entre deux clubs de raquettes de cetteville,

VENDREDI SOIR, 22 fev., a huit heures, Grand Bal Costumé. Admission : spectateurs, 2 c. ; patineurs, en costumes, gratis, pourvu qu'ils enregistrent leur nom au Patinoir.

ROBERT C. WELCH,
Secrétaire de l'Association des patineurs de Québec

Les Pianos WILLIAMS

CETTE MAISON EST ETABLIE depuis 50 ANS ; elle fabrique plus de pianos et elle en a plus en usage que toutes les autres compagnies canadiennes réunies. Des centaines ont été en usage depuis vingt ans et sont encore bons. Ces pianos ont obtenu le patronage des classes les plus élevées ainsi que celui des familles royales ; ils sont reconnus comme étant les meilleurs pianos à la portée de de toutes les bourses en Amérique ; ils sont aussi en usage dans les principaux couvents et dans les grandes maisons d'éducation de la Puissance.

Plus de 7,000 sont en usage dans les villes de Montréal et Québec.

Seule agence autorisé a Quebec.

BERNARD & ALLAIRE

Editeurs de Musique

77 & 79

COIN DES RUES ST-JEAN & ST-STANISL

DEPOT DE

Ciment Portland et Ciment à feu

— POUR —

Fournaises, fours, etc., etc.,

— CHEZ —

J. B. PARENT

170, rue du Roi, St Roch

24 janvier—j au 17 fév.

Déchets de salaison

— ET —

Lard en Carcasse

TETES, PALTES, ROGNONS, FILETS.

PANNE EN BRANCHE.

— AUSSI —

LARD EN CARCASSE

— CHEZ —

J.B. Renaud & Cie

72 A 81 *RUE SAINT-PAUL*

Québec, 29 janvier 1889. c. 2s.

CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL DE VILLE.

Québec, 26 janvier 1889.

A une séance spéciale du Conseil de Ville de la cité de Québec, tenue vendredi le 18e jour de janvier 1889 le règlement suivant a été lu une première fois, savoir :

(Rédigé en langue anglaise)

Qu'il soit ordonné et statué par le Conseil de la cité de Québec, et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o. La trentième section du règlement No. 200 passé par le Conseil de la cité de Québec le vingt-septième jour d'avril mil huit cent soixante-six, intitulé " Règlement consolidant les règlements pour prélever des fonds afin de subvenir aux dépenses de la cité de Québec " est par le présent révoquée.

2o. La trente-deuxième section du dit règlement No. 200 est par le présent révoquée, et la suivante lui est substituée :

32o. Une taxe annuelle sera payée par toute personne qui, sans être loueur de chevaux, tiendra pour la louer aucune voiture à deux ou à quatre roues dans la dite cité, au taux de trois piastres pour chaque voiture à deux roues, et au taux de quatre piastres pour chaque voiture à quatre roues ainsi tenue.

3o. La trente troisième section du dit règlement No. 200 est par le présent révoquée, et la suivante lui est substituée :

33o. Une taxe annuelle sera payée par toute personne qui tiendra ou se servira d'aucune diligence, omnibus, ou voiture publique pour transporter les passagers dans la dite cité, au taux de douze piastres et cinquante cents pour toute telle diligence, omnibus ou voiture publique tirée par un cheval, et au taux de vingt piastres pour toute telle diligence, omnibus ou voiture publique tirée par deux chevaux ou plus.

4o Les trente septième et trente-huitième sections du dit règlement No 200 sont par le présent révoquées, et les suivantes y sont substituées.

37o Nulle personne ne tiendra ou gardera des chevaux ou voitures de louage en la cité de Québec, sans avoir préalablement obtenu du greffier de la cité une licence pour laquelle il devra être payé au trésorier de la cité la somme de dix piastres, et une somme additionnelle de dix piastres pour chaque cheval, et dix piastres pour chaque voiture destinés à être loués, au domicile, bureau ou place d'affaire du propriétaire de tel cheval ou voiture, lesquels cheval et voiture ne devront pas attendre de demandes de louage sur les stations de charretiers, et seront exempts de porter des numéros.

38e Nulle personne résidant en dedans ou en dehors des limites de la cité de Québec n'exercera le métier de charretier dans la dite cité de Québec pour gain ou profit pour le transport de passagers ou de marchandises, effets etc., sans avoir préalablement obtenu une licence et un numéro pour cette fin du greffier de la cité, pour lesquels licence et numéro il sera payé au trésorier de la cité, pour former partie des fonds de la cité, les taux et impôts imposés dans et par le tarif contenu dans la cédule ci-annexée, amendant la cédule formant partie de la 41e section du dit règlement No 200.

5e La 41e section du dit règlement No 200 et sa cédule sont par le présent révoquées et les suivantes leur sont substituées :

41o Les différents taux énumérés et spécifiés dans le tarif contenu dans la cédule ci-jointe, seront les taux qui seront payés annuellement au trésorier de la cité pour la licence et numéro à être accordés par le greffier de la cité aux charretiers et autres personnes se servant de voitures de louage, carosses, ou autres voitures pour le transport de passagers ou de marchandizes, effets, matériaux de construction, produits, ou autres articles ou choses que ce soit, légères ou pesantes, dans la cité de Québec.

CÉDULE.

TARIF DES CHARGES, POUR CHEVAUX ET VOITURES

Voitures de louage.

1e Pour chaque cab, calèche ou autres voitures à deux roues, carriole simple ou sleigh, avec un seul siège pour passagers, si le propriétaire réside dans la cité $8, si en dehors $16.

2e Pour tout wagon ou autres voitures à quatre roues, carriole ou sleigh double à deux sièges pour passagers tirés par un seul cheval, si le propriétaire réside dans la cité, $11.00 si en dehors, $22.00.

3e Pour tout carrosse ou voiture à quatre roues carriole, ou sleigh tiré par deux chevaux, ou plus si le propriétaire réside dans la cité, $18.00 si en dehors, $30.00.

4e Pour tout omnibus ou diligence tiré par un seul cheval, si le propriétaire réside dans la cité, $15.00, si en dehors $30.00.

5e Pour tout omnibus ou diligence tiré par deux chevaux ou plus, si les propriétaires résident dans la cité, $25,00, si en dehors $30.00.

Voitures dont se servent les charretiers pour le transport des effets.

6e Pour chaque charrette, cabrouet, ou autre voiture à deux roues, traineaux ordinaires ou à neige, si le propriétaire reside dans la cité, $6.00, si en dehors, $12.00.

7e Pour chaque wagon, diable, ou autre voiture à quatre roues, ou sleigh, tiré par un seul cheval, si le propriétaire réside dans la cité, $9.00 si en dehors, $18.00.

8e Pour chaque wagon, diable, ou voiture à quatre roues, ou sleigh, tiré par deux chevaux et construit pour porter un voyage de moins de 4000 lbs, si le propriétaire réside en ville $15.00, si en dehors, $30.00.

9e Pour tout wagon lourd, diable, *float*, ou autre voiture à quatre roues, traineau ou sleigh tiré par deux chevaux ou plus, et construit pour charroyer des articles ou matériaux pesant 4000 lbs ou au-dessus, si le propriétaire réside en ville $18.00, si en dehors, $30.00.

Toute personne qui aura obtenu une licence comme ci-dessus dit, payera, en sus des dits taux pour telles licences, pour tous chevaux de travail qu'elle possèdera ou gardera dans la dite cité, de plus que le nombre déterminé et requis pour les fins de chaque licence, une cotisation anuelle au taux de deux piastres et cinquante cents pour chaque tel cheval, comme déjà pourvu en et par la 31e section du dit règlement No 200.

Voitures dont se servent les commerçants pour le transport des effets, etc.

Les licences pour les charrettes, cabrouets, wagons, et autres voitures dont se servent d'autres que les charretiers pour le transport de marchandises, articles et effets mentionnés et détaillés dans la 40e section du dit règlement No 200 et dans la 5e section du présent règlement seront divisées en deux classes.

La première classe comprendra toutes charrettes, wagons ou autres voitures dont se servent les marchands, commerçants, manufacturiers, entrepreneurs, mécaniciens, laitiers, pour le transport et la livraison des articles et effets qu'ils vendent, fabriquent, ou dont ils font usage dans leur métier, pour chacune desquelles voitures il sera payé les taux suivants :

10e Pour chaque charrette, cabrouet, ou autres voitures à deux roues, traîneau ou sleigh, $6.00.

11e Pour chaque wagon, diable ou autres voitures à quatre roues, traîneau ou sleigh tiré par un cheval, $9.00.

12e Pour chaque wagon, diable, ou autres voitures à quatre roues, traîneau ou sleigh, tiré par deux chevaux et capable de porter une charge au-dessous de 4,000 lbs., $15.00.

13e Pour chaque wagon pesant, diable, *float* ou autres voitures à quatre roues, traîneau ou sleigh, tiré par deux chevaux ou plus, et capables de porter des articles ou matériaux de 4,000 lbs et au-dessus, $18.00.

La deuxième classe comprendra les charrettes, wagons, ou autres voitures dont se servent les conducteurs d'express, boulangers, distillateurs ou leurs agents, brasseurs ou leurs agents, embouteilleurs de bière, porter, bière, bière de gingembre, eau minérale, ou eau gazeuse, ou leurs agents, commerçants de charbon, hoteliers, et entrepreneurs de pompes funèbres, pour le transport ou livraison des articles ou effets qu'ils débitent, fabriquent, dont ils se servent, ou qui font l'objet de leur commerce, pour chacune desquelles charrette, wagon ou autre voiture, il sera payé les taux suivants, savoir :

14e Pour chaque charrette, cabrouet, ou autres voitures à deux roues, traîneau ou sleigh, $9.00.

15o Pour chaque wagon, diable, ou autres voitures à quatre roues, traineau ou sleigh tiré par un cheval, $12.00.

16e Pour chaque wagon, diable, ou autres voitures à quatre roues, traîneau ou sleigh, tiré par deux chevaux et capable de porter un voyage au-dessous de 4,000 lbs., $20.00.

17o Pour chaque wagon pesant, diable. *eat* ou autre voiture à quatre roues, traîneau ou sleigh tiré par deux chevaux ou plus, et capable de porter des articles ou matériaux de 4,000 lbs et au-dessus, $24.00.

18o Pour chaque corbillard tiré par un cheval, $14.00.

19. Pour chaque corbillard tiré par deux chevaux, $24.00.

Les personnes tenant des licences pour charrettes, cabrouets, wagons ou autres voitures mentionnées et décrites dans la première et dans la seconde classe des licences ci-dessus décrites, en sus des taux pour les dites licences, paieront en outre la cotisation annuelle sur tous chevaux de travail qu'elles possèderont ou garderont dans la dite cité de plus que le nombre déterminé et requis pour les fins de chaque licence, au taux de deux piastres et cinquante cents déjà pourvu par la 31e section du règlement No 200.

6o. La quarante-deuxième section du dit règlement No 200 est par le présent révoquée et la suivante lui est substituée :

42. Nulle personne n'exercera ou suivra le métier ou industrie de boucher, boucher de lard, regrattier, colporteur ou petit mercier, dans les limites de la cité de Québec, sans avoir obtenu du greffier de la cité une licence pour cette fin, pour laquelle elle aura préalablement payé au trésorier de la cité les sommes qui suivent :

Chaque boucher résidant dans la cité	$10.00
Chaque boucher résidant en dehors	20.00
Chaque boucher de lard résidant dans la cité	10.00
Chaque boucher de lard résidant en dehors	20.00
Chaque regrattier résidant dans la cité	10.00
Chaque regrattier résidant en dehors	20.00
Colporteurs résidant dans la cité	10.00
" " en dehors	20.00

7. Le règlement numéro 272 passé par le conseil de la cité de Québec le vingt septième jour d'avril mil huit cent quatre vingt six, et le règlement numéro 280 passé par ce conseil le seizième jour de novembre mil huit cent quatre vingt huit sont par le présent tous deux révoqués.

8. Tous règlements ou parties de règlements incompatibles ou contraires à aucune des dispositions du présent règlement sont par le présent révoqués.

9. Le présent règlement sera considéré comme faisant partie du dit règlement numéro 200 passé le 27ème jour d'avril mil huit cent soixante et six.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que, conformément à la 30e clause de l'acte passé dans la 29e année du règne de Sa Majesté, chap. 57, et intitulé : " Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la cité de Québec, " telle qu'amendée par la 11e section de l'acte 31 Vict., chap. 33, le règlement ci-dessus sera lu une deuxième fois VENDREDI, le huitième jour de février mil huit cent quatre vingt neuf.

L. A. CANNON,
Greffier de la cité.

CORPORATION.

Bureau des Reviseurs

BUREAU DU GREFFIER DE LA CITÉ

Hôtel-de-Ville, Québec, 24 janvier 1889.

AVIS PUBLIC est par le présent donné que le Bureau des Reviseurs, établi par la 3ème subsection de la 11e section de l'Acte d'Incorporation de la la cicé de Québec, 29 Vict, chap. 57, telle qu'amendée par la 7me section de l'acte 51-52, Vict. chap. 78, s'assemblera le onzième jour de Février prochain à TROIS heures de relevée à l'Hotel-de-Ville dans la salle des séances du Conseil pour prendre en considération les liste des électeurs municipaux et entendre les personnes qui auront fait des réclamations touchant l'insertion ou l'omission des noms sur ces listes ou pour entendre leurs procureurs dûment autorisés, et qu'il s'ajournera de jour en jour jusqu'à ce que toutes les listes des électeurs aient été revisées et arrêtées.

Nulle demande pour insertion ou radiation de noms sur les dites listes ne sera reçue dans le bureau du Greffier de la dite Cité après QUATRE heures de l'après-midi du neuvième jour juridique de FEVRIER prochain.

La correction de ces liste doit être achevée le douzième jour de février prochain suivant les termes de la loi.

Le bureau des Reviseurs commencera par le quartier Champlain et continuera par les quartiers St-Pierre, St- Louis du Palais, Montcalm, St-Jean, Jacques-Cartier et St-Roch.

L. A. CANNON,
Greffier de la Cité.

6 fevrier 1888.

Cette colonne

EST RESERVEE POUR LES

ANNONCES

— DE LA MAISON —

Brunet, Laurent & Cie

Grande vente

— DU —

MOIS DE JANVIER

CONTINU

COUPONS

Coupons de Tweed
Coupons de Tweed
Coupons de Tweed

Coupons de Tweed
Coupons de Tweed
Coupons de Tweed

Coupons de Tweed
Coupons de Tweed
Coupons de Tweed

ETOFFE A ROBES

Coupons d'étoffe à Robes
Coupons d'étoffe à Robes
Coupons d'étoffe à Robes

Coupons d'étoffe à Robes
Coupons d'étoffe à Robes
Coupons d'étoffe à Robes

Coton blanc

Coupons de coton blanc.		
"	"	"
"	"	"
"	"	"

---

2 Caisses Coton Careante

EN COUPONS

Coton Careanté en Coupons.		
"	"	"
"	"	"
"	"	"

LINGERIES

Chemises pour Dames à			25
"	"	"	30
"	"	"	35
"	"	"	40
"	"	"	45

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, en faveur des soussignés les autorisant sous certaines conditions, à vendre la propriété substituée appartenant autrefois à feu Hélène Taché, épouse de feu Michel Charles Joseph Coursol.

CHARLES JOSEPH QUESNEL COURSOL
HENRIETTE KANE
ROBERT KANE

Aux vignobles de France

— o —

10 et 12 Rue St-JEAN

— o —

HAUTE - VILLE, QUEBEC.

— o —

POUR LES FÊTES DE

NOEL et du JOUR DE L'AN

On vient de recevoir par les derniers Vapeurs Transatlantiques

UNE GRANDE QUANTITÉ

— DE —

VINS
COGNAC
LIQUEURS
CONSERVES
ETC. ETC. ETC.

Vendus au-dessous des prix courants pour les fetes seulement

BORDEAUX CLARET, 1ere qualité $2.75 la douzaine.

BOURGOGNE CLARET, VINS SUPERIEURS, POMARD, BEAUNE, VOLNAY, $3.00 la douzaine.

BOURGOGNE MOUSSEUX, VOLNAY POMARD

GRANDES ET PETITES BOUTEILLES DE CHAMPAGNE etc

LIQUEURS CHARTREUSE, BENEDICTINE, CURACAO
CREME DE MENTHE,
PUNCH AU RHUM ET AU KIRSH, etc.

— o —

CONSERVES

7,000 BOITES PETITS POIS VERTS.
2,000 " HARRICOTS VERTS.
1,000 " CHAMPIGNONS.

— AUSSI —

HUILE D'OLIVE,
VINAIGRE DE VINS,
SARDINE A L'HUILE (sans arêtes)
MOUTARDE FRANCAISE
ANCHOIX A L'HUILE, etc.

Toutes ces marchandises sont recommandées par leur fraicheur et leur bon goût.

Seront vendues aux prix les plus bas. Prix spécial pour Messieurs les épiciers

(*Gros et détail.*)

E. ROUMILLAC.

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné que les DAMES URSULINES DE QUEBEC, ont réuni à leur agence principale l'agence locale pour la perception et collection de leurs rentes, de leurs droits seigneuriaux, pour la commutation des titres &c., des propriétés situées dans le quartier Montcalm et au faubourg St-Jean dont J. A. E. Chaperon, écuier, N. P., avait été chargé jusqu'ici, et que J. A. Charlebois, écr., N. P., 81, rue St-Pierre sera à l'avenir le seul agent de la communauté des Ursulines à Québec.

Sr STE CATHERINE,
Religieuse du monastère des Dames Ursulines de Québec,
Dépositaire.

Québec, 12janvier 1888.

SOUMISSIONS DEMANDEES.

BUREAU DE POLICE.

Le soussigné recevra des soumissions cachetées jusqu'à SAMEDI, le NEUVIEME jour de FEVRIER prochain à MIDI, pour la fourniture des articles ci-dessous requis pour la force de police de cette cité :

51 tuniques en drap bleu.

51 paires de pantalons, en drap bleu, ou en cachemire de même couleur.

51 tuniques et 51 paires de pantalons en serge, couleur bleu.

51 paires de bottes d'été (gaiters), en veau français.

51 chapeaux. (Helmets).

51 capots en caoutchouc.

Les bottes d'été et helmets devront être semblables aux échantillons qui sont déposés au Bureau du chef de police, ou ils pourront être vus tous jours.

Les soumissionnaires sont requis de produire des échantillons.

Les boutons et autres insignes pour les tuniques seront fournis au contracteur qui devra les poser et fixer suivant les instructions du chef de police.

On peut obtenir toute information jugée nécessaire, en s'adressant au chef de police, à son bureau, rue Sainte Ursurle, chaque jour depuis 9 heures A. M. jusqu'à 4 heures P. M.

Le Bureau de Police ne s'engage pas a accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Il se reserve le droit d'exiger des cautions.

EDWARD FOLEY
Secrétaire du Bureau de Police.

L'IVROGNERIE

ou l'habitude de l'usage des liqueurs gueri radicalement par

LE GOLDEN SPECIFIC

du Dr HAINES

Ce médicament peut être donné dans une tasse de café ou de thé, sans que la personne qui la boit s'en aperçoive, et produit une cure permanente et radicale, soit que le patient soit un buveur modéré ou un ivrogne désespérant. Il a été employé dans des millions de cas et chaque fois il a opéré une cure parfaite. Il ne faillit jamais. Le système une fois imprégné de ce spécifique devient d'une impossibilité complète pour le désir des liqueurs.

Pour circulaires et informations s'adresser : GOLDEN SPECIFIC Co
185 Race St., Cincinnati, O

N'OUBLIEZ PAS

ENSEIGNE DE LA FEUILLE D'ERABLE

Brunet, Laurent & Cie

MAISON A VENDRE

" LA HILLOCKS "

Le soussigné a reçu ordre de M. John Roche de mettre en vente sa résidence de la Grande Allée.

Le site de la bâtisse est des plus beaux et la bâtisse elle-même est une des plus spacieuses et des plus confortables de la ville. Elle est pourvue d'une fournaise et de toutes les avantages du confort moderne. En arrière est une vaste court avec dépendances en briques et les étages construites à 100 pieds de distance de la résidence.

C. A. CHARLEBOIS
N. P.

4 janv 1889.—E.1 m

MAISON A VENDRE

La maison portant le numéros 97 et 101 de la rue du Pont, formant le coin des rues du Pont et du Roi, avec four, fournaise. Très convenable pour un établissement de confiseur ou de boulanger.

S'adresser à
MEREDITH & COUTURE,
Notaires,
Québec.

5 janv.—1m.

MAISON A VENDRE

Cette magnifique maison en pierre de taille et brique blanche sur la rue St-Jean, Nos 431, 433, devant l'église St. Jean-Baptiste, vis-à-vis la rue Déliguy, de 20 x 40 pieds et une aile de trois étages en arrières, de 25 pieds, formant 65 pieds de profondeur, avec un beau magasin, et 11 chambres des mieux finies. Cette maison a 2 étages et comble français, couverte en tole galvanisée et un dôme qui donne la plus belle vue de la ville et de la campagne. Conr et sortie par la rue Claire-Fontaine et logement le plus confortable.

S'adresser au propriétaire.
EDOUARD GIGUERE.
Janv.—15. Marchand.

MAISON A VENDRE

Une maison très confortable, ci-devant occupée par M. James Maguire, No 51, Remparts. Elle est pourvue d'un appareil de chauffage, nouvellement tapissée et peinte, et en parfait ordre.

On peut la voir en tout temps.
Conditions faciles.
S'adresser à
ANDREWS BROS
No 1 rue Saint-Jean.

MAISON ET MAGASIN A LOUER

Cet excellent poste de commerce situé coin des rues de la Couronne et des Fossés, avec logement au dessus, près du marché Jacques Cartier, ayant un front de 50 pieds qui a été occupé par MM. Robitaille & Savard, pendant 10 ans et depuis 3 ans par M. Boisseau.

Possession le 1er mai prochain.
S'adresser à
J. B. R. DUFRESNE
105 rue St-Ours.

2 Février—E. 3f

A LOUER

Batisse de première classe, quatre étages, située rue Saint-Hélène, adjoignant la batisse principale de l'honorable M. G. Bresse, pouvant être utilisée pour n'importe quelle industrie et louée avec ou sans le pouvoir à vapeur.

Pour plus amples informations, s'adresser au bureau de G. BRESSE, RUE DORCHESTER.

2 fév. 15 jr.—E. J.

A VENDRE OU A LOUER

La maison la plus grande et la plus confortable, connue sous le nom de " Hôtel Union ", côte du Palais.

Aussi ce logement le plus vaste et le plus magnifiquement situé, pourvu d'eau, tuyau d'égoût, jardin, etc. et libre de tout péage, la résidence de M. John Burrough, écr à la barrière Ste-Foye.

S'adresser à
L. F. BURROUGHS,
Avocat,
rue St-Pierre.

BLEACK-HOUSE A VENDRE

Cette maison si admirablement située sur la grande Allée.—Le terrain comprend 3 lots de 30 pieds chacun de largeur sur une profondeur de 120 pieds.

La maison — aujourd'hui divisée en deux logements — peut facilement être remise en un seul.

Possession peut être donnée au 1er mai prochain — à quiconque en fera l'acquisition d'ici au 1er février.

TESSIER, DELAGE & DE LÉRY,
Notaires,
No 10 rue d'Aiguillon

11 jav. c. 1 ms.

MAGASIN A LOUER

Un magasin de première classe, avec toutes les améliorations modernes, sis à l'encoignure des rues Dalhousie et Saint André, Basse-Ville, et à côté de la maison de quincaillerie Beaudet, Lefaivre et Garneau.

On pourra en prendre possession le premier Mai prochain.

Pour informations s'adresser à
ALEXANDRE GAUVREAU, N. P.,
Rue Saint-Pierr

Québec, 22 janv 1889 E. 1m.

A LOUER

UNE MAISON sur la rue Saint-Paul, joignant la bâtisse des soussignés, et ci-devant occupée par MM. Beaudet, Lefèvre et Garneau.

On peut y installer une machine à vapeur, si nécessaire.

J. W. REID

15 Janv. 1889—1m

A LOUER

Le magasin actuellement occupé par M. L. O. Villeneuve et les deux étages au-dessus comme atelier photographique par M. M. A. Montminy.

S'adresser à
J. B. Z. DUBEAU,
32, rue de la Couronne.

1er février 1889.—e j 1ms

PENSION DEMANDEE

UN COUPLE MARIÉ, avec un enfant et une bonne, demande une bonne pension avec l'usage exclusif de trois pièces spacieuses non meublées et bain si possible.

S'adresser de suite à B. à ce bureau ou au numéro 41 d'Aiguillon.

AVIS

Est donné par les présentes que demande sera faite à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, pour un acte d'incorporation d'une compagnie autorisée à construire un chemin de fer, d'un point quelconque sur le Saint-Laurent, dans ou près de Saint-Jean Deschaillons, à un autre point près de Glen Lloyd, dans le comté de Mégantic. Cette demande sera faite pour James King et les autres intéressés

E.—1 m. 12janvier

L. N. MILLER

SEUL AGENT A QUEBEC POUR LES CELEBRES MAISONS

Chs Jobit & Cie (Brandy Supérieur.)
H. O. Beverman, Bordeaux, (Clarets et Sauternes.)
Bonche fils & Cie, Marenil, Champagnes)
Delormont & Frères, Bordeaux (Clarets)
Crepaux Père & Fils, Ville-Franche, (Burgundies)
Nelson Dupuy, Bordeaux, (Liqueurs et Absinthe)
Hooper & Frères Oporto, (Vin de Porte)
Vve Gaues Jnr. et Fils, Bordeaux Macarom, Moutarde et C.
Benoit & Cie, Nantes, Pois, Sardines, Pâtes alimentaires.
Les Fils de J. Vincent, Nantes, (cuirs veaux cirés.)
J. Cohen & Cie Montréal (Fabricants de Hardes faites.)
H. M. Cra'g, Montréal, (Fabricants de cravates.)
C. J. Grenier, Montréal (Fabricants de Corsets.
F Michand Montreal, (Fabricants de chaussures.)
J. G. Désormeau & Cie Montréal Fabricants (Gants Mitaines)
P. M. Galarneau & Cie Montréal, Importateurs de Marchandises Sèches.)
De B. Macdonald & Cie, Montréal, Fabricants
Hooper Shirts, Bustles, Plain et Elastic, Steel Dress Extenders in great variety, " Ladies Favorite ", Bodice steels, In plain and Fancy Cottons and Silks Dress Preservers, Shoes and Corsets Laces, etc.
Lespérance et Perrin, Montréal, importateurs de Bijouteries, Pipes, Sacs à Tabac, etc.
H. Bernard, Montréal, importateur, Courtier, etc.

Les marchands détailleurs de la ville et de la campagne sont spécialement invités à venir le voir pour leurs achats.

L. N. MILLER

AGENT DE FABRICANTS DE MONTREAL TORONTO, FRANCE, etc.

Salle d'échantillons :
166, RUE DU ROI COIN DE LA RUE DE LA COURONNE

c. j.—1 e o.

Toujours à l'ÉPICERIE POPULAIRE chez

Jos. Beaupre

MARCHAND-EPICIER
48 Coin des rues St Valier et St Joseph, St Sauveur

Assortiment général d'Epiceries, Sucreries, Vin et Liqueurs de premier choix. Aussi : Nous attirons l'attention du public, sur nos Thés et Cafés que nous importons directement et que nous vendons avec Présent, aux acheteurs. Une attention spéciale est apportée dans cette branche de commerce.

AUSSI EN RECEPTION

10 Caisses de poudre à pâte, première qualité accompagnés de présents d'un genre absolument nouveau et de valeures telle qu'il n'en a jamais été offert dans les marchés de Québec

Une visite est respectueusement sollicitée.

LIGNE DE TRAVERSE ENTRE QUEBEC ET LEVIS

LES BATEAUX TRAVERSIERS connectant avec les trains sous mentionnées (la glace et le temps le permettant) quitteront:

QUEBEC.	LEVIS
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7.30 Malle pour Halifax Raccommodement à R. du Loup.	A. M. 7.00 Train mixte de la R. du Loup.
10.30 Malle pour la R. du Loup.	2.00 Malle de la R. du Loup.
P. M. 5.00 Accomodation pour R. du Loup	P. M. 6.00 Malle d'Halifax.
Pour le Quebec Central	
P. M. 12.30 Express pour Sherbrooke.	A. M. 11.30 Mixte de St Joseph.
3.30 Mixte pour St Joseph.	P. M. 3.30 Express de Sherbrooke.

29 octobre 1888.

PENSION DEMANDÉE

Un jeune homme désire une pension dans une famille privée à pas plus de 10 minutes de marche du Parlement. S'adresser " Sténo " au bureau de l'*Electeur*.

Le Grande Vente est commencée

MYRAND & PROULX

— CHEZ —

Tabourets pour piano

(PIANO STOOLS)

— ET —

TAPIS POUR PIANOS DROITS

Une consignation d'échantillons de TABOURETS (piano-stools) pour pianos ou orgues et de Tapis (convertures) pour pianos droits vient d'être reçue chez l'éditeur de musique

A. LAVIGNE,
55, rue de la Fabrique.

Dr AUGUSTE HAMEL

Bureau : Coin des rues Sainte-Ursule 21, et Ste-Anne 128.

HEURES DE CONSULTATION :
De 8 h. a 10 a. m.
De 1 h. a 2 h. et demie et
De 6 a 8 h. P. M.

Québec, 17 janv.—e. j. 2s

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada de Terreneuve pour le transport des malles Canadiennes et Américaines

1888—ARRANGEMENTS D'HIVER—1889

CETTE LIGNE se compose des puissants steamers en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur le Clyde à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, sont rapides et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience peut suggérer

Vaisseaux.	*Tons.*	*Commandants*
PARISIAN	5365	Lt Smith, R N R.
SARDINIAN	4376	Capt. J. Ritchie.
SARMATIAN	3647	Capt. W. Richardson
POLYNESIAN	3938	Capt. Bingh Wylie.
CIRCASSIAN	3724	Lt R. Barrett, R N R.
NOVA SCOTIA	3305	Capt. R. H. Hughes.
PERUVIAN	3049	Capt. J. G. Stephen.
CASPIAN	2723	Capt. A. McDougall.
POMERANIAN	4374	Capt. W. Dalziel.
CARTHAGENIAN	4214	Capt. A. McNicol.
BUENOS AYREAN	4065	Capt. J. Scott.
USSYRIAN	2970	Capt. John Bentley.
SIBERIAN	4904	Capt. R. P. Moore.
GRECIAN	2613	Capt. C. E. LeGallais.
NORWEGIAN	3521	Capt. R. Carruthers.
COREAN	3488	Capt. C. J. Menzies.
SCANDINAVIAN	3008	Capt. John Park.
HIBERNIAN	2907	Capt. John Brown.
CANADIAN	2906	Capt. John Kerr.
PRUSSIAN	3030	Capt. J. Ambury.
NESTORIAN	2689	Capt. J. France.
AUSTRIAN	2458	Capt. ——.
MANITOBAN	2975	Capt. Dunlop
PHŒNICIAN	2425	Capt. D.J. James
WALDENSIAN	2236	Capt. Whyte
LUCERNE	1925	Capt. Nunan
ACADIAN	531	Capt ——
NEWFOUNDLAND	919	Capt. J. Myllus

Ligne de la malle de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

Steamships	De Liverpool à Portland via Halifax	De Portland à Liverpool via Halifax.	De Halifax à Liverpool
	Jeudi	Jeudi	Samedi
POLYNESIAN.	8 Nov.	29 Nov.	1 Déc.
SARDINIAN..	22 "	13 Déc.	15 "
PARISIAN.....	6 Déc.	27 "	29 "
SARDINIAN..	20 "	10 Janv.	12 Janv.
CIRCASSIAN..	3 Janv.	24 "	26 "

Prix de passage de Québec viâ Halifax

Cabine.....$60.00, $75.00 et $85.00
(selon le confort)
Intermédiaire.....$36.50
Entrepont.....$20.50
Billets de retour à prix réduits.

Service entre Liverpool, Queenstown, St Jean, N. B., Baltimore et Halifax.

Steamships.	De Liverpool à Baltimore via St Jean et Halifax.	De Baltimore à Liverpool viâ Halifax et St Jean	De Halifax viâ St Jean à Liverpool
	Jeudi	Jeudi.	Lundi
NOVASCOTIAN	13 Nov.	4 Déc.	10 Déc.
PERUVIAN ...	27 "	18 "	24 "
CASPIAN.....	11 Déc.	1 Jan.	7 Jan.
NOVASCOTIAN	25 "	15 "	21 "

LIGNE DE GLASGOW

De Glasgow	Steamships	De Boston ou vers le	De Philadelphie ou vers le
3 Nov.	SCANDINAVIAN...	20 Nov.	.....
9 "	GRECIAN.....	.....	30 Nov.
16 "	CARTHAGINIAN...	3 Déc.	.....
23 "	MANITOBAN.....	.....	11 Déc
30 "	SIBERIAN.....	17 Déc.	.....

Ces steamers ne prennent pas de passager pour l'Europe.

Billets d'aller et retour, bons pour 12 mois sont émis à prix réduits

Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin experimenté se trouve sur chaque steamer.

Une allège avec les passagers pour les steamers allant à Liverpool, laissera le quai du chemin de fer Grand-Tronc, Pointe-Lévis, à 8 heures, et le quai Napoléon, Québec, à 9 hrs précises, chaque matin du départ pour la mer.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et dans les ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie.,

INSTITUT CANADIEN DE QUEBEC

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE des membres de l'Institut Canadien de Québec, pour la réception des rapports, l'élection des officiers et des membres du bureau de direction aura lieu MERCREDI, le SIXIEME jour de FEVRIER prochain, à SEPT heures et DEMIE P. M., à la salle de l'Institut, 57, rue de La Fabrique.

Extraits des Règlements de l'Institut Canadien de Québec.

Chapitre 1er, ARTICLE XI.—Les membres qui n'auront pas payé le montant de leur souscription pour le semestre courant, n'auront pas le droit de voter aux assemblées de l'Institut.

ARTICLE XIX.—Aucun membre ne sera éligible aux charges de l'Institut à moins qu'il n'ait payé tous les arrérages dus par lui pour souscription jusqu'au jour où se fera l'élection où il sera présent.

JOS. FREMONT,
Président,
I.C. de Q.

26 janvier—10f e j

L'INDICATEUR

— DE —

QUEBEC

Nouveau Directory

A LA DEMANDE D'UN GRAND nombre de marchands de cette ville, les soussignés publieront pour 1889-90, un Almanac des Adresses (*directory*), en français et en anglais, contenant les adresses de Québec, St-Sauveur, Lévis et des environs, par ordre alphabétique et par rues, ainsi que tous les renseignements utiles aux hommes d'affaires. Liste complète des membres et officiers des gouvernements fédéral et local, du Conseil-de-Ville, des compagnies, des manufactures, des bureaux de poste de la province de Québec, etc., etc.

T. L. LEGLANCIER & ED. MARCOTTE,
Propriétaires-éditeurs.

AU PUBLIC

Les soussignés auront l'honneur de solliciter votre patronage dans le cours de cette semaine.

T. L. LEGLANCIER & Ed. MARCO

CHARBON CHARBON

Charbon sydney, pour poêle et engin,

Charbon écossais idem, Anthracite americain, pour fournaises, poêles etc.

Anthracite welsh

Charbon americain pour forgeron

PRIX MODÉRÉS
SATISFACTION GARANTIE

MADDEN & ELLIS,
13, rue St Jacques.

NOUVEAUTES D'AUTOMNE ET D'HIVER

Comme toujours vous trouverez chez M. EUGENE ROY l'assortiment le plus complet des nouveautés d'automne et d'hiver tel que : Imitations en tout genre, Boucles pour manteaux, matelassé en soie, matelassé en laine, étoffe à robe barré toute laine, étoffe à robe unie toute laine. drap melton pour robes, drap castor, drap de pilote, melton toute couleur pour pardessus, tweeds d'automne dans les desseins les plus nouveaux. Le plus beau choix de gants, cols, cravates, camisoles et bas pour hommes et femmes. Un grand lot d'échantillons de châles tricotés, nuages. Facinateur vendu à moitié de sa valeur réelle.

J'invite cordialement toutes les personnes qui veulent profiter de ces grands avantages, de bien m'honorer d'une visite.

EUG. ROY

No. 332, RUE SAINT-JEAN

(BLOC HETHRINGTON)

Loterie Nationale

Sous le patronage de M. le Curé A. LABELLE, au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la province de Québec. Fondée en juin 1884; sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., ch. 56.

Classe D

Le 20ème tirage mensuel aura lieu

Mercredi, 20 FÉVRIER 1889

A 2 heures p. m.

au Cabinet de Lecture paroissial, à Montréal, Canada.

VALEUR DES LOTS

$ 50,000.00

GROS LOT

UN IMMEUBLE DE $5,000

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2'000.00
10	do	300.00	3,000.00
20	Ameublements	200,00	4,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	do d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00
2307	Lots valant		$50,000.00
	Cout du Billet		$1.00

Les demandes de billets seront reçues jusqu'à MIDI, le jour du tirage.

LE SECRETAIRE,
S. E. LEFEBVRE,

BUREAUX : 19, RUE ST-JACQUES
MONTREAL, CANADA

Victor Marier Agent pour la vente des billets à Québec, et à qui toute demande de billets par lettre doit être adressée, No. 83 rue d'Aiguillon.

Pour la commodité du public, des dépôts de Billets ont été faits chez Messieurs ALPHONSE LEGARE, rue Desjardins ; FERDINAND BELAND, 264 rue St-Jean ; J. O. FILTEAU & FRERES, 27 rue Buade ; I. P. DERY, 40 rue St-Pierre ; Jos. TREMBLAY, 62½ rue St-Valier, St-Sauveur ; Jos. COTE, 243 rue St-Paul ; Jos. DONATI, 151 rue St-Joseph,

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE

— DE —

E.B. EDDY

Allumettes, Seaux, Cuves, Planches a Laver, Cuves, etc., etc., etc.

EN FIBRES PRESSES

LES MEILLEURES ET LES PLUS BELLES MARCHANDISES DU MONDE.

Beaudet, Lefaivre & Garneau

ONT TRANSPORTE LEUR ETABLISSEMENT

DANS LEURS NOUVEAUX MAGASINS

COIN DES RUES

Arthur et Dalhousie

BASSE-VILE, QUEBEC

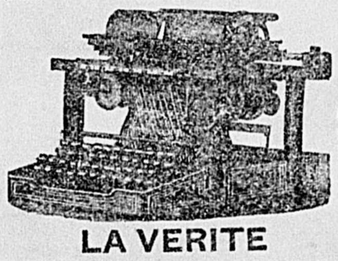

LA VERITE

Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

RAPPORT du comité nommé pour décider de la plus grande vitesse de ces instruments au concours de Toronto, le 13 Août 1888.

"En écrits généraux — matières de preuves légales et commerciales—Mlle M. E. ORR, a gagné la médaille d'or et le titre de champion du monde." " M. Mc GURRIN a gagné la médaille d'argent dans la même classe."

Mlle M. E. Orr.
Signé. THOS. PICKNEY, Prés.
N. S. DUNLOP, Sec.
C. E. STANBURY,
W. W. PERRY,
T. MACGILLICUDDY,

Tous deux s'étaient servis du

TYPEWRITER REMINGTON

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans ses ouvrages légaux et les correspondances.

Pour toute information s'adresser à

JOHN O'FLAHERTY,
Rue St-Jacques, Montreal

Le plus beau stock de viande savoureuse de premiere qualité

S'EMPLOIE POUR SOUPE, thé de bœuf, etc., etc., etc.

EXTRACT of MEAT

Vente annuelle de 8,000,000 de pots

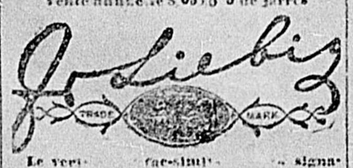

Le verre facsimile — signature de Justus von Liebig, en encre bleue sur l'etiquette.

Vendu par tous les épiciers et pharmaciens.

LIEBIG'S EXTRACT OF MEAT Co,
Londres.

EAU ST-LEON ! !

Certificat de l'efficacite de cette eau merveilleuse.

La lettre qui suit parle par elle-même:

CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'eau St-Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jour après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plait et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St-Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St-Léon et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE
Maître ma
32 rue Artillerie québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail chez MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie
En face du Palais Cardinal

INCENDIE

En raison de l'incendie survenu lundi dernier dans la bâtisse de l'Institut Canadien, et quoique l'eau n'ait atteint aucun des

Pianos et Harmoniums

mis en magasin, cependant pour prévenir tout dommage possible par l'humidité ces instruments restaient quelque temps en mains, l'éditeur de musique

A. LAVIGNE
55 rue de la Fabrique

Offre aujourd'hui en vente à une *notable réduction*, d'ici à quelques semaines, les magnifiques pianos et orgues harmoniums de

Kranch & Buch
Mason & Hamlin
Burdett

et autres, qui se trouvent actuellement à son établissement. Ces instruments seront vendus *positivement* à sacrifice, avec pleine garantie pour cinq ou sept ans. Ils sont en parfait ordre, n'ayant reçu aucun dommage quelconque comme chacun peut s'en convaincre par un minutieux examen.

Feuilleton de L'ELECTEUR

18

LA QUITTANCE DE MINUIT

Il n'y avait dans son âme, à part cette pensée, que miséricorde et amour. C'était une douce enfant, pieuse, bonne, dévouée. Depuis que ses larmes séchées avaient fait place au sourire, elle avait donné à Owen tout le bonheur qui peut être le partage d'un homme. Ils s'aimaient ardemment et uniquement, leur tendresse mutuelle les isolait du monde et leur était un rempart contre la souffrance : car Owen, lui aussi avait beaucoup à oublier. Le malheur était tombée sur la maison de Diarmid. Le vieux Miles, jeté dans une prison à la suite du meurtre de Luke Neale, attendait sa sentence. On n'avait point reçu depuis sept mois de nouvelles de Jessy O'Brien, la fille adoptive de Mac-Diarmid, la sœur chérie des huit frères, qui avait été la fiancée de Morris avant de devenir la femme de lord George Montrath.

Et à différentes reprises, de funestes rumeurs s'étaient répandues dans le pays. On disait que lady Jessy Montrath était morte ; on disait même que lord George avait pris déjà une autre femme.

Enfin, il y avait un Mac-Diarmid de moins. Natty, le cinquième frère, tué par une balle, était resté sur le gazon devant la ferme de Luke Neale.

Toute la famille était dehors en ce moment. Kate et Owen restaient seuls. En l'absence de Joyce, qui vaquait à des travaux de culture et qui s'était fait suivre par la petite Peggy, Kate préparait le souper commun ; elle attisait le feu sous le chaudron où cuisaient les pommes de tarre, et rangeait d'avance les siettes d'étain sur la table à laplace de chaque convive.

Et partout où elle allait, Owen la suivie, dérobant çà et là un baiser, échangeant un sourire contre une douce parole.

Les bestiaux, qui étaient rentrés d'eux-mêmes à la chute du jour, se couchaient de l'autre côté de la corde et prenaient fraternellement l'herbe du soir.

Les deux grands chiens de montagne, accroupis des deux côtés du foyer, chauffaient leurs pattes dans les cendres et suivaient d'un œil endormi le gai combat du jeune couple.

A voir cette scène de calme bonheur, vous n'eussiez certes point cru que ce sol était celui de l'Irlande. L'illusion vous eût emporté loin, bien loin de ce malheureux pays où les passions s'agitaient avec frénésie et hâtaient l'action mortelle de la misère. Tout aura disparu à vos yeux, l'effort désespéré de la tyrannie orangiste, la sanglante colère du ribbonman, et jusqu'aux bruyants échos de cette " agitation légale " dont le fracas essayait d'étouffer la menace des deux partis prêts à en venir aux mains.

Owen avait vingt-trois ans, son visage franc et ouvert disait naivement son bonheur. C'était un beau garçon, grand et fort, dont le front semblait vierge de toute pensée sérieuse; sa nature était d'être gai. Il avait été triste pourtant bien des fois dans sa vie, mais, chaque fois que la joie revenait, il l'accueillait de tout son cœur. Kate était une charmante fille d'Irlande, aux traits souriants, au regard vif. Le malheur récent l'avait bien un peu pâlie, et quelques rayons manquaient au feu de ses prunelles, mais à cette heure de repos elle revivait égayée et se retrouvait elle-même.

Le couvert était mis. Kate s'assit auprès d'Owen ; leurs sourires amis se croisèrent. Ils restèrent ainsi serrés l'un contre l'autre, et ne demandant rien à Dieu, sinon d'être ainsi toujours.

Depuis le jour de son mariage, Owen, par une sorte de tolérance muette, restait en dehors des actes de l'association, Morris lui avait fait cette trêve. On lui donnait quelques jours pour être heureux. Et il jouissait ardemment de ce bonheur dont il devinait la limite prochaine. Il se hâtait de jouir, il buvait à longs traits cette coupe aimée qu'on allait lui arracher peut-être, à demi pleine encore.

Un bruit de pas se fit au-delà de la porte sur la montée. Owen et Kate s'éloignèrent instinctivement l'un de l'autre ; un nuage passa sur leurs fronts naguère si radieux.

C'est qu'après un moment d'oubli la réalité revenait vers eux ; ils avaient chassé d'un commun accord d'importuns souvenirs, et la porte qui s'ouvrait allait donner entrée à de graves pensées de malheur.

Dan et Jermyn, venant de Galway, franchirent les premiers le seuil.

Jermyn parcourut la salle d'un regard impatient.

—Notre noble parente n'est pas encore de retour ? demanda-t-il.

—L'Héritière aura prolongé sa promenade plus tard que de coutume, répondit Owen ; nous l'attendons.

Quelques instants s'écoulèrent, au bout desquels Joyce revint des champs avec Peggy. Sam et Larry les suivirent de près. Kate tira les pommes de terre de la chaudière et les plaça sur la table.

L'œil de Jermyn interrogeait la porte avec une inquiétude croissante.

La porte s'ouvrit enfin. Ce fut Morris qui entra.

—Eilen ne vous suit-elle pas, mon frère ? demanda Jermyn.

—Je viens de loin, mon frère, répondit Morris, mais j'ai entendu le pas d'un cheval au pied de la montagne, et la noble Eilen ne peut tarder à revenir.

Ces paroles étaient à peine achevées, lorsque la porte, que venait de retomber, s'ouvrit di nouveau. Ellen se montra sur le seuil ; ses cheveux noirs, épars, tombaient le long de sa joue pâle ; quelques gouttes de sueur perlaient à son front. La respiration lui manquait, comme si elle eût fourni une course désespérée.

Les Mac-Diarmid la saluèrent, comme d'habitude, avec amour et respect.

L'Héritière rejeta en arrière le capuchon de sa mante rouge, et traversa la salle pour se rendre à son siège accoutumé. Les Mac-Diarmid prirent place à leur tour et s'assirent, après qu'Ellen eut prononcé en latin la prière de bénédiction. Le souper de famille commença triste et silencieux.

A part quelques sourires échangés entre Kate Neale et Owen, aucun visage ne se dérida autour de la grande table. Durant tout le repas, la lumière inégale des chandelles de jonc n'éclaira que des traits mornes et des regards assombris. La gaieté irlandaise faisait trêve : il y avait sous ce toit, où naguère la vie coulait si pleine, une pensée de deuil. Bien des sièges restaient vides maintenant. Le chef de la maison, prisonnier et menacé de mort, laissait là sa place inoccupée. Jessy n'était point revenue ; Natty était mort ; Mickey, le frère aîné, avait pris la route de Londres pour avoir des nouvelles de Jessy.

On avait mangé à la hâte, on avait porté tout bas la santé du vieux Miles. Ellen avait à peine touché le mets rustique qui demeurait entier sur son assiette ; elle ne parlait point ; sa belle figure, où ces quelques mois écoulés avaient mis plus de pâleur, exprimait une préoccupation puissante. Ses grands yeux noirs restaient presque constamment baissés, et n'allumaient plus aux rayons vacillants de la lumière leurs sombres reflets d'or.

Les convives respectaient son silence et sa rêverie. Kate Neale se levait de temps en temps pour la servir, comme si elle eût été une reine. Et vraiment, assise comme elle l'était, toute seule à la place d'honneur, environnée d'attentions respectueuses et tendres, elle semblait une reine en effet.

Jermyn seul osait suivre d'un regard obstinément avide les sentiments divers qui venaient se peindre tour à tour sur la physionomie de l'Héritière.

Elle ne le voyait point ; elle ne voyait rien ; son âme était ailleurs.

Lorsqu'elle eut récité à genoux, devant une image grossière de la Vierge, la prière de tous les soirs, elle mit un baiser sur le front de Kate, et donna sa main à ses frères d'adoption ; puis elle se retira dans la petite cabane accolée au corps de logis principal. Kate et Owen disparurent à leur tour. Il ne resta dans la chambre que les cinq autres frères et Joyce, qui se jeta dans un coin sur la paille.

—Lève-toi, lui dit Morris, et remplis les cruches de poteen. Cette nuit il n'y aura que les femmes à dormir sous le toit de Mac-Diarmid.

Joyce obéit aussitôt ; les pots d'étain furent remplis, et les cinq frères s'assirent de nouveau autour de la table. Chacun d'eux prit sa place accoutumée Morris seul en changea ; il alla s'asseoir sur le siège réservé à son père, comme s'il se fût institué le chef et le roi de la famille. Il y avait en lui un air d'autorité grave et ferme ; on voyait que depuis longtemps sa tête s'était levée au-dessus de la tête de ses frères.

DERNIERESDEPECHES

Nouvelles de Montreal

Un cylorama a Montreal

Details sur les fetes du carnaval

Les funerailles de M. Perrault

La compagnie du Richelieu

(Service spécial de l'ELECTEUR)

Montréal, 3 février.—Sur l'invitation pe M. Geo. H. Patterson, quelques représentants de la presse sont allés hier soir visiter le cylorama de Jérusalem, au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain.

Ce magnifique tableau est renfermé dans une immense tour en bois et en brique, où l'on monte par un escalier tournant qui conduit au centre sur une grande plate-forme. De là, les spectateurs ont le plus beau coup-d'oil imaginable.

Le tableau, qui embrasse toute l'enceinte circulaire, représente la ville de Jérusalem le jour du crucifiement de Notre-Seigneur. C'est un spectacle vraiment frappant, car on se croirait réellement présent à la scène d'autrefois.

Le regard plane au-dessus de la ville et saisit les moindres détails de la topographie du paysage.

On y voit distinctement les habitations, le monde circulant dans les rues et les chemins, les vallées, les montagnes et en particulier le mont du Calvaire où le Christ est exposé sur sa croix entre le bon et le mauvais larron. Aux pieds, sont les bourreaux et tous les personnages de la Passion. Ceux-ci paraissent vivants, tant la peinture a des couleurs vives et riches.

La représentation est tout à fait grandiose et de manière à faire pénétrer chez les spectateurs des sentiments de foi et de religion.

Nous pouvons mentionner que la peinture est d'une beauté exceptionnelle. Ce tableau a été fait à New-York par sept peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef-d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre-Sainte.

Comme question de détail, il y a deux escaliers dans la tour, l'un pour monter, l'autre pour descendre, afin d'éviter tout encombrement.

Le cyclorama est ouvert chaque jour de 9 h. a. m. à 10 h. p. m. Le prix d'admission est de 50c.

Aussi bien que les journalistes, plusieurs membres du clergé sont allés voir le tableau, notamment M. le curé Sentenne, qui s'est déclaré tout à fait enchanté de ce spectacle si sublime.

Un grand nombre de personnes sont allé visiter le palais de glace hier. Malgré le temps défavorable que les entrepreneurs ont eu à combattre, ils ont pu y mettre la dernière main. Cette construction ne le cède en rien à celle des années dernières.

Aux comités, on a constaté que tout était pour le mieux et faisait augurer un brillant succès. Le comité de la promenade de gala a reçu une requête des citoyens de la rue St-Jacques, le priant de faire défiler la procession sur cette rue, mais on a constaté la chose impossible vu que les programmes avaient déjà été distribués. Soixante quinze voitures prendront part à la procession.

Les huit fanfares suivantes fourniront la musique : fanfare de la Cité, de l'Harmonie, de l'Artillerie, des Royal Scots, de la Cie de caoutchouc, de Holly S.S.C., du patinoir Dominion, de la batterie de campagne. Le club Teutonia et les étudiants des universités Laval, Victoria, McGill et Bishop y prendront part. Les cultivateurs de la Petite Côte y seront représentés.

Voici la position qu'occuperont les différents clubs de raquettes à l'attaque du palais de glace : sur le côté nord, les clubs Argyle, Canadien, Etoile, St-Henri et Trappeur ; à l'ouest, l'Emerald, l'Excelsior, Field Battery et le Holly ; au sud, le St-George, le St-Lawrence, l'Artillerie de Garnison et Crescent ; à l'est, le St-Charles, Lachine, Royal Scots et Montréal.

Les glissoires du club Park Tobaggan sont maintenant en bon ordre.

Le comité a fait tous les arrangements nécessaires pour que tout marche sans encombre.

Mercredi prochain sera un grand jour de gala. A 3 heures de l'après-midi le gouverneur-général inaugurera les glissoires de ce club. Cette inauguration sera suivie d'un *fire o'clock tea*.

L'ingénieur de la ville a eu une entrevue avec le chef de police hier au sujet des précautions pour prévenir les accidents, mercredi soir, à l'attaque du palais de glace. Il a été décidé d'ériger des barricades, sous la garde des constables au coin des rues Metcalf et Peel, sur la rue Ste-Catherine et Dorchester, sur la rue Osborne et au coin des rues Cathédrale et du Palais. On ne permettra l'entrée des voitures pour aucune considération.

Nous donnons ci-après le programme pour la journée de lundi avant-midi.

Dix heures, ouverture des glissoires Park et Tuque Bleue. Les visiteurs seront les bienvenus.

APRÈS-MIDI

Arrivée de leurs Excellences le gouverneur-général et lady Stanley de Preston. Ouverture de l'arche vivante en l'honneur de Leurs Excellences. Misique et *five o'clock tea* au Victoria Skating Rink. Ouverture au rond à patiner Dominion. Amusements aux glissoires Park et Tuque Bleue.

SOIRÉE

Inauguration du palais de glace par Leurs Excellences. Illumination à la lumière électrique et grand déploiement de pièces pyrotechniques. Concours de fanfares et de hockey au rond à patiner Victoria. Commencement de la course en patin de 10 milles pour les amateurs au rond Dominion. Marche des clubs Emerald et Le Trappeur, à l'Athletic Club House, à 8 heures. Brillante illumination des glissoires Park et Tuque Bleue. Première représentation de la pièce " Pearl of Pekin " à l'Académie de Musique.

—Les funérailles du regretté M. Ovide Perreault auront lieu demain matin.

—Les membres de la compagnie Richelieu et Ontario doivent tenir leur assemblée annuelle aujourd'hui. Il sera discuté un grand nombre de questions importantes.

Cette compagnie représente un capital d'environ deux millions de piastres. Elle possède aujourd'hui vingt-deux vaisseaux dont les principaux sont le " Québec, " " Montréal ", " Trois-Rivières " et le " Canada. "

Le rapport annuel des directeurs a été publié vendredi. Les recettes qui s'étaient élevées en 1887 à $586,888.27, ont baissé jusqu'à $555,224 en 1888.

Les dépenses en 1887 avaient été de $548,769, tandis qu'elles ont été réduites en 1888 à $447,249, soit une économie de $101,514.95.

De sorte que tandis que l'avant-dernier exercice se soldait par un surplus de $38,128.92 seulement, le profit net des opérations de l'année qui vient de s'écouler s'est élevé à la somme de $107,994.60, soit, moins une fraction minime, 8 pour cent sur le capital.

ENTREVUE IMPORTANTE AU SUJET DU TRANSPORT DE LA MALLE DU PACIFIQUE

Ottawa, 2 fév.—Après la clôture de la séance à la chambre des Communes hier soir, sir John Baden Powell a eu une entrevue avec sir John Macdonald et sir Hector Langevin et leur a soumis de la part du gouvernement impérial la proposition que le service de la malle du Pacifique, entre le Japon, la Chine et le Canada, soit fait de quinze jours en quinze jours au lieu d'être mensuel.

Les autorités d'Angleterre offrent aussi d'octroyer pour ce service cent mille livres de subside annuel à la condition que le Dominion en octroye vingt mille pour sa part.

Jusqu'à présent les deux gouvernements payaient respectivement £45,000 et £15,000.

On ne sait pas encore qu'elle a été la réponse de sir John. Cependant on la croit favorable.

Sir George B. Powell a l'intention aussi de s'informer des vues du gouvernement fédéral concernant les relations commerciales futures avec les Etats-Unis.

UN PERE MONSTRE

Toronto, 2 fév.—Edouard Clardo, père de plusieurs enfants, a été condamné à 15 ans de pénitencier pour assaut indécent sur la personne de sa jeune fille âgée de 13 ans.

Echos du parlement

Le débat de vendredi dernier, concernant l'affaire McShane, a donné lieu à des incidents assez piquants.

Par exemple, l'honorable M. Taillon qui avait conseillé de renvoyer le cas de Montréal-centre au comité des privilèges et élections, et cela d'accord avec l'honorable M. Mercier, ne voulut pas accepter la juridiction de ce même comité, formé avec son assentiment. Ce trait est assez singulier.

***

Un autre incident qui a passablement amusé la galerie, c'est l'abstention de l'honorable M. Robertson, de MM. Faucher de Saint-Maurice, Nantel et de plusieurs autres conservateurs, qui, préférant écouter la voie de la justice que le sentiment de parti, ont préféré ne pas voter du tout plutôt que de refuser à l'honorable M. McShane de reprendre son siège en attendant la décision de la cour d'Appel.

***

L'honorable M. F. G. Marchand, Orateur de l'Assemblée législative, exerce ses hautes et délicates fonctions avec une dignité et un tact parfaits.

Adversaires comme amis reconnaissent en M. Marchand un homme véritablement supérieur.

***

Dans notre rapport de la séance de vendredi à l'Assemblée législative, nous disions :

" M. Mercier demande à l'opposition de retrancher tout ce qu'elle prétend d'irrégulier dans le rapport du comité, il restera toujours que " *le siège de Montréal-centre est vacant.* " Il faut lire : il restera toujours que " *le siège de Montréal-centre n'est pas vacant.* ".

Entrevue entre Mlle Eugénie Tessier et Albani

Notre jeune et sympathique cantatrice, Mlle Eugénie Tessier, a eu au Windsor à Montréal une entrevue avec la *diva* canadienne, peu de temps avant le départ de cette dernière pour Québec.

Madame Albani l'a reçue les bras ouverts, lui témoignant la joie qu'elle éprouvait de voir une de ses compatriotes entrer dans la noble carrière qu'elle a parcourue avec tant de triomphes. Elle l'encouragea à persévérer dans ses études musicales et lui prédit un avenir des plus brillants.

Sur l'invitation de la *diva*, Mlle Tessier chanta l'air du *Cid* de Massenet, et *Stella* de Faure (valse chantée). Madame Albani applaudit au talent artistique qui se développait chez la jeune aveugle et elle lui fit cadeau de dix louis sterling pour l'aider à continuer son éducation musicale à Boston, en lui souhaitant tout le succès qu'elle méritait pour le concert d'adieu qu'elle donnerait vers le commencement de mars.

Mlle Eugène Tessier est née le 30 mai 1868. Elle perdit la vue douze jours après sa naissance. Son père était feu M. L. W. Tessier, ex-trésorier de la cité.

Elle entra au couvent de Nazareth à l'âge de six ans et étudia pendant 12 années sous la direction des révérendes Sœurs Grises. Son professeur de chant était M. Paul Letoddal, aveugle lui-même.

Le public montréalais sait que Mlle Tessier a toujours été portée à chanter pour les œuvres de charité chaque fois que l'occasion s'en est présentée. Il faut espérer que le public montréalais sera aussi porté à souscrire à une bonne œuvre puisqu'il s'agit maintenant d'aider Mlle Tessier à son prochain concert d'adieu, afin de lui permettre de pouvoir continuer ses études musicales au Conservatoire de Boston.

Notre jeune cantatrice a reçu de Mme Albani la lettre suivante :

Hôtel Windsor,
ce 30 janvier 1889.

Chère Mlle Tessier,

Je ne veux pas quitter Montréal sans vous dire combien j'ai été enchantée de votre charmant talent et de votre voix sympathique et si douce. Je vous souhaite tout le succès que vous méritez, succès que vous rencontrerez certainement avec la persévérance et l'étude.

J'apprends que vous devez donner un concert d'adieu au printemps. Joignez-y la petite somme ci-inclue, en souvenir de votre visite à votre compatriote.

Les meilleurs compliments et saluts affectionnés de

Votre toute sincère
E. ALBANI GYE.

Societe de geographie

Les membres de cette société ont élu jeudi leurs officiers pour l'année courante :

Président—L'honorable M. Rhodes.
Vice-présidents—MM. Charles Baillaigé, N. Levasseur, R. R. Dobell.
Secretaire-correspondant français.—M W. D. Baillairgé.
Assistant-secrétaire—M. F. X. Guay.
Secretaire-correspodant anglais— M. J. B. Rhodes.
Assistant—M. F. H. Bignell.
Secretaire-archiviste—M. F. D. Tims.
Bibliothécaire—M. A. Wheeler.
Trésorier.—M. A. Furness.
Comité de direction.—MM. H. J. J. B. Chouinard, lieut.-colonel Vohl, John Bignell, R. Campbell, et le Dr N. E. Dionne.

Bazar du Patronage

Lundi 4 février commencera à la salle Jacques-Cartier le bazar de l'œuvre du Patronage ; l'ouverture en sera faite à 3 hrs. P. M. par Son Eminence le cardinal Taschereau archevêque de Québec. Nous espérons que comme les années précédentes l'assistance sera nombreuse et que les personnes charitables y multipliront leurs visites. Les visiteurs sont respectueusement informés que pour pénétrer dans la salle du bazar de 6 à 10 h. du soir, il faudra se munir d'un billet d'entrée au prix de cinq centins. Ce billet restera en la possession du visiteur et conservera sa valeur de 5 centins à toutes les tables, chaque billet ne pourra servir qu'à une seule entrée. Les visiteurs porteurs d'une carte de dîner seront admis sur la seule présentation de cette carte. Les billets d'entrée seront en vente à la porte de la salle.

Dîners. Table St-Félix.—Mme A. Racine, Mme T. Gourdeau.

Rafraichissement. Table St-Vincent.—Mlle O. Dorval, Mme A. Boucher, Mme J. M. Tardivel.

Lingerie. Table N.-Dame.— Mme J. Ph. Jolicœur, Melle C. Dugal.

Table St-Joseph.—Mme J. G. Tourangeau.

Table St-Jean.— Mme P. Gingras, Mme O. Robitaille, Mme G. Costolow, Mme F. Bédard, Mme Ph. Gingras.

Table St-François.—Melle M. Cloutier, Mme M. Annet.

Table St-Roch.—Mme E. Marceau.

Table du St-Rozaire.—Mme Ph. Filion, Mme O. Migné.

Table Ste-Anne.—Mme J. Chamberland, Mme S. Dombrowski.

Table St-Sauveur.—Mme F. Labrèque, Mme F. Auger.

1er Février —e. j.

Nouvelles du jour

AVIS

Les editeurs de l'Indicateur de Quebec, Levis, St Sauveur, etc., ont le plaisir d'annoncer au public que grace a l'encouragement extraordinaire qu'ils ont deja reçu ils sont en position de promettre un annuaire qui l'emportera certainement sur les publications du genre faites jusqu'ici. Les annonces et les souscriptions des personnes que nous n'avons pas encore eu l'avantage de voir peuvent etre adressees a

BOULANGER & MARCOTTE,
28 cote Lamontagn

L'armee du salut

La proposition faite, de la part de l'Armée du Salut, demandant un nouveau procès a été argumentée, hier à la Cour d'Appels.

25ieme anniversaires

La congrégation des Enfants de Marie de Saint-Sauveur a célébré hier avec pompe le 25ième anniversaire de l'établissement de cette confrérie.

A cette occasion il y a eu communion générale le matin, et à 9½ heures grand'messe à la chapelle de Notre-Dame de Lourdes.

On a donné une messe harmonisée, et le chœur de cette congrégation, dirigé par M. J. B. Lapointe, organiste, a fait du beau chant.

Le révérend Père Grenier officiait, assisté des RR. PP. Boissonnault et Valiquet.

Le sermon a été donné par le révérend Père Lefebvre.

Après la messe, les membres de la congrégation ont présenté au révérend Père Lefebvre une adresse accompagnée d'une somme de $35 sous forme d'un magnifique bouquet composé de 5, 10, 25 et 50 cts surmonté d'un $10 en or, exécuté par la révérende Mère Vitaline, de la congrégation de N.-D. de Saint-Sauveur ; et à Mlle Zoé Petit, présidente de la congrégation depuis 25 ans, une jolie montre en argent. Ils étaient tous deux les principaux fondateurs.

Dans l'après-midi, il y a eu sermon, réception de nouveaux membres et salut solennel, par le révérend Père Lefebvre.

Après la cérémonie, le révérend Père Valiquet, le directeur actuel, distribua aux congréganistes de petits souvenirs de cette jolie fête.

Une peau de carriole perdue

Jeudi dernier en remontant de la gare du Palais pour se rendre aux écuries de M. Campbell, rue St-Louis, une peau d'ours noir bordé en bleu foncé a été perdue.

Celui qui la rapportera au bureau de l'*Electeur* sera récompensé.

Attention

Nous invitons le lecteur à voir l'annonce de la maison Robitaille, Bernier & Bernier, que nous publions dans une autre colonne.

Vol d'une medailles.

Dans la démonstration de samedi soir, M. Caron, marchand et président du club le Montagnais, s'est fait voler une médaille d'argent de la valeur de $25 qu'il portait attachée sur sa poitrine. Ce qui le porte à croire que cette médaille lui a été volée, c'est que le ruban auquel elle était attachée a été déchiré et qu'une partie est restée à son habit.

Gare !

On nous écrit :

"Une canaille de français circule dans nos campagnes, vendant médailles, chapelets, images, reliques et reliquaires à des prix exorbitants, sous prétexte que les dits objets sont indulgenciés, ou que les acheteurs ont part à un grand nombre de messes, ou que le profit est pour aider à la construction de chapelles. L'escroc se dit bien envoyé par les prêtres de son pays. Mais, tout de même, il n'osait exhiber ses lettres de mission, quand, il y a quelques jours, un curé du comté de Lotbinière, ayant découvert sa fourberie, lui fit remettre l'argent escamoté à quelques-uns de ses paroissiens !

Tous les catholiques ne devraient jamais oublier : 1o que ceux qui leur offrent en vente des objets indulgenciés ou des reliques, les trompent, puisqu'il y a défense de l'Eglise de vendre des objets indulgenciés ; 2o que quand un prêtre a besoin de l'assistance publique pour construire une église ou maison religieuse quelconque, il ne charge pas un inconnu de faire la collecte. D'ailleurs, les quêtes de cette sorte, à moins d'être approuvées par l'évêque du lieu, sont défendues par notre dernier concile provincial."

Operation chirurgicale

Madame G. Done, de St-Ubald, qui était souffrante d'une tumeur et était venue subir une opération à Québec, il y a une quinzaine de jours, à l'Hôtel-Dieu, a aujourd'hui suffisamment retrouvé la santé pour retourner dans sa famille.

L'opération a été pratiquée avec succès par le docteur Ahern, et la tumeur pesait vingt-cinq livres.

Conference

Une conférence sera donnée par M. Geo. Moore de Montréal, mercredi le 6 courant, au National School Hall. Sujet : Les nervoeilles et les beautés de la nature suivies de suggestions pratiques.

Billets d'admission 25 centins.

e j l. m. et m.

Instruments de physique

On nous informe que M. l'abbé J. C. K. Laflamme, dans son récent voyage en Europe, a fait l'achat pour plusieurs milliers de francs de nouveaux instruments de physique qui devront être utilisés dans les expériences physiques et chimiques faites par les élèves du cours classique.

Personnel

L'hon. F. Langelier et M. Charles Langelier doivent partir aujourd'hui pour Ottawa.

Justice a qui de droit

Nous avons annoncé l'autre jour que MM. les tanneurs, corroyeurs et marchands de cuir avaient acheté une cloche de trois cents livres et souscrit en outre une soixantaine de piastres pour l'église de Normandin, lac Saint-Jean.

En justice pour tous les souscripteurs, nous tenons à ajouter que plusieurs autres citoyens de Saint-Roch se sont associés à cette bonne œuvre, dont ils partagent le mérite avec les premiers.

Accident

Un refoulis de voitures ayant eu lieu, après le concert de vendredi soir, rue D'Youville, M. J. Morin, pharmacien, qui se trouvait dans l'une d'elles, a été gravement contusionné par un timon qui l'a atteint dans le dos. Les cochers ont toujours le défaut de conduire leurs équipages trop vite lorsqu'ils vont à la file.

Un concert.

Décidément Québec commence à être favorisé ; après Albani nous allons avoir la bonne fortune d'attendre M. Jules Xhrouet, le célèbre clarinettiste belge, de passage à Montréal ; les amateurs de raquettes de l'Union Commerciale se sont assuré les services de ce prodige, qui a remporté tant de succès à Montréal depuis son arrivée en cette ville.

En difficultes

S. Davignon, marchand, à St. Athanase d'Iberville, a fait cession. Raison, manque d'aptitudes.

Benj. Maynard, de St. Guillaume, qui avait reçu une demande de cession, a fait cette cession à Kent et Turcotte, avec un passif de $6,500.

Ed. Thériault, Ottawa, a fait cession. Cause de l'embarras, le manque d'attention aux affaires. Il était auparavant tailleur de pelleteries.

Wm. Dieterle, marchandises sèches, Montréal, au magasin de marchandises noires, a fait cession avec un passif de $54,426.82 et un actif de $32.000.

Chasles Desmarteau annonce la vente des effets de la faillite C. et N. Vallée. Cette vente comprendra l'hôtel de Lotbinière, à Vaudreuil.

Zotique Pouliot, de l'Islet, avait abandonné l'heureuse vie d'agriculteur il y a plus d'un an pour prendre magasin. Il vient de faire cession en regrettant d'avoir pris l'argent de sa ferme pour l'enfouir dans le commerce.

Medecin demande

On demande un médecin dans la paroisse des Eboulements, comté de Charlevoix.

On assure une forte clientèle ; conditions de loyer ou de pension très avantageuses.

S'adresser à ce bureau.

E. 8j.

Demande

Immédiatement, un jeune homme actif et intelligent pour la vente à commission en cette ville d'HUILES A MACHINES.

Bonnes recommandations et garanties requises.

Grande chance de faire rapidement de l'argent.

On exige la connaissance des deux langues, anglaise et française.

Adresser
HUILES,
A ce bureau.

e 3 s.

La plus belle fille du monde !....

Si elle ne peut donner que ce qu'elle a, elle peut aussi perdre rapidement ses charmes.. Il suffit pour cela que ses dents se carient, jaunissent et tombent. ....Alors adieu la beauté ! Que de jeunes filles et de femmes, cependant, s'exposent à ce terrible danger, faute de soins donnés à la bouche !.... Qu'elles prennent garde..Le seul moyen de conserver les dents, si elles sont bonnes, de les affermir et de les blanchir, si elles sont ébranlées et jaunies, c'est de se servir chaque jour du meilleur préservatif de ce monde, de ce merveilleux *Elixir dentifrice des RR. PP. Benedictins de l'Abbaye de Soulac* qui tient la bouche toujours fraiche et chasse en un clin d'œil la plus violente douleur des dents.

Agent général :
A. SEGUIN, Bordeaux.
Comptoir Parisien, 16, rue St-Jean.
e 3fs

Conseil hygienique

Nous conseillons fortement aux personnes qui sont atteintes de cette maladie vulgairement appelée Gratelle (qui se manifeste par une démangeaison intense de la peau et fait endurer au patient un malaise insupportable), de se procurer la pommade Solari qui en trois applications opèrera une guérison certaine.

Dépôt général chez MM. Giguère et Larue, pharmaciens, coins des rues St-Joseph et de l'Eglise, St-Roch.

E. J. 1 m s.

Duvet importun

Poils follets des bras et du visage sont enlevés en deux minutes par la mixture épilatorie du Dr Djim $2,50 le flacon.

L'eau Suédoise frise les cheveux sans fer $1,75.

La lotion du Dr Gée enlève les taches de rousseur.

L'Ondine détruit pour toujours les pellicules de la tête. Un seul flacon suffit.

En vente au comptoir parisien, 16 rue St Jean. Haute-Ville.

e j 8jrs.

En foule

Le grand job qui s'est offert chez Myrand & Pouliot la semaine dernière se continuera toute cette semaine dans des proportions encore plus grandes. Malgré la tempête de lundi les passants ont pu remarquer la quantité de ballots et de caisses qui sont arrivés à notre établissement c'est la balance des jobs que nous vous promettions. Nous ne faisons pas de miracles, mais nous vous promettons un bon marché réel, une simple visite vous en convaincra. Afin qu'il n'y ait pas d'erreur possible nous avons fait imprimer notre nom en lettres noires sur des pancartes collées dans nos vitrines. Ainsi n'oubliez pas l'adresse, chez Myrand & Pouliot.

j o

F. SIMARD

MARCHAND

DONNE AVIS QUE DE GRANDES REPARATIONS A SON MAGASIN l'obligo de réduire son stock.

UNE VENTE A PRIX REDUITS POUR DEUX SEMAINES

— COMMENCERA —

LUNDI, 4 FEVRIER

— POUR FINIR —

SAMEDI, 16 FEVRIER

Nous avons réduit à peu près le tiers de notre stock de VINGT-CINQ à CINQUANTE PAR CENT. Ces marchandises réduites seront vendues net. Les deux autres tiers de notre stock seront vendus à DIX PAR CENT D'ESCOMPTE. N'ayez pas peur d'être trompé, car nous avons qu'un seul prix et nos marchandises sont marquées en chiffre.

CETTE VENTE A REDUCTION NE SERA FAITE QUE POUR ARGENT COMPTANT SEULEMENT

137, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH

Academie de Musique

TOURNEE D'ADIEU

EN CANADA

MADAME

ALBANI

Prima Dona Canadienne

Renommee dans le monde entier

CHANTERA DANS

DEUX CONCERTS

LES 1er-4 FEVRIER

Billets en vente chez MM. Pruneau et Kirouac, rue de la Fabrique.

Plan de la salle ouvert au public de 10 h. A. M. à 4 h. P. M.

M. W. RUSSELL,
L. et Gérant.

24 janvier 1889.

Soumissions pour le stock et les livres de crédit

In re

L. U. BELANGER,
marchand général.
Saint-Valier.
Failli.

Des soumissions seront reçues au bureau de Leclerc & Letellier, 48 rue St-Paul jusqu'à

jeudi, le 7 février 1889

pour l'achat du stock des livres de crédits etc., tel que mentionnés ci-dessous, appartenant à cette succession :

Stock	$2,548.66
Livres de crédits	2,470.23
Fournitures de magasin	160.65
Roulant	151.00
	$5,330.54

Les soumissions pourront être faites pour le tout ou pour chaque item séparément.

Conditions : *Comptant.*

La liste d'inventaire et des livres de crédits pourra être examinée au bureau de Leclerc & Letellier.

Le soussigné ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

P. DALLAIRE, jr.
Cess. Syndic

Québec, 2 février 1889.
E.—6 fs.

A LOUER

La maison et dépendances occupées par M. Bédard, aussi le bureau occupé par la St Lawrence Dock, Co. au-dessus du magasin de MM. Dawes & Cie, bâtisses Shaw, au pied de la Côte de la Montagne.

S'adresser à
H. W. WELCH,
Bâtisses Gowen,
Rue Saint-Pierre.

e 4, 7, 9.

Importations françaises

COMPTOIR PARISIEN

16, rue St-Jean, Québec

arrigue & Jalras, importateurs commissionnaires

Parfumeries françaises, fleurs d'appartement et de soirées, bouquets de fête, bonbons surfins, fruits glacés. Agence général des journaux de modes français. Patron et corsets sur mesure. Chapeaux pour Dames. Elexir dentifrice des R. R. P. P. Bénédictins de l'abbaye de Soulac.

Le comptoir Parisien ayant un de ses directeurs M. Jalras à Paris, se charge de toute sorte d'ordres pour Paris et la France.

7 décembre — e. j.

DECES

BLOUIN.—Le 3 du courant, à l'âge de 6½ mois est décédée Alarie-Alice, enfant bien-aimée de Théodore Blouin, commis-marchand.

Elle sera inhumée mardi à 4 h.

Le convoi partira à 3¾ h., rue de la Reine, No 201.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

TURCOT.—Samedi, le 2 courant, à l'âge de 66 ans, Narcisse Turcot, écr, horloger.

Ses funérailles auront lieu à la Basilique, mardi matin à 9 h. 30.

Le convoi partira de la demeure du défunt, 40 Côte Lamontagne, à 9 h. 15.

Parents et amis, sont priés d'y assister sans autre invitation.

Gare au froid

Toutes les exigences de la vie sont pourvues au

SYNDICAT DE QUEBEC

207, Rue St-Joseph, 207

250 paires Couvertes Blanche assorties de 5, 6, 7, 8, 9 et 10 pds

REDUCTION ENORME

Le plus grand JOB encore offert.

Facilités extraordinaires pour se pourvoir contre les intempéries de la saison.

N'oubliez pas nos SOIES GROS GRAIN. Il en reste encore quatre pièces.

Les pratiques restent toutes surprises à la vue des prix extraordinaires que nous faisons

250 doz de serviettes vendues pendant une semaine.

Encore 250 doz à vendre, c'est une vraie Providence.

Profitez surtout de notre JOB de Couvertes Blanches, vendues 50 cents dans la piastre.

Au Syndicat de Quebec

207, RUE ST-JOSEPH

ST-ROCH

NOUVEAUTES

ROBES DE BAL

ET DE

SOIREES !

Tissus de haute nouveauté en Gauze, en Grenadine et en Tulle pour Robes.

Volants en Dentelle crême, depuis 42c ou 40c net.

—AUSSI—

Patrons très nouveaux dans les couleurs les plus à la mode, 83c ou 79c net.

Volants en Dentelle noire de $1.00 à $3.90.

Panneaux et Tabliers pour Robes en Point et en Dentelle perlée.

Patrons de Robes en Mousseline des Indes, $10.50.

Soie Pongée, Soie Surah et autres pour soirées.

Riches Costumes en Soie de couleur pour dîners.

Rubans pour Ceinturons.

Eventails, Gants de Soie.

Gants Suède de 10 à 20 boutons.

Fleurs pour Soirées, etc., etc.

CLOVER, FRY ET Cie

A LOUER

Les trois maisons suivantes de première classe :

No 61, Grande Allée, présentement occupée par John Brown, écr.

No 63, Grande Allée, présentement occupée par L. H. Peters, écr.

No 8, St-Flavien, Haute-Ville, occupée présentement par S. Harris, écr.

S'adresser au
Dr AUGUSTE HAMEL,
21. Ste Ursule.

ou à

LABRECQUE & BELANGER,
Notaires.

3 fév. e j jno

C'etait donc la vérité !

Le public a donc compris que nous avions dit la vérité en annonçant qu'une réduction sans précédente serait faite sur notre stock entier, puisque la distance où nous sommes allés nous installer, le local quelque peu convenable, et surtout les dernières tempêtes ne l'ont aucunement empêché de se rendre à notre invitation, reconnaître et bénéficier des avantages que nous lui promettions.

Nous avons toujours eu foule depuis le commencement de notre grande vente à réduction, et nous sommes encore à se faire dire qu'un seul article n'a pas été offert pour la moitié de sa valeur.

Après tout, est-ce que notre position pourrait nous permettre d'hésiter devant le sacrifice que nous avions promis de faire ? Est-ce qu'on ne sait pas déjà partout que nous sommes obligés de laisser le poste que nous occupons dans la manufacture St-Pierre, vers le 15 mars ? Et croirait-on un instant que notre nouveau magasin sera prêt pour ce temps-là quand on sait que l'ancienne maison est à peine démolie ? Tel que nous l'avons dit : exposés à nous trouver dans quelque temps peut-être sans local, la liquidation de notre stock doit être faite sans réserve de même que sans retard. Nous ne vous spécifierons pas telle ou telle marchandise, le tout étant réduit. Demandez ce que vous voudrez, l'assortiment est des plus considérables et les bas prix vous surprendront toujours.

— DANS LA —

Manufacture St-Pierre

BAS DE LA RUE

LA COURONNE

ST-ROCH

Robitaille, Bernier & Bernier

Edition quotidienne

Quebec, Mercredi, 14 Novembre 1888

9e annee No. 100

Jan 9
9 Août

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE

Un an $3 00
Huit mois 2 00
Six mois 1 50
Trois mois 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

EDITION HEBDOMADAIRE.

Un an, au comptant d'avance $0 75

L'ELECTEUR

JOURNAL DU MATIN

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion $0 10
Autres insertions publiées tous les jours 0 05
Trois fois par semaine 0 05
Deux fois par semaine 0 07
Avis de naissance, mariage ou décès 0 25

Les annonces suivantes sont insérées pour un cantin le mot :—Demande d'emploi—Demande de domestiques ou d'employé—Annonces pour chambres ou pension—Annonces d'objets perdus ou trouvés.

Toutes lettres, etc., concernant l'administration devront être adressés à BELLEAU & CIE. Bureau de "L'ELECTEUR", 111, Côte Lamontagne, et toutes lettres, etc., concernant la rédaction à ERNEST PACAUD, directeur de la rédaction.

ERNEST PACAUD, directeur de la redaction. BELLEAU & Cie, administrateurs. BUREAUX: 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville, Quebec. ULRIC BARTHE, redacteur

QUEBEC, 14 NOVEMBRE 1888

Nouvelles ressources pour la province de Québec

En moins de deux années, le gouvernement Mercier a fait énormement pour la province de Québec.

Il a relevé son crédit, restauré ses finances, réglé une foule d'affaires négligées, remis l'ordre dans toutes les branches du service public, augmenté le revenu par une perception plus soigneuse de ce qui revient au trésor sans pour cela augmenter les charges qui pèsent sur le peuple, donné une impulsion vigoureuse aux entreprises de chemins de fer, ouvert de vastes contrées à la colonisation, réformé les lois qui régissent les bois et les terres de la couronne ; enfin il ne s'est accordé de repos et a donné satisfaction à tout le monde par sa promptitude d'action, par l'attention et le soin qu'il a apportés dans toutes les affaires qui sont venues devant lui.

Il reste encore beaucoup à faire : c'est un travail qui tourne sans fin, chaque jour apporte son contingent de préoccupations. A l'heure présente, le gouvernement s'occupe activement à régler de vieux comptes épineux, non seulement avec les municipalités, mais avec Ontario et le gouvernement fédéral, et il est en voie d'agrandir le territoire de la province, ce qui en doublera presque du coup la surface et ajoutera considérablement à la richesse publique.

Mais, maintenant que le terrain est à peu près déblayé des ruines laissées par le précédent régime, le moment nous semble venu d'éveiller l'attention du public sur un sujet qui, pour n'être pas précisément nouveau, a été assez négligé par le passé pour mériter d'être repris à neuf. Il s'agit des mines d'or.

Déjà, le gouvernement a manifesté, à la dernière session, l'intention de s'en occuper activement et de réformer les lois minières de manière à donner une forte impulsion à l'exploitation ; c'est en effet à une législation imparfaite et défectueuse qu'est dûe l'inactivité des mines d'or de la province de Québec. Il n'y a pas d'enquête à faire pour découvrir l'existence du précieux métal ; l'enquête est toute faite, l'une des régions aurifères est bien connue et le nom en est familier à tous ceux qui sont sujets aux accès de *yellow metal fever*. Ce vaste horizon que domine le regard du haut du promontoire de Québec, c'est là le champ d'or de la province de Québec ; la ligne des monts Alleghany qu'on aperçoit au loin en indique l'étendue et la direction ; les géologues inclinent même à croire que les quartz aurifères de la Beauce se prolongent jusque dans la Gaspésie.

Qu'il y ait de l'or dans cette région, la meilleure preuve n'en est-elle pas qu'on y en a recueilli des quantités considérables, en pépites ramassées par hasard dans le sable des rivières qui sillonnent ce pays, en paillettes et fragments détachés des alluvions par l'opération élémentaire du lavage, ou extraits du quartz bocardé ? Encore à présent, il ne se passe pas de semaines que les journaux ne rapportent les succès des mineurs qui ont tenu bon jusqu'ici et qui continuent leurs fouilles dans les régions de Saint-François ou de la Chaudière.

Comment se fait-il donc que ce qui causerait l'engouement et pour ainsi dire l'affolement dans d'autres pays reste ici un objet d'indifférence ? Est-ce, comme l'ont pensé quelques-uns, que l'or de la Beauce, dont la première découverte a été consignée dès 1835 dans le *Silliman's Journal*, est déjà épuisé par les quelques fouilles souterraines qui ont été faites depuis 1867, époque à laquelle ont véritablement commencé les opérations minières ? S'en tenir à cette conclusion, c'est ignorer le premier mot de l'histoire des mines d'or. C'est à peine si l'on peut porter à quelques centaines le nombre des privilégiés qui ont eu admission aux champs d'or de la Beauce et de Saint-François ; tandis qu'en Californie et en Australie, dès les premières découvertes du précieux métal, il y eut une véritable chasse-à-courre, et en quelques mois, en quelques semaines, c'était par centaines de mille qu'on comptait les chercheurs d'or venus de tous les points du globe à la poursuite de la fortune et s'abattant comme les nuées de sauterelles de l'Algérie sur la riche moisson qui les attirait.

Il n'est pas étonnant qu'avec peu de bras, la récolte de l'or ait été assez faible chez nous pour décourager les rares moissonneurs qui se sont présentés et pour créer au loin l'impression d'une déception. L'histoire de nos mines d'or ne se compose jusqu'ici que de monopoles, d'exactions criantes, de spéculations improductives, de procès ruineux, d'embarras de tous genres. Il en a été des champs d'or de Beauce et de Saint-François comme de nos terres et de nos bois publics ; on les avait livrés à l'avance, pour un plat de lentilles, à la rapacité de grands propriétaires dont l'unique objet était de détenir de grandes étendues de terres jusqu'à ce qu'elles eussent pris, par le labeur et les sueurs des autres, assez de valeur pour leur assurer de grosses rentes. Il nous suffira pour le moment de rappeler les difficultés qu'on a éprouvées en 1876 à faire lâcher prise à l'hon. M. Pope de Sherbrooke sur une partie des 800 lots miniers qu'il avait accaparés, grâce à la complaisance des gouvernements d'alors, dans la région de Ditton.

Le permis de miner, si facile à obtenir dans les autres pays aurifères, a toujours été chez nous la pierre d'achoppement du mineur ; tout âpre à la besogne, tout intelligent qu'il était, celui-ci venait se heurter à toutes sortes de difficultés inattendues et incessantes qui le chassaient bien vite. Il y a même des exemples de compagnies munies de licences en bonne et due forme qui ont dû déguerpir parce que le gouvernement finissait par leur méconnaître les droits qu'il leur avait lui-même conférés.

Comment veut-on qu'avec un pareil système, les mines d'or aient pu réussir ? Le précieux métal ne sort pas tout seul des cachettes où la nature l'a enfoui. Ce sont les centaines de mille mineurs de la Californie qui ont fait surgir la prospérité sur cette partie de la côte du Pacifique ; San Francisco, simple bourgade en 1848, s'est transformé en une année en une grande ville, et dès septembre 1849, cette baie jusque-là peu fréquentée voyait jusqu'à 600 vaisseaux réunis à la fois dans ses eaux.

Sait-on à quoi est dû le rapide progrès de l'empire naissant d'Australie qui, est aujourd'hui l'orgueil de l'Angleterre dans l'océan Pacifique ? C'est qu'après l'âge de fer de cette colonie, qui fut la période de la colonisation par les *convicts* déportés à Botany-Bay ; après l'âge d'argent, beaux jours de l'industrie pastorale, est venu l'âge d'or, inauguré en 1851 par la découverte d'immenses terrains aurifères. Cependant, l'existence de l'or était connue là-bas depuis la fin du 18e siècle, et ce qui a donné l'élan à l'industrie minière n'est autre, on peut le dire, qu'un hasard. Si la Californie n'eût pas été alors le point de mire, la rivale naissante de l'Australie, celle-ci en serait peut-être encore à l'élevage des moutons. C'est par des mineurs venus de Californie que furent découverts les premiers champs d'or aux environs de Bathurst, dans la Nouvelle-Galles du Sud. Peu après, Melbourne, jalouse de ses voisins, offrait de riches récompenses pour la découverte du premier placer dans un rayon de 200 milles, puis de 20 milles autour d'elle, et le succès ne se fit pas attendre ; en quelques jours, il y avait 10,000 hommes rendus à Ballarat ; trois mois après, il y en avait près de 20,000 ; quatre ans plus tard, en 185[illegible] 109,665 mineurs à l'œuvre extrayaient de la terre près de 50 millions de piastres d'or en une seule année.

Le principe suivi en Australie, à la Californie, aux Etats-Unis, c'est que les mines d'or ne doivent pas rester un moment inactives et qu'il faut faciliter les fouilles à tout prix, en sacrifiant même le droit régalien et le revenu des licences, pour aider le mineur dans son rude travail. Moins les mines sont riches au début, plus le travail doit être facilité. C'est ce que n'ont pas paru comprendre nos précédents gouvernements.

Il appartient au cabinet Mercier d'inaugurer une réforme minière radicale, de manière à attirer ici le capital étranger toujours à l'affut de ces sortes d'aventures, et les milliers de mineurs qui parcourent le monde la pelle et le pic à la main à la recherche de l'or. Il y a de l'or puisqu'on en a trouvé, puisqu'on en trouve encore par des procédés qui sont l'enfance de l'art. C'est un jeu de hasard, nous dira-t-on ; oui, mais un hasard qui peut enrichir la province en quelques années. L'expérience vaut la peine d'être tentée ; elle vaut bien quelques efforts pour mettre nos lois minières sur un pied d'égalité avec celles des pays plus avancés.

ACTUALITÉS

Une question très intéressante pour les colonies britanniques va être débattue au parlement impérial.

La colonie australienne de Queensland, l'une des principales possessions anglaises, réclame bravement le droit d'être consultée sur le choix de ses gouverneurs. Le gouvernement impérial ayant récemment nommé M. H. A. Blake gouverneur de Queensland, cette colonie, qui est antipathique au nouveau titulaire, proteste hautement, et sa protestation va provoquer dans quelques jours un débat important aux Communes anglaises. Les libéraux vont attaquer le gouvernement à ce sujet, et comme ils sont la majorité, on ne sait ce qui va arriver : la nomination du gouverneur Blake va être cassée, ou bien lord Salisbury sera défait.

Le *Standard*, organe du gouvernement, avertit ses chefs qu'ils ont commis une gaucherie. La doctrine posée par ce journal, l'un des premiers organes tories, est qu'avant de nommer un gouverneur ou un ambassadeur, il faut toujours s'assurer au préléable si le choix sera bien vu.

Cet incident nous prouve que, dans les autres colonies de l'empire, on a des idées très larges sur la soumission.

Notre ami M. L. F. Pinault nous a adressé de Paris, à la date du 31 octobre, une liasse de journaux parisiens, entre autres plusieurs numéros de la *Cocarde*, organe du général Boulanger.

Lundi dernier, les jeunes libéraux de Toronto ont discuté longuement la question de savoir s'il ne valait pas mieux changer le nom de leur association en celui de " Club National de Toronto."

M. Joseph Duhamel, C. R., avocat de Montréal, se dispose à partir prochainement pour l'Europe.

Nos lecteurs feront bien de ne pas oublier que demain, jeudi, étant fête d'actions de grâce, les banques et les bureaux publics seront fermés.

L'honorable F. G. Marchand, qui est à Québec depuis quelques jours, part aujourd'hui pour St-Jean.

On dit qu'il est question de transférer l'école militaire de Saint-Jean à Chambly. Cette dernière localité est superbement située, et le vieux fort que le département de la Milice y a restauré lui donne un cachet militaire très prononcé.

M. Maurice Grau est, assure-t-on, en pourparlers avec Mmes Judic et Théo pour une grande tournée à l'étranger qui aurait lieu à partir du 1er octobre 1889.

Avis a été donné à l'honorable M. Turcotte que demande sera faite le 16 courant pour faire fixer un jour pour l'enquête sur la contestation de son élection.

La contestation de M. Goyette, député de Laprairie, a été plaidée devant les honorables juges Jetté, Gill et Loranger.

Celle de M. Meigs, député de Missisquoi aux Communes, a dû être plaidée hier.

On commencera vendredi l'enquête du défendeur sur la contestation du comté d'Ottawa.

Le *Canadien* fait erreur sur un point important dans son article d'hier sur la procédure suivie aux Etats-Unis pour l'élection présidentielle.

Ce n'est pas à Washington que les électeurs choisis le 6 courant par le peuple vont voter à leur tour pour le président et le vice-président, mais dans leurs Etats respectifs.

Voici en peu de mots toute la procédure suivie cette année.

Chaque Etat avait à choisir autant d'électeurs présidentiels qu'il a de sénateurs et de représentants dans le Congrès. Il a été procédé à cette élection le 6 novembre, c'est-à-dire suivant la loi, le mardi qui suit le premier lundi de novembre.

Les membres du collège électoral vont maintenant se réunir dans leurs Etats respectifs pour voter à leur tour le premier mercredi de décembre, c'est-à-dire le 5 du mois prochain.

Enfin, les certificats du vote seront transmis au président du Sénat qui les ouvrira le second mercredi de février prochain, le 13, en présence des deux chambres du Congrès ; et le terme officiel des nouveaux élus datera du 4 mars 1889 au 4 mars 1893.

Tous les membres du gouvernement Cleveland ont décidé de retourner à l'exercice de leurs professions.

Le gouvernement fédéral du Canada vient d'inviter l'Australie à envoyer des délégués à Ottawa afin de discuter la meilleure manière d'établir des relations commerciales plus étroites entre les deux colonies et aussi pour en arriver à une décision concernant l'établissement d'un câble sous-marin reliant Vancouver à Sydney.

Nos amis de l'excursion de la presse qui ont pris passage sur le Henri IV, auront à leur retour à Québec, où ils sont impatiemment attendus par leurs nombreux amis, fait l'expérience, assez rare de nos jours, d'une traversée de l'Atlantique ayant duré un mois entier.

Le Henri IV, a, comme on le sait, brisé ses machines et a dû s'arrêter aux îles Saint-Pierre et Miquelon, afin de réparer ses avaries. Nous apprenons que le vaisseau est maintenant en état de reprendre la mer et qu'il arrivera à Québec dans quelques jours.

Le chemin de fer Québec, Montmorency et Charlevoix est maintenant complété jusqu'à Ste-Anne. Les trains peuvent déjà y circuler, mais il reste encore du ballastage à faire, et le matériel roulant est très incomplet, par suite de manque de communication directe avec le C. P. R., faute de pont sur le Saint-Charles.

Le Sénat américain, après le 1er mars prochain, comptera 40 républicains contre 36 démocrates. Le vote de M. Lévi P. Morton sera donc inutile, et sa présidence du Sénat sera la sinécure d'usage.

Le rapport du secrétaire du Trésor des Etats-Unis, pour le mois d'octobre, montre que la dette publique des Etats-Unis a diminué, pendant le mois, de $4,586,-619. Le gouvernement possède de plus dans ses caisses la légère somme de $624,-304,487, c'est-à-dire à peu près un tiers de la dette nationale.

On annonce à Washington comme probable la composition suivante du futur cabinet Harrison :

Secrétaire d'Etat—Sherman, O.
Secrétaire du trésor — W. Miller, N. Y.
Procureur-général — John Spooner, Wis.
Maître de Postes général—Ex-gouv. Swift, Ca.
Secrétaire de l'intérieur—S. Guay, Pa.
Secrétaire de la guerre—A. Alger, Man.
Secrétaire de la marine—Ex-gouv. Long, Mass.

Les Canadiens élus aux Etats-Unis. M. H. A. Dubuque, avocat de Fall River, est élu député par le 9e district.

Vingt-cinq Canadiens, dont 13 démocrates et 12 républicains, étaient candidats pour différentes charges à Manchester, N. H., aux élections de mardi. Dix ont été élus. Voici leurs noms :

Félix M. Boiré, dém., député à la législature pour le quartier 5.
J. B. Archambault, rép., député à la législature pour le quartier 4.
F. X. Robitaille, rép., député à la législature pour le quartier 8.
D. Laneville, rép., conseiller pour le quartier 4.
Jos. Quérin, quartier 8.
J. N. Lacourse, rép., conseiller pour le quartier 8.
P. D. St-Germain, rép., selectman pour le quartier 7.
V. Sansouci, dém., et J. A. Héon, rép., selectmen pour le quartier 8.
F. T. Provost, dém., évaluateur.
Oswald Paris, rép., délégué à la Convention constitutionnelle de l'Etat.

Le Dr Auguste Hamel part aujourd'hui pour New-York, où il prendra passage à bord de *La Gascogne* pour le Hâvre.

Notre distingué et laborieux concitoyen va passer une couple de mois à Paris pour faire des études spéciales, sous la direction des maîtres de son art, sur l'histologie et la bactériologie. Il reviendra à Québec vers la fin de janvier.

M. Hamel fait le voyage en compagnie de M. l'abbé Laflamme, le savant secrétaire de l'université Laval, et de M. l'abbé Bélanger, curé de Saint-Roch de Québec.

Nous leur souhaitons à tous trois un heureux voyage.

La dette nette de la Puissance du Canada, le 31 octobre dernier, s'élevait à $233,666,187, soit une augmentation de $353,259 sur l'année dernière.

L'explorateur suédois Westmark a reçu du Congo une lettre disant que la mort de Stanley était plus que probable.

M. Edmond Lafayette, sénateur, le dernier descendant mâle du général Lafayette, assistera à l'inauguration d'une statue de son ancêtre en Amérique. Cette statue de Lafayette est l'œuvre de Falguieri.

Le rapport du secrétaire du Trésor des Etats-Unis, pour le mois d'octobre, montre que la dette publique des Etats-Unis, a diminué, pendant le mois, de $4,586,-619. Le gouvernement possède de plus dans ses caisses la légère somme de $624,304,487, c'est-à-dire à peu près un tiers de la dette nationale.

Un télégramme du Havre annonce qu'un abordage a eu lieu, à 36 milles de Lizard, entre le steamer *Nantes*, de la ligne Cunard, et le voilier allemand *Théodore Ruger*, et que les deux navires ont coulé. Une partie de l'équipage du voilier a été débarquée à Trouville. Le sort des hommes marquants de l'équipage du steamer est inconnu. Le *Nantes* était un vapeur de 949 tonneaux. Il avait été construit en 1873.

LETTRES SUR L'ANGLETERRE

IV

La loi electorale et ses transformations

La législation électorale de l'Angleterre, profondément modifiée par la grande réforme de 1832, l'a été plus radicalement encore par les deux réformes de 1867-1868 et de 1884-1885.

L'acte de 1832 avait créé 500,000 électeurs qui, par suite de l'accroissement de la population et de la richesse, atteignaient en 1865 un peu moins de un million ; et, en 1866, M. Gladstone venait de se faire battre, en proposant la modeste adjonction de 300,000 électeurs nouveaux, lorsque le cabinet Derby-Disraeli hérita de la question et crut nécessaire de la trancher pour longtemps par une initiative hardie.

C'est alors que M. Disraeli, se jetant, comme on l'a dit, dans l'inconnu, décida d'ajouter d'un seul coup plus de 1,500,000 électeurs.

Les actes de M. Gladstone de 1884 et de 1885 sont venus compléter cette transformation et ajouter au corps électoral un nouveau contingent de près de deux millions d'électeurs. Aujourd'hui l'évolution peut-être considérée comme parvenue à son terme. Grâce aux réformes successives de 1832, de 1868-1868 et de 1884-1885, le régime électoral de l'Angleterre est passé, en soixante ans, de l'état féodal à l'état démocratique.

Peut-être ne sera-t-il pas inutile de rappeler brièvement les différentes phases de cette grande réforme. Aucun autre exemple ne saurait faire mieux comprendre la souplesse infinie de la constitution anglaise et l'art merveilleux avec lequel les hommes d'Etat anglais savent se plier aux besoins de leur temps, sans briser la chaîne qui le relie aux temps anciens et sans rompre la continuité des traditions nationales.

Supposez que le peuple français se soit trouvé, à l'époque de lord Grey, ou un peu plus tard, à l'époque des Chartistes, en face de la question de la réforme électorale. La France n'aurait pas hésité un instant sur la conduite à tenir. Elle aurait fait son 4 août. Elle aurait fait table rase de l'ancien droit électoral ; supprimé et proscrit jusqu'aux noms qui pouvaient rappeler un passé gothique, et reconstruit de toute pièces un nouveau système bien logique, bien symétrique et surtout bien égalitaire. C'est ce qu'elle a fait, en 1848, quand elle s'est jeté tête baissée dans le suffrage universel et direct. Il y a quarante ans de cela et le suffrage universel violemment jeté au travers des mœurs publiques, n'a pas encore eu le temps de prendre en France une assiette fixe. Les gouvernements l'ont exploité ; mais le peuple français n'a pas encore appris à s'en servir, de façon à assurer la stabilité et le fonctionnement régulier de ses institutions.

Qu'a fait l'Angleterre pendant la même période ? C'est ici qu'éclate la différence du génie des deux peuples. Comme terme final, on peut dire qu'elle a fait à peu près la même chose que la France ; car il n'y a pas grande différence entre le suffrage quasi-universel de M. Gladstone et le suffrage universel français. Qu'il y ait cinq millions d'électeurs, comme en Angleterre, ou dix millions comme en France, du moment où le droit de suffrage n'appartient plus à une oligarchie de privilégiés et où il descend jusqu'à la masse du peuple, le résultat est le même au point de vue de la transformation démocratique. Seulement, l'Angleterre a mis soixante ans à accomplir ce que la France a fait en vingt quatre heures, au lendemain du 24 février 1848. Elle s'y est reprise à trois fois. Elle y a procédé sans secousse, sans solution de continuité, presque sans qu'on s'aperçut (tant chacune de ses réformes semblait le développement naturel de la réforme immédiatement précédente), de l'immensité du chemin parcouru depuis le point de départ. Aussi, ces réformes successives sont-elles entrées dans les mœurs. Il n'y a pas eu de heurt dans la vie politique de l'Angleterre, ni de révolution dans l'état d'esprit du corps électoral.

En 1832, après la première réforme, les *tories* croyaient tout perdu. Quatre ans plus tard, en 1836, sous l'empire de cet acte de réforme qui leur avait fait l'effet d'une invasion démagogique, ils avaient *presque* retrouvé la majorité ; et ils l'ont définitivement reconquise en 1841, pour la perdre de nouveau en 1846 et pour alterner ensuite régulièrement avec le parti libéral.

En 1867 et en 1868, nouvelle réforme électorale, infiniment plus radicale que la précédente. Les ouvriers de fabriques sont admis pour la première fois au droit de suffrage. Cette fois encore, certains conservateurs, comme lord Salisbury et lord Carnavon déclarent que tout est perdu. Les élections ont lieu au mois de novembre 1868, sous l'empire de la loi nouvelle. Jamais la Chambre des communes n'avait contenu un nombre aussi considérable d'hommes riches et de grands propriétaires.

En 1884 et en 1885, M. Gladstone donne le dernier coup de pioche. Il ne reste plus rien ou à peu près de l'arche de l'ancienne loi ; et la nouvelle chambre, élue par le suffrage démocratique, renverse M. Gladstone sur la question du *home rule*. Après une dissolution par laquelle le *grand old man* en appelle du corps électoral mal informé, au corps électoral mieux informé, il subit une nouvelle défaite plus considérable que la première ; et c'est une majorité de 115 voix qui rappelle les conservateurs au pouvoir.

Il ne faut jamais forcer un raisonnement juste : et ce serait tomber dans l'absurde que de prétendre que la réforme électorale n'est pas grosse de conséquences, dont plusieurs se sont déjà fait sentir et dont les autres contiennent pour l'avenir un inconnu plein de périls. Mais il n'en est pas moins vrai que, grâce à la méthode de lente infiltration si heureusement pratiquée par les hommes d'Etat anglais, le peuple du Royaume-uni s'est assimilé petit à petit ses droits nouveaux. Il se les est assimilés, au point de les exercer sans qu'il ait paru en résulter d'abord un changement bien notable dans la conduite des affaires et dans les forces respectives des partis.

L'histoire de la réforme électorale se divise en quatre phases distinctes :

(*a*) L'état antérieur à 1832 ;

(*b*) L'état créé par l'acte de reforme de 1832 ;

(*c*) Les actes de réforme de 1867 et de 1868 ;

(*d*) L'acte de réforme de 1884 et le bill de rédistribution des sièges de 1885.

On peut dire que, jusqu'à l'acte de 1832, la constitution de la Chambre des communes a été régie par la coutume, issue du droit féodal.

Les membres de la Chambre se divisaient, comme ils se divisent encore aujourd'hui, en deux classes d'origine distincte : les députés des bourgs et les députés des comtés.

Chacun sait ce que cela a signifié autrefois.

Les bourgs étaient les villes du temps, jouissant d'une charte municipale et possédant un droit de bourgeoisie.

Les comtés, c'était l'ensemble du territoire agricole, à l'exception des bourgs. Ce territoire, soumis jadis au droit féodal, ne contenait pas de *bourgeois*, mais seulement des *freeholders* (francs-tenanciers) et des *copyholders*, terme réputé intraduisible et dont les tenures en *censive* de l'ancien droit français peuvent donner une idée approximative, quoique le *censitaire* fut soumis à des conditions beaucoup plus dures que le *copyholder*. Au demeurant, le *copyholder* est soumis à l'*entail* et ne possède juridiquement qu'un démembrement du droit de propriété.

Lorsque la Chambre des communes d'Angleterre s'est constituée et que le peuple anglais a commencé à jouir du droit de ne pas être taxé, sans son consentement, il était naturel que, dans leurs besoins d'argent, les rois s'adressassent aux deux forces du temps : les hommes libres des bourgs et les francs-tenanciers des comtés ruraux.

Les bourgs et les comtés acquirent donc le droit d'envoyer un certain nombre de représentants, généralement deux, à la Chambre des communes. Ce droit qui s'est déterminé par la coutume, s'est développé d'une façon d'autant plus irrégulière que, dans l'origine, la représentation au parlement était considérée comme une charge, beaucoup plus que comme un privilège. Certains bourgs ont perdu ou n'ont jamais exercé le droit de se faire représenter. On serait fort embarrassé d'en donner la raison ; et dès le temps de Cromwell, la nécessité d'une meilleure répartition des droits électoraux était déjà reconnue par beaucoup de bons esprits.

Mais, à mesure que le temps a marché et que la face de l'Angleterre a changé, les inégalités et les abus du droit électoral ancien ne pouvaient que s'aggraver d'une façon qui eût rendu la réforme inévitable dès la fin du XVIIIe siècle, si les guerres de la révolution et de l'empire et la domination tory qui a suivi 1815 n'avaient retardé de quarante ans le mouvement des idées libérales.

D'abord, les *freeholders* qui disposaient seuls de l'élection des comtés avaient presque disparu. A la fin du 18e siècle, on comptait encore 160,000 francs-tenanciers. Par suite de l'absorption de la petite propriété dans la grande, on n'en comptait plus que 32,000 en 1832, à peine 800 en moyenne par comté.

La représentation des bourgs, qui était de beaucoup la plus considérable, offrait de bien autres anomalies. De grandes villes, qui n'existaient pas à l'état de bourgs à la fin du moyen-âge, Birmingham, Leeds, Manchester, ne nommaient pas de députés. Elles étaient confondues dans la représentation rurale du comté auquel elles appartenaient.

D'autre part, un grand nombre des anciens bourgs n'étaient plus que des localités sans importance, composées à peine de quelques maisons englobées dans la propriété d'un grand seigneur qui disposait souverainement du droit de vote. En 1790, trente bourgs qui ne comptaient pas ensemble plus de 335 électeurs, nommaient soixante députés. A Bath, les trente membres du conseil municipal étaient les seuls électeurs. A Grafton, ils étaient dix-sept, à Tavistock, dix, Saint-Michel n'en comptaient que sept, Wachelsea, trois, et Bossiney dans le Cornwall, un. Un abus plus singulier encore maintenait le droit d'être représenté à un bourg englouti par la mer. Le propriétaire de la plage se transportait dans une barque, avec trois électeurs, vers l'ancien emplacement du bourg, et procédait à l'élection.

Le mal était peut-être plus grand encore en Ecosse et en Irlande, où les électeurs étaient moins nombreux. Edimbourg et Glasgow n'en comptaient ensemble que 33 ; il n'y en avait que 1440 dans les bourgs du royaume d'Ecosse et 2,500 dans les comtés ; encore, beaucoup ne prenaient-ils pas part au vote, faute de remplir les conditions de domicile. Dans le comté de Bute, sur 21 électeurs, 20 n'étaient pas domiciliés, ce qui permettait au seul électeur restant de se donner sa voix. Cet électeur unique, avait pris le fauteuil, constitué la réunion, avait procédé à l'appel nominal des *freeholders*, avait répondu à son propre nom, mis aux voix le choix du président ; puis il avait proposé et appuyé sa propre candidature, avait posé la question quant aux votes et avait été élu à l'unanimité.

En résumé, le droit électoral était livré à 6,000 électeurs en Angleterre et à moins de 3,000 en Ecosse : mais le duc de Norfolk nommait, de fait, 11 députés, lord Lonsdale 9, lord Darlington 7, les ducs de Rutland et de Buckingham 6 chacun.... etc. Lorsqu'en 1807, lord Palmerston, après avoir échoué deux fois à Cambridge, fut nommé *junior lord* de l'amirauté, ses amis lui procurèrent le bourg pauvre de Newton, dans l'Ile de Wight. Mais sir Leonard Holmes, qui en était le patron, lui imposa pour condition de n'y jamais paraître, même pendant l'élection : tant il redoutait qu'une nouvelle influence vint se substituer à la sienne.

On a calculé qu'avant le bill de réforme :

		Membres
87 pairs d'Angleterre	nommaient	218
21 — d'Ecosse	"	31
36 — d'Irlande	"	51
	Ensemble	300
123 autres grands propriétaires...		171
Le ministère ou la couronne directement.....		16
	Total	487

Sur les 658 membres de la Chambre des communes, le nombre des députés indépendants (je ne dis pas librement élus) se réduisait donc à 171, dont 130 à peu près pour l'Angleterre ; et cependant, grâce à la division des influences *whig* et *tory*, ces 171 membres parvenaient à tenir la balance entre les deux partis ; et un vif mouvement de l'opinion publique pouvait permettre à une majorité nouvelle de forcer les portes de Westminster. Les *tories* en firent la douloureuse expérience aux élections de 1830 et de 1831.

SCRUTATOR.

Un banquet royaliste a Marseille

Paris, 13 novembre—A un banquet royaliste qui a eu lieu à Marseille, le marquis de Breteuil, membre de la chambre des députés, a nié que les royalistes fussent les alliés du général Boulanger. Le nom de Boulanger, a-t-il dit, n'est qu'une formule dont se sert le suffrage universel pour condamner le régime actuel et demander quelque autre chose. Le marquis a ajouté qu'il ne croyait pas que le triomphe du général Boulanger puisse conduire à la guerre. " Nous surveillerons ses manœuvres, a-t-il dit en terminant, sans engager notre attitude future. Il ne faut pas oublier que nous avons à démolir avant de reconstruire."

La clôture de l'exposition de Bruxelles

Bruxelles, 13 novembre.—La clôture de l'exposition de Bruxelles a eu lieu en présence du comte de Flandres et d'autres notables. Les représentants amé-ns, MM. Bigelot et MacFarland, ont la décoration de l'ordre de Léo-

L'HONORABLE W. LAURIER

Special pour la " Gazette de Berthier "

Pour la première fois depuis l'établissement de la confédération, l'on voit un Canadien-français à la tête d'un des deux grands partis qui se disputent le pouvoir dans le parlement fédéral.

C'est un fait considérable, digne de fixer l'attention publique, surtout dans la province de Québec.

De ce fait on a le droit de tirer des déductions importantes. La première, c'est que le parti libéral anglais a prouvé une fois de plus qu'il est toujours prêt à nous donner ce qui nous appartient, à accomplir des actes de justice que le parti tory anglais nous refuse avec dédain.

L'histoire politique des vingt-cinq dernières années constate que ces libéraux anglais si méprisés, si vilipendés ont été nos véritables amis dans les circonstances solennelles où nous avions besoin de justice et de libéralité. Dans les crises soulevées par la question des écoles, l'autonomie des provinces et les deux insurrections dans le Nord-Ouest, où avons-nous trouvé des sympathies et de l'aide ? Chez les libéraux anglais. Leurs principes, lors même qu'ils n'auraient pas pour nous plus d'amour que les torys, les obligent à montrer de la justice et de la libéralité dans leurs actes. Ils sont nos alliés naturels au même degré que le parti tory dont l'orangisme constitue l'élément vital, est notre ennemi naturel. Aussi, on n'a jamais vu depuis la confédération et on ne verra probablement jamais ce parti accepter comme chef un Canadien-français, à moins que ce ne soit, dans un moment de crise, pour sauver la barque ministérielle.

Les Canadiens-français ne sont entre les mains des John A. MacDonald et des Bowell que des instruments dont ils se servent pour gouverner et qu'ils méprisent d'autant plus que ces instruments sont plus dociles.

Pourquoi se gêneraient-ils pour nous après ce qui s'est passé dans l'affaire Riel ? Comment pourraient-ils craindre et respecter des ministres qui ont sacrifié en cette circonstance leur conscience à l'amour de leurs portefeuilles ? Comment pourraient-ils redouter des députés qui, après avoir juré mort et vengeance à sir John, marchent aujourd'hui sous son étendard et baisent les mains qui ont pendu Riel.

Mais procédons ?

Le fait que nous discutons démontre non-seulement la libéralité et l'esprit de justice des libéraux anglais, mais encore la popularité et le mérite de M. Laurier. Un grand parti qui renferme tant d'hommes de talent ne se serait pas incliné devant un Canadien-français médiocre, incapable de faire honneur à une position si élevée.

Eh ! certes, nous n'aurions pas droit d'exiger un pareil sacrifice. Non évidemment, le choix est tombé sur M. Laurier parcequ'on a cru qu'il était l'homme le plus capable, dans les circonstances, de remplacer M. Blake.

Remplacer Blake ! Quel honneur et quelle responsabilité ! Quelle place il occupait ! C'était grand comme son caractère, immense comme son talent.

Plus l'honneur est grand, pour M. Laurier et la province de Québec, plus grande aussi est la responsabilité. Les libéraux anglais ont surtout, sans doute, considéré le mérite de M. Laurier, mais on doit supposer qu'il n'ont pu en même temps s'empêcher d'espérer que nous aurions assez de sens politique, assez d'honneur pour apprécier l'avantage d'avoir un des nôtres dans une position si enviée. Ils ont dû penser que notre patriotisme si bruyant serait assez pratique pour profiter de cet avantage et rallier la province de Québec en grande partie autour de M. Laurier. Comment après les révélations faites, après les démonstrations violentes contre Sir John pouvaient-ils supposer que les Canadiens-français le préféreraient à Laurier ?

Le résultat de l'élection dans la division est de Montréal serait de nature à les désappointer, s'ils ne savaient que M. Lépine n'aurait pas été élu s'il n'eut pas pas déclaré contre Sir John sur des questions importantes, et que sans cela le sentiment *ouvrier*, quoique puissant, n'aurait pas été assez fort pour le faire élire.

Nous ne pouvons croire que la province de Québec sera assez imprudente pour repousser Laurier, quand il est accepté par nos compatriotes anglais et nous jeter dans les bras de celui que de vieux chefs conservateurs, Cartier lui-même, mourant, ont déclaré être l'ennemi de la province de Québec.

Ce serait plus qu'une erreur, une faute grave, ce serait un véritable suicide. Nous donnerions raison à nos ennemis de croire qu'il vaut mieux nous maltraiter que nous rendre justice et que l'esprit de parti l'emporte chez nous sur le patriotisme. Ce serait renoncer à occuper dans la confédération une place digne de notre origine et de nos traditions.

Nous invitons tous les hommes bien pensants des deux partis à méditer un instant sur les conséquences désastreuses d'une pareille faute.

Nous les prions de songer qu'il ne suffira pas pour faire respecter nos droits et notre nationalité de vanter notre patriotisme et de célébrer la gloire de nos ancêtres. Nos actes et non nos vaines paroles seront la mesure de notre influence.

Prenons garde de justifier les prédictions de lord Durham et de ses successeurs qui disent qu'avec des places, des charges et des honneurs on réussira à étouffer le patriotisme des Canadiens-français.

Quelle injure !

Pourtant, si à Laurier à l'honnête à l'éloquent Laurier applaudi accepté par nos compatriotes anglais, nous préférons le vieux chef tory et orangiste nous mériterons cette injure.

L. O. DAVID.

Le mariage de Chamberlain

Washington, 13 novembre. — M. Joseph Chamberlain qui doit marier prochainement Miss Endicott, est arrivé à Washington hier soir. Il a été rencontré à la gare par M. Wm. C. Endicott jr, et conduit à la résidence de sa fiancée. Il est retourné ensuite à l'hôtel Arlington où il demeurera jusqu'au jour de son mariage.

Son mariage avec Miss Mary Endicott, la fille du secrétaire de la guerre est annoncé pour jeudi.

Le quai Saint-Michel

(De la *Justice*)

Le député de Bellechasse aux Communes, a adressé au gouvernement de Québec, le mémoire suivant.

Québec, 3 novembre 1888.

A l'honorable H. Mercier, Premier-Ministre, Quebec.

Cher Monsieur,

La paroisse de St. Michel, dans le comté de Bellechasse, a emprunté, en 1858, au fonds d'emprunt municipal, en vertu de la 16 Vict. Ch. 22 et de la 18 Vict. Ch. 13, la somme de vingt-quatre mille piastres, ($24,000.)

Depuis plusieurs années, un quai, sur le fleuve St. Laurent, vis-à-vis l'église de St. Michel, était demandé pour servir à la navigation générale de cette partie du pays, et divers rapports d'ingénieurs du gouvernement en avaient fait voir l'urgence. Toutefois les citoyens de St. Michel hésitaient à faire cet emprunt pour construire ce quai, se sachant incapables de supporter une telle dépense. Ils envoyèrent en députation, à Québec, auprès de l'honorable A. N. Morin un de leurs anciens députés, pour prendre conseil. Ce dernier leur affirma que cet emprunt ne serait pas remboursable, que cela était parfaitement entendu, et que le gouvernement ne donnait à ces contributions la forme d'emprunt que pour éviter un trop grand nombre de demandes.

La même affirmation fut faite publiquement aux contribuables de St-Michel par l'honorable M. Chabot, aussi un des anciens députés du comté de Bellechasse. Les hommes publics d'alors s'accordant tous dans cette affirmation, la paroisse de St-Michel consentit à faire l'emprunt pour la construction du quai et reçut des débentures au montant de vingt-quatre mille piastres. Ces débentures furent vendues à 7½ pour cent environ de perte, et une somme de dix-huit mille deux cent soixante-sept piastres et trente huit centins représentant près de vingt mille piastres des dites débentures fut de suite employée à la construction du quai.

Le quai, bien que solidement fait et d'une longueur de 1190 pieds, fut construit de la façon la plus économique, tellement qu'un rapport antérieur du gouvernement avait évalué le coût d'un quai bien moins long à plus de vingt-sept mille piastres. Ce quai a toujours été d'une immense utilité à la navigation, a servi et sert non-seulement de débouché à St-Michel, aux paroisses et aux comtés voisins, mais a servi et sert continuellement de hâvre de refuge et a prévenu un grand nombre de désastres maritimes.

Une petite partie de la somme de $24,000, en outre de ce qui ci-haut fut empruntée par le conseil et par lui affectée aussi au quai. La balance, moins de $4,000, fut employée à la construction et à la réparation de l'église paroissiale.

Les contribuables de St Michel, paroisse dont les terres sont de nature ingrate, croient la circonstance opportune pour règler la question de cet emprunt, qui est pour eux une lourde charge, entravant toutes leurs transactions immobilières. Ils voudraient profiter de la politique large et éclairée du gouvernement actuel de la province de Québec. En conséquence ils vous prient de vouloir bien, entre autres pour les raisons suivantes, leur accorder la remise de la dite dette.

1o Ils sont dans l'impossibilité de rencontrer la dite créance sans que la plus grande partie d'entre eux ne vendent leurs propriétés.

Dans un mémoire que j'ai eu l'honneur de soumettre au gouvernement fédéral, en 1883, j'ai établi que le total de l'évaluation immobilière de cette paroisse (en chiffres ronds) était de $293,500, desquelles il faut déduire pour dettes hypothécaires, un montant de $175,000.00, et les dettes mobilières au montant de $20,000, laissant la valeur réelle des biens de la dite paroisse à $98,500. Et encore de cette dernière somme faut-il ôter six mille piastres pour achever de payer la nouvelle église construite pour remplacer celle incendiée en 1872, et aussi les taxes municipales et scolaires, les frais d'enregistrement, les frais inhérents à chaque mutation, les frais de médecins, l'entretien des chemins, et des ponts considérables etc.

2o. Cet emprunt n'a été contracté qu'avec l'entente formelle qu'il ne serait jamais remboursé. La bonne foi publique y est engagée.

3o. Ce quai n'a été construit avec de telles dimensions que pour l'utilité générale de la navigation. Un quai bien moins considérable eût amplement suffi aux besoins de la paroisse.

4o. Si ce quai n'avait pas été construit par la paroisse, le gouvernement aurait été obligé de le construire lui-même, parcequ'il était—comme il l'est encore—indispensable à la navigation.

5o. La paroisse de St.-Michel a contribué comme toutes les autres parties du pays aux voies ferrées, aux bâtisses publiques, aux quais, canaux et creusement de rivière, à toutes les grandes améliorations publiques, mais elle n'a jamais bénéficié directement de rien de cela.

6o. La paroisse de St.-Michel ne s'est jamais appropriée un centin des revenus de ce quai ; lesquels eût été insuffisants pour son entretien, bien qu'ils y aient été totalement appliqués.

7o. Le gouvernement a reconnu l'utilité générale de ce quai en se chargeant, ces années dernières, de le réparer presqu'en entier.

Tous ces faits sont notoires, constatés déjà dans de nombreux documents publics et rapports officiels, et je crois être en état de les prouver, si besoin il y avait, par des preuves irréfutables.

Sous ces circonstancer, j'ai l'honneur de vous demander de vouloir bien accorder à la dite paroisse la remise de la dite somme en capital et intérêts.

J'ai l'honneur d'être,
Cher Monsieur,
Votre bien dévoué
G. Amyot.

Nous croyons savoir que le ministère local a répondu que le gouvernement fédéral devrait rembourser la paroisse de ce que le quai a coûté. La réclamation du gouvernement local va être suspendue jusqu'à ce que ce remboursement soit fait, et ensuite la question sera facilement résolue.

Les arrestations de lundi

En racontant les deux arrestations nous avons fait une erreur que nous tenons à rectifier. Nous devons dire que l'arrestation de Thibault a été opérée lundi matin par le constable Fricault, aidé des constables Paquet et Ferland.

Lundi après-midi Vézina, un deuxième agresseur, a été arrêté par les constables Patry et Lelièvre.

Les deux autres agresseurs Ferland et Picard n'ont pas encore été capoignés.

PÉNIBLE ACCIDENT

Mort affreuse de deux jeunes hommes

Deux jeunes gens de St.-Eustache ont été victimes, ces jours derniers, d'un bien pénible accident qui leur a coûté la vie.

M. Tancrède Laviolette, âgé de 27 ans et M. Charles Savard, âgé de 23 ans, deux cousins, partirent jeudi pour la chasse sur le lac des Deux-Montagnes. Lorsqu'ils embarquèrent sur le lac, il se trouvait là un homme qui leur dit qu'ils allaient se noyer. Leur embarcation n'avait que quelque pouces de bord et le vent soufflait avec force. Cependant ils mirent à la voile et s'éloignèrent, personne n'eût de nouvelles d'eux jusqu'à vendredi.

Vendredi soir un sauvage d'Oka passait sur la grève du lac, lorsqu'il aperçut un homme couché sur le sable. Il s'approcha de lui et le trouva mourant. Il donnait à peine quelques signes de vie. Le sauvage courut à la première maison et dit qu'il venait de trouver un jeune homme qui se mourait sur la grève. Le maître de la maison descendit avec le sauvage et il reconnut le jeune Laviolette. Ils le transportèrent à la maison et on fit appeler le Dr Marcil de Saint-Eustache, l'oncle des deux jeunes gens. Il prodigua tous les soins possibles au jeune homme, qui était sans connaissance, mais tout fut inutile il expira samedi à cinq heures du matin, sans avoir recouvré sa connaissance.

On a eu le temps d'avoir un prêtre qui put lui administrer les derniers sacrements.

Le vent a dû faire chavirer la chaloupe des deux jeunes gens dès jeudi après-midi, lorsqu'ils s'aventurèrent sur le lac, parce que jeudi soir quelqu'un a retrouvé un peu plus loin des effets leur appartenant que la houle avait ramenés à la grève.

Lorsque l'embarcation a chaviré le jeune Savard, dont on n'a pas de nouvelles, a dû tomber à l'eau et s'est noyé : on suppose que le jeune Laviolette s'est cramponné à la chaloupe et que le vent l'a conduit à terre. Lorsqu'on l'a trouvé il n'était mouillé que jusqu'à la ceinture, il avait un pied demis et une contusion à une main. Il a dû se démettre le pied soit en tombant de la chaloupe ou soit qu'il ait été frappé sur des rochers pendant qu'il se tenait à l'embarcation. que la bourrasque devait agiter violemment.

Rendu près de la rive, on suppose qu'il s'est traîné péniblement jusque sur le sable, mais qu'il n'a pu aller plus loin, à cause de son pied démis. Il est resté là depuis jeudi après-midi. Il a passé la nuit et toute la journée de vendredi jusqu'à ce que le sauvage le trouve vendredi soir.

Le pauvre jeune homme a dû endurer les plus terribles angoisses en se voyant là, seul, incapable de marcher ni d'appeler, souffrant du froid et n'ayant d'autre perspective que la mort la plus cruelle. Il n'y a pas de doute que sa mort ait été causée par le froid. Il ne saurait y avoir de fin plus triste que celle-là.

Le malheureux jeune homme était le fils unique de feu M. Alphonse Laviolette, l'un des propriétaires de la seigneurie des Mille Iles.

Quant au jeune Savard, il n'est pas encore retrouvé. Il était le frère du Dr Savard, d'Ottawa.

Ces deux jeunes gens étaient bien estimés à Saint-Eustache et leur triste fin a causé un deuil général dans tout le village.

NOUVELLES

Personnel

M. Martin, M. P. P., et M. L. A. Caron, gérant de l'*Etendard*, sont en cette ville.

Visite

Hier matin Son Eminence le cardinal Taschereau a fait sa visite annuelle au monastère des Sœurs de la Charité.

Tribunaux correctionnels

Un ivrogne a tellement bu qu'il est tombé dans le délire. Le recorder lui donne deux mois de prison afin de lui permettre de reprendre ses sens. Cette victime de l'alcool vient de St.-Nicolas, mais travaillait en ville depuis quelque temps. Sa grande crainte, depuis qu'il a perdu la tête, était de se faire tuer à coup de revolver.

Rien du tout à la cour de police hier matin.

Incendie

La nuit dernière, les pompiers ont été appelés à la boîte 29, coin des rues de l'église et Richardson.

Le feu s'était déclaré dans le magasin d'épiceries de M. Chouinard, et grâce aux efforts des pompiers le feu qui était pris sous un comptoire, a été controlé au moyen de seaux d'eau.

Les dommages causés par la fumée sont évalués à une centaine de piastres.

Quarante-Heures

Les exercices des Quarante-heures commencés samedi matin dans la chapelle des Sœurs de la Charité, se sont terminés avant-hier.

La chapelle était richement décorée et tout le temps remplie de pieux adorateurs.

La grand'messe de clôture a été chantée par le révd. M. Beaudoin, du séminaire, assisté des RR. MM. Pampalon et Bernier, comme diacre et sous-diacre.

Congédiés

Une trentaine de mécaniciens employés aux ateliers du C. P. R. ont été congédiés, samedi dernier, faute d'ouvrage.

Soumissions

Le département du chemin de fer Intercolonial demande des soumissions pour un approvisionnement de 240,000 traverses à aiguilles, etc. Il en faudra 25,000 entre Moncton et Newcastle, 21,000 entre Newcastle et Campbellton, 31,000 entre la Pointe au Chêne et St Jean, 30,000 entre Saint Flavie et Rivière du Loup et 30,000 de la Rivière du Loup à Lévis.

Reconstruction

M. Chs. O'Leary, a obtenu le contrat pour la reconstruction de la salle Victoria, rue Sainte Anne, pour en faire une salle de théâtre, sur le modèle de l'Académie de Musique de Montréal.

Ces travaux seront terminés au commencement de l'été prochain.

Presse Associée de la province de Québec

Les élections générales annuelles des officiers de la Presse Associée auront lieu le mercredi, 21 du courant, à 4 hrs p.m., dans la salle du Septuor Haydn.

N. E. Dionne,
Secrétaire,

Banque Jacques-Cartier

M. Louis Burroughs a été nommé avocat de la banque Jacques Cartier pour sa branche ici.

Bulletin Maritime

10 novembre.

Le steamer Oregon, venant de Liverpool est arrivé dans notre port hier à 1 p.m.. Aussitôt après son arrivée, le *Pilot* s'est rendu où le steamer était ancré pour prendre les malles. L'Oregon avait à son bord 32 passagers de chambre, 22 intermédiaires et 93 d'entrepont.

Le steamer Vancouver, parti de Québec le 2 novembre, est arrivé à Liverpool dimanche dernier.

Le steamer Dominion, venant de Bristol est arrivé dans notre port ce matin et a continué pour Montréal.

La barque française Veteran est parti hier de St Thomas pour Nantes.

On dit que quatre yachts, plusieurs goèlettes et barges seront construites durant l'hiver prochain.

Le remorqueur Rival est arrivé de Montréal hier après-midi, avec la barque Yuba et deux bateaux à sa remorque. La barque Yuba, est le dernier vaisseau à voiles de la saison qui part pour la mer.

Le steamer du gouvernement, le Napoléon III, a commencé à décharger sa cargaison de charbon de Pictou.

Le steamer Sardinian, actuellement à Halifax, a été vendu à M. Frank Ross, de cette ville. Il vient d'être complètement réparé et il prend une cargaison de madriers pour Bristol Channel à 70 chelins.

La barque Sarah, capitaine Dagnell, est arrivée à Dublin le 9 du courant.

La barque anglaise Sarah, capitaine Dagnell, est arrivée à Dublin le 9 courant, venant de Québec.

Le steamer Miramichi est arrivé dans notre port hier matin pour son dernier voyage de la saison. Après avoir déchargé son fret pour Québec, il est reparti pour Montréal à 11 a. m.

Le steamer Brema, parti de Montréal pour Londres, est passé à Lizard le 6 du courant.

Le steamer Dominion, de la ligne Dominion, venant de Bristol, est passé montant au Cap Chatte à 12.30 p m hier. Il arrivera dans notre port aujourd'hui. C'est le dernier steamer de la ligne Dominion qui viendra dans le St-Laurent.

Le steamer Ontario, capitaine Couch, est arrivé à Bristol le 10 courant, venant de Montréal et Québec.

Le steamer Nestorian, capt. France, de la ligne Allan, est passé à Lizard le 9 courant, en route pour Londres et venant de Montréal et Québec.

DOUANE

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 12 novembre est de $2,224.87.

DISTRICT DE BEAUCE

Un terme de Session de la cour du Banc de la Reine, tenant juridiction criminelle pour le District de Beauce, sera tenu au Palais de Justice, à Saint-Joseph de la Beauce, MARDI, le VINGTIEME jour de NOVEMBRE prochain, à NEUF heures du matin.

Je donne en conséquence avis à tous ceux qui veulent agir contre des prisonniers détenus dans la prison commune de ce District, qu'il soient alors là présents, pour agir ainsi contre eux en autant qu'il sera juste, et je donne également avis à tous juges de Paix, Coroners, Connétables et officiers de la paix, dans et pour le District susdit, qu'ils apparaissent personnellement avec leurs rôles, indictements et autres documents pour faire ce qui, dans leurs différentes charges, doit être par eux fait.

Bureau du Shérif.

G. C. TASCHEREAU,
Shérif.

St Joseph Bauce, 29 octobre 1888.
3 nov. au 20 nov. J. 1888.

Huitres! Huitres!

EN GROS ET EN DETAIL.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous annoncer que je puis fournir en fait d'huitres, tout a qu'il y a de plus choisi en Huitres Malpèques et autres, que je fais venir directement des Bancs de pêche.

Et par conséquent j'aurai l'avantage de pouvoir servir le public.

En gros et en détail, et ce à des prix défiant toute compétition.

Dans l'espoir que vous me favoriserez de votre patronage.

J'ai l'honneur d'être,
Votre etc., etc.,
Wm. SAVARD,
28, Rue Notre-Dame,
Basse-Ville.

N. B.—Les premières Huitres nous sont maintenant arrivées. Ceux qui veulent en avoir n'aurent qu'à me donner leur commande d'avance.

VICTOR PARENT

VOITURIER

293, RUE ST-VALIER,

ST-SAUVEUR

Informe ses pratiques et le public en général, qu'ayant fait agrandir son établissement, il pourra cette année exécuter un plus grand nombre de commandes, et emmagasiner les voitures d'été et d'hiver en plus grande quantité, et cela à des prix très modérés.

S'il y a des réparations à faire à ces voitures, le loyer d'icelles ne sera pas chargé.

2. nov.—e j. 1m.

L'IVROGNERIE

ou l'habitude de l'usage des liqueurs guérie radicalement par

LE GOLDEN SPECIFIC

du Dr HAINES

Ce médicament peut être donné dans une tasse de café ou de thé,, sans que la personne qui la boit s'en aperçoive, et produit une cure permanente et radicale soit que le patient soit un buveur modéré ou un ivrogne désespérant. Il a été employé dans des millions de cas et chaque fois il a opéré une cure parfaite. Il ne faillit jamais. Le système une fois imprégné de ce spécifique devient d'une impossibilité complète pour le désir des liqueurs.

Pour circulaires et informations adresser :
GOLDEN SPECIFIC Co,
185 Race St-Cincinnati. O.

CORPORATION DE QUEBEC

HOTEL-DE-VILLE.

Québec, 10 novembre 1888.

A une séance spéciale du Conseil-de-ville de la cité de Québec, tenue mardi le 6e jour de novembre 1888, les règlements suivants ont été lus une première fois savoir :

Règlement pour amender le règlement No 200, intitulé

"*REGLEMENT consolidant les Règlements pour prélever des Fonds afin de subvenir aux dépenses de la Cité de Québec.*"

Qu'il soit ordonné et statué par le Conseil de la cité de Québec et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir:

1o. La trente-huitième section du règlement No 200 passé par le Conseil de la cité de Québec le vingt-septième jour d'avril mil huit cent soixante-six intitulé "Règlement consolidant les règlements pour prélever des fonds afin de subvenir aux dépenses de la cité de Québec" est par le présent révoquée, et la suivante lui est substituée :

38. Nulle personne résidant en dehors des limites de la cité de Québec n'exercera le métier de charretier dans la dite cité de Québec sans avoir préalablement obtenu une licence pour cette fin du greffier de la cité, pour laquelle licence sera payé au trésorier de la cité les taux et impôts imposés dans et par le tarif contenu dans la cédule ci-annexée amendant la cédule formant partie de la 41e section du dit règlement No 200.

2o. La 41e section du dit règlement No 200 et sa cédule sont par le présent révoquées et la suivante lui est substituée :

41. Les différents taux énumérés et spécifiés dans le cahier de charges ou tarif, contenu dans la cédule ci-jointe, seront les taux qui seront payés au trésorier de la cité pour la licence a être accordée par le greffier de la cité aux charretiers et autres personnes se servant de voitures de louage, carosses ou autres voitures pour le transport de passagers ou de marchandises, effets, matériaux de construction, produits ou autres articles ou choses que ce soit, légères ou pesantes, dans la cité de Québec.

CÉDULE.

TARIF DES CHARGES, ETC.

Carrosses de louage.

1° Pour chaque cab, calèche ou autres voitures à deux roues, si le propriétaire réside dans la cité, $3, si en dehors, $6.00.

2° Pour tout carrosse à quatre roues tiré par un seul cheval, si le propriétaire réside dans la cité, $6.00, si en dehors, $12 00.

3° Pour tout carrosse ou voiture à quatre roues tirée par deux chevaux, si le propriétaire réside dans la cité, $8.00, si en dehors, $16.00.

4° Pour tout omnibus ou diligence, si le propriétaire réside dans la cité, $16.00, si en dehors, $28.00.

Charrettes, Cabrouets, Wagons et autres voitures.

Les licences pour les charrettes, les cabrouets et autres voitures employées au transport des effets, marchandises, ou autres articles et effets mentionnés et détaillés dans la 40e clause du dit règlement No 200 et dans la 2e clause du présent règlement, se diviseront en trois classes comme suit :

5° Pour une charrette, cabrouet ou autre voiture à deux roues, si le propriétaire réside dans la cité, $1.00, si en dehors, $2.00.

6° Un wagon ou voiture à quatre roues tiré par un seul cheval, si le propriétaire réside dans la cité, $4.00, si en dehors, $8.00.

7° Un wagon ou voiture à quatre roues tirée par deux chevaux, si le propriétaire réside en ville, $5.00, si en dehors, $10.00.

8° Pour tout wagon lourd *float*, ou autre voiture à quatre roues tirée par deux chevaux ou plus et construit pour charroyer des articles ou matériaux pesants 4000 lbs ou au-dessus, si le propriétaire réside en ville, $8.00, si en dehors, $16.00.

9° Pour tout diable, si le propriétaire réside en ville, $4.00, si en dehors, $8.00.

10° La deuxième classe comprend toute charrette, wagon et autres voitures dont se servent les marchands, négociants, manufacturiers, entrepreneurs pour le transport et la livraison d'articles et effets débités, confectionnés ou employés par eux, pour chacun desquels seront payés en sus des taux chargés dans la première classe, si le propriétaire réside en ville, $2.50, si en dehors, $5.00.

11° La troisième classe comprendra toute charrette, wagon, ou autre voiture en usage parmi les *express*, boulangers, brasseurs, distillateurs, pour chacun desquels sera payé en sus des taux chargés dans la première classe, si le propriétaire réside en ville, $4.00, si en dehors, $8.00.

Toute personne qui aura obtenu une licence comme ci-dessus, paiera en sus une cotisation annuelle sur tous les chevaux de travail employés à tirer les voitures ci-haut mentionnées au taux de $4 chacun.

12° Le règlement No 272, passé le 27e jour d'avril mil huit cent quatre vingt un, est par le présent révoqué.

13° Le présent règlement sera considéré comme faisant partie du dit règlement No 200.

"*REGLEMENT pour prélever de nouveau des fonds afin de subvenir aux dépenses de la cité de Québec.*"

Qu'il soit ordonné et statué par le Conseil de la cité de Québec et le dit Conseil ordonne et statue comme suit, savoir :

1o Une taxe ou droit fixe et personnel de mille piastres est par ce présent imposé et sera payé par chaque et toute compagnie de téléphone existant et en opération dans la cité de Québec et par tout cu chaque agent ou agents de toute telle compagnie de téléphone dans la dite cité.

2o Une taxe ou droit personnel fixe et annuel de six mille piastres est par ce présent imposé sur et sera payé par chaque et toute compagnie de chemins urbain en opération portant et transportant des passagers dans des chars tirés par des chevaux d'un endroit à un autre dans la dite cité de Québec et par tous agents ou chaque agent de toute telle compagnie de chemin urbain dans la dite cité.

3° Une taxe ou droit personnel fixe et annuel de deux mille piastres est par le présent imposé sur et sera payé par chaque et toute compagnie de lumière à gaz en opération et éclairant les rues e maisons ou autres places ou bâtisses dans la dite cité ou par tous agents ou chaque agent de toute telle compagnie de lumière à gaz dans la dite cité.

4° Toutes taxes ou droits imposés par le règlement sont par icelui déclarés être dus et payables le premier jour d'août de toute et chaque année.

Règlement pour pourvoir à l'élargissement des rues Saint-Jean, du Pont, Saint-Ours et Champlain dans la cité de Québec.

Attendu que par et en vertu d'un acte de la Législature du Canada, passé dans la 29ième année du règne de Sa Majesté chap. 57., intitulé ; " Acte pour amender et refondre les ordonnances et actes concernant l'incorporation de la cité de Québec et l'aqueduc de la dite cité, " il est entre autres choses statué comme suit :

" Le Conseil de la dite cité de Québec aura plein pouvoir et autorité d'ordonner par règlement l'ouverture, le prolongement ou l'élargissement des rues, chemins, places publiques ou *carré*, ou la construction des édifices publics et d'ordonner en même temps que ces améliorations se feront à même les fonds de la cité. "

Attennu que par et en vertu d'un acte de la Législature de cette province passé dans la 51ième et 52ième année du règne de Sa Majesté, chap. 78, sec. 65, il est entre autres choses statué comme suit :

" La cité de Québec est autorisée à émettre des débentures pour les sommes et les fins suivantes, savoir :

1er. Pour l'élargissement de la rue Saint-Jean, en dedans des murs de la cité, cent mille piastres.

2ième. Pour l'élargissement de la rue du Pont, vingt mille piastres.

4ième. Pour l'élargissement de la rue Saint-Ours, cinq mille piastres.

5ième. Pour l'élargissement de la rue Champlain, cinq mille piastres. "

Attendu qu'il est maintenant devenu nécessaire de procéder à l'élargissement des dites rues Saint-Jean, du Pont, Saint-Ours et Champlain et de pourvoir aux moyens de payer les propriétaires pour les terrains, bâtisses, murailles, fondations et autres dépenses à être encourues pour les dits travaux d'élargissement des dites rues.

A ces causes, il est ordonné et statué par le dit Conseil et le dit Conseil ordonne et statue :

1o Que la dite rue Saint-Jean, en dedans des murs de la cité, soit élargie sur le côté sud de la dite rue, dans le quartier Saint-Louis, d'un espace de quinze pieds, à partir du coin de la rue D'Auteuil et de la dite rue Saint-Jean en suivant une ligne droite allant vers le nord-est, de manière à correspondre avec l'alignement en front de la maison actuellement construite du docteur Edmond Casgrain, et delà allant rejoindre l'alignement en front de la propriété dite " La Caisse d'Economie Notre-Dame de Québec ", et du coin est de cette dernière bâtisse, continuant sur une même largeur de quinze pieds jusqu'à la rue de la Fabrique.

2o Que pour subvenir aux dépenses nécessaires pour effectuer le dit élargissement de la dite rue, savoir : le dit côté sud de la dite rue Saint-Jean en dedes murs de la cité, le Conseil de la cité de Québec fasse immédiatement un emprunt, au montant de cent mille piastres, et émette en conséquence pour et au nom de la dite cité de Québec, des débentures au montant susdit de cent mille piastres, tel qu'autorisé et pourvu et en la manière et forme prescrites par la loi.

3° Que la dite rue du Pont, savoir la partie de la rue du Pont comprise entre la rue de la Reine et le Pont Dorchester sur la rivière St-Charles, dans le quartier St-Roch de la dite cité, soit élargie de chaque côté de la dite rue d'un espace de six pieds plus ou moins, s'il est trouvé nécessaire en certains endroits, pour donner à cette dite partie de rue la même largeur que le reste de la dite rue du Pont.

4° Que pour subvenir aux dépenses nécessaires pour effectuer le dit élargissement de la dite partie de la rue du Pont, le Conseil de la cité de Québec fasse immédiatement un emprunt au montant de vingt mille piastres et émette en conséquence des débentures pour et au nom de la dite cité de Québec, au montant susdit de vingt mille piastres, tel qu'autorisé et pourvu et en la manière et forme prescrites par la loi.

5° Que la dite rue St-Ours, savoir : la partie de la rue St-Ours comprise depuis la rue Arago allant vers le sud-est jusqu'au côteau Ste-Geneviève, dans le quartier Jacques-Cartier de la dite cité de Québec, soit élargie, sur le côté est de cette dite rue, d'un espace de soixante et dix pieds, plus ou moins, s'il est trouvé nécessaire à certains endroits, pour donner à cette dite partie de la dite rue St-Ours une même largeur de cent pieds mesure française, que le reste de la dite rue, entre la dite rue Arago et la rue des Commissaires. Et qu'il soit à cette fin procédé à l'expropriation de toute ou partie des lots Nos. 14 15 H.14-16, 1417, 1418 et 1419 du cadastre du dit quartier Jacques-Cartier.

6° Que pour subvenir aux dépenses nécessaires pour effectuer le dit élargissement de la dite partie de la dite rue St-Ours, le Conseil de la cité de Québec fasse un emprunt de cinq mille piastres et émette en conséquence des débentures pour et au nom de la dite cité de Québec au montant susdit de cinq mille piastres tel qu'autorisé et en la manière et forme prescrite par la loi.

7° Que la dite rue Champlain, savoir : la partie de la rue Champlain en front des propriétés appartenant à Samuel Carson et dame veuve Thomas Duhig connu respectivement sous les numéros deux mille trois cent trente (2330) et deux mille trois cent trente-quatre (2,334) du cadastre du quartier Champlain de la dite cité, et formant ensemble un front de cinquante-cinq pieds, soit élargie sur le côté sud de la dite rue, d'une espace de huit pieds, plus ou moins, si nécessaire à certains endroits, pour mettre le front des dits deux lots sur le même alignement que les maisons voisines allant vers l'ouest.

8ième. Que pour subvenir aux dépenses nécessaires pour effectuer le dit élargissement de la dite partie de la dite rue Champlain, le Conseil de la cité de Québec fasse un emprunt de cinq mille piastres, et émette en conséquence des débentures pour et au nom de la cité de Qaébec au montant susdit de cinq mille piastres, tel qu'autorisé et pourvu, et de la manière et forme prescrites par la loi.

9ième Que l'on acquerra, achetera et prendra possession des terrains ou immeubles nécessaires pour l'élargissement des dites rues comme susdit, de la manière et forme voulue par la 35ième section de l'acte 29 Vict. chap. 57.

AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que, conformément à la 30e clause de l'acte passé dans la 29e année du règne de Sa Majesté, chap. 57, et intitulé : " Acte pour amender et refondre les dispositions contenues dans les actes et ordonnances concernant l'incorporation de la cité de Québec, " telle qu'amendée par la 11e section de l'acte 31 Vict., chap. 33, les règlements ci-dessus seront lus une deuxième fois VENDREDI, le 16e jour de novembre mil huit cent quatre-vingt-huit.

L. A. Cannon,
Greffier de la cité.

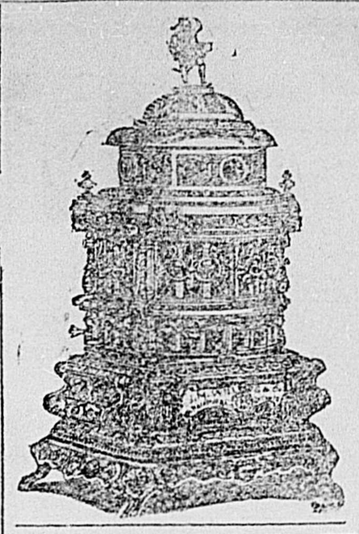

POELES, FOURNAISES

Les soussignés ont en mains le plus grand assortiment de Poêles à bois et de Fournaises à charbon de toutes espèces et des plus améliorés qui se manufacturent aujourd'hui et qui donnent la plus grande satisfaction, sans compter l'économie que font ceux qui les achètent tels que : Poêles de cuisine, à bois et au charbon, fournaises à charbon, poêles de chambre, etc. le tout à des prix très réduits.

L'on achète tout espèce de vieux poêles et les échange pour des neufs.

Aussi, assortiment de chaudières à charbon de 35 en montant.

Planches pour dessous de poêles de toutes grandeurs.

S'il vous plait venir visiter nos salles d'échantillons au No. 175, rue St. Paul.

Demers & Riverin

octobre. 1888.—J. E.

GRANDE VENTE

A BON MARCHE

20 pour cent d'escompte

DURANT LE MOIS D'OCTOBRE

SEULEMENT

HUG. ROY

No. 332, Rue Saint-Jean

(BLOC HETHRINGTON)

Le plus beau stock de viande savoureuse de première qualité

S'EMPLOIE POUR SOUPE, thé de bœuf, etc., etc., etc.

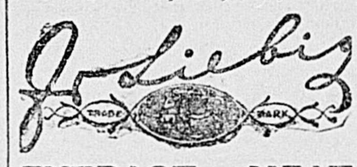

EXTRACT of MEAT

Le veritable "fac-simile" de la signature du baron Liebig, en encre bleue sur l'etiquette.

Vendu par tous les épiciers et pharmaciens.

LIEBIG'S EXTRACT of MEAT CO.,
L'td. London.

GALERIE PHOTOGRAPHIQUE

H. ROY

74, RUE SAINT-JOSEPH, 74,

(BLOC BELLERIVE)

L'édifice dans lequel se trouvent depuis plusieurs années les galeries photographiques de M. H. Roy ayant été presque complètement reconstruit et agrandi, cela lui a permis de faire à son établissement des améliorations qui le mettent au premier rang. L'atelier est vaste et parfaitement décoré ; les salons sont spacieux et bien meublés ; les clients ont reçus avec courtoisie et toutes les attention possibles ; enfin on porte la plus grande attention à la pose des clients, et les portraits de toutes sortes sont faits avec goût et une ressemblance parfaite.

Le public est respectueusement invité à visiter cet élégant établissement de photographie, qui porte partout le cachet du bon goût, et dont les prix sont cependant très accessibles à tout le monde.

Format Cabinet, nouveau genre, procédé ra. $2.00 la douzaine.

Format Panneau Nobly, $3.00 la douzaine.

Format Cartes de visites choisies, $1.00 la douzaine sur Zinc, nouveau procédé : 4 pour 25 cts.

20 o. t.—E J 3fs p. s. 3 mois.

ELEBRES LUNETTES B' LAURAND

SONT LES MEILLEURES POUR SOULAGER LA vue là ou tous les autres moyens ont été sans succès.

Des certificats de toutes les célébrités médicales du Canada, peuvent être vus chez tous les magasins où on les vend, entre autres de

SON EMIN. LE CARDINAL TASCHEREAU

M. B. Laurence, 9 mai 1888.

Monsieur—Son Eminence le Cardinal Taschereau, Archevêque de Québec, m'exprime son désir de vous faire connaitre que les lunettes que vous lui avez procurées sont de la meilleure qualité et mieux appropriées à sa vue que celles dont elle a fait usage jusqu'à ce jour.

J'ai l'honneur d'être,
Votre dévoué serviteur
(Signé), J. B. Z. BOLDUC, Ptre.

Prenez garde aux contre-façons. Chaque paire est marqué "B. L."

COUR D'ADULTES

CLASSES DU SOIR

LE CERCLE DE LA SALLE ROUVRIRA SES COURS LE 6 NOVEMBRE PROCHAIN

Aux cours d'Anglais, de comptabilité, d'écriture de télégraphie, et de musique professés avec tant de succès l'année dernière, sont ajoutés cette année quatre nouveaux cours : Français et littérature, Latin, Dessin et Sténographie.

Pour les renseignements s'adresser au secrétaire, au Glacis, siège du Cercle de la Salle.

CORSETS ANGLAIS,
CORSETS FRANCAIS,
CORSETS CROMPTON

39 modèles différents forment le plus beau choix qui se soit encore vu en CORSETS des formes les plus nouvelles, les prix variant de 50 cts à $4.70.

GLOVER, FRY & CIE.

REDUCTION

15 pièces d'étoffes pour rideaux et couvertures de meubles en jute, en tapisserie et en soie.

Vendues à une réduction de 0 à 30 par cent.

GLOVER, FRY & CIE.

Confection de haut gout

SATISFACTION GARANTIE

—CHEZ—

CHARLES BEAULIEU

MARCHAND-TAILLEUR

NO. 213, RUE ET FAUBOURG ST. JEAN

Tout en remerciant cordialement ses nombreux clients de leur confiance et de leurs commandes toujours croissantes, M. Beaulieu s'empresse de leur faire part d'une nouvelle qui les engagera, il n'en doute pas, à lui continuer leurs faveurs.

Dans le but de leur donner à l'avenir plus de satisfaction encore, si possible, que dans le passé, il a fait les frais d'un voyage très dispendieux à New-York, dont il a visité tous les grands établissements, et de il a pratiqué avec les maitres en l'art de tailler et de confectionner les habits de toutes sortes. Aujourd'hui, il n'y a pas de secret qu'il ne connaisse et avec lequel il ne soit familier, et il fera tout en son pouvoir pour en donner le bénéfice à ses nombreuses pratiques.

En outre, à l'avenir, M. Beaulieu aura toujours en magasin une grande variété des dernières nouveautés en fait d'étoffes pour habillements de toutes sortes.

2 octobre 1888—E. J. 1m.

JOB! JOB! JOB!

Immenses avantages offerts au public au

MAGASIN NOUVEAU

— CHEZ —

MYRAND & POULIOT

215, RUE ST-JOSEPH

(*Vis-à-vis le couvent*)

Il vient d'être reçuà cet établissement pour être mis en vente immédiatement :

Un immense lot de drap

4 largeurs pour 15c la verge.

50 vgs. de Melton double largeur, toutes couleurs pour 20c.

1 lot de très grandes couvertes, tout laine pour $1.50.

2000 vgs., Coton jaune à 3c la verge.

2000 vgs., Coton jaune, 1 verge de large pour 4c la verge.

75 doz de bas en laine pour dames à 20c.

10 doz de chaussettes en laine à 12c.

25 doz de Gants cachemire valant 35c la paire pour 18c.

50 pièces de Flanelle rouge (Welsh), très large pour 25c.

1 grand lot de Tweed tout laine, valant 40c pour 35c.

15 pièce de Serge pesante pour pardessus valant $2.50 pour $1.35.

Un magnifique choix de Melton de toutes nuances pour pardessus depuis 1.10 en montant.

Nouvellement reçu, un grand lot d'étoffes à robes toutes nuances, depuis 10c la verge.

Imitation de loutre ; une spécialité.

L'assortiment de fourrures est aussi au complet et le stock est des mieux assortis en fait de casques, manchons, boas, blouses pour dames et messieurs, bordures dans toutes les sortes de pelleteries, le tout à un prix qui défie toute concurrence chez.

MYRAND & POULIOT

No 215, rue St-Joseph, St-Roch

LA MAISON ROUGE

NOUVEAU MAGASIN

A vendre un grand JOB de COLLETS pour hommes et femmes à 3cts. et 5cts.

Un grand lot d'habillements en laine à une réduction de 25 cts. dans la piastre.

Aussi le plus bel assortiment d'étoffes à manteaux et à pardessus que vous pouvez désirer.

50, RUE LA COURONNE, ST-ROCH

LIGNE ALLAN

Sous contrat avec le gouvernement du Canada de Terreneuve pour le transport des malles Canadiennes et Americaines

1888 Arrangements d'Ete 1888

☞ La route océanique la plus courte entre l'Amérique et l'Europe (cinq jours seulement d'un continent à l'autre) ☜

CETTE LIGNE se compose des puissants steamer en fer de 1ère classe suivants, bâtis sur la Clyde à double engin. Ils sont construits par compartiments étanches, surpassent les autres en force, rapidité et confortables, renfermant toutes les améliorations modernes que l'expérience prat que peut suggérer

Vaisseaux.	*Tons.*	*Commandants*
PARISIAN	5369	Lt Smith, R N R.
SARDINIAN	4376	Capt. J. Ritchie.
SARMATIAN	3647	Capt W. Richardson
POLYNESIAN	5983	Capt. Hugh Wylie.
CIRCASSIAN	3724	Lt R. Barrett, R N R.
NOVA SCOTIA	3305	Capt, R H. Hughes.
PERUVIAN	5049	Capt. J. G. Stephen.
CASPIAN	2723	Capt. A. McDougall.
POMERANIAN	4364	Capt. W. Dalziel.
CARTHAGENIAN	4214	Capt. A. McNicol.
BUENOS AYREAN	4605	Capt. J. Scott.
ESSYRIAN	2970	Capt. John Bentley.
SIBERIAN	4904	Capt. R. P. Moore.
GRECIAN	2613	Capt. C.E. LeGallais.
NORWEGIAN	3524	Capt. R. Carruthers.
COREAN	2488	Capt. C.J. Menzies.
SCANDINAVIAN	3008	Capt. John Park.
HIBERNIAN	2907	Capt. John Brown.
CANADIAN	2906	Capt. John Kerr.
PRUSSIAN	3020	Capt. J. Ambury.
NESTORIAN	2689	Capt. J. France.
AUSTRIAN	2458	Capt.
MANITOBAN	2975	Capt. Dunlop
PHŒNICIAN	2425	Capt.
WALDENSIAN	2256	Capt. D. J. James.
LUCERNE	1925	Capt. Nunan.
ACADIAN	531	Capt. F. McGrath.
NEWFOUNDLAND	919	Capt. J. Mylius.
ROSARIAN	3590	Capt. D. McKillop.
MONTE VIDEAN	3560	Capt. W. S. Main.

Ligne de la malle de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	*De Derry*	*Steamships*	*De Quebec*
9 Août	10 août	SARMATIAN	30 Août
16 "	17 "	PARISIAN	6 Sept.
30 "	31 "	POLYNESIAN	20
13 Sept.	14 Sept.	SARDINIAN	4 Oct.
20 "	21 "	PARISIAN	11 "
4 Oct.	5 Oct.	POLYNESIAN	25 "
18 "	19 "	SARDINIAN	8 Nov.
25 "	26	PARISIAN	15 "

Prix de passage de Québec viâ Halifax

Cabine.....$60.00,$70.00 et $80.00
(selon le confort)
Intermédiaire.....$30.00
Entrepont.....$80.00
Billets de retour à prix réduits.

Service extra de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool.	*De Derry*	*Steamships.*	*De Québec*
3 Août	4 Août	SARMATIAN	24 Août
24 "	25 "	CIRCASSIAN	14 Sept.
7 Sept.	8 sept	SARMATIAN	28 "
28 "	29 "	CIRCASSIAN	19 oct
12 oct	13 oct	SARMATIAN	2 nov

En partant de Québec ces steamers continuent leur route directement jusqu'à Liverpool.

PRIX DU PASSAGE DE QUEBEC

Cabine.....$50 $60 et 70
(selon le confort)
Intermédiaire.....$30.00
Entrepont.....$20.00

LIGNE DE GLASGOW, QUEBEC ET MONTREAL

De Glasgow.	*Steamships*	*De Montréal à Glasgow le ou vers le*
3 Août	CARTHAGINIAN	22 Août
10 "	NORWEGIAN	29 "
17 "	SIBERIAN	5 Sept.
24 "	GRECIAN	12 "
31 "	COREAN	19 "
7 Sept.	CARTHAGENIAN	26 "
14 "	NORWEGIAN	3 Oct.
21 "	SIBERIAN	10 "
28 "	GRECIAN	17 "

Ces steamers ne transportent pas de passagers pour l'Europe.

LIGNE DE LONDRES, QUEBEC ET MONTREAL

De Londres	*Steamships*	*De Montréal à Londres le ou vers le*
3 août	POMERANIAN	22 août
24 "	NESTORIAN	14 Sept
1 Sept.	ASSYRIAN	22 "

Ces steamers ne prennent pas de passager pour l'Europe.

☞ Billets d'aller et retour, bons pour 12 mois sont émis à prix réduits.

☞ Les lits sont invariablement payables d'avance.

Un médecin experimenté se trouve sur chaque steamer.

☞ Une allège avec les passagers pour les steamers allant à Liverpool, laissera le quai du chemin de fer Grand-Tronc, Pointe-Lévis, à 8 heures, et le quai Napoléon, Québec, à 9 hrs précises, chaque matin du départ pour la mer.

Des connaissements sont donnés à Liverpool et dans ce ports du continent pour tous les ports du Canada et des Etats de l'Ouest.

Pour plus amples détails, s'adresser à

ALLANS, RAE & Cie.,

AVIS

Est par le présent donné que demande sera faite à la Législature de la Province de Québec à sa prochaine session, pour un acte pour amender l'acte d'incorporation de la compagnie d'Entrepot de Québec (Quebec Warehouse Co., aux fins de réduire le capital de la dite)Compagnie.

R. CAMPBELL,
Procureur de la dite compagnie,
d'Entrepot de Québec.

LA VERITE

Au sujet du TYPE-WRITER victorieux Remington

RAPPORT du comité nommé pour décider de la plus grande vitesse de ces instruments au concours de Toronto, le 13 Août 1888.

"En écrits généraux — matières de preuves légales et commerciales—Mlle M. E. ORR, a gagné la médaille d'or et le titre de champion du monde." "M. Mc GURRIN a gagné la médaille d'argent dans la même classe."

Mlle M. E. ORR.

Signé, THOS. PICKNEY, Prés.
N. S. DUNLOP, Sec.
C. E. STANBURY,
W. W. PERRY,
T. MACGILLICUDDY,

Tous deux s'étaient servis du

TYPEWRITER REMINGTON

Le REMINGTON a aussi remporté le premier prix à Cincinnati et le premier prix à New-York, pour la plus grande vitesse dans les ouvrages légaux et les correspondances.

Pour toute information s'adresser à

LOTERIE NATIONALE

DE COLONISATION

Sous le patronage de M. le CURE A. LABELLE

Au profit de l'Œuvre des Sociétés Diocésaines de Colonisation de la Province de Québec. Fondée en juin 1884, sous l'autorité de l'Acte de Québec, 32 Vict., chap. 36.

CLASSE D

Le DIX-SEPTIEME tirage mensuel aura lieu le

Mercredi, 21 Novembre 1888

A 2 HEURES P. M.

Valeur des Lots $50,000 00
Gros lot Un immeuble de $5,000 00

NOMENCLATURE DES LOTS

1	Immeuble de	$5,000.00	$5,000.00
1	do	2,000.00	2,000.00
1	do	1,000.00	1,000.00
4	do	500.00	2,000.00
10	do	300.00	3,000.00
20	Ameublements	300.00	6,000.00
60	do	100.00	6,000.00
200	Montres d'or	50.00	10,000.00
1000	do d'argent	10.00	10,000.00
1000	Services de toilette	5.00	5,000.00

2307 LOTS VALANT - - - - $50,000.00

$1.00 LE BILLET

Il est offert au porteur de tout numéro gagnant de lui payer en espèces le montant de son lot, moins une commission de dix pour cent.

Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité, à moins d'une autorisation spéciale.

TIRAGE

LE 3ME MERCREDI DE CHAQUE MOIS

Pour le Conseil d'Administration,

Le Secrétaire,
S. E. LEFEBVRE,

BUREAU :
19, Rue St. Jacques,
MONTREAL, Canada.

VICTOR MARIER,

Agent pour la vente des billets à Québec, A qui toute demande de billets par lettre peuvent être adressées, No. 83, rue D'Aiguillon.

AVIS

M. le docteur Cinq-Mars, médecin-chirurgien, commencera à tenir bureau rue Collins No 5, lundi prochain, 8 courant.

Consultations gratuites de deux heures à quatre heures p. m.

Spécialités : tocologie, gynécologie et aladies de la peau.

m Québec, 3 oct. 1888.

EAU ST-LEON ! !

Certificat de l'efficacite de cette eau merveilleuse.

La lettre qui suit parle par elle-même :

CHERS MESSIEURS.—Durant trois ans, j'ai eu à lutter contre cette maladie mortelle, la Dyspepsie, tellement que j'étais privé de presque toute nourriture mais surtout de viande. Ayant entendu parler des diverses guérisons opérées par l'eau St-Léon, je commençai à en prendre régulièrement, deux ou trois verres par jours après les repas, et maintenant, je mange tout ce qui me plait et jouis d'une santé parfaite. Ce résultat, je l'attribue à l'eau St-Léon, la plus merveilleuse des eaux minérales. Je conseille à tous ceux qui souffrent de quelque indisposition de faire usage de l'eau St-Léon et je suis sûr qu'ils seront guéris.

LOUIS LAROSE,
Maitre-maçon
32 rue Artillerie Québec.

Cette eau est en vente en gros et en détail par MM. GINGRAS, LANGLOIS & Cie
En face du Palais Cardinalice Québec

PIANOS & HARMONIUMS

ARTHUR LAVIGNE

Editeur de Musique

IMPORTATEUR DE

PIANOS

—ET—

Orgues-Harmoniums

DES CÉLÈBRES MANUFACTURES DE

Kranich & Bach,
Mason & Hamelin,
Lansdowne,
Wheelock & Co.,
Baus & Cie.
etc., etc., etc.

ORGUES-HARMONIUMS

—DE—

Mason & Hamlin,
Hardett,
Peloubet,
Karn & Cie.,
cie., etc., etc.

Les instruments ci-dessus sont vendus au prix le PLUS BAS POSSIBLE, ou à des termes de paiement faciles.

PIANOS et HARMONIUMS de seconde main, à louer ou à vendre à prix réduits. Pianos accordés et réparés avec soin et sans délai par d'habiles accordeurs.

MUSIQUE NOUVELLE reçue toutes les semaines d'Europe et des Etats-Unis, chez

A. LAVIGNE.

LIGNE SAINTE-ANNE

AVIS

A partir du 5 novembre, le bateau ne fera que deux voyages par semaine pour le marché.

Il laissera Ste Anne les lundis et vendredis, au retour il laissera Québec les mardis et samedis : Les heures de départ seront suivant la marée.

Par ordre
Capt. ELZÉAR FORTIER,
du *Brothers.*

10 nov.—E. J.

Le et après LUNDI, 8 OCTOBRE 1888, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches.

ALLANT AU NORD

8.00 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean tous les jours, arrivant à la Jonction Chambord à 6.30 P. M.

3.20 P. M.—Train mixte pour la Rivière à Pierre, tous les jours, y arrivant à 8.45 P. M.

ALLANT AU SUD

6.30 A. M.—Train mixte de la Rivière à Pierre, tous les jours pour Québec, y arrivant à 9.35 A. M.

10.40 A.M.—Express direct de la Jonction Chambord tous les jours, pour Québec, y arrivant à 9.10 P. M.

Les trains voyageront entre la Jonction Chambord et Roberval vers le 1er Novembre, mais a date exacte sera annoncée plus tard.

Les trains font racordement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, Lorette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village Valcartier, et à Saint-Gabriel avec le nouveau chemin pour l'établissement de la Rivière aux Pins.

Le fret pour tous les points des districts du Lac St Jean et Saguenay à l'Ouest et à l'Est de la Jonction Chambord, sera enregistré pour la jonction Chambord.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taux pour le fret s'adresser à ALEXANDRE HARDY, agent général, pour les passagers et le fret, Québec.

Le fret ne sera pas reçu à Québec après 5 h. P. M.

Billets de retour de première classe aux taux d'un simple billet, de Québec à toutes les stations jusqu'à la Rivière à Pierre émis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant et à tous les points au nord de la Rivière à Pierre, bons pour revenir par le train partant du Lac Saint-Jean, lundi matin seulement.

J. G. SCOTT.
Secrétaire & Gérant.

1 Octobre 1888.

CHEMIN DE FER

LE QUEBEC CENTRAL

LIGNE COURTE ENTRE QUEBEC, BOSTON, NEW-YORK

La ligne la plus directe et la meilleure pour Boston et tous les points de la Nouvelle-Angleterre viâ Sherbrooke et Newport, Vermont.

La seule ligne ayant des chars parloir et dortoir entre Québec et Boston, sans transbordement, connectant aussi avec les chars parloir à Sherbrooke pour Springfield, Mass, et New-York.

Le et après LUNDI, le 29 octobre prochain, les trains quitteront Québec.

EXPRESS—Départ de Québec par le bateau-passeur 12.20 p.m., de Lévis à 1.10 p.m. Arrive à la Jonction de la Beauce à 3.25 h p.m., arrive à Sherbrooke à 8.00 p.m., h. arrivé à Newport, Vt, à 10 h 00 p.m ; arrive à Boston à 8 h 30 a.m ; arrive à New-York à 11 h. 45 a.m.

Char parloir et dortoir *Monarch* attaché à ce train de Québec à Boston, sans transbordement.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à h. 1.30 p.m. ; de Lévis à 2.20 p.m. ; arrive à la Jonction de la Beauce à 6.40 p.m ; arrive à St-François à 7.45 p.m.

Les trains arrivent à Québec:

EXPRESS—Part de New-York à 4 h. 00 p.m ; de Boston à 7 h. p.m ; de Newport à 6 h. a.m. Arrive à Lévis à 3 h. 10 p.m. et à Québec par le bateau-passeur à 3.50 p.m.

Char dortoir et parloir attaché à ce train de Boston à Québec, sans transbordement.

MIXTE—Part de St-François à 6 h. a.m., de la Jonction de la Beauce à 7 h. 25 a.m., arrive à Lévis à 11.15 a.m., et à Québec par le bateau-passeur à 11 h. 30 a.m.

Connexions sûres faites avec l'Intercolonial à la Jonction d'Harlaka et à Lévis pour les passagers allant sur cette ligne dans les différents points de la Nouvelle Angleterre. Malles de New-York et Boston transportées sur cette voie.

Le bagage est étiqueté entre tous les endroits.

Pour billets et autres informations, s'adresser au bureau général des billets, en face de l'Hôtel Saint Louis.

A. STEELE.
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant des passagers.
Sherbrooke, 25 octobre 1888.

Traverse du Grand Tronc

A partir du 24 mai, le bateau-passeur du Grand Tronc.

QUITTERA

Quebec	Quebec-Sud
P. M.	A. M.
1.15—Pour l'Express éclair allant à l'Ouest.	7 h. 00—Pour la malle venant de l'Ouest.
8.00—Pour la malle allant à l'Ouest.	P. M. 2 h.00—Pour la train éclair venant de l'Ouest. 7. h. 00—Pour le train mixte venant de Richmond.

Voyages intermédiaires pour le fret ma

88.

LIGNE DE TRAVERSE ENTRE QUEBEC ET LEVIS

LES BATEAUX TRAVERSIERS connectant avec les trains sous mentionnées (le temps le permettant) quitteront :

QUEBEC.	LEVIS
Pour l'Intercolonial	
A. M. 7. 45 Malle pour Halifax Raccommodement à R. du Loup.	A. M. 6. 00 Train mixte de la R. du Loup.
P. M. 2. 00 Malle pour la R. du Loup. 4. 45 Accomodation pour R. du Loup	P. M. 2. 00 Malle de la R. du Loup. 7. 45 Malle d'Halifax.
Pour le Quebec Central	
P. M. 12. 30 Express pour Sherbrooke. 2.00 Mixte pour St Joseph.	A. M. 11. 30 Mixte de St Joseph. P. M. 3. 30 Express de Sherbrooke.

20 octobre 1888.

TRAVERSE DE L'ILE D'ORLEANS

LE VAPEUR

"ORLEANS"

CAPITAINE BOLDUC

Le et après le 7 OCTOBRE (le temps et les circonstances le permettant), ce bateau fera le trajet comme suit :

DE L'ISLE.	DE QUÉBEC.
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A. M.
1.00 P. M.	2.00 P. M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
4.45 P. M.	5.30 P. M.
LES DIMANCHES (MIDI)	
12.00 P. M.	1.30 P. M
4.00 P. M.	

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin à l'Isle, et dans l'après-midi les heures seront les mêmes que le dimanche.

TRAVERSE DE ST-ROMUALD ET SILLERY

Le nouveau vapeur "Levis."
Capt. L. DEROCHERS.

A commencer le 7 Octobre (le temps et les circonstances le permettant,) fera le trajet comme suit

NEW-LIVERPOOL.	QUEBEC
8.00 A. M.	9.15 A. M.
10.00 A. M.	11.30 A.M.
1.00 P. M.	2.00 P.M.
3.00 P. M.	4.00 P. M.
LES DIMANCHE.	
4.00 P. M.	1.30 P. M. 6.00 P. M.

Arrêtant à St-Romuald et au quai de M. Bowens Sillery en montant et descendant.

Tous les samedis matin il y a un voyage de St-Romuald et de Sillery à Québec, à 6 heures A. M.

Les jours de fête, un voyage se fera à 8 heures du matin de St-Romuald, et dans l'après midi, les heures seront les mêmes [illegible]

GERVAIS & HUDON

— IMPORTATEURS —

D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE

(De France, d'Allemagne et des Etats-Unis)

— AUSSI —

INSTRUMENTS DE FABRIQUE CANADIENNE

TELS QUE LES CÉLÈBRES PIANOS :

HEINTZMAN & CO.,
WM. BELL & CO.,
DOMINION CO.,
MASON & RISCH,
SCHEIDMAYER,
ETC., ETC.; ETC.

LES DERNIERES PUBLICATIONS MUSICALES "CHAQUE SEMAINE."

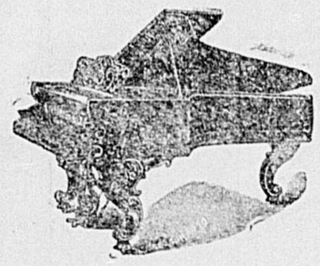

COFFRES DE SURETE, (SAFES), VITRINES, (SHOW CASES,) MACHINES A TORDRE.

AINSI QUE LES HARMONIUMS SUIVANTES :

WM. BELL & CO.,
DOMINION CO.,
THOMAS & CO.,
SCHEIDMAYER,
ETC., ETC., ETC.

Une visite à notre établissement pourra convaincre les plus incrédules qu'il est inutile d'aller à Montréal ou ailleurs pour faire l'acquisition d'un PIANO ou d'un HARMONIUM de PREMIERE CLASSE.

Nos pianos HEINTZMAN & Co., ne sont surpassés par aucun autre instrument.

La maison HEINTZMAN & Co. a 38 *ans d'expérience* dans la fabrication des pianos sur ce continent.

Le chef de cette importante maison a fabriqué avec succès PENDANT PLUSIEURS ANNÉES des instruments en ALLEMAGNE, avant de venir tenter fortune en Amérique où il vint se fixer en 1850 à Buffalo, N.Y., puis en 1860 à Toronto, où MM. Heintzman & Cie possèdent d'immense ateliers munis de tout ce qu'il y a de plus amélioré en fait de machines, etc.

M. Heintzman, père, ainsi que ses trois fils sont tous des ouvriers pratiques.

Ils surveillent personnellement leurs ateliers.

Tous les DESSINS, PLANS, MODELES, etc., sont faits par eux.

Les pianos Heintzman & Co., ont toujours remporter les PREMIERS PRIX dans toutes les expositions où ils ont été exhibés.

Le MODELE en est artistique,
Le FINI parfait,
La SONORITE nette et pure,
La TOUCHE élastique et souple,
Le MAINTIEN DE L'ACCORD merveilleux.

VENEZ, VOYEZ ET VOUS SEREZ CONVAINCUS

Nos Harmoniums de Wm. Bell & Co. sont de véritables MERVEILLES sous le double rapport du FINI et des QUALITES MUSICALES.

AUSSI.—Les célèbres machines à coudre NEW WILLIAMS et DAVIS a entraînement vertical.

GERVAIS & HUDON
219, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH,
Telephone 278 **QUEBEC.**

LE PLUS GRAND ASSORTIMENT

de beaux instruments qu'il y ait en Canada, consistant en pianos a queue (de tous les formats) pianos droits (nouveaux modeles) pianos carres et organes de chapelles et de salons

PIANOS

HAZELTON, KNABE, FISCHER, DOMINION

— ET LES —

ORGUES-HARMONIUMS

DOMINION DOMINION DOMINION DOMINION DOMINION DOMINION

L. N. E. PRATT,

Seul agent pour la Province de Québec.

676, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

LA COMPAGNIE CHINIC

(ANCIENNE MAISON METHOT, FONDEE EN 1808)

Successeurs de Beaudet & Chinic

— COIN DES RUES —

SAINT-PIERRE ET DE LA MONTAGNE

QUEBEC

— FABRICANTS DE —

COUS ET DE MOULANGES

— ET —

MARCHANDS DE FER

GROS ET DETAIL

Specialité de Quincaillerie de fabriques,
Peintures, Huiles, Vernis, Verres a vitres,
Celebre Clou coupe "Methot"
Fournitures de forgerons, de charrons, de ferblantiers et d'entrepreneurs,
Assortiment de fer considerable et complet venant d'etre reçu.

PRIX SANS PRECEDENTS A QUEBEC

FEUILLETON DE "L'ELECTEUR"

51

LE PARDON DU MOINE

Dans la crainte de voir prendre, par le suicide, une revanche à ce malheur, on avait entravé les mains et les pieds du malheureux. Un anneau, emprisonnant ses poignets, les fixait à une ceinture de fer. Ses chevilles, cerclées de la même façon, supportaient de lourdes chaînes fixées au crochet de la ceinture.

Quand la faible lumière du falot de Piquillo, le geôlier, permettait d'examiner le visage du prisonnier, on restait saisi d'une émotion douloureuse à la vue de son grand et noble front, sur lequel siégeait une rare intelligence, et qui, dévasté par la souffrance et prématurément sillonné de rides, ne laissait plus lire dans ses plis qu'une immense douleur tempérée par la résignation.

Depuis quatre mois, il priait et gémissait dans ce cachot, quand un bruit inusité se fit entendre dans l'escalier descendant jusqu'à sa cellule.

On ne pouvait visiter que lui. Alors, mû par un suprême courage, il appela à son aide une dignité dont la foi sauve-garde le naufrage ; il se souleva sur la poignée de paille qui lui servait de siège et de lit, et, l'oreille tendue, il attendit.

Ce n'était point une personne, mais un groupe de personnes qui venait à lui.

Des cliquetis d'armes se mêlaient au murmure des voix étouffées par les grandes voûtes surbaissées.

De même qu'il avait tenté de relever son corps affaissé par la souffaance, le captif rappela toute l'énergie de son âme, afin de soutenir une lutte devenue de jour en jour plus difficile et plus acharnée.

La porte du cachot cria sur ses gonds rouillés

Trois falots jetèrent dans les ténèbres une clarté rougeâtre, une demi-douzaine de soldats se rangèrent le long du mur faisant face au condamné, puis deux hommes vêtus de noir entrèrent.

L'un deux était Rosalès, le second un greffier destiné à enregistrer les réponses du prisonnier.

En voyant paraitre le juge, dans lequel il trouvait un persécuteur, les yeux du prisonnier lancèrent des flammes ; il fit un effort pour arracher ses mains de leurs entraves, mais reconnaissant qu'il ne pouvait lutter contre la force, il attendit en silence la communication que le magistrat devait avoir à lui faire.

—Alonso Cano, lui demanda celui-ci, êtes-vous décidé à entrer dans la voie des aveux que la justice réclame vainement de vous depuis quatre mois ?

—J'ai à répéter mes protestations d'innocence, répliqua l'artiste avec une énergie que l'on ne se fût pas attendu à trouver dans ce corps brisé.

—De quoi vous sert une criminelle obstination ? demanda Rosalès. Tout vous accuse, depuis les circonstances qui précédèrent le meurtre de votre femme Mercédès jusqu'à votre fuite .....

—Je ne fuyais pas la justice, je tentais d'échapper à mes bourreaux.

Rosalès reprit sans avoir paru l'entendre :

—Par une loi fatale, dont la source est sans doute dans le remords, tout criminel revient à son point de départ ..... Une attraction étrange, mais infaillible, le rappelle où il versa le sang. On dirait que les anges vengeurs le traînent sur le lieu du meurtre, et qu'il faut au Seigneur cette satisfaction ..... L'histoire de presque tous les assassins nous montre la vérité de cette allégation. Le remords se manifeste non-seulement au dedans de l'âme bourrelée, mais encore dans les actes extérieurs du coupable, il faut qu'il prenne la nature à témoin de son crime, qu'il le crie aux êtres même incapables de le comprendre, ou que, comme vous, il cherche les traces sanglantes du drame dont il fut le sinistre héros !

—Je suis innocent, répondit Alonso Cano d'une voix douce.

—Si vous aviez été innocent, auriez-vous fai le tribunal qui vous appelait à sa barre ?

—Je voulais laisser à la Providence le soin de démasquer le vrai coupable.

—L'agitation produite par les remords dont je vous parlais a été si violente, qu'afin de n'avoir point à rougir devant l'ami, le confident de votre nouvelle vie à Valence, vous avez choisi Milagro, qui, lui aussi, fut accusé d'avoir assassiné sa femme !

—Le hasard seul me fit habiter sa maison. Et quand, dans une heure d'épanchement douloureux, il m'eut appris la suspicion terrible qui déshonorait sa vie, je ne me sentis point le droit de le repousser, moi qui avais courbé le front sous une honte pareille. Milagro pouvait avoir été faussement accusé, comme je l'étais moi-même.

—Pourquoi avez vous quitté Valence ? demanda Rosalès. Jusqu'à ce jour, vous avez refusé de nous l'apprendre.

—Je pouvais bien renoncer à la liberté, mais non à la peinture ..... D'ailleurs, il fallait vivre, et mes pinceaux me permettaient de ne rien devoir à la compassion. On trouva ma signature dans ce que l'on appelle mon talent ; un juge zélé, avide d'avancement, un ambitieux doublé d'un hypocrite, voulut se ruer sur moi comme une bête de proie, et je m'enfuis .....

—Où vous retirâtes-vous, alors ?

—A la chartreuse de Porta-Cœli.

—Vous y étiez en sûreté, dit Rosalès ; votre talent vous faisait sans doute chérir des moines habitant cette sainte demeure ..... Qui donc a pu vous engager à revenir à Madrid ?

—L'impérieux besoin d'y chercher une trace.

—Laquelle ?

—Celle de l'assassin de Mercédès.

—Vous persistez à accuser Lello Lelli ?

—J'y persiste.

—Quel intérêt avait-il à commettre ce meurtre ?

—Un double intérêt : il s'emparait des diamants de ma femme qui étaient fort beaux, et tirait de moi une éclatante vengeance.

—Tant de sang pour une si petite offense ?

—Lello est Italien.

—Si quelque chose pouvait rendre votre situation plus dangereuse, ce serait de voir avec quelle animosité vous chargez un jeune homme dont le seul crime consiste à avoir tiré l'épée dans votre atelier ..... Il est vrai d'ajouter que tout duel vous rappelait la mort du malheureux Sébastien Llano y Valdez.

A ce souvenir, Alonso Cano trembla de tous ses membres.

—Ce fut là l'homicide ! dit-il.

—Vous dites avoir tenté de prouver le crime de Lello Lelli ; mais comment l'auriez-vous pu faire ? vous n'avez pas quitté la maison de Sanguinetto.

—Miguel veillait pour moi.

—Miguel est arrêté, dit Rosalès.

—Arrêté ! s'écria Cano, arrêté ! lui, le plus généreux le plus dévoué des hommes.

—Arrêté comme suspect d'avoir voulu, une fois de plus, aider à votre évasion.

—Pauvre noble Miguel ! fit Alonso.

Il resta un moment plongé dans une rêverie douloureuse, puis il ajouta :

—Et mon ami Rafael ?

—Le régidor est également en prison.

—Je serai fatal à tout ce qui m'a aimé ! fit Alonso.

—Il est un moyen de leur rendre à tous deux la liberté, reprit Rosalès.

—Lequel ? Oh ! dites-moi, lequel ?

—Avouez votre crime.

—Je vous ai dit que j'étais innocent.

—Tous les criminels affirment la même chose ..... Si vous étiez innocent, vous le prouveriez, en racontant l'emploi de votre nuit du 24 juin .....

—Je ne le puis pas encore.

—Y a-t-il donc une date fixe qui vous délivrera de la loi du silence ?

—Oui, répondit Alonso.

—Laquelle ?

—La perte de mon bienfaiteur.

—Le comte d'Olivarès ?

—Oui, seigneur juge ; mais je professe pour lui trop de gratitude pour souhaiter d'entendre sonner l'heure de sa déchéance.

—Écoutez, dit Rosalès, depuis quatre mois vous subissez interrogatoire sur interrogatoire, sans vous démentir et sans varier dans la trame très-bien ourdie de vos mensonges ..... Vous souffrez sans nul doute ici des fers rivés à vos mains, à vos pieds, de l'humidité de ce cachot, de l'insuffisance de la nourriture, mais vous espérez qu'on finira par vous oublier ...

—Les autres juges m'oublieraient, Rosalès ; vous vous souvenez, vous .....

Le visage bilieux de Rosalès se couvrit d'une rougeur ardente.

(A continuer)

DERNIERES DEPECHES

Les embarras de l'Angleterre

Londres, 13 novembre.—Lord Salisbury a informé le monde que tout est à la paix et que pas un nuage ne voile l'horizon anglais. C'est évidemment ce qu'un premier ministre est tenu de dire lorsqu'il dîne avec le lord-maire ; mais la dernière partie du discours du noble marquis, insistant sur la nécessité d'augmenter les préparatifs militaires et maritimes, est la contradiction de la première partie. Il sait bien que le ciel, au lieu d'être clair, est chargé de nuages de mauvaise augure.

Est-ce que la situation à Souakim ne présente aucun danger ? Les forces anglaises y sont petites et le nombre des ennemis augmente avec une rapidité qui cause les plus vives inquiétudes aux officiers anglais.

Ce matin même on annonçait que le général Grenfell est en faveur d'une politique de résistance passive à Souakim. Cela ne signifie-t-il pas que les Anglais ne sont pas assez forts pour combattre les Soudanais ? Sommes-nous à la veille d'une autre guerre égyptienne qui ne donnerait aucun avantage au peuple anglais, mais qui exigerait un grand sacrifice d'homme et d'argent. Lord Salisbury annonce que les anglais n'ont pas l'intention de quitter l'Egypte à présent, mais ils auront à payer bien cher pour y rester plus longtemps.

Il faudra envoyer bientôt de nouvelles troupes à moins que la rébellion ne cesse d'une manière inattendue. Il est plus que probable que la nation ne verra pas la chose avec satisfaction.

La situation en Serbie

Londres, 13 novembre—Les querelles du roi Milan et de la reine Natalie ont augmenté l'animosité qui existe entre les divers groupes politiques de ce petit royaume. Les partisans de la reine méditent un coup d'Etat. Ils se proposent de détrôner le roi Milan et de le remplacer par son fils avec la reine Natalie comme membre du conseil de régence pendant la minorité du prince. Ce qui prouve la gravité de la situation en Serbie c'est que le czar a prévenu l'Autriche que dans le cas où elle enverrait des troupes en Serbie pour aider le roi Milan à réprimer une insurrection quelconque la Russie occuperait immédiatement la bulgarie.

Les diplomates qui surveillent depuis des années le cours des événements en Serbie savent fort bien que la reine Natalie ne supporterait pas avec résignation les mauvais traitements du roi. Ils croient maintenant que la reine peut faire des révélations qui provoqueraient non seulement une guerre civile en Serbie, mais qui entraîneraient la Russie et l'Autriche dans un conflit qui dégénérerait assurément en une guerre européenne, vu que l'Allemagne et l'Italie ne pourraient commettre la lâcheté de laisser écraser leur allié.

La reine Natalie gagne tous les jours de nouvelles sympathies en Serbie et dans tous les autres Etats des Balkans, en Russie et même en Autriche, où les les Slaves épousent chaleureusement sa cause.

Demission du chef de police sir C. Warren

Londres, 13 novembre—Le général Sir Chs. Warren, chef de la police métropolitaine, a donné sa démission à la suite de la critique acerbe dont il a été l'objet à propos de son inefficacité à découvrir l'auteur des meurtres de Whitechapel.

Chronique de Paris

Paris, 13 novembre.—Depuis quelque temps, les journaux parisiens faisaient de nombreux commentaires sur le long séjour en France de M. de Mouy, ambassadeur à Rome.

On raconte maintenant que M. de Mouy fut rappelé par M. Goblet à l'époque de l'incident de Massouah et qu'il n'a pas été invité à rejoindre son poste pour les raisons suivantes : Lorsqu'un fonctionnaire italien pénétra de force dans les bureaux du consulat français à Florence, M. Crispi promit de le déplacer, mais à ce moment un journal parisien publia quelques détails vrais mais blessants sur l'origine de Mme Crispi.

Le premier ministre italien fut si blessé de la chose qu'il refusa de tenir la promesse qu'il avait faite à M. de Mouy et qu'il donna à entendre à M. Goblet qu'un changement d'ambassadeur lui serait agréable. M. Goblet refusa d'optempérer à cette demande extraordinaire ; mais après réflexion, pour aplanir les difficultés pendantes avec l'Italie, il invita M. de Mouy à prendre un congé.

Le ministre italien n'est pas satisfait, dit-on, du choix actuel, mais il serait difficile, à l'heure actuelle, de contenter M. Crispi. M. Mariani était ministre à Munich. C'est un homme très capable. Gambetta le protégait beaucoup. Sa situation à Rome sera délicate et difficile.

Le bruit court que M. Waddington sera remplacé à la cour de Saint-James par le comte de Montebello, actuellement ambassadeur à Constantinople. M. de Montebello a fait preuve d'une très grande habileté pendant les négociations qui ont abouti à la conclusion de la convention internationale de Suez, et l'on espère qu'il saura plaire à l'Angleterre sans déplaire à la Russie. On songe à envoyer M. Andrieux à Berne en remplacement de M. Arago.

On a été fort étonné à Paris en apprenant de Londres que la France avait promis son concours à l'Angleterre et à l'Allemagne pour l'abolition de l'esclavage en Afrique. Le *Figaro* dit à ce sujet : "Les Français envoient des navires pour aider l'Allemagne à opérer le blocus des ports africains, tandis qu'ils font une guerre acharnée à la bière et à la musique allemandes."

La réunion politique qui a eu lieu dans la rue de Jussieu a été fort orageuse. M. Arnault, député de Tarn-et-Garonne, présidait. Il s'agissait d'établir un programme de revision et de dissolution. Comme on s'attendait à une manifestation socialiste, beaucoup d'agents en bourgeois se trouvaient dans la salle. La chose déplut aux socialistes qui commencèrent à chanter la *Carmagnole* et à crier *Vive la Commune !* Le vacarme n'a pas tardé à dégénérer en conflit. En un instant les coups pleuvaient de toutes parts. Les conservateurs ont eu le dessus, mais la réunion a été close lorsqu'on a appris que trois cents socialistes arrivaient pour venger leurs camarades. Quinze personnes ont été blessées. Deux ou trois cris de *Vive le roi !* ont été poussés dans la rue. Un gamin s'est alors écrié : *Quel roi ?*

Comme les chevaux et les chiens, les canards ont eu leur exposition. La Société de Puteaux, près de Paris, élève chaque année plus de 4,000 de ces oiseaux.

En fuite

Brandon, Manitoba, 13 novembre.—Un hôtelier, s'est enfui en compagnie d'une jeune servante laissant sa femme et sa famille. La jeune fugitive avait en sa possession $1600. On les croit réfugiés aux Etats-Unis.

Mort de Mme Macdonald

Ottawa, 13 novembre. — Mme Macdonald, mère de M. J. J. Macdonald, entrepreneur, est décédée aujourd'hui. Elle était âgée de 76 ans.

Nouvelles du Manitoba

A la législature

L'adresse en reponse au discours du trone

Winnipeg, 31 nov.—La législature a siégé cet après-midi. MM. Colclough et Jérôme ont proposé l'adresse en réponse au discours du trône.

L'honorable M. Norquay a critiqué le discours du trône, mais en l'effleurant seulement et sans y proposer d'amendements. L'honorable M. Greenway lui a répondu et le débat a été ajourné sur une motion de M. Sifton.

En réponse aux interpellations, le premier ministre a dit qu'il espérait pouvoir faire connaître prochainement la politique de son gouvernement touchant l'acte du subside au chemin de fer de la Baie d'Hudson, que les règlements du maximum des taux de chemin de fer sera publié sous peu, et que l'honorable procureur-général ne reçoit aucun émolument pour sa charge de vice-président de la compagnie du chemin de fer Northern Pacific.

La chambre est ajournée jusqu'à dix heures demain matin.

L'honorable M. Martin part demain matin pour Ottawa, où il va plaider l'affaire des traverses de chemin de fer du Manitoba devant la cour Suprême.

Echos de la capitale

Adresse de bienvenue presentee par la societe Saint-Jean-Baptiste d'Ottawa

Reponse de Son Excellence

Son opinion sur l'annexion

Parallele politique qu'il etablit entre la republique voisine et la constitution d'Albion

« Le tarif protecteur a outrance

(Service spécial de l'Electeur)

Ottawa, 13 novembre.—La société St-Jean Baptiste d'Ottawa a présenté une adresse de bienvenue au gouverneur-général aujourd'hui. Son Excellence a répondu en français remerciant la société de sa loyauté envers Sa Majesté et leur donnant l'assurance qu'il lui ferait part de l'adresse qui venait de lui être présentée lorsque l'occasion s'en présenterait. "Messieurs, a-t-il ajouté, cette loyauté à la couronne dont vous venez de parler avec tant d'éloquence, est la meilleure garantie de la préservation des institutions libres dont vous jouissez et dont vous avez fait un si bon usage par le passé. Votre loyauté, comme vous le dites, a subi bien des épreuves, et vous avez surmonté la tentation d'une façon qui doit vous inspirer aujourd'hui un orgueil légitime. Dans ce 19me siècle, les mêmes tentations se présentent, quoique sous une forme différente. J'en citerai comme exemple, l'annexion et les autres cris connus dans le monde politique.

"La constitution monarchique nous donne une autonomie complète, sans nous assujétir tous les quatre ans à des crises politiques violentes, comme celle qui vient de troubler nos voisins des Etats-Unis ; et j'ajoute que sous la forme extérieure d'une république, il vous serait impossible de trouver une liberté plus complète comme citoyens que celle dont vous jouissez avec nous.

N'écoutez donc pas, messieurs, ceux qui voudraient tenter de troubler votre quiétude. Nous connaissons très bien le but de ces intrigues. Restons donc tranquille. Qu'il ne soit pas dit que la Puissance du Canada a douté d'elle-même. Sans doute, la confédération est un régime qui, comme les autres, n'est pas exempt de difficultés et d'imperfections, mais elle en triomphera. Forte dans la sagesse et dans l'énergie de ses fils, conservant toujours ce qu'il y a de meilleur dans les traditions de nos deux grandes nations, progressant sans cesse dans la voie de la liberté et de la civilisation, elle surmontera tous les obstacles.

Et maintenant, messieurs, puis-je vous dire sans vous offenser ce que j'ai dit à mes propres compatriotes : c'est de toujours envisager les affaires de notre pays au point de vue le plus large possible. Tout en se rappelant le passé avec orgueil et plaisir, tout en conservant vivaces les traditions de nos ancêtres, ne perdons point de vue l'avenir du pays. Vous parlez de moi dans votre adresse comme d'un ami des Français, et cela est vrai. Ici je ne parle ni à des Français ni à des Anglais, mais à des Canadiens, et j'espère que ce grand Dominion jouira toujours de le paix à l'intérieur et de l'alliance honorable des autres nations."

—La nouvelle que le gouvernement a augmenté le droit d'exportation sur les billots de pin de $2 à $3 par mille pieds, indique que la politique de sir Charles Tupper qui voulait la réciprocité en ce qui regarde la matière première est abandonnée par ses anciens collègues. A la dernière session, sir Charles a demandé et obtenu du parlement le pouvoir d'abolir tout à fait les droits d'exportation sur les billots, afin de permettre aux marchands de bois canadiens de profiter des avantages de la loi Mills, qui admettait le bois en franchise, lorsqu'il est importé de pays qui n'exigent pas de droits d'exportation. Le gouvernement canadien vient de décider que quelque soit la politique des Etats-Unis, les droits d'exportation sur les billots seront maintenus et augmentés.

—L'enquête au sujet du brevet contesté de la compagnie d'éclairage électrique Edison a commencé aujourd'hui, devant le sous-ministre de l'agriculture. Nombre d'électriciens viendront rendre témoignage.

AUGMENTATION DES DROITS SUR LE BOIS

Le chemin de fer du lac Temiscamingue

Ottawa, 13 nov.—On affirme qu'un ordre en conseil a été passé augmentant de $2 à $3 les droits d'exportation sur les billots de pin.

—Environ quarante journaliers sont partis la nuit dernière pour Mattawa, d'où ils remonteront l'Ottawa, sur une distance d'environ 30 milles en canot, pour travailler tout l'hiver sur le chemin de fer du lac Témiscamingue.

Nouvelles de Montreal

Elections du Club National

Un cyclorama a Montreal

Jerusalem du temps de la Passion peinte par l'artiste Philippoteaux

Arrestation de deux voleurs

L'hon. M. McShane et les tories

Mort d'un centenaire

Le supplement de l'"Electeur" fait du bruit a Montreal

(Service spécial de l'Electeur)

Montréal, 13 nov.—Le Club National a tenu hier au soir, sa séance annuelle sous la présidence de M. E. N. St-Jean et a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année prochaine (88-89).

Les officiers suivants ont été élus :

Président.—M. C. Lebeuf ;
Vice-président.—M. L. Gouin ;
Trésorier.—M. J. A. Morrison ;
Secrétaire.—M. R. Lemieux ;
Ass.-secrétaire.—M. Larochelle ;
Sec.-correspondant.—M. Langlois ;
Bibliothécaire.—M. J. Chaffers.

—Le vapeur *Miramichi* est arrivé à Montréal à 7 heures a. m. aujourd'hui. Après avoir déchargé sa cargaison, il est parti à 2 heures p. m., pour aller prendre ses quartiers d'hiver à Québec. Le capitaine Baquet dit qu'il a fait une saison des plus heureuses, sans le moindre accident.

—La ville de Montréal sera dotée dans quelques mois d'un grand cyclorama qui sera un point d'attraction pour les étrangers qui y viendront et une œuvre monumentale du talent de Philippoteaux parmi nous. Le bâtiment qui contiendra le cyclorama aura la forme d'une tour avec un diamètre de 125 pieds et une hauteur de 48 pieds. Il n'y aura aucune ouverture dans la maçonnerie, qui sera en brique, pour admettre la lumière. L'intérieur sera éclairé par la lumière qui pénétrera par le toit de manière à donner au tableau toute la force de l'illusion d'optique. Le sujet du cyclorama sera Jérusalem pendant la cruxifixion du Sauveur. Les différentes scènes représenteront le Golgotha, les Saintes Femmes au pied de la croix. Le Jardin des Oliviers, le Palais de Ponce Pilate, etc., etc.

La toile seule coûtera $30,000 et le terrain avec le bâtiment coûteront $75,000. Le plan du cyclorama a été préparé par M. Pierrepont, architecte célèbre de Chicago. Les propriétaires de cette gigantesque entreprise sont MM. Green et Newbell de New-York, qui se proposent de l'exploiter à leur profit pendant quelque temps et de la vendre ensuite à une compagnie à fonds social. La toile est déjà toute peinte et emballée à New-York d'où elle sera expédiée à Montréal dès que le bâtiment sera prêt à la recevoir. Les travaux des excavations sont commencés depuis une couple de jours pour recevoir les fondations. Le bâtiment sera érigé sur la rue Ste-Catherine, près de l'encoignure de la rue Saint-Urbain. Les travaux seront exécutés sous la direction de M. J. A. U. Beaudry, architecte de Montréal, qui dit que le cyclorama sera peut-être ouvert au public vers le jour de l'An 1889. Il sera certainement exhibé pour le Carnaval.

—Avant-hier, soir un américain du nom de Chas. Brown et se disant agent de plusieurs maisons de commerce, venait coucher chez M. Lalonde, hôtelier du carré Chaboillez. Le lendemain matin un ami de Brown venait le prendre à l'hôtel et peu après leur départ on constatait la disparition d'un e montre d'or d'une valeur de $200 appartenant à une des pensionnaires de l'hôtel dont la chambre est contiguë à celle occupée par Brown. Aussitôt les soupçons tombèrent sur lui et on confia la cause aux détectives Arcand et Trempe qui opérèrent l'arrestation de Brown tandis que les constables Demers et Maguire mettaient le grappin sur le prétendu complic, qui a dit s'appeler Johnson. Traduits ce matin devant le magistrat de police ils ont fait semblant de ne pas se reconnaitre. Brown se prétend victime et dit qu'il était venu au pays pour faire le commerce, mais que s'étant persuadé qu'il faut connaître le français pour réussir, il était sur le point démigrer ailleurs. On n'a trouvée sur la personne de Brown qu'une piastre et sur celle de Johnson cinq piastres.

—On a plaidé ce matin la cause en déqualification contre l'honorable James McShane. MM. Préfontaine et Geoffrion ont plaidé pour le défendeur et MM. Lacoste et Bissaillon pour le demandeur.

—Hier est mort à l'hospice St-Charles de cette ville, un vieillard du nom de Olivier Turgeon, à l'âge avancé de 102 ans. Il était né à Ste-Anne des Plaines ou il exerçait le métier de tonnelier. Depuis trois ans il était atteint d'un mal de yeux qui le faisait beaucoup souffrir, mais à part cela il a conservé ses facultés jusqu'à sa mort. C'était un homme qui ne buvait jamais d'alcool et n'usait pas de tabac. C'est sans doute ce qui lui a valu une longue existence.

—Le *Star* de ce soir publie une colonne relativement au fameux manifeste annexionniste que l'*Electeur* vient d'exhumer. C'est une série d'interviews avec quelques-uns de ceux qui ont signé ce document en 1849. La plupart des anciens signataires reconnaissent avoir signé le manifeste, mais se déclarent satisfaits de l'état actuel des choses.

L'ALLIANCE EVANGELIQUE

Ce qu'on pense a Montreal de l'article de l'"Electeur"

(Service spécial de l'Electeur)

Montréal, 13 nov.—L'article de l'*Electeur* à propos de l'Alliance Evangelique fait le sujet de bien des commentaires ici. On prétend que les trois personnages protestants influents dont les opinions sont publiées dans votre journal sont le très rév. évêque Williams, le chanoine Norman et le rév. Dr Cook.

Les funérailles de M. Ambroise Verret

Hier matin, dans l'église du faubourg Saint-Jean, a été chanté le service d'un des citoyens les plus en vue à Québec, celui de M. Ambroise Verret, carossier.

Le cortège funèbre était des plus imposants et se composait de la plupart des citoyens marquants de la ville.

Le faubourg Saint-Jean, où depuis plus d'un demi siècle M. Verret occupait une position très en vue, était représenté par la presque totalité de ses citoyens.

Vu la foule énorme qui encombrait la vaste enceinte de l'église St Jean Baptiste, il nous a été impossible de prendre note des noms de toutes les personnes présentes. En conséquence nous ne mentionnons quelques noms.

L'honorable M. Mercier, premier ministre de la province, les honorables Garneau, Duhamel, Turcotte, D. A. Ross, Gagnon, McGreevy, François Langelier, John Hearn, L. P. Pelletier et MM. Chs. Langelier, Ernest Pacaud, James Carrel, le colonel Forsyth, le major Short, le chevalier Robitaille, le docteur Watters, le docteur Verge, Louis Lamontagne, Amédée Robitaille, le docteur Lemieux, L. Bilodeau, Dr Rinfret, M. P. P., Elizée Beaudet, Selby Desbarats, colonel Evanturel, Siméon Lesage, Brosnan, Ernest Gagnon, docteur Delagrave, le consul de France et le chancelier du consulat, A. H. Murphy, Achille F. Carrier, P. Vallières, L. J. Demers, A. Charlebois, Octave Lemieux, F. Carbray, le chevalier Vincelette, E. Vincent, O. Picard, Philippe Gingras, Arthur Picard, A. Piché, F. Béland N. Lemieux et un grand nombre d'autres.

Rarement nous avons vu cortège funèbre plus imposant ; le cercueil disparaissait sous les fleurs déposées par des mains amies. L'église, qui avait été revêtue de ses plus riches tentures de deuil, était encombrée par les nombreux [illegible] du défunt.

Le deuil était conduit par MM. Hector Verret et B. Verret, fils du défunt, par l'honorable M. Shehyn et M. McCone, ses gendres.

La levée du corps a été faite par Mgr Bolduc, un vieil ami de la famille, et l'absoute a été faite par le révérend M. Chs Trudel, chapelain de l'hôpital du Sacré-Cœur, et cousin du défunt.

Le service a été chanté par le révérend M. Hubert Lessard, assisté par messieurs les abbés Laplante et Bouffard qui agissaient comme diacre et sous-diacre.

Au chœur on remarquait un clergé nombreux ; entr'autres Nos Seigneurs Tétu et Marois, le rév. M. Plamondon, curé de la paroisse, M. le curé de Québec, MM. les abbés Lessard, Marchand, etc., etc.

Au cimetière la tombe a été bénie par le révérend M. Lessard.

Les membres de l'Union Musicale et les élèves des frères ont exécuté avec grand effet la messe de *Requiem* harmonisée de Perrault. Au Graduel, madame N. Drolet a chanté le *Rex tremendae* tiré d'un chœur de Haydn.

M. G. Hébert tenait le grand orgue et M. Jos. Robitaille touchait l'orgue du chœur.

M. Ephrem Dugal dirigeait les chœurs.

Une file immense de voitures, occupées par les amis du défunt s'est rendue au cimetière Belmont, où les restes mortels du regretté M. Verret ont été inhumés.

Nouvelles du jour

Le Voleur Illustre

Sommaire du No 1635 :

La mort de M. de Balathier de Bragelonne.—Le général de Miribel.—L'Amour et l'Argent (suite), par Jules de Gastyne.—Le vol à Paris (suite), par Pierre Delcourt.—Le Refuge, par Irénée Avias.—Le Rêve (tableau de M. Detaille).—Chronique théâtrale.—Par-ci par-là.—Chronique scientifique.—Chronique financière.—Jeux d'esprit.—Bulletin de la semaine.—Petite correspondance.—Un Conseil par semaine.

On s'abonne à ce bureau : $2 par an seulement. S'adresser à U. B.

Accident fatal

Une personne arrivée hier soir de l'Islet nous informent que M. Bourgault, marchand de la paroisse des Trois Saumons, a été victime d'un terrible accident qui lui a coûté la vie.

Au moment où il traversait en voiture la voie ferrée à Trois Saumons, un train arrivant à toute vitesse vint frapper la voiture qui fut lancée au loin en mille morceaux. Le cheval fut tué. Le malheureux Bourgault tomba sur la voie et les chars lui passèrent sur le corps. Il fut tué presqu'instantanément. Il était marié et père de plusieurs enfants. M. Bourgault était un homme très estimé dans sa paroisse.

Alarme de feu

A 4 h. 30 hier après-midi, une alarme sonnée à la boite 74, appelait les pompiers coin des rues St-Eustache et St-Jean, pour un feu de cheminée.

Achat

Nous apprenons que la propriété des héritiers Richardson, sise Côte Lamontagne et rue Notre-Dame, vient d'être achetée par notre concitoyen M. F. M. Dechêne, marchand de nouveautés.

Cette maison de commerce si avantageusement connue du public est occupée par M. Dechêne depuis 21 ans.

Nous lui souhaitons encore tout le succès possible.

Mort subite

M. le coroner Woodward a tenu une enquête à Hatley, sur le corps de M. Jonathan B. Shurtleff, cultivateur, âgé d'environ 81 ans. Le défunt avait été trouvé mort la veille dans le chemin public, en face de sa demeure.

Le verdict du jury est qu'il a succombé à une attaque d'apoplexie.

Mme Shurtleff était dans le moment à Chicago, et comme il n'y avait pas de proches parents pour prendre soin des effets, M. le coroner Woodward, sur la suggestion du jury, s'est chargé de la garde du coffre-fort.

On dit que M. Shurtleff a laissé une fortune d'environ $200,000.

Une academie de medecine

Les étudiants en medecine de l'université Laval, de troisième et quatrième année, viennent de fonder une académie où chaque membre sera appelé à traiter et à discuter les diverses questions médicales, soit au point de vue diagnostique, symptomatique, étiologique ou thérapeutique et d'autres questions enique.

C'est une excellente idée dont la réalisation sera d'un grand secours aux élèves, en les familiarisant davantage et en les initiant plus intimement à la connaissance approfondie de leur art.

La première séance aura lieu à l'Ecole de Médecine, aujourd'hui, à deux heures.

"Les contusions," telle est la thèse qui sera développée d'abord et soumise ensuite à la discussion.

Ouverture de l'Ecole des Arts

L'appel que le révérend M. Gauvreau a fait aux braves ouvriers de Lévis de fréquenter l'école des arts et métiers a porté ses fruits. Lundi soir une foule considérable se pressait dans les salles de l'école, rue Eden, afin de profiter des premières explications qui tomberaient de la bouche des professeurs.

L'ouverture a eu lieu vers sept heures. En sa double qualité de maire de la ville et de membre du conseil des arts et métiers, M. Beaulieu a ouvert les cours par un remarquable discours dans lequel il a démontré tous les avantages que retireront plus tard ceux qui fréquentent aujourd'hui ces classes.

Colonisation

Une société de colonisation a été formée à Beauport, dans le but d'établir une nouvelle paroisse, au lac St-Jean. 170 jeunes gens ont promis de prendre des lots. Les terres qui ont été choisies par une délégation de la société, sont situées et arrière du canton de Roberval, et le sol est des plus excellents.

Enquete et verdict

M. le coroner Belleau a tenu une enquête hier, sur le cadavre de Jean Drouin mort subitement. Les docteurs Deblois et Blair ont fait l'examen externe du cadavre.

Le verdict rendu a été "mort de maladie de cœur."

La foudre a St Henri de Mascouche

Une tempête extraordinaire a passé mercredi après-midi sur le village de Mascouche. La foudre a pénétré dans la salle de couture du couvent sous la forme d'une boule de feu, et une petite fille de douze ans et une religieuse ont essuyé un choc électrique qui leur a fait perdre connaissance. Elles n'ont pas été blessées.

Le tonnerre est tombé sur la grange d'un cultivateur nommé Marion et l'a complètement incendiée avec son contenu. Les pertes sont considérables.

Funerailles

Mgr Legaré est parti hier pour Saint-Hénédine où il doit représenter Son Eminence le cardinal Taschereau aux funérailles de M. l'abbé Godbout qui ont lieu ce matin en cette paroisse.

Service anniversaire

Jeudi, le 15 courant, sera chanté à 8 hrs a. m., à la chapelle des Révérendes Sœurs de la Charité, le service anniversaire de M. Joseph G. Bourget.

Les parents et amis de la famille sont respectueusement priés d'y assister sans autre invitation.

J. E. 12 nov.—2 fs

Une mission nouvelle

Nous recevons la communication suivante :

"Monsieur,

Comme bienfaiteur de la mission des noirs récemment fondée à Windsor, Ontario, par le Révd. monsieur Wagner, vous serez, sans doute, heureux d'apprendre que ce digne Monsieur a réussi à obtenir une colonie de Sœurs Hospitalières de St-Joseph, pour l'aider dans cette œuvre de charité.

En effet, cinq de nous venons d'arriver de Montréal avec l'intention de nous charger d'un orphelinat qui sera annexé à l'école catholique des noirs et à l'hôpital. Notre désir le plus ardent est de nous dévouer en faveur de cette portion si négligée du troupeau du Seigneur.

Pour le moment, nous logeons dans une vieille salle, et nous nous trouvons heureuses dans cette demeure tant soit peu confortable, entretenant l'espoir qu'avant peu de mois, avec l'aide de Dieu, nous pourrons terminer une bâtisse suffisamment grande pour répondre à nos plus pressantes nécessités. On est actuellement à jeter les fondements de cet édifice ; malheureusement l'argent en caisse est à peine suffisant pour achever la moitié de l'entreprise. Je vous serais donc très reconnaissante si vous pouviez réaliser une petite aumône (ne fusse qu'une piastre) parmi vos parents et amis, et l'envoyer à mon adresse avec les noms des donateurs.

A part les faveurs spirituelles déjà promises par le rév. M. Wagner dans une première circulaire, vous participerez aussi à toutes les prières et bonnes œuvres faites dans notre communauté. De plus, il se dit tous les jours à perpétuité, dans notre maison-mère de Montréal, une messe à laquelle ont part les bienfaiteurs de l'institut, au nombre desquels vous serez placé.

En demandant pour vous une abondance de faveurs célestes,

J'ai l'honneur de me souscrire,
Monsieur,
Votre très humble servante en N. S.

Sœur Paquet, Sup.

Hôtel-Dieu de St-Joseph,
Windsor, Ontario, Canada."

Perdu

Dimanche, le 4 courant, soit dans le parterre du couvent de Sillery, soit sur la route depuis cet endroit à venir à St-Roch, une petite valise en cuir solide, jaune, d'environ 15 pouces. La personne qui la rapportera au No. 114 Côte la Montagne sera généreusement récompensée.

13—e. j. 3f.

COLONNE AGRICOLE

L'HUILE DE CHARBON OU LE PÉTROLE POUR LES VOLAILLES

En Angleterre, où les éleveurs de volailles applaudissent maintenant à l'emploie de l'huile de charbon (*kerosene*), on l'appelle partout huile de parafine, (*paraffine oil*), comme j'ai pu le constater en passant chez ces éleveurs lors d'une visite en 1878. L'impression générale, là, était alors, qu'elle devait faire mourir les pouicts de n'importe quel âge, et chacun se montrait incrédule lorsque je leur disais qu'on en appliquait derrière la tête des poulets de trois jours ayant de poux. Je trouve que plus l'huile est commune, meilleure elle est pour s'en servir pour les volailles, et en hiver, je l'applique au au moyen d'un canistre à l'huile d'une chopine, ayant un long bec, avec lequel je la distribue partout et surtout sur les perchoirs. Pour les nids, il vaut mieux se servir d'une seringue en caoutchouc à longue lance. Elle permet de faire pénétrer plus facilement l'huile dans les nids. J'ai fait l'expérience que c'est le préventif le meilleur et le plus vite prêt à employer contre le scorbut sur les pattes des volailles et le meilleur remède pour guérir cette maladie qui est devenue très commune dans le Nord-Ouest. Je l'applique à cet effet, en mêlant intimement quantités égales de soufre et de saindoux, et en y ajoutant deux fois la même quantité d'huile de charbon. On frictionne soigneusement les pattes des volailles avec ce mélange une fois par jour pendant trois ou cinq jours, et on obtient la guérison à chaque fois ; une simple application arrête le mal au commencement. Deux poules avaient appris à manger leurs œufs et en détruisaient de deux à six par jour.

Un peu d'huile de charbon rendit malade ces dames, et quelques gouttes répandues sur les œufs qui étaient encore à leur portée les dégoûtèrent tellement que cela les guérit de leur mauvaise habitude. Un de mes amis introduisit dans mon poulailler dix poules pouilleuses avec mes vola illes. Dans trois semaines, elles furent débarrassées de leurs poux, et aucune des autres n'en avait été attaquée. (*Rural Canadien.*)

Wm. Horne, M. D., C.V.

EPOQUE A LAQUELLE DOIVENT ETRE COUPES LES ARBRES

L'honorable John D. Lyman, qui pendant plusieurs années a étudié attentivement les faits et les phénomènes qui concernent la forêt, a fait, dans une conférence remarquable reproduite par le *Massachusetts Ploughman*, l'exposé suivant qui est de nature à être utile à tous :

"Si vous coupez un arbre dans le mois de sa croissance, si vous le coupez au ras de terre, et ne l'ébranchez pas du tout, dans quelques jours cet arbre sera bon à employer : si vous ne croyez pas cette assertion, de retour chez vous après cette conférence, coupez un arbre, et si, dans deux ou trois semaines, vous n'avez pas un arbre bon à mettre en œuvre, alors je vous permettrai de douter de mon avancé. C'est ainsi que j'opère lorsque nous coupons du chêne et que nous laissons les branches après l'arbre. Lorsque nous le coupons en juin, nous le trouvons bon à employer en décembre, époque où nous allons chercher le bois de chauffage pour l'hiver.

Nous constatons que si nous coupons le bois lorsque la sève en est arrêtée, ce bois devient bientôt pourri. Si vous bûchez du hêtre, du peuplier ou du bouleau pour faire des pieux ou des poteaux, bûchez les en juin ou juillet et laissez les à terre avec leurs branches non coupées. Vous aurez alors du bois qui ne sera pas pourri. Vous retirerez du bouleau ou du peuplier de belles perches, vu qu'ils auront été coupés au temps voulu."

Grande chance pour le public

Tout l'immense stock de tapis tapestry et autres du fonds de banqueroute de

BLAIS & EDMOND

Sera mis en vente cette semaine pour être vendu sans réserve. Voulant discontinuer cette branche de commerce, nous sommes décidés à faire de grands sacrifices.

Le stock en général diminue rapidement.

Cette semaine, une foule de lignes seront sacrifiées : Tapis, tweeds, étoffes à manteaux, à robes, serges à pardessus et autres.

ED. N. BLAIS & CIE.

ECONOMIE FORESTIERE

C'est un principe parfaitement établi dans les pays où la science et la pratique de l'agriculture sont bien mieux comprises qu'elles ne le sont dans les Etats-Unis, que tout sol propre à l'agriculture doit être cultivé et que toute terre qui n'est pas cultivable doit être couverte d'arbres On ne permet à aucun arbre de s'implanter sur la terre arable de manière à nuire au plus grand développement de la culture des champs ou des jardins ; et le sol ingrat est reboisé de nouveau aussitôt qu'une récolte d'arbres en a été enlevée. La limite entre le terrain cultivable et la forêt est strictement définie et maintenue.

Un cultivateur allemand aimerait aurant voir son bétail paître ses champs de blé que pâturer dans ses forêts, qui souvent constituent la partie la plus profitable d'une propriété européenne. Dans notre pays, on ne donne pas à la région boisée un soin ni une protection qui lui permette de maintenir et d'augmenter sa valeur. On s'en sert comme d'un pâturage en dépit du fait bien connu que le bétail est fatal pour la forêt. On enlève les arbres tout d'une fois sans s'occuper de leur reproduction, ou bien on en fait un choix si peu judicieux en les coupant, qu'on enlève à la composition de la forêt tout son caractère. On prend maintenant plus de soin qu'auparavant de prévenir et d'arrêter les feux de forêt, mais le dommage fait par le feu à la forêt dans ce pays constitue encore un item alarmant dans le chapitre des profits et pertes nationales.

(*Garden and Forest*)

Un ingénieur civil écrit à la *Farmer's Review*, que 30 ans d'observation ont confirmé pour lui la vérité de l'avancé ci-dessous :

"Lorsque la croissance commencée au printemps est terminée, il s'écoule une période de repos avant que l'emmagasinage des éléments nutritifs dans les racines commence. Si l'on coupe n'importe quel arbre à feuilles caduques entre ces deux périodes, la sève ne fermentera pas, et jamais les vers n'attaqueront son bois. Il durcira en séchant, et si c'est du chêne, il acquerra la dureté de la corne et sera très durable. Le bois coupé à ce moment-là est mûr vu qu'il a terminé sa croissance annuelle. La longueur de cette période est variable ; elle est plus courte dans les régions du nord, plus longue dans les régions du sud, et varie encore d'après les conditions de la saison ; elle sera plus courte dans une saison humide, plus longue dans une saison sèche. Vers le nord,—disons dans le nord de l'Illinois et du Wisconsin,—elle peut-être de quatre à six semaines ; dans le sud de l'Illinois, de six à dix semaines, et dans une saison de sécheresse prolongée j'ai constaté qu'elle a duré douze semaines."

"On peut laisser le bois coupé dans cette période, à terre dans la forêt, non travaillé, pendant un an, sans qu'il perde de sa valeur. Si les dormants de chemins de fer étaient bûchés à cette époque et mis en œuvre ensuite pendant le reste de l'année, ils dureraient de trois à cinq fois plus longtemps que ceux coupés en hiver, et j'ai pourtant vu des spécifications de marchés exigeant qu'ils soient coupés en hiver, d'après l'impression erronée que cela augmente leur bonne qualité quand à la durée."

(*Green's Fruit Grower.*)

MARIAGE

Langlois-Dubeau.—Le 12 courant, à l'église St-Roch par le Rév. F. H. Bélanger, curé, Jos. A. Langlois à Delle Marie Louise Alma Dubeau, fille de J. B. Z. Dubeau.

DECES

Robitaille.—Le 13 novembre, est décédée au pensionnat des SS. de la Charité, Delle Luce Robitaille, à l'âge de 81 ans.

Son service et sa sépulture auront lieu jeudi le 15 du courant à 9 heures.

Le convoi funèbre partira de la résidence de A. Boucher, 11, rue Saint-George à 7½ heures, pour l'église Saint-Jean Baptiste et de là au cimetière Belmont.

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

A VENDRE

Un cheval de 8 ans, parfaitement sain, pèsant environ 1200 lbs, bon train de route. Aussi buggy couvert et harnais.

S'adresser au bureau de la *Justice*.

Le tout visible chez M. Hough, rue Ste-Anne.

BERNARD & ALLAIRE

Editeurs de Musique

77 & 79

COIN DES RUES ST-JEAN & ST-STANISLAS

HAUTE-VILLE

Moulins a coudre, a tricoter, a laver et a tordre, Pianos, Harmoniums, et orgues d'Eglise

La lettre suivante de M. W. H. PELLOW, agent commercial pour le Canada à l'Exposition coloniale, Londres, Angleterre a été reçue par messieurs R. S. WILLIAMS & FILS.

Liverpool, 18 Novembre, 1886.

MM. R. S. Williams & Fils,
143, Rue Yonge, Toronto.

Messieurs,

J'ai le plaisir de vous informer que sa Majesté la Reine a choisi un de vos pianos pour le château Windsor. Le choix en a été fait par M. Dyson, de MM. Dyson & Fils, Windsor, spécialement nommé accordeur de la Reine. Leurs Altesses Royales, le Duc et la Duchesse de Connaught, et le Duc et la Duchesse d'Albany, M. Dyson a été tellement satisfait de vos pianos qu'il en a acheté deux pour lui-même ; et qu'il me soit permis de vous féliciter pour le succès que j'ai obtenu, de placer ces pianos en d'aussi bonnes mains.

Je n'ai aucun doute que maintenant vous prendrez le titre de fabricant de pianos de Sa Majesté la Reine d'Angleterre.

Votre tout dévoué, etc.,
W. H. PELLOW.

CLOGG & CHAVANEL

IMPORTATEURS DE

FRUITS CANADIENS ET ETRANGERS

Bureau et entrepots

17 & 19 Rue Sault-au-Matelot

BASSE VILLE

Désirant informer leurs pratiques et le public en général, qu'ils

Edition quotidienne — Québec, Mardi, 30 Juillet 1895 — 16e année, No 14

PRIX DE L'ABONNEMENT

ÉDITION QUOTIDIENNE

Un an..... $3.00
Huit mois..... 2 00
Six mois..... 1 50
Quatre mois..... 1 00

L'abonnement est strictement payable d'avance.

ÉDITION HEBDOMADAIRE

Un an, au comptant, d'avance..... $1 0

L'ELECTEUR

JOURNAL DU SOIR

TARIF DES ANNONCES

Première insertion (par ligne *Agathe*) $0 10
Autres insertions, si publiées tous les jours..... 0 05
Trois fois par semaine..... 0 06
Deux fois par semaine..... 0 07
Avis de naissances, mariages ou décès 0 25

Toutes lettres, communications, etc., ayant rapport aux affaires d'administration, devront être adressées : *L'Electeur*, Québec ; et toutes communications concernant la rédaction devront être adressées à Ernest Pacaud.

ERNEST PACAUD,

BUREAUX : 90-92 Côte Lamontagne, Basse-Ville, Québec

Editeur-propriétaire

Bibliothèque du Parlement 1 mai 4

L'ELECTEUR

Edition quotidi

QUEBEC, 3 ... LET 1895

La conversation du jour

Décidément la protection est honnie sur toute la ligne, combattue comme un fléau.

Aux élections générales de 1892 le peuple américain s'est débarrassé avec éclat du fardeau qu'on lui imposait depuis tant d'années.

Aux présentes élections en Angleterre, les deux partis, pour capter la faveur populaire, se disputaient le mérite d'avoir le plus d'horreur pour la protection. Lord Salisbury a dû écrire une lettre pour proclamer que le parti conservateur était plus libre-échangiste que le parti libéral.

A la Nouvelle-Galles du Sud, des élections viennent d'avoir lieu et elles se sont terminées par une victoire éclatante pour les libre-échangistes. C'est à peine si quarante protectionnistes ont pu se faire élire.

La parole est maintenant au Canada.

***

Rien ne saurait mieux peindre en ce moment le malaise du parti conservateur que les potins que s'échange la presse ministérielle.

La dernière nouvelle lancée par le *World* et colportée par tous les fidèles, c'est que l'honorable M. Meredith, l'ancien chef de l'opposition conservatrice d'Ontario, va remplacer le premier ministre Bowell.

On a dû déjà discuter ce projet dans les hautes sphères du parti, car le *Chronicle* nous apporte, ce matin, le rapport d'un entretien avec un conservateur marquant à ce sujet.

Cet homme que l'organe conservateur anglais nous représente comme ayant l'oreille des ministres à Ottawa, prétend que Mgr Laflèche serait enchanté de voir M. Meredith comme premier ministre.

On se rappelle que M. Meredith a pendant quinze ans combattu sir Oliver Mowat, au cri de " A bas les écoles catholiques."

Si la moitié de ce que l'on dit était vraie, ce serait autrement grave que l'abolition des écoles catholiques de la petite province de Manitoba et Rome devrait être avertie au plus tôt de ce qui se passe ici.

***

Pour ne pas être accusé d'exagérations nous citons textuellement :

" The French gentleman then went on to say that it was a great mistake to suppose that the members of the Quebec Hierarchy were opposed to hon. Mr. Meredith. In the first place, he said, they realize that it is none of their business, and if it were Bishop Lafleche, of Three Rivers, and other prelates have expressed their appreciation of the sterling qualities and great power of the ex leader of the Ontario House, and would be well satisfied to see the eloquent Chief Justice return to public life."

***

Les dessous de la crise racontés par la *Minerve* dans un moment d'épanchement.

" Vendredi dernier (5 juillet), après plusieurs jours de délibération, le conseil des ministres adoptait unanimement une déclaration qui devait être faite aux Chambres. Lorsque les ministres se séparèrent, ils étaient parfaitement d'accord et les catholiques pouvaient se déclarer satisfaits, car ils avaient obtenu la reconnaissance complète et sans ambiguité des droits de leurs compatriotes.

Samedi, lorsque le conseil se réunit de nouveau, l'accord était disparu. Grâce à un travail occulte, un certain nombre de ministres avaient changé leur manière de voir et *quatre paragraphes importants* furent retranchés de la déclaration, malgré l'opposition énergique des ministres canadiens-français qui refusèrent d'accepter cette modification.

Le travail de plusieurs jours était perdu et il fallait recommencer ; la discussion reprit donc de plus belle.

Enfin, lundi, les ministres anglais arrivèrent au conseil avec la déclaration qui a été lue à la Chambre. Il est bon, pour l'intelligence de la difficulté, de rappeler les conclusions de ce document :

" Une session du présent parlement, y est-il dit, sera convoquée pour, au plus tard, le premier jeudi de janvier prochain. Si alors le gouvernement de Manitoba manque de faire un arrangement satisfaisant pour remédier aux griefs de la minorité, le gouvernement fédéral sera prêt, à la prochaine session du parlement convoquée comme susdit, à présenter et hâter l'adoption (press to a conclusion) de telle législation qui apportera une juste mesure de réparation (relief) à la dite minorité, basée sur le jugement du conseil privé et le *remedial order* du 21 mars 1895."

A cette conclusion les ministres canadiens-français proposèrent un amendement portant que la loi remédiatrice n'apporterait pas seulement " une juste mesure de réparation ", ce qui laissait toute la question dans le vague et l'indéfini ; mais qu'elle rétablirait les écoles séparées dans le Manitoba.

Cet amendement fut rejeté ; c'est alors que les ministres français démissionnèrent.

***

Dernier bulletin des élections en Angleterre :

Conservateurs	338
Unionistes	72
Total ministériel	410
Libéraux	176
McCarthyistes	69
Parnellistes	12
Total opposition	257

Nous nous expliquons maintenant l'éloquent plaidoyer de M. Nicholas Flood Davin en faveur du suffrage des femmes, à la dernière session.

M. Davin, qui était un vieux garçon, vient d'épouser sa servante.

Actualités

Il pleut depuis dix heures hier soir.

De l'*Evénement* du 19 juillet :

" Le temps est venu pour les conservateurs bas-canadiens de se chercher des " alliés ailleurs que dans les rangs des " ultra-tories *qui ont juré l'asservissement de notre race.*"

Le Parisien est décidément le peuple le plus gobeur du monde.

La scie

En voulez-vous des z'homards,
Ah ! les naïs bêtes !
Ell's ont du poil aux pattes.

que les camelots offraient aux promeneurs moyennant dix centimes, deux sous, a été tirée à près de deux cent mille exemplaires, aujourd'hui épuisés.

Il s'est donc trouvé à Paris près de deux cent mille badauds qui ont acheté la scie à la mode.

Le Parisien est décidément le peuple le plus gobeur du monde.

Le nouveau parlement impérial se réunira le 12 août.

Le professeur Wiggins, le prophète de la température qui a eu tant de vogue naguère, fait actuellement causer la presse. Il dit que le niveau des eaux dans les grands lacs de l'Amérique du Nord baisse tous les ans, et le jour n'est peut-être pas éloigné où la fameuse chûte du Niagara aura disparu.

Cela provient, paraît-il, du moins en partie, de ce que les rivières qui prennent leurs sources dans les lacs creusent de plus en plus leur lit. Mais la cause principale serait l'absence de pluie dans certaine partie du continent.

Le dernier recensement constate que la population de l'Irlande a diminué de 200,000 durant la dernière décade, tandis que la population de l'Angleterre et de l'Ecosse a augmenté de 1,119,874.

La population totale est maintenant de 38,936,270.

L'Irlande nous fait l'effet de jouer en Angleterre à peu près le même rôle que la province de Québec dans la confédération canadienne.

La P. P. A. annonce une grande conférence qui aura lieu au mois de juin prochain à Toronto. Deux mille cinq cents délégués ont déjà été choisis.

Le gouvernement fédéral a augmenté la dette publique de six millions l'an dernier. Vite que l'on nous donne les élections au plus tôt.

Nous donnons ailleurs le texte de l'action de $25,000 que sir Adolphe Caron nous a intentée.

Nous n'osons pas risquer une traduction car on s'autoriserait de la plus légère erreur pour nous instituer une nouvelle poursuite sous prétexte que nous aurions publié un texte falsifié.

Nous invitons la presse conservatrice à nous donner le nom d'un seul libéral qui assiste aujourd'hui au grand congrès orangiste tenu à Halifax.

Le *Labrador* portant les pèlerins Canadiens est arrivé à Liverpool à 10 heures hier matin après une heureuse traversée.

Les orangistes en grand conclave

L'ELECTION DES OFFICIERS

(Spéciale à l'*Electeur*)

Halifax, 30 juillet.

Les délégués au congrès général de l'association orangiste se réunissent ici aujourd'hui. On procèdera à l'élection des officiers pour l'année courante.

L'hon. Clarke Wallace, grand maître depuis plusieurs années, a, paraît-il, un rival dans E. F. Clarke de Toronto.

M. Robert Birmingham qui est secrétaire général des loges et organisateur du parti tory à Ontario, a lui aussi un concurrent dans la personne de M. J. C. Gass, grand maître de la division de la Nouvelle-Ecosse.

Il y a des délégués de toutes les parties du Dominion. Les délibérations vont être suivies avec intérêt.

Leurs Excellences au Nord-Ouest

(Dépêche spéciale à l'*Electeur*)

Regina, 30 juillet.

C'est aujourd'hui que lord Aberdeen doit ouvrir notre exposition territoriale. Le parti vice royal se compose de lord et lady Aberdeen, de M. Munroe Fergusson, aide-de-camp, et de M. Campbell, secrétaire.

Ouverture de la Convention agricole de Charlevoix

(Dépêche spéciale à *l'Electeur*)

Les Eboulements, 30 juillet.

Ouverture de la grande convention agricole du comté de Charlevoix ici aujourd'hui. On doit faire la collation des médailles et diplômes obtenus par les lauréats u mérite agricole qui sont au nombre de huit.

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 30 juillet.

M. Guyot est ici. Il loge dans un hôtel de la place Chaboilly.

M. Beaugrand, directeur de la *Patrie*, est arrivé d'Europe aujourd'hui. Comme il a $30,000 d'actions dans la Banque du Peuple, on peut compter qu'il va mener les choses rondement.

MM. Shipman et De Martigny, ne compléteront pas avant un mois l'examen des livres de la Banque du Peuple. Ils déclarent cependant que jusqu'à cette heure tout parait assez satisfaisant.

—Une course intéressante a eu lieu dimanche après-midi, entre le vapeur *Québec* et le *Nil*, yacht à vapeur de M. Beauchemin de Sorel.

Un fort pari avait été engagé. C'est le yacht qui l'a emporté; il a parcouru la distance de Montréal à Sorel—45 milles—en 2.50 heures.

—Trois de nos concitoyens, M. le notaire Mélançon, le Dr Chrétien Zaugg et J. W. Brunet, entrepreneur, ont failli se noyer dimanche après-midi en se rendant de Berthier à Boucherville en chaloupe.

Tous trois ont été repêchés tout à fait épuisés.

—On doit reprendre aujourd'hui l'enquête sur le meurtre de Mme Demers.

Il paraît que l'on établira aujourd'hui que l'on a trouvé des taches de sang sur les pantalons de Demers.

—Le juge Dugas et M. Greenshield, avocat de Shortis, sont attendus ici le 8 août.

—Le premier-ministre Peters de l'île du Prince-Edouard, est ici.

—La *Gazette* de Montréal dit que l'élection provinciale rendue nécessaire par la mort de M. Kennedy n'aura pas lieu avant l'automne.

NOTES PERSONNELLES

L'hon. juge Würtele est au Frontenac.

Sir Hector Langevin est allé passer six semaines chez son gendre, l'hon. Thomas Chapais, à St Denis.

M. et Mme Félix Turcotte partent pour la Rivière du Loup aujourd'hui.

Son Honneur le maire Parent est de retour de Montréal.

M. Guay, maire de Chicoutimi, est en ville.

SIR ADOLPHE CARON VS "L'ELECTEUR"

TEXTE DE L'ACTION EN DOMMAGES POUR $25,000

Canada
Province of Quebec } In the Superior
District of Quebec } Court

The hon. sir Adolphe P. Caron,
Plaintiff.

vs.

Ernest Pacaud,
Defendant.

To this honorable Court,

The Plaintiff, complaining of the Defendant, by this his declaration humbly represents :

1. That the Plaintiff was on the twelfth day of July instant and had been for many years previously a member of Her Majesty's Privy Council for Canada, a Minister of the Crown, and a member of the House of Commons of Canada.

2. That on or about the eighth day of July instant, the Plaintiff being then a member of the Privy Council of Canada, and Postmaster General of Canada and not being in entire accord with the statement the Government of Canada proposed to make in Parliament as to the course to be pursued with respect to the manner of dealing with public schools in the Province of Manitoba, and more particulaly as to the proposition that further negotiations should be opened with the Government of Manitoba with respect to such schools, tendered his resignation to the Premier as a member of the Government of Canada. At the same time the hon. A. R. Angers, Minister of Agriculture, and the hon. A. Ouimet, Minister of Public Works, also tendered their resignations as members of the Government of Canada, being also dissatisfied with said statement of policy with respect to such schools.

3. That subsequently, the Plaintiff, having received from the Prime Minister of Canada and the other members of the Government explanations and assurances as to the course which would be followed by the Government with respect to the said schools, and more particularly having obtained a further and distinct promise and declaration of policy by the Government to the effect that legislation with respect to the schools in Manitoba, on the lines of the Order-in-Council approved by His Excellency the Governor in Council with respect to such schools and generally known as the Remedial Order, would be introduced at a session of the Parliament of Canada to be holden not later than the third day of January next (1896), in the event of the Legislature of Manitoba not redressing or being prepared to redress the grievances of the Roman Catholic minority with respect to the public schools, did, at the request of the Prime Minister of Canada, consent to withdraw his resignation of the office of Postmaster-General, and to remain a member of the Government. The Honorable A. Ouimet also consented to withdraw his resignation as a Minister. The Honorable A. R. Angers persisted in his resignation and withdrew from the Government :

4. That the Defendant is the proprietor, printer and publisher of the newspaper called *L'Electeur*, published daily in the City of Quebec, which paper is one of the principal organs in the district and Province of Quebec of the political party known as the Liberal party, in Canada, and has a large circulation in the City and District of Quebec, throughout the Province of Quebec, and throughout the Dominion of Canada :

5. That on the twelfth day of July instant the said Defendant published in

(*Voir à la deuxième page*)

Démangeaisons de la peau

En trois applications

LA POMMADE SOLARI

guérit les démangeaisons de la peau les plus obstinées. Prix 50c la boîte. Expédiée par la malle sur réception de 55c.

Dépôt général

PHARMACIE LARUE

Coin des rues Saint Joseph et de l'Eglise — Téléphone 2181

14 mai—1an.

STERILISATEUR

$2.50

Le seul recommandé par la faculté médicale

J. EMILE ROY

PHARMACIEN

Coin des rues St-Jean et St Stanislas. Téléphone 624

14 juin — 62—1 an

GRANDE VENTE A SACRIFICE POUR LE MOIS DE JUILLET

La Maison Robitaille, Frère & Cie offre à ses pratiques et au public en général une grande vente à bon marché pour le mois de juillet.

Cette vente spéciale est faite dans le but de faire place aux importations d'automne.

Inutile d'énumérer ici les marchandises que nous offrons, car toute la balance de notre dernière importation doit y passer durant ce mois. Nous attirons spécialement l'attention des acheteurs sur le fait que toutes les balances de pièces, coupons, etc.,

Seront sacrifiés à vils prix

Nous rappellerons ici que quand nous avons promis nos ventes à réductions nous avons tenu notre promesse ; ainsi, ne craignez pas d'être trompés et venez tous profiter de cette bonne aubaine.

ROBITAILLE, FRERE & CIE

NO 207 RUE ST-JOSEPH

HATEZ-VOUS ! HATEZ-VOUS!

Hâtez-vous de venir faire votre choix au

SYNDICAT DE QUÉBEC

2000 verges Soie de couleur coûtant 75c vendues pour 19c.
3000 verges Châlis noir et demi-deuil et dans toutes les couleurs pour robes et matinées, sont vendus au quart du prix coûtant.

BAS ! BAS ! BAS !

Au-delà de 750 doz. bas cachemire noir cordé et uni, pour dames et enfants, que nous offrons à moitié prix. Venez voir et profitez du bon marché.

SYNDICAT DE QUEBEC

Coin des rues St Joseph et de la Couronne

Un seul prix — *Bloc Hudon*

L. B. GERVAIS & CIE

Propriétaires du comptoir de musique moderne

130 RUE ST-JOSEPH

Tiennent constamment les meilleures marques de Pianos, Orgues, Harmonium et Vocalions pour église. Romances françaises, une spécialité.

Machines à coudre New-Williams, Raymond et Singer. Machines à laver et à tordre.

Conditions les plus faciles

27 juin—1 an.

Demandez la célèbre farine

"CASTOR"

Préparée par William Carrier

Depuis vingt ans elle a toujours été reconnue pour la meilleure et aucune de ces nouvelles fabrications ne peuvent l'approcher. Elle est en vente chez tous les bons épiciers en paquet de 3 livres et 6 livres.

AVIS : Ayant fait de nouveaux arrangements avec mon agent je continuerai à livrer la farine préparée CASTOR à domicile et la vendrai au même prix qu'à mon magasin.

N'oubliez pas de demander la farine préparée CASTOR préparée par

WM. CARRIER

Marchand en gros

Farine, Grains et Foin en ballots, le tout a des prix qui défient toute compétition

102-104-108 Rue Dalhousie

Téléphone 52 — 6 juillet 171—1m. 3f. p.s.

PianoS

Des marques de renom suivantes

Evans, Bros Co,
O. Newcombe Co,
Stanley & Co
Petit bijou Piano

HARMONIUMS

Thomas Organ Co,
Goderich Organ Co,
Doherty Co.

Instruments de cuivre et à cordes

Cornets, Altos, Ténors, Barytons, Trombones, Basses, Tubas, Contre-basses, Violoncelles, Violons, Mandolines, Guitares, Banjos, Harpes, Clarinettes, Flûtes, Musettes, Flageolets, Piccolos, Symphoniums, Boîtes à musique, Métronomes, Diapasons chromatiques, Guide-accords, Porte-musiques, Etuis de Violons et de Mandolines, etc., etc., etc.

Accords et réparations de Pianos, Harmoniums et Orgues d'Eglise.

BERNARD, FILS & CIE

Editeurs de musique

5 rue St-Jean, Haute-Ville

C. E. TASCHEREAU

NOTAIRE

Argent à prêter sur hypothèque ou autres garanties

Par grosses ou petites sommes

Facilités spéciales pour les fabriques et les communautés religieuses

No 110 RUE ST-PIERRE, Québec

Téléphone 497.

v—1 an q & h

F. A. MERCIER

NOTAIRE

46— Rue Dalhousie —46

Bâtisse de la Cie du Richelieu

Argent à prêter sur hypothèque à la ville et à la campagne

Le Liniment Minard guérit la gourme.

Papier à mouches de toutes sortes,

Eponges de tout prix,

Peaux de chamois de toute grandeur,

Eaux minérales Carabana, Centrefeulle, Vichy,

Hunyadi Janos, Friedrickshall, Etc., Etc.

CHEZ

J. B. LIVERNOIS

Aux MaladeS !

Ne tardez pas à vous servir du fameux *Elixir Bœuf, Fer et Vin de London.* Tous les médecins le recommandent aux personnes pâles, anémiques ou convalescentes. En vente partout.

Dépôt général chez

W. Brunet & Cie - - - St. Roch, Québec

Pharmaciens en gros et en détail

JOB ! JOB ! JOB

GRANDE OUVERTURE DE JOBS

AU SOLEIL

Lundi prochain le premier juillet

1o Le plus grand job de bas de couleur, 375 doz. de magnifiques bas à 10c la paire. 2o Quatre grands jobs de bretelles 5c, 9c, 10c et 15, valant de 25c à 50 cents. 3o Deux grands jobs de camisoles et caleçons pour hommes, 23 et 35c. 4o Plusieurs jobs de tweed à habillements. Aussi un très grand assortiment de tweeds à pantalons et à habillements, les nouveaux patrons et les plus jolies nuances.

Tweed anglais et écossais des meilleures qualités. Venez voir notre assortiment de chapeaux pour dames et juger du bon marché de nos prix. Nous attirons surtout l'attention du public sur le département de la modiste en chapeaux et du tailleur.

Une visite s'il vous plaît

AU SOLEIL

205 Rue Saint-Joseph

NOUVEAU

AUX AMATEURS DE BELLES PATISSERIES

Demandez et obtenez de votre épicier un paquet de fleur préparée

CELESTIAL

Elle est ce qu'il y a de mieux connue jusqu'à ce jour. Elle est sans égale pour la blancheur et ses qualités.

Chaque paquet contient quatre livres

Elle ne se vend pas plus chère que les qualités inférieures. Essayez-là une fois et lorsque vous la connaîtrez vous n'achèterez jamais autre chose que la farine préparée

CELESTIAL

En vente chez tous les bons épiciers en en gros chez

OCT. T. POITRAS

Marchand de Fleurs, Grains et Produits, rue Dalhousie.

22 juin — 101—3m

GRAND JOB

— DE —

MATINEES

Vendredi et samedi sera vendu **A la Québecoise** le plus grand job de Matinées encore offert à Québec. Au de-là de 500 matinées sacrifiées à moitié prix. Ne perdez pas l'occasion de vous acheter une matinée presque dour rien. Aussi la balance des jobs déjà offerts et si bien jugés par l'acheteur.

VENEZ VENDREDI ET SAMEDI

A la Quebecoise 155 RUE St-JOSEPH

N. B.—Un seul prix marqué en chiffre.

Tous les jours la demande augmente

— POUR LA —

CIGARETTE

SULTANA

A 5c le PAQUET

Supérieure à aucune autre cigarette à 10c, pour son arôme et la finesse de son goût exquis. En vente chez tous les détailleurs.

En gros par

A. B. DUPUIS

Biscuits, Confiseries, Chocolats, Cigares, Etc.

190 RUE SAINT-PAUL

24 avril—

A SCOTTIVES, D. D. S. L. D. S., chirurgien dentiste, No 2 rue de la Fabrique Québec au-dessus de la Banque Québec, possède le droit exclusif d'employer l'anesthésique "Menthene" pour l'extraction sans douleur des dents. Heures de bureau : de 9 hrs à 5 heures. 291.—3m

DEMANDE

La municipalité de Ditton, comté d Compton, demande des institutrices. S'adresser à Chs. F. X. PRÉVOST, Secrétaire.

19 mai—j. n.o.

his said newspaper, *L'Electeur*, the following false and malicious libel of and concerning the Plaintiff, to wit : " A la Capitale—Le jeu de sir Adolphe—M. Angers au Sénat—Parade des Orangistes—(Dépêche spéciale à *l'Electeur*) Ottawa, Ont., 12 juil. et.—Les événements se sont développés depuis hier et nous savons maintenant à quoi nous en tenir sur la crise ministérielle. M. Angers a été joué et abandonné par sir Adolphe Caron et M. Ouimet. Il a fait la lutte courageusement pour la politique qu'il avait promis de faire triompher. Lâché par ses collègues français, il a été jeté à la mer par sir Mackenzie Bowell qui, au reste, prendra sa retraite bientôt pour faire place à l'élément Haggart-Foster-Montague. La faute capitale de M. Angers a été d'avoir eu confiance dans le toryisme Ontarien. Il a été broyé comme verre, quand il a voulu résister. Nous en verrons d'autres, si la province de Québec ne se détache pas en masse de l'alliance orangiste.

" Sir Adolphe Caron, en sortant du cabinet, jouait la comédie. Il a été l'agent secret de ses collègues anglais durant toute la crise. Il a besoin de son portefeuille pour vivre, et il fait partie de la clique Isbester-Sutherland, dont les projets sont connus ici. Il est enchanté de s'être débarrassé de M. Angers qui le gênait, Quant à M. Ouimet, la poltronnerie politique est notoire. Qu'a-t-il jamais fait autre chose que de fuir la bataille. " And in a leading article published in the same issue of the Defendant's newspaper, *l'Electeur*, under the heading, " la Situation a Ottawa ", the Defendant published the following further false and malicious libel of and concerning the Plaintiff, to wit :

" Nous comprenons le sentiment de répulsion qui régnait aux Communes, hier après-midi, quand les deux traitres y ont fait leur apparition l'un après l'autre.

" Nous sommes des descendants des français et il n'est pas étonnant qu'il soit resté chez un certain nombre d'entre nous un sentiment d'honneur et de légitime fierté qui se révolte aux trahisons. "

6. The person referred to in the said article under the names of Caron and Sir Adolphe Caron respectively is the Plaintiff :

7. That by the said articles the said Defendant charges and desires it to be understood and believed that the Plaintiff, in tendering his resignation as a member of the Government of Canada, was solely and only actuated by a desire to deceive the public and was not sincere in his efforts to obtain the remedial legislation which he purported to be desirous of obtaining :

8. The Defendant further, in and by the said writings, alleged and desired it to be understood and believed of and concerning the Plaintiff that he, the Plaintiff, had so tendered his resignation as a member of the Government of Canada at the instance and suggestion of the English speaking members of the Government of Canada, in order that the said Plaintiff might have a knowledge of the views, intentions and opinions of the Honorable A. R. Angers and Honorable A. Ouimet, who had also resigned, as aforesaid, and might treacherously and secretly convey to the said English speaking members of the Government of Canada the views, intentions and opinions of the said Honorable A. R. Angers and the said Honorable A. Ouimet, and that, in fact, he, the said Plaintiff, acted the part of a traitor, and of a spy and eaves-dropper upon and with respect to the said Honorable A. R. Angers and the said Honorable A. Ouimet, the whole at the instigation and for the benefit and advantage of the English speaking members of the Government of Canada, to the prejudice of the cause which he, the said Plaintiff, purported to have at heart, to wit to the prejudice and injury of the immediate remedying of the ills complained of by the Roman Catholic minority in the Province of Manitoba :

9. The Defendant further, in and by the said writings hereinbefore set forth, charged and desired it to be believed, of and concerning the Plaintiff, that he, the said Plaintiff, had been a traitor to his nationality and religion in the course which he had adopted in so tendering his resignation as a member of the government of Canada and subsequently recalling such resignation and consenting to remain as a member of the said Government of Canada, and that he had so acted for financial reasons and his salary as a member of the Government of Canada :

10. That all the said accusations and charges so made by the Defendant against the said Plaintiff are false and malicious, and the said Defendant, in so making them, was actuated by hatred and malice towards the said Plaintiff, and by a desire to injure and damnify the said Plaintiff and if possible, to ruin him politicily, he, the Defendant, well knowing, that all the said charges were false and untrue :

11. That by reason of the foregoing and malicious libels the said Plaintiff has been greatly prejudiced and injured in the public estimation, and has suffered injury and dammage to the extent of twenty-five thousand dollars ($25,000.)

Wherefore, the Plaintiff prays that by the judgment of this Honorable Court the said Defendant may be condemned to pay and satisfy unto the Plaintiff the said sum of twenty-five thousand dollars with interest and costs, and that in default of the payment of the amount of the judment so to be rendered in the present cause, in principal, interest, and costs, he, the said Defendant, may be imprisoned in the common gaol of this district until such time as he shall have satisfied the said judgment : the whole with costs.

Quebec, 23rd July 1895.

(Signed) PENTLAND & STUART,
Attorneys for Plaintiff.

A true copy
(Two marginal notes are good.)

PENTLAND & STUART,
Attys for Plaintiff.

Canada
Province of Quebec, } In the Superior
District of Quebec } Court
No 2494

VICTORIA, by the grace of God, of the United Kingdom of Great Britain and Ireland, Queen, Defender of the Faith.

To all and every the Bailiffs of our Superior Court, for our Province of Quebec, appointed for the District of Quebec.

Greeting :

[L. S.] WE COMMAND YOU, within the limits of the District of Quebec, to sommon

Ernest Pacaud of the City of Quebec,—

to be and appear before us, in our Superior Court, in our City of Quebec, in our District of Quebec, on the tenth day of August next to answer

The Honorable Sir Adolphe Philippe Réné Joseph Caron, of the City of Ottawa, Knight Commander of our Most Honorable Order of St Michael and St George, Advocate and Our Council,

of the *demande* contained in the annexed Declaration ; and further, to do and receive what, in our said Court, before us in this behalf shall be considered ; and have then and there this Writ.

In Witness Whereof, we have caused the Seal of our said Court to be hereunto affixed, at Quebec, the twenty-third day of July in the year of our Lord, one thousand eight hundred and ninety five and in the fifty ninth year of our Reign.

(Sgd.) ED. L. BURROUGHS,
Deputy P. S. C.

A true Copy,
PENTLAND & STUART,
Attys. for Plaintiff.

L'Ile d'Anticosti

LE PRIX D'ACHAT

C'est M. Menier, le grand fabricant de chocolat, qui se propose d'acheter l'Ile d'Anticosti.

Le prix d'achat sera d'environ $160,000.

M. Menier est riche de 200 millions de francs.

Il se propose de construire deux hâvres, l'un au sud à la baie Gamache et l'autre au nord à Fox Bayou Bear Bay, de peupler l'Ile d'animaux de chasse et d'y envoyer des pêcheurs pour exploiter les ressources de l'île.

M. Jules Despêcher a fait un cadeau de 200 francs pour l'école d'Anticosti.

A leurs passage à Tadousac les visiteurs ont souscrit 75 francs au bazar qui se tient actuellement pour le parachevement de l'église.

L'achat de l'Ile se fera au premier octobre.

Une tempête au Nord-Ouest

De fortes averses sont tombées pendant la journée d'hier sur New-York et tous les environs ; mais cela n'est rien en comparaison d'une violente tempête qui vient de traverser le Nord-Guest.

On mande de Chicago que de grands dégâts ont été causés dans tout le Nord-Ouest par d'effroyables coups de vent, de la grêle et des pluies diluviennes. Les communications télégraphiques sont encore interrompues avec une foule des localités éprouvées. Elles ont même été suspendues pendant plusieurs heures entre Chicago, Saint-Paul et Milwaukee. Parmi les localités les plus éprouvées on cite Peoria, Rockford, Galena, et Savannah (Illinois), Dubuque, Keokuk et Eldora (Iowa) ; Eau Claire et une foule d'autres villes du Wisconsin. On est à peu près sans nouvelles du Dakota du sud ; mais on sait pertinemment que dans certaines régions, les récoltes ont été complètement détruites par la tempête. A part quelques accidents causés par la foudre, on ne signale pas d'accidents de personnes.

D'autre part on annonce de Wichita (Kansas) que la rivière Arkansas a grossi dans des proportions très inquiétantes et l'on redoute de désastreuses inondations.

Visite épiscopale accidentée

MGR LABRECQUE SUR L'ILE D'ANTICOSTI

30 MILLES A PIED

Dévoré par les moustiques

Nous lisons dans le *Courrier du Canada*, d'hier soir :

" Quand on lit le récit des voyages des missionnaires éloignés qui sont sans cesse exposés aux périls de toutes sortes, l'on ne se doute point que certaines parties de notre territoire offrent de grandes difficultés et d'énormes fatigues à ceux qui s'y aventurent encore aujourd'hui. En voici pourtant un exemple qui s'est passé au commencement du mois sur l'île d'Anticosti.

Vers le 9 du courant, Mgr Labrecque en tournée épiscopale, entreprenait de visiter l'Ile d'Anticosti pour encourager les vingt-cinq ou trente familles qui y vivent. Parti de Magpie, Monseigneur voulait débarquer à la Baie des Anglais, mais le gros temps le força d'atterrir beaucoup plus bas. Monseigneur était accompagné d'un prêtre et d'un serviteur. En débarquant, Monseigneur demanda si l'on était bien loin de la Baie des Anglais, et l'on répondit que l'on était à 15 milles. Alors, dit Monseigneur, j'ai bien fait 10 milles à pied sur la côte, je puis bien en faire quinze ici. Et l'on se mit en marche.

Il n'y avait pas de chemin et l'on a dût suivre la grève souvent au roc vif. Monseigneur fatigué se sentit faiblir mais il tint bon.

L'on marchait toujours sans cependant arriver. Tout à coup, Monseigneur, épuisé, perdit connaissance. Les moustiques qui sont d'une effrayante voracité à cet endroit lui avaient dardé la figure, le couvrant de petites blessures sanguinolantes qui le rendaient méconnaissable. Monseigneur reprit bientôt connaissance et continua sa route. Il tomba encore deux fois avant d'arriver à la Baie des Anglais et ce n'est qu'à trois heures du matin qu'il arriva. Monseigneur et ses compagnons étaient épuisés.

Un M. Cabot de l'endroit les ayant aperçus leur offrit l'hospitalité et la famille donna aux missionnaires les soins les plus délicats et les plus empressés.

En apprenant l'endroit où ils étaient débarqués, M. Cabot déclara qu'ils avaient fait, non pas quinze, mais trente milles à pied.

Monseigneur est reparti deux jours après.

Le forçat innocent

Victime d'une erreur judiciaire

Paris, 20 juillet.

Par décret rendu sur la proposition du ministre de la justice, le nommé Benjamin Reynier bénéficie de la remise totale de la peine des travaux forcés à perpétuité prononcée par la cour d'assises du Var, le 7 février 1884, pour assassinat d'une fillette de sept ans, à la suite du rapport de M. Jouffroy d'Abbans, député du Doubs, au nom de la commission des pétitions de la chambre.

Rappelons brièvement les faits : le vendredi 14 septembre 1883, la famille Audric qui habitait au hameau des Cartelliers, commune de Saint-Cyr-de-Provence, une maison contiguë de celle de la famille Reynier, se rendait au bois des Baumelles pour y faire de la litière. Leur enfant, Joséphine Audric, âgée de sept ans, les accompagnait. Quelques instants après leur arrivée à cet endroit, Joséphine, qui s'amusait à quelques mètres d'eux, disparut tout à coup. M. Audric entendit les cris désespérés de : " Papa, papa ", que poussait la pauvre enfant, tandis que son ravisseur l'emportait à travers bois.

Les habitants de Saint-Cyr-de-Provence, avisés de la disparition de la petite Joséphine, organisaient aussitôt une battu dans les bois. Elle demeura infructueus Le cadavre de la pauvre enfant ne fut retrouvé que le lendemain samedi, au bord de la mer, dans un endroit éloigné point de l'enlèvement et appelé " Criq de la Nation ". La victime avait subi les derniers outrages, son corps était affreusement mutilé.

Par suite de l'incurie de la municipalité, le parquet de Toulon n'arrivait sur les lieux que quarante-trois heures après.

Dénoncé par une personne dont le parquet s'est toujours refusé à dire le nom, Benjamin Reynier fut accusé de ce crime.

Un mandat d'arrêt ayant été décerné contre lui, la population indignée déclara s'opposer à cette arrestation. Afin d'éviter que des troubles se produisissent, Benjamin Reynier, fort de son innocence, quittait Saint-Cyr dans la nuit et se rendait à pied à Toulon où il se constituait prisonnier le lendemain.

L'affaire vint, le 7 février 1884, devant les assises du Var, et Reynier fut condamné aux travaux forcés à perpétuité.

Depuis cette époque son vieux père n'épargna rien pour faire établir l'innocence de son malheureux enfant, aidé dans cette tâche par MM. Clovis Hugues, Paul Gibert et Antide Boyer. A la suite de nombreuses démarches, le ministre de la justice vient de reconnaître que le malheureux Benjamin Reynier avait été victime d'une erreur judiciaire. Après onze ans passés au bagne d'infamie, la liberté lui est enfin rendue.

Gaietés

Tireuse de cartes et bonne d'enfants.

—Je vois ce que c'est, ma fille, vous aimez. Vous avez en vous un feu qui vous dévore.

—C'est ça, madame, c'est bien ça ! mais comment guérir ?

—Dame ! mariez-vous avec un pompier !

***

Conversation au buffet :

—Monsieur, vous êtes le seul homme bien élevé que j'aie rencontré à ce bal.

—En quoi donc ai-je mérité ce compliment, monsieur ?

—Tout à l'heure, en dansant, quand je suis tombé et que j'ai si malheureusement déchiré la robe de ma danseuse, vous êtes le seul qui n'ayez pas ri

—Ma foi, monsieur, celle avec qui vous dansiez est ma femme, et c'est moi qui paye sa couturière.

MARITIME

Arrivées dessteamers océaniques

Date	Steamers	Arrivés à	Venant de
29 juillet	Friesland	New-York	Antwerp
"	—Saale	"	Bremen
"	—Kaiser Wilhelm II	Gibraltar	New-York
"	—Lake Ontario	Québec	Liverpool
30 "	—Norwegian	"	Glasgow

Tableau de la marée

Marée haute à Québec (Standard time) 1895

	Juillet	A. M.	P. M.
Lundi	29	11 34	11 58
Mardi	30	—	0 24
Mercredi	31	0 53	1 27
	Août		
Jeudi	1	2 06	2 48
Vendredi	2	3 29	4 10
Samedi	3	4 48	5 20
Dimanche	4	5 15	6 09

N. B.—Le courant continue à monter pendant 45 minutes après la marée haute.

PHASES DE LA LUNE.—Pleine lune, lundi le 5 août, à 8.51 a. m.

Service des signaux

Québec, 29 juillet 1895.

Métis—Vent ouest. Montant à 7 a m, remorqueur Relief avec barque.

Matane—Vent ouest. Montant à 11 a m, str Amarynthis.

Rivière à la Martre—Descendant à midi str Orinoco.

Tame Point—Vent nord-ouest. Montant à 9 a. m, str Ipsden. Descendant à 9 a m, str Parisian.

Baie Trinité, ouest—Remorqueur Florence à l'ancre.

Heath Point—Montant à 11 a m, str Lycia.

Low Point—Clair ; vent ouest. Montant str Linwood.

Ligne Allan

Le str Norwegian, capitaine W. Christie, de Glasgow, 19 juillet, avec cargaison générale, passer à la Pointe au Père à 12.30 p. m. hier, et arrivé dans le port ce matin, a amarré au Brise-Laine.

Ligne Dominion

Le str Memphia, capitaine Williams, après avoir pris sa cargaison à Québec, est parti pour Montréal à 7 h. hier soir.

Ligne Hansa

Le str Canadia, capitaine Hahn, d'Hambourg, via Anvers, avec 150 passagers et cargaison générale, passé à Pointe aux Pères à 4.15 p m. hier. Du dans le port ce matin.

—Le str Lake Ontario, capt Howard Campbell, de Liverpool 20 juillet, avec 59 passagers et cargaison générale, est arrivé dans notre part à 9 a m, hier, et a amarré au quai du Grand Tronc à Lévis. Après avoir débarqué les passagers et une partie de sa cargaison pour Québec, il est parti pour Montréal à 11.45 pour Montréal.

—Passé hier, les strs Turret Cape et Cape Breton, Sydney pour Montréal ; Cacouna, Montréal pour Sydney.

—Le remorqueur Hiram Calvin est arrivé de Garden Island hier, avec un radeau à sa remorque.

En route pour le Canada

Antomette,——, Limerick, 29 juillet.

Arrivés de Québec

Cynthiana (s), McKenzie, Manchester, 26 juillet.
Carin ——, London, 28 juillet.
Falcon, ——, Dundee, 27 juillet.
Hovding, Reynolds, Southampton, 25 juillet.

Arrivés du Canada

Hiawatha,——, Londonderry, 26 juillet

Arrivés dans le port de Québec

29 juillet—SS Lake Ontario, Campbell, Liverpool, 20 juillet, Geo M Webster & co, 59 passagers et cargaison générale.
——Turret Cape, ——, Sydney, Geo M Webster & co, pour Montréal, charbon.
——Cap Breton, Reid, Sydney, Geo M Webster & co, pour Montréal, charbon.
Barque à charbon Grindee, Cook, Sydney, Geo M Webster & co, charbon.
Barge de canal W L Clark, Lafontaine, Cornwall, Carbray, Routh & co, charbon.
——P R Todd, Blanchard, Port Johnson, Carbray, Routh & co, charbon.
——Millard & Son, Blanchard, Port Johnston, Carbray, Routh & co, charbon.
30 juillet—SS Norwegian, Christie, Glasgow, 19 juillet, Allans, Rae & co, cargaison générale.

En chargement

29 juillet—Sif, 839, Ayr, The McArthur Bros Co (lim.), chantiers Hall.

Acquittés

29 juillet—SS Parisian, Ritchie, Liverpool, Allans, Rae & co.
——Glenlivet, Chase, Sydney, CB, Carbray, Routh & co.
Barque Sif, Wager, Ayr, The McArthur

Le liniment Minard guérit la diphtérie.

PILULES DE BRISTOL

Dyspepsie. Palpitation du Cœur. Indigestion. Constipation. La Goutte. Les Maux de Tête Bilieux. La Jaunisse. Désordres du Foie et de l'Estomac.

NE MANQUENT JAMAIS

RICHE DU PRINCIPE DE VIE DU BOEUF FRAIS

C'est le caractère distingué du

JOHNSTON FLUID BEEF

Tous ceux qui cherchent à se procurer les bénéfices que les qualités essentielles du bœuf frais contiennent devraient être sûrs qu'ils emploient une préparation qui renferme ces qualités.

JOHNSTONS FLUID BEEF DOES

NOUVEAU MAGASIN

VILLENEUVE, FRERE & CIE

Informent leurs amis et le public en général qu'ils ont ouvert depuis quelques jours un nouveau magasin de Marchandises Sèches, dans le magasin de M. Belleau,

No 752 Rue Saint-Vallier

A deux pas de leur ancien poste

Ils auront constamment en mains un assortiment général de Marchandises les plus nouvelles, et à des prix défiant toute compétition.

Ils profitent de l'occasion pour avertir leurs amis et le public qu'ils n'ont rien à faire avec la maison Dupais Frères, qui occupe leur ancien poste.

UN SEUL PRIX

VILLENEUVE, FRERE & CIE, 752 Rue St-Vallier

Le magasin à la mode
A l'enseigne du castor
Téléphone 446

ED. BELANGER
29 RUE NOTRE-DAME
Basse-Ville, Québec

Département des Messieurs

Assortiment des plus complets de tweeds écossais, anglais, américains et canadiens, pour habillements Serges noires et de couleurs dans tous les prix et qualités extra. Chemises blanches et de couleurs, cravates nouveau genre, chapeaux pour hommes enfants, (assortiment du printemps complet.)
Blouses légères, imperméables, valises, satchels, etc., etc.

Département des Dames

Soiries et étoffes à robes, guillaume, batiste française, indienne de fantaisie, crépon de soie et de laine dans toutes les nuances, parasols et entoutcas dernier goût

Défiant toute compétition

Aussi 750 challis de laine valant 45c pour 27½c.
1200 " coton " 15c " 06c.
Habillements fait sur commande, coupe garantie.

Magnifique choix de chemisettes pourdames

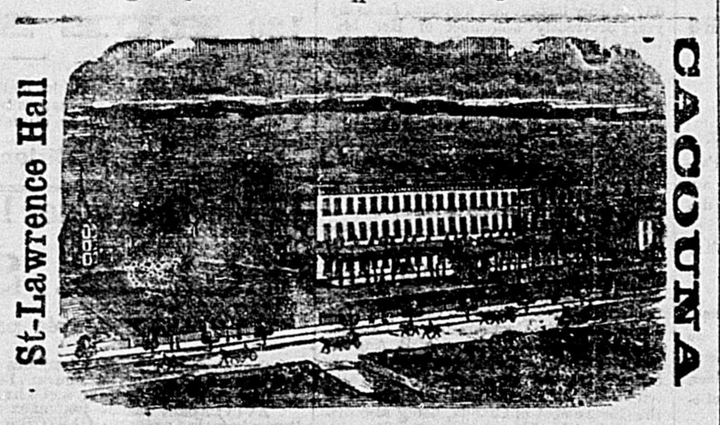

CACOUNA

Ou il faut aller passer la saison des chaleurs: St Lawrence Hall, Cacouna. Ouverture de l'Hôtel le 15 juin 1895. Les hôtes qui désirent être accommodés avant cette date peuvent faire des arrangements spéciaux. On est à faire subir à l'Hôtel des changements importants et de grandes améliorations pour procurer aux voyageurs tous le confort possible.

Les moyens de communication seront plus faciles cette année pour se rendre à Cacouna par bateau ou par chemin de fer.

Le service des bateaux sera augmenté après le 15 juin, vu que l'année dernière bon nombre de visiteurs ont obtenu difficilement de l'accommodation. Les personnes qui ont l'intention de passer l'été à Cacouna feraient bien de faire des arrangements d'avance.

Pour plus amples informations s'adresser à MM. Shipman et Stocking, propriétaires, ou à Joseph St-Onge, gérant, 32 rue St-Louis, Québec, jusqu'au 15 mai, et à Cacouna après cette date.

Demandez un pamphlet illustré avec plan de l'Hôtel.

7 mai—3m.

A VENDRE

Cette propriété si bien située, occupée en dernier lieu par Mme Vve Jos. Dunn, et comprenant une maison à deux étages en brique blanche et mansardes, couvertes tole galvanisée et contenant douze chambres, toutes en bonne condition, et aussi une maison en pierre d'un étage avec mansardes, couverte en bardeau, et formant l'encoignure des rues Déziel, Ste-Mary et Wolf et commandant l'une des plus belles vues de Lévis.

Conditions faciles. Pour tous renseignements, prière de s'adresser a

GEO. T. DAVIE
Ou a
EVARISTE LEMIEUX,
Notaire, Lévis.
3 juil. 154—1m. Sf.p.s.

Dr ARTHUR SIMARD
Professeur agrégé à l'Université Laval
CHIRURGIEN
10 Rue du Parloir

Glover, Fry & Cie

Assortiment général de Nouveautés reçues chaque semaine des meilleures Manufactures connues

SPECIALITE

Département de confection pour Messieurs
Confection de robes et manteaux.
Département de modes.
Le département le mieux assorti en tapis, prélarts, rideaux, lits en cuivre et en fer.
Fabrique de matelas, sommiers pour lits, oreillers, etc.
Couvertures de meubles et tapisseries en général.

GLOVER, FRY & Co
Téléphone 755.

Le Liniment Minard guérit l'hydrocodondrie

VIDAL, FILS & CIE

OFFRENT EN VENTE LES SPECIALITES SUIVANTES

ENGINS WESTINGHOUSE, machine la plus économique connue, qui, sans augmenter la bouilloire et la dépense, double la force motrice.
CHAUDIERE EN ACIER, elle égale à toute autre grément de scie ronde. Simple, efficace, durable et exigeant bien peu de force, faite par eux.
MACHINES A BARDEAU, manufacturée par eux et supérieures à toute autre parce qu'elle peut débiter jusqu'à vingt mille par dix minutes sans cogner.
BICYCLES—LOVELL DIAMOND—Machines d'un fini parfait, torte et durables, supérieures pour le prix.
Leurs PLAINEURS à bois sont solides, faciles de fonctionnemt, et à ende prix très réduits.
MACHINES D'OCCASION, un engin de 25 forces en excellent état, on peut le voir fonctionner actuellement.
Un CENTRIFUGE DE LAVAL, STANTDARD, en bonne condition et à bon marché.
2 TURBINES VOLCAN de 15 1|2, 1 petit géant de 8 pces double, une paire de moulanges batardes, neuves. Plusieurs plaineurs à feu tout en fer. En un mot, toutes espèces de machines à très bas prix.

VIDAL, FILS & CIE

97-101 Rue Saint-Paul, Québec

25 m—3m. 2f. p. s.

Maison et magasin à louer bonnes conditions

Excellents postes d'affaires en face du marché Jacques-Cartier, avec cour, écuries, hangars à deux étages, etc., comportant les Nos 250 et 252 rue du Roi.
Aussi un magnifique logement contenant 9 appartements avec deux magnifiques galeries sur la rue, ayant toutes les commodités possibles.
Le tout chauffé à l'eau chaude.
Pour tous autres renseignements s'adresser au No 250 rue du Roi.
M. ZEPHIRIN PAQUET, FILS
18 m—2m.

LA SOCIETE
ARTISTIQUE CANADIENNE

Fondée dans le but de répandre et de développer le goût de la musique et d'encourager les artistes
(Incorporée par Letttres Patentes, le 24 décembre 1894).

Capital-action.....$50,000

BUREAUX:
1866 St Catherine, Montréal
Robert Galibois, 121 St Paul, Québec.

AGENT PRINCIPAL POUR QUEBEC ET LEVIS

2,851 Prix d'une valeur de $5,008 sont distribués tous les huit jours.
1 prix d'une valeur de $1,000
1 " " " 400
1 " " " 150
et une foule d'autres prix variant de $50 à $100.

PRIX DU BILLET 10 cts

Tirage public et gratuit tous les huit jours dans les salles de l'Union St Joseph, rue Ste Catherine, Montréal

LA
Societe des Arts
DU CANADA

1666, Rue Notre-Dame
MONTREAL

Tirage :

TOUS LES MERCREDIS

Lots valant depuis $4 à $5000
25c le Billet

Lots valant depuis $2 à $2000
10c le Billet

Ant. LANGLOIS, Agent
26 Côte Lamontagne, Québec
Téléphone : résidence 1042 magasin 301
3 avril—1 an.

Faucheuses & Rateau

Notre assortiment de Faucheuses et Rateaux pour 1895 est le plus complet que vous puissiez voir ; il se compose comme suit :
Faucheuse bicycle " Deering " à un cheval
Faucheuse améliorée " Cossitt " à un cheval
Faucheuse patron spécial à un cheval.
Faucheuse faulx de 4½ pieds " Cossitt " à deux chevaux.
Faucheuse faulx de 4½ pieds " Rideau " à deux chevaux.
Faucheuse faulx de 4½ pieds "McCormick" à deux chevaux.
Faucheuse faulx de 5 pieds " Janesville " à deux chevaux.
Faucheuse bicycle faulx de 5 ou 6 pieds " Deering " à deux chevaux.
Rateaux Ithaca, Tigre et Osborn.
Fenneuses Maxwell et Osborn.
Toutes ces machines sont garanties. Nous avons toujours en mains toutes les pièces de réparation nécessaires pour remplacer celles qui se brisent. Venez nous voir ou voyez nos agents avant d'acheter.
Prix très bas.

LATIMER & LEGARE
278 rue St-Paul ou 24 St Vallier
Québec
AUSSI
Fraserville P. Q.

J. BOUFFARD
De Saint-Thomas de Montmagny
PHOTOGRAPHE

Posera, durant la vadance, deux portraits sur carte pour 25c.

Comme marchand de meubles, il donnera un set de chambre a coucher pour $10.00.
25 juil. 218—6f.

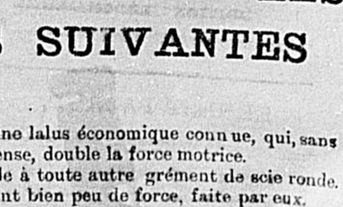

Assortiment complet de Bicycles

Depuis le bicycle bijou à $25 jusqu'au célèbre PREMIER anglais, le favori du touriste, et le bicycle américain de première classe G. & J., recherché des amateurs et des professeurs.
Atelier de réparations outillé à la perfection ; ouvriers habiles et expérimentés
On trouvera aussi à ce magasin tout ce qu'il faut pour réparations de bicycles.

R. Sampson

257-259 RUE SAINT-JEAN
18 m—3m

ATTRACTIONS NOUVELLES

Aux magasins

Z. PAQUET

Toute une quantité de marchandises offertes à d'énormes réductions parmi lesquelles un assortiment considérable d'Indiennes patrons nouveaux, couleurs à la mode. Etoffes en coton, Etoffes en laine unies et fantaisies pour costumes d'été. Matinées et Chemisettes en lawn et en indienne. Costumes en Duck et en Satin, nouveauté de la saison, etc., etc., etc.

Nous ne pouvons mentionner toutes les marchandises de chaque département que nous offrons à

Grande Réduction

Il est facile en se rendant chez

Z. PAQUET

de constater que c'est le temps de profiter des

Prix extrêmement bas

auxquels une grande quantité de marchandises sont offertes.

Nous n'avions jamais cru pouvoir surpasser notre dernier grand lot d'habillements que nous avons vendu à la course.

Un nouveau lot considérable

d'Habillements pour hommes et garçons

n'étonnera pas moins le public que nous avons été étonnés nous-mêmes

Par la variété
Les bonnes valeurs
Et les bas prix

C'est incroyablemen bon marché
Cela surpasse toute imagination
Tous peuvent s'en convaincre

— CHEZ —

Z. PAQUET

Moulin à farine à vendre

Les deux tiers d'un moulin a farine situé dans le premier rang de la paroisse St Eugène, comté de l'Islet, dont l'autre tiers occupé par le meunier, pouvant rapporter de bons profits.
Conditions faciles. S'adresser a
LOUIS M. CARON,
Propriétaire
Trois Saumons, Co l'Islet
29 juin 133—m

Le Liniment Minard guérit le rhumatisme.

Guide du voyageur

Le vapeur "MONTMAGNY"
CAPT AN

Ce bateau fera entre Berthier, St-Jean, St-Michel et Pointe St-Laurent et Québec, le et après le 12 Juin (le temps et les circonstances le permettant) ses voyages comme suit, tous les jours à l'exception du dimanche et des jours de fêtes :

A partir de lundi 10 juin le "Montmagny" partira de Québec à 4 h. 15 au lieu de 4 h.

Départ de		Départ de	
Berthier	5.30 a. m.	Québec	4.15 p. m
St Jean	6.30 a. m.	"	
St Michel	7.15 a. m.	"	
St Laurent	8.00 a. m.	"	

Le samedi

De Berthier	3.00 a. m.	Québec	4 p. m.
St Jean	4.00 a. m.	"	
St Michel	5.00 a. m.	"	
St Laurent	6.00 a. m.	"	

DIMANCHES ET JOURS DE FETES

Le "Montmagny"

A partir du 12 mai, laissera Québec les Dimanches et Jours de Fêtes pour les places ci-haut mentionnées à 1 h. 15 p. m., t repartira de St Jean à 5 h. 30 p. m., en arrêtant aux quais des places intermédiaires.

LA COMPAGNIE DE NAVIGATION

RICHELIEU ET ONTARIO

Ligne de Montréal

Un steamer de cette ligne quittera Québec tous les jours de la semaine à 5 h. p. m.

Service du dimanche

Un steamer quittera Québec pour Montréal le dimanche à 3 p. m. Les billets se vendront le samedi pour revenir par le même bateau le dimanche de Montréal à 3 h. de l'après-midi pour un simple billet de première classe.

Des billets se vendront aussi le dimanche au prix d'un simple passage de première classe de Québec au Trois-Rivières et retour le même jour.

Un orchestre de première classe est attaché aux bateaux. Après l'arrivée du bateau le bureau des billets sera ouvert vert pendant une heure, et dans l'après-midi de deux heures à trois.

Ligne du Saguenay

Un steamer quittera Québec pour le Saguenay et les ports intermédiaires tous les jours, (excepté le dimanche) à 8 heures du matin. Le steamer de Mercredi et samedi arrêtera au Cap à l'Aigne et à l'Anse St-Jean, si le temps le permet.

Orchestre à bord.

Ligne Toronto-Montréal

Commençant le 3 juin, un steamer partira de Montréal tous les jours excepté le dimanche à 10 h. du matin pour Toronto et les ports intermédiaires.

Ligne de Hamilton

Un steamer partira de Montréal pour Hamilton et les ports intermédiaires tous les jeudi à 4 h. p. m.

Pour billet, chambre, frêt et autres informations, veuillez vous adresser au bureau de la compagnie, rue Dalhousie, Basse-Ville.

L. H. MYRAND,
Agent

Québec, 11 mai 1895.

Ligne de

Québec, Sillery et Saint-Romuald

LE VAPEUR "LEVIS"

Capt. Desrochers

Laissera (le temps et les circonstances le permettant):

St-Romuald	Québec
5 a. m.	6 a. m
8 a. m.	9 a. m.
10 a. m.	11.30 a.m.
1 p. m.	2 p. m.
3 p. m.	4 p. m.
5 p. m	6.15p. m.
DIMANCHES	
2 p. m.	1.30 p. m.
5 p. m.	3 p. m.
	6 p. m.

Ligne de l'Ile d'Orléans

Vapeur ORLEANS. — Capt. Bolduc

Le et ap rèsle 29 avril (le temps et les circonstances le permettant) laissera:

L'Ile	Québec
5 a. m.	6 a. m.
6.45 "	7.15 "
8.15 "	9.15 "
10. "	11.30 "
1 a. m	2 p.m.
3.30 "	4.45 "
5.30 "	6.15 "
DIMANCHES	
1.30 p. m.	1 p. m.
3.15 "	2.30 "
5 "	4 "
7 "	6 "
	7 "

Après le 25 juin le vapeur ORLEANS fera un voyage spécial tous les jeudis soir pour l'Ile, laissant Québec à 7.30 et l'Ile à 10 h.

Les jours de fêtes le vapeur fera un voyage à l'Ile à 8 a. m. et dans l'après-midi aux mêmes heures que le dimanche. Arrêtant à St Joseph, aller et retour.

Les dimanches et jours de fêtes le prix pour aller a St Joseph de Lévis sera le même que pour l'Ile.

CHEMIN DE FER

PACIFIQUE CANADIEN

JUSQU'A NOUVEL ORDRE

3 — Trains Reguliers — 3

Quittent la station du palais tous les jours

(Dimanche excepté)

9 a. m., 2.45 et 10.30 p. m.

Dimanche 1.25 faisant connection avec tous les points

Pour billets, chars parlour et dortoir autres informations, s'adresser à

GEORGE DUNCAN,
Agent de Fret et passagers

Bureau des billets à Québec

Nouveau Bureau,
4 rue de la Fabrique, en face de la Basilique et
Station du Palais

Téléphone 94.

CHEMIN DE FER

GRAND TRONC

Excursion aux places d'eau DE QUEBEC

A Halifax et retour viâ Portland et steamer - - - - - $12.50
A St Jean N. B. et retour
A Moncton N. B. et retour
A St Andrews N. B. et retour viâ Portland et steamer - - $11.50
A Portland et retour - - - $10.50

Billets bons pour départ les 25, 26, 27 et 28 juillet 1895 et valides pour retour du point de départ jusqu'au 10 août 1895.

Pour billets, horaires, chars dortoirs et tous renseignements s'adresser aux bureaux des billets de la Compagnie, vis-à-vis l'hôtel Saint Louis, et 17 rue Sous-le-Fort.

28 juin

CHEMIN DE FER DE

QUEBEC ET LAC St JEAN

LE et après LUNDI, le 24 JUIN 1895, les trains partiront du Terminus, rue Saint-André, Jetée Louise, Québec, et arriveront comme suit, excepté les dimanches:

DEPART DE QUEBEC

8.40 A. M.—Express direct pour le Lac Saint-Jean, tous les jours, arrivant à Roberval à 4.55 p.m., et à Chicoutimi à 9.50 p.m., le mardi, mercredi vendredi et samedi, et à 11 p. m., le lundi et jeudi.

5.20 P. M.—Express local tous les jours pour St-Raymond, y arrivant à 7.00 p.m.

ARRIVEE A QUEBEC

6.00 A. M.—Express direct part de Chicoutimi à 1.15 p.m. lundi, mardi, et vendredi, à 3.00 pm., mercredi, jeudi et dimanche, et de Roberval à 8.30 p. m., tous les jours, ainsi que le dimanche mais pas le samedi pour Québec, y arrivant à 6.00 a.m.

8.50 A. M.—Express local part tous les jours de St-Raymond à 7.20 a. m., arrivant à Québec à 8.50 a. m.

7.00 P.M.—Mixte part de la Rivière à Pierre à 2.00 p. m., lundi, mardi, jeudi et vendredi arrivant à Québec à 7.00 p.m.

9.30 P. M.—Mixte part de la Rivière à Pierre mercredi et samedi à 4.30 p. m.

Sur la division des Basses Laurentides les trains voyageront comme suit: l'Express direct part de Québec le mardi et vendredi à 8.40 a.m. arrivant a la Jonction St Tite a 2.10 p.m. Au retour, part de la Jonction St Tite le mercredi et samedi a 1.45 p. m, arrivant a Québec a 9.30 p. m.

Les trains locaux partent de la Jonction Rivière a Pierre a 7 a.m, le lundi, mercredi, jeudi et samedi arrivant a la Jonction St Tite a 11.30 a. m. Départ de la Jonction St Tite a 1.45 p. m, le lundi et jeudi, et a 2.40 p. m, le mardi et vendredi arrivant a la Jonction Rivière a Pierre a 5.30 et a 6.30 p. m. respectivement.

L'express direct de Québec correspond à Chicoutimi avec les bateaux à vapeur du Saguenay durant la saison de navigation

Durant les mois de juillet et août un train d'excursion partira de Québec a 1.30 p.m. tous les jeudis pour Indian Lorette et le mardi jeudi et samedi a la meme heure pour le lac St Joseph. Chars salons et dortoirs attachés a tous les trains directs.

Le fret pour St Raymond et les ports intermédiaires ne sera pas reçu a Québec après 3 h. p. m., et pour les endroits au dela de St Raymond après 5 heures p. m.

Billets de retour de première classe aux prix d'un simple billet, de Québec à toutes les stations au nord de Charlesbourg Ouest, émis les samedis, bons pour revenir jusqu'au mardi suivant.

Le chemin de fer transportera les nouveaux colons et leurs familles et une quantité limitée de leurs effets de ménage GRATIS

On peut se procurer des billets de passage chez R. M. STOCKING vis-a-vis l'hôtel St-Louis et au Chateau-Frontenac, et au bureau du Pacifique, 4 rue de la Fabrique.

Alex. Hardy
Agent Général F. & P.

J. G. Scott,
Secrétaire et Gérant.

21 Juin 1895.

AVIS

Nous donnons avis au public de se méfier de certains détailleurs qui se servent de notre libelle sur des bouteilles remplies de bière étrangère.

Toute bière en bouteille, n'ayant pas un bouchon étampé à notre nom ou à celui de M. Jos. Côté, notre seul embouteilleur à Québec, ne devra pas être considéré comme venant de nous.

BOSWELL & FRERES.

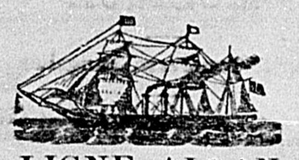

LIGNE ALLAN

VAPEURS DE LA MALLE ROYALE

1895—Arrangements d'été—1895

Service de la Malle Royale entre Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverp.	Vapeurs	De Montréal	De Québec
23 Mai	Sardinian	8 Juin	9 Juin
30 "	‡ Laurentian	15 "	15 "
6 Juin	Parisian	22 "	23 "
13 "	Mongolian	29 "	29 "
20 "	Numidian	6 Juillet	7 Juillet

TAUX DU PASSAGE DEPUIS QUEBEC

Cabines - - - $50.00 à $100.00
Suivant le steamer et les accomodations
Intermédiaires - - - - $30.00
Entrepont - - - - $16.00

Les paquebots-poste pour Liverpool doivent laisser Québec à 9 h. a. m. et ceux marqués d'une † à 3 h. p. m. le jour annoncé.

Service de Glasgow, Quebec et Montréal

De Glasgow	Vapeurs	De Mont. le ou avant le
24 Mai	Pomeranian	12 Juin
31 "	Sarmatian	19 "
7 Juin	Buenos Ayrean	26 "
14 "	Norwegian	3 Juillet
21 "	‡ Siberian	10 "

‡ Ce steamer seulement prend des passagers de cabine à son voyage de retour.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres	Vapeurs	De Mont. à Londres le ou avant le
21 Mai	Rosarian	8 Juin
29 "	Austrian	16 "
9 Juin	Monte Videan	26 "
15 "	Grecian	3 Juillet
22 "	Brazilian	10 "

Pas de passagers par ce service.
Pour plus de renseignements s'adresser à

ALLANS, RAE & CO,
Agents.

10 juin 1895.

CHEMIN DE FER

Québec-Central

LA LIGNE DES TOURISTES ENTRE QUEBEC, PORTLAND, BOSTON ET NEW-YORK

La seule ligne sur laquelle des Pullman roulent directement jusqu'à Portland, Boston et Springfield, et des voitures de Québec à Boston sans changement.

Le et après dimanche le 23 juin 1895, les trains circuleront comme suit:

EXPRESS—Laisse Québec par le bateau-passeur à 2.30 p. m. Départ de Lévis à 3 p. m. Arrive à Sherbrooke à 8.40 p. m., arrive à Boston à 6.05 a. m. Arrive à New-York à 11.33 a. m.

Chars directs de Québec à Boston et chars dortoirs Pullman de Québec à Springfield faisant raccordement à Sherbrooke avec chars Pullman pour Boston.

PASSAGER—Laisse Québec par le bateau-passeur à 8.30 p. m., laisse Lévis à 8.55 p.m. Arrive à Jonction Dudswell à 2.15 a. m., arrive à Portland viâ le chemin de fer Maine Central à 12.15 p. m., arrive à Boston à 8.30 p. m., arrive à Sherbrooke viâ le Q. C. à 7.40 a. m., arrive à Boston viâ le Boston & Maine à 4.40 p. m., arrive à New-York à 7.15 p. m. Chars dortoirs Pullman de Québec à Portland viâ la Jonction de Dudswell et le chemin de fer Maine Central.

MIXTE—Part de Québec par le bateau-passeur à 1.00 p. m. Départ de Lévis à 1.30 p. m. Arrive à S.-François à 6.45 p. m.

ALLANT AU NORD

EXPRESS—Part de New-York à 4.00 p.m., de Boston à 7.30 p. m., de Sherbrooke à 7.20 a. m., arrive à Lévis à 1.00 p. m., et à Québec par le bateau-passeur à 1.15 p. m.

Char dortoir palais Pullman de Springfield à Québec et char dortoir Pullman de Boston à Sherbrooke, faisant raccordement avec le Pullman en destination de Québec.

Chars directs de Boston à Québec.

PASSAGER—Laisse New-York à 10.00 a. m., laisse Boston à 1.15 p. m., laisse Portland à 1.05 p. m., laisse Sherbrooke à 11.45 p.m. laisse Jonction Dudswell à 1.40 a. m. arrive à Lévis à 6.20 a. m., arrive à Québec par le bateau-passeur à 6.30 a. m.

Chars directs de Boston à Québec viâ Sherbrooke et char dortoir de Portland à Québec viâ Jonction Dudswell.

MIXTE—Quitte St-François à 6.00 a.m., laisse Jonction de la Beauce à 7.10 a. m., arrive à Lévis à 13.30 a. m., arrive à Québec par le bateau-passeur, à 10.45 a. m.

N. B.—Les trains express ne circulent pas le dimanche.

Les trains de passagers partent de Québec le dimanche soir au lieu du samedi soir.

L'express qui part de Québec le samedi ne se rend que jusqu'à Springfield où il arrive le dimanche matin.

Des billets d'excursion pour les touristes qui désirent visiter les Montagnes blanches ou n'importe quel point de la Nouvelle-Angleterre, et des billets d'excursion du samedi, bons pour départ le samedi et retour jusqu'au lundi suivant peuvent être obtenus en s'adressant aux agents.

Pour plus amples renseignements s'adresser a aucun des agents de la compagnie ou a R. M. STOCKING, agent pour la ville et le district, 32 rue Saint Louis.

FRANK GRUNDY
Gérant-général.

J. H. WALSH,
Gérant du fret et des passagers.

juin.

QU'IL LE DISE DONC

Si quelqu'un a fait usage des fameux remèdes sauvages de J. E. P. Racicot et qu'il n'en a pas retiré les bienfaits qu'il en attendait, qu'il le dise donc sans crainte. Mais cela ne peut pas être, car jamais cela ne s'est produit, depuis 50 ans que ces précieuses tisanes existent. Tous ceux qui pendant un demi siècle ont eu le bon esprit de recourir a ces composés de racinages ont vu les maladies qui s'était établi dans leur constitution s'éloigner pour faire place a la santé la plus parfaite et la plus complete. Si jamais il se rencontre quelqu'un pour discréditer ces remèdes sauvages, vous pouvez être certain que celui-la n'a jamais eu l'occasion, car autrement il n'aurait que des éloges a leur égard. Soyez persuadé que ces remèdes ne soulagent pas seulement, mais guérissent complètement et radicalement. Il n'y a pas de maladies qui leur résistent. Toutes invariablement sont forcées de déloger du corps humain dès que les premières doses sont absorbées. Faites en l'essai et vous serez convaincus. Quelle que soit votre maladie, recourez donc a ces médicaments d'une efficacité incontestable et que vous ne vous procurerez qu'a l'enseigne du gros sauvage chez

J. E. P. RACICOT
No. 25, RUE ST-JOSEPH,
Saint-Roch, Québec.

La Cie Ostréicole de Québec

Soumissions demandées

Des soumissions cachetées et endossées "Soumissions pour barrage," seront reçues jusqu'au 6 août prochain inclusivement par F. X. Drouin, Ecr., No 61 rue St Pierre, pour la construction d'environ 295 pieds de quai et 6 écluses pour barrer le goulet du Barachois de Carleton Co de Bonaventure.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque égal a 5 p. c. du montant de la soumission, lequel chèque sera confisqué sur refus du soumissionnaire accepté de signer le contrat lorsque requis. Les autres chèques seront retournés aux soumissionnaires.

Les plans et devis seront visibles tous les jours de 9 h. a. m., a 4 h. p. m., au bureau de D. Ouellet, architecte, 117 rue St-Jean, Québec.

On ne s'engage pas a accepter la plus basse ni aucune des soumissions.

Signé
LA COMPAGNIE OSTREICOLE
DE QUEBEC.

Québec, 25 juillet 1755. 216—9f.

DR L. J. A. SIMARD

Professeur à l'Université Laval

Oculiste et auriste

46 RUE SAINT-LOUIS

6 sept—1 an

BICYCLES POUR TOUS

Agence directe pour Québec et District

Columbia, 16 lbs à 22 lbs	$110
Warwick, 15 " à 25 "	25 à $100
Comet. 18 " à 2 "	100
Hyslop Withworth, Spaed, Spartan Crescent	35 à 115
Gendron, 18 lbs à 23 lbs	10 à 100
Wanderer (Bicycles sans chaine)	125

Bicycles pour enfants $10 à $50; pour dames $55 à $100; pour hommes 55 à 115

TOUS GARANTIS POUR UN AN

CONDITIONS : Comptant ou à termes.

The V. & B. Sporting Goods Co

OUS AGENTS DEMANDÉS Salles d'échantillons : 20 Rue ST-JEAN.

Les acheteurs de nos allumettes peuvent se mettre en garde contre toute substitution ou contre-façon, en s'assurant que le nom de E. B. EDDY est sur la boite.

Ainsi vous serez certain d'avoir les meilleures allumettes.

SODA WATER MILK SHARE ICE CREAM

—CHEZ—

Fred. RUTHVENS

46 rue Saint-Jean

Téléphone 1221

Spécialité à la fontaine de soda: Ice Cream soda de toutes sortes, celery, phosphate, cherry et violettes écrasées.

Assortiment complet de patisseries et patisseries de fantaisie servies sortant du four.

6 juin 28—3m.

Le flacon des familles

Alcoolature d'Arnica

Fabriquée par les RR. PP. Trappistes de Notre-Dame des Neiges, à Saint-Laurent-les-bains

Ardèche (France)

Excellent médicament dans les cas de Gastralgie, Rhumatismes, Paralysies, Embarras d'estomac, Digestions troublées, Nausées, vomissements, Fièvres paludéennes et typhoïdes, contusions, luxations, fractures, brûlures, etc., etc., etc.

S'emploie aussi comme eau de toilette, pour les soins de la bouche, et est très efficace contre l'alopécie ou chûte des cheveux.

PRIX : $8.00 la douzaine.
Le Flacon, 75 cents

DEPOT A QUEBEC
Pour les marchands seulement

—CHEZ—

Joseph Hamel & Cie

RUE DALHOUSIE

12 oct—1 an.

BAYLIS MANUFACTURING COMPANY

16-28 rue Nazareth, Montréal

Les plus anciens et les plus grands manufacturiers de

VERNIS DU CANADA

6 oct—1 a.

GRANDES REDUCTIONS

5000 verges Broderie réduite de 25 à 50 pour cent.
4000 verges Lawn Carreauté de 12c réduit à 7c.
20 doz. Chapeaux Matelot (Sailor) de 60c réduit à 35c.
2000 verges Tapis Bruxelles de $1.00 réduit à 75c
2000 verges Tapis Bruxelles de $1.25 réduit à $1.00.

Téléphone 145 — Un seul prix

F. SIMARD — 137 RUE SAINT-JOSEPH

ALFRED ROBITAILLE

DE QUEBEC

Est le seul manufacturier de vinaigre

—DEPUIS—

Montreal JUSQU'A **Halifax**

"PHENO-BANUM"

Le Merveilleux "Quickcure" contre le

MAL DE DENTS

Brûlures, Coupures

Considéré par les médecins et les dentistes comme la plus importante découverte. En vente chez tous les pharmaciens, avec instruments, 25 et 50 cents.

Occasion Exceptionnelle!

D'ACHETER UN

PIANO

OU UN

HARMONIUM!

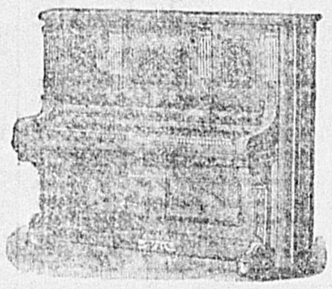

MM. HUDON, PARADIS & CIE, ayant acheté le stock de Gervais, Hudon & Cie, à 50% au-dessous du prix coûtant. Le public peut s'attendre à un bon marché inouï.

Le stock actuel devra être écoulé coûte que coûte

Pour faire place au nouvel assortiment de musique en feuille valant 40c, 50c, 60c, 75c pour 3c, 5c, 10c, 15c.

☞ Seuls agents des Machines à coudre *NEW WILLIAMS* et *DAVIS*.

HUDON, PARADIS & CIE
93 et 95 Rue St-Jean, Haute-Ville

29 juin

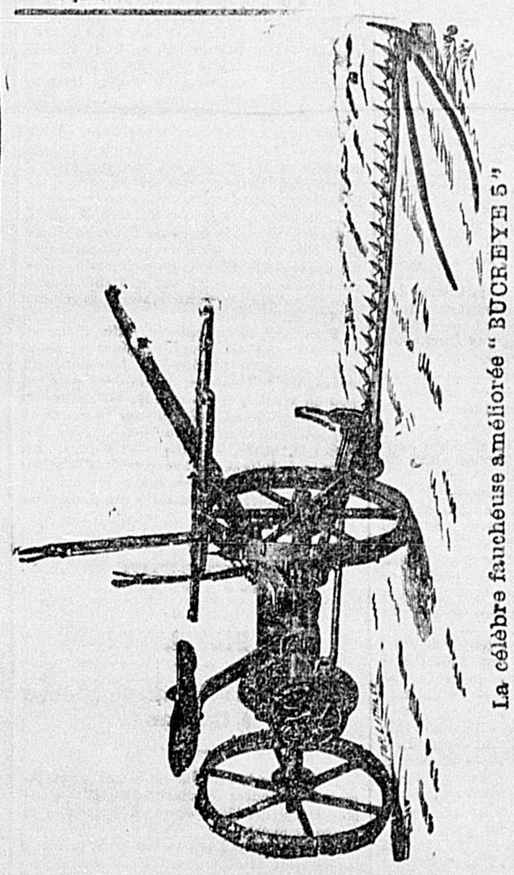

La célèbre faucheuse améliorée "BUCKEYE 5" — DE —

FROST & WOOD

Coupe 5 pieds, 4 pieds 6 pouces, 4 pieds 4 1/2 pouces.

Aussi faucheuses simples, rateaux, moissonneuses et moissonneuses-lieuses de la même manufacture, aux plus bas prix du marché.

W. A. ROSS
78 RUE SAINT PAUL

Feuilleton de L'ELECTEUR

110

La vengeance

DU PROSCRIT

"Décidément, murmura-t-il, j'étais né pour être factionnaire! J'ai manqué ma vocation!"

La seule question qu'il se posait alors était celle-ci : ces gentlemen vont-ils ou non revenir ce soir au Casino?

Vers huit heures, Silas Toronthal et Sarcany parurent sur la porte de l'hôtel. Pointe Pescade crut entendre et comprendre qu'ils discutaient assez vivement.

Apparamment, le banquier tentait de résister une dernière fois aux obsessions, aux injonctions de son complice, car celui-ci, d une voix impérieuse finit par dire :

"Il le faut, Silas !... .. Je le veux!"

Ils remontèrent alors la rampe pour gagner les jardins de Monte-Carlo. Pointe Pescade les suivit, sans pouvoir rien surprendre de leur entretien—à son grand regret.

Or, voici ce que Sarcany disait, de ce ton, qui n'admet pas de réplique, au banquier dont la résistance mollissait peu à peu.

"S'arrêter, Silas, quand la chance nous revient ce serait insensé !... Il faut que vous ayez perdu la tête ! ..... Comment, dans la déveine, nous avons forcé notre jeu comme des fous, et, dans la veine, nous le forcerions pas comme des sages !.....Comment, nous avons une occasion, qui peut ne jamais se représenter, d'être maitres du sort, maitres de la fortune, et nous la laisserions échapper par notre faute !... Silas, vous ne sentez donc pas que la chance.....

—Si elle n'est pas épuisée ! murmura Silas Toronthal.

—Non ! cent fois non ! répondit Sarcany. Cela ne s'explique pas, pardieu, mais cela se sent, cela vous pénètre jusqu'aux moelles !... Oui ! un million, et je ne le laisserai pas échapper !

—Jouez donc, Sarcany !

—Moi !... jouer seul ? Non ! Jouer avec vous, Silas !... Oui ! Et s'il fallait choisir entre nous deux, ce serait à vous que je céderais la place !... La veine est personnelle et il est manifeste qu'elle vous est revenue !..... Jouez donc et vous gagnerez ! Je le veux !"

En somme, ce que voulait Sarcany, c'était que Silas Toronthal ne se contentât pas de quelques centaines de mille francs qui lui eussent permis d'échapper à sa domination. Ce qu'il voulait, c'était que son complice redevint le millionnaire qu'il était, ou qu'il fut réduit à rien. Riche, il continuerait l'existence qu'ils avaient menés jusqu'alors. Ruiné, il faudrait bien qu'il suivit Sarcany partout où celui-ci voudrait le conduire. Dans les deux cas, il n'y aurait plus rien à craindre de sa part.

Du reste, bien qu'il essayât de résister, Silas Toronthal sentait maintenant toutes les passions du joueur s'agiter en lui. En ce misérable abaissement où il était tombé, il éprouvait à la fois la peur et l'envie de revenir dans les salons du Casino. Les paroles de Sarcany lui mettait le feu dans le sang. Visiblement, le sort s'était déclaré pour lui, et pendant ces dernières heures, avec une telle constance qu'il serait impardonnable de s'arrêter !

Le fou ! Comme tous les joueurs, ses pareils, il mettait au présent ce qui ne peut jamais être qu'au passé ! Au lieu de se dire : J'ai eu de la chance,—ce qui était vrai,—il se disait : J'ai de la chance,—ce qui est faux ! Et pourtant, dans le cerveau de tous ceux qui tal en sur le hasard, il ne se fait pas d'autre raisonnement que celui là ! Ils oublient trop ce qu'a récemment dit un des plus grands mathématiciens de la France : "Le hasard a des caprices, il n'a pas d'habitudes."

Cependant Sarcany et Silas Toronthal étaient arrivés devant le Casino, toujours suivis par Pointe Pescade. Là, ils s'arrêtèrent un instant.

"Silas, dit alors Sarcany, pas d'hésitation !..... Vous êtes décidé à jouer, n'est-ce pas?

—Oui !..... décidé à risquer le tout pour le tout ! répondit le banquier, dont toutes les hésitations avaient cessé, d'ailleurs, dès qu'il s'était trouvé sur les premières marches du péristyle.

—Ce n'est pas à moi de vous influencer ! reprit Sarcany. Abandonnez-vous à votre inspiration, non à la mienne !Elle ne peut se tromper !—Est-ce à la roulette que vous allez.....

—Non ! au trente et quarante ! répondit Silas Toronthal, en entrant dans le hall.

Tous deux entrèrent dans les salons et s'y promenèrent d'abord. Dix minutes après, Pointe Pescade les vit prendre place à l'une des tables du trente et quarante.

Là, en effet, peuvent se faire des coups plus audacieux. Là, si les chances du jeu sont simples, s'il n'y a à lutter que contre le refait, le maximum est de douze mille francs, et quelques passes peuvent donner des différences considérables de gain et de perte. Là est donc le théâtre de predilection de ce qu'on appelle les grands joueurs. Là enfin, des fortunes ou des ruines se sont faites avec une rapidité vertigineuse, dont les Bourses de Paris, de New-York ou de Londres pourraient se montrer jalouses !

Devant la table du trente et quarante, Silas Toronthal avait oublié toutes ces appréhensions. Maintenant il ne jouait plus "de peur", mais rageusement, ou, ce qui est plus exact, comme un homme qui ne doit pas tarder à s'emballer. Peut-on dire, d'ailleurs, qu'il y ait manière de jouer, manière "d'engager son argent ?" Non évidemment quoique prétendent les habitués de jeux, puisqu'on est à la merci du hasard. Le banquier jouait donc sous l'œil de Sarcany, dont l'intérêt était double en cette partie suprême, et quelle qu'en fut l'issue.

Durant la première heure, les alternatives de perte et de gain furent à peu près égales. Toutefois, la balance finit par pencher du côté de Silas Toronthal.

Sarcany et lui se crurent alors sûrs du succès. Ils "s'excitèrent comme on dit, ils ne procédèrent plus qu'à coups de maximum. Mais bientôt l'avantage revint à la banque, dont le sang-froid est imperturbable, qui ne connaît pas les folies de l'emportement, et dont ce maximum, imposé aux joueurs, protège les intérêts dans une mesure si considérable.

Il y eut des coups terribles. Tout le gain, encaissé par Silas Toronthal pendant l'après-midi, s'en alla peu à peu. Le banquier effrayant à voir, la face congestionnée, les yeux hagards, se raccrochait aux bords de la table, à sa chaise, aux paquets de billets, aux rouleaux d'or que sa main ne pouvait lâcher, avec les mouvements, les soubresauts, les convulsions d'un homme qui se noie ! Et personne pour l'arrêter au bord de l'abîme ! Pas un bras qui lui fut tendu pour le retenir ! Pas une tentative de Sarcany pour l'arracher à cette place, pour l'entraîner, avant que sa perte fut complète, avant que sa tête eut disparu sous ce flot de la ruine !

A dix heures, Silas Toronthal avait risqué sa dernière mise, son dernier maximum. Il l'avait gagné, puis reperdu. Et quand il se leva la tête égarée, pris de cette envie féroce que les salons du cercle s'écroulassent pour l'écraser avec tout ce monde qui les emplissait, il n'avait plus rien,—plus rien des millions que lui avait laissé sa maison de banque, reconstituée avec les millions du comte Mathias Sandorf.

(A suivre)

AU BAZAR

31 RUE SAINT-JEAN

En face de la Côte du Palais

Nous offrons cette semaine toute la balance de nos Blouses, Matinées, Chemisettes, Cols en dentelle et en toile à une GRANDE REDUCTION pour finir la semaine.

LE BAZAR

P. LAURENT & CIE

14 mai—1 an

EDITION DU SOIR
5 HEURES

LUNDI, 29 JUILLET 1895

Nouvelles de Montréal

(De notre correspondant régulier)

Montréal, 29 juillet.

Hughes qui a été si cruellement battu l'autre jour, est mieux. Les médecins espèrent maintenant le sauver.

—M. Barlow, grand marchand de charbon, vient d'être arrêté pour avoir fraudé ses clients dans le poids.

—M. B. Connaughton a été élu, samedi, échevin pour le quartier Ste Anne en remplacement de feu M. Kennedy.

Voici l'état du vote :

Il y avait 22 bureaux de vote et 3,201 électeurs d'inscrits. Il y a eu 1619 suffrages exprimés qui se répartissent ainsi :

M. Connaughton.... 880 voix
M. Gallery..... 739 "

Maj. de M. Connaughton.. 141

M. Connaughton est un citoyen très honorable, d'une position indépendante qui doit faire un bon échevin.

La campagne électorale dans la même division, pour la législature de Québec se poursuit activement.

Le *World* de Toronto, sur la foi d'un correspondant spécial, annonce que M Meredith se dépouillera de l'hermine pour se jeter de nouveau dans l'arène politique

M. Meredith se presentera dans le comté que veut abandonner l'hon. M. Patterson et il s'y fera élire. Il fera la prochaine session à Ottawa comme lieutenant et il sera *leader* lors des élections générales.

Les neuf-dixièmes des députés d'Ontario se rangeraient sous les ordres de l'ancien et farouche chef de l'opposition.

La *Tribune*, de Woonsocket, R. I., dit que MM. Laurier, Chs Langelier, F. X Lemieux et H. A. Dubuque seront les principaux orateurs du jour le 12 août à Crescent Park, R. I.

Les dessous de la crise

Voici comment le sénateur Landry raconte, dans le *Moniteur de Lévis*, quels sont les dessous de la crise politique :

" Je connais tous les dessous de la terrible crise par laquelle nous venons de passer et j'en ferai un jour le navrant récit, plus tard quand les esprits seront plus calmes, quand les passions plus apaisées permettront à la vérité de s'imposer et de prendre le rang qu'elle a droit d'occuper.

Aujourd'hui néanmoins il est, je crois, d'intérêt public que certains faits soient connus, afin qu'on puisse se rendre un peu compte de ce qui semble inexplicable et qu'on distribue à chacun sa part de responsabilités.

Il n'est pas juste que les vrais coupables achètent leur impunité avec la fausse monnaie d'un patriotisme de commande. Il ne faut pas que l'électorat, quand il sera consulté, soit assez naïf pour confondre l'intérêt particulier de certains politiques avec l'intérêt public. L'égoïsme et le patriotisme sont deux choses distinctes, deux sentiments opposés.

***

Un fait certain, dont l'énoncé surprendra peut-être bien du monde, c'est que le parlement aurait, sans hésitation aucune, adopté la législation rémédiatrice que le gouvernement aurait proposée. Inutile de se créer des fantômes, et faire de surgir des difficultés imaginaires. Inutile de mentir à la chambre et au pays en mettant devant les deux, comme le gouvernement l'a fait le 8 juillet, une déclaration affirmant qu'il était bien difficile pour ne pas dire impossible de soumettre au parlement, dans les dernières heures de la session, un projet de loi rémédiatrice.

Quand le gouvernement a fait cette déclaration, chacun des ministres avait dans ses cartons le projet de loi tout imprimé et tel qu'il devait être soumis aux chambres. Ce projet avait non seulement été étudié et mûri, il avait de plus été soumis aux parties intéressées qui l'avaient accepté.

Donc, de ce côté, aucune difficulté quelconque.

Il n'y en avait aucune non plus du côté de la chambre des communes ou du sénat.

Dans la chambre des communes, le projet de loi du gouvernement aurait obtenu entre 80 et 100 voix de majorité. Sur un vote possible de 198, il n'y aurait certainement pas eu plus de quarante députés qui eussent voté dans la négative. Portons ce chiffre à cinquante et même dans ce cas la majorité du gouvernement eut été de 98 voix.

Les fanatiques ne le voulaient pas ainsi et pour réussir dans leur tentative d'empêcher le gouvernement de présenter sa mesure ils ne reculèrent pas devant l'emploi de moyens inavouables. Chargé par le premier ministre de constater l'opinion des députés, l'un des " whips " du parti conservateur fit une cabale en règle contre la législation rémédiatrice et réussit à obtenir de trente-neuf députés anglais l'expression d'un désir de retarder à la session prochaine la passation de la loi en question.

Ce simple désir, le " whip " trouva moyen de le changer, de son chef, en une menace formelle de voter, pendant la présente session, contre toute législation remédiatrice. Il communiqua au gouvernement ce résultat falsifié, ajoutant que l'opposition allait profiter de cette défection dans les rangs du parti conservateur pour serrer les siens et voter en masse contre la mesure ministérielle Le gouvernement eut peur, fut affolé et recula.

Explosion dans une mine

Berlin, 28 juillet.

Pendant un violent orage qui s'est abattu hier soir sur Bochum (Westphalie), une explosion de grisou et de poussière de charbon s'est produite dans la mine Prinz von Preussen, située à 350 mètres de profondeur. Trente-deux mois et cinq blessés ont, à l'heure actuelle, été retrouvés et retirés ; mais le nombre total des morts n'est pas encore connu, car le puits n'a pas été complètement visité. Des centaines de femmes, d'enfants et autres parents des morts, des blessés ou des manquants sont rassemblés autour de l'entrée du puits et leurs cris et leurs lamentations déchirent le cœur.

St Leon Springs

Rhumatisme

Les propriétaires de l'hôtel se sont assurés pour la saison d'été du concours du docteur Blackburn, de Montréal, et du spécialiste de Paris pour le traitement et la guérison par l'inoculation de l'huile Polynice des Rhumatismes, dyspepsie, inflammation de poumons, maladies nerveuses, fièvres, etc

Les merveilleuses cures obtenues depuis plusieurs mois à Montréal par l'inoculation de l'Huile Polynice, dont les effets sont merveilleux, sont une certitude pour les malades atteints de Rhumatismes ou d'autres des maladies sus-mentionnées de trouver à l'hôtel St Léon ce qu'ils ne sauraient trouver ailleurs.

23—6 fs

A STE ANNE DE BEAUPRÉ

Jérusalem le jour du Crucifiement

LE GRAND CYCLORAMA

On a transporté à Ste Anne de Beaupré le grand cycloramade Jérusalem, qui avait d'abord été primitivement installé sur la montagne à Montréal, où des foules énormes l'ont visité.

Beaucoup ne savent ce que c'est qu'un cyclorama. C'est la représentation exacte de quelque grand événement, d'une bataille par exemple, avec la topographie des lieux qui en ont été témoin. On ne peut concevoir de meilleur moyen pour illustrer d'une manière sûre et vraie les grandes époques de l'histoire ; l'ampleur même de la toile employée donne toute latitude au traitement convenable des plus grands sujets, tandis que la forme circulaire adoptée dans l'arrangement de la peinture et l'étendue du terrain aident à l'illusion en donnant à l'ensemble l'apparence de la réalité.

Le cyclorama de Ste Anne est dû au pinceau de deux artistes éminents MM. Grover et Corwin, qui l'ont copié sur l'original même peint par Her Bruno. Piglhein, un peintre allemand de renom qui passa plusieurs mois en Terre Sainte pour rassembler les matériaux et lever les plans topographiques nécessaires à l'illustration de " Jérusalem le jour du crucifiement."

Le Cyclorama de Ste Anne a été construit à grands frais sur la grève à quelques pas du débarcadère et de l'église. C'est une immense bâtisse circulaire érigée sur pilotis. Un escalier tournant nous conduit sur un plateau rocheux où règne un demi crépuscule et d'où la vue porte au loin dans la campagne, vers Jérusalem et ses environs.

La perspective est parfaite, l'illusion complète.

Une lumière mystérieuse et magnifique éclaire le paysage et lui donne une solennité et une grandeur impossibles à décrire.

Le spectacle est captivant et l'on ne s'en arrache qu'à regret.

Le crucifiement est représenté avec une vérité saisissante.

Sur le sommet du calvaire, on aperçoit Jésus crucifié, ayant à ses côté Dismas et Germas, entouré d'exécuteurs impitoyables, railié, bafoué par les moqueurs et les incrédules, mais néanmoins suivi d'un petit nombre de disciples fidèles et dévoués.

Le visage des trois crucifiés se détourne de Jérusalem, comme pour les empêcher de la maudire.

A la droite se trouve un groupe de soldats romains qui, indifférents au drame sublime qui se déroule sous leurs yeux, jouent aux dés les vêtements du Sauveur. Ils se sont déjà partagés ceux des voleurs. A part ces soldats, acteurs principaux dans ce drame de mort, on en voit d'autres qui, armés de sabres et de lances, sont chargés de maintenir l'ordre. L'un de ceux-ci est Longinus qui du fer de sa lance a percé le côté de Jésus. Se tenant la face tournée vers la croix du Sauveur, et le bras étendu est Ctesiphon, le centurion romain ; bien qu'accoutumé aux scènes de mort et de cruauté, il tremble devant le spectacle terrible qui se présente à sa vue, et s'écrie : " Ce juste était véritablement le fils de Dieu."

A la gauche se tient un groupe de parents et d'adhérents du Christ, qui ont obtenu de l'officier de la garde romaine la permission spéciale de se tenir près du lieu du crucifiement. A l'extrême gauche du plateau se trouve, faisant face à la plateforme un juif richement habillé, Joseph d'Arimathi qui, après la mort du Sauveur, se présenta devant Pilate en réclamant le corps de Jésus pour lui donner la sépulture. A droite et en face de lui, se tient Simon de Cyrène qui aida le Sauveur à porter sa croix sur le chemin du Calvaire. Devant lui et à sa droite se tient Veronique, une juive de Césarée que le Sauveur avait guérie d'une maladie dangereuse. Près d'elle se trouve Marie Solomée, et le visage caché dans ses mains, les cheveux épars, Marie Magdeleine, agenouillée aux pieds de la croix abîmée dans sa douleur.

Immédiatement devant la croix de Jésus se trouve Marie, la mère du Sauveur crucifié. Elle étreint la croix sur laquelle son fils expie les fautes du genre humain. Marie Cleophas, sa sœur, la soutient tandis que près d'elles se tient Jeanne, la femme de Chuza.

Près de la mère éplorée, son doux et beau visage tourné vers le Sauveur mourant, se trouve le disciple bien-aimé de Jésus, son fidèle Jean. Près de lui mais un peu en arrière, est Lazare de Béthanie que Jésus avait ressuscité d'entre les morts et qui soutient sa sœur Marthe.

Sur le rocher, à droite du Calvaire, un groupe de juifs suivent avec intérêt la scène qui se déroule devant eux.

Pas un pèlerin ne quittera Ste Anne sans visiter le Cyclorama.

SPORT

A BICYCLETTE

La course à relais de Québec à Cacouna

La bicyclette est plus en vogue que jamais et la course à relais de samedi a encore augmenté l'intérêt que l'on porte à ce genre de sport.

Nous donnons à nos lecteurs la primeur du résultat détaillé de cette course.

Le trajet de Québec à Cacouna avait été divisé en 12 relais. A chacun deux courriers attendaient, portant chacun un numéro.

Les numéros impairs portaient la lettre envoyée par Son Honneur le maire Parent au maire de Cacouna. A l'arrivée, à chaque relai le bicycliste nombre paire détache le satchel, marque au crayon sur le dos, l'heure de l'arrivée et le numéro du courrier, puis l'attache au bicycle du courrier suivant.

De Lévis à Beaumont, distance 7½ milles ; temps de l'an dernier, 6.28 minutes ; MM. George Lapointe et Louis Bruneau sont arrivés à 6.26.

De Beaumont à St Michel, 7 m. ½ ; temps de l'an dernier 6.52 ; J. A. Lachance et A. Miller sont arrivés cette année à 6.55.

De St Michel à Berthier, 10½ m. ; temps l'an dernier 7.35 ; A. J. Turner et W. Sampson sont arrivés à 7.33.

De Berthier à St Thomas, 10 m. ; temps de l'an dernier 8.10 ; J. Létourneau et C. Blein sont arrivés à 8.08.

De St Thomas à l'Islet, 13½ m. ; record de l'an dernier, 9.06 ; P. Demers et B MacNaughton sont arrivés à 9.05.

De l'Islet à St Jean, P. J., 8½ m. ; record de l'an dernier, 9.41 ; Alf. Hutchison et W. Hutchison sont arrivés cette année à 9.37.

De St Jean, P.J., au village des Aulnaies, 11 m. ; record de l'an dernier, 10.18 ; F. Stocking et A. D. Scott sont arrivés cette année à 10.

Du village des Aulnaies à Rivière Ouelle, 15 m. ; record de l'an dernier 11.04 ; A.E. Demers et R. Quirouet sont arrivés à 10.46.

Rivière Ouelle à Kamouraska 13½ m., record de l'an dernier 11.55, A. Gagnon et J. H. Hill sont arrivés cette année à 11.35.

De Kamouraska à St-André 12 m. ; record de l'an dernier 12.40, Jos. Mercier et H. E. Scott, sont arrivés cette année à 12.09.

De St-André à St-Patrick 9 m ; record de l'an dernier 1.23 ; Ed. Lalibertè et A Henry sont arrivés à

De St-Patrick à Cacouna 8½ m. ; record de l'an pernier 1.49 ; J. U. Roy et George VanFelson et F. M. McNaughton sont arrivés à 1.16.

La distance totale a été parcourue en 31 minutes de moins que l'an dernier et a une vitesse moyenne de 17½ mille à l'heure.

M. George Lapointe, champion bicycliste de la province, bien qu'ayant renoncé à prendre part aux courses cette année, a cédé aux sollicitations des membres du club et a consenti a faire le premier relai avec M. Louis Bruneau.

M. Lapointe a franchit la distance de 8½ milles en 26 minutes, c'est-à-dire 2 minutes de mieux que l'an dernier.

MM. Eric Dorion et J. C. E. Fecteau, agent général de cette ville ont présidé au départ.

La crosse

Les Montréals défaits par les Shamrocks

L'une des plus belles joutes de crosse qui ait encore été jouée cette année a eu lieu samedi, à Montréal, entre les Montréals et les Shamrocks.

La victoire a été chaudement disputée.

Voici le sommaire des parties jouées :

Première partie, Shamrock, Danaher, 5 min. ; deuxième, Montréal, Gilmore, 3 min. ; troisième, Montréal, Gilmore, 2 min. ; quatrième, Montréal, Gilmore, 6 min. ; cinquième, Shamrock, O'Meara, 3 min. ; sixième, Shamrock, Wall, 4½ min. ; septième, Montréal, Hamilton, 4 min. ; huitième, Shamrock, Tucker, 6 min. ; neuvième, Shamrock, Danaher, 1 min. ; dixième, Montréal, Gilmore, 5 min. ; onzième, Shamrock, Tucker, 9 min.

—Le club Victoria, de St Sauveur, organise pour dimanche prochain, sur le Haras de Québec, une journée de sport qui promet beaucoup. Il y aura joute de crosse, courses à pieds, sauts de hauteur, lancer des poids, etc. 10c d'amission seulement.

Club Carillon

A une séance tenue ce jour il a été proposé et *unanimement résolu* :

Que les membres du club ont appris avec peine le malheur qui vient de frapper l'un de leurs membres, M. Eugène Moisan, par le décès de son enfant chérie âgée de six ans et ils prient leur confrère de bien vouloir accepter leurs plus sincères condoléances.

ROCH MORIN,
Secrétaire.

Québec, 28 juillet 1895.

Courses au trot au Parc Déry

Voici les noms des chevaux entrés pour les courses commençant à 2 heures demain après-midi.

Classe 3 minutes

Black Pete, Henry Swift ; Nellie, A. Pouliot ; Almont Boy, E. Dion ; Lady Brown, C. Simard ; Moose, P. Dal'aire.

Course nommée

Adrienne, Dr Jolicœur.
Lady Hill, J. B. Taillion.
Jean Loup, E. Bruneau.
Dolly, A. Poulhot.
Slippery Jim, R. Tozer.
Princess Brune, N. Giguère.
Mouche Noire, N. O. Pouliot.

Ouverte pour tous

D. Houde...St Michel Boy.	2.22½
J. Jourdain..Dan	2.25¼
F. Bélanger..James	2.26½
J. B. Forgues & Co..Sybile	2.29¼
Max Clément..Daisy F.	2.29¼
H. Swift.....Dexter	2.29¼

UNION LABEL

COLONNE OUVRIERE

La Fête du Travail

Nous reproduisons avec plaisir les quelques lignes qui suivent de notre confrère de la *Semaine Commerciale* au sujet de la Fête du Travail.

Ce journal est le seul organe du commerce à Québec, et son opinion reflète le sentiment des hommes d'affaires.

Nous constatons avec une satisfaction bien légitime qu'il endosse entièrement la démarche du Conseil Central des Métiers et du Travail de Québec en invitant les marchands à coopérer au succès de la Fête du Travail.

Voici les remarques de notre confrère :

" Le 2 septembre prochain sera jour de gala à Québec. Les sociétés ouvrières viennent de décider d'en faire l'occasion d'une manifestation grandiose, à laquelle seront conviés tous les ouvriers, non seulement de la ville, mais de tout le district.

Les organisateurs emploient ici le mot ouvrier dans son sens le plus large, et l'appliquent à tous ceux qui travaillent au progrès public, invitant ainsi toutes les classes à une coopération qui est une garantie de l'excellence de leurs intentions. Dans ces conditions, le commerce pour un ne peut se refuser à participer à cette fête du travail.

En attendant le programme détaillé, nous pouvons dire que l'hon. Wilfrid Laurier a accepté de faire le discours de circonstance."

***

L'assurance industrielle est une école pour ceux qui un jour ou l'autre auront besoin d'une assurance régulière sur la vie. Il y a grand nombre de commis et teneurs de livres qui reçoivent des salaires moindres que ceux de la plupart des ouvriers en mécanique, et cette classe demande une assurance industrielle aussi bien que toute autre.

***

Une remarque en passant

On parait trop généralement ignorer les ressources de notre industrie locale. Pour n'en citer qu'un détail, les imprimeurs de Québec font en général venir d'ailleurs toute leur fourniture en bois, tandis qu'ils pourraient avoir tout aussi bon et à meilleur marché à Québec, chez O. Gignac & Fils par exemple, qui ont justement un outillage spécial pour la fabrication des moulures de toutes les figures géométriques imaginables. Pourquoi ne pas garder l'argent ici quand on le peut ? La même observation peut s'appliquer à une multitude d'autres articles usuels. Il suffit de créer la demande pour créer la fabrication.

En villégiature au lac St-Joseph

Le Lal du Lac St Joseph, samedi, a été un grand succès et ceux qui y ont assisté y ont passé quelques heures charmantes.

Les costumes des dames étaient ravissants. L'orchestre Italien a parfaitement rendu son programme. Magnifique souper servi par le propriétaire de l'hôtel, M. Douglass.

Une jeune dame de New-York s'était drapée du pavillon étoilé et en son honneur l'orchestre a joué l'hymne américain avec le *God Save the Queen*.

Buffet (sideboard) pour rien au 15 septembre

Toutes les personnes achetant leurs marchandises chez I. A. Fortin, d'ici au 15 septembre, auront droit à une prime sur un Buffet (*sideboard*) pour chaque piastre qu'elles achèteront, tout en profitant des JOBS et de la grande VENTE A RÉDUCTION.

Le numéro gagnant sera publié dans les journaux trois fois à partir du 15 septembre.

Ce magnifique buffet est installé dans une des vitrines du magasin I. A. FORTIN, Coin des rues St Joseph et Du Pont, à l'enseigne de l'étoile d'or.

23—6 fs

CONSTRUCTION

On a commencé à démolir les vieilles masures sur le terrain de la future manufacture Polley, coin des rues St Vallier et Voltigeurs.

—W. J. Peters, l'entrepreneur des agrandissements de l'Hôpital Civique au Palais, déjà décrits dans nos colonnes, a commencé les travaux.

—L'élégante résidence que l'échevin G. Tanguay se fait construire sur les Remparts est à peu près terminée. La dernière toilette sera probablement finie ce soir même. Les entrepreneurs qui ont fait les divers ouvrages : sont pour la maçonnerie, M. François Parent ; pour la menuiserie, M. J. Hudon ; plomberie sanitaire, M. G. Brousseau, rue St Paul ; appareil de chauffage à eau chaude, G. Simard & Cie de St Roch ; peinture et vitrage, Jos. Gauthier & Frère de St Roch.

—Le Dr Lemieux fait subir de grandes réparations à la maison qu'il a achetée du Dr A. G. Belleau. M. J. Archer, senior, est chargé des travaux de menuiserie, et MM. O. Picard & Fils de la plomberie et de l'appareil de chauffage à eau chaude.

—Les cloches de l'église de St Joachim (Montmorency) sont chez Carrier & Lainé, à Lévis, où les montures sont en préparation. Ces cloches ont été importées de la maison Havard par J. A. Langlais & Fils. La date de la bénédiction sera annoncée prochainement.

—Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de Ville :

Prop. Félix Lemieux, entr. Buteau & Dechêne, réparations au No 66 rue Scott, $50.

Entr. Joseph Laroche, lambrissage en briques chez O. Girard, 38 40 rue Sainte-Cécile, $40.

Arrivés aux hôtels

Au Blanchard

Auguste Lévêque, Ottawa ; M. J. Walsh et famille, J. C. Jodoin, Alp. A. Granger, T. Arthur Gauthier, G. R Hachband, L. P. Méthot, M. et Mme F. Lapointe, Mme E. Poupard, M. Amos, W. E. Amos, Mlle F. Amos, Montréal ; P. Fogesty, Mlle Murphy, St Louis ; Dr et Mme V. Garneau, Princeville ; F. G. Bernier, Montmagny ; C. U. McCall, Jos. McBueney, Simcoe, Ont. ; M. Williams, N. Y. ; J. Beaugrand, la *Patrie* ; P. A. G. Lespérance, Fraserville ; D. A. Brassard, Chicoutimi ; F. D. Latour, Worcester, Mass. ; Elz. Boivin, Bagotville, Sag. ; Pierre Michaud, Salem, Mass. ; M. et Mme W. Forest, Chicago ; C. E. Rioux, M. D., Sherbrooke ; Arthur Berthiaume, France ; Dr A. F. McKeen, Cambridge, Mass. ; C. E. McKeen, Québec ; W. Lessne, Kingston ; Henry Cany, Sewin ; James Miller, Glasgow ; James Miller, Camforth ; E. M. Thomas, Chester.

Au Clarendon

M et Mlle Forsaith, Boston ; Mlle Johnston, Mlle Manny, major Jas Thompson, R B Orr, M. D., Robert Birmingham, A F Campbell, C H Bailey, Toronto ; U Pagé, Hull ; Jos Larue, J E D Caron, Ottawa ; J A Barrie, A J Williams, New-York ; Armand Lalonde, Montréal ; V E Beauvais, Québec ; juge S Bossé, Québec Dr et Mme Church, Grosse Isle ; J H Ward, Waterville, Québec ; Jas H Dixon, Montréal ; Jos Stovel, Toronto ; Chas P Pengnet, Cape Vincent N. Y. ; J G Massey, Rowlins Wyo ; M et Mme T G Robinson, Cleveland Ont. ; Jno H Geil, Philadelpie, Pa. ; M et Mme Edward Bruce, Hartford Con. ; M D Ford, Portneuf ; Dwight Williams, Cazenovie N Y ; Geo O Edwards, Montréal ; A Smith et R Guard, Trois-Rivières ; M et Mme H D Ruse, Phila., Pa. ; Dr et Mme Scott, Ottawa ; E C Ford, M Cuddihy, Montréal ; Chas J Sawyer, Portland ; M et Mme W J Booth, Ann Arbor ; Jos Price, J H Combs, W A Wilkes, H Simmers, Geo C Boyce, R W Campbell, Toronto ; M et Mme D H Johnson, Milwaukee ; Jas Mathews, Portland ; Chas Bird, Arlington, N Y ; H H Livingston, Toronto ; E D Lewis, Evansville, Ind. ; col Jno Hughes, Newtonville ; Peter Brown, St François.

Hotel Jacques-Cartier

Situé dans l'endroit le plus central de la ville. Cette hôtel est recommandable aux hommes d'affaires. Les touristes trouveront cette Hôtel de première classe sous tous les rapports. Thomas E. Shallows, propriétaire, 25 Place Jacques-Cartier, Montréal.

13 juil. 197 3m.

Personnel

M. et madame J. H. Lachance partent aujourd'hui pour les sources St Léon.

Reprise du commerce

Les rapports qui nous viennent des Etats-Unis nous disent que partout l'activité renait dans les industries et le commerce, et que la perspective pour l'avenir est très encourageante. Cette nouvelle sera bienvenue du peuple du Canada, car la reprise de là-bas ne pourra que stimuler et améliorer notre commerce. Dans aucune branche, cette amélioration ne s'est faite plus sentir que dans la vente du Putman's Painless Corn Extractor.

Les temps étant *dull* toute chose qui n'est pas absolument nécessaire devient un article de luxe et sa vente reste stationnaire. Maintenant, c'est différent, les ventes ont augmenté énormément et il a été prouvé d'une manière indubitable que le seul remède pour les cors, infaillible et sans douleur, c'est le Putman's Painless Corn Extractor. Tous les gens intelligents et sages ne devraient faire usage d'aucun autre extracteur.

Jolie soiree

Un groupe de jeunes filles de St Colomb de Sillery joueront " Jeanne d'Arc," un grand drame en 5 actes, demain soir le 30 du courant à l'école de la fabrique de cette paroisse.

La soirée est au bénéfice de l'église.

On pourra se procurer des cartes à la porte de la salle.

La Société des Arts du Canada

N'oubliez pas que cette société est la meilleure et elle donne plus de prix que n'importe quelle autre. Les tirages ont lieu tous les mercredis de chaque semaine. Bureau principal, No 26, Côte Lamontagne. 27—2fs.

Livernois

Les personnes qui n'auraient pas reçu un exemplaire des listes de prix de la maison Livernois, n'ont qu'à en faire la demande, et il leur en sera expédié une copie de suite par retour de la malle.

Quant qu'aux personnes de la ville, elles n'ont qu'à s'adresser au magasin pour s'en procurer et constater la dégringolade toujours croissante que drogues et médecines brevetées ne cessent de faire depuis que cette maison y a mis la main.

Testament contesté

La succession de feu le major Tapp dont le testament olographe est contesté en loi, est évalué à $150,000. Les montants légués à des Québecois s'élèvent à environ $40,000. Les parents du défunt, MM. Moore et Tapp sont représentés par M. C. Fitzpatrick C. R., W. C. Languedoc, comparait pour le Dr E liott, C. Pentland, C. R., pour M. Brown ; A. H. Cook, pour Mme Lawrence et W Gibsone pour l'église de la Trinité.

MUSIQUE

Sur le Boulevard Langelier

La fanfare des Hussards a donné hier soir sur le Boulevard Langelier un très joli concert.

Il n'y avait pas moins de 3,000 promeneurs, qui ont fort goûté et applaudi les différents morceaux exécutés.

Nos édiles ont là une nouvelle preuve que ce boulevard serait très fréquenté si on y faisait des réparations considérables. Après le concert, M. l'échevin Dion a invité les musiciens à aller déguster un verre de vin à sa résidence. Va sans dire que l'invitation a été acceptée avec plaisir. Les hôtes de M. Dion n'ont eu qu'a se louer de sa généreuse hospitalité

Les fanfares devraient plus souvent donner des concerts sur le boulevard Langelier.

Au bout de l'Ile

Avec la bienveillante permission du lieutenant-colonel Montizambert et des officiers de l'Artillerie Royale Canadienne, la fanfare de la Batterie B jouera demain soir de 8 à 10 heures, au parc Orléans au bout de l'Ile.

Le bateau quittera le quai Champlain à 7.30 précises.

Gaietés

Une femme pratique.

Madame surprend son mari en train de ....courtiser la cuisinière.

—Ce que tu fais là est indigne !

—Voyons, ne te fâche pas ! Je.....

—Vous êtes cause que depuis quelques jours, tous nos plats sont brûlés !....

Indulgence de la Portioncule au Bon Pasteur

Cette indulgence peut être gagnée, moyennant les conditions ordinaires de la confession et de la communion, autant de fois que l'on répète la visite dans le sanctuaire auquel elle est attachée.

L'église des religieuses du Bon Pasteur sera ouverte dans ce but le 1er août, depuis 2 hrs p. m., jusqu'à 5 hrs p. m, et le 2, jour de la fête de N.-D. des Anges, depuis 6 hrs a. m., jusqu'à 7 hrs p. m.

Mes demoiselles

Lorsque vous lavez du linge blanc, essayez donc l'eau de Javelle Fisher. C'est sans égal et nous pouvons vous la recommander. jno

L'EAU DE VIE DE GRAIN ET L'EAU DE VIN

Une lettre de M. Maupetit

Comme on peut le voir au passage suivant que nous extrayons d'une lettre de M. Maupetit, le grand distillateur de Limoges, nous pourrons d'ici au premier septembre nous procurer des eaux de vie, non pas de cette eau de vie abrutissante que l'on extrait du grain, mais de l'eau de vie de vin pure au prix des vieux cognacs. C'est une occasion unique, dont devront profiter tous nos lecteurs.

Voici cette lettre :

" Désirant introduire encore plus solidement mes eaux de vie de vins au Canada, j'ai décidé de vendre ma *Fleur de Vieux Cognac* en "flask" au même prix que les vieux ryes, d'ici au 1er septembre prochain.

J'espère que messieurs les Canadiens sauront apprécier les sacrifices que je fais en leur procurant de l'eau-de-vie au même prix que les vieux ryes.

Amitiés à tous,

ALEX. MAUPETIT.

Limoges, 2 juin 1895.

Conventnm

Quelques anciens élèves du Collège de l'Islet, année 1883-84, se sont réunis à Lévis le 25 du courant. Un comité d'organisation a été formée, et il a été résolu qu'un conventum aura lieu au collège des Frères de l'Islet le 28 août prochain.

Enquête du coroner

A l'enquête tenue sur le cadavre d'Octave Fecteau, mort dans les circonstances que nous avons relatées samedi, le jury a rendu le verdict suivant : cause de la mort " choc nerveux causé par une chute."

Pourquoi achetez-vous des cognacs à $1, $1.25 et jusqu'à $2.50 la bouteille, quand vous avez la Fleur de Vieux Cognac à 80c. la bouteille, ou $3.20 le gallon, qui est de l'eau de vie garantie pur vin, comme l'atteste l'affidavit de M. Maupetit. Peut-on en dire autant des cognacs de haut prix ? Où est la preuve de leur qualité ? La différence du prix est causée par l'augmentation des droits depuis quelque temps. 19 j—jno

Pickpokets

Quelques-uns de ces individus qui font profession de vider les poches des gens à leur insu semblent avoir élu domicile à Ste Anne de Beaupré.

Vendredi dernier, jour de la fête de Ste Anne, il y avait foule et les pickpokets en ont profité pour se livrer à l'exercice de leur métier. Ils ont fait une bonne récolte. Sept femmes se sont plaintes au bureau de la gare d'avoir perdu leur portefeuille.

Samedi, les pickpockets ont exercé sur les marchés de cette ville.

Messieurs les médecins et le public, parlons un instant de la valeur des vins ?

Que dites-vous de notre vin blanc Madère de 30 degrés d'alcool à $1.50 le gallon et de notre vin rouge Malvoisie aussi de 30 degrés d'alcool à $1.80 le gallon. Peuvent-ils être surpassés quant à la valeur et aux prix. En vente partout.

En gros chez
19—jno A. TOUSSAINT & CIE.

J'ai été guéri d'une bronchite et de l'asthme par le Liniment Minard,

Lot 5 I. P. E.

MME A. LIVINGSTONE.

J'ai guéri une sérieuse attaque de rhumatisme par l'emploi du Liniment Minard.

Mahone Bay,

JOHN MADER.

J'ai été guéri d'une entorse très grave a une jambe par le Liniment Minard.

Bridgewater,

JOSHUA WYNACHT.

Service

Mercredi, le 31 juillet, à 8 hrs a. m., sera chanté dans la chapelle du couvent de Beauport, un service solennel pour le repos de l'âme de Messire A. I. J. Legaré, fondateur et bienfaiteur de cette maison.

DECES

BÉRUBÉ.—Le 23 juillet, à 5 heures, est décédée Mlle Bérubé, fille de Philippe Bérubé, South, Chicago.

Le Liniment Minard guérit l'hydrophobie

D. ARCAND
COURTIER

Achète et vend à commission des **actions de Banques** et spécialement celles de la **Banque Nationale**.

BUREAU :
74 RUE SAINT-PIERRE

PLUS D'INCENDIES

La compagnie d'Extincteurs limitée

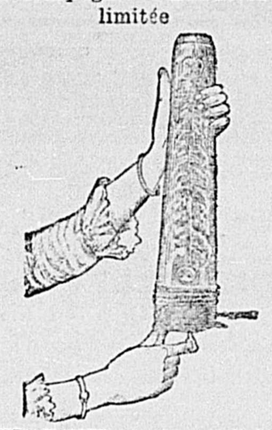

THEO HAMEL agent, 39 rue St Louis, Québec. Toutes les églises, maisons d'éducation, manufactures et édifices publics aussi bien que les résidences privées devraient etre pourvus de ce puissant extincteur.

BON MARCHE—Seulement $24.00 la douzaine : sauveront des millions de dollars. Toujours prets et en bon ordre.

Recommandé pas les Cies d'Assurances les chefs de brigade du feu et les inspecteurs officiels d'édifices publics.

29 juil.

Ligne du Saint-Laurent

Steamer " Campana "

Partira de Québec MARDI, 6 aout, à 2 h. p. m. du quai de la Reine pour Pointe au Père, Gaspé, Malbaie, Percé, Summerside, Charlottetown et Pictou, arrêtant, excepté à Pointe au Père, quelques heures a chaque place pour permettre aux passagers d'aller a terre.

Pourvu de toutes les commodités pour passagers.

Les expéditeurs sont priés d'indiquer en toutes lettres le port de destination sur les colis, pour éviter des erreurs dans le déchargement.

Pour fret ou passagers s'adresser a

ARTHUR AHERN,
Secrétaire.

A. E. OUTERBRIDGE & CO, agents
39 Broadway, New-York.

R. M. STOCKING,
Agent de passagers,
32 rue St Louis.

24 juil.

HOMMES ET FEMMES

Ayant des connaissances étendues dans la ville et aux alentours, et pouvant fournir de bonnes références, y suppléant un travail énergique et consciencieux, gagneront

UN SALAIRE
Fixe et garanti de $12 à $20 par semaine
Plus commission libérale

en agissant comme organisateurs pour une nouvelle société d'assurance industrielle. Système simple et très populaire. S'adresser entre les heure 9.30 à 11.30 a.m. et 2 à 4 p. m.

AU NO 133 RUE SAINT-JOSEPH

A. Langlois
Sec. Organisateur

19 juillet.

ON DEMANDE

Des instituteurs et des institutrices. S'adresser a

J. B. CARRIERE,
Sec. Trés.
Montcerf.

25 juil. 250—j.n.o.

Excursion à l'Ile aux Grues

Par le vapeur BROTHERS

Dimanche, le 4 août prochain

A 7 h. a. m. du quai Champlain

Les clubs de crosse Victoria et Champlain de Québec se disputeront le titre de champion.

Les acrobates du club Odéon exécuteront des tours de force prodigieux, courses en bicycles par 6 de nos meilleurs bicyclistes de Québec.

Fanfare et orchestre a bord. Table de rafraichissements, mais pas de liqueurs alcooliques. L'ordre sera strictement maintenu.

Prix du passage aller et retour 50c, enfants moitié prix.

Le départ de l'Ile aux Grues sera annoncé a bord du bateau.

1.mer.s.

SEL SEL

En déchargement de l'*Asia*, et attendu par divers autres vaisseaux

Gros sel de Liverpool

Sel fin (Franklin factory filled)

De qualité supérieure pour le

BEURRE ET LE FROMAGE

Livrable à flot, à bord des chars ou en magasin

VERRET, STEWART & Co

Représentant The Salt Union of England
L'union Saunière d'Angleterre
Quai des Indes

24 m—5m.

TROUVE

Sur les plaines d'Abraham l'automne dernier un bracelet en or, dont on a cru jusqu'à présent la valeur nominale, fermoir gravé. La personne qui l'a perdu pourra en avoir en possession en prouvant qu'il est sa propriété.

Adressé a EXHIBITOR
P. O. Electeur."

20 juillet—is.

Le liniment Minard guérit la diphterie.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de
ELZ. DION,
St Thomas Montmagny,
Insolvable.

Je donne avis par les présentes que

Vendredi le 2 août 1895
A 11 HEURES A. M.

On procèdera à la vente à l'enchère de l'actif de cette succession composé comme suit :

A—Fonds de commerce.....	$516.62
Ameublement du magasin.....	3.50
	$520.12
B—Crédits suivant liste.....	72.42

La vente se fera pour chaque item séparément. L'inventaire et la liste des crédits seront visibles au magasin de l'insolvable, à St-Thomas, jeudi, le 1er d'août courant.

Conditions de paiement : Comptant.

La vente aura lieu à mon bureau, 44 rue Dalhousie, bâtisse de la Cie du Richelieu.

V. E. PARADIS,
Cessionnaire-Syndic.

Bureau de
Pelletier, Paradis & Jobin,
44 rue Dalhousie,
Bâtisse de la Cie du Richelieu

Québec, 25 juillet 1895.

VENTE A L'ENCAN

Par G. R. GRENIER & CIE

Dans l'affaire de
JOSEPH THIBOUTOT,
Marchand de Ste Anne Lapocatière
Insolvable.

Avis est par le présent donné que

Mardi, le 30 juillet 1895
A 11 HEURES A. M.

Sera vendu par enchère publique au bureau des soussignés *No 48 rue St Pierre*, Québec, l'actif de cette succession comme suit :

A—Fonds de commerce général	$ 728.87
Ameublement du magasin - -	8.50
	$ 737.37

Liens web | Bibliographie pour le Cyclorama de Jérusalem

« Le cyclorama ». La patrie, 10e année, n°289 (4 février 1889), p.3. → Trouvé, voir jpeg
https://news.google.com/newspapers?nid=8AbLer7MMksC&dat=18890204&printsec=frontpage&hl=fr

« Jérusalem : une œuvre d'art ». La patrie, 10e année, n°222 (14 novembre 1888), p.4. → Article pas trouvé
https://news.google.com/newspapers?nid=8AbLer7MMksC&dat=18881114&printsec=frontpage&hl=fr

« A cyclorama ». The Gazette of Montreal, (November 17 1888), p.3. → Source payante
https://www.newspapers.com/newspage/420301635/

« Le carnaval : Tous les préparatifs terminés ». La patrie, 10e année, n°287 (2 février 1889), p.4. → Trouvé, voir jpeg (1 et 3 février, sources indisponibles)
https://news.google.com/newspapers?nid=8AbLer7MMksC&dat=18890202&printsec=frontpage&hl=fr

« Le cyclorama ». La presse, 5e année, n°91 (2 février 1889), p.4. → Trouvé, voir PDF
http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3193187?docsearchtext=la%20presse%202%20f%C3%A9vrier%201889

« Le carnaval : Six jours de grandes réjouissances ». La patrie, 10e année, n°272 (15 janvier 1889), p.1. → Trouvé, voir jpeg
https://news.google.com/newspapers?nid=8AbLer7MMksC&dat=18890115&printsec=frontpage&hl=fr

« The Magnificent cyclorama of Jerusalem ». The Gazette of Montreal (2 et 4 février 1889), p.3 et p.4. → Source payante
https://montrealgazette.newspapers.com/browse/The%20Gazette_8130/1889/02/04

« The cyclorama in court ». The Gazette of Montreal (5 février 1889), p.3. → Source payante
https://montrealgazette.newspapers.com/browse/The%20Gazette_8130/1889/02/05

« Le cyclorama ». La presse, 6e année, n°64 (7 janvier 1890), p.1. → Trouvé, voir PDF
http://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3193466?docsearchtext=la%20presse%207%20janvier%201890

« À la veille de l'inauguration ». La Construction Moderne, 5e année (25 mai 1889), p.395. → Trouvé, voir PDF (Ne semble pas en lien avec le Cyclorama)
https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/pdfjs/web/viewer.html?file=/Infodoc/ged/viewPortalPublished.ashx?eid%3DIFD_FICJOINT_FRAPN02_COM_1889_21_PDF_1

https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/pdfjs/web/viewer.html?file=/Infodoc/ged/viewPortalPublished.ashx?eid%3DIFD_FICJOINT_FRAPN02_COM_1889_18_PDF_1

« À la veille de l'inauguration ». La Construction Moderne, 5e année (1 juin 1889), p.407-408. → Trouvé, voir PDF (Ne semble pas en lien avec le Cyclorama)
https://portaildocumentaire.citedelarchitecture.fr/pdfjs/web/viewer.html?file=/Infodoc/ged/viewPortalPublished.ashx?eid%3DIFD_FICJOINT_FRAPN02_COM_1889_22_PDF_1

« The Philipoteaux Painting» & « Philipoteaux' Great Picture». The Gazette of Montreal, n°231 (September 7 & 26 1888), p.3. → Source payante
https://montrealgazette.newspapers.com/browse/The%20Gazette_8130/1888/09/07

https://montrealgazette.newspapers.com/browse/The%20Gazette_8130/1888/09/26

« Queen's Hall, Exhibition de la peinture de Philippoteaux ». La patrie, 10e année, n°163 (5 septembre 1888), p.1. → Trouvé, voir jpeg (Ne semble pas pertinent)
https://news.google.com/newspapers?nid=8AbLer7MMksC&dat=18880905&printsec=frontpage&hl=fr

THE EQUITY.

VOL. VI. SHAWVILLE, COUNTY OF PONTIAC, QUE., NOVEMBER 15, 1888. No. 23

Professional Cards.

H. H. KNOX, M. D., C. M.,

Office: Main Street, Shawville, Que.

Office hours, any time during the day or night.

H. T. HURDMAN,

Physician and Surgeon,

OFFICE: FOREST HOUSE BRYSON.

H. GAUTHIER, M.D., Graduate of Victoria College, has established himself at Fort Coulonge and has his office in Morrisette's Hotel.

MALCOLM McLEOD, Q. C.

ADVOCATE, &c., for Province of Quebec and Supreme and Exchequer Courts, Ottawa. Parliamentary Practice. Office—86 Wellington street Ottawa.

CRUICKSHANK & ELLIOT,

ADVOCATES, BARRISTERS, &c., 90 St. James St., Montreal.

HENRY AYLEN, LL.M

BARRISTER &C., &C.,

AYLMER - - - - QUE.

W. H. KLOCK M. D.,

C. M., McGILL COLLEGE; L. R. C. P. & S. Edinburgh; L. F. P. & S. Glasgow. Office, 145 Albert St., Ottawa. Dr. Klock received special courses at London, Vienna and Berlin, on the diseases of the Eye, Ear, Nose and Throat; also on the diseases of Women and Children, and is now prepared to treat them.

R. TAYLOR CLAUSON,

BAILIFF OF SUPERIOR COURT. Collector for Quebec and Ontario. Office No. 134, Main Street, Hull, P. Q. 30-1y

H. HOBBS,

LICENSED AUCTIONEER,

SHAWVILLE, - - P. Q.

☞ Prepared to fill engagements in all parts of the county.

Hotels.

THE FOREST HOUSE—R. McC. RITCHIE, Proprietor. Spacious Sample Rooms. Everyattention paid to guests. First Class Tables.

THE BAY VIEW HOUSE, Campbell's Bay, Que., Wm. Kelly, Proprietor. Good accommodation; commodious sample rooms; No. 1 liquors in the bar.

PONTIAC HOUSE,

MAIN STREET, - - - SHAWVILLE,

Chris. Caldwell, Proprietor.

—:o:—

THE above House having been fitted up in good style for an hotel is now open for the accommodation of the public. Guests will be accorded best attention, and the table will always be furnished with the choicest supplies, as also the bar. ☞ Excellent stables and store-rooms.

Sept 5, '88. 1y

ST. LAWRENCE HALL,

MAIN ST., - - QUYON,

D. M. McLean,.....Proprietor.

—:s:—

This House is in every way furnished to afford excellent accommodation for the travelling public. Commercial men will find the Sample Rooms second to none on the road. The Bar is always supplied with the best brands of Liquors, Wines and Cigars.

☞ Free Bus to and from all trains.

Billiard Room Attached.

Jan. 27, '87. 1y

Business Cards.

JAMES HOPE & CO.,

MANUFACTURING STATIONERS, BOOKSELLERS, Bookbinders, Printers, &c. Depository of the Ottawa Auxiliary Bible Society. Ottawa, Ont.

JOHN MOONEY,

GENERAL INSURANCE AGENT. Accounts collected and prompt returns guaranteed.

INSURANCE AGENCY.

J. H. BROMLEY, - - - PEMDROKE O.

REPRESENTS the following Companies: Agricultural, Liverpool, London & Globe, Commercial Union, the North British and Mercantile and the British American. The business of the late C. A. Smith of Shawville and H. Heath of Quyon, transacted.

NOTICE TO FARMERS.

MONEY TO LEND FOR ONE TO FIFTY YEARS Easy terms. Apply to S. A. MACKAY, B. C. L., Notary Public, Portage du Fort, Que., Agent for the Credit Foncier Franco Canadien. Shawville visited the first Thursday of every month, and Quyon the 2nd Tuesday of each month.

ESTABLISHED 1874.

S. JARVIS, - Photographer,

141 SPARKS ST., OTTAWA.

FULL length Cabinets, $2 00 per dozen. Copying old pictures done in the very best style. Note the address carefully.

Goldsmiths Hall.

—:o:—

Waltham Watches,
English Watches,
Elgin Watches,
Swiss Watches,
Diamonds,
Fine Jewelry,
Silver Ware.

The largest and most elegant stock in the Ottaw valley.

W. J. DOUGLAS

MAIN STREET, . . . PEMBROKE.

P. BRANKIN,

PRODUCE

Commission Merchant,

40 and 42 New By Ward, Market,

OTTAWA, ONT.

—o—

Dealer in Butter, Eggs, Cheese, Lard, Honey, etc., etc.

☞ Goods received on consignment Quotations given on enquiry.

Ottawa June 1, 1888.

LOCAL NEWS

Revival meetings are in progress in Bryson.

The boys say there is a good opening for a barber here now.

A St. Andrew's Society is being organized by the Scotchman of Pembroke.

Blank notes and receipts, also an assortment of law forms for sale at this office.

Rev. Mr. Bourne and wife, of Thorne, were in Shawville on Thursday last.

An election for a member of the House of Commons will be held in East Northumberland next Wednesday.

Mr. James M. Hodgins, of the North Clarendon saw-mill, dropped in for a chat while in Shawville last Thursday.

Mr. Hugh J. Grant, Tammany's candidate for the mayorality of New York city, has been elected.

A horse belonging to Mr. Robert Avelin was killed by the train at Campbell's Bay on Friday morning.

The Rev. J. E. Duclos of Bryson will preach in the Forester's Hall in this village on Sunday the 25th of this month.

FOR SALE—A first class, prime Otter coat collar will be sold for $20. Apply at the Forest House, Bryson, Que., where the collar may be inspected.

The Liberal members of the Manitoba Legislature have repudiated the Winnipeg Free Press as a Liberal newspaper. It will survive.

The Ottawa papers report trouble between the teachers and the Principal of the Ottawa Ladies' College. The difficulty is likely to involve the resignation of either parties to it.

Send THE EQUITY to your absent friends, to whom it will be as interesting as a weekly letter. It will only cost $1 from now till the 1st of January, 1890.

About two inches of snow fell on Thursday afternoon, and rain fell on the entire night succeeding. Mud in the superlative degree was the result.

Mr. John Huckell, of the Terrapin restaurant, Ottawa, has succeeded Mr. H. Alexander in the proprietorship of the Brunswick. Mr. Ed. Wilkins takes the Terrapin.

Mr. John Neil, an old and highly respected citizen of Fitzroy, is dead. Mr. Neil represented the township in the county council for over 30 years.

The Rev. John Bennet, D.D., pastor of Almonte Presbyterian Church, died on Wednesday last, after a lingering illness, from diabetes. He was 50 years of age.

Mr. W. T. Walker has returned to Perth from Winnipeg and entered into partnership with his brother, Mr. James M. Walker, in the publication of the Courier.

Mr. Ira M. Acheson, of Westmeath, was in Shawville on Tuesday and called into THE EQUITY. He is about selling out his business in Westmeath and will probably establish himself in Shawville. Come right along, Ira, there is lots of room and plenty of business.

Mr. McDougall, M. P., for Pictou, N.S. and colleague of the Hon. C. H. Tupper, came down from Coulonge on Monday morning, whither he had been visiting Mr. John Bryson, M. P.

We had a call on Wednesday last from Mr. Frank Moore, of Thorne Centre, who was in Shawville on business. Mr. Moore is a successful and prosperous merchant and is now doing a large business.

An exchange says: Let fathers and mothers, husbands and wives, brothers and sisters kiss, but none others, or we shall have our mode of expressing the tenderest sentiments vulgarized to usurp the place of the hand clasp.

Miss Florence Maud Church, daughter of Mr. Justice Church, was married on Thursday last to Mr. Oswald des Normady Camman, of New York. The Montreal papers describe the event as being of a most brilliant character.

A Bargain.—A first-class double-barrelled Shot Gun—best English barrels—with reloading tools all complete, will be sold at half cost for cash. A rare bargain. Apply to J. A. COWAN, at the office of this paper.

At the Ottawa Assizes week before last the case of Fisher vs. Heron, for breach of promise, was settled out of court. The plaintiff claimed $1,000 as compensation for her injured affections, but agreed to withdraw the action on the payment of $400 by the defendant.

The Ontario Department of Agriculture has issued a bulletin regarding the Ontario crops of this year, based on the reports of 870 correspondents. The bulletin shows that in only one grain, namely, fall wheat, is the yield of grain or root crops not much larger than last year's.

The Hon. Joseph Chamberlin is to be married to-day at Washington to Miss Mary Endicott, of that city. The bride elect is a daughter of a member of the Democratic Cabinet, for which reason the important event was kept secret until after the election in case it should tend to estrange the Irish-American vote.

The Ottawa correspondent of the Montreal Gazette, writing under date of Nov. 7th says there is no truth whatever in the statement which has appeared in several papers that important changes in the Cabinet are contemplated, and that after the next session of Parliament Hon. John Carling will retire from the Department of Agriculture, to be succeeded by Mr. Peter White, and that Hon. John H. Pope will retire from public life. There is no foundation for the rumor and no probability of any changes being made.

Miss Sophia Armstrong, daughter of Mr. John Armstrong and Miss Janie Armstrong, daughter of Mr. James Armstrong, of Clarendon, have entered the Faith Training College, in Boston, to fit themselves for entering upon Foreign Missionary work, in the Methodist Church. At the conclusion of their course they intend to go to China or Japan.

A number of the boys were attracted to the west end of the village on Saturday night where it was announced two youthful aspirants for pugilistic laurels were to test their mettle. The appearance of pater familias, however, had a depressing influence on at least one of the would-be combatants, and the melee was quashed. Just as well for the other fellow, so say the boys.

The Post-Office Department will soon issue a new style of postal cards. It is much like the double card of the present pattern. The back folds are split diagonlly and open like a pointed star. The four corners are folded and joined in the centre, with a piece of gummed paper, when the card is ready for mailing. The card weighs less than half an ounce and will contain no more writing than the present card, the only advantage being greater privacy.

People talk glibly about a million bushels of wheat, but very few of them realize what a vast amount that is. A wheat dealer says: "that if a million bushels were loaded on freight cars, 500 bushels to the car, it would fill a train over 15 miles long. If transported by wagon, 44 bushels on a wagon, it would make a line of teams 142 miles long. If made into bread, reckoning a bushel for every 10 pounds of flour, it would give each man, woman and child in the United States and Canada a two pound loaf of bread."

False Report.

It having been circulated by some people that we stated we saw Mr. Hugh Matheson, of Shawville in company with a woman whom we knew to be of ill-repute and that we saw him enter a house in the city of Ottawa on the 27th of October, 1888, which we knew to be of the same character, we deem it prudent in justice to Mr. Matheson to most emphatically deny ever having circulated such report.

(Signed,) H. T. SMITH.
A. W. ROSS.

To Be.

The Foresters and a few of their lady friends held a meeting on Wednesday night last at which preliminary steps were taken to get up the concert alluded to in last issue. The concert, which is to be of the usual musical, literary and dramatic, ought to be a success, if all pull together with that object in view, which it is hoped they will. The several departments have been assigned to efficient committees whose duty it will be to solicit the aid and co-operation of our local talent. The musical committee has already held several meetings and some selections have been made.

Swindlers Abroad.

A couple of plausible men are travelling through Ontario on a new swindling expedition. They are "well up" on the sheep question; and being homespun in their general appearance and conversation, are wont to disarm suspicion. They are after lambs. They are devoted exclusively to breeding and selling lambs, but can never get as many as they can dispose of. They sell a ram at $50 cash, on the understanding that they will purchase at good high figures all the lambs of his get the following season at weaning time. The sale is effected, the ram delivered and paid for and the frauds never turn up there again a second time.

Another Firm in Shawville.

Mr. Beaudry, who for some time past has had charge of the tailoring establishment carried on by Ross Bros., and Mr. George Moore, engaged in a like capacity for James Hodgins & Son, have gone into partnership under the name and style of Beaudry & Moore. The new firm have purchased the tailoring business from Mr. R. E. Ross, and will retain the building occupied by him. Messrs. Beaudry & Moore have already established a good reputation for turning out superior work which will go a long way toward making the venture which they have just entered upon successful. Their advt will be found in another column.

Time to Begin.

"Are we to have a skating rink this winter?" is a question that is asked repeatedly by the young folk of the village. No person as yet has answered it positively in the affirmative. If the project is being considered at all, we think some steps towards giving it effect should be taken at once. The early part of the winter is certainly the most favorable for this harmless and exhilirating exercise. We would like to see a good commodious rink put up to be ready at least before the Christmas holidays. The success of last year's venture should be sufficient assurance that no risk will be run by any one who has enterprise enough to undertake it.

No Such School.

A Bristol subscriber takes objection to an item in last week's issue of THE EQUITY, headed "Glengyle School." He says there is no such school in Bristol. The school referred to is properly distinguished as No. 10, situated on the property of Mr. James Caldwell, jr., being the rear of lot No. 3 on the 5th concession, and nearly a mile from Glengyle post office. The subscriber thinks under the circumstances that it is quite unnecessary and uncalled for to attempt to change the original name of the school to that of any post office, even to Caldwell which is only a gun shot from the school house. He simply wants it called No. 10 as formerly.

A Now one if Possible.

A couple of Sundays ago the Rev. Mr. Naylor drew the attention of the congregation to the unpleasant fact that the parsonage was falling down, and urged the necessity of taking remedial action in the premises, to which end he called a meeting for the following Wednesday. The meeting was held but it was not sufficiently representative, it seems, to decide on any immediate course, although all recognized that a move would have to be made. The idea of repairing the old building and the project of erecting a new one were discussed, and from what we can learn the adoption of the latter plan seems to meet with the greater degree of approval. In our opinion this view is the correct one. There is no satisfaction to be gained or no saving to be effected by patching up old buildings, and in the case of that under notice it does seem that it would be an act of folly to attempt to do anything with it, beyond what will suffice for the comfort of the minister during the approaching winter. It has already been repaired several times in the hope of arresting decay, but it's of no use,—the old logs, now more than thirty years in use, are settling down day by day and no amount of rehabilitation will restore the building to the solid structure that it once was. Let an effort be made by all means to superannuate the old thing.

Shooting Match at Danford Lake.

The first shooting match ever held at Danford Lake took place on the 5th inst., at Mr. George Howard's farm. There were between 30 and 40 present, fifteen of whom took part in the match, the others, including the ladies (a number of whom were present) being merely spectators, but doing their part by encouraging the competitors and applauding those who were successful in making a bulls-eye, and thereby winning a turkey. The shooting began at 1 p.m. and was kept up until about 4 p.m., when, the day being cloudy, the match was discontinued. The party then repaired to the house where a bountiful repast had been provided by Mrs. Geo. Howard and her daughters. After all had partaken of the numerous good things placed before them, the results of the afternoons shooting were made known, and were on the whole very creditable twelve turkeys being won. The lucky winners were Messrs. John Copeland (6), Thomas Heeney (2), B. H. Bainbridge (2), A. Heeney (1) and John Anderson (1). The Rev. L. B. Pearse of Aylwin, was then called on, and gave a most amusing as well as instructive speech. A vote of thanks was then tendered Mr. Pearse for his speech and also Mr. Sam Howard, as president of the D.L.S.M., for the very able and enjoyable way in which the whole affair had been carried on. The party then broke up, all hoping that, although the first, it would not be the last shooting match held at Danford Lake. JESS.

Bryson Bubbles.

We had quite a fall of the beautiful last Thursday P. M. which contributed quite materially towards increasing the quantity of mud we are enjoying. This morning there is a little snow on the ground, but being accompanied by sharp frost it looks more like remaining with us until spring.

Last Thursday afternoon the steamer "Maggie" arrived here and is being put into shape for winter. Messrs. Dunbar's and Lester's scows arrived on Saturday, having completed the sweep of the Calumet Chenail for the season, and the men are being paid off to-day—just about time, too, as the water is uncomfortably cool.

Judge St. Julien was in Bryson on Friday last in his official capacity. But few cases came before him.

Bryson is about being re-supplied with mechanics in place of those recently removed in the persons of Messrs. Coughlin and Letts, Mr. Harkness, of Bristol, having rented Mr. Walsh's shop for a shoe shop, and Mr. Wall of Clarendon, being about to occupy the premises lately vacated by Mr. Letts.

The bridge on the top of Scott's hill is a "daisy." Shade of Macadam behold it!

Mr. H. Rodgers, Accountant, of Montreal, returned to Bryson on Saturday evening.

Mr. H. T. Smith, of THE EQUITY, spent Sunday with friends in Bryson.

In reference to the private theatricals at Coulonge spoken of by "Just Because" in last week's "Advance" I understand that the second production will consist of tableaux, one of which is entitled "Sour Grapes" or "Out in the cold."

12th Nov. 1888. SCIO.

A Diabolical Act.

Another attempt was made on Saturday to cause a train disaster on the Pontiac Railway, by placing an obstruction on the track at Kemp's crossing. The obstruction this time consisted of a large stone which was wedged down between the rail and the crossing-plank and would undoubtedly have accomplished its wicked purpose had not the section men gone over the road a few minutes preceeding Mr. Laggo's special which went to Coulonge on the day named. The act undoubtedly was committed by or at the instigation of some one who has real or imaginary grievances against the railway company. That any one could be prompted to attempt the sacrifice of the train hands, the officials and the public in order to mitigate the wrongs which have been done them by the company, is something which the average intellect will scarcely comprehend. To do it is to indulge in an act of the most reckless folly, without considering the possible result. Such reprehensible deeds are only the work of the maniac and the assassin. We can't conceive that we have people existing in our midst who would delight in the destruction of their fellows; we can therefore, only ascribe it to the misfortune of clouded intelligence. But the law may not regard it in that way, and as there are strong suspicions as to the identity of the culpable parties, our advise is for them to desist, and avoid the risk of getting within its clutches. The maiming of train hands and officials is not going to affect Mr. Beemer et al, who are the actual source of any dissatisfaction that exists. Mr. Beemer happens to be on the other side of the Atlantic at present, and no one seems to have any idea of the date of his return, hence any efforts to reach him by derailing cars must prove futile. On the other hand such conduct only serves to annoy the public, as it obstructs traffic and injures trade. The P.P.J., with all its faults, is certainly an advantage to the people of this county. If anything should occur to gobble it up, the majority would miss it, as they would also be depressed were an embargo placed upon its operations. We trust no such misfortunes are in store for it.

News Notes.

The Cornwall canal will not re-open for traffic this fall. The break has caused serious loss to many large forwarding concerns.

A fearful mine disaster occurred at Pittsburg, Kansas, last Saturday, by which it is believed 120 miners perished.

The Salvation Army are credited with having performed the wonderful miracle of casting out devils at Watford last week—printers devils.

New York, 11th.—Thomas Barron, of Albany, N.Y., has challenged Steeve Brodie to jump from the Niagara Falls Bridge for $500 a side.

The C. P. R. have applied for another injunction to restrain the Portage extension from crossing their track at Headingly, Man.

Last Saturday was the 47th anniversary of the birth of the Prince of Wales. Lord Stanley, our present Governor-General was born in the same year.

Twelve lives were lost and twenty persons injured by the bursting of the steam Gauge and Lantern Works at Rochester, N.Y. on Saturday last

Berlin, 11th.—The Swedish explorer Westmark has received a letter from a friend in the Congo expressing his confident belief that Stanley is dead.

At the Ottawa Assize Court last week in the case of McCormack *vs.* Perley & Pattie, plaintiff was allowed $2,500 half the sum claimed for negotiating the sale of a timber limit.

The Manitoba Government has appointed Justice Killaim royal commissioner to enquire into the charges made against Hon. Messrs. Greenway and Martin by the Winnipeg *Free Press* and *Call*.

Athens, 11th.—King George of Greece has formally notified Prime Minister Tricoupis of the betrothal of Princess Alexandria to Grand Duke Paul of Russia. A Te Deum was sung in the royal chapel in honour of the event.

The statement of revenue and expenditure of the Dominion Government for the four months of the fiscal year ending 31st of October, shews a surplus of $3,604,024. The same statement shews a very gratifying reduction in expenditure as compared with the same period last year.

The Regina *Leader* says: Several constables of the N.W.M.P. stationed at Pot Hole Coulee, some fifty miles south-east of this place, were yesterday sentenced to a year's imprisonment at Regina for indulging in a drunken row, in which they fired pistols at each other's tents. Fortunately none of them got wounded in the fray.

Cincinnati, 11th.—At the Sherman Club rooms near Cumminsville last night, Tim Buckton and Gus Wiche disputed about politics and went to fist fighting to settle it. Wiche was more than a match for Buckton and the latter with a pocket knife cut Wiche's throat, causing immediate death. Buckton was arrested.

Winnipeg proposes to have a charity ball to attend which it is estimated the ladies who attend will be at an outlay of $42 each. Only one dollar of this amount will be required to purchase a ticket. Some newspapers want to know if it would not be more in the interest of charities to give up the ball idea and hand over the $42.

Application will be made to parliament next session for the incorporation of the Red Deer Valley Railway Company. The projected line is to run from Cheadle, N. W. T., on the line of the C. P. R., thence in a north-easterly direction to the Red Deer coal fields. A branch to Calgary is in contemplation.

The Whitechapel fiend has added another victim to the list of his inhuman buchteries. This time the atrocious act was committed in another quarter of the city, but the unfortunate woman was mutilated in the same horrible manner, showing it to have been the work of the same inhuman monster who committed the Whitechapel murders and who seems to baffle all attemps at capture.

Russia has placed a loan of £20,000,000 on the European money markets. The money is sought on the pretext of requiring it for the purposes of conversion. Some Germans doubt that such is the design of Russia, and point out that loans hitherto secured under the conversion pretext have invariably been used to strengthen her military forces. Russia's action coupled with the determination of France not to decrease its enormous war budget is expected to precepitate the reappearance of the European war cloud.

PROF. LOW'S MAGIC SULPHUR SOAP—Healing, soothing and cleansing for all eruptive diseases of the skin. Delightful for toilet use.

THE BETTER LAND.

Opinions of Some Divines on What We Shall do There.

Several of the leading clergymen of New York city were recently interviewed by a correspondent of the "Herald," as to their views on what will be done in Heaven. Their remarks make at least interesting if not very instructive reading. Dr. Talmage thought that "we shall do in heaven what we do on earth in our most elevated moods. The constitution of our minds will not change, and I imagine that our tastes that are dominant now will be dominant then. One of the great satisfactions of heaven is in the fact that a man can follow his tastes there that he has possessed here. A great many persons cannot follow the tastes they naturally possess in this world because they have to encounter difficulties in getting a livelihood. A man may be fond of music, yet here he is obliged to heave coal. Another has a fine taste for paintings, but on earth he can afford nothing better than a chromo. A woman may have an exquisite taste for beautiful flowers and can appreciate fine scenes, but she hardly ever sees anything outside of the city in which she lives or the dull routine of her home, where all her tastes are suppressed. In heaven her tastes will be gratified. A Christian astronomer when he dies will enter upon an enlarged sphere. He will have a better observatory at his disposal, a further reach of exploration. In heaven the astronomer will see these other worlds. He will see all that God has created. In other words, he is going to be furnished with celestial rapid transit. He will be able to visit Jupiter before breakfast and after tea go to Mercury, having spent the day with a few friends in Mars. The bodily limitations that confine us will all be gone. The soul will be released and enjoy a freedom which will be delightful and expanding. On earth we can have no real or adequate conception of the human soul, no more than we can have the aspirations of the bird we see confined in its cage. The soul is cabined up and has only a couple of windows an inch or two square to look through. In heaven its vision will be limitless, its movement swifter than thought.

DEATH A MAGNIFYING GLASS.

"The man or woman who is ignorant or undeveloped here on earth will blossom forth in heaven and become a perfect spirit. The scholar will, on reaching heaven, know more in a second of time than Herschel or Faraday or Newton learned on earth in all their lives. I think we waste a great deal of time in guessing about heaven, and I believe that we are going to learn more in five minutes in heaven than we could if we lived on this earth for a couple of centuries. "Heaven is all the time improving. It is altogether different from what it was a thousand or a hundred years. That is to you or me. To us heaven is a place to which all of our friends, our loved ones, our dearest and best, have gone within the past thirty or forty years ago. Do you catch my idea? We love many in this life—our parents, our children, our kindred and our associates. One by one they pass away, and when we go we find them all waiting for us in heaven. Though it has existed from the beginning heaven has become peopled with our loved ones only during our own lives. And there will be an endless chain of these delightful friendships, for the different generations will be linked together by a bond of sympathy and divine love. "The Bible says that in heaven there are many mansions, which I take as meaning rooms. There will be the reception room, the music room, the family room, the throne room. I suppose that after the musician has found his own loved ones who have gone before him he will see Beethovan and Mozart and Handel and Mendelsson and all the great earthly exponents of that art. The painter will pass a few happy hours with his kin and then go into the presence of Rembrandt and Raphael and Rubens and Claude and Titian and all the other great souls of painters whose fame we revere on earth. I suppose great wits—and the best Christians I have ever found or met are the Christian wits—they will come into communion with the Sidney Smiths, the Christopher Norths, the Shakespeares, and so on, with other men and women.

WE WILL FIND OUR TRUE VOCATION.

"I could talk to you forever on the subject of heaven, for it is one we are all interested in. My ideas of heaven have greatly changed. When I first entered the ministry I had imagined a poetic heaven: now it has become to me a home circle. We can do there whatever we please; our nature is enlarged there; we will enjoy more freedom, a higher state of existence, and go on improving through all eternity. We have an imperfect nature in this world, and here we cannot do as we please. We are bound down; our best moods have no scope, no freedom; we are tied down in a great many instances to uncongenial pursuits to which we have become devoted by accident or the force of circumstances. In heaven all this will be changed. Locomotion will be rapid, and, to use a material idea, we shall be able to fly like the bird—that is, if we want to go anywhere the mere wish will accomplish it. To day you and I have to walk or ride in the cars to the Bridge, or we pass hours in a train to go to a city in the West. In heaven we would be at our destination in the twinkle of an eye. Space will be annihilated—time will be as nothing.

THE BODY OF THE RESURRECTION.

"One thing more. This body of ours is the same in outward form that it was seven years ago, yet it is another body. Here is a scar on my finger that I got when I was a boy. It is not the same scar, for our bodies change every seven years, yet it is there. We lose this body at death, and we are promised another body at the resurrection. But that body will be a spiritual body. It will be diaphanous, luminous, ethereal. The soul will have room for expansion, there will be no dross corruption. This world has existed for mankind six thousand years, but there were millions of years before the creation during which the materials were being gathered together. People call that period chaos, but God was simply gathering the lumber to make the world with. When all was ready he created the world for Adam and Eve in a single week. He waved his hand, and there was light; he waved His hand again, and the fish filled the seas, the rivers and the lakes. By the wave of His hand He created the fowls of the earth and the beasts of the field, having already created the trees, the flowers and the fruits. So in heaven He has created a place of joy and content, where our aspirations will have fuller scope and our natures receive that supreme satisfaction that is denied us here.

"My idea is that in heaven our natures will be so enlarged, beatified and enriched that every delightful longing of the purified soul will be satisfied. Our higher aspirations will be gratified, our sensibilities refined and soothed, our tastes for the beautiful, the true, and the noble have full and perfect satisfaction. In short, heaven will be a state, a condition of happiness the extent and fullness of which no human mind can comprehend or fully understand. There will be no material life there, as the Spiritualists believe, but an immeasurably enlarged sphere of existence, no time, no space, no hindrance. To wish will be to do—a beatific existence, the glory of which will be equal to the glory and goodness of God."

DOCTOR PANTON'S VIEWS.

Rev. John R. Panton, in answer to the question, "What Shall We Do in Heaven?" at first replied:

"That's too far off—one of those things we know nothing of; entirely removed from all the present interesting topics—Cleveland reform, and all that." But then he went on to say that there are two meanings for the word "rest," and defined it as not repose, but as "perfect powers of perefct action," a definition first used by the famous Frederic Robertson, of Brighton.

At this point the interviewer tells us Dr. Paxton lighted a fresh cigar and continued;

"Let me quote you a verse from Goethee it is in reference to your question.—

'Rest is not quitting the busy career,
Rest is the fitting of self to one's sphere:
'Tis the brook's motion, clear, without strife,
Hasting to ocean after this life.

"Now, before we go any further," said Dr. Paxton, making himself comfortable in his arm chair, "please remember that whatever I say is said extemporaneously and on the spur of the moment. Nobody knows anything, in the first place, about heaven, naturally, therefore, we cannot understand how one can lie under palm trees by the sweet waters of life and do nothing else but sing and take things easy!

For all we know St. Paul may be in some planet working for the salvation of souls, for there may be other worlds to save, according to the theory of evolution. The body is a boat, but I am the rower of my particular boat. The boat sinks, but the rower survives. Or, let us say that our souls live in tents, represented by our bodies. But my tent is not me, it is only the lodging of myself, the abiding place of my immortal spirit Do you see?

NO ETERNAL LOAFING.

"Yes? Well, I cannot understand eternal loafing around the throne! I dare say that if God Almighty is kind enough to find something for us to do in this world he will certainly find something to occupy our time in heaven. St. Paul may now be in the Milky Way, working hard to soften the hearts of sinners of another type. The more you think of it the more you will see that up there we shall probably have plenty to do, but it is consoling to add that there will be no devil to trouble us. Down here it's different. The devil is always squatting on our safety valve, keeping us down; yes, rest is 'perfect powers in perfect action. Here inclination hampers our duty; we see and know of a great deal of good we cannot live up to. Up there we will not regret yesterday or fear to morrow. There will be no old scores to settle, and if God has a few outlying planets where there is a little good to do He will send us there. We cannot be destined to be waving palm leaves and singing all day for all eternity. There's something to be done in heaven and we shall do it.

"Heaven," added the Doctor, taking a fresh light, "is not for one class of people. We have not all of us the gift of music in us, and for my part if I have to join the choir I don't want to go there. Eternal life is simply this life enlarged—a wider sphere of thought and action. Singing alone would not agree with all people. Suppose you were to put a Nero in heaven? Don't you think he would be out of place? This life is simply rudimentary and elementary—we are here getting an idea of what we will have to be. Here we are scrub pines, dwarf pines—up there we will be big pines, Yosemite pines."

DR. ARMITAGE.

The well known Baptist preacher Dr. Armitage, said: "My own conception of heaven has been taken from the Scripture, so far as the Scripture gives any light. The Scripture has led me to the supposition that moral character will remain in heaven precisely what it is here, so far as mental existence permits without the body. A good many passages of Scripture tell you of the negatives that mark heaven such as that there will be no sin and suffering there—no ignorance. But it tells you much less of what heaven will consist in. Of course the opposite of sin is holiness and the opposite of ignorance is wisdom. How holiness and wisdom will make themselves known and manifest themselves by personal acts we shall know a great deal more about when we get there. The reason that the Scripture refers so little to heaven is because we could not comprehend it satisfactorily to ourselves. If the Scripture had described, say a disembodied condition, a soul acting without a body, we should possibly not have been able to comprehend it. I like that statement of old Dr. Watts. He said:—

"'There are three things which would surprise me if I got to heaven—

"'First—I should meet there some people I had not expected to meet there.

"'Secondly—I should miss some people I had expected to meet there.

"'Thirdly—I should be amazed to find myself there.'

My impression is that we dream too much of heaven and pay too little attention to earth.

DR. SCUDDER'S VIEWS.

Rev. Dr. Scudder, pastor of Jersey City Tabernacle, said in answer to the question:

"We will do in heaven precisely what we do here in this world. That is to say, I think and believe that as we leave off here we will continue right on in the next life. I do not believe that we shall have a material or fleshly body, but we are promised and we do expect to have some sort of body in the world to come. As the soul now inhabits this mortal body, which it has built up for itself during this existence, so can the soul build up another, a purer, more congenial body, in the new life it enters upon at the close of this one. It will simply be another and different stage of existence in Heaven, a purer, nobler and much more delightful one than the one we are now passing through. My idea is that when we enter the next world we will carry with us two things — our intellectual powers and our character, also our peculiar tastes. Here we gratify these tastes as far as is possible, but many of them are necessarily confined and cramped here on earth. Of course, I mean all pure tastes, the best instincts of our moral natures. It is reasonable to suppose that the mental longings, the wishes we now experience or give thought to will go with us into Heaven, and I take it as natural that these emotions and longings will be expanded and receive their full fruition hereafter. This does not portray a material Heaven, but an ecstatic condition of the soul, which we now long for and cannot obtain in this life. We may not have the realistic life which we enjoy on earth, but our future existence will greatly resemble the intellectual part of our present one. To some extent we will be able to think in Heaven. We shall certainly love in Heaven, and the Bible tells there are pleasures in Heaven. What those pleasures are exactly, I am, of course, unable to state or conjecture. Heaven will be living with God, an ethereal, loving, pure and holy condition. In fact, heaven and hell, as we now understand them,

CONSIST OF THE EMOTIONS WITHIN US.

We carry heaven or hell with us in our own breasts, according to our way of life, our obedience or disobedience to the mandates of our Creator. Hell will be simply the drifting together of evil natures, whose wicked affinities lead them to herd with one another. Heaven will be precisely the reverse. It will be the gathering together of the better spirits. Bad men drift together consequence? I should move somewhere else, and so would all of my neighbors who object to such surroundings to their home life. In our place would come those who see nothing repugnant in the in this world and the good, the pure, are attracted to one another by the same law of natural affinity. Suppose there were four or five gin mills opened on this block, where I and my neighbors live, what would be the presence of such resorts. It is the natural law of affinity, and that law will be more strictly carried out and obeyed in the future life than it is possible to do here on earth. The punishment for sin will in the next life come from our conscience, through our remorse; so in heaven our delight will be derived from the knowledge that we have obeyed God's laws in the life we have left behind us. I believe that in this future life we all look forward to people will be regularly graded like the rungs of a ladder. The best and purest spirits will enter a higher sphere than those who enter into eternity in a state of less purity, while the more wicked they are the lower the scale they will be relegated to. The goodness or badness of our lives here will decide our condition in the next world. We shall certainly be able to recognize our loved ones, those who have gone before us and those who will come to us afterward. If this boon is to be denied us, then this world world be preferable to it, for we now enjoy the blessings of natural affection, the happiness of home life. In fact my conception of heaven is best symbolized by a happy family on earth and I don't want a happier heaven than the one I now enjoy in my family life.

The Sea Serpent Again.

The regular annual sea serpent has made his appearance again. He is a little out of his latitude this time, having been seen in a place where heretofore he has never been known to roam. There is no doubt as to the identity of the creature, as it is vouched for by several parties who are known as strictly temperate men, whose eyes have not been accustomed to seeing every variety of snakes floating in the air and in every conceivable position. Capt. Edgar Avery of the bark Estrella, while coming from Tacoma to San Francisco with coal, descried the monster when the bark was passing the Umpqua River. The serpent, for such the Captain solemnly declares it to be, was swimming on the surface of the water in a southerly direction. The bark at the time was headed south-southeast, and when the Captain first noticed the reptile it was about 200 yards off, and was apparently not the least disconcerted by the proximity of the vessel. As it was 10 oclock in the morning, and the sun was shining brightly, the startled Captain had a good view of the serpent. When he was satisfied that he beheld a real live serpent, and not a creation of his imagination, the Captain sprang below and got his rifle, calling to his wife and crew to come on deck and view the wonder. The lady and several of the crew came on deck and plainly saw the monster swimming by. He appeared to be about 80 feet long and as big round as a barrel. He rode over the waves with his head and about 10 feet of his body elevated above water, every now and then dipping his immense head into the water, the body making gigantic convulsions while gliding caterpillar-like over the waves. The head was flat, or "dished," as the Captain described it, and the body appeared to be covered with scales. About 10 feet of what might properly be called the neck, was covered with coarse hair, resembling a mane. After viewing the monster for a time, the Captain raised his rifle and fired several shots at it, but the bullets fell short. The sea serpent seemingly paid no attention to the shooting, but kept on his way. The excited spectators kept it in view for fully a half hour, when, without any apparent flurry, it sank out of sight in the sea, and was not seen after.

Mrs. Cleveland's Reading.

Mrs. Cleveland does not let any uneasiness over her husband's canvass disturb her peace of mind. She is nothing of a politician, and does not appear to appreciate how much her winning ways, when brought in contact with the public during her residence at the White House, may contribute towards Mr. Cleveland's success. She has an abiding faith that he is to be re-elected, and is perfectly content to leave the means of bringing it about to him and his friends. Of late, the President's time being much occupied with buisness, she has taken to reading. She reads matter of a heavier character, perhaps, but she makes no pretense of contempt for novels of love and romance. She has good taste, and therefore does not read trashy books, but she enjoys the higher order of fiction. While driving out in her carriage alone—as she most often is now—she is always intent upon a book and unconscious of the many eyes turned towards her.

Doctor—What you need is change of climate. Patient—Change of climate? Why, doctor, we've had all kinds of changes—rain, sunshine, heat, cold, calm and storms—right here within a week.

I Shall know.

There's a beautiful promise that gladden my soul,
And spans my life like a bow;
A beacon-light shedding its rays on the goal,
Tho' hidden my pathway by shadow and shoal,
O, wild, wild Euroclydon, thunder and roll,—
My argosies wreck at thy surging control,—
The sword of Jehovah shall sunder the scroll
At last,—and His will I shall know!

Love builded its dwelling, its altar and fame,
And lit all their torches aglow;
Blessing and bounty descended like rain,—
Each niche held its cherub, each song its refrain;
Earth was an Eden, with one fair domain:—
Why its splendor departed,—its idols were slain,
Pleasure and plenty were banished for pain,—
At last, I shall know,—I shall know!

My gardens were planted, and christen'd with dew,
And heaven its banners hung low;
Hope guarded and pruned them all the day thro',
And faith shed her sunshine, constant and true;
Why the goddess of fruitage her favor withdrew,—
My roses are blighted,—my lilies were rue,—
And only the thorns luxuriantly grew,—
At last, I shall know, I shall know!

Other hearts scatter'd their seeds here and there,
And left them to blast or to blow;
I wonder, ah me,—if each germ held a prayer,
God-sown and God-blest, with no need of care;
If angels their vigils kept unaware,—
For blossom kiss'd blossom as sunshine the air,
Unchoked and unhinder'd by thistle or tare,—
At last, I shall know, I shall know!

Ah, could we be patient and trust all the day,—
The phantoms of doubt overthrow;
How swift would our souls cast their shackles away,
(Carressing a burden but summons it stay),—
O, the rather faint heart, others' sorrows allay,
Act like a Christian in life's stern affray,—
Wearing the armour of Heaven alway;—
And when at the portals the Master shall say,
"Well done,"—we shall know, we shall know.

LOUISE J. R. CHAPMAN.

Confession by Telephone.

Edison's inventions have been giving some trouble to the Holy Office. It is admitted that the Pope can bless by telegraph. But the hard-to-be-answered question whether a penitent can confess and be aqsolved by telephone is not so easy to settle. French Bishops have been against it, but as appeals from their authority have gone to Rome, the Holy Office must settle the matter. On the live-and-let live principle I should, were I a member of that body, be with the Bishops. What a monopoly of *blanchissage de fin* certain preachers and directors of conscience would enjoy were the telephone admitted as a vehicle of communication between them and their penitents! The poor seaside and country Abbes, who in Summer find variety and some profit in attending to fair and fashionable Parisiennes, must lose this resource if the affirmative judgment be given. Then there is the danger of prying curiosity going beyond the verge of sacrilege. The use made of the telephone in the Wilson case ought to be a warning. It appears that Italy is even more disturbed than fashionable France on this subject, and that doctors in theological casuistry differ terribly about it. Father Bernardi of Faenza says, "Yes, provided the penitent is in a case of extreme necessity." The learned Father Lehmkuhl considers that sins can't be remitted by telephone, but that censures can be given. This is the view of the head of the French seminary at Rome, Dr. Eschbach. The *te in ego te absolvo* applies to a person present. A real presence is, therefore, obligatory in his mind. Telephony, says Father Birardi, lengthens the human ear for miles and suppresses distance for the voice. Being within earshot is being, for confessional objects, present. Renan thinks the conservatives, unless in extreme cases, are right. Old forms match with ancestral habits, which have become instincts. The church would not appear a church were it turned into a telephonic bureau for the confession and remission of sins, and penitence would become mechanical, as Tetzel tried to make it.

The Parachute Seventy Years Ago.

Descending from balloons by parachutes is not so very modern as some people think. London "Truth" says: "There is nothing new under the sun, and more than seventy years ago a Paris crowd was staring upwards at just such an object of interest as Professor Baldwin now presents to the crowds at Muswell Hill. It was in the year of Waterloo at the first fete given to Paris by Louis XVIII., 'le gros goutteux,' after his restoration by the allied bayonets. The feature of the fete was a balloon ascent by a Mdlle Garnerin, whose father had revived Blanchard's idea of the parachute. The young lady, clad in white muslin, holding a white flag, and seated in a car, to which was affixed the parachute, soared aloft until she had attained a great elevation. Then she cut the cords connecting the car with the balloon, the parachute duly expanded, and she is described as descending so leisurely 'that she seemed loth to quit the aerial regions.' The details of Mdlle. Garnerin's ascent and descent are described at length in the first volume of Lady Jackson's *Court of the Tuileries.*"

A proposed application of electricity to iron mining consists in the crushing of magnetic iron ore by crusher and rolls, and effecting a separation of the gangue by means of dynamos. An experimental plant is to be erected at one of the Marquette mines, and machinery best adapted for work on a large scale tested.

A Costly Side-Walk.

Everybody who has been to see the mansions built by the late William H. Vanderbilt for himself and his two daughters, with their families, knows that the structures occupy the whole Fifth Avenue front between Fifty-first and Fifty-second streets, and most visitors have noticed the enormous stones which form the sidewalk. These blocks of granite reach from curb to area rail, and are proportionately wide. The city home of Mrs. William Vanderbilt is on the corner just across Fifty-second street, and is more ornamental, with its carved granite, than the larger piles of brown stone. But the 200 feet of sidewalk bordering the two sides of the premises were composed of flags not remarkably big, although rather better than the Fifth avenue average. The whimsical young matron did not choose that her sister-in-law neighbors should be better off than she, even in what they tread on in transit between portal and carriage. Therefore she has ordered her sidewalk torn up and replaced by the biggest flagstones ever quarried. They will be about twenty feet square each and a foot and a half thick. The difficulty of getting out such tremendous blocks and the costs of transportation will make the price rather more than $1,000 apiece by the time they are laid. To realize the extravagance one has only to think that the money paid for every one of these stones would built a pretty house in the country or buy a considerable farm. Nevertheless, as not less than 96 per cent. of the outlay is for labor, isn't it better for many poor people that this very rich person should want that kind of a sidewalk?

False Tenderness.

The danger of false tenderness in the training of children was finely illustrated at one time in the following manner: A person who was greatly interested in entomology secured, at great pains, a fine specimen of an emperor moth in the larva state. Day by day he watched the little creature as he wove about him his cocoon, which is very singular in shape, much resembling a flask. Presently the time drew near for it to emerge from its wrappings, and spread its large wings of exceeding beauty. On reaching the narrow aperture of the neck of the flask, the pity of the person watching it was so awakened to see the struggle necessary to get through that he cut the cords, thus making the passage easier. But alas! his false tenderness destroyed all the brilliant colors for which this species of moth is noted. The severe pressure was the very thing needed to cause the flow of fluids which create the marvelous hues. Its wings were small, dull in colors, and the whole development was imperfect. How often we see the result in a character when parents, thinking to help a child over some hard place, rob him of strength of purpose and other qualities essential to the highest attainments in mental and spiritual life.

Unchanged.

It is hard to be thrust, over and over again, upon a realization of the grim facts of life. Nancy Staines was not the beauty of the family, but she did exaggerate her plainness, and brooded over it whenever she was tired, or her spirits were low. One day, however, her fall bonnet came home from the milliner's, and in rejoicing over its beauty, Nancy forgot to lament her own shortcomings.

In high feather, she went to her room to try it on, but presently returned with a most woe-begone visage.

"Why, Nancy, what's the matter?" asked a sympathetic visitor.

"Oh, nothing important," said Nancy, gloomily.

"But there must be! It's that bonnet, I know. What's the trouble with it?"

"Oh, the bonnet is all right," said the despondent one. "It isn't the *bonnet* that's to blame. You see, it's a very pretty one, and as soon as I saw it, I felt quite encouraged; but when I tried it on, and looked in the glass, I found the same old Nance inside it?"

A Lesson in Geography.

"Now, what is a lake?
You will none of you make
In a question so easy as this a mistake."
And quickly went up every hand,
But never a youngster could certainly tell,
Although verry sure he had studied it well,
Whether lakes were of water or land.

Alas and alas!
That it should quickly pass
To Pat, at the foot of the primary class.
He waited triumphant, demure.
"A lake, thin—is what you'd be askin' of me?
A lake, is it! what in the wurld would it be
But a hole in the tay kittle, sure?"

Dr. Pusey and Future Punishment.

Archdeacon Farrar has had to enlighten the British public as to Dr. Pusey's views of future punishment. The idea seems to be that Dr. Pusey was an orthodox Calvinist, instead of being inclined to eschatological views founded upon something like the Roman doctrine of Purgatory. When Archdeacon Farrar said at the Manchester Church Congress that Dr. Pusey had agreed with him he was promptly contradicted, as though nearly all the very High Churchmen disbelieved in a period of purgation after death. The Archdeacon is able to produce a letter from Dr. Pusey showing that their views were in substantial agreement. Neither of them pronounces upon the ultimate fate of the incorrigibly impenitent, and neither of them thinks that the moment of death fixes endlessly the men to happiness or torture.—*Ex.*

Newport Cooking Parties.

The last faint attempt at odd diversion at Newport comes to me from a participant. The hostesses there have hit upon a novel method of amusing their guests. The idea is to arrange cooking parties, at which each person, unassisted, prepares some special dish. No servants whatever are permitted to take part, and when the dainties are prepared a table is set and the gentlemen wait upon the ladies. Of course this is only done as an occasional amusement, but it gives to the ladies an opportunity of appearing in very dainty aprons, while the men are by no means guiltless of the vanity of donning special attire, which generally takes the form of white washing-silk cape and jackets.

What a Blind Man Saw.

Many readers will remember the pathetic story of a mother afflicted with some disease of the eyes who was told by the oculist that she would probably lose her eyesight soon and suddenly. From that time until total blindness came on, she spent most of her time studying the faces of her children, thus fixing them forever in her memory. Only a degree less touching is the following account from the New York *Times* of a blind veteran whose last look of the outer world made a permanent picture in his mind.

The other day an old man with silvery hair was led into the Cyclorama of Gettysburg by a bright faced little miss in a jaunty gypsy hat and dress, and sat down while she described to him the features of the picture in detail, occasionally asking her a question, or shaking his head slowly as if in doubt of the accuracy of her account. She had described to him in her own way the onrush of Pickett's men, and the hand to hand conflict at the stone fence where the Pennsylvanians met the charge of the Southerners, when he asked, "But where's the artillery, Mag?"

"Oh, you mean the big guns! They're over here on the hill in a row."

"All in a row?" he asked.

"Yes," she replied.

He shook his head. "Look round," said he. "There must be some more that are not in line."

"Yes," she said. "There are some down here, but they are all upset and seem to be broken. I think they are bursted."

"Is that where the men are coming over the stone wall?"

"Yes, grandpa."

"Is there a grove of trees?"

"Yes, grandpa. It seems to be full of men, but the smoke is so thick you cannot see them."

"Oh, I can see them!" he cried.

It was then noticed by several people who were listening to him that he was blind. The little girl said, "Oh, no, grandpa, you can't see them!"

"Yes, I can," he answered. "I can see them very well, and the broken cannon too."

The child looked at him with innocent surprise as she said, "You are joking now."

"No, my dear," replied the old man. "No. That was the last thing I ever saw, There was a caisson exploded there just this side of that fence, and that was the last terrible picture I ever saw, for it was then I lost my eyesight, and I have never got the picture of it out of my head."

More than one poet, since Coleridge, has asserted that "folded eyes" see more than open ones. It seems certain, at least, that blinded eyes have an indelible vision of the scene they saw when they lost the light forever.

Intellectual Self-Complacence.

Many people despise the mass of men, the uneducated, the unrefined, the uncultivated. Taste is their God; culture is their idol. Hence, their life is poor; it is often much poorer than that of the people they despise. They do not know what noble feelings, what generous thoughts, what simple trust in God, what fidelity and honor are often in the hearts of that great striving multitude on whom they in their ignorant self-complacency look down. They shut themselves out of the warm atmosphere which is bathing all nature in beauty, and sit by gaslight, with closed shutters, in a stifling study, with their books. It is a fatal thing to the soul to shut itself in a narrow intercourse with only one class of people. This is the dangerous side of intellectual culture, and of cultivated communities. They tend to become societies of mutual admiration; they cultivate small cliques, to whom reading books, culture, rhetoric, logic, are the highest things. But deeper than all culture is the great human heart; higher than all study and learning is the common sense, sagacity, and natural reason of man. He who does not know how much wiser mankind is than any man, knows nothing as he ought to know it.

"Mr. Murchison."

A special despatch to the Chicago *News* from Albuquerque, N. M., says:—"While detectives are scouring southern California to find the correspondent of Lord Sackville-West the man is here in New Mexico and wrote his letter from this territory. These are indisputable facts. The supposed Charles Murchison is in reality Chas. F. Lummis. He is the St. Louis "Globe Democrat" correspondent, a staunch Republican, and a Simon-pure Englishman of eccentric habits, bitter in his denunciation of the Democratic party. About three years ago he came through this country on a pedestrian tour across the continent. Reaching Los Angeles, Cal., he secured a position on the "Times," where he remained until a few months ago, when he came to New Mexico for the benefit of his health. He wrote his letter to Lord Sackville as a campaign trick, and hopes to reap notoriety from the scheme. Lummis is at present at San Mateo, a small Mexican village in Valencia county, a visitor in a family of Bacons, who are hot-headed Republicans, and where he is engaged in writing up sensational literature.

Japanese Birds.

The neighbouring menagerie contained a tiger, various sorts of deer and monkeys, and a pool full of otters; but the greatest natural curiosity (which did not look at all natural) was to be found in the aviary, where, among cages filled with peacocks, emus, pheasants and lyre birds, was an inclosure containing three cocks, two white and one black and gold. Their bodies were not larger than ordinary English barn-door chanticleers, but their tails were wonderful; rising from the body in a thick mass, the feathers drooping gracefully in a sweep fully nine feet in length. In the museum we saw stuffed specimens with tails twelve feet in length. I scarcely expect this statement to be believed, but I assure the reader that it is strictly true.

The New Lord Mayor.

Alderman James Whitehead, the newly-elected Lord Mayor of London, is an advanced Radical in politics, and he has amassed a large fortune as the proprietor of the great fancy goods store in Kensington known as "Barker's."

Corn Sowing

Is a process conducted by the agency of tight boots all the year round. Corn reaping is best conducted through the agency of Putman's Painless Corn Extractor, the only safe and sure-pop corn cure. Putman's Extractor is now widely imitated. Beware of all poisonous and sore producing substitutes.

France and Germany.

The French papers are still full of discussions in regard to the dreaded violation of Belgian neutrality by Germany, which was recently the subject of a long article in the "Nouvelle Revue." The "Radical" prints a communication from a staff officer in the French army, in which he says:—"The plains of Waterloo and Fleurens will see new struggles, but it is not there that our fate will be decided. Notwithstanding the superiority of her forces, Germany could not have the preponderance of numbers at the central point of Namur, in the fourth to the sixth day of mobilization. In this interval, should Germany invade Belgium, in which case we would have the right to do the same, she would run the risk of having the heads of her columns crushed by superior French forces. Beyond these two serious reasons there is a third we cannot mention, but which inclines us to the belief that the principal effort of the German masses will not be on the Meuse, at least during the first eight days of the struggle." Judging by the French newspapers it seems that the Germans are thinking of what they are going to do, while the French are considering what is going to happen to them; and this looks bad for the latter from a military and pugnacious point of view.

Her Opinion on Politics.

"I never used to think it was much fun to take a girl to a political meeting," said Willy yesterday, "but the introduction of the stereopticon into the campaign has changed all that. I took Fannie to that Liedertafel Hall speech on Saturday night and we—or that is to say I—had a lovely time. Maybe she did, too—she seemed to." "Was the speech about the tariff?" "Speech? what speech?" "The speech you went to hear." "Oh, blessed if I know what it was about. But it was awfully nice and dark, you know, and I performed a good deal of lip service before the gas was turned up. Fannie declared on the way home that she thought politics this year was just lovely, and I must confess that I'm more interested in the campaign this year than ever before. You can't give me too much of stereopticon politics."

A Terrible Experience.

Lucy—"Maud, that was a terrible experience of yours!"

Alice—"Just think! You wake up and find the house on fire!"

Julia—"And carried down the ladder by a fireman!"

Emma—"In the presence of thousands of spectators!"

Mina—"What did you have on?"

Maud (sadly)—"A wrapper and my bonnet.

All—"Which bonnet?"

Maud—"Last season's—untrimmed."

All—"P-o-o-r g-i-r-l!"

Exit Maud, weeping.

Rattlesnakes as Food.

It was said of a strong political partizan that he would swallow rattlesnakes if party interests demanded it. It is only men of this sort who, without pratest, swallow the large, old-fashioned pills. Sensible people, requiring medicine to cleans their systems, invarialed use Dr. Pierce's Pleasant Pellets. They are unrivalled in all derangements of the liver, stomach and bowels.

The saddest thing under the sky is a soul incapable of sadness.

"A Word to the Wise is Sufficient."

Catarrah is not simply an inconvenience, unpleasant to the sufferer and disgusting to others—it is an advance outpost of approaching disease of worse type. Do not neglect its warning; it brings deadly evils in its train. Before it is too late, use Dr. Sage's Catarrah Remedy. It reaches the seat of the ailment, and is the only thing that will. You may dose yourself with quack medicines till it is too late—'till the streamlet becomes a resistless torrent. It is the matured invention of a scientific physician. "A word to the wise is sufficient."

Some people only understand enough of a truth to reject it.

The most fashionable color, at present, is the hue of health, and it will never go out of style. Its shades and tints are various, but all of them are exceedingly becoming. It is perfectly astonishing what a change is being daily wrought by Dr. Pierce's Favorite Prescription in the looks of sickly women. Sufferers from any sort of "female weakness" or irregularity, backache or nervous prostration should give it trial. All druggists.

Russia leather in all colors is worn for house shoes.

California.

Ask for tickets via the old-established and favorite overland route comprising the Chicago & North Western and Union & Southern Pacific R'y's. Two fast trains leave Chicago daily with unrivalled accommodations for first and second-class passengers. Rates no higher than by other lines. Baggage checked through. Full information, covering rates, etc., with time table and maps, given by J. H. MORLEY, Canadian Passenger Agent, 69 Yonge st., Toronto, Ont.

A single grateful thought toward Heaven is the most effective prayer.

A Cure for Drunkenness.

The opium habit, depsomania, the morphine nervous prostration caused by the use of to acco, wakefulness, mental depression, softening o the brain, etc., premature old age, loss of vitality caused by over exertion of the brain, and loss of natural strength from any cause whatever. Men—young, old or middle-aged—who are broken down from any of the above causes, or any cause *not mentioned above*, send your address and 10 cents in stamps for Lubon's Treatise, in book form, of *Diseases of Man*. Books sent sealed and secure from observation. Address M. V. LUBON 47 Wellington street East. Toronto, Ont

What we ought not to do, we should not ever think of doing.

Coff No More.

Watson's cough drops are the best in the world for the throat and chest, for the voice unequalled. See that the letters R. & T. W. are stamped on each drop.

Few persons live to-day, but are prepared to do so to-morrow.

ITCHING PILES.

SYMPTOMS—Moisture: intense itching and stinging most at night: worse by scratching. If allowed to continue tumors form, which often bleed and ulcerate, becoming very sore. SWAYNE'S OINTMENT stops the itching and bleeding, heals ulceration, and in many cases removes the tumours. It is equally efficacious in curing all Skin Diseases. DR. SWAYNE & SON, Proprietors, Philadelphia. SWAYNE'S OINTMENT can be obtained of druggists. Sent by mail for 50 cents.

A.P. 423

FARMS FOR SALE or RENT. ALL SIZES, KINDS and PRICES. Some special bargains. H. S. MITCHELL, DRAYTON, ONT.

PROTECTION FROM FIRE.—A GOOD THING.—USSERY'S SPARK ARRESTER AND DRUM COMBINED.—Works on Stoves Pipes, Mill Stacks, etc City and County Rights, or Entire Canadian Patent for Sale. W. J. USSERY, NORWICH, ONT.

WANTED IMMEDIATELY ACTIVE MEN to sell the Reliable Nursery Stock of the well-known St. Catharines Nurseries. Liberal terms and steady work. Address THE D. W. BEADLE NURSERY CO., Ld., St. Catharines, Ont.

SAUSAGE CASINGS—Season 1888—New importations of English Sheeps, Finest American Hog Casings. Orders filled for any desired quantity. Write for prices.
JAMES PARK & SON,
41 to 47 St. Lawrence Market, Toronto.

AGENTS! UNEMPLOYED! We handle only standard specialties, of which no other firm has a right to sell in Canada. Write us, Tarbox Bros., Toronto, Ont.

FREE.—A HANDSOME COLORED SILK HANDKERCHIEF, and a sample of this Wonderful Needle! requires no threading! to all who send us 10 cents silver for postage, etc. We make this great offer to introduce our goods into every home Address at once, WHITON MANF'G CO., 561 Queen St. W., Toronto, Ont.

$1.00 CRUDEN'S COMPLETE CONCORDANCE to Old and New Testaments, cloth. Big value (9¾ x 7½ inches) for $1.00 post free,
ARCHER G. WATSON,
Manager Willard Tract Depository, Toronto.

H. WILLIAMS & CO. Slaters and Felt **ROOFERS**
MANUFACTURERS AND DEALERS IN
Roofing Felt, Slaters' Felt, Deafening Felt, Carpet Paper, Building Paper, Roofing Pitch, Coal Tar, Lake Gravel.
Office: 4 Adelaide St. East, Toronto.

Artificial LIMBS. For circulars, address J. DOAN & CO., Toronto, Ont.

CANADIAN BUSINESS UNIVERSITY, Public Library Building, Toronto. Students from British Columbia, California, Kansas, Illinois, and quite a number of the other States and provinces now in attendance. Write for descriptive circulars.
THOS. BENGOUGH, President. CHAS. H. BROOKS, Sec'y & Manager.

THE BOILER INSPECTION and Insurance Company of Canada,
Consulting Engineers and Solicitors of Patents,
TORONTO.
C. ROSS, Chief Engineer. A. FRASER, Sec'y-Treas.

Stained Glass
FOR CHURCHES, DWELLINGS, AND PUBLIC BUILDINGS.
M'CAUSLAND & SON,
76 King St. W., Toronto.

WHAT
SCOTT'S EMULSION CURES
CONSUMPTION
SCROFULA
BRONCHITIS
COUGHS
COLDS
Wasting Diseases
Wonderful Flesh Producer.
Scott's Emulsion is not a secret remedy. Containing the stimulating Hypophosphites and Pure Norwegian Cod Liver Oil, the potency of both being largely increased. It is used by Physicians all over the world.
PALATABLE AS MILK.
Sold by all Druggists, 50c. and $1.00.

MERCHANTS. BUTCHERS, and Traders generally.
We want a GOOD MAN in your locality to pick up
CALFSKINS
or us. Cash furnished on satisfactory guaranty
Address,
C. S. PAGE,
HYDE PARK, Vermont, U. S.

Young Men
SUFFERING from the effects of early evil habits, the result of ignorance and folly, who find themselves weak, nervous and exhausted; also MIDDLE-AGED and OLD MEN who are broken down from the effects of abuse or over work, and in advanced life feel the consequences of youthful excess, send for and read M. V. Lubon's Treatise on the Diseases of Men. The book will be sent sealed to any address on receipt of two 3c. stamps. Address,
M. V. LUBON, Wellington St. E., Toronto, Ont

CANADA PERMANENT
Loan & Savings Company
INCORPORATED 1855.
Head Office: Toronto St., Toronto

Subscribed Capital,	$ 4,500,000
Paid Up Capital	2,500,000
Total Assets	10,000,000

The enlarged capital and resources of this Company, together with the increased facilities it has recently acquired for supplying land owners with cheap money, enable the Directors to meet with promptness and at the lowest current rate of interest all requirements for loans upon satisfactory real estate security.
Application may be made to either of the Company's local Appraisers, or to
J. HERBERT MASON, Manag'g. Director, Toronto

Allan Line Royal Mail Steamships
Sailing during winter from Portland every Thursday and Halifax every Saturday to Liverpool, and in summer from Quebec every Saturday to Liverpool, calling at Londonderry to land mails and passengers for Scotland and Ireland; also from Baltimore, via Halifax and St. John's, N. F., to Liverpool fortnightly during summer months. The steamers of the Glasgow lines sail during winter to and from Halifax, Portland, Boston and Philadelphia; and during summer between Glasgow and Montreal weekly; Glasgow and Boston weekly, and Glasgow and Philadelphia fortnightly.
For freight, passage or other information apply A. Schumacher & Co., Baltimore; S. Cunard & Co. Halifax; Shea & Co., St. John's, Nfld.; Wm. Thompson & Co., St. John, N. B.; Allen & Co., Chicago Love & Alden, New York; H. Bourlier, Toronto Allans, Rae & Co., Quebec; Wm. Brookie, Philadelphia; H. A Allen Portland Boston, Montreal.

PAINE'S CELERY COMPOUND
ACTS AT THE SAME TIME ON
THE NERVES, THE LIVER, THE BOWELS, and the KIDNEYS
This combined action gives it wonderful power to cure all diseases.
Why Are We Sick?
Because we allow the nerves to remain weakened and irritated, and these great organs to become clogged or torpid, and poisonous humors are therefore forced into the blood that should be expelled naturally.
PAINE'S CELERY COMPOUND
WILL CURE BILIOUSNESS, PILES, CONSTIPATION, KIDNEY COMPLAINTS, URINARY DISEASES, FEMALE WEAKNESS, RHEUMATISM, NEURALGIA, AND ALL NERVOUS DISORDERS,
By quieting and strengthening the nerves, and causing free action of the liver, bowels, and kidneys, and restoring their power to throw off disease.
Why suffer Bilious Pains and Aches?
Why tormented with Piles, Constipation?
Why frightened over Disordered Kidneys?
Why endure nervous or sick headaches?
Why have sleepless nights?
Use PAINE'S CELERY COMPOUND and rejoice in health. It is an entirely vegetable remedy, harmless in all cases.
Sold by all Druggists. Price $1.00. Six for $5.00
WELLS, RICHARDSON & CO., Proprietors,
MONTREAL, P. Q.

Nervous Debility.
DR. GRAY'S Specific has been used for the fifteen years, with great success, in the treatment of nervous debility, and all diseases arising from excesses, over-worked brain, loss of vitality, ringing in the ears, palpitation, etc. For sale by all druggists. Price, $1 per box, or 6 boxes for $5, or will be sent by mail on receipt of price. Pamphlet on application.
THE GRAY MEDICINE CO., Toronto

FANNING MILLS A SPECIALTY
MANSON CAMPBELL
15,000 NOW IN USE
CHATHAM, ONT.
SEND FOR CIRCULAR & PRICE LIST

THE TORONTO SILVER PLATE CO
—Manufacturers of the High Grade of—
SILVER-PLATED WARES.
TRADE TORONTO S.P. CO. MARK.
FACTORIES AND SALESROOM:
420 to 426 King St. West, TORONTO
E. G. GOODERHAM, Manager. J. C COPP, Sec.-Treas.

A Boon to the Sick.
This Valuable Meat Preparation contains every element of meat THAT NOURISHES AND SUSTAINS LIFE. It is the MOST PERFECT FORM OF CONCENTRATED FOOD and it is so
EASILY DIGESTED
that the weakest stomach can retain and assimilate it. It has earned the reputation of being
THE GREAT STRENGTH GIVER.

There are many IMITATIONS of
"Peerless" MACHINE OIL,
but none equal it in lubricating properties. FARMERS, MILLMEN, etc., find none equal to the GENUINE Peerless made by
SAMUEL ROGERS & CO., TORONTO.
Sold by dealers everywhere.

Confederation Life ASSOCIATION.
Capital and Funds now over $3,000,000.
HEAD OFFICE, - 15 TORONTO STREET, TORONTO, On
A Home Company, Established October, 1871.
To this date, October 31st, 1887, there has been returned:

To the heir of Policy-holders (death claims)	$649,249 00
To the holders of matured Endowment Policies	26,492 63
To Policy-holders on surrender of Policies	98,656 00
To Policy-holders for Cash Profits (including those allocated and being paid)	432,544 02
To holders of Annuity Bonds	16,967 84
Loaned to Policy-holders on the Security of their Policies	82,264 98
	$1,306,174 47

Policies in Force over 10,000. Amount over $15,000,000.
PRESIDENT—HON. SIR W. P. HOWLAND, C.B., K.C.M.G.
VICE-PRESIDENTS—WILLIAM ELLIOTT, ESQ.; EDWARD HOOPER, ESQ.
J. K. MACDONALD, Managing Director.
Policies Nonforfeitable after 2 years and indefeasible after 3 years

MONEY TO LOAN on Real Estate. Lowest Rates No delay. Correspondence solicited. E. W. D. BUTLER, Financial Agt. Established 1860. 72 King St. E., Toronto.

MANITOBA ST. PAUL MINNEAPOLIS AND RAILWAY.
Commencing on Saturday, Nov. 19th, there will be a daily first-class through train service between St. Paul and Butte, Montana, comprised of Drawing-room, Sleeping Car, Day Coaches, Dining Car and Free Colonist Sleeper. Equipment new, modern and equal to the best
Leaving St. Paul every morning, and running directly through to Butte. The only line without change and the only line via Ft. Buford, Ft. Benton, Great Falls and Helena.
For particulars, apply
F. I. WHITNEY, Gen Pass & Tk't Ag't, ST. PAUL.
J. M. HUCKINS, Travel'g Pass Ag't. 4 Palmer House Block, Toronto.

We are children who cheerfully join in the chorus
When Breadmaker's Yeast *is the subject before us—*
Mamma tried all the rest,
So she knows it's the best, [lightest,
'Cause her bread is the whitest, her buns are the
And we eat all the pancakes she dare set before us.
BUY THE BREADMAKER'S YEAST. PRICE 5 CENTS.

"The Racer"
Thin Back, Lance-Tooth, Cross-Cut Saw

The Maple leaf Racer and Lance Cross-cut saws are now sold in all parts of the world. The quality of these saws is unequalled. Their excellence is wholly due to their superior temper, the process of which is kept a profound secret by Shurly & Dietrich, the manufacturers of these saws. One of the best evidences of their superior quality is that other saw manufacturers put on the market as close an imitation of these saws as they are able to produce, and represent it to be as good as the Maple Leaf saw. They run their saw upon one name until the public become familiar with its inferior quality, then they change the name, in order to humbug the public another season, all of which is the very best evidence of the superior quality of the Maple Leaf saw, as it is not the custom to counterfeit a poor article. The counterfeits are sold for a much lower price than the Maple Leaf saw can be bought for; the dealer, of course, endeavors to sell them at nearly the same price, thereby realizing a larger profit. And some of the more unprincipled dealers, in order to sell the counterfeit saw, will tell untruths of various kinds regarding the quality of both the genuine and the counterfeit. Good goods are always cheap; poor goods are dear at any price. A saw, like a knife, will not cut fast unless it will hold a keen cutting edge. Price $1.00 per foot. Manufactured only by
SHURLY & DIETRICH,
SAW MANUFACTURERS,
Galt, Ont.

RELY ON HOP BITTERS.
A WONDERFUL NERVE TONIC. A Medicine, not a Drink. Cure All Diseases of the Stomach, Bowels, Blood, Liver, Kidneys, Urinary Organs, Nervousness, Sleeplessness, Female Complaints, DRUNKENESS.
It may Save Your Life. $1,000 Reward paid for a case they will not cure.

THE EQUITY.

SHAWVILLE, NOVEMBER 15, 1888.

OTTAWA COUNTY PROTEST.

Commenting on the disclosures which were made in the Ottawa County election trial a day or two before the case closed for the prosecution, the *Empire* says :

The Ottawa county (Provincial) election case continues to yield rich nuggets of evidence. One witness, a Mercier man, swore on Monday that he received $1,000, which was "handed to him in a dark passage." (For ways that are dark, etc.) He had also received $900 from Mr. St. Jean in Montreal "the night before he left for Ottawa county." In regard to the thousand, he remarked that it *might* have been given to him by Mr. Prefontaine (M. P. for Chambly), but he could not swear to it —why? Because it was handed to him in that dark passage !

Let us reflect. These men are purists of the first water. They spend their leisure moments in denouncing their political opponents as corruptionists. Everywhere they proclaim their spotless integrity. They represent the country as going straight to perdition because of the corrupt acts employed by Conservatives to keep themselves in power. Then they meet in "dark passages" on the eve of an election, receive thousand-dollar packages from one another, whose identity they will not disclose, and set off to corrupt the electors wholesale. Rum in the interests of a temperance Grit candidate in Yarmouth, money in hand, notes discounted, loans on time in the interests of the Grit candidate in Glengarry, jobbery and corruption in every conceivable form in Russell and East Simcoe, these are the weapons of those who in 1887 8 are following the illustrious example of the champions who were engaged in elevating the standard of public morality in 1873, as the election courts disclosed. It may be said, as some Ontario Grits now say, that the Rogues of Quebec were always a bad lot, but it is noticed that the earmarks are the same all round. There are the same professions of purity and sanctification, followed by the some practice of the most corrupt methods known to mankind. If anything the hypocrisy is carried to greater lengths in Ontario than elsewhere, although the trap door and the false ballot boxes of the Jacques Cartier polling booth, employed to elect a Grit Minister of Justice, still remain without a parallel, even, we believe, in the United States.

REPUBLICANISM WINS.

The great Republic to the south of us has experienced another political revolution. The electors have demonstrated in a most unmistakeable manner that they deemed it unsafe to entrust the management of the Ship of State to the Democracy longer than one presidential term. On the fourth of March next Messrs Cleveland, Bayard and the multitudinous company of public officials who went in with them, will of necessity have to vacate their quarters in the "White House," to make room for the men whom the people have chosen to succeed them. General Benjamin Harrison, the Republican candidate for the Presidency, has triumphed, after having come through probably the bitterest campaign in the history of the Republic. During the last three months of the contest both parties made themselves unenviable for the almost superhuman efforts with which they endeavored to out do each other in the disreputable act of "mud-slinging", and indulgence in the vilest and most ignoble election devices that the depraved politician could invent. Republicans and Democrats alike went to desperate straits to secure the "Irish vote," and after all it seems not to have been a very potent factor in deciding the fortunes of the day. In the main, however, it was given to the Democratic candidate, but being confined principally to the large cities, was overwhelmed by the almost solid Republican rural vote, which, although made up of the farming class was averse to a revision in the tariff looking to the lessening of duties, even should the decreases contemplated be only of a very slight character, as was assured by the Democrats. The result proves that first and above all other considerations the people of the United States are protectionists, and that they will not submit to any attempts to pull down the wall which has preserved them from the encroachments of other nations, so to speak.

In the contest which has just terminated, there were no fewer than the representatives of six parties seeking election to the presidency. They were :

DEMOCRATIC.
President.....Grover Cleveland
Vice-President.....Allen G. Thurman

REPUBLICAN.
President.....Benjamin Harrison
Vice-President.....Levi P. Morton

PROHIBITION.
President.....Clinton B. Fisk
Vice-President.....John A. Brooks

UNITED LABOR.
President.....Robert H. Cowdrey
Vice-President.....W. H. T. Wakefield

UNION LABOR.
President.....Alson J. Streeter
Vice-President...Charles E. Cunningham

AMERICAN PARTY
President.....James L. Curtis
Vice-President.....P. D. Wiggington

The four parties last named whatever their future may be have not as yet risen to any influential status in the politics of the country, hence the part they played in the campaign never assumed a degree of importance sufficient to detract public interest from the struggle between the two more powerful elements.

Besides the election of delegates to the electoral college, Congressmen were elected in all the States except Maine, Oregon and Vermont, and State officers were chosen in all except Alabama, Arkansas, Deleware, Georgia, Kentucky, Louisiana, Maine, Maryland, Mississippi, Oregon, Rhode Island, Vermont and Virginia. State Legislatures were elected in California, Colorado, Connecticut, Delaware, Florida, Illinois, Indiana Kansas, Massachusetts, Michigan, Minnesota, Missouri, Nebraska, Nevada, New Hampshire, New Jersey, New York, North Carolina, Pennsylvania, South Carolina, Tennessee, Texas, West Virginia and Wisconsin.

The latest returns shew that on the whole the Republican party have made important gains, especially in Congress, where the Democratic majority has been reversed.

Some weeks ago we explained in these columns the system adopted in the election of President, namely by means of an electoral college, which consists of 401 delegates. The returns show that when these delegates meet, on the 5th of next month, in their respective States, 239 will vote for General Harrison, whose election will thus be insured by a majority of 77.

With General Harrison's accession to the Presidency on the 4th of March next, will probably take place a general dismissal of office holders, of whom it is said there are 125,000.

Unlike and very much inferior to our system of Government, public officials in the Union rarely hold office after their political friends have been dismissed from power. Our American cousins do nothing by halves where politics are concerned. Every Civil Servant down to the holder of the most petty office, is supposed to get the "G. B.", and if any reluctance in so-doing is manifested by the Government, there is a tempest raised by the hungry multitude who clamour for the much-coveted billets.

The folly of performing road-work at an improper season of the year is exemplified by the operations which are going on just now on the short line between Clarke's Station and Bryson. In commenting thus the intention is not to underrate or throw any adverse reflections on the parties under whose superintendence the work is being done. They will certainly make the best of unfavorable circumstances. But we insist that it is a waste of money to undertake the construction of a road through swampy land after a wet spell of weather such as we have recently come through when the work could just as well have been performed during the exceptionally favorable weather of last summer. We won't blame the individual who recommends the appropriation of colonization money, because we believe he has judgment enough to know that we are correct ; but we think had he exercised his influence with the Government to have the money laid out about three or four months ago he would have done much greater service to the county than he has attempted in other ways in times past.

It is announced that the Dominion Government has decided to formally request the government of Australia and New Zealand to send delegates to Ottawa duly authorized to enter into negotiations for the establishment of closer trade relations between those Colonies and the Dominion, as well as to consider the practicability of a joint effort to lay a Pacific cable between Vancouver and Australia. The importance of this step cannot be overestimated, in view of the fact that both the self governing and crown colonies of Australia are progressing very rapidly. Although South Australia (capital Adelaide) was only erected into a colony in 1834-5 and the western and northern portions at a later date, the country has prospered marvellously, and has now a population of about 400,000. The New Zealand group (capital Wellington) were erected into a colony in 1840 after the cession of the country to Great Britain. by the Maori chief, and since the two uprisings—1850 and 1870—the Maoris have been peaceful, content to receive some of the honors of representation and the occupancy of their own reservations. The colony is rapidly assuming a high position in mining and manufacturing industries. The population is about 650,000. The other islands also offer many advantages to those engaged in various branches of trade, and it is to be hoped that the respective governments may succeed in adopting such a policy as will redound to the credit and benefit of the countries concerned.

Big Deal Proposed.

CANADIAN PACIFIC R. R. TO BUY GREAT WESTERN.

Windsor, Ont, November 11.—It is again stated here that the C.P.R. are negotiating for the purchase of the Great Western Division of the G. T. R. from Kimoka to Windsor. A well known railroad man said last night : "I know positively that C. P. R. officials have been here for a month past, trying to buy the Great Western. Two weeks ago there was only difference of $450,000 and this is a mere bagatelle when the magnitude of the road is taken into consideration. The Grand Trunk leased the Western with the hope of forever shutting out the C. P. R. and it is a loss to them ; besides, they have another road running into Detroit. Now that they see the C. P. R. is bound to come they will get rid of the Western as soon as possible.

A RARE COMBINATION. There is no other remedy or combination of medicines that meets so many requirements, as does Burdock Blood Bitters in its wide range of power over such Chronic diseases as Dyspepsia, Liver and Kidney Complaint, Scrofula and all humors of the blood.

Apprentice Wanted.

WANTED immediately, a boy about 17 years of age, to learn the Tanning business. Apply at once to

J. E. MORRIS,
Nov. 9th, 1888. Bristol Corners, P. O.

FREEMAN'S WORM POWDERS are safe in all cases. They destroy and remove Worms in children and adults.

THE MARKETS.

The quotations from the undermentioned places are supplied to us every Monday by the merchants named :—

Campbell's Bay.
CORRECTED BY S. MCNALLY AND SONS.

Hay per ton	$11 00 to	$12.00
Flour per barrel	6.69 to	6.75
Oats per bushel	40 to	45
Pease "	00 to	75
Wheat "	1.00 to	1.10
Rye "	0.00 to	0.00
Potatoes per bushel	00 to	35
Butter per pound	18 to	19
Eggs per dozen	00 to	16
Hides per 100 pounds	0.00 to	4.00
Wool per pound	23 to	25

Bryson.
CORRECTED BY E. B. D. LAFLEUR.

Hay per ton	$00.00 to	$12.00
Flour per barrel	5.75 to	6.00
Oats per bushel	40 to	45
Pease "	80 to	90
Wheat "	1.30 to	1.35
Rye "	50 to	00
Potatoes per bag		60
Butter per pound	18 to	20
Eggs per dozen		15
Hides per 100 lbs	4.00 to	4.50
Wool per pound	20 to	25

Shawville.
CORRECTED BY R. E. ROSS.

Flour per barrel	$ 6.75 to	7.00
Hay per ton	14.00 to	15.00
Oats, per bush	40 to	45
Pease "		75
Wheat "	1.25 to	1.30
Rye "	00 to	75
Potatoes per bag	00 to	60
Butter per pound	17 to	20
Eggs per dozen	16 to	18
Hides per 100 pounds	4.00 to	4,50
Wool per pound	18 to	20
Pork per 100 lbs.	7.50 to	8.00

Portage du Fort.
CORRECTED BY REID BROS.

Flour per barrel	$ 6.00 to	$ 6.50
Hay per ton	13.00 to	14.00
Oats per bushel	40 to	45
Pease	70 to	75
Wheat	1.10 to	1.25
Rye	60 to	70
Potatoes per bag	00 to	60
Butter per pound	17 to	19
Eggs per dozen	17 to	18
Hides per 100 pounds	to	4.00
Wool per pound	20 to	23

Ottawa.

Hay per ton	$15.00 to	17.00
Apples per barrel	2.00 to	2.75
Oats per bushel	40 to	41
Pease "	70 to	75
Potatoes per bag	55 to	60
Butter per pound, in pails	20 to	22
" " in tubs	19 to	21
" " in prints	25 to	25
Cheese per pound	9½ to	10
Eggs per dozen	18 to	20
Dressed Hogs per 100 pounds	7.50 to	8.00
Beef " "	3,00 to	4.50
Sheep, live weight,	3.50 to	5.00
Hides per 100 pounds	4.00 to	4.50

New - Photograph - Gallery
—IN—
Taggart's old Stand, SHAWVILLE.

Now is the time to secure Good Photographs at Bell's Photograph Gallery, which is supplied with the best appliances of the art. He is prepared to give the best photos and at the lowest prices Out-side Views of all kinds taken and pictures of all kinds enlarged in either India Ink or Water Color.

The most rapid process is used, so don't forget the children.

J. BELL,
Shawville, Nov. 12, 1888. Photographer.

For Sale Cheap.

50 ACRES OR MORE of land on the north corner of lot 2, 7th range of Bristol. Much of it well wooded with birch, hemlock and pine. Also a fine cedar and tamrack swamp. Nearly all sandy soil. Will be sold at a bargain. For particulars apply by letter to

W. J. CONOLY,
Nov. 12. 1888. Lake Talon, Ont.

RUSSELL HOUSE,
SHAWVILLE, QUE.
J. A McGUIRE, - - PROPRIETOR

THE public will find this hotel the most perfect in accommodation in the county. The best advantages for the commercial trade. Free 'Bus to and from the station. Good table. The bar in connection supplied with the best liquors. Livery in connection.

LIVERY STABLES,
—AT—
SHAWVILLE, . . . Que.
WALSH & HOBBS, Props.

THE undersigned having a large supply of first class rigs and horses on hand are in a position to supply the public demand at any time during the day or night. Our rates will be found reasonable. The Commercial trade solicited. We make it a point to employ none but the best of drivers.

For Sale.

The undersigned offers for sale that desirable property formerly known as the "Johnston Farm," being lots Nos. 21 and 22, on the 5th range of the township of Thorne, containing 103 acres, more or less. There is a large and commodious store (with granary and stables) erected thereon, at present occupied by Messrs. Newham & Budd. The store is one of the best business stands in the township. The farm is a choice one, the soil good and the grazing lands unsurpassed. A perfect title can be given.

E. HODGINS.
Shawville, Oct. 22nd, 1888.

Insolvent :- Notice.

IN THE MATTER OF
DAME JANE FUMERTON,
—AND—
J. G. BRYSON,
INSOLVENTS,
FORT COULONGE, QUE.

TENDERS WILL BE RECEIVED BY THE undersigned up to
Thursday, 15th November, 1888, at noon,

For the purchase, en bloc, or separately, of the assets of the estate as under :

Stock in trade of Dry Goods, Boots and Shoes, Groceries, Hardware, &c	$2,000.12
Fixtures	126.50
Rolling Stock	2,847.50
Book debts, Bills Receiveable per list	20,632,02
1 Timber Limit on "Bernard Creek" said to contain 8 square miles, valued at	1,000.00
	$26,606.14

Inventory and list of debts are on view at our office.

No tender necessarily accepted.

Store will be open on 13th November for inspection of stock.

For further information apply to

KENT & TURCOTTE,
ACCOUNTANTS,
7 Place d'Armes, Montreal.

Public Notice.

IS HEREBY given that the Board of School Commissioners for the municipality of Clarendon, will receive tenders for Firewood for the 13 Schools in the municipality, up to 10 A. M. of Tuesday, 20th November instant. Quality, Beech, Birch or Maple also Dry pine in such quantities as may be required, ready for stove use.

H. MATHESON, Sec.-Treas.
Shawville, Nov. 1888.

A. H. HORN,
Undertaker, - Pembroke, Ont.
Coffins, Caskets, Metallic Cases
Shrouds, Caps, Gloves, &c., &c.
TELEGRAPH and TELEPHONE ORDERS attended to at ALL HOURS.

WHOLESALE.

Bryson, Graham & Co., have bought the Wholesale Stock of

J. M. Garland,

AMOUNTING TO ABOUT $130,000.

It is now being checked and will be ready for sale in a few days.

LOOK OUT FOR THE OPENI'G,

As Staple Dry Goods may never again be offered Retail at Wholesale prices in Ottawa.

BRYSON, GRAHAM & CO.,

148, 150, 152 & 154 SPARKS STREET, Ottawa.

Ask for Clappertons Threads, the Best. Bryson, Graham & Co.

THE CHEAPEST GROCERY IN SHAWVILLE !

The following announcement is worthy of consideration :

The subscriber in returning thanks for the very liberal patronage that has been bestowed upon him since he commenced business begs to announce that he has received his

FALL STOCK OF GROCERIES,

which will be found SELECT in quality, complete in every line and at PRICES THAT CANNOT BE TOUCHED.

CALL AND BE CONVINCED.

He also keeps as usual a selection of

CLOTHS and FLANNELS and also YARN,

For which wool will be taken in exchange.

All kinds of Farm Produce including Hides taken in exchange for GOODS.

Shawville, Oct. 16, 1888. GEORGE HODGINS, jr.

SASH AND DOOR FACTORY,
SHAWVILLE, QUE.

In returning thanks to the public generally for the very liberal patronage bestowed upon us, we would state that we have on hand a large stock of

SASHES,
DOORS,
DOOR FRAMES,
NEUL POSTS,
BANNISTERS,
HAND RAILINGS,
and everything required in WOOD FINISHING.

SCROLL SAWING IN EVERY VARIETY and DESIGN.
Lumber dressed at reasonable rates. All kinds of Custom Work Solicited.

NOTICE.

Sometime ago we added to our Factory a Patterson GRINDER for reducing oats to provender. This will be found a great convenience to the farming community. Any quantity of grain ground on the shortest notice.

House Building a Specialty.

ROBT. McCREDIE & SONS.
Shawville, Oct. 15, 1888. PROPRIETORS.

HARDWARE, GROCERIES, BOOTS & SHOES, CROCKERY & GLASSWARE, PAINTS, OILS, &c.

I have now in stock a good line of Heavy Hardware, including ;

Bar Iron and Steel, Horse Shoes, Nails, Rope, Chain, Axes, Saws, Building Felt, Glass, Paints, Oils, &c.

In Shelf Hardware I have a well assorted and attractive line of goods of superior quality.

REMEMBER.

My stock of Groceries, Boots and Shoes, etc., is complete as usual.

PRICES.

I have no goods to give away nor to sell at YOUR OWN PRICES but am prepared to sell all lines at lowest possible figures consistent with honest goods and fair dealing.

PLOWS, STOVES, COAL, SALT.

J. H. SHAW.
Shawville, Oct. 8th 1888.

F U R S

FURS. FURS.

Robes, Coats, Mantles,

TRIMMINGS.

FURS of every form and make,
FURS for poor and furs for great,
FURS for hand or back or head,
FURS that always make you glad.

FURS in vast abundance here,
FURS that comfort and that cheer,
FURS so thick and very warm,
FURS to shield from cloud and storm.

FURS that ever give delight,
FURS for day and furs for night,
FURS so sleek so good to wear,
FURS for every lady fair.

Our Ladies Astrachan Mantles are the finest and best in the market.

We have the largest variety of gents FUR OVERCOATS to be found any where.

Our Persian Lamb Caps for both ladies and gentlemen as well as our ladies muffs are the Best value ever offered here.

A. A. Wright & Co

THE GREAT FUR EMPORIUM OF RENFREW.

WANTED—500 Bushels of Potatoes.

Calves Estray.

STRAYED on to the premises of the undersigned in September last, 3 Calves, one being a black hefer, the others a heifer and bull, both white. The owners can have them by paying expenes.

E. T. HODGINS,
Oct. 30th, 1888. Lot 7, 5th Con. Clarendon.

CHANGE in BUSINESS.

HARDWARE, TINWARE, and STOVES.

Having bought out Mr. John Dunfield's business at Quyo, I am getting in a full stock of HARDWARE and am keeping a first class Tinsmith so that the public may depend upon getting satisaction.

All kinds of

Hardware, Coal Oil, Lamps of all description, kept in stock.

Highest price paid for
HIDE AND SHEEP PELTS.
Give us a call.

WANTED immediately—A first class Tinsmith.

GEORGE T. MOHR,
QUYON.

October 4th, 1888.

A NEW "FAD" FOR RENFREW.

GOODS RETAILED At Wholesale Prices!

$20,000

Must be Sold in four Months.

A rare Opportunity to get Goods Cheap

See new advertisement next week.

ENGLIS MUST REALISE

ON HIS STOCK.

SEE THE BARGAINS OFFERED AT

The RED FLAG Store
RENFREW.

RETIRING NOTICE.

To my Friends and the Public Generally.

THE UNDERSIGNED having removed from Bristol to Quyon, and purchased the hotel and property of Mrs. A. Bolger and wishing to return his sincere thanks to the people of Bristol and surrounding vicinity for their past patronage while doing business in his former occupation, would most respectfully solicit a continuance of that esteemed patronage in his new business.

Visitors and Commercial men will find everything pertaining to the table first class, while the most courteous attention will at all times be accorded. The proprietor's great aim will be to make the UNION HOUSE second to no hotel in the county and every effort will be exerted for the comfort and entertainment of guests.

I remain, yours truly,
THOMAS LANG.

Quyon, August 17, 1888.

IMPORTANT NOTICE

IF you want a good bargain come to E. HOLSEIN for DRY GOODS, READY-MADE CLOTHING JEWELLERY, WATCHES, ALL KINDS OF FURS, the cheapest and best stock in Shawville. HIDES, PELTS, &c., bought and sold.

ELIAS HOLSTEIN.

NOTICE OF REMOVAL.

I WISH TO INFORM my numerous customers that I have removed my Boot and Shoe shop

FROM BRYSON
—TO—
Bennet's Stand, Portage du Fort,

where I am prepared to give the best of satisfaction in Footwear. In addition to an efficient staff of workmen I have a large stock of first class leather of all kinds so that I am in a better position than ever before to meet the demands of the public promptly and at the most reasonable figures. Give me a call before placing orders elsewhere. I guarantee satisfaction all round.

NOTICE TO DEBTORS.

I would ask all parties indebted to me to call and settle not later than 20th of November. I must have my accounts collected in order to carry on my business. After the above date my business will be conducted on a cash basis, and no credit will be given.

R. A. COUGULIN.

Portage-du-Fort, Oct. 23rd, 1888.

NEW—MARBLE SHOP —AT— SHAWVILLE.

THE undersigned have opened a Marble Shop at Shawville (opposite McGuire's Hotel) where they are prepared to furnish

Monuments, Headstones, Railings,
—AND ALL KINDS OF—
Cemetery Work
At Reasonable Prices.

Farmers' Produce taken in Exchange.

SOMERVILLE & CO.,
SHAWVILLE, QUE.

Aug. 16, '88.

$5.00

The above amount can be saved by every man who will purchase his Fall Suit or Overcoat at 169 and 271 Wellington St.

Remember we don't charge you for the privilege of walking on the street.

P. O'Reilly

269 and 271 Wellington Street,
OTTAWA.

TAILORING EMPORIUM.

My Stock has been purchased from the best manufacturers, is excellent in quality and comprises :

French, English, Scotch and Canadian Tweeds.

:o:

Pantings in great Variety to choose from.

:o:

GENTLEMEN'S FURNISHINGS,

In all Lines always in Stock.

:o:

Tailoring done on the shortest notice. Prices Right. Call and see.

G. A. BURROUGHS.

Portage du Fort, May 1, 1888.

CLARENDON ROLLER Mills.

This mill is now running steadily consequently there is no waiting for grists.

Highest Price Paid for Good Milling Wheat.

Flour and Feeed constantly on hand.

James Wilson.

Clarendon, June 12th, 1888.

[ALL RIGHTS RESERVED.]

A LOVE CRIME.

(TRANSLATED FROM THE FRENCH, BY G. INGLIS)

The Chateau of Bargemont stands on the Moselle, among the mountains, a few miles from Remiremont, and close to the frontier. Near by is the little village of Thillot.

It is a love nest perched amid a mass of rocks covered with fir-trees. Its turrets command every defile of this corner of the Vosges. But the turrets are peaceful. Behind the ramparts no warrior conceals himself, the threatening mouths of canon nowhere appear. The fort that protects France lies to the right, the Bear's Head, as it is called, near the Chateau Lambert. It is there you find soldiers, and covered ways, and casemates and cannon. Bargemont is no longer anything but a country house. The peasants of the frontier for generations have called it the Stone Giant. It bears another surname both picturesque and historic—the Chateau of Marlborough—in memory of the story that the English General once made it his headquarters during the campaign against Villars in 1765.

The Bargemont family who lived in it and would not leave it during the Revolution, was known throughout the whole district and universally loved and respected. And so is it still to-day despite the catastrophe which has befallen it. Formerly people spoke only of its virtues, its unblemished honor, its lofty and unbending uprightness. They still speak of it; but now the family blazon is stained with a blot which the centuries as they pass can never efface, shame unmerited and unjust, but shame nevertheless.

The Marquis of Bargemont is a tall elderly man, of spare but vigorous frame. His hair is white and encircles his bald head like a coronet of snow. At first glance he appears hard, repellingly so, indeed. He has a curt dry manner of speech which is confusing. He was formerly President of the Court of Appeals, but resigned on political grounds and came with his wife to bury himself at Bargemont. He lives simply, dividing his time between study and the chase, of which he has always been passionately fond.

A little disdainful and cynical, heart-smitten in 1870 by the death of his brother who was a general of division, and was killed at St. Privat, Bargemont lives alone, isolating himself even amid this solitude. Is it this taciturnity of the Marquis that has affected his wife so deeply? Her face wears a settled sadness which is rarely lightened by a smile. Is she weary of Bargemont, this nest of the loves, she who was born amid the green smiling valleys of the Meuse, and who at Paris, both in her youth and her more mature age, won triumphant success for her grace and beauty? Those who know her say she is not weary of it; but that a habitual veil of mysterious melancholy shadows her features.

"A matter of temperament," some of her friends said. "Some sad memory, perhaps," others suggested.

She was fifty years of age, younger than her husband by ten years. Tall in person and admirably formed, without a single white hair, still very lovely and attractive in face, slender and active. Such was Clotilde, Marchioness of Bargemont. She was Clotilde de Mauligny, when Bargemont married her. Two sons had been born to them; Oliver, aged twenty-five, who is in Paris, in the foreign office there; and James, a lieutenant of Infantry, a graduate of the school and recently wounded and decorated at Langson. Obtaining sick leave, he had returned to France, and had then been sent to the fort of Boar's Head, by General Boulanger, who had just accepted the war portfolio. This favour delighted James Bargemont all the more, that as he had been brought so near his family, he was allowed to see them several times a week. From the Boar's Head, on days when the sun was bright, and the air clear, he could see the turrets of the Stone Giant, while the Marchioness in her walks beneath the firs, or the Marquis as he chased the wild boar, could go quite under the glacis, and even when they did not wander far from home they could still hear, in calm weather, the target firing of the soldiers.

Oliver at Paris. James at a frontier post so near that he could—it might have been in spite of all the isolation for the two old people. But the chateau had other inhabitants.

At the deep windows of the old grey walls, in the corridors which re-echo one's steps like the floor of a church, on the green lawns, in the monotonous alley ways of the fir-woods, appeared, day by day, two young girls, sisters, Martha and Isabel Merode, the daughters of a physician whom all Paris had known. The Marquis and Marchioness had given them a home after the tragic death of their father.

They were both blondes with eyes blue like periwinkles. Their complexions were pale, their features intelligent and refined. Martha was the smaller of the two. She had always been delicate. Isabel had long acted towards her the part of her mother, who had died in giving her birth, and even esting sweetly on the delicate frailty of a young bird that needs warmth and blood had named her Gringalette.

Isabel, older by two years, was very robust, and presented a striking contrast to her sister who was predisposed to melancholy. It was pleasant to see this beautiful girl, instinct with health and strength, always smiling, and yet, too, having a certain haughtiness in her face which tempered the indescribable sweetness of her expression.

They adored one another, and each was ready to give all devotion and to make any sacrifice for the sake of the other. They had received the very best education, the Marchioness having treated them as if they were her own daughters.

The Marquis, however, had always shown his natural reserve more strongly towards them than even to others. To do him justice he had made no objection to the expense necessary for their education. But while Clotilde showed a mother's care and tenderness for the little orphans, he continued to treat them as beings who were wholly inferior to himself. Not that he cherished the old time prejudices of rank and birth. Bargemont belonged to his age. But little by little he had acquired the habit of regarding them merely as children taken into his house out of charity, that is to say as little better than servants. Happily, the inexhaustible goodness of the marchioness was a hearth where they could come to warm themselves whenever some word, harder than usual, from the old magistrate had chilled their hearts.

So then, judging merely from outward appearances, life at the chateau was very calm and very regular; but the inner life of the soul there was restless and intense.

When James came to Bargemont it was always the two sisters he saw first. Whatever road he took they seemed to divine his arrival with a curious instinct, as if something of his thoughts and plans rested in them. On these visiting days, Martha, who was usually so melancholy, was quite gay, feverishly so; while Isabel grew pale and never smiled.

James was a tall young fellow, hardened by service, narrow in the flanks and broad in the shoulders. He was sun-burned, had a fine moustache, a proud look, an eye both ardent and sweet. He almost always came on horseback. In the court yard he would throw the bridle to a servant, and then quickly advance with his hands stretched out to the two sisters. Each of his hands retained one of theirs; but it was Isabel's fingers that he pressed the hardest and held longest. His eyes, while seeking those of the young girl were velvet in their softness, and rested on that virgin spirit like a caress of infinite purity. His first word was always for her. Then Martha would take his arm, and draw him towards the Chateau, while behind them came Isabel furtively pressing her fingers as if the hand of the officer had left a burn there. She would then go and shut herself in her room, while Martha on the other hand, followed James to the drawing room. When the young man was returning, called back to the fort by duty, he would find only one of the girls there to say good-bye, and that was Martha. But two eyes followed him from behind a casement as far as they could see him. And when he had disappeared, Isabel seemed suddenly to forget him, becoming as gay as ever, while Martha relapsed into sadness.

Martha took hold of her sisters arm, and, a very unusual thing with her, seemed wishing to tell some secret.

"Have you time?" she asked.

"Why?"

"Will you go with me to the river?"

"Yes, if that will please you, dear child."

Silently they drew apart from one another, they went down a path bordered by maple and other trees, while on either side rolled in steep decline the cultivated fields from which the harvest had been gathered. The river flowed below, between the meadows, where the aftermath was sprouting and the wind from the mountain was gathering a harvest of sweet smells which it bore along, and scattered afar in the valley. Gringalette supported herself on her sister's arm, and looked at her from time to time without saying a word.

"Isabel," she said at last, "I am unhappy."

"Who, who has been hurting you?"

"Nobody but myself. And that is enough indeed."

"I don't understand you."

"Well take my hand then."

She drew her sister's hand upon her breast, at the left side, while tears gathered in her eyes.

"Why, how your heart beats!"

"Does it not!"

"You suffer? You love? Is it not so?"

"To the death!"

"Poor Martha!" said Isabel anxiously; "and who is it?"

"Can you not guess?"

"No, how could I. We see so few people * * Is it among these who come about us?"

"Yes."

"And who are most closely intimate?" said Isabel in a voice still more altered.

"Try and guess. I could never dare to tell it.

"Martha, Martha, my poor little one, where have you let your heart go? Oliver perhaps?"

"No."

"James" then?"

"James?" she asked with a cry of terror.

Gringalette did not answer, but threw her arms about Isabel's neck and cried bitterly.

"What a misfortune! What a misfortune!" murmurs the young girl.

One would have said she was speaking about herselt, and had forgotten Martha for the moment.

"You don't love him, you don't love him!" said Isabel wildly, "you deceive yourself . . You have fancied it. Because so few young men come to Bargemont. It is your own heart you love; it is after your own imaginings you are running. Believe me it is so, my poor little sister."

"No, it is he. I have said all that to myself. I love him. I have fought against it for a long time. I am conquered."

"And have you allowed him to see it?"

"No: nothing yet."

Isabel sighed.

"So much the better. You must forget him, Martha."

"Rather tell me that I must die."

"People don't die of love. You know there is a song," said Isabel trying to smile,

"I don't know what other people do; I shall."

"My poor little one, this is folly. Think what we are in this chateau. Charity children, girls taken in out of pity, What would we be without the Marchioness, who loves us? Without the Marquis who does not love us, but who supports us. And it is to James you have presumed, to James who is so far above us. Why you are dreaming! Arouse yourself!"

"No, I love him better than my dream, and this is not all."

"What then?"

"I would have said nothing to you, had I not seen it."

"Well, what is it!"

"He loves me, sister, he loves me, I am sure of it."

Very pale, and trembling Isabel grasped the bosom of her dress with a rigid hand, and said brokenly:

"Has he told you so?"

"No, but women are not deceived."

"Then you have understood from a thousand little details."

"Yes, he loves me. But what is the matter? You are trembling. Are you shivering? You shun my eye."

Isabel made a great effort, smiled, took the sweet face of the child between her hands, and held her in a long embrace.

"What suffering you are preparing for yourself!"

They stopped. Martha put her finger on her sister's shoulder, and pointed out in the distance the square mass of the Boar's Head, which stood out in bold relief on the spotless purity of a blue sky.

"My heart is there," she said.

And, through the dividing distance, over the valley, over the tops of the fir trees which rolled their waves beneath her, over the crest of the rocks, she wafted, from the tips of her tender fingers, a gentle kiss towards the fort. A passing swallow seemed to catch and carry it.

Next day, James could not get away from the fort before evening.

At Bargemont he searched everywhere for Isabel. The marchioness told him she had retired to her room early on a plea of indisposition. James was disturbed; he did not believe that. For some days he did not come. At last he met her. She was crossing a bridge over the Moselle. He was at Thillot. He joined her. Seeing him, she made a sudden start backward and turned her head away. "Don't run away from me, Isabel," he said, rather stiffly.

She gave a rather forced smile and said, "And why should I run away from you?"

"Well, will you take my arm? We will climb back together to Bargemont. It does not tire you, does it?"

"Yes, let us go."

But she kept by him without taking his arm. She tried hard to seem unconcerned, and continued to laugh. He also was trying to dissimulate. They deceived one another. The officer quite recovered his courage.

"You have not forgotten, have you, that some days ago I asked for a private interview?"

"That is true. What a good memory you have!"

"That probably is because I attach great value to the answer you will give me. On that answer, in short, depends the happiness of my whole life."

"You mock me, James. How could a young girl like me influence your life?"

"You will see."

He stopped. They were on a very steep declivity of a narrow, tortuous road which wound among the bare rocks. He took her hands in spite of her and looked at her very earnestly. Her eyes fell; she felt herself swooning. However, she smiled still. He was about to speak. She prevented him.

"Suppose I guess what you are going to say?"

"Could you understand me?" he cried.

"Perhaps. This is what I thought I saw—you are in love, James."

"With all my soul, Isabel."

"And she whom you love, do you wish me to paint her portrait? She is blonde and delicate, sweet and sad. Need I tell her name? She is called Martha. Do you wish to know if she has thought of you? She adores you. How have I learned that? She confessed everything to me three or four days ago. Just here. I hope your heart is satisfied?"

"Martha; did you say Martha?"

"You seem surprised? Why? Ah! You were thinking it was no use to return. Console yourself. She loves you. She is full of thoughts of you."

But dear Isabel, it is not——"

"Were I to say, James, that I had not seen this love, I, who hardly ever leave her——"

How she dissembled. The little plotter!

"Ah! how right you are, James, to find her lovely, and to love her. How happy it makes me? Martha is my daughter, you see, more than my sister. Your mother and I snatched her ten times from death, when she was little, she was so frail. You remember it well, don't you? Yes, I am happy, in spite of all the obstacles I foresee, and that your father who has never had any tenderness for us will not fail to raise them between you Happy, yes, as much as if it was myself who loved and was beloved. You see, James, Martha is so nervous and impressionable that if she had seen your love given to another, she would have had a bad illness. I know her, she wouldn't have said anything. She would have suffered in silence because she is proud, but as true as that she loves you, James, she would have died of a broken heart."

"Heavens!" murmured the officer, in sore dismay, and continuing to crush Isabel's hands in his own, "but I must tell you."

"She would die of it. Oh! if you had surprised her as I did, and seen her emotion when she made her confession. If you had seen her eyes shine. If you had heard her so innocently confessing her love. And the pretty kiss, too, that she sent to the fort from her finger-tips! And she knows you love her."

"She knows! I swear to you, Isabel, that never by the least word, never a hint, not a look even, has given her reason to believe."

"O! women understand only half a word. They will read the thought in the look that is not at them at all, the personal allusions in the apparently indifferent word, the inner meaning of a vague gesture. And you see very well that Martha did not deceive herself."

"Martha! Martha! Listen to me, Isabel."

"Do I need to hear more? You love her. Let me run to meet her. I want to see her, to speak to her. To drink in a little of her joy and rejoice in her happiness. But just tell me this. You will love her always, will you not, in spite of all obstacles. It would have been better that the love had never been, but since it has come, you promise? Think of her as weak, as flower-like, needing the sun. Darkness, sadness would kill her."

She disengaged her hands, and despite the efforts he made to retain her, escaped. Her overwrought heart was ready to burst. The path up the height had many windings and she soon disappeared. She listened if he were following her, but he remained in the same place, dismayed, profoundly agitated by what he had just heard. Then she covered her eyes with her hands and wept. She wept, she who was usually so full of smiles. It was the first grief of her life. But she was brave. She dried her tears.

"He must love Martha!" she murmured "and as for me, he shall never guess that I love him."

Martha came running out to her, when the young girl, still hardly recovered, was crossing the lawn.

"Why, how pale you are," she said."

"The climb has tired me. I walked quickly."

"And is walking quickly the reason your eyes are red as if you had been crying?"

"The wind is strong, and raised the dust very much."

Martha seemed satisfied with this explanation, and without any more preamble suddenly asked

"You have just left him haven't you? Why didn't he come to the chateau? He was within five minutes' walk?"

"Of whom are you speaking?"

"Of James."

"How did you know I met him?"

"I saw you from the terrace where I was. You were talking with great animation. What was he saying?"

"That he loves you."

"And what did you say to him?"

"That you loved him."

Martha said nothing, then suddenly, falling into her sister's arms, she burst into a fit of sobbing. But Gringalette wept for joy, while Isabel had wept from despair.

CHAPTER II.

In the evening of the same day, a peasant came to the chateau and asked to speak with the Marquis.

The man's name was Balaruc. He had been known to the servants for a long time.

One of the Marquis's tenant farmers, idle and drunken, he bore a very bad reputation in the district. His farm was one of the best in the estate, but it was so neglected that it had become one of the poorest and least productive. He had long wearied out the patience of the Marquis to whom he owed two years' rent, and lawsuits had at last been entered against him. Threatened with expulsion and ruin, Balaruc wished once more to beg the forbearance of the Marquis. Ten o'clock was striking as he crossed the lawn. He staggered rather than walked, having fortified himself with several glasses of brandy in the village. The Marquis was alone in the house, his wife and the two girls having gone to the fort, and as the wind had fallen, and the evening was fine, warm and delightfully fresh, they had gone down to Moselle to pass the intervals till dinnertime. The footman told the Marquis of Balaruc's visit: but he refused to see him. When the servant was just going out, however, to give the farmer his dismissal, the the latter burst into the room. The lackey, who was young and strong, wished to use force but the Marquis made him a sign to go out. Balaruc was a big lumpish man with a dark eye and a flabby face. He smelt strongly of alcohol. The Marquis who was seated at his desk looked at him with a frown. The peasant was silent at first as if he were astonished at finding himself there. In a hoarse insinuating tone he said.

"Sir Marquis, I have a wife and two children. If you sell me out to-morrow it means misery for them. Do you wish to make me a beggar? Give me time, I promise you I will pay up."

"Not a day longer. For two years I have been patient enough. You deserve no pity. You are a drunkard and a debauchee. You abuse your wife, and are bringing up your children badly. I would only be showing weakness if I spared you any longer."

"I beseech you Sir Marquis, for the last time. I will work hard, I will economize, only let me keep the farm." "No, I tell you, it is useless for you to insist, go away."

Balaruc fell on his knees and mingled his entreaties with drunken hiccoughs. The Marquis returned to his reading, and would listen to him no longer. Balaruc darted a look of hatred at him, shook his fist and staggered out. Night was coming on. The corridors were dark. He stopped in a corner and listened. The servants were all busy elsewhere. Nobody was near him. Everything was silent. On the first floor were the apartments of the Marquis and those of his two sons.

(TO BE CONTINUED.)

Henry II.

We see in descriptions of the time the strange rough figure of the new King, "Henry Curtmantle," as he was nick-named from the short Angevin cape which hung on his shoulders, and marked him out oddly as a foreigner amid the English and Norman knights, with their long fur-lined cloaks hanging to the ground. The square, stout form, the bull neck and broad shoulders, the powerful arms and coarse, rough hands, the legs bowed from incessant riding, showed a frame fashioned to an extraordinary strength. His head was large and round; his hair red, close cut for fear of baldness; his fiery face much freckled; his voice harsh and cracked. Those about him saw something "lion-like" in his face; his gray eyes, clear and soft in his peaceful moments, shone like fire when he was moved, and few men were brave enough to confront him when his face was lighted up with rising wrath, and when his eyes rolled and became bloodshot in a paroxysm of passion. His overpowering energy found an outlet in violent physical exertion. "With an immoderate love of hunting he led unquiet days," following the chase over waste and mountain; and when he came home at night he was never seen to sit down save for supper, but wore out his Court with walking or standing till after nightfall, even when his own feet or legs were covered with sores from incessant exertion. * * * Behind all this amazing activity, however, lays the dark and terrible side of Henry's character. All the violent contrasts and contradictions of the age which make it so hard to grasp were gathered up in his varied heritage—the half-savage nature which at that time we meet with again and again united with intellectual gifts; the fierce defiance born of a time when every man had to look solely to his own right hand for security of life and limb and earthly regard—a defiance caught now and again in the grip of an overwhelming awe before the portents of the invisible world; the sudden mad outbreaks of irresponsible passion which still mark certain classes in our own day, but which then swept over a violent and undisciplined society. Even in his own time, used as it was to such strange contrasts, Henry was a puzzle.

A Lady's Leg.

The Hartford "Times" says: A fisherman named Nathaniel Edwards, living at Saybrook, while dredging for oysters in the South Cove yesterday afternoon, discovered a portion of a human body. Attached to the dredging tongs was a leg bone from the knee to the foot, the foot wearing a lady's shoe and rubber. The bone was entirely bare, the flesh probably having been eaten by fish. The shoe was held in place by the lacing at the ankle. Medical Examiner Grannis was notified and will investigate the mystery. The shoe and rubber were in a fair state of preservation, showing that they had not been in the water a long time. Whether the woman was drowned and her body mangled and broken on the rocks, or whether there was foul play, is not known. It will be remembered that a vessel went down in the Sound, near Saybrook Point, two or three years ago, and it is possible that this may be a portion of the body of one of the victims

Stuttered Into Matrimony.

An unkind story, even if true, was told me while I was in England of a young lady who married a stuttering man. The young man was undoubtedly a stutterer of the most positive order, for I have heard him go through paroxysms to get out a simple "Good morning!" The young lady whom he subsequently married was of an eminently practical turn of mind. No maiden modesty or bashfulness cloyed her methods. She spoke to the point, and never left a thought unexpressed if she deemed it pertinent. After he had called upon her some three or four times she decided that it was about time for her to know his intentions. So the next time he called, after they had seated themselves as usual on the sofa, she said quietly, but firmly: "Mr. Smith, I am very much flattered by the interest you have taken in me, and the flowers you have just given me are very pretty, but I feel that I shall not be doing my duty if I delayed any longer asking you what your intentions are whither do these attentions and presents; lead?"

Young Mr. Smith rose to his feet and a blush rose to his cheeks. He essayed to speak. For a moment his lips and tongue seemed paralyzed. Then he managed to get out: "M-M-M-M-M y d-d-d-d d," but he could get no further. The d might have stood for any number of words, but the youn lady, justifiable, perhaps interpreted it to stand for darling, and the youth's acute embarrassment to a modest confusion in making a formal proposal.

Anyway, she took Mr. Smith by the hand, and looking into his eyes, exclaimed: "Mr. Smith, I appreciate your embarrassment, but I understand what you wish to say. You may speak to papa, and if he approves, so do I."

They were married a few months later, but Mr. Smith has never explained satisfactorily to his friends whether he stuttered into matrimony of his own free will or against it.

"Yankee Doodle" in Ghent.

After the American and British plenipotentiaries had signed the treaty of peace in 1814, the authorities of the city of Ghent proposed to give a grand musical entertainment in honor of the event. Of course they wished to have the national airs of the two countries performed by the bands.

Accordingly, the band-master called upon the American gentlemen to get our national air. The Envoys were divided between "Hail Columbia" and "Yankee Doodle," but a majority finally voted for the latter. Then the band-master, turning to John Quincy Adams, said:

"Please give me the air."

Mr. Adams looked at Mr. Clay, and said, "Please give it to him. I can't. I never sung or whistled a tune in my life."

"Neither did I," said Mr. Clay.

Mr. Bayard and the other Envoys all answered in like manner. No one could sing nor whistle, and the situation became embarrassing. Finally Mr. Clay sad, "Call John"—his colored man.

John came in, wondering what could be wanted.

"John, whistle 'Yankee Doodle' for this gentleman."

John was more musical, or less bashful than his white brethren, and at once struck up the tune.

The musician took down the air, arranged the harmony, and on the next day "Yankee Doodle" was performed in great style as the national air of the United States.—[Youth's Companion.

The Woman Stabber, Williams.

The Whitechapel murders have turned the attention of journalists to the famous case of "The Monster," Renwick Williams, who was tried on July 8th, 1790, at the Old Bailey. He was arraigned upon seven indictments for cutting and maiming several women. On May 5th, 789, he stabbed a woman in the hip, then he attacked a young lady coming from the play. On January 18th, 1790, he stabbed Miss Anne Porter as she was coming from the Queen's Palace. The whole of London was thrown into great excitement, and it was roposed that vigilance committees should be formed to apprehend him. He was the son of an apothecary in Carnaby Market, and was by trade an artificial flower maker. He was about 35 years of age, 5 feet 7 inches in height; his very sharp features, carefully powdered hair, and well fitting clothes gave him a strong resemblance to the more famous sentimental blood-letter, Robespierre. At his trial he read a singular declaration of his innocence, couched in the inflated language popular at the end of the 18th century. He declared that he was "the warm friend and admirer of that sex whose cause was now asserted," and expssed as exalted sentiment as Robespierre was wont to deliver three years later. His mental condition was not called into question, nor was there any evidence to prove that his crimes were due to a morbid and perverted passion, or to sentimental hatred of women following disappointment in love. Renwick Williams was sentenced to six year imprisonment, and bound over to find sureties.

Angels Unawes.

In the hours of morn and even,
In the noon and night
Trooping down they come from heaven
In their noiseless flight,
To guide, to guard, to warn, to cheer us,
Mid our joys and cares
All unseen are hovering near us
Angels unawares.

When the daylight is dining
In the western skies,
And the stars in heaven are shining
As the twilight dies;
Voices on our hearts constealing,
Like celestial airs,
To our spirit sense revealing
Angels unawares.

Oh, faint hearts, what consolation
For us here below,
That angelic ministration
Guides us where we go.
Every task that is before us
Some blest spirit shares
Watchful eyes are ever o'er us,
Angels unaware.

F. FWALTER.

The horse which can plough acre while another horse is ploughing half acre, or that which can carry a load of passengers ten miles while another is going five, independent of all considerations of amusement, taste, or what is called fly, is absolutely worth twice as much the owner as the other.

JAUNTS IN JAPAN.

How the World Wags in Old Tokio.

A STRANGE CONGLOMERATE.—QUEER STORE SIGNS.—CURIOUS HOUSES.—YUM YUM'S TOILET.—OTHER THINGS INTERESTING AND CURIOUS.

BY FRANK G. CARPENTER.

The city of Tokio is not down in the geographies of twenty years ago. Now it is the capital of the Japanese Empire and its old name of Yeddo is forgotten. The town which was for years the city of the Shogun, the Commander-in-chief of the Japanese Feudal Army, has become the home of the Mikado and the centre of New Japan. In it may be seen, better than in any place else, how this most progressive of the Oriental nations is putting off its Eastern clothes for those of the West, and it forms the centre of the struggle of the Mongolian and Christian civilizations. Just midway between the old and the new, the aristocrat in his European clothes rides in his jinriksha, pulled by a bare-legged brother with a shaved head, and it is the comment of the social world that the Empress has lately thrown off her comfortable, airy, loose Japanese gown for the tight stays and the bustle of Mr. Worth, of Paris.

The crowd upon the streets is a strange conglomeration of the East and West. One Japanese has on an English hat and beside him walks another, his head covered with a wheel of straw as big as a boy's hoop, and fastened around his chin with a straw braid. Both have on Japanese gowns which are open at the chest and tied around the hips with a girdle, but the man with the American hat may have his feet stuck into wooden stilts or Japanese sandals while the shoes of the other are undoubtedly made in a European workshop. Japanese husbands neatly clad in the latest Broadway or Bond street styles are followed by their wives elegantly dressed in the in the rich soft clothes of the old civilization, and the whole is a strange delightful conglomeration of the picturesque bordering often upon the beautiful and now verging upon the ridiculous.

QUEER STORE SIGNS.

The queer Japanese signs over the stores, great square white boards with black tea-box characters upon them or black signs painted in white, have in some instances English translations to catch the European eye. Here is one offering: "Condensed Milk" for sale and another offers "Cocks Eggs of Superior Quality." Here is a liquor sign stating that the store has for sale "Wine, Beer and Other," and upon the ginza there stood for a long time a sign which read "Foreign Monkey Jackets for Chinese Gentlemen." This was laughed at so much, however, that it was taken down.

Tokio is a big city. It is nine miles long and eight miles wide. Over it are scattered watch towers for the discovery of fires, and a view from one of these shows an immense plain of one and two story low tiled houses, cut up by unpaved streets and intersected with a network of wide canals. It makes one think of Amsterdam, and the overhanging eaves of the houses, the junk boats sailing through the city and the men acting as beasts of burden carry out the idea of Holland. The wind-mills are absent, however, but the Bay of Yedlo stretches away in the distance and the country has that remarkable green verdure which makes the Dutch land so beautiful. In the centre of the city may be noted specially fine buildings. Some of them are of modern architecture and others are rambling Japanese palaces. They are surrounded by high embankments on which the trees grew and these are faced with massive walls of stone. Around the whole runs a wide moat and this is known as the castle. It was the seat of the Feudal Government and in it is now located the new palace of the Mikado. The immense plain stretching away on every side is filled with houses and there are a quarter of a million homes lying below you. Tokio has a million inhabitants and a guide book of the town states that it was nothing before the year 1600. It is the youngest great city of the Eastern World and it will probably grow under the new regime.

HOUSES WITH MOVABLE SIDES.

A curious city it is. The streets look more like the bazars of a fair than the blocks of a city and their low ridged roofs rarely cover more than two stories. The floors are two feet above the ground and the eaves of the roofs overhang so that fully three feet of the ground is sheltered before the floor begins. The houses are made of pieces or slides and during the daytime the whole front of the lower story slides back and you can see all that is going on within. The Japanese have no false modesty and all the operations of the family are visible as you pass along the street.

YUM YUI AT HER TOILET.

Picture here an almond-eyed maiden with a skin of that rich color shown by the cream of the Jersey cow, sitting flat on the floor before a little round mirror. Her dress is pulled down to her waist and her upper half is as bare as that of the Venus de Medici. She primps and powders and paints her lips red as I look on behind my fan and wonder, and at last, thoroughly shocked, as I turn my eyes across the street I see a mother sitting nearly as bare on the floor of the house opposite, giving a meal to a naked three-year-old boy who stands up and tugs away like a lamb. I start from the neighborhood, but the same sights greet my eyes in every quarter. In one house sprawled at full length upon the floor I see the father of a family lying upon his stomach and kicking up his bare legs. About him play half naked children, and on the canals full grown men scull great boats in the clothes that Man Friday wore before he was dressed by Robinson Crusoe. In another house I see the family cooking going on, and in another a party is squatted down at dinner. There is with it all but little dirt, and the anatomical display on the whole is not unpleasant.

A CITY WITHOUT SLUMS.

The stores and the private houses are mixed together and the rich and the poor, to a large extent, live side by side. There are certain portions of the capital populated by the working classes only, but Tokio has no slums, and good order is everywhere. The storekeepers, as a rule, live in their own houses and their box-like shops contain the goods they sell piled up around them. The small merchant, as he sits on his heels or crosses his legs like a Turk, can reach every article he has to sell and his floor is his counter. His customers sit on it as they buy, and they are not allowed to enter the house without dropping their shoes outside. The ceilings are low and the houses are in long lines or blocks. Those of the poorer class, which are formed of wood, burn like paper during a fire. Their partitions are thin, and paper has in most instances taken the place of glass. Thousands of the houses look like gigantic safes and vaults. They have barred windows, and these at the second story are closed with doors made exactly like those of the bank vaults. These are warehouses or fireproof structures. They are known as go-downs, and every large Tokio merchant has one of them.

The streets of Tokio are not narrow like those of China or of the older parts of European cities. One is not jostled as he moves along them, and the crowd of slant-eyed men and women clad in dressing gowns of all colors of the rainbow is a good natured one, and they laugh and bow low to each other as they meet. The Japanese back is elastic. The India-rubber man at the circus would wear himself out in Japan, and the Japanese bowers seem to never get through. They salaam and salaam and the lower classes knock their heads against the earth as they go down on their knees in paying their respects to their superiors. It bothers one to be the recipient of so much attention, and the stranger feels his awkwardness when he attempts the Japanese bow. It is, however, not unpleasant, and with it all there is little servility and fawning. I am struck with the open, kindly expression of the Japanese face. They seem to treat travellers as brothers. They welcome them and are willing to concede that there are other good things outside of Japan. They are manly about it and the only unpleasant thing is the curiosity which one excites among them. Whenever I walk along the streets of Tokio a crowd of men and boys follow me, and if I stop to buy I find that the street is soon blocked.

THE SOUND OF THE WOODEN SHOE.

Clatter, clatter, clatter! What a noise the people make as they go along the road! They all wear wooden sandals, and their stockings are a kind of a mitten with a finger for the big toe. During wet weather their sandals become stilts and the whole Japanese nation increases its stature by three inches whenever it rains. These sandals are held to the foot by straps coming over the toes, and there is a straw sole between the foot and sandal of wood. A tall Japanese on a stilt sandal closely approaches the ridiculous. He sometimes tucks up his long gown under his belt to keep it from being spattered by the mud, and the backs of his bare calves seem to be walking off with the man. The Japanese walk is peculiar. The men put their feet straight in front of them, like the American Indian. They lift them high off the ground and they have a get-there air about them. The women wabble and wabble; they bend over as they walk and they have what is now in America the fashionable stride. Their little feet in sandals turn inward and all female Japan is pigeon-toed. Your Japanese beauty is not averse to showing her ankle, and the soul of the Japanese beau does not flutter when he sees a two-inch slice of cream-colored skin above the three-inch foot mitten. The Japanese shoe store is one of wooden ware rather than of leather, and the cobbler mends his shoes with the chisel and planer.

STURDY JAPS INSTEAD OF HORSES.

The whole nation is open at the chest, and only the aristocrats wear underclothes. The gowns of the men and women consist, in the Summer, of a loose flowing garment, which they wrap about them in folds and fasten at the waist with a sash. In this sash the men carry their pipes and their pocketbooks, and you may often see a curiously shaped brass tube with a head at the end of it sticking out of their belt. This is a penholder, and it contains an ink-stand and brush.

The sights of an English street are missing. There are few carriages and fewer horses. You may not meet a cart in a morning's walk, and the street car, a new institution here, is seen only on the Ginsa, which is Tokio's Fifth avenue and Broadway all in one. The avaricious cabman is missing, and the Jinriksha man has taken his place. These bare-legged, big hatted men dart here and there throughout Tokio, and they will run their sturdy legs all day for a dollar. You may hire them for ten cents an hour and you can have two men to pull you for double fare. There are 80,000 of them in Tokio alone. They are in general use all over Japan, and China is fast introducing them. I felt rather ashamed at first of using a man as a beast of burden, but one soon gets used to it and urges the human horse to hurry. The average Jinriksha costs about $20.

Japan is a land made and run by human muscles. The cattle and horses are few and human sweat makes Japan's bread. The mail wagons are pulled by men and the streets and the cattle grounds are watered by push-carts. These are filled with great buckets which, fastened to bamboo poles, are dipped by the water carriers into the deep moats and the water poured into the carts. Some of the streets of Tokio are watered with buckets and I saw bare-legged and bare-chested men carrying two big wooden buckets of water, each of which, I judge, held about four gallons. One of these buckets was fastened to each end a of pole about four feet long and as thick as your wrist, and this pole was balanced on the bare shoulder of the man. As he walked along he turned a stick which made the water drip through a number of holes in the bottom of the bucket. He carried his load up one side of the street and down the other and thus laid the dust. His wages were I am told, somewhere between 20 and 30 cents a day, and out of this he paid his house rent and kept himself and family.

EVERYTHING DONE BY HAND.

Human muscle carries nearly all the burdens of Japan. Brown-skinned, slant-eyed men and women, with baskets containing several bushels each upon their backs, pass by my window as I write, and others follow with great loads balanced across their shoulders on long poles. Six-year-old boys carry two four gallon buckets of water in this way and loads of heavy merchandise are pushed along the roads in carts. Two or three men are harnessed up in front. Several push behind with both head and hands. Their muscles stand out like whip-cords as they work. The sweat rolls down their brown skins in streams, and their faces look out from straw hats as big around as a woman's parasol. Their feet are soled with straw sandals. The few horse-carts one sees upon the streets are always led rather than driven by the men, and Japan seems to do everything in the hardest way.

HORSES SHOD WITH STRAW.

It is a curious thing that nearly all the horses in Tokio and Yokohama are stallions. They are black, thick-necked ponies, and are used, as a rule, for driving or riding. The best class of horseflesh makes a fine show in Tokio, and the turnout of a Japanese aristocrat is worth noting. He has usually a betto or outrunner who goes ahead to clear the way, and his coachman is stiff and pompous. Speaking of stallions, some years ago, I am told, it was ordered by the Government that the stallions be kept in certain districts and the mares in others. How this may be I know not, save that at Nikko, in the interior, I found all mares. The Nikko horses are beasts of burden chiefly, and they carry great loads in pack saddles on their backs. The cart horses here are very curious. There comes one along the narrow business street of Tokio now. He is led by a rope-halter in the hands of a brown skinned old man who has a flat round piece of closely braided straw as big around as a good-sized parasol on his head. His feet and those of his horse are shod with straw, and the staw shoes are in both cases tied around the ankles with straw rope and are made of ordinary rice straw braided so that they form a sole for the foot about half an inch thick. These shoes cost about a cent a pair, and when they are worn off they are thrown away. Every cart has a stock of fresh new shoes tied to the horse or to the front part of the cart, and in the country here it was formerly the custom to measure distance rgely by the number of horseshoes it took to make the distance. So many horseshoes made a day's journey, and the average shoes lasted, if my memory serves me, for about eight miles of travel. It is the same with the coolies. They throw away their shoes when they are worn out, and last night when I was riding in one of these man power baby carriages, my ostrich-like steed stopped, threw away his straw shoes and went bare-footed. As he did so, I watched the roadway and counted eight pair of worn out straw shoes in a single block.

QUEER CARTS AND HARNESSES.

The harness of the work horses is as queer as their shoes. The saddle is as big as a lady's side-saddle, and it is fully eight inches high. The crupper is bound with cloth; it is as big around as your wrist and raises the horse's tail up as though he had a chestnut burr under it. The carts are as rude as the harness, and in hot weather there is a sort of a straw-matting cover stretched over the horse by means of two long poles extending out from the front of the cart to protect the horse from the rays of the sun. The same is done with the oxen, who here work, as a rule, single or in single file, and are shod, like the horses, with straw. Animals, however, are very few, and man power runs the country.

They run it very well, too, and Japan is a land which shows what man can do without any beasts of burden to speak of. Here are the bridges, big temples, great moats and good roads all made by human labor. Here is a country which blooms like the rose in California, and which is kept as clean as a market garden and does not look less fertile. It is a country with a history running back for tens of centuries, having a literature, a history, a theatre and a poetry of its own. It is a land which has made such a stride in certain branches of art that its curios command a ready sale all over the world, and its silk worms spin their cocoons and its maidens weave their product into silks for the nations. Still, until within a very few years past it was as bare of outside help as Robinson Crusoe on his desert island, and steam did not lighten its labors nor did the four-footed beast furnish it either muscle, food or fertilizer.

FRIGHTFUL SANITARY NEGLECT.

I am told that only a small part of Japan is cultivated, and the authorities state that two-tenths of it has as yet not been brought into use. Still, the land that I have seen is so carefully cared for that this seems almost impossible. The country about Tokio and Yokohama is divided into garden patches, and there is not a weed to be seen anywhere.

The soil of Japan is kept rich and deep by the use almost entirely of the fertilizer of the water closet. Every bit of night soil is saved and the sewage is carried in buckets and carts and scattered over the land. This is done nightly, and at certain hours of the evening Tokio smells worse than Naples. There is no system of sewerage in the city save that of surface drainage, and it is a wonder to me that cholera and typhoid fever are not more often epidemic. The smells from the fields and the rice paddies are as bad at certain times of the year as are those of the city, and Japan has much to learn regarding sanitary matters. With such conditions no country can have a pure, healthy water, and in many of the homes here the water closet and the well are side by side. Foreigners do not, as a rule, drink the waters of Japan without having them first boiled and filtered. I carry a filter and an alcohol stove with me, and I never touch the water outside of my hotel.

THE WATER SUPPLY.

Speaking of water calls attention to water-works. Here is a city of a million inhabitants and, according to the census of 1885, of more than 235,000 houses. Still, of all these houses not one in a thousand, if any, has what are called the modern improvements, and there are no water or gas pipes running through them. The water of Tokio is not conducted into the houses, but it exists in wells along the sides of the streets. These wells are of wood or stone above the ground, and there are about one or two to the block. They are as big around as a small hogshead sawed off two feet from the top and the water is drawn from them in wooden buckets attached to long bamboo poles. One of the sights constantly before your eyes here is a semi-naked man or woman tugging at these bamboo poles to get the water for the hours supply, and it is from these wells that the supplies for the daily baths are taken.

It Killed the Cat.

"You didn't hear of the catastrophe in my shop, did you?" remarked Prof. Toney as he applied the lather to a regular customer's face. "Very strange case, sir. One of my barbers got dreadful drunk in honor of the Republican parade, and went to sleep in the back part of the shop. Directly my half-grown cat was discovered sucking the fellow's breath, but we were too late."

"Did it kill him?" queried the customer.

"Who?"

The man."

"No; but the cat had the delirium tremens in less than ten minutes."

A PLUCKY PREACHER.

He Captures Two Catamount Kittens and has a Fierce Tussel With the Old Wild Cat.

A Cole Creek letter says: "Rev. Shamrick Henderson, a Campbellite preacher, of McDowell County, who has travelled these mountains for almost half a century, and who has in times past had adventures and escapes enough to satisfy any reasonable mortal, did one of the most foolish things in his life a day or two since, which he had reason to regret, as he expressed it, "in short meter." Mr. Henderson was crossing Cole Creek in its wildest part, close up to Micajah Mountain, a few afternoons since, when he saw two catamount kittens playfully tumbling on the creek bank.

The reverend gentleman concluded to capture the pretty, bobtailed, innocent looking bunches of fluff and fur alive, and to take them home as curiosities. He dismounted, and, stepping lightly as possible, gave chase. One of the little fellows slipped into a hollow log, while the other made a break for the woods. The one which struck for the woods was easily overtaken and captured, after having pretty severely scratched the hands of the reverend zoologist. The one in the log stuck like a leech to its sides, and it was not until an hour or more of work the preacher succeeded in pulling him out with a forked stick, when he, too, was carried back to the horse and

CONSIGNED TO ONE SIDE

of the saddlebags, whose contents consisted of hymn books and Bibles.

Mr. Henderson, finding that time had flown on swift wings while he had been after his kittens, started his horse for the house of the nearest neighbor, a distance of six miles or more. Before he had ridden half the distance the sun had disappeared behind the mountain. The reverend gentleman was riding slowly along through the deepening gloom of the forest in a thoughtful, half-sleeping mood, when a shrill scream behind him and up the mountain side reminded him that it was growing dark and there was a rapidly approaching prospect of a fight, if not a pair of them, with the parents of the kidnapped contents of the saddlebags.

Dr. Henderson can make a long prayer, and is not averse to a good square fight, when he cannot get out of it. He realized that this was one of the occasions when prayer had to take a back seat and muscle and grit must hustle for the supremacy. Dismounting, he secured a heavy hickory club before the cats arrived, but not a moment too soon. Both the old cats appeared at the same time in the road ahead of the preacher. They had undoubtedly scented the kittens, and made directly for their captor. One of the catamounts, an unusually large and ferocious male, made a spring for the dominie's throat, but received a whack with the hickory which laid him on his back. Before Henderson could recover his guard the female caught him by the shoulder as it leaped and raked him, tearing a section of his coat and about six inches of his skin and flesh into ribbons.

Fortunately the cat missed her calculation, as the preacher swung about with the weight of his blow on her partner, or it would have gone worse with him. As it was, the wound

WAS TERRIBLY PAINFUL

and made the dominie come as near saying unorthodox things as he ever did in his life. By this time the male had got on his feet again and both cats prepared to spring at once. Henderson, seeing that the affair was getting serious, backed up against a tree and awaited their onslaught. He didn't have to wait long, as the male, snarling with rage, made a leap at his throat, while the female crept to one side, as if to flank him. This fact saved the preacher, as it gave him time to receive the biggest one, which he skilfully did by jumping to the right and striking it as it struck the tree where he had just stood. The blow knocked it senseless. The female made a flying leap, but another quick movement allowed her to strike the base of the tree where the preacher had stood. He gave it one good blow on the side, but slipped, and as he fell the cat buried her teeth and claws in his legs. It was now a rolling, tumbling fight for a brief period, but the dominie's good luck did not desert him, as he was fortunate enough to hit the animal on the back, breaking its spine. As soon as he could pull himself from her embrace he ran to the male, which was just getting on its feet, and dealt it two or three terrible blows, which killed it.

Both cats were now dead, but the preacher was so badly torn and exhausted that he had great difficulty in getting to his horse. When he remounted he rode as rapidly as he could to the nearest house, where he remained almost a fortnight before he was able to go about again. The dominie still has the kittens, but he says he's not anxious to tackle another job like the last one.

Making a Will.

Every one cannot indulge in the sensation of making a will which disposes of millions. But every one can attain a degree of satisfaction to one's self by making a disposition of one's possessions. We accept it as a matter of course that the rich man and the rich woman shall bequeath his or her estate to certain heirs suggested by nature or choice, but the ordinary, everyday people in the world live along without much thought of a time when somebody else shall possess their all, be it much or little. Indeed, the very suggestion of making a will is regarded by very many sensible men as a harbinger of evil, a certain preparation for a dreaded time which is sure to bring it nearer. Especially is this true of self made men of a certain age, who have a like dread of moving into a new, fine house which they have built late in life and which they leave untenanted for as long a time as possible from a superstitious dread.

Her Poem.

She glided into the office and quietly approached the editor's desk.

"I have written a poem"——she began.

"Well!" exclaimed the editor, with a look and tone intended to annihilate, but she wouldn't annihilate worth a cent, and resumed:

"I have written a poem on 'My Father's Barn,' and"——

"Oh!" interrupted the editor, with extraordinary suavity, "you don't know how relieved I feel. A poem written on your father's barn, eh? I was afraid it was written on paper and that you wanted me to publish it. If I should ever happen to drive past your father's barn I'll stop and read the poem. Good afternoon, miss."

Prince Albert Victor.

Prince Albert Victor is the eldest son of the Prince and Princess of Wales, and was born at Frogmore nearly twenty-five years ago. For the first few years of his life he was educated at home; but at the age of thirteen he entered the navy as a cadet, and passed the usual two years on board H. M. S. Britannia at Dartmouth. In due time he became a midshipman, and was appointed to the Bacchante. After a voyage to the West Indies, he made a grand tour for two years on board that ship, which then formed part of the Flying Squadron. He encircled the world, spent a considerable time in Australia, and visited Japan, China and many other places of less interest, and returned home by way of Egypt and Palestine.

In the following year he went to Trinity, Cambridge, and during the unnecessarily long University vacations he continued his studies at Heidelberg, so that he ought to be a very well-educated young man. Having emerged from the pupillard state, he went to Aldershot to learn military science, and presently became a Lieutenant in the Royal Artillery, whence he has since been transferred to the Tenth Hussars, of which regiment he is now a Captain. He is also attached to the Ninth Lancers. He is a personal A. D. C. to the Queen and a Lieutenant of the Royal Naval Reserve.

Like his royal father, the Prince has been created a Bencher of the Middle Temple, and has occassionally dined there without undue pomp and ceremony, and he is an Honorary Doctor of Laws. In 1883 Prince "Eddie," as his parents and the populace call him, was invested with the Order of the Garter; and he has also been decorated with the Order of the Black Eagle of Prussia, the Grand Cordon Osmainie of Turkey, the Collar of Charles III. of Spain, the Grand Cross of the Order of the Netherlands Lion, the Insignia of the Anunciata of Italy, the Star of Roumania, the Portuguese Order of the Tower and Sword, the Brazilian Order of the Southern Cross and endless other similar baubles.

Cheap Meals.

Mrs. Lamadrid is a philanthropic lady of New York, who has provided the poorer classes there with nearly a million one-cent meals in the last two years, including the period of the blizzard, when almost all the other charities had been paralyzed by the unprecedented weather, and when the poor were most in need of help. A generous and philanthropic minded Buffalo girl has been inspired by her example to try a like experiment, and she is about to establish eating stands for the poor in Buffalo on a somewhat similar plan. There is an association in that city known as the Guard of Honor, which has taken up the suggestion with interest and extended the young lady every assistance in its power. The preliminary meetings looking towards the arrangement are held in its rooms, and one of the Guard has been detailed to take the first stand in charge. Only one is to be established to begin with, in order that the experiment may be tried as to its necessity and popularity. And instead of providing, as does Mrs. Lamadrid, five different dishes each day at the cost of a cent each, the Buffalo stand will provide only a hot roll and a bowl of steaming coffee, which will be sold for a nickel. It will be open from 6 in the morning till 10 at night, and will be placed at a convenient distance from the workshops where men and boys are largely employed, in order that they may take advantage of it to get a wholesome noon meal in place of the beer which so frequently forms the piece de resistance of their midday dinner.

Mistaken Tactics.

He stopped a pedestrian dead in front of the City Hall and leading him aside began."

"Your name is Gillicuddy, and I have a matter of business with you. Do you remember the——"

"But my name is not Gillicuddy, sir," interrupted the other.

"It must be."

"But it isn't."

"Are you sure?"

"Sure! Don't I know my own name?"

"But are you not sometimes troubled with loss of memory? Cicero, Napoleon the first, Washington and other great men were."

"No, sir!"

"And you are not Gillicuddy?"

"No sir!"

"Well, it's queer. Reflect for a moment. This is a matter in which there must be no mistake."

"You go to Texas, sir! I guess I know who I am!"

"Well, maybe you do. If you say you are not Gillicuddy I won't insist, but don't deceive me. I am on my way to Chicago to see my wife die, and being $2 short of fare I wanted——"

The other was gone and the stranger looked after him a long time, and then wearily said:

"It won't do. I've got to change my actics. I'm going to ask the next man right plump out for a quarter to get drunk on."

Locomotive Engineers.

The engineer whose humanity is not hardened has his feelings harrowed occasionally by pedestrians who risk their lives on the track. Tramps and other careless persons are so numerous that the casual passenger in a locomotive cab generally cannot ride fifty miles without seeing what seems to him a hair-breadth escape, but which is nevertheless treated by the engineer as a commonplace occurrence. These heedlass wayfarers do, however, occasionally carry their indifference to danger too far, and they are tossed in the air like feathers. Doubtless there are those who, like the fireman who talked with the tender-hearted young lady, regret the killing of a man chiefly "because it musses up the engine so;" but, taking the fraternity as a whole, warmth of heart and tenderness of feeling may be called not only well developed but prominent traits of character.

With a view to providing a supply of good workmen the Carron Iron Works, the largest establishment of its kind in Great Britain, have established a technical school in connection with their works, and, to encourage the students, pay one half the tuition fees of every pupil who puts in three-fourths of a possible attendance. The school is divided into two classes—science and art—and last year out of twenty-seven students examined twenty-one passed, with five marked "excellent." Models, casts, etc., are provided, as are also competent instructors in drawing, building construction, applied and theoretical mechanics, etc.

Pyke's Shirts

ARE THE BEST. TRY THEM.

99 SPARKS STREET, - - - - OTTAWA, ONT.

Ottawa, June 28th, 1887.

TO THE PUBLIC.

The partnership existing between R. E. and A. W. Ross, under the name and style of "Ross Bros.," having been dissolved on the 1st of November, the business will henceforward be owned by and carried on in the name of R. E. Ross.

—***—

Business will be conducted on an entirely new basis. I wish to announce that I will be always found in the shop, and am prepared to give

BARGAINS

In Dry Goods,
Boots & Shoes
and Crockery.

—***—

PRODUCE TAKEN IN EXCHANGE,

For which the Highest Price will be Paid.

—***—

☞ **ALL GOODS AT CASH PRICES,** ☜

and no tick given except to good customers, and in no case will an account be allowed to run over two months.

Parties bringing Produce or Cash can rely on great Bargains until after New Year.

—***—

☞ *Any orders entrusted to me by mail or otherwise will receive immediate and careful attention.*

—***—

Thanking our numerous customers for their liberal patronage in the past and soliciting an increase of the same,

I remain, Yours,—

R. E. ROSS.

SHAWVILLE, Nov. 8, 1888.

READ AND REMEMBER

-:That - Long - felt - Want - Supplied.-

FOR MANY YEARS the residents of Clarendon and surrounding districts have complained of their not being a *First-class General Store* in Shawville. The undersigned wishes to make known the fact that they have been endeavoring to supply the want,

FIRSTLY,

By erecting a premises suitable for the project;

SECONDLY,

By putting in a well-assorted stock of General Merchandise, such as is usually required by the Public, and—

THIRDLY,

The all important, by selling goods at lowest prices, and giving cash or ready-pay purchasers special value.

Thanking the Public for past favors, we respectfully solicit a continuance of their valued patronage.

We remain, Yours truly,

James Hodgins & Son.

-:THE ARGYLE HOUSE:-

AYLMER, P.Q.

THE DWELLING HOUSE of Dr. T. R. Church has been renovated and refitted and opened out as a Fashionable Resort and Boarding House, where the travelling public will find the best accommodation and attention. MRS. GEORGE ACRES, late of the "Bodega," Ottawa, has assumed control.

Aylmer, July 15, '87.

Ottawa - Hotel,

Portage du Fort, Q.

The undersigned having leased the above hotel for a term of years, would intimate to the public that he is prepared to offer the most complete accommodation to the travelling public. The bar is supplied with the best brands of liquors and the table will be found second to none in the county. Special inducements to the commercial trade.

THOMAS SOMERVILLE.

Sept. 11, 1888. 14-y.

Farm for Sale.

THE UNDERSIGNED offers for sale Lot 23, in the 9th range of the Township of Clarendon, containing 200 acres and situated one half mile from Clarke's Station on the P. P. J. Railway. There are about seventy-five acres cleared and in a good state of cultivation. The premises are well watered and a good house, barns and stable are erected thereon. Title indisputable. For further particulars apply to the owner,

GEO. H. KEMP.

Clarendon, Aug. 25, 1887.

ARTHUR BEAUDRY, FORMERLY OF ROSS BROTHERS. | GEO. H. MOORE, FORMERLY OF JAS. HODGINS & SON.

BEAUDRY & MOORE.

We desire to inform the people of Shawville and surrounding country that we have opened a

FIRST-CLASS

-:TAILORING:-

ESTABLISHMENT

in the premises lately occupied by Ross Bros., and are prepared to sell cheaper and give better satisfaction *than ever before offered in Shawville.*

OUR STOCK IS NEW AND COMPLETE

in every line, and that we are in a position to guarantee every garment a perfect fit can be judged from the fact that we are both cutters and tailors and that "in unity is strength."

SPECIALTIES!

☞ **Just as good attention will be given to the making up of goods bought at other places, as if the goods were purchased from us.**

Ladies' Jackets made to order.

BY SQUARE DEALING AND CORRECT PRICES

we hope to merit a share of public patronage.

TERMS CASH.

BEAUDRY & MOORE,

Ross's Old Stand - - - - Shawville, Que.

Proclamation.

Be it known to the people of Shawville and Clarendon that

E. HODGINS

Has on hand a nicely assorted stock of

STAPLE and FANCY DRY GOODS,
TWEEDS,
FLANNELS,
BLANKETS and UNDERWEAR,
BOOTS and SHOES,
GROCKERY,
DRESS GOODS, in plain goods and plaids.
BLACK and COLORED CASHMERES,
PLUSHES and VELVETEENS.
A good assortment of Fur and Cloth Caps, serviceable and cheap.
SALT and NAILS.

GROCERIES.

A well selected Stock of

FINE FAMILY GROCERIES,

at lowest living prices.

TEAS A SPECIALITY.

H. M. McLean's "Fall, Roller Process Flour," constantly on hand, at moderate prices.

My stock is not large, but I claim that it is well assorted and specially adapted to the requirements. Prices will be found right. Square and honest dealing guaranteed. Come and see.

E. HODGINS.

October 23rd, 1888.

ESTABLISHED 30 YEARS.

MICHAEL HUGHES, Collfield, Que.

WISHES to announce to his numerous customers and the public that he is now in receipt of the largest and best assortment of SPRING and SUMMER Goods ever before offered by him since his commencement in 1858, consisting of:

Staple and Fancy Dry Goods.
Ladies and Misses trimed and untrimed Hats,
Men's and Boy's Hats,
Groceries,
Provisions,
Drugs, Oils,
Patent Medicines,
Hardware,
Tinware,
Crockery,
Glassware,
Feetware,
Leather,
Shoemakers Findings,
Field & Garden Seeds,
Ploughs,
Farm Implements,
Sawn Lumber,
Window Sashes,
and several HORSES which he will sell at a small advance on cost for cash or exchange for farm produce and farm stock to suit purchasers.

He also offers for sale a lot of land, known as the Frances Baker Farm, rear half of No. 25, in the 8th range of the township of Litchfield, 100 acres, 60 of which is cleared and in a good state of cultivation with buildings thereon erected. Hand made shingles for sale.

Collfield, May 8th, 1888.

1888. *1889.*

FALL and WNTER

MILLINERY.

ALL THE LATEST STYLES OF

TRIMMED & UNTRIMMED MILLINERY

IN STOCK.

Plushes, Veveteens, Plumes,

and all kinds of Trimmings in large variety, latest patterns, at moderate prices.

Fancy Goods in Great Variety.

I have added to my stock a very good line of

Dress Goods and Trimmings,

Worth inspection. Call and see them.

Everything in stock is good and may be relied upon, as an inspection will establish.

MRS. MCKENZIE.

Shawville, 5th Nov. 1888.

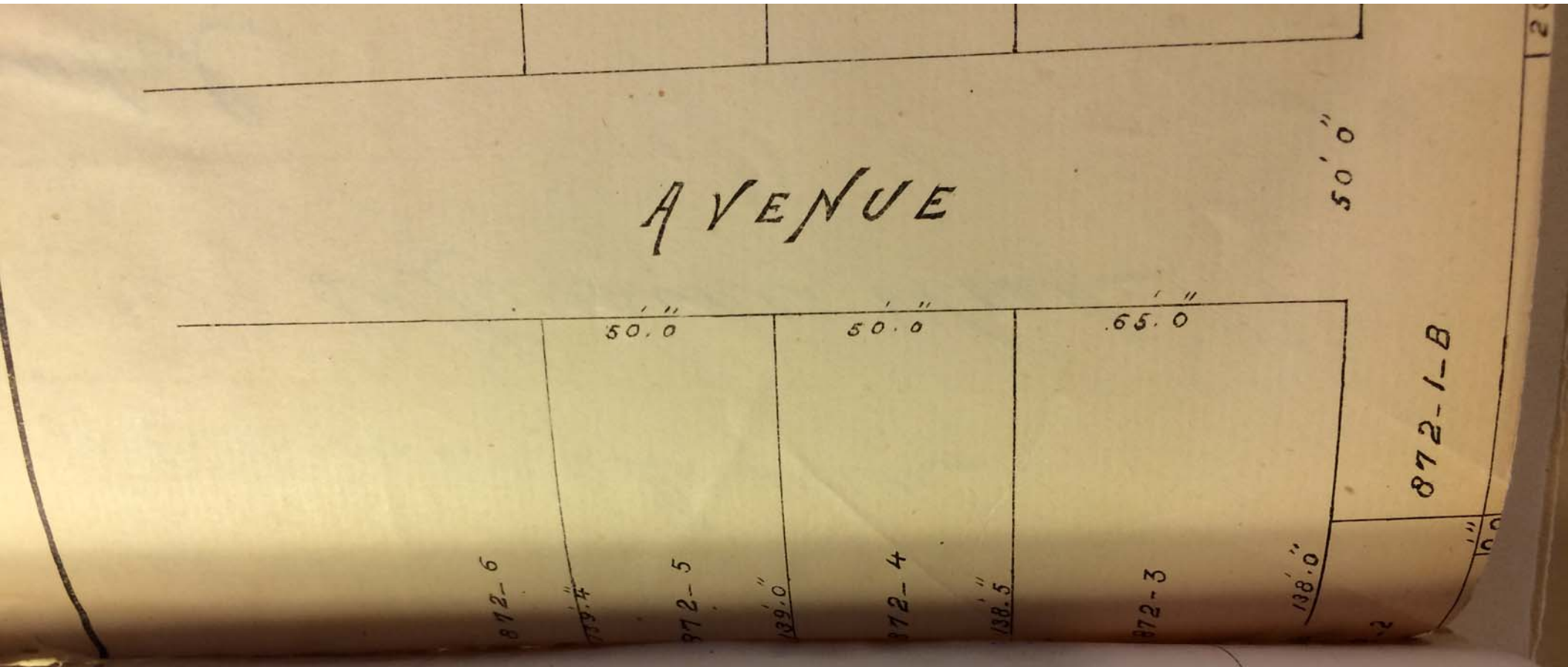

15 September 1888

...y entrance to Cyclorama

...88 & 289. St Lawrence ward

A. Knoble.

6564

13 Sept 1888

Project of Entrance to Cyclorama

288 & 289 St Laurence Ward

H. Knubel

13 September 1886

Report of entrance to Cyclorama
288 & 290. St Lawrence Blvd

Pl. Knowles.

Scale 1/8" = 1/ft.

Please make out only in Ink
this is all OK.

St Urbain St

St Catherine Str.

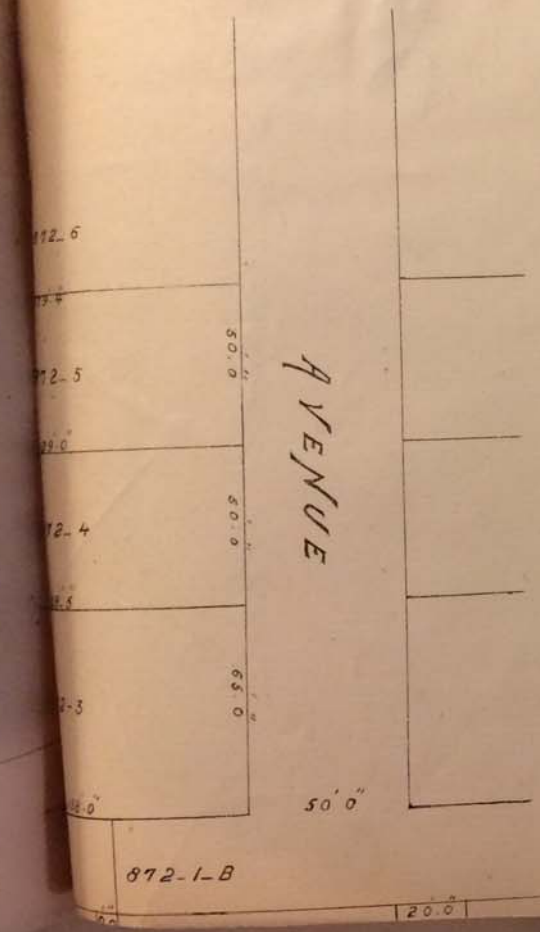

PLAN OF PROPERTY

ESTATE JOHN Mc DOUGALL

DORVAL

Montreal October 11th 1887

1st Copy 12/10/87

Beaudry P.L.S.

Heating - Cont'd.

to have felt paper at back lined with tin, ~~over coils~~ all coils & circulation to have pet valves & air cocks to each

A galvanized iron Expansion tank with water guage Expansion valve & over flow pipe to connect to furnace room to be provided & fixed also to place along side of Expansion tank a self feeding Cistern with ball cock & Connections complete 1" feed & draw off cock to be placed at furnace with 1" waste to drain. Connection to made to main supply pipe with stop valve and necessary connection with the drain all mains to be put in immediately

C1601 S171 S52 S552 v.16 687

6687 A.

31 Jan 1889

Specification

Cyclorama

249 St Lawrence Ward

Chs. H. Green & H. Knuble

Specifications of Work required to be done in
Descriptions &
the Erection of a Cyclorama building on

for
according to plans prepared by

Excavations & drains.

Perform all necessary Excavation for
Entire foundations of the building
Excavate for basement under offices
& to remove all obstructions.
Fill in and well ram around all
walls as masonry proceeds and
distribute or remove from site any
surplus Earth

Excavate for drains and lay through
front wall to proper ~~form~~ fall a
9" Salt glazed stone ware pipe drain
from main sewer with all bends
Junctions traps & Connections jointed
and caulked in Cement:
Fill in trenches and well ram same
After pipes have been inspected

Masons work.

Form footings of large flat stones
bedded together at least deep and
projecting 1' on each side of walling
well covered over with a good layer
of coarse mortar.

Foundations.

Build solid foundation all round.
also under offices.

Pave furnace Chamber:- Furnace Chamber to have 2 courses brick flatWard and grouted in cement.

Bricks- The bricks throughout to be sound hard well burned facing portions to be picked and from an approved maker.

Mortar to be composed of River sand and fresh stone lime in proportions of 2 to 1. run in a pan.
Bond. all in american bond Every 6th course in flemish bond.
Flue. Carry up 9 in tile lined flue where shown. to a height of feet above top of wall. & finished with usual C. I. Cap.
Soot door. lined in at foot of flue in furnace room a 12 x 12 sweep hole door and frame.-
all above brick and stone work as further shown on plans. of said building

Carpenters & joiners work.

The Contractor to supply all tools. tackle, Scaffolding, Cartage & all labor and material Necessary to complete his trade, including all shoring Centering framing tenoning & morticing Scarfing Housing sereing Etc. Etc & Everything required for the purpose of erecting said building.
Quality of lumber. The whole of the work to be executed throughout in good quality of lumber free from large or loose Knots, Wany Edges. Sap wood or other serious defects. all material material to be well seasoned

CA01512.557552.D668-1

Plumbing. heating & Gas fitting — W.C.s —
Provide and fit up where shown. National
Crockery closet apparatus, with Dr Estes
automatic flush tank with all wires
cranks handles etc. properly trapped
& four in soil pipe tarred inside and out
& carried with bend to roof and ven-
-tilated through same with glass caps.
the portion from ground level with strong iron
pipe —
Basins. provide 15" wash basin in each
~~wash~~ toilet room, and urinal in gents
toilet room. basins in best crockery-
ware with nickel plated cocks and
fittings. marble tops. and plumbed
for hot & cold water.
Gas supply - Lay iron pipes from
Company's main jointed in red lead
with requisite T.s of sufficient size
& furnish light as shown in plan

Heating.

Provide and fit up in basement one of
" hot water boilers
with 10" no 26 gal iron smoke stack
carried into flue. From this furnace
place & flow and return pipes of
respectively to office floor and under platform
in rotunda connecting with radiators &
tax Coils as shown in plans.
place post valves where these pipes leave the
furnace and draw off cocks on each flow
and return to regulate the supply to the
coils and circulations in rooms all of
wrought iron pipe & sufficient in
quantity to guarantee a temperature in office
of 70° farenheit with thermometer at 0° to blow
Bro outside Coils when placed in windows

lumber Cont'd.- All exposed surfaces dressed.
all in pine. unless otherwise described
Roofs. Frame the roof as shown in plan
Cover rafters throughout with 1" t+g. pine boarding
Trim for Skylight.

Scuttle. Form scuttle for access to roof and ladder for same Extending from ground to truss well anchored to wall.

Office plasterwork. Mortar to be composed of lime and hair and clean washed river sand in due proportions. ~~One rough Coat & one finishing Coat.~~
Laths to be thoroughly sound and laid in bays of 5 feet so as to break joints to 3 Coat work. Lath. render, float & ~~finish~~ set with fine grey finish all walls partitions & Ceilings throughout.

AGO1.9 171, 552, 5552 1) 6682

Le Cyclorama-de-Jérusalem

Description

Le Cyclorama-de-Jérusalem est un bâtiment servant à la présentation d'un panorama; il a été construit en 1888 et déménagé en 1895. Le corps principal présente un plan hexadécagonal d'une largeur de 36 m. Reposant sur des pilotis en béton, le bâtiment est doté d'un parement en acier émaillé beige et blanc présentant des motifs d'inspiration néobyzantine. Il est couvert d'un toit brisé. La rotonde est complétée d'un vaste avant-corps à parement de pierre comprenant notamment une tour-porche centrale coiffée d'un toit à bulbe doré. Une annexe rectangulaire est construite dans le prolongement latéral du porche. Une enseigne portant les inscriptions « Bienvenue / Spectacle continuel / Depuis 1895 / Cyclorama de Jérusalem » s'élève aussi sur le terrain plat en partie gazonné longeant le boulevard Sainte-Anne. Le Cyclorama-de-Jérusalem est érigé à proximité de la basilique et des autres structures formant le lieu de pèlerinage, dans la municipalité de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Ce bien est classé immeuble patrimonial. La protection s'applique à l'extérieur et à l'intérieur de la rotonde et de son portique, à l'extérieur de l'annexe, à l'enseigne et au terrain sur lequel se trouvent tous ces éléments. Le panorama intitulé « Jérusalem le jour de la Crucifixion », abrité dans la rotonde, est aussi classé objet patrimonial.

Valeur patrimoniale

Le Cyclorama-de-Jérusalem présente un intérêt patrimonial pour sa valeur historique. Il témoigne d'un phénomène de divertissement populaire au cours du XIXe siècle dans les villes occidentales et dans les expositions universelles, soit la présentation de panoramas. Dans les dernières décennies du XIXe siècle, plusieurs entreprises sont fondées pour produire des panoramas – ainsi que les rotondes destinées à les accueillir – en vue de les exploiter à des fins commerciales et d'assurer leur circulation dans les grandes villes. Le panorama représentant Jérusalem le jour de la Crucifixion est exposé à Montréal à partir de 1888, dans une rotonde construite à cette fin. D'abord propriété des hommes d'affaires George Hutton Patterson, de Montréal, et Charles H. Greene et Herman Kimbel, de New York, le Cyclorama-de-Jérusalem et son panorama sont acquis en 1895 par l'avocat Ubald Plourde. Ils sont déménagés la même année à proximité de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, un important lieu de pèlerinage, où ils sont exploités depuis. Le Cyclorama-de-Jérusalem présente l'un des trois seuls panoramas du XIXe siècle conservés en Amérique du Nord, et le seul conservé au Québec et au Canada. C'est le seul panorama qui est toujours logé dans sa rotonde originale en Amérique du Nord. Le Cyclorama-de-Jérusalem constitue donc un des rares témoins de ce type de divertissement du XIXe siècle.

Le Cyclorama-de-Jérusalem présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur architecturale. Il est conçu d'après les plans d'Ernest Pierpont (1853-1903), médecin de Chicago et homme d'affaires travaillant dans la production de panoramas. Il est destiné à accueillir le panorama représentant Jérusalem le jour de la Crucifixion. Le bâtiment de plan hexadécagonal était à l'origine paré de briques. Un treillis de poutres renforcé par des supports d'acier soutient le toit brisé. Son espace intérieur comprend notamment un couloir et un escalier permettant au public d'accéder, dans la noirceur, à une plateforme d'observation de la toile suspendue. De 1925 à 1927, des bâtiments annexes sont ajoutés à la rotonde et l'ensemble est décoré dans un style néobyzantin selon les plans de l'architecte Raoul Chênevert (1889-1951). Son parement extérieur est remplacé au cours

des années 1980 par un revêtement en acier émaillé, mais conserve un décor néobyzantin. Le Cyclorama-de-Jérusalem est l'un des seuls bâtiments de cette typologie, en Amérique du Nord, servant encore à la présentation d'un panorama.

Le Cyclorama-de-Jérusalem présente également un intérêt patrimonial pour sa valeur artistique. Le Cyclorama abrite le panorama intitulé « Jérusalem le jour de la Crucifixion », exécuté en 1887 ou en 1888, aux États-Unis, probablement à Chicago ou à New York. Ce panorama est l'oeuvre des peintres américains Oliver Dennett Grover (1861-1927) et Charles Abel Corwin (1857-1938), secondés par Salvador Mège (1854–1915), Edward James Austen (1850–1930) et Ernest Gros (né en 1859), qui ont tous contribué à la production d'autres panoramas. Sa conception est inspirée d'un panorama peint à Munich en 1886 par Elimar Ulrich Bruno Piglhein (1849-1894). Détruite dans un incendie à Vienne en 1892, cette œuvre allemande a d'ailleurs servi de modèle à plus d'une douzaine d'autres tableaux panoramiques présentant Jérusalem au moment de la Crucifixion. Avec celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, un seul autre de ces panoramas subsiste, soit celui d'Altötting, en Allemagne, peint en 1892. Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est restauré par le peintre d'origine bulgare Christo Stefanoff (1898-1966) à la suite de l'affaissement d'une partie du toit de la rotonde, survenu en 1957.

Source : Ministère de la Culture et des Communications du Québec, 2018.

Éléments caractéristiques

Les éléments caractéristiques du Cyclorama-de-Jérusalem liés à ses valeurs historique, architecturale et artistique comprennent, notamment :
- son implantation sur un terrain plat dégagé et partiellement gazonné, à proximité du sanctuaire de Sainte-Anne-de-Beaupré;
- le volume constitué de la rotonde, d'un vaste porche et d'une annexe latérale au porche;
- les caractéristiques extérieures de la rotonde, dont son plan hexadécagonal d'une largeur de 36 m, le toit brisé à seize versants, les pilotis en béton, les éléments ornementaux (dont les pilastres décoratifs, les arcs à redents schématisés et les moucharabiehs ornementaux);
- les caractéristiques intérieures et celles de la structure de la rotonde, dont le pilier central en acier, la structure faite d'un treillis de poutres de bois renforcé de supports d'acier, le système d'accrochage de la toile (fait de rivets, de planches de bois et de tubes d'acier), le hall d'entrée doté d'un guichet vitré, le corridor d'accès, la plateforme d'observation ceinte d'un garde-corps vitré, l'escalier à vis donnant accès à la plateforme, le faux terrain aménagé entre la plateforme et la toile (fait de bois peint), le parajour diffusant la lumière zénithale et dissimulant les dispositifs d'éclairage;
- les caractéristiques du panorama intitulé « Jérusalem le jour de la Crucifixion », dont ses dimensions de 14 m de haut sur 110 m de long, la peinture à l'huile sur toile de lin et de coton, sa conception prévue pour un déploiement circulaire, le fond aux couleurs très foncées et les sujets représentés (dont des monuments de la Jérusalem antique et la scène de la Crucifixion);
- les caractéristiques du porche, dont son plan allongé à ressauts, l'élévation décroissant par plateaux vers les extrémités, le toit plat, la tour-porche centrale surmontée d'un toit à bulbe doré et percée d'une vaste ouverture cintrée, le parement en pierre, les portes rectangulaires métalliques largement vitrées, les fenêtres rectangulaires grillagées évoquant les moucharabiehs et les éléments ornementaux (dont la corniche, les bandeaux, les amortissements, les arcatures aveugles);

- les caractéristiques extérieures de l'annexe latérale du porche, dont le plan rectangulaire, le toit plat, le parement en pierre, les vitrines rectangulaires, les portes métalliques largement vitrées, le lettrage rouge formant les mots « Cyclorama de Jerusalem » à l'arrière de l'annexe;
- les caractéristiques de l'enseigne métallique, dont son implantation à un angle du terrain, près du boulevard Sainte-Anne et de la rue du Sanctuaire, sa composition faite de panneaux et de vides de forme ovale, dont le panneau supérieur noir portant les inscriptions « « Bienvenue / Spectacle continuel / Depuis 1895 » en blanc et le panneau central au fond pâle présentant une fleur de lys bleue, suivie de l'inscription « CYCLORAMA DE JERUSALEM » sur trois lignes, en rouge et en bleu.

Historique

Le Cyclorama-de-Jérusalem est conçu pour présenter le panorama intitulé « Jérusalem le jour de la Crucifixion ». Cette peinture de grandes dimensions aurait été réalisée en 1887 ou en 1888, probablement à Chicago, à l'initiative d'Ernest Pierpont (1853-1905), médecin de Chicago et homme d'affaires travaillant dans la production de panoramas. Elle est l'oeuvre des peintres américains Oliver Dennett Grover (1861-1927) et Charles Abel Corwin (1857-1938), secondés par Salvador Mège (1854–1915), Edward James Austen (1850–1930) et Ernest Gros (né en 1859).

Le panorama est présenté à Montréal à partir de 1888. Une rotonde est construite pour son exposition, planifiée dans le contexte du carnaval d'hiver de Montréal. Les plans sont dressés par Pierpont. Le bâtiment est érigé au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain, sur un terrain appartenant aux Sœurs grises de Montréal. Le chantier est supervisé par l'arpenteur Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry. La rotonde n'est cependant pas complétée à temps pour le carnaval. Les propriétaires du panorama et de la rotonde sont les hommes d'affaires George Hutton Patterson, de Montréal, et Charles H. Greene et Herman Kimbel, de New York.

Les propriétaires n'ayant pas respecté certaines clauses du contrat de location du terrain, l'ensemble devient la propriété des Sœurs Grises en 1895. Le bâtiment et l'oeuvre sont alors vendus à un groupe d'avocats de Montréal, dont fait partie Ubald Plourde (mort en 1939). Ce dernier en devient l'unique propriétaire au cours de la même année et déménage le Cyclorama-de-Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré, par bateau. La peinture est roulée tandis que la rotonde est démontée. Le bâtiment sera remonté sur un terrain à proximité de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, au sud de la voie ferrée. Installée sur pilotis en raison de la proximité du fleuve Saint-Laurent, la rotonde donne alors directement sur le trottoir de bois menant au quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ainsi, le Cyclorama-de-Jérusalem est sur le chemin des pèlerins et des touristes qui voyagent par bateau et par train à la fin du XIXe siècle.

De 1925 à 1927, les bâtiments annexes du Cyclorama-de-Jérusalem sont construits dans un style architectural néobyzantin selon des plans de l'architecte Raoul Chênevert (1889-1951). Les murs extérieurs de la rotonde polygonale sont ornés dans le même style. Par la suite, le tracé du boulevard Sainte-Anne, inauguré en 1941, contribue à désenclaver le Cyclorama-de-Jérusalem.

La veuve d'Ubald Plourde, Albina Laurendeau (1870-1964) vend l'ensemble à Georges-Henri Blouin en 1949.

En 1957, une partie du toit de la rotonde s'affaisse sous le poids de la neige et de la glace, abîmant des sections de la toile. Des travaux de consolidation de la structure sont effectués de 1957 à 1966

par l’ingénieur Oscar Dorval (1921-2011). Les pilotis de bois sont remplacés par des piliers de béton. La charpente est renforcée par des ancrages et des poutres doublant des porteurs anciens. Le mât central est remplacé par une colonne d’acier. Le corridor et les escaliers d’accès sont réaménagés. L’enveloppe extérieure du bâtiment et des pavillons d’entrée fait l’objet de travaux d’après les plans de l’architecte Émile-Georges Rousseau (1888-1973). Jusqu’alors éclairé grâce à la lumière naturelle, le Cyclorama est doté d’un système d’éclairage électrique. Ce changement entraîne le retrait des tabatières sur le toit.

En 1958 et 1959, la partie abîmée de l’oeuvre est partiellement restaurée par le peintre d’origine bulgare Christo Stefanoff (1898-1966), qui conçoit également un nouveau faux-terrain; le précédent aurait été composé de sable et d’éléments de végétation disséminés.

Au cours des années 1980, le décor extérieur en bois est remplacé par un revêtement en acier émaillé d’après les plans de l’architecte Louis Carrier (1919-2007).

Le Cyclorama-de-Jérusalem est classé en 2018.

Document généré le 2 août 2017 10:46

Le Cyclorama de Jérusalem

Marie-Paule Bergeron-Binette

Montréal : le patrimoine moderne
Numéro 53, Printemps 1992

URI : id.erudit.org/iderudit/17630ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Éditions Continuité

ISSN 0714-9476 (imprimé)
1923-2543 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Marie-Paule Bergeron-Binette "Le Cyclorama de Jérusalem." *Continuité* 53 (1992): 46–49.

Tous droits réservés © Éditions Continuité, 1992

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne. [https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/]

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. www.erudit.org

LE CYCLORAMA DE JÉRUSALEM

La rotonde qui abrite le Cyclorama de Jérusalem, à Sainte-Anne-de-Beaupré.
Photo: Coll. Cyclorama de Jérusalem.

Un spectacle fascinant, unique au Canada, qui nous transporte par la magie du trompe-l'œil sur les lieux mêmes de la mort du Christ.

Situé à deux pas de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, le Cyclorama de Jérusalem présente, sur une immense toile circulaire, *Jérusalem, le jour de la crucifixion*. La surprise est grande lorsqu'après être entré dans la rotonde, on découvre dans la salle sombre, depuis une plateforme, une toile haute de 14 mètres et d'une circonférence de 100 mètres, qui reproduit la ville de Jérusalem et le mont des Oliviers. La technique du trompe-l'œil, alliée à l'éclairage provenant du plafond, produit un effet tel que l'on se croirait sur les lieux mêmes de l'événement.

Peint par un groupe d'artistes au cours des années 1880[1], le panorama illustre plusieurs sujets reliés à la scène de la crucifixion: le tombeau de Jéroboam, fondateur et roi d'Israël (960 à 930 av. J.-C.); le chemin de Damas, où saint Paul s'est converti, et à l'arrière-plan la Méditerranée; les fortifications romaines, la foule des juifs et, debout sur un rocher, le grand-prêtre qui tente de pacifier les fanatiques, irrités par l'inscription «INRI, Jésus de Nazareth, roi des juifs»; le calvaire et la ville de Jérusalem ainsi que le palais de Pilate, à droite; le temple de Jérusalem, édifié sur le mont Moriah; deux magnifiques tentes appartenant à des marchands arabes (pour leur rendu, ces ouvrages sont les plus remarquables); le palais des grands-prêtres et le Cénacle, où le Christ institua l'Eucharistie; le tombeau d'Absalon, fils du roi David; le palais du roi Hérode, en marbre blanc, sur le mont Sion; le chemin de Bethléem, où Jésus est né.

AU DÉBUT LE PANORAMA

Le mot panorama est composé de deux mots grecs: *pan*, qui signifie «tout», et *orama*, qui veut dire «voir». Le panorama est apparu en Écosse, à la fin du XVIIIe siècle, et son invention est attribuée au peintre Robert Barker, d'Édimbourg. Barker s'est sans doute inspiré d'une gravure géante de la ville de Londres réalisée en 1600 et qui était cinq fois plus large que haute. Il en reprit l'idée pour créer un spectacle unique qu'il présenta en 1791 au Leicester Square, dans une rotonde en brique. La plateforme circulaire d'où le public pouvait observer la toile avait 28 mètres de diamètre. Le trompe-l'œil était si saisissant qu'il donnait l'impression d'un champ de vision illimité. De plus, l'architecture de la rotonde permettait d'observer un second panorama à l'étage supérieur. L'endroit connut une grande popularité pendant plus de 70 ans.

Le plus sérieux rival du panorama fut le diorama, créé en 1822 par Jacques Daguerre. Sur d'immenses toiles translucides de 21 mètres sur 12, peintes des deux côtés, on projetait une lumière tantôt par l'avant, tantôt par l'arrière, ce qui faisait varier la scène et permettait de passer d'une saison à l'autre ou du jour à la nuit. Le nom panorama ou diorama désigna alors tous les spectacles qui offraient des illusions d'optique. On présenta même une grande toile enroulée sur un cylindre que l'on déroulait à partir de la droite de la scène pour aussitôt la rouler sur un autre cylindre placé à gauche, et vice-versa.

La physionomie des différents personnages est tout à fait saisissante. Photo: Coll. Cyclorama de Jérusalem.

À l'aide de ces procédés, on illustrait des événements courants, les grandes batailles, les couronnements ainsi que les villes célèbres du monde, comme Constantinople et Jérusalem. Signalons qu'un tableau circulaire de Québec, peint par Robert Burford, fut exposé dès 1830 à Londres, au Leicester Square. Le panorama eut également beaucoup de succès aux États-Unis. Cependant, l'enthousiasme pour le panorama de 360 degrés, tel que présenté dans une rotonde, commença à décliner à partir de 1830.

Dans le dernier quart du XIXe siècle, à Paris, le colonel Langlois inaugura les «faux terrains», c'est-à-dire des avant-plans en trois dimensions qui se confondaient avec la scène peinte, suspendue derrière. Félix-Emmanuel Philippoteaux succéda à Langlois et le panorama qu'il peignit à la gloire des Parisiens durant le siège de 1870 souleva l'admiration. À la même époque, des entreprises spécialisées dans la production de panoramas virent le jour à Paris, à Bruxelles, à Munich et en Amérique, notamment à Milwaukee, dans le Wisconsin, et à Chicago où Paul Philippoteaux, le fils de Félix-Emmanuel, ouvrit un atelier sous le nom de Chicago Panorama Inc. C'est à ce moment qu'apparut le terme cyclorama.

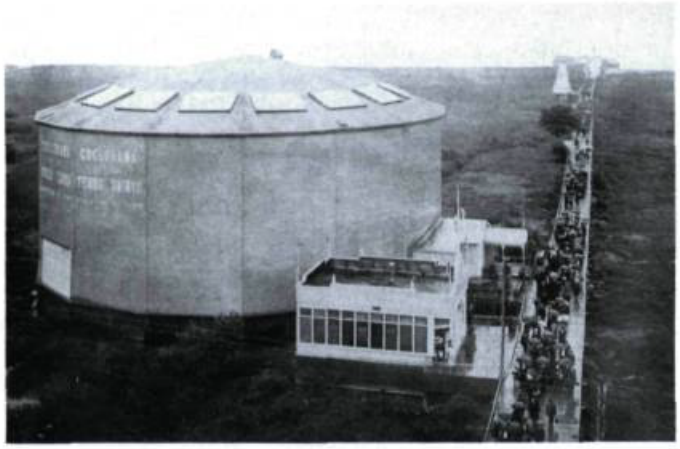

La rotonde, au début du siècle, attirait déjà de nombreux visiteurs. Photo: Coll. Cyclorama de Jérusalem.

Les peintres de tableaux panoramiques furent bientôt considérés comme des académiciens. Paul Philippoteaux et son père Félix-Emmanuel, Édouard Detaille, Théophile Poelpot, Stephan Jacob, Charles Castellani, Alphonse Deneuville et Olivier Pichat demeureront les maîtres de cette technique. Même si les nouvelles technologies ont supplanté le procédé, une vingtaine de panoramas datant des XIXe et XXe siècles subsistent en Amérique, en Russie, en Australie et dans plusieurs pays d'Europe, sans compter celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, le seul du genre au Canada.

LA GENÈSE DE L'ŒUVRE

L'histoire du cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré commence aux États-Unis. L'Américain Ernest Pierpont, qui se spécialisait dans les expositions de panoramas, caressait depuis longtemps le projet de reproduire la ville de Jérusalem selon ce procédé. Il rencontra le peintre allemand Bruno Pighlein qui, à la suite d'un voyage en Terre sainte en 1855, avait réalisé un remarquable panorama de la crucifixion[2]. Pighlein aurait alors fourni à Ernest Pierpont l'esquisse ainsi que les données nécessaires pour reproduire la scène de la crucifixion.

Pierpont engagea pour exécuter l'œuvre un groupe d'artistes bien connus en Europe comme en Amérique: Charles Abel Corwin et Olivier Dennett Grover, de Chicago, E. J. Austen, de Londres, ainsi que Salvator Mège et E. Gros, tous deux de Paris[3]. Le panorama fut peint à Chicago pendant la décennie de 1880, dans l'atelier de Paul Philippoteaux, qui dirigeait lui-même les travaux[4]. Ces informations ont été confirmées par le restaurateur Gustav A. Berger[5], directeur de l'Art Conservation Research Foundation, à New York. Par la suite, le tableau fut acheminé à Montréal, vraisemblablement en 1888-1889.

DE MONTRÉAL À SAINTE-ANNE

Le journal *The Gazette* publiait dans son édition du 17 novembre 1888 la nouvelle suivante: «On est à élever les fondations pour un Cyclorama au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain. L'édifice aura 125 pieds de diamètre par 48 pieds de hauteur. La structure sera en brique, sans fenêtres, la seule lumière parviendra du toit. On estime à $ 75,000 le prix du terrain et de l'édifice. Le sujet: *Jérusalem, le jour de la Crucifixion* est évalué à $ 30,000.»

Un peu plus loin, on lit que l'architecte de l'édifice est E. Pierpont de Chicago et que les propriétaires sont Chs Greene et Hermine Newbell de New York, tandis que J. A. V. Beaudry, architecte, supervise les travaux à Montréal. Inaugurée en février 1889, la rotonde, connue dès lors sous le nom de «cyclorama», remporta un succès immédiat.

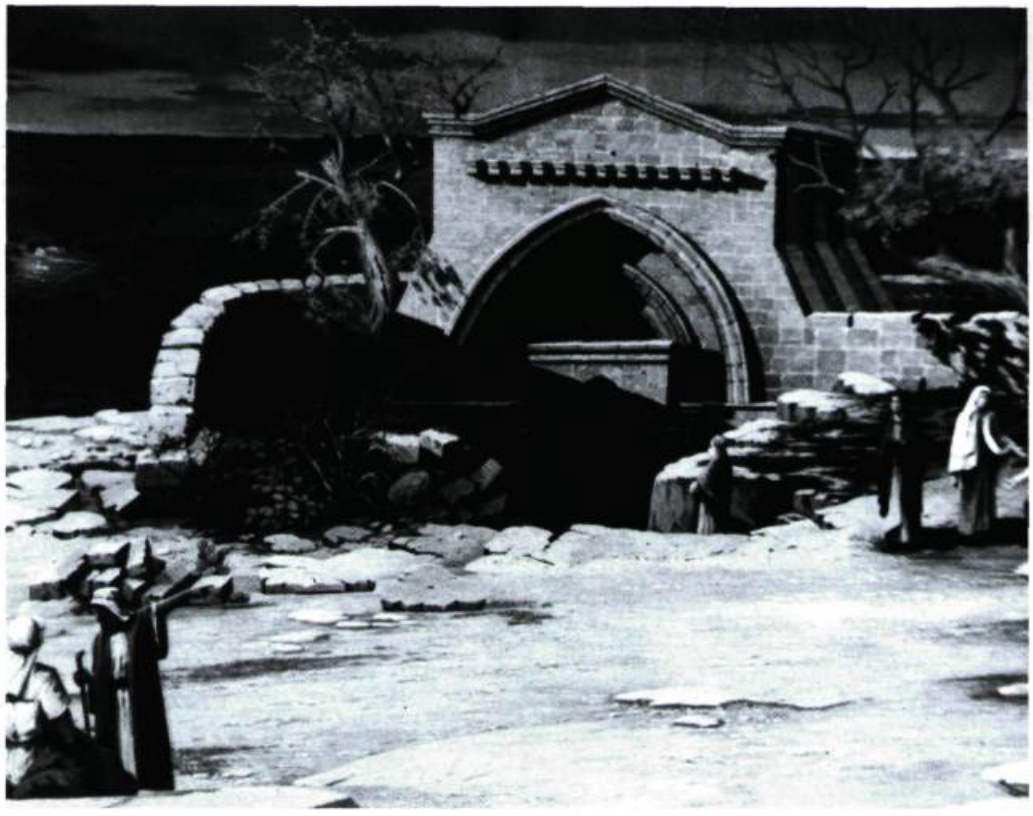

Le tombeau de Jéroboam. Photo: Coll. Cyclorama de Jérusalem.

Les tentes des marchands arabes – les «faux terrains» – sont particulièrement remarquables pour leur rendu. Photo: Coll. Cyclorama de Jérusalem.

Le cyclorama se trouvait dans la partie nord-est du quadrilatère où s'élevait autrefois la maison Nazareth (les Buissonnets), emplacement occupé aujourd'hui par la Place des Arts. Le terrain appartenait aux sœurs Grises de Montréal, qui l'avaient loué pour une période de neuf ans. Comme l'entente ne fut pas respectée, les religieuses annulèrent le bail après cinq ans pour se retrouver finalement propriétaires du cyclorama. Elles le vendirent en 1895 à une société de jeunes avocats montréalais. Peu de temps après, l'un des sociétaires, Ubald Plourde, qui en avait obtenu la propriété exclusive, décida de déménager et la rotonde et la toile à Sainte-Anne-de-Beaupré, sur l'emplacement actuel. Son épouse s'en porta acquéreur en 1901. Enfin en 1957, la famille Blouin de Sainte-Anne-de-Beaupré devint propriétaire du cyclorama, qu'elle exploite depuis sous la raison sociale Cyclorama de Jérusalem inc.

REGAIN DE FAVEUR

Le panorama suscite depuis quelques années un nouvel intérêt, comme en font foi les expositions consacrées aux œuvres créées selon ce procédé. Par exemple, en 1989, la Barbican Art Gallery de Londres organisait une magnifique exposition intitulée *Panoramania!* Pour sa part, le Metropolitan Museum of Art de New York a fait restaurer récemment le très beau panorama circulaire du palais et des jardins de Versailles, peint à l'huile en 1818-1819 par l'artiste américain John Vanderlyn. La toile est exposée en permanence et le sujet apparaît digne d'intérêt.

À Scheveningen, aux Pays-Bas, six étudiants ont exécuté une vue de la ville en 1984. L'œuvre soulignait le centième anniversaire de l'inauguration du panorama peint par Hendrick Willem Mesdag, et exposé à La Haye depuis le 1er août 1881. En Allemagne, à Bad Frankenhaüsen, une toile panoramique installée en 1984 rappelle la Révolution bourgeoise en Allemagne. Elle rend hommage à Thomas Müntzer, héros de la Guerre des paysans de 1525. Cette œuvre gigantesque est due à Werner Tübke, qui y a travaillé inlassablement pendant dix ans. On a construit pour l'événement un musée de forme circulaire dont la charpente métallique se compose de 54 cylindres. L'édifice mesure 28 mètres de haut sur 44 mètres de circonférence.

AILLEURS DANS LE MONDE

C'est en 1838, à Philadelphie, qu'on a reproduit pour la première fois sous la forme d'un diorama la scène de la crucifixion. L'œuvre fut ensuite exposée au Great Room Lyceum de New York en 1840. On en attribue la conception à John Martin, qui s'est intéressé à la technique du diorama dès 1834, peu de temps après Daguerre.

Outre celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, il existe ailleurs dans le monde d'autres tableaux panoramiques représentant la crucifixion. D'abord en Allemagne, à Altötting, près de Munich, on peut voir une version peinte en 1903 par Gebhard Fugel (12 m de haut sur 95 m de circonférence). En Suisse, à Einsiedeln, la toile réalisée en 1892 (10 m de haut sur 100 m de circonférence) fut détruite par le feu en 1960, mais une équipe de spécialistes l'a entièrement repeinte. En Californie, à Glendale, un panorama semi-circulaire (14 m sur 60 m) est exposé dans le Forest Lawn Memorial Park. *M.-P. B.-B.*

Plus près de nous, au Musée de la civilisation, l'exposition *Le panorama de Québec*, présentée en 1990, s'intéressait à la technique du dessin panoramique telle que pratiquée par les civils et les militaires en poste à Québec aux XVIIIe et XIXe siècles. La plupart de ces œuvres, exécutées à l'aquarelle, servaient à rendre compte à la mère patrie de la topographie du site exceptionnel qu'occupe la ville de Québec.

Le visiteur qui entre au Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré peut soit se remémorer l'histoire sainte qu'il a jadis apprise, soit reconnaître les lieux saints décrits dans l'Évangile ou simplement découvrir un événement important de la chrétienté. Le système audio-visuel et la brochure offerte facilitent la lecture de l'œuvre. La toile de fond tendue verticalement représente les lieux dans le lointain alors que les faux terrains ramènent au premier plan les objets figurés. La physionomie des différents personnages est saisissante et le rendu des vêtements d'un réalisme remarquable. D'avril à novembre, les visiteurs affluent pour découvrir cette technique séculaire qui émerveille encore le monde.

1. Gustav A. Berger, Berger Art Conservation Inc., New York.

2. **Bryan's Dictionary of Painters and Engravers,** Kennekat Press Inc., Port Washington, N. Y., 1964, p. 118.

3. **Cyclorama de Jérusalem,** livret explicatif paru à Montréal vers 1889-1890.

4. Ralph Hyde, **Panoramania!,** London Trefoil Publications/Barbican Art Gallery, 1988, p. 202.

5. Gustav A. Berger signale aussi qu'un double de l'œuvre fut exécuté dans le même atelier et envoyé en Australie.

Marie-Paule Bergeron-Binette
Historienne de l'art.

Cuisines et salles de bains : des réalisations

À la suite de la parution de deux articles portant sur les salles de bains et les cuisines traditionnelles, dans les numéros 49 et 51 de *Continuité*, nous avons jugé bon de proposer aux lecteurs des exemples intéressants de réaménagement de ces pièces. Ces réalisations, parfois d'une grande simplicité, illustrent avec à-propos le bon goût du propriétaire ou montrent les nombreuses possibilités qui s'offrent à qui désire redonner à ces espaces un cachet traditionnel compatible avec l'âge et l'histoire de sa maison.

Bien sûr, comme l'ont souligné les articles en question, les équipements des salles de bains et des cuisines anciennes, tels qu'ils se présentent aujourd'hui, datent surtout de la fin du XIXe siècle et du début du XXe. Il n'en est pas moins possible d'aménager ces pièces de manière que les matériaux, les types d'appareils et les couleurs choisies s'harmonisent avec le décor ancien. Ce faisant, on augmente leur confort tout en les mettant en valeur.

Au cours de notre recherche, cependant, nous nous sommes heurtés à la difficulté de repérer des exemples vraiment significatifs et des réalisations capables d'illustrer nos propos. Pourtant nous sommes convaincus qu'il existe au Québec de nombreux cas et des expériences pratiques qui mériteraient d'être portés à l'attention de tous. Aussi faisons-nous appel dès maintenant à votre collaboration pour nous indiquer des exemples de réaménagement ou de restauration dont nous pourrions traiter dans une prochaine rubrique.

Photo: François Varin

UN AIR VICTORIEN

Rue Saint-Flavien, dans le Vieux-Québec. Élégante salle de bains d'allure victorienne, avec des revêtements muraux typiques du tournant du siècle, un lavabo sur pied mouluré, une commode en bois plaqué ainsi qu'une baignoire en fonte émaillée. Cet aménagement témoigne éloquemment de la richesse et de la profusion du décor que l'on retrouvait à cette époque. Le propriétaire a fait des recherches afin de trouver un papier peint approprié et a installé dans la partie inférieure du mur un revêtement embossé, caractéristique de la fin du XIXe siècle ou du début du XXe. Ce type de revêtement, à base de linoléum ou de fibres de bois, est appelé *lincrusta* ou *anaglypta*. Au sol, des carreaux de céramique de grande dimension, aux teintes marbrées, rehaussent la pièce tout en s'intégrant au décor. Le plafonnier, une pièce authentique, peint de couleur bronze et orné de deux abat-jour de verre complète la décoration et contribue à lui donner un caractère d'authenticité.

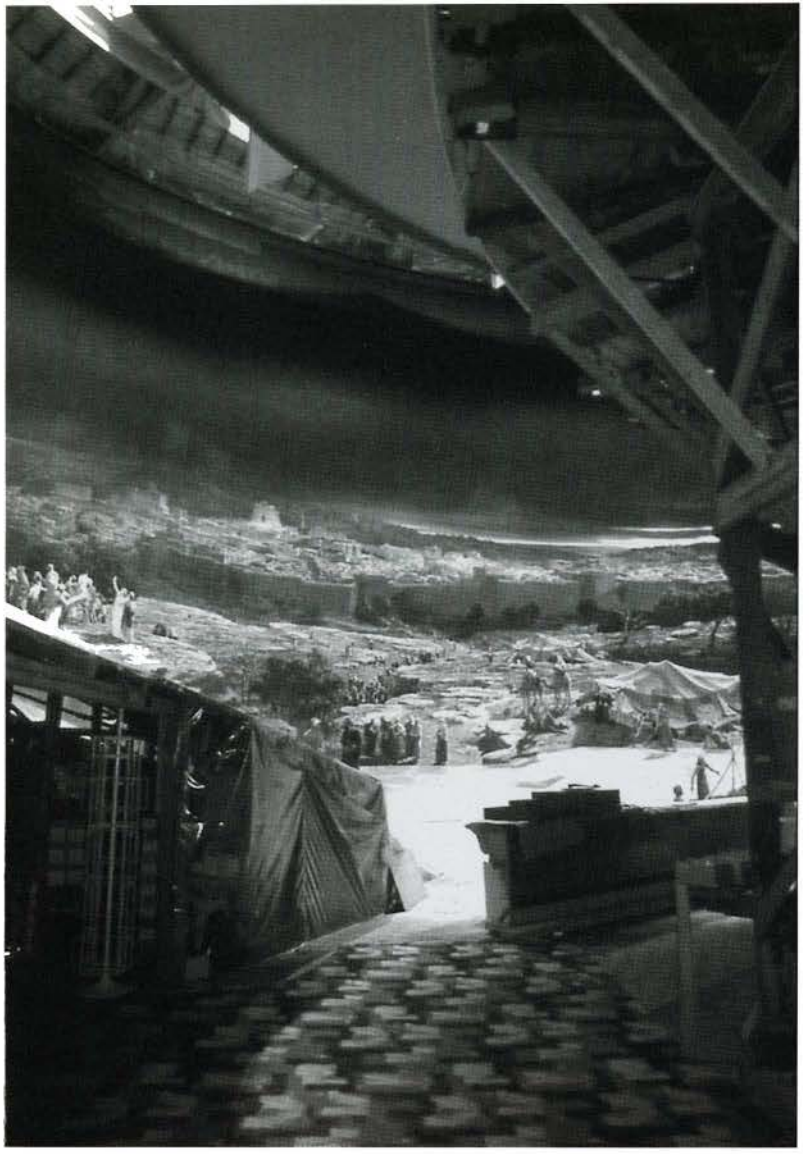

Fig 1. Intérieur du *Cyclorama de Jérusalem* à Sainte-Anne-de-Beaupré. Vue sur la toile depuis le dessous de la plate-forme. Au premier plan on aperçoit le faux-terrain, construction en bois qui porte le prolongement, dans l'espace, du décor peint.
(photo Luc Noppen)

Isabelle Caron

Le *Cyclorama de Jérusalem* à Sainte-Anne-de-Beaupré : une architecture sous influence artistique

Les peintures de type panoramique ont adopté différentes formes en Occident aux XIXe et XXe siècles ; le sujet a préoccupé plusieurs historiens d'art dans les années 1980. À cette époque, plusieurs publications ont attiré l'attention sur la valeur d'art et les caractéristiques architecturales de quelques grands « panoramas » — c'est ainsi que l'on nomma très tôt les tableaux panoramiques et les rotondes qui permettaient de les exposer, souvent comme des attractions festives ou touristiques — européens et étasuniens. Or, le *Cyclorama de Jérusalem*, situé à Sainte-Anne-de-Beaupré, non loin de Québec (fig. 2), n'a jamais été évoqué dans ces études. Ce panorama de la seconde moitié du XIXe siècle est pourtant de l'une des rares œuvres de ce type qui nous soient parvenues en bon état.

À l'intention du *Journal de la SÉAC*, nous avons préparé cet essai qui propose une lecture de la valeur d'art et d'histoire de la rotonde du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré ; nous aborderons le contexte historique de sa genèse, son originalité au regard du propos thématique et les aspects caractéristiques de sa figure architecturale pour mettre en évidence l'exemplarité de ce cas nord-américain.

Disons d'abord que le *Cyclorama de Jérusalem* de Sainte-Anne-de-Beaupré est un cas singulier pour l'Amérique parce qu'il est le seul qui développe une thématique religieuse et qui ait été installé sur un lieu de pèlerinage religieux. En effet, même s'il n'a pas été conçu pour le lieu où on le retrouve aujourd'hui, le *Cyclorama* a toujours eu vocation de servir comme attraction pour des catholiques romains. Sa destinée devait donc tout naturellement le mener à Sainte-Anne-de-Beaupré, haut lieu de la catholicité nord-américaine.

En second lieu, considérons cet aspect particulièrement inusité pour l'histoire de l'architecture des panoramas : le *Cyclorama* est présenté dans une rotonde qui a été construite pour le mettre en scène de façon permanente (fig. 3). Une œuvre peinte spécifique a déterminé le choix d'un cadre architectural précis, dans une relation structurante contenu-contenant, toujours existante. Or, la plupart des rotondes qui abritent les panoramas qui nous sont connus — parce qu'ils subsistent ou parce qu'ils ont été abondamment étudiés — ont été construites pour exposer en alter-

Isabelle Caron est candidate au doctorat au programme de Doctorat interuniversitaire en histoire de l'art à l'Université du Québec à Montréal.

JSSAC / JSÉAC 25, n°s 2, 3, 4 (2000) : 37-50. © SSAC / SÉAC

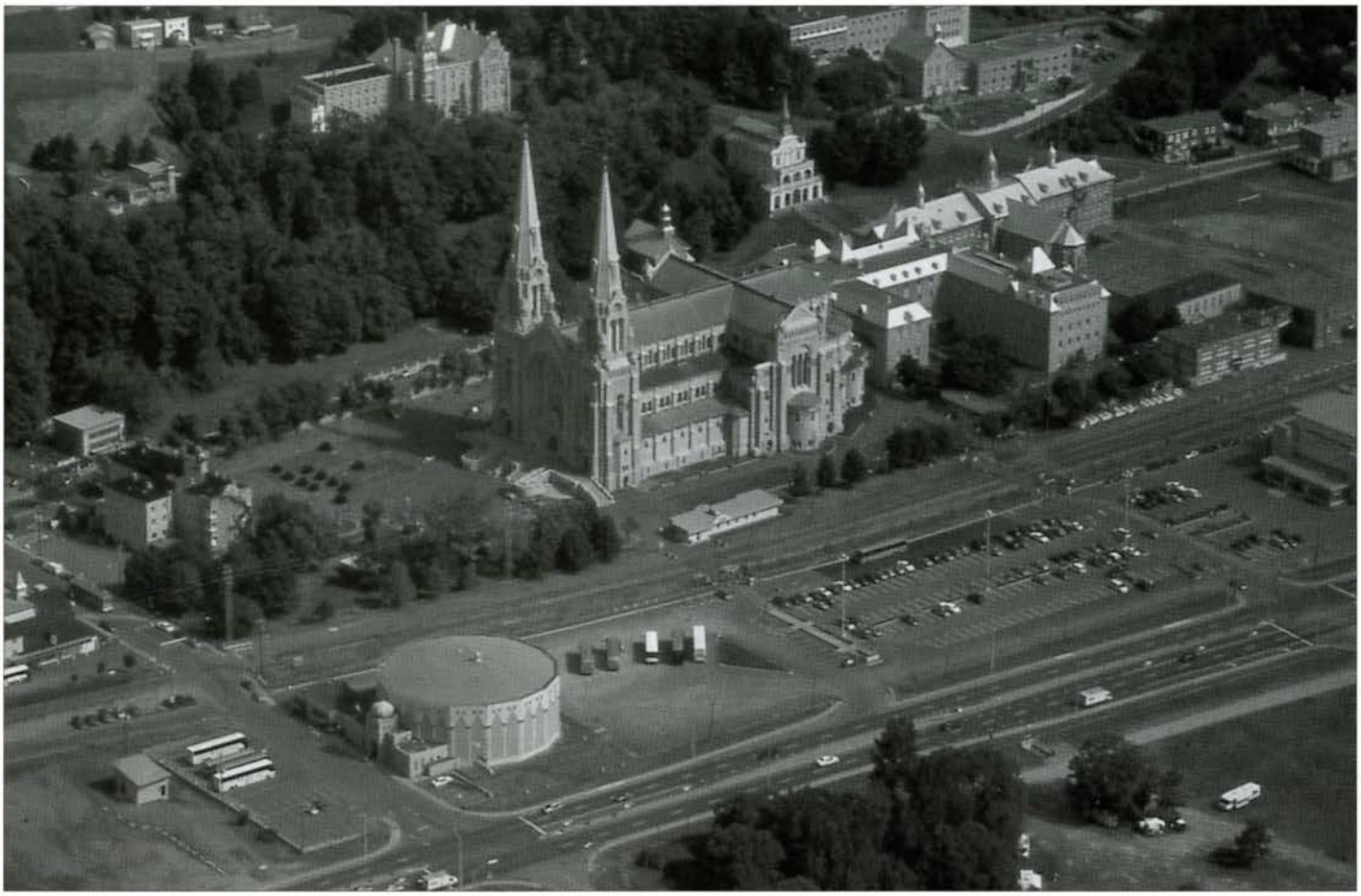

Fig. 2. Vue aérienne de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le Cyclorama occupe un site à proximité de la basilique.
(photo Pierre Lahoud)

nance des œuvres différentes ; les toiles panoramiques étaient en effet produites en série et se succédaient dans une rotonde, un peu comme le font les films dans les salles de cinéma, pour satisfaire un public avide de nouveauté. À Sainte-Anne-de-Beaupré, la relation pérenne entre l'œuvre peinte et la rotonde, toutes deux d'origine, forme un cas unique dans le corpus des panoramas picturaux encore exposés actuellement ; dans tous les autres cas, les toiles ont été accueillies dans des rotondes plus récentes, ce qui les a en quelque sorte sédentarisées (ou sécurisées) au terme de périples variés. C'est le cas, par exemple, du *Panorama de la bataille de Gettysburg*, exposé depuis 1962 au Gettysburg National Military Park (Gettysburg, Pennsylvanie) dans une rotonde dessinée par l'architecte Richard Joseph Neutra.

Le Cyclorama de Jérusalem

Nos recherches[1] ont montré que l'œuvre peinte logée dans la rotonde de Sainte-Anne-de-Beaupré — l'une des rares œuvres panoramiques étasuniennes encore exposées en permanence — revêt un grand intérêt (fig. 4, 5). Le panorama pictural porte sur le thème de la crucifixion et a été réalisé d'après un modèle du peintre allemand Elimar Ulrich Bruno Piglhein (1848-1894). Ce modèle, créé à partir des photographies, des croquis et des relevés faits en Terre Sainte par Piglhein et des collaborateurs (dont Ernest Pierpont[2]) a été peint à Munich en 1886 (et détruit par le feu en 1892[3]). Il a servi de base pour la composition de panoramas à quelques groupes de peintres qui ont produit un certain nombre d'œuvres panoramiques à sujet de crucifixion[4]. Le groupe de panoramistes internationaux qui a réalisé l'œuvre exposée près de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, a utilisé cette même source. Deux autres œuvres, portant sur le même sujet, sont exposées en Europe et installées sur des lieux de pèlerinage. L'une est en montre à Altötting en Bavière, Allemagne et la seconde l'est à Einsiedeln, Suisse. Si l'œuvre picturale allemande est d'origine — elle date de 1903, tout comme sa rotonde — le panorama suisse est une copie de 1962, faite après qu'un incendie ait détruit l'original de 1893.

L'œuvre de Sainte-Anne-de-Beaupré représente les environs de Jérusalem, la campagne autour du lieu de la crucifixion et l'activité humaine à l'heure de la mort du Christ. La composition est organisée de manière à ce que le spectateur puisse saisir l'ensemble de l'activité régnante, sans interruption de la composition, à partir de la plate-forme centrale où il se tient. Le panorama recrée l'atmosphère générée par la mort du Christ en respectant les éléments répertoriés et imposés par le texte biblique à l'origine du sujet représenté. Ainsi, le ciel est sombre, nuageux et tourmenté, les divers édifices de la ville répertoriés sont reconnaissables (temple de Jérusalem, palais de Ponce Pilate, le Xyste, par exemple), la morphologie régionale est identifiable

Fig. 3. Vue de la rotonde du Cyclorama de Jérusalem et de ses annexes, depuis le coteau.
(photo Luc Noppen)

(mont Moriah, mont des Oliviers) tout comme les principaux acteurs de ce moment particulier du récit religieux (la Vierge, les larrons, l'apôtre saint Jean, etc.).

Présence des attractions de type panoramique au Québec au XIXe siècle

Le *Cyclorama* de Sainte-Anne-de-Beaupré a été peint dans les années 1880, période d'éclosion des panoramas à grand déploiement. Cet âge d'or naît de l'intérêt grandissant du public envers les panoramas, engouement qui provoque un changement de statut de ce type d'œuvre : jusque là objet de curiosité, souvent documentaire, le tableau panoramique s'ennoblit alors de prétentions artistiques. Déclassés dans l'art documentaire et dans la production d'effets d'optique par les développements rapides de la photographie, les peintres panoramistes cherchent à se libérer de leur statut d'habiles techniciens pour rejoindre celui des créateurs. En cela ils sont aidés par le mouvement historiciste qui revalorise la peinture d'histoire, c'est-à-dire les compositions artistiques inspirées par les textes. Le panorama, jusque là supporté par la technique et la science dans la découverte des paysages, est désormais aussi régi par les principes de composition en vigueur dans les Beaux-arts : ainsi annonce-t-on « le passage de la tradition du trompe-l'œil à la conception et à l'exécution supérieures d'une œuvre d'art [5] ».

On a peine aujourd'hui à saisir l'ampleur du phénomène des panoramas, au XIXe siècle. Dans un texte sur *Le panorama, spectacle de l'histoire*[6], François Robichon a bien décrit le contexte de production et de circulation des œuvres panoramiques en France ; on ne peut que faire l'analogie avec les *circuits* de salles de cinéma, d'autant plus que c'est l'avènement du cinéma qui a sonné le glas de la plupart des entreprises de production et d'exploitation de panoramas : « L'établissement de plusieurs panoramas dans Paris a donné lieu de penser que l'établissement dans les plus grandes

Fig. 4. Une section de la toile du Cyclorama.
(photo Luc Noppen)

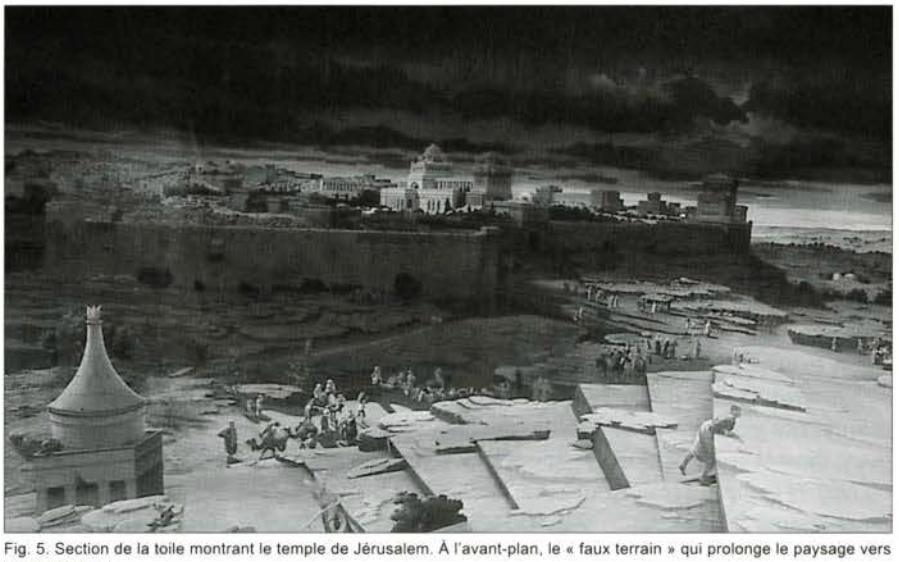

Fig. 5. Section de la toile montrant le temple de Jérusalem. À l'avant-plan, le « faux terrain » qui prolonge le paysage vers les spectateurs.
(photo Luc Noppen)

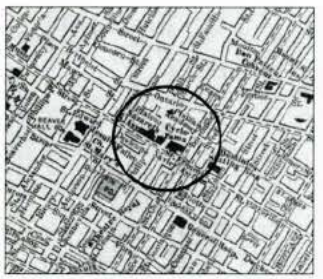

Fig. 6. Détail d'une carte de la ville de Montréal en 1890 ; le Cyclorama y est représenté, à l'angle nord-ouest de rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain.
(Bibliothèque nationale du Québec, Montréal, n° TRBA0068)

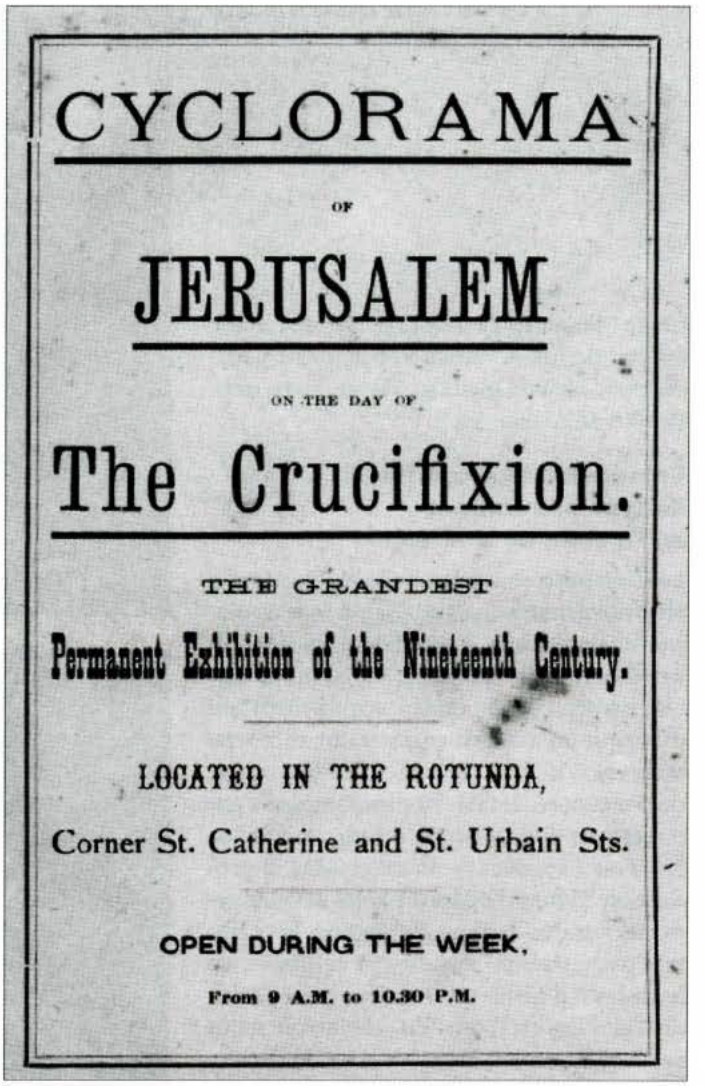

Fig. 7 « Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion. The Grandest Permanent Exhibition of the Nineteenth Century located in the Rotunda. Corner St. Catherine and St. Urbain Sts. » , vers 1888-1895.
(coll. Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré)

villes de France de monuments panoramiques, dont la rotonde aurait le même diamètre et la même hauteur que celui de Paris, pour y exposer les toiles d'abord exposées dans la capitale, produirait de bons résultats[7] ». Le coût de réalisation de toiles est donc amorti par la multiplication des lieux de présentation et, très tôt, les ateliers de peintres panoramistes sont mis à contribution pour alimenter ce réseau de distribution. Cela a deux conséquences. D'une part, on assiste à l'apparition d'un catalogue impressionnant de tableaux sur des thèmes nouveaux et originaux. Les exploitants de panoramas recherchent des sujets inédits et doivent régulièrement renouveler leur présentations. D'autre part, des sujets populaires doivent exister en plusieurs copies puisque la demande, alimentée par la qualité des tableaux, est forte et simultanée en plusieurs lieux. De surcroît, cette large diffusion des toiles panoramiques a une contrepartie : les œuvres s'abîment très rapidement du fait des nombreuses manipulations. Ainsi, si les premiers panoramas londoniens de Barker circulèrent et furent présentés dans les grandes villes du Royaume-Uni et de l'Europe continentale, ils se sont très vite détériorés. Très tôt cet état des choses suscita le développement la multiplication des ateliers de panoramistes, tant en Europe qu'aux États-Unis[8].

Par ailleurs, les rotondes, qui jusque là pouvaient accompagner des tableaux dans de rares déplacements, sont désormais construites pour durer ; des normes précises s'imposent cependant puisqu'il s'agit d'accueillir des œuvres dimensionnées semblablement, précisément en vue de l'itinérance. C'est alors qu'apparaît un type de rotonde qui sied à la présentation du plus grand nombre de panoramas et dont la figure architecturale s'impose rapidement.

Mais alors que les bobines d'un film voyagent assez bien, il faut imaginer le labeur que représentait le transport des toiles peintes, d'une rotonde vers l'autre, en des lieux souvent fort éloignés. En effet, c'est à force de cheval, de vapeur et d'hommes que l'on déplaça ces œuvres gigantesques d'une ville à l'autre : « *Laid out flat on the ground, anyone of them would stretch the length of a football field. Weighing as much as four tons, they are the heaviest works of art ever put on canvas [...] There were hundreds of them [panorama paintings] constantly traveling (it took three wagons and 30 horses to move just one of them) between all the great cities of Europe and America*[9] ». Ces multiples déplacements des œuvres panoramiques ont permis la diffusion de ces célèbres panoramas picturaux, dont la composition évoque la grandeur de villes, de sites ou encore évoque des épisodes grandioses de l'histoire militaire ou religieuse.

Historique du Cyclorama

Le *Cycloroma de Jérusalem* n'est pas le plus ancien des panoramas qu'ait connu le Québec, loin s'en faut. Au fur et à mesure du développement de la technique de saisie et de présentation des images panoramiques, les habitants de Québec — dont le site a d'ailleurs inspiré la création de toiles panoramiques imposantes — et de Montréal ont eu l'occasion d'assister à la présentation de spectacles de ce type. Ainsi, en décembre 1817, « le *Panorama de la Grande Bataille de Waterloo*, long de 4240 pieds, est déroulé [au Musée de cire] devant un public enthousiaste[10]. » La même toile, illustrant la victoire des alliés sur Napoléon Ier, sera aussi montrée à Montréal en février 1818[11]. Quelques années plus tard, en 1846, c'est un « chemical diorama » — sorte d'appareil d'éclairage brûlant un carburant chimique pour projeter des silhouettes sur une toile de fond — qui cause l'incendie du Théâtre Saint-Louis, dans le manège militaire de la place d'Armes de Québec[12]. Pour mémoire, rappelons qu'une recension rapide révèle que Montréal a reçu une quinzaine de panoramas, entre 1818 et 1854[13]. Il a cependant fallu attendre 1889 pour que la métropole se dote d'un bâtiment avec quelque prétention de perma-

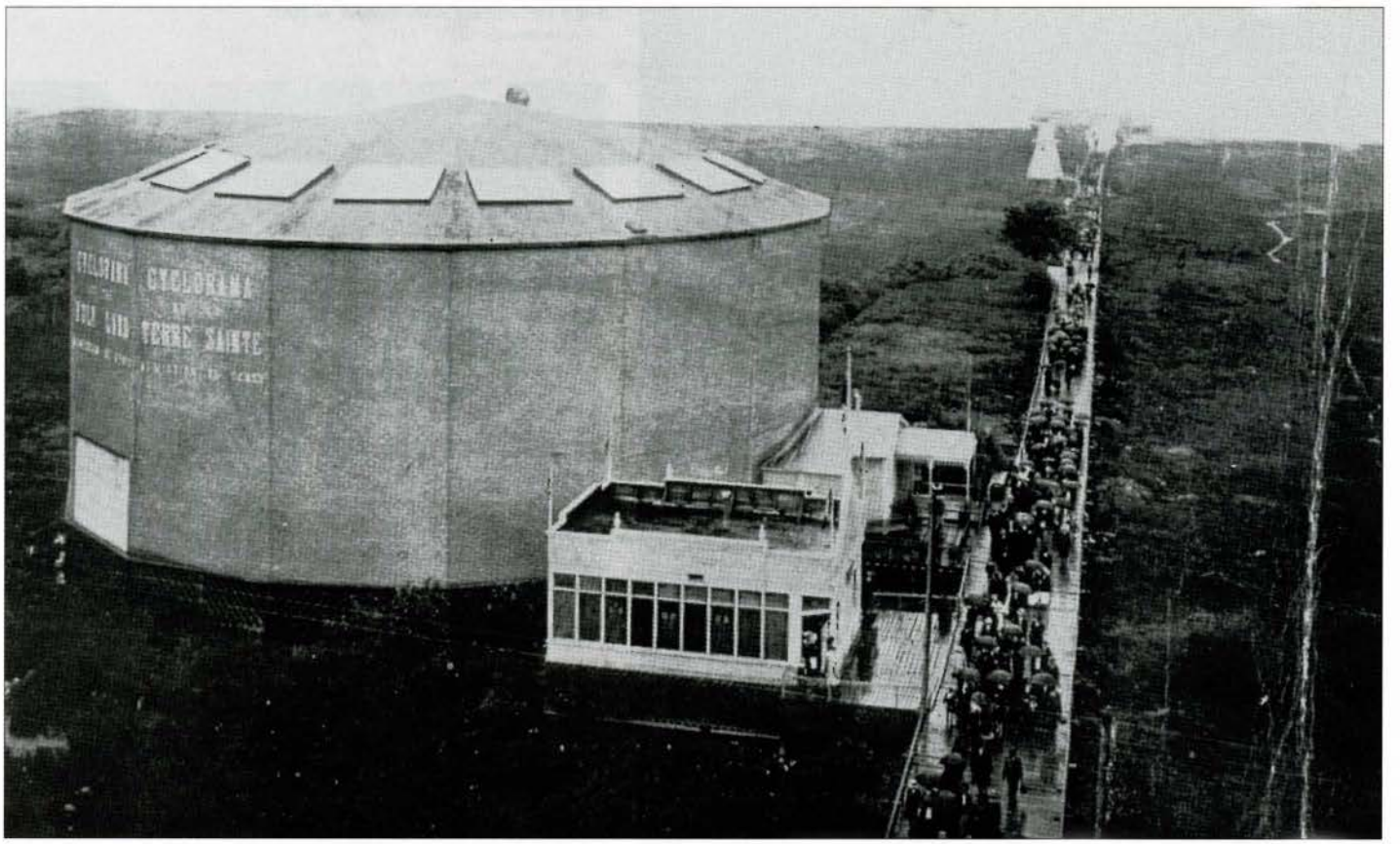

Fig. 8. La rotonde et ses annexes, peu après son installation à Sainte-Anne-de-Beaupré en 1895.
(Collection Cyclorama de Sainte-Anne-de-Beaupré)

nence, alors que de telles rotondes existent en plusieurs exemplaires à Paris et Londres dès 1800, et à New York dès 1804[14].

La rotonde de Sainte-Anne-de-Beaupré apparaît d'abord sur le sol canadien en relation avec un événement saisonnier à grand succès : le carnaval d'hiver de Montréal qui se tient sur la portion sud du square Dominion (aujourd'hui place du Canada) de 1883 à 1889. Les journaux montréalais de l'automne et de l'hiver 1888-1889[15] font la promotion des activités du carnaval. De nombreux visiteurs prennent part aux activités qui animent la ville à cette occasion. Il importe de noter que cet événement avait pour but de faire la promotion de Montréal à l'étranger, principalement dans les états voisins de la Nouvelle-Angleterre[16], et, surtout, à New York, auprès d'une clientèle plutôt aisée. Plusieurs touristes arrivaient donc à Montréal en groupe ou en voyage « organisé » expressément pour le carnaval, en convois en quelque sorte. L'élite montréalaise figure aussi parmi la clientèle visée par l'organisation du carnaval. Quelques activités pouvaient aussi viser une clientèle populaire.

Nos recherches sur la provenance de l'œuvre picturale démontrent qu'elle aurait été peinte à New York en 1887 ou 1888[17]. La rotonde, destinée à lui servir de lieu d'exposition à Montréal, a été construite durant l'automne de 1888 ; le plan en a été dessiné par Ernest Pierpont, un spécialiste de Chicago[18], et la supervision du chantier à Montréal a été confiée à l'arpenteur Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry. En novembre 1888, *La Patrie* signale que « les propriétaires de cette gigantesque entreprise sont M.M. Green et Newbell de New York [...] la toile est déjà toute peinte et emballée à New York, dont [sic] elle sera expédiée à Montréal dès que le bâtiment sera prêt à la recevoir [19] ».

Le *Cyclorama de Jérusalem*, alors situé à l'angle des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain[20], a ouvert ses portes au public en février 1889[21]. Quelques cartes de la ville à cette époque précisent l'emplacement de la rotonde — identifiée par le nom *Cyclorama* —; elle était placée sur un lot entre les hospices Saint-François-Xavier et Nazareth), soit sur le site actuel de la Place des Arts (fig. 6) ; une brochure publicitaire présente le *Cyclorama* en ces lieux, fournissant aussi d'intéressantes précisions sur les origines et les auteurs de la toile[22] (fig. 7).

Les propriétaires de l'œuvre panoramique sont des avocats new-yorkais ; ils ont commandé la construction de la rotonde de Montréal pour exposer la toile étasunienne. Selon leur plan, la rotonde devait être livrée à temps pour le carnaval d'hiver, mais comme le chantier a connu des retards, ils ont intenté des poursuites contre les responsables de la construction, ce dont les journaux et les archives judiciaires ont gardé la trace[23]. En plus de fournir de précieux renseignements sur l'origine de la toile et les auteurs de la rotonde, ces textes font état du non respect de l'échéancier prévu au contrat, qui a causé une perte de revenus aux promoteurs qui n'ont pu tirer profit de l'afflux touristique généré par le carnaval de 1889. Ils n'auront d'ailleurs jamais l'occasion de se ressaisir car ce carnaval manqué fut aussi le dernier des carnavals d'hiver de Montréal...

Apparemment faute d'achalandage, en un lieu peu fréquenté de la ville, le *Cyclorama* fut alors déplacé en un lieu plus propice,

Fig. 10. La rotonde du Cyclorama en 2001.
(photo Luc Noppen)

Fig. 9. Le Cyclorama et ses annexes, en 2001.
(photo Luc Noppen)

Fig. 11. Le corridor d'accès à la rotonde depuis le pavillon d'entrée.
(photo Melina Giannakis)

en 1895. C'est l'avocat Ubalde Plourde, de Québec, qui acquiert les actifs de la société qui exploitait le *Cycloroma* à Montréal et déplace la rotonde et la toile à Sainte-Anne-de-Beaupré, non loin de la basilique du même nom. La toile aurait fait le trajet de Montréal à Sainte-Anne-de-Beaupré à bord d'un bateau, roulée autour d'un cylindre d'une quarantaine de pieds de longueur[24]. La rotonde, quant à elle, fut démontée, puis remontée sur les berges du Saint-Laurent sur un site bordé par la voie ferrée au nord et parcouru en façade par le long trottoir menant au quai. Une photographie ancienne montre le *Cyclorama* sur son site, au lendemain de son arrivée à Sainte-Anne-de-Beaupré (fig. 8).

Il est important de noter ici qu'à Sainte-Anne-de-Beaupré, pas plus qu'à Montréal, le Cyclorama n'a été exploité par des religieux ou sur un site appartenant à quelque congrégation. Probablement confiant que la nouvelle notoriété du lieu de pèlerinage, depuis peu animé par des rédemptoristes étasuniens, allait porter fruit, Ubalde Plourde s'installe à la marge des propriétés des religieux, en un lieu à la fois stratégique pour attirer les pèlerins arrivant par chemin de fer ou par bateau mais, malheureusement, aussi susceptible d'être régulièrement inondé. La rotonde sera donc, comme le quai voisin, établie sur pilotis.

Ubalde Plourde est resté propriétaire du Cyclorama jusqu'en 1957.

L'architecture de la rotonde

Le Cyclorama que visitent les touristes aujourd'hui est formé de la rotonde originelle, toujours en place malgré trois chantiers de rénovation, et de la toile panoramique, restaurée en 1957 (fig. 9, 10).

La rotonde originelle est un polygone de 36 m de diamètre à 16 côtés ; les éléments porteurs de la structure, posée sur une plate-forme ancrée sur pilotis, sont, au centre, un mat central et en périphérie, des poutres en treillis dressées en guise de colonnes. Le toit est brisé : le terrasson est plus plat, le brisis plus angulé pour permettre un égouttement malgré la présence de tabatières qui éclairent la toile. La rotonde est flanquée d'un portique et d'une annexe qui loge un petit magasin de souvenirs. Un couloir, construit en tunnel (fig. 11), mène les visiteurs au centre de la rotonde où un escalier à vis permet d'accéder à la plate-forme d'observation (fig. 12). De là les visiteurs ont une vision panoramique sur la toile qui mesure 110 m de long et qui est accrochée à quelque 60 cm de la paroi extérieure de la rotonde. Un « parajour », habillé de toile rouge, diffuse la lumière zénithale vers le tableau, laissant la plate-forme d'observation dans une pénombre qui contribue à l'atmosphère magique du lieu. La plate-forme surplombe le « faux terrain », trompe-l'œil qui prolonge l'espace du tableau dans le volume de la rotonde, contribuant à créer cette parfaite illusion de la troisième dimension. Sous la plate-forme et sous le faux terrain, des espaces de rangement ont été aménagés. De là on découvre la magie du panorama à l'abri du regard des spectateurs, confinés à la plate-forme d'observation (fig. 13, 14, 15).

L'enveloppe de la rotonde et les bâtiments annexes ont subi plusieurs modifications. En 1925, l'architecte Raoul Chênevert a livré les plans pour agrandir les bâtiments annexes (fig. 16, 17) et, deux ans plus tard, les parois du grand volume cylindrique de la rotonde sont ornés dans le même goût. À cette époque, le choix d'un vocabulaire formel byzantin s'impose : il s'agit en effet

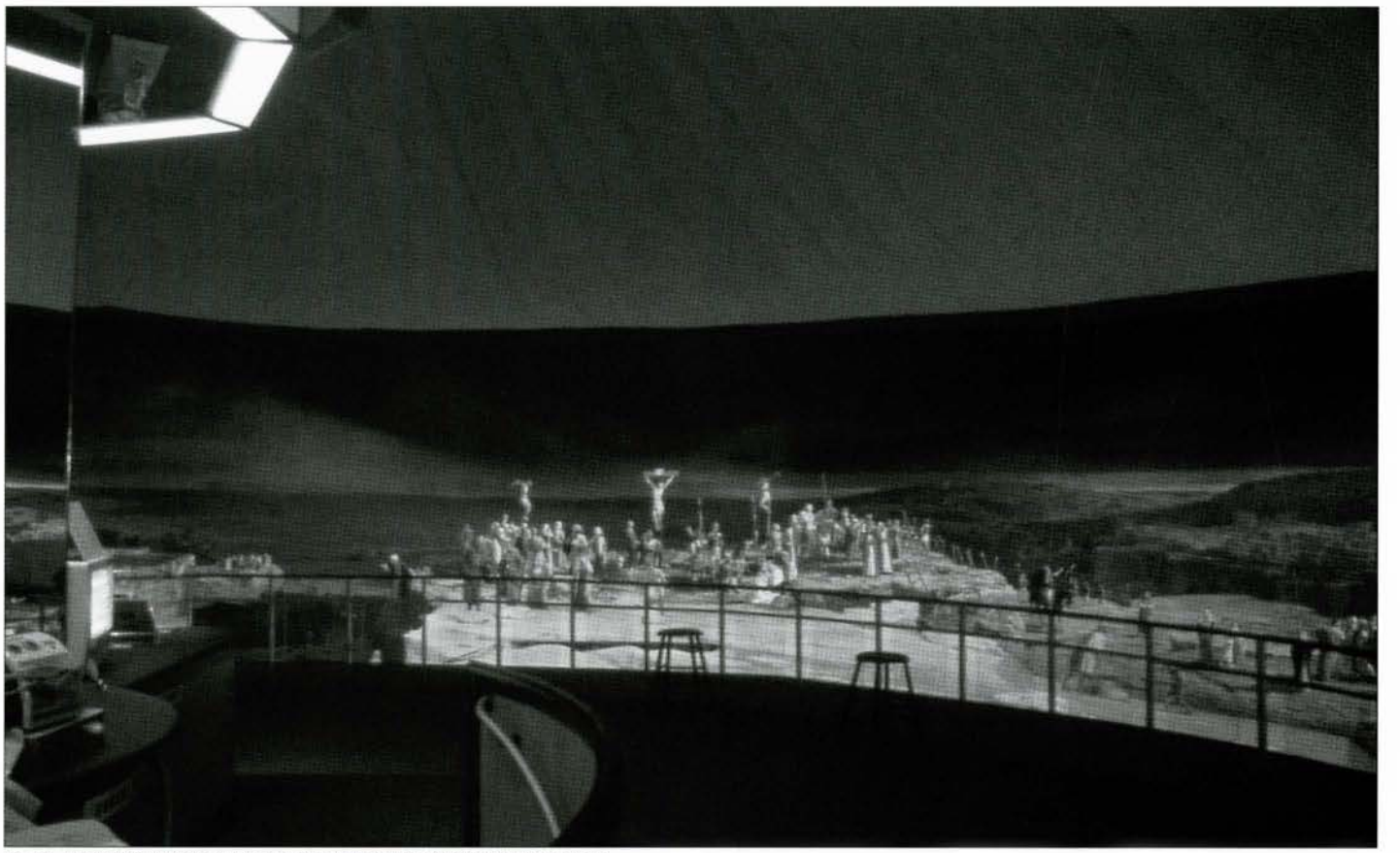

Fig. 12. La plate-forme d'observation circulaire qui permet de découvrir le panorama.
(photo Luc Noppen)

Fig 13. Vue sur la toile depuis le dessous de la plate-forme. Au premier plan on aperçoit le faux-terrain, construction en bois.
(photo Luc Noppen)

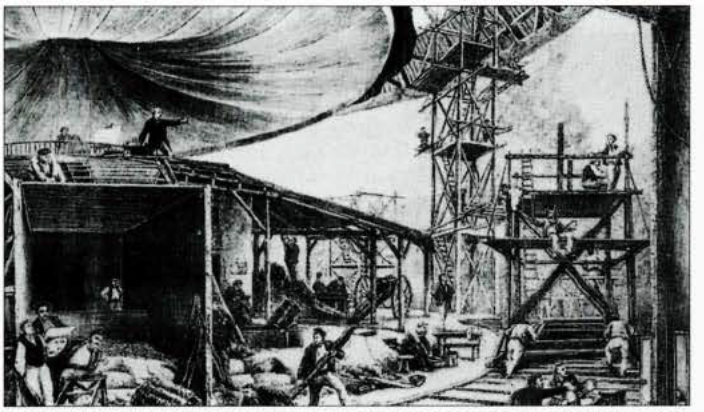

Fig. 14. « Charles Langlois dirigeant la construction de son panorama, et collaborateurs s'affairant à l'aménagement du faux-terrain », en 1831, à Paris.
(Dessin de *L'Illustration*. Photo extraite de Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*, pl. 3)

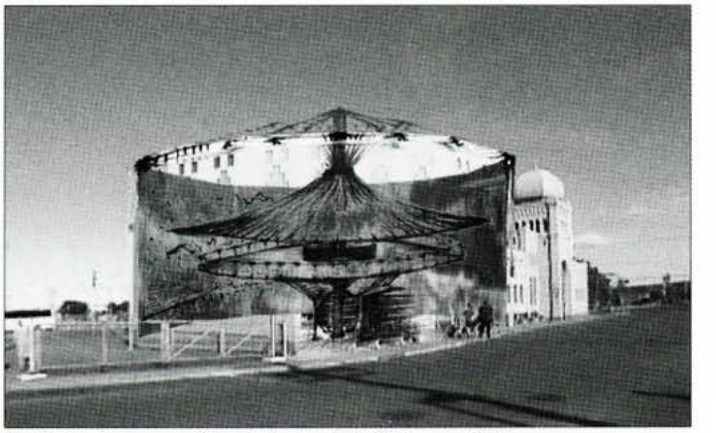

Fig. 15. Esquisse axonométrique de la rotonde du Cyclorama, 2001.
(dessin Mélina Giannakis)

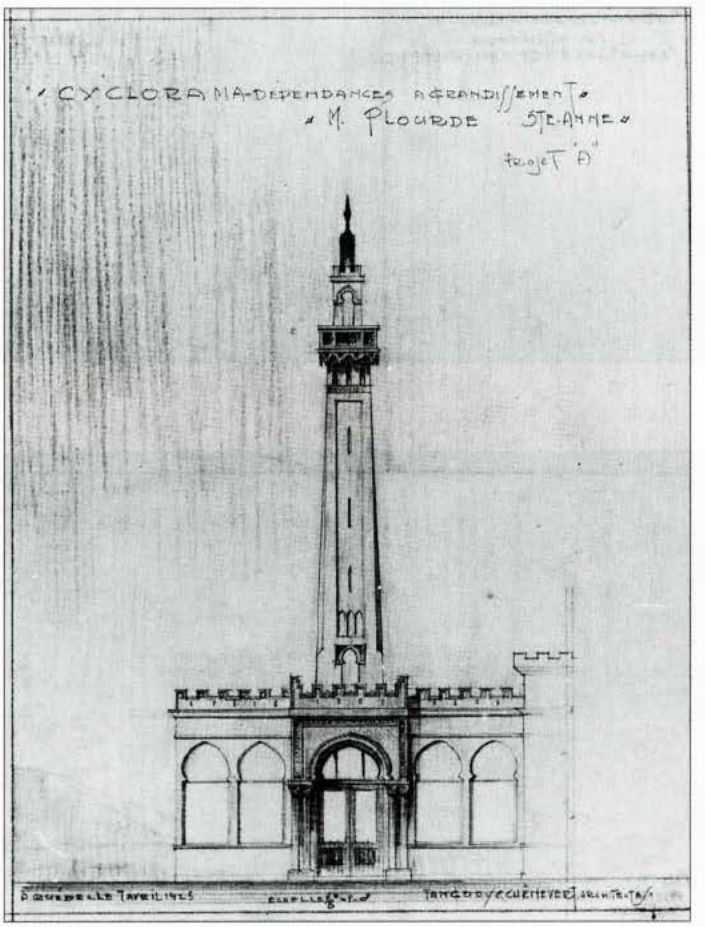

Fig. 16. « Cyclorama – dépendances – agrandissement – Projet B », Raoul Chênevert, architecte, 7 avril 1925.
(Archives nationales du Québec, Québec, P372, 423)

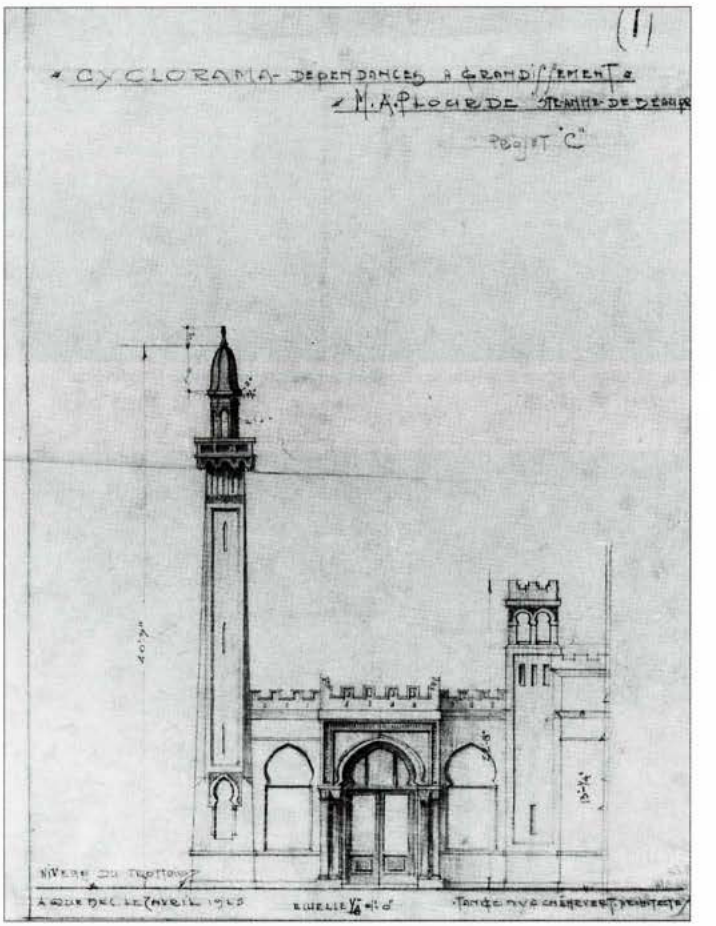

Fig. 17. « Cyclorama – dépendances – agrandissement – Projet C ». Raoul Chênevert, architecte, 7 avril 1925.
(Archives nationales du Québec, Québec, P372, 423-1)

du style architectural qui évoque le lieu et le temps des origines de la chrétienté occidentale. Ainsi, le décor architectural, jusque là inexistant, contribue puissamment à afficher le contenu du *Cyclorama* et cela précisément à une époque où ce nom est, pour le public, de plus en plus synonyme de lieu d'exhibition de cyclomoteurs (fig. 18, 19, 20).

En 1957, peu de temps après que les frères Georges et Guy Blouin eurent acquis le Cyclorama, la rotonde s'est en partie affaissée sous le poids de la neige accumulée sur le toit. De 1957 à 1966, sous la surveillance de l'ingénieur Oscar Dorval[25], la famille Blouin a fait soigneusement consolider la structure : des piliers de béton ont remplacé les pilotis de bois et la charpente a été renforcée par des ancrages et des poutres doublant des porteurs anciens. Le changement majeur qui s'est imposé au départ a été le remplacement du mat central par une colonne d'acier et la reconstruction du tunnel et des escaliers d'accès. En même temps, l'architecte Émile-Georges Rousseau a dressé les plans d'une rénovation de l'enveloppe et des pavillons d'entrée ainsi que ceux

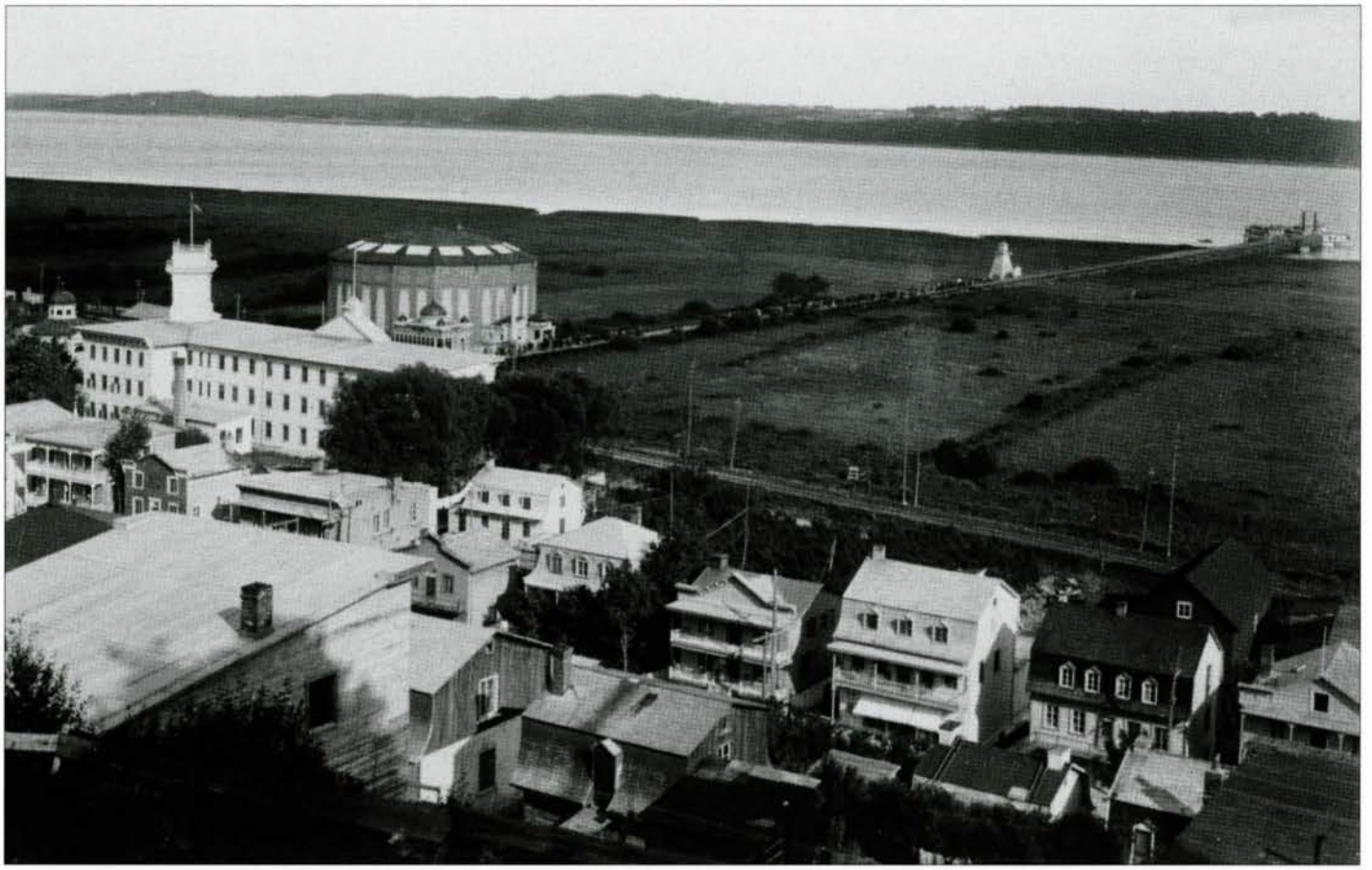

Fig. 18. Le Cyclorama à Sainte-Anne-de-Beaupré vers 1930. Photo Livernois. Sur cette image le toit porte encore les tabatières, fenêtres inscrites dans le plan de la couverture et qui assurent un éclairage zénithal de la toile.
(Archives nationales du Québec, Québec, Fonds J.-E. Livernois P560, S2, nº P99553-1)

Fig. 19. Le Cyclorama à Sainte-Anne-de-Beaupré vers 1930. Photo Livernois. Sur cette image on voit clairement le premier décor d'inspiration byzantine : les arcs en accolade surmontés de trois « lancettes », les deux coupoles surmontant le porche de la rotonde et le magasin, des oculus et un « minaret ».
(Archives nationales du Québec, Québec, Fonds J.-E. Livernois P560, S2, nº P99553-2)

Fig. 20. Le Cyclorama à Sainte-Anne-de-Beaupré vers 1930. Photo Livernois.
(Archives nationales du Québec, Québec, Fonds J.-E. Livernois P560, S2, n° P99553-3)

d'un nouveau magasin de souvenirs[26] (fig. 21, 22, 23). Le remplissage des berges et le tracé du boulevard Sainte-Anne, complété à cette époque, ont aussi requis un nouvel aménagement du terrain, ce qui a permis de désenclaver le Cyclorama. Enfin, au cours des années 1980, l'architecte Louis Carrier a vu au remplacement du décor en bois par un revêtement en acier émaillé et a réaménagé les espaces de stationnement.

L'architecture des rotondes et les nécessités de la mise en exposition

Dans l'ensemble, le *Cyclorama de Jérusalem* conserve l'essentiel de sa fabrique originelle, quelquefois sous un lambris décoratif récent. On y retrouve aussi le témoignage des recherches techniques reliées à la mise en exposition des panoramas, caractéristiques de la typologie architecturale à laquelle le bâtiment appartient.

Le développement d'un mode d'éclairage adéquat a en effet déterminé l'évolution architecturale des rotondes. Très tôt, plusieurs brevets ont été déposés en Europe à ce sujet. Ainsi, le premier brevet pour un panorama décrit l'éclairage zénithal du procédé mis au point par Barker à Londres, en 1787 : « [le panorama] doit être entièrement éclairé par en haut, par un toit (dôme) vitré ou un autre moyen, comme bon pensera l'artiste[27] ». Puis, en 1800, une commission spéciale de l'Institut National des Sciences et des Arts s'est prononcée sur l'intérêt du dispositif et a précisé :

> Une ouverture circulaire large d'un mètre environ, et pratiquée dans le cône de la toiture au pourtour des parois, donne accès au jour et en dirige tous les rayons sur le tableau exclusivement. Un vaste parajour élevé sur la tête des spectateurs vient encore amortir pour leurs yeux l'éclat de la lumière et empêcher que leur ombre ne se porte sur la peinture, [...] et en dérobant à la vue l'ouverture qui laisse pénétrer le jour, il ajoute à l'effet du tableau[28].

Les recherches ont aussi porté sur la qualité du verre utilisé pour filtrer la lumière du jour. Le verre dépoli était le verre le plus utilisé car il ne laissait pas « l'ombre du châssis se dessiner sur le tableau, lorsqu'apparaissait le soleil[29] ». Et déjà, vers 1800 :

> On utilisera un réflecteur pour améliorer l'éclairage une invention déjà connue en Allemagne [...] au lieu de diriger la lumière par la zone vitrée, sur la toile, on l'envoie directement au moyen d'un

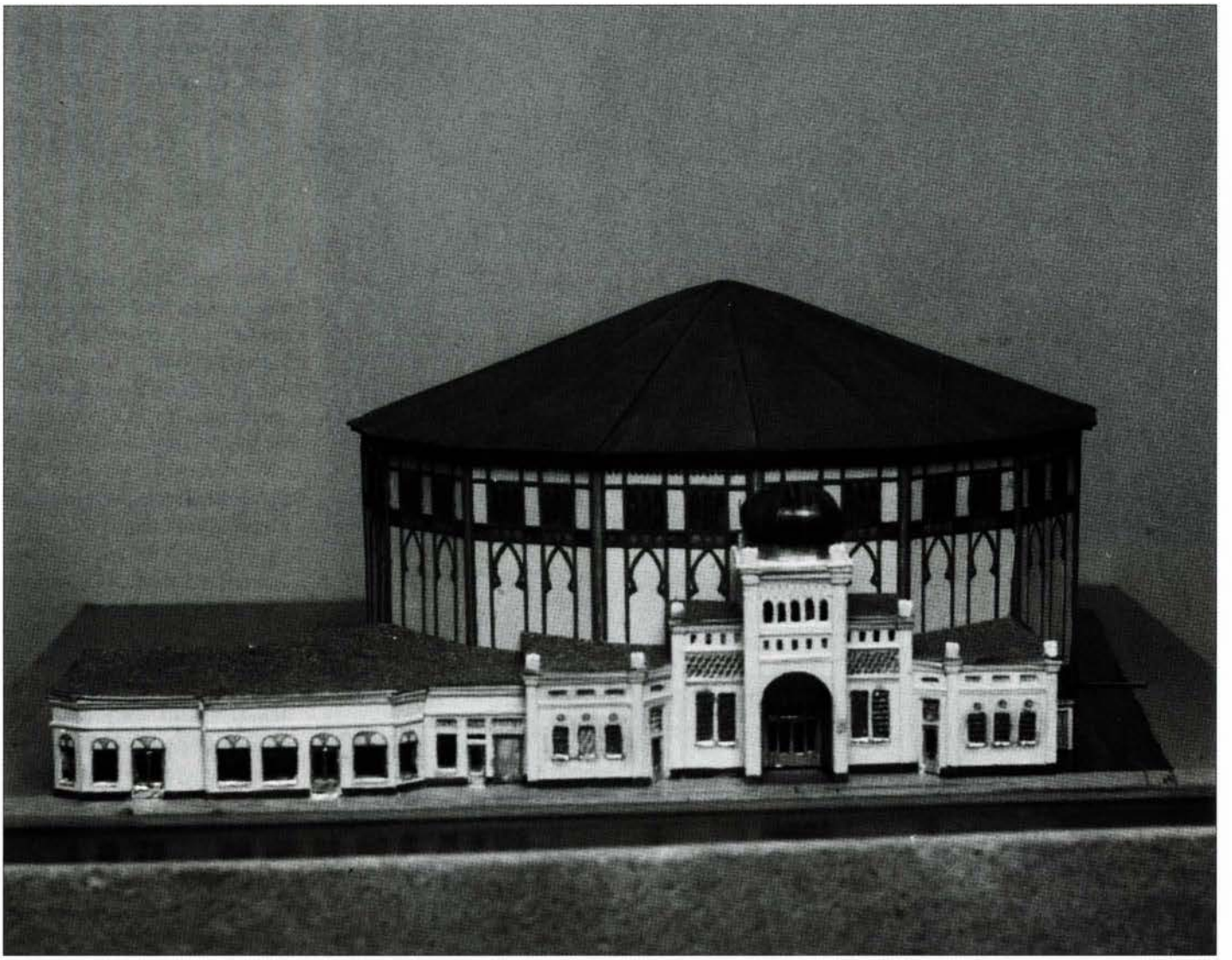

Fig. 21. Maquette de la rotonde avec l'entrée en granit rose et le nouveau magasin. À noter le nouveau toit, en bâtière, sans fenêtres. Emile-Georges Rousseau, architecte, vers 1960. Travaux complétés en 1966.
(Archives de l'Université Laval, Québec, fonds E.-Georges Rousseau, 173/5,4)

Fig. 22. L'entrée du Cyclorama vers 1960, avant la reconstruction des annexes de la rotonde.
(Archives de l'Université Laval, Québec, fonds E.-Georges Rousseau, 173/5,4)

Fig. 23. Les annexes du Cyclorama vers 1960, avant la construction du nouveau magasin.
(Archives Université Laval, Québec, Fonds E.Georges Rousseau, 173/5,4)

Fig. 24. Le Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré, vers 1930. Le décor, en bois, est posé sur un revêtement de papier-brique.
(Collection Jean-Marie Lebel)

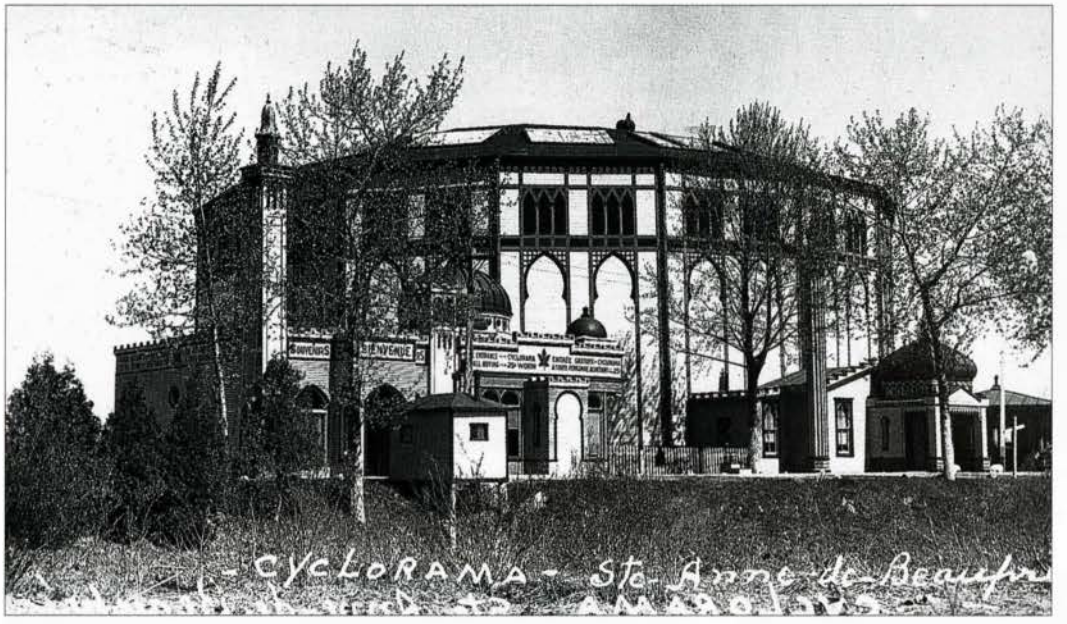

Fig.25. Le Cyclorama vers 1930.
(Collection Jean-Marie Lebel)

> réflecteur de toile blanche. Ce réflecteur, qui a la forme d'un cylindre, est placé au dessus du parajour ; la zone vitrée est disposée pour que la lumière, venant frapper sur ce cylindre, retombe de là sur la peinture. Ce procédé donne une égalité de tons qui est préférable au jour tombant directement[30].

De tels dispositifs pour contrôler l'intensité lumineuse et en diriger le flux ont été utilisés par les concepteurs de la rotonde du *Cyclorama de Jérusalem* à Sainte-Anne-de-Beaupré. En effet, les photographies anciennes permettent de voir les tabatières qui ponctuaient le toit avant les travaux de rénovation de 1957, quand un éclairage électrique est apparu dans la rotonde[31]. Si la qualité du verre et les réflecteurs d'origine ne nous sont pas connus, on sait que jusque dans les années 1950 les vitres des fenêtres du toit étaient régulièrement peintes pour mieux diffuser la lumière, tandis que le parajour soustrayait le dispositif à la vue des spectateurs. Aujourd'hui, le même parajour soustrait à la vue la batterie de projecteurs qui ont pris le relais pour éclairer la toile, altération heureusement réversible qui reste l'un des seuls outrages à l'apparence d'âge du bâtiment.

Il faut dire que, s'il emprunta aux modalités techniques qui avaient présidé au perfectionnement de l'exposition des panoramas, le *Cyclorama de Jérusalem* de Sainte-Anne-de-Beaupré reste un monument assez conservateur : il témoigne éloquemment des usages classiques et très répandus, sans innover particulièrement, au contraire de cas comparables contemporains qui ont d'ailleurs souvent, depuis, souffert de leurs originalités techniques. Très tôt, des dioramas furent ainsi éclairés au gaz, puis à l'électricité[32], ce qui permit des séances nocturnes[33] ; mais surtout, on tenta d'enrichir par la technique le parcours des spectateurs, qui par exemple, au très célèbre Colosseum construit à partir de 1822 à Londres, pouvaient accéder à la plate-forme d'observation par un escalier ou par « un ascenseur mû par la vapeur[34] » situé « dans l'axe d'un tronc central censé simuler le clocher de [la cathédrale] St. Paul[35] ». On longtemps utilisé aussi des systèmes de poulies, d'engrenages et des cordes pour mouvoir les tableaux devant des spectateurs immobiles. Ce fut le cas en Amérique du Nord des cycloramas défilants. En Europe, quelques panoramas ou dioramas ont fait usage de plate-formes mobiles ou rotatives : « *The Sedan panorama also provided a novelty. The platform slowly rotated so as to ensure that the visitors would be able to observe everything. As the number of visitors increased, - which was the case [...]- the rotation speed increased too ! The platform kept rotating as long as twenty years !*[36] ». La relative sobriété du *Cyclorama de Jérusalem* par rapport à ces monuments, si elle ne fit

pas les manchettes jadis, a sans doute supporté la conservation de la rotonde, alors que l'innovation technique, puis la désuétude de ses contemporains a souvent motivé leur disparition.

Conclusion

Il subsiste quelque 18 panoramas picturaux en Occident[37]. Mais peu sont accessibles aux visiteurs, et tout à fait rares sont les toiles anciennes exposées dans une rotonde d'origine. Si on peut citer la panorama d'Altötting pour l'Europe, pour l'Amérique il n'y a que le *Cyclorama de Jérusalem* qui soit encore logé dans sa rotonde d'origine, les toiles des cycloramas de Gettysburg et d'Atlanta étant présentés dans des édifices de construction bien postérieure à l'œuvre[38]. La rotonde de Sainte-Anne est donc un monument unique en Amérique à la fois parce que la rotonde et la toile sont de la même époque mais aussi parce que les deux objets, conçus pour se compléter, survivent à ce titre de « couple originel ».

Le sort des rotondes fut en effet, souvent, d'être démontées lorsqu'elles devinrent inutiles parce que tombées en désuétude et remplacées par le cinéma. Certaines furent reconverties, parfois de façon originale : ainsi une rotonde à Buffalo, New York[39] abrite aujourd'hui un cabinet d'avocats. À Paris, deux exemples bien connus de rotondes transformées en théâtre se démarquent : les théâtres Marigny et du Rond-Point, sur les Champs-Élysées[40].

Le *Cyclorama* est à l'heure actuelle exploité par la famille Blouin qui a annoncé son intention de vendre l'édifice avec ou sans l'œuvre peinte (cela est en soit un fait inusité puisque plusieurs panoramas encore exposés sont pris en charge par divers organismes gouvernementaux). L'actuel site d'exploitation, près de la basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré, place l'œuvre dans un contexte religieux. Le choix stylistique du décor architectural extérieur de la rotonde, au cours de ses différentes modifications au fil des ans, a été influencé par cette proximité mais plus encore par le lieu du sujet de l'œuvre exposée. Aujourd'hui, si le panorama ne supporte guère plus les activités de pèlerinage auquel il était dévolu, cette symbiose, et la conservation de l'*ensemble*, gagnerait à être exploitée par l'histoire de l'architecture ; une exploitation commerciale renouvelée pourrait en effet être intéressante, qui allierait à la fois la visite de l'œuvre picturale et celle du bâtiment. Le contexte historique des panoramas serait explicité à partir de la visite de l'œuvre peinte et l'histoire de l'architecture de la rotonde serait comprise par la visite de sa structure, jusque sous le faux terrain. Leur statut d'objets patrimoniaux pourrait alors être exploité en mettant en valeur leur importance, dans un contexte culturel élargi.

Notes

1 Isabelle Caron, « Le *Cyclorama de Jérusalem* à Sainte-Anne-de-Beaupré et la question de ses origines » (Mémoire de maîtrise, Québec : Université Laval, 2000), 161 p. Nos conclusions portent également sur le lieu d'exécution de l'œuvre, les dates et les noms des artistes responsables de l'équipe de panoramistes.

2 S.A., *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, Montréal, s.l., entre 1888-1895, 1 et 2.

3 Emmanuel Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers* (Paris : Librairie Gründ, 1976), 330 ; *Bryan's Dictionnary of Painters and Engravers* (New York : Kennikat Press, 1964), 118 ; Ulrich Thieme et Felix Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Tome 27 (Leipzig : Verlag von E.A. Seemann), 1966 (1907 à 1950), 35.

4 Stephan Oettermann, *Das Panorama die Geschichte eines Massenmediums* (Frankfurt-am-Main : Syndikat, 1980), a répertorié 16 panoramas sur le modèle de Piglhein.

5 Marius Vachon, *Edouard Detaille* (Paris, 1898), 43 dans François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle » (Thèse de doctorat, Paris : Université de Paris X Nanterre, 1982), 251.

6 François Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », *Le mouvement social*, 131 (avril-juin 1985), 68 et 69.

7 *Ibid.*

8 Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas* (Paris : Adam Biro, 1993), 18.

9 Robert Wernick, « Getting a glimpse of history from a grandstand seat », *Smithsonian*, 16, 5 (august 1985), 68.

10 Claudette Lacelle dans John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871* (Montréal : Boréal, 1987), 173.

11 Raymond Montpetit, « Culture et exotisme : Les panoramas itinérants et le jardin Guilbault à Montréal au XIXe siècle », *Loisir et Société*, 6, 1 (printemps 1983), 73.

12 Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay, *Québec : Trois siècles d'architecture* (Montréal : Libre-expression, 1979), 374.

13 *Ibid.*, 71-104.

14 Paris dans Comment, 18; New York, Comment, 28.

15 Notamment *La Patrie*, 10e année, 287 (1er février 1889), 4.

16 Paul-André Linteau, *Histoire de Montréal depuis la Confédération* (Montréal : Boréal, 2000), 114.

17 Caron, 84.

18 Non répertorié dans les listes d'architectes, il semble qu'il s'en soit tenu à dessiner des rotondes pour les panoramas car influent et impliqué dans ce milieu précis.

19 *La Patrie*, 222 (14.11.88), 10e année, 4.

20 *La Presse*, 5e année, 91 (2 février 1889), 4.

21 *Ibid.*

22 « Le Dr. Ernest Pierpont engagé dans l'exhibition de Panoramas depuis plusieurs années, et qui avait longtemps chéri l'idée d'un cyclorama de Jérusalem, obtint enfin les renseignements et données nécessaires de Muncih, et engagea pour cette œuvre un corps d'artistes bien connus en Europe et en Amérique.

Les Artistes auxquels Montréal doit aujourd'hui le cyclorama de « Jérusalem le jour du crucifiement » sont d'abord Messieurs Grover et Corwin qui en ont peint tous les principaux personnages ; chacun des artistes a peint des tableaux importants, aux Etats-Unis ainsi qu'en Europe.

Mr. O.D. Grover est né à Chicago où il a reçu les premières notions de son éducation artistique qu'il a plus tard complétée en Europe, à Munich et à Paris, ainsi qu'en Italie : à Florence il dirigea pendant longtemps une classe d'études sur le vif, et eut l'honneur de former plus d'un artiste américain de renom.

Après son retour d'Europe il enseigna pendant quelque temps à l'École des Arts de Chicago, et jouit de la haute estime des directeurs de cette institution. Le groupe autour de la croix, le Sauveur, et plusieurs des autres personnages du tableau sont l'ouvrage de Mr. Grover.

La carrière de Mr. Corwin ressemble sous beaucoup de rapports à celle de Mr. Grover, avec cette différence cependant, qu'il a passé plusieurs années de sa première jeunesse aux Îles Sandwich (ou Tahiti). Lui aussi a enseigné à l'École des Arts de Chicago, avec beaucoup de succès, et a acquis beaucoup de distinction comme peintre. Les chevaux et chameaux ainsi que beaucoup des principaux personnages du tableau sus-mentionné, sont l'ouvrage de Mr. Corwin.

Mr E. J. Austen est de Londres, Angleterre, où il a reçu la plus grande partie de son éducation artistique. C,est probablement l'un des artistes engagés sur cette peinture qui ait le plus voyagé, ayant parcouru plusieurs des contrées les plus reculées du globe. Mr. Austen était dans l'Afrique du Sud lors de la première guerre des Zoulous, et a envoyé aux journaux illustrés anglais un grand nombre de croquis très remarqués.

En collaboration avec Mr. E. Gros, Mr Austen composa et peignit cette œuvre magnifique. « La Cité de Jérusalem » qui, n'en eussent-ils peint aucune autre, suffirait à elle seule à établir la réputation de ces Messieurs : l'Architecture et beaucoup du premier plan de l'ouvrage que nous décrivons sont aussi des échantillons de l'habileté de Mr. Austen.

Messieurs S. Mège et E. Gros sont de Paris. Ils ont été longtemps associés aux travaux de Mr. Paul Phillipoteaux, le peintre en panoramas bien connu, et ont travaillé avec lui sur tous les panoramas de cet artiste, qui ont été vus en Amérique, Mr. Mège a peint non seulement la charmante perspective du paysage, mais aussi beaucoup de l'avant-plan du tableau qui nous occupe. Il a acquis une réputation très répandue comme peintre de panoramas et est reconnu comme l'un des meilleurs artistes qui ont fait de ce genre de peinture une spécialité.

Pour Mr. Gros, à part son œuvre « La Cité de Jérusalem » les tentes des Arabes vues dans l'avant-plan de notre tableau sont de lui, et ont été admirées comme un des ouvrages les plus réalistes qui aient été vus dans un panorama »

(*Cyclorama of Jerusalem on the Day of The Crucifixion. The Grandest Permanent Exhibition of the Nineteenth Century. Located in the Rotunda, Corner St. Catherine and St. Urbain Sts.* (Montréal : s. éd, s.d.), 3-4)

23 *The Gazette*, 118, 31 (5 février 1889), 3

24 Ce rouleau aurait ensuite été découpé en rondelles et utilisé comme « boîte » à fleurs, selon l'entretien du 26 mai 1997 !

25 Selon Guy Blouin, Oscar Dorval, ingénieur de Québec, aurait aussi participé aux plans du couloir et de l'aménagement intérieur. Son fonds conservé aux Archives nationales du Québec à Québec, cependant, n'en témoigne pas.

26 Les Archives de l'Université Laval conservent le fonds de cet architecte; si les plans et relevés du Cyclorama sont disparus on y retrouve des devis, des soumissions et de la correspondance relative aux chantiers de 1965-1966 (Fonds E.Georges Rousseau, 173/5,4).

27 Brevet de Robert Barker (traduit par l'auteur) dans Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas* (Paris : Adam Biro, 1993), 108.

28 *Ibid.*, 109.

29 Germain Bapst, *Essai sur l'histoire des panoramas et des dioramas* (Paris : Librairie G. Masson, 1891), 15, critique du Colosseum de Londres par Jacques-Ignace Hittorff.

30 *Ibid.*, 29.

31 Conversation avec la famille Blouin, 26 mai 1997.

32 François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle » (Thèse de doctorat, Paris : Université de Paris X Nanterre, 1982), 353.

33 Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », 66.

34 Bapst, 26.

35 Comment, 16.

36 Evelyn J. Fruitema et Paul A. Zoetmulder, *The Panorama Phenomenon* (Mesdag : The Foundation for the Preservation of the Centenarian Mesdag Panorama, 1981), 54.

37 18 œuvres de la première et seconde période de production (avant la seconde guerre mondiale) selon Comment, 102.

38 Atlanta : 1921, Wilbur G. Kurtz, *Atlanta Cyclorama* (Atlanta : City of Atlanta, 1957), 28.

39 http://www.grasmick.com/ourhome.htm.

40 Comment, 107 : respectivement des architectes Charles Garnier et Gabriel Davioud.

Cyclorama de Jérusalem et sa rotonde

Description

Rotonde

La rotonde est construite en 1889 d'après les plans d'Ernest Pierpont pour accueillir le Cyclorama de Jérusalem. Le bâtiment de plan polygonal possède 16 côtés et un diamètre de 36 m. Il repose sur des fondations de béton et est doté d'un pilier central en acier. La structure du bâtiment est en bois; des poutres en treillis sont renforcées par des supports d'acier et supportent le toit brisé. Le parement, en acier émaillé beige et blanc, présente des motifs d'inspiration néobyzantine. Un portique en pierre, également d'influence architecturale néobyzantine, donne accès à la rotonde. Une annexe est érigée dans son prolongement et abrite un magasin de souvenirs.

À l'intérieur, un couloir conduit à un escalier à vis donnant accès à une plate-forme d'observation d'où on observe le panorama représentant Jérusalem et la Cruxifixion. L'œuvre est constituée d'une toile suspendue à environ 60 cm du mur extérieur de la rotonde. Elle maintenue par des rivets entre des planches de bois et accrochée à des tubes d'acier. Un faux-terrain peint est disposé entre la toile et la plate-forme d'observation, accentuant l'effet visuel de profondeur. Des personnages et des roches peints sur des panneaux de bois sont disposés sur le faux-terrain. Le plafond est doté d'un parajour qui diffuse l'éclairage zénithal vers le tableau. Il permet de dissimuler la structure du toit et les dispositifs d'éclairage.

La rotonde, d'abord érigée à Montréal, est déménagée en 1895 à son emplacement actuel, à Sainte-Anne-de-Beaupré, à proximité du lieu de pèlerinage.

Cyclorama de Jérusalem

Le Cyclorama de Jérusalem est un panorama historique réalisé en 1887 et 1888 par les peintres Oliver Dennett Grover et Charles Corwin, secondés par Salvador Mège, Edward James Austen et Ernest Gros. L'œuvre, un vaste tableau cylindrique mesurant 14 m de hauteur et 110 m de longueur, illustre la ville de Jérusalem et ses environs le jour de la Crucifixion.

Historique du Cyclorama de Jérusalem et de sa rotonde

Le Cyclorama de Jérusalem est un panorama réalisé d'après le Panorama de la Crucifixion peint par Elimar Ulrich Bruno Piglhein (1848-1894) à Munich, en 1886 (ce dernier a été détruit dans un incendie à Vienne en 1892). Il a par la suite servi de modèle pour la réalisation de quelques panoramas sur le thème de la Crucifixion notamment grâce à la documentation réunie par Piglhein (photographie, relevés, etc.). Outre le Cyclorama de Jérusalem qui se trouve aujourd'hui à Sainte-Anne-de-Beaupré, une dizaine d'autres panoramas auraient été produits d'après l'œuvre de Piglhein, dont seulement deux existeraient encore, soit celui d'Altötting, en Allemagne (1892) et celui de Einsiedeln, en Suisse (détruite par le feu en 1960 et entièrement reconstituée).

Le panorama de Jérusalem aurait été réalisé probablement en 1887 et 1888, probablement à Chicago, à l'initiative d'Ernest Pierpont, par les peintres américains Oliver Dennett Grover et Charles Corwin, secondés par Salvador Mège, Edward J. Austen et E. Gros. Plusieurs sources mentionnent que l'œuvre a été réalisée sous la direction de Paul-

Dominique Philippoteaux, mais cette information serait erronée. En effet, la publication accompagnant la présentation du Cyclorama à Montréal en 1888 et intitulée « Cyclorama de Jérusalem le jour du crucifiement » présente l'œuvre et les artistes y ayant contribué. La publication, qui mentionne clairement la source de l'œuvre, soit le Panorama de la Crucifixion de Piglhein, ne cite en aucun moment la participation de Philippoteaux à la réalisation de celle-ci. Il est toutefois mentionné que « Messieurs S. Mège et E. Gros […] ont été longtemps associés aux travaux de Mr. Phillipoteaux, le peintre en panoramas bien connu, et ont travaillé avec lui sur tous les panoramas de cet artiste, qui ont été vus en Amérique[1]. »

Le panorama de Jérusalem est exposé à Montréal à partir de 1888[2]. Une rotonde est construite pour son exposition planifiée dans le cadre du carnaval d'hiver de Montréal. Les plans sont dressés par le spécialiste des panoramas de Chicago, Ernest Pierpont. La rotonde est érigée au coin des rues Sainte-Catherine et Saint-Urbain (emplacement actuel de la Place des Arts), sur un terrain appartenant aux Sœurs grises de Montréal. Le chantier est supervisé par l'arpenteur Joseph-Alphonse-Ubalde Beaudry. Toutefois, la rotonde n'est pas complétée à temps pour le carnaval d'hiver. Les propriétaires du Cyclorama de Jérusalem et de la rotonde sont les avocats new-yorkais Chester Green et Hermine Newbell.

En 1895, le Cyclorama devient la propriété des Sœurs Grises en raison du non-respect du contrat de location du terrain par les propriétaires. Le bâtiment et l'œuvre sont alors vendus à un groupe d'avocats de Montréal, dont fait partie Ubalde Plourde. Ce dernier devient l'unique propriétaire au cours de la même année et procède au déménagement de la rotonde et du Cyclorama par bateau de Montréal à Sainte-Anne-de-Beaupré. L'œuvre est roulée tandis que la rotonde est démontée, puis remontée sur un terrain situé non loin de la basilique Sainte-Anne-de-Beaupré, au sud de la voie ferrée. Installée sur pilotis en raison de la proximité du fleuve Saint-Laurent, elle donne directement sur le trottoir de bois menant au quai de Sainte-Anne-de-Beaupré. Ainsi, le Cyclorama est sur le chemin des pèlerins et des touristes qui voyagent par bateau et par train à la fin du XIXe siècle. On estime que le lieu de pèlerinage est fréquenté par 100 000 pèlerins en 1890[3]. Ce nombre double au début des années 1920, possiblement grâce à l'accessibilité des lieux en automobile.

De 1925 à 1927, les bâtiments annexes de la rotonde sont agrandis et réalisés dans un style architectural néobyzantin selon des plans de l'architecte Raoul Chênevert. Les murs extérieurs du bâtiment polygonal sont également ornés dans le même style.

Le remplissage des berges et le tracé du boulevard Sainte-Anne, inauguré en 1941, contribue à désenclaver la rotonde.

---

[1] *Cyclorama de Jérusalem le jour du crucifiement*, p. 4.

[2] Dans son mémoire de maîtrise, Isabelle Caron mentionne avoir trouvé des articles de journaux parus en septembre de la même année et faisant la promotion de l'exposition, au Queen's Hall de Montréal, d'une œuvre de Paul-Dominique Philippoteaux intitulée *Le Christ entrant à Jérusalem*. Elle avance l'hypothèse selon laquelle il y aurait eu une confusion entre les deux œuvres compte tenu du sujet similaire et que le Cyclorama aurait été attribué par erreur à Philippoteaux.

[3] Marc Vallières, *Côte-de-Beaupré et île d'Orléans*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2011, p. 70.

Le Cyclorama de Jérusalem est vendu à Georges-Henri Blouin en 1949 par Albina Laurendeau, veuve d'Ubalde Plourde qui en avait hérité à la mort de son mari en 1939.

En 1957, une partie du toit de la rotonde s'affaisse sous le poids de la neige et de la glace et abîme une partie de la toile. À la suite de cet événement, des travaux de consolidation de la structure sont réalisés entre 1957 et 1966 par l'ingénieur Oscar Dorval. Les pilotis de bois sont remplacés par des piliers de béton. La charpente est renforcée par des ancrages et des poutres doublant des porteurs anciens. Le mat central est remplacé par une colonne d'acier; le tunnel et les escaliers d'accès sont réaménagés. L'enveloppe extérieure du bâtiment et des pavillons d'entrée fait l'objet de travaux d'après les plans de l'architecte Émile-Georges Rousseau. Jusqu'alors éclairé grâce à la lumière naturelle, le Cyclorama est doté d'un système d'éclairage électrique et sonore. Ce changement entraîne le retrait des tabatières sur le toit.

En 1958 et 1959, la partie de l'œuvre abîmée (estimée à 30 %) est partiellement repeinte et reconstituée par le peintre d'origine bulgare Christo Stefanoff. Il aurait repeint certains éléments et reconstitué, à partir d'une projection de diapositives, environ un cinquième de la toile originale. Stefanoff réalise également un nouveau faux-terrain; le précédent aurait été composé de terre et d'éléments de végétation disséminés.

Au cours des années 1980, le décor extérieur en bois est remplacé par un revêtement en acier émaillé d'après les plans de l'architecte Louis Carrier.

BRÈVES BIOGRAPHIE DES ARTISTES

Olivier Dennett Grover (1861-1927). Né à Earlville (Illinois, États-Unis).
Peintre paysagiste et muraliste. Formé à l'Académie Royale de Munich en 1879, élève de Frank Duveneck. Formé aussi à Paris de 1883 à 1885 auprès de Gustave Boulanger, Jean-Paul Laurens et Jules Lefebvre. Enseigne pendant 5 ans à l'Art Institute of Chicago.

Charles Abel Corwin (1857-1938). Né à Newburgh (New York, États-Unis).
Peintre paysagiste, muraliste et lithographe. Rormé à New York, puis à Munich auprès de Frank Duveneck. Enseigne à l'Art Institute of Chicago au tournant du XXe siècle. À partir de 1903, il travaille au Field Museum of Natural History de Chicago comme peintre muraliste où peint des habitats naturels pour mettre en valeur les collections du musée. En 1888, travaille avec Ernest Pierpont (1854-1905) sur le Cyclorama of Custer's Last Fight pour la Boston Cyclorama Company.

Salvador Mège (1851 ou 1854-1915?). Né à Bayonne (France). Peintre paysagiste.
Collabore à la réalisation du panorama de la Bataille de Gettysburg (réalisée sous la direction de Philippoteaux en 1880-1883). Aurait participé à la réalisation d'autres panoramas peints aux États-Unis. Aurait peint le paysage et l'avant-plan de même que certaines autres parties de l'œuvre, en collaboration avec Gros.

Ernest Gros (1859- ?). Né en France. Peintre et décorateur.
Travaille à Munich de 1878 à 1882. Décorateur, puis panoramiste. À partir de 1887, aurait voyagé plusieurs fois en Amérique et aurait travaillé à New York. Aurait peint les tentes, les arbres et la ville de Jérusalem dans le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Edward James Austen (1850-1930). Né à Londres, en Angleterre. Peintre et illustrateur.
Aurait travaillé sur plusieurs cycloramas. Aurait peint l'architecture dans le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Christo Stefanoff (1898-1966). Né en Bulgarie. Peintre.
Formation de peintre à Sofia. Formé auprès du peintre britannique d'origine hongroise Philip Alexius de László. Peintre itinérant, a travaillé en Europe et aux États-Unis. A notamment travaillé à la réalisation d'un panorama de la bataille à Stara Zagora. Arrêté en 1943 et emprisonné dans des camps de concentration pendant la Seconde Guerre mondiale. Arrivé au Canada avec sa femme en 1951, il s'établit dans les Laurentides où il peint des paysages. À la fin des années 1950, il restaure le Cyclorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré.

NOTE TO USERS

The original manuscript received by UMI contains pages with indistinct print. Pages were microfilmed as received.

116-148

This reproduction is the best copy available.

UMI

ISABELLE CARON

LE *CYCLORAMA DE JÉRUSALEM* À SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ ET LA QUESTION DE SES ORIGINES

Mémoire

présenté

à la Faculté des études supérieures

de l'Université Laval

pour l'obtention

du grade de maître ès arts (M.A.)

Département d'histoire

FACULTÉ DES LETTRES

UNIVERSITÉ LAVAL

AVRIL 2000

© Isabelle Caron, 2000

National Library of Canada
Acquisitions and Bibliographic Services
395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale du Canada
Acquisitions et services bibliographiques
395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-51120-0

Canada

RÉSUMÉ

Le XIXe siècle fut celui de l'apogée de la production mondiale de panoramas : plusieurs furent produits et montrés. Il existe quelques exemples conservés un peu partout dans le monde. Le *Cyclorama de Jérusalem* fait partie d'un ensemble d'œuvres exécutées sur le thème de la crucifixion, en Europe et en Amérique du Nord.

La présente recherche aborde en tout premier lieu, le panorama comme genre dans son univers littéraire et lexical. Le deuxième chapitre trace le portrait de la situation québécoise, pour ce qui est des types de spectacles en place, au moment de l'avènement du panorama. Le troisième chapitre est orienté vers les technologies et leur influence sur les panoramas. Le quatrième chapitre présente les panoramas à thème de crucifixion, produits à partir de 1816 dans le monde. Puis, dans le cinquième chapitre nous avons procédé à l'analyse des problèmes d'attribution du *Cyclorama de Jérusalem*.

Monsieur David Karel, directeur de recherche

Isabelle Caron

AVANT-PROPOS

Le 12 octobre dernier, la famille Blouin de Sainte-Anne-de-Beaupré annonçait par la voix des médias, la mise en vente du *Cyclorama de Jérusalem,* exploité par eux depuis plus de 40 ans. La toile peinte de ce panorama de la fin du siècle dernier, ainsi que son bâtiment, la rotonde, sont donc disponibles pour toute personne désireuse d'en faire l'acquisition.

Plusieurs panoramas furent détruits par le feu ou par le manque de soins et d'entretien. D'autres furent endommagés par un entreposage inadéquat durant un long moment. Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré fait partie du patrimoine artistique québécois. Cette œuvre peinte et sa rotonde sont installées au Québec depuis la fin du XIXe siècle, époque révolue dont elles sont un élogieux témoignage. Il faut souhaiter que le nouvel acquéreur saura respecter cette œuvre grandiose et qu'il la conservera intacte pour les générations futures.

Mes touts premiers remerciements vont à monsieur David Karel, directeur de recherche patient, attentif, amical et de très bon conseil. Il a su m'encourager, le tout avec bonne humeur : merci!

En second lieu, je tiens à remercier monsieur Philippe Dubé qui apporta une contribution appréciée et conseilla, judicieusement, quelques retouches!

Je remercie monsieur Elliott Moore pour avoir accepté de faire la lecture et l'évaluation de ce mémoire. Ses commentaires furent appréciés.

Mentionnons aussi la contribution des propriétaires du *Cyclorama de Jérusalem*, messieurs Marc et Louis Blouin, qui ont apporté une aide directe en permettant l'accès à des documents précieux et au panorama lui-même.

Enfin, mon conjoint, Stéphane, qui a su me soutenir tout au long du cheminement, avec amour. Merci.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
AVANT-PROPOS	i
TABLE DES MATIÈRES	iii
LISTE DES TABLEAUX	vii
LISTE DES FIGURES	viii
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : LE PANORAMA : UN GENRE	4
1.1 Définitions	4
Panorama	4
Utilisation générale de *panorama*	5
Cyclorama	5
Diorama	7
Quelques différences internationales	8
1.2 Historique des mots	9
Historique de *panorama*	9
Historique de cyclorama, diorama et moving-panorama	10
Précision d'usage	11
1.3 Concepts	11
Densité de contenu et d'information	11
Le *mass-média*	12
1.4 Conclusion sur le panorama comme genre	13
CHAPITRE 2 : CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DU PANORAMA AU QUÉBEC	14
2.1.Définitions des concepts liés aux panoramas en tant que spectacle	14
2.2 Association des mots « spectaculaire », « gigantisme » et « illusionnisme » au XIXe siècle	15

Spectaculaire 15
Gigantisme 16
Illusionnisme 16
La fabrication de l'illusion 17
Le panorama : « œuvre-clé » 18

2.3 La présence des spectacles au Québec au XIXe siècle 19
Difficultés des pionniers du spectacle 19
Lieux physiques et types de divertissements 20
Immigration au cœur des développements du spectacle 21
Un panorama et un diorama à Québec ! 21
La langue : influence de l'évolution du spectacle 22
Le Québec : Petite échelle de l'activité mondiale 24

2.4 Théâtre, pré-cinéma et cinéma 25
Le théâtre au Québec et au Canada 25
Le pré-cinéma 28
Le pré-cinéma au Québec 29
Le cinéma 30
En résumé 32

2.5 Le rôle des réalisations cinématographiques et pré-cinématographiques et leur relation commune avec le sens du spectacle 32
Quelques rôles 32
Le sens du spectacle 33
Un rapport social 33
En résumé 33

2.6 Conclusions sur l'avènement du panorama 34

CHAPITRE 3 : TECHNOLOGIES ET HISTOIRE DU PANORAMA 35

3.1 Mise en contexte orientée vers la technologie développée pendant la deuxième moitié du XIXe siècle. 35
De 1750 à 1850. Les débuts de la mécanisation 36
1850-1900 : Organisation du travail et production de masse 37
Énergie et électricité 38

3.2 Les panoramas et la technologie: les améliorations apportées par l'évolution technologique. 39
Les modes de production des panoramas jusqu'en 1950. Méthodes. 39
Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et la photographie 43
Les méthodes de présentation du panorama : évolution 44
Techniques de montre actuelles : Panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et Bataille de Gettysburg 51

3.3 Parcours de montre des oeuvres panoramiques et influence des technologies. 51
La technologie en cause 52
Le *Cyclorama de Jérusalem* 53

3.4 Les rôles tenus par le cinéma et le théâtre dans la disparition des panoramas. 54
Disparition ou diminution d'intérêt 54
Le cinéma 55
Le théâtre 55

3.5 Conclusion 57

CHAPITRE 4 : LES PANORAMAS À THÈME DE CRUCIFIXION DANS L'HISTOIRE 58

4.1 Étude stylistique de l'œuvre de Sainte-Anne-de-Beaupré. 58
Art et panoramas 59
Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré 62
Herr Bruno Piglhein 62

4.2 Les autres panoramas à thème de crucifixion 63
La France 63
L'Allemagne 64
Les États-Unis et la Suisse 64
Milwaukee, Wisconsin 65

4.3 La crucifixion en comparaison 66
Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et un document d'archives du panorama de Piglhein 66
Le panorama de Jérusalem et celui à Altötting 69
Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et celui à Einsiedeln 70
Le panorama de Jérusalem et un panorama de Wehner 71

4.4 Conclusion 72

CHAPITRE 5 : PANORAMA DE JÉRUSALEM : ESSAI D'ATTRIBUTION 73

5.1 L'histoire du *Cyclorama de Jérusalem* 74
La thèse de Chicago évincée 77
Essai d'explication 77

5.2 L'hypothèse la plus probable 78
Notre conclusion : Grover et Corwin 80

5.3 Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré voyagea-t-il ? 84

5.4 En résumé 86

CONCLUSION 87

ANNEXES 90

Annexe A 90

Annexe B 91

Annexe C 92

Annexe D 93

Annexe E 97

Annexe F 99

Annexe G 101

Annexe H 102

Annexe I 103

Annexe J 106

Annexe K 110

Bibliographie 149

LISTE DES TABLEAUX

PAGE

TABLEAU 1 : Panoramas de Jérusalem et de la Crucifixion. 111

TABLEAU 2 : Synthèse illustrant les contradictions sur l'origine du panorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré. 115

LISTE DES FIGURES

	PAGE
Figure 1 : Moving-panorama portatif.	116
Figure 2 : Disposition ayant influencé le théâtre grec.	117
Figure 3 : Théâtre grec.	117
Figure 4 : Place de ville italienne.	118
Figure 5 : Théâtre à l'italienne.	118
Figure 6 : Cour d'auberge qui inspira le théâtre à l'élisabéthaine.	119
Figure 7 : Théâtre à l'élisabéthaine.	119
Figure 8 : Incendie du diorama à Québec le 12 juin 1846.	120
Figure 9 : Le cylindre de verre de Mesdag.	121
Figure 10 : La *camera obscura* (dessin).	122
Figure 11 : La *camera obscura* (photographie).	122
Figure 12 : La *camera lucida* (dessin).	123
Figure 13 : La *camera lucida* (photographie).	123
Figure 14 : La caméra pantascopique.	124
Figure 15 : Charles Ramus Forrest. *Québec et les chutes Montmorency en 1823*. Aquarelle. Ottawa, Musée des Beaux-Arts du Canada.	125
Figure 16 : Paul-Dominique Philippoteaux (gravure).	126
Figure 17 : Paul-Dominique Philippoteaux (photographie).	126
Figure 18 : William Tipton. Vue photographique de Gettysburg. 1882.	127

Figure 19 : Paul-Dominique Philippoteaux. *Panorama de Gettysburg*. 1884. 128

Figure 20 : Coupe de la rotonde de Prévost et Thayer. Paris. 1808. 129

Figure 21 : Exemple d'installation mécanique utilisant des engrenages, 1848. *Panorama du Mississippi* de John Banvard. 1846. 130

Figure 22 : Le *Cinéorama* de Grimoin-Sanson. Gravure. Paris. 1900. 131

Figure 23 : Le P*anorama Transsibérien,* publié dans *La Nature*. Paris. 1900. 132

Figure 24 : Marquard Wocher. *Panorama de Thoune* (détail). 1814. 133

Figure 25 : Œuvre Biedermeier. Erasmus Engert. *Jardin viennois*. c. 1828-30. 134

Figure 26 : *Panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré* (détails). 135

Figure 27 : B. Piglhein, K. Frosch, J. Block, J. Krieger, W. Heine. *Grand panorama de la crucifixion* (détail). 1886. 136

Figure 28 : G. Fugel, J. Krieger, K. Nadler et H. Ellenberger. *Panorama de la crucifixion du Christ* (détail). Altötting. 137

Figure 29 : Frederick Catherwood. Document explicatif de son panorama *View of Jerusalem*. 1837. 138

Figure 30 : M. Huggler, J. Fastl, H.Wulz. *Panorama de la crucifixion du Christ* (détail). Einsiedeln. 1962. 139

Figure 31 : B. Piglhein, K. Frosch, J. Block, J. Krieger, W. Heine. *Grand panorama de la crucifixion.* 1886. 140

Figure 32 : R.E.M. Bain. *Femme de Samarie*. 1894. Photographie. 141

Figure 33 : R.E.M. Bain. *Tour de Jezreel.* 1894. Photographie. 142

Figure 34 : W. James. *Mont des Oliviers*. 1866. Photographie. 143

Figure 35 : R.E.M. Bain. *L'Arche de l'Ecce Homo à Jérusalem*. 1894. Photographie. 144

Figure 36 : Les palais d'Hérode des panoramas de Piglhein, de celui à Altötting et Sainte-Anne-de-Beaupré. 145

Figure 37 : Affiche annonçant une *Entrée du Christ à Jérusalem*, à Munich. 146

Figure 38 : Frontispice du livret du panorama de William Wehner. 1888. Chicago. Chicago, Historical Society. 147

Figure 39 : Livret-souvenir. Figures humaines de *Jerusalem on the Day of the Crucifixion* de W. Wehner. 148

INTRODUCTION

De tous les genres de peinture, celui des panoramas est probablement le plus méconnu ou oublié. Le panorama eut beaucoup de succès à la fin du XIXe siècle en Europe, à Paris particulièrement. Né en Écosse, le panorama prit diverses formes selon les développements de la technologie. Il répondit à différents noms : cyclorama, moving-panorama, la Nature à coup d'œil... Le panorama connaîtra sa version finale avec la fin du siècle et on en conservera seulement quelques exemplaires jusqu'à nos jours. Un de ceux-là est à Sainte-Anne-de-Beaupré, Québec. Il est le seul qui soit en sol canadien et l'un des quatre ou cinq derniers en Amérique du Nord.

Aucune thèse ou mémoire ne traite précisément de ce sujet, au Québec. Tout au plus deux articles récents traitent du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et de son passage à Montréal. Deux thèses de doctorat réalisées aux États-Unis abordent la question des panoramas (sous leur noms de *cyclorama* et de *moving-panorama*) sans bien sûr remonter jusqu'au territoire canadien. Outre Atlantique, on a également produit des recherches limitées elles aussi à l'espace géographique d'un continent. Bref, le terrain était presque vierge.

La présente recherche nous a amenée à nous interroger sur des sujets qui n'avaient pas été prévus initialement. Par exemple l'identité des concepteurs du panorama de Jérusalem. En outre, les cinq chapitres composant ce mémoire permettront de faire le point sur la présence des panoramas au Québec.

Le panorama appelé *Cyclorama de Jérusalem* et exposé à Sainte-Anne-de-Beaupré est l'objet principal de cette étude. Nous avons pu relever des traces de son

passage à Montréal dans les journaux, parcourir un bon nombre de livres, d'articles de revues concernant les panoramas, ainsi que des ouvrages encyclopédiques sur ce sujet, cherchant des indices pour connaître le lieu et la date de sa création, les noms de ses auteurs et les noms des villes où il fut exposé. Nous avons dû comparer les avis des spécialistes en panoramas et confronter leurs hypothèses. Certaines des informations recherchées n'ont pas fait l'objet de découvertes mais, nous croyons avoir quand même progressé dans l'identification de certains de ces éléments.

Le premier chapitre traite des dénominations qui furent appliquées à l'endroit du panorama. Aussi, nous y avons discuté de concepts reliés au panorama, dans un contexte plus large.

Le second chapitre s'attarde au contexte en tant que tel, de l'avènement du panorama dans le monde, européen puis québécois. En effet, le Québec put admirer un certain nombre de ces œuvres, exposées un moment ici dans le cadre de tournées de villes nord-américaines. Nous traitons également dans ce même chapitre, de théâtre, de pré-cinéma et de cinéma et de leur influence sur le panorama.

Le troisième chapitre expose l'histoire du panorama en tant que tel, et le rôle de technologie dans son évolution. On y voit aussi les causes de son déclin comme genre de spectacle.

L'avant-dernier chapitre traite des panoramas à thème de crucifixion et de Jérusalem. Nous avons tenté de les dénombrer et avons rassemblé et compilé l'information disponible. Ainsi, nous y traitons des foyers de production de 1880 jusqu'au début du siècle suivant.

Le cinquième chapitre s'attarde à fournir l'information recueillie tout au long de la recherche sur le *Cyclorama de Jérusalem*, et à présenter quelques hypothèses concernant sa conception.

CHAPITRE 1

LE PANORAMA : UN GENRE

Ce chapitre a pour but de faire de l'ordre dans le domaine des dénominations utilisées dans divers sens et créant une confusion. Plusieurs auteurs utilisent les appellations *panorama*, *diorama*, *cyclorama* et *moving-panorama* pour désigner plusieurs réalités. Nous les définirons et observerons quels en sont les usages. Puis, nous traiterons de l'histoire de ces dénominations. Finalement, nous soulèverons quelques idées sur des concepts évoqués par les définitions.

1.1 Définitions

Panorama

La première définition à connaître est celle fournie par le dictionnaire *Le Petit Larousse illustré* : « Panorama. N[om]. m[asculin]. (mot angl., du gr[ec]. *pan*, tout, et *horama*, spectacle). 1.Vaste paysage qu'on découvre circulairement d'une hauteur. 2. Fig[uré]. Vue d'ensemble. *Panorama de la littérature contemporaine*. 3. B[eau]x-A[rts]. Anc[iennement]. Long tableau peint en trompe-l'œil, développé sur les murs d'une rotonde dont le spectateur occupe le centre (fin XVIIIe-XIXe siècle)[1] ». Quelques adjectifs et noms découlent de *panorama* tels panoramique, panoramiste et panoptique en français, aussi leurs traductions anglaises et quelques mots tel *pano 'ram* et le verbe *panoramiquer*. Plusieurs dictionnaires et encyclopédies fournissent des définitions du mot *panorama*, ces définitions sont différentes en fonction du domaine ou du type d'ouvrage de référence,

[1] Paris, Librairie Larousse, 1992, p. 719.

ainsi un dictionnaire d'architecture parlera du panorama comme de la rotonde et non de la toile. Une définition des plus satisfaisantes pour notre étude est celle-ci : « Le panorama est une peinture circulaire exposée de façon que l'œil du spectateur, placé au centre et embrassant tout son horizon, ne rencontre que le tableau qui l'enveloppe[2] ». La différence entre le panorama et une vue panoramique est celle-ci : « In an ordinary landscape picture only a small part of the objects visible from one point is included[3] ».

Utilisation générale de *panorama*

Hors du milieu culturel des arts plastiques et de l'architecture, l'usage général que l'on fait le plus couramment du mot *panorama* est celui-ci : « A complete and comprehensive survey of presentation of a subject[4] » ou celui-là « Vaste étendue de pays que l'on voit d'une hauteur[5] ». Le figuratif du mot *panorama* permet même cette utilisation : « A continuous passing scene ; a mental vision in which a series of images passes before the mind's eye[6] ». Ce que ces utilisations du même mot ont en commun est le sens de la vue d'ensemble, d'un paysage, d'un ensemble d'éléments semblables et même d'une vie.

Cyclorama

Le cyclorama est un spectacle de vue panoramique différent du panorama mais découlant de plusieurs des principes de ce dernier. Plusieurs mots commencent par le préfixe *cyclo-* qui a une origine grecque (kuklos) et signifie : cercle[7]. *The Oxford English Dictionary* explique le cyclorama comme étant : « A picture of a landscape or scene arranged on the inside of a cylindrical surface, the spectator standing in the middle[8] ». François Robichon, auteur d'une thèse de doctorat française sur le sujet, indique que « deux spectacles animés de techniques radicalement différentes ont été baptisés de ce

---

[2] Germain Bapst, *Essai sur l'histoire des panoramas et des dioramas*, Paris, Librairie Masson, 1891, p. 8.
[3] *Encyclopædia Britannica*, Chicago, University of Chicago, 1947 (1910), p. 188.
[4] *The Oxford English Dictionary*, Oxford, Clarendon Press, 1989, p. 143.
[5] *Dictionnaire des termes techniques : l'atelier du peintre et l'art de la peinture*, Paris, Librairie Larousse, 1990, p. 241.
[6] *The Oxford English Dictionary*, p. 143.
[7] *Larousse : Dictionnaire étymologique et historique du français*, Paris, Librairie Larousse, 1993, p. 203.
[8] Page 193.

nom [de cyclorama][9] ». Les conceptions théoriques de ces deux spectacles sont séparées de 32 ans, voici ce qu'en dit encore Robichon :

> I-Le cyclorama - ou moving-panorama - est né aux États-Unis dans les années 1850. Une toile peinte de plusieurs centaines de mètres de long se déroulait devant les spectateurs placés dans une pièce obscure et qui regardaient à travers une fenêtre. [...] II-En 1882, un français, Manuel Périer, dépose un brevet pour un " Nouveau genre de panorama et de diorama ". Il utilise des projections pour recréer une vue panoramique. [...] Cette innovation ne fut mise en application que beaucoup plus tard, par M. Chase. Son cyclorama électrique est constitué d'une série d'appareils de projection, suspendus au centre d'une rotonde, qui forment un panorama complet[10].

Le deuxième spectacle baptisé *cyclorama* n'aura pas de suites sinon le *Cinéorama* de l'Exposition de 1900, et ce pour peu de temps[11]. Le cyclorama des États-Unis connaîtra une meilleure descendance dont nous traiterons au chapitre 3. Les textes de deux brevets français de 1882 et de 1890, ce dernier présentant un « panorama-illusion [12]», sont présentés en annexes A et B.

Sous « cyclorama » nous ne retrouvons heureusement que deux applications de ce terme, dont voici la seconde réservée au milieu du théâtre et de ses dépendances : « A large backcloth or wall, frequently curved, at the back of a stage, used especially to represent the sky[13] ». *The Oxford English Dictionary*[14], p. 143, définit le panorama comme étant aussi un cyclorama et un moving-panorama à la fois : « A picture of a landscape or other scene, either arranged on the inside of a cylindrical surface round the spectator as a centre (cyclorama), or unrolled or unfolded and made to pass before him, so as to show the various parts in succession».

---

[9] François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 584.
[10] *Ibid.*, *moving-panorama* est souligné dans le texte.
[11] *Ibid.*, p. 585.
[12] Appellation brevetée en 1890 par M. Motte, texte du brevet (annexe 2) dans Robichon, p. 587.
[13] *The Oxford English Dictionary*, p. 193.
[14] Ce dictionnaire situe la première utilisation du mot à 1840 pour « The panorama forms the surface of a hollow cylinder », puis en 1849 avec le *Royal Cyclorama* que Ralph Hyde, dans *Panoramania : The Art and Entertainement of « all-embracing » View*, Londres, Trefoil Publications, 1988, p. 83, décrit comme « consisting of a sequence of pictures with dramatic atmospheric and sound effects... » , et enfin en 1888 à partir d'un article de journal décrivant les événements entourant la visite du *Cylorama of Niagara*, de Philippoteaux.

Nous avons pu remarquer une confusion sur l'usage des dénominations. Il est plus aisé d'utiliser *cyclorama* pour désigner les panoramas de l'Amérique du Nord à partir de 1870 (date du renouveau des panoramas à 360^0 et fixes), *panorama* pour les précédents européens désignés par Robert Barker tels que la *Nature à coup d'œil*, et *moving-panorama* pour les panoramas se déroulant à partir de rouleaux (ou autres). Voir la figure 1 à ce sujet.

Diorama

Diorama est « ...formé d'après *panorama*, avec le préfixe *dia*, à travers[15] ». Il s'agit d'un spectacle d'optique inspiré de quelques caractéristiques du panorama : « Grand tableau placé de façon que l'on puisse varier l'intensité et la direction des lumières, pour produire successivement des effets différents aux yeux des spectateurs placés dans l'obscurité[16] ». Cette définition se trouve enrichie par la suivante : « Le diorama [...] consistait en tableaux peints sur des toiles de coton et de deux côtés. [...] On projetait sur la peinture un rayon de lumière [...] de façon à obtenir successivement des effets de soleil , de crépuscule, de clairs de lune, etc. Enfin on ajoutait encore à l'illusion en éclairant soit tour à tour, soit en même temps, les deux côtés de la toile[17] ». La différence notable entre le diorama et le panorama est que le second a une toile cylindrique et le premier a une surface plane[18]. L'adjectif *dioramique* est issu de diorama et est aussi utilisé en anglais.

Diorama signifie plusieurs réalités qui n'ont pas toutes de lien évident avec le diorama dont nous tenons compte dans cette étude. « A small-scale representation of a scene, etc., in which three-dimensional figures or objects are displayed in front of a painted background, the whole often being contained in a cabinet and viewed through a window or aperture in the front ; hence, any small-scale model of a scene, building-project, or the

---

[15] *Larousse :Dictionnaire étymologique et historique du français*, p. 225.
[16] Pierre Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIXe siècle*, Paris, Slatkine, 1982, p. 882.
[17] Jules Adeline, *Lexique des termes d'art*, Paris, Gründ éditeur, 1927, p. 151.
[18] Arthur Pougin, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1985 (1885), p. 296, le souligne.

like ; also a miniature set used in Cinematography and Television [...] [19]».

Quelques différences internationales

Les différents mots définis précédemment ont aussi des significations particulières selon les continents et même selon les pays. Evelyn J. Fruitema et Paul A. Zoetmulder estiment que « When in America one speaks of a " panorama " one has something in mind that is quite different from what the European understands by exactly the same words[20] ». Nous allons en ce même sens surtout lorsque nous lisons que le *moving-panorama* est :

> [...] a giant scroll, two or three m. high and [...] several miles in length. Wound around a cylinder, the canvas scroll was slowly rolled around another spindle, passing across a window in front of which the spectators [...] looked " out ". [...] If one wished to make a return journey, the whole business was simply reversed. [...] This *moving-panorama* [...] has known fabulous successes all over the United States and was so serious a rival of the circular panorama than the latter, bereft of its name, had to be content with another denomination : " cyclorama ", which it was never allowed to shed[21].

Il convient donc de mentionner que le *Cyclorama de Jérusalem*, nom commercial actuel de l'œuvre de Sainte-Anne-de-Beaupré, n'est pas très approprié et que *Panorama de Jérusalem et de la crucifixion* aurait été sans doute préférable, car sa disposition ne le rattache pas vraiment à « cyclorama » et encore moins à « moving-panorama » que l'on prenne le parti de Robichon comme de Fruitema et Zoetmulder. Il est possible que sa dénomination - raison sociale - soit en rapport avec la possibilité que l'œuvre ait été exécutée en sol états-unien ou sous le ciel britannique où on utilisait, quoique plus rarement, ce fameux terme, à la période où le mot cyclorama était d'usage. Le fait que le panorama ait été exposé en Amérique ne peut nous permettre de la qualifier de « cyclorama » non plus. Il serait illogique en effet qu'un panorama provenant d'une zone européene devienne « cyclorama » juste en traversant l'Atlantique. Nous traiterons

---

[19] *The Oxford English Dictionary*, p. 689.
[20] *The Panorama Phenomenon : Mesdag Panorama 1881-1981*, La Haye, The Foundation for the Preservation of the Centenarian Mesdag Panorama, 1981, p. 74.
[21] *Ibid.*

davantage de cette œuvre et des différentes conclusions et hypothèses que nous pouvons formuler des mystères qui l'entourent.

Notons que Fruitema et Zoetmulder indiquent dans leur catalogue *The Panorama Phenomenon*, que *panoramiste* signifie aux Pays-Bas un peintre formé à « l'École hollandaise » au début du XVIIe siècle, alors que de façon internationale, il signifie: peintre de panorama[22].

1.2 Historique des mots

Historique de *panorama*

L'invention qu'est le panorama fut brevetée vers la fin du XVIIIe siècle, soit, on l'a vu, en 1787, sous l'appellation : « La Nature à coup d'œil ». Quelques dictionnaires donnent comme date de création du mot 1787 ou 1789, ce qui coïncide presque avec la création du panorama lui-même[23]. Bernard Comment indique que le mot *panorama* serait apparu pour la première fois en janvier 1792 dans le *Times*[24]. Cette dernière information semble être plus à propos. Il est possible que ce soit Robert Barker qui composa lui-même le mot, à titre de néologisme, pour accompagner ce type d'œuvre dont il est le concepteur.

Les mots de même famille, dont *panoramique*, ont des dates d'apparition dans l'histoire s'étalant de 1815 à 1912[25].

Le mot *panorama* popularisé par l'invention brevetée qu'il désigne, connut une vogue au XIXe siècle et nous en discuterons plus avant au chapitre 3. Plusieurs innovations furent faites au panorama qui connut alors différentes variantes auxquelles on donna des noms avec le suffixe *-rama* tels géorama, maréorama et europorama[26]. L'usage

---

[22] *Ibid.*, p. 11.
[23] L'année 1789 a été avancée par *Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Dictionnaires le Robert, 1992, p. 1415; le *Larousse : Dictionnaire étymologique et historique du français*, p. 542, soutient que 1787 serait l'année de conception.
[24] Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, p. 5.
[25] *Larousse : Dictionnaire étymologique et historique du français*, p. 542.
[26] *Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française*, p. 1415

devint une mode après 1830 si l'on en croit le récit d'Honoré de Balzac qui commente et explique cette tendance linguistique (et canularesque) dans son roman *Le Père Goriot*[27]. Mentionnons au passage que cet autre suffixe qu'est *-scope* connaîtra les mêmes péripéties et joies que *-rama* a vécues[28] !

Historique de *cyclorama, diorama et moving-panorama*

Si « cycle » existait au XVIe siècle à en croire le *Larousse : Dictionnaire étymologique et historique du français*, p. 203, « cyclorama » n'apparaît qu'en 1840[29]. Il serait alors utilisé en Pennsylvanie et il faudrait attendre jusqu'en 1849 pour que l'Europe, à commencer par l'Angleterre, l'emploie à l'écrit une première fois[30]. Une encyclopédie à propos de la ville de Philadelphie, en Pennsylvanie, indique que le mot « Cycloramas - [sic] [...] applied to panorama, was first used in Philadelphia, in 1876, when the Colosseum was opened[31] ».

Le mot diorama est apparu subséquemment à l'invention qu'il désigne. Mode de représentation créé par messieurs Daguerre et Bouton, le diorama est inventé en 1822[32]. L'appellation fut formée à partir de *panorama* dont on changea le préfixe pour *dia-*. Breveté en 1824, par John Arrowsmith, le mot est utilisé tout au long du XIXe siècle[33], à plusieurs reprises on le retrouve à l'écrit : « le tableau de grandes dimensions, peint sur une toile sans bords visibles, que l'on soumet à des jeux d'éclairage [...][34] ».

---

[27] Paris, Flammarion, 1985, page 90 : « -Il fait un fameux *froitorama* ! dit Vautrin. Dérangez-vous donc, père Goriot ! Que diable ! votre pied prend toute la gueule du poêle. -Illustre monsieur Vautrin, dit Blanchon, pourquoi dites-vous *froitorama* ? il y a une faute, c'est *froidorama*. -Non, dit l'employé du Muséum, c'est *froitorama*, par la règle : " j'ai froit aux pieds !" ».
[28] Il sera connu grâce au Cinémascope, un procédé de projection cinématographique.
[29] *The Oxford English Dictionary*, p. 193.
[30] *Ibid.*
[31] Joseph Jackson, *Encyclopedia of Philadelphia*, Harrisburg, The National Historical Association, 1931, p. 535. La part européenne dans l'utilisation de ce terme a déjà été révélée, supra, p. 2 et suiv.
[32] Quelques dates et références sont données à ce sujet dans *The Oxford English Dictionary*, p. 689.
[33] Adeline, p. 151.
[34] *Dictionnaire des termes techniques : L'atelier du peintre et l'art de la peinture*, p. 104.

Utilisé dans les textes anglophones principalement, parfois associé à *cyclorama*, il pourrait être traduit par *panorama-mouvant* comme l'a suggéré Bernard Comment[35]. Apparu dès 1800, à Londres, il désignait alors des « petits décors mobiles [..] pour les pantomimes[36] ». Par ailleurs, un auteur américain tentera de rapprocher le panorama du « newsreel »[37].

Précision d'usage

L'utilisation d'un terme, d'un mot, d'une dénomination ou d'une appellation est toute relative. Plusieurs facteurs créent l'ambivalence, y compris parfois les différentes traductions. *Panorama* s'écrit de la même façon dans plusieurs langues. Dans le cadre de cette étude, nous adoptons la définition de *panorama* (appelé alors *La nature à coup d'œil*) de Robert Barker telle que précisée dans son brevet en annexe C.

1.3 Concepts

Densité de contenu et d'information

Le panorama constitue au sens large un type d'œuvre dense et riche d'informations. Souvent documenté ou réalisé d'après nature, le panorama est peut-être un reflet d'un moment précis à un endroit précis. Par exemple, certaines vues de villes ont été exécutées sur place, en face du sujet[38]. D'autres ont été faites à partir de cartes, de croquis ou de photographies prises par le peintre lui-même qui profitait d'une visite sur les lieux du sujet de travail. Parfois, lorsqu'il s'agissait d'une bataille, on demandait l'aide d'officiers pour rendre le panorama véridique au point de vue des emplacements géographiques, des détails par exemple. Ce qui fait que les panoramas ont sans doute un contenu et des informations se rapprochant plus de ce que fut la réalité que d'autres

---

[35] *Le XIXe siècle des panoramas*, p. 34.
[36] *Ibid.*
[37] John F. McDermott, *The Lost Panoramas of the Mississippi*, Chicago, University of Chicago Press, 1958, p. 7 : « The newsreel, or travelogue, then, is no invention of the twentieth century. It is now more than one hundred and fifty years old [...] By the 1840's it had already attained a noble maturity. It had grown to a length that required an audience to sit for two or three hours while hundreds of yards of colorful canvas were slowly unwound from one cylinder and wound onto another. »
[38] Bernard Comment, p. 84 : « Pour son premier panorama exposé à Londres, celui de la ville d'Édimbourg, Robert Barker avait pris soin d'aviser le public qu'il l'avait réalisé sur place afin de lui donner un indiscutable caractère de vérité. »

œuvres de même sujet peuvent le faire. Beaucoup d'efforts ont été mis en œuvre pour atteindre dans la mesure du possible la véracité, par le rendu. Cela peut faire des panoramas des sources d'informations très intéressantes.

Le *mass-média*

Le panorama est lié à ce concept de mass-média par la suite de certaines analyses de type sociologique. Stephan Oettermann y souscrit, car il a intitulé son livre : « Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums[39]». François Robichon expose dans sa thèse cet état de fait et l'explique comme étant issu de la nature et des fonctions du panorama. Il donne cette définition d'un média : « Les médias sont des technologies qui sélectionnent, transmettent et accélèrent de l'information. Ils traduisent l'expérience humaine d'une forme en une autre[40] ». Il conclut lui aussi qu'un panorama est un mass-média.

Plusieurs fonctions ont été remplies par le panorama au cours de son histoire dont la fonction éducative. Certains panoramas toujours en montre actuellement tiennent encore ce rôle éducatif. Prenons l'exemple du panorama de la *Bataille de Gettysburg*, en Pennsylvanie. Ce panorama est installé dans un parc national, lieu de la bataille historique du même nom, en marge d'un cimetière de soldats morts à cette bataille, d'un musée d'armes et d'artefacts divers liés au combat et d'un centre-ville axé sur la commémoration du passage d'Abraham Lincoln lors des événements de 1861-1865, soit la guerre de Sécession. Tous les éléments sont réunis pour rendre fameuse la bataille de Gettysburg, connue, compréhensible, et accessible à quiconque y mettra les pieds! Le panorama de la Pickett's Charge y est même présenté comme une certaine reconstitution des événements (il y a aussi dans ce même parc d'autres reconstitutions). L'éducation d'un peuple s'y fait de façon efficace. Ce n'est bien sûr pas le cas de tous les panoramas mais on a écrit que quelques-uns avaient même été conçus pour remplir une fonction éducative particulière.

---

[39] Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980 : qui signifie : « Le panorama : Histoire d'un mass-média » .
[40] Marshall McLuhan, *D'œil à oreille*, Paris, 1977, dans Robichon, p. 146.

Certains panoramas ont été faits dans un but commercial. Sur ce sujet, Robichon rapporte que cette dimension économique des panoramas est encore méconnue, bien qu'il ait pallié ce manque pour ce qui est de la France en particulier : « le panorama est un objet économique, une marchandise, dont la mise en œuvre est identique à celle de toute marchandise dans une économie de marché et dépend des facteurs suivants : capital - processus de production - marché[41] ».

1.4 Conclusion sur le panorama comme genre

Le mot panorama qui signifie *tout voir* s'est vu être chargé de différents sens au cours de l'histoire, tout comme d'autres mots apparentés, ce que leurs définitions nous ont permis de constater. Il va sans dire que tout cela menait à une confusion, mais aussi à une réflexion sur le thème de la vue panoramique et de l'absolu en art de la représentation. Tout voir ne signifie pas seulement voir autour de soi une vue quelconque, mais également voir tous les éléments qui la compose, dans le sens de la complétude. Une œuvre panoramique est complète par rapport à une œuvre de chevalet par exemple. Cette dernière ne peut chercher à atteindre cette « totalité » sans procéder à une réduction du sujet visible ou à une symbolisation réductrice. On peut représenter dans un panorama un très grand nombre de figures reconnaissables et perceptibles et ce, grâce au format et aux dimensions. Le sens de la complétude appliqué aussi à une vision diachronique des faits ou événements a aussi été souligné et ainsi il est facile de comprendre que le mot *panorama* signifie davantage de nos jours : « vue d'ensemble »[42].

Le panorama est de toute évidence éducatif. Cela est encore plus vrai actuellement car la plupart des villes, paysages et autres sujets, peints aux XVIIIe et XIXe siècles ont déjà subi d'importantes modifications architecturales et urbanistiques. Les panoramas fournissent donc de l'information sur l'histoire du monde autant dans leur contenu que dans l'étude des divers aspects les entourant.

---

[41] « Les panoramas en France au XIXe siècle », page 11.
[42] Comme vu à la page 3.

CHAPITRE 2

CONTEXTE DE L'AVÈNEMENT DU PANORAMA AU QUÉBEC

Dans ce second chapitre nous verrons que le panorama est lié à différents concepts soient « spectaculaire », « gigantisme » et « illusionnisme ». Nous démontrerons aussi qu'il constitue une « œuvre-clé » par l'assemblage de ces concepts en un seul type de spectacle ! Dans un deuxième temps nous traiterons plus précisément du théâtre, du pré-cinéma et du cinéma. Ces spectacles de nature différente se sont cotoyés à la même époque. Il est vrai que ceux-ci étaient concurrents mais ils se sont aussi grandement influencés tant positivement que négativement.

2.1 Définitions des concepts liés aux panoramas en tant que spectacle

Il convient de définir ce que *spectacle* veut signifier et ce que *spectateur* évoque. Le sens commun de *spectacle* est « regarder avec attention[1] ». Le mot *spectateur* quant à lui est « celui, celle qui est témoin d'une chose, quelle qu'elle soit. Particulièrement, celui, celle qui assiste à une représentation théâtrale », comme le dit Michel Corvin dans son *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, « le mot *spectateur* n'est pas l'exact pendant du mot *spectacle*[2] ». Quoi qu'il en soit, *spectaculum* désignait les jeux du cirque et non le théâtre à l'Antiquité ; il faut attendre le XVIe siècle pour qu'il s'agisse du théâtre[3].

---

[1] Michel Corvin, *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 787.
[2] *Ibid.*, p. 788.
[3] *Ibid.*, p. 787.

Le rapport entre les spectateurs et le spectacle a été l'objet de questionnement de nombreux chercheurs. Certains allant jusqu'à considérer que « toute la vie des sociétés dans lesquelles règnent les conditions modernes de production s'annonce comme une immense accumulation de *spectacles*[4] ».

2.2 Association entre les mots « spectaculaire », « gigantisme » et « illusionnisme » au XIXe siècle

Les mots s'influencent mutuellement et s'associent entre eux. Les mots « spectaculaire », « gigantisme » et « illusionnisme » sont définis et associés ici, pour démontrer leur application dans le domaine des panoramas et des spectacles du XIXe siècle.

Spectaculaire

L'adjectif *spectaculaire* signifie « qui frappe l'imagination, qui fait sensation; prodigieux » selon *Le Petit Larousse illustré*[5]. Le nom masculin *spectacle* est « ce qui se présente au regard, à l'attention, et qui est capable d'éveiller un sentiment [...] Représentation théâtrale, projection cinématographique, etc. [...] Ensemble des activités du théâtre, du cinéma, du music-hall, etc.[6] » *Spectaculaire* est aussi « tout ce qui est perçu comme faisant partie d'un ensemble mis à la vue d'un public[7] ». Mais d'avis avec Patrice Pavis, la notion reste assez floue car elle est fonction de la réception du spectateur, donc autant du sujet percevant que de l'objet perçu[8]. L'époque où le *spectaculaire* est produit influence aussi la réception par le sujet percevant, tout comme les idéologies, les esthétiques, les goûts, peuvent le faire. On peut établir quand même le rapprochement entre la notion de « spectaculaire » et les spectacles du XIXe siècle desquels on disait très souvent dans les publicités qu'ils étaient spectaculaires mais aussi merveilleux, magnifiques, splendides, etc.!

---

[4] Guy Debord, *La société du spectacle*, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1987, p. 9, en italique dans le texte.
[5] *Le petit Larousse illustré*, Paris, Librairie Larousse, 1992, p. 928.
[6] *Ibid.*
[7] Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987, p. 371.
[8] *Ibid.*, : « ...une notion assez floue [...] comme l'insolite, l'étrange... ».

Gigantisme

Le gigantisme est à l'Amérique (du Nord à tout le moins) ce que la miniature est aux Lilliputiens de Jonathan Swift ! L'Amérique et le gigantisme s'associent de façon naturelle. Ce sont les États-uniens qui tentent toujours de faire plus gros et plus grand. Il n'y a qu'à voir la hauteur des tours de la ville de New York! Les géographes sont plutôt fascinés quant à eux, par cette grandeur territoriale accentuée par le peu de peuplement du territoire et la concentration de celui-ci dans des zones restreintes. Il n'est rien de nouveau à dire sinon que le gigantisme peut aussi se constater dans les spectacles et particulièrement dans les panoramas de l'Amérique du Nord. Ceux-ci atteignirent des proportions dites « monumentales », « gigantesques », « énormes », « grandioses » voire « démesurées » au XIXe siècle (comme au XXe siècle). Il peut s'agir de tournées, dites « monstres », de productions à grands coups monétaires, de moyens spectaculaires quels qu'ils soient mis en œuvre pour produire, sur un lot de spectateurs tout aussi exceptionnel par son nombre, un effet extraordinaire ! On a vu grand au XIXe siècle, comme il arrive encore qu'on le fasse en ce XXe siècle. Même le rêve américain est grand, comme le « Big Apple » (New York), comme tout en Amérique finalement.

Illusionnisme

L'*illusionnisme*, du latin *illusio*, est un « art de tromper le regard du spectateur par dextérité manuelle ou truquage ; prestidigitation [...] Pratique baroquisante d'effets accentués de perspective, de luminisme, de trompe-l'œil[9] ». Ce nom masculin a été utilisé au XIXe siècle d'une telle façon qu'il faut le considérer comme un concept applicable à ce même siècle. Il faut voir aussi que ce concept a ses racines dans les siècles antérieurs (on parle de « tendance baroquisante » plus haut) et qu'il ne connut, au XIXe siècle, qu'une application de plus. Les divers artistes, dits « magiciens », « illusionnistes » ou « prestidigitateurs » furent populaires et très en demande. Ce qui fut plus neuf et intéressant fut l'application de la notion d'*illusionnisme* aux spectacles et en particulier aux panoramas et aux dioramas. Ces derniers perdent tout leur sens si on leur soustrait la

[9] *Le petit Larousse illustré*, p. 520.

capacité à faire l'illusion. En effet, l'illusion fait partie de leur nature intrinsèque[10]. « Il y a illusion théâtrale lorsque nous prenons pour réel et vrai ce qui n'est qu'une fiction, à savoir la création artistique d'un monde de référence qui se donne comme un monde possible qui serait le nôtre. L'illusion est liée à l'effet de réel produit par la scène[11] ». Tous les panoramistes souhaitaient que le public qui visitait leur œuvre se croit réellement en présence du sujet/événement peint, et donc qu'il croit à l'illusion. Ainsi plusieurs travaillaient à induire un état qui permette au spectateur de croire à l'œuvre et de perdre ses références extérieures : « Le spectacle, [est conçu pour que le spectateur soit] dans un environnement où aucun repère ne lui rappelle le monde extérieur[12]», «le panorama n'est autre chose que la manière d'exposer [...] en sorte que l'œil du spectateur, embrassant successivement tout son horizon et ne rencontrant partout que ce tableau, éprouve l'illusion la plus complète[13]». Plusieurs éléments étaient réunis à cette fin : « Pour amener le spectateur du dehors jusqu'à la plate-forme, on le conduit par des corridors sombres ; dans le trajet, il perd la notion de la lumière [...] et il en résulte une sorte de confusion ; mais bientôt, l'œil s'habituant au jour, le tableau produit insensiblement son effet, et plus on le considère, plus on se persuade que l'on est en présence de la réalité[14]».

La fabrication de l'illusion

La « fabrication de l'illusion » repose sur des conventions artistiques selon Patrice Pavis : « la réalité figurative n'est pas une invitation passive, [...] elle obéit à un ensemble de codes. De façon générale, chaque époque invente ses propres recettes d'illusionnisme [...] ses moyens autant que ses buts sont liés à un certain état de la société, plus encore à un certain état de nos connaissances théoriques et techniques[15] ». En effet, les panoramistes ont traité la recherche de l'illusion avec la technique existante de chaque époque et ce qu'elle leur permettait (nous verrons au chapitre trois comment l'évolution

---

[10] *Ibid.*, p. 337.
[11] Pavis, p. 198.
[12] François Robichon, « La peinture en cinémascope et à 360° », *Beaux-Arts magazine*, n° 115 (sept. 1993), p. 106.
[13] Texte de l'Institut National des Sciences et Arts dans François Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », *Le mouvement social*, n° 131 (avril-juin 1985), p. 65-66.
[14] Germain Bapst, *Essai sur l'histoire des panoramas et des dioramas*, Paris, Imprimerie Nationale, 1891, p. 9.
[15] Francastel, dans Pavis, p. 199.

du panorama fut liée aux développements techniques). Mais cela n'a pas changé du tout au tout la manière de préparer un spectateur à recevoir un spectacle « à sensation » (considéré comme tel ou publicisé comme tel) comme il est encore possible de le constater en cette fin de siècle, lorsque nous assistons à certains spectacles et que nous devons parcourir un corridor sombre, dans une atmosphère tranquille avant de déboucher sur une salle soit éclatante de lumière (et de son), soit s'y installer et attendre quelques minutes le début explosif d'une représentation !

Le panorama œuvre-clé

L'association des mots-concepts « gigantisme », « illusionnisme » et « spectaculaire » se fait tout naturellement dans le panorama, qui devient une œuvre-clé. En effet il répond aux trois notions : « gigantisme » parce que le panorama est un type d'œuvre aux proportions monumentales, allant de plus en plus dans ce sens au fil des ans et selon les productions. On se base même sur ce concept dans les publicités, pour attirer le public, en prétendant montrer la plus grande réalisation, à chaque fois[16] ! «Illusionnisme» parce que le panorama est une illusion artistique produite dans le but avoué de faire croire au spectateur qu'il est à un certain endroit à un certain moment. L'artiste qui produit le panorama met tout en œuvre pour rendre l'illusion vraisemblable au public, alliant le trompe-l'œil, les faux-terrains, la perspective, le décor de la plate-forme, etc. Et enfin, « spectaculaire » par la réunion de « gigantisme » et d' « illusionnisme » d'une part et par le but recherché, c'est-à-dire être un spectacle en soi d'autre part !

---

[16] John Francis McDermott, *The Lost Panoramas of the Mississippi*, Chicago, The University of Chicago Press, 1958, p. 165-166 : « [John] Banvard declared that his panorama was three miles long [...] The Smith-Risley panorama was announced as the four-mile painting ». De l'un à l'autre, ces deux panoramas du Mississippi se distinguent par leur grandeur, le second étant le plus grand et le plus récent. Les mesures de chacun, et d'autres, sont toutefois plus publicitaires que réelles ! « The little available data [about the length of the panoramas] are too much colored by the press-agent qualities of the producers for us to accept them easily », dit encore McDermott en page 165.

2. 3 La présence des spectacles au Québec au XIXe siècle

Le Québec du XIXe siècle connut le développement de différents types de spectacle. Ceux-ci ont grandement influencé le développement du panorama comme spectacle. Nous verrons dans ce texte que les spectacles ont connu des heures de gloire mais aussi de nombreuses épreuves. Le panorama a connu sensiblement les mêmes difficultés et succès.

Difficultés des pionniers du spectacle

L'Amérique du Nord n'avait jamais connu une effervescence culturelle et de spectacle telle qu'en cette fin du XXe siècle. Pendant plusieurs années la production de spectacles, quels qu'ils soient, est restée sporadique, difficile pour les entrepreneurs et sans lendemains. Et si un milieu a réussi à produire davantage à une certaine époque, un autre milieu continuait de subir les ratés d'un moteur « spectaculaire » qui n'était pas suffisamment alimenté en carburant. Ainsi, la dramaturgie française à Québec et à Montréal connaît plusieurs difficultés tandis qu'à New York, le public pouvait assister aux productions d'un « New Theatre » plus régulièrement[17]. Mais cette situation qui eut cours pendant de longues années céda enfin sa place à une activité « de spectacle » tout-à-fait florissantes et ce entre 1900-1925 à Québec, principalement dans le quartier Saint-Roch, alors qu'on pouvait voir plusieurs salles de spectacles présenter régulièrement des productions diverses autant de théâtre que de cinéma ou des vaudevilles[18]. Des salles ferment par insuffisance de profit ou à cause d'événements tels des incendies. Plusieurs compagnies de théâtre se forment et se dissolvent, on fait des campagnes de souscription pour sauver ou relancer le théâtre et il est fréquent de trouver des salles temporaires destinées au théâtre ou qui prennent place dans des lieux aussi inhabituels qu'un hôtel (dont l'Hôtel Union) et même des marchés (les Marché Jacques Cartier et Marché Bonsecours de Montréal[19]).

---

[17] André-G. Bourassa, « Un fou dans une poche »,*Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 26; Le théâtre aux États-Unis a commencé au début du XVIIIe siècle, en Caroline du Sud et à New York, où l'on donnait des pièces selon Corvin, p. 30.

[18] Luc Noppen, Claude Paulette et Michel Tremblay, *Québec : Trois siècles d'architecture*, Montréal, Libre-expression, 1979, p. 376.

[19] Noppen, p. 374 et 375.

Lieux physiques et types de divertissements

Le Québec du XIXe siècle comporte deux lieux privilégiés de spectacle : Montréal (qui désigne aussi les villes autour telles Sainte-Thérèse, Saint-Hubert, Rigaud, Pointe-Claire, etc.[20]) et Québec. Dans ces villes[21] se tiennent des événements de divertissement variés (tout genre et tout public confondus). Il s'agit de théâtre sous les formes suivantes :comédies, drames historiques, drames bourgeois, drames patriotiques ou romantiques, sketches folkloriques, mélodrames, vaudevilles et même pantomimes. Il y a aussi du cinéma, des spectacles de patinage, des expositions d'art, des spectacles de musique (concerts; opéras et opérettes), des bals, des numéros de cirque, des spectacles de marionnettes, des foires et des expositions[22], des carnavals ainsi que des panoramas et dioramas. Le théâtre et la musique prennent place dans des salles de spectacle officielles, des édifices aménagés dans le but d'accueillir ces productions mais aussi dans des endroits plus inusités tel que ce fut le cas, à Québec, dans l'une des casemates du bastion Saint-Louis qui fut aménagée en salle de spectacle[23]. Les autres spectacles sont présentés dans des salles aménagées en fonction des besoins. Pour le cinéma on construit alors des salles pour les projections, des halles pour les expositions et des anneaux de glace pour le patinage ! Le panorama n'a pas échappé à cette vague de construction et on le dota de son propre bâtiment : la rotonde.

Il existe une différence entre le type de spectacle auquel l'élite assiste et celui qu'on réserve au peuple. Les divertissements d'ordre populaire sont les suivants: « ...il s'agit de parades militaires et de processions religieuses, d'illuminations et de feux d'artifice, de cirques et de spectacles donnés par des bateleurs [...] Il y a des ventriloques,

---

[20] Il s'agit de la même utilisation géographique de termes (Montréal pour sa banlieue et des villes autour) qu'en fait Jean-Marc Larrue dans *Le théâtre à Montréal à la fin du XIXe siècle*, Montréal, Fides, 1981.
[21] Françoise Tétu de Labsade, *Le Québec :un pays, une culture*, Montréal, Boréal/Seuil, 1990, p. 422 : « Le théâtre requiert peut-être plus particulièrement le contexte d'une certaine urbanité. Or les villes québécoises restent essentiellement habitées [...] par des ruraux transplantés qui ne sont pas encore " arrivés en ville" ».
[22] Michèle Jean, « La longue tradition d'Expo-Québec », *Cap-aux-Diamants*, vol.2, n° 3, p.33. Les expositions internationales de la fin du XIXe siècle sont bien connues, on en tint aussi à Québec (1854) et à Montréal (1853). Les carnavals furent (et le sont encore) nombreux au Québec ; en 1896 on fit « la grande promenade carnavalesque », preuve d'une certaine popularité.
[23] John Hare, Marc Lafrance et David-Thierry Ruddel, *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871*, Montréal, Boréal, 1987, p. 170.

des illusionnistes, des jongleurs, des équilibristes sur corde[24]». L'élite opte pour des représentations plus structurées tels les concerts, le théâtre à grand répertoire et l'opéra.

Immigration au cœur des développements du spectacle

La venue d'immigrants de différents pays a stimulé le développement du spectacle au Québec. Par exemple, certains immigrants enseignaient la musique et se présentaient eux-mêmes en spectacle généralement chez les bourgeois. À Québec, à la fin du XVIIIe siècle, grâce à l'aide de certains musiciens tel Frederick Glackemeyer qui donnent des leçons, le public a pu assister à divers concerts : fanfare, concerts de la Société harmonique de Québec, petits orchestres, etc.[25] Mais le peu de représentations données ne suffisait pas à faire la promotion des spectacles musicaux. Ceux-ci demeuraient alors marginaux.

Un panorama et un diorama à Québec !

Au chapitre des spectacles culturels il faut ajouter la venue à Québec d'un panorama : « ...en décembre 1817, le panorama de la « Grande Bataille de Waterloo », long de 4240 pieds, y est [au Musée de cire] déroulé devant un public enthousiaste[26]. » La dernière œuvre survivante de ce thème se trouve à Eigenbrakel, en Belgique[27]. Le diorama, proche parent du panorama, figure également parmi les types de représentation qui furent offerts au public, à Québec. Un événement tragique fit la manchette des journaux et nous assure de la présence de ce diorama dans l'enceinte de la ville. Étant donné son ampleur, la tragédie qu'avait causée l'incendie qui fit 46 morts le 12 juin 1846 laissa plusieurs traces dans les journaux de l'époque. La représentation avait eu lieu au Théâtre Saint-Louis, dans le manège militaire d'alors[28], et l'incendie avait été causé par le

---

[24] *Ibid.*, p. 172-173.
[25] Hare, p. 171.
[26] C. Lacelle dans Hare, p. 173.
[27] Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, p. 106. Cette dernière œuvre fut peinte en 1912 par Louis Dumoulin.
[28] Noppen, p. 374. Il donne pour nombre 45 victimes alors que dans *The Montreal Gazette* on y écrit 46 morts.

« chemical diorama » sorte d'appareil d'éclairage usant de carburant chimique (voir l'annexe D et la figure 8).

La langue : influence de l'évolution du spectacle

Un aspect intéressant concernant l'histoire des spectacles au Québec au XIXe siècle (et même avant ce siècle) est qu'il y eut une différence d'évolution de ces spectacles. Cette différence est observée en fonction de la langue, une volonté francophone d'avoir une activité théâtrale se démarquant particulièrement. Le développement de l'histoire du théâtre francophone est distinct de celui du théâtre anglophone, et leur histoire à tous deux est influencée par divers facteurs (plusieurs sont politiques), dont les changements de régime.

Le théâtre francophone « est apparu au lendemain de la Conquête, produit par des calvinistes ou des huguenots en provenance de Londres et des États-Unis ou par des Français venus soutenir la guerre d'indépendance américaine[29] ». Ces huguenots et calvinistes produisirent des pièces de théâtre, présentées en français au public du Bas-Canada. Le théâtre francophone se développe lentement à Montréal et à Québec où l'on joue sporadiquement des pièces, où l'on en monte, écrit et édite, et où on construit des bâtiments pour accueillir des productions. Hors des frontières du Québec actuel, les productions francophones se propagent dans l'axe Montréal-New York, et des villes telles que Philadelphie et bien sûr New York, qui abritent des communautés francophones, sont visitées en français[30].

Les changements de régime on eu des effets néfastes sur le développement du théâtre de langue française. Il y eut l'imposition d'un embargo au XIXe siècle sur les tournées des troupes de la France. Cela eut pour conséquence que le public francophone

---

[29] Bourassa, p. 26.

[30] *Ibid.*, p. 26 et 29. Philadelphie fut la ville des États-Unis qui eut la mainmise sur le théâtre la première, détrônée par New York ensuite. Avec Baltimore, elles forment l'ensemble des premières villes à avoir des productions de théâtre ; Williamsburg (Virginie), Charleston, Philadelphie et New York sont de celles qui eurent un lieu architectural pour le théâtre en premier, selon Corvin, p. 309.

dut se contenter de pièces produites par des « professionnels francophones venant des pays britanniques[31]». Suite à ces nombreux bouleversements on a pu observer qu'«une bonne partie du théâtre français qu'on a pu voir en [sic] Bas-Canada a été produite sous la direction d'artistes venus de l'extérieur [du pays][32]». L'activité théâtrale fut bouleversée par divers événements funestes tels des exécutions, des emprisonnements, et l'expulsion du pays de plusieurs acteurs importants. Ces mesures ont été prises dans le but de maîtriser la diffusion d'idées républicaines entre autres par des acteurs et gens de lettres qui les amenaient en Nouvelle France. La situation était telle qu'il arriva même qu'on produise une pièce sous surveillance policière[33]! Soulignons toutefois le courage de « la jeune colonie [qui] résiste et s'intéresse au théâtre malgré la censure religieuse[34] ».

Le théâtre vit malgré tout des heures de gloire : sur la rue Saint-Louis à Québec, on retrouve « une des plus belles salles publiques [...][une] des plus parfaites que l'on puisse retrouver au Canada et aux États-Unis[35] ».

Le théâtre au Canada et au Québec n'a progressé que lentement, retardé par de nombreux opposants et en 1905 la ville de Québec accueillait pour la première fois, alors que Montréal l'avait déjà fait à plusieurs reprises, Sarah Bernhardt[36]. On devait ce retard à « l'inexistence avant 1903, d'un théâtre [à Québec] qui fût assez prestigieux pour accueillir l'actrice[37]». On a dit de sa présence, qui froissait les sensibilités à chacune de ses visites et cela autant chez les journalistes que chez les membres du clergé, qu'elle « façonne les bases de ce qui sera l'institution théâtrale francophone de Montréal [38]» tandis

---

[31] Bourassa, p. 30.
[32] *Ibid.*
[33] *Ibid.*, p.30: Il s'agit de *La mort de César*, présentée en 1839 sous la direction de Napoléon Aubin et comprenant une pièce (*Le chant des ouvriers*) jouée par des syndiqués qui venaient de fonder l'une des premières unions de métier au Canada.
[34] Corvin, p. 147.
[35] J.M. Lemoine, dans Noppen, p. 375.
[36] Corvin, p. 39 :Montréal eut ses premières salles de spectacle au début du XIXe siècle.
[37] Christian Beaucage, « La "divine " scandaleuse Sarah Bernhardt au Québec », *Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 39.
[38] Jean-Marc Larrue, dans Beaucage, p. 41.

qu'à Québec elle « avait plutôt assombri l'horizon d'une institution qui avait déjà peine à éviter les assauts du clergé[39] ».

Il semble que les premières manifestations d'un théâtre anglophone se soient faites à New York dès 1730 avec quelques productions[40]. Le théâtre anglophone s'est développé différemment du théâtre francophone et, par exemple en 1839, alors que « chaque ville, grande ou petite, a un théâtre anglais, la population française du Bas-Canada [...] ne peut soutenir de scène nationale » selon Lord Durham[41]. Malgré la présence d'une barrière de la langue, certains ont tenté un rapprochement. Des anglophones ont quand même joué dans la langue de Molière et souhaité « attirer certains des Canadiens-français aux représentations de quelques-unes de nos plus belles pièces [de langue anglaise][42]» a encore écrit Lord Durham.

Le Québec : Petite échelle de l'activité mondiale

La situation du spectacle au Québec au XIXe siècle était sans aucun doute très précaire. Plusieurs facteurs telles l'immigration et la langue ont influencé l'évolution de l'établissement des spectacles au Québec et en Amérique du Nord. Des facteurs d'autre nature telles la religion, la guerre et la politique, ont elles aussi fortement influencé la situation des spectacles dans le Québec d'alors.

Mais le Québec n'était pas complètement coupé du reste du monde et des activités de spectacle qui avaient lieu ailleurs. Une preuve de cela : la venue d'un panorama et d'un diorama à Québec. Il faut considérer le Québec et ses plus grandes villes comme ayant vécu des événements semblables à ceux reçus par les capitales européennes et même états-uniennes d'alors. Mais il faut considérer que cela se fit à une échelle moindre.

---

[39] Beaucage, p. 41.
[40] *Ibid.*, p. 26.
[41] Bourassa, p. 30.
[42] *Ibid.*, p. 30.

2.4 Théâtre, pré-cinéma et cinéma

Les panoramas partagent un certain nombre de concepts (gigantisme, illusionnisme et spectaculaire) avec ces trois types de spectacle. Outre ces ressemblances, ils se sont aussi mutuellement influencés au cours de leur développement. Ainsi, les décors du théâtre ont pris certaines des caractéristiques des panoramas. Les éclairages du pré-cinéma sont venus améliorer l'aspect visuel des panoramas. Le trompe-l'œil des panoramas est aussi lié à celui du cinéma. Toutes ces influences seront analysées au chapitre trois, mais nous nous attarderons ici à définir individuellement l'origine et le développement des théâtre, pré-cinéma et cinéma.

Le théâtre au Québec et au Canada

Le théâtre au Québec prend forme très tôt puisqu'en 1606 eut lieu la première représentation[43]. Par la suite de ce spectacle à sujet allégorique, « les activités théâtrales en Nouvelle France se résumeront à du théâtre de collège et à du théâtre de société [...]. Les élèves de collège jouent, soit des "actions" organisées par des Jésuites et qui visent à recueillir [sic] un dignitaire, à souligner un événement d'importance[44] ».

Au XVIIe siècle, quelques spectacles laïcs reprennent des succès européens, des représentations « sont données par des officiers et des notables [...]. Ce théâtre de société, extrêmement sporadique n'est pas assez soutenu pour permettre une certaine habitude de théâtre, et asseoir une quelconque tradition dramatique [...]; plus d'une génération peut s'écouler d'une représentation à l'autre [45]».

Jusqu'à la Conquête, l'activité théâtrale est « étouffée par la censure et l'opposition acharnée des instances religieuses, [et] sera absente ou presque de la capitale[46] ». Le théâtre reprendra après la Conquête[47], malgré que le clergé l'interdise

[43] Centre québécois de l'Institut international du théâtre, *Le théâtre au Québec : L'émergence d'une dramaturgie nationale*, Montréal, Centre québécois de l'Institut international du théâtre, 1983, p. 5.
[44] *Ibid.*
[45] *Ibid.*
[46] *Ibid.*, p. 6.
[47] *Ibid.* : On présentera alors des comédies et des pièces à sujet biblique.

encore à tous. Le répertoire deviendra alors « inoffensif » comme l'indique le Centre québécois de l'Institut international du théâtre, et on privilégiera Molière (farces, vaudevilles et comédies[48]).

Pour le théâtre anglophone, il s'agit d'à peu près les mêmes événements et conditions malgré certaines différences. Les écoles tenant également un rôle important chez les Anglophones dans l'établissement d'un théâtre en Amérique du Nord et au Québec particulièrement. On assistera à une certaine expansion malgré tout, dans la production et la représentation de théâtre du côté anglais : « ...en ce dernier tiers du XVIIIe siècle, c'est le théâtre anglais qui domine la scène du Québec avec 178 œuvres recensées, contre 39 œuvres en français. Il en va de même pour les représentations ; [...] pour la période 1764-1825 il y eut seulement 99 représentations en français contre 1167 représentations en anglais[49] ».

Mais, « à partir de 1820, l'élite laïque canadienne-française prendra ses distances face à l'autorité ecclésiastique et commencera à défendre publiquement l'activité dramatique[50]».

La situation américaine, dans l'ensemble, reste difficile pour les amateurs de théâtre qui vivent des périodes d'abstinence scénique. Ainsi le théâtre aux États-Unis est interdit entre 1774-1789, et ne prendra de l'ampleur qu'après la Guerre d'Indépendance. Au Québec, il a fallu attendre 1783 (à Québec) et 1786 (à Montréal) pour trouver des

---

[48] *Ibid.* : Un certain Molière «... mais surtout pas le Molière de *Tartuffe* ». Dans *Cent ans de théâtre à Montréal : Photographies*, Montréal, Éditions des Cahiers de théâtre Jeu, 1988, Diane Pavlovic et Lorraine Camerlain disent, p. 9, que : « Assez peu apprécié à la fin du XIXe siècle, le répertoire classique a toutefois été le premier à être présenté au pays [...] dès 1646, à Québec, les Cent Associés jouèrent le *Cid* de Corneille ».

[49] Lucie Cliche et Jean-Marc Lamarche, « Le théâtre de langue anglaise au Québec de 1764 à 1799 ; sa production et sa programmation. Étude comparative avec l'Angleterre et les États-Unis. » Mémoire de maîtrise, Québec, Université Laval,1990, p. 5.

[50] Centre québécois de l'Institut international du théâtre, p. 7.

représentations de théâtre publiées sur une base régulière[51] faisant foi d'une activité plus sérieuse.

En 1825 à Montréal on inaugura le « Théâtre Royal » ; à partir de ce moment un bon nombre de salles ouvrirent en ville et dans la province de Québec[52]. Le clergé continue d'interdire le théâtre mais des troupes se forment malgré tout. Il y a donc une plus grande volonté à l'appui du théâtre.

Si vers la fin du XVIIIe siècle le théâtre au Québec était enrichi de la présence de comédiens de l'Angleterre et des États-Unis, à la fin du siècle suivant ce sera par la présence et la direction de troupes de comédiens français ou belges[53]. « La période 1895-1910, souvent qualifiée d' "âge d'or" par nos historiens de théâtre, n'a pas suscité d'œuvres dramatiques canadiennes-françaises signifiantes[54] ». Malgré cela, les « spectacles de tout genre foisonnent. C'est aussi l'époque des grandes tournées européennes [...] Le Monument National présente, lors de ses "Soirées de famille", des comédies [...] ; on inaugure au même moment le Théâtre National qui mettra à l'affiche des pièces françaises [ou new-yorkaises[55]], et à l'occasion, des créations de pièces canadiennes[56] ». C'est dans cette période que des comédiens (et des comédiennes) canadiens-français commencent à mener une véritable carrière d'acteur professionnel[57]. Toute cette activité est due à « l'apparition inattendue et considérable du théâtre francophone à partir de 1892[58] ».

Quelques échanges se font avec les États-Unis au cours de cette période; les troupes professionnelles font du recrutement à New York et à Détroit (deux grands centres dramatiques des États-Unis) pour quelques spectacles à court terme. Il s'agit là de

---

[51] Cliche et Lamarche, p. 11.
[52] Centre québécois de l'Institut international du théâtre, p. 7.
[53] *Ibid.*
[54] *Ibid.*, p. 9.
[55] Pavlovic et Camerlain, p. 45.
[56] Centre québécois de l'Institut international du théâtre, p. 9.
[57] Larrue, p. 12.
[58] *Ibid.*, p. 13.

troupes anglophones bien sûr[59]. Mais si ce n'est pas le cas pour le théâtre francophone, il y a quand même suffisamment de gens intéressés au théâtre pour mettre sur pied des troupes professionnelles et une organisation professionnelle permanente[60].

Ce qui est une caractéristique du théâtre au Québec et le démarque un peu du théâtre ailleurs dans le monde est qu'il vécut une phase associée au cirque et aux expositions (agricoles souvent): le théâtre ambulant. Ce théâtre amena au Québec différents artistes habiles en toutes sortes de jeux d'adresse. On les appelle des saltimbanques, amuseurs publics, acrobates, funambules, charlatans, hercules, faiseurs de tours, joueurs de farces, etc. Ils se présentent dans les foires, les rues et les places publiques, les marchés, etc. Au Québec, les spectateurs de ces représentations populaires vont d'engouement en enthousiasme réel, que ce soit pour l'inusité ou pour l'adresse, la force ou la prouesse. Certaines salles tel le Dime Museum de Montréal, servent de lieu de spectacle en été et de patinoire en hiver[61] ! L'histoire de ces divers amuseurs publics, chanteurs, montreurs d'ours, marionnettistes, et autres, est intéressante si on la rapproche de celle du théâtre itinérant car « elle remonte aux origines mêmes de notre théâtre[62] ». Ces spectacles ont connu une effervescence particulière dans le Québec du XIXe siècle et du début du XXe siècle. Nous associerons le panorama à cette histoire d'un théâtre plus populaire plus loin.

Le pré-cinéma

Le pré-cinéma[63] est un concept important qui se greffe à l'histoire du théâtre assurément, et y fait le lien entre l'art de la scène et celui de la projection sur toile. Ce concept est critiqué par moult auteurs d'histoire du cinéma et du théâtre et soutenu par d'autres ; certains l'ignorent même. La prédominance du décor et le fait de posséder de nombreuses figurations sont les deux critères sur lesquels s'appuient les tenants du pré-

---

[59] *Ibid.*, p. 117.
[60] *Ibid.*
[61] Jacques M. Clairoux, « Le théâtre ambulant et ses amuseurs publics », *Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 48.
[62] *Ibid.*, p. 46.
[63] Il s'écrit avec et sans trait d'union selon les éditions et les auteurs.

cinéma au théâtre[64]. Un Français, Pixérécourt fut « le précurseur du cinéma pour la prédominance du décor et l'introduction de la foule sur la scène[65] ».

Le pré-cinéma au Québec

La situation du pré-cinéma à la fin du XIXe siècle est intéressante d'un point de vue particulier : certains auteurs faisaient ce qu'on appelle actuellement du pré-cinéma,. Il a fallu attendre 1955 et un congrès international de filmologie sur le sujet pour admettre l'existence d'un pré-cinéma[66]. Mais si l'on fit du pré-cinéma durant tout le XVIIIe siècle et le XIXe siècle, on en fit aussi après que le cinéma fut inventé[67].

La France se réclame particulièrement de l'invention du pré-cinéma et à cet effet est munie de maintes preuves. Le congrès international de 1955 s'est tenu à la Sorbonne. Et Pixérécourt se trouvait en France justement lorsqu'il fit lui-même du pré-cinéma dans ses productions théâtrales! Mais est-ce suffisant pour parler de la France comme du berceau (européen) du pré-cinéma ?

Le Québec, pour sa part d'histoire du théâtre, a connu la même séquence chronologique que la France. Mais étrangement on parle plus de pré-cinéma ayant recours à des projecteurs pour les représentations, que l'on ne parle de théâtre : « Il y a encore [au début du XXe siècle], mêlées ou non aux représentations cinématographiques, beaucoup de projections avec des appareils du pré-cinéma [ex.: le Kinétoscope d'Edison, le Mutoscope, les lanternes magiques, les spectacles avec photographies, etc.][68]». Il semble qu'il y ait une confusion entre le pré-cinéma observé dans le théâtre et le pré-cinéma reconnu d'un point de vue cinématographique. Comment départager le cinéma et le théâtre ? Qu'elles sont leurs caractéristiques propres ? La réflexion a été largement

---

[64] Hassan El Nouty, *Théâtre et pré-cinéma*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1978, p. 89.
[65] H. Winter dans El Nouty, p. 89. René Charles Guilbert de Pixérécourt (début XIXe siècle) est cet auteur dramatique français appelé le « père du mélodrame ».
[66] El Nouty, p. 96.
[67] *Ibid.*, p. 89. El Nouty dit aussi que Gémier fit en 1903, au Festival de Vaud, une production théâtrale qualifiée de « pré-cinématographique » par ses 2 400 figurations et par le décor utilisé. Et qu'on fera même de ce type de représentation jusqu'aux années 1920.
[68] Yves Lever, *Histoire générale du cinéma au Québec*, Montréal, Boréal, 1988, p. 29.

commentée par Hassan El Nouty, qui nous met en garde contre le danger de voir du pré-cinéma partout[69].

Le cinéma

Le cinéma comme on le connaît est très jeune, et comparé aux autres arts de la scène, particulièrement au théâtre dont les origines remontent à l'Antiquité, semble l'être encore plus. Les toutes premières projections (par les frères Lumière) ont été faites en 1895, à Paris[70]. Ce qui donne au septième art cent ans bien sonnés. Il a subi plusieurs formes de développement en si peu de temps : du court-métrage des débuts, souvent limité à quelques minutes de film en noir et blanc, au film couleur grand-format « Imax » avec le son numérisé et plusieurs milliers de Watts de puissance. Il faut mentionner que tous les développements furent soumis à la même volonté de dépassement et d'amélioration de la qualité pellicule/son, en faveur d'un public qui fut et qui est encore exigeant mais qui suit avec intérêt, toutes les nouveautés proposées.

Au Canada, il n'a pas fallu attendre très longtemps pour apprécier, dès 1896, quelques-unes de ces petites bobines : « ...à Montréal, boulevard Saint-Laurent, les gens pouvaient - pour $0,05 !- voir sept minutes de films choisis parmi une trentaine de sujets. Ces films appartenaient à deux Canadiens [...] qui avaient fait leur provision [...] chez les frères Lumière, à Paris[71] ». Il y eut aussi des projections à Ottawa, Toronto, Québec, Trois-Rivières, Sherbrooke, etc., la même année et un film désormais célèbre et très important pour l'histoire du cinéma. Ce film montrait « Jimmy Hardy en train de traverser sur une corde raide les chutes du Niagara[72] »! Outre ces événements sporadiques, la fin du XIXe siècle au Québec verra « des opérateurs américains [...] filmer des scènes pittoresques dans les régions de Québec et de Montréal [73]» comme cela se fait encore aujourd'hui. Et il faudra attendre le début du XXe siècle pour de nouveaux

[69] Plusieurs exemples en littérature entre autres, en page 96 et suivantes.
[70] Yves Laberge, « Un siècle de cinéma au Québec : Chronologie », *Cap-aux-Diamants*, n° 38 (été 1994), p. 10 : « Première projection publique et payante [...] à Paris, le 28 décembre 1895 ».
[71] Léo Bonneville, *Le cinéma québécois*, Montréal, Éditions Paulines et A.D.E., 1979, p. 7.
[72] *Ibid.*
[73] Laberge, p. 10. Cela se fit dès 1898.

développements tels l'ouverture des premiers Ouimetoscopes[74] à Montréal (1906 et 1907), la première loi québécoise sur la censure cinématographique (1911[75]) ou le premier long-métrage authentiquement canadien (1913[76]). Mais avant tout cela, entre 1897 et 1907 environ, le cinéma qui est ambulant et exploité de façon artisanale est présenté partout où le nombre d'habitants est suffisamment élevé pour l'accueillir[77]. À Québec, Trois-Rivières, Saint-Jean et Saint-Hyacinthe par exemple, on put apprécier ces présentations. Par ailleurs, un opérateur de chez les frères Lumière[78], comme d'autres, a fait de grandes tournées et filmé à Toronto, Ottawa, Québec et Montréal. À partir de 1907, le cinéma entreprendra sa période de « sédentarisation » selon la terminologie d'Yves Lever dans son *Histoire générale du cinéma au Québec*; c'est-à-dire que le cinéma sera présenté dans un réseau de salles qui s'organisera en cette décennie.

Il est intéressant de savoir que le cinéma eut des relations étroites avec d'autres arts et non pas seulement à l'intérieur d'un scénario ou lors des arrangements (ou de la technique) de production de film, mais bien lors de séances de projection. En effet, « on les retrouve souvent jumelées à des spectacles, de variétés ou de théâtre » et que « si, pendant ces premières années, le cinéma sert à meubler les entractes du théâtre, c'est bientôt l'inverse qui se produira[79] ». Un tour de chant entre deux films reste pour nous surprenant ! Ce sera dans le XXe siècle, qu'il se développera donc le plus et le plus rapidement (déjà en 1914 Montréal comptera la moitié des 145 salles de cinéma que le Québec aura prestement établies[80]).

---

[74] *Ibid.*: Les « Ouimetoscopes » étaient des salles de cinéma fondées par Léo-Ernest Ouimet.
[75] *Ibid.*
[76] Bonneville, p. 7.
[77] Lever, p. 27. Le cas d'Henry de Grandsaignes d'Hauterives et sa mère, présentant l'Historiographe partout en Amérique du Nord, est bien connu et illustre ce qu'était le cinéma ambulant selon Françoise Tétu de Labsade, en page 380.
[78] Lever, p. 27.
[79] *Ibid.*, p. 28.
[80] Laberge, p. 10.

En résumé

Après avoir défini le théâtre, le cinéma et le pré-cinéma, nous pouvons observer que ces spectacles ont des points en commun. Ils ont aussi des points communs avec le panorama. En s'appuyant sur les critères établissant ce qu'est le pré-cinéma, soit la prédominance du décor et le fait de posséder de nombreuses figurations, nous sommes tentée de postuler que le panorama est du pré-cinéma.

Toutes les œuvres que sont les panoramas et les dioramas ne sont pas nécessairement du pré-cinéma par contre. En effet, toutes n'ont pas de nombreuses figures. Mais la majorité des œuvres connues en sont donc, car elles possèdent une infinité de figures dans bien des cas.

2.5 Le rôle des réalisations cinématographiques et pré-cinématographiques et leur relation commune avec le sens du spectacle

Quelques rôles

Le monde du spectacle a connu diverses formes cinématographiques et théâtrales. De plus, les générations variées de spectateurs que ce monde a engendrées ont tenu des rôles particuliers mais tous du même type : l'œuvre est montrée et le public la reçoit (activement ou passivement). Au-delà de ces considérations de base, se trouvent d'autres rôles tenus par les réalisations cinématographiques et pré-cinématographiques, mais aussi par d'autres types de spectacle (tels le théâtre, l'opéra, etc.). Il s'agit, pour l'ensemble de ces spectacles de divertir un public. Le *divertissement* est lié à d'autres concepts tels : la curiosité (l'aspect bizarre et particulier), l'enchantement ou la fête des yeux[81], l'illusion, et parfois l'éducation, la conquête (d'une idée ou d'un mode de pensée), la propagande, etc. Il est possible de les lier à une notion : le sens du spectacle.

[81] El Nouty, p. 17.

Le sens du spectacle

Avoir ou non le sens du spectacle peut jouer un rôle tout à fait déterminant dans la réussite ou dans l'échec d'une représentation quelle qu'elle soit. On parle souvent de « flair » pour désigner le je-ne-sais-quoi qu'a su percevoir le concepteur pour créer une apothéose. Certaines associations brillantes ont été réalisées au cinéma, au théâtre et ailleurs entre différents domaines tels les milieux artistiques et scientifiques. Les projections cinématographiques de la fin du XIXe siècle au Québec ont été possibles non seulement grâce au talent artistique de ceux qui ont réalisé ces films, mais aussi grâce à la technologie développée par les hommes de science.

Un rapport social

Quoi qu'on en dise un spectacle est « un rapport social entre des personnes [82]» et c'est dans ce rapport que le sens du spectacle intervient. Le spectacle a tendance à « faire voir ». On peut ajouter que « l'on parle dans une certaine mesure le langage même du spectaculaire[83]». Et là encore il est difficile de séparer « sens du spectacle » de « spectaculaire ». Il faut ajouter que le sens du spectacle est lié intimement au spectaculaire et que dans les panoramas, nous verrons comment il fut mis à profit.

En résumé

Les rôles des spectacles sont des plus variés, tous déclinés sur une base d'émission et de réception. Le sens du spectacle se rattache à plusieurs genres, autant le théâtre que le cinéma. Il se rattache aussi aux panoramas mais s'y présente différemment. Il faut souligner que plusieurs cycloramas des États-Unis étaient présentés avec piano et narrateur-présentateur. Ces deux éléments donnaient aux présentations un caractère plus vivant et éphémère. Le sens du spectacle prenait alors plus de place en direct et non plus seulement lors de la conception en retrait du public, où il repose alors beaucoup sur des critères de rendu et de composition. Il devenait aussi dès lors un rapport social direct.

---

[82] Debord, p. 10.
[83] *Ibid.*, p. 12.

2.6 Conclusions sur l'avènement du panorama

Le panorama ne fait pas cavalier seul dans le monde des spectacles. Il a évolué en rapport avec les autres spectacles. De leur présence ou leur absence il a su tirer le meilleur, il a même emprunté leurs caractéristiques ou les a assimilées à son mode de présentation. Iil a partagé avec le cinéma, le pré-cinéma ainsi que le théâtre des concepts définis.

Le panorama se trouve lié aux spectacles de théâtre, cinéma et pré-cinéma par des caractéristiques communes. Le public en est une, les décors et l'illusion, deux autres. La mise en place scénique, le trompe-l'œil et l'obscurité en sont encore. Le spectacle comme concept unit divers types et genres de représentations dont les panoramas, les cycloramas et les dioramas.

Le contexte de l'avènement du panorama met donc en place cet état de fait et dessine le paysage de spectacle du Québec au XIXe siècle, là où quelques présentations de panoramas ont été faites. Ainsi il est plus aisé de comprendre ce que fut la situation d'alors et comment le panorama s'y insérait. Le chapitre suivant précise comment la technologie a permis au panorama de mieux se développer.

CHAPITRE 3

TECHNOLOGIES ET HISTOIRE DU PANORAMA

Le XIXe siècle est lié dans l'esprit des historiens occidentaux à la Révolution Industrielle. Les bouleversements techniques et technologiques qui se produisirent furent tels que la face de l'humanité fut changée à jamais. C'est la naissance d'une certaine vie moderne.

Ce chapitre traitera des changements technologiques du XIXe siècle qui influencèrent l'histoire du panorama. Il sera donc question des technologies développées, des améliorations apportées aux panoramas, de l'influence des technologies sur les panoramas et sur leur diffusion. Finalement nous traiterons aussi des rôles tenus par le cinéma et le théâtre dans la disparition des panoramas.

3.1 Mise en contexte orientée vers la technologie développée pendant la deuxième moitié du XIXe siècle

La seconde moitié du XIXe siècle est le berceau de bien des inventions. Une certaine définition des caractéristiques de la société à fait son apparition à cette époque. Pour Michel Guay : « La révolution industrielle est la seule à avoir complètement modifié la nature même des relations des hommes avec leur environnement, des hommes entre eux, sans oublier le processus de travail et les conditions de la vie. La révolution industrielle est un phénomène global qui touche tous les aspects de la civilisation[1] ». La société

[1] Michel Guay et Bernard Dionne, *Histoire et civilisations de l'Occident*, Montréal, Éditions études vivantes, 1991, p. 442.

bourgeoise verra le jour grâce à cette révolution, née en Angleterre. Trois aspects ont été influencés par la révolution industrielle (1750-1900) : le processus technique de production, la question de l'énergie, l'organisation et la répartition des tâches[2].

De 1750 à 1850. Les débuts de la mécanisation.

La révolution industrielle débuta au XVIIIe siècle en Grande Bretagne et se poursuivit durant le XIXe siècle. On cherchait à cette époque à augmenter la production manufacturière. Avec l'invention de machines diverses, l'ère de la mécanisation fit son entrée en 1738. Conséquemment ces nouvelles machines répondirent au besoin de vitesse de l'industrie du textile. Produire plus, plus vite était leur devise. L'expansion rapide de cette industrie améliorée allait entraîner à sa suite l'industrie minière. Cette dernière devait, en effet, fournir à l'industrie du textile, du fer pour construire les machines et du charbon pour les alimenter[3]. Pour arriver à remplir cette demande nouvelle qui ne cessait de croître, les machines firent leur entrée dans l'industrie minière.

Quelques pays suivirent d'abord l'exemple de mode de production britannique. Michel Guay dit observer encore trois grandes vagues d'adhésion par les pays aux changements apportés aux modes de production : La France, la Belgique, la Suisse et les États-Unis d'abord, le Canada, l'Europe centrale et l'Allemagne en second lieu et l'Italie, la Russie, les pays scandinaves et certaines parties de l'Europe orientale enfin[4]. Maintenant que des pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud ont joint les rangs, cette industrialisation est devenu mondiale. Bien qu'appliquée de façon différente, cette façon de produire tient maintenant lieu de norme internationale.

Le développement des moyens de transport contribua fortement au développement des communications et à l'expansion des industries. Le bateau et le train à vapeur

---

[2] *Ibid.*, p. 443.
[3] *Ibid.*
[4] *Ibid.*

contribuèrent à « l'expansion des industries de base[5] ». L'Angleterre, les États-Unis et le Canada doivent au chemin de fer cette expansion durant la première moitié du XIXe siècle. En effet, les producteurs développèrent de nouveaux marchés, ils purent aussi acheminer plus loin les matières premières et les produits finis.

1850-1900 : Organisation du travail et production de masse

À partir de 1850, l'industrialisation connut une deuxième période de développement touchant à des aspects différents de ceux développés auparavant :

> Dans un contexte où science et technologies faisaient dorénavant cause commune, l'industrialisation connut une seconde phase [...] Acier, produits chimiques [...], technologie de l'électricité et moteur à combustion interne représentèrent les quatre innovations majeures qui transformèrent radicalement le processus industriel pour lui donner le visage qu'il devait conserver jusqu'au milieu du XXe siècle...[6].

C'est dire combien le monde avait franchi un tournant décisif.

Un autre aspect intéressant qui fut développé pendant les différentes phases de la Révolution Industrielle fut l'organisation de l'économie de production de masse. En effet,

> Compte tenu de l'ampleur des nouvelles entreprises industrielles et des capitaux énormes qu'elles réclamaient pour leur mise sur pied et leur fonctionnement. La formule de l'entrepreneur familial ne suffisait plus. Il fallut concentrer les capitaux ainsi que la structure industrielle elle-même pour maximiser les effets et les profits. D'où l'importance accrue des banques et des milieux financiers [...], tout comme d'ailleurs des interventions de l'État [...] pour soutenir les nouvelles entreprises[7].

Il est bien connu qu'avec la Révolution Industrielle, « la démographie urbaine finit par l'emporter sur celle des campagnes[8] ». La population s'établissait alors là où l'on produisait industriellement, c'est-à-dire là où elle pouvait travailler, soit à la ville. Les habitants de l'Angleterre furent les premiers à effectuer ces changements suivis par l'Amérique, toujours selon Michel Guay. Ce sont ces gens devenus travailleurs-ouvriers

---

[5] *Ibid.*
[6] *Ibid.*, p. 445.
[7] *Ibid.*
[8] *Ibid.*, p. 450.

qui subirent, le plus directement, les effets des changements apportés à l'organisation du travail : « Pour les anciens paysans ou artisans habitués au rythme des saisons ou à celui de leurs travaux spécialisés, le passage à la grande manufacture et à l'industrie introduisit des modifications radicales dans leurs rapports avec le travail, son rythme régi par la machine, sa division des tâches, sa concentration des ouvriers (hommes, femmes et enfants), son salariat, [etc.][9] ».

Divers autres aspects, découlant de ces changements profonds, telles les questions sociales (organisations des ouvriers ou syndicats par exemple) sont importants pour une histoire contextuelle complète du XIXe siècle révolutionné. Mais comme ils ne nous servent pas à expliquer directement les changements que le panorama a subi dans sa conception et sa distribution, nous nous limiterons aux aspects importants.

Énergie et électricité

Nous avons mentionné brièvement quelques-unes des sources d'énergie que le XIXe siècle produisit. La vapeur fut la grande source d'énergie qui a nourri une grande variété de machines. L'électricité, les produits chimiques et les combustibles (pour les moteurs à combustion interne) font aussi partie de ces autres sources d'énergie[10]. « La seconde phase de l'industrialisation alimentée par l'électricité, les métaux légers et les matières plastiques, succédait à la barbarie du fer et du charbon[11] ». L'alimentation change et les moyens aussi : on pourra faire davantage et plus librement.

Toute l'importance de l'électricité s'est vérifiée en notre fin de XXe siècle, particulièrement lors des différents troubles de distribution du courant de janvier 1998 ici au Québec et comme cela se vérifie à chaque ouragan ou autre catastrophe naturelle partout dans le monde ! Le XIXe siècle a connu la naissance et les débuts de l'utilisation de cette énergie. L'éclairage est une application de l'électricité des plus spectaculaires.

---

[9] *Ibid.*, p. 451.
[10] *Ibid.*, p. 445.
[11] *Ibid.*, p. 472.

Wolfgang Schivelbusch, dans *Disenchanted Night : The Industrialization of Light in the Nineteenth Century*, fait état des différentes formes d'éclairage qu'a connues l'humain au cours de son évolution. Voici deux réactions inusitées face à ce nouveau phénomène : « The light [on the la Place de la Concorde] which flooded a large area, was so strong that ladies opened up their umbrellas - not as a tribute to the inventors, but in order to protect themselves from the rays of this mysterious new sun[12] ». Ensuite, à une bataille : « When the rebels were only a few hundred metres away and had begun to attack, the electric floodlights suddenly blazed into action, bathing them the most brilliant light. The surprise and the confusion were so complete that they defy description[13] ». L'électricité donna une grande quantité de nouveaux usages de la lumière.

Ces divers changements seront mis à profit dans la production des panoramas. Cela influencera aussi la manière de les concevoir, de les réaliser et de les montrer.

3.2 Les panoramas et la technologie: les améliorations apportées par l'évolution technologique

L'évolution technologique eut un rôle très important dans le développement des panoramas. L'électricité particulièrement a joué un des rôles primordiaux. Furent utilisés en outre, la *camera obscura*, la *camera lucida* et la photographie. Toutes ces inventions ont influencé la production, les déplacements et la façon de montrer les panoramas.

Les modes de production des panoramas jusqu'en 1950. Méthodes.

L'artiste des débuts du panorama faisait un croquis à partir d'un appareil appelé *chambre noire* : « On se servait d'une chambre noire tournant à volonté sur pivot au moyen de laquelle on dessinait successivement toutes les parties de l'horizon qu'elle embrassait jusqu'au point où le dernier dessin, se raccordant avec le premier, finissait le

---

[12] J. Lacassagne et R. Thiers (1857) dans Wolfgang Schivelbusch, *Disenchanted Night : The Industrialisation of Light in the Nineteenth Century*, Berkeley, The University of California Press, 1988 (1983), p. 55.

[13] *La lumière électrique* (1884) dans W. Schivelbusch, p. 57.

cercle[14] ». Le croquis était alors reporté sur la toile au fusain, puis peint à la brosse. C'est une façon de faire qui était fastidieuse.

Bien qu'il y eut des constantes, aucune méthode vraiment précise n'a présidé à l'exécution de panoramas, et ce pendant longtemps. Chaque artiste avait ses méthodes propres dont voici un exemple :

> [Pierre] Prévost prenait un châssis sur lequel il faisait des carreaux avec du fil ; il divisait la circonférence de l'horizon en un certain nombre de parties formant autant de dessins ; un dessin terminé, il passait au suivant, après l'avoir fait anticiper sur le précédent de manière que les derniers traits de l'un fussent les premiers du suivant ; il détenait ainsi un repérage [...] En outre, il se servait du niveau d'eau pour déterminer la ligne d'horizon qu'il traçait ensuite sur les parties où elle était cachée par des montagnes, des édifices ou d'autres objets élevés ; il pouvait ainsi, sur cette ligne, constater mathématiquement la mise en place de chaque objet sur la toile[15].

La façon de faire de Prévost était utilisée vers 1820 par bon nombre de panoramistes en France, époque à laquelle il publia un *Mémoire descriptif de l'art de peindre les panoramas, où l'on a développé le mécanisme de ce genre de peinture*[16].

L'exemple d'Hendrik William Mesdag est particulier. Son panorama d'une vue de Schévéningue, en Hollande, a été exécuté en 1880, à l'aide d'un cylindre de verre (figure 9). Il y travailla avec une équipe de peintres spécialisés, dont son épouse, et utilisa le fameux cylindre. Installé sur la dune servant de point de vue au panorama, Mesdag dans son cylindre traçait les contours du paysage autour de lui. Ensuite, le cylindre était installé dans la rotonde où la toile était suspendue, et les assistants traçaient sur la toile, guidés par Mesdag, la vue en sections[17].

---

[14] Miel (*Essai sur le Salon de 1817*) dans Germain Bapst, *Essai sur l'histoire des panoramas et des dioramas*, Paris, Librairie G. Masson, 1891, p. 9.
[15] Bapst, p. 9-10.
[16] François Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », *Le mouvement social*, n° 131 (avril-juin 1985), p. 67.
[17] Paul A. Zoetmulder, *Panorama Mesdag*, La Haye, B.V. Panorama Mesdag, 1986, p. 22.

Bien vite, les producteurs-artistes de panoramas délaissèrent les techniques développées jusqu'alors, pour adopter une façon plus homogène. Ils firent appel à des spécialistes pour tracer une perspective qui soit vraisemblable : on les appelait les perspecteurs. Bapst explique :

> Ces hommes de métier, par une méthode scientifique, projettent des courbes passant par des points déterminés, rabattent des plans, calculent l'éloignement, étudient les dimensions et au moyen de la géométrie descriptive, résolvent les problèmes qui leur sont posés en mettant au point l'objet et en lui donnant les dimensions et les formes qu'il doit avoir sur la toile pour le faire paraître, à nos yeux, tel que la réalité[18].

Mais la photographie issue des avancées technologiques vient aider les panoramistes. Elle permet dès 1855 en France avec le colonel Langlois ainsi que Neuville et Detaille, de lever ;

> toutes les parties de l'horizon qu'ils rajustent ensuite; sur cette reproduction exacte ils exécutent l'esquisse de la peinture au dixième, aussi poussée que possible, afin qu'il n'y ait plus qu'à la transporter sur la toile. Pour reporter le paysage tel que la photographie le donne ; ils se servent de projections photographiques lumineuses ; on divise la toile et la photographie en dix parties égales correspondantes ; on projette chacune des parties photographiques sur les parties de la toile où elle doit être reproduite ; puis, au moyen du fusain, on trace des lignes que dessine la lanterne lumineuse [...] On s'occupe ensuite des figures[19].

La *camera obscura* et la *camera lucida* (figures 10 et suiv.) furent les deux appareils les plus utilisés pour concevoir des panoramas. La première caméra est « une chambre noire dans laquelle la lumière passant à travers une ouverture (la lentille) est réfléchie par un miroir incliné qui projette l'image sur un verre dépoli. L'artiste place une feuille de papier sur le verre et peut alors reproduire les principaux contours du paysage observé. [...] Il faut cependant éviter que la lumière ambiante ne l'éclaire. D'où l'idée d'utiliser un prisme monté sur une chambre obscure en forme de tente. [...] La tente qui

---

[18] Bapst, p. 10.
[19] *Ibid.*

enveloppe le faisceau lumineux permet alors de discerner clairement l'image projetée[20] ». Il s'agit d'un procédé ancien utilisé par les artistes dès la Renaissance[21].

Le second appareil contient également un prisme en verre. Mais on l'utilise différemment : « dans ce prisme, le dessinateur voit à la fois le paysage qui lui fait face et la feuille de papier sur laquelle il dessine. Il lui suffit donc de suivre avec un crayon l'image que saisit son oeil. [...] La *camera lucida* se fixe sur la tablette du dessinateur et peut servir aussi sans qu'il soit nécessaire de se protéger de la lumière du jour[22] », comme le démontrent les figures 12 et 13.

La caméra pivotante, sur son trépied, est la plus ancienne des deux grandes catégories d'appareils-photos panoramiques. Elle pivote « grâce à un mécanisme d'entraînement qui fait aussi se dérouler la pellicule dans le chargeur [...] [Elle] permet de couvrir jusqu'à 360 degrés [...][23] ». Un deuxième type de caméra, « la Kodak Panoram, est moins complexe parce que c'est seulement la lentille qui pivote pour impressionner une pellicule fixe[24] ».

Jacques Mandé Daguerre, qui avait travaillé aux dioramas, poursuivra ses recherches personnelles pour développer, ensuite, les appareils photographiques produisant les daguerréotypes (1838). Les appareils photographiques qui furent développés à la suite de Daguerre furent assez nombreux et performants. La reproduction par l'usage d'une caméra connut un bon succès et se développa en Caméra

---

[20] Luc Noppen, *Le panorama de Québec*, Québec, Musée de la Civilisation et les Éditions Continuité, 1990, p.6.

[21] *Michel Huard*, « *Camera* obscura », *Musées*, vol. 13, n° 1 (mars 1991), p. 26. Cet article est une entrevue réalisée avec le directeur du Musée d'art de Joliette, Michel Perron, .après l'exposition *Camera obscura* tenue à l'automne 1990.

[22] *Ibid.*

[23] *Ibid.* Le nom de cette caméra n'est pas fourni dans ce texte, mais la description laisse penser qu'il s'agit de la Caméra Pantascopique (1862), dont on fit plusieurs modèles et que The Pantascopic Company distribua sur le marché.

[24] *Ibid.*

Pantascopique[25] (figure 14) et autres types de caméras, qui permirent de faire des photographies dites « panoramiques », ceci permettant dès lors la production de panoramas photographiques.

Une exposition du Musée de la Civilisation de Québec en 1990, a montré et expliqué les différentes façons qu'avaient les artistes, de produire des vues de la ville de Québec. Sous le Régime français, on dresse le portrait d'une ville « idéale » sans la représenter telle qu'elle est dans la réalité. « ... les artistes qui représentent Québec s'intéressent davantage au statut de la capitale qu'à la beauté de son site [26]». Puis, dès la fin du XVIIIe siècle, on s'intéressera à cette beauté, et les aquarellistes la reproduiront, tout en cherchant le « pittoresque » dans la ville, selon Luc Noppen (la figure 15 en fournit un exemple). Les photographes prendront la relève et produiront des clichés panoramiques de Québec à l'aide de la nouvelle technologie en cherchant dans la ville, la modernité[27]. On en fera des vues panoramiques par des assemblages de photographies successives. De nombreuses villes seront ainsi photographiées au cours du XIXe siècle.

L'appareil photographique se développe et joint, de nos jours encore, la recherche de 360 degrés représentés. La vidéo ainsi que l'ordinateur permettent de reproduire cet environnement panoramique. Sur le marché, on sortait encore il y a deux ans un appareil-photo pour une vision plus large pour le photographe amateur ! Comme quoi la vision panoramique est toujours d'actualité.

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et la photographie

Paul Dominique Philippoteaux (figure 16) serait de ceux qui ont utilisé la photographie dans la conception de panoramas. Il semble l'avoir fait pour son panorama de la bataille de Gettysburg. Un texte s'attachant à décrire ce panorama qui est présentement conservé à Gettysburg même, précise que Philippoteaux fit appel à un

---

[25] S. F. Spira, « Panoramic Photographs as Nineteenth Century Book Illustrations », *History of Photography*, vol. 13, n° 3 (july-sept. 1989), p. 204.
[26] Noppen, p. 2.
[27] *Ibid.*, p. 3.

photographe professionnel : « [Philippoteaux] came to America and visited Gettysburg in April, 1882. Securing the services of local photographer William H. Tipton, a series of panorama photographs were shot from a wooden tower erected along present day Hancock Avenue [...][28] ». Les clichés lui servirent de source visuelle pour l'exécution, renforcé par les croquis et les notes qu'il prit sur place. Les photographies d'origine existent encore, la figure 17 en reproduit un exemple.

Les méthodes de présentation du panorama : évolution

Si l'évolution des technologies a permis des méthodes de production différentes et sans doute de plus en plus faciles des œuvres panoramiques, elle a aussi permis de montrer l'œuvre d'une manière différente.

Les façons de présenter les panoramas ont été variées et surprenantes. Le brevet de Barker (annexe C) mentionne la présence de l'éclairage naturel entrant par le toit : « [le panorama] doit être entièrement éclairé par en haut, par un toit (dôme) vitré ou un autre moyen, comme bon pensera l'artiste[29] ». Puis, en 1800, à la demande de Fulton pour l'importation du brevet, une commission spéciale de l'Institut National des Sciences et des Arts (dirigée par M. Dufourny) se prononcera sur l'intérêt du dispositif et précisera davantage :

> Une ouverture circulaire large d'un mètre environ, et pratiquée dans le cône de la toiture au pourtour des parois, donne accès au jour et en dirige tous les rayons sur le tableau exclusivement. Un vaste parajour élevé sur la tête des spectateurs vient encore amortir pour leurs yeux l'éclat de la lumière et empêcher que leur ombre ne se porte sur la peinture, [...] et en dérobant à la vue l'ouverture qui laisse pénétrer le jour, il ajoute à l'effet du tableau[30].

On consultera la figure 20 au sujet de cette méthode pour donner de la lumière qui, trop soumise aux variations naturelles d'éclairage, peut poser certains problèmes.

---

[28] Dean S. Thomas, *The Gettysburg Cyclorama : A Portrayal of the High Tide of the Confederacy*, Gettysburg, Thomas Publications, 1989, p. 17.
[29] Brevet de Robert Barker (traduit par l'auteur) dans Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, p. 108.
[30] *Ibid.*, p. 109.

Justement vers 1800, un témoin rapporte : « il fallait un ciel très clair pour visiter ces panoramas, si le temps devenait sombre, ou s'il y avait du brouillard, on fermait l'entrée[31] ». Difficile de faire dans la rentabilité d'entreprise si l'on doit concourir avec les caprices du temps !

Il appert qu'un autre facteur pouvait influer sur la qualité de l'éclairage qui est la sorte de verre utilisé pour laisser entrer de lumière. Certains types de verre étaient préférés, tel le verre dépoli, bien que ce dernier n'était pas toujours utilisé. Un spectateur raconte: « ...enfin le vitrage de la zone où pénétrait le jour était fait en verres non dépolis et laissait l'ombre du châssis se dessiner sur le tableau, lorsque apparaissait le soleil[32] ». Bientôt vers 1800:

> On utilisera un réflecteur pour améliorer l'éclairage une invention déjà connue en Allemagne [...] au lieu de diriger la lumière par la zone vitrée, sur la toile, on l'envoie directement au moyen d'un réflecteur de toile blanche. Ce réflecteur, qui a la forme d'un cylindre, est placé au dessus du parajour ; la zone vitrée est disposée pour que la lumière, venant frapper sur ce cylindre, retombe de là sur la peinture. Ce procédé donne une égalité de tons qui est préférable au jour tombant directement[33].

Le gaz puis l'électricité[34] aideront à améliorer les présentations : « ...la lumière artificielle permettra les séances nocturnes dès 1832[35] » informe Robichon. Le colonel Langlois, celui-là même qui perfectionna le faux-terrain, ces décors d'avant-plan, utilisés pour augmenter l'illusion dans les panoramas avait aussi trouvé un moyen qui « ajoute à l'impression par des éclairages au gaz et des ventilations qui miment l'incendie et la bise marine[36] » dans son panorama *Bataille navale de Navarin* (1831). Verre dépoli, réflecteur,

---

[31] Bapst, p. 15.
[32] *Ibid.*, critique du Colosseum de Londres par Hittorff.
[33] *Ibid.*, p. 29.,
[34] François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 353 : L'électricité fut utilisée dans un cas particulièrement amusant de distribution d'images « ...brevet n°181535, du 20 février 1888 à De La Menglana, pour un panorama électrique, machine destinée à mettre des gravures sous les yeux du public moyennant une pièce de monnaie ».
[35] Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », p. 66.
[36] Comment, p. 22.

éclairage artificiel... ne sont que quelques méthodes ! Le Colosseum (construit à partir de 1822 à Londres) permettait à ses spectateurs d'accéder au panorama qu'il exposait par un escalier, comme à peu près partout, ou par « un ascenseur mû par la vapeur[37] » situé « dans l'axe d'un tronc central censé simuler le clocher de St.Paul[38] ». Mais on a longtemps préféré les poulies, les engrenages, et les cordes (voir la figure 21). Ce fut aussi le cas en Amérique du Nord avec les cycloramas défilants et en Europe avec le diorama à plate-forme mobile : « la salle des spectateurs [était] mobile. Elle portait sur un pivot à son centre, et était maintenue, à son pourtour, par des galets sur lesquels elle glissait en tournant sur elle-même, au moyen d'un manège établi dans les fondations. Un seul homme pouvait le mettre en mouvement[39] ».

La lecture des différents articles, études et volumes ne nous a pas toujours permis de connaître avec précision la façon d'actionner ou l'énergie employée dans la mise en marche de plusieurs des mécanismes ayant pour fonction de créer le mouvement dans les présentations de panoramas. En effet, il est facile d'obtenir de l'information sur le type de nouveauté « mouvante » appliquée à un panorama, et ce sans vraiment savoir comment il est possible de l'actionner. Voici quelques exemples, le *Panorama de la bataille de Sedan* (1880), a été le premier à avoir une plate-forme rotative : « The Sedan panorama also provided a novelty. The platform slowly related so as to ensure that the visitors would be able to observe everything. As the number of visitors increased, - which was the case [...]- the rotation speed increased too ! The platform kept rotating as long as twenty years ![40] ». Information enrichie de chiffres par Bernard Comment : « ... la plate-forme qui accueillait les spectateurs pivotait [...] selon une vitesse de rotation de vingt à vingt-cinq minutes pour effectuer un tour complet ![41] ». Plusieurs panoramas connurent ce type d'innovation commandé par le besoin de nouveauté du public de plus en plus exigeant. Les panoramistes suivirent donc la demande et un type de panorama dit « mouvant » vit le jour

---

[37] Bapst, p. 26.
[38] Comment, p. 16.
[39] Bapst, p. 20.
[40] Evelyn J. Fruitema et Paul A. Zoetmulder, *The Panorama Phenomenon*, Mesdag, The Foundation for the Preservation of the Centenarian Mesdag Panorama, 1981, p. 54.
[41] Comment, p. 73.

en Belgique. De nombreux brevets à ce sujet sont consultables. François Robichon en décrit trois dans sa thèse, délivrés entre 1880 et 1900 (voir les annexes E, F, et G). Les textes des brevets « ... s'efforceront d'introduire le mouvement dans le dispositif original[42] ». On indique dans un brevet que « le but que nous poursuivons et que nous proposons d'atteindre, [le sera] à l'aide des moyens mécaniques développés...[43] ». Malheureusement ces moyens mécaniques ne sont pas décrits avec précision et ne sont donc pas disponibles pour une étude plus approfondie.

Il y eut aussi un panorama, qui était en fait l'addition de plusieurs panoramas. Le panorama *Tour du monde* était composé de différents panoramas faisant voir diverses vues et il défilait de chaque côté des spectateurs, logés sur un navire à vapeur. Il était conçu pour que le mouvement évoque celui d'un vapeur : « [Ceux-ci] au moyen d'un mécanisme pourront avoir un léger mouvement de tangage et de roulis[44] ». De plus, les panoramas qui défilaient étaient « peints sur toile et mis en mouvement par des machines à cet effet[45] ».

Un brevet plus récent et plus exceptionnel est aussi celui qui met le plus à profit dans le panorama ce que la technologie de cette époque permettait. Il est le troisième présenté par Robichon (annexe G). Il est conçu comme une retransmission du téléphone ou du télégraphe : « Nous revendiquons comme notre invention la reproduction d'un événement, ayant lieu en un endroit, en communication avec le téléphone ou le télégraphe, de façon à reproduire toutes les phases de l'événement actuel, dans leur succession réelle[46] ». Ce brevet permet de penser que l'on s'éloignait de ce qu'était le panorama à l'origine bien plus que jusqu'alors, et que l'on se rapprochait de la retransmission télévisée en direct, peut-être, ou de tout autre média qui procède de ce principe de retransmission en direct et à distance.

---

[42] Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle », p. 349.
[43] Brevet belge n° 51 669, délivré le 15 juin 1880 à M. Vandenkerckhove, dans Robichon, p. 348.
[44] Brevet n° 209 233, 31 octobre 1890, à M. Péberay Alban dans Robichon, p. 351.
[45] *Ibid.*
[46] Brevet n° 205 423, 3 mai 1890, par M.M. W. Scratton et Common dans Robichon, p. 350.

À en croire plusieurs auteurs, le panorama qui allia le mouvement à sa présentation artistique, avec le plus de succès est *Le Vengeur* de Poilpot (1892) : « Subject was a small French war ship with a brave crew, faithful until death [...] the platform was not only a perfect copy of the small « Revenger », but could stamp and roll by means of a hydraulic installation like a real sea-going ship[47] ». Il a acquis à son époque de présentation, une belle renommée entre les deux Expositions universelles de la fin du XIXe siècle. Comment explique que ce fut un événement tel qu'il « retient avant tout l'attention en France[48] ».

L'exposition de Bonn en 1993 intitulée *Le désir de voir. Les panoramas, un divertissement populaire au XIXe siècle*, organisée par Marie-Louise von Plessen s'attardait particulièrement à : « [the] visual form that combined art, technological invention and popular spectacle[49] ». Comme Shelley Rice le fait comprendre, l'exposition révéla que le panorama comme notion large incluant des vues, grandes et petites, s'étendit pendant le XIXe siècle : « The panorama arose during the period when the view from train windows and the sweeping vision possible from the top of the new iron-frame high-rise buildings became something of a public obsession[50] ». Le panorama arrivait pile au bon moment puisque le public était prêt à recevoir ces œuvres, reproduisant de nouvelles réalités pour tous, amenées par la Révolution Industrielle.

Avant de traiter de l'Amérique, voyons encore comment l'Allemagne et la France actualisèrent leurs panoramas. Les différentes formes de spectacles visuels, sonores et mouvants, portant le suffixe -rama sont variées. On répertorie notamment des noms tels *Maréorama, Stéréorama, Kaiserpanorama*, etc. : Le *Maréorama* (1900) « allie la simulation du mouvement à un dispositif proprement panoramique[...] la plate-forme [...] repose sur un système de suspension à Cardan à même de simuler [...] le roulis et le

---

[47] Fruitema et Zoetmulder, p. 47.
[48] Comment, p. 46.
[49] Shelley Rice, « Boundless Horizons : The Panoramic Image », *Art in America*, vol. 81, n° 12 (1985), p. 70.
[50] *Ibid.*

tangage[51] ». Le *Kaiserpanorama* (1880) en Allemagne mettait à profit la particularité d'une forme de photographie, dite Stéréoscopique et permettait à douze personnes à la fois de contempler trente-six images. L'inventeur August Fuhrmann organisera un réseau de succursales, selon Comment, qui achèteront son procédé et loueront ses images. « Carrousel de vues stéréoscopiques représentant des villes ou des régions exotiques[52] », il est aussi un système de vision en trois dimensions (voir la figure 22 pour la disposition particulière). Cette nouveauté d'alors nous éloigne du panorama en utilisant la photographie plutôt que la peinture. Le *Cinéorama* le fera aussi en mettant à profit l'évolution cinématographique. Le *Cinéorama* se caractérise par l'utilisation de dix projecteurs en cercle pour produire une vue circulaire panoramique (1900, Paris)[53]. On sait que cela donna le coup d'envoi au cinéma et que le public se détourna du panorama alors trop immobile malgré les efforts mis en œuvre pour vaincre cette faiblesse nouvellement critiqué. Il en sera question un peu plus loin dans ce chapitre.

L'Amérique et ses moving-panoramas n'a pas voulu être en reste et plusieurs de ces moving-panoramas étaient accompagnés d'un narrateur ou d'un musicien ou les deux à la fois lors des présentations. On a aussi simulé le déplacement en faisant dérouler la toile peinte verticalement ou horizontalement à une vitesse plus ou moins grande (« 10 feet a minute[54] »).

Les panoramas servirent aussi à faire de la propagande et de la publicité. C'est ce qui attira Napoléon 1er et lui donna l'envie de se servir du panorama pour des fins de propagande personnelle. Il en est de même pour les œuvres panoramiques qui imitaient un voyage en train, par exemple. Le *Panorama Transsibérien* a été sans doute le plus populaire commandité par la Compagnie Internationale des Wagons-Lits ! Les voyageurs étaient installés dans des wagons et voyaient, par des fenêtres, défiler un paysage entre Moscou et Pékin (voir la figure 23). La publicité faite par ce moyen ne visait pas qu'à

[51] Comment, p. 45.
[52] *Ibid.*, p. 43.
[53] Rice, p. 71. Elle ajoute qu'il s'agissait d'une vue prise lors d'un vol en ballon.
[54] *Ibid.*, p. 70.

encourager les spectateurs à utiliser le train comme moyen de transport mais aussi à voyager, à voir du pays et même à attirer les émigrants :

> Included in the exhibition were scroll panoramas, sketchily depicting New World Landscapes and Native Americans, that were shown in cities throughout Europe to attract immigrants to the Western territories of the U.S. Panoramas of the Trans-Siberian railroad and other lines were used to attract customers to faraway places [55].

Il y eut aussi un *Panorama du pétrole*, de Théophile Poilpot qui montrait des régions pétrolifères, à l'Exposition universelle de 1889[56]. Ainsi ce panorama était constitué de deux vues semi-circulaires différentes (Caucase et Pennsylvanie). Une toute nouvelle façon de faire un panorama[57].Dans ce cas précis, ce n'est pas la manière de montrer le panorama qui était intéressante mais le sujet, les régions pétrolifères. Cette nouvelle découverte qu'était le pétrole suffisait à elle seule à susciter l'intérêt. Cette fin de siècle était soumise à de nombreuses avancées rapides et la manière d'exposer les panoramas ne fit pas exception.

Le diorama est celui qui a bénéficié le plus des avancées de la technologie (et la science) puisqu'il en est aussi le produit. L'éclairage de la toile dioramique peinte était plus sophistiqué que l'éclairage des panoramas. Le premier diorama (1822) était déjà le fruit d'une recherche axée sur l'éclairage, le second (1834) à double effet (éclairé alternativement des deux côtés de la toile) sera encore plus complexe et aura lui aussi la caractéristique d'être axé sur l'éclairage, mobile cette fois[58].

---

[55] Rice, p. 71.
[56] Comment, p. 43.
[57] *Ibid.*
[58] *Ibid.*, p. 32. Il s'agit d'un éclairage par l'avant puis l'arrière de la toile, faisant découvrir deux scènes peintes. Dans le premier diorama, l'éclairage provenait d'un seul côté et était fait de filtres et de jeux de miroirs et de réflecteurs.

Techniques de montre actuelles : Panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et Bataille de Gettysburg

L'exposition du panorama de Jérusalem s'est faite grâce à la lumière du jour pendant plus de 60 ans. Elle fut améliorée en 1957, lorsque la famille Blouin l'acquit[59]. On y installa un système d'éclairage électrique ainsi qu'un système auditif expliquant et décrivant l'œuvre aux spectateurs. Dans une semi-pénombre un jet de lumière guide le spectateur à travers le paysage et la ville de Jérusalem, attirant l'attention sur les nombreux détails de l'œuvre. Ce système fut amélioré au 1997, tant pour le son que l'éclairage.

La visite du panorama de Gettysburg (la bataille du même nom) nous fit expérimenter une autre présentation explicative. Légèrement différente, elle associe une présentation en cadrages à un texte auditif. En effet, une portion de l'œuvre est éclairée pendant que le reste de l'œuvre est dans l'obscurité. Le texte pré-enregistré explique ce que contient le cadre lumineux. Finalement, l'œuvre entière sera éclairée pour le plaisir et l'émerveillement de tous !

Ces présentations différentes de celles qui furent imaginées lors de la réalisation de l'œuvre font entrevoir des différences notables entre le produit présenté à l'origine et celui qui est livré aux spectateurs actuellement.

3.3 Parcours de montre des œuvres panoramiques et influence des technologies

Nous avons évoqué auparavant, l'importance des découvertes telles la vapeur et l'électricité comme sources d'énergie et le lien avec les développements industriels et artistiques du XIXe siècle. Voyons comment cela se produisit dans la pratique, bien palpable, des parcours suivis par les panoramas et cycloramas au XIXe siècle.

---

[59] Conversation avec la famille Blouin du 26 mai 1997.

La technologie en cause

L'usage de la vapeur pour actionner des machines fut une découverte majeure pour l'Amérique du Nord car elle fut liée à son développement et à son expansion territoriale. Par exemple, le train et le bateau à vapeur : « ... la force qui le [train] met en mouvement, la vapeur «sauvage», le «roi vapeur », que les chartistes anglais maudissaient dans leur chant révolutionnaire [...] l'élevant au rang de tyran insensible [...] cette force faisant avancer le train[60] ».

Faisant le bonheur des uns et le malheur des autres, la vapeur permit aux panoramas en Europe et aux moving-panoramas en Amérique de se transporter de ville en ville.

À l'instar de François Robichon, considérons que le panorama est une marchandise et adoptons le langage du commerce : « Le marché intérieur français est constitué par tous les panoramas exposés en France de 1799 à 1950. [...] la province est conçue comme une excroissance du marché parisien[61] ». La France servit de modèle pour la circulation des panoramas : « L'établissement de plusieurs panoramas dans Paris a donné lieu de penser que l'établissement dans les plus grandes villes de France de monuments panoramiques, dont la rotonde aurait le même diamètre et la même hauteur que celui de Paris, pour y exposer les toiles d'abord exposées dans la capitale, produirait de bons résultats[62] ». Les coûts sont amortis proportionnellement au nombre de villes qui font construire ce genre de rotonde. À force de cheval, de vapeur et d'homme on déplaça ces œuvres gigantesques « laid out flat on the ground, anyone of them would stretch the length of a football field. Weighing as much as four tons, they are the heaviest works of art ever put on canvas [...] There were hundreds of them [panorama paintings] constantly traveling (it took three wagons and 30 horses to move just one of them) between all the great cities of Europe

---

[60] Dolf Sternberger, *Panoramas du XIXe siècle*, Paris, Gallimard, 1996 (1974), p. 39.
[61] Robichon, « Le panorama, spectacle de l'histoire », p. 68 et 69.
[62] *Ibid.*

and America[63] ». Cette possibilité de déplacement des œuvres panoramiques a permis la diffusion des panoramas. Les parcours se sont élargis suite à l'action combinée des bateaux, du train et des chevaux. S'en suit un quadrillage qui limite les zones inaccessibles à peu de choses : « The message is one that has become a commonplace it's a small world, and every location is accessible for a price[64] ».

Plusieurs panoramas furent transportés de ville en ville au cours des XVIIIe et XIXe siècles. Cet état de fait entraîna le développement de productions locales de panoramas :

> Les premiers panoramas londoniens de Barker circulèrent et furent présentés dans les grandes villes du Royaume-Uni puis en Europe. Mais ils se détérioraient très vite, par l'effet de manutentions successives. Le besoin d'une production locale et autonome se fut donc rapidement sentir sur le continent, de façon à pouvoir exposer des toiles originales et fraîchement peintes[65].

Le *Cyclorama de Jérusalem*

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré offre un exemple de panorama qui a profité des avancées technologiques. En effet, les journaux de 1883 et 1889 rapportent que l'œuvre fut acheminée depuis New York jusqu'à Montréal puis de Montréal jusqu'à Sainte-Anne-de-Beaupré[66]. Un entretien avec les propriétaires actuels du panorama, la famille Blouin, nous a permis d'obtenir un peu plus d'information sur l'acheminement de l'œuvre. Selon leurs propos, le panorama serait parti de Montréal vers Sainte-Anne-de-Beaupré à bord d'un bateau avec sa rotonde. Celle-là même qui fut installée à Montréal et construite par l'architecte J.A.U. Baudry[67]. L'œuvre peinte aurait été vraisemblablement

---

[63] Robert Wernick, « Getting a glimpse of history from a grandstand seat », *Smithsonian*, vol. 16, n° 5 (august 1985), p. 68.
[64] Rice, p. 77. La mise en place du chemin de fer Trans-sibérien, par son importance, contribua aussi à instaurer ce genre de pensées dites de « village global » !
[65] Comment, p. 18.
[66] L'information concernant New York est mentionnée dans un journal : « Jérusalem . Une œuvre d'art », *La Patrie*, 10e année, n° 222 (14 novembre 1888), p. 4.
[67] Entretien à Sainte-Anne-de-Beaupré, avec Marc et Louis Blouin, le 26 mai 1997 ; « A Cyclorama », *The Gazette*, Novembre 17th 1888, p. 3.

roulée pour son transport autour d'un rouleau d'une quarantaine de pieds de longueur[68]. La rotonde, quant à elle, fut démontée.

3.4 Les rôles tenus par le cinéma et le théâtre dans la disparition des panoramas

L'évolution de la technologie qui a permis d'améliorer les panoramas, a aussi permis la naissance de ses concurrents : le diorama, le pré-cinéma et le cinéma. Ils ont été responsables de la quasi-disparition des panoramas, avec le théâtre. Il faut croire que l'évolution a du bon, qu'il faut naître et mourir. Ainsi, la « mort » des panoramas était naturelle car ils étaient dépassés !

Disparition ou diminution d'intérêt

Il faut d'abord rendre compte du fait que les panoramas peints ne sont plus tellement connus. La première cause est leur nombre très restreint qui réduit considérablement leur accessibilité. Il existe encore actuellement 17 panoramas peints avant le début du XXe siècle et environ 16 autres peints depuis le début de ce même siècle[69]. Ceux-ci sont conservés dans différentes conditions dans des rotondes, des musées, en rouleaux ou même dans un café, en France! Certains ont souffert beaucoup d'un mauvais entreposage mais d'autres se sont mieux tirés des ravages du temps. Malgré tout ils sont pour ainsi dire inexistants car l'engouement qu'a connu le XIXe siècle pour ces spectacles est maintenant révolu.

Faut-il parler de disparition ou de baisse d'intérêt envers les panoramas ? Plusieurs auteurs utilisent des adjectifs ou verbes au participe passé laissant clairement entendre que le panorama est déclassé, disparu, éclaté, oublié, etc. Il va sans dire que le panorama est devenu une rareté autant par le nombre restreint d'œuvres accessibles que par le nombre de productions panoramiques peintes depuis le début du XXe siècle. Un certain intérêt a quand même été remarqué au cours des deux dernières décennies avec la tenue de deux

[68] Ce rouleau aurait ensuite été découpé en rondelles et utilisé comme « boîte » à fleurs, selon l'entretien du 26 mai 1997 !
[69] Comment, p. 101-107.

expositions sur les panoramas, en 1993-1994 à Bonn en Allemagne et en 1988-1989 à la Barbican Art Gallery de Londres en Angleterre (ainsi qu'une exposition sur les papiers peints panoramiques à Paris au Musée des Arts décoratifs en 1990-1991. La tenue d'un colloque à Lucerne en 1985, un bon nombre de publications (revues et livres) et quelques thèses s'intéressant aux panoramas de près ou de loin ont aussi contribué à enrichir le domaine sur le sujet des panoramas. Mais malgré tout, nous préférons parler de transformation, mutation, modification ou évolution du panorama dont la forme connue à la fin du XIXe siècle est révolue mais dont l'idée principale (car « panorama » d'origine grecque, signifie « tout voir ») a survécu sous d'autres formes que nous retrouvons un peu dans plusieurs arts (théâtre, photographie, cinéma, etc.).

Le cinéma

Tout d'abord le cinéma fut peut-être le pire ennemi des panoramas auxquels on reprocha dès son apparition, le manque de mouvement! Évidemment le panorama ne faisait pas le poids et ce malgré qu'on avait amené plusieurs améliorations à celui-ci, dont le mouvement de sa plate-forme[70]. Mais le coup de grâce fut donné en 1900, à l'Exposition Universelle, où l'on présenta le Cinéorama dans lequel la toile peinte a été remplacée par... une projection cinématographique comme on l'a vu[71]! « Le panorama peint trouve là son aboutissement et sa condamnation [72]» nous dit François Robichon.

Le théâtre

Le théâtre fut le premier antagoniste des panoramas (et il sera suivi du cinéma); il fut également un bénéficiaire de certaines des innovations du panorama et en s'y associant il allait créer le diorama !

> Même avec les perfectionnements dus à [au colonel Jean-Charles] Langlois, le panorama se prêtait moins bien [...] à la dramatisation, parce qu'incapable de rendre, sauf de façon extrêmement restreinte, le mouvement diachronique d'une action romanesque ou théâtrale [...] En revanche, quel magnifique enrichissement

---

[70] François Robichon, « La peinture en cinémascope et à 360° », *Beaux-Arts Magazine*, n° 115 (septembre 1993), p. 106.
[71] *Ibid.*
[72] *Ibid.*

> mutuel si l'on pouvait manier le spectacle d'optique et le théâtre traditionnel. Dès 1804, dans une brochure anonyme, [...] l'idée était avancée que le décor de théâtre gagnerait à emprunter « aux spectacles d'optique [73].

Ce sera Jacques Daguerre qui inventera les dioramas aidé de Bouton. Après quelques essais ils parvinrent à un diorama convenable, une invention « suffisamment au point pour être admirée en tant que pur spectacle d'optique [74]». Et en 1818, Daguerre fit pour la pièce jouée au Théâtre de l'Ambigu-Comique, *Le Songe ou la chapelle de Glenhorn* de Mélesvielle et Delestre-Parson, « un décor qui représentait un vaste paysage nocturne coupé par les détours d'une rivière et où l'on voyait des nuages passer dans le ciel[75] ». En 1821, il y avait un théâtre qui permettait l'installation d'œuvres dioramiques par l'espace profond réservé à cet usage sur la scène, c'était le Théâtre du Panorama Dramatique[76]. D'autres innovations techniques (comme nous l'avons vu au chapitre deux) améliorèrent les spectacles d'optique et par le fait même leur réputation, ainsi les spectacles de Daguerre (et de Cicéri qui se mit bientôt lui aussi à produire des spectacles sur le modèle de Daguerre) bénéficièrent de l'éclairage au gaz, « technique d'éclairage infiniment supérieure aux quinquets habituels » et qui fit que « l'éclat des effets de perspective et de coloris redoubla d'intensité et les décors de Daguerre eurent un succès prodigieux[77] ». Le théâtre venait de profiter de ce que le panorama pouvait offrir et dont le diorama était l'ultime évolution. Bien sûr Daguerre exploita de son côté son invention sans que le théâtre entre en jeu (en 1823, il ouvre son propre diorama[78]). Fait intéressant, le théâtre a souffert comme le panorama, de l'arrivée du cinéma. « Les gens du peuple préfèrent le vaudeville et l'opérette [au théâtre de répertoire français] que l'on continue à présenter avec un succès en déclin depuis l'avènement du cinéma[79] » .

---

[73] Hassan El Nouty, *Théâtre et pré-cinéma*, Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1978, p. 59.
[74] *Ibid.*, p. 60.
[75] *Ibid.*, p. 61.
[76] *Ibid.* La scène avait 29,6 mètres de profondeur pour accommoder tout spectacle d'optique.
[77] *Ibid.*
[78] *Ibid.*
[79] Françoise Tétu de Labsade, *Le Québec: un pays, une culture*, Montréal, Boréal/Seuil, 1990, p. 422.

3.5 Conclusion

A priori, le panorama semble avoir été plutôt avantagé par les avancées technologiques. La présentation s'est améliorée, s'est modifiée et le public a été gagnant, profitant de ces transformations rompant la monotonie de présentations toujours semblables.

Y a-t-il de la place pour les panoramas ? Si le théâtre a survécu, si le diorama a su résister au temps, si des entreprises vouées à l'animation de présentations historiques telle *Québec expérience*[80] existent et que l'art pictural vit encore, reste-t-il de la place pour les panoramas ?

[80] Entreprise racontant l'histoire religieuse et militaire de la ville de Québec, animée par un système auditif et un système d'animation visuelle comprenant des jeux de lumière et des accessoires mouvants (un canon rétractable, etc.).

CHAPITRE 4

LES PANORAMAS À THÈME DE CRUCIFIXION DANS L'HISTOIRE

De nombreux panoramas, cycloramas et dioramas à thème de crucifixion ont été exécutés à partir de 1816[1]. Des panoramistes, dont Pierre Prévost et Robert Burford, en firent plus d'une vingtaine. Ce grand nombre mérite qu'on s'y arrête, pour expliquer ce qu'il y avait de similaire et de différent entre chacun de ces panoramas. Nous verrons aussi, par région, les panoramas du crucifiement et l'importance que revêt le panorama de Herr Bruno Piglhein dans la suite de productions qui furent faites après 1886.

Nous comparerons aussi le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré avec d'autres panoramas d'un point de vue purement analytique. Et nous traiterons de la valeur artistique des panoramas et de l'évolution de leur statut, en contexte.

4.1 Étude stylistique de l'œuvre de Sainte-Anne-de-Beaupré

Le panorama à thème de crucifixion est bien entendu, une des nombreuses œuvres qui tendent à reproduire la réalité en s'en approchant le plus possible. Les artistes qui ont conçu les panoramas, se sont basés sur des relevés terrestres, des croquis, des photographies, tout ce matériel décrit au chapitre 3. Mais quelles sont les particularités stylistiques de l'œuvre panoramique qu'est le panorama de Jérusalem américain ? Tous les panoramas tendent à représenter la réalité. Ils ont aussi été catégorisés par rapport à leur style. Qu'en est-il, alors, de notre panorama, a-t-il un style ?

---

[1] Gabriele Koller, « Jerusalem in Altötting : Das Panorama religiöser Thematik im 19. Jahrhundert », *Münster*, vol.46, n° 3 (1993), p. 187.

Art et panoramas

Le panorama est-il de l'art ? Jusqu'en 1830, le panorama n'est pas considéré comme de l'art. Simple mise en place d'éléments d'illusion, aidée de moyens techniques, il ne vise pas à être de l'art et n'en est pas (selon tous les écrits de ses contemporains). Et le peintre n'est qu'un technicien. Il est considéré comme appartenant au genre de l'optique.

Vers 1870-80, un changement se produit, le panorama devient de l'art. Cela va de pair avec le changement de statut des artistes qui deviennent aussi des panoramistes, alors qu'aux débuts du panorama, ils n'étaient que d'habiles techniciens. Le panorama est toujours supporté par la technique et la science à cette époque, mais sa toile est caractérisée: c'est le passage « de la tradition du trompe-l'œil à la conception et à l'exécution supérieures d'une œuvre d'art [2]». Ce n'est plus le tableau en panorama, mais le panorama comme tableau ainsi que le résume si bien Robichon ! Quelle étiquette lui coller alors ?

Certains penseront à ces œuvres en termes de scènes de genre. Il est vrai que de petites parties des panoramas pourraient, prises à part, y être associées (figure 24). L'atmosphère qui se dégage de cette œuvre et des figures représentées vaquant à des occupations quotidiennes, sont autant d'éléments de la scène de genre. À une certaine époque en Autriche, les artistes vivaient une période maintenant appelée « Biedermeier ». Et les peintres d'alors avaient une prédilection pour les sujets de vie quotidienne des familles des bourgeoisies petite et moyenne[3] (figure 25). Certaines des qualités de ce type de peinture se retrouvent dans des panoramas, tel le panorama de Thoune. Mais dans l'ensemble d'une de ces scènes, couvrant par exemple plus de 1500 m^2 (le *Cyclorama de Jérusalem*), il est difficile d'associer le panorama à une scène de genre ! Rappelons la définition d'une scène de genre : «...une catégorie picturale montrant des scènes prises sur

[2] Marius Vachon, *Edouard Detaille*, Paris, 1898, p. 43 dans François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle ». Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 251.
[3] Robert Waissenberger, *Vienne 1815-1848 : L'époque du Biedermeier*, Fribourg, Seuil, 1985, p. 164.

le vif, des sujets inspirés par le spectacle de la nature et les moeurs contemporaines.[4] ». Germain Bapst avait d'ailleurs décrié à la fois le manque de reconnaissance du talent des peintres panoramistes et leur association par les critiques des Beaux-Arts à la peinture de genre[5].

Il arrive aussi qu'on classe les panoramistes comme des paysagistes, et conséquemment on considérera les panoramas comme des paysages. Le Romantisme valorisera le paysage auparavant mal considéré. Les paysagistes seront considérés comme faisant partie des peintres du haut de la hiérarchie des genres artistiques. Robert Fulton, qui fut un des premiers à s'investir dans la fabrication des panoramas, écrivait : « Le Panorama... offrira aux étudiants un stimulant qui excitera leur émulation et servira à perfectionner leur goût dans l'art de la peinture en paysage[6] ». Et un auteur de la même époque classait le panorama à la suite de l'évolution de la peinture de paysage à travers les siècles. Il faut dire que Barker lui-même faisait référence au paysage dans son brevet...

La situation des artistes allait de pair avec la situation des panoramas. Si certains auteurs de panoramas ont été considérés comme des artistes, d'autres ont été plutôt traités comme des « mercenaires » puisque par exemple, James Thayer qui possédait le brevet en France, n'avait aucune connaissance artistique et donc s'associait à des artistes, qu'il payait comme des mercenaires[7].

Prévost, producteur prolifique de panoramas au début du XIXe siècle à Paris, avait été ainsi comparé avec Poussin, le grand peintre, après son exécution du panorama de la *Bataille de Wagram* : « On remarque aussi un grand paysage dans le style de Poussin, par M. Prévost... [8]». En outre ils seront comparés aux « Grands maîtres », comme ce fut le cas

---

[4] Michel Laclotte, *Petit Larousse de la Peinture*, Paris, Librairie Larousse, 1979, p. 700.
[5] Germain Bapst, *Essai sur l'histoire des panoramas et dioramas*, Paris, Librairie G. Masson, 1891, p. 30.
[6] Fulton dans Robichon, p. 246.
[7] Robichon, p. 78.
[8] *Moniteur Universel*, 6.2.1811, p. 144, dans Robichon, p. 79.

de Théophile Poilpot[9], ou à des artistes contemporains bien connus tel Antoine-Jean Gros, un des premiers peintres romantiques de la fin du XVIIIe et du début du XIXe siècle, à qui Jean-Charles Langlois fut comparé pour quelques parties de sa *Bataille de la Moskowa*[10].

Les réalistes évoluèrent en France entre 1840-1890, tandis qu'en Allemagne ils seront actifs jusqu'à la fin du siècle. Ils peignirent des scènes de vie quotidienne et contemporaine, en réaction contre les romantiques, tournés vers l'imaginaire, la poésie. Si certains panoramas sont davantage réalistes par leur sujet et leur application à traduire la réalité le plus fidèlement possible, d'autres panoramas se rattacheraient davantage aux romantisme en raison de leur sujet exotique, lié au voyage et au divertissement. Il n'y a pas de style unique. Certains auteurs sont peut-être plus proches des réalistes par leur choix de sujet, mais nous rappelons ici qu'ils n'étaient pas toujours en position de décider de ce genre de détail.

Lors de l'Exposition de 1889, cesseront les diverses considérations sur le panorama. On parlera à partir de ce moment d'un genre perfectionné et en quelque sorte hors normes, faisant appel à l'industrie et à la technologie. Il n'y aura plus de discussions de style, ni d'art directement. « Il n'est plus question d'apparenter le genre aux Beaux-Arts, mais de lui reconnaître une qualité. [...] La fin du siècle fabriquera de l'illusion à bon compte avec des procédés entièrement mécaniques où l'art ne sera plus qu'un argument juridique[11]».

Dans l'histoire des panoramas, il est intéressant de constater que le panorama retrouvera, à l'occasion, son statut d'œuvre d'art. En effet, certains panoramas furent découpés en parties plutôt que repeints. Ces parties furent vendues comme des œuvres d'art à part entière !

---

[9] *L'action*, 2.7.1889, dans Robichon, p. 81.
[10] *Journal des Artistes*, 30.8.1835, dans Robichon, p. 250.
[11] Robichon, p. 253.

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré

Il est intéressant de savoir que l'auteur de panoramas, à partir de 1880, change de statut et de tâche. Il est chargé non seulement de l'exécution de l'œuvre panoramique, mais en plus de la composition et, ce qui est nouveau, dans certains cas du choix du sujet ! Detaille est de ceux-là et Piglhein, dans son panorama de la crucifixion à Jérusalem, fait en Allemagne, aussi. Bien sûr les sociétés qui louent les bâtiments ou qui financent les voyages d'étude (pour les sujets qui nécessitent ce genre de démarche) ont leur droit de veto et elles s'en servent. Mais au moins l'artiste peut davantage participer à la conception de l'œuvre.

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré (figure 26) a été sans doute exécuté selon le modèle de Piglhein (figure 27), tout comme celui d'Altötting, en Bavière (figure 28). Ils ont une composition semblable, nous le verrons ci-après. La question du rendu, du style impliquera donc Piglhein, et ceci peu importe les artistes qui ont exécuté le panorama à Sainte-Anne-de-Beaupré.

Herr Bruno Piglhein

Selon toute probabilité, Elimar Ulrich Bruno Piglhein, né à Hambourg le 19 février 1848 et décédé à Munich en juillet 1894, a peint un *Panorama de la Crucifixion*. Ce panorama, exécuté à Munich en 1886 après un voyage en Terre Sainte, sera détruit par le feu en 1892[12]. Piglhein a gagné de nombreux prix, enseigné, été membre honoraire de l'Académie des Beaux-Arts et président de la Société d'artistes « La Sécession de Munich ». Il fut aussi pastelliste et sculpteur.

---

[12] Emmanuel Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, Paris, Librairie Gründ, 1976, p. 330 ; *Bryan's Dictionnary of Painters and Engravers*, New York, Kennikat Press, 1964, p. 118 ; Ulrich Thieme et Felix Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Leipzig, Verlag von E.A. Seemann, 1966 (1907 à 1950), p. 35.

4.2 Les autres panoramas à thème de crucifixion

Notre tableau (tableau 1) résume toutes les données présentées ci-après, en ordre chronologique. Il y avait déjà des rotondes installées dans chacun des pays qui reçurent des panoramas à thème de crucifixion. Le public avait déjà été en contact avec des panoramas à sujet militaire dans les 10 ans précédant les panoramas de Jérusalem. La guerre Franco-prussienne avait alimenté les artistes en France mais aussi en Allemagne. Les États-Unis recevront la visite soit des panoramas européens, soit des artistes européens qui en peindront d'autres pour les Américains (Catherwood, figure 29).

La France

Un premier panorama français sur le thème de Jérusalem a été présenté en 1819-1820 par Pierre Prévost. Il s'agit d'une vue de la ville. Prévost a fait un voyage au Moyen-Orient avant de revenir avec du matériel pour plusieurs panoramas dont celui de Jérusalem. Le second panorama de Jérusalem présenté en France sera celui d'Olivier Pichat, en 1888. Cette fois il s'agit bien d'une crucifixion. Robichon rapporte que Pichat et ses collaborateurs sont partis pour Jérusalem en 1886, pendant que Piglhein expose son panorama de la même ville à Munich. Pichat reçoit l'aide de la Société Internationale de la Terre Sainte pour exploiter le panorama. Finalement, l'œuvre prendra place à Paris en mai 1888. Suivront des problèmes de gestion qui feront se succéder des sociétés de gestion. On ignore si l'œuvre a été conservée. Le choix du sujet est pour Robichon un choix politique, motivé par de nombreuses publications faites sur Jérusalem à cette époque. Comme il existe une lutte entre la République et l'Église, le choix est fait en fonction de la propagande[13]. Suivra en 1893, un *Assaut de Jérusalem par les Croisés* de Charles Castellani (il collabora avec Félix Philippoteaux sur la *Défense de Paris*). C'est la Société Foubert et Castellani qui est en charge. Cette œuvre fut exposée à Paris, « à deux pas de la Basilique [du Sacré-Cœur, à Montmartre] [14]».

---

[13] Robichon, p. 484-485.
[14] *Ibid.*, p. 528.

L'Allemagne

Nous croyons que le contexte fut un peu différent à Munich, au regard de l'œuvre de Piglhein. D'abord, on ouvre une rotonde grâce au financement local où le public est convié pour visionner des sujets inspirés de la guerre. Lorsque les promoteurs annoncèrent la *Vue de Jérusalem avec la Crucifixion du Christ*, l'accueil ne fut pas unanime. Ce n'était pas le premier panorama exposé sur ce thème, il y eut le Belge De Vriendt qui fit une première tentative sans réussir à attirer les spectateurs[15]. Piglhein fut aidé de Karl Hubert Frosch (architecture) et de Josef Krieger (paysage). Le panorama reste à l'affiche jusqu'en 1889 et connut un grand succès (annexe H). Il va à Berlin, et ensuite à Vienne où il est détruit par le feu. On obligea Piglhein à déposer ses esquisses et photographies au siège de la société[16] à laquelle il fut lié par un contrat solide. Une esquisse serait encore conservée dans un musée à Görlitz[17].

À Altötting, lieu de pèlerinage en Bavière, existe encore un panorama peint en 1903 sur le modèle de Piglhein, par Gebhard Fugel aidé de J. Krieger, H. Ellenberger et de K. Nadler. Il mesure 12 X 95 m.

Les États-Unis et la Suisse

Les œuvres utilisant la même composition que l'œuvre de Piglhein furent faites par différents auteurs. Le principal artisan de ces copies est Karl Frosch. Il partit pour la Suisse et les États-Unis où il fit des panoramas de la Crucifixion. On lui doit le panorama d'Einsiedeln (1893) exécuté avec J. Krieger et W.R. Leigh, détruit par le feu puis repeint en 1962 sous la direction de Max Huggler par Joseph Fastl et Hans Wulz[18], d'après des photographies (figure 30). Il mesurerait actuellement 10 X 100 m.

---

[15] Bernard Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, p. 41.
[16] *Ibid.*, p. 42
[17] Thieme et Becker, p. 35.
[18] Comment, p. 105.

Frosch toujours secondé par la même équipe de collaborateurs, produira d'autres panoramas de la crucifixion dont trois aux États-Unis (un est réalisé à Milwaukee avec le concours de W. Wehner) et un à chacun de ces endroits : Amsterdam, Stuttgart (1894) et Aachen (1903)[19]. Pour ces deux derniers, nous n'avons de référence que celles d'Oettermann (annexe K) et de Bernard Comment, qui ne donnent pas les détails pour ce qui est de la conservation, les collaborateurs ou les expositions de ces œuvres.

Milwaukee, Wisconsin

William Wehner, homme d'affaires de Chicago, aurait entre 1883 et 1889[20], invité une vingtaine d'artistes aux États-Unis dans son studio, lieu d'une activité prolifique. Avec ses collaborateurs, il produisit de nombreuses œuvres, dont le panorama, copie de celui de Piglhein, retrouvé à Londres au Niagara Hall en 1890. Il y eut aussi des sociétés productrices de panoramas à Milwaukee, dont l'American Panorama Company de ce même Wehner est la plus connue. Frosch fut au nombre des collaborateurs de Wehner, ainsi que August Lohr, William Heine, Franz Rohrbeck et George Peter. On fit dans le studio de Wehner, selon Hyde, deux versions de la *Bataille d'Atlanta* (une version est encore exposée de nos jours) et deux de Jérusalem : *Jérusalem le jour de la crucifixion*, et une *Entrée triomphale du Christ à Jérusalem*. Le nombre d'œuvres produites par Wehner et ses collaborateurs est si grand qu'il est rassurant de voir qu'il avait un concurrent : un atelier de production rival, tenu par Louis Kidt et Thomas Gardner, qui avait produit une *Bataille de Shiloh* et une *Bataille de Gettysburg*.

Wehner, on le sait, avait attiré de nombreux artistes allemands en leur indiquant les possibilités de vie, de contacts et de participation à des productions diverses. Il leur proposait de travailler dans leur langue maternelle[21], même aux États-Unis. Ceci dit son équipe produit plusieurs scènes de crucifixion, mais nous ignorons à quel endroit précis

---

[19] *Ibid.*, p. 42.
[20] Ralph Hyde, *Panoramania : The Art and Entertainement of « all-embracing » View*, Londres, Trefoil Publications, 1988, p. 171.
[21] *Ibid.*, il parlait d'un théâtre allemand, de journaux et autres endroits (Beer Garden) de tradition allemande.

car Oettermann et une source électronique à propos de la ville de Buffalo[22] prétendent que Wehner aurait fait pour eux, avec Frosch en tête, un panorama de la Crucifixion. Il en est de même pour Philadelphie. Mais, si on sait que Milwaukee était le lieu officiel du siège social de la compagnie de Wehner, cela n'empêche pas ses artistes de travailler ailleurs aux États-Unis. Sur ce point une recherche en sol états-unien s'avérerait nécessaire pour connaître le fin mot de cette histoire. Malheureusement les livres, articles, photographies et images anciennes ratissées n'ont rien apporté de plus. Même l'Internet si réservé mais oh ! combien généreux à l'occasion en surprises de qualité, n'a rien donné pour satisfaire nos instincts de limier !

4.3 La crucifixion en comparaison

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est une œuvre circulaire ayant pour sujet la crucifixion, thème de la religiosité chrétienne si abondamment traité. À partir des photos de l'œuvre nous comparerons avec trois autres panoramas de même sujet, et observerons les aspects suivants : la composition, ses éléments et l'ensemble, l'éclairage, la technique pour le rendu, la finition, etc.

Le panorama à Sainte-Anne-de-Beaupré et un document d'archives du *Panorama de Jérusalem et de la Crucifixion du Christ* de Piglhein

Il existe heureusement des images en noir et blanc du premier panorama de la crucifixion, soit celui de Bruno Piglhein, peint à Munich en 1886 (figure 31). Il était secondé de Karl Frosch et Josef Krieger, Wilhelm Heine et Joseph Block. Le panorama mesurait 15 m de hauteur et 120 m de circonférence. Il brûla en 1892, après avoir été montré à Munich, à Berlin, et à Vienne.

Observons d'abord la composition. Le panorama de Piglhein et celui de Sainte-Anne-de-Beaupré partagent une composition globale qui est tout à fait similaire. Certains

---

[22]Linda Fiscus et Susan H. Poole, *Law Office of Joseph C. Grasmick : The Story of the Landmark Cyclorama Building*, Buffalo, http ://grasmick.com/ourhome.htm, p. 3. Le bureau de cet avocat est dans une rotonde où on exposait des panoramas.

éléments du paysage sont à ce point pareils que l'on peut les juxtaposer sans perdre l'ordre des éléments à venir, vers la gauche comme vers la droite. La femme qui lève le bras au ciel, près du palais de Pilate est bien là sur les deux panoramas, au même endroit. Le drapé de sa tunique semble mieux exécuté, plus fin et plus naturel sur le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré, mais cette différence est peut-être due à la photographie.

D'une manière générale, le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est mieux fini, plus fin, les lumières se posant sur les objets les rendent plus vivants. L'œuvre de Piglhein est davantage statique, comparée à la douceur, et un léger mouvement de l'air que l'on dénote plutôt chez le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Cette impression est renforcée par la manière de rendre les sols. Dans le panorama de Jérusalem américain, Salvador Mège était en charge (tous les documents s'entendent) des sols, des rochers et des paysages. Il choisit de les rendre davantage ronds, moins escarpés et d'utiliser des couleurs plus semblables entre elles pour rendre les ombres, les mousses et lichens. Sur les photographies en noir et blanc de l'œuvre munichoise, les mousses sont très foncées et le sol est très pâle. Ce paysage a été peint par Krieger. Les couleurs utilisées ne nous sont pas connues, mais on peut en déduire que la scène n'était pas monochrome ! Ces éléments de l'avant-plan et du plan intermédiaire accrochent le regard sans le laisser couler vers les événements se déroulant plus haut.

Un dernier élément qui fait la différence : les murs de l'enceinte de la ville. Sur le panorama de Piglhein, ils sont très droits, strictement à l'horizontal, coupant l'ensemble de la scène en deux parties à peine inégales. L'équipe du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré procéda autrement, en utilisant davantage les ombres des murs de la ville, les dénivellations d'un sol qu'on espère inégal en ce siècle lointain, et peignant un ciel moins lumineux que celui de Piglhein. Ces effets voulus dirigent l'attention du spectateur vers les endroits où se déroule vraiment l'action : les gens qui s'affairent autour d'une tente, la crucifixion elle-même. Subtilement éclairés, le Christ et les deux larrons sont mis en évidence mais se fondent malgré tout dans le paysage environnant. L'atmosphère de la scène, un peu grise, nous rappelle que Dieu fit en sorte que le ciel se couvrit. Cet effet est

subtilement rendu par Grover et les autres artistes qui, en collaboration, peignirent les personnages du Calvaire.

Gros qui exécuta, entre autres, les tentes et avec Austen la ville de Jérusalem, fit de meilleures figures de tentes que Piglhein et son équipe. Elles sont à tout le moins plus élégantes, plus spacieuses et plus riches ! Et elles sont autrement plus proches de l'image léchée « hollywoodienne » à laquelle nous sommes habitués maintenant !

L'architecture générale de la ville est aussi plus travaillée dans le panorama exposé en terre québécoise. Quant au panorama de Munich, Frosch était en charge de cette partie. Piglhein est censé s'être rendu à Jérusalem, Frosch aurait aussi été mandaté pour y aller (bien que l'on ignore quand exactement). Il est improbable que l'équipe du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré se soit aussi rendue, sinon une différence dans l'interprétation des architectures respectives des deux versions est alors difficile à expliquer ! Quoi qu'il en soit, de nombreuses images de Jérusalem étaient disponibles, de nombreux photographes étaient intéressés à essayer les nouveaux appareils qui se développaient et la ville de Jérusalem fut photographiée de nombreuses fois. Quelques panoramas photographiques avaient même été faits directement.

Après quelques recherches, nous avons trouvé des images contemporaines de Jérusalem (figures 32 et suivantes). L'œuvre des peintres de Munich semble plus proche de la réalité. Les photographies en question prouvent bien que les habitants de ces terres lointaines, leurs vêtements, les architectures et le paysage qui les entourent sont tels que représentés par Piglhein et son équipe. Notons que le palais de Pilate est beaucoup moins imposant et davantage carré chez Piglhein. Si l'on observe la photo intitulée *The Tower of Jezrele* (figure 33), on voit que cette tour est carrée et ressemble davantage au palais d'Hérode de Piglhein, qu'à celui du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Les autres bâtiments de la ville, tel le Temple de Jérusalem, sont parfois surprenants car ce dernier semble être conçu comme un édifice à bureaux ! Le Palais des Grands-Prêtres est

méconnaissable à première vue ! Le reste de la ville (partie sud) est davantage développé, mais il n'égale pas en finesse du rendu celui de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le Palais d'Hérode y est surmonté d'une coupole, et décoré de plusieurs colonnades, tandis que l'éclairage le fait ressortir, mettant en valeur le rôle de son propriétaire dans l'histoire qui est traduite ici. Une autre photographie montre la présence d'une coupole dans la ville (figure 35). Il est fort probable qu'on ait utilisé pareille photographie pour réaliser le panorama.

Les faux-terrains sont visibles sur les photos du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Les photos du panorama munichois n'en montrent pas. Y en eut-il ? L'information disponible ne nous autorise pas à formuler une réponse à cette question, mais l'usage du faux-terrain était répandu en 1886.

Que la ville de Jérusalem et la crucifixion de Piglhein soient moins bien rendus n'est pas en cause ici, ni non plus la véracité douteuse de la ville qu'on voit dans le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Si les auteurs de ce dernier ont tenté de mettre davantage la crucifixion en évidence, c'est bien pour que les visiteurs entrent ! Reste que la lecture de la composition entière de l'autre panorama met en évidence le fait que ses auteurs ont voulu rendre, eux aussi, l'atmosphère de la crucifixion, c'est-à-dire l'ambiance appropriée de ce moment capital de l'histoire de l'humanité. Malgré cette volonté commune, c'est par le ciel tourmenté que le panorama américain se distingue le plus.

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et un panorama à Altötting

Sur cet autre panorama allemand réalisé au début du siècle, nous n'avons pas autant d'images. Il est pourtant toujours en montre à Altötting, en Bavière. Il mesure 12 m de haut par 95 m de circonférence, ce qui en fait le plus petit des trois panoramas de la crucifixion encore en exposition. Il est aussi parmi les panoramas originels que l'on peut voir, le plus récent, peint en 1903. Les artistes qui y travaillèrent sont Gebhard Fugel, Josef Krieger, Karl Nadler et H. Ellenberger. À noter que Krieger est le même qui fit

partie de l'équipe prolifique de Frosch, et qu'il fait le lien avec ce panorama et presque tous les panoramas de la crucifixion de la descendance de Piglhein.

Nous ne pourrons traiter de certains aspects telle la composition générale car nous n'avons pas de vue complète, ni suffisamment de vues partielles pour donner une bonne idée du panorama. Néanmoins, nous pouvons considérer quelques éléments de cette composition. Les palais d'Hérode, par exemple, sont surmontés de tours à la finition dentelée telles celles des châteaux forts médiévaux (figure 28)! Cela permet de situer le type de finition architecturale comme étant plus proche du panorama de Piglhein que de celui de Sainte-Anne-de-Beaupré (voir la figure 36). Curieusement, plutôt que de représenter tous les palais autour (il y en a quatre dans les panoramas de Sainte-Anne-de-Beaupré et de Munich, soient les palais d'Hérode, de sa famille et de son intendant) les peintres n'ont représenté que les tours de ces palais visibles de loin, faisant des repères un peu différents. Notons aussi la présence de faux-terrain (au premier plan de la photographie). Et son élément sombre qui semble représenter un puits. Dans l'œuvre à Sainte-Anne-de-Beaupré on avait figuré cet élément par une entrée en forme d'arche permettant l'accès à ce que l'on déduit être une source d'eau.

La luminosité du ciel semble différente de celui de Sainte-Anne-de-Beaupré. Une lumière brillante qui se tient à hauteur d'horizon. L'atmosphère semble un peu plus lumineuse que dans les deux autres panoramas, et le ciel moins tourmenté. Mais il faudrait vérifier sur place car on sait que les photographies anciennes ont tendance à accentuer le contraste !

Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré et le panorama à Einsiedeln (figure 30)

De ce panorama en Suisse peint en 1893 et repeint en 1962 après avoir brûlé, nous n'avons pas non plus beaucoup de photographies, et elles sont prises à partir de la seconde version. Karl Frosch avait fait la version originale avec Josef Krieger et W.R. Leigh. La

version actuelle a été faite par Joseph Fastl et Hans Wulz supervisés par le professeur Max Huggler. Il mesure actuellement 10 m X 100 m. Il a été exécuté pour le lieu de pèlerinage d'Einsiedeln où il est encore aujourd'hui.

Les images que nous avons montrent des scènes dont la composition générale est identique à celle de Sainte-Anne-de-Beaupré, donc très près aussi de celle de Piglhein. La crucifixion est un exemple frappant : la composition de cette partie étant la même à quelques détails près, faite à partir du même point de vue. Le soldat près du Christ est tourné vers la droite et seul alors que dans le panorama québécois, il est accompagné d'un autre soldat. Hormis des positions légèrement variées de certaines figures, il s'agit manifestement de la même inspiration et de la même famille! Le ciel et l'éclairage semblent être les mêmes dans les deux œuvres et le terrain rocailleux aussi est très semblable.

Le panorama de Jérusalem et un panorama de Wehner

Un panorama de Wehner est passé par Chicago, et une copie du livret-souvenir de son exposition a été disponible pour notre usage. On peut y lire beaucoup d'explications à propos de la scène de la crucifixion mais rien sur ce qu'était plastiquement cette œuvre. Ce texte pourrait aussi bien se rapporter à n'importe lequel des panoramas. De même, peu d'information sur ses auteurs nous a été accessible. Tout au plus on mentionne Wehner comme peintre en chef et Frosch comme second.

Grâce aux illustrations du livret, on reconnaît quelques figures humaines tels Joseph d'Arimathie, Lazare, Simon le Cyrénéen, etc. Ces images semblent être des études préparatoires au panorama. Nous avons aussi trouvé des affiches publicitaires annonçant le panorama. Elles sont souvent illustrées d'extraits du panorama (figures 37 et suivantes). Il est difficile de faire le parallèle entre cette œuvre et celle de Sainte-Anne-de-Beaupré.

4.4 Conclusion

En comparant les différents panoramas avec celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, nous avons pu observer que la qualité des images disponibles varie beaucoup d'un panorama à l'autre. Le fait que la plupart des panoramas sont détruits ou disparus n'est certes pas étranger à cet état des choses. Malgré tout il est possible de relever certaines similitudes et différences. Ainsi, nous avons comparé la composition du panorama de Piglhein et celle du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré pour en arriver à la conclusion qu'ils partagent une même structure spatiale mais que le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré est une création originale par sa facture plus légère et plus claire.

Pour ce qui est des différences entre plusieurs panoramas de la crucifixion et celui de Sainte-Anne-de-Beaupré, nous avons noté que les figures peuvent varier de vêtement ou de pose, et même de nombre. Tout comme les architectures qui ne sont pas toutes revêtues de la même façon ! Il y a aussi les variations de temps météorologique à observer. On a vu en effet, que le ciel ne s'est pas couvert partout ni à la même heure !

Malgré le fait que ces panoramas aient essentiellement partagé la même composition, et exactement le même sujet, nous avons été surprise de constater qu'il existait bien des différences d'interprétation. Pourtant, ils représentent tous le même endroit et le même événement: la crucifixion à Jérusalem. Ces différences d'interprétation constituent peut-être un point à l'appui des partisans de l'admission du panorama dans la catégorie d'œuvre d'art !

CHAPITRE 5

PANORAMA DE JÉRUSALEM : ESSAI D'ATTRIBUTION

Au cours de notre recherche sur le panorama de Jérusalem, certains éléments n'ont cessé de nous intriguer. Malgré la quantité d'informations trouvées et le nombre de publications consultées, il nous était toujours impossible de savoir avec précision quelle était l'origine du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Toutes les sources étaient soient muettes, soient contradictoires ou imprécises et cela à propos de plusieurs éléments : la date de la création, le lieu de l'exécution, les artistes en charge et leurs collaborateurs et les lieux de présentation autres que Montréal et Sainte-Anne-de-Beaupré. Le seul élément qui semble plus certain pour les auteurs est que l'artiste en charge fut Paul-Dominique Philippoteaux. Mais même à ce chapitre, les sources demeurent nébuleuses.

Et si ce n'était pas Paul-Dominique Philippoteaux qui avait produit cette œuvre ? Cette affirmation peut paraître osée, mais de ce point de vue les informations semblent se réunir en un tout cohérent. Loin de vouloir prouver hors de tout doute raisonnable que Philippoteaux n'est pas l'auteur du panorama, nous espérons quand même que nos observations serviront à mieux comprendre la source de toute cette confusion. En attendant le jour où des faits nouveaux permettront d'y voir plus clair.

Dans un premier temps nous verrons les incohérences et les imprécisions contenues dans différents ouvrages, au sujet du panorama qui nous intéresse. Ensuite, nous exposerons notre propre interprétation des faits qui ont entouré l'imbroglio dans lequel

Philippoteaux s'est impliqué malgré lui. Finalement, nous présenterons la thèse la plus probable sur l'origine du panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré.

5.1 L'histoire du *Cyclorama de Jérusalem*

À en croire les propriétaires actuels du *Cyclorama de Jérusalem* et les brochures produites au cours des 50 dernières années, l'œuvre aurait été exécutée de 1878 jusqu'en 1882, à Munich, par Paul-Dominique Philippoteaux. Dès sa première présentation le succès a été immédiat et « L'enthousiasme bien mérité qui accueillit ce monumental chef-d'œuvre établit la réputation de Paul Philippoteaux, ... [1]». Ce sont ces mêmes dates, lieu et artiste en chef qui sont repris par les auteurs Evelyn J. Fruitema et Paul A. Zoetmulder dans *The Panorama Phenomenon.* D'autres auteurs introduisent également l'hypothèse que le panorama fut peut-être exécuté aux États-Unis vers 1885-1886[2]. Nous avons fait un tableau-synthèse de ces hypothèses diverses (tableau 2).

Une tout autre information est donnée par Ralph Hyde dans son catalogue d'exposition en ces termes : « Gustav Berger[3] informs the author that this Crucifixion panorama at Ste Anne de Beaupré was made under licence from Bruno Piglhein of Munich, and painted in the early 1890s in the Chicago studio of Paul Philippoteaux[4] ». Marie-Paule Bergeron-Binette, dans l'unique article publié à propos du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré, rapporte cette information formulée par le restaurateur Berger[5]. Bien sûr cette information a été reprise par d'autres et ainsi Marlène Grenier dans sa thèse de maîtrise[6], et Gabriele Koller dans son article en note 34[7], en font mention.

---

[1] Dépliant Sainte-Anne-de-Beaupré Cyclorama de Jérusalem.
[2] La Haye, The Foundation for the Preservation of the Centenarian Mesdag Panorama, 1981, p. 78.
[3] Gustav A. Berger a publié un article en 1984 (« A Structural Solution for the Preservation of Canvas Paintings ») concernant le comportement des toiles peintes sur châssis, basé sur son étude des panoramas et cycloramas. Il a aussi été amené à concevoir un nouveau type de châssis suite à ses observations.
[4] *Panoramamania ! Art and Entertainment of the « All-Embracing » View*, London, Trefoil Publications, 1988, p. 202.
[5] «Le Cyclorama de Jérusalem », *Continuité*, n° 53 (printemps 1992), p. 47 : elle indique « Le panorama fut peint à Chicago, pendant la décennie de 1880 ...».
[6] Marlène Grenier, *Les artistes propagateurs de l'idéal allemand en art pictural et en sculpture au Canada au XIXe siècle*. Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1996, reprend les propos de Hyde en page 97. Autrement, l'auteure s'en tient aux informations livrées dans la brochure explicative, produite par le *Cyclorama de Jérusalem*.
[7] « Jerusalem in Altötting: Das Panorama religiöser Thematik im 19. Jahrhundert », *Münster*, vol. 46, n° 3 (1993), p. 195, note 34.

Le livre de Stephan Oettermann, *Das Panorama Die Geschichte eines Massenmediums*, publié en 1980 se retrouve en référence dans la plupart des écrits. Cet ouvrage eut beaucoup d'importance pendant une dizaine d'années parce qu'il était le premier ouvrage aussi complet sur les panoramas. L'auteur propose une classification des panoramas à thème de crucifixion basée sur les années de production. Ainsi, le panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré se retrouve huitième, sur un total de 16[8]. Aucune année n'est donnée spécifiquement pour sa conception. Il est cependant possible de la situer entre 1890 et 1893, à partir des positions respectives des panoramas numéros 7 et 9 auxquelles correspondent ces années. Oettermann considère Paul-Dominique Philippoteaux comme étant l'artiste en charge du panorama de Jérusalem. Cependant, il émet une petite réserve à une occasion, nous faisant comprendre qu'il n'est pas tellement convaincu : « Paul Philippoteaux est aussi l'auteur d'au moins un des nombreux tableaux circulaires de titre " Crucifixion "[9] ».

Cet ouvrage, il faut le considérer comme étant le résultat d'un travail de compilation d'informations disponibles à une période donnée. Il faut aussi prendre ce travail avec un peu de recul. Concernant le panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré, le volume contient donc des données sur les dates d'exécution et l'identité de son (ses) auteur (s), mais rien sur le lieu de son exécution. Et il est regrettable de voir que l'auteur ne précise pas les sources de ses informations. Ce volume est certainement plus pertinent pour l'Allemagne ou les pays européens environnants dont il traite abondamment avec plusieurs preuves à l'appui, et bon nombre de documents reproduits, de sources indiquées, etc.

Le très bref mais combien consistant *Le XIXe siècle des panoramas* de Bernard Comment[10], est un guide qui fait le point sur les informations disponibles sur les panoramas en remettant quelques pendules à l'heure, et ce, environ dix ans après le travail

---

[8] Frankfurt-am-Main, Syndikat Autoren, 1980, p. 218 et 219.
[9] *Ibid.*, p. 130. Notre traduction.
[10] Paris, Adam Biro, 1993.

d'Oettermann. Concernant les panoramas en Amérique du Nord, il fait un tour d'horizon assez complet. Bernard Comment glisse aussi des informations sur le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. On y retrouve tout schuss des informations sur l'artiste qui a fait l'œuvre et la date d'exécution : Paul Philippoteaux, en 1882 sur le modèle de Piglhein[11]. Il ne précise pas lui non plus le lieu d'exécution du panorama ni ne dévoile ses sources.

D'autres encore croient que l'œuvre a été exécutée à New York, comme Raymond Montpetit dans « Culture et exotisme : Les panoramas itinérants et le jardin Guilbault à Montréal au XIXe siècle »: « Ce tableau fait à New-York quelques années auparavant [avant 1889], par sept peintres, aurait quelque deux cents pieds de longueur...[12] ». Un article paru dans *La Presse* en février 1889, affirme aussi que l'œuvre aurait été faite à New-York, en plus de faire une description des vues de l'œuvre et de donner aussi des précisions supplémentaires sur le lieu d'exposition à Montréal :

> Sur l'invitation de M. Geo H. Patterson, quelques représentants de la presse sont allés, hier soir, visiter le cyclorama de Jérusalem, au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain. [...]. Ce tableau a été fait à New York par sept peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef-d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre Sainte[13].

Notons que Montpetit suggère que sept peintres auraient travaillé à la conception de l'œuvre. Un article paru dans le journal *La Patrie*, le 4 février 1889, en dénombre autant[14]. Ce même article informe aussi les lecteurs sur l'origine de l'œuvre : « Ce tableau a été fait à New-York par sept peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef-d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre Sainte ». Notons qu'aucun de ces peintres n'est identifié par l'auteur. Un autre article publié un peu plus tôt, le 14 novembre 1888, par le même journal précisera par contre : « La ville de Montréal sera dotée dans quelques mois d'un grand cyclorama qui sera un point

---

[11] *Ibid.*, p. 105.
[12] Raymond Montpetit, « Culture et exotisme : Les panoramas itinérants et le jardin Guilbault à Montréal au XIXe siècle », *Loisir et Société*, vol. 6, n° 1 (printemps 1983), p. 81.
[13] *La Presse*, 5e année, n° 91 (2 février 1889), p. 4.
[14] La source de Montpetit est le journal *Le Monde*, 25.05.89. L'article de *La Presse*, p. 4, est reproduit en annexe I. Les informations des trois journaux ont peut-être la même source.

intéressant pour les étrangers qui y viendront et une œuvre monumentale de talent de Philippoteaux parmi nous[15]». Plus loin, on dira que : « Les propriétaires de cette gigantesque entreprise sont M.M. Green et Newbell de New-York [...] la toile est déjà toute peinte et emballée à New-York, dont elle sera expédiée à Montréal dès que le bâtiment sera prêt à la recevoir ».

La thèse de Chicago évincée

Cette ville a été l'objet de recherches et de questionnement, pour savoir s'il était possible qu'elle soit le berceau de l'œuvre, tel que le suggère Gustav A. Berger. Nous sommes arrivée à la conclusion que : non, elle n'est en rien touchée par l'histoire du panorama à Sainte-Anne-de-Beaupré. Voici ce que nous avons découvert, grâce à l'aide notamment de la Chicago Historical Society et de l'Art Institute of Chicago:

D'abord, la Chicago Historical Society n'a aucun renseignement sur le *Cyclorama de Jérusalem* dans ses documents. Elle a des données sur Philippoteaux mais toujours à propos du panorama de Gettysburg (on sait qu'une des versions y a été réalisée et exposée en 1883). Un panorama nommé *Jerusalem on the day of the Crucifixion*, a par contre visité Chicago, il s'agit de celui peint par William Wehner (voir les figures 33 et 34).

En outre, l'Art Institute of Chicago n'a pas davantage d'information sur le *Cyclorama*, et peu sur Philippoteaux[16]. Nous savions déjà que Philippoteaux avait établi un atelier dans cette ville[17] lors de l'exécution du premier des quatre panoramas de Gettysburg, ces faits étant largement décrits dans plusieurs volumes, articles, etc.

Essai d'explication

Un document de l'époque où le panorama était en montre à Montréal, mais dont nous n'avons pu obtenir la date d'impression et de distribution et que nous situons par

[15] *La Patrie*, n° 222 (14.11.88), 10e année, p. 4.
[16] Ces éléments de réponses m'ont été fournis en réponse à des lettres de notre part, au printemps 1998.
[17] Bergeron-Binette indique que l'atelier s'appelle « Chicago Panorama inc. », p. 47.

défaut entre 1888 et 1895, ce document, donc indique à propos des peintres de l'équipe du panorama de Jérusalem :

> Les Artistes auquel [sic] Montréal doit aujourd'hui le cyclorama de " Jérusalem le jour du crucifiement " sont d'abord Messieurs Grover et Corwin qui en ont peint tout [sic] les principaux personnages ; [...] Mr. E.J. Austen est de Londres, Angleterre, où il a reçu la plus grande partie de son éducation artistique. [...] Messieurs S. Mège et E. Gros sont de Paris. Ils ont été longtemps associés aux travaux de Mr. Paul Philippoteaux, le peintre en panoramas bien connu, et ont travaillé avec lui sur tous les panoramas de cet artiste, qui ont été vus en Amérique[18].

Il n'est fait mention nulle part que Paul-Dominique Philippoteaux ait travaillé ou été matériellement concerné par la réalisation de l'œuvre. L'auteur, malheureusement anonyme, de cette brochure insiste sur les détails du voyage en Terre Sainte, sur les initiateurs du projet, etc. Ainsi, les noms de Piglhein (1848-1894[19]) et de Pierpont sont véritablement associés aux débuts du panorama:

> Il y a déjà quelque temps Herr Bruno Piglhein, peintre Allemand éminent, accompagné de compagnons distingués, et muni de références du Nonce Apostolique et de l'Archevêque de Munich, quitta cette ville pour Jérusalem et la Terre Sainte, ayant en vue de rassembler les matériaux et de lever les plans topographiques nécessaires à l'illustration Panoramique de " Jérusalem le jour du crucifiement ". [...] Le Dr. Ernest Pierpont engagé dans l'exhibition [sic] de Panoramas depuis plusieurs années, [...], obtint enfin les renseignements et données nécessaires de Munich, et engagea pour cette œuvre un corps d'artistes bien connus en Europe et en Amérique [20].

5.2 L'hypothèse la plus probable

Une explication pour l'association fortuite du *Cyclorama de Jérusalem* au nom de Philippoteaux est née lorsque nous avons trouvé quelques articles de journaux parus au cours du mois de septembre 1888. Tous font la promotion d'un événement attendu à Montréal, soit l'exposition d'une œuvre de Philippoteaux ayant pour titre *le Christ entrant*

---

[18] *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*. Tiré des pages 3 et 4. Ce document est en annexe J, il comprend une longue description du contexte de fabrication et des différentes parties de l'œuvre.

[19] Ulrich Thieme et Felix Becker, *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*, Leipzig, Verlag von E.A. Seemann, 1966 (1907 à 1950), p. 35.

[20] *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, p. 1 et 2.

à Jérusalem. Il semble que Paul-Dominique Philippoteaux soit un artiste apprécié et connu : « The exhibition of Philippoteaux' grand picture " Christ Entering Jerusalem " will close this [Wednesday] evening at 11.30 This will be the last opportunity of viewing this masterpiece of the noted artist whose "Gettysburg " and " Falls of Niagara" [peint justement en 1888] are now the reigning success in London, New York and Boston[21] ». Paul Philippoteaux a aussi peint une toile qui vint aux États-Unis et qui parcourut l'Europe : la *Sortie de Montretout*. Elle est mentionnée dans un guide touristique de la ville de Québec, en 1922[22], comme un élément de référence pour le lecteur. Son thème retourne au siège de Paris, sujet ayant inspiré plusieurs œuvres, dont la *Défense de Paris*, 1872 de Félix Philippoteaux, le père de Paul[23].

L'exposition de cette œuvre de Philippoteaux fils, se déroulait donc à Montréal à la même époque où l'on se préparait à recevoir le panorama. Les journaux traitèrent abondamment des préparatifs de l'édifice et de son architecture. On sait grâce à ces reportages que le panorama était attendu pour le mois de janvier, pendant le carnaval.

L'œuvre peinte par Paul Philippoteaux, présentée au Queen's Hall de Montréal, est semblable par son sujet au panorama de Jérusalem, car ce sont deux représentations du Christ dans la ville de Jérusalem. L'auteur, Philippoteaux, a collaboré avec deux des peintres du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré dans le passé, comme on l'a vu, pendant l'exécution de plusieurs panoramas. Le panorama lorsqu'il fut enfin ouvert au début de l'année 1889, était alors situé « au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain[24] ». Alors il n'est pas déraisonnable de penser qu'une confusion s'est glissée dans l'esprit des Montréalais entre les deux œuvres sur le thème de Jérusalem. Confusion

---

[21] *The Gazette* (Montreal), vol. 117, n° 231 (september 26 1888), p. 3.
[22] Frank Carrel, *Carrel's Illustrated Guide and Map of Quebec*, Québec, Frank Carrel, 1922, p. 146.
[23] Quelques auteurs tiennent Félix comme auteur, d'autres Paul. François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle ». Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 434, estime qu'il s'agit uniquement du père.
[24] *La Presse*, 5e année, n° 91 (2 février 1889), p. 4.

répétée d'année en année, ce dont font foi de vieilles sources écrites et que vient éclairer la connaissance des lieux d'exposition, différents.

Il se peut, bien sûr, que l'on ait voulu profiter du nom Philippoteaux pour mousser la publicité du panorama, ou encore que l'on ait sciemment lié les deux événements. Que cette confusion ait été accidentelle ou intentionnelle, elle ne pouvait que favoriser les promoteurs du *Cyclorama*. Rappelons à ce propos le mot de Robichon que les panoramas sont « le plus souvent une production collective et seul un individu bénéficie de l'appellation en donnant son nom à l'œuvre terminée [...]. Le nom n'est-il pas là pour exorciser la "marchandise", telle est la question.[25]».

Quoi qu'il en soit, à partir de 1888, rares sont les écrits sur le panorama de Jérusalem qui ne mentionnent pas le nom de P.-D. Philippoteaux[26]. Pour ce qui est des documents fournis par les propriétaires actuels du *Cyclorama de Jérusalem*, il est devenu certain au cours des ans que le panorama avait été peint par Philippoteaux, et les différentes brochures produites à l'intention du public, répètent le même texte, insistant sur ce « fait ». La plus ancienne de celles-ci, éditée après 1895, date de l'installation du panorama à Sainte-Anne-de-Beaupré, en fait un élément de gloire : « Artiste directeur : PAUL PHILIPPOTEAUX de Paris, fameux peintre français de réputation internationale ; ...[27] ».

Notre conclusion : Grover et Corwin

Il semble assez probable que les deux seuls responsables du panorama soient donc, comme suggéré dans la brochure de Montréal : Grover et Corwin. Ils auraient été secondés par Mège, Austen et Gros selon toute vraisemblance. Le seul nom que nous

---

[25] Robichon, p. 95.
[26] Le guide touristique de Carrel est de ceux qui mentionnent le nom de Philippoteaux comme auteur du panorama, p. 146-147.
[27] Dépliant *Cyclorama de Jérusalem le jour du crucifiement : Historique et explications complètes de la peinture.*

devons écarter de l'entreprise étant Philippoteaux[28]. Nous ne connaissons pas autant de détails au sujet de ces artistes que dans le cas de Paul-Dominique Philippoteaux. Nous savons que Corwin et Grover vécurent en Amérique, qu'ils étaient tous les deux des professeurs et des peintres actifs. La brochure ajoute même ces informations à propos de Grover :

> Mr. O.D. Grover est né à Chicago où il a reçu les premières notions de son éducation artistique qu'il a été plus tard compléter en Europe, à Munich et à Paris, ainsi qu'en Italie : à Florence il dirigea pendant longtemps une classe d'études sur le vif, et eut l'honneur de former plus d'un artiste américain de renom. Après son retour d'Europe il enseigna pendant quelques temps à l'école des Arts de Chicago, et jouit de la haute estime des directeurs de cette institution[29].

L'auteur anonyme de cette brochure nous informe aussi de la carrière de Corwin :

> La carrière de Mr. Corwin ressemble sous beaucoup de rapports à celle de Mr. Grover, avec cette différence cependant, qu'il a passé plusieurs années de sa première jeunesse aux Iles Sandwich (ou Tahiti). Lui aussi a enseigné à l'école des Arts de Chicago, avec beaucoup de succès, et à [sic] acquis beaucoup de distinction comme peintre[30].

Les deux peintres, Grover et Corwin, sont américains et quelques dictionnaires les répertorient : Corwin serait « né à Newburgh (New York) en 1857[31]. Il fit ses beaux-arts en Allemagne. Il exécuta quelques gravures »[32]. Grover est aussi d'origine américaine, selon ce même dictionnaire, et « né à Earlville (États-Unis) le 20 janvier 1861. Fut d'abord l'élève de Frank Duveneck, puis, à Munich, de l'Académie Royale, et enfin à Paris, de Jules Lefebvre et J.P. Laurens. [...] S'est adonné à la peinture murale. »[33]. Il a gagné aussi de nombreux prix et est décédé en 1917[34]. Un dictionnaire donne même pour chacun une

---

[28]Ces informations sont données dans la brochure de Montréal, *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, p. 4.
[29] *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, p. 3.
[30] *Ibid.*, p.4.
[31] Le 6 janvier 1857 selon le dictionnaire de Ulrich Thieme et Felix Becker, p. 501.
[32] Emmanuel Bénézit, *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers*, Paris, Librairie Gründ, 1976, p. 195.
[33] *Ibid.*, p. 240.
[34] Thieme et Becker, p. 116.

adresse, celle de Corwin est à New York (45 Fifth Avenue) et celle de Grover est à Chicago (9 E. Ontario Street)[35].

Malgré leurs nombreux voyages et leur éducation en Europe, ces artistes semblent être demeurés aux États-Unis suffisamment longtemps pour gagner quelques prix décernés dans ce pays : Grover a reçu entre autres le prix Yerkes de Chicago (1892) et des médailles à Saint-Louis[36]. Ils ont aussi été membres de société artistiques : Corwin a été membre de la Chicago Society of Artists et Grover a été élu membre associé de l'Académie Nationale (1913)[37]. Ce sont donc d'excellents artistes et rien dans leur cheminement ne s'oppose à la possibilité qu'ils aient été les principaux réalisateurs du panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré.

Des collaborateurs, nous connaissons moins d'information encore. Mais, nous croyons qu'ils sont bien les mêmes que ceux nommés dans les différents documents retraçant l'histoire du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Tous vinrent en Amérique du Nord, passant par New York (l'arrivée par bateau s'y faisait). Et ils y séjournèrent pendant le moment supposé d'exécution du panorama. De Salvador Mège, nous savons qu'il est né en France, à Bayonne en 1853. Il fut l'élève de Léon Bonnat, participa à quelques Salons et fit plusieurs portraits[38]. Il collabora à un des panoramas de la Bataille de Gettysburg de Philippoteaux (1880-83). Il aurait aussi participé à la réalisation d'autres panoramas peints aux États-Unis (à Chicago, en 1898, avec Edward J. Austen et Philadelphie en 1899[39]). Ces informations sont contenues en partie dans la brochure *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion* à Montréal, on y dit que

---

[35] Mantle Fielding's *Dictionary of American Painters, Sculptors and Engravers*, New York, James F. Carr, 1965, p. 78 et 149. Malheureusement, les années reliées aux adresses données ne sont pas indiquées...

[36] Bénézit, p. 240.

[37] Fielding, p. 78 et 149.

[38] Émile Bellier de La Chavignerie et Louis Auvray, Tome 3 de *Dictionnaire générale des artistes de l'école française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours*, New York, Garland Publishing, 1979 (1882), p. 65.

[39] David Karel, *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*, Musée du Québec/Les Presses de l'Université Laval, 1992, p. 556-557.

« Messieurs S. Mège et E. Gros sont de Paris [sic]. Ils ont été longtemps associés aux travaux de Mr. Paul Philippoteaux, le peintre en panoramas bien connu, et ont travaillé avec lui sur tous les panoramas de cet artiste, qui ont été vus en Amérique[40] » . Selon ce même texte, Mège aurait peint le paysage, et l'avant-plan, de même que certaines parties de l'œuvre en collaboration avec Gros. Le rendu, la perspective maîtrisée, les effets de lumière et la transition savamment opérée entre la toile et le faux-terrain sont le résultat de leur travail à tous deux.

E. Gros, très probablement Ernest, serait né en 1859 en France. Il aurait été décorateur, puis panoramiste. Il serait venu en Amérique plusieurs fois à partir de 1887, et aurait travaillé à New York[41]. Sur le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré, il aurait exécuté la ville de Jérusalem, d'un rendu exceptionnel, et les tentes de l'avant-plan, une partie de l'œuvre qui est particulièrement admirée car extrêmement bien exécutée. Il aurait aussi participé à d'autres panoramas pendant la dernière décennie du XIXe siècle.

Edward J. Austen vint en Amérique à la même période que les autres artistes. Nous savons qu'il est de Londres en Angleterre, où il a fait son éducation artistique. Il travailla à divers panoramas, avec Ernest Gros à quelques reprises (un des ceux-ci fut exécuté en 1887[42]). On sait qu'il peignit les architectures du panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré. Il aurait beaucoup voyagé et fait des croquis pour des journaux pendant une certaine période[43]. Lui aussi serait passé par les villes de Chicago, New York et Philadelphie, mais là s'arrêtent les informations à son sujet.

Il est plus probable que l'œuvre ait été faite à New York que dans l'une des villes des États-Unis suggérées par les différents auteurs et spécialistes qui se penchèrent sur la question. Cette hypothèse tient aussi pour Munich, d'ailleurs, car à l'époque seul Piglhein

---

[40] En page 4.
[41] Karel, p. 368.
[42] *Ibid.*
[43] « Mr. Austen était dans l'Afrique Sud lors de la première guerre des Zoulous...», *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, p. 4.

ou les peintres qui lui furent associés peuvent avoir créé un panorama à thème de crucifixion à Munich.

Du moins est-il que les recherches d'Evelyn J. Fruitema n'ont pas permis de conclure à cette possibilité[44].

New York est l'endroit le plus probable pour l'exécution du panorama par Grover, Corwin et les trois collaborateurs, qui y ont évolué en cette fin de siècle. Tous vécurent aux États-Unis suffisamment longtemps, tels Corwin et Grover qui y enseignèrent. Cette ville était aussi un des grands centres de exposition et de production de panoramas. De plus, si les articles de journaux montréalais disent vrai, l'œuvre appartenait à Messieurs Green et Newbell, de New York. En outre, Oettermann mentionne l'existence à New York d'une société, la Jerusalem Panorama Company[45].

Nous croyons aussi que l'œuvre doit être postérieure de quelques années aux dates suggérées qui sont 1878-1882. En effet, comme on l'a vu au chapitre 4, la composition est quasi identique à celle de Piglhein à Munich fait en 1886. Il faut donc que l'œuvre ait été faite après (même peu après) ce qui laisse les années 1887 et 1888 comme étant les seules possibles. Nous savons que le panorama était exposé à Montréal en 1888. Cette lecture des événements est renforcée par le fait que le rendu, la finition de l'œuvre et la finesse du traitement de la lumière sont plus raffinés voire plus évolués que ceux du panorama de Piglhein.

5.3 Le panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré voyagea-t-il ?

Cette question est intimement liée à l'identification des artistes responsables de sa conception et réalisation. Certains croient que le panorama a voyagé en Europe, en Océanie, peut-être aussi en Amérique. Il s'agirait peut-être d'une copie de l'œuvre de

[44] À ce sujet, nous ignorons si quelque chose a été communiqué d'une manière ou d'une autre. Ce sont M.M. Blouin de Sainte-Anne-de-Beaupré qui nous ont, les premiers, fait part de cette hypothèse.
[45] Oettermann, p. 114.

Sainte-Anne-de-Beaupré, et qui aurait peut-être été envoyée en Australie[46], et il n'est pas possible de savoir de quelle œuvre exactement il s'agit, ni ce qu'il en est advenu. Marlène Grenier lors d'un voyage dans ce pays, a tenté d'élucider une partie du mystère et ce sans succès[47].

Quant à savoir si le panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré a été exposé en Europe, il est raisonnable de croire que non. François Robichon, qui a fait de la recherche pour relever tous les panoramas présentés en France entre 1799 et 1950, indique les dates correspondant à la présentation de deux panoramas de Jérusalem[48].

Le premier fut présenté en 1819-1820, et le second entre 1888 et 1894 et de nouveau de 1900 jusqu'en 1907. Le premier, exécuté par Pierre Prévost et montrant la *Ville de Jérusalem*, fut exposé Boulevard des Capucines. Prévost a fait un voyage au Moyen-Orient vers 1818 et est revenu avec du matériel pour cinq panoramas (Constantinople, Athènes, le Caire, etc.[49]). Tous ne seront pas réalisés.

Le second panorama, d'Olivier Pichat, a pour titre *Jérusalem le jour de la mort du Christ*. Il fut exposé pendant un moment à Paris sur les Champs-Élysées, puis après avoir été mis sous séquestre, rue Saint-Éleuthère[50]. Ce panorama est aussi le fruit d'un voyage effectué par l'artiste et ses collaborateurs inconnus en Terre Sainte en 1886. Il semble que cette œuvre censée recouvrir une toile de 2000 m^2 [51], fût particulièrement attendue à Paris. De cette œuvre il reste plusieurs traces : esquisse, catalogue de vente de l'œuvre, brochure.

---

[46] Hyde, p. 172, indique qu'une version d'un panorama de la Crucifixion, faite par Philippoteaux sous licence de Piglhein aurait été envoyée en Australie.
[47] On lui aurait rapporté qu'un panorama de *Jérusalem le jour de la Crucifixion* aurait été en tournée en Australie en 1894 et 1895, Grenier, p. 98.
[48] Ces faits rapportés dans un tableau par Robichon, p. 66-76, montrent aussi que d'autres panoramas avec des thèmes proches furent exposés telle la *Prise de Jérusalem* (1893-1895) de Charles Castellani.
[49] *Ibid.*, p. 386.
[50] *Ibid.*, p. 483.
[51] *Gazette du Midi*, 24 avril 1886, dans *Ibid.*

Robichon indique aussi qu'entre 1880 et 1900, il n'y eut que 5 panoramas en visite à Paris[52]. Aucun de ceux-là ne traitait de la crucifixion ou de Jérusalem.

5.4 En résumé

Le panorama étant un genre pictural non-signé, nous avons dû chercher relativement loin les indices de la paternité du panorama de Jérusalem de Sainte-Anne-de-Beaupré. Nous avons donc fait un tour d'horizon des panoramas sur le même sujet ou dont le lien de parenté est en fonction du thème. Nous avons aussi trouvé des documents d'époque qui nous ont aidé à considérer New York comme lieu d'exécution et éliminer Philippoteaux du rôle de peintre responsable de l'œuvre.

Qui d'autre que Corwin et Grover, avec le concours de Mège, Austen et Gros, pourrait avoir créé ce panorama? Les éléments d'incertitude qui subsistent nous permettent de souhaiter la réalisation de recherches plus poussées sur ce sujet. Connaître, par exemple, les influences de Philippoteaux, Léon Bonnat et autres maîtres et formateurs de ces artistes talentueux et leur influence stylistique sur l'œuvre de Sainte-Anne-de-Beaupré serait particulièrement captivant. Des découvertes intéressantes sont encore à venir. Au Québec, Raymond Montpetit a soulevé une partie du voile qui recouvrait le passage à Montréal de quelques panoramas et cycloramas. Mais il y a place à d'autres dépoussiérages de faits qui dorment encore !

[52] Robichon, p. 44-45.

CONCLUSION

Le *Cyclorama de Jérusalem* est une œuvre conservée au Québec et visitée par de nombreux touristes chaque année. Elle attire surtout un public de pèlerins, ce qui est aussi le cas des panoramas de Altötting et de Einsiedeln. Parce que méconnu en terre québécoise, le panorama constitue un sujet de recherche très motivant. Nous avons tenté de tracer le portrait de la situation des spectacles et d'y inscrire le panorama de Jérusalem comme étant partie active d'une pratique mondiale.

Nous avons donc passé en revue les divers genres d'œuvres panoramiques exécutés au cours des XVIIIe et XIXe siècles, leurs dénominations différentes en fonction de leur forme physique et l'intégration des innovations technologiques dans ces développements. Nous avons aussi étudié l'influence d'autres types de spectacles sur le développement du panorama et la relation de ce dernier avec eux.

Nous avons aussi vu le panorama de Jérusalem comme faisant partie d'un ensemble d'œuvres exécutées sur le même thème en Europe et en Amérique du Nord. Il est, avec les panoramas en Bavière et en Suisse, un des derniers exemples qu'on peut voir de cette production fertile. C'est grâce aux recherches sur les œuvres connexes que nous avons pu rassembler de l'information sur le *Cyclorama de Jérusalem* et mettre à jour les données disponibles à son sujet.

Plusieurs questions restent à éclaircir. Notamment, il conviendrait de compléter le bilan de la fréquentation du Québec et du Canada par les panoramas et les autres formes américaines. Il serait bon de procéder à des études quantitatives (coûts d'exploitation, d'exécution, etc.), certains chiffres étant accessibles par le biais des journaux. Le

Cyclorama de Jérusalem demeure encore une source de nombreux questionnements. Il serait possible de l'étudier sous divers angles. La question de son cheminement aux États-Unis n'est pas close et il serait possible de relever différentes traces de son passage et, qui sait, de trouver d'autres avenues pour compléter son histoire. Le petit groupe d'artistes responsable de son exécution est aussi méconnu et mériterait qu'on s'y attarde un peu plus longuement. Le *Cyclorama de Jérusalem* pourrait aussi être étudié dans le cadre d'études d'œuvres religieuses ou d'œuvres représentant une certaine vie dans l'Antiquité.

La transformation des panoramas a fait en sorte qu'ils n'existent pratiquement plus dans leur forme initiale. Cependant, le concept de vue panoramique demeure bien vivant et actuel. Il existe en effet une continuité dans le désir de créer des vues panoramiques. Peut-être est-ce là le sentiment qui poussait les artistes panoramistes et qui inspire encore les chercheurs à développer des appareils-photographiques dits « panoramiques ». Et que dire du cinéma Imax qui donne aux films l'ampleur et le grandiose recherchés par les artistes du XIXe siècle ? Comme on le voit, « Il n'y a rien de nouveau sous le soleil [1] » !

[1] Ecclésiaste I, 9.

ANNEXES

ANNEXE A

Texte du brevet de 1882 accordé à Manuel Périer :

Mémoire Descriptif déposé à l'appui d'un Brevet d'Invention de 15 ans formé par M. Manuel Périer, pour « Nouveau genre de Panorama et de Diorama », dépôt du 24 mars 1882.
(Copie sous la cote B.N. Fol. V. Pièce 943)

Mon nouveau genre de panorama et de diorama a pour but et pour résultat de supprimer dans les panorama [sic] et dioramas la peinture des toiles de fond.

L'emploi des projections pour développer sur une toile théâtrale des vues ou des tableaux est connu depuis longtemps. On reproduit par ce moyen des points de vue d'une étendue plus ou moins grande.

Ce qui n'a pas été fait c'est de réunir et de raccorder une suite de projections simultanées pour en couvrir une vaste surface plane ou la surface cylindrique d'un grand panorama.

... (les appareils sont disposés au niveau du plancher et dans la partie supérieure cachée par le velum) [sic].

Tiré de : François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle. », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 586.

ANNEXE B

Texte du brevet de 1890 accordé à M. Motte :

BREVET CYCLORAMA

Brevet n°205310, 26 avril 1890. Panorama-illusion à images distancées et mobiles, par M. Motte.
[espace vide], 26 juillet 1890, addition.

Dans sa forme achevée. Brevet plus addition, le cyclorama se présente ainsi (fig. 1) [non fournie par Robichon]
- les spectateurs sont installés dans un wagonnet qui effectue une rotation complète autour du bâtiment.
- le panorama se compose d'une toile de fond mouvante et de panneaux peints qui pivotent sur un axe et modifient la composition du paysage ; eux-mêmes effectuent une rotation inverse à celle des spectateurs afin d'augmenter la vitesse relative de ceux-ci.
- le brevet prévoit, en remplacement des panneaux, des toiles mobiles, avec la possibilité de placer le spectateur au centre du bâtiment.

Tiré de : François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle. », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 587.

ANNEXE C

Texte du brevet du 19 juin 1787 de Robert Barker :

À tous ceux à qui parviendront les présentes lignes, qu'il soit su que mon invention, appelée *La nature à coup d'œil*, a comme intention, par dessin et peinture, et par une disposition appropriée du tout, de perfectionner une vue entière d'un pays ou d'une situation, tel que cela apparaît à un observateur lorsqu'il tourne sur lui-même. Afin de produire un tel effet, le peintre ou dessinateur doit fixer sa position, il doit relever correctement et de manière suivie tous les objets qui se présentent à sa vue lorsqu'il tourne sur lui-même, en concluant son dessin par une connexion avec le point d'où il est parti. Il doit observer les lumières et les ombres, la façon dont elles tombent, et perfectionner son morceau au mieux de ses possibilités. Il faut ériger une construction ou une charpente circulaire sure laquelle cette peinture sera réalisée. Ou la même chose peut être faite sur toile, ou sur un autre matériel, et être ensuite fixée ou suspendue sur la même construction ou charpente pour atteindre au but proposé. Cela soit être entièrement éclairé par en haut, par un toit (dôme) vitré ou un autre moyen, comme bon pensera l'artiste. Il doit y avoir un enclos intérieur à ladite construction ou charpente circulaire, ce qui empêchera l'observateur de trop s'approcher du dessin ou de la peinture, de façon à ce que celui ou celle-ci développe son effet de tous les points d'où il ou elle peut être vu (e). Cette clôture peut représenter une chambre, ou une plate-forme, ou toute autre situation, mais la forme circulaire est particulièrement recommandée. De quelque étendue que cet enclos puisse être, il devra être recouvert d'un voile ou d'un toit, soit supporté depuis le sol soit suspendu au plafond ; ce voile ou ce toit sera prolongé dans toutes les directions aussi loin qu'il le faut pour empêcher un observateur de voir au-delà du dessin ou de la peinture lorsqu'il regarde vers le haut. À défaut d'un tel enclos il faudra un autre obstacle, représenté par un mur, une palissade, ou par des objets naturels ou feints, de façon à effectivement empêcher l'observateur de regarder en dessous de la base du dessin ou de la peinture, le sens de ces interceptions étant que rien d'autre ne puisse être vu sur le cercle extérieur que le dessin ou la peinture qui ont pour intention de représenter la nature. L'entrée dans l'enclos intérieur doit se faire par en dessous, et une construction ou une charpente doit être construite dans de but, de façon à ce qu'aucune porte ni autre interception ne vienne perturber le cercle sur lequel la vue doit être représentée. Et il devrait y avoir, en dessous de la peinture ou du dessin, des ventilateurs expressément fixés de façon à organiser un courant d'air à travers l'ensemble. Et l'enclos intérieur devrait être élevé, selon le bon vouloir de l'artiste, de telle sorte que les observateurs, en quelque situation qu'ils s'imaginent eux-mêmes, aient l'impression d'être réellement sur le lieu.

Tiré de : *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, p. 108 ; traduit par Bernard Comment.

ANNEXE D

Texte de l'article de journal du 15 juin 1846 paru dans *The Montreal Gazette*:

POSTSCRIPT.

ANOTHER DREADFUL FIRE IN QUEBEC-FORTY-SIX PERSONS BURNT TO DEATH.

Quebec has been again visited with a recurrence of the awful calamities to which it was subjected last year ; and although the destruction of property is, in this instance, comparatively trifling, yet the fearful loss of human life with which this dreadful catastrophe has been attended, renders it by far the most grievous affliction that has yet fallen upon that unfortunate city.

The Theatre Royal, Saint Lewis, took fire from the overturning of a a [sic] camphine lamp, at the close of the exhibition of Mr. Harrison's Chemical Dioramas, and the whole interior of the building was almost instantly in a blaze. We give the details of this harrowing catastrophe as furnished by our Quebec correspondent :

« QUEBEC, Saturday.

« An awful calamity befell this city yesterday, involving the loss of some of our most respected fellow-citizens, and a distressing sacrifice of life.

« About ten o'clock last evening, the Theatre, St.Lewis, took fire. The accident was occasioned by the overturning of a camphine lamp, which quickly set the scenery in a blaze, and in an inconceivably short space of time the whole building was on fire. Escape was easy, but the alarm of the moment prevented many from exercising that judgment, which, in cooler moments, they would have found to be neces-

sary.

« While I write, forty-six bodies have been withdrawn from the ruins! It is said that others are yet to be accounted for.

« The staircase down which the throng attempted as escape was a narrow one, and the first to descend seemed to have been buried forward head first, and, as they fell at the foot, there became jammed. These, in their turn, prevented the escape of those behind them with whom they became intertwined, and thus, while all might have issued from the building, all perished ! Several gentlemen stood by them to the last, and, endeavoured [sic] to extricats them, and, at the risk of their own lives, exerted their utmost strength to save a few, but in vain.

« The city may be said to be in mourning, a dead gloom hangs over all. The brother of the proprietor of the exhibition in amongst those lost.

Z ».

We take the following list of the victims of this awful visitation and some further particulars from the Quebec Mercury, and an extra of The Canadian :

H. Carwell, dry goods merchant-Horatio, aged 6, and Ann aged 4, his children.

J. Tardif, and Olivia Fiset, his wife.

Sarah Darah, wife of John Calvin, Carter.

J. O'Leary, aged 22, apprentice to his brother, John, plasterer, St-Rochs-Mary O'Leary, aged 16, his sister.

J.J.Sims, Esq., druggist-Rebecca aged 23, and Kennith, aged 13, his children.

Mary O'Brien, aged 26, wife of J.Lilly, tailor.

J.B. Vezina, aged 30.

M.L. Levallée, wife of R. M^{C}Donald, Esq., Editor of the Canadian.

Eugenie M^{C}Donald, wife of R. Anger, merchant.

E. R. Hoogs, book-keeper, Montreal Bank-John, aged 8, and Edward, aged 6, his children.

T.C. Harrison, aged 21, from Hamilton, C. W. brother to the owner of the Diorama.

Harriet Glackemeyer, wife of T.F. Molt, aged 45-Frederick aged 19, and Adolphus, aged 12, her children.

Helen Murphy, an orphan, aged 20.

Emiline Worth, aged 9, daughter of E. Worth, Montreal, sister of Mr. A. Lenfesty, grocer, and of this city.

F. Sauvageau, aged 14, son of Mr. C. Sauvageau, Musician.

Elizabeth Lindsay, aged 53, wife of Mr. T. Atkins, Clerk of Upper-Town Market-R. Atkins, aged 27, his son.

Stewart Scott, Esq., Clerk of the Court of Appeals, and Jane, his daughter.

T. Hamilton, Esq. Lieut., 14th Regiment.

Mrs. J. Gibb, widow, and Jane, her daughter. A. Lane, son of Mr. E. Lane, of the Firm of Gibb, Lane & Co.

Marianne Brown, aged 25, schoolmistress, at Wood & Gray's Cove.

J. Marcoux, Bailiff.

Colin Ross, aged 26 years, plasterer, a native of Invernes [sic], Scotland, and Agnes Black, his wife, aged 18, daughter of widow Black, of Montreal.

I. Develin, Watchmaker, Lower-Town.

J. Berry, from Aberdeen, late in the employ of Messrs. W. Price & Co., arrived in Quebec, from Chicoutimi, on Monday, the 8th instant. A letter was found on his person, from his brother, James Berry, instructing him to address him -« James Berry, Gardener and Riddel [sic] Maker, North Broadford, Aberdeen.

Ann Taffe, late servant with-Denholm, Esq., Cape.

J.S. Kane, son of Mr. J. Kane, Tinsmith of this city.

Mr. J. Wheatley, Stationer, Lower-Town.

Julia Ray, daughter of Assistant Commissary General Ray.

P.S.-« Four o'clock -Forty-six bodies have been recovered. All but two have been recognized. Dlle. Emilie Poncy, aunt of Miss

Poncy, of the Lower Town, is missing ; the remains of a body, said to be a female, are supposed to be hers.

The second is a Mr. M^{C}Keogh, of Malbaie, a schoolmaster, who was in the theatre in company with Miss Poncy.

We may hear remark that Mr. Symes has in possession the several effects taken from the bodies, and found near them :parties whose relations are missing may identify the property on application to him.

Sad wailing pervades the city. Scarcely a street can be traversed in which the closed shutter o [sic] the hanging crape do not betoken a sudden bereavement. Fathers, sisters, children of both sexes, indulge in the deepest lamentation. Woe has fallen upon many : for those who were thus suddenly and awfully summoned into the presence of their Creator.

The Canadian states, that three additional bodies have been recovered, which have not yet been recognised [sic].

The Theatre and outbuildings were burned to the ground. At the date of our advices [sic], vehicles were still busy removing to their houses the charred remains of the unfortunate sufferers.

Much praise is given to the exertions of the Mayor, the Military, the Police Force, and the Fire Companies, and to other individuals, who nobly exerted themselves.

Tiré de : *The Gazette of Montreal*, vol. LIV, n° 89 (june 15 1846), p. 2.

ANNEXE E

Texte du brevet de 1880 sur les panoramas mouvants :

Brevet belge n° 51669, délivré le 15 juin 1880 à M. Vandenkerckhove pour la création de panoramas mécaniques mouvants et tournants à l'aide d'une force motrice mécanique et vivifiés par la parole, le chant et la musique.

Observations spéciales sur la dite invention :
Les panoramas tels qu'ils ont été compris, tels qu'ils ont été exécutés jusqu'à ce jour, ne peuvent être considérés que comme des essais, comme un art naissant, auquel l'avenir réserve la grandeur et la puissance.
Pour les faire entrer dans une voie nouvelle il importe d'appeler tous les arts au secours de la peinture.
Qu'on place un profane devant un tableau de maître, et toujours selon son appréciation se résumera en ces quelques mots : les personnages sont admirables, il ne leur manque que la parole !
Eh bien ! C'est la parole qu'il faut donner aux créations du peintre ! Il faut les animer, il faut les faire vivre !
Supposons comme exemple, qu'un spectateur soit placé devant le Christ entre les deux larrons, de Rubens, exposé dans les conditions d'un panorama. Certes son admiration sera grande ; mais combien ses impressions seront plus fortes, combien son émotion sera plus vive, s'il entend gronder le tonnerre, et souffler le vent, si les cris perçants des larrons, les sanglots de Marie et les soupirs du Christ parviennent jusqu'à lui !...
Imaginons ce même spectateur en face d'une bataille ; là le mouvement manque bien plus encore ; mais s'il perçoit le bruit du tambour, du canon, et de la fusillade, les commandements des chefs, les cris de victoire, les plaintes des blessés, les appels des

mourants, l'illusion est pour lui complète : l'œuvre devient vivante, l'art devient une réalité !

Appliquer la musique, la parole, le chant, tous les arts enfin à la grande peinture pour la rendre plus vraie et plus saisissante ; arriver à l'unité de l'art sous toutes ces formes, tel est le but que nous poursuivons et que nous proposons d'atteindre, à l'aide des moyens mécaniques développés ci-dessous, avec plans à l'appui[1].

Tiré de : François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle. », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 348-349.

[1] Robichon fait mention de ceci, à la suite du texte du brevet: « Le dit plan ne montre qu'une toile panoramique effectuant une rotation autour du spectateur placé au centre ».

ANNEXE F

Texte du brevet de 1890 sur le *Panorama Tour du Monde* :

Brevet n° 209233, 31 octobre 1890, par M. Péberay Alban.
Panorama se composant de plusieurs panoramas successifs, mouvants, ayant pour but de faire effectuer aux visiteurs le tour du monde.

« Comme exemple je prends la France et je fais embarquer d'abord les voyageurs au Hâvre ou à St-Nazaire sur un steamer en partance pour New-York. Des deux côtés du steamer se déroule la perspective de la mer avec croisements de navires et vue de diverses iles [sic], où au gré de l'exploitant, le steamer pourra faire escale.
Arrivée à New-York - Panorama du port - Débarquement et rue de New-York avec cafés, restaurant, boutiques etc. où le visiteur pourra s'arrêter, acheter, manger, etc.
Au bout de cette tue de New-York, se trouvera la gare du chemin de fer du Pacifique où le s voyageurs s'embarqueront à destination de San-Francisco dans des wagons au travers des vitres desquels, ils verront se dérouler le panorama abrégé de la route à parcourir.
(suite du voyage par bateau à Hong-Kong, Constantinople, Marseille, et Paris.)
Les steamers au moyen d'un mécanisme pourront avoir un léger mouvement de tangage et de roulis et les chemins de fer un bruit imitant le roulement d'un train, de façon à rendre l'illusion aussi complète que possible. Quant aux panoramas qui se dérouleront en perspective des deux côtés des voyageurs, ils seront peints sur toile et mis en mouvement par de machines à cet effet.
Pendant tout le voyage des cicerone seront avec les voyageurs soit dans les steamers, soit dans les trains, et les initieront aux contrées qu'ils traverseront.

N.B. Des fêtes, spectacles et exhibitions de tous genre pourront être donnés dans les villes que les visiteurs traverseront. Les points de départ, d'arrivée et de stationnement pourront être modifiés au gré de l'exploitant.

Tiré de : François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle. », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 351-352

ANNEXE G

Texte du brevet de 1890 sur les panoramas mouvants :

Brevet n° 205423, 3 mai 1890, par M.M. Scratton et Common, pour le perfectionnement des panoramas mouvants ou mobiles.

Nous revendiquons comme notre invention la reproduction d'un événement, ayant lieu en un endroit, par une représentation imitative, placée à un autre endroit, en communication avec le téléphone ou le télégraphe, de façon à reproduire toutes les phases de l'événement actuel, substantiellement comme nous l'avons décrit.

...

Nous obtenons cela en représentant le champ de courses ; la mer ou autres lieux où se passe l'événement, et en y faisant figurer les agents (chevaux, bateaux, etc.).

Tiré de : François Robichon, « Les panoramas en France au XIXe siècle. », Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982, p. 350.

ANNEXE H

Texte d'une publicité pour le panorama de Bruno Piglhein :

Kreuzigung Christi. Panorama-
45 GoetheStraβe 45. (Gemalt von Prof. Piglhein.) Täglich
geöffnet v. 9 Uhr Porm. Gintritt 1 Ml. Kinder unter 12 Jahren 50 Pfg. Sonn. und Feiertags 50 Pf. und 25 Pf.

Tiré de *The Panorama Phenomenon*, La Haye, The Foundation for the Preservation of the Centenerian Mesdag Panorama, 1981, p. 52.

ANNEXE I

Annonce de journal parue en février 1889 :

Le cyclorama

Sur l'invitation de M. Geo H. Patterson, quelques représentants de la presse sont allés, hier soir, visiter le cyclorama de Jérusalem, au coin des rues Sainte Catherine et Saint Urbain.

Ce magnifique tableau est renfermé dans une immense tour en bois et brique, où l'on monte par un escalier tournant qui conduit au centre sur une grande plateforme. De là, les spectateurs ont le plus beau coup d'œil imaginable.

Le tableau, qui embrase toute l'enceinte circulaire, représente la ville de Jérusalem le jour du crucifiement de Notre Seigneur. C'est un spectacle vraiment frappant car on se croirait réellement présent à la scène d'autrefois.

Le regard plane au-dessus de la ville et saisit les moindres détails de la topographie du paysage.

On y voit distinctement les habitations,

le monde circulant dans les rues et les chemins, les vallées, les montagnes et en particulier le mont du Calvaire où le Christ est exposé sur sa croix entre le bon et le mauvais larron. Aux pieds, sont les bourreaux et tous les autres personnages de la Passion. Ceux ci paraissent être vivants tant la peinture a des couleurs vives et riches.

La représentation est tout a fait grandiose et de manière à faire pénétrer chez les spectateurs des sentiments de foi et de religion.

La ville peut se féliciter de posséder parmi tous ses points d'attraction ce magnifique, cyclorama unique dans son genre.

Le bâtiment vient d'être inauguré. Il a été construit par les entrepreneurs, M.M. Grant et Shea [sic] . La brique a été posée par M.M. Charpentier et Duplessis, tandis que les travaux des fondations en pierre sont dûs à M. P. Nicholson.

La construction a une grande solidité et peut supporter une pression double de celle qu'il est possible de lui imposer, de sorte qu'on ne peut craindre aucunement qu'il se produise des accidents.

Nous pouvons mentionner que la peinture est d'une beauté exceptionnelle. Ce tableau a été fait à New York par sept

peintres spécialistes qui ont travaillé à ce chef-d'œuvre pendant six mois, après une longue étude du sujet et une visite en Terre Sainte.

Comme question de détail, ajoutons qu'il y a deux escaliers dans la tour, l'un pour monter, l'autre pour descendre, afin d'éviter tout encombrement.

Le cyclorama est ouvert chaque jour de 9 hrs. a.m. à 10 hrs. p.m. Le prix d'admission est de 50c.

Aussi bien que les journalistes, plusieurs membres du clergé sont allés voir le tableau, notamment M. le curé Sentenne, qui s'est déclaré tout à fait enchanté de ce spectacle si sublime.

Tiré de : *La Presse*, 5e année, n° 91 (2 février 1889), p. 4.

ANNEXE J

Extrait de la brochure de Montréal, publiée entre 1888 et 1895 :

LE GRAND CYCLORAMA

Quelques faits sur sa composition et les recherches qui ont été faites pour en établir l'authenticité historique.

On ne peut concevoir de meilleur moyen pour illustrer d'une manière sûre et vraie les grandes époques de l'histoire, que celui du cyclorama moderne; l'ampleur même de la toile employée donne toute latitude au traitement convenable des plus grands sujets, tandis que la forme circulaire adoptée dans l'arrangement de la peinture, et l'étendue du terrain aident à l'illusion en donnant à l'ensemble l'apparence de la réalité.

Mais un sujet historique de l'intérêt le plus moral et le plus religieux, qui en appelle plus directement au coeur humain que tout autre qui ait eu lieu dans l'histoire du monde, un sujet qui éveille en nous le désir le plus ardent d'en voir retracer toutes les péripéties, "le sujet de la mort du Christ sur la croix," est certes le plus profondément intéressant, qui puisse être traité par le génie d'un maître.

Il y a déjà quelque temps Herr Bruno Piglhein, peintre Allemand éminent, accompagné de compagnons distingués, et muni de références du Nonce Apostolique et de l'Archevêque de Munich, quitta cette ville pour Jérusalem et la Terre Sainte, ayant en vue de rassembler les matériaux et de lever les plans topographiques nécessaires à l'illustration Panoramique de "Jérusalem le jour du crucifiement" qui devrait être fixée à Munich. Arrivés à Jeppa ils poursuivirent leur chemin dans l'intérieur du pays jusqu'à l'Hopital [sic] de St. Jean, quoique leur [sic] études topographiques fussent interrompues par une pluie incessante qui dura trois semaines, enveloppant la ville et le paysage tout entier d'une brume qui les gèna [sic] beaucoup dans leurs travaux. Ceci néanmoins ne les découragea pas et ils profitèrent du délai forcé pour parcourir les rues et les ruelles

étroites de Jérusalem en quête de matériaux utiles à leur dessein. Leurs livres de croquis s'emplirent rapidement de figures en étranges costumes car le Panorama devait montrer la vie Orientale dans tout [sic] sa réalité. Les têtes idéales furent recherchées pour servir à représenter St. Jean Nicodème, Lazare, Joseph d'Àrimathie [sic] et d'autres, et des types de tous [sic] genres et de toutes conditions gonflèrent bientôt leurs cahiers. Grecs, Arméniens, Turcs, Crètes [sic], Arabes et Juifs, furent choisis pour leurs modèles, mais la variété en fut aussi coûteuse que nombreuse. Par scrupule religieux beaucoup ne voulurent pas poser et refusèrent l'argent qui leur fut offert, mais un camera portatif et rapide permit de vaincre leur mauvaise volonté à ce sujet. A peine la saison pluvieuse fut elle passée que les artistes continuèrent leurs explorations étendues sur toutes la contrée environnant Jérusalem, établissant correctement, la topographie complète du pays, du point de vue du spectateur.

Toutes les études furent soumises à une inspection minutieuse qui dura plusieurs mois, et les changements opérés depuis dix-neuf siècles par l'inclémence des saisons furent rétablis au moyen des dernières et des plus exactes recherches scientifiques et archéologiques. Les ruines de l'ancienne cité reçurent une attention toute spéciale des artistes qui, pour en reconstituer l'architecture et l'ensemble, poussèrent leurs explorations dans toute l'enceinte de la ville et jusqu'à la base du grand mur détruit par Titus, leurs efforts furent couronnés de succès, et chargé de dessins et de matériaux précieux pour l'œuvre projetée, le trio s'en revint à Munich où il arriva en sûreté, apportant un nombre infini de caisses, valises et paquets remplies [sic] de draperies, tapis, potteries [sic], costumes, ustensiles, insignes et spécimen botaniques ainsi que d'une quantité de richesses inappréciables au point de vue de leur projet: parmi ces richesses la plus précieuse à leur yeux se trouvait être une grande caisse de dessins parfaitement conservés, et un nombre infini de vues photographiques. Ce sont ces matériaux qui ont servi à la composition du Panorama si connu et admiré de Jérusalem le jour du crucifiement, peint à Munich.

Le Dr. Ernest Pierpont engagé dans l'exhibition de Panoramas depuis plusieurs années, et qui avait longtemps chéri l'idée d'un cyclorama de Jérusalem, obtint enfin les renseignements et données nécessaires de Munich, et engagea pour cette œuvre un corps d'artistes bien connus en Europe et en Amérique.

Les Artistes auquel Montréal doit aujourd'hui le cyclorama de « Jérusalem le jour du crucifiement » sont d'abord Messieurs Grover et Corwin qui en ont peint tout [sic] les principaux personnages; chacun de ces artistes à [sic] peint des tableaux importants, aux Etats-Unis ainsi qu'en Europe.

Mr. O. D. Grover est né à Chicago où il a reçu les premières notions de son éducation artistique qu'il a été plus tard compléter en Europe, à Munich et à Paris, ainsi qu'en Italie: à Florence il dirigea pendant longtemps une classe d'études sur le vif, et eut l'honneur de former plus d'un artiste américain de renom.

Après son retour d'Europe il enseigna pendant quelque temps à l'école des Arts de Chicago, et jouit de la haute estime des directeurs de cette institution. Le groupe autour de la croix, le Sauveur, et plusieurs des autres personnages du tableau sont l'ouvrage de Mr. Grover.

La carrière de Mr. Corwin ressemble sous beaucoup de rapports à celle de Mr. Grover, avec cette différence cependant, qu'il a passé plusieurs années de sa première jeunesse aux Iles Sandwich (ou Tahiti). Lui aussi a enseigné à l'école des Arts de Chicago, avec beaucoup de succès, et à [sic] acquis beaucoup de distinction comme peintre. Les chevaux et chameaux ainsi que beaucoup des principaux personnages du tableau susmentionné, sont l'ouvrage de Mr. Corwin.

Mr. E. J. Austen est de Londres, Angleterre, où il a reçu la plus grande partie de son éducation artistique. C'est probablement l'un des artistes engagés sur cette peinture qui ait le plus voyagé, ayant parcouru plusieurs des contrées les plus reculées du globe. Mr. Austen était dans l'Afrique Sud lors de la première guerre des Zoulous, et a envoyé aux principaux journaux illustrés anglais un grand nombre de croquis très remarqués.

En collaboration avec Mr. E. Gros, Mr. Austen composa et peignit cette œuvre magnifique. "La Cité de Jérusalem" qui, n'en eussent-ils peinte aucune autre, suffirait seule à établir la réputation de ces Messieurs: L'architecture et beaucoup du premier plan de l'ouvrage que nous décrivons sont aussi des échantillons de l'habileté de Mr. Austen.

Messieurs S. Mège et E. Gros sont de Paris. Ils ont été longtemps associés aux travaux de Mr. Paul Phillipoteaux [sic], le peintre en panoramas bien connu, et ont travaillé avec lui sur tous les panoramas de cet artiste, qui ont été vus en Amérique. Mr.

Mège a peint non-seulement la charmante perspective du paysage, mais aussi beaucoup de l'avant-plan du tableau qui nous occupe. Il a acquis une réputation très répandue comme peintre de panoramas, et est reconnu comme l'un des meilleurs des artistes qui ont fait de ce genre de peinture une spécialité.

Pour Mr. Gros, à part son œuvre "La Cité de Jérusalem" les tentes des Arabes vues dans l'avant-plan de notre tableau sont de lui, et ont été admirées comme un des ouvrages les plus réalistes qui aient jamais été vus dans un panorama.

Lorsqu'on réalise la longueur incroyable de la toile à peindre, et le labeur qui en a résulté, on ne peut trop hautement louanger les travaux de ces Messieurs.

Extrait tiré de : *Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, Montréal, avant 1895, p. 2, 3 et 4.

ANNEXE K

Texte d'Oettermann, classant les panoramas de la crucifixion :

Das erste, noch vor 1886 entstandene Bild, wie gesagt, von Juliaan de Vriendt für Belgien gemalt, [...] ; das zweite war das Piglheins ; Nummer drei bis fünf hatte C.Frosch zusammen mit F.W. Heine und A. Lohr in Amerika gemalt (Nr.3 war das für die Buffalo Cyclorama Company, das in London den Rechtsstreit auslöste, Nr. 4 wurde für die Jerusalem Panorama Company in New York angefertigt und Nr. 5 sah man 1890 in Philadelphia) ; unabhängig von Frosch, der inzwischen an Nr. 6 für Amsterdam arbeite, malten Heine und Lohr die Ausgabe Nr. 7 für Milwaukee ; von Paul Philippoteaux hat sich das Panorama "Crucifixion" in Ste. Anne de Beaupré bei Quebec erhalten, das wäre Nr. 8 [...] ; nach dem Brand der Wiener Rotunde wurde das Panorama 1893 für den Wallfahrtsort Einsiedeln in der Schweiz (Nr. 9) und 1894 für Stuttgart (Nr. 10) und 1903 noch einmal für Aachen (Nr. 11) wiederholt ; [...] . Wenn diese Angaben Böttichers stimmen, kommen noch vier weitere Panoraman zu unserer Aufstellung dazu, die sich bisher nicht genau ausmachen ließen (Nr. 12 -15). Als Nummer 16, und letztes bekanntes Kreuzigungs-Panorama, entstand das für den Wallfahrtsort Altötting in Bayern.

Tiré de : *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums*, Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980, p. 218-219

TABLEAU 1

Tableau des panoramas de Jérusalem et de la Crucifixion

Titre/artistes	Date/taille	Lieu d'exécution	Lieu de conservation
Panorama de Jérusalem Alexander Fink	1790 ou 1802	New York, É.-U.	Inconnu
Vue de la ville de Jérusalem Pierre Prévost	1819-20	Paris, France	Inconnu
Crucifixion with the City of Jerusalem Hippolyte Sebron Louis Jacques Mandé Daguerre	c.1835	Londres?, Angleterre	
View of the City of Jerusalem and the Surrouding Country Robert Burford d'après F. Catherwood	1835	Londres, Angleterre	Brûlé à New York, 1842
Panorama of Jerusalem Frederic Catherwood	1838	New York, É.-U.	Brûlé avec la rotonde, juillet 1838?
Grand Moving Panorama of Jerusalem and Venice John Banvard	c.1841	St.Louis, É.-U.	
Crucifixion Juliaan De Vriendt	1884	Belgique?	Inconnu
Grand panorama de la crucifixion Bruno Piglhein Karl Frosch Joseph Block Josef Krieger Wilhelm Heine	1885-86 15m x 120m	Munich, Allemagne	Brûlé, 1892

Panorama de Jérusalem Charles Abel Corwin Oliver Denett Grover Ernest Gros Edward J. Austen Salvator Mège	après 1886 14m x 110m		Sainte-Anne-de-Beaupré, Qc Inconnu
Jerusalem on the day of the Crucifixion (copie 1) Willam Wehner Karl Frosch August Lohr Wilhelm Heine Franz Rohrbeck George Peter	1886-87	Milwaukee, É.-U.	Inconnu
Christ Triumphal entering into Jerusalem William Wehner Karl Frosch August Lohr Wilhelm Heine Franz Rohrbeck George Peter	1887?	Milwaukee, É.-U.	Inconnu
Panorama de Jérusalem E.Gros Edward J. Austen Thaddeus Welch John O. Anderson A.G. Reinhart	1887-88	Philadelphie, É.-U.	Indéterminé
Jérusalem le jour de la mort du Christ Olivier Pichat	1888 2000m^2	Paris, France	Inconnu

Jesus bearing the cross et Jesus' death on the cross Karl Frosch A. Brouwer Josef Krieger S. Reisacker van Hove	1891 2 demi-panoramas	Amsterdam, Pays-Bas	Inconnu
Jerusalem on the day of the Crucifixion (copie 2) Willam Wehner Karl Frosch August Lohr Wilhelm Heine Franz Rohrbeck George Peter	avant 1892	Milwaukee?, É.-U.	Inconnu
Jérusalem on the day of the Crucifixion (copie 3) Willam Wehner Karl Frosch Wilhelm Heine Franz Rohrbeck George Peter August Lohr	avant 1892	Milwaukee?, É.-U.	Inconnu
L'assaut de Jérusalem par les Croisés Charles Castellani Sans collaborateurs	1893-95	Paris, France	Inconnu
Panorama de la Crucifixion Karl Frosch Josef Krieger W.R. Leigh Max Huggler Joseph Fastl Hans Wulz	(1893)1962 1893 1893 1893 1962 1962 1962	Einsiedeln, Suisse 10m x 100m	Einsiedeln, Suisse Brûlé

Panorama de la Crucifixion Karl Frosch Josef Krieger W. Leigh Wilehlm Heine August Lohr	1894	Stuttgart, Allemagne	
Entry of Jesus in Jerusalem Karl Frosch Josef Krieger S. Reisacker	1901	Cologne?, Allemagne	Inconnu
La Crucifixion du Christ Gebhard Fugel Josef Krieger Karl Nadler H. Ellenberger	1903 12m x 95m	Altötting, Allemagne	Altötting, Allemagne
Panorama de la Crucifixion Karl Frosch Josef Krieger W. Leigh Wilehlm Heine August Lohr	1903	Aachen, Allemagne	

TABLEAU 2

Tableau de synthèse illustrant les contradictions sur l'origine du Panorama de Jérusalem à Sainte-Anne-de-Beaupré

	Lieu d'exécution			Auteur(s)			Durée d'exécution			
	New York	Chicago	Munich	Philippoteaux	6 Peintres	7 Peintres	4 ans	6 mois	Entre 1880 et 1888	c.1890
La Patrie 14.11.1888	X			X						
La Patrie 4.2.1889	X					X		X		
Brochure de Montréal c.1889-1895					X					
Brochure de Ste-Anne de Beaupré c.1960			X		X		X			
Continuité 1992		X		X					X	
Münster 1993		X		X						X
Ralph Hyde, *Panoramania!*		X			X					X
S.Oetterman, *Das Panorama*				X						X
B. Comment, *Le XIXe siècle des panoramas*				X			X			
P.A. Zoetmulder et E.J. Fruitema, *The Panorama Phenomenon*	X	X	X		X		X		X	
R. Montpetit, *Culture et exotisme*	X					X				

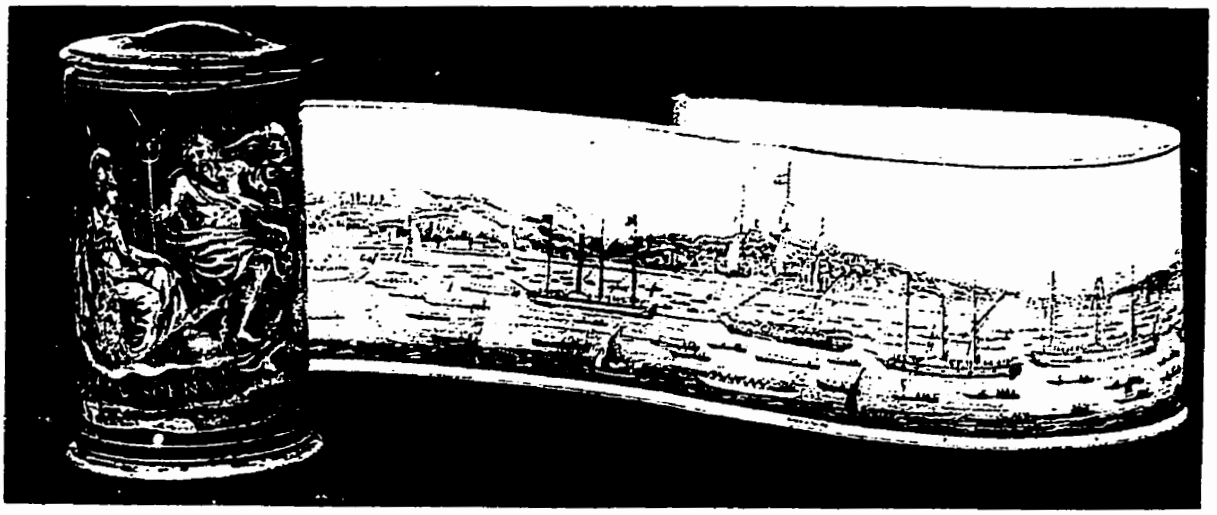

Figure 1 : Moving-panorama portatif. (Tiré de *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, fig. 16).

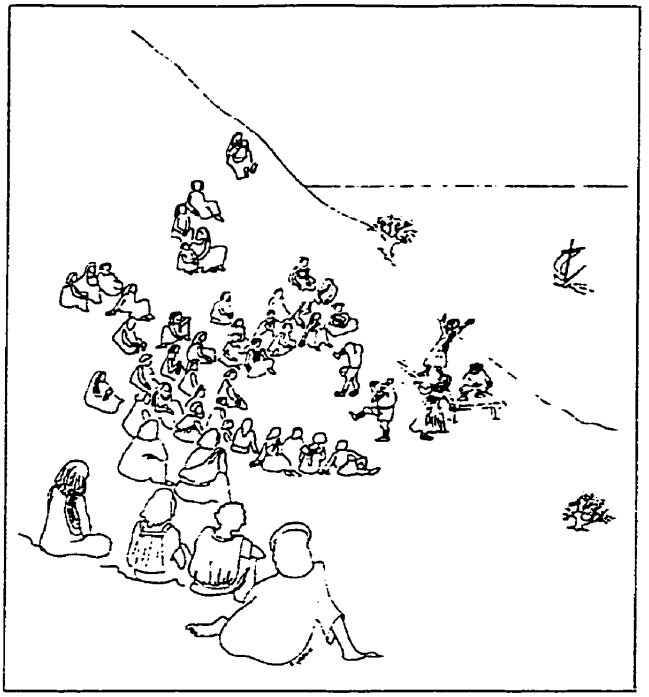

Figure 2 : Disposition ayant influencé le théâtre grec. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 756).

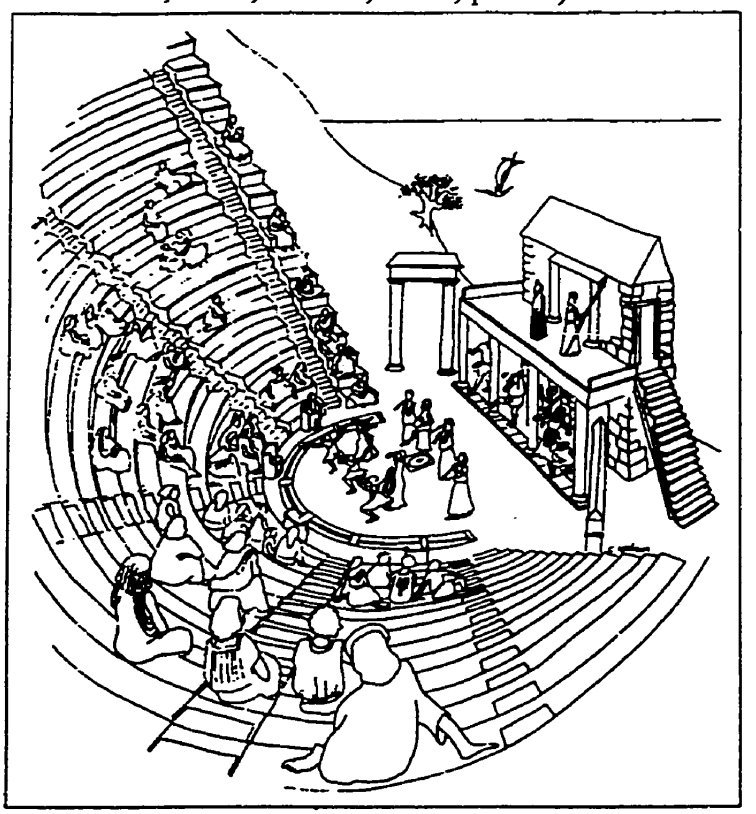

Figure 3 : Théâtre grec. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 757).

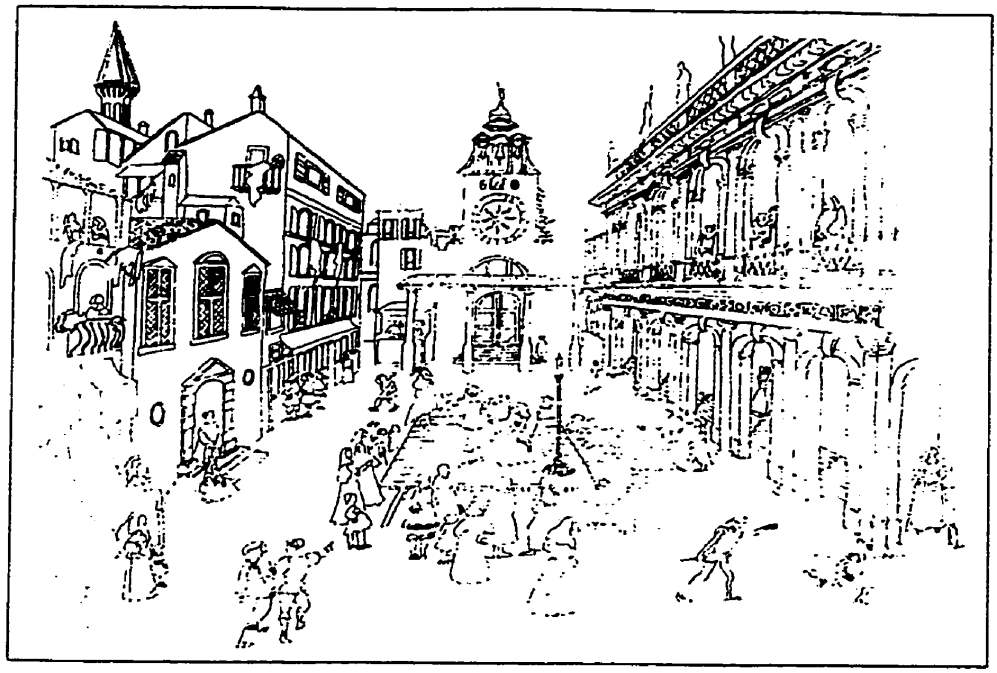

Figure 4 : Place de ville italienne. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 759).

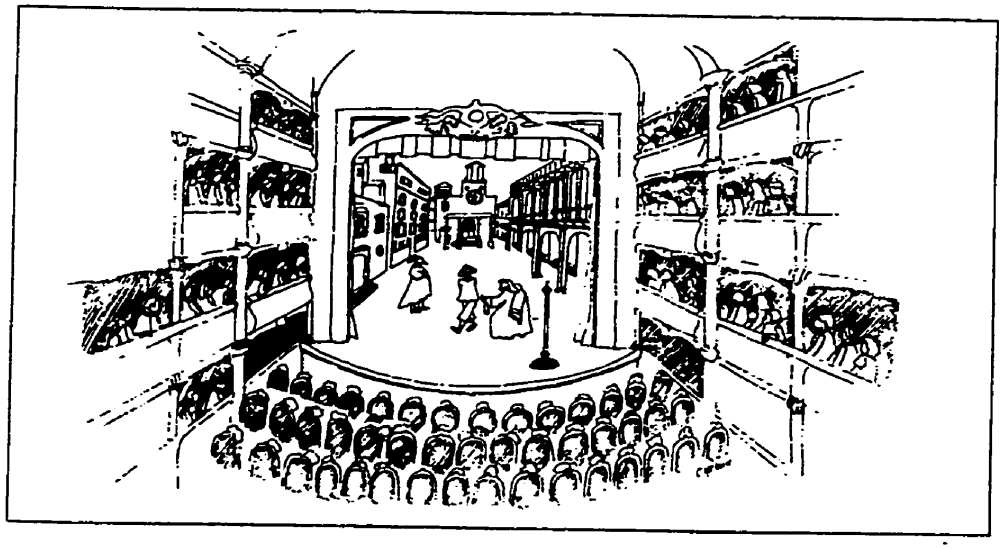

Figure 5 : Théâtre à l'italienne. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 759).

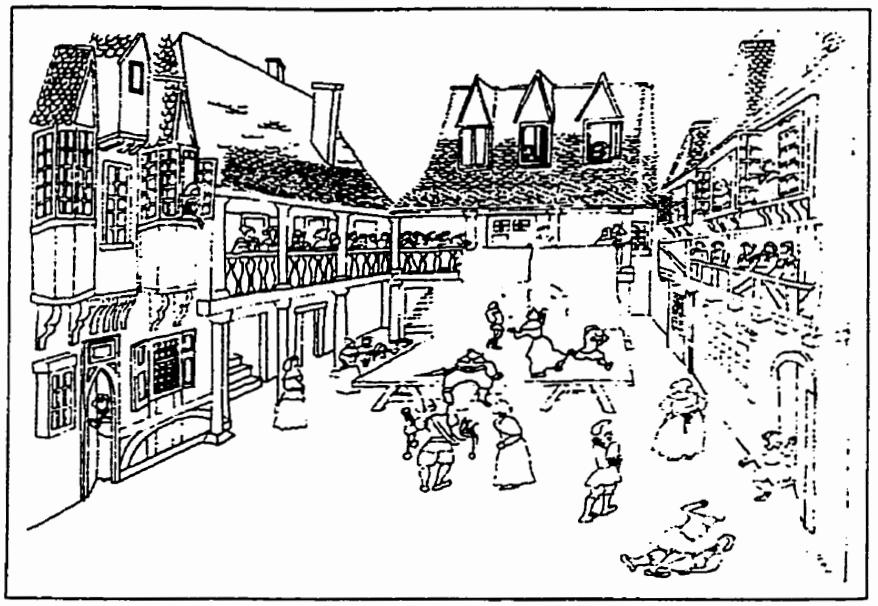

Figure 6 : Cour d'auberge qui inspira le théâtre à l'élisabéthaine. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 758).

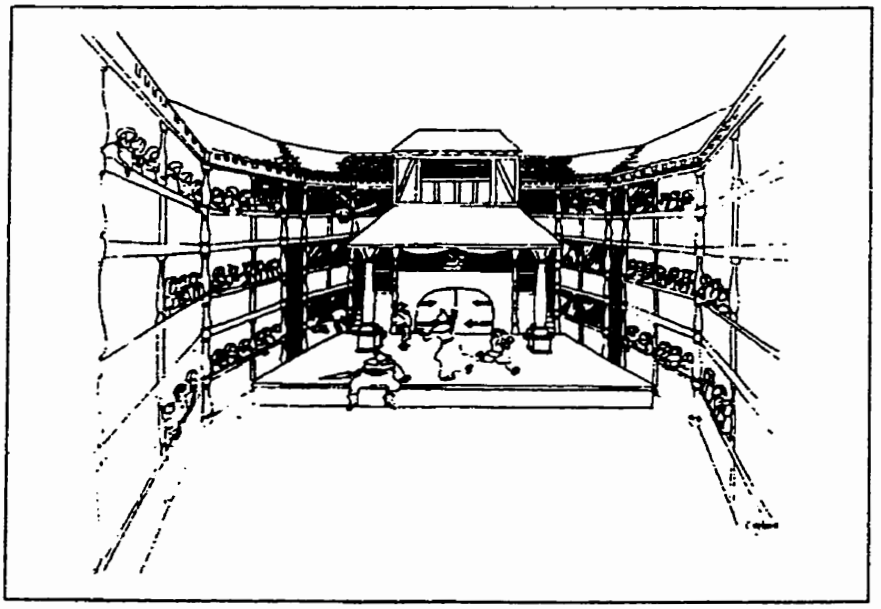

Figure 7 : Théâtre à l'élisabéthaine. (Dessin tiré de *Dictionnaire encyclopédique du théâtre*, Paris, Bordas, 1991, p. 758).

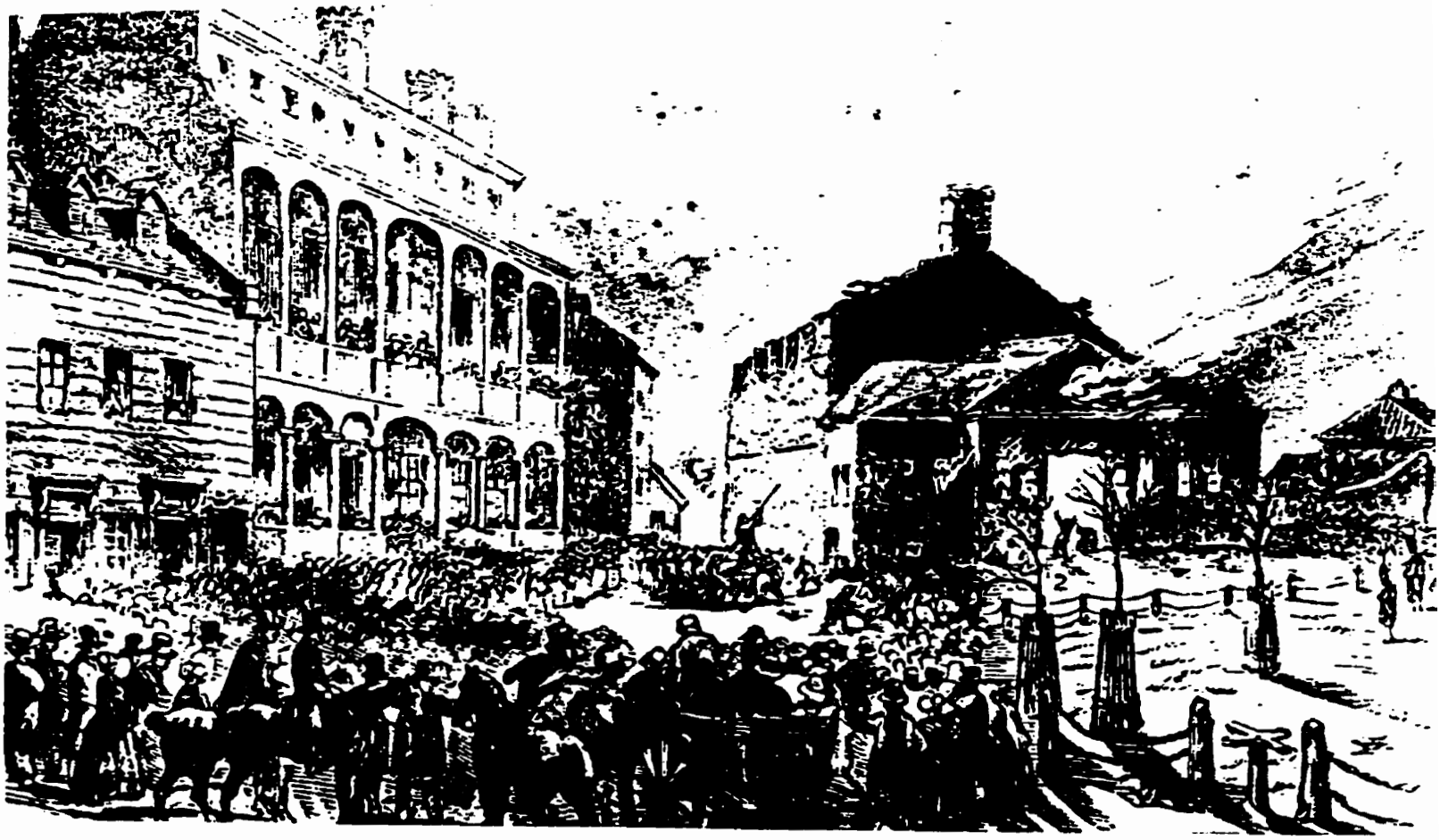

Figure 8 : Incendie du diorama à Québec le 12 juin 1846. (Tiré de *Québec : Trois siècles d'architecture*, Québec, Libre-expresssion, 1979, p. 374).

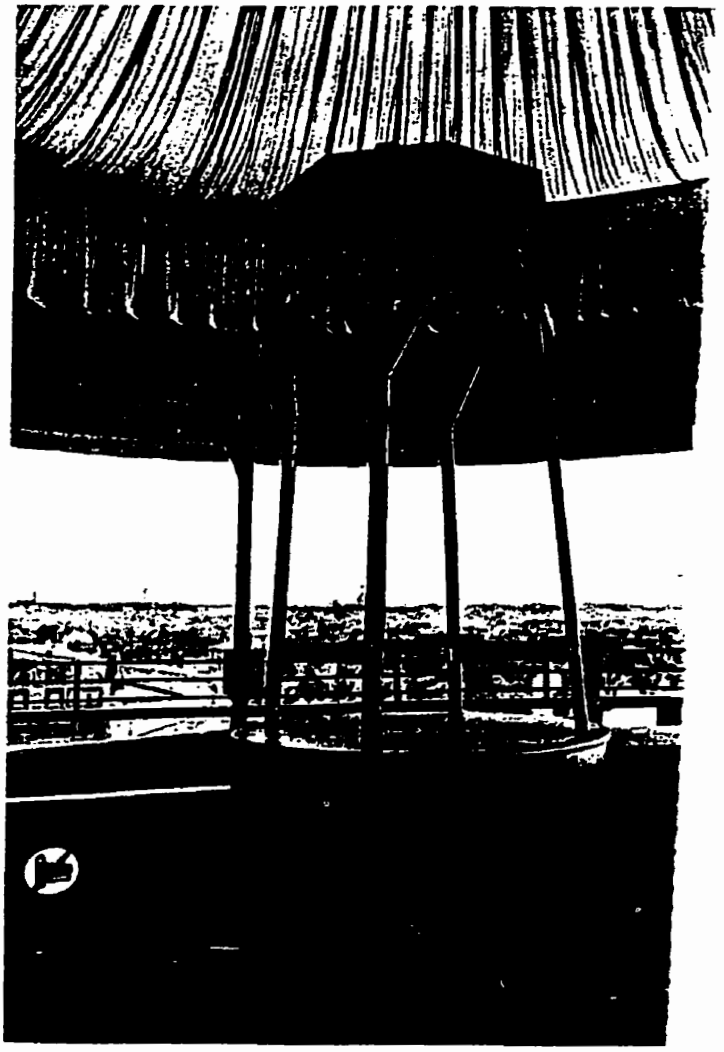

Figure 9 : Le cylindre de verre de Mesdag. (Tiré de *Panorama Mesdag*, La Haye, B.V. Panorama Mesdag, 1986, p. 22).

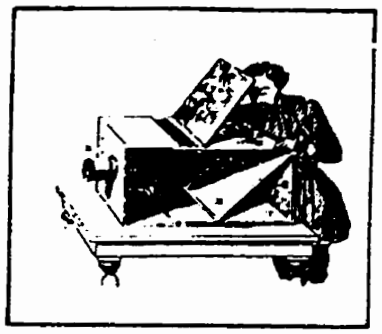

Figure 10 : La *camera obscura* (Dessin tiré de *Le Panorama de Québec*, Québec, Musée de la civilisation et Éditions Continuité, 1990, p. 6).

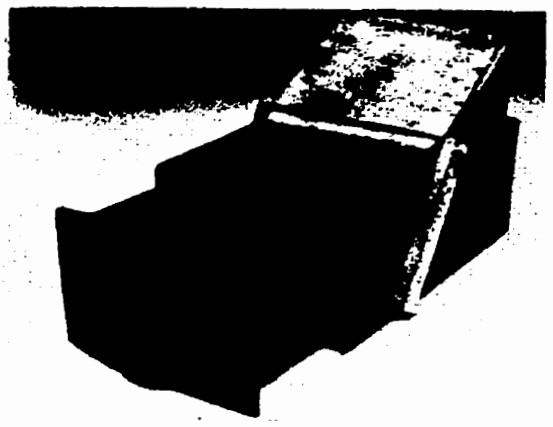

Figure 11 : La *camera obscura*. (Photographie tirée de *Le Panorama de Québec*, Québec, Musée de la civilisation et Éditions Continuité, 1990, p. 6).

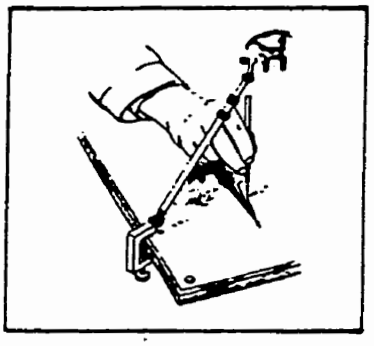

Figure 12 : La *camera lucida* (Dessin tiré de *Le Panorama de Québec*, Québec, Musée de la civilisation et Éditions Continuité, 1990, p. 6).

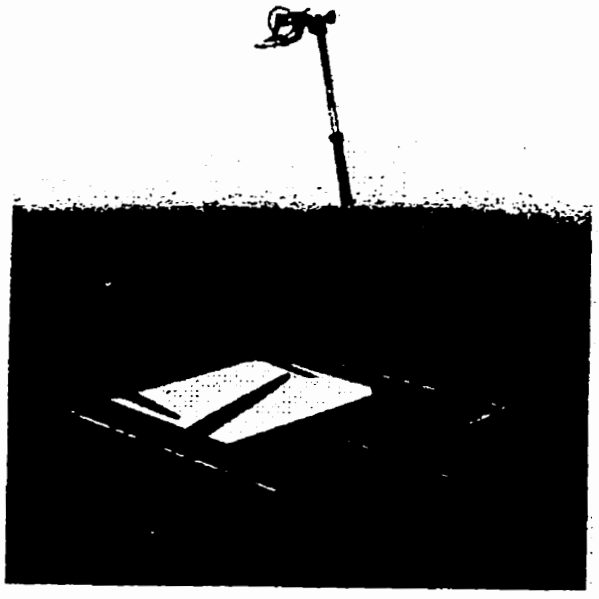

Figure 13 : La *camera lucida*. (Photographie tirée de *Le Panorama de Québec*, Québec, Musée de la civilisation et Éditions Continuité, 1990, p. 6).

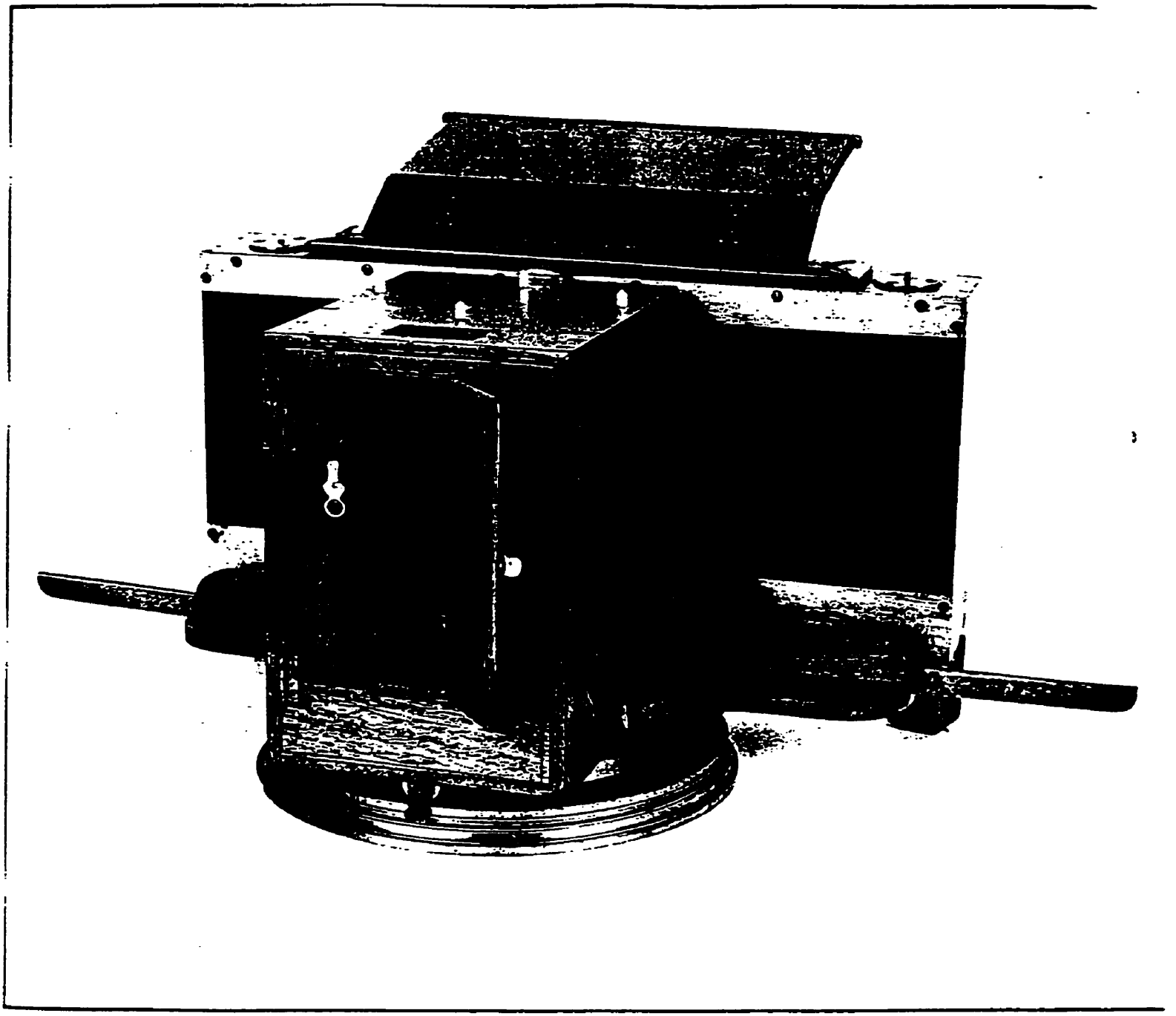

Figure 14 : La caméra pantascopique (Photographie tirée de « Panoramic Photographs as Nineteenth Century Book Illustrations », *History of Photography*, vol. 13, n° 3 (july-sept. 1989), p. 203).

Figure 15 : Charles Ramus Forrest. *Québec et les chutes Montmorency en 1823.* Aquarelle. Ottawa, Musée des Beaux-Arts du Canada (Tirée de *Le Panorama de Québec*, Québec, Musée de la civilisation et Éditions Continuité, 1990, p. 3).

Figure 16 : Paul-Dominique Philippoteaux. (Gravure tirée de *The Gettysburg Cyclorama : A portrayal of The High Tide of the Confederacy*, Gettysburg, Thomas Publications, 1989, p. 17).

Figure 17 : Paul-Dominique Philippoteaux. (Photographie tirée de *The Gettysburg Cyclorama : A portrayal of The High Tide of the Confederacy*, Gettysburg, Thomas Publications, 1989, p. 17).

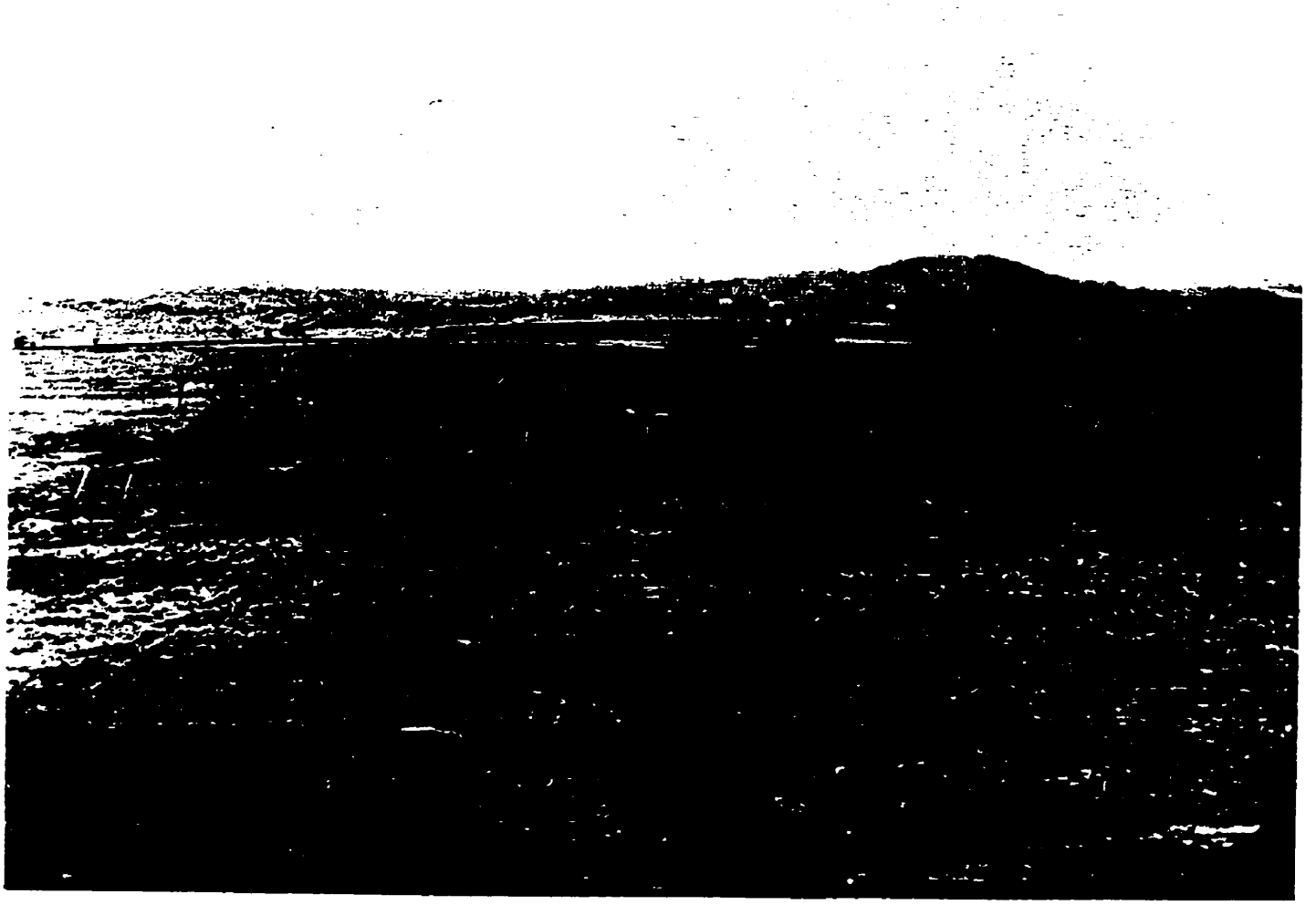

Figure 18 : William Tipton. Vue photographique de Gettysburg. 1882 . (Photographie tirée de *The Gettysburg Cyclorama : A portrayal of The High Tide of the Confederacy*, Gettysburg, Thomas Publications, 1989, p. 32).

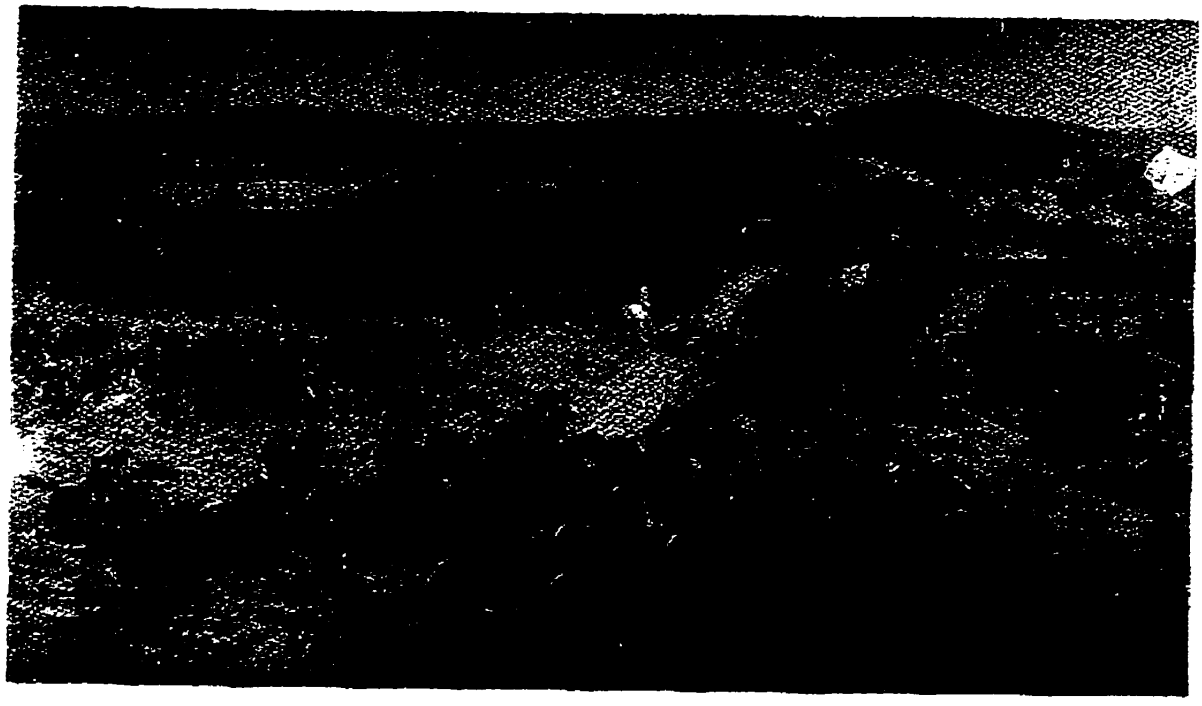

Figure 19 : Paul-Dominique Philippoteaux. Portion du panorama de Gettysburg. 1884. (Photographie tirée de *The Gettysburg Cyclorama : A portrayal of The High Tide of the Confederacy*, Gettysburg, Thomas Publications, 1989, p. 32).

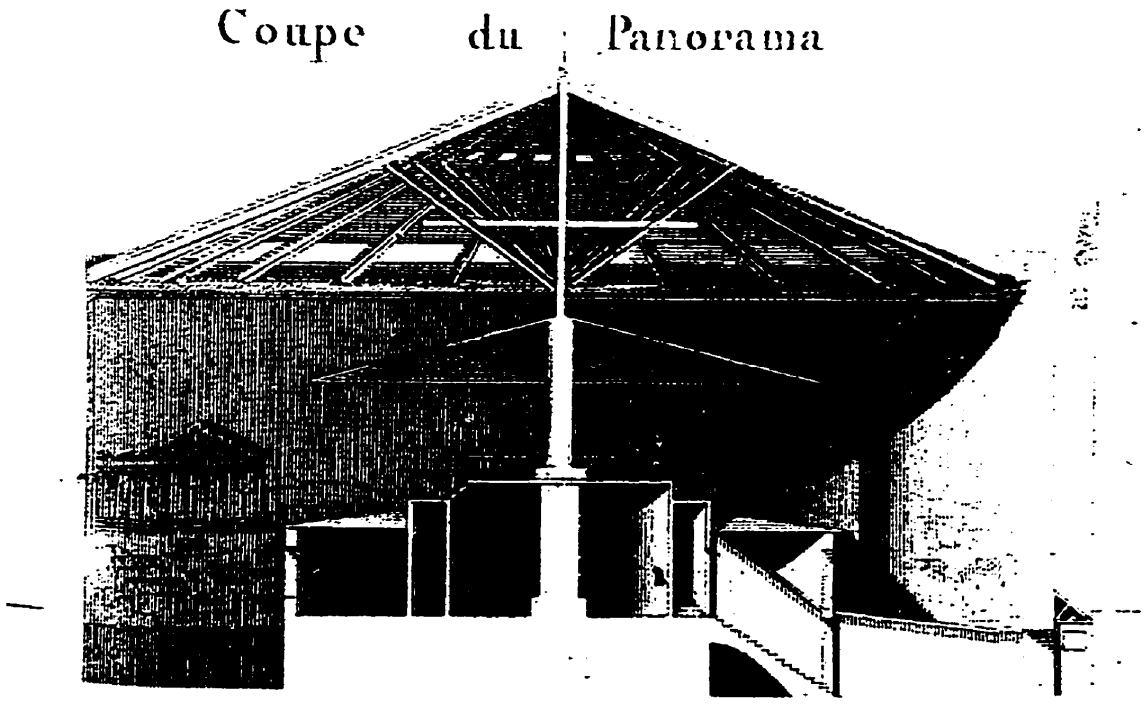

Figure 20 : Coupe de la rotonde de Prévost et Thayer. Paris. 1808. (Tiré de *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, fig. 2).

Figure 21 : Exemple d'installation mécanique utilisant des engrenages, paru dans le *Scientific American* de décembre 1848. Panorama du Mississippi de John Banvard. 1846. (Tiré de *The Lost Panoramas of the Mississippi*, Chicago, The University of Chicago Press, 1958, p. 30).

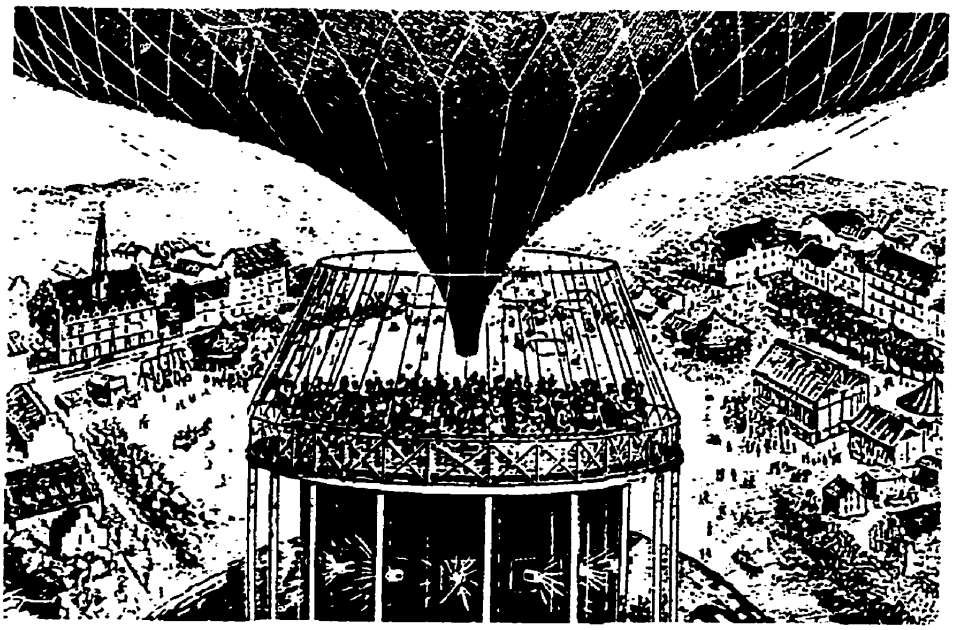

Figure 22 : Le *Cinéorama* de Grimoin-Sanson ; gravure publiée dans *La Nature*. Paris. 1900. (Tirée de *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, fig. 22).

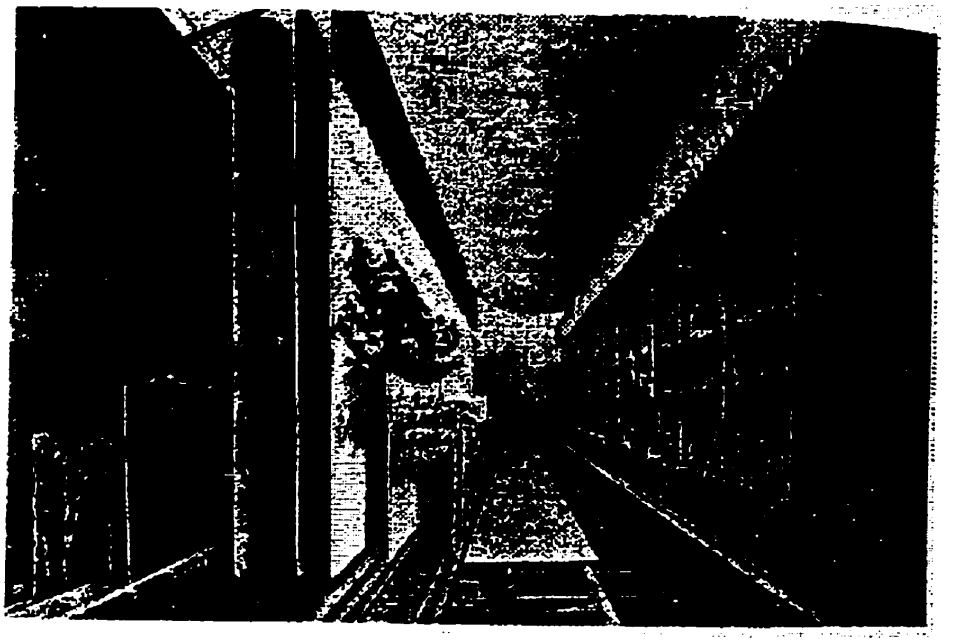

Figure 23 : Le P*anorama Transsibérien,* gravure publiée dans *La Nature*. Paris. 1900. (Tiré de *Le XIXe siècle des panoramas*, Paris, Adam Biro, 1993, fig. 20).

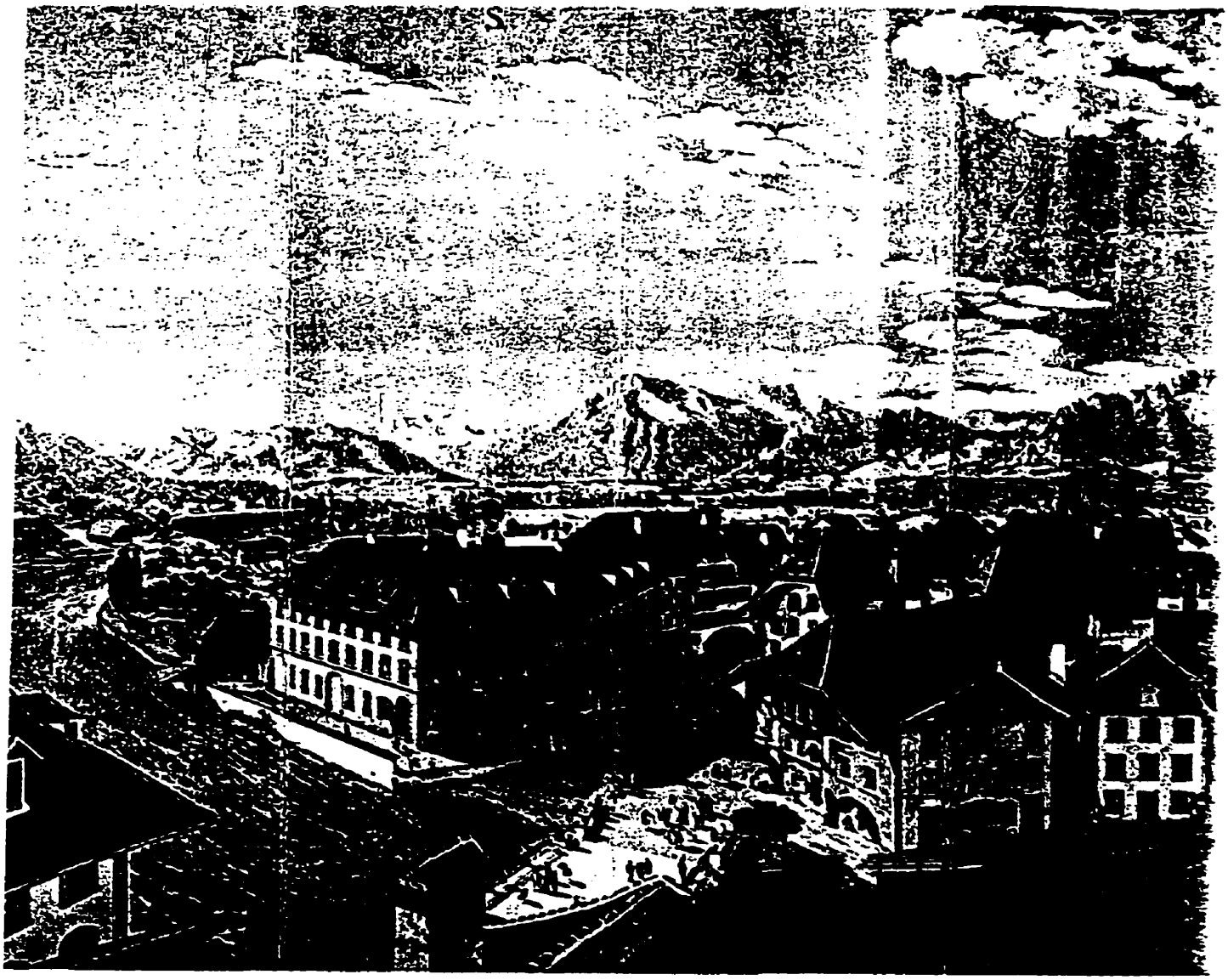

Figure 24 : Marquard Wocher. *Panorama de Thoune* (détail). 1814. Thoune. Huile sur toile : 7,5 X 38 m. Thoune, Panorama de Thoune, Schadaupark (Tiré de *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums*, Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980, pochette 7).

Figure 25 : Exemple d'œuvre Biedermeier. Erasmus Engert. *Jardin viennois*. c. 1828-30. Vienne. (Tiré de *La peinture dans les musées de Berlin*, Paris, Mengès, 1996, p. 540).

Figure 26 : Panorama de Sainte-Anne-de-Beaupré (détails). 5 feuillets en pochette. Huile sur toile : 14 X 110 m. Sainte-Anne-de-Beaupré, Cyclorama de Jérusalem (Tiré de *Cyclorama : l'unique expérience*, Sainte-Anne-de-Beaupré, Cyclorama de Jérusalem, 1995, p. 8-18).

VEDUTA CENTRALE DELLA CITTA
都市の中心図

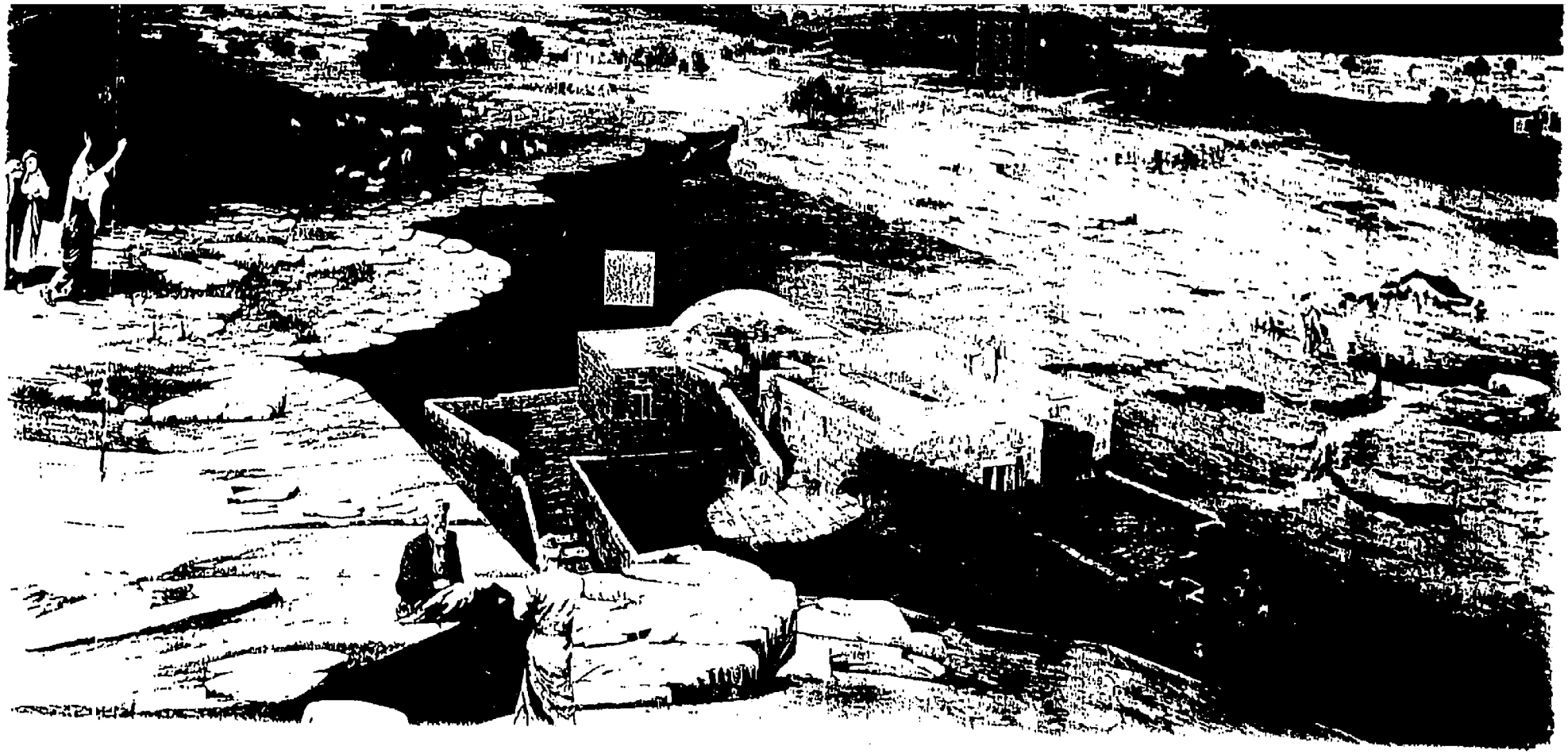

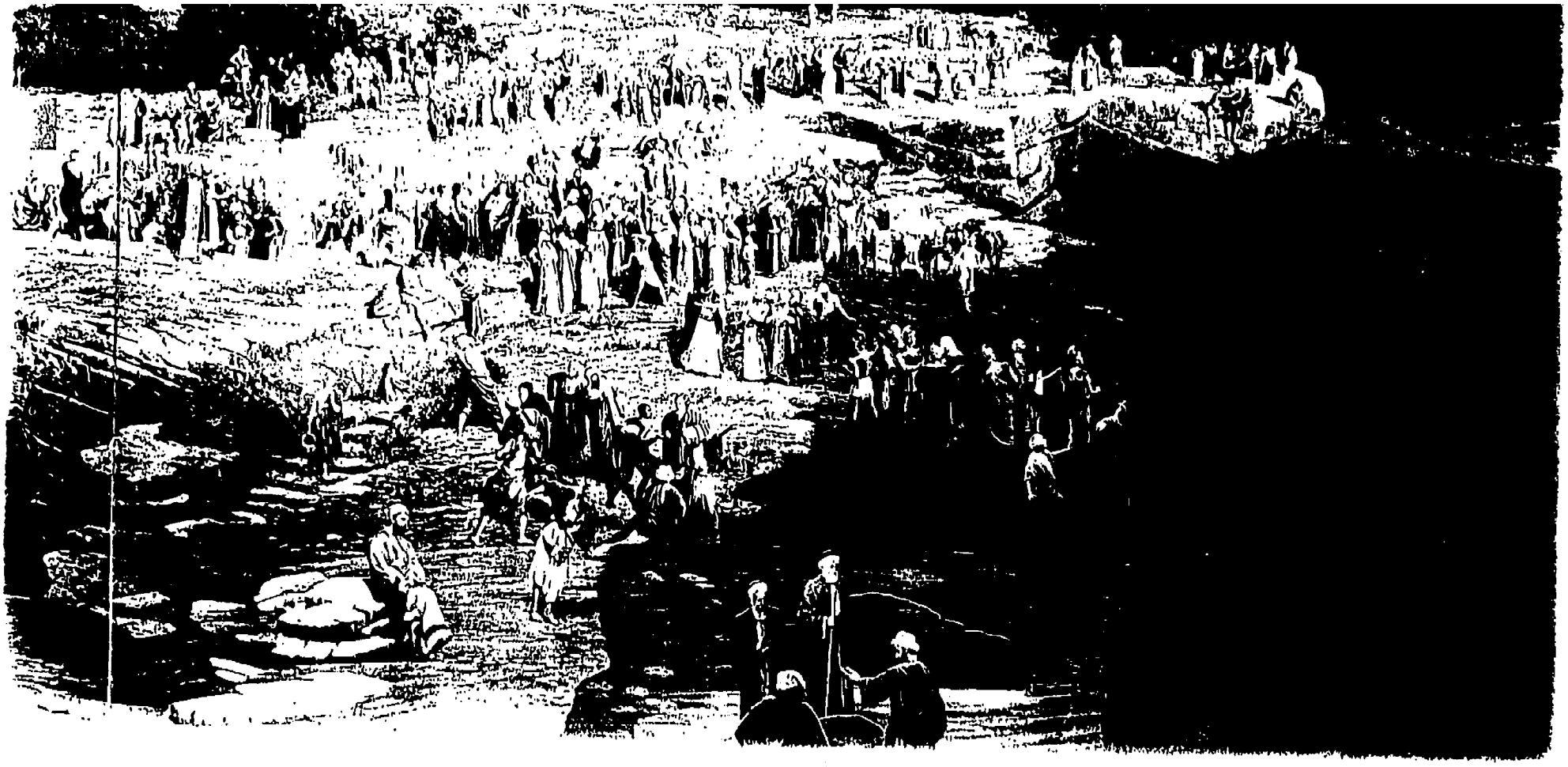

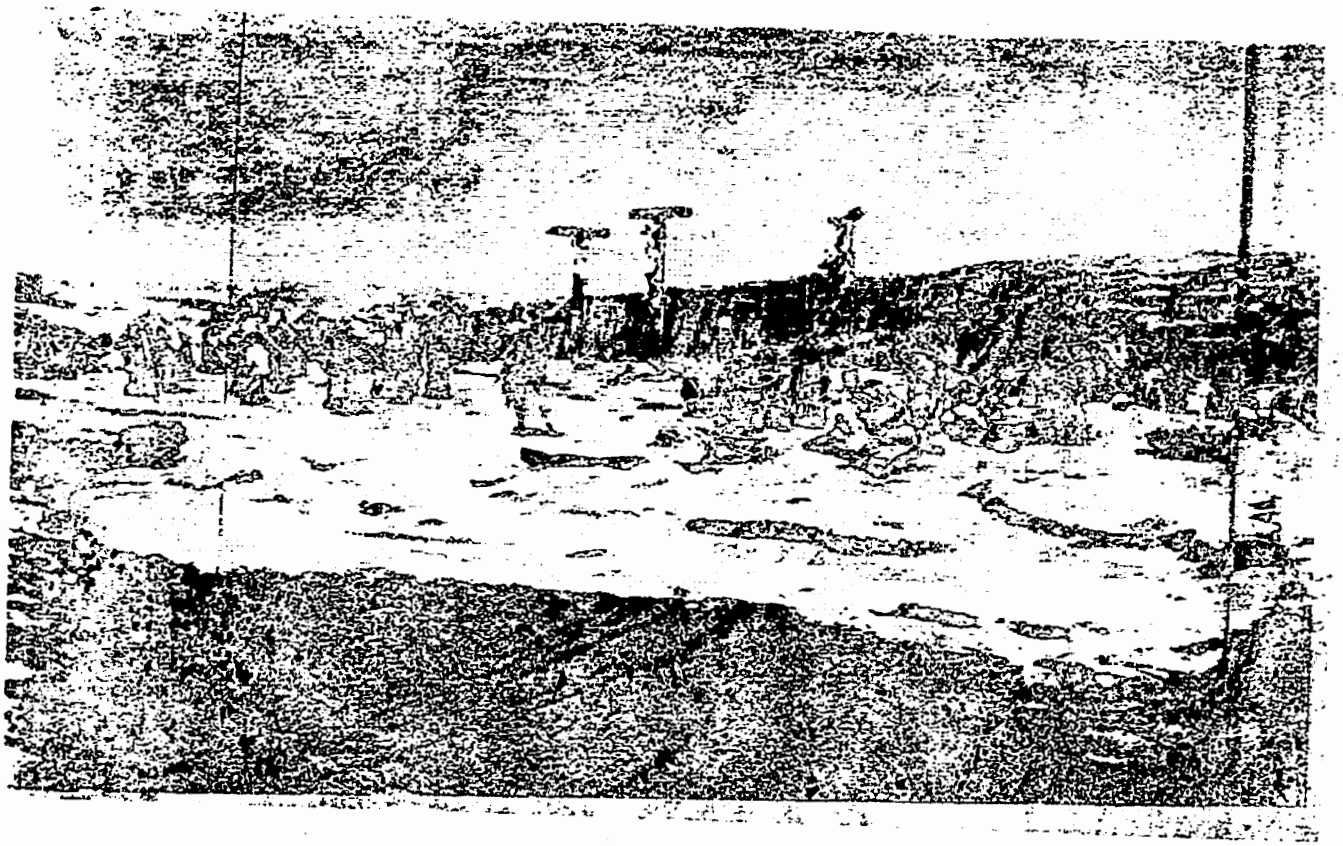

Figure 27 : Bruno Piglhein, Karl Frosch, Joseph Block, Josef Krieger, Wilhelm Heine. *Grand panorama de la Crucifixion* (détail). 1886. Munich. Huile sur toile : 15 X 120 m. Détruit. (Tiré de *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums*, Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980, pochette 5).

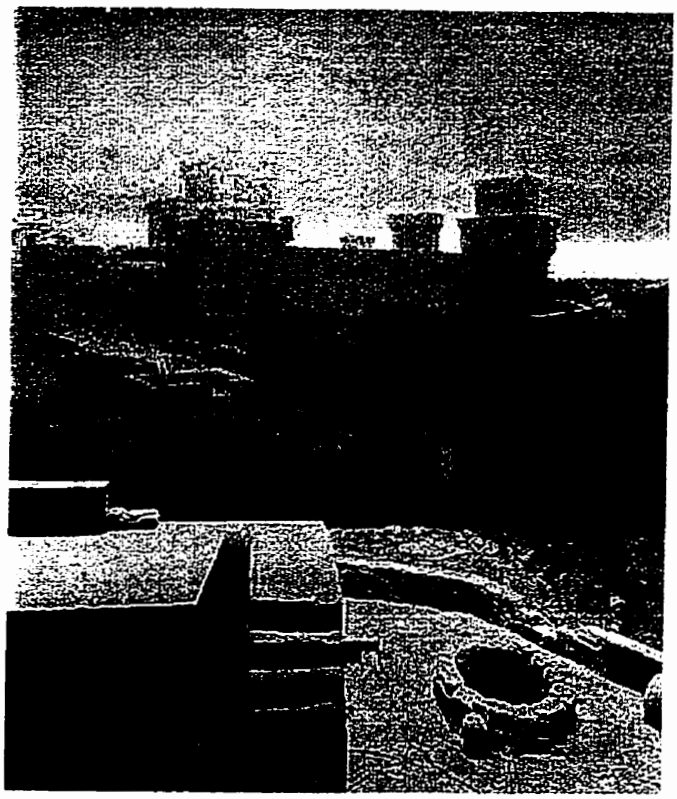

Figure 28 : Gebhard Fugel, Josef Krieger, Karl Nadler et H.Ellenberger. *Panorama de la Crucifixion du Christ* (détail). 1903. Altötting. Huile sur toile : 12 X 95 m. Altötting, Panorama d'Altötting (Tiré de *Panorama Kreuzigung Christi-Altötting/Obb.*, http ://www.museen-in-bayern.de/Panorama-Altoetting.htm, p. 2).

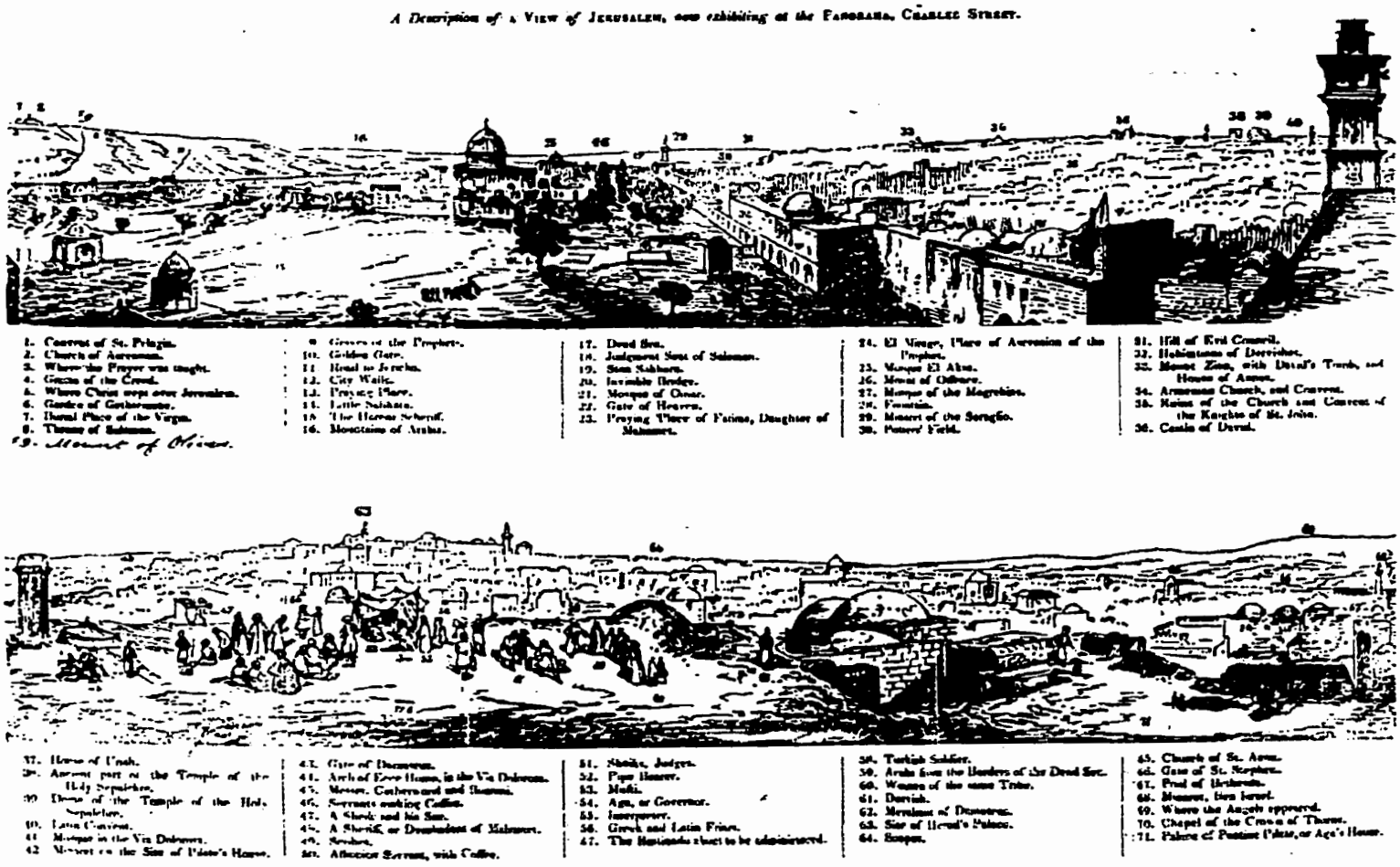

Figure 29 : Document explicatif du panorama *View of Jerusalem* de Frederick Catherwood. 1837. (Tiré de *The Landscape of Belief*, Princeton, Princeton University Press, 1996, fig. 18).

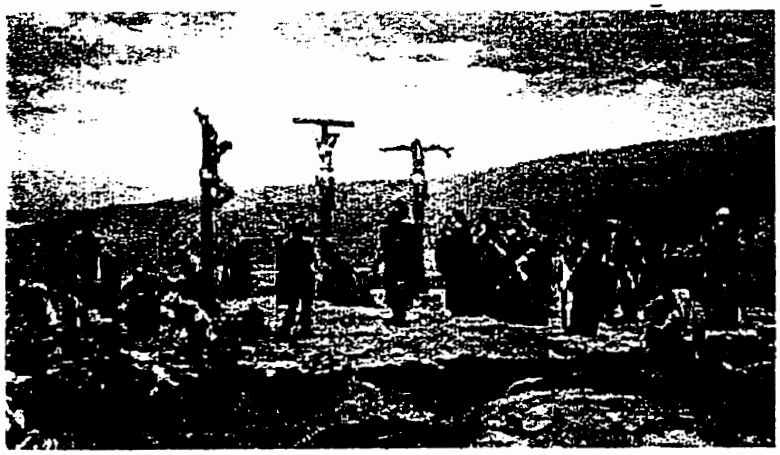

Figure 30 : Max Huggler, Joseph Fastl, Hans Wulz d'après Karl Frosch, Josef Krieger et W.R. Leigh. *Panorama de la Crucifixion* (détail). 1962. Einsiedeln. Huile sur toile : 10 X 100 m. Einsiedeln, Panorama d'Einsiedeln (Tiré de *Panorama Einsiedeln, Switzerland*, http://sihlnet.ch/panorama/, p. 1).

Figure 31 : Bruno Piglhein, Karl Frosch, Joseph Block, Josef Krieger, Wilhelm Heine. *Grand panorama de la Crucifixion.* 1886. Munich. Huile sur toile : 15 X 120 m. Détruit. (Photographie tirée de *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums,* Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980, pochette 7).

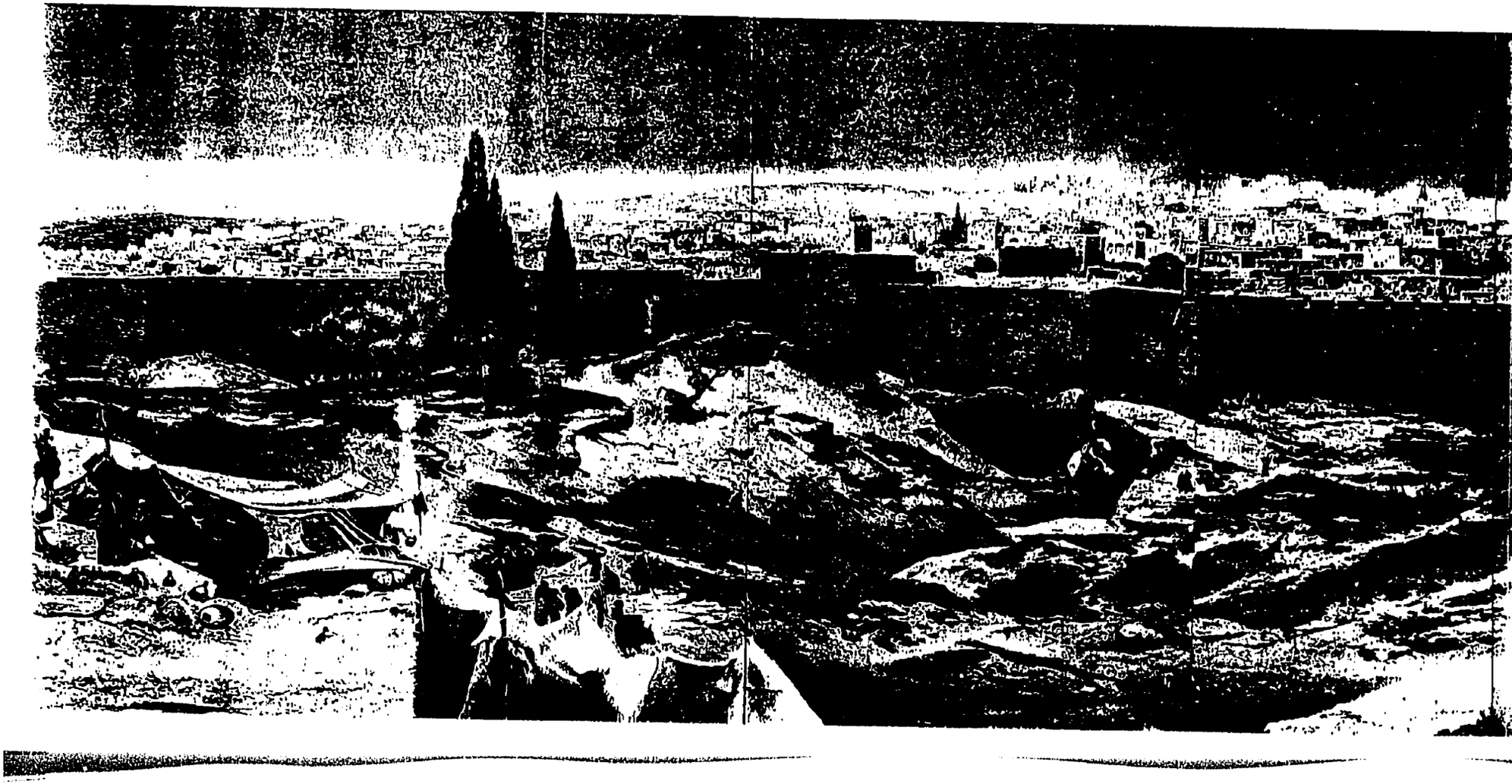

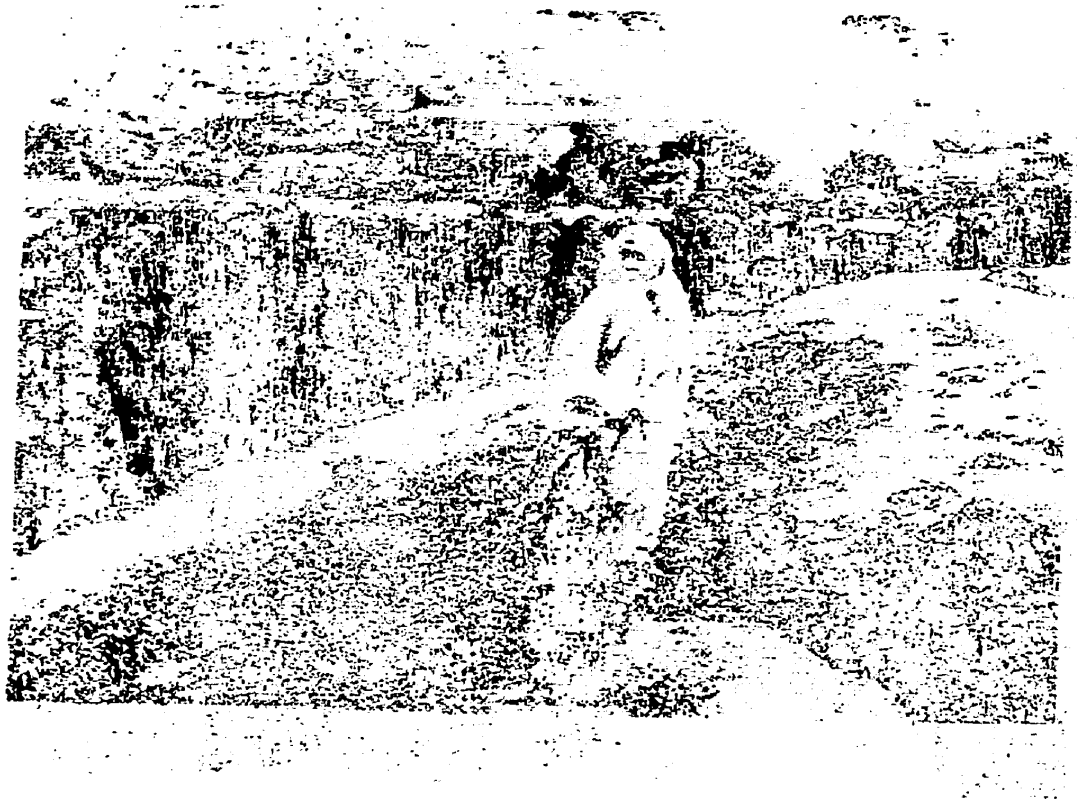

Figure 32 : R.E.M. Bain. *Femme de Samarie*. 1894. Photographie. Washington, Librairie du Congrès (Photographie tirée de *The Landscape of Belief*, Princeton, Princeton University Press, 1996, fig. 33).

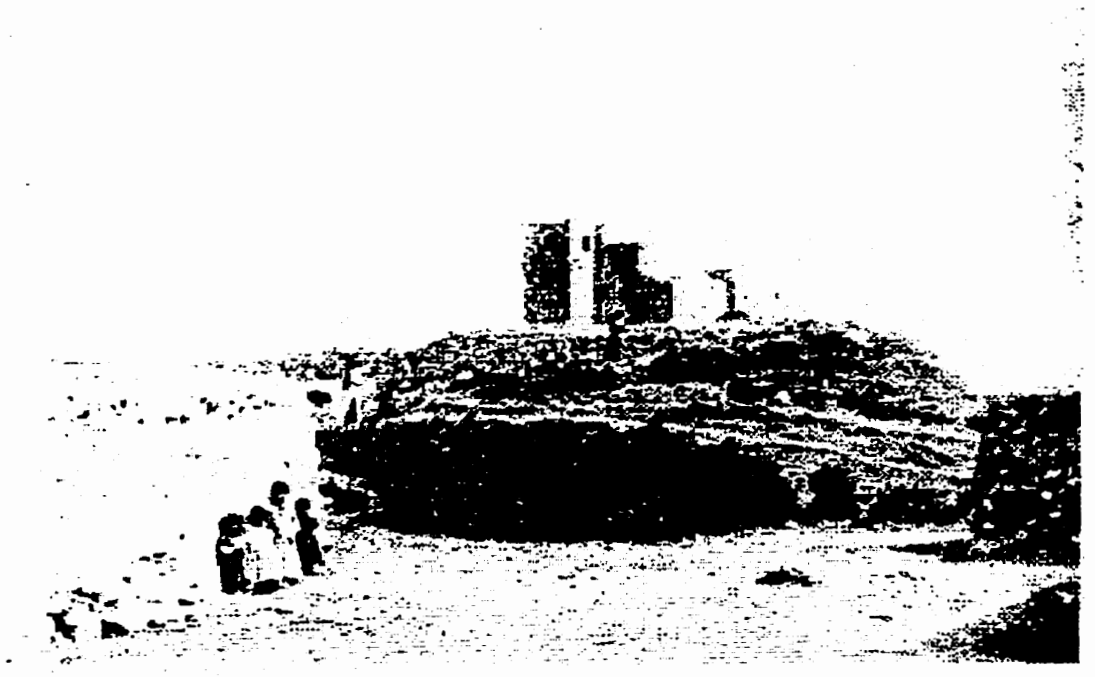

Figure 33 : R.E.M. Bain. *Tour de Jezreel*. 1894. Photographie. Washington, Librairie du Congrès (Tiré de *The Landscape of Belief*, Princeton, Princeton University Press, 1996, figure 31).

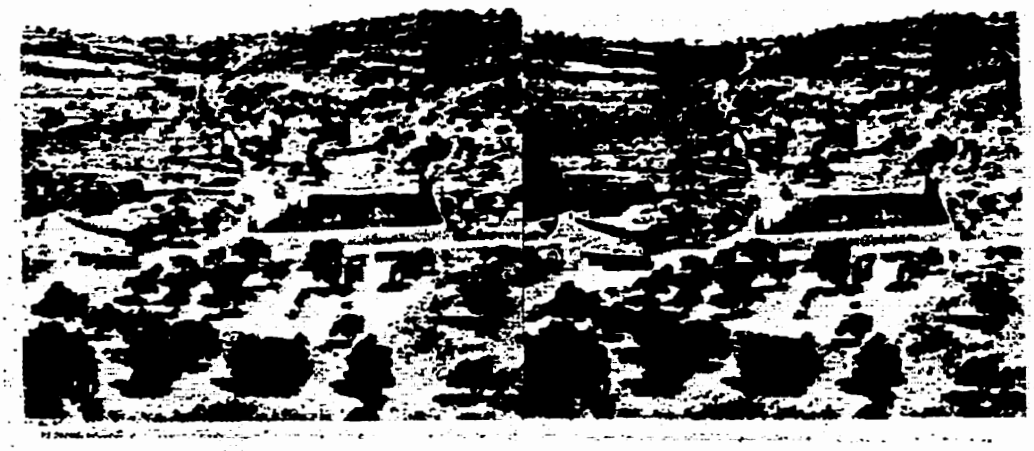

Figure 34 : William James. *Mont des Oliviers.* 1866. Photographie. Bert M. Zuckerman Collection (Tiré de *The Landscape of Belief*, Princeton, Princeton University Press, 1996, fig. 23).

Figure 35 : R.E.M. Bain. *L'Arche de l'Ecce Homo à Jérusalem*. 1894. Photographie. (Tiré de *The Landscape of Belief*, Princeton, Princeton University Press, 1996, fig. 27).

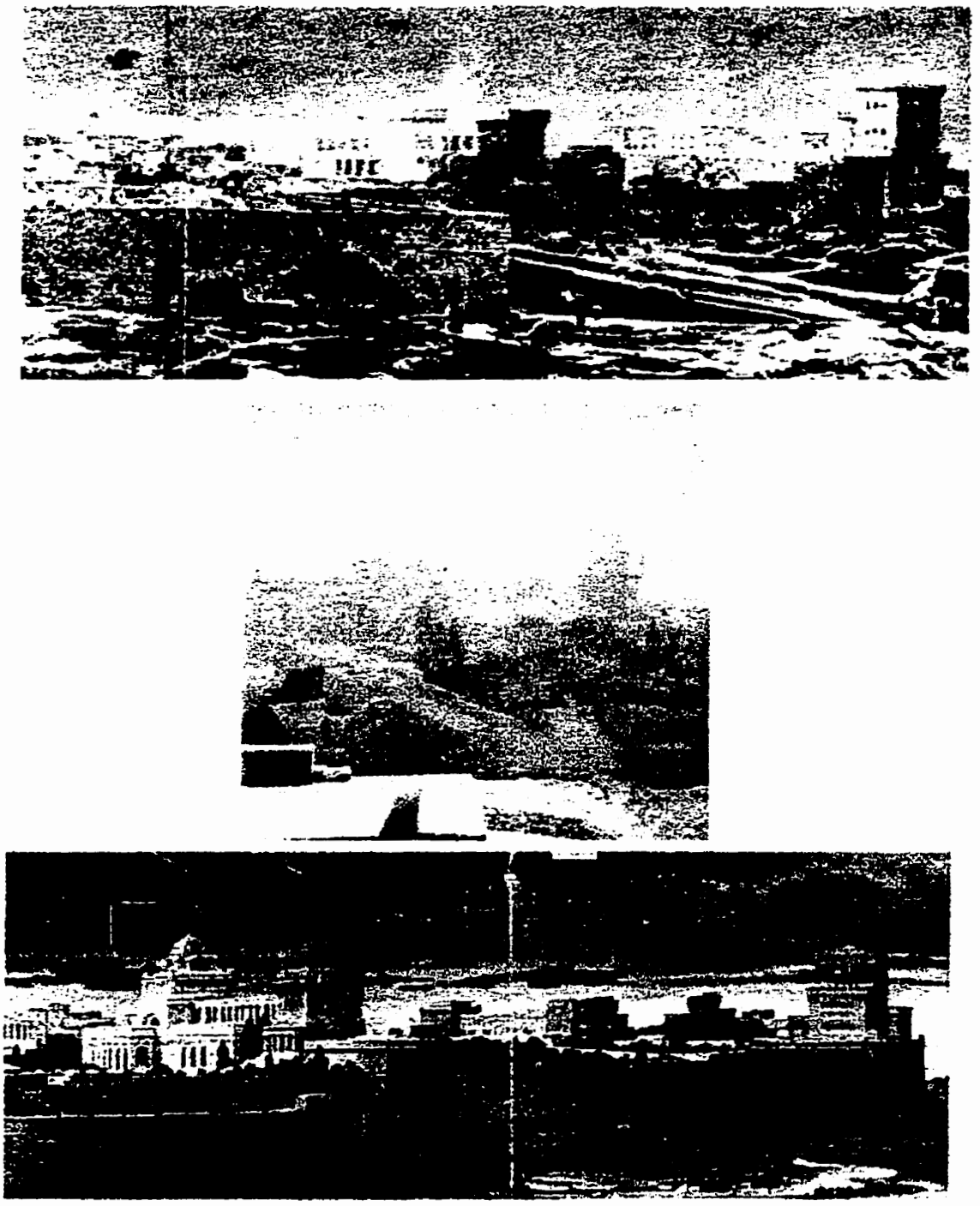

Figure 36 : Palais d'Hérode des panoramas de Piglhein, de celui à Altôtting et à Sainte-Anne-de-Beaupré. (Tirés de *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums*, Frankfurt-am-Main, Syndikat, 1980, pochette 5 ; *Panorama Kreuzigung Christi-Altötting/Obb.*, http :// www.museen-in-bayern.de/Panorama-Altoetting.htm, p. 2 ; *Cyclorama : l'unique expérience*, Sainte-Anne-de-Beaupré, Cyclorama de Jérusalem, 1995, p. 10-11).

Figure 37 : Affiche annonçant une *Entrée du Christ à Jérusalem*, à Munich. Munich, Münchner Stadtmuseum (Tiré de *The Panorama Phenomenon*, La Haye, The Foundation for the Preservation of the Centenerian Mesdag Panorama, 1981, p. 34).

Figure 38 : Frontispice du livret du panorama de William Wehner. 1888. Chicago. Chicago, Historical Society (Tiré de *Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, Chicago, W. Wehner, 1888, p. 1).

Figure 39 : Livret-souvenir. Autres figures humaines. (Tiré de *Jerusalem on the Day of the Crucifixion*, Chicago, W. Wehner, 1888, p. 5).

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

ADELINE, Jules. *Lexique des termes d'art.* Paris, Gründ éditeur, 1927. 429 p.

BAZIN, Germain. *Dictionnaire des styles.* Paris, Éditions Aimery Somogy, 1987. 399 p.

BELLIER de La CHAVIGNERIE, Émile et Louis AUVRAY. *Dictionnaire général des artistes de l'école française depuis l'origine des arts du dessin jusqu'à nos jours.* New York, Garland Publishing inc., 1979 (1885). 5 vol.

BÉNÉZIT, Emmanuel. *Dictionnaire critique et documentaire des peintres, sculpteurs, dessinateurs et graveurs de tous les temps et de tous les pays par un groupe d'écrivains spécialistes français et étrangers.* Paris, Librairie Gründ, 1976. 10 vol.

Bryan's Dictionary of Painters and Engravers. Port Washington, Kennikat Press, 1964 (1816). 5 vol.

CORVIN, Michel. *Dictionnaire encyclopédique du théâtre.* Paris, Bordas, 1991. 940 p.

Cyclopedia of Painters and Paintings. New York, Charles Scribner's Sons, 1892. 4 vol.

Dictionnaire des termes techniques : l'atelier du peintre et l'art de la peinture. Paris, Librairie Larousse, 1990. 407 p.

DUBY, Georges. *Atlas historique.* Paris, Librairie Larousse, 1988. 324 p.

Enciclopedia Universal ilustrada : Europea-Americana. Madrid, Espana Calpe, S. A., 1958 (1934-1980).

Encyclopaedia Britannica. Chicago, University of Chicago, 1947 (1910). 24 vol.

FIELDING, Mantle. *Dictionary of American Painters, Sculptors and Engravers.* New York, James F. Carr, 1965. vi-529 p.

Grand dictionnaire universel du XIXe siècle : français, historique, géographique, mythologique, bibliographique, littéraire, artistique, scientifique, etc. Genève, Slatkine, 1982 (1866). 17 t.

GROCE, George C. et David H. WALLACE. *The New York Historical Society's Dictionary of Artists in America : 1564-1860*. New Haven, Yale University Press, 1957. xxvii-759 p.

JACKSON, Joseph. *Encyclopedia of Philadelphia*. Harrisburg, The National Historical Association, 1931.

KAREL, David. *Dictionnaire des artistes de langue française en Amérique du Nord*. Québec, Musée du Québec et les Presses de l'Université Laval, 1992. lxxx-963 p.

LACLOTTE, Michel. *Petit Larousse de la Peinture*. Paris, Librairie Larousse, 1979. 2 vol.

Larousse : Dictionnaire étymologique et historique du français. Paris, Librairie Larousse, 1993. xiv-822 p.

L'encyclopédie du Canada. Montréal, Les Éditions Alain Stanké, 1987 (1985). 3 vol.

Le petit Larousse illustré. Paris, Librairie Larousse, 1992. 1728 p.

Le Robert : Dictionnaire historique de la langue française. Paris, Dictionnaires le Robert, 1992. 2 vol.

PAVIS, Patrice. *Dictionnaire du théâtre*. Paris, Messidor/Éditions sociales, 1987. 477 p.

POUGIN, Arthur. *Dictionnaire du théâtre*. Paris, Éditions d'aujourd'hui, 1985 (1885).

SCHURR, Gérald et Pierre CABANNE. *Dictionnaire des petits maîtres de la peinture : 1820-1920*. Paris, Les Éditions de l'Amateur, 1996. 2 vol.

The Oxford English Dictionary. Oxford, Clarendon Press, 1989. 20 vol.

THIEME, Ulrich et Felix BECKER. *Allgemeines Lexikon der Bildenden Künstler von der Antike bis zur Gegenwart*. Leipzig, Verlag von E.A. Seemann, 1966 (1907 à 1950). 37 vol.

Études générales :

ARGAN, Giulio Carlo. *L'art moderne : du siècle des Lumières au monde contemporain*. Paris, Bordas, 1992. 665 p.

BERGDOLL, Barry. *Karl Friedrich Schinkel : An Architecture for Prussia*. New York, Rizzoli International Publications inc., 1994. 240 p.

CHARTRAND, Luc, DUCHESNE, Raymond et Yves GINGRAS. *Histoire des sciences au Québec*. Montréal, Boréal, 1987. 487 p.

COLLECTIF. *Tekstura : Russian essays on visual culture*. Chicago, The University of Chicago Press, 1993. xxxi-231 p.

COLLECTIF. *Vienna in the Age of Schubert. The Biedermeier Interior : 1815-1848*. London, Elven Press, 1979. 111 p.

DAVIS, John. *The Landscape of Belief : Encountering the Holy Land in nineteenth-century American art and culture*. Princeton, Princeton University Press, 1996. xviii-264 p.

DEBORD, Guy. *La société du spectacle*. Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1987 (1971). 170 p.

EISLER, Colin. *La peinture dans les musées de Berlin*. Paris, Mengès, 1996. xv-686 p.

FERRIER, Jean-Louis. *L'aventure de l'art au XIXe siècle*. Paris, Éditions du Chêne, 1991. 925 p.

GUAY, Michel et Bernard DIONNE. *Histoire et civilisations de l'occident*. Montréal, Éditions études vivantes, 1991. 525 p.

HARE, John, Marc LAFRANCE et David-Thierry RUDDEL. *Histoire de la ville de Québec : 1608-1871*. Montréal, Boréal, 1987. 399 p.

HARTLEY, Keith. *The Romantic Spirit in German Art 1790-1990*. New York, Thames and Hudson, 1994. 501 p.

NOPPEN, Luc, Claude PAULETTE et Michel TREMBLAY. *Québec : Trois siècles d'architecture*. Québec, Libre-Expression, 1979. xi-440 p.

PEVSNER, Nikolaus. *Génie de l'architecture européenne*. Paris, Hachette, 1965. 430 p.

PORTER, John R. et Didier PRIOUL. *Québec: Plein la vue*. Québec, Musée du Québec/Les Publications du Québec, 1994. 299 p.

SCHIVELBUSCH, Wolfgang. *Disenchanted Night : The Industrialization of Light in the Nineteenth Century*. Berkeley, The University of California Press, 1988 (1983). 227 p.

TÉTU DE LABSADE, Françoise. *Le Québec : un pays, une culture*. Montréal, Boréal/Seuil, 1990. 458 p.

The Metropolitan Museum of Art of New York. *German Masters of the Nineteenth Century : Paintings and Drawings from the Federal Republic of Germany*. New York, Harry N. Abrams inc., 1981. 280 p.

TUFFELLI, Nicole. *L'art au XIXe siècle :1848-1905*. Paris, Bordas, 1987. 111 p.

WAISSENBERGER, Robert. *Vienne 1815-1848 : L'époque du Biedermeier*. Fribourg, Seuil, 1985. 280 p.

Études consacrées aux panoramas :

ARDENNE, Paul. « Bernard Comment : Le XIXe siècle des panoramas ». *Art Press*, n° 184 (octobre 1993), p. 53-54.

BAPST, Germain. *Essai sur l'histoire des panoramas et des dioramas*. Paris, Librairie G. Masson, 1891. 30 p.

CHARLESWORTH, Michael. « Thomas Sandby Climbs the Hoober Stand : The politics of panoramic drawing in eighteeth-century Britain ». *Art History*, vol. 19, n° 2 (june 1996), p.247-266.

COMMENT, Bernard. *Le XIXe siècle des panoramas*. Paris, Adam Biro, 1993. 127 p.

FRUITEMA, Evelyn J. et Paul A. ZOETMULDER. *The Panorama Phenomenon : Mesdag Panorama 1881-1981*. La Haye, The Foundation for the Preservation of the Centenarian Mesdag Panorama, 1981. 118 p.

HYDE, Ralph. *Panoramania : The Art and Entertainement of « all-embracing » View*. Londres, Trefoil Publications, 1988. 215 p.

LAWSON, Thomas. « Time Bandits, Space Vampires ». *Art Forum International*, vol. 26, n° 5 (january 1988), p. 88-95.

M^CDERMOTT, John Francis. *The Lost Panoramas of the Mississippi*. Chicago, The University of Chicago Press, 1958. 209 p.

NOPPEN, Luc. *Le panorama de Québec*. Québec, Musée de la civilisation et les Éditions Continuité, 1990. 7 p.

OETTERMANN, Stephan. *Das Panorama : Die Geschichte eines Massenmediums*. Frankfurt-am-Main, Syndikat Autoren, 1980. 317 p.

ROBICHON, François. « La peinture en cinémascope et à 360° ». *Beaux-Arts Magazine*, n° 115 (septembre 1993), p. 104-106.

ROBICHON, François. « Le panorama, spectacle de l'histoire ». *Le mouvement social*, n° 131 (avril-juin 1985), p. 63-86.

STERNBERGER, Dolf. *Panoramas du XIXe siècle*. Paris, Gallimard, 1996 (1974). 257 p.

WERNICK, Robert. « Getting a glimpse of history from a grandstand seat ». *Smithsonian*, vol. 16, n° 5 (august 1985), p. 68-85.

WOOD, Derek R. « The Diorama in Great Britain in the 1820s ». *History of Photography*, vol. 17, n° 3 (fall 1993), p. 284-295.

Ouvrages et articles consacrés au cinéma :

BONNEVILLE, Léo. *Le cinéma québécois : par ceux qui le font !* Montréal, Éditions Paulines et A.D.E., 1979. 783 p.

DONOHOE, Joseph I. Jr. *Essays on Quebec Cinema*. East Lansing, Michigan State University Press, 1991. xiii-194 p.

LABERGE, Yves. « Un siècle de cinéma au Québec : Chronologie ». *Cap-aux-Diamants*, n° 38 (été 1994), p. 10-13.

LEVER, Yves. *Histoire générale du cinéma au Québec*. Montréal, Boréal, 1988. 551 p.

Ouvrages et articles consacrés au théâtre :

AUBRY, Suzanne. *Le théâtre au Québec : L'émergence d'une dramaturgie nationale*. Montréal, Centre québécois de l'Institut international du théâtre, 1983. 3 vol.

BANHAM, Martin. *The Cambridge Guide to Theatre*. Cambridge, Cambridge University Press, 1995. xiii-1233 p.

BEAUCAGE, Christian. « La " divine " scandaleuse Sarah Bernhardt au Québec ». *Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 38-41.

BOURASSA, André-G. « Un fou dans une poche ». *Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 26-30.

CLAIROUX, Jacques M. « Le théâtre ambulant et ses amuseurs publics ». *Cap-aux-Diamants*, n° 35 (automne 1993), p. 46-49.

EL NOUTY, Hassan. *Théâtre et pré-cinéma*. Paris, Éditions A.-G. Nizet, 1978. 301 p.

GRAHAM, Franklin. *Histrionic Montreal : annals of the Montreal stage with biographical notices and critical notices of the plays and players of a century*. Montréal, John Lovell and son, publishers, 1902. 303 p.

LARRUE, Jean-Marc. *Le théâtre à Montréal à la fin du XIXe siècle*. Montréal, Fides, 1981. 141 p.

PAVLOVIC, Diane et Lorraine CAMERLAIN. *Cent ans de théâtre à Montréal : Photographies*. Montréal, Éditions des Cahiers de théâtre Jeu, 1988. 160 p.

Études particulières :

AVERY, Kevin J. « The Heart of the Andes Exhibited : Frederic E. Church's Window on the Equatorial World». *The American Art Journal*, vol. 18, n° 1 (1986), p. 52-72.

AVERY, Kevin J. « Whaling Voyage Round the World : Russell and Purrington's Moving Panorama and Herman Melville's « Mighty Book ». *The American Art Journal*, vol. 22, n° 1 (1990), p. 50-78.

BERGERON-BINETTE, Marie-Paule. « Le Cylorama de Jérusalem ». *Continuité*, n° 53 (printemps 1992), p. 46-49.

BORDINI, Silvia. « Un nuovo mondo di maraviglie ». *800 Italiano*, vol. 1, n° 1 (mars 1991), p. 25-31.

BRAYER, Marie-Ange. « Kasimir-Migayrou: La description de l'Arche ». *Parachute*, n° 77 (janvier-mars 1995), p. 4-11.

CHITTENDEN, Varick A. « These Aren't Just My Scenes ». Shared Memories in a Vietanm Veteran's Art ». *Journal of American Folklore*, vol. 102, n° 406 (1989), p. 412-423.

COLLECTIF. *Paul Gauguin*. Paris, Société Nouvelle des Éditions du Chêne, 1986 (1961).238 p.

CONQUIST, Carol et David A. RAUSCH. « Attribution of Panorama Painter's Diary ». *Notes and Queries*, vol. 239, n° 3 (september 1994), p. 348.

GARFIELD, Donald. « Exhibit Designers Owe a Debt to Early « Fabricators of Illusion ». *Museum News*, vol. 69, n° 1 (1990), p. 84-85.

GAVISH, Dov. « French Cartography of the Holy Land in the Nineteenth Century ». *Palestine Exploration Quarterly*, n° 126 (january-june 1994), p. 24-31.

HARRITY, Richard. « The Battle of Gettysburg ». *The Week Magazine*, (march 13 1966), p.

HESSLER, Christiane J. « Piero della Francescas Panorama ». *Zeitschrift für Kunstgeschichte*, vol. 55, n° 2 (1992), p.161-179.

H. T. « Panorama d'Égypte et de Nubie » *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, tome 1 (1841), p. 3.

HITTORFF, J.-J. « Description de la rotonde des panoramas, élevée dans les Champs-Élysées». *Revue générale de l'architecture et des travaux publics*, tome 2 (1841), p. 500-505.

HUARD, Michel. « *Camera obscura* ». *Musées*, vol. 13, n° 1 (mars 1991), p. 25-29.

JEAN, Michèle. « La longue tradition d'Expo-Québec ». *Cap-aux-Diamants*, vol. 2, n° 3, p. 33-36.

JOHNSON, Carol. « Panoramas of Duluth, Minnesota ». *History of Photography*, vol. 16, n° 2 (summer 1992), p. 141-146.

KOLLER, Gabriele. « Jerusalem in Altötting: Das Panorama religiöser Thematik im 19. Jahrhundert ». *Münster*, vol. 46, n° 3 (1993), p. 185-196.

LAPERRIÈRE, Guy. « Pèlerinages en terre québécoise. » *Cap-aux-Diamants*, n° 37 (printemps 1994), p. 40-44.

LEBEL, Jean-Marie. « Sur la route des pèlerins ». *Cap-aux-Diamants*, n° 26 (été 1991), p. 28-31.

MARTIN, Edgerton. « Arcadia at the Edge ». *Design Quarterly*, n° 156 (summer 1992), p. 14-20.

MATHIEU, Jocelyne. « Costumes et déguisements de carnaval ». *Cap-aux-Diamants*, vol. 4, n° 2 (été 1988), p. 41-44.

MONTPETIT, Raymond. « Culture et exotisme : Les panoramas itinérants et le jardin Guilbault à Montréal au XIXe siècle ». *Loisir et société*, vol. 6, n° 1 (printemps 1983), p. 71-104.

NOUVEL-KAMMERER, Odile. « Les papiers peints panoramiques ». *Œil*, n° 422 (septembre 1990), p. 56-61.

NOUVEL-KAMMERER, Odile. *Papiers peints panoramiques*. Paris, Flammarion, 1990. 333 p.

PLESSEN, Marie-Louise von. « The Panorama as a National Memorial ». *Daïdalos*, n° 49 (september 15 1993), p. 66-71.

POWELL, Nicolas. « White Elephants ». *Apollo*, vol. 121, n° 279 (may 1985), p. 338-341.

PUPIL, François. « Le mur à livre ouvert ». *Connaissance des arts*, n° 465 (novembre 1990), p. 88-101.

PROVOST, Honorius. « Le p'tit train de Sainte-Anne ». *Cap-aux-Diamants*, vol. 5, n° 4 (hiver 1990), p. 35-37.

RICE, Shelley. « Boundless Horizons : The Panoramic Image ». *Art in America*, vol. 81, n° 12 (december 1993), p. 68-71.

SACHSSE, Rolf. « Illusion und Andacht in Gebhard Fugels Panoramen mit Christlicher Thematik ». *Münster*, vol. 46, n° 3 (1993), p. 211-218.

SHAW, Philip. « Mimic sights »: A note on panorama and other indoor displays in book 7 of Prelude ». *Notes and Queries*, vol. 238, n° 4 (december 1993), p. 462-464.

SPIRA, S. F. « Panoramic Photographs as Nineteenth Century Book Illustrations ». *History of Photography*, vol. 13, n° 3 (july-sept.1989), p. 203-214.

STURTEVANT, Alfred. « David Deutsch's Landscapes : The Panoramic Vision ». *Arts Magazine*, vol. 60, n° 10 (june 1986), p. 42-44.

SZAMBIEN, Werner. *Schinkel.* Paris, Fernand Hazan, 1989. 137 p.

TATHAM, David. « Elihu Vedder's Lair of the Sea Serpent ». *The American Art Journal*, vol. 17, n° 2 (spring 1985), p. 33-47.

ZOETMULDER, Paul A. *Panorama Mesdag*. La Haye, B.V. Panorama Mesdag, 1986. 29 p.

Sources mansucrites :

CLICHE, Lucie et Jean-Marc LAMARCHE. « Le théâtre de langue anglaise au Québec de 1764 à 1799 ; sa production et sa programmation. Étude comparative avec l'Angleterre et les États-Unis ». Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1990. 160 p.

GRENIER, Marlène. « Les artistes propagateurs de l'idéal allemand en art pictural et en sculpture au Canada au XIXe siècle ». Thèse de maîtrise, Québec, Université Laval, 1996. 149 p.

HEDGBETH, Llewellyn Hubbard. « Extant American Panoramas : Moving Entertainments of the Nineteenth Century ». Thèse de doctorat, New York, New York University, 1977. 533 p.

M^cGINNIS, Karin Hertel. « Moving Right along : Nineteenth Century Panorama Painting in the United States. » Thèse de doctorat, Morris, University of Minnesota, 1983. 227 p.

ROBICHON, François. « Les panoramas en France au XIXe siècle. » Thèse de doctorat, Paris, Université de Paris X Nanterre, 1982. 954 p.

Sources imprimées :

« A Cyclorama ». *The Gazette of Montreal*, (november 17 1888), p. 3.

« À la veille de l'inauguration ». *La Construction moderne*, 5e année, (25 mai 1889), p. 395.

« À la veille de l'inauguration ». *La Construction moderne*, 5e année, (1er juin 1889), p. 407-408.

ELIE, Rudolph. « The Roving Eye ». *The Boston Herald*, (december 2 1952).

HARRITY, Richard. «The Battle of Gettysburg ». (march 13 1966).

« Jérusalem : Une œuvre d'art ». *La Patrie*, 10e année, n° 222 (14 novembre 1888), p. 4.

« Le carnaval : Six jours de grandes réjouissances ». *La Patrie*, 10e année, n° 272 (15 janvier 1889), p. 1.

« Le carnaval : Tous les préparatifs terminés ». *La Patrie*, 10e année, n° 287 (1 février 1889), p. 4.

« Le carnaval : Tous les préparatifs terminés. Les étrangers commencent à arriver ». *La Patrie*, 10e année, n° 288 (3 février 1889), p. 4.

« Le cyclorama ». *La Patrie*, 10e année, n° 289 (4 février 1889), p. 3.

« Le cyclorama ». *La Presse*, 5e année, n° 91 (2 février 1889), p. 4.

PÉRIER, Cl. « Le Panorama français ». *La semaine des constructeurs*, n° 34 (18 février 1882), p. 402-404.

« Philippoteaux' Great Picture ». *The Gazette of Montreal*, vol. CXVII, n°231 (september 26 1888), p. 3.

« Postscript. Another Dreadful Fire in Quebec-Forty-six Persons Burnt to Death ». *The Gazette of Montreal*, vol. LIV, n°89 (june 15 1846), p. 2.

« Queen's Hall. Exhibition de la peinture de Philippoteaux. » *La Patrie*, 10e année, n° 163 (5 septembre 1888), p. 4.

« Queen's Hall. For a short time only : Philippoteaux Painting : Christ entering Jerusalem. » *The Montreal Daily Star*, vol. XX, n°213 (september 10 1888), p. 5.

« Queen's Hall. Last Days of Philippoteaux Painting : Christ entering Jerusalem. » *The Montreal Daily Star*, vol. XX, n°221 (september 19 1888), p. 5.

« Queen's Hall. Philippoteaux' Great Painting : Christ entering Jerusalem. » *The Montreal Daily Star*, vol. XX, n°211 (september 7 1888), p. 5.

« The Cyclorama in Court ». *The Gazette of Montreal*, (february 5 1889), p. 3.

« The Magnificient Cyclorama of Jerusalem ». *The Gazette of Montreal*, (february 2 1889), p. 4.

« The Magnificient Cyclorama of Jerusalem ». *The Gazette of Montreal*, (february 4 1889), p. 4.

« The Philippoteaux Painting ». *The Gazette of Montreal*, vol. CXVII, n°215 (september 7 1888), p. 3.

Sources :

BALZAC, Honoré de. *Le père Goriot*. Paris, Flammarion, 1985. 374 p.

Basilique Sainte-Anne-de-Beaupré. *Sainte-Anne-de-Beaupré: Guide 1996*. 1996. Brochure, 31 p.

BURFORD, Robert. *Description of a view of the City of Quebec*. London, J.and C. Adlard, 1830. Brochure, 12 p.

BURFORD, Robert. *Description of a View of the Continent of Boothia*. London, J. G. Nichols, 1834. Brochure, 16 p.

BURFORD, Robert. *Description of a View of the Falls of the Niagara*. London, T. Brettell, 1834. Brochure, 12 p.

BURFORD, Robert. *Description of Summer and Winter Views of the Polar Regions*. London, W. J. Golbourn, 1850. Brochure, 15 p.

CARREL, Frank. *Carrel's Illustrated Guide and Map of Quebec*. Québec, Frank Carrel, 1922.

CARRIER-BELLEUSE, Charlotte. *Le Panthéon de la guerre*. Paris, Georges Michau, 1919. 88 p.

Cclorama de Jérusalem. *Cyclorama*. Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Cyclorama de Jérusalem. *Cyclorama : L'unique expérience*. Sainte-Anne-de-Beaupré, Cyclorama de Jérusalem, 1995. Brochure, 24 p.

Cyclorama de Jérusalem. *Cyclorama : Ste-Anne-de-Beaupré*. Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Cyclorama de Jérusalem. *Sainte-Anne-de-Beaupré : Cyclorama*. Sainte-Anne-de-Beaupré, Cyclorama de Jérusalem, c.1960 . Brochure, 25 p.

Cyclorama de Jérusalem. *Ste-Anne-de-Beaupré : Cyclorama de Jérusalem*. Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Cyclorama de Jérusalem. *Ste-Anne-de-Beaupré : Cyclorama de Jérusalem*. Non-daté. Dépliant, 1 feuillet

Cyclorama de Jérusalem le jour du crucifiement : Historique et explications complètes de la peinture. Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Cyclorama of Jerusalem on the Day of the Crucifixion : The Grandest Permanent Exhibition of the Nineteenth Century. Located in the Rotunda, Corner St. Catherine and St. Urbain Sts. Avant 1895. Brochure, 16 p., en français.

DELACROIX, Eugène. *Delacroix : Journal (1822-1863)*. Genève, La Palatine, 1943. 377 p.

Gouvernement du Québec, Tourisme Québec. *Guide touristique: Québec (1991-1992)*. 1990. Brochure.

La Bible. Paris, Seuil, 1973.

LEFEBVRE, Eugène. *Guide-Book for Pilgrims and Visitors : Ste. Anne de Beaupré.* Québec, G. E. Grandbois, 1973. 110 p.

Mechanics' Institute of St.John. *The Vast Artistic Combination entitled Hubbard's Colossal United States Pantoscope of the Tour of H.R.H. Prince of Wales, through America.* C. 1861. Feuille libre.

Musée du fort. *Musée du fort : Diorama.* 1994. Feuille libre.

Musée historique. *Visitez le musée de cire à Québec.* Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Queens Museum of Art. *Panorama : Stride like a Giant over the five boroughs of the Metropolis.* Non-daté. Dépliant, 1 feuillet.

Ste-Anne-de-Beaupré : Souvenir. Non-daté. Avant 1957. Brochure, 8 p.

Ste-Anne-de-Beaupré : Souvenir. Non-daté. C. 1957. Brochure, 8 p.

The Splendid Moving Mirror of the Bunyan Tableaux ! 1857 ? Brochure, 4 p.

THOMAS, Dean S. *The Gettysburg Cyclorama : A portrayal of The High Tide of the Confederacy.* Gettysburg, Thomas Publications, 1989. Brochure, 48 p.

WEHNER, William. *Jerusalem on the Day of the Crucifixion.* Chicago, W.Wehner, 1888. Brochure, 8 p.

WEHNER, William. *Jerusalem on the Day of the Crucifixion.* Chicago, W.Wehner, 1888. Brochure, 18 p.

Sources électroniques :

Atlanta Cyclorama. Http//www.webguide.com/cyclorama.html.

BLOUIN, Louis. *Cyclorama de Jérusalem.* Http ://www.cyclorama.com.

FISCUS, Linda et Susan H. POOLE. « Law Office of Joseph C. Grasmick :The Story of the Landmark Cyclorama Building » *Buffalo,* Http ://grasmick.com/ourhome.htm.

LIM, Steve. *La bataille de Gettysburg.*
Http ://ctdnet.acns.nwu.edu/skul/gettysburg/panorama 1.html. [non disponible octobre 1999]

National Military Park. *The Gettysburg Cyclorama.* Gettysburg.
Http://www.nps.gov/gett/gettcyclo.htm

Panorama-Gesellschaft Einsiedeln. *Panorama Einsiedeln, Switzerland : Die Darstellung der Kreuzigung Christi*. Einsiedeln, Http ://silhnet.ch/panorama/, 1997.

Panorama Kreuzigung Christi-Altötting/Obb. Altötting, Http ://www.museen-in-bayern.de/Panorama-Altoetting.htm. [non disponible octobre 1999]

Stadt Altötting-1250 Jahre. *Das Panorama*. Altötting. Http://altoetting.de/sehens/panorama.html

STERLING, Bruce. *The Dead Media Project*. Http://www.islandnet.com/~ianc/dm/9/093.html

Surround Video. Http ://fr.msn.com/eclipse/sommaire.htm. [non disponible octobre 1999]

The Magical Panorama : The Mesdag Panorama, an experience in space and time. La Haye. Http ://www.panorama-mesdag.com/.

The Whaling Museum. Détail du panorama *Whaling Voyage in the Ship Niger*. New Bedford. Http://www.whalingmuseum.org/whaling.htm

Source orale :

Propos de messieurs Marc et Louis Blouin. Sainte-Anne-de-Beaupré, le 26 mai 1997.